U. S. NATIONAL MUSEUM

LIBRARY OF

Henry Guernsey Hubbard

AND

Eugene Amandus Schwarz

DONATED IN 1902

ACCESSION NO. 177467

595.70644
Insecta

30

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME QUATRIÈME

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

rue Saint-Placide, 50 (Faub. St-Germain).

1864

ARTICLE 38 DU RÈGLEMENT. *Les opinions émises dans les* ANNALES *de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS. — Typographie FÉLIX MALTESTE ET Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

HISTOIRE DE LA TEIGNE SYRINGELLE

(**Tinea syringella** FABR.),

Par M. AMYOT.

(Séance du 9 Septembre 1863.)

Il y a deux ans, en 1861, il y eut une dévastation exceptionnelle des Lilas dans Paris et les environs. Un horticulteur demeurant sur le boulevard de la Glacière eut les feuilles des siens ravagées sans qu'il en restât une seule, comme si le feu y avait passé. J'ajoute qu'il en fut de même des miens sur un point hors de Paris, route de Charonne à Saint-Mandé. Or, l'horticulteur avait pour voisin un fabricant de produits chimiques dont l'usine jetait, par sa haute cheminée, une fumée fort abondante que le vent rabattait souvent sur les habitations environnantes. L'horticulteur fut convaincu que c'était cette fumée, avec les émanations corrosives que, suivant lui, elle devait contenir, qui avait brûlé ses Lilas; il en adressa une plainte formelle au préfet de police, demandant que l'usine fût fermée à cause des dégâts évidents, disait-il, qu'elle lui causait ainsi qu'aux autres habitants. La commission de salubrité publique fut saisie de la question. Heureusement un savant entomologiste, un lépidoptériste, notre collègue M. Boisduval, faisait partie de cette commission; il alla voir les Lilas, pièces de conviction, et à la première inspection, il dit à l'horticul-

teur : « Ce n'est pas la fumée de votre voisin qui a brûlé vos Lilas ; tenez, regardez : ce sont ces petites chenilles qui les ont mangés. Soyez tranquille, ils reverdiront un jour aussi beaux qu'auparavant. » La prédiction se réalisa, et quant à moi, avant la fin d'août, je vis les miens se revêtir de nouvelles feuilles qui, cette fois, ne présentèrent même presque plus aucun dégât de la part de ces chenilles, réapparues encore, il est vrai, çà et là, mais en fort petite quantité. L'année suivante, 1862, encore quelques dégâts sur mes feuilles ; cette année 1863, encore de même. Mais mon jardin, très sec de sa nature, se prête plus facilement que d'autres localités au développement de ces insectes, et depuis 1863 je n'ai plus vu ni entendu parler de dégâts extraordinaires. La nature a conservé l'espèce, le fléau a disparu.

J'en ai conclu, il y a deux ans, lorsque je fis une première communication à la Société entomologique à ce sujet (voir Annales de la Société entomologique de France, 1861, Bulletin ent., p. XXIX), que l'échenillage n'avait pas besoin d'intervenir pour faire cesser les grandes apparitions de chenilles, que la nature s'en chargeait ; et c'était encore un fait qui me semblait venir à l'appui d'une théorie que je soutiens toujours, à savoir que notre loi de l'an IV, qui ordonne l'échenillage sous peine d'amende, chaque année au commencement du printemps, pour écarter le fléau de la contrée, est un reste de la barbarie du moyen âge, où l'on allait en procession exorciser ces insectes dans les champs, loi que nous voyons toujours rappelée par affiche aux citoyens tous les ans, mais heureusement pour la forme seulement, car elle ne reçoit jamais son exécution rigoureuse, que je sache ; du moins, je le souhaite.

Ces circonstances m'ont fait porter mon attention spéciale sur l'insecte dont il s'agit, et voici le résultat de l'étude que j'ai faite.

Notre collègue M. H. Lucas avait très bien appliqué à cette espèce le nom qui lui est donné par les auteurs : *Gracillaria syringella* (Duponchel, Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe, 1844, Tinéides, p. 371 ; — *Gracilaria syringella* Zeller, Versuch., etc., Isis, 1839, t. 12, p. 209 ; — *Ornix ardeæpennella*, Treitschke, Die Schmetterlinge von Europa, 1827, vol. 9, 2e partie, p. 205 ; — *Tinea syringella* Fabricius, Species Insectorum, t. 2, p. 244, n° 17). Je fais seulement remarquer que c'est une faute d'orthographe commise par Duponchel d'avoir écrit le nom de *Gracillaria* avec deux *l*. Ce nom, créé par Haworth (Lepidoptera Britanniæ, 1803-1828) et reproduit par Curtis et Stephens, ne comporte qu'un seul *l*, comme le veut le nom latin *gracilis*, grêle, dont il a été formé ; Zeller l'a très bien écrit *Gracilaria*.

De tous les auteurs, c'est Treitschke qui a le mieux observé et décrit cette espèce. Seulement il a eu le tort de lui donner un nouveau nom, tout en convenant cependant que c'était vraisemblablement la *Tinea syringella* de Fabricius ; mais il ajoute, pour s'excuser de lui appliquer le nom nouveau de *ardeæpennella*, que les descriptions de Fabricius étant trop courtes peuvent toujours laisser des doutes, et que d'ailleurs les syllabes finales de ce nouveau nom étaient plus en rapport avec celles des noms donnés aux nombreuses autres espèces du même genre : très mauvaises raisons que personne n'a admises après lui.

Il résume ainsi fort bien, en latin, les caractères propres de l'espèce : Ailes antérieures marbrées de roux et de noir, avec des taches costales blanches. Il ajoute, en allemand, que la base des ailes antérieures est d'un brun sombre doré ou café luisant, avec quelques parties plus sombres ; qu'au bord antérieur, il y a environ quatre ou cinq traits blancs qui se dirigent vers le bord interne, lesquels s'avancent rarement jusque-là en lignes transverses, mais se confondent en une simple tache. Le bord postérieur est bordé de noir ; à la pointe des ailes, une demi-lune blanchâtre s'avançant dans la frange, qui est grise. Les ailes inférieures sont d'un brun roux, leur frange blanchâtre. Le dessous des ailes supérieures est brun, taché de blanc ; celui des ailes inférieures comme le dessus.

Il fait ensuite une soigneuse description de la chenille, d'un blanc luisant ou vitreux, les intestins verts se voyant à travers la translucidité du corps ; de petits tubercules vitreux, couverts de poils rares, s'aperçoivent avec une forte loupe ; la tête est vitreuse, avec une ou deux petites taches brunes près de la bouche ; toutes les pattes sont vitreuses.

Puis il passe aux mœurs de l'insecte. La chenille est mineuse ; elle vit, pendant sa jeunesse, dans le parenchyme des feuilles de Lilas (*Syringa vulgaris*) ; elle paraît dans le cours des mois de mai, juin, juillet, août et jusqu'en octobre. On trouve d'assez grosses chenilles dans cette demeure minée entre les parois supérieures et inférieures de la feuille, mais la plupart l'abandonnent dans un âge plus avancé pour enrouler le bout des feuilles jusqu'au milieu de leur surface, où elles les fixent des deux côtés avec des fils ; elles habitent là jusqu'à dix ou douze ensemble, mais ordinairement en moins grand nombre. L'enroulement se fait toujours du côté inférieur, en dessous de la feuille ; quand elle ont rongé la place, elles la quittent pour former un autre enroulement.

La chenille se file un cocon de soie blanche pour y passer à l'état de nymphe dans les feuilles, dit-il, ou ailleurs. La nymphe se trouve aussi à la surface de la terre, dans un tissu soyeux, ferme, allongé : elle est jaune ;

antennes à fourreaux, de forme perlée, aussi longues que le corps, et l'on voit entre elles les fourreaux des pattes, jaunes.

L'auteur ajoute que la première génération paraît en mai, et la seconde environ quinze jours ou trois semaines après, et que cette espèce est commune en Allemagne.

A ces notions si exactes, je crois devoir ajouter les suivantes :

Treitschke dit bien que la chenille fixe l'enroulement de la feuille des deux côtés avec des fils, mais ni lui ni aucun autre, que je sache, ne décrit l'opération mécanique par laquelle l'insecte produit cet enroulement de la feuille sur elle-même. J'ai trouvé intéressant de l'observer pour m'en rendre compte, et voici la manière très simple dont la Syringelle s'y prend, ce qui doit être le procédé commun à toutes les autres chenilles enrouleuses.

La chenille se fixe, à l'aide de ses pattes membraneuses, soit sur la feuille, soit sur les fils qu'elle y a déjà attachés ; puis, mettant en mouvement à peu près les deux tiers antérieurs de son corps, elle porte sa tête au bout ou au bord latéral de cette feuille par lequel elle veut commencer l'enroulement ; elle y attache l'extrémité d'un premier fil à l'aide duquel elle tire à elle ce bout ou ce bord de feuille, qui est alors forcé de s'incliner vers la surface où l'insecte, toujours en tirant, va fixer l'autre extrémité du fil. Le bout ou bord de feuille, ainsi incliné et retenu par le fil tendu, reste dans cette position jusqu'à ce que la chenille, reportant sa tête sur ce même bout ou bord de feuille, y attache un nouveau fil qui lui sert à le tirer encore davantage vers le même point, où elle vient ensuite attacher le nouveau fil, qui, plus court que le premier, fait avancer et incliner encore davantage le bout ou bord de feuille qu'il s'agit d'attirer le plus près possible du point choisi de la surface. Un troisième fil, porté et fixé comme les deux premiers, mais encore plus court, attire et incline encore plus le bout ou bord déjà tiré. Ces fils, agissant ainsi comme la corde d'un cabestan, rapprochent de plus en plus l'objet mis en mouvement, et les premiers fils posés font l'effet des crans du cric qui empêchent le fardeau levé de retomber au point d'où un premier effort l'a tiré, et qui servent de point de départ pour un nouvel effort destiné à le faire monter encore plus haut. Quand le bout ou bord de feuille est arrivé très près du point choisi de la surface à l'aide de ces fils toujours de plus en plus courts, de manière qu'il touche ou à peu près cette surface, l'insecte commence un nouveau manége. La chenille se déplace et, cessant de fixer ses fils, comme elle avait fait jusqu'alors, toujours au même point du bout ou bord de la feuille tirée, elle les attache un peu plus loin derrière ce

bout ou bord de feuille, maintenant fixé de manière à ne pouvoir plus quitter son point d'arrêt ; puis, tirant ce dos de la feuille par les nouveaux fils qu'elle y attache, elle le force à s'avancer vers un point de la surface plus éloigné que celui où s'est faite la première attache. Le bout ou bord de feuille d'abord tiré reste à la même place ; mais la partie de feuille qui est derrière lui, tirée à son tour un peu plus loin, forme un premier pas de l'enroulement. Quand la feuille est fixée dans cette nouvelle position par les fils attachés aux deux points qui la retiennent, la chenille fait faire un nouveau pas à l'enroulement en portant un peu plus haut, dans le bout tiré, l'attache de nouveaux fils qui lui servent à tirer ce nouveau point de plus en plus loin du premier point d'attache à la surface, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'enroulement soit jugé suffisant. J'ai vu des feuilles enroulées ainsi jusqu'à trois fois sur elles-mêmes. C'est dans l'espèce de tube formé par cet enroulement que vont se retirer ensuite les chenilles ; elles en bouchent les deux extrémités par un autre tissu de fils et s'y enferment ainsi pour être à l'abri de leurs ennemis. J'en ai compté jusqu'à une trentaine, petites ou grosses, dans le même enroulement, où quelquefois aussi on n'en trouve pas plus d'une. C'est une seule chenille, en général, qui s'occupe de faire ce travail ; les autres qui sont près d'elle se reposent pendant qu'elle opère, ou s'occupent de rapprocher d'autres points de la même feuille. Cependant elles se mettent quelquefois deux ou trois sur la même ligne pour agir sur le même côté à tirer, en ayant soin de se tenir à une suffisante distance l'une de l'autre pour ne pas se gêner réciproquement dans leur action. Le mouvement de tête qu'elles font pour porter alternativement leurs fils du point de la feuille tiré à celui de la surface vers lequel elles le tirent, peut s'étendre jusqu'à environ un demi-centimètre de chaque côté, et parcourir ainsi l'espace d'un centimètre. L'enroulement se fait assez rapidement ; j'en ai vu un s'effectuer en moins de trois quarts d'heure.

En général, comme le dit Treitschke, l'enroulement des feuilles se fait en dessous ; mais il ne faut pas dire, comme lui, que cela se fait toujours, parce que je l'ai vu quelquefois s'effectuer en dessus. Cependant, même dans ce cas, j'ai vu rarement la pellicule supérieure du parenchyme de la feuille rongée par la chenille, à cause de la dureté de cette pellicule comparativement à celle du côté inférieur, que la chenille ronge toujours facilement, au contraire ; d'où vient, sans doute, que l'instinct porte ces insectes à faire l'enroulement en dessous. Mais cela ne les empêche pas, à ce qu'il paraît, de commettre quelquefois des erreurs, ou d'être obligées d'agir dans un sens contraire par des circonstances ignorées de nous, puisqu'on voit parfois aussi des enroulements en dessus.

J'ai vu aussi d'assez grosses chenilles dans le parenchyme de la feuille entre les pellicules supérieure et inférieure ; mais l'état de mineuses, en général, n'appartient qu'aux petites dans le premier âge, ce qui n'empêche pas qu'on n'en trouve aussi parfois de très petites dans les enroulements. L'insecte, à sa naissance, paraît n'entrer dans le parenchyme des feuilles que pour s'y mettre à couvert de ses nombreux ennemis ; il est trop petit et trop faible, en sortant de l'œuf, pour faire l'enroulement, qu'il ne sera capable d'opérer que plus tard. En attendant, il peut percer le parenchyme de la feuille et s'introduire dans l'intérieur pour y trouver sa nourriture. Si par hasard, cependant, il rencontre l'occasion de se loger dans un enroulement et d'y vivre en commun avec des frères plus âgés, il n'a plus de raison d'aller ailleurs et il y reste. Les chenilles déjà grosses ne peuvent pas entrer dans ce parenchyme ; il faut une petitesse extrême pour pouvoir y pénétrer d'abord, petitesse égale à celle de la pointe d'une aiguille, au plus sans doute, car il m'a été impossible de découvrir le trou par lequel l'insecte avait dû entrer dans cet intérieur. Toutes mes recherches ont été vaines à ce sujet ; les deux pellicules intérieure et supérieure ont été scrupuleusement et minutieusement examinées par moi dans tous les états plus ou moins voisins de l'instant où la larve avait dû faire son entrée ; elles m'ont paru aussi intactes que si l'insecte était né dans le parenchyme même. Je suppose que le petit trou, excessivement fin à cause de la petitesse même de la larve, se referme naturellement par l'effet de la séve après l'introduction du ver destructeur ; je ne puis m'expliquer autrement ce que j'ai observé à cet égard.

Mais d'où vient le ver quand, aux premiers moments de sa naissance, il entre dans cet asile ? M. H. Lucas (Annales, *loc. cit.* XXVII) avoue que ses investigations pour savoir où la femelle avait déposé ses œufs ont toujours été infructueuses (*Idem*, XLI). Treitschke ne dit absolument rien à ce sujet ; M. de Norguet n'en dit guère plus, et je suis absolument dans le même cas que M. Lucas pour les recherches que j'ai faites dans le même but. Est-ce dans les rugosités de l'écorce, plus ou moins près des feuilles, que les œufs ont été placés ? Est-ce dans la terre même, pour que ces œufs soient plus abrités contre leurs ennemis, et d'où le petit ver monterait rapidement sur l'arbuste jusqu'à son gîte de feuille ? Mais le chemin serait bien long et bien difficile, ce me semble, pour cet imperceptible ciron. Je suis plus disposé à croire que c'est sur l'arbuste qu'ils sont fixés, défendus peut-être par leur petitesse même, cachés sous les plis de l'écorce.

Treitschke dit que la chenille file sa coque pour passer à l'état de nymphe, soit dans les feuilles, soit ailleurs. M. de Norguet dit que les chenilles abandonnent leur cornet pour aller se métamorphoser, les unes dans les

rugosités de l'écorce, les autres, en plus grand nombre, à la surface de la terre ; il ajoute qu'il n'a jamais trouvé ni nymphe ni aucun débris de nymphe dans les centaines d'enroulements qu'il a ouverts ; je suis dans le même cas que lui. Dans ses expériences, les chenilles, dit-il, ont toujours quitté les branches de Lilas pour aller se métamorphoser au fond des vases ; c'est aussi ce qui m'est arrivé. En supposant donc que Treitschke ait réellement trouvé des chrysalides dans les feuilles, du moins il faut rayer, des caractères donnés d'une manière absolue par Duponchel pour son genre *Cracilaria,* celui-ci, à savoir que les chenilles se changent en chrysalides dans les feuilles roulées par elles, ou retirer de ce genre l'espèce en question, puisqu'elle descend le plus souvent, si ce n'est toujours, sans exception, à la surface de la terre pour filer son cocon.

M. de Norguet dit qu'en sortant de sa coque, le papillon entraîne presque toujours après lui les débris de sa nymphe.

Le même entomologiste demande si c'est le ver ou la chrysalide qui passe l'hiver. Il est évident, selon moi, que c'est la chrysalide, pourvue d'un bon manteau de soie pour supporter les rigueurs de cette saison, et non le ver nu, qui, en été, pour se défendre, est obligé de se couvrir du bouclier des feuilles enroulées.

M. de Norguet n'a point observé de seconde génération dans cette espèce, dit-il. Non-seulement il y en a deux, comme je l'ai annoncé dans ma première communication à la Société, mais je crois être sûr qu'il y en a davantage, et que le nombre de ces générations doit dépendre de la plus ou moins grande chaleur de l'année ou du climat qui agit sur les individus. Il n'y en a peut-être que deux dans tous les pays de l'Allemagne ; il n'y en a peut-être qu'une à Lille où vit M. de Norguet, quoique j'en doute très fort ; mais à Paris, dans le cours de l'apparition de cet insecte, du mois de mai à celui d'octobre, les feuilles se couvrent de générations qu'on voit sans cesse à différents âges.

Les premiers dégâts se montrent en mai ; les œufs ont donc été pondus après l'éclosion du papillon sorti de la chrysalide par l'effet des premières effluves du printemps. Treitschke dit que la seconde génération vient quinze jours ou trois semaines après. C'est donc que les chenilles écloses en mai ont grandi, passé à l'état de nymphe, les nymphes donné le nouveau papillon et le papillon les nouveaux œufs, ceux-ci les nouvelles chenilles, dans l'espace de quinze à vingt jours. Tout cela est vrai suivant mes propres observations ; mais en juillet, on voit encore apparaître de petites chenilles qui rongent les feuilles ; ces petites chenilles n'ont pu venir que d'œufs récemment pondus, ces œufs de papillons qui sont nés

sur la fin de juin, c'est-à-dire provenant de la seconde génération dont nous venons de parler : ils ne sauraient provenir de papillons sortis de nymphes qui auraient passé l'hiver et qui seraient restées un mois en arrière des autres pour se rompre aux efforts du papillon retardataire. Et que dire des petites chenilles qui apparaissent ensuite en août, de celles qui n'apparaissent qu'en septembre et même en octobre, dans une année propice à leur développement? Puisque, ce qui est certain, il ne faut pas plus de quinze jours ou trois semaines, soit un mois, pour le développement complet d'une génération, dans un été parisien ordinaire, et qu'on trouve en permanence, dans les feuilles de Lilas, à Paris, de mai à octobre, pendant quatre mois pleins, des petites chenilles qui ne doivent pas être sorties de l'œuf depuis plus de quelques jours, il faut nécessairement que cette espèce y donne au moins quatre ou cinq générations.

On sait que la rapidité du développement d'une génération, depuis l'éclosion de l'œuf jusqu'à la ponte d'un œuf nouveau, dépend du degré de chaleur de l'atmosphère ; telle espèce ne met que sept ou huit jours pour ce développement dans le fort de l'été, quand elle en met quatre fois plus sur le déclin de l'automne, pour le voir s'arrêter complétement pendant l'hiver. La Teigne syringelle me paraît assez dans ces conditions ; dans le Nord, peut-être n'a-t-elle qu'une seule génération : ce n'est pas une raison pour qu'il n'y en ait pas deux, trois, quatre et davantage dans les pays plus méridionaux.

Notice sur la famille des ŒNOCHROMIDES,

Par M. GUENÉE.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

La famille dont je viens entretenir aujourd'hui la Société est peut-être la plus intéressante de la grande division des Phalénites. La forme tout à fait exceptionnelle des antennes, *qui ne sont pectinées que d'un seul côté*, attire dès l'abord l'attention sur ces belles Phalènes. D'une autre part, leur aspect robuste et leur apparence bombyciforme pourrait presque faire hésiter sur leur place dans la méthode et faire douter si elles n'appartiendraient pas aux Bombyx, avec lesquels, comme je l'ai déjà fait observer, les Géomètres ont plus de rapport qu'avec les Noctuelles ou les Pyrales. Je crois donc faire plaisir aux Lépidoptéristes en publiant d'abord trois espèces nouvelles de cette famille, ce qui l'augmente presque d'un tiers; puis, surtout, en faisant connaître les premiers états du genre *Œnochroma* qui démontreront que l'on ne s'est pas trompé en les rapportant aux Phalénites ; car, quelle que soit la résistance que certains Lépidoptéristes opposent encore à l'admission de la méthode naturelle, le fait seul qu'un Lépidoptère provient d'une chenille arpenteuse emporte, même auprès de ces derniers, une décision sans appel.

Le dessin de la chenille de l'*Œnochroma vinaria* a été envoyé d'Australie par M. Diggles à mon excellent ami, Henry Doubleday, qui me l'a sacrifié immédiatement. C'est également de lui que je tiens les nouvelles espèces que je vais décrire ici et qui proviennent toutes d'Australie.

Car la belle famille des Œnochromides paraît presque exclusivement propre à l'Océanie, et le genre *Sarcinodes*, que j'y ai placé provisoirement et qui est d'origine indienne, a un aspect tout à fait propre, qui l'en fera sans doute bannir un jour, quand nos connaissances seront plus avancées. D'un autre côté, le genre *Hypographa*, par lequel je l'ai terminée, quoique également australien, en sera peut-être distrait aussi.

Je commence par le genre *Œnochroma*, qui est le plus intéressant de cette notice à cause de la connaissance des premiers états, bien que les genres doivent continuer à être placés dans l'ordre que j'ai adopté dans mon *Species général*.

ŒNOCHROMA VINARIA Gn. — Species, t. IX, p. 184, pl. 7, fig. 2. — Her.-Schæff., 542, 543.

La chenille de cette charmante espèce est longue, atténuée en avant, d'un brun de bois, plus obscur sur la région dorsale. Elle porte, sur le troisième anneau, une sorte de corne pyramidale noire, droite, et sur l'extrémité du onzième, deux petites caroncules coniques, d'un jaune orangé. Cette chenille a *trois paires* de pattes membraneuses, toutes bien développées ; le ventre est très aplati et d'un beau blanc, avec une grosse tache ovale, noire, sur chacun des neuvième et dixième anneaux et quatre points de la même couleur, près des incisions, sur les autres. Le tubercule du troisième anneau est accompagné en avant, d'une liture oblique, et en arrière, de quatre points d'un jaune d'ocre, le tout entouré de noir. Deux autres points semblables se voient au milieu du corps ; les stigmates sont orangés et placés au centre d'une tache foncée. Les pattes écailleuses sont petites et noires, et les membraneuses concolores. La tête est lenticulaire et un peu plus claire que le corps. (Voyez planche 1re, fig. 1 et 1 *a*.)

Cette chenille vit en mai, sur une espèce de *Mimosa*, appelé dans le pays : *Wattle*, sûrement parce qu'il sert à faire des clôtures, et donne son papillon en octobre. Je n'ai pas de renseignements sur la chrysalide.

Il résulte, comme on le voit, de ces premiers états, que les *Œnochroma* et probablement toute la famille des Œnochromides, proviennent de chenilles à douze pattes. Si nous cherchons des analogues dans les autres familles de Géomètres, nous ne trouvons que deux genres dont les larves soient pourvues de plus de dix pattes, savoir : le genre *Rumia* qui a, outre les deux paires de pattes membraneuses communes à toutes les Phalémites, deux autres paires, mais rudimentaires et ne servant point à la marche, et le genre *Metrocampa* qui a, comme celui-ci, une troisième paire de fausses pattes, mais dont l'une est plus courte que l'autre. Les Métrocampes ont un autre point de ressemblance avec notre chenille, savoir : le ventre aplati et marqué de taches noires ; mais la chenille d'*Œnochroma* est dépourvue des appendices filamenteux qui garnissent les côtés chez les Métrocampes. Quoi qu'il en soit, ces analogies se trouvent toutes deux dans la famille des Ennomides et elles marquent la place des Œnochromides auprès de celles-ci justifiant ainsi la disposition que j'ai adoptée dans mon *Species*.

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit de l'*Œn. vinaria*, le papillon, qui m'a été envoyé comme provenant de la chenille dont je donne la figure, étant de tout point pareil à ceux que j'ai déjà décrits.

Genre MONOCTENIA Gn.

Monoctenia Hypotæniaria Gn.

Cette nouvelle espèce a à peu près la coupe d'ailes de la *Falernaria*, mais elle est beaucoup plus petite, le mâle n'ayant pas plus de trente-quatre millimètres d'envergure. Toutes ses ailes sont d'un gris cendré clair et semées d'atomes plus foncés, avec la frange concolore, mais entrecoupée de brun noirâtre. Les premières sont traversées par deux séries arquées de points noirs placés sur les nervures, et dont les extérieurs sont éclairés de blanchâtre. Entre ces deux séries est une ombre brunâtre, vague. Les secondes, dont le bord terminal est coupé très carrément, ont, sur leur milieu, une bandelette irrégulière dont le côté externe forme des dents, au sommet desquelles sont les points. Le dessous des quatre ailes est d'un gris pâle et moins strié, traversé par une bande d'un brun porphyre, semée d'écailles grises, très nettement tranchée, et dont le côté externe est aussi fortement denté. La frange est encore plus nettement entrecoupée qu'en dessus.

Les antennes sont d'un brun clair et ont les lames beaucoup moins longues que la *Falernaria*, avec le sommet beaucoup plus effilé.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille (44 millimètres) et parce que les secondes ailes seules sont marquées en dessous de la bande couleur de porphyre.

Monoctenia Digglesaria Gn.

Elle est plus grande que la précédente, dont elle se distingue facilement par la coupe d'ailes. Cinquante-cinq millimètres. Ailes un peu dentées : les premières très aiguës et falquées à l'apex, à bord terminal fortement convexe au milieu, rentrant et presque droit près de l'angle interne ; les secondes fortement coudées sur la deuxième en angle ou dent plus saillante, ainsi qu'à l'angle anal ; les quatre d'un gris-cendré rosé, mais obscurci sous la côte des premières. Une ligne commune, d'un blanc rosé, part de l'apex et va aboutir aux deux tiers du bord abdominal et elle est suivie d'une ombre fondue ; avec de l'attention, on voit qu'elle est précédée de petits points nervuraux et on en retrouve une seconde série à la place de la ligne extrabasilaire. Entre les deux est une ombre médiane, à peine indiquée aux premières ailes, mais bien marquée et droite aux secondes. Le dessous est presque blanc avec une large teinte fuligineuse au bord des ailes inférieures et à l'angle interne des supérieures ; celles-ci ont, dans la cellule, un petit omicron d'un brun carmélite et une grosse tache

de même couleur au bord interne ; les inférieures n'ont que quelques atomes à la place de la bande médiane. Une série de taches claires coupe la partie fuligineuse.

Les antennes sont d'un gris clair et de la même forme que chez l'*Hypotæniaria*. Le corps est concolore aux ailes, mais la partie du thorax qui suit le collier est plus foncée et détache celui-ci en clair.

Nota. C'est ici la place de dire que l'*Œnochroma quaternaria* Her.-Sch., 541, n'est qu'une variété ♂ de ma *Phallaria ophiusaria* Spec., 289. On sait que ce dernier genre diffère du genre *Œnochroma* principalement par les antennes pectinées des deux côtés.

Genre HYPOGRAPHA.

HYPOGRAPHA SERPENTARIA Gn.

Cette curieuse espèce est malheureusement en mauvais état dans ma collection ; mais elle est si caractérisée qu'une description, même incomplète, la fera toujours reconnaître.

Elle est un peu plus petite que la *Phlegetonaria* dont elle a la coupe et les ailes profondément dentées ; les supérieures sont d'un gris cendré, foncé, avec des dessins noirs, consistant en lignes sinueuses et contournées, qui occupent toute la surface de l'aile et qui sont éclairées extérieurement de gris satiné plus clair. On y distingue les lignes ordinaires, bien qu'enchevêtrées les unes dans les autres, et, en outre, une tache annulaire réniforme, placée à l'extrémité de la cellule. La ligne coudée forme des dents inégales, mais fortes, et la frange est précédée, dans les sinus, de traits noirs lunulés qui font paraître les dents terminales encore plus profondes. Les secondes ailes sont blanches depuis la base jusqu'à la lunule cellulaire, puis d'un gris noirâtre traversé par trois lignes noires, sinuées-dentées et éclairées de blanc au bord abdominal ; ces lignes se perdent avant d'atteindre la côte et l'angle interne, qui sont blancs. Le dessous de ces ailes est également blanc avec une lunule et une bande assez large, noires. Le thorax est concolore aux ailes, avec deux lignes noires qui suivent le collier ; l'abdomen, qui doit offrir des dessins particuliers, si j'en juge par celui de la *Phlegetonaria*, manque dans mon exemplaire. Les antennes, complétement filiformes, accusent une femelle.

UNE SEMAINE A ZERMATT (Valais),

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 9 Décembre 1863.)

Dans une excursion entomologique que je fis dans la première quinzaine du mois d'août dernier, à Zermatt, dans le Valais, près du mont Rose, je fus assez heureux pour prendre un certain nombre d'espèces de Lépidoptères, parmi lesquelles il y en a d'assez rares, plusieurs offrant des variétés du type et une nouvelle ; c'est ce qui m'engage à donner quelques renseignements sur cette localité, qui m'a paru excellente, et à conseiller à ceux de mes collègues qui hésiteraient sur le choix d'un pays à visiter, de se diriger vers celui-ci qui, à mon avis, réunit toutes les conditions nécessaires pour attirer les entomologistes. Je partis de Paris dans les premiers jours d'août 1863, passant par Genève et Lausanne ; la ligne de fer me conduisit jusqu'à Sion, capitale du Valais ; là les postes suisses me dirigent vers le Simplon, montagne que je visitai l'an dernier, mais qui a été si bien connue et explorée avec tant de soin par un entomologiste habile, à qui la science doit d'importantes découvertes, je veux parler de M. Anderegg, qui vient de succomber à son grand âge l'été dernier. Cette perte sera douloureusement ressentie par toutes les personnes qui ont eu l'occasion d'apprécier les connaissances de cet homme distingué. Au lieu d'aller au Simplon, je m'arrêtai à Viège, au milieu de cette belle vallée du Rhône, et me décidai à aller à Zermatt, le Chamounix du Valais, pays fort peu fréquenté par les entomologistes, et où j'espérais rencontrer quelques espèces intéressantes.

De Viége à Zermatt, il y a neuf heures de marche, qu'il faut faire à cheval ou à pied, car dans ce parcours on ne voit pas le plus chétif véhicule. Je choisis ce dernier mode de transport, pensant que je pourrais faire quelques captures en route ; je parcourus cette distance en un jour, mais je conseille à celui qui voudrait tenter cette excursion, de la faire en trois ; il existe des hôtels ou des auberges dans presque tous les villages que l'on traverse ; on peut donc chasser en parcourant le sentier, car on est dans une magnifique vallée, souvent très étroite, constamment sur les flancs de hautes montagnes, d'immenses rochers, de forêts de sapins et de Mélèzes et d'une végétation tout à fait alpine.

Le premier village que l'on rencontre en quittant Viége est Stalden, construit sur de hauts rochers qui semblent placés là pour fermer la vallée. Après ce passage, deux vallées se présentent : à gauche, celle de Saas ; à droite, celle de Saint-Nicolas ; cette dernière est la route de Zermatt.

Je rencontrai entre ces deux pays l'*Argynnis paphia*, variété femelle, *valesina* Esp., qui était très commune, mais toute passée ; l'*Argynnis Niobe* L., d'un fort joli type et très varié ; l'*Argynnis adippe*, un exemplaire chez qui les taches noires des quatre ailes sont extrêmement développées sur un fond plus clair que dans le type ordinaire et dont les bandes noires des bords antérieurs ont disparu ; l'*Erebia blandina* Fabr., *Medea* Hb., les femelles très grandes et le dessous des ailes très varié; le *Satyrus fauna* Fabr., d'un ton très obscur ; le *Satyrus Eudora* Fab., plus grand que le type de la Lozère ; les *Zygæna Minos* W.-V. et *onobrychis* Fab., d'une grande taille, ainsi qu'un grand nombre d'autres espèces qu'on trouve partout et que je ne crois pas assez intéressantes pour être citées.

En entrant dans la vallée de Saint-Nicolas, le sentier devient de plus en plus escarpé, et les énormes rochers qui surplombent semblent sans cesse vouloir l'envahir ; il paraît que les habitants de ces vallées sont quelquefois des semaines entières sans aucune communication avec le reste du pays, tellement les neiges chassées par l'ouragan et poussées par l'avalanche, s'accumulent sur les sentiers ; aussi remarque-t-on une certaine quantité de petites croix de bois qui indiquent que bien des malheureux ont péri dans ces endroits. On passe et repasse plusieurs fois la rivière et on aperçoit Saint-Nicolas. J'avoue que j'ai plus d'une fois dans ce trajet oublié ma mission d'entomologiste, car il est impossible de ne pas rester en admiration à la vue d'une nature si variée et si imposante.

C'est ordinairement dans ce village de Saint-Nicolas, qui est a peu près à la moitié du chemin, que le repas a lieu. Aussi, après le repas achevé, je fis une promenade aux environs pour visiter les décombres des maisons détruites par le tremblement de terre des 25 et 26 juin 1855 ; dans cette petite course, je pris sur les fleurs des Epervières orangées (*Hieracium aurantiarum*), l'*Anthaxia quadripunctata* Lin., et le *Mylabris flexuosa* Oliv., sur les barrières en sapin qui bordent les chemins, l'*Ancylochira rustica* Linné. Ce bel insecte se tient immobile au soleil ; j'ai pu en piquer sur place de manière à ne pas altérer le glacis dont cet insecte est couvert lorsqu'il est frais ; aussi ne ressemblent-ils pas a beaucoup d'individus que j'ai vus dans les collections et qui probablement avaient été défraîchis en les prenant.

En sortant de Saint-Nicolas, le chemin s'élargit ainsi que la vallée ; on traverse la Viège, et sur les fleurs qui la bordent se trouve, en quantité considérable, la *Callimorpha Hera* L.; dans ses nombreux individus, je ne trouvai pas un seul de la variété (1) à ailes inférieures jaunes, qui existe

(1) Je possède plusieurs exemplaires de cette variété que je dois à l'obligeance de notre collègue, M. Oberthür, de Rennes, et qui, selon lui, est assez commune en Bretagne.

pourtant dans le Valais, car j'en ai pris une l'année dernière aux environs de Martigny, et cependant le nombre de sujets était beaucoup moins grand. Tout en chassant, le chemin ne semble pas long ; on aperçoit bientôt Randa, village assez grand où l'on peut coucher, et de là à Zermatt il n'y a qu'une belle promenade en passant par Täsch. Je pris près de ce village, la *Luperina* Bdv., *virens* Lin., la *bryophila* Tr., *perla* W.-V., variété A*, Chamounix de M. Guenée, *xylopharia* Steph., *petrorhiza* Borh., *gnophos* Tr., *glaucinata* Hb., Kleem, et *furvata;* la *Larentia* Tr., *rupestrata* W.-V., *parallelaria* Bork., la *Thera* Steph., *geneata* Feist. En fait de Coléoptères, je ne pris en nombre que la *Leptura testacea* Lin. Enfin, on aperçoit le mont Cervin, qui est placé au fond de la vallée comme une colossale pyramide dont la cime n'a pas moins de 4,500 mètres de hauteur. Zermatt se montre à quelques pas plus loin ; on découvre le glacier de Gorner, qui descend en tournant au milieu des prairies au-dessus desquelles se montre l'hôtel du Riffel, situé à 2,560 mètres.

Arrivé au village, j'entrai à l'hôtel du Mont-Rose, chez M. Seiler, que l'on m'avait recommandé, et où j'ai été très bien sous tous les rapports.

Le lendemain à l'aube du jour, je fis une promenade jusqu'au près du glacier, mais il faisait trop frais, et je ne pus prendre que quelques Géomètres, appliquées sur les rochers et tout à fait engourdies ; je pris, entres autres, la belle *Larentia* Tr., *cyanata* Hub., et de la même manière le *Sphinx* Och. *convolvuli* L., qui est assez commun. Aussitôt que le soleil vient nous réchauffer de ses rayons, la nature change d'aspect, et les gouttes de rosée qui envahissaient toutes les fleurs sont remplacées par une foule de Lépidoptères de tous les genres qui viennent se disputer la place. Je pus prendre, en plein soleil, des Rhopalocères et Hétérocères, sur les fleurs de Centaurées et de Chardons, qui croissent sur les bords de la Viège et dans les prairies qui entourent le village; le *Parnassius Apollo* L., *Hydræcia* Gn., *cuprea* W.-V., et la *Dasydia* Gn., *obfuscata* W.-V., sur la même fleur de Chardon.

J'ai vu aussi dans la même journée, les *Lycæna* Bdv., *Argus* L., même type que dans les Basses-Alpes, *optilete* Fab., *eumedon* Esp., *agestis* Esp., d'un fond noir, sans aucune tache ; *Eros* O., *Escheri* Hub., *Alexis* Fab., *Adonis* Fab., *Dorylas* Hub., *Corydon* Fab., *Acis* W.-V., *alsus*, *Donzelii* Bdv., l'*Argynnis adippe* Fab., et sa variété *cleodora* Esp., plus commune que le type, les *Melitæa* Fab., *Phæbe* Fab., d'un ton très obscur, *asteria* Fr., les *Erebia melampus* Esp., et *goante* Esp., le *Syrichtus* Bdv., *cacalliæ* Ramb., le *Procris* Fab., *Geryon* Hb., la *Setina* Bdv., *aurita* Esp., plusieurs belles variétés de la *Nemeophila* Steph., *plantaginis* L., dont une complétement envahie par le noir ; *Acronycta alni* Lin., en chenille, rare, la *Leucania* Och., *conigera* W.-V., *Charæas* Steph., *graminis* Lin., *Ma-*

mestra Och., *furva* W.-V., *Agrotis* Och., *aquilina* W.-V., très variées, *recussa* Hub., *birivia* W.-V., *latens* Hub., *alpestris* Bdv., *ocellina* W.-V., *decora* W.-V., très variée, passant de la couleur claire à celle foncée, se rapprochant de la *Birivia lucernea* Lin., *Hadena* Och., *proxima* Hub., *pisi* Lin., la chenille très commune sur le bord des prairies, *Anarta* Och., *vidua* Hub., la *Plusia* Lin., Schr., *toxocampa* Gn., *craccæ* W.-V., *catocala* Och., *pellex* Hub., *puerpera* Giorna, *electa* Ræs., *Hercyna alpestralis*; parmi les Phalénites, je rencontrai la *Gnophos* Tr., *dilucidaria* W.-V., *Acidalia flaveolaria* Hub., la *Cleogena* Dup., *lutearia* Fab., *tinctaria* H.

J'ai pu prendre aussi un assez grand nombre de Pyralites et de Microlépidoptères parmi lesquels je citerai: *Orobena sophialis* Fab., *Scopula olivalis* Treit., *pascualis* Zell., *Sciaphila penziana* Treit., *Yponomeuta pusiella* Bod., *Crambus lithargyrellus* Treit., *Tortrix pupillana* Lin.

Je rentrai donc content de ma journée et décidé pour le lendemain à monter jusqu'au Gornergrat ; j'attendis pour partir que l'heure fût assez avancée pour commencer mes recherches. En sortant du village de Zermatt on suit la Viège a peu près pendant une demi-heure de marche, le long d'une jolie prairie ; on la traverse deux fois sur des ponts de bois formés de vieux troncs de sapins qui ont l'air de vouloir s'écrouler sous les pieds. A cet endroit, je commençai à prendre quelques *Polyommatus* Bdv., *Virgaureæ* L. Je m'aperçus que les femelles ne ressemblaient pas au type ordinaire : elles sont tout à fait rembrunies et sont à cette espèce ce que la variété *valesina* est à l'*Argynnis Paphia*.

J'ai eu l'occasion d'en récolter un certain nombre pendant mon séjour dans ce pays et je n'ai pas rencontré une seule fois l'espèce typique. Quant au mâle, je ne lui ai reconnu aucune modification. Je suivis mon sentier qui, en devenant passablement montueux, passe au milieu de belles prairies ; puis, tout en décrivant de grands zigzags, il devient rocailleux, on entre bientôt dans un bois de Mélèzes et de Pins d'une grande beauté, au pied desquels croissent en quantité des buissons de Rhododendrons ; de ces buissons que je battis avec soin, je fis sortir, en grand nombre, la *Cidaria* Tr., *populata* Fuess., et des rochers isolés de la forêt, des essaims de la *Larentia* Tr., *cæsiata* W.-V., beaucoup plus rarement, *infidaria* Lah., dans les Sapins, la *Thera* Steph., *variata* W.-V., d'un type très foncé ; je n'ai pas rencontré, à mon grand étonnement, sa variété *vitiosata* Frey., si commune dans les montagnes de l'Auvergne. A l'extrémité de la forêt, se trouvent de beaux pâturages, et le long d'un torrent dont les bords étaient garnis de fleurs, je pris les *Lycæna* Bdv., *orbitulus* Esp., parmi lesquels il y a une variété femelle d'une grande taille, qui a sur les ailes supérieures six points blancs formant une ligne courbe qui entoure la cellule discoïdale ; les mêmes points sont reproduits sur les ailes infé-

rieures, mais ils sont moins apparents. En suivant le chemin qui borde le torrent, je pris les *Lycæna optilete* Fab. et *pheretes* Och., l'*Argynnis pales* commence à paraître ainsi que l'*Erebia dromus* Fab., *tyndarus* Esp., que je revis en bien plus grande quantité sur les plateaux du Riffel. J'eus le plaisir de saisir aussi plusieurs femelles de la *Melitæa* Fab., *parthenie* Bork., d'un fond très sombre, qui dans plusieurs individus ne laisse apercevoir qu'une légère rangée de petites taches fauves. Tout à coup le soleil s'obscurcit, et tous ces charmants insectes disparurent. Je me mis à retourner des pierres et, à ma grande surprise, je ne vis pas de Coléoptères, mais je trouvai beaucoup de chenilles de l'*Hesperia* Bdv., *comma* Lin., espèce très commune dans cette localité. Après avoir traversé de magnifiques Alpages, et gravi un sentier assez raide, j'arrivai à l'hôtel du Riffel, situé à 2,560 mètres de hauteur, à plus de 900 mètres an-dessus de Zermatt ; le temps devint mauvais, la pluie tombait assez fort ; j'étais au milieu d'un nuage, on ne voyait rien à vingt pas ; je résolus de passer la nuit à cet endroit, où l'on a tout le nécessaire et même un confortable auquel on est loin de s'attendre à une telle altitude. MM. Seiler frères, propriétaires de cet hôtel, auxquels appartient aussi celui du mont Rose, à Zermatt, font tous leurs efforts pour satisfaire les voyageurs et leur donner les renseignements nécessaires, toujours si utiles en pareille circonstance. Deux heures après mon arrivée, le temps redevint splendide et je pus jouir d'un magnifique coucher de soleil ; il m'a laissé dans la pensée une impression qui y demeure gravée pour toujours.

Le lendemain, 10 août, à quatre heures du matin, par une belle gelée blanche et un ciel d'azur, je me mis en route pour le sommet de la montagne ; je voulus lever quelques pierres, mais elles étaient gelées ; je dus attendre que le soleil vînt les réchauffer, car je commençais à avoir aussi les mains glacées. Après une marche de deux heures sur un chemin qui n'a rien de dangereux, j'arrivai au bas de la crête ; je laissai le Riffelhorn à ma droite et parvins par un sentier raide et pierreux au sommet du Gornergrat ; de ce point, élevé de 3,150 mètres, se déroule un spectacle splendide. C'est l'endroit le plus favorable pour admirer le mont Rose : de quelque côté que l'on se retourne on n'aperçoit que des glaciers ou des montagnes couvertes de neige ; on dit que rien n'est mieux fait que cette nature glacée pour donner une idée des paysages de l'Europe boréale.

C'est dans ces conditions et environ une heure après mon arrivée, vers huit heures du matin, que je trouvai sur une pierre exposée au soleil, un Lépidoptère qui m'était inconnu, mais dont le facies rappelait le genre *Chelonia* ; cette espèce m'ayant paru nouvelle, je la communiquai à mes collègues à mon retour, qui tous m'engagèrent à la publier. De ce sommet

et sur les pentes au-dessus des glaciers, je pus prendre non sans peine, en me cramponnant à des pointes de rochers, la *Pieris callidice* Esp., la *Colias* Bdv., *phicomone* Esp., d'une fort petite taille et qui a bien le faciès de la *Colias nastes* Bdv., ce qui pourrait faire supposer que cette dernière espèce des régions boréales n'est qu'une variété locale de *Colias phicomone* de petite dimension, les *Erebia alecto* Hub., et *Gorge* Esp., la *Setina* Bdv., *ramosa* Fab., en grande quantité. Je n'ai pas rencontré en cet endroit une seule *Setina aurita*, ce qui me fait supposer que ce sont bien deux espèces distinctes, l'*Agrotis* Och., *simplonia* Hub., *Hercyna pyrenæalis* Dup., la *Psodos* Tr., *trepidaria* Hub., la *Pygmæna* Bdv., *venetaria* Hub. J'eus beaucoup de peine à découvrir la femelle de cette espèce dont les ailes sont beaucoup plus petites que chez le mâle et qui reste cachée au pied des plantes. Je remarquai que pour mieux la trouver, il faut la chasser vers quatre heures du soir, quand le soleil commence à descendre; alors elle marche assez vite, s'aidant de ses ailes. Je pris aussi les *Crambus luctiferellus* Hub., ainsi que la belle *Mamestra* Och., *perniæ* Gey. Je quittai à regret cette zone si fertile en insectes pour redescendre sur le plateau près duquel j'aperçus un petit lac encore glacé. En retournant les pierres et dans les environs, je pris plusieurs *Carabus alpinus* Dej., le *Bembidium bipunctatum* Lin., *Haplocnemus alpigradus*, *Nebria Jockischii* Sturm, *Nebria atrata*, *Pterostichus Jurini* Panz., *Licinius depressus* Payk., *Amara picea* Er., *Corymbites cupreus* Fabr., *Aphodius piceus* Gyll. et deux *Amaras* qui me sont inconnus. Sur les pelouses encore vertes, volait en grande quantité l'*Argynnis pales* dont je pris une assez belle femelle, variété noirâtre, châtoyant en vert, *Erebia dromus*, très commun, même type que celui de Chamounix, la *Zygæna* Lat., *exulans* Esp., de très petite taille, la *Plusia divergens* Hub., et en descendant près du village de Zermatt, sur les buissons d'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), le *Chrysobothris chrysostigma* Lin.

Voici à peu près le résumé de ma plus belle course aux environs de Zermatt. J'en fis plusieurs autres encore, celle du lac Noir, au pied du mont Cervin, celle au glacier Findelen, au glacier de Zmutt, à celui de Gorner, au Rothhorn; toutes ces courses m'ont donné à peu près les mêmes espèces; il est fâcheux que je ne sois pas arrivé dans ce pays quinze jours plutôt, toutes les prairies étaient fauchées, je n'ai pu me livrer comme j'en avais fait le projet, à la recherche des Coléoptères, qui, je le suppose, doivent être abondants dans ces parages; et malheureusement une partie des Lépidoptères signalés dans cette note était en mauvais état.

DESCRIPTION

D'UN

Nouveau Lépidoptère Hétérocère du genre NEMEOPHILA Steph.

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 9 Décembre 1863.)

NEMEOPHILA CERVINI (1) Fallou.

En explorant les montagnes du Haut-Valais, j'ai trouvé, le 10 août 1863, sur le Gornergrat, entre Zermatt, le mont Rose et le mont Cervin, par plus de 3,000 mètres d'altitude, une femelle de Chélonide qui m'était complétement inconnue; à cette hauteur, près des neiges perpétuelles on ne rencontre que des plantes basses de chétive végétation. Malgré les recherches les plus minutieuses, je n'ai pu trouver le mâle de cette espèce, et j'ai le regret de n'avoir qu'un seul sexe et un seul individu comme base de ma publication; toutefois les caractères en sont tellement tranchés que je ne dois pas hésiter, d'après les conseils de plusieurs de nos collègues les plus compétents en pareille matière (2), à la considérer comme formant une espèce nouvelle et intéressante à faire connaître; cette description appellera certainement l'attention des explorateurs des régions élevées, et peut-être cette espèce, comme il est déjà arrivé pour d'autres qui habitent les hauts sommets, se rencontrera-t-elle aussi dans l'Europe boréale.

(1) J'ai donné à cette espèce le nom de *Cervini* pour rappeler le mont Cervin, qui vous apparaît presque toujours lorsqu'on est en excursion à Zermatt et dans ses environs.

(2) Qu'il me soit permis ici de témoigner mes bien sincères remerciements à mes obligeants collègues qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils et des renseignements qui m'ont servi dans cette publication.

Nous pensons que l'on doit rapporter notre nouvelle espèce au genre ou sous-genre *Nemeophila* (Steph.). En effet, les espèces du genre *Arctia* ont généralement une série de points sur l'abdomen qui manquent dans notre exemplaire. Les *Chelonia* proprement dites ont ordinairement les ailes inférieures marquées de taches noires, ce qui n'a pas lieu ici, et leurs ptérygodes sont bien développées, tandis que chez les *Nemeophila* et surtout dans la *plantaginis*, les ptérygodes sont très peu accusées, et commes rudimentaires, ce qui se présente aussi dans notre espèce ; ce sont ces raisons et l'aspect général qui nous déterminent à la placer dans le genre en question.

Ce groupe, au reste, selon M. Guenée, si peu nombreux qu'il soit, devrait se subdiviser en trois ou quatre sections, savoir : *russula* d'une part, *plantaginis* et *caucasica* de l'autre, avec deux petites espèces californiennes : ces dernières pourraient même à la rigueur former une troisième section, et notre espèce nouvelle serait certainement le type d'une quatrième ; il est fâcheux qu'on ne puisse tirer aucun caractère certain de la chenille, toutes les chenilles de Chélonides se ressemblant extrêmement, surtout dans leurs premiers âges.

Je me suis assuré que l'espèce dont je donne ici la description et la figure n'est aucunement la *N. metelkana* de M. Lederer, que M. Staudinger place entre *plantaginis* et *russula*; notre *Cervini* se range naturellement à la suite de la *russula*, dont la femelle est d'une taille analogue et chez qui l'abdomen prend le même caractère annelé ; il est probable que le mâle, quand on le découvrira, se trouvera de plus grande taille que la femelle, ainsi que cela a lieu dans *russula*.

Si l'on n'acceptait pas notre détermination générique, il ne serait pas possible néanmoins de rapporter la nouvelle espèce aux espèces européennes des genres voisins de Chélonides ; il est impossible d'y voir une variété abâtardie par le froid, des *Chelonia maculosa* ou *simplonia*, car dans ces espèces l'abdomen n'est pas annelé, et on sait que dans les variétés de Lépidoptères ce sont les corps, les antennes et les pattes qui conservent le caractère typique.

Elle n'a d'autre rapport avec la *Quenselii* que la taille ; cette dernière a toutes les nervures des ailes supérieures jaunes ou blanchâtres avec des taches entrecoupées et un gros point sous-costal de la même couleur ; les ailes inférieures chez la femelle de *Quenselii* offrent en outre, à partir de l'angle anal jusqu'au delà du milieu, une liture fortement sinuée d'un jaune sale, et, en plus, un gros point discoïdal noir.

—

INSECTE PARFAIT. (Pl. 1, fig. 2.)

Alis anticis albido-ochraceis, maculis sparsis inæqualibus, circiter quindecim fuscis; alis posticis infuscatis concoloribus; incisuris abdominis humerorum marginibus ciliisque albido-ochraceis. — Envergure, 34 millimètres.

Le fond des ailes supérieures est couleur jaune d'ocre pâle, plus foncé vers la côte, avec des taches d'un noir grisâtre de diverses grandeurs et de formes irrégulières ; le dessin de ces taches n'est pas arrêté comme dans les espèces du même genre, mais elles viennent se perdre nébuleusement dans la couleur du fond ; elles sont au nombre de quinze ainsi placées : deux qui ont la forme d'un point, situées sur la côte, et une troisième à la partie supérieure qui vient se lier avec deux autres plus grosses ; celles-ci se réunissent pour se confondre entre la cellule discoïdale et l'angle externe, une ligne vers ce même angle, une autre tache de forme ovale en haut de la cellule, traversée par une ligne jaunâtre formant un angle obtus ; une autre allongée entre cette dernière et la base de l'aile ; trois à la base de celle-ci, celle du milieu formant l'angle aigu vers le milieu de la base de l'aile ; deux sur les bords postérieurs de forme demi-ronde ; entre celles-ci et celle de la cellule discoïdale, il y en a deux de même forme, dont une au centre de l'aile qui vient jusqu'à la frange et l'autre entre celle-ci et le bord postérieur.

Les ailes inférieures sont d'un noir grisâtre, unies et transparentes, avec une rangée de petites taches jaunâtres qui les entourent près de la frange du côté antérieur. Le dessous des quatre ailes est d'un gris plombé avec les mêmes taches que le dessus, mais peu apparentes. Les antennes sont ciliées, noires dessous et jaunes dessus ; les palpes, la tête et le dessous du thorax sont noirs. Le dessous de l'abdomen est jaune d'ocre ; le dessus est noir, annelé de jaune ainsi que sa partie inférieure.

Les pattes sont également sur leurs divers articles jaunes, à l'exception des cuisses qui sont d'un noir velouté. Le collier, les ptérygodes sont noirs et bordés de jaune terne, la frange des quatre ailes est de la couleur du fond des ailes supérieures.

Cette femelle que je viens de décrire a pondu, le 12 août, des œufs d'un jaune pâle et d'une forme ovale, il en est éclos six chenilles le 17 du même mois.

—

Chenille. (Pl. 1, fig. 2 *a* et 2 *b*.)

Elle est en sortant de l'œuf de couleur grisâtre, avec quatre rangées longitudinales de points noirs et des poils gris très écartés ; elle est vive et s'enroule lorsqu'on y touche ou lorsqu'elle entend du bruit ; elle a cela de commun avec les espèces des genres *Nemeophila, Chelonia* et *Arctia.*

Le 2 septembre, elles ont changé de peau; les points noirs ne sont plus en ligne, mais disposés régulièrement sur chaque segment; elles ont une ligne dorsale jaune, la tête est grise.

Le 12 du même mois, deuxième mue : les poils sont noirs; la ligne dorsale est d'un gris clair ainsi que le dessous et les pattes membraneuses, les écailleuses sont noires annelées de blanc, la tête est noire (une est morte après cette mue).

Le 2 octobre, troisième changement de peau : le fond est gris-roussâtre plus clair en dessous ; la ligne dorsale est d'un gris très clair ; la tête est noire et lisse, les poils d'un noir grisâtre, disposés en touffes régulières, et plus longs sur les deux anneaux postérieurs, sur des tubercules d'un noir bleu ; ces derniers sont au nombre de huit sur chaque anneau dont quatre de chaque côté ; entre les pattes et la ligne dorsale ceux des trois premiers anneaux sont placés en ligne verticale, lorsque la chenille est placée horizontalement; les autres sont disposés ainsi : trois en ligne droite verticale, le quatrième, placé en avant, vient former un angle obtus lorsqu'ils sont réunis.

Ces chenilles n'ont vécu que de Chicoracées, elles ont refusé toute autre nourriture; dans la seconde quinzaine d'octobre, elles ont cessé de manger, et des cinq qui me restaient, quatre sont mortes, et la dernière, que je crains de ne pouvoir conserver jusqu'au printemps prochain, reste enroulée sous la mousse.

Si j'ai le bonheur d'obtenir de cette chenille l'insecte parfait, je m'empresserai d'en faire l'objet d'une communication à la Société.

DESCRIPTION

D'UNE

Nouvelle espèce de Noctuelle du genre BRYOPHILA Treits.,

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 9 Décembre 1863.)

BRYOPHILA GUENEI (1) FALLOU. — Envergure : 21 à 22 mill.

(Pl. 1, fig. 3.)

Elle appartient au groupe de l'*Algæ* quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, et elle peut se placer dans le *Species général* entre la *Receptricula* et l'*Algæ*.

Elle a la taille et la coupe de cette dernière, mais toutes ses ailes sont proportionnellement plus larges, ou, si l'on aime mieux, plus courtes, et les inférieures, au lieu du sinus bien marqué qu'on observe vis-à-vis de la cellule chez toutes les *Bryophila*, sont seulement un peu moins arrondies en cet endroit.

Les premières ailes sont d'un brun de bois clair ou couleur de noix fraîche mêlées de brun plus foncé, principalement sur l'espace médian. Sur ce fond se détachent nettement, en couleur très claire et presque blanche, les trois taches ordinaires : la réniforme de taille moyenne, mais régulière et à contours bien marqués ; l'orbiculaire petite et moins bien dessinée, presque appuyée sur la ligne extrabasilaire, et la claviforme réduite à un petit croissant et plus éloigné de cette ligne. Les deux lignes médianes sont disposées à peu près comme chez l'*Algæ*, et la coudée est suivie au bord interne d'une large éclaircie dans laquelle vient se perdre

(1) Ne connaissant pas cette Noctuelle et n'ayant pu avoir sur cette espèce de renseignements positifs, je la communiquai cet été (1863) à notre collègue, M. Guenée, qui reconnut en elle des caractères assez distincts pour en faire une nouvelle *Bryophila* que je me suis fait un plaisir de lui dédier.

la ligne subterminale qui est vague et simplement accusée en clair. La frange, qui est entrecoupée, est précédée d'une série de points noirâtres bien marquée et dont le cinquième plus gros.

Les secondes ailes sont entièrement d'un brun clair uniforme (ce qui est remarquable dans ce genre où ces ailes sont toujours plus claires à la base), avec la frange légèrement entrecoupée ; leur dessous est d'un gris très clair, teinté de rougeâtre à la côte et à l'angle interne, avec un point cellulaire et une fine ligne ondulée, plus foncée. Le thorax est varié de brun de noix et de noirâtre, et l'abdomen est d'un gris brun, avec les crêtes plus foncées. Les palpes ont le second article sécuriforme et proportionnellement plus large que chez les autres *Bryophila*.

J'ai pris deux exemplaires exactement semblables de cette Noctuelle, dans le parc du château de Pau (Basses-Pyrénées), le 24 juillet 1859. Je regrette de n'avoir pas assez remarqué cette espèce lorsque je l'ai trouvée, car il est probable que ces deux individus n'étaient pas les seuls dans cet endroit.

J'appellerai donc à ce sujet l'attention des entomologistes de ces contrées et particulièrement celle de notre collègue et ami, M. Lafaury, lépidoptériste aussi zelé qu'infatigable, de qui nous recevons tous les ans de belles et intéressantes espèces.

Quelques mots sur les MORPHOS de la Guyane,

Lépidoptères de la tribu des Morphides,

Par M. Constant BAR.

(Séance du 22 Avril 1863.

Dans ces dernières années, deux entomologistes, MM. Deyrolle fils et Guenée, ont attiré, dans les Annales, l'attention sur le genre *Morpho*, digne sans doute, à tous égards, de l'admiration des naturalistes.

Malheureusement, ni l'un ni l'autre n'ont traité ce sujet si restreint, puisque la tribu entière des Morphides ne contient que quelques dizaines d'espèces, avec le développement qu'il méritait, le premier n'a donné que la description de quelques espèces inédites, et le second seulement la révision d'un groupe peu nombreux.

A propos de ces deux communications, je me permettrai quelques réflexions dans le but d'élucider le sujet traité et de provoquer un travail plus complet.

Ce que dit M. Guenée, sur la foi de M. Lacordaire, manque un peu d'exactitude, et c'est une erreur, ou au moins une exagération, d'avancer que les *Morphos* se tiennent au faîte des plus grands arbres.

Comme le vol de ces Lépidoptères varie selon les groupes, je vais, autant que possible, faire connaître celui propre à chacun d'eux.

Les espèces du groupe de *Rhetenor-Andromachus* ont, il est vrai, le vol élevé, mais le plus ordinairement elles se maintiennent à une hauteur de dix à douze mètres, et ce n'est que parfois qu'elles s'élèvent davantage ; quelquefois, mais rarement, elles descendent à la portée du filet : c'est cependant ce qui a lieu le plus ordinairement quand le papillon traverse un endroit découvert.

Le groupe de *Perseus* est à peu près dans le même cas ; les différentes espèces qui le composent volent en planant d'une manière très majestueuse, à une hauteur de huit à dix mètres, mais elles descendent beaucoup plus fréquemment à la portée du chasseur, et il n'est pas très rare de les voir voler de quatre à cinq mètres et même se poser sur les jeunes arbres qui bordent les sentiers qu'elles aiment à parcourir. Si les espèces de ce groupe sont peu répandues dans les collections, c'est que, sans être très rares, ce sont des papillons qu'on ne rencontre pas fréquemment.

Les espèces du groupe d'*Adonis* sont encore moins répandues que celles du groupe de *Perseus*, du moins dans les forêts de la Guyane ; comme elles, elles ont le vol assez élevé, mais ne planent pas.

Les espèces des groupes d'*Achilles* et de *Menelaus*, ne volent point comme celles des groupes précédents, hors de la portée du chasseur ; elles s'élèvent rarement à plus de deux ou trois mètres, à moins d'être effarouchées ; je ne comprends donc point l'assertion de M. Guénée : qu'elles ne descendent qu'à l'approche du soir ou après une pluie subite. Il y a certainement ici une double confusion ; notre savant collègue M. Lacordaire aura sans doute voulu parler de *Pavonides* qui volent en effet aux crépuscules du soir et du matin, mais, pas plus que les *Morphos* des groupes qui nous occupent, ces papillons ne s'élèvent au faîte des grands arbres, ni même à une hauteur moyenne ; cachés pendant tout le jour dans les broussailles ou le long de quelque tronc d'arbre, à un mètre au plus de hauteur, on ne les voit en abondance qu'à l'approche du soir. Quant aux *Morphos* des groupes d'*Achilles* et de *Menelaus*, ils ne volent guère vers le soir ; aussitôt que le soleil commence à baisser, ils se posent sur quelque buisson, pour ne recommencer que le lendemain leur course vagabonde et rapide dans les sentiers des bois, ou plutôt dans toutes les ouvertures que leur présente la végétation vierge et irrégulière des forêts de la Guyane.

Généralement les papillons qui habitent ou plutôt qui se tiennent au faîte des grands arbres, appartiennent aux *Piérides* des genres *Pieris* et *Callydrias*, à certains genres de *Nymphalides* auxquels on pourrait ajouter quelques *Papilio*, *Heliconia*, etc., qui sont attirés par les fleurs de différents arbres ou des lianes qui les recouvrent.

Ici je ferai remarquer qu'un grand nombre d'espèces de Lépidoptères ne butinent jamais sur les fleurs, préférant les sucs que contiennent les fruits tombés à terre ; parmi ces derniers, se trouvent la plupart des Satyrides, les Pavonides, les Morphides et bon nombre d'Apaturides. L'odeur du vin, du sucre ou de toute liqueur fermentée, attire ces papillons en grand nombre, et donne quelquefois un moyen inespéré de les saisir. On

comprend que c'est là où se trouve la nourriture de l'insecte, qu'on peut espèrer le rencontrer.

Ce qui précède appuie jusqu'à un certain point l'affirmation que je donne plus haut en contradiction avec des savants justement renommés. Toutefois, je dois le dire ici, je n'ai point entendu poser des règles absolues, mais bien des règles générales, s'appliquant au plus grand nombre des cas, et, par conséquent, je suis par là loin de nier des exceptions qui peuvent se présenter de temps en temps, et qui sont d'autant plus naturelles qu'il s'agit ici d'insectes dont les allures capricieusement vagabondes peuvent offrir les circonstances les plus variées.

Si M. Lacordaire eût fait un plus long séjour à la Guyane, beaucoup d'impressions qu'il a rapportées en Europe se seraient profondément modifiées, et il aurait plus d'une fois conclu en sens contraire.

Le nombre des *Morphos* que j'ai saisis et observés à la Guyane, pendant un séjour de onze années, est peu considérable, et se réduit à neuf espèces seulement, réparties comme il suit :

Groupe de *Perseus*, trois espèces : les *M. Hecuba*, *Metellus* et *Telemachus*.

Groupe d'*Adonis*, une espèce : le *M. Eugenia*, ♂, ♀.

Groupe d'*Achilles*, trois espèces : les *M. Achilles*, *Deidamia* et *Nestor*.

Groupe des *Menenaus*, une espèce : le *M. Menelaus*.

Groupe de *Rhetenor*, une espèce : le *M. Rhetenor* ♂, *Andromachus* ♀.

Je ne m'explique pas bien pourquoi M. Guenée n'a pas établi de groupe pour le *Rhetenor*, l'espèce peut être la plus distincte par son port, par ses différences sexuelles, et surtout par ses palpes, qui m'ont porté à en faire un genre particulier dans la classification de ma collection.

Toutes les espèces nommées ci-dessus sont généralement assez connues des entomologistes, quoique quelques-unes soient de très grandes raretés, ce qui me laisse peu d'observations intéressantes à communiquer.

Je confirmerai seulement l'observation très juste de M. Deyrolle fils, que les *Morphos Hecuba* et *Metellus* sont des espèces propres, et non les femelles d'autres espèces, telles que les *Telemachus* et *Perseus*. Je possède les deux sexes d'*Hecuba*, qui d'ailleurs ne se trouve pas dans les mêmes localités que le *Telemachus* ; quant au *Metellus*, ayant élevé la chenille de ce *Morpho*, qui vit en société sur le *Simarouba*, j'ai pu acquérir la certitude que les deux sexes ne diffèrent que par la taille, qui est plus grande dans la femelle, et par les couleurs qui sont un peu plus intenses dans le mâle.

Ainsi que je le dis plus haut, je possède les deux sexes du *Morpho Eugenia*, une des espèces les plus rares de la Guyane, la femelle étant inédite et très différente du mâle, je crois devoir en donner ici une description aussi exacte que possible.

Morpho Eugenia ♀ Boisd.

Ailes un peu plus larges proportionellement que dans le mâle, fond de la couleur brun, plus foncé aux supérieures vers l'extrémité de la cellule, et aux inférieures dans toute la portion subterminale.

Partie au delà du milieu des ailes occupée par une bande commune jaune-paille clair, qui part sur les supérieures de l'extrémité de la cellule, se dirige vers l'angle anal des inférieures et se termine en se rétrécissant entre la deuxième et la troisième inférieures, mais sans atteindre le bord, après avoir fait un léger coude, plus large sur les supérieures, surtout vers le bord interne, dentée intérieurement d'une manière irrégulière et sinuée extérieurement sur ces mêmes ailes.

Aux ailes supérieures, les deux taches costales blanches du mâle sont remplacées par deux taches jaune-paille, l'extérieure un peu plus grande, coupée par la deuxième supérieure et s'alignant avec la bande commune. Sur la partie subterminale du fond, un double rang de taches jaune-paille sali de brun, internervurales, parallèles au bord et correspondant à des sinus de même couleur mais plus purs, qui vont en grandissant à mesure qu'ils se rapprochent du bord interne.

Aux ailes inférieures, la partie subterminale du fond divisée en deux parties inégales par une ligne de taches du même jaune-paille que les autres dessins, allongées en croissant et contiguës, correspondant à des sinus profonds de même couleur, qui font paraître l'aile fortement dentée ; ces deux parties du fond se rétrécissant vers la partie anale en deux lignes noirâtres très sinuées, projetant vers le bord un double angle très aigu appuyé sur la troisième inférieure, puis après se bifurque en une spirale tout à fait anale et une double ligne qui rejoint le bord interne un peu avant d'arriver à la gouttière ; cette double ligne séparant un espace blanc anal sur lequel elle se dessine de la partie inférieure du fond.

Aux ailes supérieures, les yeux du dessous se montrant en dessus dans la transparence, contrairement à ce qui a lieu dans le mâle.

Dessous des ailes d'un gris blanc soyeux, plus clair ou tout à fait blanc, dans la partie correspondant à la bande commune du dessus.

Toute la base des ailes jusqu'à l'espace médian, occupé par quatre bandes communes très irrégulières, plus ou moins interrompues, d'un brun violâtre très clair, partant de la côte et se réunissant avant d'atteindre la palette anale, une cinquième bande subterminale de même couleur, surchargée extérieurement aux ailes supérieures et intérieurement aux inférieures, d'une ligne épaisse, festonnée, plus foncée et plus fauve vers l'angle interne des supérieures.

Une ligne terminale fauve, festonnée, part de l'apex et finit aux ailes inférieures près de l'angle anal, dont les dessins sont semblables à ceux du dessus mais plus noirs.

Aux ailes supérieures, trois yeux mal alignés, assez petits, inégaux, le plus rapproché du bord interne étant le plus grand.

Ceux des inférieures mieux alignés, placés sur la plus extérieure des quatre bandes, inégaux, allongés, le plus grand vers la côte, le plus petit à l'angle anal.

Les uns et les autres à iris jaune et pupille blanche doublement cerclés de brun roux.

Pendant les onze années de séjour que j'ai déjà fait à la Guyane, j'ai eu occasion deux ou trois fois de voir le mâle de cette espèce, mais je n'ai aperçu la femelle qu'une seule fois, et j'ai pu la saisir pendant l'accouplement; cela laisse à juger combien elle est rare.

M. Bates se sera probablement trompé, il aura confondu quelque espèce voisine avec le *Morpho Eugenia*, dont la femelle est si remarquable par ses dessins tranchés, qui produisent le plus grand effet pendant le vol.

Note sur une chenille de Microlépidoptère,

(PARASIA LAPELLA)

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 23 Mars 1864.)

J'ai communiqué dans la séance du 28 janvier 1863, Bulletin, p. II, un très grand nombre de capitules d'*Arctium lappa* Linné ou de *Lappa glabra* de Lamarck, et en montrant les larves qui rongeaient l'intérieur de ces capitules, je les avais alors considérées, mais avec doute, comme devant être des larves de *Rhinocyllus*. Aujourd'hui étant plus éclairé, c'est-à-dire ayant obtenu des insectes parfaits de cette larve dévastatrice, qui, par sa forme courbée, la lenteur qu'elle met à se déplacer, ses pattes ressemblant à des mamelons, etc, rappelle beaucoup celle de ces Curculionites, je dois dire que ce n'est pas dans cette famille, où je l'ai à tort placée, que cette larve doit venir se ranger. En effet, elle appartient au genre *Parasia*, et l'insecte parfait doit être rapporté à la *Parasia lappella* des auteurs. J'avais déjà depuis longtemps communiqué ce Microlépidoptère à plusieurs lépidoptérophiles de notre Société, et aucun d'eux n'avait pu me donner les noms générique et spécifique de cet insecte dont les larves se nourrissent des graines de la Bardane dans lesquelles elles subissent ensuite toutes les phases de leur vie évolutive. Voyant cela, je consultai alors M. Stainton, et j'appris de cet entomologiste distingué que ce Microlépidoptère était la *Parasia lappella* des auteurs. Cette détermination m'est d'autant plus agréable, qu'elle me met dans la possibilité de rectifier une erreur que j'avais depuis longtemps sur la conscience, et je prie l'honorable M. Stainton de vouloir bien agréer ici mes sincères remerciements pour l'empressement qu'il a mis à répondre à la lettre que je lui avais fait remettre par notre complaisant collègue M. Edward Janson.

Catalogue des NÉVROPTÈRES ODONATES de la Corse

ÉTABLI D'APRÈS UN EXAMEN DES CHASSES DE M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE FAITES EN 1860 ET EN 1861.

Par M. ED. DE SÉLYS-LONGCHAMPS.

(Séances des 27 Mars et 9 Juillet 1862.)

N. B. *Les espèces prises par M. Bellier de la Chavignerie sont précédées d'un astérisque.*

Famille 1. LIBELLULIDÉES.

* 1. *Libellula depressa* L. — M. Bellier de la Chavignerie l'a recueillie le premier dans ses deux voyages en 1860 et 1861.

* 2. *L. brunnea* Fonsc., race *Cycnos* de Sélys. — J'ai établi l'espèce *Cycnos* d'après une femelle en assez mauvais état, prise par M. Mentzel aux environs de Corte. M. Bellier m'en a adressé plusieurs couples, qui me permettent de constater que ce n'est qu'une race de la *brunnea*, dont elle se distingue par les pieds du mâle tout noirs ; les taches des tempes de même couleur ; le devant de la vésicule du vertex noir ; et les deux bandes claires des côtés du thorax mieux tranchées. La forme de l'écaille vulvaire dans mon ancien exemplaire type était altérée ; c'est ce qui m'avait induit en erreur.

* 3. *L. cærulescens* Fab. (*Olympia* Fonsc.). — Par MM. Bellier et Mentzel. La femelle adulte, comme celle de la *brunnea*, devient plus souvent bleu pulvérulent dans les îles de la Méditerranée que dans le Nord ; dans cet état les ailes ne sont jamais safranées.

* 4. *L. erythræa* Brullé (*ferruginea* Van der Linden). — Recueillie par les différents collecteurs.

5. *L. depressiuscula* de Sélys (*Genei* Ramb.). — Par le docteur Rambur.

6. *L. Fonscolombei* de Sélys. — Par M. Mentzel.

* 7. *L. meridionalis* de Sélys (*hybrida* Ramb.). — Par MM. Rambur et Bellier.

* 8. *L. striolata* Charp. (*vulgata* Ramb.). — Par tous les collecteurs.

Famille 2. ÆSCHNIDÉES.

* 9. *Æschna cyanea* Müll. (*maculatissima* Lat.). — Par M. Bellier de la Chavignerie, dans les montagnes.

*10. *Æ. rufescens* Van der L. — Prise pour la première fois par le même entomologiste.

*11. *Æ. irene* Fonsc. — Même observation.

Famille 3. AGRIONIDÉES.

Sous-famille 1. CALOPTÉRYGINES.

*12. *Calopteryx splendens* Harris, race *septentrionale?* — Une femelle unique. Il faudrait voir le mâle pour être certain qu'elle est bien de cette race et non de la race *méridionale* qui habite les bords de la Méditerranée.

*13. *C. virgo* L., race *méridionale*. — Prise par M. Bellier de la Chavignerie pendant ses deux excursions.

*14. *C. hæmorhoidalis* Van der L. — Commune en Corse. Les exemplaires appartiennent au type *méridional* d'Algérie, d'Espagne et de Sicile, et non au type du midi de la France.

Sous-famille 2. AGRIONINES.

*15. *Lestes viridis* Van der L. — Dans les montagnes (Bellier de la Chavignerie : excursion de 1861).

*16. *L. barbara* Fab. — Prise par M. Mannerheim et par M. Bellier de la Chavignerie en 1861.

*17. *L. virens* Charp. (*vestalis* Ramb.). — Recueilli pour la première fois par M. Bellier de la Chavignerie.

*18. *Sympycna fusca* Van der L. — Même observation.

19. *Platycnemis pennipes* Pallas (*platypoda* Van der L.). — Un exemplaire très foncé, pris par M. Mannerheim, a été examiné par M. le docteur Hagen.

20. *Agrion minimum* Harris. — Par M. Rambur.

*21. *A. tenellum* de Villers (*rubellum* Van der L.). — Recueillie en 1861, par M. Bellier de la Chavignerie.

*22. *A. Genei* Pictet. — Je soupçonnais que cette espèce, découverte en Sardaigne et en Sicile, devait être celle que l'on m'avait indiquée de Corse comme étant l'*elegans*. Mes soupçons se sont changés en certitude par l'examen des exemplaires rapportés par M. Bellier de la Chavignerie de ses deux voyages. Les femelles qu'il a prises ont le thorax coloré comme celui des mâles, ce que je n'ai pas encore vu chez les exemplaires de Sardaigne, qui, tous, montrent le dessin et la couleur du thorax comme chez la variété *aurantiaca* du *pumilio* et des espèces voisines.

*23. *A. puella* L. et Van der Linder. — Recueillie par tous les collectionneurs.

*24. *A. pulchellum* Van der L. — M. Bellier de la Chavignerie l'a le premier prise en Corse.

Remarques. M. Bellier de la Chavignerie a recueilli vingt espèces d'*Odonates*, dont onze sont signalées pour la première fois dans l'île de Corse, et qui, en s'ajoutant à quatre autres espèces que j'ai reçues par divers entomologistes, forment un total de vingt-quatre espèces.

On peut présumer que ce nombre n'est que la moitié du chiffre que de nouvelles recherches feront atteindre. Il est à noter, d'ailleurs, que les marais où doivent se rencontrer en foule les *Odonates*, et qui sont d'une grande insalubrité, n'ont pas été visités d'une manière suivie par notre collègue, qui, dans sa seconde excursion en 1860, a particulièrement exploré les montagnes.

Un résultat important que nous lui devons, c'est d'avoir pu constater que ma *Libellula cycnos*, qui était la seule espèce particulière à la Corse, n'est qu'une race légèrement modifiée de la *brunnea*. Il n'a rencontré aucun *Gomphus*, ni aucune des espèces qui caractérisent la Sardaigne et la Sicile, excepté l'*Agrion Genei*, qui est, jusqu'ici, particulier aux trois grandes îles italiennes de la Méditerranée. Cet *Agrion Genei* est en même temps la seule espèce corse qui ne se rencontre pas dans le midi de la France.

NÉVROPTÈRES (NON ODONATES) de la Corse,

RECUEILLIS PAR M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE EN 1860 ET 1861,

Déterminés par M. le Dr HERM.-A. HAGEN (de Kœnigsberg).

(Séances des 27 Mars 1861 et 9 Juillet 1862.)

1er SOUS-ORDRE PSEUDO-NÉVROPTÈRES.

Famille 1. TERMITIDES.

TERMES L.

1. *Lucifugus* Rossi.

CALOTERMES Hagen.

2. *Flavicollis* Fab.

Famille 2. ÉPHÉMÉRIDES.

BÆTIS Leach.

3. *Venosa* F. Pictet. — D'après l'examen des exemplaires, l'espèce de Corse pourrait être une variété ou race un peu plus petite, mentionnée par M. Pictet sous le nom de *B. forcipula*.

4. *Fluminum* Pictet. — Parmi les exemplaires il y a un mâle qui est plus petit; formes semblables ; abdomen plus clair, jaune, avec le bord postérieur des segments annelé de noir ; soies d'un jaune terne, plus obscur vers la base ; branches du pénis très rapprochées ; pieds semblables au type, les postérieurs plus jaunes ; fémurs avec un large anneau noir. Longueur de l'aile 9 millim. — Il est probablement d'une espèce différente, autant qu'on peut en juger d'après un individu desséché. Si l'on en trouve d'autres individus semblables, je propose de le nommer *Bætis fallax*.

5. *Zebrata* Hagen, n. sp. ♂ (*imago*).—Long. des ailes 10 mill., des soies 20 mill. — D'un jaune terne ; les yeux bleus ou verts pendant la vie. Thorax livide avec des nuances brunes; abdomen jaune, ayant en dessus une bande longitudinale médiane noire, et aux côtés un

trait oblique brun-noirâtre, confluent au bord postérieur des segments. Pénis très court, à branches rapprochées; soies blanches, annelées de noir, à anneaux pressés, les articles ayant un anneau basal, un médian et un apical noirs; pieds pâles, jaunes (même les antérieures), à genoux et tarses bruns; une large bande noire au milieu des fémurs; ailes hyalines: les veines longitudinales jaunes, les transversales brunes, ce qui produit une apparence un peu tachetée, surtout au bord antérieur, qui est du reste hyalin.

♀. Semblable au mâle, mais un peu plus grande (ailes 12 mill., soies 15 mill.), le bord antérieur des ailes un peu plus tacheté.

♂ (*subimago*). Couleurs plus ternes, dessin de l'abdomen oblitéré, anneaux des soies plus ternes; pieds plus clairs. Ailes gris foncé, plus tachetées; les nervures longitudinales jaunâtres, les transversales limbées de noir (soies 12 mill.).

Potamanthus Pictet.

6. *Modestus* Hagen, n. sp. ♂ (*imago*). — Ailes 8 mill., soies 10 mill.? — Noir foncé luisant sur la tête et le thorax. Abdomen pâle, le bord des segments brun foncé; soies grises à articulations brunes; appendices gris; pieds brun pâle à genoux noirs: les pieds antérieurs noirs. Ailes hyalines, le bord costal avec une très faible teinte jaune. Réseau jaune, assez marqué, à transversales nombreuses.

♀ (*imago*). Ailes 9 mill., soies 8 mill. — Valvule ovipare, grande aiguë, très bifide, pâle; œufs bruns.

♂ (*subimago*). Soies 6 mill. — D'un brun terni; soies grises; pieds brun pâle, à genoux foncés. Ailes antérieures gris uni, les postérieures jaune pâle. Cette espèce doit avoisiner le *P. castaneus*.

Cloe Burm.

7. *Diptera* L. — Parmi les exemplaires il y en a cinq mâles plus petits, également diptères, qui forment probablement une espèce différente.

8. *Pumila* Burm.

9. *Rhodani?* Pictet. — Je n'ai pu vérifier les types de M. Pictet.

Famille 3. PERLIDES.

Chloroperla Pictet.

10. *Virescens* P.

ISOPTERYX Pictet.

11. *Apicalis* Newm.

NEMOURA Lat.

12. *Nitida* P.

—

2e SOUS-ORDRE. VRAIS NÉVROPTÈRES.

Famille 4. HÉMÉROBIDES.

CHRYSOPA Leach.

13. *Corsica* Hagen, n. sp. — Long. avec les ailes 12 à 14 mill., envergure 23 à 27 mill. — Orangée. Antennes obscures vers le bout, l'article basal renflé, de longueur médiocre; lèvre visiblement évidée; palpes maxillaires bruns: les labiaux jaunâtres; tête orangée avec la partie déprimée près des yeux, et la face latéralement rouge de sang; occiput élevé. Prothorax un peu plus large que long, tronqué obliquement en avant sur les côtés, orangé foncé, verdâtre latéralement, brun en avant. Abdomen jaunâtre à villosités noires et jaunes. Pieds orangés à villosités noires, le dernier article des tarses brun au bout, onglets courbés, leur base non dilatée. Ailes larges arrondies au bout, réticulation serrée, jaunes, sans taches ni points noirs; à cils pressés, longs, noirs; ptérostigma d'un jaune brunâtre; l'aréole basale oblongue. La série interne des vénules graduée de douze, l'externe de neuf, nombres variables à cause de quelques vénules irrégulières. — Espèce très intéressante dont j'avais reçu déjà un individu avant ceux de M. Bellier de la Chavignerie. D'un côté elle se range près des *C. fulviceps* et *capitata* par la lèvre évidée et l'aréole oblongue, et d'un autre elle fait le passage vers les espèces exotiques qui s'approchent des *Osmylus* par les aréoles multiples entre les veinules gradués.

14. *Bimaculata* Hagen.

15. *Vulgaris* Schneider. — Les cils de la réticulation sont un peu plus courts que ceux des exemplaires du continent, excepté ceux que l'on trouve en Espagne. La même variété se rencontre au Caire et à l'île de Chypre.

16. *Tenella* Schneider.

17. *Italica* Rossi. — Indiquée ici d'après les individus cités par M. Rambur.

MICROMUS Ramb.

18. *Variegatus* F.

SARTENA Hagen. Nov. gen.

Antennes moniliformes, beaucoup plus courtes que les ailes; ocelles nuls ; palpes maxillaires à dernier article plus long que les précédents, subitement aminci vers l'extrémité, qui est prolongée, pointue. Prothorax court. Tibias cylindriques ; tarses à premier article plus long que les autres ; onglets simples, courbés, accompagnés d'une pelotte ovoïde. Ailes à nervures peu nombreuses; espace postcostal des antérieures échancré à la base, sans nervules récurrentes. Nervules sous-costale et médiane séparées dans toute leur longueur. Le réseau, comme chez les *Chrysopa*, est trois ou quatre fois bifurqué ; deux sortes de transversales en gradins. Nervures à cils aussi longs que la largeur entre les nervures longitudinales. Toutes les nervures brièvement bifurquées au bord postérieur. Abdomen cylindrique, moitié plus court que les ailes.

19. *Amæna* Hagen. — Long. avec les ailes 8 à 9 mill., envergure 15 à 17 mill. — Antennes très courtes et grêles, à peu près aussi longues que la tête et le prothorax réunis, pâles, brunes à la base et au bout, peu velues; les deux premiers articles basals un peu plus forts, les autres globuleux. Tête courte; vertex assez renflé, jaune, partagé par une suture verticale, bifide antérieurement, noir, déprimé. Yeux noirs, grands, proéminents. Face jaune. Lèvre courte, échancrée au bord. Palpes maxillaires bruns, les deux articles basals courts, les deux suivants égaux un peu plus longs, le dernier un peu plus long que le précédent, à bout pointu, aigu. Palpes labiaux plus courts, bruns, le dernier article cylindrique, un peu aigu. Prothorax aussi long que large, plus étroit que la tête, un peu élargi au milieu, partagé par deux sillons horizontaux profonds. Il est jaune, avec les sillons et une ligne dorsale noirs, aspergé de petits points élevés noirs, à cils noirs. Mésothorax jaune avec une grande tache de chaque côté et une autre triangulaire au milieu, d'un brun noirâtre, la dernière tache prolongée en ligne noire et dilatée vers le métathorax. Côtés du thorax jaunes, tachés de brun clair jusqu'à la base des pieds. Abdomen court, cylindrique, un peu renflé au milieu, jaune ; chaque segment en dessus, et le dessous avec une bande transverse brune et une ligne noirâtre aux côtés. Pieds jaunâtre pâle, un peu velus. Ailes grandes, une fois plus longues que larges, arrondies au bout, hyalines avec une teinte jaunâtre peu sensibles; toutes les nervures longitudinales

jaunes à cils noirs, longs, mais peu pressés ; toutes les transversales noires et assez larges, ce qui donne un aspect singulier aux ailes ; les bifurcations au bord postérieur noires, les deux séries en gradins un peu irrégulières et assez largement séparées des six transversales. Les ailes postérieures ont les séries en nombre moindre (l'interne en a deux) et moins foncées. Le bord des ailes très cilié. Ptérostigma un peu plus obscur.

La découverte de ce genre est fort précieuse pour la faune d'Europe. Il n'en existe pas d'exotique très voisin. C'est un *Hemerobius* par les antennes, les palpes, le corps ; mais il se rapproche des *Sisyra* par les pieds et les onglets, et un peu par la réticulation. Cependant les *Sisyra* n'ont presque pas de nervures transversales et le dernier article des palpes maxillaires est d'une forme tout à fait différente. La réticulation est aussi intermédiaire entre les *Sisyra* et les *Chrysopa*, car la sous-costale et la médiane sont séparées jusqu'au bout comme chez les *Chrysopa*.

Hemerobius L.

20. *Limbatus?* Wesm.

Osmylus Lat.

21. *Chrysops* L.

Famille 5. ASCALAPHIDES.

Ascalaphus F.

22. *Corsicus* Ramb. — Je ne crois pas qu'il diffère du *Siculus* R., du moins le réseau très serré à la base des ailes antérieures mentionné comme caractère du *Siculus* me semble accidentel chez deux individus de ma collection.

Famille 6. MYRMÉLÉONTIDES.

Myrmeleo L.

23. *Tetragrammicus* F.

24. *Appendiculatus* Lat.

25. *Nemausiensis* Borck.

26. *Corsicus* Hagen. — C'est l'espèce dont j'ai parlé dans la Gazette entomologique de Stettin en 1860, p. 364. Elle est très voisine du *M. submaculosus* Ramb., et il sera nécessaire de comparer les types pour s'assurer s'il en est différent.

Famille 7. RAPHIDIDES.

Raphidia L.

27. *Cognata* R.

Famille 8. PHRYGANIDES.

Stenophylax Kolenati.

28. *Striatus* Pictet. — Taille un peu plus petite que les types de M. Pictet; ailes supérieures à taches brunes, plus apparentes vers le bout et le bord postérieur. (Mâles : longueur avec les ailes 16 à 20 mill.)

Limnophilus Leach.

29. *Vitratus* De Géer.

Sericostoma Lat.

30. *Clypeatum* Hagen, n. sp. — Long. avec les ailes 13 à 16 mill. — Antennes d'un brun fauve, unicolore. Tête noire, avec un duvet épais d'un jaune vif entre les antennes. Des cils de même couleur sur l'occiput et le prothorax. Palpes maxillaires des mâles formant une sorte de casque brun, étroit. Ailes antérieures d'un brun roussâtre vif ; les postérieures noirâtres ; corps noir ; pieds jaunes à fémurs noirâtres. Les appendices anals du mâle analogues à ceux des espèces voisines ; les intermédiaires aussi longs que les inférieurs, leur branche interne peu visible, tournée en bas, formant un crochet court au milieu des appendices intermédiaires ; la branche externe très longue, en lame aplatie. Les gaînes du pénis plus courtes que les appendices inférieurs, un peu courbées en dedans, aplaties, le bout subitement dilaté ; le triangle qui existe entre eux, court, peu aigu. Les ailes chez les femelles irrégulièrement tachées de gris blanchâtre.

En comparant cette espèce avec celles que j'indique dans mon *Synopsis* (Gaz. de Stettin, 1859, p. 147) on voit qu'elle est nouvelle et avoisine le *S. galeatum*.

Silo Curtis.

31. *Auratus* Hagen, n. sp. — Longueur avec les ailes 9 mill. — Corps brun noirâtre ; antennes brunes ; pieds d'un jaune pâle ; ailes antérieures d'un jaune doré avec une large frange brune ; ailes posté-

rieures brunes ; appendices pâles. — Décrite d'après un seul mâle qui appartient à la section *B* (l. c., p. 146), après *S. pallipes*.

32. (Nov. spec. ?). — Deux mâles de ma collection presque semblables à l'*auratus*, un peu plus petits.

33. (Nov. spec. ?). — Deux mâles jaunes en mauvais état, d'un jaune d'ocre pâle et uniforme.

Dasystoma Ramb.

34. *Togatum* Hagen, nov. sp. — Long. avec les ailes, 9 mill. 1/2, un ♂. — Espèce curieuse qui diffère de ses congénères par ses couleurs obscures et ses ailes peu velues. Elle ressemble à s'y méprendre aux *Silos* par ses antennes brun noirâtre ; le corps noir ; les ailes antérieures jaunes, frangées de brun, les postérieures noirâtres: pieds d'un brun tirant sur le jaune ; les éperons très courts.

Rhyacophila Pictet.

35. *Torrentium* P. — La femelle unique est un peu plus petite que les types et ses ailes sont moins tachées qu'à l'ordinaire. Il faudrait voir un mâle pour être certain de l'identité spécifique.

36. *Umbrosa* P. — L'identité avec les types est très probable, malgré les couleurs plus vives du mâle unique que je possède.

Philopotamus Leach.

37. *Montanus* Donov. (*nec* Pictet). — Voir Gazette Ent. de Stettin, 1860, p. 277, pour la synonymie des espèces voisines.

38. *Flavidus* Hagen, n. sp. — Long. avec les ailes 15 mill. — L'espèce la plus claire de couleur du genre. D'un jaune très vif. Antennes, palpes et pieds jaunes. Les quatre ailes d'un jaune assez vif ; les antérieures avec un petit nombre de taches noirâtres. Tête et thorax noirâtres. Abdomen jaune. Appendices semblables à ceux du *Ph. variegatus* (l. c., p. 276), la branche inférieure jaune. La première aréole apicale n'arrivant pas à l'anastomose.

Aphelocheira Steph.

39. *Meridionalis* Hagen, n. sp. — Long. avec les ailes, 8 mill. — Mâle: Antennes brunes ; tête et thorax noirs, couverts de cils dorés ; corps noir ; pieds jaunes, fémurs et tarses brunâtres ; ailes antérieures d'un brun foncé, couvertes de nombreuses taches dorées quadrangulaires; les ailes postérieures noirâtres. Appendices noirs.

POLYCENTROPUS Curtis.

40. (Sp. n. ?). — Deux mâles d'une espèce voisine du *flavomaculatus*, mais plus petits. Je ne suis pas certain si elle est nouvelle.

PLECTROCNEMIA Steph.

41. *Senex* P.

PSYCHOMYA P.

42. *Annulicornis ?* P.

HYDROPSYCHE P.

43, *Variabilis* P.

44. *Tenuicornis ?* P. — M. Bellier de la Chavignerie en a recueilli une femelle en 1860 et cinq mâles et femelles en 1861, La détermination est douteuse. Un des mâles, plus petit, est peut-être d'une espèce différente.

MYSTACIDES Lat.

45. *Genei* Ramb.

Remarques. Il y a quarante-cinq espèces en vingt-neuf genres. Un genre et douze espèces sont nouveaux. De sorte que le quart de l'envoi de M. Bellier de la Chavignerie se compose d'espèces nouvelles ; c'est un magnifique résultat et qui indique suffisamment combien la Corse doit encore renfermer de nouveautés, si l'on songe que notre voyageur ne s'occupe de la recherche des Névroptères que par amour de la science et par obligeance pour ses confrères névroptérologistes.

Une comparaison entre les espèces de la Corse et celles de la Sicile, serait pour le moment illusoire, puisque parmi les espèces (non *Odonates*) qu'il a prises en Sicile au nombre de seize, il n'y en a que quatre qui se retrouvent en Corse.

Additions aux NÉVROPTÈRES (NON ODONATES) de la Corse,

D'APRÈS L'EXAMEN DES CHASSES
FAITES EN 1862 PAR M. E. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE,

Par M. le Dr HERM.-A. HAGEN.

(Séance du 13 Mai 1863.)

1. *Chrysopa capitata* F. (*Hémérobides*). — D'après un exemplaire. Cette espèce est rare partout, mais a été rencontrée dans une grande partie de l'Europe.
2. *Mosmonia hirta* Zetterst. (*Phryganidées*). — D'après une femelle. Il reste quelque doute sur la détermination, qui est difficile et à revoir dans les espèces de ce genre.

—

Remarques additionnelles sur des espèces mentionnées dans le travail précédent :

Batis fluminum (N° 4). — Il semble que l'on peut maintenant considérer comme espèce distincte le *B. fallax*, car j'en ai vu un second mâle. Il possède un caractère à ajouter : le second article des tarses antérieurs est moitié plus long que le premier, tandis qu'il est quatre fois plus long chez le *B. fluminum*. J'ai aussi sous les yeux un mâle du *fallax* qui est à l'état de *subimago*, à en juger par les branches du pénis très rapprochées ; la couleur est plus terne ; les soies d'un gris brun assez foncé ; les ailes grises, les postérieures un peu plus pâles. — Longueur des ailes, 10 mill. des soies, 15 mill.

Potamanthus modestus (N° 6). — Une femelle *subimago* est semblable au mâle, mais un peu plus petite et plus claire. Corps d'un jaune grisâtre ; les pieds pâles, même les genoux ; les soies obscures, très raccourcies. — Longueur des ailes, 7 mill.

Cloe pumila (N° 8). — Une femelle *subimago* y appartient probablement. Elle est brun noirâtre, mat, uni, les pieds bruns, les ailes étroites, d'un gris noirâtre, un peu plus foncées au bord antérieur.

HEMIPTERA NONNULLA NOVA VEL MINUS COGNITA,

Descripta a Carolo STÅL.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

COPTOCHILUS A. et S.

Caput subquadratum, ante medium concaviusculum, apice latissime rotundatum, marginibus leviter inflexis, lateralibus ante oculos nonnihil sinuatis, dein subparallelis, lobis lateralibus medio longioribus et ante hunc subcontiguis. Antennæ articulis primo et tertio æquilongis, secundo tertio nonnihil breviore. Thorax marginibus lateralibus anticis leviter carinatis. Scutellum marginem costalem totum (?) liberum relinquens.

Pachycoridi affine genus, ab Amyot et Serville immerito in vicinitate *Psacastæ* et *Trigonosomatis* locatum. Exemplum typicum, cujus sterna distincta sunt, amicissime transmisit Cel. Signoret.

CALLIDEA Lap.

1. Coxalis Stål. — Viridi-ænea, nitida, pedibus obscurioribus, chalybeo-indutis; antennis rostroque nigris; macula parva ad ocellos vittaque media capitis, maculis quinque thoracis et octo scutelli subviolaceo-nigris; ventris lateribus dilute lutescentibus, subviolaceo-indutis, disco latitudine variabili nigro-æneo; coxis, trochanteribus basique femorum sordidi flavo-albidis. — ♂, ♀. — Long. 13-15 mill.; lat. 7-8 mill. — Tringany (Mus. Holm.).

Statura fere *C. gibbosæ*, scutelli basi minus elevata. Caput mediocre, ante oculos distincte sinuatum. Antennæ articulo secundo basali tertia parte breviore, quarto, apud marem saltem, dilatato, sulcato. Thorax

parce subtiliterque, disco ante medium paulo distinctius punctatus, marginibus lateralibus anticis leviter sinuatis, anguste distincte reflexis; maculis duabus anticis transversis, una utrimque ad angulos lateralis orbiculari et tribus magnis mediis elongatis, basin attingentibus, media vittæ instar percurrente, reliquis duabus antrorsum ultra medium thoracis extensis. Scutellum abdomini æquilatum, minus dense punctatum, basi transversim elevatum, ibidem lævigatum, maculis octo ornatum, macula subbasali media ut littera T formata, reliquis transversis, magnis.

GALGUPHA A. et S.

1. G. atra A. et S. (sec. ex typ.). = *Odontoscelis unicolor* Germ.

CORIPLATUS White.

1. C. reticulatus Stål. — Late ovalis, pallide griseo-flavescens, supra nigro-punctatus, ventre pedibusque nigro-conspersis; scutello abdomine multo breviore. — ♀. — Long. 15 mill.; lat. abd. 9 mill. — Amazon (Mus. Holm.).

Caput apice late rotundatum, medio subsinuatum, parce punctatum, subtus ante medium nec punctatum nec nigro-conspersum, lobulis anteocularibus angustis, divergentibus, apice rotundatis, oculorum diametro transverso nonnihil longioribus. Antennæ articulis primo et secundo parce nigro-conspersis, secundi apice, tertii annulo latissimo prope apicem, quarto, basi excepta, quinto, parte dimidia basali excepta, nigro-fuscis. Rostrum fere ad basin segmenti tertii ventris extensum. Thorax apice capite latior, disco macula triangulari minus dense punctata ornatus, marginibus lateralibus anticis sat profunde bi-emarginatis, postice prope basin tuberculis sex parvisculis, in seriem transversam dispositis, instructus. Scutellum medium segmenti dorsalis quarti abdominis subattingens, ultra medium sensim sat angustatum, marginibus lateralibus dein subparallelis, apice late rotundatum, ibidem in medio nonnihil depressum et utrimque nonnihil elevatum, basi trituberculatum, tuberculo medio sat magno, modice elevato. Hemelytra vena principali lævi, haud elevata, utrimque serie punctorum terminata; membrana irregulariter venosa, reticulata. Connexivum maculis minus dense nigro-punctatis ornatum. Venter sulco medio lato, minus profundo, instructus.

ABLAPTUS Stål.

Caput planum, deorsum distincte nutans, apice rotundatum, ante oculos inerme, lobis lateralibus medio longioribus et ante hunc leviter valvantibus; bucculis in carinam vix elevatis, ad basin capitis continuatis. Antennæ quinque articulatæ sat longæ, articulo primo capitis apicem subsuperante. Rostrum gracile, articulo primo inter coxas anticas producto, secundo apicalibus duobus ad unum nonnihil breviore. Ocelli paulo plus quam duplo longius inter se quam ab oculis remoti. Thorax apice capite paulo latior, angulis anticis dente extrorsum vergente armatis. Scutellum sat longum, pone medium utrimque sinuatum. Membranæ venæ longitudinales. Mesosternum obtuse carinatum. Metasternum haud elevatum, leviter carinatum. Pedes mediocres, tibiis superne latissime sulcatis.

Sympiezorhyncho affine genus.

1. A. AMAZONUS Stål. — Subobovatus, pallide griseo-flavescens, supra cum pectore sat dense nigro-punctatus; ventre latera versus remotius et subtilius, disco parce ferrugineo-consperso, antennarum articulis 1, 2 et 3, basique articuli quarti, nec non pedibus, exceptis tarsis, nigro-conspersis; maculis marginalibus connexivi elongatis spiraculisque nigris. — ♂. — Long. 14 mill.; lat. 11 mill. — Amazon (Mus. Holm.).

♂. Corio angulo apicali exteriore acuto, producto; membrana abbreviata, apice oblique subtruncata, angulo exteriore subproducto; alis apice oblique truncatis; abdominis apice late et valde profunde sinuato, segmentis ventris duobus apicalibus basi medio in angulum productis, segmento ventrali ultimo parum prominulo, trisinuato ad sinum medium utrimque spina longa armato, angulis lateralibus in processum spiniformem, nonnihil curvatum, longum, gracilem productis; stylis longis, prope basin nonnihil decurvis, medio nonnihil incrassatis.

Caput antrorsum nonnihil angustatum, ante oculos levissime sinuatum, vittis quatuor subimpunctatis ornatum. Rostrum ad vel paulo ultra medium ventris extensum. Antennæ articulo secundo tertio nonnihil breviore. Thorax angulis lateralibus extrorsum nonnihil productis, marginibus lateralibus anticis integris, leviter sinuatis, intra margines eosdem linea nigra, quæ posterius margines ipsos occupat, ornatus. Scutellum apicem segmenti dorsalis ultimi abdominis (apud marem saltem) attingens, parte apicali retrorsum subangustata. Hemelytra subacervatim punctata, punctis ad

marginem costalem in lineas duas congregatis, vena principali lævi, utrimque punctata. Alæ leviter infuscatæ, venis apiceque obscurioribus. Venter ante medium longitrorsum leviter impressus.

AGACLITUS Stål.

Corpus subdepressum. Caput leviter nutans, antrorsum angustatum, ad oculos leviter incisum, nonnihil ante oculos leviter sinuatum, apice rotundatum et medio leviter emarginatum, lobis lateralibus medio longioribus et ante hunc subvalvantibus, bucculis distincte elevatis, ad basin capitis continuatis. Antennæ quinque articulatæ. Rostrum longissimum, gracile, articulo primo ad basin prostethii producto, secundo omnium longissimo. Thorax apice capite paulo latior, angulis anticis dente retrorsum vergente armatis. Scutellum longum, longitudine varians. Sterna haud elevata. Venter longitrorsum leviter late sulcatus. Pedes mediocres, tibiis superne late sulcatis.

Sympiezorhyncho affine genus.

1. A. DROMADERIUS Stål. — Late ovalis, pallide griseo-flavescens, supra cum pectore connexivoque fortiter, hemelytris subtilius subacervatim punctatus; ventre parce, disco remotissime fusco-ferrugineo-punctato; antennis, excepto articulo primo, maculis parvis duabus transversis apicalibus scutelli, annulo incompleto irregulari prope apicem femorum annulisque duobus tibiarum nigris; scutello tuberculo maximo instructo. — ♂. — Long. 17 mill.; lat. abd. 12 mill. — Amazon (Mus. Holm.).

♂. Corio angulo apicali exteriore producto, acuto; membrana oblique abbreviata, apice bisinuata; alis apice sinuatis; abdomine apice late sinuato (segmento ventrali ultimo exempli descripti in penultimo omnino immerso), stylis longis, depressis, a medio extrorsum leviter curvatis, subtus pone medium incrassatis et a loco incrassato utrimque ramulum, interiorem longiorem et oblique retrorsum productum, exteriorem curvatum, extrorsum et deorsum vergentem, emittentibus.

Caput punctis in lineas quatuor longitudinales et ad margines laterales in vittam congregatis. Antennæ corpore circiter quinta parte breviores. Thorax anterius et posterius dense punctatus, punctis in maculas irregulares acervatis, spatio medio transverso, fasciam latam simulante, parce punctato; posterius in medio callis duobus lævibus et prope angulos lateralis, extrorsum acute sat productos, tuberculo parvo instructus; margi-

nibus lateralibus fere in medio distincte sinuatis, ante sinum crenulatis. Scutellum fere ad apicem abdominis (apud marem saltem) productum, paulo pone medium utrimque sinuatum, parte apicali retrorsum nonnihil angustatum, apice medio depressum et utrimque leviter elevatum, basi tuberculo maximo, alto instructum. Hemelytra punctis in maculas plus minus distinctas acervatis.

2. A. Fallenii Stål. — Latiuscule ovalis, dilute testaceo-flavescens, acervatim minus dense distincte nigro-punctatus; antennis, exceptis articulis duobus basalibus, nigris, duobus ultimis basi pallide sordide flavescentibus, articulis duobus basalibus femoribusque parce fusco-conspersis; annulo prope apicem femorum annulisque duobus tibiarum nigricantibus; scutello basi tuberculato. — ♀. — Long. 20 mill.; lat. abd. 12 mill. — Amazon (Mus. Holm.).

♀. Corio apice oblique truncato, angulo apicali exteriore haud acute producto; membrana haud abbreviata, apice rotundata.

Caput punctis in vittas sex, marginales latiores, duas medias anterius abbreviatas, acervatis. Thorax angulis lateralibus retrorsum nonnihil productis, marginibus lateralibus anticis medio sinuatis, ante sinum obsolete crenulatis; parce punctatus, punctis in parte anteriore acervatis, posterius densius et fortius punctatus, punctis ibidem in fasciam irregularem subinterruptam, basin haud attingentem, et ante angulos laterales utrimque in maculam marginalem congregatis; ante fasciam illam nigram adest fascia angusta, inter angulos lateralis extensa, pluries subinterrupta, medio in rugam subelevata, impunctata. Scutellum ad apicem segmenti dorsalis quarti abdominis productum, basi utrimque callo lævi flavescente, prope basin tuberculo magno, minus elevato, instructum, apice utrimque leviter elevatum et nigro-maculatum. Hemelytra venis lævibus. Connexivum maculis marginalibus lævibus.

ABASCANTUS Stål.

Corpus ovale depressum. Caput productum, lobis lateralibus ante lobum medium contiguis. Oculi modice prominuli. Antennæ graciles, quadriarticulatæ, articulo primo capitis apicem attingente, haud superante, secundo reliquis longiore. Rostrum gracile, longum, ventris medium attingens, articulo primo versus basin capitis inserto, coxas anticas attingente. Bucculæ posterius sat elevatæ, retrorsum divergentes. Thorax antice utrimque lobatus. Scutellum apicem abdominis attingens. Abdomen utrimque non-

nihil dilatatum, angulis segmentorum apicalibus prominentibus, ventre late, minus profunde sulcato.

Cephaloplatydi affine genus, antennis longis, quadriarticulatis, capite ante oculos inermi, oculis sessilibus differt.

1. A. lobatus Stål. — Sordide stramineus, supra acervatim fusco-ferrugineo-punctatus, subtus cum antennis pedibusque niger, in ferrugineum virgens; apice articuli secundi antennarum tarsisque dilute ferrugineis, horum articulo apicali, basi excepta, nigro; maculis pectoris ad coxas, seriebus duabus discoidalibus macularum ventris limboque abdominis stramineis, hoc supra nigro maculato subtus nigro-fasciato. — ♂, ♀. — Long. 13-15 mill., lat. 8 mill. — Papaajoz Brasiliæ (Mus. Brit.).

Caput thorace nonnihil brevius, ante oculos leviter sinuatum, dein antrorsum subampliatum, apice rotundatum. Thorax marginibus lateralibus anticis ante medium in lobum foliaceum, sat magnum, apice sinuatum, productis, paulo ante angulos laterales spina transversa sat magna armatis. Scutellum a basi vix ad medium sensim angustatum, dein apicem versus sensim leviter ampliatum, apice rotundatum, medio carina obtusa, retrorsum et antrorsum sensim obliterata, instructum.

SYMPIEZORHYNCHUS Spin.

1. S. tristis Spin. ♀. = *Rachava orbicularis* A. et S. ♂.

♂. Membrana abbreviata, apice truncata; angulo apicali corii acute producto, apicem abdominis subsuperante.

♀. Membrana magna, apice rotundata; angulo apicali corii minus longe et minus acute producto.

DRYPTOCEPHALA Lap.

1. D. punctata A. et S. (sec. ex. typ.). = *D. dentata* Fieb.

AXIAGASTUS Dall.

1. A. marmoratus Montr. — Bucculis antice in dentem magnum, acutum, deorsum vergentem, productis; antennarum articulis secundo et ter-

tio subæquilongis; mesosterno leviter obtuse carinato; metasterno haud elevato.

Pentatoma marmoratum Mont. Ann. des Sc. phys. et nat., sér. 2, VII, 1, p. 97 (1855).

Ins. Woodlark (Coll. Signoret).

PROXYS Spin.

1. P. DELIRATOR Am. et Serv. (sec. ex. typ.). = *P. geniculatus* Stål. Exemplum scutelli apice læso descripserunt Amyot et Serville.

PHARYPIA Stål.

Ent. Zeit., XXII, p. 139.

Caput ante oculos sinuatum et antrorsum nonnihil angustatum, apice rotundatum, marginibus lateralibus leviter reflexis. Rostrum longitudine valde varians, articulo primo bucculas postice superante. Antennæ articulo primo capitis apicem haud superante, secundo tertio breviore. Thorax marginibus antico et lateralibus anticis anguste elevatis vel reflexis. Mesosternum carinatum. Metasternum leviter elevatum. Segmentum ventris secundum basi tuberculo, antrorsum vergente, distincto, armatum.

Catacantho affine genus.

1. P. GRACILIROSTRIS Stål. — Flavescens, remote punctulata, ventre lævi, aciculato; abdomine dorso dilute sanguineo; capite, bucculis exceptis, antennis, thoracis margine antico et maculis duabus magnis basin attingentibus, scutello, exceptis vitta parteque posteriore, hemelytris, excepto limbo costali corii ante medium, abdominis dorso posterius, rostro, exceptis articulo primo toto et secundo ante medium, maculis tribus lateralibus pectoris et nonnullis parvis lateralibus ventris, femoribus, basi ipsa excepta, tibiis tarsisque subæneo-nigris; membrana nigricante, albido-limbata; alis fuscis; rostro longissimo, gracili, ultra apicem segmenti ventralis quinti extenso. — ♀. — Long. 18 mill.; lat. 10 mil. — Bahia (Coll. Stål).

2. P. GENEROSA Stål. — Dilute flavescens, supra remote punctata; antennis, articulo apicali rostri pedibusque nigris; articulo primo antenna-

rum coxis, trochanteribus, femoribus anticis basi, posticis a basi ultra medium flavescentibus; capite posterius, thoracis margine apicali et maculis duabus magnis basin attingentibus, maculis duabus maximis lateralibus ante medium scutelli, parte interiore clavi, corio pone medium maculisque tribus lateralibus pectoris, in unam subconfluentibus, nigrocæruleis, membrana nigricante, albidolimbata; rostro vix ultra apicem segmenti ventris tertii extenso. — ♀. — Long. 16 mill.; lat. 9 mill. — Cayenna (Coll. Stål).

SASTRAGALA A. et S.

Characteres essentiales *Sastragalæ* et generum affinum in hoc schemate dispositi sunt :

1. Marginibus lateralibus posticis thoracis nec dilatatis, nec retrorsum productis.
   - *A*. Thoracis margine basali scutello latiore, angulis posticis in dentem parvum prominulis; margine antico prostethii haud producto; antennarum articulo basali capitis apicem haud superante; margine apicali corii rotundato. — *Cyphostethus* Fieb.
   - *B*. Thoracis margine basali scutello haud latiore; margine antico prostethii interdum leviter producto; antennarum articulo primo capitis apicem superante; margine apicali corii recto.
     - *a*. Antennarum articulo secundo tertio breviore; lamina mesosterni retrorsum haud producta. — *Sastragala* A. et S. Typ. *Sastr. unigutlata* Don.
     - *b*. Antennarum articulo secundo tertio longiore.
       - *aa*. Lamina mesosterni retrorsum haud producta. — *Acanthosoma* Curt., Fieb.
       - *bb*. Lamina mesosterni retrorsum producta. — *Elasmostethus* Fieb. ad partem. Typ. *E. dentitus* de G.
2. Marginibus lateralibus posticis thoracis leviter dilatatis, depressis; lamina mesosterni retrorsum producta. — *Elasmucha* Stål. (*Sastragala* Fieb. nec A. et S., *Elasmostethus* Fieb. ad partem.)

DALSIRA A. et S.

1. D. AFFINIS A. et S. (sec. ex. typ.) = *Edessa modesta* F. Wolff. — *D.* (*Phyllocephala*) *fasciata* Stål valde affinis, antennis longioribus, thorace ante medium distinctius punctato, marginibus lateralibus anticis nonnihil minus rotundatis, parte marginali nigra paulo angustiore et minus fortiter punctata differt; subtus impicta. — Long. 14 mill.; lat. 7 mil.

BASICRYPTUS H.-Sch.

1. B. MARGINATUS. = *Dalsira marginata* A. et S. (sec. ex. typ. a Dr Signoret amicissime transmissum); *B. costali* Germ., H.-Sch., valde affinis, minor, thoracis angulis lateralibus paulo minus prominentibus, obtusioribus, rotundatis marginibus lateralibus anticis nonnihil magis rotundatis, minus distincte et tantum anterius serrulatis, ruga transversa lineari intra angulos laterales ducta sat distincta, *punctata*; scutelli apice concolore, nec pallido; prostethio in angulis posticis macula nulla nigra notato; thorace utrimque uti in *B. costali* macula nigra ornato. — ♀. — Long. 14 mill.; lat. 8 mill.

Patria: Manilla sec. A. et S., sed vix recte; verisimiliter species africana.

ACOCOPUS Stål.

Corpus elongatum, nonnihil depressum. Caput quadratum, tuberculis antenniferis crassis, liberis, nonnihil distantibus lobo medio capitis inter illa subito deflexo, angusto; bucculis præsertim anterius valde elevatis, posterius coëuntibus. Rostrum medium mesosterni subattingens, articulo primo crasso, bucculas postice superante. Antennæ corpore breviores, articulo primo reliquis crassiore et ultimo nonnihil breviore, secundo et tertio singulatim basali brevioribus, secundo tertio longiore. Thorax antice constrictus, collari distinctissimo instructus, postice nonnihil productus, medio ante scutellum truncatus. Scutellum paulo longius quam latum. Hemelytra retrorsum angustata, abdomine paulo angustiora; membranæ venis simplicibus. Abdomen retrorsum subangustatum, apice ampliatum, segmentis apice spina armatis; spiraculis longe ante medium segmentorum

positis. Pedes mediocres, postici distantes, femoribus subtus spinosis, posticis incrassatis, tibiis posticis femoribus longioribus, rectis, haud dilatatis, subtus spinis nonnullis, una subapicali, armatis.

Nematopo affine genus.

1. A. verrucifer Stål. — Supra cum antennis niger, subtus cum pedibus sordide flavo-testaceus; thorace, scutello, hemelytris lateribusque pectoris distincte punctatis; margine imo apicali callisque sparsis lævigatis distinctis thoracis, callis parvis, marginibusque lateralibus scutelli flavo-testaceis; venis hemelytrorum sordide flavo-olivaceis; pectore lateribus hic illic infuscatis, callis flavo-testaceis adspersis; femoribus anterioribus saltem superne nigro fuscis; maculis interioribus duabus, una media, altera apicali, spinisque femorum posticorum, tibiis posticis, spinis marginalibus dorsaque abdominis nigricantibus, hujus vitta plus minus interrupta connexivoque sordide flavescentibus. — ♂, ♀. — Long. 31-36 mill.; lat. 8-9 mill. — Amazon (Mus. Holm.).

Thorax angulis lateralibus subfoliaceis, extrorsum et levissime antrorsum valde productis, acutis, cum marginibus lateralibus posticis distincte serratis. Venter lævis, lateribus irregulariter rugosis. Femora anteriora subtus biseriatim spinulosa, spinis apicalibus majoribus; postica recta, valde incrassata, superne basin versus tuberculis nonnullis parvis et subtus spinis nonnullis parvis et duabus majoribus, media maxima armatis (♂), vel minus incrassata, supra spinulis compluribus in series duas dispositis, subtus spinis inæqualibus armata (♀). Tibiæ posticæ subtus spinis quinque vel sex, apud feminam minoribus armatæ, apud marem basin versus latiores.

NEMATOPUS Lap.

1. N. nervosus Lap., A. et S. (sec. ex. typ.). = *N. ruficruri* valde affinis, minor, fusco-chalybeus, marginibus apicali et posterioribus thoracis, lateralibus scutelli, venis hemelytrorum, linea media maculaque parva capitis pone antennas, ventris tuberculis parvis, utrimque in seriem lateralem dispositis, limboque laterali dilute flavescentibus; angulis apicalibus segmentorum abdominis acutis, prominulis, apice nigris; femoribus posticis fere uti in *N. ruficrure* spinosis, sed subtus basin versus etiam spina minore armatis. — ♂. — Long. 17 1/2 mill.; lat. 5 mill.

THERAPHA A. et S.

1. T. CINEREA A. et S. (sec. ex. typ.). = *Scrinetha cothurnix* Burm.

PLÆOGASTER A. et S.

1. P. MAMMOSUS A. et S. — Flavo-testaceus, opacus, antennis obscurioribus; tibiis, excepta parte apicali, abdominis dorso, apice excepto, maculisque ventris, utrimque in seriem dispositis, nigro-fuscis; femoribus posterioribus apice subolivaceis; thorace uti in *P.* (*Aricoso*) *livido* formato, lobi postici carinis tamen distinctis, marginibus lateralibus posticis pone spinam lateralem magis productis, marginibus lateralibus anticis levissime rotundatis, integris; abdomine utrimque nonnihil ampliato et rotundato, segmentorum parte laterali inter spiraculum et marginem jacente longiore quam lata, marginibus lateralibus segmentorum apice et medio spina obtusa vel dente distincto armatis. — ♀. — Long. corp. 22 mill.; lat. bas. hemel. 5 mill. — Cayenna. (Ex. typ. in Coll. Signoret.)

PASSALEUTES A. et S.

Plæogastro (= *Aricoso*) maxime affine genus, nec differt nisi corpore graciliore, oculis (marium saltem) magis prominentibus, capite pone antennas obtuse tuberculato, thoracis spinis lateralibus longioribus, haud horizontalibus, sed nonnihil sursum et retrorsum vergentibus, abdomine hemelytra lateraliter haud superante, membrana dimidia abdominis apicem superante. Cum *Plæogastro* optime conjungitur.

1. P. GENICULATUS Lep. et Serv., A. et S. — Sordide stramineus, nitidus; membrana subvitrea, vena basali dimidia brunnescente; genubus nigro-fuscis. — ♂. — Long. corp. 17 mill.; lat. bas. hem. 5 mill. — Am. mer. (sec. ex. typ. a Signoret missum.)

HARPAGOCORIS Stål.

1. H. OBSCURICRUS Stål. — Subtestaceo-flavescens, capite superne, rostro, antennis, maculis duabus magnis ovalibus lobi postici thoracis, heme-

lytris, apice imo femorum, tibiis tarsisque nigricantibus; limbo apicali corii flavescente. — ♀. — Long. 15 mill.; lat. 3 mill. — Caffraria.

Corpus elongatum. Caput oblongum, antice bituberculatum, thorace paulo brevius. Antennæ crassiusculæ, articulo primo capite nonnihil longiore, secundo brevi. Rostrum articulo primo secundo breviore. Thorax apice utrimque tuberculatus, postice ante scutellum truncatus, angulis posticis productis. Hemelytra abdomine longiora et angustiora. Pedes breviusculi, femoribus subnodosis.

SYCANUS A. et S.

1. S. generosus Stål. — Niger; parte coriacea hemelytrorum pone medium, excepto apice, parteque laterali dilatata abdominis sanguineis, hac fasciis quinque latis nigris, marginem haud attingentibus ornata; rostro antennarumque articulo primo flavo-testaceus, illo basi, hoc basi at apice nigricantibus. — ♂. — Long. 22 mill. — Manilla (Mus. Holm. et Coll. Stål).

Thorax lobo antico modice convexo, lobo postico rugoso-punctato. Scutellum disco spina subcylindrica, obtusa, simplici, breviuscula armatum. Abdomen utrimque valde dilatatum. Antennarum articuli apicales in exemplo descripto mutilati sunt.

2. S. pyrrholomus Stål. — Niger; hemelytris fere totis vel vitta obliqua testaceo-griseis; membrana infuscata; limbo abdominis pone medium sanguineo; coxis anticis, antennis rostroque flavo-testaceis, antennarum articulo primo basi et apice, secundo apice, nec non articulo primo rostri nigricantibus. — ♂, ♀. — Long. 19-23 mill. — Manilla (Mus. Holm.).

Var. *b*. — Annulo subapicali femorum annulisque duobus tibiarum latis obsolete sordide testaceis.

Thorax lobo antico medio leviter gibboso, postico rugoso-punctato. Scutellum disco tuberculo plus minus elevato instructum. Abdomen valde dilatatum.

PLATYMERIS Lap.

1. P. rubro-picta H.-Sch. — Wanz. Ins., fig. 806. Optime ad *Spinigerum* refertur; e Cayenna in Coll. Signoret; patriam incorrecte indicat Herrich.-Schæffer.

REDUVIUS F.

1. R. OBSOLETUS Blanch.; optime ad *Spinigerum* refertur, licet rostro graciliore, ejusdem articulo secundo longiore, pedibus longioribus divergit. (Coll. Signoret.)

POTHEA A. et S.

1. P. ÆNEO-NITENS Stål. — Fuscescente-testacea, præsertim thorace æneo-nitida; hemelytris testaceis, corei areis membranaque fuscis; ventre flavo-testaceo, maculis marginalibus, vitta prope margines eosdem anoque fusco-æneis. — ♂. — Long. 14 mill.; lat. 4 mill. — America borealis. (Coll. Signoret.)

Congenericis angustior. Caput Thorace nonnihil longius, parte anteriore longiore, collo longo. Thorax impressionibus transversis rugosis. Abdomen thorace paulo latius. Femora anteriora subnodosa, inermia.

2. P. DICHROA Stål. — Nigra, nitida; lobo postico thoracis ventrique, hujus limbo anoque exceptis, corallinis. — ♂. — Long. 16 mill.; lat. 4 1/2 mill. — Brasilia. (Coll. Signoret.)

Caput thorace longior, parte postoculari parti anteriori fere æquilonga. Thorax impressionibus transversim rugosis. Femora anteriora haud nodosa.

ALLOEORHYNCHUS Fieb.

1. A. VINULUS Stål. — Lævis, parce pilosus, dilute lutescens, subtus cum pedibus rostroque stramineus; capite, lobo postico thoracis, scutello, clavo, corii limbo lato apicali, medio angustato, prostethio et metastethio, nec non ventris late lutescente-limbati parte apicali, vitta utrimque laterali ab apice retrorsum fere ultra medium extensa, ibidem cum fasciola, inter vittam et marginem posita, cohærente, nigris; membrana antennarumque articulo secundo fuscis. — ♀. — Long. 6 mill. — Java. (Mus. Helsingfors.)

SAICA A. et S.

1. S. ACANTHOPHORA Stål. — Pallide flavo-albida, remote sericea; capitis macula intraoculari maculaque laterali pone oculos, vitta lata thoracis, scutello, postscutello, pectore ventreque nigro-fuscis, hujus vitta media obsoletiore marginibusque lateralibus flavo-albidis; spinis thoracis et scutelli albidis, illis apice, hac basi et apice nigro-fuscis; apice femorum,

basi tibiarum nec non lateribus lobi postici thoracis pallide sanguineis; vitta lata membranæ infuscata. — ♂. — Long. 13 mill.; lat. 1 1/2 mill. — Insula Lifu. (Coll. Signoret.)

Ploiaria acanthifera Mont. Ann. ent., sér. IV, 1, p. 70, 37 (1861), sec. ex. typ.

Caput thoracis lobo antico fere æquilongum. Rostrum articulo primo apicalibus duobus ad unum subbreviore. Thorax lobo antico anteriora versus sensim elevato, antice leviter bituberculato. Scutellum apice spina sat longa, spinis lobi postici thoracis fere æquilonga, armatum. Postscutellum acutum, apice nonnihil recurvum. Trochanteres antici et femora antica, horum parte apicali excepta, spinis numerosis gracilibus subtus armata. Tibiæ anticæ ante medium curvatæ.

DUNDUBIA A. et S.

1. D. QUADRITUBERCULATA Sign. — Dilute olivaceo-flavescens, remotissime obsolete sericea. Caput thoracis parte discoidali circumsulcata paulo latius, nonnihil productum; vertice oculo transverso haud duplo latiore, tuberculo minuto, ægre perspiciendo, inter ocellos et oculos medio, utrimque instructo; fronte sat convexa, carinis circiter decem, transversis, obtusis, medio interruptis, distinctissimis instructa, basi et apicem versus carinis distituta: genis margine interiore ad lora leviter elevato et prope frontim tuberculo sat distincto instructo; clypeo tectiformi, apice ipsa leviter rotundato et subreflexo-marginato; verticis macula media ocellos includente, antice ramulos tres breves mediam latiorem, bilobum, postice ramulos duos subcontiguos ad basin emittente, macula transversa supra antennas aliaque obtriangulari pone illam et cum eadem subcohærente, genarum fascia supra medium, fronte basin versus inter carinas et ejusdem parte apicali, loris, parte basali excepta, clypeo, exceptis macula triangulari basali, linea longitudinali marginibusque lateralibus infra medium nigris. Thorax utrimque leviter dilatatus et rotundatus, postice latior, marginibus lateralibus paulo ante medium denticulo armatis, margine postico utrimque ad basin tegminum retrorsum leviter producto: margine angusto basali, vittis duabus parallelis mediis, postice ad impressionem transversam abbreviatis, vittaque laterali pone oculos posita, percurrente, retrorsum leviter dilatata et postice ad marginem basalem incurva, nigris. Scutellum vittis quinque a basi emissis, lateralibus leviter obliquis, mediis tribus parallelis, omnibus, excepta media ultra medium producta, ante medium scutelli abbreviatis, maculis quatuor parvis pone

medium positis margineque postico medio nigris; vitta media in medio scutelli leviter dilatato. Tegmina alæque vitrea, illorum venis flavo-olivaceis, hic illic nigro-fuscis, anastomosibus duabus exterioribus fusco-marginatis, anastomosi prima arcuata, transversa; venis ulnaribus basi nonnihil distantibus, prima ex angulo areolæ basalis emissa; area basali interna corii ubique æque lata, apice acuminata; area apicali octava prima fere longiore, a basi ultra medium vel usque ad anastomosin sensim leviter ampliata. Abdomen segmentis apice fusco-limbatis; ventris segmentis secundo et tertio apice utrimque tuberculo vel appendice fusco, compresso, retrorsum et leviter extrorsum valde producto et libere dependente armatis. Opercula paulo longiora quam lata, distantea, intus rotundato-ampliata, apice late rotundata, margine exteriore recto, limbis apicali et exteriore fuscis. Tibiæ intermediæ pone medium fuscis apice flavescentibus. — ♂. — Long. 41 mill., exp. tegm. 114 mill. — Java. (Coll. Signoret.)

Cicada quadrituberculata Sign. Ann. ent., sér. 2, V, p. 297.

Pedes antici et postici exempli typici mutilati sunt.

APHANA Guér.

1. A. Astræa Stål. — Sanguinea, capite, thorace scutelloque in olivaceum subvergentibus; rostro, pedibus ventreque nigricantibus; tegminibus pallide sordide olivaceis, totis maculis mediocribus ultra viginti, præterea in limbo costali et ad clavi venam interiorem maculis nonnullis parvis nigris conspersis, parte tertia apicali nigro-fusca, pallide-virescente-venosa, antice fascia distincta latiuscula sordide olivaceo-albida terminata, maculis nonnullis hujus partis apicalis macula minuta subcallosa subæruginea notatis, limbo costali ante medium dilute sanguineo; alis disco guttulis duabus albis et versus aream analem maculis quinque vel sex nigris notatis, parte tertia apicali nigricante, limbo posteriori angusto fusco. — ♀. — Long. 23 mill., exp. tegm. 62 mill. — Manilla. (Mus. Holm.)

A. variegatæ proxima, colore alarum, tegminibus minus dense maculatis, maculis parvis numerosis præsertim destitutis, fascia pallida notatis, fronte apice latiore, vertice breviore, antice minus profunde sinuato, ejusdem carina postica minus profunde sinuosa distinctissima. Vertex subsemicircularis, basi carina distinctissima leviter sinuosa et ante medium carina vel ruga transversa instructus. Frons apice levissime ampliata, dein sursum sensim angustata, distincte rugosa, area media subelevata, basi latissime rotundata et media emarginata. Thorax transversim leviter rugosus, latera versus callis nonnullis olivaceis conspersus, medio distincte carinatus, ante medium ad carinam impressionibus duabus parvis sat pro-

fundis et utrimque pone oculos impressione majore minus profunda instructus. Scutellum sat distincte tricarinatum. Pedes haud variegati.

SCAMANDRA Stål.

1. S. Hermione Stål. — Flavo-testacea, tegminibus ante medium obscurius nebulosis, apicem versus infuscatis et dense flavo-testaceo-venosis; alis sordide croceis, disco albido-venosis, parte vix dimidia apicali sordide flavo-livida, obsolete testaceo-venosa, area dimidia anali limboque latiusculo postico sordide albidis; abdomine dorso miniato. — ♂. — Long. 19 mill., exp. tegm. 55 mil. — Manilla. (Mus. Holm.)

Exceptis coloribus a congenericis parum divergit; *S. Lachesi* maxime affinis, capite paulo latiore, thoracis marginibus lateralibus igitur retrorsum minus divergentibus, area costali tegminum paulo latiore picturaque distinctum. Thorax, ut in *S. Lachesi*, granulis minutissimis fuscis remote conspersus. Tegmina apice pone clavum distincte nonnihil ampliata, apice valde rotundata, margine costali recto. Caput ante oculos paulo prominens, vertice basi latissime sinuato; fronte lævius, obsolete obtuse tricarinata, infra quam supra medium paulo latiore, marginibus lateralibus infra medium leviter sinuatis.

POEOCERA Lap.

1. P. perspicillata Fabr. — Hæc spinis quoad colores et picturam valde variat; varietates sequentes mihi sunt cognitæ:

Var. *a*. — Nigricans; tegminibus opacis; apice femorum posticorum, tibiis tarsisque posticis nec non abdomine flavescentibus, hoc superne minute nigro-maculato, subtus impicto. — ♂. Brasilia. (Mus. Holm.)

Var. *b*. — Nigricans, tegminibus opacis; geniculis posticis abdomineque flavescentibus, hoc superne nigro-maculato, subtus nigro-fasciato. — ♀. — Brasilia, Surinam. (Mus. Holm.)

Prœocera perspicillata Fabr., Gerst.

Var. *c*. — Nigricans; tegminibus opacis, apice fusco-pellucidis, maculis compluribus magnitudine inæqualibus stramineis conspersis, maculis nonnullis basin versus positis in fasciam irregularem confluentibus; pedibus concoloribus, geniculis posticis abdomineque flavescentibus; hoc superne nigro-fasciato. — ♀. — Bolivia. (Mus. Holm.)

Var. *d*. — Plus minus pallide flavo-olivacea; frontis fascia basali nigri-

cante; tegminibus nigro-fuscis, maculis numerosis pallide olivaceo-flavescentibus; pellucidis, plus minus confluentibus, ornatis, maculis areæ costalis quatuor, quæ interdum adeo sunt magne, ut margo olivaceo-flavescens, fusco-maculatus videatur; pedibus pallide olivaceo-flavescentibus, femorum anteriorum apice infuscato; abdomine supra nigro-maculato. — ♂. — Brasilia. (Coll. Stål.)

Lystra pallida Guér.

Var. *c*. — Ut var. *d*, sed obscurior, in fuscescente-olivaceum vergens; pedibus fuscis vel obscure fusco-olivaceis, posticis fusco-flavescentibus, geniculis pallide flavescentibus; ventre nigro-fasciato. — ♀. — Brasilia. (Mus. Holm.)

Lystra specularis Germ. in Thon., Ent. Arch., II, 2, p. 55, 30 (1830).

Color abdominis et antennarum variat flavescens et dilute sanguineus; variat etiam magnitudo maculæ vitreæ alarum. Capite lato a *P. turca* facillime distinguitur hæc species; quibus autem notis a *P. stoica* divergit, e descriptione minus completa *Gerstæckeri* videri non potest.

P. oculata Germ. verisimiliter est varietas *P. perspicillatæ*, varietati nostræ *c* simillima.

2. P. TURCA Fabr. — Varietates sequentes hujus speciei mihi sunt cognitæ:

Var. *a*. — Nigricans, tegminibus opacis, testaceo-venosis, apice fuscescente-pellucidis; femoribus posticis, basi tibiarum posticarum abdomineque flavescentibus, hoc superne nigro-maculato, ventris disco fusco, segmentis flavo-marginatis. — ♀. — Rio-Janeiro. (Mus. Holm.)

Pavocera turca Fabr., Gerst.; *Lystra Diana* Germ.; *Pavocera lunulifera* Stål.

Var. *b*. — Nigricans, tegminibus opacis, apice fusco-pellucidis, et parce minuteque nigro-conspersis; femoribus tibiisque posticis nec non abdomine flavescentibus, hoc superne nigro-maculato, subtus impicto. — ♂. — Brasilia. (Coll. Stål.)

Var. *c*. — Fusco-testacea; maculis verticis, thoracis, scutelli pectorisque sordide flavo-testaceis; tegminibus fusco-testaceis, obsolete pallido-conspersis, parte apicali pallidiore, parce minuteque nigro-conspersa; pedibus nigris, femoribus tibiisque posticis nec non abdomine flavescentibus, hoc superne nigro-maculato. — ♀. — Rio-Janeiro. (Coll. Stål.)

P. Germari Gerst. valde affinis videtur *P. turcæ*; notas specificas essentiales tamen haud indicat Gertæcker, qui characteres præterea neglexit

maxime insignes, e structura tegminum et partium capitis sumendos, facillime detegendos, quibus in sectiones maxime naturales dividi potest *Pœoceræ* genus.

DRACELA Sign.

Ann. ent., Sér. IV, 1, p. 501 (1862).

Acrisio Stål (= *Cadrela* Sign.) affine genus; differt præsertim tegminibus amplioribus, corporis latera occultantibus, extus a basi ad medium sensim ad ampliatis et rotundatis, venis quatuor longitudinalibus, omnibus, excepta tertia, simplicibus, nec nisi apice ipso subfurcatis, tertia prope basin furcata, ramulo ejus exteriore posterius bis furcato; tibiis posticis pone medium bispinosis, tarsorum posticorum articulo basali brevissimo. (Sec. ex. typ.)

LAPPIDA A. et S.

Vertex basi arcuatim sinuatus, marginibus lateralibus nonnihil ante oculos leviter incisis. Frons supra clypeum utrimque nonnihil ampliata. Oculi rotundati, tuberculo distinctissimo retrorsum vergente postice suffulti. Thorax basi arcuatim sinuatus, parte antica media producta rotundata. Tegmina apicem versus sensim ampliata, venis longitudinalibus duabus exterioribus prope basin in unam conjunctis, vena longitudinali prima prope stigma, venis duabus reliquis fere in medio tegmine furcatis; clavi venis longe ante medium in unam conjunctis; venis stigmatis haud reticulatis. Pedes simplices.

POECILOPTERA.

1. P. TRUNCATICORNIS Spin. ad *Corpsyrnam* optime refertur.

RICANIA Germ.

1. R. SEXMACULATA Sign. ad *Vulinam* pertinet.

ACUCEPHALUS Germ.

1. A. CARINATUS Stål. — Sordide flavescente-griseus, nigro-varius; vertice longitrorsum carinato. — ♀. — Long. 7 mill. — Algeria. (Coll. Stål.)

A. rustico nonnihil brevior. Caput thorace paulo longius, antice attenuatum, granulatum, triangulare, angulo apicali rotundato; vertice medio carina distinctissima longitudinali percurrente instructo, margine antico maculisque quatuor nigricantibus, margine illo maculis quatuor albidis, quarum duæ mediæ appropinquatæ; facie nigro-variegata. Thorax granulatus, antice late rotundatus, marginibus lateralibus retrorsum sat divergentibus, maculis vittisque obliquis nigris ornato. Scutellum nigrum, vitta utrimque laterali aliaque media anterius abbreviata griseo-testaceis. Tegmina basin versus obsolete granulata, griseo nigroque variegata, maculis duabus ad commissuram fasciisque duabus obliquis, abbreviatis, subinterruptis distinctius griseis. Subtus fusco-variegatus.

HECALUS Stål.

Corpus depressum. Caput valde productum, latum, antrorsum haud vel leviter angustatum, apice rotundatum, marginibus sat attenuatis; facie nonnihil convexa; genis infra oculos sat profunde sinuatis, sinu obtusangulo. Oculi parvi. Ocelli in margine capitis positi, ad oculos valde appropinquati. Thorax transversus, basi et apice subtruncatus, marginibus lateralibus rectis, parallelis. Tegmina apicem abdominis vix attingentia, levissime valvantia, venis distinctis. Pedes mediocres, tibiis anterioribus spinis rarioribus et subtilioribus, posticis spinis numerosissimis armatis.

Sivæ affine genus, forma capitis, oculis parvis tegminibusque postici vix valvantibus diversum.

1. H. Paykulli Stål. — Nitidulus, sordide flavo-albidus; capite, exceptis oculis, fere æque longo ac lato. — ♀. — Long. 8 1/2 mill.; lat. thor. 2 mill. — Senegal (an potius Australia?). (Mus. Holm. e Coll. Paykull.)
Petalocephala Paykulli Stål, Ofv. Vat. Ale. Förh., 1854. p. 252, 4.

Caput thorace dimidio longius, antrorsum leviter angustatum, læviusculum. Thorax fere plus duplo latior quam longus, antrorsum vix angustatus, transversim subtiliter strigosus, anterius lævigatus. Tegmina opaca. Oculi fusci.

2. H. pallescens Stål. — Nitidulus, substramineo-albidus; puncto pone apicem clavi nigro; capite longiore quam lato. — ♀. — Long. 10 mill.; lat. thor. 2 1/4 mill. — Australia borealis. (Mus. Holm.)

Præcedenti maxime affinis, forma capitis excepta vix differt. Caput læve, circiter tertia parte longius quam inter oculos latum, thorace fere duplo et dimidio longius, lateribus ultra medium parallelis, marginibus atte-

nuatis, leviter reflexis; vertice ante medium latera versus longitrorsum levissime impresso. Thorax posterius transversim strigosus, lateribus parallelis. Tegmina opaca. Alæ albido-hyalinæ. Oculi fusci.

SIVA Spin.

1. S. costalis Stål. — Pallide subolivaceo-flavescens; maculis minutis quatuor vel sex marginis antici verticis unaque tegminum pone apicem clavi nigro-fuscis; tegminibus apice venulis numero variabilibus transversis instructis; capite antice nonnihil attenuato; ocellis in margine ipso capitis positis, usque ad oculos appropinquatis. — ♂, ♀. — Long. 10-12 mill.; lat. thor. 3-3 1/2 mill. — Manilla, Malacca. (Mus. Holm.)

Selenocephalus costalis Stål, olim.

S. gravi affinis, angustior, gracilior. Vertex oculo transverso fere duplo latior, medio quam ad oculos circiter dimidio longior.

SELENOCEPHALUS.

I. *Vertice oculo transverso fere ter latiore.*

1. S. obsoletus Burm. Gen. Ins. = *S. punctato-nervosus* Stål. Ofv. Vet. Ak. Förh., 1854, p. 254, 1.

II. *Vertice oculo transverso circiter duplo latiore.*

2. S. egregius Stål. — Lævis, dilute sub-olivaceo virescens, subtus cum pedibus abdomineque multo pallidior; tegminibus obscure vinaceis; oculis, excepta fascia fuscescente, parte apicali subattenuata capitis, thoracis macula laterali fasciolisque duabus ante medium positis, obliquis, irregularibus, ad marginem anticum incipientibus et oblique extrorsum ductis, scutelli maculis sex, quatuor basalibus, una utrimque laterali media, apiceque, tegminum costa maculaque parva basali, apice ipso femorum tibiisque anterioribus saltem superne miniatis; tegminibus fusco-venosis, maculis tribus clavi ad commissuram, duabus transversis costalibus pone medium limboque apicali fuscis; alis infuscatis. — ♀. — Long. cum tegm. 8 mill.; lat. thor. 2 2/3 mill. — Birmah. (Mus. Holm.)

Caput thorace paulo latius, margine apicali unisulcato; vertice medio et ad oculos æque longo, oculo transverso haud duplo latiore; facie basi ipsa in medio leviter impressa. Thorax vertice circiter ter longior. Segmen-

tum ventrali ultimum feminæ apice latissime subangulato productum, medio biemarginatum.

3. S. Florii Stål. — Subsordide flavescente-albidus, superne totus minutissime et sat dense nigro-conspersus; limbo basali faciei, maculis quatuor apicalibus marginalibus tegminum; coxis anticis et posticis fere totis, trochanteribus anticis et posticis nec non femoribus anticis subtus, punctis ad ortum spinularum tibiarum anteriorum, macula basali tibiarum intermediarum, punctis vel maculis parvis ad ortum spinarum tibiarum posticorum et apicalibus femorum posticorum, tarsorum posticorum articulo primo apice, secundo toto, ultimo basi et apice nigris; tibiis intermediis apice fuscis. — ♀. — Long. 7 mill.; lat. thor. 2 mill. — Græcia. (Coll. Stål.)

Caput obtuse subtriangulare, margine antico imo subattenuato; vertice oculo transverso duplo latiore, thorace nonnihil breviore medio quam ad oculos fere plus dimidio longiore, sulco marginis apicalis subtili. Thorax obsoletissime transversim rugosus, antice lævigatus. Tegmina lævia. Segmentum ventrale ultimum feminæ apice truncatum, angulis posticis leviter prominulis. Ocelli ad oculos sat appropinquati, spatio inter ocellos et oculos diametro oculorum paulo longiore.

THAUMASTUS Stål.

Corpus modice depressum. Caput thoracis antico paulo latius, ante oculos valde productum, foliaceum; facie infra oculos subito maxime angustata, apice angulum valde obtusum formante. Oculi in capitis latera profunde immersi, extus ad magnam partem a margine dilatato capitis terminati. Ocelli pone medium verticis positi, ad oculos quam inter se magis appropinquati. Thorax extrorsum leviter ampliatus, marginibus antico fere recto, postico medio leviter sinuato, angulis posticis rotundatis. Scutellum latius quam longum. Tegmina apice distincte valvantia; disco venulis compluribus transversis irregularibus instructa. Pedes mediocres simplices; coxis anticis liberis, a lateribus genarum haud tectis; tibiis posticis tetragonis, angulis spinulosis; tarsis posticis articulis duobus apicalibus ad unum primo sublongioribus, ultimo penultimo vix breviore.

Ledræ affine genus, structura capitis pedumque nec non situ oculorum distinctum. Typus generis: *Ledra marmorata* Blanch. Hist. des Ins. Hém., p. 194, 3.

LEDROMORPHA Stål.

Corpus depressum. Caput valde productum, foliaceum, subtus concaviusculum, facie apice inter pedes anticos anguste producta, margine exteriore genarum toto late sinuato. Oculi parvi. Ocelli pone medium verticis positi, inter se et ab oculis fere æque longe distantes. Thorax transversus, sexangularis, marginibus lateralibus parallelis, antice sat rotundato, angulis posticis rotundatis. Scutellum nonnihil brevius quam basi latum. Tegmina lata, coriacea, venis longitudinalibus pluries furcatis et pone medium venulis numerosis irregulariter conjunctis. Pedes mediocres, femoribus leviter compressis, tibiis dilatatis, posticis triquetris, extus dilatatis et remote serratis. Vagina feminarum longissima.

Stenocoti affine genus.

1. L. planirostris Don.; *Fulgora planirostris* Don., Nat. Hist. Ins. Hem.; *Ledra gladiata* Blanch., Hist. des Ins. Hem., p. 194, 21 (1851).

2. L. vaginata Stål. — Sordide ferruginea, subtus cum abdomine pedibusque ferrugineo-flavescens; alis pallido fusco-flavescentibus, facie basin versus, ad oculos et apice plus minus confluenter nigro-conspersa; apice femorum tibiarumque posticarum nigro-fuscis. — ♀. — Long. cum vag. 28 mill.; lat. thor. 6 1/2 mill. — Moreton, Bay.

L. caudatæ valde affinis, capite tegminibusque brevioribus vaginaque longiore differt. Caput thorax paulo brevius, ad oculos leviter incisum, antrorsum fere ultra medium leviter anpliatum, dein sulcato angustatum, apice angulum obtusum rotundatum formans, supra ruguloso punctatum, subtus suprà medium longitrorsum biimpressum, infra medium planiusculum. Thorax rugulosus, disco subgranulatus basi transversim interrupte strigosus. Tegmina opaca apice pellucida, longe ultra medium sensim ampliata dein angustata, haud duplo et dimidio longiora quam in medio lata, apicem segmenti dorsalis ultime abdominis haud attingentia. Abdomen segmento dorsali ultimo fusco-consperso, ventris disco nigro-fasciato, lateribus nigro-conspersis; vagine parte libera segmento dorsali ultimo abdominis æquilonga.

OBSERVATIONS SUR LES INSECTES TUBÉRIVORES,

Avec réfutation de l'erreur qui, attribuant les Truffes à la piqûre d'un Insecte, les a fait assimiler aux Galles végétales,

Par M. le docteur Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 10 Juin 1863.)

Il a été plusieurs fois question dans nos *Annales* des insectes qui, soit à l'état de larve, soit à l'état parfait, sont tubérivores, c'est-à-dire qui se nourrissent de la substance des Truffes. Réaumur a signalé dans ses *Mémoires* les vers des Truffes qui se métamorphosent en Mouches à deux ailes ; M. Léon Dufour leur a consacré un long article dans ses Études sur les larves fongivores de Diptères. Robineau-Desvoidy, MM. Goureau, Lucas, Guérin-Méneville, etc., ont fait au sujet de ces insectes d'intéressantes communications que j'aurai soin de rapporter.

Les matériaux dont j'ai eu plus particulièrement à disposer pour ce travail proviennent de plusieurs sources. Il m'est très agréable de les indiquer tout d'abord. M. le docteur A. Gubler, mon collègue de la Faculté et des hôpitaux, m'a remis, au retour d'un voyage dans le Midi de la France, avec séjour à Cannes, des Mouches auxquelles on attribuait dans ce pays la propriété d'indiquer sûrement le gisement des Truffes (1). Mon savant maître M. le docteur Aubé a bien voulu me donner une grande quantité de Truffes attaquées par des larves et qu'il tenait d'un marchand de comestibles. Ces Truffes provenaient du département des Basses-Alpes ; placées dans un pot à fleurs rempli à moitié de terre, il en est sorti une grande quantité de Diptères divers pendant les mois de mai et juin 1863 (2).

Enfin pendant un séjour d'une semaine auprès de MM. Léon Dufour et Perris, j'ai pu consulter leur collection et connaître les espèces vivant dans les Truffes qu'ils avaient décrites ou qu'ils possédaient.

Ce Mémoire est divisé naturellement en deux parties : la première comprendra l'étude des insectes tubérivores, en insistant sur ceux qui ont été soumis à mon examen ; la deuxième renfermera une discussion sur la véritable origine, sur la nature spéciale et incontestable des Truffes.

(1) Voyez le Bulletin de la Société Botanique de France, t. VIII, p. 235, 1861.
(2) Annales de la Société Entomologique de France, 1863, Bull. p. XXVIII.

CHAPITRE Ier.

Des divers Insectes tubérivores.

—

Je vais successivement passer en revue dans ce chapitre les insectes de tous les ordres qui ont été trouvés dans les Truffes. Je commencerai par les Diptères, j'examinerai ensuite les Coléoptères, et je signalerai en terminant un Lépidoptère et des Myriapodes.

§ 1er. DIPTÈRES. — MUSCIDES.

Genre HELOMYZA.

H. LINEATA.

Les insectes diptères que M. le docteur A. Gubler m'a remis se rapportent tous à l'*Helomyza lineata* de Robineau-Desvoidy. Ces insectes étaient au nombre de huit, tant mâles que femelles, les premiers reconnaissables au dernier segment abdominal recourbé en dessous, les secondes à leur oviscapte pointu et allongé. La taille, la forme et la coloration de ces Mouches se rapportaient parfaitement à un individu pareil et conservé dans la collection de M. Bigot sous le nom de *H. lineata*, donné par Robineau-Desvoidy lui-même. J'ajouterai, quant à la coloration, que plusieurs Mouches, ayant été ramollies à la vapeur de l'eau froide, ont pris une teinte beaucoup plus foncée, presque rougeâtre, et que les lignes dorsales du corselet sont devenues très apparentes et brunâtres, surtout la ligne médiane.

Les métamorphoses de l'*Helomyza lineata* ont été observées par M. Léon Dufour, qui les a très soigneusement décrites dans les Annales des Sciences naturelles (1). Ce vénéré maître a fait ressortir les caractères distinctifs de cette espèce d'Hélomyze, caractères tirés de la plumule antennaire, des raies dorsales thoraciques, des ailes sans taches, etc. Je renvoie à sa description si consciencieuse et si complète (2), me bornant à reproduire

(1) Mémoire sur les métamorphoses de plusieurs larves fongivores appartenant à des Diptères, 2e série, t. XII, p. 44, fig. 59-68, 1839.

(2) Loc. cit., p. 45-46.

ici sa diagnose latine, et en priant le lecteur de jeter les yeux sur la figure onzième de la planche 2.

H. lineata Rob.-Desv., Essai sur les Myodaires (Mém. présentés par divers savants à l'Académie des Sciences de l'Institut, t. II, p. 645, 1830). — L. Duf., Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 44, 1839.

Testacco-pallida, antennis ferrugineis, thoracis dorso rufescente lineis tribus intensioribus vix distinctis, alis subfumosis immaculatis; tarsis apice obscuris. — Long. 3 lin. (6 1/2 à 7 mill.).

Larva *acephala, albida, cylindrico-conica, postice truncata, integra; labio emarginato, angulis intus palpigeris; stigmatibus anticis flabellatis, exsertis.* — Long. 3 1/2 lin. (8 mill.).

Habitat in Tubere cibario, melanosporo?

Pupa *nuda, ovato-oblonga, glabra, fusca; segmentis duobus anticis declivis, tandem utrinque longitudinaliter impressis; postice convexiuscula, minute bituberculata.* — Long. 2 1/2 lin. (5 mill. 1/2).

L'*Helomyza lineata* paraît propre au midi de la France ; il est douteux pour moi que l'exemplaire appartenant à Dejean, et sur lequel Robineau-Desvoidy a fait sa description, ait été pris dans le Nord ou aux environs de Paris.

J'ai, en étudiant cette espèce d'Hélomyze dans la collection de M. Léon Dufour, dessiné la palette antennaire et la soie plumeuse dont je donne la figure (pl. 2, fig. 13). J'ai vu aussi la pupe, qui est d'un marron clair et qui atteint cinq millimètres et demi. J'aurai soin de la comparer avec celle de l'*Helomyza tuberivora* et d'en faire ressortir les différences.

Réaumur a connu l'*Helomyza lineata* sous sa forme de larve et de pupe. M. Léon Dufour a mis ce fait en lumière. Comparez, en effet, les figures données par Réaumur et ses descriptions (1) avec les détails minutieux et l'iconographie du Mémoire précité des Annales des Sciences naturelles, et vous trouverez une identité à peu près complète.

M. Gubler m'a dit que l'*Helomyza lineata* volait au-dessus des endroits où l'on trouve les Truffes et se posait par groupes sur la terre qui recouvre ces tubercules si estimés ; cette Mouche indique de la sorte les gîtes aux chercheurs de Truffes et elle s'en éloigne très peu. Il est bien prouvé pour nous, d'après les observations de Réaumur et de M. Léon Dufour, que sa larve vit dans les Truffes, et puis s'enfonce dans la terre pour prendre la forme de pupe. L'insecte parfait prend son essor trois mois après.

(1) Réaumur. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, t. IV, p. 372 et 373, pl. 27, fig 13, 14, 15 et 16, 1738.

HELOMYZA PENICILLATA.

M. Léon Dufour a vu éclore dans son cabinet, le 16 avril 1839, un autre espèce d'Hélomyze dont les larves se trouvaient dans les Truffe avec celles de la précédente espèce. Cette *Helomyza*, à laquelle il a donné le nom de *penicillata*, a de grands rapports avec l'*H. affinis* MEIG.; elle est plus grande, presque de la taille de l'*H. tuberivora*, ses ailes n'ont pas de taches, non plus que le dos du thorax. L'*H. penicillata*, que j'ai étudiée avec M. Perris, nous a paru une espèce distincte dont le style des antennes est brièvement velu (pl. 2, fig. 14), et M. Perris m'a appris qu'ayant cette année élevé des larves vivant dans les Truffes gâtées, il avait obtenu les insectes parfaits qui se rapportaient à l'*Helomyza penicillata*, pareils en tous points aux types de la collection de Saint-Sever que nous avions sous les yeux.

Voici la diagnose que M. Léon Dufour a donnée de cette espèce :

H. penicillata LÉON DUFOUR, Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 48, 1839.

Testacea, nigro-pilosa, antennæ articulo ultimo ovato-oblongo, stylo breviter villoso; thoracis dorso minutissime ferruginco-punctato; femoribus subtus densius villosis; trochanterum intermediorum articulo basilari setis nigris rigidis penicillato, alis subfumosis nervis transversis nigro marginatis. — Long. 4. lin. (9 mill.).

LARVA *habitat in Tubere cibario, melanosporo?*

La pupe que j'ai sous les yeux, et que je dois à l'obligeance de M. Perris, ressemble beaucoup plus à celle de l'*H. tuberivora* qu'à celle de l'*H. lineata*. J'en parlerai plus tard, en faisant leur examen comparatif (voyez p. 78-79).

HELOMYZA TUBERIVORA.

Robineau-Desvoidy avait fondé sur cette espèce le genre *Suillia* dans son Essai sur les Myodaires des environs de Paris. C'est bien cette Hélomyze que j'ai vue provenir en si grand nombre des larves et pupes données par M. le docteur Charles Aubé. Dès que j'avais eu les Truffes peuplées de larves, je m'étais empressé de recueillir celles-ci en assez grand nombre et de les immerger dans l'alcool, les 12 et 13 avril 1863. Pressé à cette époque par divers travaux, je n'ai pu étudier ces larves que longtemps après et lorsque les insectes parfaits d'espèces diverses avaient paru. C'est alors que je me suis assuré que toutes les larves recueillies

appartenaient à une seule et même espèce, et en les comparant aux figures données par Réaumur et M. Léon Dufour (Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, t. V, p. 63 et suiv., pl. 8, fig. 1-2, et Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 48, *deuxième observation*), j'ai acquis la conviction que j'avais trouvé les larves de l'*Helomyza tuberivora* et manqué celles de la *Curtonevra stabulans*.

J'ai eu à ma disposition une très grande quantité de pupes de l'*Helomyza* dont il s'agit, et d'après la configuration de ces pupes, j'aurais pu décrire presque à coup sûr les formes de la larve ; on en jugera par les descriptions qui suivent :

Larva *acephala, grisco albida, cylindrico-conica, antice attenuata, postice oblique truncata ; mandibulis nigris, labio palpifero ; stigmatibus anticis octodigitatis, posticis fere rotundatis paulo exsertis ; subtus lateraliterque mamillis ambulatoriis uncinuliferis instructa. — Longitudo quatuor lineas æquat aut superat* (9 à 10 mill.).

Habitat in Tubere melanosporo.

Larve (voy. pl. 2, fig. 1 à 6) allongée, blanchâtre ou d'un blanc grisâtre, cylindrique, mais atténuée en avant et recourbée quand on la voit de profil (fig. 1, *a*), la partie antérieure étant dirigée en bas, l'extrémité postérieure un peu relevée.

Corps composé de onze segments, non compris le pseudocéphale. Celui-ci avec deux mandibules noires, recourbées et une lèvre ayant deux palpes courts biarticulés. *Premier segment* offrant de chaque côté un *stigmate* placé près du bord postérieur, de couleur jaunâtre, et composé de huit digitations partant d'une base renflée. Les premier, deuxième et troisième segments présentent seulement au bord antérieur une rangée étroite de très petites aspérités. Mais les segments suivants, jusqu'au dixième, offrent en dessus un ruban étroit formé par de petites aspérités disposées aux bords antérieur et postérieur, de telle sorte qu'elles se joignent presque les unes les autres aux plis des segments, ce pli ne faisant qu'une ligne médiane enfoncée entre les deux bordures. En dessous, sur tous les segments du quatrième jusqu'au dixième, on remarque en avant du bord postérieur, formé par le pli segmentaire, une ligne étroite constituée par de petites aspérités ; mais près du bord antérieur de chaque segment, on voit une rangée de mamelons ambulatoires, ovales et disposés en travers, interrompus au milieu et recouverts d'aspérités spinuleuses. Sur les côtés on trouve enfin, faisant suite à la ligne intersegmentaire, une surface rétractile et peu recouverte d'aspérités spinuleuses, bien moins que les séries ou paires de mamelons placés en dessous. Ces surfaces élevées

forment néanmoins une série de véritables mamelons ambulatoires latéraux (fig. 1). Le dixième segment est, en dessus, fortement granuleux et couvert de spinules.

L'*extrémité postérieure* (onzième segment), vue de face et en dessus, présente huit petites saillies épineuses, brunâtres, peu marquées, visibles cependant sur toutes les larves conservées dans l'alcool que j'ai observées et disposées de la manière suivante (fig. 2) : quatre situées en bas et sur une même ligne, deux latérales très marquées, deux médianes plus petites, deux supérieures assez marquées, deux autres faibles sur la même ligne que les stigmates postérieurs. Toutes ces saillies sont entourées par des reliefs cutanés (fig. 2). Enfin les *stigmates* sont gros, d'un brun noirâtre, presque arrondis, et ont sur leur milieu trois plis, ou reliefs, transversaux élevés. Au pourtour de l'orifice anal, par conséquent en dessous du corps, on observe quatre saillies un peu épineuses, deux grosses et fortes au bord marginal, et deux autres plus petites contre le bord inférieur anal (fig. 1).

Tout le corps de la larve est glabre entre les lignes rugueuses et les espaces que j'ai indiqués, en dessus et sur les côtés, comme étant des mamelons ambulatoires munis d'aspérités. Cette apparence de rugosités, appréciable avec la loupe, devient tout autre avec le secours du microscope. On voit alors de véritables crochets ou des spinules recourbées, surtout en arrière, et disposées avec un ordre remarquable, leur crochet étant dirigé tantôt en arrière et tantôt en avant (fig. 4). J'y reviendrai plus bas (voyez p. 75).

Les larves dont je viens de donner la description étaient conservées dans l'alcool et je ne les ai pas étudiées vivantes ; je n'ai pas vu les parties de la bouche en mouvement, pas plus que les mamelons ambulatoires. Les palpes m'ont paru de deux articles, et attachés sur une partie inférieure aux mandibules que j'ai considérée comme étant la lèvre. Les stigmates ont nettement huit digitations ; je dois dire cependant qu'une fois j'ai trouvé neuf digitations d'un côté et huit de l'autre sur la même larve. M. Léon Dufour a signalé sur la larve de l'*H. lineata* un fait analogue, car sur un même individu il a trouvé douze digitations au stigmate gauche et quatorze au droit (*loc. cit.*, p. 46).

Le stigmate est renflé et pédiculé (fig. 3) dans la larve de l'*Helomyza tuberivora*, comme dans sa congénère l'*H. lineata*.

Les mamelons ambulatoires inférieurs, disposés par paires, et les mamelons latéraux sont remarquables sur notre larve ; ils sont munis de petits crochets ou de petites spinules recourbées. Pour bien apprécier la disposition des aspérités et des crochets, j'ai pratiqué une incision dorsale ; j'ai vidé le corps de tous les organes inclus, puis étendant la peau

bien nettoyée, je l'ai placée entre deux lames de verre. De cette manière, j'ai acquis la certitude que les dispositions des figures 5 et 6 sont exactes, et j'ai vérifié la direction des crochets en avant ou en arrière, déjà étudiée au microscope sur la larve non vidée et placée de profil. Sur les deuxième et troisième segments on trouve, seulement au bord antérieur, des aspérités qui au microscope représentent des rangées de huit à dix spinules très petites et placées côte à côte; à un grossissement faible, on voit des dents de peigne imbriquées et alternées sur trois ou quatre rangs (fig. 5). Cette apparence de rangées spinuleuses imbriquées existe encore en dessous du corps sur la ligne, ou série, placée au bord postérieur des segments, en avant du pli intersegmentaire. A un fort grossissement (objectif n° 5 de Nachet), les spinules se montrent sous la forme de crochets juxtaposés mais distincts, et leur pointe est dirigée en arrière, au bord antérieur des deuxième et troisième segments et même de tous les segments suivants (fig. 4). Au bord postérieur, au contraire, à partir du quatrième jusqu'au dixième segment, les crochets sont dirigés en avant (fig. 4); sur le onzième, les crochets forts et gros sont dirigés en avant.

En dessous, sur les mamelons ambulatoires, ces crochets ont une disposition verticillée; ils sont dressés au milieu; leur pointe regarde en avant à la partie antérieure et en arrière à la partie postérieure.

J'ai représenté, figure 6, la forme des crochets de diverses grandeurs; on verra que quelques-uns sont doubles, mais cette disposition est rare. Je n'ai pas vu de crochets au fond du pli intersegmentaire.

L'extrémité postérieure de la larve de l'*H. tuberivora* offre des épines ou des pointes aiguës recourbées que j'ai décrites et figurées, tant en dessus qu'au pourtour de l'orifice anal.

Ces appendices sont très importants chez cette larve, puisqu'ils la différencient de sa congénère *H. lineata*, dont la troncature postérieure est sans aucune saillie ou épine. M. Léon Dufour est très explicite à cet égard (1); d'autre part, la figure 14 de la planche 27 qu'on trouve dans Réaumur indique ce fait pour la larve vivant dans les Truffes et décrite dans le neuvième Mémoire du IVe volume (2). Ces caractères anatomiques distinguent au premier coup d'œil les deux larves des *Helomyza tuberivora* et *lineata*.

On remarquera pareillement que la larve de l'*H. tuberivora* a ordinairement huit digitations aux stigmates antérieurs, tandis que la larve de l'*H. lineata* en a quinze d'après M. Léon Dufour. La saillie des stigmates

(1) Léon Dufour, Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 46, pl. 2, fig. 63, 1839.

(2) Réaumur, Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, t. IV, p. 372 et 373, 1738.

postérieurs est plus forte chez la *tuberivora*; aucune des deux larves n'a de caverne stigmatique.

De plus, il est probable que la larve de l'*H. lineata* doit avoir les mamelons ambulatoires et les aspérités des bords antérieur et postérieur des segments plus marqués que dans l'*H. tuberivora*, à en juger par la figure de profil (*loc. cit.*, pl. 2, fig. 63) donnée par M. Léon Dufour. La pupe de cette espèce nous offrira deux reliefs élevés, très marqués sur chaque segment et bien plus forts que dans l'*H. tuberivora*.

Quant à la larve de l'*H. penicillata*, que je n'ai pas vue, elle doit être intermédiaire aux deux espèces dont il s'agit. Je ne serais pas surpris qu'elle offrît à l'extrémité postérieure de légères saillies ou des pointes très petites.

La larve de l'*Helomyza tuberivora* se distingue des larves de la *Curtonevra stabulans* décrite par M. Léon Dufour (1) par les digitations plus nombreuses du stigmate antérieur, qui sont au nombre de six dans la *Curtonevra*, et par ses mamelons ambulatoires qui paraissent manquer dans cette dernière.

Voici la description de la pupe de l'*Helomyza tuberivora* :

PUPA *nuda, ovato-oblonga, rufescens seu rufo-fusca, antice segmentis primis declivis, utrinque linea longitudinali impressis; laeribus crassioribus; postice convexiuscula valde bituberculata; segmento primo biauriculato, segmento quarto tuberculis minutissimis fere inconspicuis instructo, segmento ultimo vix spinas larvæ exhibente. — Longitudo tres lineas æquat* (6 1/2 à 7 mill.).

PUPE (voy. pl. 2, fig. 7 et 8) oblongue, avec la partie antérieure déprimée, comme si elle eût été pressée entre les doigts, sur les deux premiers segments, qui sont fortement épaissis et rebordés sur les côtés. Couleur d'un fauve vif ou parfois d'un brun rougeâtre. La forme de la pupe est un peu élargie vers le quatrième segment sur plusieurs individus ; chez d'autres, cette légère dilatation n'est pas marquée.

Le *pseudocéphale* est à peine indiqué, et l'ouverture buccale occupe un espace brunâtre et foncé, situé sur le plan inférieur de la pupe. Le *premier segment* porte deux petites pointes ou auricules, une de chaque côté, divergentes et répondant aux stigmates antérieurs de la larve. Le bord antérieur de la pupe est irrégulièrement découpé et offre des élevures ou saillies longitudinales entre les deux points auriculaires stigmatiques. Toute la surface du deuxième segment est très rugueuse en travers et elle est déprimée ; en dehors, une ligne enfoncée détermine un fort bourrelet

(1) Voyez plus bas, page 84.

qui se continue en se portant sur le troisième segment; celui-ci est également déprimé et très rugueux. Le quatrième segment est moins rugueux en travers que les deux précédents, et sur son bord postérieur on trouve de chaque côté une très petite saillie qui répond aux stigmates thoraciques de la nymphe incluse dans la pupe (fig. 7 et 8). Tous ces segments offrent, à partir du pseudocéphale, une ligne élevée, exactement latérale, luisante et qui vient passer sur le dos de la pupe en suivant une direction un peu oblique et en enlevant juste les saillies des deux stigmates thoraciques. Les figures indiquent cette disposition répondant exactement au panneau qui se dessoude et s'enlève pour donner passage à la Mouche lors de son éclosion.

En dessous, le premier et le deuxième segment sont très rugueux en travers; le troisième l'est beaucoup moins.

Les *segments intermédiaires* n'offrent rien de particulier dans leur forme. En dessus, ils présentent, en avant et en arrière de la ligne de séparation des segments, une bordure finement rugueuse : c'est un petit ruban placé à la fois sur le bord postérieur du segment qui est en avant et sur le bord antérieur du segment qui le suit, de sorte que l'intersection segmentaire ne fait que les séparer. En dessous, on voit une ligne rugueuse très étroite située au bord postérieur très près de l'intersection des segments, puis une large bordure rugueuse, transversale ovale, interrompue au milieu, répondant aux pseudopodes de la larve et située près du bord antérieur des quatrième jusqu'au dixième segments.

Sur les côtés enfin, on remarque un espace un peu rugueux qui se continue avec la ligne intersegmentaire, et qui répond aux mamelons latéraux de la larve (comparez les figures 7 et 8).

Le *dixième segment* est très fortement rugueux en dessus. Le *onzième segment* est pareillement rugueux, les *stigmates postérieurs* s'en détachent nettement sous l'aspect de deux petites cornes noires; au-dessous d'elles le segment est arrondi, et au pourtour, avec beaucoup d'attention, et sur les pupes fauves et peu épaisses, on trouve les saillies et les épines décrites dans la larve. Ces saillies sont bien plus difficiles à reconnaître ou même n'existent pas sur les pupes les plus brunes et les plus coriacées. Enfin on voit en dessous le rebord froncé de l'orifice anal très marqué et très apparent.

Dans un autre travail (1), j'ai fait ressortir l'importance de l'étude des pupes des *Muscides*, en insistant sur ce fait capital qu'elles reproduisent les caractères des larves, puisqu'elles sont constituées par le tégument

(1) Métamorphoses d'une Mouche parasite (Annales de la Société Entomologique de France, 1861, p. 241).

propre de ces dernières qui s'est épaissi et durci. Les pupes de l'*Helomyza tuberivora* viennent confirmer l'opinion que j'ai soutenue ; elles diffèrent beaucoup de celles de la *Tachina villica*, elles diffèrent même des pupes du même genre que j'ai sous les yeux, de celles de l'*H. lineata* et de l'*H. penicillata*.

Le pseudocéphale est denticulé sur la pupe de l'*Helomyza tuberivora*, l'ouverture buccale froncée se trouve sur le plan inférieur de la pupe ; la ligne élevée qui indique l'endroit de dessoudure par où s'échappera la Mouche occupe tout à fait le bord latéral : cette ligne élevée se continue en avant du pli segmentaire sur le dos du segment, et enlève juste les deux très légères saillies révélant les stigmates thoraciques de la nymphe (voyez Ann. Ent. Fr., 1861. p. 240) (1).

Les dépressions des premier, deuxième et troisième segments et le bourrelet latéral si épais paraissent caractéristiques dans les pupes du genre *Helomyza*. Tous les traits que j'ai longuement signalés pour les séries transversales d'aspérités et de spinules crochues chez la larve sont bien indiqués sur la pupe. Les stigmates antérieurs ont pris la forme d'auricules divergentes, les stigmates postérieurs se sont détachés et forment deux petites cornes sur le plan supérieur. Le onzième segment est bombé et non aplati comme dans les pupes venant de larves pourvues d'une caverne stigmatique ; enfin sur les pupes ambrées, sur celles qui ne paraissent pas avoir, au moment de leur formation, trop dilaté la peau de la larve, on voit très manifestement les restes des pointes terminant le dernier segment.

Sur beaucoup de pupes, l'extrémité postérieure était garnie de terre, celle-ci adhérait fortement à l'orifice anal.

Les pupes de l'*H. tuberivora* étaient enfoncées à une profondeur variable dans la terre meuble où les Truffes avaient été posées; la plupart des pupes étaient à un, deux ou trois pouces de profondeur; quelques pupes étaient restées dans le milieu des Truffes, surtout les pupes ambrées ou d'un marron clair.

Si je compare la pupe que je viens de faire connaître avec celle de l'*Helomyza lineata* décrite par M. Léon Dufour et que j'ai étudiée *de visu*,

(1) Les pupes de la *Phora pallipes* LATR. et des *Phora nigra* MEIGEN et *helicivora* L. DUF., qui sont pourvues de petites cornes allongées, formant le prolongement des trachées et des stigmates thoraciques, offrent pareillement une dessoudure dorsale des premiers segments, et cette partie qui s'enlève comprend dans son aire les cornes stigmatiques répondant aux petits tubercules de l'*Helomyza lineata*. (Voy. Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 57, pl. 3, fig. 150, et Recherches sur les Métamorphoses du genre *Phora* (Mémoires de la Société des Sciences, etc., de Lille, p. 414, fig. 4, 10, 11 et 12, année 1840).

je trouve de notables différences, indépendamment de la taille. La pupe de l'*H. lineata* offre, en avant et en arrière de chaque pli intersegmentaire, un relief très marqué et bien prononcé qui lui donne un aspect caractéristique (1); la saillie des stigmates postérieurs n'est pas aussi forte que dans la pupe de l'*H. tuberivora*, au-dessous de ces stigmates on ne voit aucune trace de pointes épineuses. Sur le troisième segment thoracique et en dessus on ne trouve rien qui indique la place des stigmates thoraciques. Enfin la coloration des pupes de l'*H. lineata* est constamment fauve ou d'un marron clair.

La pupe de l'*H. penicillata*, intermédiaire pour la grandeur entre les deux dont je viens de parler, se rapproche davantage de la *tuberivora*. Comme dans celle-ci, la pupe de l'*H. penicillata* offre deux rangées juxtasegmentaires moins élevées que dans la *lineata*, les saillies des stigmates thoraciques manquent ou ne sont pas apercevables à la loupe. Les stigmates postérieurs sont assez avancés ; enfin sur les huit pupes de cette espèce que j'ai examinées, quelques-unes ont des vestiges de pointes mousses au bout renflé postérieur. La coloration est d'un marron peu foncé.

L'examen comparatif de ces trois pupes me ramène aux considérations que j'ai émises au sujet des larves. Il eût été bien difficile d'admettre à *priori* les différences que nous avons trouvées; on distinguera sûrement et facilement au premier coup d'œil une pupe d'*Helomyza lineata* d'une pupe d'*Helomyza tuberivora*. Je le répète, l'étude des pupes ne doit point être négligée.

H. tuberivora Rob.-Desv., Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des sciences de l'Institut, t. II, p. 642, 1830. — Macquart, Hist. natur. des Ins. Diptères, t. II, p. 410 (Suites à Buffon, Roret, 1835).

Testacea pilis nigris, fronte antennisque fulvis, setâ antennarum pilis longissimis plumatâ; thorace brunneo-rufo maculato nec non punctato; alis costa nervisque nigro-brunneis, maculis infuscatis; pedibus luteis; femoribus maris inflatis. — Longitudo tres cum dimidia usque ad quatuor lineas æquat (8 à 9 mill.).

Habitat in sylvis; super obtegentem Tubera terram volitans (voy. pl. 2, fig. 9).

Corps d'un jaune d'ocre, à poils noirs. *Tête* avec la face, les palpes et la trompe d'un jaune d'ocre clair ; joues un peu fauves ; face presque glabre. *Antennes* à palette d'un fauve rougeâtre foncé, ovale, largement arron-

(1) M. Léon Dufour (loc. cit., p. 46 et fig. 67) a indiqué ce caractère. Réaumur l'a connu et parfaitement représenté (loc. cit., pl. 27, fig. 16), et c'est pour cela que je rapporte, avec M. Léon Dufour, la figure 16 à l'*H. lineata*.

die et déprimée vers l'extrémité ; style allongé, plumeux, à poils très longs, au nombre de neuf à dix, de chaque côté (fig. 12). *Front* d'un beau roux fauve ; vertex d'un roux blanchâtre, avec la base des poils entourée d'un cercle d'un gris blanchâtre ainsi que le bord du triangle formé par les stemmates. *Yeux* d'un rouge sombre à reflets verdâtres, non velus ; ocelles d'un rouge clair. Les *poils* de la partie supérieure de la tête sont ainsi disposés : deux dirigés en avant et placés entre les ocelles postérieurs et l'antérieur (fig. 10) ; deux dirigés en dehors, placés sur la ligne de l'ocelle antérieur et sur les côtés des précédents ; six sur le vertex et près de son bord postérieur; deux internes situés plus en arrière et entrecroisés ; deux latéraux à base assez rapprochée mais divergents au sommet (fig. 10) : ces derniers poils sont suivis de deux rangées de poils petits et contournant les yeux.

Corselet d'un jaune d'ocre, finement moucheté de brun fauve avec des lignes de poils noirs entourés à leur base d'un cercle brunâtre ; les mouchetures et les petits points rapprochés forment une ligne médiane brunâtre ; chaque petite moucheture brune donne naissance à un petit poil noir et couché. Une série de cinq longs poils noirs, dressés (fig. 10), dirigés en arrière, existe de chaque côté de la ligne médiane ; deux nouvelles séries longitudinales de poils noirs se trouvent de chaque côté, l'une sur le bord latéral du corselet formée de trois poils et l'autre tout à fait sur le côté, allant vers la racine de l'aile et n'ayant que deux poils (fig. 10). *Écusson* triangulaire, moucheté de brun comme le corselet, mais à la ligne médiane jaunâtre, quatre longs poils noirs, un de chaque côté sur les bords et deux vers l'extrémité. *Flancs* d'un jaune d'ocre à reflets soyeux, sans taches. *Ailes* un peu enfumées, côte ou bord supérieur brunâtre ou noirâtre, garnie de poils noirs ; nervures noirâtres avec un point marginal et deux taches enfumées ou noirâtres : l'extrémité des nervures, au sommet de l'aile, est souvent entourée d'une tache noirâtre (fig. 9). *Balanciers* d'un blanc jaunâtre.

Abdomen composé de sept segments, à extrémité globuleuse et recourbée en dessous, ♂ ; plane, terminée par un oviducte, biappendiculée, ♀ ; d'un jaune d'ocre avec le bord postérieur des segments un peu plus foncé, et des bordures de cinq à six longs poils de chaque côté de la ligne médiane et au bord postérieur, deuxième segment ayant une rangée supplémentaire et antérieure de deux poils latéraux ; dessous de l'abdomen du ♂ avec de longs poils mous et assez serrés.

Pattes très différentes dans les deux sexes ; cuisses grosses et arquées chez le ♂, de grandeur ordinaire et droites, ♀. Chez le ♂, les cuisses antérieures ont des poils mous et allongés situés en dessous et disposés sur deux lignes, huit longues soies raides et noires situées en dessus ; les

cuisses intermédiaires ont en dessous seize à dix-sept soies, dont six plus longues et plus fortes vers la base, de plus une rangée latérale de quatre soies noires ; les cuisses postérieures ont des poils mous et allongés en dessous, avec l'extrémité brunâtre, et six à huit soies sur le bord latéral. Tous les tibias arqués, avec l'extrémité un peu brunâtre chez le ♂ ; de plus un anneau brunâtre, près de la base, aux tibias postérieurs. Les trochanters des cuisses postérieures sont garnis d'une forte rangée de poils noirs, dressés et arqués. Chez la ♀, les cuisses antérieures seules présentent un léger renflement et sont légèrement arquées, les autres droites, les intermédiaires sans la série de soies raides et placées en dessous ; trochanters avec des poils noirs, simples. Dans les deux sexes, les cuisses et les tibias sont couverts de poils fins et noirs, couchés. Les tarses ont leurs trois derniers articles noirâtres, surtout chez les ♂, qui ont de plus et constamment le dernier article du tarse élargi, ainsi que la double pelote tarsienne qui est fauve en dessus, blanche en dessous ; les ongles sont grands, saillants et divergents. Chez la ♀, les tarses ne sont pas fortement élargis à l'extrémité, la pelote peu grande ainsi que les ongles.

En dessous, l'abdomen du mâle est garni de poils moelleux et allongés, noirâtres.

L'*Helomyza tuberivora*, rapportée par Macquart à l'*H. gigantea* de Meigen, en diffère spécifiquement d'après M. Loew, à qui j'ai montré plusieurs des insectes que j'ai recueillis. Suivant ce savant diptérologiste, il serait éclos des Truffes données par M. Aubé, outre l'*Helomyza tuberivora* ♂ et ♀, des individus de l'*Helomyza hispanica* Loew à hypopygium beaucoup plus grand. Je crois pouvoir dire que l'*H. hispanica* n'est qu'une variété remarquable de la *tuberivora*, car sur le très grand nombre d'insectes éclos chez moi, je trouve les passages de l'une à l'autre de ces deux espèces (1).

L'*Helomyza tuberivora*, que je viens de décrire sous ses trois états de larve, de pupe et d'insecte parfait, a été observée certainement par Réaumur. Ce grand naturaliste avait connu la Mouche et il l'a représentée,

(1) Voici les caractères reconnus par M. Loew à la nouvelle espèce qu'il a établie sur un seul individu mâle, pris dans le midi de l'Espagne, le 24 septembre, par M. Staudinger.

H. hispanica Loew, Ueber die europaischen Helomyzidæ, etc. (Zeitschrift für Entom. des Vereins für schlesische Insektenkunde zu Breslau, tirage à part, p. 27, 1859).

Ex fusco testacea, hypopygio permagno, flavo, setâ antennarum pilis longissimis plumatâ, pleurarum dimidio superiore nudo, femoribus intermediis infra setas aliquot validas gerentibus. — Long. 3 1/4 lin. (7 1/2 mill.).

planche 8, figures 1 et 2 du deuxième Mémoire (tome V) ; mais il n'avait pas connu la larve, et il était resté indécis sur la pupe dont l'Hélomyze était sortie (1). Je puis affirmer aujourd'hui que c'est de la pupe qu'il a représentée figure 6 de la planche 8, car cette pupe se rapporte bien à celles que j'ai étudiées.

Mon savant collègue M. le colonel Goureau a consigné dans nos Annales (2) les observations qu'il a faites sur les larves de l'*Helomyza tuberivora*. Ces larves sont extrêmement pernicieuses pour la Truffe, elles la corrompent très promptement en rendant par l'anus une matière blanchâtre qui, dit-il, en provoque et achève la décomposition. On reconnaît par le tact les Truffes attaquées, car celles qui cèdent sous la pression du doigt contiennent des larves et ne tardent guère à tomber en bouillie épaisse et fétide. Ces larves croissent rapidement et se changent en pupes soit dans la Truffe même, soit dans la terre environnante. L'Hélomyze s'envole dès le commencement de septembre et paraît jusqu'à la fin d'octobre ; elle est commune dans les bois où se trouvent des Truffes, et sa présence y décèle l'existence de ces dernières.

L'*Helomyza tuberivora* paraît répandue dans plusieurs parties de la France ; M. Goureau l'a prise à Santigny dans le département de l'Yonne, Réaumur avait reçu du Dauphiné les Truffes d'où cette espèce était sortie. J'ai déjà dit que les larves que j'ai étudiées provenaient du département des Basses-Alpes.

Cette *Helomyza* a deux générations dans l'année, puisque M. Aubé et moi l'avons vue éclore au printemps et M. Goureau pendant l'automne.

HELOMYZA PALLIDA et USTULATA.

Ces deux espèces, prises dans le midi de la France, ont été déterminées par M. Lucas (3), et elles sont signalées par MM. Tulasne comme faisant partie des Mouches ou *Mouscos* des Rabassiers provençaux. M. Tulasne a remarqué dans ces Truffes des larves et des nymphes, mais il n'a pu obtenir des insectes parfaits ; il a vu dans les environs de Rians (Var), au commencement de décembre 1847, l'*H. pallida* voltigeant çà et là solitaire, et paraissant se poser sur les gisements des Truffes plus volontiers qu'ailleurs. Réchauffée par les rayons d'un soleil brillant, cette Mouche était très agile. M. Tulasne a pu prendre au vol plusieurs indivi-

(1) RÉAUMUR, Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, t. V, p. 65, 1740.

(2) Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull. LXXV. — Voy. aussi la note rectificative de M. Léon Dufour, Annales de 1853, p. 383 et suiv.

(3) H. LUCAS, Annales de la Société Entomologique de France, 1848, Bull., p. L.

dus de l'*H. pallida*; ils exhalaient une odeur extrêmement pénétrante analogue à celle du *Satyrium hircinum*, et ils la conservaient longtemps après leur mort (1).

L'*Helomyza ustulata* vole, comme l'espèce précédente, au-dessus des terrains où l'on trouve des Truffes. M. Étienne Bonnet, d'Apt (Vaucluse), s'est assuré que les truffières des environs de cette ville sont fréquentées vers la fin de l'hiver par l'*H. ustulata*. MM. Requien, Leveillé et Tulasne ont pris ou observé cette espèce d'*Helomyza* dans ces mêmes localités.

H. pallida FALLEN, Heterom., 3, 1. — MEIGEN, System. Beschreib. der bekannten europaischen zweiflugelingen Insecten, t. VI, p. 50, 1830 (2).

Pallida, incisuris abdominis tenuiter fuscis; alis immaculatis; seta antennarum breve plumata. — Long. 3 1/2 lin. (8 mill.).

H. ustulata MEIGEN, loc. cit., VI, p. 54.

Ferruginosa, hypostomate albo, pedibus rufis, tarsis anticis maris ciliatis; alis nervis transversis apiceque fuscis, macula trigona apicali alba. — Long. 4 lin. (9 mill.).

HELOMYZA (*indéterminée*).

On trouve dans l'ouvrage précité de MM. Tulasne sur les Champignons hypogés, page 164, la mention d'une *Mouche de couleur jaune*, observée par eux dans les Truffes, et que je rapporte sans hésiter au genre *Helomyza*. La larve de cette Mouche s'était nourrie avec la substance des *Tuber æstivum* et *mesentericum* trouvés au bois de Vincennes à la fin de l'automne.

Genre CURTONEVRA.

C. STABULANS.

Cette Muscide, très commune, est éclose en grand nombre chez M. Aubé et chez moi des Truffes gâtées provenant du département des Basses-Alpes.

(1) L.-R. et C. TULASNE, *Fungi hypogæi*, p. 164, 1851.

(2) M. LOEW, dans son excellent mémoire sur les *Hélomyzides d'Europe*, publié dans le journal d'entomologie de Breslau, place le nom d'*Helomyza pallida* comme synonyme de l'*H. olens* MEIGEN (tirage à part, p. 40). J'ai maintenu le nom d'*H. pallida*, uniquement parce que les Muscides déterminées par M. H. Lucas lui ont paru exactement se rapporter à la description de Meigen que j'ai citée.

M. Léon Dufour en a observé les métamorphoses (1). Je n'ai pas vu la larve ni la nymphe de cette *Curtonevra*, et je me borne à reproduire les diagnoses données par mon vénéré maître en rappelant les descriptions de Bouché.

Curtonevra stabulans FALLEN, Musc., 52, 32. — MEIGEN, Syst. Beschr. der europ. zweiflugeligen Insekten, t. V, p. 75 (Musca).

Cinereo subcæsia; facie albido-argentea; thorace vittis quatuor nigris; abdomine maculis cinereo-micantibus tesselato; palpis, scutelli apice pedibusque ferrugineis, tarsis femorumque basi nigris. — Long. 4 lin. (9 mill.).

Habitat in domos nec non arborum truncos foliaque in umbrosis; frequens.

LARVA *acephala, cylindrico-conoidea, glabra, albida, postice truncata, truncaturæ margine supero integro; infero sexdentato; mamillis ambulatoriis sex paribus; stigmatibus posticis simplicibus, anticis flabelliformibus sex-digitatis; labio bifido.* — Long. 4-5 lin. (9 à 11 1/4 mill.). — (Vid., loc. cit., pl. 3, fig. 16).

Habitat in Tubere melanosporo (Ch. Aubé, Laboulbène), *in Agarico aurantiace, Boleto eduli, etc.* (L. Dufour).

PUPA *nuda, intense castanea, lævis, ovato cylindroidea, postice rotundato truncata, stigmatibus vix prominulis; incisuris punctato asperulis.* — Long. 3 1/2 lin. (8 mill.). — (Vid. loc. cit., pl. 3, fig. 19-20.)

Bouché (2) mentionne chez la larve de la *Musca stabulans* des stigmates à neuf divisions, et indique des saillies charnues qui se voient dans le jeune âge de la larve et disparaissent plus tard. Il dit aussi que la larve se change en pupe sous terre, dans une petite cavité formée de bave et de mucosité.

M. Léon Dufour (loc. cit.) a remarqué une sorte de cocon formé par les larves de la *C. stabulans* (loc. cit., t. XIII, pl. 3, fig. 20). Je dois dire que j'ai trouvé moi-même, dans la terre sous-jacente aux Truffes, des coques à mailles très lâches qui doivent avoir été produites par les larves des Mouches de cette espèce écloses dans mon cabinet.

Enfin M. Goureau a vu cette année (1863) sortir de Truffes noires très parfumées (*T. melanosporum?*), récoltées à Santigny, une variété de cette

(1) Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XIII, p. 157, 1840.
(2) P.-FR. BOUCHÉ, *Naturgeschichte der Insekten*, etc., p. 67, 1834.

Curtonevra dont le ♂ a le second anneau de l'abdomen taché de roussâtre. Les larves de la *Curtonevra* s'étaient développées dans la Truffe souterraine et y avaient remplacé l'*Helomyza tuberivora* trouvée quelques années auparavant par M. Goureau dans les mêmes localités.

Genre ANTHOMYIA.

A. CANICULARIS.

Cette espèce, extrêmement commune, est apparue en grand nombre, comme la précédente (*Curtonevra stabulans*), parmi les insectes tubérivores que j'ai élevés ainsi que M. le docteur Aubé. Sa larve a été connue de De Géer (1), et avant lui peut-être de Swammerdam (2).

Bouché, qui nous a donné tant de détails précieux sur les premiers états des insectes, a longuement décrit la larve de l'*Anthomyia canicularis* (3), et il l'a représentée. Cette larve diffère de ses congénères par les poils longs et barbelés du bord latéral des segments du corps, par les dentelures de ceux qui sont placés sur la partie dorsale de chaque côté de la ligne médiane, et par ses stigmates très saillants et fortement trilobés.

Je n'ai pas observé cette larve, je n'ai recueilli que la pupe dont Bouché n'a dit que deux mots. En voici la description ; je l'ai dessinée planche 2, figures 15 et 16.

PUPA *sordide lutescens, segmentorum interstitiis brunneis ; ovalis, antice attenuata nec haud declivis, spinis lamelliformibus, basin denticulatis, lateralibus dorsalibusque seriebus duabus dispositis, postice valde elongatis ; stigmatibus posticis inæqualiter trilobatis ; segmentis anticis quatuor evanidis. — Longitudo duas cum dimidia lineas æquat* (5 1/2 mill.).

Larva habitat in Tubere melanosporo putescente ; pupa in terra subjacet.

PUPE ovale, allongée, atténuée en avant et aplatie sur les premiers segments (fig. 15 et 16), bordée de poils allongés, surtout à la partie postérieure du corps, surface des téguments un peu granuleux. Couleur d'un gris sale un peu roussâtre, intervalle des segments brunâtre. Le *premier*

(1) DE GÉER, Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, t. VI, p. 26, n° 5 (*Musca domestica minor*), 1777.

(2) J. SWAMMERDAM, *Biblia naturæ*, t. II, pl. 38, fig. III et IV. 1738.

(3) P.-FR. BOUCHÉ, *Naturgeschichte der Insekten*, etc., p. 89, pl. VI, fig. 3-6, 1834.

segment après le pseudocéphale, qui est rentré en dedans et qui a de la sorte disparu, porte deux soies dirigées en avant et sur les côtés les vestiges des deux *stigmates* antérieurs; le deuxième offre un poil raide, non dentelé; les suivants, du troisième au dixième, ont tous une longue épine à base élargie et dentelée répondant à des appendices frangés de la larve : ces appendices s'observent au bord latéral des segments tant dorsaux qu'abdominaux. Une série des mêmes *épines à base dentelée*, mais courtes et dirigées en arrière, existe de chaque côté de la ligne médiane du corps, du deuxième au dixième segment. Le *dernier segment* est grand et en demi-cercle, avec trois appendices très longs placés de chaque côté; l'intermédiaire plus raccourci. *Stigmates postérieurs* saillants et irrégulièremens trilobés (fig. 17). Bords latéraux des segments dorsaux pourvus de petites épines.

Cette pupe est recouverte d'une croûte épaisse de matière brunâtre ; ce n'est qu'après une macération prolongée et un nettoyage complet qu'on peut se rendre bien compte de sa forme et de ses caractères. Lors de l'éclosion, les quatre premiers articles dorsaux s'écartent doucement en se dessoudant et restent peu éloignés des segments abdominaux. La Muscide a un passage suffisant pour s'échapper, d'autres fois le panneau dorsal tombe en entier (fig. 16).

D'après cette description, on peut reconnaître la configuration de la la larve qui, ainsi que Bouché l'a indiqué, doit être pourvue sur les côtés et sur le dos d'épines allongées, surtout à la partie postérieure du corps. Toutes ces épines sont élargies à leur base qui est denticulée, le bord des segments porte de petites épines, les stigmates postérieurs font saillie et sont très fortement trilobés.

Cette larve est par conséquent extrêmement voisine de celle de l'*Anthomyia paradoxalis* DUFOUR (1) ; elle en diffère surtout par la longueur plus considérable des épines postérieures du corps et par sa taille moindre. Elle est beaucoup plus éloignée des larves de l'*Anthomyia manicata* et *scalaris*, dont les appendices latéraux sont pinnatifides et plusieurs fois divisés. Enfin, la larve de l'*Anthomyia melania* s'en distingue par les séries dorsales de ses poils simples et non dentelés à leur base.

On voit que malgré la ressemblance très grande de ces diverses larves on arrive, avec une attention soutenue, à les différencier, et que leurs pupes diffèrent comme les larves elles-mêmes.

(1) M. Léon Dufour a décrit plusieurs larves fongivores du genre *Anthomyia* ayant toutes de longs poils dentelés : ce sont les larves des *Anthomyia melania* DUF., *manicata* MEIGEN et *paradoxalis* DUF. (Voy. Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 35, pl. 2, fig. 50, et t. XIII, p. 152 et 155, pl. 3, fig. 5 et 11.)

La larve et la pupe de l'*Anthomyia canicularis*, ayant le corps aplati et garni de chaque côté de longs filaments dentelés à la base, rentrent dans le genre *Homalomyia*, que Bouché avait établi pour distinguer des *Anthomyia* ordinaires, celles dont les larves sont ainsi configurées. Beaucoup d'auteurs ont décrit de ces larves, et plusieurs fois elles ont été rejetées du corps par le vomissement après avoir causé des accidents plus ou moins graves à des malades (1).

Bouché dit que la larve de l'*Anthomyia (Homalomyia) canicularis* paraît deux fois dans l'année, et vit dans les végétaux pourris et dans le fromage. Il est très probable pour moi que cette larve, comme ses congénères, doit se nourrir de différentes substances putréfiées, et que les Truffes gâtées n'ont été pour elles qu'une occasion favorable de développement.

Enfin, pour dire toute ma pensée, je suis très porté à croire que les larves qui ont produit les *Anthomyia canicularis* que nous avons recueillies avec M. Aubé provenaient d'œufs pondus à Paris par les insectes parfaits, si communs dans les maisons, et déposés dans les Truffes déjà décomposées, où fourmillaient les larves des *Helomyza* plus spécialement tubérivores. La même remarque pourrait être appliquée aux *Curtonevra stabulans*; mais ces dernières pondent très certainement dans les Truffes sous les chênes, ainsi que l'a observé M. Goureau (2).

Anthomyia canicularis Linn., Fauna Suec., 1841. — Meigen, Eur. zweiflug. Insekten, V, p. 143.

Thorace nigricante, lineis tribus obscuris; abdomine elliptico, cinereo, linea dorsali incisurisque nigris, segmentis anticis flavo diaphanis (Mas). *Obscure cinerea, thorace trilineato, abdomine unicolore* (Femina). — *Longitudo* 1 1/2 *lin.* (3 1/2 à 4 mill.).

ANTHOMYIA BLEPHARIPTEROIDES.

M. Léon Dufour a étudié les métamorphoses de cette petite espèce de Mouche, qu'il a trouvée dans les Truffes noires et dans les diverses espèces d'Agarics et de Bolets. Il a décrit la larve, la nymphe et l'insecte parfait de l'*Anthomyia blepharipteroides*, en donnant les figures de l'insecte sous

(1) J.-O. Westwood, *An Introduction to the modern classification of Insects*, t. II, p. 570-571, 1840.

(2) Voyez plus haut les pages 85-86.

ses divers états de transformation (1). On remarquera combien la larve diffère de celle de l'*Anthomyia canicularis* et des autres larves fongivores de ce genre décrites par M. Léon Dufour (voy. p. 86, note 1).

Genre CHEILOSIA.

Réaumur a signalé, dans le deuxième Mémoire du tome V, des pupes très petites, portant de petites cornes antérieures « placées comme le sont celles des coques des vers à queue de rat ; le bout de chacune de ces coques avait une sorte de courte queue. » Ces pupes provenaient des Truffes envoyées du Dauphiné au commencement de juillet (2).

M. Goureau a observé des pupes du même genre, provenant de larves d'une taille assez forte, remarquables par le tube caudal qu'elles portent, par deux petites cornes charnues situées au-devant de la tête et par les rides transversales de leur corps. La pupe est lisse, avec un tube caudal comme la larve.

Il est sorti de ces pupes, vers le 9 septembre, une espèce de *Cheilosia* dont le mâle a de l'analogie avec la *C. mutabilis* MACQUART, et la femelle avec la *C. scutellata* MACQUART. Cette *Cheilosia* n'est pas rare pendant tout l'automne dans les bois produisant des Truffes (3).

M. Léon Dufour a fait remarquer à ce sujet que les espèces observées par Réaumur et M. Goureau doivent être distinctes de la *Cheilosia scutellata* dont il a étudié les métamorphoses. La larve de la *C. scutellata*, qui vit dans le *Boletus bovinus*, est couverte de duvet ainsi que la pupe, tandis que la pupe de l'espèce observée dans les Truffes est lisse (4).

Genre PHORA.

P. PALLIPES.

Parmi les larves qui vivent dans les Truffes, il y a celle d'une espèce de *Phora* dont M. Léon Dufour a suivi les métamorphoses, la *P. pallipes* de

(1) Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 42, pl. III, fig. 69-79, et t. XIII, p. 162, Rectification.

(2) RÉAUMUR, Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, t. V, p. 65, pl. VIII, fig. 4 et 5, 1740.

(3) GOUREAU, Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull. LXXV.

(4) LÉON DUFOUR, Annales de la Société Entomologique de France, 1853, p. 385.

LATREILLE (1), espèce fort commune. La larve de cette *Phora* se nourrit indifféremment de diverses matières azotées : Champignons putréfiés tels que Agarics, Bolets et Truffes, de fromage pourri ; elle est sortie de chrysalides du *Sphinx Atropos* qui avaient mal tourné, etc.

M. Goureau a observé une *Phora* dont la larve suçait la bouillie fétide des Truffes décomposées, et dont la pupe offrait les cornes dorsales si remarquables dans ce genre de Diptères. M. Goureau a fait remarquer les petites pointes charnues ou mamelons ambulatoires sortant de chaque côté du corps de ces larves de *Phora* et les faisant paraître festonnées (2). M. Léon Dufour avait soigneusement représenté cette disposition des anneaux du corps chez la larve de la *P. pallipes*.

TIPULAIRES FONGICOLES.

Genre SCIARA.

S. INGENUA.

On aurait une idée bien incomplète des Diptères tubérivores, si l'on croyait que les espèces dont je viens de donner l'énumération sont les seules qui vivent dans les Truffes et qui voltigent au-dessus des truffières. Bosc a signalé des *Tipules* qui probablement appartiennent au genre *Sciara* (voy. plus bas, p. 97); Garidel et le comte de Borch ont peut-être parlé d'insectes de cette même famille.

M. Léon Dufour a vu sortir des Truffes gâtées une espèce de *Sciara* qu'il a décrite sous le nom d'*ingenua*, et dont il a suivi les métamorphoses. Voici la description de cette petite Tipulaire fongicole :

S. ingenua LÉON DUFOUR, Ann. Sc. natur., 2e série, t. XII, p. 29, pl. 1, 1839.

Atra, thorace nitidiore, palpis pedibusque obscure lividis, abdomine nunc nigro unicolore, nunc livido rufescente, tarsis nigris, alix vix fumosis. — Long. 1 lin. (2 1/4 mill.).

LARVA *cephala, haud oculata, albida, postice rotundata, capite atro ni-*

(1) LÉON DUFOUR. Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII, p. 54 et 56, pl. III, fig. 107 et 110, 1839.

(2) GOUREAU, Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull., p. LXXVI.

tido ovato-subtriangulari, occipite unilobato fisso, mandibulis oblongis subbifidis, mamillis ambulatoriis novem paribus pilis punctiformibus vage multiseriatis. — Long. 1 1/2 lin. (3 1/2 mill.).

Habitat in variis fungis, Tubere, Boletis, Agaricis. (Pl. 1, fig. 23, 25.)

NYMPHA *folliculata, oblonga, albida; oculis rotundatis, fuscis, subgranulatis; pedibus abdominis longitudine.* — Long. 1 1/2 lin. (3 1/2 mill.). (Pl. 1, fig. 26.)

FOLLICULUS *ovato-oblongus, albidus, opacus, mucoso-sericeus.* — Long. 2 lin. (4 1/2 mill.). (Pl. 1, fig. 28.)

Les vers à tête noire trouvés dans les Truffes par Réaumur (1) se rapportent sûrement à une Tipulaire fongivore. M. Léon Dufour a signalé ces vers, qu'il a parfaitement reconnus et dont il a fait l'anatomie, mais il n'a pu en obtenir la transformation (2); enfin moi-même j'ai observé, parmi les Diptères sortis des Truffes que M. Aubé avait mises à ma disposition, une petite espèce du genre *Sciara* nettement caractérisée par la nervulation des ailes.

M. Goureau a vu sortir une petite Tipulaire entièrement noire du magma fétide des Truffes décomposées, c'était une espèce de *Sciara*; mais il n'a pas pu distinguer sa larve pour la décrire (3). M. Léveillé, qui a beaucoup étudié les végétaux inférieurs, mentionne les larves de Tipules et de Mouches de différentes espèces parmi les insectes qu'on trouve dans la substance des Truffes (4).

§ 2. COLÉOPTÈRES.

Genre ANISOTOMA (LEIODES).

A. CINNAMOMEA.

L'*Anisotoma cinnamomea* a été si souvent observée dans les Truffes, qu'on devait présumer que sa larve se nourrissait de la substance de ces

(1) RÉAUMUR, Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes, t. IV, p. 374, 1738.

(2) L. DUFOUR, Annales des Sciences naturelles, 2e série, t. XII et pl. I, fig. 1 à 4, explication de la planche, p. 58, 1839.

(3) GOUREAU, Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull., p. LXXVI.

(4) LÉVEILLÉ, Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, d'Orbigny, t. XII, p. 723, 1848.

tubercules. Je viens changer cette présomption en certitude, et je vais bientôt décrire la larve qu'on ne connaissait pas encore.

Les botanistes ont, comme les entomologistes, signalé la présence de l'*A. cinnamomea* dans les Truffes. M. Léveillé (1) et M. Passy (2) désignent expressément ce Coléoptère ; Henslow parle d'une espèce de *Leiodes* dévorant les Truffes comestibles qu'on récolte en Angleterre (3), et John Curtis représente cette *Leiodes*, qui n'est autre que l'*A. cinnamomea*, en plaçant à côté d'elle une Truffe noire (4).

LARVA *hexapoda, capitata, crassa, paulo elongata, parce pilosa, sordide grisea; capite majore, stemmatibus nullis; antennis 4-articulatis, luteo-albidis; mandibulis robustis, rufescentibus apice brunneis, fortiter dentatis; maxillis lobo setifero, palpis triarticulatis; labio quadrato, palpigero, palpis biarticulatis; segmento ultimo biappendiculato, appendicibus biarticulatis, minimis; stigmatibus novem paribus. — Longitudo fere tres lineas attingit* (6 1/2 mill.). (Voy. pl. 2, fig. 18 à 27.)

Habitat in Tubere melanosporo.

LARVE d'un gris sale, à tête grande, avec le corps épais et assez court, les pattes courtes et l'abdomen terminé par deux appendices très petits. Point de stemmates (fig. 18).

Tête presque carrée, un peu élargie en arrière; angles postérieurs arrondis, épistome prolongé en avant. *Antennes* d'un jaune blanchâtre, de quatre articles (fig. 20) : le premier gros, arrondi, les deuxième et troisième allongés, épais, le quatrième petit ; un article supplémentaire, sous forme d'un tubercule, placé en dedans du dernier article sur le troisième. *Labre* avancé au milieu, à peine échancré en avant, presque droit avec huit poils inégaux (fig. 21). *Mandibules* épaisses, roussâtres, crochues à l'extrémité qui est brune, fortement dentées au sommet et à la partie interne vers leur base (fig. 22). *Mâchoires* d'un gris jaunâtre ainsi que la lèvre, lobe interne arqué avec de longues soies; palpe de trois articles, le premier long, le deuxième très court, le troisième grêle et plus allongé (fig. 23). *Lèvre inférieure* à languette carrée, soudée au menton; palpes de deux articles, le premier épais, le deuxième conique, allongé, petit (fig. 24).

(1) LÉVEILLÉ, Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, article Mycologie, t. VIII, p. 474, 1846. — Faut-il lui rapporter la petite espèce de *Neomida* à élytres rouges dont il est question dans le même ouvrage? (Voy. t. XII, p. 723.)

(2) Bulletin de la Société Botanique de France, t. VIII, p. 232 et suiv., 1861.

(3) Voy. L.-B. et C. TULASNE, *Fungi hypogæi*, p. 164 (Berk. in Hook., Engl. Flor., t. V, pars II, p. 228).

(4) J. CURTIS, *British Entomology*, t. VI, fig. 251, 1829 (*The Truffle Beetle*).

Prothorax élargi sur les côtés, plus grand que les deux segments qui suivent et qui ressemblent, du reste, aux segments abdominaux suivants, car ils sont arrondis comme eux sur les côtés (fig. 18). *Pattes* assez courtes terminées par un ongle unique (fig. 25).

Segments abdominaux un peu élargis vers les trois quarts postérieurs du corps, le huitième segment abdominal plus petit, trapézoïde, le neuvième en demi-cercle et avec deux petits appendices biarticulés convergents et terminés par un poil court (fig. 27).

Stigmates petits, au nombre de neuf de chaque côté ; la première paire est placée à droite et à gauche au bord postérieur du prothorax et en dessous, les huit paires suivantes près du bord supérieur des quatrième à onzième segments du corps (fig. 18). La forme de ces stigmates est très simple : ils consistent en un cercle bien arrondi et roussâtre d'où part un gros tronc trachéen (fig. 26).

Le corps n'offre que de faibles poils roussâtres, un de chaque côté du corps sur chaque segment, d'autres en arrière, et six sur chaque segment en dessus, quelques poils pareils en dessous.

Je dois dire que M. Aubé a remarqué dans l'intérieur d'une Truffe une petite cavité ovalaire dans laquelle une de ces larves vivante était renfermée. De mon côté, j'en ai découvert une autre. Ces larves avaient pris la forme très bizarre représentée figure 19, c'est-à-dire qu'elles étaient renversées sur elles-mêmes, le corps reployé, non en dessous, mais *en dessus*. Elles sont mortes sans se transformer en nymphe, et cette dernière m'est inconnue.

La description qui précède est faite sur ces deux larves conservées dans l'alcool. La couleur est pâlie ; on observe des points noirâtres sur chaque segment postérieur et une ombre de chaque côté du prothorax, de plus une série médiane de petites taches rousses. Ces macules sont-elles plus évidentes pendant la vie ? Cela est probable ; je me contente de les noter ici.

Je rapporte sans hésitation cette larve de Coléoptère à l'*Anisotoma ferruginea* PANZER (Faune Entomologique française, I, 314). J'ai pris de nombreux débris de cet insecte dans diverses Truffes, et il est probable que la larve, après avoir pratiqué une cavité dans la substance propre de ces Truffes, y subit ses transformations.

Cette larve est, du reste, fort remarquable par l'ensemble de ses caractères ; elle s'éloigne beaucoup de la larve de la *Leiodes humeralis* décrite par Erichson, et de celle de l'*Agathidium seminulum* décrite par M. E. Perris (voy. CHAPUIS et CANDÈZE, Catalogue des larves des Coléoptères, p. 67 et 69, 1853).

Anisotoma ferruginea.

D'après MM. Tulasne, M. Étienne Bonnet s'est assuré que les truffières des environs d'Apt (Vaucluse) sont habitées, vers la fin de l'hiver, par l'*Anisotoma ferruginea* (1).

Anisotoma picea.

Vittadini, dans sa Monographie des Tubéracées, dit que le *Leoides picea* dévore fréquemment, principalement à l'état de larve, toutes les Truffes, et surtout le *Picoa juniperi* (2).

COLÉOPTÈRES DE DIVERSES ESPÈCES.

Je réunis sous ce titre plusieurs Coléoptères observés dans les Truffes, mais dont les uns ne s'y trouvent pas ordinairement et dont les autres n'ont été déterminés que d'une manière approximative et seulement générique.

M. Guérin-Méneville a dit à la Société entomologique de France que le *Bolboceras gallicus* a été pris en grand nombre, principalement par Allibert, dans l'intérieur de la Truffe ; M. Guérin-Méneville en a conclu que ce Coléoptère pourrait aider à la recherche des Truffes en indiquant leur gîte (3). Je ferai remarquer la rareté du *Bolboceras*, qui doit être plus difficile à trouver que les Truffes elles-mêmes ; mais il n'est pas moins prouvé que le *Bolboceras* est tubérivore.

Deux autres Coléoptères de la famille des Scarabéides ont été rencontrés dans les Truffes, suivant M. Léveillé (4). Ce sont les Hannetons solstitial et horticole (*Rhizotrogus solstitialis* et *Phylloperta horticola*).

(1) L.-R. et C. Tulasne, *Fungi hypogæi*, p. 164. — Je pense que cette espèce d'*Anisotoma* doit être rapportée à l'*A. calcarata* Illiger-Erichson, qui a pour synonyme l'*A. ferruginea* Schmidt. (Voy. Faune Entomologique française, t. I, p. 317.)

(2) Car. Vittadini, *Monographia Tuberacearum*, *Mediolani*, 1831. — In Tuberibus omnibus ast præcipuè in *Picoa juniperi* observandum occurrit... cujus parenchyma ab Insectorum (*Lejodes picea*) larvis passim erosum (p. 84, note 1).

(3) Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull., p. LXXVI.

(4) Léveillé, loc. cit., article Tubéracées, t. XII, p. 723, 1848.

Leur présence me paraît devoir y être tout à fait accidentelle. J'en dirai autant du Bostriche capucin (*Apate capucina*) mentionné par le même auteur (1).

Dans un Mémoire sur la production spontanée et artificielle des Truffes, il est dit que M. Vincent Amoreux (2) a observé un *Tenebrio* parmi les insectes qui vivent aux dépens de ces précieux tubercules souterrains.

Je dois rapporter ici une espèce d'*Homalota* très voisine, d'après M. Aubé, de l'*autumnalis*, et que M. le colonel Goureau a trouvée dans une boîte où il avait renfermé des Truffes gâtées. Cet insecte paraît à M. Goureau être né dans cette boîte et y avoir subi ses transformations.

Enfin plusieurs petits Coléoptères, non déterminés, sont mentionnés par MM. Tulasne comme vivant dans les Truffes (3), et M. Léveillé signale le *Gibbium scotias* comme tubérivore; mais je dois faire observer qu'il s'agit de Truffes desséchées et renfermées dans les collections botaniques (4).

§ 3. LÉPIDOPTÈRE. — TINÉIDE.

MM. Tulasne, dans leur ouvrage sur les Champignons hypogés, page 164, ont signalé dans les Truffes d'été et mésentériques du bois de Vincennes, récoltées à la fin de l'automne, la présence d'un petit *Lépidoptère* du genre des *Teignes*. Ils ne parlent pas de la chenille ni de la chrysalide.

§ 4. MYRIAPODES.

On trouve, d'après M. Léveillé (5), dans la substance des Truffes, et surtout quand elles commencent à se gâter, des *Scolopendres* et des *Iules*.

(1) LÉVEILLÉ, loc. cit., t. XII, p. 723.

(2) BOUCHET-DOUMENCQ, Nouvelles observations sur la production.... des Truffes (Bulletins de la Société d'agriculture du département de l'Hérault, 29e année, p. 301 et 305, 1842).

(3) *Fungi hypogæi*, p. 164.

(4) LÉVEILLÉ, loc. cit., t. VIII, p. 473. — Voici l'indication : in Fungis exsiccatis præsertim in Tuberibus.

(5) LÉVEILLÉ, Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, t. XII, p. 723, 1848.

En résumé, nous sommes autorisés à dire, par ce qui précède, que les Truffes nourrissent un grand nombre d'espèces d'insectes, principalement de Diptères, dont les larves ont été rencontrées tour à tour dans plusieurs espèces de Champignons et même dans d'autres matières riches en azote (*Phora*). Le genre *Helomyza* est surtout tubérivore, mais il ne l'est pas exclusivement (1), et nous voyons qu'il en est de même pour beaucoup d'autres genres qui sont plutôt fongivores que tubérivores ; nous trouvons enfin des insectes Coléoptères, Lépidoptères et des Myriapodes vivant dans les Truffes comme dans d'autres substances azotées. Ce point établi, nous devons maintenant prouver que s'il y a beaucoup de Mouches et beaucoup d'autres insectes tubérivores, aucun de ceux qui ont été observés, et que nous avons examinés, n'est organisé pour produire les Truffes, et partant que les insectes prétendus *truffigènes* n'existent pas.

CHAPITRE II.

Réfutation de l'erreur qui a fait attribuer les Truffes à la piqûre d'un insecte.

La réfutation suivante semblera peut-être inutile à mes collègues ; mais je les prierai de remarquer combien il est important de détruire une erreur qui s'appuie sur un fait observé par des personnes de bonne foi. L'interprétation seule de ce fait n'est pas exacte, elle est même complétement fautive (2). J'espère d'ailleurs en finir avec cette question et apporter la conviction dans les esprits, en fournissant aux cultivateurs de Truffes les données entomologiques invoquées par eux à plusieurs reprises.

(1) M. Léon Dufour a observé que « l'espèce de larve varie dans le même Champignon suivant la saison et l'âge de celui-ci ; ainsi en septembre le *Boletus pinetorum* nourrit une quantité prodigieuse de larves d'une Muscide du genre *Helomyza*, et en décembre il est peuplé de celles du *Mycetophila inermis*, qui est une Tipulaire. » (Annales des Sciences naturelles, loc. cit., t. XII, p. 8.)

(2) Je recommande la lecture d'un bon travail de M. D. Clos combattant cette erreur : Origine des Champignons ; la Truffe et sa culture (Revue de l'Académie de Toulouse, livraison d'avril 1858, tirage à part en brochure in-8°, 12 pages).

Depuis très longtemps on s'est aperçu que des Mouches voltigent au-dessus des terrains où les Truffes se sont développées. Les ouvriers truffiers ou *rabassiers* connaissent, sous le nom de *Mouscous des Rabassos* ou Mouches des Truffes, diverses espèces d'*Helomyza* (1). La présence des insectes tubérivores sur les gisements des Truffes ou dans l'intérieur de ces tubercules a été constatée par des naturalistes éminents; les citations suivantes le prouvent d'une manière catégorique.

Garidel (2), qui professait à l'École de Montpellier au commencement du siècle dernier, dit expressément, après avoir indiqué la manière de chercher les Truffes avec les pourceaux ou les truies : « Il y a une autre manière de découvrir les Truffes qui est connue de peu de gens et que j'ai moi-même observée : c'est lorsque le jour est serein et calme et que le soleil reluit sur ces endroits, on s'aperçoit d'une nombreuse quantité de Moucherons qui s'élèvent, de l'endroit où est cachée la Truffe, à la hauteur de deux ou trois pieds. Si l'on creuse justement au point de la terre d'où s'élèvent les Moucherons, on découvre ordinairement la Truffe, qui est assez souvent gâtée : c'est ce qui m'oblige de croire que les vers que l'on trouve ordinairement dans les Truffes que l'on creuse l'été sont les œufs éclos de ces insectes. Ces vermisseaux, qui sont d'une couleur blanche, sortent dans la suite des trous de la Truffe et de la terre en forme de Moucherons. Les Truffes où l'on trouve ces vers n'ont ni l'odeur ni le goût des autres : je parle de celles de l'été sur lesquelles j'ai fait plusieurs fois ces observations. »

La justesse des réflexions de Garidel est frappante ; il avait très bien apprécié la présence des Moucherons au-dessus des Truffes dont ils étaient sortis ; il croyait que les œufs éclos de ces Moucherons produisaient des vermisseaux qui se changeaient ensuite en insectes ailés. Quant à savoir à quelle espèce appartenaient ces insectes, il est permis de conjecturer qu'il s'agit peut-être d'une *Tipulaire* vivant dans la Truffe d'été ?

Le comte de Borch, dans sa deuxième lettre sur les Truffes du Piémont, adressée au comte Morozzo, a parlé de deux espèces d'insectes (3) qui

(1) Les Truffes sont appelées *Rabassos* par les Provençaux ; les ouvriers truffiers portent le nom de *Rabassiers* ou *Rabassaïres*, et les Mouches des Truffières celui de *Mouscous des Rabassiers* ou *Rabassaïres*.

Les ouvriers qui récoltent les Truffes dans le Poitou sont connus sous la désignation de *Truffleurs* ou de *Truffiers*.

(2) GARIDEL, Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence, p. 474 et 475, 1715.

(3) DE BORCH, Lettres sur les Truffes du Piémont, Milan, 1780.

indiqueraient la présence des Truffes. « Lorsque les Truffes sont mûres, on voit voltiger alentour de l'endroit qui les produit des Mouches bleues; mais lorsqu'elles sont dans un état de putréfaction, ces Mouches disparaissent et sont remplacées par d'autres tout à fait noires. J'ai eu occasion d'examiner ces insectes dans ces différents états..... » (P. 34.)

« Les Mouches bleues proviennent d'un petit ver blanc ayant une tête noire et deux poils bruns à l'extrémité; le nid de cet insecte se trouve dans la Truffe même, au milieu d'une petite cavité noire qui recèle son germe. En grandissant, ce ver change plusieurs fois de couleur : de blanc il devient couleur de café au lait, puis brun rouge, ensuite il passe à l'état de chrysalide et s'enferme dans une coque blanche qu'il s'ourdit lui-même, enfin il sort de ce cocon en forme de Mouche bleue. » (P. 34 et 35.)

« Les Mouches noires doivent leur naissance à un ver brun, qui noircit toujours plus en avançant en âge, qui dans l'état de chrysalide se revêt d'un cocon brun à peu près comme celui des Teignes, et puis, au moment de sa métamorphose, reparaît sous la forme d'une longue Mouche noire. » (P. 35.)

Le comte de Borch renvoie à la planche 3 qui accompagne ses Lettres; mais le dessin très imparfait et l'enluminure grossière des figures ne permettent pas de reconnaître les insectes dont il a voulu parler. Bosc a rapporté la Mouche noire (*F* et *G* de la planche 3) à une Tipule; je n'oserais le faire avec certitude.

Quant à la Mouche bleue, le doute est encore plus grand. Le ver (*A*), s'enveloppant d'un cocon et vivant dans une cavité de la Truffe, rappelle, par sa couleur et son extrémité pourvue de deux poils, la larve de l'*Anisotoma*; mais il n'est pas fait mention des pattes, et la figure de l'insecte parfait (*C*), d'un bleu cendré avec deux gros points rouges sur les côtés de la tête, est, à mon avis, intraduisible. On dirait une Mouche mal venue ou un Coléoptère à élytres courtes, et on comprend que M. Vittadini, dans sa Monographie si estimée, ait regardé ces figures comme imaginaires. Pour moi, je suis convaincu que le comte de Borch parle d'un fait vrai, mais qu'il a très mal représenté les insectes dont il fait mention.

Bosc, lorsqu'il demeurait sur la chaîne calcaire située entre Langres et Dijon, avait souvent reconnu la place où se trouvaient des Truffes mûres, vers la fin de l'automne, à la présence de petites *Tipules* : « Quand le soleil luit et à neuf heures du matin, il faut, dit-il, se pencher et regarder horizontalement la surface de la terre pour voir une colonne de ces

petites Tipules, à la base de laquelle on n'a qu'à fouiller avec une pioche pour trouver les Truffes d'où elles sortent (1). »

J'ai noté précédemment les observations de MM. Tulasne, Léveillé, Gubler (2), etc., signalant les Mouches du genre *Helomyza* qui se plaisent dans les départements méridionaux du Vaucluse, du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, sur la terre où sont les Truffes et qui en indiquent le gisement aux gens du pays. M. Goureau a fait des remarques analogues à Santigny, dans le département de l'Yonne, pour l'*Helomyza tuberivora* (3). M. Ravel, de Montagnac, dans les Basses-Alpes, insiste beaucoup, dans deux Mémoires que j'aurai à discuter, sur la présence des Mouches au-dessus des truffières. « Ces Mouches voltigent constamment à la hauteur de 30 à 40 centimètres, au plus, au-dessus du sol, et ne craignent pas le froid (4) ; depuis des siècles, les paysans sont guidés dans la recherche des Truffes par ces Mouches (5). »

D'après cet exposé, il me paraît hors de toute contestation que des insectes, et notamment des Diptères, voltigent au-dessus des truffières dont ils sont sortis ou qu'ils recherchent pour aller y déposer leurs œufs. J'ai déjà dit qu'un auteur célèbre, M. Vittadini, a soutenu que les insectes des truffières ne sont pas spéciaux et ne diffèrent point de ceux des autres Champignons ; il nie que ces insectes aient l'habitude de se réunir en essaim, et il affirme que les Milanais ne cherchent point les Truffes sur leur indication : les figures publiées par le comte de Borch lui paraissent tout à fait imaginaires (6). Je ne puis accepter cette opinion dans sa rigueur, car les espèces d'*Helomyza* dont nous connaissons les larves sont tubérivores ; et d'ailleurs, en supposant que les insectes dont les larves vivent dans les Truffes se nourrissent aussi dans d'autres matières azotées, il n'en reste pas moins prouvé que ces insectes indiquent les truffières, ainsi que Bosc et beaucoup d'autres l'ont constaté. Par conséquent, la présence des insectes au-dessus des gisements de Truffes est incontestable ; mais c'est le seul fait vrai dont on ait pu déduire une interprétation

(1) Bosc, article Truffe du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, t. XXXIV, p. 558, Paris, Déterville, 1824.

(2) Bulletin de la Société Botanique de France, t. VIII, p. 235, 1861.

(3) Goureau, Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull., p. LXXV.

(4) Ravel (de Montagnac), Culture de la Truffe, deux Mémoires publiés à Paris en 1857 ; 1er Mémoire, p. 11, et 2e Mémoire, p. 8.

(5) Ravel, 2e Mémoire, p. 11.

(6) C. Vittadini, *Monographia Tuberacearum*, p. 87, note 35, 1831.

erronée du rôle des insectes par rapport aux Truffes, car ces insectes, loin de les produire, ne font que s'en nourrir. Pour le prouver, je vais examiner successivement les questions auxquelles cette présence des insectes dans les truffières a donné lieu, et discuter : 1° Si les insectes tubérivores peuvent provoquer le développement des Truffes et s'ils sont gallicoles ? 2° La Truffe est-elle une galle végétale ? 3° Enfin, si la Truffe n'est point une galle végétale, qu'est-elle réellement ?

1° Les Insectes qui vivent dans les Truffes sont-ils gallicoles et peuvent-ils provoquer le développement d'une Truffe comme celui d'une Galle végétale?

Si les insectes tubérivores ont fixé l'attention depuis des siècles, suivant l'expression de M. Ravel, depuis un temps très reculé aussi on a fait jouer aux insectes un rôle plus ou moins bizarre ou hypothétique dans la production de ces tubercules.

Dumont (1), dans l'exposé de ses voyages, publiés en 1699, rapporte l'opinion d'un sieur Clary, avocat provençal. Les Truffes sont « un amas d'un certain suc de la terre.... elles se pourrissent dans la terre au commencement de l'été, et de leur corruption s'engendre toujours une grande quantité de *papillons d'une espèce particulière* » qui servent à la génération de nouvelles Truffes. « Cela arrive par le frai de ces animaux dans de certaines fentes qui se font en terre au lieu où les Truffes avaient pourri... Aussitôt après, les crevasses se referment et les Truffes y viennent une autre fois. »

Quels sont ces papillons d'une espèce particulière ? Faut-il y voir quelque *Tinéide* analogue à celle observée par M. Tulasne, ou est-il simplement question d'une Mouche colorée, d'une *Helomyza?* Quoi qu'il en puisse être, on voit que ce n'est point d'hier qu'on a pensé à attribuer, en Provence, la production des Truffes à l'influence des insectes.

En 1847, M. Robert crut reconnaître que la Truffe se formait sur les racines des chênes « à l'extrémité des filaments devenus capillaires et imperceptibles. » Ne pourrait-on pas admettre, pensait-il, que les Truffes sont des noix de galle souterraines, qu'elles doivent leur origine « à une circonstance à peu près pareille à celle qui donne lieu sur la feuille de

(1) Dumont, Voyages en France, en Italie, etc, p. 144 et 145, 1699.

certains chênes blancs à cette espèce d'excroissance d'où résultent les noix de galle, c'est-à-dire à la piqûre de quelque insecte (1). »

M. Ravel, sans connaître le travail de M. Robert, a eu la même idée, et il a pensé que la Truffe était une galle végétale. M. Ravel a basé sur cette donnée une culture de la Truffe, car cette dernière « n'est autre chose qu'un accident produit dans la végétation du chêne par la piqûre d'une Mouche qu'il appelle truffigène (2). » La Truffe ne pourrait exister, pas plus que la noix de galle, si l'insecte qui la produit n'existait point. « La galle et la Truffe sont toutes les deux l'ouvrage d'un insecte qui a voulu mettre sa couvée à l'abri et préparer une pâture à ses larves (3). »

On voit nettement quelle est la croyance de MM. Robert et Ravel sur la production des Truffes. Leur manière de voir a été partagée par d'honorables agriculteurs, mais peu familiarisés avec les études entomologiques et botaniques, et récemment M. Valserres (4) a reproduit les opinions de MM. Robert et Ravel en leur accordant toute créance et en appelant sur elles une sérieuse attention.

Nous trouvons, dans les deux Mémoires de M. Ravel sur la culture de la Truffe et dans le compte rendu de M. Valserres, les assertions qui leur ont fait attribuer les Truffes à la piqûre d'un insecte. M. Ravel dit qu'il y a autant de variétés de Mouches qu'il y a de variétés de Truffes, mais il n'a pas déterminé ces diverses variétés de Mouches. « Il existe plusieurs espèces de Mouches truffigènes, et celle qui produit la Truffe noire n'est certainement pas la même que celle qui produit la Truffe blanche (5). »

« Méconnaissant le rôle capital, dit M. Valserres, que la Tipule joue dans la production de la Truffe, c'est à peine si les naturalistes nomment ce Diplolèpe dont les espèces varient comme les Truffes elles-mêmes. Aussi, en cet important sujet, l'histoire naturelle est-elle complétement à refaire (6). »

Je réponds que la détermination des espèces d'insectes qui vivent dans les Truffes et qui se nourrissent de leur substance est aussi précise que possible. Les mœurs de ces petits animaux sont parfaitement connues, ainsi que je l'ai démontré. Je puis affirmer que parmi ces insectes il n'en

(1) ROBERT, Aperçu sur l'histoire naturelle des Truffes et leur mode de production. (Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. XXIV, p. 66 et 67, 1847.)

(2) RAVEL, De la culture de la Truffe, 1er Mémoire, p. 7.

(3) RAVEL, loc. cit., 1er Mémoire, p. 7 et 8.

(4) VALSERRES, Annales de l'agriculture française, 5e série, t. XXI, p. 184 et suiv., 15 mars 1863.

(5) RAVEL, loc. cit., 1er Mémoire, p. 10.

(6) VALSERRES, loc. cit., p. 190.

existe aucun qui soit l'artisan ou l'auteur d'une galle végétale, il n'y a aucun Hyménoptère gallicole, aucune Diplolèpe ; la seule Mouche à quatre ailes sortie des Truffes est un parasite des autres Diptères, un Ichneumonien.

M. Goureau a fort bien établi ce fait en indiquant les insectes qu'il avait observés dans les Truffes, et en signalant une espèce d'*Alysia* parasite des autres larves tubérivores (1).

Entrons au cœur même de la discussion et prouvons que pas un seul des insectes vivant dans les Truffes n'est gallicole. La Tipule dont il est question dans le deuxième Mémoire de M. Ravel et dans le compte rendu de M. Valserres est une espèce de Tipulaire fongivore appartenant au genre *Sciara*. Il est probable aussi que la petite Tipule que Bosc avait remarquée se rapportait à ce genre. Or, ces Tipulaires ne sont pas gallicoles comme les Cécidomyies et les Lasioptères, car elles se développent dans les matières végétales en décomposition, dans le fumier, dans les Champignons de diverses espèces, etc. J'ai décrit récemment les premiers états de la *Sciara Bigoti* (2), dont les larves se trouvent par milliers dans le fumier aux environs de Paris.

Les Coléoptères observés dans les Truffes ne sont pas gallicoles ; on sait qu'un petit nombre de *Ceutorhynchus* et de quelques autres genres de Curculionites peuvent produire, rarement, des galles sur les végétaux qu'ils habitent ; mais ni l'*Anisotoma*, ni le *Bolboceras*, ni aucun des Coléoptères tubérivores, n'est gallicole. Les cavités creusées dans la Truffe, soit par la larve précitée du comte de Borch, soit par la larve de l'*Anisotoma*, sont établies dans un tissu déjà formé ; ces cavités sont entièrement semblables à tous les trous, à toutes les galeries creusées dans le bois et dans les végétaux par les vers ou par les insectes parfaits, et personne n'a jamais pensé que les loges où les Xylophages se métamorphosent fussent des galles. L'entomologiste, s'occupant des mœurs des insectes, est obligé d'admettre comme vérité démontrée l'absence complète d'un insecte gallicole trouvé dans les Truffes.

M. Ravel affirme que les Mouches voltigent sur les truffières l'été comme l'hiver : « Ce qui la distingue de la Mouche ordinaire, c'est qu'elle ne craint pas le froid et résiste à une température assez élevée en se blottis-

(1) Goureau, Annales de la Société Entomologique de France, 1852, Bull., p. LXXVI.

(2) Annales de la Société Entomologique de France, 1862, p. 105 et suiv., pl. 2, fig. 5.

sant sur la terre (1). » On verra « au cœur de l'hiver les Mou es truffigènes, pleines de force et de vitalité, se mouvoir en tous sens sur l'emplacement des truffières ; il n'y a qu'un vent violent et un froid sec qui les engourdissent et qui les fassent blottir sur la neige, car la plus forte couche de neige ne les fait point périr (2). »

Il s'agit évidemment de Mouches d'espèce et même de genre très différents qui vivent dans les Truffes pendant l'été et pendant l'hiver ; les insectes mentionnés par Garidel dans la Truffe d'été ne sont pas les mêmes que ceux observés pendant l'automne par M. Goureau dans la Truffe noire. M. Ravel a lui-même signalé la différence des larves « qui, vers la fin de mars et d'avril, dévoreront les Truffes complétement et ne laisseront à la place du précieux tubercule qu'une matière noire semblable à du charbon pilé (3), » et celles de la Truffe blanche d'été « qui se contentent de la sillonner dans tous les sens et d'y pratiquer une infinité de petits trous, comme on le remarque en la coupant en tranches..... (4). La génération de la nouvelle truffigène n'est arrêtée que par le défaut de chaleur pour l'éclosion de la ponte ; mais une fois commencée elle continue pendant cinq, six et sept mois de l'année, et cette multiplication d'insectes devient innombrable (5). » Cette durée illimitée et cette diversité inexplicable dans la Mouche prétendue truffigène n'avait pas échappé à M. Valserres, qui s'étonne de « cette pérennité contraire à toutes les règles de la science, » et « d'une exception faite en faveur de la Tipule non soumise à la loi qui régit les êtres inférieurs (6). » Mais, qu'on veuille bien se le rappeler, il y a diverses espèces, un grand nombre d'espèces de Mouches vivant dans les mêmes Truffes et se succédant tour à tour dans leur éclosion.

Les *Helomyza*, les *Curtonevra* et autres Muscides à larves pseudocéphalées et à pupe formée de la peau même de la larve, n'ayant que des allures généralement peu agiles, paraissent deux fois dans l'année et volent sous les rayons les plus chauds du soleil ; elles ne forment pas d'essaim. Les Tipulaires vraies, si différentes à l'état de larve et de chrysalide, sont d'abord sous l'aspect de vers blanchâtres à tête d'un noir de jais, puis revêtues d'une enveloppe extérieure munie de saillies et rappelant

(1) RAVEL, 1er Mémoire, p. 11.
(2) RAVEL, 2e Mémoire, p. 8.
(3) RAVEL, 2e Mémoire, p. 8.
(4) RAVEL, 2e Mémoire, p. 9.
(5) RAVEL, 1er Mémoire, p. 9.
(6) VALSERRES, loc. cit., . 191.

celle des Lépidoptères diurnes ; ces Tipulaires hibernent assez facilement. Elles forment des essaims ; on les voit pendant les journées les plus froides, mais sereines, tourner, s'élever, redescendre ; elles ont des habitudes spéciales : ce sont les Mouches *choræas agentes* de Linnée. Ces diverses espèces ont leurs mœurs particulières et se reproduisent à leur manière dans les Truffes, tant qu'elles en trouvent ; à défaut de Truffes elles choisissent d'autres matières azotées, et elles ne sont pas plus *gallicoles* ou *galligènes* les unes que les autres, elles ne sauraient l'être en aucune façon.

Voici comment se produit la Truffe suivant M. Ravel : « La Mouche truffigène, que l'on remarque voltigeant constamment en hiver sur la place des truffières, autour des chênes producteurs des Truffes, pénètre dans la terre, atteint les racines chevelues et les pique à leur extrémité pour déposer ses œufs ; la piqûre détermine le jet d'une goutte laiteuse..... La Truffe étant formée, les racines piquées par la truffigène meurent et la Truffe, abandonnée à elle-même, grossit et se développe avec le secours de la terre et de l'air. Voilà pourquoi ceux qui se sont occupés de la Truffe n'ont jamais pu y reconnaître ni germe, ni radicule, ce qui prouve qu'elle n'est pas un produit végétal (1). » J'ai reproduit intégralement ce passage qui renferme deux erreurs, à savoir : le rôle de la Mouche et celui de la nature de la Truffe. Je ne répondrai actuellement qu'à la première, en rétablissant les faits relatifs à la Mouche prétendue truffigène. Quand les Mouches femelles pénètrent dans le sol après en être sorties au moment de leur éclosion et s'être accouplées, c'est pour aller y pondre sur les Truffes ; mais ces insectes, dépourvus de tarière analogue à celle des Diplolèpes, des Tenthrédines, etc., et n'ayant pas d'oviscapte pour entailler une racine si minime qu'on la suppose, ne peuvent absolument pas piquer le tissu végétal ou les radicules fibrillaires du chêne.

Combien Garidel et Bosc, ces observateurs consciencieux et ne voulant pas torturer les faits pour les plier à une théorie, avaient mieux jugé la question ! Nous arrivons après eux à conclure sûrement que le seul fait réel parmi toutes ces assertions étranges, c'est la présence des Mouches dans les truffières, parce que ces Mouches recherchent les Truffes pour y déposer leurs œufs.

(1) Ravel, 1er Mémoire, p. 8.

2° La Truffe n'est point une Galle végétale.

Après avoir démontré à nos honorables adversaires, par l'examen rigoureux des insectes dits truffigènes, que pas un seul d'entre eux n'est gallicole, il nous sera facile de prouver que la Truffe n'est point une galle.

Notre vénéré maître M. Léon Dufour, dont l'autorité dans ces questions complexes est si grande comme entomologiste et comme botaniste, a voulu combattre cette erreur. Nous ne pouvons mieux faire que de résumer ce qu'il a dit :

« Une galle, pour mériter ce nom, a non-seulement besoin d'être fixée au végétal dont elle emprunte les sucs nourriciers..... mais la larve ou les larves qui en provoquent la formation, et dont l'existence initiale coïncide avec cette galle, s'établissent dans une ou plusieurs loges ou coques particulières..... (1).

» Rien de semblable ne s'observe dans la Truffe, à quelque âge que vous en étudiiez la structure intime. Demandez plutôt au fin gourmet, à l'artiste culinaire s'ils ont jamais trouvé des vers dans les Truffes fermes et parfumées même les plus grosses, ils vous diront : non. Mais s'ils rencontrent un tubercule mou et infect, ils le repoussent bien loin, et ce tubercule fait la fortune de l'entomophile. »

La Truffe n'offre ni les caractères extérieurs, ni les divisions ou les cavités intérieures d'une galle végétale. Elle ne ressemble en aucune manière aux galles des Diplolèpes, ni à celles des *Ceutorhynchus*, ni à celle des *Cécidomyies* ou des *Aphidiens*. On connaît, depuis longtemps déjà, la galle souterraine des racines du chêne produite par le *Cynips aptera* FABR. (2). Voyez combien elle diffère de la Truffe : elle est ligneuse, avec une cavité où est éclos le Diplolèpe gallicole, et elle n'a aucune espèce de rapport avec la masse charnue du précieux tubercule. L'une est dure, constituée par du tissu hypertrophié, par des cellules végétales et des clostres ou vaisseaux aériens du chêne ; l'autre renferme des utricules spéciales de tissu cellulaire, et dans les sinuosités qui la parcourent se déposent des germes particuliers, des spores, corps reproducteurs de la Truffe. Les œufs et les larves d'insectes ne font jamais partie intégrante, ou nécessaire, d'une Truffe normale. Leur présence y est accidentelle.

(1) L. DUFOUR, Quelque chose sur les Truffes. (Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. XLIII, p. 1031, 1856).

(2) Voyez une note de M. H. LUCAS dans ces *Annales*, année 1861, Bull., p. CIV.

3° La Truffe est un Champignon hypogé.

Si la Truffe n'est habitée par aucun insecte gallicole, si elle ne peut être produite par aucun de ces mêmes insectes qu'on y rencontre à l'état de larve ; si la Truffe, en définitive, n'est point une galle végétale, qu'est-elle donc ? La réponse est des plus faciles, des plus catégoriques dans l'état actuel de la science : la Truffe est un Champignon souterrain ou, en d'autres termes, un Champignon hypogé.

Ce serait être bien injuste et bien peu reconnaissant envers les savants dont les œuvres resteront comme un modèle que de ne pas citer ici les magnifiques travaux de MM. Vittadini, Léveillé et Tulasne, car on y trouve la démonstration la plus complète que la Truffe est un Champignon. Elle l'est par son organisation et même par son mode de développement. C'est pour n'avoir voulu apprécier que certains états de son évolution, par exemple l'âge adulte ou de maturité, que les auteurs anciens ont soulevé des controverses fort vives. Mais déjà l'analogie avec les Champignons était prouvée : les insectes viennent la confirmer. Car les mêmes espèces dévorent à la fois les Truffes et les Champignons aériens ou croissant à la surface du sol, et on sait quel est le tact botanique des insectes qui, ne trouvant pas la plante dont ils se nourrissent, vont s'établir dans une espèce du même genre ou, à son défaut, dans une plante de la même famille, et cela avec une sûreté qui fait l'admiration du naturaliste (1).

Quand on coupe une Truffe parvenue à l'époque de sa maturité, on voit qu'elle est formée d'une partie charnue intérieure parcourue par des veines sinueuses et dont la direction varie suivant les espèces. Dans la Truffe plus jeune, ces mêmes veines sont larges et forment des cavités sinueuses très irrégulières ; on peut s'assurer que ces veines ou cavités communiquent entre elles et aboutissent finalement à une ouverture unique ou à une dépression ; d'autres fois les veines répondent à plusieurs orifices situés à la surface. En comparant les deux Truffes jeune et à l'état de maturité, on s'assure que les cavités de la Truffe jeune se sont amoindries quand elle s'est développée, parce que les cloisons de ces cavités se sont épaissies ; il s'est formé là un tissu qui finalement a produit à la sur-

(1) Voy. Léon Dufour, Annales des Sciences naturelles, 3e série, t. v, p. 9, 1846. — E. Perris, Annales de la Société Entomologique de France, 1863, p. 465.

face interne des filaments et les corps reproducteurs de la Truffe : les thèques et les spores développées dans les thèques (1).

Nous ne trouvons dans la Truffe, si extraordinaire en apparence, qu'une structure analogue en réalité à celle d'autres Champignons, car c'est une masse charnue, ou *gleba*, dont la surface externe forme une enveloppe, ou un *peridium*, renfermant des cavités étroites, sinueuses et revêtues d'un tissu spécial, tissu dont les cellules peuvent produire dans leur intérieur les corps reproducteurs ou spores.

Que le lecteur nous prête encore une attention soutenue, et veuille bien réfléchir que la structure de la Truffe ne peut être bien appréciée que par la comparaison de ce Cryptogame souterrain avec les autres Cryptogames vivant à la surface du sol. Or, tout Champignon (et par exemple le Champignon cultivé) résulte d'un *mycelium* ou *thallus* végétant sous terre ou sous les écorces des arbres, etc. Ce mycélium, qui ressemble à un feutre, à un amas de filaments blancs, forme le *blanc de Champignon* dans les couches où pousse l'Agaric comestible des marchés. On peut comparer ce mycélium, cet amas byssoïde, ces filaments, à la racine souterraine de certaines plantes, et le Champignon lui-même n'est en réalité qu'une production finale de ce mycélium, production comparable à certains fruits composés et renfermant les spores.

Mais, dira-t-on, la Truffe n'a pas de mycélium, elle se développe par les spores qui grossissent et elle diffère de tous les Cryptogames sous ce rapport. Erreur, la nature a été prise sur le fait, et c'est à M. Tulasne que la science est redevable de cette observation si remarquable (2) ; ce savant botaniste s'est assuré que le sol des truffières du Poitou était, au mois de septembre, traversé par des filaments blancs, cylindriques et byssoïdes, ayant trois à cinq millièmes de millimètres de diamètre. Ces filaments se continuaient avec un mycélium entourant les jeunes Truffes, grosses comme une noisette ou une noix, et formaient autour d'elles un feutre blanc très dense de un à trois millimètres d'épaisseur. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Tulasne cette observation si concluante recueillie sur la *Truffe noire* des gastronomes. Je me contente de dire ici que le fait est probant : la Truffe jeune est entourée d'un mycélium et provient de ce mycélium tout comme les autres Champignons des genres *Balsamia*, *Terfezia*, *Delestria*.

(1) L.-R. et C. TULASNE, *Fungi hypogæi*, Histoire et Monographie des Champignons hypogés, p. 24 et suiv., 1851. — Voyez aussi le Rapport de M. Ad. Brongniart (Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. XXXI, p. 876).

(2) L.-R. et C. TULASNE, *Fungi hypogæi*, p. 59 et 60, 1851.

En résumé, la Truffe est un végétal isolé, à l'époque de la maturité, au milieu du sol ; mais dans sa jeunesse elle est entourée d'un mycélium d'où elle provient ; les organes reproducteurs sont placés dans l'intérieur de sa masse charnue, et les spores, très petites, ayant de deux à quatre dixièmes de millimètre de longueur, se développent quand la Truffe pourrit et se décompose. Ces spores donnent naissance au mycélium. Que deviennent devant ces faits irrécusables les assertions dont j'ai promis de montrer le peu de fondement et l'erreur manifeste ? (Voyez plus haut, pages 99 et suiv.)

MM. Tulasne n'ont pas seulement porté beaucoup plus loin qu'on ne l'avait fait avant eux la connaissance de la structure interne et des organes de reproduction des Champignons hypogés, mais ils ont décrit un grand nombre d'espèces nouvelles et qu'ils ont réparties dans trente-deux genres. Ils ont fait voir que le genre *Tuber* proprement dit renferme vingt et une espèces soigneusement distinguées les unes des autres. En France, quatre de ces espèces sont comestibles et bien souvent confondues sous le nom de Truffe noire. Deux de ces espèces mûrissent en automne et sont récoltées à la fin de cette saison, et surtout en hiver : ce sont les *Tuber brumale* et *melanosporum ;* deux autres espèces acquièrent tout leur développement en été : ce sont les *T. æstivum* et *mesentericum.* Ces Truffes d'été sont moins estimées que les précédentes et s'exportent en quantités parfois considérables, quand elles ont été desséchées, après avoir été coupées par tranches. La Truffe blanche, *T. Magnatum*, se trouve aux environs de Tarascon et en Provence ; elle est très estimée en Piémont. Les autres espèces de Truffes françaises ne sont pas comestibles (1).

J'ai tenu à donner ces détails, qui ne nous éloignent pas des insectes tubérivores, pour appeler de nouvelles recherches et pour fournir à mes collègues ou aux observateurs favorisés par les circonstances les moyens de connaître sûrement les espèces de Truffes qu'ils auront trouvées et les insectes qui les habitent (2).

(1) *Fungi hypogæi.* Voyez pl. VI, le *Tuber Magnatum*, et pl. VII, les *T. brumale, melanosporum, mesentericum et æstivum.*

(2) **Tuber brumale** VITTADINI, Monogr. Tuberacearum, p. 37. — TULASNE, Fungi hypogæi, p. 135. — *T. globosum plus minus regulare, nigrum, verrucis polygoniis asperatum, tandem glabrum nudumque; pulpa fructifera matura cinereo-nigrescente, venis albis marmorata; sporangiis creberrimis 4-6-sporis; sporis oblongo-ellipticis spinulisque rigidis echinatis.*

Espèce très abondante, à la fin de l'automne et en hiver, dans les truffières de la France et de l'Italie, très commune sur les marchés. Poitou, en octobre ; Provence,

Une dernière question se présente enfin, c'est de déterminer le rôle que peuvent jouer les insectes dans la dissémination des spores de la

Avignon, Apt, Rians, novembre et décembre. Edule, odeur forte et un peu alliacée (*odor ligni corni sanguineæ*, Vittadini).

Cette Truffe porte le nom de Truffe punaise ou fourmi aux environs de Turin, et de Truffe puante ou *pudento* dans le Midi de la France près de Nérac (Lespiault); jeune et croissant encore, elle est d'une couleur rouge ferrugineuse. Ces jeunes Truffes sont appelées *rougeottes* en Provence.

T. melanosporum VITTAD., Monogr. Tuber., p. 36. — TULASNE, Fungi hyp., p. 136. — *T. nigro-rufescens, verrucosum, verrucis polygonis maculis rubiginosis notatis; pulpa matura saturate rubeo-s. violaceo nigrente; venis albidis utrinque linea pellucida marginatis tandemque subrubidis; sporangiis 4-6-sporis, sporis elliptico-oblongis, echinatis, opacis.*

Abondante en France et en Italie et vendue sur les marchés avec la précédente, qui est moins estimée. Poitou, automne et hiver, Civray, Couhé, Vérac, Ingrande; Provence, Avignon, Apt, etc.; rare aux environs de Paris, parc de Vincennes, coteau de Beauté, terrasse de Charenton-le-Pont, au pied des bouleaux et des chênes au commencement de décembre (Tulasne). Angleterre, rare. Odeur et saveur spéciales, *odor saporque gratissimi.*

C'est la Truffe violette ou du Périgord et la plus recherchée. Elle se distingue de la précédente par son volume ordinairement plus considérable, la couleur noire ou violacée de sa chair, ses veines blanchâtres fines et nombreuses, par une odeur et une saveur plus agréables. La pulpe de la Truffe puante des Condomois, ou *T. brumale*, est grise ou bistrée, marbrée de veines plus rares, nettes et d'un blanc mat, les spores en sont de couleur roussâtre et semi-transparentes (Lespiault).

T. æstivum VITTAD., Monogr. Tuberac., p. 38. — TULASNE, Fungi hypogæi, p. 137. — *T. albidum* FRIES. — *T. rotundato-difforme, majus nigro-brunneum, cœlato-verrucosum; verrucis maximis polygoniis pyramidatis transversimque striatis; venis numerosissimis, obsoletis, in carnem e variis superficiei punctis dendritice immissis; sporangiis 4-6-sporis; sporis ellipticis brunneis reticulato-alveolatis, alveolis amplis paucis.*

Juillet et août dans les forêts de chênes, où elle croît rassemblée en grand nombre et parfois très près de terre; Paris, au pied des bouleaux près de la Marne, Charenton, Nogent, en automne et en hiver; Poitou, Croutelle, Ingrande; Avallon, Falaise; Nérac, rare au pied des pins. Odeur aromatique de ferment; bien moins estimée pour la saveur que les deux précédentes.

On la désigne en Poitou sous le nom de Truffe de la Saint-Jean, mais il est probable que sous ce nom on désigne aussi toutes les Truffes non mûres et de diverses espèces récoltées à partir du mois de juin. Le *T. æstivum* est, suivant M. Tulasne, la seule Truffe qu'on ait encore rencontrée en Normandie. Il croît souvent dans les Truffières de la France moyenne et méridionale avec le *T. brumale*, dont il se distingue très facilement, ainsi que du *T. melanosporum*, par ses spores réticulés-alvéolés et non simplement hérissés de pointes, et au premier coup d'œil par la couleur pâle, d'un jaune d'argile ou bistre clair de sa chair.

Truffe. M. Ravel a effleuré ce problème; je vais le discuter. On me rendra, je l'espère, cette justice que je n'ai reculé devant aucune des idées émises au sujet des insectes tubérivores, et que sur toutes j'ai donné mon avis impartial et motivé.

« Lors même, dit M. Ravel, qu'il serait reconnu que la Truffe, au lieu d'être le résultat de la piqûre d'un insecte, n'est, comme le Champignon, que le produit de spores ou d'œufs attachés à des filaments; que la (Mouche) truffigène n'a d'autre rôle dans l'acte de la reproduction que celui de porter en terre les spores ou œufs appelés à être fécondés par le contact du chevelu des racines, ou peut-être encore d'ouvrir seulement la terre

T. mesentericum VITTAD., Monogr. Tuber., p. 40. — TULASNE, Fungi hyp., p. 139. — *T. globosum, mediocre, atrum, exasperatum, verrucis angulosis mediæ magnitudinis; carne griseo-fusca, variegata, venis lineisque obscuris mire insimul gyrosis; sporangis 4-6-sporis; sporis ellipticis reticulato-alveolatis brunneis.*

Commune aux environs de Paris, en automne et en hiver; Vincennes, terrasse de Charenton, Nogent, auprès des bouleaux avec la Truffe d'été. Forêts montagneuses de chênes du nord de l'Italie, dans la campagne autour de Milan en octobre. Odeur forte; sa saveur la met sur la même ligne que la précédente.

Dans le Condomois, cette Truffe est confondue avec la Truffe d'été sous le nom de Truffe *samaroquo;* en Bourgogne et aux environs de Paris, on l'appelle Truffe grosse fouine et petite fouine. Cette espèce et la précédente s'avancent le plus vers le Nord; c'est à elle qu'il faut rapporter la majeure partie des Truffes comestibles d'Angleterre, de Bohême et de l'Allemagne centrale et du nord. Le *T. mesentericum* est très voisin du *T. æstivum*; il s'en distingue par une chair plus obscure, d'un gris fuligineux et par d'abondantes lignes noirâtres étroites ou nucléiformes qui, au milieu de la pulpe fructifère, décrivent des tours nombreux et irréguliers parallèlement aux veines blanches. Cette Truffe présente aussi très souvent vers sa base une large anfractuosité qui semble caractéristique.

T. Magnatum PICO, Meleth., p. 79 (*sub nota*). — TULASNE, Fungi hyp., p. 150. — *Truffe grise* DE BORCH. — *T. ochraceo-pallens v. dilute virescens, subleve aut minutissime papillosum, difforme, globoso-angulosum et varie lobatum, basi obconica instructum; venis aeriferis tenuissimis, reticulatis; ascis 1-3-sporis; sporis fuscis elliptico-rotundatis et alveolato-reticulatis, retis alveolis amplis.*

Croît solitaire, rarement en groupes, près des chênes, des peupliers, des saules, parfois dans les champs cultivés. Très commune dans l'Italie septentrionale à la fin de l'automne; Tarascon en novembre. Odeur alliacée ou rappelant celle de certains fromages.

Truffe blanche des Piémontais; elle se dessèche facilement. Les jeunes Truffes récoltées à la fin de juillet sont les *Fioroni* des Italiens. La saveur de cette Truffe crue est peu agréable et comme savonneuse, mais elle devient délicieuse par diverses préparations. On sait que Napoléon Ier préférait cette Truffe aux espèces noires.

pour laisser pénétrer ses semences, ma théorie n'en resterait pas moins la même : la truffigène serait alors, comme le disent les naturalistes, la cause et le résultat de la production. Chacun sait, en effet, que la fécondation des fleurs a souvent pour agent un insecte à abdomen chevelu qui, ouvrant le calice de la fleur, y dépose le pollen des étamines.

» De même aussi la Mouche truffigène porterait du gland aux racines la semence de la Truffe, ce qui rentre toujours dans l'esprit de ma découverte (1). »

Je ne m'arrêterai point à faire remarquer la différence complète qu'il y a entre la fécondation d'une fleur femelle par le pollen d'une fleur mâle apporté par un insecte, et la semence de la Truffe portée du gland aux racines ; je ne relèverai pas les expressions de spores et d'œufs données comme synonymes, mais je poserai le problème sur ses données les plus larges en disant : Les insectes vont pondre leurs œufs dans les Truffes et leurs larves s'en nourrissent ; d'autres insectes à l'état parfait mangent les Truffes mûres, ils sont en contact avec les spores ; les insectes peuvent-ils aider à la reproduction et, par conséquent, à la culture des Truffes ?

Disons-le tout de suite, ce rôle des insectes nous paraît très secondaire ; il nous semble douteux qu'en détruisant la pulpe charnue du précieux tubercule, les larves respectent les thèques et les spores. Nous ne pensons pas que les Mouches diverses ou les Coléoptères qui vont pondre leurs œufs sur les Truffes ou qui les dévorent emportent sur leurs corps beaucoup de germes reproducteurs. Ce fait n'est pas impossible, et nous ne le nions point ; toutefois il nous paraît être extrêmement limité dans ses résultats.

En admettant que les larves tubérivores respectent les spores des Truffes, on pourrait dire qu'en hâtant la décomposition de la pulpe elles aident à la dissémination des corps reproducteurs ; mais de là au transport lointain et dans un terrain favorable de ces mêmes germes reproducteurs il y a bien loin.

Les insectes ne nous paraissent devoir aider à la dissémination des spores de la Truffe et des Champignons en général que pour une très faible part. Il en résulte nécessairement que les insectes seront des auxiliaires peu actifs dans la culture de la Truffe, et, pour dire toute notre pensée à ce sujet, nous croyons plutôt à la production ou, si l'on veut, à la culture indirecte de ce précieux et si recherché Cryptogame qu'à sa culture directe. Les essais tentés par Bradley, de Borch, Alexandre de

(1) RAVEL, 1er Mémoire, p. 32.

Bornholtz, de Noé, etc. (1), avec des composés terreux ou avec des Truffes coupées par fragments, n'ont réussi que dans des limites restreintes. D'autre part, Bouchet-Doumencq et Léopold Trattinick ont énergiquement nié ou regardé comme chimérique la culture artificielle de la Truffe comparée à celle de l'*Agaricus campestris* ou Champignon de couche.

Mais il nous semble que c'est aller beaucoup trop loin, et que dans cet ordre d'idées il est acquis aujourd'hui que si l'art n'a que peu de part à la production directe des Truffes, cependant on doit admettre, à moins de nier l'évidence, que l'on a déterminé la production des Truffes par la création de truffières artificielles. C'est en plantant des chênes, en semant des glands dans des sols calcaires pareils à ceux où les Truffes se plaisent que l'on a pu récolter de ces tubercules là où l'on n'en avait jamais vu, où l'on ignorait leur existence antérieure, aux environs de Loudun, par exemple (2). Il est reconnu que les Truffes comestibles ne végètent bien, surtout les *Tuber melanosporum* et *brumale*, qu'au milieu des racines chevelues des arbres, surtout des chênes ; or il y a trois espèces de chênes répandues dans notre pays : le chêne ordinaire à feuilles marcescentes, le chêne vert ou yeuse, et le chêne kermès. Ce sont les glands de ces chênes qu'il faut semer, et surtout, d'après M. Ravel (3), les glands du chêne blanc non pédonculé, à l'exception des autres. Je dois dire cependant que M. Auguste Rousseau (de Carpentras) a trouvé que les Truffes noires étaient plus abondantes, plus égales et plus parfumées au pied des chênes verts qu'au pied des chênes ordinaires, et qu'il récoltait toujours des tubercules au pied des arbres qui en avaient donné les années précédentes. Quant aux considérations sur la nature du sol propre aux Truffes comestibles, son exposition, les conditions de sécheresse et d'humidité, les labours superficiels, la précaution de ne pas déposer de fumier sur les truffières, mentionnée par de Borch (4) et affirmée de nouveau par M. Ravel (5), elles ne peuvent trouver place dans ce travail, non plus que les diverses manières de croître des Truffes, considérées dans l'ensemble du genre (6).

(1) Joseph Roques, Histoire des Champignons comestibles et vénéneux, p. 155, 1832. — Voy. aussi Tulasne, *Fungi hypogæi*, p. 166 et suiv.

(2) Voy. Tulasne, *Fungi hypogæi*, p. 166.

(3) Ravel, 1er Mémoire, p. 15, et 2e Mémoire, p. 5.

(4) De Borch, Lettres sur les Truffes du Piémont, 2e lettre, p. 37.

(5) Ravel, 1er Mémoire, p. 17 et 25.

(6) On se tromperait fort si on croyait que toutes les espèces du genre *Tuber* ou Truffe ne peuvent croître que sous les chênes ou sous d'autres arbres et arbustes : M. Léveillé a trouvé pendant le mois de mai des Truffes aux environs d'Orange dans un endroit où n'y avait pas d'arbres (Dictionnaire universel d'histoire naturelle,

La saveur des Truffes a la plus grande importance dans l'art culinaire, mais elle n'est point un caractère botanique de premier ordre; telle plante exhalera ou produira un parfum pénétrant sur un sol aride et montueux, une labiée, par exemple, qui sera bien moins odorante dans un sol humide et argileux. Le *Tuber melanosporum* sera attaqué par les insectes tubérivores dans tous ses gisements, soit qu'on le rencontre au pied du charme, du hêtre, du noisetier, du châtaignier, du pin d'Alep, du marronnier, du lilas, etc. Dans ces divers endroits, cette Truffe offre toujours les mêmes caractères botaniques, mais elle n'acquiert jamais le délicieux parfum qu'elle possède lorsqu'elle a végété entre les racines des chênes.

Qu'on ne croie pas, du reste, que cette culture indirecte de la Truffe soit presque stérile ou de peu d'importance dans ses résultats. Notre savant maître et ami M. le professeur Charles Martins a montré, dans une intéressante étude sur le mont Ventoux (1), tout le parti que la plantation de mauvais terrains avec des essences de chêne pouvait donner en rendements, d'abord en taillis et plus tard en grands arbres. On arrive de la sorte à former des forêts, à retenir la terre végétale, on résout le difficile problème du reboisement, et tous ces avantages sont obtenus en sus du produit des Truffes qui est considérable (2).

Dans cette culture de la Truffe, on voit que les insectes n'ont pas une part bien active ; ce sont principalement des mangeurs de Truffes, mais il faut le savoir et l'admettre.

Nous arrivons à la fin de la tâche que nous nous sommes imposée, celle de réduire à ses véritables proportions le rôle des insectes tubérivores, qui sont en réalité fongivores et rien de plus. Si l'on nous reprochait d'avoir insisté sur une vérité démontrée depuis longtemps, celle de la nature végétale de la Truffe, nous pourrions dire : il y a de ces vérités qu'il faut répéter plusieurs fois, on trouve encore trop de personnes qui,

d'Orbigny, t. XII, p. 715, 1848). M. Léon Dufour dit qu'une grosse Truffe blanche, fort insipide du reste, croît dans le sable des Landes à un kilomètre de toute espèce d'arbre (Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, t. XLIII, p. 1032, 1856).

(1) CH. MARTINS, le mont Ventoux en Provence (Revue des Deux-Mondes, seconde période, t. XLIV, p. 624 et suiv., avril 1863).

(2) CH. MARTINS, loc. cit., p. 626. — M. Auguste Rousseau a pu récolter sur un terrain calcaire siliceux, planté de chênes blancs et de chênes verts, une grande quantité de Truffes, et l'hectare de ce mauvais terrain lui a donné de la sorte un produit de 740 francs ; peu de cultures donnent des résultats semblables avec aussi peu de soins.

Une intéressante discussion sur la culture de la Truffe a eu lieu à la Société Botanique de France (voyez le Bulletin de la Société Botanique de France, t. II, p. 777 et suiv., 1855).

suivant une heureuse expression, prisent la Truffe sans trop savoir ce qu'elles mangent, ou qui veulent la cultiver sans se rendre compte de sa nature spéciale. L'ouvrage de M. Tulasne date de 1851 ; croirait-on que l'article que j'ai dû combattre sur la culture de la Truffe ait paru dans le Journal d'Agriculture pratique le 15 mars 1863 ? Et, bien avant toutes les publications des Vittadini et des Tulasne, le fondateur du Jardin des plantes, le vénérable Guy de la Brosse, n'avait-il pas dit : « La Truffle... qui a embesogné beaucoup de personnes à luy assigner rang au nombre des choses naturelles, car plusieurs ont douté qu'elle fust plante et qu'elle eust vie... est de nécessité plante... et cela se prouue parce que les Truffles croissent, comme il est très cognu de ceux qui les fouillent, les rencontrant de plusieurs grosseurs selon leurs aages (De la Nature, vertu et utilité des Plantes, p. 172 et 173, 1628). »

Explication des figures de la planche 2e.

Fig. 1. Larve de l'*Helomyza tuberivora* Robineau-Desvoidy, grossie et vue en dessous. — 1, *a*. La même larve de grandeur naturelle et placée de profil.

2. Extrémité postérieure très grossie de cette larve, vue de face et en dessus.

3. Stigmate antérieur flabelliforme, extrêmement grossi, pour mettre en évidence ses huit digitations.

4. Bords des 3e, 4e, 5e et 6e segments dorsaux, très grossis et vus de profil pour montrer leurs crochets; le 3e n'en a point au bord postérieur, les autres en ont aux bords antérieur et postérieur. Les crochets ont la pointe tournée vers la partie médiane du segment.

5. Quelques-uns de ces crochets faiblement grossis et disposés en séries alternes imitant des dents de peigne.

6. Disposition des crochets de la partie postérieure du corps, extrêmement grossis.

7. Pupe grossie de l'*Helomyza tuberivora*, vue de face.

8. Une autre pupe vue par la partie latérale.

9. *Helomyza tuberivora* ♂, grossie, et auprès d'elle mesure de sa grandeur naturelle.

Fig. 10. Tête et corselet très grossis, pour montrer la disposition des taches et les divers poils qui revêtent ces parties du corps.

11. *Helomyza lineata* ROBINEAU-DESVOIDY, grossie, et à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

12. Antenne avec la palette et le style plumeux de l'*Helomyza tuberivora*, très grossie.

13. Antenne avec la palette et le style plumeux de l'*H. lineata*, très grossie.

14. Antenne avec la palette et le style plumeux de l'*H. penicillata*, très grossie.

15. Pupe de l'*Anthomyia canicularis* MEIGEN, grossie et vue par la face dorsale ; auprès d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

16. La même pupe, vue de profil ; le panneau supérieur a été enlevé.

17. Stigmate postérieur gauche très grossi.

18. Larve de l'*Anisotoma cinnamomea* PANZER, grossie, et à côté d'elle, mesure de sa grandeur naturelle.

19. La même larve repliée sur elle-même.

20. Antenne droite de cette larve, très grossie comme les figures suivantes.

21. Labre de la même larve.

22. Mandibule gauche, vue en dessus.

23. Mâchoire du côté droit, vue en dessus.

24. Lèvre inférieure et palpes labiaux, vus en dessus.

25. Patte postérieure gauche détachée du tronc et renversée.

26. Un des stigmates extrêmement grossi.

27. Extrémité postérieure de la même larve très grossie, pour montrer la disposition du dernier segment et les appendices dont il est pourvu.

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE

DE

Carabique appartenant au genre CASNONIA Latreille,

Par M. Lucien BUQUET.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

Si la description isolée d'une espèce offre généralement peu d'intérêt, il est des circonstances cependant où l'on aurait tort, je crois, de s'abstenir. Tel est le cas qui se présente aujourd'hui et qui me permet de mettre sous les yeux de la Société un représentant du genre *Casnonia* proprement dit, trouvé récemment aux environs de Bone (Algérie).

Personne n'ignore que les espèces du genre *Casnonia* sont encore assez peu nombreuses dans les collections, ce qui tient vraisemblablement à ce que, tres petits de taille et très agiles, ces jolis insectes se mettent ainsi à l'abri des recherches des plus habiles chasseurs. On sait aussi que les Casnonies se rencontrent plus particulièrement aux États-Unis d'Amérique, au Sénégal et dans les Indes; mais aucun auteur, que je sache, n'en avait encore signalé la présence dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. Tel est le motif pour lequel j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt d'appeler sur cette découverte l'attention des entomologistes.

Casnonia Oliverii Buq.

Long. 7 mill. (3 1/4 lig.), lat. 2 mill. (3 lig.).

(Pl. 1, fig. 4.)

Nigro-nitida; antennarum basi, abdomine pedibusque testaceis; elytris flavo testaceis, nitidis, sutura pectoreque nigro-piceis.

De la taille de l'*Odacantha melanura*. Tête d'un noir brillant, grande,

ovale, arrondie antérieurement, allongée postérieurement, convexe et lisse en dessus ; palpes testacées ; antennes de la longueur de la tête et du corselet réunis ; les trois premiers articles testacés, les suivants bruns. Corselet noir, en ovale allongé, presque cylindrique, couvert d'une ponctuation forte et serrée, renflé en arrière sur les côtés. Écusson noir également, en triangle allongé, creusé longitudinalement. Élytres d'un jaune testacé brillant, allongées, arrondies aux épaules, faiblement et obliquement tronquées à l'extrémité, ayant chacune dix stries de points enfoncés (y compris les stries scutellaires), avec une bande suturale brunâtre. Cette bande, large à la base, en ce sens qu'elle occupe dans cette partie le tiers de la largeur des élytres, se rétrécit brusquement de chaque côté, à partir du cinquième environ de sa longueur, de manière à ne plus occuper sur chaque élytre que l'intervalle qui se trouve entre la suture et la première strie, au lieu de trois que cette bande recouvre à son sommet. La ponctuation des stries, très forte antérieurement, s'atténue insensiblement à partir des deux tiers de la longueur des élytres ; leurs intervalles sont lisses. Poitrine d'un brun noir, avec l'abdomen rougeâtre. Pattes testacées, et les crochets des tarses noirâtres.

La découverte de cette espèce intéressante, faite dans les berges de l'Okouba, près de Bone, est due à notre collègue, M. Olivier-Delamarche, qui a bien voulu m'en faire le sacrifice, bien qu'elle fût unique dans sa collection, et à qui je me suis fait un plaisir, un devoir même de la dédier.

Enfin, qu'il me soit permis d'adresser ici mes remercîments à M. J. Migneaux, qui a bien voulu se charger du dessin de la Casnonie qui fait l'objet de cette description, travail dont il s'est acquitté avec le talent que nous nous plaisons tous à lui reconnaître.

REMARQUES CRITIQUES

SUR LES

Staphylinides décrits par Solier dans l'Historia de Chile de Gay,

Par M. Albert FAUVEL.

(Séance du 26 Août 1863.)

Les Staphylinides décrits dans le 4e volume de l'*Historia fisica y politica de Chile* de Gay (Paris, Chile, 1849) ont été déjà l'objet d'un travail de M. Kraatz, inséré dans le *Berliner entomologische Zeitschrift* (1859, p. 1 à 16), mais ce travail a eu pour but, moins de faire connaître les espèces de Solier, que d'établir la concordance de ses genres avec ceux précédemment créés, entre autres par Erichson, dans le *Genera et Species Staphylinorum*. Plus récemment, MM. Fairmaire et Germain ont publié dans nos Annales (1861, p. 405 à 456) une révision complète des Staphylinides du même pays, contenant, avec la description d'un grand nombre d'espèces nouvelles, l'énumération des espèces de Solier; malheureusement, nos collègues, privés de la plupart des types de cet auteur, ont dû se borner le plus souvent à la citation de ses diagnoses latines, diagnoses, on le sait, déjà insuffisantes il y a moins de quinze ans, et devenues à peu près de nul secours pour la détermination actuelle des Coléoptères chiliens.

Des deux notices que je viens de citer, aucune ne résout donc complétement le difficile problème des espèces de Solier, faute d'en soumettre l'ensemble à un nouveau contrôle et de les rattacher à celles déjà connues; il y a enfin quelques doubles emplois, inévitables sans doute, en présence de descriptions aussi laconiques. Mon intention, dans les remarques qui vont suivre, est de combler cette lacune, autant qu'elle peut l'être; car, pour quelques-unes des espèces de Solier, la lumière ne se fera jamais et je crois, avec M. Fairmaire, qu'on doit désormais tenir pour non avenues celles qui restent encore dans l'obscurité.

Je remercie M. A. Deyrolle de l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition les types de Solier. J'ai trouvé dans ses cartons plusieurs espèces qui paraissent avoir échappé à M. Kraatz, et ne figurent pas dans son travail, ainsi que quelques formes nouvelles qui, bien que dépendant de la collection Solier, ne se rapportent à aucune des diagnoses de cet auteur, et n'ont pas été comprises dans la *Fauna chilena*.

J'exprime aussi ma reconnaissance à M. Fairmaire, qui m'a permis de consulter les types des nouveaux Staphylinides du Chili, qu'il a décrits, en collaboration avec M. Germain ; sans cette obligeante communication, il m'eût été impossible de reconnaître avec certitude plusieurs espèces inédites dont on trouvera les descriptions dans le courant de cette note.

—

1. FALAGRIA (Leach) SULCICOLLIS Germain, Anal. Univ. de Chile, 1855, 390. — Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1861, 405, 1. — Long. 2 2/3 mill.

Chili (Solier).

Cette espèce était, ainsi que la suivante, confondue avec le *Blepharhymenus sulcicollis* Sol.

Collection A. Deyrolle.

2. FALAGRIA CHILENSIS. — *Nigro-picea, nitida, pedibus antennisque piceis, his basi dilutioribus, thorace subcordato, medio profunde sulcato, scutello subtilius canaliculato, elytris subtransversis, lævibus, parce pubescentibus, abdomine parallelo.* — Long. 2 1/2 mill.

Facie *F. sulcatulæ* Grav. affinis, nigro-picea, nitida, subtilissime pubescens, elytris tenuissime sericantibus. Antennæ capite thoraceque paulo longiores, apice leviter incrassatæ, piceæ, articulis duobus primis dilutioribus. Caput thoracis vix latitudine, rotundatum, fronte depressiuscula, supra medio unipunctata, læve. Thorax latitudine summa haud brevior, antrorsum rotundato ampliatus, basin versus æqualiter magis angustatus, minus convexus, lævis, sulco profundo longitudinali, apice summo abbreviato, basi subdilatato, exaratus. Scutellum tenuiter canaliculatum. Elytra thorace paulo longiora, vix transversa, lævia, obscure picea. Abdomen subparallelum, segmentis tribus primis obscure picei, dorso vix punctulatum. Pedes piceis, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Chili, Valdivia (Solier).

Unique. Coll. de M. A. Deyrolle.

Espèce voisine de la *sulcatula* Grav. d'Europe, mais très distincte par sa couleur, ses élytres plus longues, parallèles, son abdomen non dilaté de la base au sommet, etc.

3. Gastrorhopalus (Solier) niger Sol. in Gay, Hist. de Chile, Zool., IV, 334, pl. 6, fig. 12. — Long. 5 mill.

Valdivia ? Chili (Solier).

Le faciès de cette espèce est très voisin de celui des grands *Ilyobates* (*Calodera*) d'Europe. Le corps est opaque, l'abdomen n'est pas brusquement rétréci, mais rhopaliforme.

Unique. Coll. Deyrolle.

4. Gastrorhopalus elegans Sol., loc. cit., 335, pl. 6, fig. 13. — Long. 2 3/4 mill.

Valdivia, Chili (Solier).

Plus brillant que le précédent ; remarquable par la forme étroite et parallèle des quatre premiers segments abdominaux.

Unique. Coll. Deyrolle.

5. Blepharhymenus (Solier) sulcicollis Sol., loc. cit., 340, pl. 7, fig. 1. — *cinctus* Sol., loc. cit., 314 (*Staphylinus*). — Long. 3 1/4 mill.

La collection Solier renfermait deux exemplaires de cette jolie espèce, l'un, faiblement immature, d'un roux testacé, avec la bande abdominale noirâtre, assez obscure et effacée, l'autre très conforme au type et désigné sous le nom de *Staphylinus cinctus* Sol. (loc. cit., 314). Je suis donc assez porté à voir dans cet individu, un type de ce *S. cinctus*, que ni M. Kraatz (Berlin, Ent., Zeitschr., 1859, 1, p. 4), ni M. Fairmaire (Ann., 1861, p. 433, n° 11), n'ont pu voir en nature et que Solier lui-même pensait étranger au genre *Staphylinus* proprement dit. J'ajoute que la description citée convient bien au *Bl. sulcicollis*, surtout à cause des mots : « elytris basi punctatis, postice lævissimis » et que l'étiquette de Solier porte, comme son ouvrage, la seule indication de « Chili ».

On sait, du reste, à quel point Solier a confondu les espèces dans sa propre collection ; et M. Kraatz lui-même a pu en juger lors de l'examen comparatif qu'il a fait des types appartenant au Muséum et de ceux existant dans les cartons de M. Deyrolle (v. Kraatz, loc. cit., p. 2). Je me crois donc dispensé de justifier davantage le rapprochement que je propose.

6. ILYOBATES (Kraatz) PECTORALIS Sol., loc. cit., 354, pl. 7, fig. 11 (*Aleochara*), — Long. 3 1/2 mill.

Chili (Solier).

Le faciès de cette *Ilyobates* rappelle celui de la *forticornis* d'Europe. Elle varie peu pour la coloration.

J'en ai vu un exemplaire du Pérou, identique à ceux décrits par Solier. Collection Deyrolle et la mienne.

7. TACHYUSA (Erichson) FISSICOLLIS Fairm. et Germ., loc. cit., 411, 1. — Long. 2 1/2 mill.

Je rapporte à cette espèce un individu innomé de l'ancienne collection Solier et appartenant à M. Deyrolle.

La localité précise n'est pas indiquée, mais il provient du Chili.

La collection de M. Deyrolle renferme encore une autre *Tachyusa*, portant l'indication de *San Carlos*, de la main même de Solier, et qui est distincte de la précédente. Je ne puis l'assimiler à aucune des espèces *incertæ sedis* de cet auteur, et il est probable qu'elle n'a pas été décrite par lui. Comme le seul exemplaire qui existe manque de tête, je me borne à indiquer les caractères suivants qui permettront néanmoins de la reconnaître : Corselet et élytres d'un testacé rougeâtre, celles-ci enfumées à la base et sur les côtés ; abdomen non rétréci à la base, noir, avec les deux premiers segments couleur de poix, l'anus et le bord externe des segments finement rougeâtre ; le corselet est d'un tiers plus étroit que les élytres, subtrapézoïdal, légèrement convexe ; les élytres sont d'un quart environ plus longues que lui ; la ponctuation est effacée.

8. EUTHORAX (Solier, *Myrmecochara* Kraatz) RUFICORNIS Sol., loc. cit., 346, pl. 7, fig. 4. — Long. 2 mill.

Illapel (Chili), sous les pierres avec les Fourmis.

Coll. Deyrolle et la mienne.

Un exemplaire immature que j'ai examiné, est d'un testacé rougeâtre avec la tête et une bande abdominale médiane enfumées.

L'*E. scutellatus* Fairm. et Germ. (loc. cit., 412, 2) me paraît bien voisin de cette espèce, s'il n'est pas identique aux exemplaires foncés en couleur du *ruficornis*.

9. ALEOCHARA (Grav.) BIPUSTULATA Sol., loc. cit., 348, pl. 7, fig. 7 (*Mecorhophalus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 413, 2. — Long. 4 3/4 à 5 mill.

La couleur des élytres est variable ; tantôt on remarque seulement deux macules rougeâtres, tantôt le disque tout entier est rouge (var. *B.*, Fairm. et Germ., loc, cit.). Mais la forme étroite, parallèle, le corps brillant, la forte ponctuation du corselet, ses sillons profondément imprimés sont caractéristiques.

L'espèce est la même au Pérou.

Coll. Deyrolle et la mienne.

10. Aleochara elongata Sol., loc. cit., 349, pl. 6, fig. 5. — Long. 6 mill. — *Multo latior, nigro-picea, opaca, thorace, elytris, ano abdominisque segmentis late castaneis, antennis nigricantibus, articulis 3-primis rufulis, capite thoraceque sparsim multo minus fortiter punctatis, hoc sulculo subtilius punctato, magis obsoleto, elytris dilutioribus, sat dense punctatis, abdomine parallelo, crebre subtiliter punctato.*

Copiapo (Chili), Solier.

Coll. Deyrolle et la mienne.

Cette *Aleochara* est certainement autre que la précédente, et s'en distingue facilement par les points que je viens d'énoncer. Comme un des exemplaires de Solier portait l'étiquette de *Mecorhopalus elongatus*, je lui ai conservé ce nom, mais je dois dire que cet auteur l'avait confondue avec sa *bipustulata*.

11. Aleochara atra Sol., loc. cit., 348, pl. 7, fig. 6 (*Mecorhopalus*). — Long. 4 1/2 à 5 1/4 mill.

Très distincte par sa coloration entièrement noire et son corselet dépourvu de sillon discoïdal.

Coll. Deyrolle et la mienne.

12. Hoplandria (Kraatz) luteiventris Sol., loc. cit., 354 (*Aleochara*). — *melanocera* Sol., loc. cit., 353. pl. 7, fig. 10 (*Aleochara*). — Long. 2 1/4 à 2 1/2.

Valdivia, Illapel (Solier).

La coloration de cette espèce la rend assez facile à reconnaître ; un type, malheureusement en mauvais état, de l'*A. melanocera* de Solier, et qui appartient à M. Deyrolle, me paraît tout simplement un individu immature de l'*H. luteiventris*. Je propose donc de réunir les deux espèces.

13. Oxypoda (Mann.) semiflava Fairm. et Germ., loc. cit., 416, 1. — Long. 4 mill.

Concepcion (Chili), Solier.

Unique. Coll. de M. Deyrolle.

Cette *Oxypoda*, de la collection Solier, n'avait reçu aucun nom de cet auteur.

14. OXYPODA MELANOCEPHALA Sol., loc. cit., pl. 7, fig. 13 (*Polylobus*). — *cingulata* Bohem. Freg. *Eugen.*, Resa. Ins. 25 (*Veresimil*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 418, 5. — Long. 2 mill.

San Carlos, Port Famine.

Coll. Deyrolle et la mienne.

De la division des Oxypodes à abdomen subparallèle. Il me paraît presque certain, d'après la description de M. Bohemann et l'examen de plusieurs types de Solier, plus ou moins matures, que l'*Oxypoda cingulata* du savant suédois, n'est pas différente de la *melanocephala*.

15. POLYLOBUS (Solier) MACULIPENNIS Sol., loc. cit., 356, pl. 7, fig. 12. — Fairm. et Germ., loc. cit., 420, 1. — Long. 2 2/3 à 3 mill.

Coll. Deyrolle et la mienne.

La bande oblique des élytres est plus ou moins prononcée, la tache scutellaire plus ou moins visible ; le disque du corselet est parfois concolore, et les segments abdominaux peuvent être largement bordés de roussâtre.

L'insecte paraît répandu au Chili.

16. POLYLOBUS (?) BIIMPRESSUS Sol., loc. cit., 352 (*Aleochara*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 415, 3 (*Hoplandria*). — Long. 2 1/2 mill.

Valdivia, Chesque (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Cette espèce et la suivante devront sans doute former un genre à part, quand nous connaîtrons mieux les Aléocharides des pays étrangers. Elles sont très remarquables par la ponctuation rugueuse de la partie antérieure du corps, leur corselet bisillonné au milieu, vers la base, avec l'intervalle relevé, leur forme raccourcie, et leur abdomen très lisse et luisant.

Ainsi, quoique je ne les croie pas à leur place parmi les *Polylobus*, je pense qu'elles ont encore plus d'affinité avec ce genre qu'avec aucun autre, et qu'on peut les y maintenir provisoirement.

17. POLYLOBUS (?) LÆVIVENTRIS. — *Præcedenti affinis, sed adhuc brevior et latior, niger, sat nitidus, parce pubescens, antennis paulo brevioribus, circa apicem incrassatis, validis, articulo primo rufulo, capite dense fortiter punctato, majore, thorace piceo, multo magis transverso latioreque,*

convexo, multo minus rugoso, dense sat fortiter punctulato, duobus sulcis basalibus obsoletis, anterius evanescentibus, elytris thorace latioribus, tertia parte longioribus, amplis, subconvexis, dense minus fortiter punctatis, rufis, circa scutellum et ad angulos exteriores latius infuscatis, abdomine paulo angustiore, vix circa apicem angustato, lævi, circa apicem nitidissimo, segmentorum marginibus anoque rufulis, pedibus testaceis. — Long. 2 1/2 mill.

Chili (Solier).

Coll. Deyrolle.

J'ai trouvé cette espèce confondue avec la précédente, dans la collection Solier ; il sera toujours facile de l'en distinguer par la ponctuation bien plus fine, surtout du corselet, et la forme élargie et transversale de celui-ci.

18. Homalota (Mann.) obscura Sol., loc. cit., 351, pl. 7, fig. 8 (*Alecochara*). — Long. 2 mill.

Unique. Coll. Deyrolle.

Remarquable par son corps entièrement noir. Chez l'exemplaire que j'ai sous les yeux, les élytres ne sont pas brunes, comme l'indique la description de M. Fairmaire, mais concolores, « nigro-opaca » comme l'indique Solier.

L'espèce me paraît voisine de notre *labilis* Er. d'Europe.

19. Homalota angustata Sol., loc. cit., 351, pl. 7, fig. 9 (*Alecochara*). — Long. 1 1/2. — *Parallela, angustula, depressa, nigra, subtilissime pubescens, antennis, capite thoraceque nigro-piceis, elytris piceis, pedibus obscure testaceis, antennis capitis thoracisque longitudine, apice sat incrassatis, articulis transversis, ultimo majore, obconico, capite thoraceque non perspicue punctatis, hoc subtransverso, subovali, parum convexo, elytris tertia fere parte longioribus, et quarta latioribus, crebre æqualiter perspicue punctatis, circa scutellum inflexis, abdomine angustiore, latius marginato, omnium subtilissime punctulato.*

San Carlos (Solier).

Coll. de M. Deyrolle et la mienne.

Dans les individus légèrement immatures, l'abdomen est, au sommet, d'un roux clair.

Cette petite Homalote a quelque peu le faciès de notre *analis* Grav., mais la forme est plus déprimée et la ponctuation différente.

20. Homalota obscuripennis Sol., loc. cit., 351 (*Aleochara*). — Long. 1 4/5 mill.

Valdivia (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Cette espèce est voisine de notre *H. palustris* Er., mais la taille est constamment plus grande, la partie antérieure du corps est plus étroite et la forme est plus parallèle et plus large. Elle a aussi quelques rapports avec la *lævana* Muls. et Rey.

21. Oligota (Mann.) pygmæa Sol., loc. cit., 336, pl. 6, fig. 14 *a* (*Holobus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 422, 1. — Long. 1 1/5 mill.

Coll. Deyrolle et la mienne.

L'étiquette fixée aux deux exemplaires que j'ai examinés, porte de la main de Solier : « Accouplés le 23 mai, sous les feuilles de Pommier. Santiago (1838). Commun. »

22. Myllæna (Erichson) parvicollis Kraatz, Berlin, Entom., Zeitschr., 1859, 15, 2. — *dilutipes* Fairm. et Germ., loc. cit., 424, 2 (*Veresimil*). — Long. 2 1/4 mill.

Chili (Solier).

Coll. Deyrolle.

Cette *Myllæna* de Solier, dont je n'ai vu qu'un exemplaire dans les cartons de M. Deyrolle, ne diffère pas de la *dilutipes* de M. Fairmaire, ainsi que j'ai pu m'en assurer sur un de ses types. Or, comme d'après M. Kraatz (loc. cit.), sa *M. parvicollis* aurait été décrite sur une espèce chilienne appartenant à M. Deyrolle, et que les caractères qu'il en donne conviennent très bien à la *dilutipes*, je suis très porté à admettre l'identité des deux insectes en question.

23. Habrocerus (Erichson) marginicollis Sol., loc. cit., 343, 2 (*Tachyporus*). — et ? *rufescens* Sol., loc. cit., 343, 3, pl. 7, fig. 3 (*Tachyporus*). Long. 3 1/4.

Valdivia (Solier).

Coll. Deyrolle.

Je me range volontiers à l'opinion de M. Kraatz (loc. cit., 10, 35), qui a examiné un exemplaire du *T. rufescens* de Solier, et le regarde comme n'étant probablement que l'état immature de son *marginicollis*.

24. Quedius (Stephens) leiocephalus Sol., loc. cit., 318, 7 (*Staphylinus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 429, 3.

Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Espèce remarquable par la bande rouge oblique des élytres. Le deuxième article des antennes est seulement un peu plus court que le troisième.

25. QUEDIUS PYROSTOMA Sol., loc. cit., 320, pl. 6, fig. 5 (*Staphylinus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 429, 4. — Long. 6 mill.

Illapel, Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Je crois, avec M. Fairmaire (loc. cit.), que cette espèce est plutôt un *Quedius* qu'un *Philonthus*. Son facies est même assez voisin de celui du *Q. modestus* Kraatz, d'Europe ; il n'y a que deux points sur le corselet en avant.

26. PHILONTHUS (Curtis) IMPRESSIFRONS Sol., loc. cit., 316, pl. 6, fig. 3 (*Staphylinus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 430, 1. — Long. 6 1/2 à 7 mill.

Santiago (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Très distinct par les trois fascies bronzées de l'abdomen, et la petite tache de même couleur à la base des élytres.

Il n'y a que trois points aux séries dorsales du prothorax.

27. PHILONTHUS CHILENSIS Sol., loc. cit., 315, 3 (*Staphylinus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 431, 3. — Long. 5 1/2 mill.

San Carlos, Coquimbo (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Les élytres sont d'un cuivreux bronzé avec le sommet marginé de rougeâtre ; la série dorsale est de quatre points.

28. PHILONTHUS PYROPTERUS Kraatz, Berl. Ent. Zeitschr., 1859, p. 12, — Fairm. et Germ., loc. cit., 431, 4. — *rufipennis* Sol., loc. cit., 317 (*Staphylinus*). — Long. 5 mill.

Santa-Rosa (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Son faciès est voisin de celui de certains *Quedius* (*nigriceps*, *maurorufus*) ; la tête est noire, le corselet et les élytres rougeâtres, l'abdomen couleur de poix ; les séries dorsales sont de quatre points.

29. PHILONTHUS PUNCTIPENNIS Sol., loc. cit., 319, pl. 6, fig. 4 (*Staphylinus*). — Long. 4 3/4 mill.

Santa-Rosa (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

C'est un petit *Philonthus* d'un noir profond, à séries dorsales de six points, très voisin du *pullus* Nordm., pour le faciès.

30. PHILONTHUS BISULCATUS Sol., loc. cit., 314, pl. 6, fig. 2 (*Cafius*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 432, 8. — Long. 8 mill.

Copiapo (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Les deux lignes dorso-médianes du corselet sont très nettes, un peu divergentes en avant, et marquées de gros points enfoncés.

Ce *Philonthus* a de grands rapports avec notre *xantholoma*, qu'il remplace au Chili.

31. OTHIUS (Stephens) ANGUSTATUS Sol., loc. cit., 320, pl. 6, fig. 6 (*Staphylinus*). — Kraatz, loc. cit., 5, 16. — Long. 3 2/3 mill. — *Parallelus, subdepressus, nigro-piceus, nitidus, thorace, elytris, ano, segmentorum marginibus pedibusque rufis, antennis piceis, articulis tribus primis rufo-testaceis, capite subquadrato, lævi, lateribus seriatim quadri-punctato, thorace ovato, supra 3, lateribus 2-punctato, elytris dense sat fortiter punctatis, griseo-pubescentibus, abdomine densissime subtiliter punctulato, griseo multo densius pubescente.*

Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Facilement reconnaissable à sa coloration, il a quelques points de ressemblance avec notre *O. melanocephalus*.

32. ECHIASTER (Erichson) DEPRESSUS Sol., loc. cit., 310, 2 (*Rugilus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 435, 1. — Long. 3 1/4 mill.

Chili (Solier).

Marchant à terre dans les prairies humides.

C'est la seule espèce du genre qui soit connue du Chili.

33. LITHOCHARIS (Erichson) VITTATIPENNIS Fairm. et Germ., loc. cit., 439, 4. — Long. 4 1/2 mill.

Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

La coloration est assez variable, et chez les exemplaires un peu immatures, la bande brune des élytres disparaît.

Ressemble un peu à notre *L. brunnea* Er., mais plus grande et plus élancée.

34. Lithocharis fusciventris Fairm. et Germ., loc. cit., 438, 2. — Long. 3 1/2 mill.

Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Remarquable par son abdomen noir et la coloration rougeâtre du reste du corps.

35. Stilicus (Latreille) chilensis Sol., loc. cit., 309, pl. 5, fig. 11 (*Rugilus*). — Fairm. et Germ., loc. cit., 436, 1. — Long. 4 à 4 1/4 mill.

Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Son faciès est celui de notre *S. affinis* ; le bord postérieur des élytres est d'un rougeâtre obscur, les pattes sont brunes.

36. Gnathymenus (Solier) apterus Sol., loc. cit., 327, pl. 6, fig. 10. — Long. 3 3/4 mill.

Valdivia, sous les mousses et les feuilles tombées (Solier).

Je ne puis rien dire de cette espèce, dont je n'ai vu qu'un exemplaire brisé, et échappant à tout examen. M. Kraatz, qui a pu l'étudier, admet le genre comme bien caractérisé (Naturg. d. Insect. Deutschl., II, 666) ; c'est aussi l'opinion de M. Fairmaire, auquel on doit la description d'un nouveau *Gnathymenus* (Ann. loc. cit., 440).

37. Stenus (Latreille) Gayi Sol., loc. cit., pl. 5, fig. 10. — Fairm. et Germ., loc. cit., 443, 1. — Long. 2 3/4 à 3 mill.

Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Très facile à reconnaître à sa grosse ponctuation, qui égale celle de notre *S. nitidus*, à son abdomen immarginé et ses jambes jaunes, avec les genoux bruns.

38. Bledius (Stephens) irroratus. — *Statura omnino* B. subterranei, *major, robustior. Niger, parum nitidus, aureo-pubescens, mandibulis rufis, antennis capite sesqui longioribus, articulis primis duobus dilutioribus, capite thorace angustiore, subtilissime coriaceo, thorace elytris tertia parte angustiore, latitudine paulo breviore, lateribus rotundis, basi angustatis, convexo, subtilissime coriaceo-punctulato, vix perspicue canaliculato, elytris hoc dimidio fere longioribus, amplis irroratim aureo-pilosis, sat fortiter crebre punctulatis, margine inflexo rufo, abdomine subtilissime confertissimeque punctato, longe aureo-pubescenti, pedibus rufo-piceis, femoribus apice, tibiis tarsisque picco-testaceis.* — Long. 3 3/4 mill.

Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Très différent de tous les *Bledius* chiliens décrits jusqu'ici.

39. OXYTELUS (Grav.) SULCATUS Sol., loc. cit., 329, pl. 6, fig. 11. — Fairm. et Germ. loc. cit., 446, 1. — Long. 3 1/2 mill.

Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

L'insecte décrit sous ce nom par Solier, est un vrai Oxytèle, intermédiaire entre mon *Oceanus* et l'*inustus* Grav. d'Europe.

40. TEROPALPUS (Solier) SUTURALIS Sol., loc. cit., 321, pl. 5, fig. 12. — Long. 3 3/4 mill.

Coquimbo, Caralmapu (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Cet insecte est remarquable. Le corps est déprimé, peu brillant, noir, couvert d'une ponctuation très serrée et fine, comme granuleuse ; les élytres sont testacées avec la suture triangulairement enfumée ; les antennes et les pattes sont roussâtres.

Le genre me parait plus voisin des *Oxytelus* que des *Trogophlæus*, et mérite d'être conservé.

41. TROGOPHLÆUS (Mann.) SOBRINUS Fairm. et Germ., loc. cit., 449, 6. — Long. 2 3/4 mill.

Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

C'est une espèce très voisine de notre *riparius*.

42. ANCYROPHORUS (Kraatz) OBSCURUS Sol., loc. cit., 324, pl. 6, fig. 9 (*Homalotrichus*). — Long. 3 1/4 mill.

Valdivia, Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Cette espèce est certainement un *Ancyrophorus*, et la dépression de la base du corselet n'est pas différente de celle des autres insectes de ce genre ; elle s'en distingue sans peine par sa couleur d'un noir profond.

43. ANCYROPHORUS LUTEIPES Sol., loc. cit., 325, 5 (*Homalotrichus*).— Fairm. et Germ., loc. cit., 450, 9 (*Trogophlæus*).

Coquimbo, Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

C'est encore un *Ancyrophorus* vrai ; la base des antennes, le corselet,

les élytres, les pattes, sont d'un roussâtre plus ou moins clair ; l'étroitesse du corselet est remarquable.

44. Homalotrichus (Solier) impressicollis Sol., loc. cit., 323, pl. 6, fig. 8. — Long. 4 1/4 mill.

San Carlos, Chili (Solier).

Unique. Coll. Deyrolle.

Le corps est noir, avec la base des antennes, les élytres et les pattes rougeâtres. Distinct de ses congénères, par sa taille plus grande, son corselet saillant aux angles antérieurs, ponctué fortement et densément sur toute sa surface, et marqué en dessus de deux impressions basilaires qui en rejoignent une troisième médiane, laquelle se termine par un sillon, moins imprimé au sommet.

45. Homalotrichus striatus Sol., loc. cit., 323, pl. 6, fig. 7. — Fairm. et Germ., loc. cit., 452, 1. — Long. 3 1/4 à 3 1/2 mill.

Valdivia, Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Remarquable par la ponctuation grosse et écartée du corselet, dont les angles antérieurs ne sont pas saillants.

46. Physognathus (Solier) obscurus Sol., loc. cit., 304, pl. 5, fig. 9. — Kraatz, Berlin. Entom. Zeitschr., 1859, 3, 1. — Long. 2 1/4 mill.

Valdivia, Chili (Solier).

Coll. Deyrolle et la mienne.

Cet insecte est des plus curieux par sa forme, qui le rapproche des Psélaphides; l'abdomen aq uatre segments et l'extrémité du cinquième (1) seulement visibles ; le corselet a un sillon basilaire transversal, terminé de chaque côté, par deux courts sillons perpendiculaires ; les élytres sont relevées en bosse vers l'écusson, deux fois plus longues que le corselet, élargies en arrière ; le corps est rougeâtre, brillant, peu ponctué, les élytres passent du rougeâtre au testacé.

Je renvoie, du reste, pour plus de détails, à la note qu'a donnée M. Kraatz (loc. cit.) sur les caractères génériques de cette singulière espèce.

(1) Le segment de l'armure; il n'est visible que chez un des deux exemplaires que j'ai sous les yeux.

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES

Caractères génériques du SPHÆRIUS ACAROIDES Waltl.

Par M. Albert FAUVEL.

(Séance du 26 Août 1863.)

L'étude des espèces microscopiques est entourée d'ordinaire de tant de difficultés qu'un seul témoignage, si authentique qu'il puisse être, ne suffit pas toujours pour donner aux observations le caractère de certitude que la science réclame. Le *Sphærius acaroides*, dont il est ici question, est une preuve de plus à l'appui de cette remarque. Décrit par Waltl (Isis, 1838, 272), puis par Erichson (Naturg. d. Insect. Deutschl., III, 38), revu par MM. Redtenbacher, Lacordaire et Jacquelin du Val, qui l'ont érigé en famille propre, tout en variant sur la place à lui assigner, le genre *Sphærius*, malgré les études de ces savants naturalistes, est resté incomplétement connu, et Jacquelin du Val lui-même, le dernier d'entre eux, déclare n'en avoir vérifié qu'en partie les caractères.

Les recherches les plus importantes sur notre insecte sont dues à M. Hoffmann, de Bamberg, qui a publié (Entom. Zeitschr. Stettin, 1855, 194-195 et 1857, 409-410) diverses remarques dans lesquelles il contrôle les descriptions données par Erichson et Redtenbacher du genre qui nous occupe. Mais le savant professeur allemand s'est borné à l'examen des organes buccaux, et quoique la science ait beaucoup à profiter de son travail, il n'y est pas fait mention de certains caractères notés par Erichson et qu'on ne paraît pas avoir revus depuis. Je me suis donc proposé uniquement dans cette note de compléter ce qui a été dit jusqu'à présent sur les caractères génériques du *Sphærius* et d'éclaircir, par quelques dessins, ceux de ces caractères dont les auteurs ne nous ont laissé que des descriptions plus ou moins précises.

C'est au mois de juin dernier, dans une excursion aux marais de Percy, près Caen, que je trouvai les premiers individus du *Sphærius acaroides*.

Les mœurs de ce très petit insecte, encore peu répandu (1), sont exactement celles du *Cyllidium seminulum*, Palpicorne dont il partage, en outre, le faciès. Comme celui-ci, le *Sphærius* vit dans la terre, sur les bords humides des fossés bien exposés au soleil; il y creuse de petits trous où il se retire, et d'où on le fait sortir sans peine en inondant sa retraite. Loin, du reste, d'être aussi commun que le *Cyllidium* dans les lieux qu'il habite, on ne le prend guère que dans la proportion de un à dix; malgré plusieurs excursions dans la localité citée, je n'ai pu en recueillir plus d'une quinzaine d'individus.

En possession de mon microscopique Coléoptère, je n'ai eu garde de laisser fuir l'occasion d'en étudier les caractères que je savais les moins connus; j'en viens donc aux résultats de cet examen, point principal de ma note.

Je n'ai rien à dire des palpes labiaux que M. Hoffmann a décrits et dessinés dans la seconde de ses notices (fig. *e*); le dernier article en est curieux par sa forme sétacée. Quant aux supports de ces palpes, que le même auteur figure de chaque côté de la languette (fig. *d*), et qu'on peut considérer avec M. Jacquelin du Val (Genera, p. 239, note) comme les paraglosses, j'avoue n'avoir pu les découvrir, et je m'empresse de laisser à de plus habiles le soin de nous renseigner sur ces organes hétéromorphes, que, pour ma part, je considère comme de nulle valeur, dans l'établissement des coupes génériques.

Je renvoie également, pour les palpes maxillaires, à la figure qu'en donne Jacquelin du Val (Gen., pl. 57, fig. 284 *a*); ce dessin, vérifié sur deux exemplaires du *Sphærius*, est des plus exacts.

La languette (pl. 1, fig. 11, *a*) m'a paru plus étroite que ne l'indique M. Hoffmann (loc. cit., *f*, *c*) et visiblement trapézoïdale; le bord antérieur est moins échancré au milieu, les côtés sont plus droits, rétrécis à la base.

La mandibule droite (pl. 1, fig. 11, *b*) est profondément échancrée au sommet, ce qui la rend fortement bifide; je la figure dans une position un peu différente de celle qu'a choisie M. Hoffmann pour son dessin (loc. cit., *b*).

Les mâchoires (pl. 1, fig. 11, *c*) sont falciformes, assez étroites, peu courbées à l'extrémité. Leur lobe est muni intérieurement dans sa moitié supérieure de quatre à cinq petites spinules, et dans sa partie inférieure de soies raides et ténues.

(1) M. Redtenbacher rapporte qu'on le rencontre dans les lieux humides, sous les mousses, et M. Kolenati dit l'avoir pris en abondance sous des pierres au bord d'une rivière.

La conformation des antennes est remarquable : les deux premiers articles sont épaissis, courts, en général peu visibles et cachés sous le rebord antérieur de la tête ; le troisième article est très long (pl. 1, fig. 11, *d*), mince, à peine élargi au sommet, les articles quatre à six sont petits, moniliformes, les septième et huitième sont déprimés, fortement transversaux ; les trois derniers forment une massue large, oblongue ; ils sont pourvus de longues soies.

Les pattes sont courtes et robustes. Les cuisses antérieures sont larges (pl. 1, fig. 11, *e*) et dilatées intérieurement vers leur base, en une large dent, assez pointue ; la jambe est également élargie, cultriforme, munie extérieurement vers le sommet, de trois spinules acérées. Les cuisses postérieures (pl. 1, fig. 11, *f*) sont plus étroites et la dent interne de la base y est moins sensible ; la jambe est plus allongée, également moins élargie, et sinuée légèrement en dehors.

Enfin les tarses sont de trois articles (pl. 1, fig. 11, *f*), les deux premiers très courts (deuxième à peine plus long que le premier), le dernier beaucoup plus long, avec les crochets inégaux, pourvus de deux soies à leur base.

Tels sont les principaux caractères qui, joints à son faciès particulier et à ses formes ambiguës, ont rejeté pendant longtemps le *Sphærius* dans les genres *incertæ sedis*. Actuellement, je crois que l'incertitude n'est plus possible, et qu'il faut se ranger à l'opinion très rationnelle, qui en fait une famille sous le nom de Sphæriides, et lui donne place dans la série, à la suite des Clambides et avant les Trichoptérygiens (Schaum, Cat. Coléopt. Eur., 1862, p. 39).

DESCRIPTION

DE

TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES FRANÇAIS

DES GENRES **CIONUS, RAYMONDIA** ET **ANOPHTHALMUS**

ET

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES YEUX DE CERTAINES ESPÈCES RÉPUTÉES AVEUGLES

Par M. le docteur GRENIER.

(Séance du 11 Février 1864.)

CIONUS TELONENSIS.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis piliformibus albidis alterisque nigris undique tectus. Thorace brevi, albo-trilineato. Elytris in interstitiis alternis maculis atris et albidis seriatim ornatis. Antennis pedibusque piceo-ferrugineis ; femoribus dentatis. — Long. 3 1/2 mill.

Ovale allongé, noirâtre, avec les antennes et les pattes d'un brun de poix un peu ferrugineux. Tête petite, peu saillante, offrant sur le front un petit faisceau d'écailles blanchâtres ; le rostre assez robuste, légèrement arqué et rugueux ; antennes atteignant environ le milieu du corselet : la massue assez forte et allongée. Corselet un peu plus large que long, assez régulièrement dilaté au milieu, un peu plus étroit cependant en avant qu'en arrière, coupé carrément au sommet et sinueux à la base, orné de trois lignes longitudinales de squamules blanches, l'une au milieu et les deux autres sur les bords latéraux ; quelques squamules analogues très rares sur toute sa surface. Écusson assez grand, tout couvert de petites écailles blanches. Élytres ovalaires, peu convexes, dont la base est une fois et demie plus large que le corselet et l'extrémité assez

régulièrement arrondie ; elles sont striées-ponctuées et couvertes d'une ponctuation très fine et de petites écailles piliformes blanches et noires qui, sur les intervalles impairs, sont disposées longitudinalement et alternativement en petites macules noires et blanches ; la première de ces lignes de taches est commune au premier intervalle de chaque élytre et placée sur la suture elle-même. Il existe en outre une tache blanche irrégulière à l'épaule et une autre noire, également irrégulière à la base, un peu en dehors de l'écusson. Le dessous du corps et les pattes offrent aussi de petites écailles blanchâtres très écartées ; les cuisses sont armées d'une dent assez forte ; il n'y a qu'un seul crochet aux tarses.

Cette espèce, par sa forme générale, se rapproche beaucoup des *C. sotani* et *pulchellus*, mais il s'en distingue par sa taille un peu plus forte, la disposition de ses dessins et surtout par ses tarses unionguiculés ; ce dernier caractère le place dans la division du *C. fraxini*.

Trouvé aux environs de Toulon, par M. François Aubert.

RAYMONDIA PERRISII.

Rufo-testacea, elongata, nitidula, setis raris brevibus tecta. Thorace ovato, antice constricto. Elytris striatim valde punctatis, striis postice vix evanescentibus ; interstitiis angustatis, leviter carinatis. Tibiis in triangulo externe productis. — Long. 1 mill.

Étroite, allongée et d'un testacé plus ou moins foncé. Elle offre sur le corselet et les élytres quelques petits poils raides et très courts. Tête à peine saillante, lisse. Le rostre presque aussi long que le corselet, légèrement comprimé d'avant en arrière, sans ponctuation appréciable. Antennes testacées. Corselet assez allongé, rétréci en avant et en arrière, avec la partie la plus large très peu avant le milieu, assez fortement étranglé en avant et très étroitement marginé en arrière ; il est tout couvert de gros points enfoncés, un peu écartés et assez régulièrement espacés. Élytres ovalaires, deux fois aussi longues que le corselet, marquées de stries de gros points enfoncés, qui, tout à fait en arrière, tendent à s'oblitérer ; les intervalles sont très étroits et très légèrement relevés en carène. Le dessous du corps testacé ; l'abdomen couvert de points enfoncés très gros et très écartés. Les jambes dilatées triangulairement en dehors, avec un petit faisceau de poils sur le côté antérieur du triangle.

Cette espèce, voisine de la *R. fossor*, s'en distingue essentiellement par

sa taille beaucoup plus petite, sa forme relativement plus étroite et surtout par son corselet, offrant en avant, une constricture très sensible.

Cet insecte a été pris dans les environs de Sos, par M. Paul Bauduer, qui n'a pas craint de me communiquer le seul exemplaire qu'il possédât. J'ai pu en voir un second dans la collection de M. le docteur Charles Aubé, et provenant des environs de Toulouse, où il a été trouvé par M. Marquet.

J'ai dédié ce nouveau Curculionite aveugle à notre excellent ami Perris, comme une bien faible marque de la profonde estime qu'inspire à tous ceux qui le connaissent et sa personne et ses travaux.

Axophthalmus Auberti. — ♀.

Rufus, nitidus, palpis corporeque infra dilutioribus, capite prothorace paululum angustiore longioreque, hoc cordato, lateribus antice rotundatis postice sinuatis, angulis posticis rectis, acutis foveatis sulco medio profundo ; elytris ovalibus, subparallelis, ad basim truncatis, utrinque breviter rotundatis, striato-punctatis, cum depressione distincta, prope scutellum. — Long. 52 mill., larg. 19 mill.

Intermédiaire pour la taille entre les *A. Raymondi* et *Schmidtii*, cet insecte a la forme générale du dernier, mais il s'en distingue, au premier coup d'œil, par son aspect brillant et ses épaules beaucoup moins tombantes.

D'un roux foncé assez brillant, avec la marge des élytres passant au noir, pattes et antennes concolores, palpes et dessous du corps beaucoup plus clairs, les palpes surtout.

Antennes assez grêles, grossissant imperceptiblement vers l'extrémité ; tête lisse, un peu plus étroite que le corselet, marquée en dessus de deux sillons profonds en arc de cercle à convexité interne, dont les extrémités postérieures sont un peu plus écartées que les antérieures; une fine ligne transversale au niveau de l'insertion des antennes. En dehors de chaque sillon et formant les parties latérales de la tête, une large saillie ovoïde bien limitée en arrière et en bas par la continuation du sillon qui contourne cette saillie et revient en dessous se dirigeant en avant. Toute la moitié postérieure externe est marquée de fines rides peu rapprochées, dirigées de haut en bas ; en avant de cette portion ridée se trouve une assez large dépression irrégulière, où l'on peut apercevoir assez facilement un œil représenté par une petite surface quelque peu convexe, bien

limité par un sillon et dont la forme est arrondie en haut, anguleuse en bas, plus longue que large, dirigée de haut en bas et très légèrement d'avant en arrière. Cette surface d'une coloration plus pâle, paraissant tant soit peu translucide, ne montre aucune apparence de réticulation, peut-être seulement est-elle moins lisse ou moins brillante que les parties environnantes.

Corselet cordiforme, aussi long que large, lisse, convexe, à sillon médian profond, atteignant la base et commençant en avant à une certaine distance du bord antérieur par une petite fossette qui envoie à droite et à gauche un prolongement linéaire vers les angles antérieurs; bord antérieur très légèrement arqué; base coupée carrément, ayant de chaque côté une large et profonde impression à fond moins lisse que le reste du corselet; côtés étroitement déprimés et à rebords nettement relevés, arrondis en avant, se redressant en arrière et formant avec la base des angles droits, pointus, à peine relevés, avec le bord antérieur, des angles un peu arrondis et très légèrement saillants.

Écusson petit, plus long que large, à côtés presque droits, anguleusement arrondi au sommet.

Élytres en ovale allongé, plus larges et trois fois plus longues que le corselet, à côtés presque parallèles, un peu plus étroites au sommet qu'à la base et ayant leur plus grande largeur un peu après le milieu, les épaules sont arrondies comme chez l'*A. Raymondi*; les bords latéraux, foncés en couleur, sont largement déprimés et relevés en arête tranchante. La surface des élytres présente à la base de chacune d'elles une dépression bien prononcée, se dirigeant en arrière et en dedans vers la suture qui est légèrement saillante, interceptant ainsi un espace triangulaire saillant au milieu de la base. Stries fines, ponctuées, existant toutes, mais d'autant moins marquées qu'on s'éloigne d'avantage de la suture ou qu'on se rapproche de l'extrémité; une strie scutellaire courte, bien marquée, la première strie se recourbe à son extrémité en forme de crosse, remontant dans la direction de la cinquième strie presque au niveau et peut-être un peu au-dessus du troisième gros point des élytres. Les intervalles sont plans et lisses; trois gros points situés comme à l'ordinaire, les deux premiers sur la troisième strie et le dernier très peu en dehors de la deuxième. Dans la gouttière marginale, trois ou quatre gros points en dessous de l'épaule, deux autres vers le milieu et enfin en arrière deux ou trois plus ou moins effacés.

Le dessous du corps et les pattes ne présentent rien de particulier.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*A. Raymondi*, mais elle s'en distingue facilement par sa taille plus grande, sa forme plus robuste, la

dépression basilaire de ses élytres si prononcée, son corselet moins rétréci en arrière, enfin par l'arête tranchante marginale de ses élytres.

Cet insecte a été trouvé aux environs de Toulon, dans une grotte peu profonde où le jour peut pénétrer de telle sorte que dans son point le plus reculé on peut, au bout de quelque temps, distinguer, sans lumière artificielle, les pierres qui recouvrent le sol.

Nous devons cette intéressante découverte à M. François Aubert, de Toulon, entomologiste plein de zèle. Je le prie de recevoir ici tous mes remerciements pour l'exemplaire qu'il a bien voulu m'envoyer, et de me permettre de lui dédier cette nouvelle et curieuse espèce d'Anophthalme français.

Sachant qu'on avait déjà signalé chez l'*Anophthalmus Milleri* l'existence des yeux, fait dont j'ai pu moi-même reconnaître l'exactitude, en examinant un exemplaire de cet insecte (coll. de Bonvouloir), frappé des circonstances dans lesquelles avait été trouvé l'insecte dont je viens de donner la description, je cherchai de suite à voir si, par hasard, je retrouverais chez lui quelque chose d'analogue.

Il me fut bientôt facile de reconnaître la présence de l'œil, quoiqu'il ne fût point, comme chez l'*A. Milleri*, coloré en noir.

De là, je fus naturellement conduit à examiner toutes les espèces d'*Anophthalmus* de ma collection et j'ai pu me convaincre que toutes présentent la même apparence d'organe oculaire.

J'essayai la même recherche sur les *Aphænops*, mais ici la difficulté est beaucoup plus grande ; la tête, plus rétrécie, laisse moins de place pour les parties internes de l'œil, et c'est à peine si chez quelques individus on peut apercevoir une infiniment petite surface ellipsoïde qui dénote la place, sinon l'existence d'un organe visuel.

Chez les *Leptoderus*, *Adelops*, etc., quelque soit le soin avec lequel j'ai examiné ces insectes, il m'a été impossible de rien découvrir qui puisse me faire soupçonner l'existence d'un œil.

Mais il n'en pas été de même chez le grand Staphylin des grottes de la Carniole, le *Glyptomerus covicola*. Là, nous trouvons un œil très petit, allongé, non réticulé, bien facile à reconnaître à cause de sa couleur claire.

J'entends déjà dire : Tout cela ce n'est qu'une apparence d'organe visuel, et rien ne prouve que ce petit appareil externe, si différent par la forme,

la contexture et la couleur, des autres yeux d'insectes, puisse le moins du monde servir à la vision; ce ne sont là que les vestiges d'un organe dont l'atrophie ne permet pas de supposer qu'il puisse être utile à l'animal qui en est pourvu. D'ailleurs, à quoi pourrait servir un œil *voyant* dans les conditions où vivent ces insectes ?

Cette objection toute naturelle, que j'ai bien souvent entendue, me paraît beaucoup plus spécieuse que véritablement logique. En effet, il faudrait d'abord s'entendre sur cet état particulier de manque de lumière qu'on désigne sous les noms de ténèbres, obscurité, nuit. Pour que l'organe ne puisse servir, il faudrait donc que l'obscurité fût *absolue* ; or, est-ce avec nos yeux, accoutumés à la brillante clarté du jour, que nous pourrons décider cette question ? Avons-nous un instrument quelconque assez sensible pour nous indiquer si, dans un espace donné, il pénètre ou ne pénètre pas un seul fragment de rayon lumineux ? Or, toutes les grottes où vivent ces insectes ont une ouverture plus ou moins grande, par laquelle pénètrent nécessairement un certain nombre de rayons qui, brisés, absorbés en partie ou renvoyés par les parois de la grotte, peuvent ainsi parvenir à une assez grande profondeur. Est-il donc déraisonnable de supposer que la nature, qui a fait des yeux spéciaux pour les animaux crépusculaires et pour les nocturnes, a pu ici modifier l'appareil visuel de manière à ce que la plus infime proportion d'un seul rayon lumineux suffise pour permettre aux habitants de ces sombres régions la perception plus ou moins nette de ce qui les entoure.

Ne savons-nous donc pas que les yeux dépourvus de pigments sont bien plus sensibles à l'action de la lumière, au point qu'une clarté même modérée devient une véritable souffrance? Or, tous ces insectes dont nous parlons sont précisément dans cette catégorie.

Mais les animaux crépusculaires, au lieu de présenter un amoindrissement de l'appareil externe de la vision, ont, au contraire, un œil apparent énormément développé, comme il est facile de s'en convaincre si l'on veut se donner la peine de regarder un oiseau de nuit et certains Lépidoptères du genre *Sphinx*.

Cette objection me paraît plus sérieuse que l'autre; et cependant ne serait-il pas possible, pour contrebalancer l'infériorité de l'œil apparent, d'admettre un développement plus considérable de l'appareil nerveux interne ? Ceci n'est qu'une hypothèse, c'est vrai, et tant que l'anatomie ne sera pas venue à son secours, elle restera à l'état de simple conjecture.

En attendant que ces études se fassent et je crois qu'elles se feront), nous devons, il me semble, supposer qu'un organe, quelque minime qu'il soit devenu, a sa raison d'être et que la nature, qui ne fait jamais rien à

l'étourdie, n'a pu donner à ces insectes des yeux qui leurs seraient complétement inutiles.

Une modification, quelque considérable qu'elle soit, n'amène point forcément à l'inutilité de l'objet modifié.

Cette modification présente plusieurs degrés, et, si l'on examine avec attention, on peut arriver d'une manière presqu'insensible de l'insecte le mieux oculé à celui qui l'est le moins.

Le premier chaînon du passage c'est la *Feronia microphthalma*, dont l'œil, régulièrement réticulé, commence déjà à présenter d'une manière notable la forme allongée signalée plus haut, n'est séparé des parties environnantes par aucun sillon et n'a point de convexité qui lui soit propre. En seconde ligne vient l'*Anophthalmus Milleri* : déjà l'œil est plus petit, plus allongé, il est encore noir et sa surface n'est point lisse. Est-elle réticulée ? Si : oui, c'est alors d'une manière fort irrégulière.

Arrivent ensuite comme troisième degré les autres *Anophthalmus* à cornée unique, lisse, plus ou moins convexe, plus ou moins concolore, ordinairement plus pâle.

Nous trouvons comme quatrième modification les *Aphænops*. Chez eux l'œil, s'il existe, est réduit à sa plus simple expression, ou plutôt il n'est plus représenté que par une excessivement petite surface allongée, très étroite, fortement dirigée d'arrière en avant, parfaitement concolore.

Chez quelques individus même, c'est à peine si l'on peut retrouver une légère trace de cette apparence d'œil.

Enfin viendront les genres *Leptoderus*, *Adelops*, *Pholeuon*, où il m'a été impossible, malgré la meilleure volonté, de rien découvrir que je puisse raisonnablement regarder comme un soupçon de rudiment d'œil.

Si l'on voulait pousser le raisonnement jusqu'à ses dernières limites, peut-être pourrait-on dire que ces individus ne sont pas complétement aveugles, que très probablement le nerf optique existe et que sa présence seule suffit pour donner à l'insecte, au moyen de la transparence des téguments de la tête, la possibilité de percevoir la sensation que peut développer la lumière. Mais pour cela, il faudrait admettre l'existence constante de l'œil interne. Or, je sais qu'il n'en est pas toujours ainsi ; notre aimable et savant confrère, M. Lespès, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, me disait dernièrement qu'il avait pu constater par une dissection minutieuse l'absence du nerf optique chez un petit Coléoptère parasite des fourmis. Nous voici donc forcés d'admettre que le nerf optique peut manquer, et que, par conséquent, on peut presque affirmer qu'on trouvera pour son développement les mêmes dégradations que nous venons de signaler dans l'appareil externe.

D'après ce dernier fait, je serais assez porté à penser que les *Leptoderus* et les *Pholeuon* dont la tête est si étroite, sont complétement dépourvus de nerf optique ; chez les *Aphænops*, où le développement latéral de la tête est moindre que chez les *Anophthalmus*, l'œil interne doit être à l'état rudimentaire ; chez les *Adelops*, genre qui rappelle tant les *Catops*, la tête a peu ou point diminué de largeur, mais elle a perdu dans le sens de la longueur ; il n'y a plus entre l'insertion des antennes et le bord antérieur du corselet la place de l'œil ; chez eux encore le nerf optique, s'il existe, doit être réduit à bien peu de chose.

Il serait bien à désirer que M. Léspès, qui a l'habitude de cette fine anatomie microscopique, voulût bien venir au secours de nos hypothèses ou les renverser complétement. Quel que puisse être le résultat de semblables recherches et quand bien même il me serait prouvé que j'ai cent fois tort, je ne m'en trouverai pas le moins du monde humilié ; car, en définitive, j'aurai appris quelque chose que j'ignorais, et j'aurai encore la petite consolation de pouvoir me dire : mes réflexions, en appelant l'attention sur ce sujet, ont peut-être donné l'idée des recherches et déterminé des études dont profitera le monde scientifique.

HÉMIPTÈRES NOUVEAUX,

Par M. Félix de VUILLEFROY.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

1. Belostoma Deyrolli. (Pl. 1re, fig. 5.)

Hab. : Japon. — Long. 50 à 70 mill.

D'un brun clair-cendré, le tour du prothorax et les bords latéraux des élytres d'un testacé sale; pattes d'un brun clair, avec quelques taches testacées en forme de marbrures. Tête, entre les yeux, présentant la forme d'un triangle fortement accusé et non pas parallèle comme chez les autres Bélostomes. Prothorax en demi-cercle. Nervures de la membrane des élytres légèrement réticulées.

J'ai dédié cette curieuse espèce à M. Henri Deyrolle, de qui je la tiens.

J'ai figuré (pl. 1re, fig. 6) la tête et le prothorax du *Belostoma colossicum* de M. Stâl, dans le but de faire remarquer la différence qui existe dans la forme de la tête chez cette espèce et chez le *B. Deyrollii*; car, tout à fait triangulaire chez ce dernier, la tête est à peu près parallèle chez le *colossicum* Stâl. Ces deux espèces diffèrent également par leur coloration, qui est brune foncée chez le *colossicum* et cendrée chez le *Deyrollii*; par la taille, qui est beaucoup plus petite chez ce dernier; enfin, par la patrie, le *colossicum* étant de l'Amérique centrale et du Mexique, tandis que le *Deyrollii* n'a encore, à notre connaissance, été trouvé qu'au Japon.

2. Appasus Japonicus. (Pl. 1re, fig. 7.)

Hab. : Japon. — Long. 18 à 20 mill.

D'un gris jaunâtre-cendré, tête jaunâtre avec une tache brune sur le vertex; prothorax jaunâtre, avec quelques marbrures indécises brunes sur son disque; épaules et pattes jaunâtres.

Tête d'abord parallèle entre les yeux, puis, après les avoir dépassés, brusquement triangulaire et pointue en avant.

3. CENTROTUS LONGICORNIS. (Pl. 1re, fig. 8 et 8 *a*.)

Hab. : presqu'île des Malais. — Long. 10 mill.; larg., entre les cornes du prothorax, 18 mill.

Entièrement d'un brun chocolat foncé, élytres hyalines, leur bord extérieur brun. Prothorax entièrement couvert de points enfoncés qui lui donnent un aspect chagriné ; cornes du prothorax fort longues, d'abord presque horizontales, puis se relevant régulièrement mais très légèrement, chaque corne présentant une carène dans son milieu, puis une autre carène assez courte vers la base. Prolongement du prothorax à peine échancré sur l'écusson, atteignant à peu près l'extrémité des élytres et présentant trois carènes parallèles.

4. PETALOCHEIRUS AUSTRALIS. (Pl. 1re, fig. 9 et 9 *a* : patte antérieure.)

Hab. : presqu'île des Malais. — Long. 12 mill.

Entièrement brun, élytres d'un brun jaunâtre uni ; côtés de l'abdomen de la même couleur, mais présentant une petite tache noire à la base de chacune des épines. Angles antérieurs du prothorax épineux et dirigés en avant ; angles postérieurs fortement épineux et également dirigés en avant. Tibias antérieurs présentant, comme dilatation, un demi-cercle parfait qui n'atteint pas tout à fait l'extrémité de la jambe.

5. PETALOCHEIRUS APETALUS. (Pl. 1re, fig. 10 et 10 *a* : patte antérieure.)

Hab. : presqu'île des Malais. — Long. 16 mill.

D'un brun noirâtre, élytres d'un brun plus clair, avec un petit point blanc sur leur disque ; bords de l'abdomen brunâtres, avec un gros point carré blanchâtre à la base de chaque segment. Angles antérieurs du prothorax présentant un tout petit tubercule ; angles postérieurs saillant en épine. Cuisses présentant une épine en dessous, près de l'extrémité. Tibias antérieurs simples et offrant seulement à leur extrémité une toute petite dilatation interne et externe.

Revue du genre ECTATOPS Amyot et Serville,

(**Pyrrhocoris** *Burmeister.*)

Par M. Félix de VUILLEFROY.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

Tête triangulaire, plus ou moins prolongée en pointe en avant; point d'ocelles; yeux très saillants, pédonculés; prothorax à bords latéraux plus ou moins tranchants et relevés (ce caractère distingue des *Ectatops* certaines espèces appartenant au groupe des Largides et qui présentent des yeux pédonculés); élytres atteignant à peu près l'extrémité de l'abdomen.

1. Prothorax présentant sur son disque une impression transverse fortement accusée ; bords latéraux bien visiblement tranchants et relevés . . . . . 2.

= Prothorax ne présentant pas d'impression transverse sur son disque, ou n'en présentant qu'une faiblement prononcée; bords latéraux peu tranchants et peu relevés . . . . . 6.

2. Prothorax entièrement noir; antennes noires, la base de leur premier article rouge, le dernier fauve, noir à l'extrémité; tête rouge en dessus; écusson rouge; partie coriace des élytres rouge; membrane présentant dans son milieu un point noir plus ou moins gros et qui peut même arriver à couvrir toute sa surface, excepté la partie intérieure de la base; tout le dessous du corps noir, excepté l'abdomen qui est rouge. — Long. 13 mill. . . . 1. E. **OPHTHALMICUS** Burm.

Hab. la presqu'île des Malais.

J'ai tout lieu de croire que c'est cette espèce que Burmeister a décrite sous le nom de *Pyrrhocoris ophthalmicus.*

= Prothorax entièrement rouge ou rouge avec la partie postérieure de son disque noire . . . . . 3.

3. Ecusson noir. . . . . 4.

= Ecusson rouge. . . . . 5.

4. Prothorax ayant ses bords latéraux rouges, ainsi que toute la partie ntérieure de son disque, toute la partie postérieure du disque noire. et rouge en dessus; partie coriace des élytres noire, bordée de

rouge tout autour, de telle sorte que le disque seul est noir ; membrane noirâtre, excepté à la partie interne de sa base où elle est jaunâtre. Corps noir en dessous, bordé de rouge tout autour ; abdomen présentant quelquefois au milieu de son disque une nuance rougeâtre. — Long. 13-14 mill. . . . . **2. E. LIMBATUS** Am. et Serv.
Hab. Java.

= Prothorax entièrement rouge. Tête rouge en dessus ; écusson noir, avec l'extrémité de sa pointe rougeâtre ; membrane noirâtre-jaunâtre à la partie interne de sa base. Corps noir en dessous, bordé de rouge tout autour ; abdomen présentant quelquefois au milieu de son disque une nuance rougeâtre. — Long. 13 mill. . . . . **3. E. DISTINCTUS** *.
Hab. le Silhet.

5. Entièrement rouge en dessus, membrane présentant une tache noire plus ou moins large sur son disque ; antennes noires, le premier article rouge à la base, le dernier pâle, noir à l'extrémité. Gorge, sternum et pattes noirs ; abdomen rouge. — Long. 13 mill. . . . . **4. E. RUBIACEUS** Am. et Serv.
Hab. la presqu'île des Malais.

6. Bords latéraux du prothorax droits, impression de son disque faible et proche du bord antérieur ; tête peu prolongée en avant, en triangle très court. Entièrement rouge en dessus, élytres bordées extérieurement de noir dans leur moitié postérieure ; membrane noirâtre. Antennes et pattes rouges. Tout le dessous du corps très pâle, excepté le dessous de la tête, qui est rouge ; abdomen présentant sur son disque une large tache triangulaire noire qui ne touche pas la base et dont les bords sont irréguliers. — Long. 11-13 mill. **5. E. LATERALIS** *.
Hab. le Silhet.

= Bords latéraux du prothorax sinués, impression transverse faible et à peu près à égale distance des bords antérieurs et postérieurs ; tête très prolongée en avant, en triangle très allongé. Entièrement brun en dessus, partie coriace des élytres présentant un point blanchâtre vers le milieu de la ligne qui la sépare de la membrane. Extrémité de la pointe de l'écusson blanchâtre. Bords latéraux de l'abdomen offrant des taches blanchâtres plus marquées en dessous qu'en dessus. Dessous du corps noir ; pattes brunes ; cuisses plus claires vers la base, et tibias plus clairs vers le milieu. — Long. 11 mill. . **6. E. OBSCURUS** *.
Hab. la presqu'île des Malais.

RÉVISION DES CRUSTACÉS MACROURES

DE LA

Famille des ATYOIDÉES

Par M. Alphonse MILNE-EDWARDS.

(Séance du 23 Septembre 1863.)

En 1815, Leach créa le genre *Atys* pour une espèce de Crustacé Macroure, remarquable par la singulière organisation de ses deux premières paires de pattes thoraciques. En 1817, il modifia ce premier nom générique en celui d'*Atya*, qui fut conservé depuis. Les échantillons qui avaient servi de types à Leach ne portaient malheureusement aucune indication de la localité où ils avaient été recueillis. Mais M. Milne-Edwards, en 1837, en étudiant ce genre, reconnut dans l'*A. scabra* de Leach l'espèce des côtes du Mexique. L'année précédente, Wiegmann, à Berlin, croyant trouver quelques différences entre ces deux espèces, avait désigné la dernière sous le nom d'*A. mexicana*, qui ne peut être conservé, car il paraît évident que la description de Leach s'applique parfaitement à cette *Atya* qui vit dans les eaux douces du Mexique.

A cette époque, ce type de Crustacés ne se trouvait donc représenter que par une seule espèce : depuis, le nombre s'en est considérablement accru.

Randall forma le genre *Atyoida* pour une espèce qui, bien que construite sur le même plan, s'éloignait des *Atya* par la gracilité des pattes de la troisième paire. Stimpson fit connaître une *Atyoida* nouvelle. Newport, en 1847, ajouta quatre espèces nouvelles du genre *Atya* à celles déjà connues. Enfin, le Muséum d'histoire naturelle reçut plusieurs espèces non décrites du même genre, l'une rapportée de Batavia par M. le docteur Blecker, les deux autres provenant de la Nouvelle-Calédonie.

Aujourd'hui, ce petit type générique qui, autrefois, n'était représenté que par l'*A. scabra* Leach, devient une famille comprenant deux genres, représentés par dix espèces.

Genre ATYA Leach.

Atys Leach, Trans. of the Linn. Soc., 1815, t. XI, p. 345. — *Atya* Leach, Zoological Miscellany, 1817, t. III, p. 29. — Latreille, Règne An. de Cuvier, t. IV, p. 93. — Desmarest, Consid. génér. sur la class. des Crustacés, p. 215. — Roux, Salicoques, p. 27. — Wigmann, Wiegmann's Archives, 1836, t. III, p. 145. — Milne-Edwards, Hist. Nat. des Crust., 1837, t. II, p. 347. — Newport, Ann. of Nat. Hist., 1847, t. XIX, p. 158.

Les Crustacés qui forment le genre *Atya*, se distinguent de tous les Crustacés Macroures, par la singulière organisation de leurs pattes. Les deux premières paires appliquées contre le cadre buccal, dont elles semblent des annexes, sont très grêles et très courtes, et elles se terminent par une sorte de pince, peu fendue dans toute sa longueur, terminée par un pinceau de poils serrés, et articulés, avec l'avant-bras non pas par son extrémité, mais vers le milieu de son bord inférieur. La troisième paire de pattes est, au contraire, très forte, renflée et monodactyle, les pattes suivantes sont plus grêles et plus courtes. Cet ensemble de caractères suffit pour permettre de distinguer au premier abord les *Atya* des autres genres voisins, tels que les *Caridina*, les *Nika*, etc., dont ils se rapprochent par les autres particularités de leur organisation.

1. ATYA SCABRA Leach.

A. scabra Leach, Transact. of the Linn. Soc., t. XI, p. 345. — Zool. Misc., t, III, p. 131. — Desmarest, Consid. sur les Crustacés, p. 217, pl. 37, fig. 2, — Roux, Salicoques, p. 27. — Milne-Edwards, Hist. Nat. des Crust., t. II, p. 348, pl. 24, fig. 15-19. — Milne-Edwards, Règne animal de Cuvier, Crustacés, atlas, pl. 51, fig. 4. — Guérin, Iconograph. du Règ. An., pl. 20, fig. 2. — *A. mexicana* Wiegmann, Beschreibung einiger neues Crust. des Berliner Museums, aus Mexiko und Brasilien (Archiv. für Naturgeschichte von Wiegmann, 1836, t. III, p. 145).

Carapace presque glabre. Rostre large à la base, semblable à celui de l'*A. robusta*, mais droit et non infléchi en bas. Bords antérieurs de la carapace disposés comme chez les espèces suivantes. Article basilaire des antennes internes pourvu de très petites épines. Cuisses des pattes des deux premières paires glabres. Pattes de la troisième paire robustes, couvertes de tubercules disposés en lignes longitudinales et espacés les

uns des autres ; entre eux se voient quelques lignes de poils. Pattes des quatrième et cinquième paires disposées de même, les cinquièmes plus petites que les quatrièmes. Abdomen lisse : pièce médiane de la nageoire caudale portant deux lignes de tubercules.

Habite les environs de Mexico.

L'*Atya mexicana* Wiegm. paraît identique à l'*A. scabra* ; dans la description de l'espèce qu'il avait entre les mains, Leach décrivit le bouclier céphalo-thoracique comme lisse, tandis que Wiegmann indique chez l'*A. mexicana* des inégalités couvertes de petits poils. Evidemment, par l'expression lisse, Leach voulait dire sans tubercules ni inégalités, car aucune espèce d'*Atya* n'est lisse dans la vraie acception du mot, et chez l'*A. scabra* on observe, dans certains cas, chez les vieux individus par exemple, de petits poils courts, ce qui aura déterminé Wiegmann a en former une espèce distincte.

2. Atya sulcatipes Newp.

Newport, Ann. and. Mag. of Nat. Hist., 1847, t. XIX, p. 158, pl. 8, fig. 1.

Si cette espèce n'habitait pas les îles du cap Vert, on n'aurait pas hésité à ne voir en elle qu'une variété de l'*A. scabra ;* en effet, elle ne paraît en différer que par les pattes qui sont légèrement sillonnées, par la pièce médiane de la queue qui présente une dépression triangulaire plus marquée, et par les antennes qui n'ont pas plus de la moitié de la longueur du corps.

3. Atya occidentalis Newp.

Newport, Ann. and. Mag. of Nat. Hist., 1847, t. XIX, p. 158.

M. Newport a décrit une nouvelle espèce d'*Atya* provenant des Antilles ; les caractères qu'il lui assigne ne me paraissent pas suffisants pour la distinguer de l'*A. scabra*, mais, avant de la rayer des cadres carcinologiques, il faudrait examiner l'individu qui a servi de type à cette détermination. La carapace, l'abdomen, les deux premières paires de pattes, sont lisses, le rostre, conique, a les bords subanguleux ; la troisième paire de pattes est grande et robuste, mais un peu grêle, la quatrième et la cinquième sont couvertes de tubercules glabres et obtus, ceux du tarse sont légèrement allongés.

Habite les Antilles.

4. ATYA ROBUSTA A. Edw. (Pl. 3, fig. 1.)

Carapace glabre. Rostre large à la base et légèrement incliné en bas, les crêtes latérales se prolongeant moins que chez la suivante. Bords antérieurs de la carapace disposés comme chez cette dernière, articles basilaires des antennes internes presque lisses, portant seulement quelques petites pointes au dessous de l'articulation du deuxième article. Tigelle externe d'un tiers plus petite que l'interne. Cuisses des pattes des deux premières paires couvertes de petits poils ; pattes de la troisième paire robustes, ornées de tubercules peu saillants, très arrondis, disposés en séries longitudinales, et serrés les uns contre les autres, l'intervalle laissé entre eux est rempli par un duvet très court et serré ; pattes des deux dernières paires couvertes des mêmes ornements, la cinquième paire beaucoup plus courte et plus grêle que la quatrième. Abdomen glabre. Lame médiane de la nageoire caudale portant quelques tubercules à peine perceptibles.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

Cette espèce ne peut être confondue avec l'A. *pilipes* Newp., de la Nouvelle-Zélande, dont les pattes de la quatrième et cinquième paires sont à peu près égales.

5. ATYA MARGARITACEA A. Edw. (Pl. 3, fig. 2.)

Carapace hérissée de poils très courts ; rostre court, très large à la base, garni en dessus de trois lignes saillantes, l'une médiane, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité du rostre, les deux autres bordant latéralement la pointe rostrale et le côté interne de l'orbite, se prolongeant en avant, de façon à fournir deux petites pointes à la base du rostre, et séparées de la crête médiane, par une profonde dépression ; une épine obtuse au-dessus de l'insertion de l'article basilaire des antennes externes, une autre à peine marquée au-dessous ; article basilaire des antennes internes hérissé de petits tubercules perliformes et placés en couronne à chaque articulation ; tige mobile externe de l'antenne très courte, moitié de l'interne. Cuisses des pattes de la première et deuxième paires portant quelques poils courts ; pattes de la troisième paire longues et fortes, couvertes de tubercules très réguliers, disposés en lignes longitudinales, beaucoup plus foncés à leur extrémité qu'à leur base : quelques poils courts et rares entre les tubercules ; pattes de la quatrième paire plus longues que celles de la cinquième, ornés des mêmes tubercules et portant à la face

inférieure de la jambe et du pied, de longs poils soyeux. Abdomen garni de quelques petits poils, la lame médiane de la nageoire caudale porte six à sept tubercules qui partent des angles externes et inférieures et remontent en se rapprochant de la ligne médiane, pour diverger ensuite un peu. Au contraire, dans les autres espèces du même genre, ces tubercules sont disposés sur une ligne presque droite.

Habite la Nouvelle-Calédonie.

6. Atya armata A. Edw. (Pl. 3, fig. 3.)

Carapace presque lisse, comprimée latéralement. Rostre mince, très aigu, triangulaire, garni en dessus d'une crête très arquée qui lui donne l'apparence d'une lame à trois côtes. Bords antérieurs de la carapace garnis de deux pinces, l'une au-dessus, l'autre au dessous de l'insertion des antennes externes. Article basilaire de ces dernières muni au côté externe d'une petite épine ; article basilaire des antennes internes également muni d'une épine. Abdomen lisse ; pièce médiane de la nageoire portant une impression médiane faiblement marquée, présentant sur chacun de ses bords latéraux cinq ou six très petits tubercules. Pattes de la troisième paire allongées ; cuisses longues, couvertes de petits tubercules spiniformes, arqués en avant, très serrés et disposés en lignes, portant en dessous, vers le tiers antérieur, une forte dent spiniforme, dirigée en avant, et une autre petite dent à l'extrémité, au-dessous de l'articulation, avec la jambe ; cette dernière et le pied également couverts de petits tubercules serrés ; pattes de la quatrième paire hérissées de petits tubercules ; cuisses portant en dessous deux petites épines ; pattes de la cinquième paire plus petites que les précédentes et disposées de même.

Cette espèce ne peut être confondue avec l'*Atya spinipes* de Newport, dont les pattes sont lisses et dont les cuisses sont armées d'une longue épine avec une seconde plus petite en arrière.

Habite les îles Philippines.

7. Atya spinipes Newp.

Newport, Ann. and. Mag of Nat. Hist., 1847, t. XVIII, p. 158.

Carapace et abdomen lisse. Rostre conique, simple, garni d'une crête médiane aiguë. Cuisses des pattes de la troisième paire lisses, légèrement

allongées, présentant un sillon oblique sur leur face externe, armées en avant d'une longue épine aiguë et d'une plus petite placée en arrière. Jambes et tarse de longueur égale et couverts de petites touffes de poils.

De même que l'*A. armata*, cette espèce présente une forte épine aux pattes de la troisième paire, mais l'article qui en est pourvu est lisse, tandis que, dans l'espèce précédente, il est hérissé de petites dents spiniformes. L'espèce qui nous occupe porte en arrière de la grosse épine une autre dent plus petite ; chez l'*A. armata*, la petite dent est au contraire en avant, près de l'articulation de la jambe.

Habite les îles Philippines.

8. ATYA PILIPES Newp.

Newport, Op. cit., t. XIX, p. 158.

Carapace et abdomen lisse. Rostre simple, triangulaire, très court, avec une légère crête médiane. Pattes de la quatrième et cinquième paires à peu près égales ; cuisses des pattes portant sur la face externe un sillon oblique bordé d'une frange de poils fins et épais.

Habite Apia, Upolce, la Nouvelle-Zélande, etc.

A l'aide du tableau suivant, qui résume les caractères les plus apparents des divers espèces du genre *Atya*, on peut arriver facilement à leur détermination :

Cuisses des pattes de la 3e paire armées d'une forte épine.	et couvertes de petits tubercules.			*Armata.*
	Lisses.			*Spinipes.*
Cuisses des pattes de la 3e paire dépourvues d'épines.	Pattes de la 4e et de la 5e paire égales.			*Pilipes.*
	Inégales.	Cuisses des 2 1res paires glabres.	non sillonnées .	*Scabra.*
			sillonnées. . . .	*Sulcatipes.*
		Cuisses des 2 1res paires poilues.	Rostre légèrem^t^ infléchi en bas.	*Robusta.*
			Rostre droit. . .	*Margaritacea.*

Genre ATYOIDA.

Randall, Journ. Acad. of Nat. Sc. Philad., t. VIII, p. 140. — Dana, Unit. Stat., Expl. Exped. Crust., t. I, p. 540.

Le genre *Atyoida* a été établi par Randall pour une espèce d'*Atya* dont les pattes de la troisième paire étaient plus courtes que celles de la cinquième paire ; par tous les autres caractères, les *Atyoida* sont semblables aux *Atya*.

Nous avons vu que la longueur relative des pattes variait suivant les diverses espèces d'Atyes que nous avons examinées ; chez l'*A. armata*, les pattes de la troisième paire sont comparativement allongées et grêles ; chez l'*A. robusta* et l'*A. Margaritacea*, elles sont longues et fortes ; chez l'*A. pilipes*, les quatrième et cinquième paires de pattes sont égales. Au contraire, chez les autres espèces, les dernières pattes sont plus petites. Il est possible que lorsque l'on connaîtra un plus grand nombre d'espèces du genre *Atya*, l'on trouve une suite de formes qui conduiront insensiblement à la disposition que l'on observe chez les *Atyoida*, portée à un dégré aussi remarquable.

1. Atyoida bisulcata Rand.

Randall, Journ. Acad. Nat. de Philad., t. VIII, p. 140. — Dana, Unit. Stat., Expl. Exped. Crust., t. I, p. 540, pl. 34, fig. 1.

Rostre un peu plus long que les yeux, aigu, caréné en dessus. Carapace portant une pointe au-dessus des yeux. Angles latéraux antérieurs terminés également par une pointe. Carpes des deux paires de pattes antérieures profondément excavés, en forme d'U ; les trois paires de pattes postérieures raboteuses, troisième et quatrième égales, cinquième un peu plus longue et plus ténue. Pattes-mâchoires externes n'atteignant pas le sommet de l'écaille antennaire. Article basilaire des antennes internes portant en dehors une forte épine, le dernier article des pattes-mâchoires externes est un peu plus long que le précédent et terminé par une forte pointe ou une épine. Le palpe est un peu plus long que le second article, les quatre pattes antérieures sont à peu près nues, si ce n'est qu'elles offrent quelques poils noirs sur les bords des doigts et aussi longs qu'eux. Les tarses sont courts et forts et portent quatre ou cinq épines ; la surface

du quatrième et du cinquième article des six pattes postérieures porte de petites spinules qui lui donnent un aspect rugueux.

Habite les îles Hawaï.

2. ATYOIDA TAHITENSIS.

Stimpson, Prodomus descriptionis... Proced. of the Acad. of Nat. Scien. of Philad., 1860, p. 97, n° 396.

Cette espèce, presque semblable à l'*A. bisulcata*, présente un rostre un peu plus court, plus large et plus déprimé, tigelle externe de l'antenne interne moitié plus courte que l'interne. Angle postéro-inférieur du cinquième article abdominal moins aigu.

Habite l'île de Tahiti.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 3e.

Fig. 1. *Atya robusta* A. Edw., de la Nouvelle-Calédonie, de grandeur naturelle.

1 *a*. Le rostre vu en dessus et grossi.

1 *b*. Le rostre vu de côté et grossi.

2. *Atya Margaritacea* A. Edw., de la Nouvelle-Calédonie, de grandeur naturelle.

2 *a*. Le rostre vu en dessus et grossi.

2 *b*. Le même vu de côté.

2 *c*. Lame médiane de la queue isolée et grossie.

3. *Atya armata* A. Edw., de Batavia, de grandeur naturelle.

3 *a*. Rostre vu en dessus et grossi.

NOTE

SUR UNE

Curieuse adhérence de masses polliniques d'Orchidées

AUX PIÈCES CÉPHALIQUES DE DIVERS INSECTES MELLIVORES

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 24 Juin 1863.)

Un grand nombre d'insectes de divers ordres recherchent avec avidité les substances sucrées que sécrètent les nectaires des fleurs, substances si favorables à la combustion musculaire respiratoire, source à la fois de la force qui produit les mouvements du vol et de la chaleur propre. Il est fort intéressant de remarquer ce qui arrive parfois à certains insectes, tous de printanière apparition, et qui trouvent alors dans les bois des Orchidées en fleurs. Ils emportent avec eux, adhérentes aux pièces céphaliques, des masses polliniques agrégées propres à ces végétaux, et la masse pollinique détachée se retourne et vient se coller par son rétinacle avec la plus grande force, soit entre les yeux, soit surtout sur les yeux composés en forme de demi-globes. Les insectes paraissent alors doués de sortes d'aigrettes d'un jaune soufre, frisées à l'extrémité, très tenaces par l'élasticité du pédicule séché et dont l'insecte ne peut se débarrasser. On croirait au premier abord à des productions cryptogamiques rares, mais non sans exemple sur les insectes adultes (1). Il y a des ressemblances avec les *Stilbum*, mais ces cryptogames apparaissent sur toutes les parties du corps des insectes, tandis que les productions dont nous parlons n'occupent que les organes céphaliques. La priorité de la découverte de ce

(1) Ainsi, sur des Curculionides se rencontrent le *Cordiceps entomorhiza*; sur des Coléoptères des genres ***Prionopus*** et ***Hypsonotus***, le ***Stilbum Buquetii***; sur des ***Brachines*** (Coléoptères Carabiques), le genre ***Laboulbenia*** (voir Ch. Robin, Hist. natur. des Végétaux parasites, etc., Paris, 1853, J.-B. Baillière, p. 622 et 640, pl. VIII et IX). Je me souviens qu'en 1845, à l'École normale, M. Payer, maître de conférences de botanique, nous montra une Cigale, vivante et volant, du milieu du corps de laquelle sortait une longue production cryptogamique.

fait curieux appartient à Siebold. Il observa ces pollens adhérents à la tête des *Eunicera druriella*, sur des *Leptura* (Coléopt. Longicornes), sur la *Zygæna loniceræ* (Lépid. Chalinoptères). M. de Beauvois reconnut que la maladie des Abeilles, dite des *fleurs en tête*, est due à des pollens d'Orchidées. Notre savant collègue, M. Ch. Robin, a publié et figuré un *Deilephila porcellus* portant ces pollens en grand nombre sur les yeux et trois Hyménoptères en ayant des touffes sur le labre et sur le vertex. Tous ces insectes lui avaient été remis par M. Guérin-Méneville (1).

Je puis ajouter aux exemples déjà cités dans les auteurs, un certain nombre de faits nouveaux. J'ai pris à Compiègne cette année même, butinant sur les fleurs, un *Anaitis plagiaria* (Lépidoptères Chalinoptères, Phalénides) présentant deux houppes jaunes, simulant deux palpes, chacune sur un des yeux composés. Cet exemplaire a été soumis aux investigations de M. Gris et de M. Redon, au laboratoire de botanique du Muséum, après macération dans l'eau. Aucune racine n'existait à l'intérieur; on reconnaissait au microscope, le rétinacle en disque, puis le caudicule, puis le pollen en lobules, soit d'un Ophrys, soit d'un Orchis, soit plus probablement d'un Platanthera. Sur un *Anthocharis cardamines* ♂ (Lépidoptères Achalinoptères, Piérides), pris à Enghien, et qui m'a été remis par M. Künckel, on observait trois de ces houppes jaunes, deux sur chacun des yeux composés, une plus petite en dehors de ces yeux, près de l'un d'eux sur le vertex. M. Goossens a remarqué une touffe de semblables productions, en grand nombre, sur la tête d'un *Hesperia linea* (Lépid. Achal., Hespérides). Enfin M. Künckel a constaté le même fait sur des insectes d'un autre ordre. Il a pris cette année, dans les bois de Verrières, deux individus du *Strangalia melanura* (Coléopt. Longicornes), présentant tous deux un certain nombre de houppes jaunes, au-dessus des mandibules, entre les yeux. Ces Coléoptères butinent sur les fleurs de divers végétaux, surtout celles des Ronces. Ces faits, joints à ceux déjà publiés par M. Robin, suffisent donc pour établir la grande généralité du phénomène dont il s'agit ; il sera sans doute aussi constaté plus tard sur des espèces exotiques.

(1) Ch. Robin, loc. cit., p. 684 et pl. VIII.

NOTE

SUR DES

Diptères parasites du SERICARIA MORI,

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 22 Juillet 1863.)

On sait combien fréquemment les chenilles des Lépidoptères sauvages sont attaquées par des Hyménoptères ou des Diptères à larves parasites. Il en résulte même un balancement harmonique arrêtant la multiplication des insectes phytophages. On ne croyait pas généralement que le même fait pût se produire sur des chenilles élevées à l'intérieur en magnanerie.

Ainsi V. Audouin, qui fit en France, en 1840, la première éducation d'*Attacus cecropia*, rapporte qu'il reconnut que l'espèce devait vivre sauvage à la Louisiane par l'éclosion d'Ichneumoniens parasites de certains cocons. Les auteurs qui traitent des maladies du Ver à soie ne parlent pas de cette cause de destruction ; cependant dans les renseignements les plus nouveaux qui nous sont parvenus de Chine, lorsque l'attention a été vivement reportée, par suite de l'épidémie qui désole l'Europe, sur les procédés de la sériciculture chinoise, on signale sous le nom de *Maladie de la Mouche* des faits du genre de parasitisme cité plus haut. Les indications reçues jusqu'ici laissent ignorer si on a affaire à un Hyménoptère ou à un Diptère. Cela n'est pas exclusif à la Chine. Je viens de recevoir de M. Emile Caillas, qui élève, avec beaucoup de succès à Passy, plusieurs

races de Vers à soie, les indications suivantes : En 1861 des cocons avaient été choisis pour le grainage, bien conformés, d'un grain fin et serré, présentant toutes les qualités désirables ; malgré cela, plusieurs ne donnèrent pas de papillons. Ils furent ouverts et on trouva à côté de la chrysalide à demi rongée, des mouches vivantes dont plusieurs s'envolèrent, des mouches mortes et des chrysalides de mouches. Les cocons provenaient d'une seconde éducation commencée en août. On observa le même fait en 1862, sur des cocons issus de graine nouvellement importée de Chine. Plusieurs éducateurs du Midi m'ont rapporté avoir constaté dans leurs magnaneries des cocons ayant des insectes parasites à l'intérieur. M. Caillas m'a remis un de ces cocons, de race jaune, où la chrysalide s'était formée. Les parasites étaient des Muscides, groupe des *Entomobies campéphages* de Robineau-Desvoidy ou des *Tachinaires* de Meigen, trop desséchés pour qu'il fût possible d'en déterminer l'espèce, avec des pellicules de téguments de nymphes. Ils m'ont paru une des espèces de Diptères que les entomologistes parisiens rencontrent si fréquemment dans l'éducation des chenilles les plus diverses.

Au reste, cette détermination spécifique est peu importante, les Entomobies de même espèce se rencontrent dans des chenilles très différentes, et si certaines espèces n'ont jusqu'à présent été trouvées que dans certains Lépidoptères, on n'est pas en droit, d'après l'autre fait, de conclure qu'elles leur sont à tout jamais spéciales. J'ai consulté avec le plus grand soin l'histoire naturelle des Diptères de Macquart (Roret, Suites à Buffon, 1834, 1835), l'Essai sur les Myodaires de Robineau-Desvoidy (Savants étrangers, t, II, 1830) et enfin l'ouvrage posthume de ce célèbre diptérologiste (Diptères des environs de Paris, V. Masson, 1863) qui contient à la fin du second volume (p. 855 et suiv.) une table complète des Entomobies et de leurs Lépidoptères. Aucune Entomobie n'a été indiquée dans ces ouvrages pour le Ver à soie. M. Guérin-Méneville, dont le nom a une si grande autorité en sériciculture, m'a déclaré n'avoir aucune connaissance de faits de ce genre pour le *Sericaria mori* et que très probablement les essais d'éducation en plein air destinés à régénérer nos races indigènes rendront fréquent ce genre de parasitisme. Toute chenille, quelle que soit sa provenance, paraît devoir être une proie livrée aux Entomobies. M. Guérin-Méneville a constaté que le Ver de l'Ailante (*Attacus cynthia vera*) a été attaqué par la *Phorocera pumicata* Meig.

Il faut remarquer dans les exemples de M. Caillas que les cocons n'ont aucunement souffert ; les larves d'Entomobies avaient dû respecter complétement les glandes sericigènes. Outre les exemples que j'ai eus direc-

tement sous les yeux, tous ceux qui m'ont été cités rapportent qu'on ne s'est aperçu du parasitisme qu'en ouvrant les cocons. Le cocon fermé et épais du *Sericaria mori* ne doit pas permettre, en effet, à des Muscides dont la bouche est dépourvue de pièces perforantes, de pouvoir s'échapper. On doit dire ici que l'instinct ordinaire a trompé la femelle du Diptère habituée à pondre sur le corps de larves ou sans cocon, ou à cocon peu résistant comme les cocons fermés de certaines espèces indigènes (genres *Orgya*, *Odonestis*, *Lasiocampa*, etc.) ou enfin à cocons ouverts naturellement à un bout, comme ceux de nos *Attacus* d'Europe. Ces nouveaux ennemis sont donc peu à redouter pour nos magnaneries, puisque leur mort accompagne celle de leur victime et que la soie reste intacte.

NOTE

SUR UN

Fait de parasitisme relatif à la CHELONIA CAJA

(LÉPIDOPTÈRES CHALINOPTÈRES)

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 22 Juillet 1863.)

On sait que généralement les parasites des chenilles tuent celles-ci avant la transformation en nymphe ou tout au moins ne lui laissent pas dépasser ce dernier état. M. Künckel, notre nouveau collègue, m'a communiqué un cas assez rare où le parasitisme a permis l'éclosion de l'adulte. Il s'agit d'une *Chelonia caja* ♀, éclose vivante, mais à ailes avortées en même temps que des larves parasites sortirent de la chrysalide. Peut-être des faits de ce genre expliquent-ils certains avortement des Lépidoptères adultes dans la nature ? Les parasites appartenaient ici à un Hyménoptère, car la chenille offrait des traces de piqûres et on trouva de petits cocons dans le cocon qu'elle avait filé. Robineau-Desvoidy cite un cas analogue pour des Diptères (Essai sur les Myodaires, Savants étrangers, t. II, 1830, p. 28) : M. Carcel, écrit-il, a vu des *Phryxe* sortir de l'adulte du *Sphinx ligustri*.

MONOGRAPHIE DES OTIORHYNCHUS D'EUROPE

(Révision der europäischen Otiorhynchus Arten)

De M. le Dr G. Stierlin.

TRADUCTION DU TABLEAU ANALYTIQUE DES GROUPES

Par M. G.-A. BAER.

(Séance du 27 Janvier 1864.)

Encouragé par plusieurs de mes honorables collègues, j'ai l'honneur de présenter à la Société la traduction que M. le docteur Stierlin a bien voulu m'autoriser à faire du tableau des groupes établis par lui dans sa précieuse Monographie du genre *Otiorhynchus* (1).

Je prie toutefois la Société de ne pas se montrer trop sévère pour ce petit travail, pour lequel mon excellent collègue, M. Javet, a bien voulu me prêter son concours, et je m'estimerai heureux si cette traduction peut être de quelque utilité pour l'étude de ce genre.

M. le docteur Stierlin ayant publié des espèces nouvelles dans son Supplément (Berliner entomol. zeitschrift, 1862, page 358), je les ai fait figurer dans les groupes respectifs, en les désignant par des numéros *bis*. En même temps, j'ai eu soin de tenir compte des différentes rectifications.

OTIORHYNCHUS Schoenherr.

Otiorhynchus Schœnherr, Germ. — *Brachyrhinus* Latr. — *Loborhynchus* Meg., Sturm. — *Pachygaster* Dej., Steven. — *Limo* Meg., Dej., Sturm, Steven. — *Panaphilis* Meg., Dej., Steven, Sturm. — *Curculio* des autres auteurs.

(1) M. Stierlin a eu l'obligeance de revoir lui-même ma traduction.

Antennes longues, le plus souvent assez grêles, rarement robustes; scape dépassant les yeux, en massue ou sensiblement renflé; les deux articles basilaires du funicule assez longs, obconiques, les articles 3 à 7 plus courts, obconiques, arrondis ou lenticulaires; massue oblongue-ovalaire ou ovalaire.

Rostre le plus souvent plus long que la tête, épaissi et dilaté à l'extrémité; ailes apicales divariquées; scrobe court, large, aplani vers les yeux.

Yeux arrondis, médiocrement ou peu convexes.

Corselet tronqué en avant et en arrière, dilaté-arrondi sur les côtés, ordinairement plus étroit en avant, convexe en dessus.

Écusson petit, triangulaire, à peine distinct.

Élytres le plus souvent subovalaires, parfois oblongues-allongées, à peine plus larges à la base que le corselet, convexes en dessus, avec les angles huméraux arrondis, parfois un peu déprimées sur la partie dorsale.

Pattes médiocres, fémurs souvent dentés, tibias élargis en dent à l'extrémité, crochets simples.

Les *Otiorhynchus* se distinguent des genres voisins par les caractères suivants :

Les *Otiorhynchus* ont des ongles simples aux tarses, tandis que les *Omias*, *Peritelus* et *Chiloneus*, dont plusieurs espèces leur ressemblent extrêmement, ont des ongles soudés à leur base. — Ils diffèrent de la même manière des *Nastus* et *Elytrodon*, genres très voisins, ayant aussi l'extrémité du bec dilatée en lobes. — Le genre *Cœnopsis* se distingue par la situation particulière des yeux; les *Tyloderes* se rapprochent le plus des *Otiorhynchus*, et je me demandais d'abord si ces deux genres ne devaient pas être réunis. Je m'en suis abstenu, car, outre la carène particulière qui se trouve sur les élytres de toutes les espèces de *Tyloderes*, et que l'on ne rencontre chez aucun *Otiorhynchus*, il y a un peu de différence dans la forme du bec; celui-ci est plus long que chez les *Otiorhynchus*; les dilatations en lobes, au-dessous de l'insertion des antennes, ont bien moins de développement, et le scrobe finit en réalité immédiatement après le point d'insertion, pour se prolonger en cône allongé, entièrement plan, jusqu'aux yeux, tandis que chez les *Otiorhynchus* le scrobe se dilate, en s'aplanissant, il est vrai, mais en continuant cependant à former un sillon distinct qui atteint les yeux.

Les *Laparocerus* ont aussi les ongles des tarses soudés à leur base.

Les *Troglorhynchus* sont extrêmement voisins, mais sans yeux; ce sont plutôt des *Otiorhynchus* privés d'yeux.

TABLEAU DES SOUS-GENRES.

I. Élytres à 12-13 stries. . . . . I. *Dodecastichus.*

II. Élytres à 10 stries.

1. Tête et prothorax réunis, bien plus petits que le reste du corps ; prothorax atteignant la base des élytres.

A. Jambes antérieures arquées ou droites, presque jamais fortement dilatées à l'extrémité, en dedans et en dehors. Abdomen à ponctuation assez serrée, mat ou peu luisant, granuleux ou rugueux. . . . II. *Otiorhynchus.*

B. Jambes antérieures droites, fortement dilatées à l'extrémité, en dedans et en dehors. Abdomen luisant, couvert de gros points espacés . . . . . III. *Eurychirus.*

2. Tête et prothorax réunis, pas beaucoup plus petits que le reste du corps ; prothorax n'atteignant pas la base des élytres. . . . . IV. *Tournieria.*

—

TABLEAU ANALYTIQUE DES GROUPES.

Genre. OTIORHYNCHUS.

Sous-genre I. DODECASTICHUS.

Élytres à 12-13 stries. (Type : *O. pulverulentus.*)

Sous-genre II. OTIORHYNCHUS.

Élytres à 10 stries. Jambes antérieures non dilatées à l'extrémité, en dedans et en dehors. Tête et prothorax proportionnés.

Première division. Cuisses mutiques.

	Groupe. Espèce typique.
I. Dernier segment abdominal du ♂ toujours régulièrement strié en longueur. 2e article du funicule des antennes plus long que le 1er. . .	1. *O. rhacusensis.*
II. Dernier segment abdominal du ♂ strié en longueur par exception seulement ; 2e article du funicule plus court.	2. *O. alutaceus.*
III. Dernier segment abdominal du ♂ ponctué, et creusé profondément. Jambes intermédiaires du ♂ échancrées avant l'extrémité.	5. *O. plumipes.*
IV. Dernier segment abdominal du ♂ ponctué ou tout au plus acuponcturé, plan ou avec une fossette peu profonde.	
A. Yeux situés un peu vers la partie supérieure de la tête, front par conséquent plus étroit, peu ou point convexe en travers.	
a. Intervalles alternes des élytres élevés en forme de côtes.	13. *O. porcatus.*
b. Intervalles des élytres formés également.	
Q. Élytres sans rangées de poils hérissés sur les intervalles.	
α Prothorax transversal, bien plus large que long.	4. *O. orbicularis.*
β Prothorax pas plus large ou à peine plus large que long.	
1. Partie supérieure du corps glabre ou du moins à pubescence plus courte et plus rare que sur la poitrine.	3. *O. unicolor.*
2. Partie supérieure du corps pubescente ou squameuse ; poitrine jamais à pubescence plus serrée et plus longue que le dessus du corps.	6. *O. lanuginosus.*
L. Élytres avec des rangées de poils hérissés sur les intervalles.	
α La 3e strie des élytres rejoint la 6e.	7. *O. perdix*
β La 3e strie des élytres rejoint la 8e.	
1. Élytres densément squameuses.	

	Groupe. Espèce typique.
× Prothorax ponctué, corps allongé. . . .	9. *O. hirticornis.*
×× Prothorax granuleux.	
○ Élytres larges et planes, à points ocellés	14. *O. squamifer.*
○○ Élytres ovoïdes ou courtement ovoïdes, à points ocellés.	15. *O. uncinatus.*
2. Élytres maculées d'écailles, le plus souvent métalliques. Bec presque toujours sillonné	8. *O. conspersus.*
3. Élytres recouvertes plus ou moins densément d'écailles ternes, presque globuleuses, et enduites ordinairement d'une couche terreuse.	11. *O. granulosus.*
4. Élytres pubescentes, sans écailles. . . .	10. *O. densatus.*
5. Élytres glabres (en dehors de la rangée de poils hérissés des intervalles).	12. *O. foraminosus.*
B. Yeux situés plus vers les côtés de la tête, front par conséquent large et fortement convexe en travers.	
a. Corps allongé, déprimé	9 bis. *O. excursor.*
b. Corps ovalaire ou ovalaire-oblong, convexe.	
1°. Partie supérieure recouverte plus ou moins densément d'écailles piliformes ou de poils couchés.	16. *O. maurus.*
2°. Partie supérieure glabre ou très faiblement pubescente.	17. *O. monticola.*

Seconde division. Cuisses dentées.

Q. Intervalles alternes des élytres élevés en forme de côtes.	28. *O. austriacus.*
L. Intervalles des élytres formés également	
I. Élytres squameuses, *avec des points ocellés.* .	18. *O. picipes.*
II. Élytres point ou assez faiblement squameuses, *sans points ocellés.*	
A. Corps allongé, sensiblement déprimé en dessus.	23. *O. proteixus.*
B. Corps ovalaire ou ovale-oblong.	

Groupe. Espèce typique.

a. Jambes postérieures du ♂ échancrées avant l'extrémité. . . . . 26. *O. longiventris.*

b. Jambes postérieures du ♂ sans échancrure avant l'extrémité.

1. Antennes grêles, 2e article du funicule généralement bien plus long que le 1er. Élytres à pubescence très faible ou nulle.

α Élytres profondément ponctuées-striées, à intervalles fortement granuleux. Bec presque toujours sillonné.

× La 3e strie des élytres rejoint la 6e.

○ Élytres sans pubescence, presque toujours avec des écailles vertes. . . . . 19. *O. gemmatus.*

○○ Élytres un peu pubescentes, avec des écailles d'un jaune blanchâtre. . . . 21. *O. turca.*

×× La 3e strie des élytres rejoint en arrière la 8e.

○ Élytres sans pubescence, maculées d'écailles arrondies . . . . . 20. *O. lepidopterus.*

○○ Élytres pubescentes, sans écailles ou bien avec des écailles piliformes. . . 22. *O. sulcatus.*

β Élytres densément granuleuses, presque sans stries . . . . . 24. *O. infernalis.*

γ Élytres à intervalles plans ou faiblement convexes, avec des rides espacés. . . . . 25. *O. rugosus.*

2. Antennes médiocrement grêles. Corps assez densément pubescent . . . . . 29. *O. nubilus.*

3. Antennes médiocrement grêles. Corps couvert de squames piliformes . . . . . 31. *O. alpicola.*

4. Antennes courtes et épaisses, 2e article du funicule pas beaucoup plus long que le 1er.

α Corps épais, grand et trapu.

× Élytres glabres ou couvertes parcimonieusement de poils hérissés ou d'écailles . . . . . 27. *O. lugens.*

×× Élytres à pubescence et écailles grises, serrées. . . . . 30. *O. ligustici.*

β Corps petit, à pubescence faible ou nulle. 32. *O. pinastri.*

Sous-genre III. EURYCHIRUS.

	Groupe. Espèce typique.
Cuisses mutiques. Élytres à 10 stries. Jambes antérieures toujours droites chez les deux sexes et dilatées à l'extrémité en dedans et en dehors. Tête et prothorax bien plus petits que le reste du corps ; prothorax atteignant la base des élytres. Abdomen lisse, couvert de gros points épars. Corps toujours d'un brun plus ou moins foncé. Dernier segment abdominal du ♂ tantôt strié, tantôt non strié	*O. cribricollis.*

Sous-genre IV. TOURNIERIA.

	Groupe. Espèce typique.
Élytres à 10 stries. Tête et prothorax grands et larges, ce dernier n'atteignant pas les élytres, de manière à rendre visible le mésothorax en dessus. Pattes antérieures toujours plus fortement développées que les postérieures.	
I. Cuisses toutes mutiques.	1. *O. grandicollis.*
II. Cuisses dentées.	
1. Élytres pubescentes ou squameuses; la suture élevée en arrière en forme de carène.	2. *O. zebra.*
2. Élytres faiblement pubescentes ou glabres. Prothorax fortement arrondi sur les côtés. .	3. *O. anadolicus.*
3. Élytres à pubescence peu serrée. Prothorax faiblement arrondi sur les côtés, plus long que large.	4. *O. gyrosicollis.*

TABLEAU DES ESPÈCES.

Genre. OTIORHYNCHUS.

Sous-genre I. Dodecastichus.

Élytres à 12-13 stries. (Type : *O. pulverulentus.*)

1. *O. pulverulentus* Germ.
   v. *periscelis* Schh.
   v. *adumbratus* Dej.
2. — *obsoletus* Mill.
3. — *contractus* Hampe.
4. — *dalmatinus* Schh.
5. — *consentaneus* Schh.

5 *bis.* — *Dolomitæ* Stierl.

6. — *lauri* Dahl.
7. *O. geniculatus* Germ.
8. — *inflatus* Schh.
   v. *salebrosus* Schh.
9. — *Heydeni* Stierlin.
10. — *pruinosus* Germ.
    v. *turgidus* Germ.
    v. *scabricollis* Germ.
11. — *dulcis* Germ.
12. — *mastix* Ol.

Sous-genre II. Otiorhynchus.

Élytres à 10 stries. Tête et prothorax pas notablement développés, ce dernier atteignant la base des élytres : mésothorax par conséquent invisible en dessus, lorsque le corps est étendu. Abdomen assez densément ridé, ou bien granuleux ou ponctué. Jambes antérieures droites ou courbées, pas notablement dilatées à l'extrémité.

Première division.

Cuisses mutiques.

1er *Groupe.* Dernier segment abdominal du ♂ toujours régulièrement strié en longueur. 2e article du funicule des antennes toujours plus long que le 1er.

Subdivision I. Élytres oblongues-ovoïdes, plus ou moins aplaties et larges, densément granuleuses ou ponctuées-striées ; intervalles à rides granuleuses. (Type : *O. rhaeusensis.*)

13. *O. rhacusensis* Germ.
    v. *siculus* Dej.
14. — *goerzensis* Hbst.
    v. *cattarvensis* Ziegl.
15. — *spalatrensis* Schh.
16. — *auro-pupillatus* Stierl.
17. — *caudatus* Rossi.
18. — *bisulcatus* F. (*carinthiacus* Germ.).
    v. *vochinensis* Schmidt.
    v. *istriensis* Germ.
    v. *longicollis* Schh.
19. *O. scaberrimus* Stierl.
20. — *truncatus* Schmidt.
21. — *orientalis* Schh.
22. — *sulphurifer* F.
23. — *planatus* F.
24. — *sabulosus* Find.
25. — *aurifer* Schh.
    v. *morulus* Schh.
26. — *Lefebvrei* Schh.
27. — *corticalis* Luc.
28. — *civis* Stierl.
29. — *oleæ* Ol.

Subdivision II. Élytres allongées ou allongées-ovoïdes, striées plus ou moins distinctement, à intervalles ridés. (Type : *O. tenebricosus*).

30. *O. fortis* Rosenh.
31. — *vehemens* Schh.
    v. *ticinensis* Stierl.
32. — *griseo-punctatus* Schh.
    v. *clavipes* Peir.
33. — *hungaricus* Germ.
34. — *elongatus* Dej.
35. — *fuscipes* Ol.
    v. *fagi* Chevr.
36. — *hæmatopus* Schh.
37. — *erythropus* Chevr. (*O. fuscipes* var.?).
38. *O. lugdunensis* Chevr.
39. — *tenebricosus* Herbst.
40. — *substriatus* Schh.
41. — *pubens* Chevr.
    v. *nigripes* Schh.
    v. *Ariasi* Chevr.
42. — *sanguinipes* Schh.
43. — *cæsipes* Muls.
44. — *gallicus* Stierl.
45. — *nobilis* Germ.
46. — *lævigatus* F.
47. — *concinnus* Schh.

Subdivision III. Élytres fortement élargies, le plus souvent couvertes de poussière ou de taches jaunâtres ; intervalles ridés. Antennes très grêles et très longues. (Type : *O. armadillo.*)

48. *O. armadillo* Rossi.
    v. *salicis* Stenz.
48 *bis.* — *rhæticus* Stierl.
49. — *amplipennis* Fairm.
50. — *latissimus* Stierl.
51. — *latipennis* Dej.
52. *O. Ghilianii* Fairm.
53. — *obsitus* Schh.
54. — *scabripennis* Schh.
55. — *multipunctatus* F.
    v. *irritans* Germ.

Subdivision IV. Élytres médiocrement élargies, le plus souvent à pubescence ou écailles rares; intervalles granuleux. Antennes bien moins longues et grêles que chez les précédents. (Type : *O. pyrenæus.*)

56. *O. pyrenæus* Schh.
57. — *amabilis* Stierl.
58. — *cæcus* Germ.
(*O. niger* var.?)
59. — *niger* F.
v. *villoso-punctatus* Ziegl.
v. *rugipennis* Schh.
v. *angustatus* Mærk.
1*. v. *montanus* Schh.
60. *O. auro-punctatus* Dej.
v. *rufipes* Schh.
61. — *tumefactus* Stierl.
62. — *meridionalis* Dej.
63. — *sulco-gemmatus* Schh.
64. — *truncatellus* Graëlls.

2e *Groupe*. Élytres à 9-10 stries, le plus souvent indistinctes. Jambes antérieures courbées chez le ♂, droites chez la ♀, fortement dilatées à l'extrémité. 2e article du funicule des antennes presque plus court que le 1er. Dernier segment abdominal du ♂ strié chez certains individus.

65. *O. alutaceus* Germ. (*vittatus* Germ.).
v. *alutaceus* Schh.
v. *punctatissimus* Ziegl.

3e *Groupe*. Cuisses mutiques, mais anguleusement élargies, noires. Dessus du corps peu ou point pubescent, sans poils hérissés ni écailles. *Pattes* et *partie interne des cuisses du* ♂ le plus souvent *garnies de soies*. Les 2 premiers articles du funicule des antennes peu différents ou égaux en longueur. Dernier segment abdominal du ♂ non strié, ponctué, avec fossette superficielle. (Type : *O. unicolor.*)

a. *Poitrine et partie interne des cuisses du ♂ garnies de soies.*

66. *O. unicolor* Herbst.
v. *ebeninus* Schh.
v. *memnonius* Schh.
67. — *imus* Schh.
(*O. unicolor* var.?)
68. — *navaricus* Dej.
68 *bis*. *O. hispanus* Stierl.
69. *O. crinitarsis* Chevr.
70. — *dentipes* Graëlls.
71. — *atro-apterus* Gyll.
71 *bis*. — *Perezi* Stierl.

b. *Poitrine et cuisses toujours glabres.*

72. *O. malefidus* Schh.
(*planidorsis* Fairm.)
72 *bis. O. Noui* Kraatz.

4e *Groupe.* Élytres à 10 stries. Intervalles sans rangées de poils hérissés. Antennes épaisses. Corps trapu. Prothorax transversal, bien plus large que long. (Type : *O. orbicularis.*)

73. *O. orbicularis* F.
74. — *petrensis* Schh.
75. — *gyraticollis* Germ.
75 *bis.* — *luteus* Stierl.
76. *O. intrusicollis* Rosenh.
77. — *arachnoides* Stierl.
78. — *kurdistanus* Stierl.

5e *Groupe.* Jambes antérieures courbées. Dernier segment abdominal du ♂ avec une fossette profonde. Jambes intermédiaires profondément échancrées avant l'extrémité ; jambes garnies de soies. (Type : *O. plumipes.*)

79. *O. plumipes* Germ.
80. — *cribrosus* Germ.

6e *Groupe.* Jambes antérieures un peu courbées ; aucune jambe échancrée. Dernier segment abdominal du ♂ ponctué ou un peu irrégulièrement acuponcturé. Élytres couvertes d'écailles piliformes ; intervalles sans rangées de poils hérissés. (Type : *O. lanuginosus.*)

81. *O. cupreo-sparsus* Fairm.
82. — *lanuginosus* Schh.
v. *neglectus* Stierl.
83. — *chrysocomus* Meg.
84. *O. replctus* Schh.
85. — *guttula* Fairm.
86. — *affinis* Dej.
87. — *raucus* F.

7e *Groupe.* Élytres à 10 stries ; intervalles avec une rangée de poils hérissés et parsemés d'écailles piliformes. Corps allongé, parallèle, aplati. La 3e strie des élytres rejoint en arrière la 6e.

88. *O. perdix* Germ.
2*. — *intercalaris* Schh.

8e *Groupe.* Élytres maculées d'écailles arrondies ou piliformes, à reflet métallique ; intervalles avec une rangée de poils hérissés ; la 3e strie

rejoint en arrière la 8e. Le prothorax est toujours granuleux, le bec presque toujours sillonné. (Type : *O. conspersus.*)

89. *O. argenteus* Stierl.
90. — *scitus* Schh. (*Tarnieri* Stierl.) (1).
91. — *vestitus* Schh.
92. — *banaticus* Stierl.
93. — *histrio* Schh.
94. — *Zebei* Stierl.
95. *O. conspersus* Germ.
3*. *O. conspicabilis* Schh.
4*. — *validicornis* Schh.
5*. — *crassicornis* Schh.
96. *O. graniventris* Mill.
97. — *Heerii* Stierl.
98. — *chalceus* Stierl.

Écailles ayant à peine de reflet métallique.

99. *O. subspinosus* Stierl.
100. — *Carcelli* Chev.

9e *Groupe.* Corps allongé, densément couvert d'écailles arrondies. Intervalles des élytres avec une faible rangée de granules et de poils hérissés. Prothorax ponctué. (Type : *O. hirticornis.*)

101. *O. chrysomus* Schh.
102. — *astragali* Géné.
103. — *aquilus* Chevr. (genre *Peritelus?*).
104. — *furinus* Chevr. (genre *Peritelus?*).
105. — *hirticornis* Herbst.
v. *variegatus* Schh.
v. *depubes* Schh.
106. *O. Cremieri* Chevr.
106 *bis.* — *Schœnherri* (Chevrolat) Schh.
107. — *exiguus* Stierl.
108. — *minimus* Stierl.
109. — *intersetosus* Chevr.

9e *bis Groupe.* (Supplément, page 363) Corps allongé. Yeux sur les côtés de la tête. Front par conséquent fortement convexe en travers. Corps sans écailles. Partie supérieure à granulations très denses et fines, mais indistinctes et comme effacées. Prothorax avec des points épars sur les côtés. Intervalles des élytres avec une forte rangée de poils hérissés.

109 *bis. O. excursor* Stierl.

10e *Groupe.* Corps allongé-ovoïde. Élytres à 10 stries, la 3e rejoignant en

(1) D'après le Supplément, cette espèce appartient au 22e Groupe.

arrière la 8e ; sans écailles, à pubescence grise ou brunâtre. Intervalles des élytres avec des rangées distinctes de poils. (Type : *O. densatus.*)

110. *O. densatus* Schh.
111. — *scabrosus* Msh.
112. — *rudis* Chevr.
113. — *ligneus* Ol.
v. *setosus* Meg.
v. *hispidulus* Dej.
114. — *Frescati* Schh.
114 *bis.* — *tristis* Stierl.
115. *O. arenosus* Bassi.
116. — *misellus* Stierl.
117. — *rubiginosus* Chevr.
118. — *necessarius* Stierl.
119. — *plebejus* Stierl.
120. — *lutosus* Chevrier.
121. — *affaber* Schh.
122. — *corsicus* Fairm.

11e *Groupe.* Corps ovoïde. Élytres presque globuleuses, couvertes plus ou moins densément d'écailles ternes, grises ou brunâtres ; intervalles avec une rangée de poils hérissés. (Type : *O. granulosus.*)

123. *O. mandibularis* Redt.
124. — *granulosus* Germ.

12e *Groupe.* Ovoïde ou oblong-ovoïde, à squames nulles ou très rares et sans pubescence, les granulations du prothorax et des élytres portant de très courts poils hérissés. Bec en général largement sillonné. Élytres à 10 stries, la 3e rejoignant en arrière la 8e. (Type : *O. foraminosus.*)

125. *O. alpestris* Knoerl.
126. — *foraminosus* Germ.
127. — *Mulleri* Rosh.
128. — *distincticornis* Rosh.
129. *O. pigrans* Germ.
130. — *tagenioides* Stierl.
131. — *compressus* Stierl.
132. — *planithorax* Schh.

13e *Groupe.* Élytres à 10 stries ; les intervalles élevés alternativement en forme de côtes. (Type : *O. porcatus.*)

a. *La 3e strie rejoint la 8e.*

133. *O. bicostatus* Schh.
134. — *lasius* Germ.
135. — *porcatus* Herbst.
136. *O. septentrionis* Herbst.
137. — *obtusus* Germ.

b. *La 3e strie rejoint la 6e.*

138. *O. costipennis* Rosh.
139. — *antennatus* Stierl.

14e *Groupe.* Prothorax très petit. Élytres larges et planes, densément couvertes de points ocellés squameux. (Type : *O. squamifer.*)

140. *O. squamifer* Schh.
141. — *thracicus* Stierl.
142. — *parvicollis* Schh.
143. *O. sordidus* Dej.
144. — *fraternus* Stierl.

15e *Groupe.* Prothorax proportionné. Élytres convexes, ovoïdes ou courtement ovoïdes, densément couvertes d'écailles ternes et arrondies, de points ocellés et de rangées de poils hérissés plus ou moins longs. (Type : *O. uncinatus.*)

145. *O. hypocrita* Rosh.
146. — *echinatus* Stierl.
147. — *uncinatus* Germ.
148. *O. setifer* Schh.
149. — *proximus* Stierl.
150. — *hispidus* Stierl.

16e *Groupe.* Yeux situés plus vers les côtés de la tête ; front paraissant par conséquent large et fortement convexe en travers. Élytres couvertes de poils couchés ou d'écailles piliformes non serrées. (Type : *O. maurus.*)

151. *O. maurus* Gyll.
v. *comosellus* Schh.
v. *demotus* Schh.
(*Bructeri* Ill.)
v. *Wiesurii* Dahl.
v. *pauper* Schh.
152. *O. Schmidtii* Chevrier.

17e *Groupe.* La conformation de la tête comme chez le groupe précédent, mais les élytres glabres ou presque glabres. (Type : *O. monticola.*)

153. *O. picimanus* Stierl.
154. — *trichographus* Germ.
155. — *obcœcatus* Schh.
156. — *puncticornis* Schh.
157. — *fulvipes* Dej.
158. — *monticola* Germ.
159. — *blandus* Schh.
160. — *glabricollis* Schh.
161. — *jugicola* Masura.
162. — *patruelis* Stierl.
163. — *Kindermanni* Stierl.
164. — *brevicornis* Schh.
165. — *cribripennis* Schh.
166. *O. denigrator* Schh.
166 *a.* — *angusticollis* Schh.
167. — *lithanthracinus* Schh.
168. — *poricollis* Schh.
6*. *O. politus* Schh.
7*. — *pullus* Schh.
8*. — *obscurus* Schh.
9*. — *perplexus* Schh.
10*. — *bardus* Schh.
169. *O. cribricollis* Schh.
170. — *foveicollis* Schh.
171. — *glabratus* Stierl.

Seconde division.

Toutes les cuisses ou au moins quelques-unes dentées.

18e *Groupe.* Corps couvert plus ou moins densément d'écailles arrondies ou lancéolées. Élytres couvertes de points ocellés, à intervalles élevés également. (Type : *O. picipes.*)

a. *Toutes les cuisses dentées plus ou moins distinctement.*

172. *O. lavandus* Germ.
173. — *respersus* Schh.
174. — *Parreyssii* Stierl.
175. — *aurosparsus* Germ.
176. — *squameus* Schh.
11*. *O. psegmaticus* Schh.
12*. — *brachialis* Schh.
177. *O. picipes* F.
v. *singularis* L.
v. *Marquarti* Fald.
178. v. *Chevrolati* Schh.
179. — *impressiventris* Fairm.
180. — *carmagnolæ* Stierl.
181. — *pupillatus* Schh.
181 *a. O. rhododendri* Rosh.
182. — *subdentatus* Stierl.
183. — *cancellatus* Schh.
184. — *pusillus* Stierl.
185. — *varius* Schh.
186. — *eremicola* Mill.
187. — *subquadratus* Rosh.
188. — *Reichei* Stierl.
189. — *vernalis* Stierl.
190. — *Hampei* Stierl.
191. — *elegantulus* Germ.
192. — *cratægi* Germ.
193. — *globus* Waltl.
194. — *difficilis* Stierl.

b. *Cuisses postérieures seules dentées.*

195. *O. signatipennis* Schh.
196. — *illyricus* Stierl.
197. — *duinensis* Germ.
197 *bis. O. Milleri* Stierl.
198. — *confusus* Schh.
199. — *seductor* Stierl.

19e *Groupe.* Antennes grêles, 2e article du funicule deux fois aussi long que le 1er. Bec sillonné. Élytres ovalaires presque sans pubescence, le plus souvent couvertes d'écailles vertes, striées profondément et à in-

tervalles fortement tuberculeux ; la 3e strie rejoint en arrière la 6e. Toutes les cuisses garnies d'une forte dent. (Type : *O. gemmatus.*)

200. *O. gemmatus* F.
v. *chlorophanus* Meg.
201. — *opulentus* Germ.
v. *Fussii* Kust.
202. *O. dives* Germ.
203. — *cymophanus* Germ.

20e *Groupe.* Comme le groupe précédent, seulement le bec est faiblement caréné, sans impression. La 3e strie des élytres rejoint en arrière la 8e. (Type : *O. lepidopterus.*)

204. *O. squamosus* Dej.
v. *squamulatus* Dej.
205. *O. lepidopterus* F.
205 *bis.* — *dauricus* Stierl.

21e *Groupe.* Antennes grêles, 2e article du funicule deux fois aussi long que le 1er. Bec sillonné. Élytres le plus souvent ovoïdes-oblongues, un peu pubescentes, jaunes, couvertes en général d'écailles d'un jaune doré ou blanchâtres, profondément striées, avec les intervalles fortement tuberculeux ; la 3e strie rejoint en arrière la 6e. Toutes les cuisses garnies d'une forte dent. (Type : *O. turca.*)

206. *O. giraffa* Germ.
v. *ornatus* Germ.
v. *politus* Stierl.
207. — *turca* Schh.
13*. *O. adpersus* Schh.
208. *O. armatus* Dej.
v. *romanus* Schh.
209. — *obesus* Friv.

22e *Groupe.* Antennes grêles, 2e article du funicule variant de longueur, mais toujours plus long que le 1er. Bec plus ou moins sillonné, souvent caréné. Élytres allongées ou oblongues-ovoïdes, profondément striées, à intervalles tuberculeux ; glabres ou faiblement pubescentes. La 3e strie rejoint la 8e. Toutes les cuisses sont dentées. (Type : *O. sulcatus.*)

210. *O. scitus* Schh. (n° 90).
(*O. Tarnieri* Stierl.)
211. — *funicularis* Schh.
212. — *polycoccus* Schh.
213. — *Kraatzii* Stierl.
214. *O. græcus* Stierl.
215. — *longipennis* Stierl.
216. — *inunctus* Stierl.
217. — *peregrinus* Stierl.
218. — *sulcatus* F.

219. *O. linearis* Stierl.
220. — *Schlæflini* Stierl.
221. — *auricomus* Germ.
221 *bis*. — *nivalis* Stierl.
222. — *nigrita* F.
223. — *monedula* Stierl.
224. *O. marmota* Stierl.
224 *bis*. — *mus* Stierl.
225. — *angustior* Rosh.
225 *bis*. — *carniolicus* Stierl.
226. — *populeti* Schh.
v. *robustus* Stierl.

23e *Groupe*. Corps allongé et aplati. (Type : *O. prolixus*.)

227. *O. cypricola* Reiche.
228. — *prolixus* Rosh.
229. *O. prolongatus* Ksw.
230. — *discretus* Friv.

24e *Groupe*. Antennes grêles, 2e article du funicule presque deux fois aussi long que le 1er. Bec sillonné. Élytres presque glabres, ternes, densément granuleuses, presque sans stries. Cuisses fortement dentées.

231. *O. infernalis* Schh.

25e *Groupe*. Antennes grêles, 2e article du funicule en général bien plus long que le 1er. Intervalles des élytres peu convexes ou plans, unis, à rides espacées. Bec souvent sillonné. (Type : *O. rugosus*.)

232. *O. Kratteri* Schh.
233. — *rugosus* Hummel.
234. — *corvus* Schh.
235. — *obsidianus* Schh.
236. — *curvipes* Stierl.
14*. *O. acharus* Stierl.
14* *a*. — *verrucicollis* Stierl.
237. *O. simplicatus* Par.
? *sulcifrons* Schh.
238. — *alpigradus* Mill.
239. — *granicollis* Schh.

26e *Groupe*. Antennes assez grêles. Élytres parfois couvertes d'écailles vertes. Jambes postérieures du ♂ profondément échancrées avant l'extrémité.

240. *O. longiventris* Kust.
241. — *asphaltinus* Germ.

27e *Groupe*. Antennes courtes et épaisses, 2e article du funicule ordinai-

rement un peu plus long que le 1er. Élytres glabres ou faiblement couvertes de poils hérissés ou d'écailles. Cuisses toujours assez fortement dentées. (Type : *O. lugens*).

242. *O. trojanus* Stierl.
243. — *petiginosus* Germ.
244. — *helvetius* Schh.
245. *O. lugens* Germ.
246. — *Kiesenwetteri* Stierl.

28e *Groupe*. Intervalles des élytres alternativement élevés en forme de carène. (Type : *O. austriacus*.)

247. *O. Kollari* Germ.
v. *Bielzii* Kust.
248. — *Schaumii* Stierl.
249. — *aerifer* Germ.
250. — *subsignatus* Schh.
251. — *grandineus* Germ.
252. *O. croaticus* Hampe.
253. — *austriacus* F.
v. *carinatus* Sturm.
254. — *costatus* Stierl.
255. — *regularis* Stierl.
(*aerifer* var.?)

29e *Groupe*. Antennes médiocrement grêles, 2e article du funicule plus long que le 1er. Corps assez densément pubescent. Intervalles des élytres élevés également. (Type : *O. nubilus*.)

a. *Prothorax pas ou faiblement canaliculé.*

256. *O. auricapillus* Germ.
257. — *montivagus* Rosh.
258. — *clathratus* Germ.
259. — *nubilus* Schh.
v. *partitialis* Schh.
260. *O. Bischoffii* Stierl.
261. — *tener* Stierl.
262. — *gracilis* Schh.
263. — *provincialis* Dej.

b. *Prothorax profondément canaliculé.*

264. *O. rugicollis* Germ.
265. — *pachyscelis* Germ.
266. — *tumidipes* Germ.

30e *Groupe*. Antennes courtes et épaisses ; 2e article du funicule dépassant peu le 1er en longueur. Corps assez grand et trapu, densément

couvert d'écailles ou de pubescence grise. Élytres faiblement striées, densément et finement granuleuses. Cuisses garnies d'une dent aiguë. (Type : *O. ligustici.*)

267. *O. ligustici* L.
v. *collaris* F.
v. *agnathus* Schh.
268. — *cuprifer* Dahl.

31e *Groupe.* Antennes assez grêles, 2e article du funicule le plus souvent une fois et demie aussi long que le 1er. Élytres finement ponctuées-striées; intervalles plans ou faiblement convexes et couverts plus ou moins densément d'écailles piliformes. (Type : *O. alpicola.*)

a. *Cuisses postérieures plus fortement dentées que les antérieures.*

269. *O. alpicola* Sch. (*morio* Redt.)
270. — *aterrimus* Schh.
271. *O. Gautardi* Stierl.
272. — *strigirostris* Schh.

b. *Cuisses antérieures fortement dentées.*

273. *O. creticus* Stierl.

32e *Groupe.* Antennes courtes et généralement épaisses, 2e article du funicule égal ou un peu plus long que le 1er. Corps petit, noir, à pubescence nulle ou très faible et très peu serrée. Cuisses souvent très médiocrement dentées, les antérieures parfois avec une dent bifide. (Type : *O. pinastri.*)

a. *Prothorax ponctué ou couvert de granulations extrêmement fines.*

274. *O. mœstus* Schh.
275. — *pedemontanus* Stierl.
15*. *O. mœstificus* Schh.
276. *O. obsulcatus* Schh.
277. — ♂ (?) *coriarius* Stierl.

b. *Prothorax granuleux. Antennes devenant plus épaisses en dehors.*

278. *O. rugifrons* Gyll.
v. *scaber* Steph.
279. — *ambiguus* Schh.
v. *senex* Chevr.
280. *O. impoticus* Schh.
281. — *Gesthleri* Ougsb.
282. — *picitarsis* Rosh.

c. *Prothorax granuleux. Antennes ne devenant pas plus épaisses en dehors.*

283. *O. pinastri* Herbst.
284. — *multicostatus* Stierl.
285. — *segnis* Schh.
286. — *ovatus* L.
v. *pabulinus* Panz.
v. *vorticosus* Schh.
287. *O. desertus* Rosh.
288. — *glabellus* Rosh.
289. — *pauxillus* Rosh.
290. — *clemens* Schh.
16*. *O. globulipennis* Mannh.
17*. — *læviusculus* Stierl.

Sous-genre III. Eurychirus.

Cuisses mutiques. Élytres à 10 stries. *Jambes antérieures* assez courtes et *toujours droites chez les deux sexes, dilatées à l'extrémité en dedans et en dehors*, et hérissées d'une couronne de soies très courtes. Corps toujours d'un brun plus ou moins foncé. Tête et prothorax réunis, bien plus petits que le reste du corps ; prothorax atteignant la base des élytres. *Abdomen glabre, luisant, parsemé de gros points espacés* ; dernier segment abdominal du ♂ tantôt strié, tantôt non strié. (Type : *O. cribricollis.*)

291. *O. cribricollis* Schh.
v. *striato-setosus* Schh.
v. *reticollis* Schh.
18*. *O. concavirostris* Schh.
292. *O. sulcirostris* Schh.
293. — *umbilicatus* Schh.
294. — *comparabilus* Schh.
295. — *setosulus* Schh.
296. — *flavimanus* Stierl.
297. — *elatior* Stierl.
298. — *humilis* Germ.
299. *O. tomentosus* Dej.
v. *juvencus* Schh.
19*. *O. impexus* Schh.
20*. — *innocuus* Schh.
300. *O. neapolitanus* Stierl.
301. — *pulchellus* Stierl.
302. — *ovatulus* Schh.
303. — *unctuosus* Gebl.
21*. *O. hebræus* Stierl.
22. — *lubricus* Schh.

Sous-genre IV. Tournieria.

Tête et prothorax grands et larges, ensemble pas beaucoup plus petits que le reste du corps. Le prothorax n'atteint pas la base des élytres, de manière à rendre visible une partie du mésothorax en dessus lorsque le corps est étendu. Les pattes antérieures sont toujours plus

épaisses et, chez les espèces dentées, plus fortement dentées que les postérieures. (Type : *O. anadolicus.*)

1er *Groupe.* Cuisses mutiques. Prothorax plus large que long. (Type : *O. grandicollis.*)

304. *O. grandicollis* Schh.
305. — *constricticollis* Stierl.
306. — *amplicollis* Stierl.
307. — *balcanicus* Stierl.
308. — *brunneus* Schh.
309. — *pubifer* Schh.
310. — *crispus* Schh.
311. *O. pelliceus* Schh.
312. — *velutinus* Germ.
23*. *O. globithorax* Schh.
313. *O. exilis* Schh.
24*. *O. vitellus* Schh.
25*. — *tomentifer* Schh.
26*. — *juvenilis* Schh.

2e *Groupe.* Cuisses dentées. Corps densément pubescent ou orné d'écailles à reflet métallique. Suture des élytres élevée en arrière en forme de carène. (Type : *O. zebra.*)

314. *O. crassicollis* Stierl.
315. — *chrysopterus* Friv.
316. — *zebra* F.
317. *O. coarctatus* Stierl.
318. — *formicarius* Stierl.
319. — *albidus* Stierl.

3e *Groupe.* Cuisses dentées. Corps à pubescence peu serrée, sans écailles. Prothorax fortement arrondi sur les côtés. (Type : *O. anadolicus.*)

320. *O. anadolicus* Schh.
321. — *ovalipennis* Schh.
322. — *transsylvanicus* Stierl.
323. — *maxillosus* Dej.
324. — *frater* Stierl.
325. — *bisphæricus* Reiche.
326. — *cornicinus* Stierl.
327. — *asiaticus* Stierl.
27*. *O. vitis* Schh.
28*. — *sævus* Schh.
328. *O. ottomanus* Stierl.
329. — *gibbicollis* Schmidt.
330. — *Frivaldskyi* Rosh.
331. — *nitidus* Reiche.
332. — *tumidicollis* Stierl.
333. — *nudus* Stierl.
29*. *O. altaicus* Stierl.
334. *O. semigranulatus* Stierl.

4e *Groupe.* Cuisses pas ou faiblement dentées. Corps petit, étroit et allongé. Prothorax plus long que large. (Type : *O. gyrosicollis.*) Genre *Stomodes* Schh.

335. *O. tolutarius* Schh.
336. — *gyrosicollis* Schh.
337. — *rudis* Schh.

Species incertæ sedis.

Les espèces suivantes me sont inconnues et il ne m'a pas été possible de fixer leur place d'une manière assez certaine d'après les descriptions publiées.

a. *A cuisses mutiques.*

338. *O. pilosus* Schh.
339. — *pulverulus* Schh.
340. — *pusio* Schh.
341. *O. inclivis* Schh.
342. — *hystrix* Schh.

b. *A cuisses dentées.*

343. *O. acatium* Schh.
344. — *inductus* Par.
345. — *rotundatus* Siebold.

RAPPORT

SUR

L'EXCURSION ENTOMOLOGIQUE PROVINCIALE

Faite dans les montagnes de la Lozère

EN JUILLET 1863

Par M. Charles OBERTHÜR.

(Séance du 9 Mars 1864.)

Je viens, Messieurs et chers Collègues, au nom de ceux d'entre vous qui ont pris part cette année au voyage entomologique dans les montagnes de la Lozère, vous rendre compte des excursions que nous avons faites dans ce beau pays.

Arrivés à la fin de juin dans le Gévaudan, nous ne l'avons quitté que dans les derniers jours de juillet, et tout notre temps y a été consacré à des explorations scientifiques. C'est le détail de toutes nos courses et le résultat de nos chasses que je vais essayer de faire passer rapidement sous vos yeux.

Paris était le point de départ, du moins pour ceux des membres de la Société qui habitent le nord de la France ; le chemin de fer à suivre, celui du Bourbonnais, puis l'embranchement sur Massiac, par Nevers, Moulins et Clermont.

Le dimanche 24 juin 1863, nous montions en wagon. Le lendemain matin, nous avions franchi le Bourbonnais et l'Auvergne, et nous arrivions à Massiac (Cantal), où s'arrête la voie ferrée.

Une diligence nous y attendait ; elle devait nous emporter vers Mende, notre seconde étape. Je n'ai rien à dire sous le rapport entomologique de cette route de Massiac à Mende ; mais je ne puis m'empêcher de donner un souvenir au beau paysage qui apparaît du haut de la colline que l'on gra-

vit au sortir de Massiac, à la vue de cette ville dominée pour ainsi dire par deux gigantesques rochers, et, plus loin, à la position si pittoresque de Saint-Flour, au sommet d'une montagne, dans un pays des plus accidentés.

Lorsqu'on quitte le Cantal, et à mesure que l'on pénètre plus avant dans le département de la Lozère, on croit traverser un immense plateau que sillonnent profondément de nombreuses vallées. Bien peu d'habitations se rencontrent sur la route qui ne passe qu'au milieu de landes arides, couvertes d'une végétation grisâtre, dont çà et là seulement une pelouse de lotus à fleurs jaunes, un bois de pins, ou un maigre champ de blé viennent rompre la monotonie.

L'excès de la chaleur et une poussière suffocante rendaient ce parcours assez pénible pour vos Collègues. Aussi fut-ce, Messieurs, avec une satisfaction unanime que nous atteignîmes la ville de Mende, terme de cette journée du voyage, et que nous vînmes à l'hôtel Carieyx prendre possession des lits qui nous y attendaient.

Le lendemain, le soleil, qui durant tout le cours de notre voyage ne devait presque pas un seul jour nous faire défaut, inondait déjà nos chambres de ses rayons joyeux. Désireux de faire autour de Mende une reconnaissance, nous résolûmes, pour le jour même, une chasse sur l'une des montagnes qui de toutes parts se dressent et entourent la ville; mais avant d'accomplir cette première expédition, nous devions rendre visite à M. Balon, ingénieur en chef du département, à qui nous étions recommandés. Ce fut avec une extrême obligeance qu'il voulut bien mettre à notre disposition ce qui pouvait nous faciliter les moyens d'exploration et nous donner les renseignements locaux dont l'utilité nous a été bien grande dans tout le cours de notre voyage. Que M. Balon veuille bien agréer ici l'expression de notre commune et sincère gratitude.

La montagne que nous avions choisie pour but de nos premières recherches, et au voisinage de laquelle se trouve, je crois, un pèlerinage à Saint-Privat, est de toutes les hauteurs qui environnent la ville celle qui nous sembla offrir le plus de végétation. Les autres, vastes amas de terre rougeâtre, sont d'une désolante aridité. C'est dans un petit bois en pente fort raide, sur le versant nord de cette élévation, que notre chasse commença. La première pierre soulevée livra à M. Fallou un *Carabus hispanus*, le plus brillant Coléoptère de ces montagnes. Encouragés par ce premier succès, qui nous parut de bon augure, nous nous mîmes tous à rechercher avec ardeur, et bien des pierres furent retournées. Mais à peine si de temps en temps quelque élytre, dernier reste d'un de ces beaux insectes, venait s'offrir à nos yeux. Nous étions évidemment arrivés trop

tard pour capturer en nombre cette belle espèce qui doit être abondante un mois plus tôt.

Les premiers Lépidoptères que nous vîmes voler furent *Melitæa Dyctinna, Lycæna Alsus, Satyrus Arcanius*, et à côté de ces vulgarités de nos environs, *Heterogynis Penella* et *Zygæna Rhadamanthus*. Cette dernière espèce n'avait point encore été signalée dans la Lozère. Elle était assez abondante, mais peu d'individus étaient frais. En montant toujours, nous récoltions *Diacanthus amphicollis, Amara picea, Cryptocephalus bipunctatus* et *bimaculatus*; M. Gaston Allard découvrait un seul exemplaire d'un Lépidoptère assez rare, *Agrotis Nyctimera*; mais il n'y avait encore rien d'intéressant dans nos boîtes, lorsqu'enfin nous atteignîmes le sommet de la montagne, aride et vaste plateau, où régnait un vent violent qui, ravageant tout, diminuait considérablement nos chances de réussite. Nous nous mîmes néanmoins à explorer avec ardeur toutes les places un peu abritées, où végétaient quelques Graminées ; mais nous ne pûmes découvrir que *Melitæa Parthenoides, Zygæna onobrychis, Syricthus carthami*, et quelques Coléoptères; *Chrysomela confusa* et *cerealis*. Forcés enfin, à cause du vent qui sévissait avec une force toujours croissante, de délaisser ces parties élevées, nous effectuâmes notre descente vers la ville, en recueillant encore, dans les herbes qui croissent au pied des murs et des maisons, la variété *Lotharingus* du *Carabus auratus*.

Le soir même nous quittions Mende et nous nous rendions à Florac, but définitif de notre voyage. Nous y établîmes, à l'hôtel du Grand-Logis, notre quartier général et nous en fîmes le centre de nos opérations.

Florac est une agréable petite ville, située dans une belle et fertile vallée entourée de toutes parts de pittoresques montagnes. A l'Ouest, ce sont les Causses qui apparaissent comme soutenus et défendus par les rochers de Rochefort. Vis-à-vis, c'est la chaîne de l'Empezou, avec ses gracieux accidents. Deux torrents aux eaux limpides et capricieuses, et dont l'un devient plus tard un fleuve, coulent presque au milieu de la ville, entre deux rives de rochers. Il y a des bois de Chênes et de Châtaigniers, et l'œil peut se reposer sur de frais ombrages et de vertes prairies. D'un autre côté, les habitants sont aimables et hospitaliers. Un air de gaîté respire dans cette petite ville, sur laquelle se lève chaque matin le beau soleil du Midi. En un mot, c'est tout à la fois, pour le voyageur, un séjour charmant, et, pour l'entomologiste, une terre de promission. Je ne serai donc que l'interprète de nos compagnons de voyage en faisant l'éloge d'une contrée où nous ne rencontrâmes jamais que prévenances et amabilités, et où chaque jour, pour prix de nos peines, nous remplissions nos boîtes d'un précieux et abondant butin.

Florac n'était pas d'ailleurs une localité tout à fait nouvelle pour nous, car elle avait été parcourue par des entomologistes habiles dont le premier fut Duponchel, qui écrivit, sur le résultat de ses explorations, un excellent mémoire, que vint plus tard compléter notre collègue M. Bellier, lors du séjour qu'il fit en 1851 avec M. Guillemot. Nous pouvions déjà nous rendre compte de ce que nous devions faire et nous savions par où commencer.

Profitant donc de l'expérience que nous avaient léguée nos devanciers, nous choisîmes, pour but de notre première chasse, la montagne de l'Empezou, véritable *placer* pour l'entomologiste. Située à quelques minutes de distance de la ville, elle n'en est séparée que par l'impétueux Tarnon qui en longe la base et rafraîchit toute la vallée. D'un accès facile, on peut sans peine en faire l'ascension et arriver sur la crête que couronne un bois de Chênes, tandis que les deux pentes, couvertes d'une assez abondante végétation, offrent çà et là des buissons de ronces et de fleurs, au milieu desquels les insectes viennent de toutes parts chercher et leur nourriture et leur abri.

Parvenus bientôt au lieu de notre chasse, nous nous répandîmes dans la montagne, prêts à prendre ce qui pourrait se présenter. Les *Zygæna, Hilaris*, *Sarpedon* et *filipendulæ*, variété *Grevadensis* (Guénée), étaient accrochées aux tiges des Scabieuses, sur les pieds d'Ononis et d'Eryngium ou sur les ombelles des fleurs. Le joli *Lycæna Escheri*, qui venait d'éclore en abondance, se reposait sur les touffes de Thym, pendant que *Satyrus Dorus* sautillait de place en place parmi les pierres et dans les endroits les plus arides. Sur les points culminants, on voyait voler avec vivacité *Polyommatus Gordius*, d'un type grand et très vivement coloré. Nous capturions aussi en grande quantité la belle variété *Cerri* du *Thecla Lyncæus* qui volait sur les touffes de Ronces et les buissons de Chênes, avec *Thecla acaciæ*. De temps en temps nous saisissions, au milieu de nombreuses *Arge Galatea*, var. *Procida*, la curieuse aberration ♀ *Leucomelas*, et nous pouvions nous donner le plaisir de poursuivre la vive et capricieuse *Hesperia lavateræ*, qui n'était pas rare, avec *Actæon*, sur certaines parties de l'Empezou. Parmi les insectes qui nous y apparurent les premiers, je dois citer encore, en Lépidoptères, *Aspilates sacraria, Pellonia Calabraria, Melitæa didyma*, qui offrit à M. Martin une admirable aberration, *Heliothis peltigera, Cleophana anthirrini, Acidalia macraria* (Guénée), espèce qui n'avait été signalée que de l'Espagne et des îles d'Hyères, *decoraria, emarginata, lævigaria, litigiosaria, ochrearia, immutaria* et *straminaria, Penthina stibiana, Tortrix Laflingiana* et *Pilleriana*, et enfin *Palpula bistrabicella*, se rencontrant çà et là au milieu des buissons, dans les hautes herbes ou sur les fleurs. Nous remarquâmes aussi

un élégant Névroptère, *Ascalaphus longicornis*, qui était commun près du ravin de Montvaillant. Parmi les Coléoptères, nous récoltions dans toutes les parties de la montagne : *Cyrtonus Dufourii*, insecte des Pyrénées, nouveau pour la faune que nous explorions ; *Steropus concinnus*, *Cymindis humeralis*, *Chlænius velutinus*, *Pedærus ruficollis*, *Attagenus* 3-*fasciatus*, *Aristus capito*, *Tenebrio molitor*, *Corymbites pecticornis*, *Leptura hastata* et 1-*punctata*, *Agapanthia violacea*, *Henicopus hirsus* et *Strangalia bifasciata*.

Cette première récolte nous donna la mesure de la richesse de l'Empezou. Nous résolûmes de venir souvent lui rendre visite, et j'aurai assez de fois encore à vous en entretenir, pour que vous soyez convaincus, Messieurs et chers Collègues, que nous nous sommes tenu parole.

Les jours suivants furent consacrés à des courses à l'aventure, comme on est toujours obligé d'en faire pour prendre la connaissance exacte d'un pays. Nous nous dirigeâmes donc tantôt sur les bords du Mimente, tantôt dans le bois de Saliège, où M. Allard rencontra un second *Carabus Hispanus* et une paire de *Brachinus Pyrenæus*, insecte qui n'avait encore été trouvé que dans les Pyrénées ; pendant que M. Thibézard recueillait un certain nombre de plantes rares et propres à la flore du pays que nous explorions. En parcourant les prairies d'Arrigès, nous trouvions, presque aussi abondamment qu'au Vernet, les *Hoplia squammosa*, brillant comme autant de perles au milieu des ombelles des fleurs et sur les tiges des Graminées. Nous capturions encore, sur les rochers schisteux qui formaient le bord du chemin, *Acidalia falsaria*, *submutata* et *contiguaria*, puis sous les pierres, dans les buissons, parmi les hautes herbes, *Aptinus Pyrenæus*, nouveau pour la faune lozérienne ; *Omophlæus Lepturoides*, *Clytra lævisculta*, *Zonitis mutica*, *Diacanthus latus*, *Adimonia littoralis*, les *Harpalus sabulicola*, *rubripes*, *honestus* et *neglectus*, les *Amara picea* et *patricia*, les *Corymbites melancholicus* et *æneus*, *Asida Marmottani*, *Melanothus tenebrionis* et *Agriotes rusticus*.

Une petite promenade sur les bords du Tarnon nous procura quelques insectes, entre autres : *Chlænius velutinus* et les *Anchomenus* 6-*punctatus*, *marginatus* et *parumpunctatus*. Mais la capture la plus intéressante que nous fîmes dans ces excursions de reconnaissance fut celle de trois *Arge Cleanthe* au-dessus de la source qui alimente Florac, non loin des rochers de Rochefort. Nous pensâmes bien, vu la rareté relative de cet *Arge* dans cette localité, que ce ne devait point être là sa véritable place. Au-dessus de la source se trouvent les Causses. La terrible suette en avait éloigné MM. Guillemot et Bellier, et Duponchel, qui en parle peu, ne semble pas les avoir parcourus. Nous résolûmes donc de faire dès le lendemain la

connaissance de ces hauts plateaux, et, guidés par un jeune garçon du pays que nous avions chargé de nos provisions de bouche, nous nous mîmes à gravir le sentier tortueux qui y conduit. La route est longue et la montée, de deux heures, assez pénible. Mais que l'on est largement récompensé de ses peines par l'admirable paysage que l'on voit se dérouler peu à peu, grandir à mesure que l'on monte et s'offrir enfin sous les aspects les plus majestueux et les plus grandioses ! A ses pieds l'on aperçoit Florac dans le fond d'une verte vallée, vis-à-vis l'Empezou et la chaîne qui y fait suite ; de toutes parts des montagnes que commencent à dorer les premiers rayons du soleil levant.

Tout en gravissant, nous examinions avec attention les rochers que n'avait point encore frappés la vive lumière du jour, et nous y trouvions endormies : *Hemerophila nyctemeraria*, *Agrotis latens*, *Gnophos pullata* et *glaucinata*, ainsi que *Chelonia fasciata*. En même temps, sur le chemin, voltigeaient en abondance : *Satyrus Dorus*, *Lycæna Escheri* et *Dorylas*, *Polyommatus Gordius*, *Satyrus mæra*, var. *Adrasta*. Quelques *Zygæna Hippocrepidis*, d'un type très grand et spécial à ces contrées, se trouvaient suspendues aux tiges des Graminées, avec *Procris Geryon*, diverses *Lithosia* et la jolie *Emydia candida*. MM. Fallou et Allard s'adonnaient à la recherche des Coléoptères, et nous montraient *Rhizotrogus ater*, *Cionus Blattariæ*, *Larinus turbinatus*, les *Clytus ornatus*, 3-*fasciatus* et *Massiliensis*, qui, avec *Athous vestitus*, étaient fort abondants.

Nous arrivâmes enfin au bout du sentier ; nous avions franchi les rochers de Rochefort d'où nous vîmes partir quelques gigantesques Vautours qui bientôt ne nous apparurent plus que comme des points noirs au haut des airs. Nous nous trouvions alors en face du Causse Méjeant.

Il se déroulait devant nous comme un immense plateau, légèrement ondulé d'excavations peu profondes et de collines de médiocre élévation. Son aspect aride et désolé contraste tristement avec la richesse de végétation de la vallée. Une couche épaisse de galets plats, parmi lesquels se trouvait en assez grande quantité la limonite (fer hydroxydé), recouvre le sol dans presque toute son étendue, et bien peu de plantes poussent au milieu de ces pierres que le soleil rend brûlantes et sous lesquelles se conserve à peine un peu d'humidité. Çà et là seulement, et de loin en loin, on peut reposer ses yeux sur une pelouse de Lotus d'où s'élèvent quelques touffes de Ronces, de Rosiers sauvages ou de Groseilliers rabougris, au milieu desquelles croissent quelques Chardons comestibles, ou bien sur un lambeau de terre cultivée en Luzerne ou en Blé autour des rares cabanes qui s'étagent de distance en distance pour donner asile aux troupeaux. Au reste, pas une plante, pas un arbre au milieu de ce calcaire

desséché ; tout est un désert contre lequel la main de l'homme ne pourra jamais rien tenter.

Le premier Lépidoptère que nous y vîmes fut, comme nous l'avions bien pensé, l'*Arge Cleanthe* ; il volait rapidement à l'ardeur du soleil et ne se posait que rarement entre les pierres et les rochers. Nous lui fîmes une chasse spéciale que rendait fort pénible l'agglomération des galets glissants, mais en récompense de laquelle nous eûmes bientôt amplement garni nos boîtes de cet intéressant Satyride, nouveau pour la faune du département que nous parcourions. Lassés enfin de la course, nous vînmes trouver près d'une pauvre cabane de quoi apaiser notre soif et étaler nos provisions apportées de Florac. On nous offrit ce qui nous était nécessaire avec tant de bonne grace et de générosité, que c'est à peine si nous pûmes faire accepter quelque chose à nos braves hôtes, en retour du service qu'ils se montraient si empressés à nous rendre. La gaîté la plus franche anima notre frugal repas ; et nos forces bientôt réparées, nous nous levâmes prêts à recommencer notre exploration.

Arge Cleanthe et *Parnassius Apollo* étaient encore pour nous, avec *Crambus bellus*, *ornatella* et *luridellus*, les seuls Lépidoptères du Causse, quand tout à coup une gentille petite Géomètre jaunâtre, s'échappant sous les pas de M. Martin, vint nous avertir qu'il y avait quelque chose de plus précieux à ajouter aux conquêtes que nous avions déjà faites dans cette curieuse région. C'était une Phalène voisine de celle que nous découvrions l'an dernier dans les landes de Fontromeu et les prairies de la Cabanasse, et que M. Constant, notre bon compagnon des Pyrénées orientales, a décrit dans nos Annales, sous le nom de *luteolaria*. M. Martin, qui a particulièrement étudié l'intéressante famille des Géomètres, et qui possède la connaissance exacte des plus petites espèces, reconnut dans l'insecte qu'il venait de rencontrer l'*Acidalia filacearia*, espèce encore fort peu répandue dans les collections et qu'on croyait localisée aux Basses-Alpes. L'œil au guet, nous la recherchâmes tous avec ardeur. Elle n'était pas bien rare dans les Lotus, dont se nourrit sans doute sa chenille. Elle s'enlevait sous les pieds du chasseur, pour aller s'abattre quelques pas plus loin ; mais elle a le vol vif et rapide, surtout le mâle, ce qui tient, sans doute, d'après l'opinion de M. Martin, à la conformation de ses antennes fort abondamment pectinées et dont elle peut se servir avec avantage pour se soutenir au-dessus du sol.

Nous en recueillîmes un certain nombre ; nous avions trouvé en outre *Acidalia sericeata* et *strigilata*, *Argynnis Adippe*, var. *Cleodoxa*, et en Coléoptères, fort nombreux dans ces localités, *Licinus cassideus*, *Cymindis humeralis*, *Rhizotrogus ater*, *solstitialis* et *ochraceus*, *Homalophia ruricola*,

Hæmenoplia strigosa, *Molytes cononatus*, *Heliopathes hybridus*, *Opatrum sabulosum*, *Cistela fusca*, *Agapanthia angusticollis*, *Dorcadion monticola*, *Chrysochus pretiosus* (ce dernier très abondant sur le *Vincetoxicum officinale*), *Chrysomela cerealis*, *Helops cæruleus*, *Cleonus oculatus* et *costatus*, quand l'heure avancée nous força de songer à la retraite. Nous quittâmes le théâtre de nos exploits, en recueillant encore, sous les pierres, *Noctua Ditrapezium*, *Agrotis latens*, et nous redescendîmes vers Florac, où nous nous mîmes à préparer nos prises, pour être prêts à la chasse du lendemain.

J'ai peu de chose à vous en dire, Messieurs : ce fut une simple promenade dans les bois de l'Empezou. En outre des espèces de cette localité précédemment citées, elle nous rapporta encore *Sesia Ichneumoniformis*, *Tenthrediniformis* et *Chrysidiformis*, *Pyrausta sanguinalis*, et quelques Coléoptères, dont les plus remarquable sont : *Clytra 6-maculata*, *Cryptocephalus bipunctatus*, *4-punctatus* et *6-punctatus*, *Pachybrachys bisignatus*, *Trichius abdominalis*, *Anisoplia fruticola*, *Attagenus trifasciatus*, *Molytes lævigatus*, *Biturus fumatus*, *Trichodes alvearius*, *Agapanthia smaragdina*, *Phytoecia virescens*, *Leptura unipunctata* et *hastata*.

Mais nous fûmes obligés de quitter précipitamment le lieu de notre chasse et de revenir à Florac pour faire nos paquets et achever nos préparatifs de voyage. Nous avions en effet arrêté une expédition vers les hautes montagnes de l'est du département : nous voulions atteindre le sommet du mont Lozère, et le jour suivant était désigné pour le départ.

Munis des instructions que nous avait fournies avec une rare obligeance M. Montet, conducteur des ponts et chaussées à Florac, qui durant tout le temps de notre séjour n'a cessé de nous témoigner sa bonne volonté, en nous donnant tous les détails géologiques et topographiques qui nous étaient nécessaires, nous nous acheminâmes vers le Pont-de-Montvert, village au pied du mont Lozère, autour duquel nous devions rayonner en tout sens. Nous avions chargé nos bagages, nos ustensiles de chasse, nos boîtes à étaloirs, sur un cheval que nous fournit M. Boudet, notre hôte, et, sous sa conduite, nous fîmes à pied cette longue route, à travers cinq lieues de montagnes.

Forcés de suivre notre guide, qui ne pouvait s'arrêter à chaque localité où nous aurions pu chasser, nous ne pûmes faire de bien abondantes captures. Nous restions cependant de temps en temps en arrière pour loger dans nos flacons à chloroforme quelque *Acidalia camparia* et *submutata*, plaquée sur les rochers, ou pour poursuivre *Lycæna Dorylas*, *Sesia Ichneumoniformis* et *Naclia punctata*, voltigeant çà et là sur le chemin. Nous saisissions enfin, sur des touffes de *Genista purgans*, dans des localités

tout à fait analogues à celles où nous prenions l'an dernier *Orgya aurolimbata* au Vernet et au Canigou, la fragile *Heterogynis Penella*, que nous avions déjà vue à Mende et que nous devions plus tard revoir aux gorges du Tarn.

Nous nous dédommageâmes du peu d'entomologie que nous pouvions faire, en jouissant amplement des paysages si variés et si majestueux qu'offrent ces hautes montagnes et en faisant un détour pour aller visiter la cascade de la Rune, qui, en hiver, doit être fort belle, mais qui, à ce moment de l'année, était un peu amoindrie, par suite de la sécheresse persistant depuis longtemps déjà.

Nous atteignîmes enfin le Pont-de-Montvert, pauvre village au pied de montagnes nues et grises, sous un ciel qui, à en juger par les habits de bure épaisse dont les habitants restent en toute saison couverts, ne doit pas être toujours clément. Un torrent traverse le village, et partout où l'œil peut atteindre il n'aperçoit que les Cévennes, dont les sommets pierreux et décharnés atteignent, dans cette partie de la France, leur maximum d'élévation. Autrefois, nous dit-on, toute cette chaîne était magnifiquement boisée ; les gigantesques troncs de hêtres que l'on rencontre parfois tombés de vétusté et à demi desséchés au milieu des montagnes, semblent en effet attester que là où un maigre taillis recouvre maintenant à peine les pierres et les rochers, il y eut une puissante et vigoureuse végétation. Mais la main de l'homme est venue porter la ruine au milieu de ces forêts séculaires que les habitants ont exploitées sans jamais les reboiser. Il ne reste plus çà et là et de place en place que des ronces et des buissons. C'est ainsi que l'avidité et l'imprévoyance ont en peu de temps converti en désert un sol fertile et tari une source de richesse, qu'avec plus de sagesse et de modération il eût été facile de conserver et même d'accroître.

Il était déjà tard quand nous arrivâmes au Pont-de-Montvert ; depuis longtemps les Lépidoptères diurnes avaient dû cesser leur vol ; fatigués d'ailleurs de notre course, nous devions, nous aussi, prendre tout d'abord un repos nécessaire. Mais nous étions si avides de voir ces montagnes, qu'après un léger repas, composé de truites d'excellente qualité, fort abondantes dans ces parages, nous prîmes nos filets et nos boîtes et nous partîmes.

Çà et là encore, au milieu de vastes prairies, nous saisissions : *Aspilates sacraria*, *Acidalia perochrearia*, *Larentia olivaria*, *Lycæna argus*, *Emydia candida* ; mais ce furent, avec *Melitæa Dydima*, les seuls insectes que nous rapportâmes de cette courte expédition. En revanche, de retour à l'auberge, lieu de notre gîte, nous pûmes continuer, sans sortir de nos lits, à

donner la chasse à certains insectes suceurs, beaucoup trop abondants, qui ne nous permirent guère de goûter un paisible repos. Aussi, le lendemain matin, chacun était-il de bonne heure prêt à partir, tant on avait hâte de quitter un hôtel aussi mal habité.

C'était l'ascension du mont Lozère qui allait être tentée ce jour-là. Nous avions le droit d'espérer de brillantes captures ; mais, hélas ! Messieurs, notre butin fut bien mince ! Cette journée de marche continuelle à travers des montagnes rocheuses et dénudées, des prairies sans fin où le foin n'était point encore mûr, ne nous produisit que *Polyommatus Chryseis*, *Nemeophila plantaginis* et *Gnophos Serotinaria*. Nous avions cependant atteint la crête du mont Lozère, gravi bien des montagnes et descendu bien des vallées ; mais cette terre stérile ne nous avait point récompensés de nos peines, et, à une altitude de 1,700 mètres, la faune entomologique était d'une désolante pauvreté. Désireux de sonder tous les coins de cette région élevée, nous entreprîmes, les jours suivants, diverses excursions à travers des montagnes sans nom, d'une élévation quelquefois considérable. Nous ne rapportâmes de ces courses que peu d'insectes, parmi lesquels je citerai : *Notiophilus punctatus*, *Carabus cancellatus*, *Platycerus caraboides*, *Sinodendron cylindricum*, *Corymbites æruginosus*, *Sisyphus Schæfferi*, *Chrysomela gloriosa* et *cacaliæ*, et *Gnophos obfuscaria*.

Fatigués enfin de courir de déception en déception, nous quittâmes ces froides et arides contrées, et effectuâmes notre retour à travers l'admirable vallée qui se dirige en ligne droite vers Florac. Nous vînmes retrouver notre habitation du Grand-Logis, les Causses et les montagnes que nous avions quittés, et où nous pouvions au moins remplir nos boîtes et jouir d'un peu plus de ressources et de commodités.

Notre première visite fut pour notre localité de prédilection, l'Empezou. Deux nouvelles espèces de Diurnes y volaient. L'une était le gracieux *Lycæna Dolus*, l'autre, son congénère *Meleager*. Ils venaient d'éclore et étaient encore assez rares ; nous pûmes néanmoins en recueillir quelques individus des deux sexes. Deux beaux Satyres, dont nous prîmes aussi quelques exemplaires, *Satyrus Circe* et *Hermione*, se reposaient sur les troncs des jeunes Chênes. Parmi les ronces et les buissons voltigeaient les *Procris pruni* et diverses *Acidalia*. M. Martin découvrait quelques *Dicycla Oo* et *Omia ustulata*, plaquées sur les troncs d'arbres, pendant que M. Fallou capturait, sur le versant de la montagne qui regarde Florac, la rare *Acidalia Ostrinaria*, et que nous-même, de l'autre côté, trouvions la *Chlorochroma herbaria* dans les touffes de Buis et de Chênes. *Acidalia circuitaria* et *sericeata* étaient communes, celle-ci dans les herbes sèches, celle-là dans les pelouses de Graminées d'où s'élevaient quelques Ombelli-

feres. La chenille de *Thais Medesicaste* croissait sur toutes les touffes d'*Aristolochia pistolochia*, et nous prenions enfin deux *Nematois* toutes brillantes d'or, dont l'une, *Pfeiferellus*, n'est rare nulle part, tandis que la seconde, *albicilielus* (Staudinger), n'était encore connue que par deux mâles venant de Grenade et deux autres venant des Pyrénées-Orientales. Cette jolie Adèle était posée sur les ombelles d'une grande Ciguë ou sur les tiges sèches de hautes Graminées. Elle s'élevait en l'air à l'approche du chasseur et était facile à perdre de vue. Nous en trouvâmes chacun quelques individus des deux sexes. En Coléoptères, MM. Fallou et Gaston Allard recueillaient : *Amara consularis*, *Synaptus filiformis*, *Ontophagus Hübneri*, *Saprinus nitidulus*, *æneus* et *speculifer*, *Stenopterus rufus*, *Leptura hastata* et *unipunctata*, *Adimonia littoralis*, *Amara patricia*, *Athous Dejeanii*, *Corymbites melancholicus* et *æneus*, *Henicopus Pyrenæus*, *Melanotus tenebrionis*, *Agriotes rusticus* et *Cerambyx heros*. Le soir, une chasse de nuit nous fut assez peu profitable, quoique faite sur des Valérianes en pleine fleur. Quelques Sphingides, Noctuelles et Géomètres, parmi lesquelles il ne se présenta rien de remarquable, me permettront de ne pas m'arrêter sur cette petite expédition.

Le lendemain, une chasse dirigée vers la source et les hauteurs de Beaume-Brune nous rapporta : *Catocala Agamos*, *Zygæna Peucedani*, *Lycæna Dolus* et *Dorylas*, *Acidalia sericeata*, *Argo*, var. *Leucomelas*, *Satyrus Eudora*, et quelques *Syricthus* intéressants. Quittant ces localités pour suivre les bords du Tarn, nous y récoltâmes : *Ophiusa Algira*, *Dianthæcia Magnolii*, *Acidalia submutata*, *Lycæna Meleager* et *Thecla Evippus*.

Les jours suivants, ce furent de nouvelles courses, soit aux Causses où nous trouvions *Noctua flammatra*, *Chelonia fasciata* et beaucoup de Coléoptères intéressants, soit à l'Empezou où nous avions toujours de bonnes chasses à faire, soit enfin à Ventajols, où M. le docteur Mouteils-Pons, qui avait bien voulu donner à l'un de nous quelques soins obligeants, fut lui-même notre guide. Il poussa l'amabilité jusqu'à nous offrir, à la propriété qu'il possède au milieu de ces belles montagnes, une hospitalité dont nous conservons un bien bon souvenir. Nous récoltâmes dans cette course : *Agrotis ravida*, *Argynnis Daphne*, *Eupithecia pumillata* et quelques jolis Coléoptères. Mais le temps s'écoulait vite dans ce beau pays. Nous avions déjà dépensé trois grandes semaines dans la Lozère, et nous ne disposions plus que de quelques jours encore. Depuis longtemps nous avions le projet d'aller rendre visite aux célèbres gorges du Tarn, renommées pour leur beauté pittoresque ; nous désirions explorer la grotte de

Molines et y faire une recherche entomologique, analogue à celles que nous faisions l'an dernier dans celles si curieuses de Villefranche. Nous fîmes nos préparatifs en conséquence, et le lendemain, guidés par M. Boudet, notre hôte, nous franchissions, dans son cabriolet, le chemin qui conduit aux localités que nous allions visiter.

Arrivés à Molines de bonne heure, nous nous dirigeâmes immédiatement vers la grotte. Sous la conduite d'une jeune fille du pays, à qui la langue française était assez peu familière et qui n'entendait guère que le patois lozérien, nous parvînmes à découvrir, non sans peine, sur le versant d'une montagne excessivement abrupte, l'ouverture bien peu large de la cavité naturelle que nous étions venus chercher. Nous nous y introduisîmes ; mais, saisis par le froid, il nous fallut bientôt revenir à la lumière du jour. Seuls, deux de nos courageux collègues, qui avaient d'ailleurs eu la bonne précaution de se munir de manteaux de caoutchouc, persistèrent dans leur exploration. Ils découvrirent, nous dirent-ils, au bout d'un couloir étroit et profond, une grande chambre toute ornée de stalactites dont les parois ruisselaient d'humidité. Ils soulevèrent un certain nombre de pierres, dans l'espoir de découvrir quelque insecte, mais ce fut sans succès, car ils ne rapportèrent aucun être animé de ces retraites souterraines.

Nous allâmes tous ensemble réparer nos forces dans une pauvre masure, au milieu d'un village où il y aurait beaucoup à faire pour assainir un peu les habitations, puis nous nous engageâmes dans la route des Gorges, sentier étroit sur le versant d'une montagne au pied de laquelle coule le Tarn. Beaucoup de Lépidoptères volaient sur le chemin. Les *Lycæna Dolus*, *Dorylas* et *Damon* se reposaient sur les flaques d'humidité, et de nombreuses Géomètres s'enlevaient des buissons et des rochers. M. Fallou recueillit ainsi *Melanippe permixtaria* (Herrich-Schæffer), espèce nouvelle pour la faune française et peut-être même pour celle de l'Europe. *Melitæa Dejone*, *Botys institalis* et *carnealis* se rencontraient à certaines places, et l'on trouvait, sur les fleurs des Chardons, un joli type d'*Agrotis fimbriola*.

A chaque pas, le paysage devenait plus majestueux et plus grandiose, et prenait les formes les plus imposantes et les plus variées. De hautes montagnes nues et arides s'élevaient quelquefois du sein du fleuve et allaient élancer leurs pics jusqu'à 1,200 pieds dans les airs ; puis bientôt de riantes collines couvertes d'une végétation luxuriante, sur lesquelles s'étageaient de distance en distance de pittoresques villages, contrastaient curieusement avec le spectacle que nous venions de quitter.

Recueillant çà et là quelques insectes et jouissant amplement de ces beaux sites, nous marchions toujours et nous étions déjà bien loin sur ce chemin montueux, quand enfin, vaincus par la chaleur et la soif, nous nous arrêtâmes à Blajous et reçûmes, de l'excellent curé de ce pauvre village, une hospitalité généreuse et des rafraîchissements qui nous mirent en état de reprendre notre route et de revenir à Molines, d'où nous eûmes bientôt regagné Florac.

Deux journées seulement nous restaient encore à passer dans cette ville. Elles furent consacrées à deux chasses, dont l'une fut à une montagne du nom d'Essinges, je crois, que nous avions aperçue la veille sur la route des Gorges et dont l'aspect nous avait séduits. Ce fut là que nous trouvâmes *Lycæna Dolus* en plus grande abondance et que chacun de nous put en prendre un grand nombre d'individus. C'était aussi pour les *Sesia* une localité excellente. Nous en récoltâmes trois espèces : *Mutillæformis*, *Cynipiformis* et *Ichneumoniformis*, puis une quatrième, de grande taille, dont M. Fallou captura une paire et qui n'a pu être rapportée à aucune des espèces qu'il a été à même d'étudier. Elle constitue peut-être une nouveauté ; c'est ce qui reste à examiner. Nous trouvions aussi quelques Coléoptères, parmi lesquels *Hymenoplia Chevrolatii* et *Clytus trifasciatus* sont les plus dignes d'être cités.

Le lendemain nous allions partir. Nous rendîmes à l'Empezou une dernière visite dans laquelle nous vîmes voler encore tous les Lépidoptères que nous avions précédemment rencontrés, et, en outre, la magnifique variété brune de la *Larentia bipunctaria* dont parle M. Bellier et que je crois spéciale aux Cévennes; puis nous revînmes clore nos malles et recevoir les adieux de nos hôtes, M. et Mme Boudet, qui nous avaient entourés, durant tout le séjour que nous avions fait chez eux, des soins les plus attentifs et les plus dévoués. Je les remercie ici, au nom de tous mes compagnons, de l'empressement qu'ils ont mis à nous rendre service et de la bonne volonté qu'ils n'ont cessé de nous témoigner.

Nous avions choisi la voie du Midi pour notre retour. Nous montâmes donc dans la diligence d'Alais, et, en une nuit, nous franchîmes les derniers contreforts des Cévennes. Le lendemain nous arrivions à Nîmes. Après avoir rendu visite aux admirables antiquités que renferme cette belle cité et être allés admirer le gigantesque pont du Gard, nous reprîmes la route de Paris, que nous atteignîmes après un long séjour de trente heures dans les wagons de la Compagnie des chemins de fer de Lyon.

Là, il fallut nous séparer. Nous avions vécu dans une intimité si parfaite, et les liens de la bonne amitié qui nous unissaient déjà tous avant

de commencer notre voyage s'étaient si fortement resserrés pendant cette existence commune où les désirs de chacun devenaient toujours ceux de ses compagnons, que ce ne fut pas sans un grand sentiment de tristesse que nous nous fîmes les derniers adieux. Si quelque chose en ce moment put adoucir nos regrets et le chagrin de la séparation, ce fut, certes, l'espoir que nous exprimions tous de nous revoir l'an prochain, dans des circonstances semblables, espoir que mon vœu le plus cher est de voir se réaliser.

Note sur l'HÆMEROSIA RENALIS,

Hub., Pyr. 157, Noct. 864, fig. 5. — Gn., VI, 201. = *Renifera*, Bdv., p. 164. — Stgr., Cat., p. 58. = *Renigera*, Dup., Sup., III. 47. fig. 7.

Par M. P. MILLIÈRE.

(Séance du 13 Avril 1864.

Dans l'étude des insectes, on apprécie aujourd'hui plus que jamais, la nécessité de connaître leurs premiers états; leurs mœurs, leurs habitudes. Là, en effet, est le véritable intérêt qui s'attache à leur histoire ; là, en réalité, doivent tendre presque tous les efforts des entomologistes. Remarquons aussi en ce temps que bon nombre de naturalistes tâchent, dans la mesure de leurs forces et tout en tenant compte du temps qu'ils peuvent consacrer à cette étude, de faire connaître ce qu'ils savent des insectes qu'ils ont été à même d'observer.

A mon tour, je viens communiquer à la Société ce que j'ai appris des habitudes d'une humble chenille, celle de l'*Hæmerosia Renalis*, qui forme à elle seule un genre dans la petite famille des Hæmérosides de M. Guenée. Cette larve, déjà connue de l'auteur du *Species*, n'a été figurée nulle part. En outre des deux dessins que j'en donne et de sa chrysalide, je fournirai sur elle quelques détails inédits.

Cette chenille, dont voici la description, est cylindrique, légèrement atténuée aux extrémités, généralement d'un jaune-verdâtre avec les lignes vasculaire et sous-dorsales droites, continues, accompagnées de rougeâtre et se détachant en clair sur le fond. La stigmatale est large, ondulée et bien distincte. On voit sur chaque segment une tache en fer à cheval assez mal formée, ou mieux un dessin festonné et diagonal partant du dos et s'arrêtant de chaque côté aux stigmates. Le ventre est d'un vert blanchâtre et ne présente pas de lignes. Le premier anneau est muni d'une plaque écailleuse étroite et concolore. Ce même anneau est marqué au sommet de deux traits noirs, longitudinaux, parallèles aux lignes sous-dorsales. Les stigmates sont grands, noirs et suivis d'un gros point brun, auquel vient aboutir la tache dorsale dont il a été question. Les trapézoïdaux et autres points pilifères sont bien développés et rougeâtres. Les pattes écailleuses sont brunes ; les dix autres sont concolores. La lenteur de cette chenille est extrême; sa vie se passe au milieu des fleurs de certaines *Lactuca* et autres plantes du même groupe, où elle reste cachée

depuis l'instant de sa naissance. Ce sont la *Chondrilla juncea* et les *Lactuca ramosissima*, *flavida*, *sylvestris*, etc., dont elle dévore les étamines qui paraissent être sa seule nourriture. J'ai cru remarquer que celles de ces chenilles auxquelles on ne fournit que les feuilles des plantes précitées, dépérissent promptement. Je dois ajouter que l'éducation de cette espèce est assez difficile.

Les larves qui sont recueillies à la fin de septembre et en octobre, se métamorphosent sur l'arrière-saison et éclosent dès le printemps suivant. Ayant trouvé assez abondamment l'insecte parfait en août et en septembre, je crois à deux générations de la *Renalis*. Si celle de ces générations qui passe l'hiver en nymphe, demeure environ sept mois sous cet état léthargique, l'autre, qui vit en été, ne doit y rester que cinq à six semaines ; cela est toutefois supposable, car l'insecte parfait vole de nouveau en août.

La chenille parvenue à sa taille descend dans la terre à une faible profondeur et forme une coque ovoïde, d'une médiocre consistance où elle se métamorphose peu de temps après. La nymphe est allongée, sans éminences, avec une petite pointe obtuse munie d'imperceptibles crochets divergents. Elle est d'un jaune rougeâtre, avec les anneaux de l'abdomen plus ou moins bruns.

L'insecte parfait, figuré dans Hubner et placé par cet iconographe au nombre de ses Pyralides, a été décrit par plusieurs auteurs ; il est donc bien connu et je crois inutile de le décrire de nouveau.

Non-seulement on prend l'*Hæm. Renalis* à Montpellier, à Marseille, à Hyères et autres lieux du midi de la France, mais j'ai trouvé moi-même assez fréquemment en août et septembre, l'insecte parfait accroché aux tiges dans les lieux incultes des environs de Celles-les-Bains (Ardèche). L'espèce, que je sache, n'a jamais été prise dans le Lyonnais. Elle est demeurée rare dans les collections, bien qu'assez fréquente dans les lieux où elle vit.

C'est encore à l'obligeance de M. Daube que je dois de connaître la chenille de la *Renalis*.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 5.

Fig. 5. Chenille de la *Hæmerosia Renalis* Hub.
5 *a*. Chenille vue de dos.
5 *b*. Chrysalide.
5 *c*. Insecte parfait représenté en dessus
5 *d*. Insecte parfait vu en dessous.

NOTE

SUR

Quelques espèces du genre COLIAS,

Par M. GUENÉE.

Séance du 10 Février 1864.

Je viens entretenir aujourd'hui la Société principalement de deux Diurnes du genre *Colias* dont il a déjà été beaucoup parlé, sans que la vérité ait pu encore se faire plein jour, et que la bonté de M. Curtis et l'amitié de M. Doubleday m'ont mis à même d'étudier sur les très rares exemplaires qui sont parvenus en Europe. Il s'agit des *Colias Hecla* et *Boothii* qui ont été alternativement admises ou niées et qui sont aujourd'hui considérées comme identiques par les entomologistes modernes.

La première a été publiée, comme on sait, dans nos Annales, par mon vieil ami, M. Alexandre Lefebvre dès 1836, sur quelques individus qu'il avait reçus du Groënland; mais elle resta longtemps si rare, que ni Duponchel dans son supplément, ni M. Boisduval dans son *Icones*, n'en parlèrent à leurs lecteurs; seulement, dans leurs Catalogues, ils la mentionnèrent comme synonyme de la *Boothii* (dont ils n'avaient pas parlé davantage) supposant, je ne sais d'après quelle donnée, que M. Lefebvre les avait confondues, quoiqu'il dise positivement le contraire dans les Annales d'abord, p. 383, puis dans les *errata* à la fin du volume.

A l'exception de Zetterstedt qui donna cette espèce sous le nom d'*Hecla* dans ses *Insecta Lapponica* en rectifiant son habitat, tout le monde accepta de confiance la décision de MM. Boisduval et Duponchel, et M. Herrich-Schæffer, en figurant dans son grand ouvrage le mâle de la *Boothii*, lui donna pour synonyme l'*Hecla* de Lefebvre, sans la vérifier davantage.

Enfin M. Staudinger, dans le Catalogue qu'il a récemment publié, imite ses prédécesseurs, et son opinion est d'autant plus de nature à nous induire en erreur, que lui-même a recueilli en abondance la *Colias Hecla* dans ses voyages au nord de l'Europe.

La vraie *Boothii* rapportée du pôle par le capitaine J. Ross, a été publiée par M. Curtis un peu avant le mémoire de M. Lefebvre ainsi qu'une

seconde *Colias* de la même provenance qu'il nomma *Chione*. Cette *Boothii* dont il n'est venu en Europe que quelques individus, a été et est encore beaucoup plus rare que l'*Hecla*, notamment les femelles dont il n'a été trouvé que deux.

Or, non seulement les *Colias Hecla* et *Boothii* sont deux espèces distinctes, mais elles sont même assez éloignées ; l'*Hecla* ayant, comme l'a très bien observé M. Lefebvre, une certaine affinité avec la *Myrmidone*, tandis que la *Boothii* se rapproche beaucoup de la *Nastes*. Voici au reste leurs caractères avec leur synonymie.

COLIAS HECLA Lef.

Lefebvre, Ann. Soc. Ent., 1836, pl. 9, fig. 3 à 6 — Zetterst. Ins. Lap. p. 908. — *Boothii* Herr.-Sch., I, p. 103 et VI, p. 23, fig. 459, 460 (var ♀?). — Staud., Catal., p. 3, n° 56.

Elle a à peu près la taille de *Chrysotheme* et la couleur de *Myrmidone*, mais sa coupe est différente, les premières ailes étant moins triangulaires, moins prolongées à l'apex, avec le bord coupé beaucoup moins droit. La bordure est très nette, légèrement déchiquetée intérieurement et coupée de quelques nervures jaunes à l'apex ; mais elle est beaucoup moins élargie dans cet endroit que chez les deux espèces précitées. Le point cellulaire est étroit, irrégulier et les franges sont d'ordinaire assez faiblement teintées de rose.

En dessous, cette *Colias* ne ressemble plus à celles que je viens de citer. Les premières ailes sont d'un orangé pâle saupoudré de quelques atomes noirs, avec la bordure paraissant verte par transparence. Le point cellulaire est pupillé de blanc. Quant à la série de taches noirâtres, elle manque souvent et on n'aperçoit que les extrêmes. Les secondes ailes sont entièrement et fortement saupoudrées de vert, en sorte qu'on ne voit d'orangé que près de la bordure ; la tache cellulaire est petite, ronde, rose et entourée de briqueté. La tache costale est noirâtre et seule visible.

Elle habite le Groënland, le cap Nord et la Laponie septentrionale.

COLIAS BOOTHII Curt.

Curt., Voy. du cap. Ross. — Herr.-Sch., fig. 39, 40.

Elle est de la taille de *Pelidne* et a à peu près la même coupe d'ailes. La couleur du fond est aussi à peu près la même, c'est à dire le *soufré verdâtre* ; seulement, les premières ailes sont légèrement teintées d'orangé sur le disque, entre la deuxième nervule inférieure et le bord interne.

Leur bordure est très étroite, vague et mal arrêtée intérieurement, d'un noirâtre très pâle, ou si l'on aime mieux, très amorti par des atomes jaunes ; point de nervures jaunes à l'apex, un trait cellulaire très rétréci. Les secondes ailes n'ont aucun mélange d'orangé, si ce n'est le point cellulaire, et elles sont largement saupoudrées de noir au bord abdominal. La bordure est encore plus étroite et plus vague qu'aux ailes supérieures.

Le dessous rappelle celui de *Nastes*, mais il est partout d'un soufré-verdâtre. Les premières ailes ont une petite pupille jaune à la partie interne de la tache cellulaire et une série de taches noirâtres parallèles au bord et décroissant de la base au sommet. Les secondes ailes sont entièrement d'un jaune olivâtre, avec une tache cellulaire oblongue et aiguë, d'un rouge-brique, marquée antérieurement d'un point argenté. Leur bordure, loin d'être détachée en foncé comme chez l'*Hecla*, est, au contraire, plus claire ou moins saupoudrée que le fond, et séparée du disque par une accumulation d'atomes qui, chez certains individus, doivent aller jusqu'à former des taches d'orangé. Aucune trace aux quatre ailes. La massue des antennes est lavée intérieurement de jaune-verdâtre. Les franges sont franchement et entièrement roses des deux côtés.

La femelle diffère du mâle par la tache cellulaire plus grosse aux quatre ailes, la bordure plus large et coupée aussi aux quatre ailes d'une série de taches soufrées presque contiguës ; seulement celles des secondes vont en s'effaçant à mesure qu'elles approchent de l'angle anal. La teinte orangée est un peu plus prononcée. Le dessous est plus sombre et plus vert que celui du ♂ et se rapproche encore plus de *Nastes*. Chez mon exemplaire, la tache cellulaire est bipupillée d'argenté.

Elle a été trouvée dans les régions polaires par le capitaine Ross.

Var. *Colias Chione* Curtis.

C'est un mâle tout à fait dépourvu de bordure noirâtre et de point cellulaire aux premières ailes. Ce point reparaît en dessous sous la forme d'un anneau noirâtre très mince. Ce n'est évidemment qu'une modification du type ; cependant elle est curieuse en ce qu'elle s'éloigne de plus en plus de l'*Hecla*.

COLIAS ROSSII Gn.

Au Var. *Nastes* ?

Je reçois de M. Doubleday, avec la rare *Colias* que je viens de décrire, trois individus d'une autre espèce du même genre, provenant également de l'expédition du capitaine J. Ross, et qui n'est peut-être qu'une variété locale de la *Nastes*, mais qui, cependant, offre des différences notables.

Elle est de la taille de *Nastes;* mais les ailes sont peut-être un peu plus arrondies. Le mâle se fait remarquer en dessus par une très légère teinte orangée dans la partie correspondant à celle de *Boothii*. Les nervures y sont mieux détachées en noir sur un fond beaucoup moins sablé d'atomes que chez *Nastes*. De plus, *le bord interne est évidemment plus convexe que chez Nastes* ♂, ce qui fait paraître l'aile plus large ; la bordure est plus large que celle de *Nastes* et coupée d'une série de sept taches soufrées ou verdâtres, aussi nettement détachées intérieurement qu'extérieurement, et poussées jusqu'à la côte.

La femelle est d'un blanc verdâtre mais toujours un peu plus lavé de jaune que chez *Nastes*.

Le dessous des ailes chez les deux sexes est d'un blanc-verdâtre, plus teinté de jaune chez le ♂. Aux premières ailes, la série de taches subterminales noirâtres est complète et bien marquée. Aux secondes, cette série se continue et limite ainsi la partie très sombre du disque, détachant une bordure claire fort tranchée, qui paraît dentée ou sinuée intérieurement, parce que les taches ne sont pas toutes sur la même ligne. La tache cellulaire briquetée a une grosse pupille blanche fort tranchée aussi.

Je répète que cette *Colias* a un faciès distinct de *Nastes*, surtout de celle du Labrador, et si les différences que j'ai signalées se retrouvaient chez d'autres exemplaires, je n'hésiterais pas à la croire valable. Elle est encore plus éloignée de *Melinos*.

J'ai donné à cette *Colias* le nom du célèbre explorateur qui l'a rapportée du pôle avec la *Boothii*.

RECTIFICATIONS

DE LA

Nomenclature de plusieurs espèces de Phasmides

RÉCEMMENT DÉCRITES

Par M. J.-O. WESTWOOD, membre honoraire.

(Séance du 10 Février 1864.

Vires acquirit secundo, est une maxime spécialement applicable au point de vue moral à l'erreur, et plus spécialement à l'erreur qui n'a été ni corrigée ni relevée. Si j'avais, par exemple, corrigé une erreur qui se montre dans les Annales de la Société entomologique de France, 3e trimestre, 1861, la même erreur ne se serait pas reproduite dans un ouvrage sur l'île de la Réunion ; ouvrage dont j'ai reçu un exemplaire pour sa portion entomologique, grâce à l'obligeance de M. le docteur Signoret que j'en remercie.

1. Monandroptera inuncans Serville, ♀.

(Planche 6, figure 2.)

Un mémoire de M. le docteur Charles Coquerel dans le premier de ces ouvrages (4e série, vol. I, p. 496) contient les descriptions de quatre espèces d'Orthoptères de Madagascar et de l'île de la Réunion, et entre autres d'une espèce de Phasmide décrite primitivement par M. A. Serville (Hist. Nat. des Orthoptères, p. 244) sous le nom de *Monandroptera inuncans* (1). Les deux sexes de cette espèce étaient décrits avec des détails suffisants par M. Serville, et nous trouvons de lui la note suivante quant à l'habitat de cette espèce : « Ile de France. Le mâle de la collection de M. le comte Dejean. M. Marchal a pris les deux sexes, pendant son long séjour dans cette île, toujours à la même époque, dans les mêmes localités, et quelquefois placés ensemble sur les Goyaviers. Je dois à sa géné-

(1) M. Coquerel écrit comme nom spécifique : *inuncanus*, nom qu'adopte M. Lucas en l'écrivant incorrectement, sans doute sans s'être reporté à l'ouvrage de M. Serville.

rosité les deux sexes. Cette espèce varie pour la grandeur. » Pour prouver sur quelles bases solides je puis m'appuyer pour établir l'identité ou la non identité d'une espèce avec celle-ci, il est nécessaire de constater que M. Hope a acquis la belle collection d'Orthoptères de M. Marchal et que cette collection forme maintenant une portion du *Musée entomologique de Hope*, laissé par lui à l'Université d'Oxford, et dans lequel se trouvent trois mâles et trois femelles du *Monandroptera inuncans*. Cette espèce doit probablement se trouver aussi dans les collections de plusieurs entomologistes de Paris, car après la vente et la dispersion de la collection de M. Serville, je visitais Paris dans le but de sauver, s'il était possible, quelques-uns des types uniques d'Orthoptères décrits par cet auteur dans son volume des Suites à Buffon ; mais je ne fus pas dans cette recherche aussi heureux que je l'avais espéré, et j'appris que la collection avait été tellement négligée que beaucoup des insectes avaient été détruits par les Anthrènes, et que beaucoup avaient été dispersés, sans qu'on pût dire où. Toutefois je parvins à découvrir une femelle de la *Monandroptera inuncans* qui avait fait partie de la collection Serville, et cet exemplaire est maintenant déposé dans la collection du British Museum. Si l'affirmation de M. le docteur Coquerel est exacte, savoir : « Que M. Serville avait eu *l'individu* qui lui servit de type de la collection de Maréchal (Marchal) » , je devrais regarder cet exemplaire comme le seul que M. Serville ait possédé, mais ce dernier affirme qu'il possédait les deux sexes. Je présume donc que l'exemplaire mâle avait été détruit.

L'objet de M. le docteur Coquerel, en introduisant cette espèce dans son mémoire, paraît avoir été seulement de faire connaître son identité avec l'insecte que j'ai figuré dans mes *Arcana entomologica*, vol. 1, pl. 8, sous le nom de *Craspedonia gibbosa*, insecte que je supposais être le même que le *Diapherodes gibbosa* de Burmeister, Handb. der Ent., 2, p. 575, et qui est originaire du Brésil. J'ai obtenu cet insecte d'un marchand sans aucune indication de patrie et c'est pourquoi j'ai eu le soin d'ajouter : « Habitat : Brasilia ; teste Burmeistero. » Cet insecte est une femelle, elle a 5 pouces 1/2 de long, sa tête a 5 lignes 1/2 (mesure anglaise), les antennes ont 20 lignes, le prothorax 4 lignes 1/2, le mésothorax 10 lignes 1/2, l'abdomen 31 lignes + 7 (segmenta genitalia 7) = 38 lignes. Les jambes de devant sont faibles avec quatre articles seulement aux tarses et le mésothorax est muni de tegmina ovales, petits, mais très distincts de deux lignes de long, entièrement libres et susceptibles d'être relevés en passant sous eux, la pointe d'une épingle. Le métathorax possède également deux rudiments d'ailes ovales extrêmement petits.

Le docteur Erichson ayant constaté que mon insecte était distinct du *D. gibbosa* de Burmeister, je fus obligé de donner à cet insecte un nom

nouveau, ce que je fis dans le second volume des *Arcana entomologica*, p. 49 ; je l'appelai alors *Diapherodes* (*Craspedonia*) *undulata* Westw. L'exactitude de ma description touchant la couverture des ailes et des tarses antérieurs a été mise en question par le docteur Coquerel, et il a supposé que la particularité des quatre articles aux tarses antérieurs venait ou d'un vice de conformation chez mon individu ou de ce que j'avais eu affaire à un insecte mutilé et rétabli par une main inhabile. La dernière supposition est assurément fausse, mais un examen minutieux des jambes antérieures, qui sont exactement pareilles, m'a convaincu qu'elles étaient plus faibles que leur condition normale ne le comporte, et je ne doute plus maintenant qu'elles aient été mutilées et que les tarses de quatre articles ne soient le résultat d'une reproduction. Dans ma monographie des Phasmides, j'ai donné cet insecte sous le nom de *Monandroptera undulata*. Je dois ajouter ici que l'insecte brésilien que j'ai figuré dans le second volume de mes *Arcana entomologica* sous le nom de *Diapherodes* (*Cranidium*) *serricolis*, est le vrai *Diapherodes gibbosa* de Burmeister, mais comme il a le prothorax et le mésothorax complétement dépourvus d'épines, je supposais qu'il n'était pas possible de le regarder comme identique avec l'insecte de Burmeister, duquel il dit : « *D. gibbosa*, thoracis margine mesonotique dorso obtuse spinoso. » Pour être plus correcte, sa description devait être celle-ci : « *D. gibbosa*, mesothoracis marginibus lateralibus dorsoque obtuse spinosis. »

Maintenant M. le docteur Coquerel affirme en parlant de ma description et de la figure du premier insecte (*Monandroptera undulata* W., Mon Phasm., p. 80), « qu'il y a erreur évidente : que l'individu qui m'a servi de type pour établir mon genre *Craspedonia* n'est que la femelle du *Monandroptera inuncanus* décrit depuis longtemps par Serville. De plus, qu'il y a erreur aussi de la part de Burmeister, qui décrit le même insecte sous le nom de *Diapherodes gibbosa* dans un manuel d'entomologie postérieur à l'ouvrage de Serville. » D'abord il faut reconnaître que l'affirmation d'erreur de la part de Burmeister est erronée, car celui-ci n'avait jamais vu mon espèce et celle de cet auteur à laquelle j'ai à tort rapporté la mienne, est réellement une espèce brésilienne.

Ne voulant pas entamer un sujet, que l'examen des exemplaires types rendrait évident à un temps donné ; je n'ai pas répondu à la critique du docteur Coquerel et je trouve maintenant que M. Lucas dans l'appendice aux notes de M. Maillard sur l'île de la Réunion (Annexe, I, p. 22) a renouvelé l'affirmation de M. le docteur Coquerel sur l'identité de mon insecte avec le *Monandroptera inuncans* de Serville et le *Diapherodes gibbosa* de Burmeister. Dans le but de montrer les différences entre mon insecte et la femelle du vrai *Monandroptera inuncans*, j'ai figuré les deux

insectes avec grand soin et avec leurs dimensions exactes en mesurant chaque segment dans le sens de la longueur et dans celui de la largeur, omettant les membres qui ne présentent aucune distinction spécifique; et je pense que personne ne sera porté à regarder les deux insectes comme appartenant à une même espèce, surtout par la raison que la femelle du *M. inuncans* a eu l'abdomen soigneusement rempli de coton, de sorte qu'il n'il n'a pas diminué de volume. (Voir, pl. 6, la femelle de la *Monandroptera inuncans*, fig. 2, et la femelle de la *M. undulata*, fig. 3.)

Il reste maintenant à examiner si la connaissance de M. le docteur Coquerel du vrai *M. inuncans* vient d'exemplaires pris dans l'île de France ou de ma figure du *M. undulata*. Si, en fait, ses exemplaires de l'île Bourbon sont identiques avec ceux de l'île de France, ou si ses femelles se rapportent à mon *M. undulata*, auquel cas je les considère comme distinctes à coup sûr des exemplaires de l'île de France. Enfin, si les individus de l'île Bourbon ne sont pas à la fois distincts et de ceux de l'île de France et de mon *M. undulata*. Cette question, dont je laisse la solution à M. le docteur Coquerel, est fort intéressante, car elle est étroitement jointe à la géographie des espèces et à leurs modifications en races ou sous-espèces résultant de leur éloignement dans leur distribution géographique. J'ajouterai seulement que M. le docteur Erichson a affirmé que mon insecte était une espèce africaine. Toutefois, cette affirmation était sans fondement, puisque mon insecte est encore resté unique. Il est vrai que dans le musée de Berlin la femelle d'une autre espèce de *Monandroptera* porte la mention : « Afrique littorale » j'ai décrit et figuré cette espèce dans ma Monographie des Phasmides comme distincte sous le nom de *Monandroptera parallela*, sa forme étant plus étroite. Je ne doute point qu'Erichson regardait cet insecte comme identique avec mon *M. undulata* et que ce fut pour cette raison qu'il donna l'Afrique pour patrie à mon insecte. Du reste, je suis persuadé que ces quatre insectes, les *M. inuncans*, *undulata*, *parallela* et l'insecte de l'île Bourbon seront considérés par quelques théoristes modernes comme des variétés locales d'une seule et même espèce.

2. RHAPHIDERUS (Serville (1) SCABROSUS Guérin.

Plusieurs exemplaires des deux sexes de cette espèce pris par M. Marchal à l'île de France, sont maintenant dans le musée Hope, à Oxford, et M. le docteur Coquerel a introduit cette espèce dans son mémoire dans les Annales déjà citées (p. 498) pour l'avoir prise assez communément à l'île de la Réunion au quartier de Salazie. Il a aussi donné une description

1 *Raphiderus* Coquerel. Ann. Soc. Ent. Fr., cit., p. 498.

de sa couleur lorsqu'elle est encore en vie. Plus récemment, M. Lucas a donné une nouvelle description et une excellente figure de cette espèce sous le nom de *Monandroptera spinigera* dans l'annexe au travail de M. Maillard sur cette île (1, p. 22, pl. 21, fig. 2), ouvrage que j'ai déja cité.

3. Cyphocrana ? punctipes Serville.

B.-N., Orth., p. 239.

Le type de cette espèce était unique dans la collection de M. Marchal, qui le communiqua à M. Serville pour le décrire. Ce type est aujourd'hui dans le musée Hope. Serville a ajouté à la fin de sa description : « mâle » et le fait est que l'exemplaire avait été fortement maltraité et que l'extrémité de l'abdomen manquait, de telle sorte qu'il était impossible de déterminer sûrement le sexe. Le développement des ailes est de 3 pouces 1/2. L'insecte avait été donné à M. Marchal comme provenant de la côte d'Afrique. Pour moi, je serais très porté à le regarder comme une femelle et, sans m'attacher à quelques différences dans l'arrangement des épines dont il est armé, à le considérer comme la femelle du bel insecte décrit et figuré par M. le docteur Coquerel (Op. cit., p. 495, pl. 9) sous le nom de *Achrioptera fallax*. Je soumets cette opinion à l'examen de M. le docteur Coquerel.

REMARQUES

SUR UNE

Arachnide trouvée aux environs de Boghar (Algérie)

(Rhyncholophus? plumipes)

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 13 Mai 1863.)

Je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs Arachnides appartenant peut-être au genre *Rhyncholophus* de Dugès, et qui égalent en longueur environ deux millimètres. Lorsqu'on examine ce petit *Rhyncholophus*, ce qui frappe à la première vue ce sont les poils dont le cinquième article des pattes de la quatrième paire est hérissé, et qui rappellent ces touffes soyeuses des organes locomoteurs de certains Coléoptères de la famille des Longicornes, particulièrement les genres *Odontocera* et *Coremia*. Je ne connais pas d'exemple semblable chez les espèces qui composent le genre *Rhyncholophus*, ni même dans la famille des Trombidiens, à laquelle cette Arachnide appartient. Outre cette particularité qui est fort curieuse, si on examine à la loupe la région abdominale de cette jolie petite espèce qui est d'un brun foncé, avec les pattes d'un jaune roussâtre, on remarque qu'elle est couverte d'une granulation fine et serrée. Je propose de désigner ce Trombidien sous le nom de *Rhyncholophus plumipes*, afin de rappeler la disposition curieuse des poils soyeux qui hérissent le dernier article des pattes de la quatrième paire, et qui, par la manière dont ils sont implantés, affectent la forme d'un petit plumet. En effet, c'est ce qu'il est facile de voir, si on jette les yeux sur la planche qui accompagne le tube renfermant dans l'alcool ce Trombidien. C'est à la fin de juin, en me rendant de Boghar à El-Aghouat, que j'ai rencontré cette Arachnide qui se plaît dans les lieux arénacés et qui semble affectionner particulièrement ceux où croît la *Stipa tenacissima* de Linné (*Halfa* des Arabes). J'ai quelquefois surpris aussi cette élégante petite espèce parcourant avec assez d'agilité la tige tremblante de cette graminée du désert. Enfin, je terminerai cette note en disant que ce Trombidien habite aussi la Tunisie, particulièrement les environs de Sousse, où il a été rencontré par M. Coinde.

NOTICE

SUR UNE

NOUVELLE ESPÈCE DE GALLINSECTE

(Aspidiotus? Luzulæ)

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

(Séance du 13 Avril 1864.)

Minima non spernenda.

En parcourant le livre éminemment instructif de Bouché, sur les larves et les nymphes de divers ordres d'insectes, les figures de quelques Gallinsectes vinrent réveiller dans mes souvenirs une espèce de ce groupe que, il y a vingt-cinq ans, j'avais étudiée et figurée avec quelque soin, mais qui avait subi, comme tant d'autres, le sort de l'oubli dans mes dossiers.

En exhumant ce minime parasite, qui me semble digne de voir le jour, je me laisse entraîner aux inspirations de Bouché. Et d'abord, je déclare que ma notice ne doit être que le premier acte d'une vie dont je lègue le complément historique à des observateurs plus heureux que moi.

Depuis Réaumur et De Géer, peu d'entomologistes se sont occupés de l'histoire des Gallinsectes. La petitesse de ceux-ci, la mollesse de leur corps et la difficulté de leur conservation dans nos collections ont beaucoup contribué à cette disgrace.

Je vais esquisser en peu de lignes la description et quelques traits de la vie de la nouvelle espèce qui fait le sujet de mon écrit.

En novembre 1838, dans une excursion sur nos collines boisées, qui avait pour but principal des recherches cryptogamiques, je trouvai abondamment, sur les feuilles vertes et saines du *Luzula maxima* Fl. Fr., des coques d'un blanc de neige qui m'en imposèrent d'abord pour un Cryptogame. L'erreur ne fut point de durée.

Ces coques ont la forme d'une bourse allongée, de 10 à 12 millimètres de long sur 3 environ de largeur. Constamment placées à la face supérieure des feuilles de cette Joncée et au nombre parfois de cinq à six à la file les unes des autres, elles adhèrent intimement dans toute leur étendue et offrent une fort légère convexité. Leur bout fermé est arrondi et regarde la pointe de la feuille : le bout opposé est comme tronqué.

A ne les juger qu'extérieurement, on les croirait formées par une matière concrétée, une sorte d'amidon ; mais pour peu qu'on les déchire avec la fine pointe d'une aiguille, la loupe reconnaît un tissu cotonneux comparable à la bourre floconneuse que le grattoir enlève au papier. Au milieu de cette bourre, la lentille amplifiante constate une quarantaine de très petits œufs ovale-oblongs, d'une teinte rougeâtre.

J'enfermai dans un bocal de verre un bon nombre de ces feuilles avec leurs cocons, dans l'espoir d'en obtenir plus tard les habitants. En avril 1839, j'eus en effet la satisfaction d'en voir éclore des myriades de Gallinsectes presque imperceptibles, modérément convexes en dessus, planes ou même un peu concaves en dessous et d'un millimètre au plus de longueur. en voici la diagnose :

ASPIDIOTUS ? LUZULÆ Duf. (Pl. 5, fig. 4.)

Hexapodus, haud segmentatus ; antennæ quinque articulatæ exsertæ, inferæ, apice pilosæ cum seta longiore ; oculi bini laterales, nigri ; corpus ovato-oblongum albido-rubescens, glabrum, antice ciliatum, postice emarginatum longe bisetosum : tarsi pilosi uniungulati : fœminæ oviscaptum bilamellatum subexsertum.

Hab. in Luzulæ maximæ foliis Galliæ meridionali occidentalis. — Saint-Sever.

Ce Gallinsecte a un test qui n'est ni coriacé, ni mou. Sa partie antérieure (ou sa tête, car elle est le siége des yeux) n'a aucune trace de délimitation avec le reste du corps. Elle est bordée de six à huit cils. Antennes droites, à articles ovale-oblongs, bien distincts. Orifice buccal inférieur, rond, ponctiforme, bien saillant, placé tout près de l'origine des pattes antérieures. Celles-ci plus distantes des suivantes que ces dernières entre elles. Pattes composées de cinq articles ; les deux derniers (tibia ou tarse) avec de rares poils fort courts et deux soies terminales qui dépassent un ongle ou crochet unique.

Cet insecte n'offre point les caractères assignés au genre *Coccus*, et il se rapproche de l'*Aspidiotus* de Bouché (Naturg., pl. 1, fig. 3), dont il

diffère et par le défaut de segmentation au corps et par la surface glabre de celui-ci, et par un article de moins aux antennes, etc.

Par les raisons émises au début de mon écrit, j'ai dû accompagner du signe dubitatif le genre où je l'ai provisoirement colloqué. Par prudence, je m'abstiens d'une création générique nouvelle. Je livre ma victime aux empressés du jour, en m'affranchissant de toute complicité.

Explication des figures 4 de la planche 5.

Toutes considérablement grossies.

Fig. 4. Portion d'une feuille de *Luzula*, avec deux cocons en place.

4 *a*. Un groupe d'œufs.

4 *b*. L'insecte vu par sa région dorsale.

4 *c*. Le même, femelle, vue par sa région ventrale, pour mettre en évidence la composition des antennes et des pattes, l'orifice buccal et l'oviscapte.

4 *d*. Oviscapte détaché et entr'ouvert à sa pointe.

NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE FOURMI

(Formica Vinsonnella)

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

(Séance du 13 Avril 1864.)

C'est sans doute bien peu de chose que d'ajouter une espèce à la population illimitée des Fourmis qui pullulent dans tous les climats, dans toutes les latitudes de l'univers. Mais enfin c'est un moellon à déposer à pied d'œuvre pour l'édifice de la science, et l'essentiel est de le rendre acceptable.

M. le docteur Vinson, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Saint-Denis de l'île de la Réunion, m'envoya, en 1862, entre autres curiosités de ce beau pays, une fourmi qui causait de grands dégâts dans les plantations de sucre.

Cette fourmi, neutre et de moyenne taille, me frappa par la longueur et la gracilité de ses mandibules. Ce caractère éminemment organique me fit penser que je pourrais facilement en déterminer l'espèce si elle se trouvait mentionnée dans les auteurs; mais c'est en vain que j'interrogeai Fabricius, Olivier, Latreille, Savigny, etc.

Voici sa diagnose :

Anguste elongata glabra nigra opaca ; mandibulæ gracillimæ inermes, capite longiores ; caput thoracis latitudine ; abdomen apice ferrugineum ; nodus unicus, crassus, convexus ; pedes nigri.

Long. 2 1/2 lin.

Hab. in Saccharetis insulæ Reunion (docteur Vinson).

Savigny (Atlas d'Egypte, pl. 20, fig. 5) a représenté une espèce qui a de grands rapports avec la *Vinsonella* par la longueur des mandibules et la convexité du nœud de l'abdomen, mais elle en est évidemment distincte comme espèce. Celle d'Egypte est plus grosse, plus robuste, et ses mandibules ont une petite dent aiguë suivie de quelques dentelures peu prononcées. Cette dent, ces dentelures n'existent pas du tout dans l'espèce de la Réunion, qui a le bout de l'abdomen d'un roux fauve. Elle a un aiguillon saillant qui doit piquer douloureusement. Les pattes sont grêles et de la couleur du corps.

DESCRIPTION ET FIGURE DU CRYPTOSTEMMA ALIENUM

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

Séance du 13 Avril 1864.)

Il y a quelque vingt ans que, chassant en septembre sur les bords de l'Adour, je trouvai parmi les galets inondables du fleuve un chétif Hémiptère qui m'intéressa au triple titre de son habitat, de sa petitesse et de la difficulté de sa capture. Je fus épris, stimulé par ces conditions, et je me mis à l'étude de cette misère entomologique, devenue depuis lors pour moi un insecte de souvenir.

Au premier coup de loupe, sa forme, et surtout la finesse capillaire des deux articles terminaux des antennes, me le firent ranger dans le genre *Capsus*, et je l'inscrivis sous ce nom dans ma collection. Quelques années après j'eus l'occasion de consulter M. Signoret, qui m'apprit que mon *Capsus* ripicole était le *Cryptostemma alienum* Herr.-Schæf. Plus tard, dans une visite de notre collègue Laboulbène, je mis à contribution l'habileté de son pinceau pour le portrait de cette brîbe hémiptérique, et c'est ce portrait que j'exhume aujourd'hui. Ces deux amis comprendront le sentiment du troisième dans cette publication.

Je sais que ce pygmée d'Hétéroptère a été décrit avec détails dans l'ouvrage de Herrich-Schæffer que je ne possède point, mais je ne crains pas de répéter dans ma diagnose quelques traits génériques, ni de redire des choses connues ; car avec des sujets de cette petitesse, une confirmation n'est pas dépourvue de valeur.

Ovato oblongum subdepressum, holosericeum, grisco-brunneum tandem rufescens; caput antice attenuatum postice thoracis latitudine; antennæ inferæ, articuli duo primi crassiores, duo sequentes longi gracillimi piligeri; ocelli nulli; pedes pallidi, tibiæ tarsique sub lente hirsuti; hemelytra corpore longiora; membrana binervia, nervis medio cocuntibus.

Long. 2 1/4 à 2 1/2 mill. (Vid. pl. 5, fig. 3.)

Hab ad littora fluminum (Saint-Sever) *et lacuum maritimorum* (Biscarrosse).

D'après M. Signoret, la synonymie de cet insecte est la suivante :

Cryptostemma alienum HERRICH-SHÆFFER. Suites à Panzer, fasc. 135, 11, 1853. — FIEBER, Eur. Hemipt., 143, 48, 1861. — BARENSPRUNG. Hem. Heteropt. Eur. Syst. Disp., page 13.

Dipsocoris alienum HALIDAY. Natur. Review. t. VI, p. 61, 1855. — MEYER. Mitt. der Sweizerischen Ent. Gesellsch., p. 237, 1864.

Les poils hérissés des antennes, les imperceptibles spinules des tibias et des tarses, les cuisses antérieures plus grosses et l'habitat riverain autorisent à penser que ce myrmidon vit de proies vivantes, d'atomes ailés qui nous sont encore inconnus. Les pattes, surtout les postérieures, ont de longues hanches, ce qui justifie la prestesse avec laquelle le *Cryptostemma* prend le vol. Il doit la faculté de ne point mouiller son corps à une très fine pubescence qui le revêt en entier. Pour examiner les détails de son organisation, on ne peut le placer dans l'eau, car celle-ci n'adhère point et l'insecte est entouré d'une bulle d'air. M. Laboulbène a employé l'alcool qui pénètre rapidement jusqu'au tégument externe; de cette façon, notre collègue a pu s'assurer que les antennes ont quatre articles, et que les ailes offrent la disposition des nervures représentée dans la figure 3 *c*.

Cet insecte a une texture si délicate, si tendre, qu'il est fort difficile de saisir des individus bien conservés.

EXPLICATION DES FIGURES 3 DE LA PLANCHE 5.

Fig. 3. *Cryptostemma alienum* considérablement grossi : et auprès, mesure de sa grandeur naturelle.

3 *a*. Moitié de la tête, bien plus grossie, vue en dessous, pour montrer une antenne, et son insertion infère sous le bord latéral près de l'œil.

3 *b*. Patte, pour faire voir sa composition terminale : cuisse, tibia, tarse, ongles.

3 *c*. Aile supérieure, pour mettre en évidence la disposition des nervures.

DESCRIPTION DU SIPHONURA GALLÆ QUERCUS

NOUVELLE ESPÈCE DE CHALCIDITE,

Par M. LÉON DUFOUR, Président honoraire.

(Séance du 13 Avril 1864.)

L'histoire du parasitisme chez les insectes offre les péripéties les plus émouvantes, les plus dignes d'intérêt. Les existences dépendant d'autres existences et comme greffées mutuellement, entre types différents, semblent tenir du roman, mais la vérité brille d'un vif éclat aux yeux exercés à sa recherche et à sa découverte.

Il y a un quart de siècle que mon savant ami Perris publia dans nos Annales (1) un intéressant mémoire sur la galle du *Papaver dubium* et sur ses habitants. Il y trouva, comme parasite d'un *Diplolepis*, producteur légitime de cette galle, un curieux Chalcidite qu'il nomma *Cyrtosoma papaveris*, ignorant que ce même genre avait été déjà publié par Spinola, sous l'appellation de *Siphonura*.

C'est une nouvelle espèce de ce singulier et élégant genre *Siphonura*, vivant dans une galle du Chêne aux dépens d'un *Diplolepis*, que je viens aujourd'hui offrir à la science.

Tout le monde sait combien sont nombreuses les espèces de galles qui se trouvent sur les Chênes. Une de ces galles, qui n'est point rare sur le *Quercus tauzin* (et non *tozza*), et qui habite aussi de loin en loin sur le *Q. robur*, m'a fourni à diverses reprises le nouveau *Siphonura* que je décrirai bientôt.

Cette galle, qui vient sur les branches du Tauzin, égale en grosseur une belle noisette, ayant de quinze à vingt millimètres de diamètre. Elle est sphéroïdale, dure, ligneuse, s'entamant difficilement avec le tranchant du couteau. Sa surface est lisse, unie, mais elle offre dans son tiers supérieur des tubercules obtus, parfois disposés circulairement, mais plus souvent épars et s'effaçant même presque complétement.

Réaumur l'a figurée (vol. III, pl. 35, fig. 5) sur un rameau de chêne

(1) Tome IX, page 96, planche 6, 1840.

dénué de feuilles, sans indiquer sa provenance. Il la classe dans les galles ligneuses. Il se contente de dire qu'elle est en boule assez unie, hérissée de quatre, cinq ou six gros tubercules en pointe mousse. Il se tait sur ses habitants.

Notre galle a pour fabricant titulaire un *Diplolepis* d'espèce nouvelle dont voici la diagnose :

DIPLOLEPIS GENICULATA Duf. — ♀. *Caput et thorax omnino nigri, opaci, subtiliter pubescentes; abdomen glabrum, nitidissimum, nigrum; antennæ nigro-piceæ cum scapo nigro; pedes nigri cum geniculis, tibiis tarsisque obscure rufescentibus; tibiæ posticæ nigræ; alæ diaphanæ, nervi fusco-testacei.* — Long. 4 mill.

Hab. in galla lignosa tuberculata Quercus tauzin.

Ce Diplolèpe n'est point mentionné dans les auteurs classiques de ma bibliothèque, ni dans la Monographie des espèces de la Provence de Boyer de Fonscolombe (Ann. Sc. nat., tom. 26), et je ne le vois pas dans les nombreux types dont m'a enrichi le docteur Giraud, qui a spécialement étudié le groupe si difficile de ces petits Hyménoptères gallicoles.

C'est de ce *D. geniculata* qu'est essentiellement parasite le joli *Siphonura* que je vais décrire tout à l'heure, et qui a la physionomie et la structure originales du *Cyrtosoma papaveris* Perr., mais avec une taille double de celui-ci et des traits spécifiques distincts :

SIPHONURA GALLÆ QUERCUS Duf. — ♀. *Cæruleo-metallica nitida, hinc inde virescens; caput thorax et abdominis segmentum primum læves, impunctati; antennæ obscure nigræ; oculi ferruginei; abdominis segmenta pone primum subæneo viridia, basi fossulato insculpta; alæ diaphanæ aveniæ; virgula costalis minutissima costaque nigrescentes; tibia tarsique testaceo rufescentes; cauda, seu oviscaptum, nigrescens.* — Long. 6-7 mill.

♂. *Minor; abdominis apex inermis rotundatus; tibiæ tarsique nigri, vix rufescentes; abdominis segmenta post primum, punctato colliculosa.*

Le premier segment de l'abdomen présente un trait remarquable qui est générique et que M. Perris a parfaitement signalé. Ce segment est détaché des suivants, en arrière, et béant, de manière à présenter la forme d'une écaille.

NOTE

SUR LE

LOPHYRUS PINI Linné et sur son parasite

le TORYMUS OBSOLETUS Fabr.,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Avril 1864.)

Dans les derniers jours du mois de décembre 1863, M. le général Levaillant m'adressa la lettre suivante accompagnée d'une boîte : « Je vous envoie les cocons d'une fausse chenille qui dévore chaque année tout le feuillage d'un bois de Pins sylvestres. Je ne connais pas l'insecte parfait. » J'ouvris cette boîte qui contenait une cinquantaine de cocons d'un Hyménoptère térébrant que je crus devoir rapporter au genre *Lophyrus*. Placés à une température assez élevée, les éclosions commencèrent vers les premiers jours de mars, et à la fin du même mois j'étais possesseur d'une vingtaine d'individus de cet Hyménoptère que je reconnus pour être le *Lophyrus pini* de Linné. Lorsque j'observai ce Térébrant dont les allures sont assez lentes, je remarquai que pour sortir du cocon dans lequel il a subi toutes les phases de sa vie évolutive, il entaillait avec ses mandibules la partie antérieure de cette habitation de manière à en détacher une calotte d'un rond parfait. Souvent cette calotte tombe d'elle-même après ou pendant la sortie de l'insecte parfait de son cocon ; mais quelquefois j'ai remarqué aussi que cette calotte restait fixée après le cocon au moyen de quelques fils de soie laissés par le *Lophyrus pini* et qui remplissent alors les fonctions de charnière. Lorsqu'on observe à la loupe la partie du cocon ainsi découpée par l'insecte parfait qui sort tout développé de son habitation, on remarque une si grande régularité sur les bords de cette découpure, qu'au premier aspect on pourrait supposer que cette calotte a été détachée au moyen d'un instrument tranchant.

Cette fausse chenille ou plutôt la larve du *Lophyrus pini* est souvent piquée par un petit Hyménoptère désigné par les auteurs sous le nom de

Torymus obsoletus Fabr., Ratzeb. die Forst-Insect., pl. 8, fig. 3, ♀. Ce petit parasite remarquable par sa robe d'un vert bronzé cuivreux, par sa démarche vive et saccadée, éclot en même temps que *Lophyrus pini*. A cet effet, il entaille comme cet Hyménoptère térébrant, le cocon formé par la larve du *Lophyrus pini* ; il détache de ce cocon une rondelle d'un rond parfait et cette unique ouverture sert de passage à tous les autres individus qui ont subi leurs transformations dans ce cocon construit par la larve du *Lophyrus pini*, larve qui ensuite sert de nourriture à cette petite colonie de parasites.

Enfin, je terminerai ces quelques observations par un fait curieux et qu'il est bien difficile d'expliquer. Sur cinquante cocons recueillis au hasard et envoyés par M. le général Levaillant, je n'ai toujours eu que des femelles ! Pourquoi cette absence des mâles (1) ? Quant au parasite, j'ai été un peu plus heureux, car sur huit individus du *Torymus obsoletus*, j'ai obtenu un mâle de ce joli petit Chalcidite.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les particularités de cet Hyménoptère térébrant, dont les diverses métamorphoses ont été parfaitement observées par M. Ratzeburg dans son die Forst-Insect., p. 85, pl. 1, fig. 1 (1844), ni sur celles du *Torymus obsoletus* Fabr., dont une femelle a été représentée à la pl. 8, fig. 3, du même ouvrage.

C'est dans les bois situés aux environs de Sézanne que cette espèce nuisible au Pin sylvestre a été rencontrée en grand nombre par M. le général Levaillant.

(1) Depuis la communication que j'ai faite à la Société de cette note (27 avril), je dois dire que, vers le milieu du mois de mai, j'ai eu la satisfaction de voir éclore deux mâles de cet Hyménoptère térébrant.

QUELQUES REMARQUES

SUR LES

Aranéides orbitèles de la Nouvelle-Grenade, de Nossi-Bé, de Malacca, etc., de M. E. Keyserling,

Par M. H. LUCAS.

Séance du 27 Janvier 1864.

J'ai reçu dernièrement une brochure fort intéressante sur les Aranéides de la famille des Orbitèles de Latreille ou des Epéiridées de Sundewall. Elle a pour titre : Beschreibungen neuer und wenig bekannter arten aus der familie Orbitelæ, Latr. oder Epeiridæ Sund (1). En compulsant cette brochure, qui m'a paru faite avec conscience et talent, j'ai remarqué que toutes les Aranéides qui y sont décrites ont pour patrie Santa-Fé-de-Bogota dans la Nouvelle-Grenade : cependant il y en a quelques-unes qui proviennent de Nossi-Bé, de Malacca et de l'île Maurice. L'auteur de ce mémoire est M. E. Keyserling, et ce naturaliste en publiant ce travail ne s'est pas seulement contenté de décrire ces Aranéides, mais il les a aussi toutes figurées ; les planches qui accompagnent son mémoire sont au nombre de sept, et les espèces qu'elles représentent ont toutes été dessinées et lithographiées par M. Keyserling. Quand on étudie ce travail, on remarque que les genres qui ont fourni le plus grand nombre d'espèces nouvelles pour la science sont ceux des *Epeira* et des *Acrosoma*, puis viennent ensuite les *Tetragnatha* et les *Gasteracantha*. Enfin M. Keyserling décrit et figure trente-neuf espèces nouvelles ainsi réparties : EPEIRA, 15 : *bogotensis*, *granadensis*, *Salei*, *dubia*, *pallidula*, *trivittata*, *Hentzii*, *trianguta*, *saxaensis*, *variabilis*, *amygdalacea*, *fusco-vittata*, *parvula*, *crucifera* et *fornicata*. ACROSOMA, 11 : *Lucasii*, *acuto-spinum*, *brevispinum*, *bicolor*, *rubicundum*, *elongatum*, *obtuso-spinosum*, *flavo-maculatum*, *crassum* et *Guerinii*. TETRAGNATHA, 5 : *bigibbosa*, *quinque-lineata*, *ocel-*

(1) Separataddruck aus den, Sitzungsberichten der Isis zu Dresden, 1863

lata, tenuipes et *rubro-maculata.* GASTERACANTHA, 4 : *Blackwallii, Westringii, Thorellii* et *Mengii.* CYRTOGASTER, 1 : *Grubii.* POLTYS, 1 : *Kochii.* HAPALOCHROTA, 1 : *caudata.* NEPHILA, 1 : *vittata.*

Je dois dire aussi que M. Keyserling a figuré plusieurs espèces de divers auteurs : telles sont les *Epeira actypa, verrucosa, bifasciata* de Walckenaër ; les *Acrosoma acutum* et *pungens* du même savant ; les *Epeira insularis, caroli* et *stellata* de M. Henz. Dans ce travail, j'ai remarqué que son auteur avait créé deux nouvelles coupes génériques sous les noms de *Cyrtogaster Grubii* et de *Hapalochrota caudata.* La première rappelle les *Acrosoma* de Perty ou les *Micrathena* de Sundewall ; elle est fort curieuse par la forme de son abdomen et doit être adoptée. Quant à la seconde qui est aussi très remarquable à cause de l'abdomen qui se prolonge en forme de queue à sa partie postérieure, je ferai remarquer que cette singulière Aranéide avait déjà été observée par notre collègue, M. Vinson, qui l'a décrite et figurée dans son estimable travail ayant pour titre : Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et de Madagascar. Comme je pense que le travail de M. Vinson est antérieur à celui de M. Keyserling, je propose d'établir la synonymie suivante au sujet de cette curieuse Aranéide : *Arachnoura scorpionoides* Vins., Aranéid. des îles de la Réunion, Maurice et de Madagascar, p. 278 et 291, pl. 12, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*, 1 *d* et 1 *e* (1863). *Hapalochrota caudata* Keyserling, Beschreibungen neuer und wenig bekannter arten aus der familie Orbitelæ Latr. oder Epeiridæ Sund, p. 82, pl. 3, fig. 6 à 11 (1863). Les exemplaires de M. Vinson ont été rencontrés à l'île de la Réunion, ceux qui ont servi à M. Keyserling proviennent de l'île de Maurice.

Enfin je ne terminerai pas ces quelques remarques sans adresser mes remerciments à M. Keyserling au sujet de sa brochure et sans le féliciter sur sa publication. Quoique les genres traités par M. Keyserling soient peu nombreux, ce travail cependant a l'avantage de donner un aperçu des Aranéides orbitèles qui habitent la Nouvelle-Grenade. Il est à espérer que plus tard ces recherches prendront une plus grande extension, et que, dirigées par des naturalistes spéciaux, elles dévoileront aux zoologistes, les richesses aptérologiques nourries par cette partie de l'Amérique, que l'on peut dire encore inexplorée.

REMARQUES A L'OCCASION DE PLUSIEURS BÉLOSTOMIDES.

Par M. H. LUCAS, L. DUFOUR et V. SIGNORET.

I.

Note relative au BELOSTOMA ALGERIENSE,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 10 Février 1864.)

En faisant la table de nos Annales pour l'année 1863, j'ai remarqué que le *Belostoma algeriense* Dufour n'appartenait plus aux *Belostoma* des auteurs, mais bien à celui des *Hydrocyrius* de Spinola. De plus, M. Léon Dufour, qui a donné un excellent Essai monographique sur les Bélostomides, pense que le genre *Diptonychus* de M. de Laporte a été établi sur un grand *Belostoma* analogue à l'*Algeriense*. M. Stâl n'ayant probablement pas connu le travail de Spinola sur le genre *Hydrocyrius*, ni celui de M. de Laporte sur le genre *Diptonychus*, a créé un nom nouveau, celui d'*Hyotrephes*, pour y placer un Bélostomide américain que ce savant a décrit sous le nom d'*herculeus*, et que notre honorable Président honoraire rapporte à l'*Hydrocyrius columbiæ* de Spinola. Maintenant, M. Léon Dufour pense que l'*Hydrocyrius columbiæ* de Spinola ou l'*Hyotrephes herculeus* de M. Stâl est la même espèce que l'*Hydrocyrius algeriensis*. Je ne conteste pas ce rapprochement qui n'a dû être établi qu'après un examen approfondi, et je ferai seulement observer combien ce fait est remar-

quable au point de vue de la géographie entomologique de voir une espèce de l'ancien continent se retrouver dans le nouveau monde. Si ce grand Hémiptère, jadis exclusivement algérien, doit être réellement rapporté à l'*Hydrocyrius columbiæ*, dans le cas où il n'y aurait pas d'erreur géographique, il faudra refaire la synonymie de cette espèce, alors cosmopolite. On ne peut s'empêcher de dire que cet Hémiptère, remarquable par sa taille, n'est pas heureux, car si ce changement doit avoir lieu, ce Bélostomide, tout nouvellement décrit, sera muni de sept noms, dont trois génériques : *Belostoma*, *Hydrocyrius* et *Hyotrephes*, et quatre (1) spécifiques : *columbiæ*, *herculeus*, *algeriense* et *grande*. Enfin, je terminerai cette note en complétant la synonymie de l'*Hydrocyrius algeriensis*, qui, antérieurement, portait le nom de *Belostoma algeriense* Duf., Mém. de l'Acad. des Sc. de Liége, p. 186, pl. 1, fig. 1 à 10 (1855), et que j'ai rapporté, mais avec doute, au *Belostoma grande* des auteurs, Hist. nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 3, p. 43 (1849). Je dirai aussi que cette grande espèce a été découverte en 1842 par le commandant Levaillant dans le cercle de la Calle.

(1) Encore je passe sous silence la dénomination de *cosmopolitanum*, imposée à cette espèce par M. Coinde (Revue et Magasin de Zoologie, p. 33, 1863).

II.

Rectifications sur les Bélostomides,

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 24 Février 1861.)

C'est un peu tardivement que je viens relever quelques peccadilles de nomenclature dans mon Essai sur les Bélostomides (Annal. Soc. ent., 4e série, tom. 3); mais enfin, *vaut mieux tard que jamais.*

Page 386. Au lieu de *Hygotrephes*, lisez *Hygotrephes*.

— 387. *Z. dilatata* Say, etc.; remplacez Say par *Duf.*

— 395. Pour l'habitat, substituez *Grandes-Indes* à Nouvelle-Grenade.

— 399. Ajoutez à *Borborotrephes* Stäl, 1854 — le synonyme de *Limnegeton* Mayr, 1853.

Quant aux *quelques mots* dont notre collègue M. H. Lucas a accompagné mon Essai, je lui en demande pardon, mais il m'a fort mal lu, puisqu'il dit : « Quant au rostre, je ne suis pas de l'avis de notre honorable président honoraire, qui accorde quatre articles à cet organe. » Or, je prie M. Lucas de relire à la page 375 ces mots : « Bouche consistant en un rostre (*rostrum*) triarticulé, infléchi, etc. » Je le prie aussi de rétracter son accusation sur ce point.

L'*errare humanum* n'épargne personne, et quand la vérité est mise au grand jour, il y a justice à la proclamer hautement.

III.

OBSERVATIONS

à l'occasion d'une note sur le BELOSTOMA ALGERIENSE

LUE PAR M. H. LUCAS DANS LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1864.

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 24 Février 1864.)

Messieurs,

Dans votre dernière séance, à laquelle la grippe m'avait empêché d'assister, M. H. Lucas a lu une petite note qu'à ma demande notre cher Secrétaire a bien voulu me communiquer.

J'avouerai tout d'abord qu'après lecture je suis encore à me demander ce qu'a voulu notre honorable collègue M. H. Lucas, car j'ai cherché en vain une conclusion et une synonymie qu'il nous promet, mais qu'il ne nous donne pas.

Tout d'abord, il fait reproche à M. Stål d'avoir créé le genre *Hyotrephes* (*sic*) au lieu d'*Hyotrephes*, alors qu'il aurait dû connaître le genre *Diplonychus* de M. Laporte et son travail; mais ici je m'arrêterai en demandant à notre ami M. H. Lucas s'il a connu, s'il connaît aujourd'hui ce qu'a voulu M. Laporte avec son genre *Diplonychus ?* Je crains qu'il y ait ici erreur. Je crois bien que M. H. Lucas a lu ou au moins parcouru la monographie des Bélostomides de M. Léon Dufour, mais je crois qu'il n'a plus présent l'ouvrage de M. Laporte. Car avec M. Léon Dufour, avec Spinola, et probablement plusieurs autres, il ne saurait pas quelle espèce ce dernier avait en vue. En effet, qu'est-ce que le genre *Diplonychus*, et comment est-il défini ? par une phrase insuffisante, car après les caractères propres à tous les Bélostomides, il ajoute : *Tarsis articulis duobus* : puis, faisant deux sous-genres avec, il ajoute :

1er Sous-genre : *Diplonychus. — Corpus elongatum ; tarsorum anticorum unguiculis elongatis*, par opposition au

2e Sous-genre : *Sphærodema. — Corpus subrotundatum : tarsorum anticorum unguiculis brevibus.*

Or, je le demande, sont-ce là des caractères génériques ? Je maintiens donc mon expression d'insuffisante.

Maintenant, comme type du *Diplonychus*, il indique le *Nepa rustica* Fab., pour lequel ce dernier renvoie à une figure de Stoll; tandis que, pour type de son groupe *Sphærodema* il crée une espèce nouvelle, *Sph. rotundata*, et il ajoute : il faut probablement rapporter à ce sous-genre *N. annulata* Fab., — qui se trouve être sa *rotundata*, ainsi que la *Nepa plana* Sulzer, qui se trouve être synonyme du *N. rustica*, et pour lequel *plana* M. Laporte renvoie à la figure indiquée par Fabricius dans Stoll. D'après cela, que devons-nous penser du genre *Diplonychus ?* Chacun est donc libre, suivant le cours de son esprit. Ainsi, Spinola crée, en 1850, deux genres : *Atomya* et *Amyotella*, qui, suivant moi, avaient trait aux genres *Sphærodema* et *Appasus*. M. Léon Dufour, aujourd'hui, pense que *Diplonychus* se rapporte à un grand Bélostome, et croit que ce genre a été créé pour l'*Hydrocyrius algeriense*. MM. Amyot et Audinet-Serville, dans leurs Suites à Buffon, qui est encore le seul ouvrage général à consulter aujourd'hui, pensent que le genre *Diplonychus* se rapporte bien à *rusticus* de Fabricius. Mais alors, non seulement la phrase diagnostique générique serait insuffisante, mais elle serait mauvaise, car elle reposerait sur une erreur. En effet, M. Laporte dit : *Tarsis articulis duobus; ungulis duobus* ; et MM. Amyot et Serville indiquent : *Tarses n'ayant qu'un seul article*. Or, si *rusticus* Fabricius et Laporte est bien *rusticus* Fab., Am. et Serv., il n'y a qu'un seul article aux tarses antérieurs, c'est bien évident, ce que nous voyons également indiqué par M. Léon Dufour dans sa Monographie, page 399, et pour lequel il crée le genre *Nervinops*, et dans la Monographie de M. Mayr, *Hemipterologische studien Wienne*, 1863, page 4, *Vordertarsen eingliedrig*.

Et cependant ici il y a doute possible, car M. Laporte, en renvoyant à la figure de Stoll, aurait reconnu son insecte si pour lui son *rusticus* Fab. eût été le *rusticus* des auteurs plus récents. Il faut donc croire qu'il avait sous les yeux une autre espèce, d'autant qu'il indique, comme je le disais plus haut : *Tarsorum anticorum unguiculis elongatis*, ce qui ne se trouve pas dans les *Sphærodema*, ni pour les *Diplonychus* A. et Serv. et auteurs récents, et *Nervinops* L. Duf., et alors il est probable qu'il avait une espèce du genre *Appasus* A. et S. dont certaines espèces se rapprochent beaucoup du *rusticus* Fab. et qui ont deux articles aux tarses et deux crochets assez allongés, comparativement aux *Sphærodema*. Dans le doute, il vaut mieux ne pas se prononcer et laisser à notre collègue en entomologie, M. Laporte, le soin de rétablir son genre avec des caractères plus

en rapport avec la science actuelle. Mais malgré l'opinion de notre cher Président honoraire et malgré le *facies des Belostomes* que M. Laporte ajoute à sa description, je ne crois pas que *Diplonychus* soit synonyme de *Hydrocyrius*, et à cet égard nous voyons donc que M. Stål avait raison et que l'accusation de M. H. Lucas tombe de soi.

A l'égard des genres *Atomya* et *Amyotella*, il convient de les rayer et de n'en tenir aucun compte. Spinola les rapportant lui-même aux genres *Sphærodema* et *Appasus*, page 108, de son second mémoire.

Resterait maintenant le reproche de ne pas connaître l'ouvrage de Spinola, mais cela ne me paraît nullement extraordinaire ; il n'y a rien d'étonnant à ce que M. Stål, de Stockholm, ne connaisse pas en 1853 un ouvrage de fin 1850, surtout lorsqu'il a été emprisonné comme celui-là dans un recueil italien de Modène, où l'entomologie est rare. Du reste, je ferai remarquer que c'est à M. Stål lui-même que nous sommes redevables de savoir qu'*Hydrotrephes* est synonyme de *Hydrocyrius* Spinola, et sans lui nous pensérions encore que *Belostoma grande* Lucas est synonyme de *Belost. indicum* des auteurs contemporains, et non du *grandis* Lin. et Fab.; et sans lui, par conséquent, nous croirions encore que le *Bel. grandis* d'Amérique se trouve en Algérie, ce qui ne serait nullement étonnant, puisque peut-être *Hydrocyrius algeriensis*, *columbiæ* et *herculeus* sont identiques. Je dis peut-être, car, pour moi, je trouve que M. L. Dufour a été très prudent en conservant au moins deux espèces, car que juger sur un seul individu et alors surtout que ce ne sont pas les types et que la patrie est différente. Ainsi, celui de Spinola est de Colombie, et mon individu est du Mexique : *herculeus* de M. Stål est de Port-Natal, et le mien de Guinée, ce qui nous rapproche, il est vrai, d'Algérie. Et ici j'ajouterai que M. Mayr, dans son travail sur les Bélostomides, et qui connaît l'*Hydrocyrius algeriensis*, *colombiæ* et *herculeus*, nous en fait connaître une nouvelle espèce sous le nom de *rectus* avec l'habitat Sierra Leone, et dont la taille est de 44 mill.

A l'égard des précédents, que M. Antoine Dohrn réunit dans son catalogue, M. Mayr se demande s'ils doivent être regardés comme synonymes. Ainsi, chez lui il y a doute aussi.

Maintenant reste une observation que la lecture de la note de M. Lucas fait surgir, et dont il avait peut-être l'intention de parler en nous donnant la rectification synonymique qu'il nous annonce, mais qu'il laisse de côté, ou dans ses conclusions sous-entendues : je veux parler de la priorité de son *grande* sur tous les autres noms, car, en effet, son remarquable travail sur les Insectes d'Algérie date de 1849. C'est là une question à

juger et pour laquelle je n'ose me prononcer. Cependant je ferai observer que M. Lucas ne donne aucune description et que, par conséquent, ce serait plutôt le travail de Spinola, 1850, qui devrait primer, car non seulement il donne une description spécifique, mais encore il trouve des caractères propres à faire un genre, caractères qui avaient échappé à M. H. Lucas.

Enfin, je ne crois pas qu'il y ait à retrancher à la monographie de M. L. Dufour, et qu'au contraire il n'y aurait qu'à y ajouter, si le *Cosmopolitanum* de M. Coinde, et que M. Lucas a été assez heureux de déterrer dans la Revue et Magazin de Zoologie, 1863, page 33, est bien synonyme de l'*Hydrocyrius algeriense*, car il n'y a pas que le *Belostoma* (*Hydrocyrius*) *algeriense* qui soit si voisin de nous, et nous possédons des exemplaires de véritable Bélostome qui habitent l'Europe. Ainsi le *Belostoma europæa* de M. Barensprung et le *Belostoma pruinosum* de M. L. Dufour habitent la Dalmatie. Je demanderai donc à M. H. Lucas si le *Belost. cosmopolitanum* est bien un Bélostome ou un *Hydrocyrius*.

A l'égard des articles du rostre des Bélostomides, il y a eu, je pense, confusion de la part de M. H. Lucas et de M. Léon Dufour, ainsi qu'on peut le voir par la note qui précède et dans celle qui suit celle-ci, et tous deux ont tort, je leur en demande pardon. Ainsi M. L. Dufour, dans son travail imprimé à Liége et accompagné d'une figure, dit et figure quatre articles au bec ; M. H. Lucas dit positivement au contraire qu'il n'y en a que trois, et M. L. Dufour, revenant sur son travail, dit comme lui, et, en cela, je crois que ce dernier à tort aujourd'hui et qu'il avait raison autrefois, car, si l'on examine le rostre d'un Bélostome en dessus, il y a POSITIVEMENT quatre articles, le quatrième article étant une espèce de rotule placée entre le deuxième et le troisième, ainsi qu'on peut le voir sur les insectes et ainsi qu'on peut le lire page 190 de l'ouvrage cité où il est dit : *le troisième article est court, en forme de rotule, comme enchatonné, arrondi à son bord antérieur*, IL NE SE CONTINUE PAS EN DESSOUS.

De son côté, M. Lucas à tort lorsqu'il dit, page 227 de la note qui suit : Quant à moi, j'ai examiné ATTENTIVEMENT le rostre et je puis *affirmer qu'en dessus comme en dessous*, à l'état de larve comme à celui d'insecte parfait, il n'est réellement composé que de trois articles.

IV.

QUELQUES REMARQUES

RELATIVES AUX

Notes de MM. L. Dufour et V. Signoret sur les Bélostomides,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Mars 1864.)

§.

M. L. Dufour, dans sa note lue à la séance du 24 février, dit au sujet des articles qui composent le rostre du *Belostoma algeriense* : quant aux quelques remarques dont notre collègue M. H. Lucas a accompagné mon Essai, je lui en demande pardon, mais il a fort mal lu puisqu'il dit : « Quant au rostre, je ne suis pas de l'avis de notre honorable Président honoraire qui accorde *quatre* articles à cet organe. Or, je prie M. Lucas de relire à la page 375 : Bouche constituant un rostre (*rostrum*) triarticulé, infléchi, etc., etc. »

Lorsque j'ai publié la petite note que j'ai lue à la Société dans la séance du 27 mai 1863 (et non 1862 par erreur typographique), je n'ai dû et ne pouvais citer que le travail de M. L. Dufour, ayant pour titre ; Mémoire sur une nouvelle espèce de *Belostoma* (Acad. Roy. des Sc. de Liége, p. 191, tirage à part, 1855), et non son Essai monographique sur les Bélostomides, où se trouvent la page et le passage qu'il m'invite à consulter, puisque ce nouveau travail n'était pas encore livré à l'impression. Il existe donc simplement de la part de notre cher Président honoraire une confusion qui n'aurait pas eu lieu si ce savant entomologiste eût porté son attention sur le titre du mémoire que j'ai cité dans ma note ; il aurait parfaitement compris que j'étais d'une manière incontestable autorisé à dire ce dont il me blâme, puisque, à la page 190 du Mémoire sur une nouvelle espèce de *Belostoma*, le seul que je pusse alors consulter, l'autre n'ayant pas

encore été publié, le savant entomologiste de Saint-Sever s'exprime ainsi au sujet des articles qui composent le rostre de cette grande Naucoride : « Les auteurs, dit M. L. Dufour, sont peu d'accord sur la composition de ce bec, Latreille lui donne deux articles seulement, MM. Amyot et Serville en signalent trois, les autres auteurs se taisent sur ce point. » Je compte très positivement à sa face supérieure quatre articles, dit M. L. Dufour. Il y a donc évidemment contradiction entre ce qui est dit dans cet Essai monographique et ce qui avait été dit dans le Mémoire de 1855. Si c'est une rectification, je ne pouvais en avoir connaissance, puisque ma Note a été publiée en même temps que l'Essai monographique sur les Bélostomides de M. L. Dufour.

Quant à moi, j'ai examiné attentivement le rostre du *Belostoma algeriense* et je puis affirmer qu'en dessus comme en dessous, à l'état de larve comme à celui d'insecte parfait, il n'est réellement composé que de trois articles.

Maintenant M. L. Dufour, dans sa note du 24 février, me prie de rétracter mon accusation sur ce point. Je le ferais assurément le plus volontiers du monde ; mais le puis-je réellement, puisque l'erreur est imprimée à la page 190 et figurée à la pl. 1, fig. 6, 12 des Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Liége (1855) ?

Enfin je terminerai ces quelques remarques en empruntant au savant entomologiste de Saint-Sever ses propres expressions : l'*errare humanum* n'épargne personne, et quand la vérité est mise au grand jour, il y a justice à la proclamer hautement.

§§.

Mon collègue et ami M. Signoret, dans sa note lue à la séance du 24 février, est encore à se demander ce que j'ai voulu dire dans ma communication du 10 du même mois ; j'ai cherché en vain une conclusion et une synonymie qu'il nous promet, dit M. Signoret, mais qu'il ne nous donne pas.

D'abord je répondrai à M. Signoret, que je n'ai nullement promis une synonymie, mais que j'ai cru la compléter en disant dans ma note du 10 février que le *Belostoma* découvert dans le cercle de la Calle, et que j'ai à tort rapporté au *Belostoma grande*, devait être considéré comme étant le *Belostoma algeriense*, observation synonymique qui, suivant M. V. Signoret, avait déjà été faite avant moi par M. Stål. Je faisais aussi remarquer dans cette même note que le *Belostoma cosmopolitanum* déterré par moi, suivant M. Signoret, devait être la même espèce que l'*Hydrocirius algeriensis* ou le *Belostoma algeriense* de M. L. Dufour ; cette

exhumation vient encore, il me semble, compléter la synonymie de cette espèce actuellement cosmopolite.

Quant à la conclusion que M. Signoret cherche en vain, mais qu'il ne trouve pas, il faut que je me sois bien mal expliqué. Qu'ai-je demandé dans ma note du 10 février ? J'ai demandé s'il fallait réellement rapporter à l'*Hydrocirius algeriensis* de M. L. Dufour, l'*Hydrocyrius columbiæ* de M. Spinola ou l'*Hyotrephes herculeus* de M. Stål. Tel était l'objet de ma note dont la conclusion se trouve dans la réponse même de mon savant collègue et ami qui considère les *Hydrocyrius algeriensis*, *columbiæ* et *herculeus* comme formant peut-être une seule et même espèce. Je ne puis toutefois m'empêcher de dire, au sujet de cette conclusion, que c'est un fait bien curieux au point de vue de la géographie entomologique, de voir une espèce de l'ancien continent (Algérie) se retrouver dans le nouveau monde. Plus loin, M. Signoret dit aussi que j'ai reproché à M. Stål de ne pas avoir connu les travaux de MM. Spinola et de Laporte et même d'avoir créé le genre *Hyotrephes*, nom que 'ai mal orthographié suivant lui. Je dois dire d'abord que le véritable auteur de ce nom mal écrit n'est pas moi, mais bien M. L. Dufour qui l'a ainsi orthographié, p. 336 dans son Essai sur les Bélostomides et l'a rectifié ensuite dans sa note du 24 février. Je dois faire aussi observer qu'il n'est jamais entré dans mon esprit d'adresser le moindre reproche à l'honorable M. Stål ; cette opinion qui m'a été prêtée par l'auteur de la note du 24 février ne peut se déduire de celle que j'ai lue à la Société le 10 du même mois et où je dis : M. Stål n'ayant probablement pas connu le travail de M. Spinola sur le genre *Hydrocyrius*, ni celui de M. de Laporte sur le genre *Diplonychus*, a créé un nouveau nom sous celui d'*Hyotrephes* pour y placer un Bélostomide américain, etc., etc. Eh bien, je demande s'il est possible de voir dans cette phrase l'ombre d'un reproche, je ne le crois pas, et telle n'a pas été assurément mon intention.

Enfin, je limite là ces quelques remarques ; je crois avoir répondu à tout ce qui me concerne dans la note du 24 février de mon ami et savant collègue M. V. Signoret, note assez longue et dans laquelle se trouvent bien des passages qui m'ont paru étrangers aux quelques observations que j'ai communiquées à la Société dans sa séance du 10 février.

DESCRIPTION

DE

Deux Aranéides des genres THOMISE et EPEIRE

DU SÉNÉGAL,

Par M. le docteur DOUMERC

(Séance du 27 Janvier 1864.)

Les Crustacés et les Insectes jouissent en général du privilége de conserver dans nos collections leur forme et leurs couleurs pendant la longue durée de leur dessiccation, et d'être, par conséquent, en tout temps à la disposition du peintre et de l'observateur. Malheureusement il n'en est pas de même pour l'intéressante classe des Aranéides, dont la constitution molle et la délicatesse du coloris de leur épiderme disparaît peu de temps après la mort de l'animal. L'art taxidermique n'a point encore dit son dernier mot à cet égard. A l'exception des Mygales, des grandes Lycoses et de quelques autres grosses espèces à peau abdominale résistante ou velue, recueillies dans l'alcool et soumises à l'insufflation ou au cotonnage, presque toutes les autres espèces indigènes et exotiques deviennent méconnaissables par la déformation et la décoloration de leurs organes délicats. Le pinceau des Merian, des Rœsel et de leurs disciples devient alors l'interprète le plus appréciable de la nature vivante pour les travaux de l'Arachnéologiste.

Les deux Aranéides africaines dont je donne la description m'ont été envoyées du Sénégal où elles ont été peintes de leur vivant par un ami regretté dont le talent dans ce genre ne laissait rien à désirer (1).

(1) A. Kummer, mort à Saint-Louis (Walk., Hist. des Aptères, 1837).

1. THOMISUS YOLOPHUS. (Pl. 5, fig. 2.)

Albidus, thorace flavescente, oculis sex rubris micantibus, fasciâ frontali triangulari nigra cinctis; abdomine pallido, bituberculato, tæniâ purpurinâ circumscripto, punctisque sex dorsalibus nigris; pedibus duobus anticis longioribus, apici roseis. — Long. 15 mill., lat. 10 mill. — Hab. Sénégal.

Cette jolie Thomise, de couleur blanchâtre, ayant l'extrémité des deux premières pattes antérieures d'un rose clair et l'abdomen entouré d'un liséré festonné pourpré, est remarquable par la bandelette triangulaire frontale noire qui entoure ses six yeux et par la bosse tuberculiforme un peu aiguë placée de chaque côté vers le milieu de l'abdomen. Une autre particularité caractéristique chez cette espèce, mais qui ne s'observe que pendant la vie de l'animal, est le phénomène singulier qu'offrent les quatre yeux de la ligne antérieure latérale et angulaire du front. Ces yeux jouissent d'une cornée qui, vue sur le plan horizontal de l'œil, est plus ou moins transparente et incolore alternativement. Le fond des deux yeux intermédiaires est d'un rouge cerise laque et change à volonté selon que l'animal fixe tel ou tel objet, variant alors du rouge foncé au rouge pâle. Lorsqu'un coup d'air, par exemple, frappe l'Aranéide subitement, le rouge foncé apparaît aussitôt dans toute son intensité, et lorsqu'on la fixe avec la loupe, le fond de l'œil n'a plus qu'une faible lueur rougeâtre qui varie graduellement de temps en temps par différentes nuances. Il semble alors à l'observateur qu'un petit corps en forme de globe, diversement nuancé en plusieurs endroits, se meut sous la cornée, et l'on voit alors la coloration la plus foncée s'avançant toujours du bord latéral externe vers le côté interne de l'œil. Pendant la nuit, à la lueur d'une chandelle, les deux autres yeux supérieurs offrent le blanc éclatant de la phosphorescence, mais cette lueur s'éteint par intervalles pour reparaître avec un nouvel éclat, comme nous en avons un exemple dans notre *Geophile électrique* d'Europe.

Cette Thomise habite le pays des Yolofs au Sénégal. Elle se tient ordinairement sur les buissons épineux.

Elle forme son cocon d'un tissu de bourre soyeux fixé au nœud d'une branchette dont elle rabat les feuilles sur sa surface et s'y tient blottie pendant la durée de l'incubation de sa ponte avant la saison des pluies.

2. Epeira armillipes. (Pl. 5, fig. 1.)

Nigra, thorace cinereo, setoso; abdomine oblongo, basi fasciâ luteâ trilobata, punctisque quatuor vel sex dorsalibus punctulatis flavis; femoribus intermediis posticisque rufis; tibiis pedum anteriorum fasciculo pilorum armilliforme instructis; pedibus posticis valdè pilosis, intermediis vero glabris. — Long. 25 mill. — Hab. Sénégal.

Cette grande et belle Épeire a la forme allongée de l'*Ep. clavipes* qui habite les Antilles. Elle se trouve au Sénégal où elle se tient cachée pendant les fortes chaleurs du jour dans la retraite tubuleuse de sa toile aux angles des vieilles masures, dans les bois des environs de Saint-Louis.

La toile orbiforme qu'elle file au bout de son tube est moins régulière et plus entrelacée de fils que celle de nos Épeires indigènes, et elle ne s'y tient pas comme elles la tête en bas au centre de son réseau, mais s'avance à demi corps hors de sa retraite, les pattes allongées en avant sur les premiers fils de sa toile, à la manière des Ségestries, prête à fondre sur sa proie à la moindre vibration, et n'entraîne sa capture dans sa retraite qu'après l'avoir paralysée par un nombreux entourage de fils.

Cette particularité de mœurs *soupçonnée* par Walkenaer, Aran., fasc. I, se trouve ici confirmée par l'observation. D'ailleurs, par la forme allongée de l'abdomen, cette nouvelle espèce se range dans la 1re famille du genre Épeire, Walk., tabl. p. 53.

Cette espèce est remarquable par le faisceau de longs poils noirs qui enveloppe comme un bracelet l'articulation de la jambe des quatre pattes antérieures, et la série de poils épais dont sont garnies les jambes et les tarses des pattes postérieures; la troisième paire est dénuée de ces poils et presque entièrement glabre. Les palpes, la base des deux paires de pattes postérieures et la moitié des jambes des deux paires de pattes antérieures sont d'un roux ferrugineux. Le corselet est d'un gris clair et légèrement soyeux. L'abdomen est de forme conique allongée, d'un noir mat, orné à sa base d'une large bande jaune trilobée en arrière et offre le long de sa partie dorsale une série de quatre ou six taches parallèles de la même couleur.

Par l'ensemble de ses caractères classiques, cette Épeire appartient à la famille des Allongées cylindriques du tableau des Aranéides de Walkenaer; mais comme cet auteur ne mentionne pas la forme de leur cocon,

comme il le fait dans les familles suivantes, il serait intéressant de connaître la fabrication de celui-ci qui pourrait ne pas être analogue à celui de ses congénères, dont elle est, à ma connaissance, la seule espèce africaine; les autres espèces connues, tels que les *Ep. chrysogaster*, *clavipes* et *plumipes* de Latr., appartenant toutes aux Indes orientales ou au continent américain.

EXPLICATION DES FIGURES 1 ET 2 DE LA PLANCHE 5.

Fig. 1. *Epeira armillipes*, representée de grandeur naturelle.

2 *a*. *Thomisus Volophus*, de grandeur naturelle.

2 *b*. Position frontale des six yeux.

2 *c*. Idem vus en dessus.

2 *d*. Disposition anale des filières.

2 *e*. Organes de la bouche.

2 *f*. Longueur relative des pattes.

2 *g*. Cocon recouvert de feuilles.

ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES D'ALGÉRIE

Par M. L. REICHE.

(Séance du 24 Février 1864.)

1. Amblystomus Solskyi Reiche. — Longit. 5 1/2 mill. (2 1/2 lin.). latit. 2 1/4 mill. (1 lin.).

Oblongo-elongatus, nitidulus, niger; ore, antennis nigro-maculatis, tibiis tarsisque testaceis. Caput subrotundatum, lævigatum; labro mandibulisque piceis, antennis piceis articulo primo testaceo. Thorax capite vix latior, cordatus, antice late subemarginatus; angulis obtusis; postice valde angustatus; angulis rotundatis; basi recte truncatus; disco convexiusculo, lævigato, antice sat profunde arcuatim canaliculato, basi transversim impresso, a latere marginato. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra thorace fere duplo latiora, subparallela, paulo ante medium parum dilatata, octo striata; striis subtile punctatis, interstitiis subtilissime, sublente, punctulatis; in interstitio tertio ad striam tertiam, paulo ante apicem, puncto impresso. Subtus piceus; abdominis segmentis apice subtestaceis.

Hab. Alger; a dom. Solsky lectus. Etiam Bonam versùs.

Cette espèce, que je tiens de la libéralité de M. Solsky, de Saint-Pétersbourg, qui, dans un voyage récent en Algérie, a recueilli une grande quantité d'insectes, diffère de l'*A. mauritanica* Lucas, par sa taille moindre, sa forme plus allongée, et par son corselet plus étroit et plus rétréci en arrière.

2. Zabrus (Polysitus) maroccanus Reiche. — Longit. 10 mill. (4 1/2 lin.), latit. 4 2/3 mill. (2 lin.).

Oblongus, nitidulus, nigro-piceus; labro, palpis, antennis tarsisque obscure ferrugineis. Caput ovatum, vertice grosse punctatum, inter antennas bisulcatum, medio sublævigatum ; oculis sat prominulis ; antennis tomentosis, gracilibus thoracis basi superantibus. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice posticeque vix æqualiter parum angustatus, a latere rotundatus ; angulis, præsertim posticis, rotundatis ; basi medio parum sinuatus; disco convexo, marginato, medio canaliculato, crebre profundeque punctato ; punctis in medio parum remotis. Scutellum triangulare, transversum, lævigatum. Elytra basi thoracis latitudine, ponè medium parum ampliora, convexa, thorace haud triplo longiora, profunde punctato striata ; interstitiis lævibus, convexis. Subtus meta et mesothorace sat profunde grosse punctatis, abdominis segmentis medio sublævigatis, a latere punctatis.

Hab. Marocco.

Cette espèce, remarquable en ce qu'elle vient former la troisième du groupe des *Zabrus* à articles des tarses antérieurs du mâle triangulaires (genre *Polysitus* Zimmermann), se distingue des deux déjà connues par son corselet arrondi aux angles postérieurs, par la ponctuation grossière de sa tête et de son corselet et par les stries fortement enfoncées et ponctuées de ses élytres.

3. Hydroporus basinotatus Reiche. — Longit. 3 1/2 mill. (1 3/5 lin.), latit. 2 mill. (7/8 lin.).

Breviter ovalis, leviter convexus, parce pubescens, subnitidulus, nigro-piceus ; ore, antennarum basi, maculis elytrorum pedibusque testaceo rufis. Caput minutissime punctatum. Thorax capite vix duplo latior, latitudine tertia parte paulo longior, antice valde angustatus, a latere rotundatus, supra scutellum triangulariter lobatus, crebre minutissime punctatus sulco transverso, grosse punctato antice instructus. Elytra basi, thoracis basi latitudine ac proxime ampliora, medio parum latiora, apice conjunctim rotundata, densissime minutissime punctulata, basi utrinque testaceo maculata ; scilicet litura longitudinali ad scutellum, macula oblonga in

medio, altera arcuata ad humerum interdum secundum marginem descendente ; his maculis ad basin interdum confluentibus; elytrorum epipleuris basi testaceis. Subtus metathorace fortiter, mesothoraceque leviter punctatis ; abdomine minutissime punctato ; femoribus basi infuscatis.

Hab. Tanger in Marocco.

Cette espèce, très voisine du *Hydrop. lituratus* Fabr., pourrait, à la vue simple, être confondue avec elle, mais, à la loupe, on voit que sa ponctuation beaucoup moins forte est aussi beaucoup plus dense et qu'elle est même presque imperceptible.

4. Hydroporus Leprieurii Reiche. — Longit. 3 1/2 mill. (1 1/2 lin.), latit. 2 mill. (9/10 lin.).

Ovalis, valdè convexus, nigro-piceus, nitidulus, parce pubescens ; ore, antennis, thoracis fascia transversa, elytrorum maculis pedibusque flavo-testaceis. Caput latum, transversum, punctato-rugosulum, late bi-impressum. Thorax capite paulo latior, latitudine tertia parte brevior, antice parum angustatus, late emarginatus, a latere paulo rotundatus, tenuissime punctatus, antice punctis majoribus seria transversali instructus, fascia lata transversali rubra ad latera dilatata ornatus. Elytra basi thoracis basi latitudine, indè usque ad medium dilatata, postice conjunctim subacuminata, crebre sat profunde punctata, maculis quinque testaceo-ferrugineis ornata ; prima basilari vix mediana irregulari oblonga, secunda marginali uncinata paulo infra, tertia infra medium lineolata, quarta submarginali virgulata, quinta apicali hamata ; maculis tertia, quarta quintaque interdum confluentibus; lateribus epipleurisque flavo-ferrugineis. Subtus prothorace pedibus anoque rufis, pectore punctato, abdomine coriaceo ; tibiis posticis interdum fuscis.

Hab. Bonam versùs, Algiriæ orientali.

Cette espèce, par sa forme renflée et acuminée postérieurement, vient se placer près du *Hydrop. Escheri* Aubé ; elle ressemble à cette espèce par le dessin des élytres ; elle en diffère par sa forme plus allongée, par la ponctuation plus forte de ses élytres et surtout par la large fascie transversale rougeâtre de son corselet.

Je l'ai dédiée à mon savant ami M. Leprieur, dont le long séjour à Bone lui a permis de recueillir une collection considérable de Coléoptères de cette partie de l'Algérie, et à la générosité duquel je dois cette espèce avec beaucoup d'autres.

5. Choleva subcostata Reiche. — Longit. 3 3/4 mill. (1 3/5 lin.). latit. 2 mill. (7/8 lin.).

Oblonga, nitidula, pallide-alutacea, tenue brevissimeque pallide-pubescens. Caput subrotundum, tenue ac crebre punctatum; oculis sat prominulis; antennis gracilibus, articulo secundo tertio subæquale. Thorax capite plus duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde postice parum angustatus, a latere valde rotundatus, infra medium latior, sat convexus, granulatus, transversim leviter rugulosus; angulis posticis obtusis. Scutellum triangulare, rugulosum. Elytra basi thoracis basi latitudine, ultra medium ampliora, apice singulatim rotundata, sat convexa, marginata, granulata, transversim rugulosa, profunde striata; interstitiis convexis. Subtus colore dilutior; pedibus longis, gracilibus, tibiis posticis paululum incurvis.

Hab. Bona, Algiriæ orientali.

Cette espèce, découverte par M. Lethierry, se distingue facilement de ses congénères par sa taille moitié plus petite que celle de la *Ch. cistetoides*; par sa couleur uniformément testacée et un peu brillante; par les rugosités transversales et assez fortes de ses élytres, leurs stries très enfoncées et les intervalles élevés.

6. Catops Erro Reiche. — Longit. 3 mill. (1 1/4 lin.), latit. 1 3/4 mill. (3/4 lin.).

Ovalis, nigro-piceus, nitidulus; antennis basi rufis; pedibus dilutioribus. Caput subrotundatum, sat convexum, crebre profundeque punctatum; antennis thoracis basi vix attingentibus, clavatis, fuscis, articulis quinque primis rufescentibus; clava opaca fusca; articulo primo longiore 2°, 3°, 4° et 5°, gradatim longitudine decrescentibus, octavo septimo multo breviore et angustiore. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice magis postice minus angustatus, a latere rotundatus, ponè medium dilatatus, postice rectè truncatus; angulis obtusis; sat convexus, valde rugulatus, tomento breve testaceo parce vestitus. Scutellum breviter triangulare, rugulatum. Elytra ovata, basi thoracis latiora, pone medium dilatata valde rugulata, pallide pubescentia, suturam versùs unistriata. Pedes rufescentes.

Hab. Oran, Algiriæ occidentali.

Cette espèce, de la taille du *C. scitulus*, diffère de ses congénères par son aspect un peu brillant, par la brièveté de ses antennes, par le rétrécissement postérieur de son corselet plus prononcé encore que dans le *C. alpinus* et par la rugosité plus forte de ses téguments. J'en dois la connaissance à mon obligeant collègue M. Boieldieu.

7. Cybocephalus æneus Reiche. — Longit. 4/5 mill. (2/5 lin.), latit. 3/5 mill. (1/3 lin.).

Subglobosus, æneus, nitidissimus, glaber. Caput sat latum, tenuissime punctulatum, antennis palpisque nigris, Thorax amplus, valde convexus; lateribus rotundatis, parum reflexis; ad humeros rotundatim parum lobatus, lævigatus. Scutellum triangulare, valde transversum, lævigatum. Elytra basi thoracis vix latitudine, inde ad apicem attenuata, apice conjunctim rotundata, valde convexa, lævigata. Subtus niger; pedibus æneis.

Hab. in Algiriæ; a dom. Poupillier lectus.

Cette espèce a tout à fait le port et la taille du *Cyb. exiguus* Erichson; elle en diffère par sa couleur bronzée uniforme et sa forme plus atténuée en arrière.

8. Trichopteryx Lethierryi Reiche. — Longit. 1 1/5 mill. (1/2 lin.). latit. 3/5 mill. (1/4 lin.).

Breviter oblongus, nitidulus, breviter subpubescens, piceo-testaceus. Caput latum, subtilissime punctulatum; oculis nigris, prominentibus; antennis testaceis. Thorax capite plus duplo latior, amplus, convexus; lateribus deflexis, dilatatis; antice late nec profunde emarginatus, postice arcuatim sinuatus, ad angulis posticis acuminato productus, dense minute punctulatus. Scutellum triangulare, punctulatum. Elytra thoracis basi angustiora, thorace dimidio longiora, subparallela, apice subtruncata, pallidiora, sat dense punctulata. Subtus abdomine pallidiore, pedibus testaceis.

Hab. Bonam versus, Algiriæ orientali.

Cette espèce a été trouvée aux environs de Bone par M. Lethierry, à qui j'ai cru devoir la dédier en mémoire des services que ses recherches assidues ont rendus à la science; elle a la taille du *Tr. grandicollis*, mais

sa forme est plus allongée et son corselet plus ample, analogue à celui du *Tr. atomaria* ; sa couleur testacée l'éloigne de toutes les autres espèces.

9. Scaphisoma Poupillieri Reiche. — Longit. 2 3/4 mill. (1 1/6 lin.), latit. 1 1/2 mill. (2/3 lin.).

Ovatum testaceo-brunneum, nitidum, glaber. Caput subtriangulare, lævigatum ; palpis testaceis. Thorax convexus, lævigatus. Elytra convexa, remote grosse-punctata, sutura paulo elevata ; stria suturali deficienti. Pygidium acuminatum, elytris superante. Subtus pedibusque concoloribus, tibiis rectis.

Hab. Algiriam versùs.

Cette espèce, du double plus grande que le *Sc. agaricinum* et presque de la taille du *Sc. limbatum*, se distingue des espèces connues de ce genre surtout par l'absence complète de strie suturale, la présence de cette strie ayant été considérée comme caractère générique. Découverte aux environs d'Alger par M. Poupillier, j'ai cru devoir dédier cette intéressante espèce à cet entomologiste zélé, qui a bien voulu m'en donner un exemplaire auquel malheureusement les antennes manquaient.

Genre ESARCUS Reiche.

Corpus minutum, convexum. Caput in prothorace ferè ad oculos insertum.

Oculi laterales, globosi, forte granulati.

Antennæ ante oculos insertæ, prothorace longiores ; undecim articulatæ, a basi ad apicem sensim crassiores ; articulis cylindricis, secundo minore, nono et decimo subquadratis, ultimo subovato apice oblique subtruncato.

Labrum paulo productum, rotundatum.

Palpi maxillares ; articulo primo minuto apice dilatato ; secundo primo breviore ac crassiore, subtransverso ; tertio majore crassioreque, truncato, subsecuriforme.

Thorax convexus ; lateribus deplanatis, dilatatis. Scutellum occultum.

Elytra convexa, punctato-striata, connexa ; alis deficientibus.

Abdomen quinque segmentatum.

Pedes cursorii, subcontractiles, approximati tibiis cylindricis ; tarsis subtus barbatis, quadriarticulatis; biunguiculatis ; articulo primo longiore in pedibus anticis crassiore subtusque apice producto, in intermediis et posterioribus gracile ; articulo secundo primo dimidio breviore ; tertio secundo dimidio breviore ; quarto primi longitudine æquale ; unguiculis simplicibus.

Cette coupe générique dont le type a toute l'apparence d'un *Tarphius* (Erichson, Ins. Deutsch., 111-256), en diffère considérablement :

1° Par ses antennes insérées au-devant des yeux, presque filiformes, et sans capitule.

2° Par l'insertion rapprochée de ses pattes.

3° Par ses tarses dont le 1er article est autant ou plus long que les deux suivants réunis.

Néanmoins c'est auprès de ce genre qu'elle doit prendre place, tout ses caractères la rattachant à la famille des COLYDIADÆ.

10. ESARCUS LEPRIEURII Reiche. — Longit. 4 mill. (1 2/3 lin.), latit. 2 1/3 mill. (1 lin.).

Oblongus, piceus, nitidulus, griseo-hirtus. Caput subrotundum, crebre punctatum ; antennis palpisque rufescentibus. Thorax capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus, profunde emarginatus ; angulis obtusis ; a latere valde rotundatus, postice medio rotundatus, utrinque excisus ; angulis acutis, productis ; disco valde convexo, crebre profundeque punctato ; lateribus dilatatis, deplanatis, rugoso punctatis. Elytra thorace paulo latiora, latitudine dimidio longiora, convexa, usque ultra medium parallela, apice conjunctim rotundata ; humeris subdepressis subquadratis ; decem foveolato striata. Subtus piceo-rufescens, crebre punctatus ; abdominis segmentis apice crassioribus, turgidis.

Hab. Bona, Algiriæ.

Cette espèce a été trouvée dans les montagnes d'Edough, à l'ouest de Bone, par M. Leprieur à qui je l'ai dédiée.

11. ONTHOPHAGUS NEBULOSUS (Oliv.) Reiche. — Longit. 6 1/2 à 8 1/2 mill. (2 5/6 à 3 3/4 lin.), latit. 3 1/3 à 5 mill. (1 1/2 à 2 1/4 lin.).

Breviter oblongus, nitidus, obscure-æneus ; antennarum basi rufa ; elytris testaceis, maculis æneis plus minusve variegatis. Caput subsemi-

circulare ; epistomo crebre confuse punctato, griseo-villosulo, a margine valde reflexo, antice medio parum emarginato, utrinque sinuato, carinula transversa arcuata fronte separato ; fronte minus punctato, villosulo ; vertice laminato, in cornu simplici perpendiculari contracto, in fæmina carinula frontali magis elevata, vertice transversim carinato. Thorax griseo parum tomentosus, capite duplo latior, valde convexus, antice profunde emarginatus, a latere rotundatus, ante angulos profunde sinuatus, postice utrinque oblique rotundatus, medio angulatus ; angulis posticis obtusis ; disco antice gibboso, parum retuso, medio obsolete bituberoso, radulatim crebre punctato ; punctis a latere anticeque confusis ; ad angulos posticos tuberculo lato lævigato utrinque instructo. Elytra thoracis, basi latitudine, rotundata, medio parum ampliora, octo striata ; striis duplicatis, tenuibus, remote punctatis.

Hab. in Algiriæ et Ægypto.

Cette espèce, très répandue dans les collections sous le nom que je lui ai conservé, n'a jamais été décrite par Olivier ; dans les collections allemandes, elle porte le nom de *Ont. Nemeus* Klug, également inédit. Elle vient prendre place dans la nomenclature à côté de l'*Ont. Maki* Illiger, dont elle diffère beaucoup par son brillant, sa villosité bien moindre, ses élytres irrégulièrement tachetées, etc.

12. Rhizotrogus (Amphimallus) obscurus Reiche. — Longit. 10 1/2 mill. (4 2/3 lin.), latit. 5 1/2 mill. (2 1/2 lin.).

Obscure-castaneus ; elytris obscure-testaceis ; oblongus subnitidulus, *Rhiz. assimili* vicinus. Caput subrotundatum, valde rugosum ; fronte tumidulo ; epistomo punctato-rugoso margine reflexo, antice medio vix sinuato ; antennis novem articulatis, articulo tertio quarto æquale, clava stypitis longitudine. Thorax capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice valde attenuatus, late emarginatus ; angulis obtusis, a latere valde rotundatus medio dilatatus, postice minus attenuatus ; angulis obtusis, rotundatis, basi medio supra scutellum late lobatus ; disco sat profunde laxe punctato, pilis rufescentibus hirsuto ; margine postico dense pallide ciliato. Scutellum triangulare apice rotundatum, remote grosse-punctatum. Elytra basi thoracis ferè latitudine, antè apicem parum ampliora, apice subtruncata, punctis sæpe confluentibus cribrata, tomento breve appresso vestita, sutura elevata costisque tribus parum prominentibus instructa. Propygidium granulosum ; pygidium laxe punctatum. Subtus pectore pal-

lide lanato; abdomine laxe punctato punctis piligeris; tibiis anticis extus tridentatis.

Hab. Kabylia, Algiriæ; a dom Chapelier lectus.

Cette espèce qui pour la taille et l'aspect se rapproche du *Rh. assimilis*, en diffère par son épistome non échancré et par son corselet beaucoup moins velu et sans poils couchés, à côtés plus arrondis, avec les angles postérieurs arrondis.

13. Phyllopertha algirica Reiche. — Longit. 10 mill. (4 1/2 lin.), latit. 5 3/4 mill. (2 1/2 lin.).

Breviter oblonga, vix nitidula, nigro-viridis, elytris interdum castaneis, griseo tomentosa. Caput subquadratum, rugatum; epistomo prominulo, integro, apice reflexo, recte truncato, angulis rotundatis; fronte linea elevata separato; vertice punctulato fronteque pilis griseis hirsutis; antennis nigris. Thorax capite duplo latior, latitudine ad basim dimidio brevior, antice valde angustatus, late emarginatus; angulis obtusis parum prominulis; a latere rotundatus, paulo ante basim, in mare, latior, postice paulo angustatus; angulis obtusis; disco crebre punctato; punctis ombilicatis, piligeris; medio obsoletissime canaliculato, a latere anguste marginato. In fæmina: thorax convexior, medium versus latior; canaliculo magis impresso. Scutellum rotundatim triangulare, coriaceum, a latere sat profunde punctatum, medio subcanaliculatum. Elytra thorace paulo latiora, brevia, confuse irregulariter punctata; substriata; interstitiis parum elevatis, apice, conjunctim subrotundata. Pygidium rugoso-ocellato-punctatum. Subtus pectore abdomineque remote punctatis, punctis piligeris; tibiis anticis extùs bidentatis.

Hab. in Algiriæ centrali et orientali.

Cette espèce qui, comme on le voit, varie pour la couleur des élytres, est voisine de la *Ph. arenaria* Brullé (Explor. Sc. de Morée, III-117); elle en diffère par sa forme encore plus courte et par les points ombiliqués de son corselet et de son pygidium. La femelle, comme l'indique la description, a le corselet tout autrement conformé que celui du mâle, ayant sa plus grande largeur vers le milieu tandis qu'elle est près de la base dans l'autre sexe.

14. Mezium hirtipenne Reiche. — Longit. 2 1/2 à 3 mill. (1 1/3 à 1 1/2 lin.), latit. 1 1/2 mill. (3/4 lin.).

Ovatum, fuscum. Caput, oris partes, antennæ, thorax pedesque pube

densa, ochracea, lanuginosa obtecti; elytra pilis ochraceis sparsis hirsuta. Thorax longitudinaliter, ut in *Mezio affine*, trisulcatus; sulcis antice, in foveolis, profundioribus; costis intermediis elevatis obtusis.

Cette espèce ressemble tellement au *Mezium affine* que la description qui précède m'a paru suffisante, puisque en signalant les caractères semblables, elle fait ressortir celui qui l'en distingue : les poils hérissés des élytres ; par le même caractère et par les côtes obtuses du corselet, le *Mez. hirsutum* s'éloigne du *Mez. sulcatum*.

C'est à M. le docteur Strauch et à M. Poupillier que je dois la communication de cet insecte qui a été trouvé dans la province d'Alger.

15. Scaurus angustus Reiche. — Longit. 13 1/2 à 15 mill. (6 à 6 2/3 lin.), latit. 5 mill. (2 1/3 lin.).

Elongatus, angustatus, niger; in mare nitidus; in femina obscurus, *Sc. atrato* vicinus at abundè distinctus. Caput ovale, crebre punctatum, inter antennas sat profunde transversaliter impressum; fronte medio tumido; epistomo late ac profunde emarginato, medio antè impressionem tumido; vertice grosse distincte punctato; oculis vix occultis; antennis gracilibus, longiusculis, thoracis basim attingentibus. Thorax capite duplo latior, longitudine paulo latior, antice posticeque vix æqualiter angustatus, a latere rotundatus, antè medium latior; disco marginato, in mare, nitidissimo, polito, sublente minutissime punctulato; in femina thorax angustior; disco obscuro, crebre punctulato. Scutellum transversum, semi-circulare, lævigatum. Elytra basi thoracis basi latitudine, ultra medium thorace paulo latiora, illo duplo longiora, in disco duodecim striato-punctata, in mare striis quaternæ-dispositis; interstitiis primo suturale, quinto et nono latioribus; in femina striis regulariter dispositis; interstitiis quinto et nono, præsertim, postice, parum elevatis. Pedes robusti; femoribus incrassatis in utroque sexu ad apicem intus acute dentatis, tibiis anticis intermediisque sinuatis, posticis rectis.

Hab. Algeriæ; a dom. Strauch lectus.

Cette espèce, par sa ponctuation et par l'absence de côtes aiguës sur ses élytres, prend place dans la nomenclature après le *Sc. atratus* Fab., dont elle diffère par sa forme grêle et très allongée et par la longueur de ses antennes.

16. Lagria Poupillieri Reiche. — Longit. 5 mill. (2 1/4 lin.), latit. 2 mill. (7/8 lin.).

Oblonga, parum depressa, fusco picea, subnitidula, pube brevi grisea

hirsutula ; supra undique confertim punctata. Caput subrotundum, inter oculos medio late impressum, inter antennas transversim sulcatum ; oculis tranversis, parum emarginatis, paulo prominentibus ; antennis thoracis basi vix superantibus, validis, apicem versus sat incrassatis ; articulo tertio quarto haud longiore ; ultimo duobus præcedentibus conjunctis fere longiore, crasso, parum compresso. Thorax transversus capite paulo latior, latitudine paulo brevior, a latere parum rotundatus, antice posticeque fere rectè truncatus ; angulis obtusis ; basi marginatus ; disco parum convexo. Scutellum triangulare. Elytra thorace fere duplo latiora, triploque longiora, subparallela, apice conjunctim rotundata in disco parum convexa. Subtus nitidior ; abdomine vix punctulato ; pedibus sat gracilibus.

Hab. Alger ; a dom. Poupillier et Solsky lecta.

Cette espèce, une des plus petites du genre, rentre dans la deuxième division que j'en ai établie (corselet transversal) ; elle est remarquable par la longueur et le volume du dernier article de ses antennes.

Je l'ai dédiée à M. Poupillier, à la générosité duquel j'en dois un exemplaire, et à qui nous devons de connaître tant d'espèces nouvelles et intéressantes de l'Algérie.

17. Macratria (1) Leprieuri Reiche. — Longit. 4 mill. (1 5|6 lin.), latit. 1 1/4 mill. (1/2 lin.).

Oblongo elongatus, sat longe griseo pilosus, nitidulus, piceus ; ore, capite antice, antennis pedibusque quatuor anticis testaceis. Caput rotundato-transversum, crebre minutissime punctulatum ; oculis sat prominulis ; antennis mediocriter elongatis, thoracis basin vix attingentibus, articulo secundo tertio paululo breviore, septimo et sequentibus graduatim in longitudine cressentibus, tribus ultimis longioribus at in hoc genere, mediocribus ; palpis valdè dilatatis, articulo primo globoso, secundo foliaceo intùs valde rotundatim explanato, tertio transverso trianguliforme producto ; quarto securiforme. Thorax oblongus capitis latitudine, latitudine

(1) J'ai dû rétablir le nom donné, antérieurement, à ce genre par M. Newmann (Entom. Magas., fasc. XXIV, 377) et je n'admets qu'en synonymie les noms de *Macrarthria* Erichson et *Macrarthrius* Laferté. C'est sans aucune espèce de raison que ces auteurs ont cru devoir changer le nom primitif. En admettant l'étymologie proposée par M. de Laferté, le nom de *Macratria* viendrait de μακρα (long-grand) et de τρια (trois), sous-entendu αρθρα (articles), et quoique mal fait, n'en exprimerait pas moins le caractère saillant du genre, savoir : les trois derniers articles des palpes plus grands ou les trois derniers des antennes plus longs ; tandis que les noms d'Erichson et de M. de Laferté signifient *grands articles* ou *articles longs* et ne spécifient pas aussi bien le caractère principal.

paulo longior, antice rotundatus, ante medium latior, indè ad basi graduatim vix angustatus, basi rectè truncatus, angulis subrectis; disco crebre punctulato, sulco profunde basi marginato. Scutellum transversum vix perspicuum. Elytra thoracis basi conjunctim fere duplo latiora, illo triplo longiora; humeris subquadratis; parallela, apice conjunctim rotundata, crebre punctulata; pilis subseriatim dispositis, suturam versus albicantibus. Subtus capite, collo, trochanteribus abdominisque segmento ultimo apice rufo-testaceis; femoribus valde incrassatis, posterioribus piceis, tibiis tarsisque testaceis.

Hab. Bona, Algiriæ orientali; a dom. Leprieur numerose lecta.

Cette espèce intéressante, appartenant à un genre composé jusqu'aujourd'hui d'espèces américaines et indiennes, est voisine de la *M. murina* Fabr. (Syst. El., II-91), dont j'ai sous les yeux un exemplaire qui a servi de type à M. de Laferté et que m'a obligeamment communiqué mon ami M. Chevrolat; elle en diffère par sa villosité plus longue et moins dense, par ses antennes entièrement testacées, par son corselet un peu plus court, par ses élytres moins atténuées en arrière et dont la villosité est blanchâtre le long de la suture, et enfin par ses cuisses antérieures plus renflées et la couleur brune des postérieures.

J'ai cru devoir dédier ce curieux insecte à M. Leprieur, à qui l'on en doit la découverte et qui l'a pris aux environs de Bone, en battant des Chênes au mois d'avril.

18. Notoxus lobicornis Reiche. — Longit. 3 1/2 mill. (1 2/3 lin.), latit. 1 1/4 mill. (1/2 lin.).

Oblongus, nitidulus, pilis longis vestitus, piceo-niger; antennis, ore, elytrorum fasciis duabus tibiis tarsisque rufo-testaceis. Caput subrotundum minutissime punctulatum, pilis albidis vestitum atque pilis fuscis longioribus raris hirsutum; antennis gracilibus, thoracis basin superantibus, articulo secundo tertio æquale, oculis vix prominulis. Thorax subglobosus, pilis griseis vestitus, crebre punctulatus, supra capitem profunde excavatus; processu corniformi distincte quinque lobato, excavato; crista breve, marginata, vix crenulata. Scutellum nigrum, minutissimum, subtriangulare. Elytra conjunctim thorace dimidio latiora ac, cornu excepto, fere triplo longiora, basi parum gibbosa, infrà humeros depressa, pone medium parum ampliora, apice conjunctim rotundata; basi utrinque lunula humerali suturam haud attingenti, ante apicem fascia transversa rufo-testaceis ornata; pilis concoloribus vestita.

Hab. Alger; a dom. Lethierry lectus.

Cette espèce est voisine du *N. cornutus* Fabr. (Ent. Syst., I-211), elle en diffère par ses antennes entièrement testacées, par la corne thoracique très distinctement découpée en cinq lobes dont le moyen qui fait la pointe est le plus développé, par sa crête à peine crénelée et par le dessin de ses élytres offrant de chaque côté de la base une grande lunule testacée dont la convexité en dedans n'atteint pas la suture et dont la concavité latérale renferme une tache brune.

19. ÆDEMERA CUPRATA Reiche. — Longit. 8 mill. (3 2/3 lin.), latit. 2 mill. (1 lin.).

Cupreo-ænea, metallica, nitida ; antennis basi, palpis, elytris in disco, femoribus basi, tibiis totis tarsisque basi rufo-testaceis. Caput metallico-nitente, vage punctatum ; epistomo longissimo, deplanato, apice parum impresso. Thorax metallico-nitens, capitis latitudine, antice posticeque constrictus, disco vage sat profunde punctato, trifoveolato ; foveola basali triangulari. Scutellum triangulare deplanatum, punctulatum. Elytra basi thorace vix duplo latiora et ibidem conjunctim quadri-gibbosa, vage punctata, metallico nitentia, infra basim profunde excavata, medio valde dehiscentia, in disco rufescenti-testacea, sutura valde elevata, costisque æneis in singulo duabus, costa prima nulla, secunda antice posticeque attenuata, tertia infra humerum apicem vix attingente, libera ; callo apicale pilis aureis vestito. Subtus albo tomensa, abdominis segmentis tertio, quarto, quintoque apice obscure rufescentibus ; femoribus parum incrassatis.

Hab. Algiriæ.

Cette jolie espèce, dont je n'ai malheureusement qu'une femelle, doit, je crois, prendre place près de l'*Æd. flavipes* Fabr.; elle se distingue de toutes ses congénères par sa couleur d'un cuivreux métallique très brillant, par ses élytres chacune bigibbeuses à la base et profondément excavées ; au delà, cette excavation est jaunâtre et pubescente, etc.

20. CHRYSOMELA NUMIDA Reiche. — Longit. 6 à 7 1/2 mill. (2 3/5 à 3 1/3 lin.), lat. 4 à 5 1/2 mill. (1 5/6 à 2 1/2 lin.).

Oblonga, nitidula, atro-cyanea ; elytris fulvis. Caput latum, sparsim punctulatum, antice arcuatim impressum ; antennis nigris, basi palpisque fulvescentibus. Thorax capite vix duplo latior, latitudine dimidio brevior ; convexus, antice angustatus postice latior ; lateribus oblique subrectis, disco minute a latere grosse punctato, utrinque longitudinaliter impresso. Scutellum lævigatum, basi leviter minute punctatum. Elytra basi thorace

latiora, infra medium ampliora, convexa, fulva ; sutura nigra ; sat crebre vage punctata ; punctis, suturam versus, secundumque marginem subseriatim dispositis.

Hab. Algiriæ centrali.

Cette espèce, assez commune aux environs d'Alger, a quelques rapports avec la *Chr. diluta* Germ.; elle en diffère par son corselet plus conique, plus atténué en avant et par ses élytres non striées.

21. Phædon ignitum Reiche. — Longit. 4 mill. (1 5/6 lin.), latit. 2 2/3 mill. (1 1/4 lin.).

Ovatum, nitidissimum, cupreo-æneum. Caput crebre grosse-punctatum. Thorax capite vix duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice angustatus postice latior, modice convexus, medio lævigatus, a latere basique minute punctulatus. Scutellum lævigatum. Elytra basi thorace paulo latiora pone medium ampliora, valde convexa, striato punctata ; interstitiis lævibus vel sublente vix punctulatis.

Hab. in Kabylia Algiriæ.

Cette espèce, trouvée en Kabylie par notre infortuné collègue l'abbé Chapelier, est une des grandes du genre, et, sous ce rapport comme sous celui de l'éclat de son brillant, se rapproche du *Ph. carniolicum* Germ., mais elle est plus allongée, beaucoup moins fortement et autrement ponctuée. Cette ponctuation, presque nulle sur le corselet et dans les intervalles des stries sur les élytres, la distingue bien de toutes ses congénères.

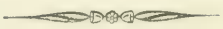

DESCRIPTION

DE

TROIS ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES FRANÇAIS,

Par M. L. REICHE.

(Séance du 22 Juin 1864.)

1. Athous Peragalloi Reiche. — Longit. 13 mill. (5 3/4 lin.), latit. 3 1/2 mill. (1 2/3 lin.).

Elongatus, sat depressus, nigro-piceus; elytris tarsisque fuscescentibus, griseo-pubescens. Caput depressum, vix excavatum, crebre punctatum; epistomo rotundato; oculis semi-globosis; antennis atris, longiusculis, articulis quatuor ultimis thoracis basi superantibus; articulo primo crasso, curvato, secundo turbinato minuto, tertio secundo duplo longiore quarto que æquale, subcylindrico. Thorax oblongus, capite paulo latior, latitudine tertia parte longior, ante apicem parum coarctatus angulis anticis quadrato obtusis, posticis divaricatis, acutiusculis; supra sat convexus crebre sat profunde punctatus medio obsolete canaliculatus; scutellum postice rotundatum, fuscum. Elytra thorace dimidio latiora, parallela, apicem versus attenuata, punctato-striata; interstitiis punctulatis. Subtus uniformiter punctulatus; tarsis simplicibus. In fœmina thorace breviori, convexiori utrinque basi oblique impresso; tibiis tarsisque rufescentibus.

Hab. in Alpibus maritimis nivosis, a dom Peragallo apud Pinum laricium captus. Mense augusto.

Cette espèce, par la conformation de ses tarses et de ses antennes, vient prendre place, dans la nomenclature adoptée par M. Candèze, auprès de l'*A. pallens* Mulsant; elle en diffère par ses couleurs, particulièrement celle des antennes qui est d'un noir profond, par son épistôme arrondi et par son écusson arrondi postérieurement. La femelle est remarquable dans

ce groupe en ce qu'elle diffère à peine du mâle par son corselet plus court et plus convexe et surtout en ce que ses antennes sont également longues.

J'ai dédié cet insecte à mon zélé collègue M. Peragallo, de Nice, en souvenir des intéressantes découvertes entomologiques qu'il a faites dans nos Alpes maritimes.

2. Polydrosus niveopictus Reiche. — Longit. 5 mill. (2 1/3 lin.), latit. 2 mill. (1 lin.).

Pol. undato affinis at pictura distinctus. Oblongus, gracilis, ater, opacus squamulis fuscis albido-argenteisque variegatus; pedibus antennisque testaceo-rufis. Caput mediocre, paulo convexum, squamulis argenteis fuscisque mixtis vestitum; rostro capitis longitudine, sat crasso, subconvexo, basi haud constricto; oculis rotundatis, piceis, modice prominulis; antennis thoracis basi paulo superantibus; scapo longiusculo pone oculos valde sese erigente, articulis 3-7 funiculi subnodosis. Thorax subcylindricus, lateribus paulo rotundatis; apice parum constrictus, postice capite tertia parte latior, latitudine haud brevior, dorso squamulis fuscis a latere et infra albidis vestitus. Scutellum rotundatum fusco squamulatum. Elytra thorace plus dimidio latiora, illo quadruplo et ultra longiora; humeris subquadratis, apice conjunctim subacuminata, convexa, striato-punctata, dorso squamulis fuscis, a latere albido-argenteis vestita, ante medium fascia interrupta sepè obsoleta, pone medium altera lata obliqua argenteo-albidis. Subtus albido-virescenti squamulatus, pedibus gracilibus tenuiter albido-squamulosis et pubescentibus, femoribus muticis.

Hab. in mont. Pyrenæis altis a dom. F. de Saulcy inventus.

Cette espèce vient se placer dans la première section du genre auprès des *Pol. undatus* et *ornatus;* elle diffère du premier par la disposition de ses couleurs, par sa forme plus robuste, par son corselet plus rétréci en avant, etc., et du second par sa pubescence presque insensible, par son rostre non rétréci à la base et par son corselet non renflé en avant.

3. Orchestes albopilosus Reiche. — Longit. 3 1/2 mill. (1 5/8 lin.), latit. 2 mill. (1 lin.).

Oblongus, rufus; oculis, pectore abdomineque nigris, abundè albido pilosus; scutello dense albo tomenso. *Orch. scutellari* Germ., paulo minor et gracilior. Caput crebre punctatum, inter oculos subsulcatulum: rostro

sat valido, incurvato rugose-punctato ; antennarum funiculo sex articulato; oculis nigris, rotundatis, prominulis. Thorax transversus, longitudine dimidio latior, apice valdeco arctatus et capitis latitudine, crebre punctatus medio late canaliculatus, basi sinuatus. Scutellum subrotundatum. Elytra thorace duplo latiora, triplo et ultra longiora, ovata, medio ampliora, apice conjunctim rotundata, supra modice convexa, punctato-striata ; interstitiis rugoso punctatis, ante apicem oblique impressa. Subtus pectore abdomineque crebre punctatis, abdominis lateribus apiceque rufescentibus. Pedibus sat validis, femoribus posticis tridenticulatis.

Hab. Vapincum (Gap) versùs, Galliæ alpinæ, a dom Burle supra folias alni glutinosi inventus.

Cette espèce, dont j'ai vu un assez grand nombre d'individus tous identiques, ressemble au premier abord à l'*Orch. scutellaris* Germar., elle en diffère par sa taille moindre, sa forme plus étroite, sa villosité blanche, plus longue et plus abondante et surtout par les trois dentelures de ses cuisses postérieures qui la rangent dans une autre section.

DESCRIPTION

DE

TROIS COLÉOPTÈRES EUROPÉENS NOUVEAUX,

Par M. Jules LINDER.

(Séance du 22 Juin 1864.)

1. Harpalus (Ophonus) Rayei Linder.

Elongatus, parallelus, piceus, fulvo pubescens: prothorace subquadrato, angulis posticis obtusis: elytris ante apicem sinuatis, striatis, creberrime punctulatis; antennis pedibusque rufis. — Long. 12 mill.

D'un brun obscur en dessus, d'un brun rougeâtre en dessous; antennes, palpes et pattes d'un roux ferrugineux. Tête assez forte, aplatie, à peine plus étroite que le prothorax, couverte de points peu profonds et peu serrés. Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis. Prothorax un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, finement rebordé, à base un peu relevée, coupée carrément et très légèrement sinuée; ponctuation éparse sur le disque, peu serrée sur le pourtour; ligne médiane très fine. Élytres plus larges que le prothorax, étroites, parallèles, fortement sinuées vers l'extrémité, garnies d'une pubescence soyeuse d'un fauve clair; stries fines, intervalles légèrement convexes, couverts de points assez forts et très serrés.

Cette remarquable espèce, dont je ne connais qu'un individu ♂, a un peu le faciès de l'*Harpalus oblongiusculus* Dej., sur lequel M. Schaum a établi le genre *Scybalicus* (*Apatelus* olim). Elle en diffère par sa forme beaucoup plus étroite et plus parallèle, par son prothorax bien moins rétréci postérieurement, par la ponctuation éparse de la tête et du prothorax, par les

antennes plus courtes et plus grêles ; elle s'en éloigne d'ailleurs par la conformation des tarses antérieurs, qui, au lieu de présenter en dessous des brosses de poils, sont garnis de squamules, caractère qui fait rentrer notre espèce dans le genre *Harpalus*.

Je dédie cet insecte à mon correspondant et ami, M. Louis Rayé, entomologiste très zélé, qui l'a pris à Bude (Hongrie), et qui me l'a généreusement sacrifié, bien qu'il fût unique dans sa collection.

2. ANTHOCOMUS FENESTRATUS Linder.

Elongatus, parallelus, virescenti-niger ; elytris nigris, macula media alba ornatis, apice coccineis.

♂. *Elytris apice profunde intrusis, oblique truncatis, extus spinosulis, et lobulo nigro appendiculatis.* — Long. 3 mil.

Allongé, lisse, d'un vert bronzé noirâtre tant en dessus qu'en dessous ; recouvert d'une pubescence courte et très fine. Antennes de la longueur de la moitié du corps, avec les quatre premiers articles largement fauves sur la partie inférieure. Épistome d'un faune brunâtre ; front triangulairement impressionné. Prothorax aussi long que large, assez convexe, arrondi sur les côtés et en devant ; base presque droite, finement rebordée ; côtés légèrement relevés vers les angles postérieurs. Élytres parallèles, à peine plus larges que le prothorax, d'un noir mat, ornées chacune, à peu près vers le milieu, d'une tache blanche, bien limitée, irrégulièrement quadrangulaire, occupant plus de la moitié de la largeur de l'élytre, et placée à égale distance de la suture et du bord extérieur ; extrémité d'un rouge écarlate. Pattes noires, à reflet verdâtre ; cuisses et jambes antérieures, ainsi que les cuisses intermédiaires, fauves à l'extrémité.

♂. Élytres profondément enfoncées et repliées à l'extrémité ; très obliquement tronquées, avec l'angle extérieur prolongé en forme d'épine, et munies d'un appendice ressemblant à une palette un peu concave, noir, ainsi que l'épine terminale.

J'ai pris un seul individu de cette belle espèce, au Perthus (Pyr.-Orient.), en fauchant sur des Cistes roses.

3. CISTELLA AMPLICOLLIS Linder.

Subovata, punctatissima, nigro picea ; antennis, palpis pedibusque ferrugineis ; prothorace amplo, elytris fere latiore, valde convexo ; ely-

tris levissime punctato striatis; tarsorum articulo quarto subtus lobato. — Long. 7 mill.

D'un noir de poix; antennes, palpes et pattes d'un roux ferrugineux. Tête médiocre, convexe, creusée d'un sillon transversal entre les yeux; finement et très densément ponctuée. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement comprimées; deuxième article très court, troisième article d'un tiers moins long que le quatrième. Dernier article des palpes maxillaires fortement sécuriforme. Prothorax de moitié plus large que long, très convexe, fortement déclive en avant, ce qui le fait paraître presque bossu; arrondi sur les côtés, se rétrécissant notablement d'arrière en avant et offrant sa plus grande largeur un peu avant la base, qui est légèrement bisinuée; garni d'un rebord très étroit et couvert sur toute sa surface d'une ponctuation fine et extrêmement serrée; offrant de chaque côté, vers les angles postérieurs, une impression transversale un peu oblique; angles postérieurs droits, bien marqués. Élytres ovales, plus étroites à la base que le prothorax, une fois et demie plus longues que larges, subconvexes, s'élargissant à peine vers la moitié, rétrécies en ligne courbe à partir de ce point; très finement rebordées, offrant une ponctuation plus grosse et moins serrée que celle du prothorax; chargées de stries ponctuées peu apparentes et de plus en plus indistinctes en allant de la suture vers le bord extérieur; intervalles plans. Poitrine couverte de gros points. Abdomen marqué de fines rides longitudinales. Quatrième article des tarses lobé en dessous.

Un seul individu ♀.

Cette Cistèle, par la conformation des tarses, se rattache au sous-genre *Hymenalia* de Mulsant, mais s'en éloigne par la forme bombée de son prothorax et la brièveté de ses antennes. Elle a été prise à Bude (Hongrie), par M. Rayé.

FAUNE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE.

—

DESCRIPTIONS ET REMARQUES,

Par M. Félicien de SAULCY.

(Séance du 22 Juin 1864.)

Ayant encore été assez heureux, ce printemps, pour découvrir dans les Albères quelques espèces inédites, je transmets à la Société leurs descriptions, ainsi que celles de quelques autres espèces nouvelles propres à la faune française, et d'une espèce portugaise, et je profite aussi de l'occasion pour faire quelques remarques.

D'abord, je dirai que le *Scotodipnus Aubei* Saulcy est un *Microtyphlus*: M. Raymond ayant eu la bonté de m'en communiquer plusieurs individus, j'ai facilement vu au premier article des tarses antérieurs dilatés chez les mâles, que ce petit Carabique hypogé doit rentrer dans le genre créé par mon ami M. Linder.

Ensuite, ce dernier a, l'an passé, informé la Société qu'il possédait un *Aphænops cryptícola* dont les tarses antérieurs avaient les deux premiers articles dilatés, ce qui devait indiquer un mâle et faire classer cet insecte dans le genre *Anophthalmus*. Or, M. Linder m'avait dit n'avoir vu, sur un assez grand nombre d'individus, que ce seul exemplaire présentant des tarses dilatés, et cela me paraissait très extraordinaire. J'ai voulu étudier ce fait, et j'ai été fort étonné de me trouver devant un résultat auquel j'étais loin de m'attendre.

L'insecte, considéré comme *Aphænops cryptícola*, habitait diverses grottes situées, les unes dans les vallées de la Garonne et de ses tributaires, la Barousse et la Neste, les autres dans la vallée de l'Adour, bassin très différent, séparé du premier par une haute et épaisse chaîne de montagnes. Du bassin de la Garonne, j'ai vu un nombre relativement assez grand d'*Aph. cryptícola* ; jamais aucun d'eux ne m'a présenté d'articles dilatés. Du bassin de l'Adour, je n'en ai vu que quatre, provenant de la grotte

de Campan. Sur ces quatre, deux ont les articles dilatés. Cela donnait à réfléchir. Après un examen approfondi, minutieux et souvent répété, j'ai trouvé des différences telles que je n'hésite pas a décrire ici cet insecte sous le nom d'*Anophthalmus Æacus*, réservant le nom d'*Aphænops crypticola* à l'insecte des grottes du bassin de la Garonne. Ces deux espèces, appartenant à deux genres différents, se ressemblent tellement que je comprends fort bien qu'elles aient été confondues jusqu'ici.

CARABIDÆ.

1. ANOPHTHALMUS ÆACUS Saulcy. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongatus, angustior, pallidè testaceus, antennis pedibusque longissimis, thorace cordato capitis latitudine, elytris angulo humerali obtusissimo, rugulose striatis, inter medium et apicem latioribus.*

Extrêmement voisin de l'*Aphænops crypticola* Linder. Même taille, même forme, mêmes proportions, mêmes couleurs ; antennes, parties de la bouche, jambes et tarses, sauf les antérieurs, tout à fait semblables. La similitude est telle qu'il ne convient de donner ici que les différences comparatives. La tête n'offre comme caractère distinctif, que le clypeus, dont le bord antérieur n'est pas légèrement renflé comme chez l'*Aph. crypticola*. Elle paraît un peu moins grande à cause de la plus grande largeur du corselet. Ce dernier, bien examiné, diffère notablement par sa forme de celui de l'*Aph. crypticola*. Il est cordiforme, de même largeur que la tête ; sa plus grande largeur est au quart antérieur, d'où il se rétrécit jusqu'à la base. Les sillons et impressions sont les mêmes. Chez l'*Aph. crypticola* le corselet est oblong, rétréci en avant et en arrière, à plus grande largeur à peine en avant du milieu, et sensiblement plus étroit que la tête. Les élytres de l'*An. Æacus* sont encore plus obliquement coupées aux épaules que celles de l'*Aph. crypticola;* les angles huméraux sont plus émoussés, les stries moins lisses, et la plus grande largeur est aux deux tiers postérieurs, tandis qu'elle est au milieu chez l'*Aph. crypticola*. Mêmes points et mêmes poils que chez ce dernier. Les tarses antérieurs ont les deux premiers articles visiblement dilatés chez le mâle ; la femelle a ces mêmes articles visiblement plus courts que ceux de l'*Aph. crypticola*. A ces différences j'ajouterai que les saillies latérales inférieures du menton sont un peu moins aiguës. C'est une espèce extrêmement difficile à distinguer de l'*Aph. crypticola* ; ces deux insectes, de genres

différents, présentant une étrange analogie. Cependant, avec quelque attention, on les reconnaîtra assez facilement à la forme du corselet.

Trouvé dans la grotte de Campan, près Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

C'est ici le lieu d'affirmer que la *cryptícola* appartient bien au genre *Aphænops*, car j'ai pu, par la dissection, m'assurer du sexe masculin chez des individus à articles simples, provenant du bassin de la Garonne.

2. Anillus convexus Saulcy. — Long. 2 1/3 mill. — *Testaceus, elongatus parallelus, convexus, elytris thorace non latioribus, striato-punctatis angulis humeralibus rectis.*

Testacé, parallèle, proportionnellement plus long que le *cæcus* ; élytres à côtés droits, parallèles, bien plus convexes. Tête à fossettes postérieures un peu moins larges mais aussi profondes que celles du *cæcus* : antennes à derniers articles un peu plus longs que ceux de cette dernière espèce. Corselet à côtés un peu moins rétrécis vers la base, non subsinués postérieurement ; bords bien moins relevés, angles postérieurs plus déprimés ; sillon longitudinal et impression transversale basilaire comme chez le *cæcus*. Élytres coupées carrément à la base, celle-ci formant avec le bord latéral un angle droit dont le sommet est arrondi. De l'épaule aux trois quarts postérieurs la largeur est égale. Extrémité arrondie. Stries bien visibles près de la suture; passé la 3e, on ne distingue plus que les lignes de points. Y compris la strie suturale, il y a environ huit lignes de points bien marqués quoique fins, et assez serrés. De chaque point part un petit poil jaune. Un grand poil de même couleur à l'extrémité de chaque élytre. Pattes comme chez le *cæcus*. Chez ce dernier, la base des élytres s'abaisse de l'écusson aux épaules ; celles-ci sont largement arrondies, et le bord extérieur des élytres est légèrement arrondi des épaules aux trois quarts postérieurs ; les stries sont presque toutes visibles, et leurs points, plus larges et moins profonds que chez le *convexus*, se confondent plus avec elles. L'*hypogæus* a le corselet encore moins rétréci vers la base, à bords moins relevés encore, et ses angles postérieurs ne sont pas déprimés. Ses élytres sont coupées droit à la base, comme celles du *convexus*, mais ses épaules sont un peu plus largement arrondies et les bords latéraux un peu moins parallèles ; leur surface est bien plus déprimée que chez le *cæcus*, et toutes les stries sont, quoique fines, visibles avec leurs points fins et très serrés. Quant au *frater*, il est hors de comparaison à cause de sa petite taille et de son front sans fossettes.

Trouvé à Banyuls-sur-Mer, dans la même localité et les mêmes conditions que le *Microthyphlus Schaumi*.

SCYDMÆNIDÆ.

GEODYTES Saulcy. Gen. nov.

Cephennio vicinum, cæcum, apterum, angustius, antennis fortius clavatis, elytris summum abdomen detegentibus. Palpi ut in cephennio; mesosternum carinatum. Victus in terra sublapidibus magnis.

3. GEODYTES CÆCUS Saulcy. — Long. 1/3 mill. — *Pallide testaceus, parallelus, sublævigatus; thorax elytrorum latitudine, antice dilatatum. Antennæ fortiter clavatæ; carina sternalis subnigra.*

Insecte très petit, de la taille du *Scydmænus nanus*, d'un testacé pâle, et ressemblant assez au genre *Cephennium*, dont il diffère par la forme plus allongée, l'abdomen dépassant un peu les élytres, les antennes à massue bien plus épaisse, et le manque d'yeux. La carène du mésosternum est forte et noirâtre. Dessus du corps à ponctuation et pubescence extrêmement fines. Tête très petite, ayant de chaque côté, à la place des yeux, une pointe obtuse. Corselet ne se rétrécissant pas en avant comme chez les *Cephennium*, mais ayant sa plus grande largeur très près du bord antérieur, et de là se rétrécissant en légère courbe jusqu'à la base ; angles postérieurs marqués d'une fossette. Élytres plus de deux fois de la longueur du corselet, à base de même largeur que celle de ce dernier, s'élargissant légèrement au quart antérieur, puis se rétrécissant insensiblement vers l'extrémité qui est un peu tronquée. Chacune d'elles marquée à la base d'une fossette large et courte. Pattes comme chez les *Cephennium*.

Un seul individu trouvé près de Banyuls sous une grande pierre profondément enterrée.

4. SCYDMÆNUS CHRYSOCOMUS Saulcy. — Long. 1 1/2 mill. — *Brunneus, lævis, ellipticus; antennæ validæ, articulis quatuor ultimis abrupte clavatis. Caput rotundatum a thorace sejunctum, postice pube aurea pileatum. Thorax conicus, antice fortiter angustatus, capitis latitudine, basi media levissime transversim impressus et utrinque foveola minima longitudinali notatus. Elytra ovata, ampliata, ad basin thoracis basi latiora, unifoveolata.*

Espèce voisine du *S. cornutus* Saulcy. Même taille, même couleur. Tête et corselet plus petits que ceux du *cornutus*, abdomen et élytres

plus grands. Tête noire, arrondie, séparée du corselet par un col, garnie en arrière d'une pubescence dorée très épaisse. Clypeus et labre à peine sinués. Corselet noir, conique, très rétréci de la base en avant, bords rectilignes, base large comme la tête : angles antérieurs obtus, les postérieurs aigus. Base marquée au milieu d'une très légère impression transversale et de chaque côté d'une petite fossette longitudinale. Élytres brunes, très grandes, larges, ovales, déprimées sur la suture, presque lisses, finement ponctuées, à ponctuation écartée, ayant chacune une grande fossette à la base.

Pattes brunes, tibias postérieurs anguleusement coudés au tiers antérieur. Antennes de même couleur que les pattes, ressemblant à celles du *cornutus* : articles 1 et 2 moins épais, 8, 9 et 10 plus courts et plus transversaux.

Un seul individu pris avec des Fourmis sous une pierre, près de Cervera.

J'ai trouvé également le *S. cornutus* avec la *Myrmica barbara*, près de Collioure.

5. Leptomastax Raymondi Saulcy. — Long. 2 mill. — *Testaceus, depressus, capite thoracis latitudine, thorace ad basin bifoveolato, elytris ad suturam duabus striis punctatis, postice devergentibus, notatis.*

Déprimé, testacé ; tête de la largeur du corselet, construite et sculptée comme celle du *Delarouzei*. Labre légèrement sinué en avant, et un peu impressionné en arrière de l'échancrure. Antennes, palpes et mandibules, ainsi que les pattes, comme chez le *Delarouzei*. Corselet marqué à la base de deux fossettes assez petites, mais profondes et bien visibles ; plus grande largeur au tiers antérieur. Bord postérieur coupé droit. Élytres un peu plus larges vers les deux tiers postérieurs, marquées chacune de deux stries ponctuées ; la première prend naissance près de l'écusson et suit la suture d'assez près : la deuxième part du même point que la première, et s'en écarte insensiblement jusqu'aux deux tiers postérieurs de l'élytre où elle disparaît. Côtés extérieurs des élytres marqués de quelques points fins, irréguliers et rares.

Diffère notablement du *Delarouzei* par son corselet bifovéolé à la base, et ses élytres tout différemment striées.

L'*hypogæus* a la tête bien plus large que le corselet, dilatée en avant, le labre fortement échancré, le 2e article des antennes plus court, et les élytres plus convexes et en ovale allongé régulier. Elles sont marquées de deux stries placées comme celles du *Raymondi*, seulement l'extérieure se courbe dès le milieu pour continuer parallèlement à la première jusqu'aux

trois quarts postérieurs où elle cesse. De plus, il part de la base, vers l'épaule, une troisième strie très courte et très oblique en dehors.

Un seul exemplaire pris à Fréjus et communiqué avec une extrême bienveillance par M. Raymond. Les services éminents qu'il rend sans cesse à l'entomologie, ainsi que son obligeance extrême, me dispensent de motiver autrement la dédicace que je lui fais de ce superbe insecte.

PSELAPHIDÆ

6. CENTROTOMA RUBRA Saulcy. — Long. 1 2/3 mill. — *Rufa dense punctata et griseo-pubescens, élytris brevioribus, margine apicali infuscato, antennarum articulis duobus ultimis crassioribus.*

Cette espèce tout à fait de la couleur du *Chennium bituberculatum*, ressemble beaucoup à la *C. lucifuga* et en diffère par les points suivants: couleur rousse, taille d'un tiers plus petite, antennes à articles 3 à 8 plus courts, 10 et surtout 11 plus épais. Palpes maxillaires à articles moins épais, moins globuleux, plus ovoïdes. Fossettes de la tête moins grandes et moins profondes. Élytres plus courtes à proportion, à pubescence beaucoup plus fine ainsi que celle de l'abdomen. Les élytres ont une étroite marge apicale foncée.

Mâle ayant les articles antennaires 8 à 11 formant massue, les trois premiers bien plus courts que ceux du mâle de la *lucifuga*.

Un mâle et une femelle pris sous une pierre en société du *Chennium bituberculatum*, avec la *Myrmica cæspitum*, à la montagne du Carroïg, près Banyuls.

7. CTENISTES GODARTI Saulcy. — Long. 1 1/2 mill. — *Brunneo niger, punctatus, griseo-pubescens, elytris brevibus, antennis simplicibus, palporum maxillarium articulis duobus ultimis penicillatis.*

Petit, déprimé, élargi en arrière ; d'un brun noir à ponctuation assez forte et à pubescence grise très serrée, comme chez la *Centrotoma lucifuga*.

Tête prolongée en tubercule sillonné, à l'extrémité duquel s'insèrent les antennes qui offrent les deux premiers articles allongés et plus épais que les suivants ; 3 à 8 de largeur égale mais diminuant de longueur ; 9 un peu plus large que 8 : 10 plus large et plus long que 9 ; 11 gros, en ovale court, de moitié plus large et deux fois aussi long que 10. Front marqué en arrière d'une impression transversale.

Palpes maxillaires n'offrant de pénicille qu'aux articles 3 et 4 ; ce pénicille droit et un peu plus court que l'article dont il dépend. Corselet en son milieu de même largeur que la tête à l'endroit des yeux, également rétréci en avant et en arrière. Une fossette oblongue au milieu vers la base, et, de chaque côté, une fossette plus petite.

Élytres à peine aussi longues que le corselet, dilatées en arrière, coupées carrément à l'extrémité, marquées chacune d'une strie suturale entière et d'une strie humérale courte et profonde. Abdomen très large, à segments grands, largement rebordé. Tibias courbés en dedans vers l'extrémité.

Espèce voisine du *barbipalpis* de Tanger ; la brièveté des élytres et la forme des palpes maxillaires l'en distinguent facilement.

Un seul exemplaire trouvé en Portugal et communiqué obligeamment par M. le capitaine Godart, auquel je le dédie en reconnaissance de sa bienveillance.

8. Tychus Fournieri Saulcy. — Long. 1 mill. — *Testaceus, convexus, capite abdomineque paululum obscurioribus, undique pilis griseis longissimis hirtus.*

Mas. *Tibiis intermediis intus apice breviter mucronatis ; pectore impresso, utrinque spina nigra retrorsum inclinata armato, antice in laminam longam, incurvam, angustatam, bifidam laciniis acuminatis, producto, et abdomine leviter subtus impresso insignis.*

Testacé, tête et abdomen un peu plus foncés. Antennes à articles 1 et 2 plus longs et plus épais que les suivants ; 9 deux fois aussi long et large que 8 ; 10 une fois et demi aussi large et long que 9 ; 11 plus large que 10, plus de deux fois aussi long, pyriforme. Corselet à peine plus large que la tête, presque lisse, marqué au milieu de la base d'une petite fossette et de chaque côté de deux fossettes plus petites. Élytres courtes, bistriées, presque lisses. Abdomen presque lisse, à pubescence jaune. Les longs poils gris qui hérissent tout le corps sont plus grands et plus forts sur l'abdomen.

Tibias postérieurs droits, à peine visiblement courbés vers l'extrémité, les autres entièrement droits.

Mâle fort remarquable par ses caractères sexuels :

Tibias intermédiaires terminés en dedans par une petite pointe ; abdomen légèrement impressionné en dessous ; poitrine impressionnée ; cette impression prolongée en avant en une lame pectorale mince et étroite,

courbée en dessous, longue, bifide, à lobes aigus. L'impression pectorale est en outre limitée de chaque côté par une épine noire légèrement inclinée en arrière.

La lame pectorale offre une grande analogie avec celle de la *Bryaxis sanguinea* mâle, variété *laminata*.

Trouvé enterré sous une grosse pierre à Draguignan, par M. l'abbé Fournier, à la générosité duquel j'en dois un exemplaire, et auquel j'ose le dédier en témoignage de reconnaissance.

9. BYTHINUS MASSANÆ Saulcy. — Long. 1 1/3 mill. — *Rufo-brunneus, nitidus, parce punctatus, sublævis.*

Mas. *Antennarum articulo 1° globoso, intus ad medium mucronato, 2° securiformi, ad angulum anticum intus acuto, femoribus incrassatis, tibiis anticis dentatis.*

Jolie espèce voisine du *B. Mulsanti*, mais facile à en distinguer par sa taille beaucoup plus petite et par sa ponctuation très rare. La tête est à peu près lisse, tandis qu'elle est rugueusement ponctuée chez le *Mulsanti*. Le corselet, qui chez ce dernier est visiblement ponctué, est lisse dans notre espèce. Les élytres sont marquées d'une ponctuation très rare et forte. L'abdomen est semblable à celui du *Mulsanti*, mais plus lisse.

Le mâle a les deux premiers articles des antennes dilatés ; le 1er plus épais et plus court que celui du *Mulsanti* mâle, et armé en dedans, au milieu, d'une apophyse bien plus longue que chez le *Mulsanti*. 2e article de même forme que chez cette espèce, mais moins grand à proportion ; reste des antennes semblables. Fémurs renflés et tibias antérieurs dentés comme chez le *Mulsanti* mâle.

La femelle diffère de celle du *Mulsanti* par la taille beaucoup plus petite et la ponctuation extrêmement rare, qui la fait paraître lisse.

Trouvé par Michel Nou (et non Nau, malgré la note de mon ami M. Linder) en tamisant les mousses près de la tour de la Massane, sur le pic de ce nom, emplacement de l'antique forteresse de Vulturaria. Altitude d'environ 800 mètres.

NOTE

SUR

quelques Coléoptères recueillis par M. Ph. Germain

A MENDOZA, DANS LES CORDILIÈRES,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

Séance du 22 Mars 1864.

Notre collègue, M. Ph. Germain, dont on connaît les laborieuses investigations dans le Chili, a traversé les Cordilières pour venir, de Santiago, s'embarquer à Buénos-Ayres et revenir en France. Dans ce rapide voyage il a récolté, notamment aux environs de Mendoza, un certain nombre de Coléoptères très intéressants. Cette localité est à peu près inconnue sous le rapport entomologique, et le peu d'espèces recueillies par M. Germain fait regretter que son séjour n'ait pas été plus prolongé.

Fam. BUPRESTIDÆ.

1. Tyndaris attenuatus. — Long. 13 mill. — *Elongatus, postice angustior, crassus, convexus, obscure æneus, parum nitidus, grisco-pubescens, prothorace antice flavo-marginato, postice utrinque oblique strigato, elytris cyaneis, vittulis pluribus flavis abbreviatis aut conjunctis; capite prothoraceque rugoso-punctatis, hoc canaliculato, elytris apice divaricatis truncatis et denticulatis, punctato-striatis, interstitiis sat convexis, tenuiter sparsim punctulatis; subtus punctatissimus.*

Allongé, atténué en arrière, épais, convexe; d'un bronzé obscur, peu brillant, à pubescence grise marquée en dessus; corselet bordé antérieurement de jaune, ayant en arrière de chaque côté une bande oblique, submarginale, de même couleur, et deux petites taches peu apparentes vis-à-vis l'écusson; élytres d'un bleu d'acier, à bandes longitudinales jaunes interrompues ou confluentes, le bord externe presque entièrement jaune. Tête et corselet rugueusement quoique assez finement ponctués, ce

dernier presque plus large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés, faiblement rétréci en avant, ayant le bord postérieur fortement saillant au milieu, ayant un sillon longitudinal large, entier; la ponctuation formant sur les côtés des rides marquées, surtout en arrière. Ecusson court, arrondi. Elytres fortement arrondies chacune à la base, diminuant peu à peu, mais sensiblement, en arrière; extrémité tronquée, denticulée, un peu divariquée; imbriquées à la suture; à stries ponctuées bien marquées, à intervalles assez convexes, très finement et très peu densément ponctués. Dessous densément ponctué, presque rugueusement sur le sternum.

Cet insecte s'éloigne un peu des *Tyndaris* du Chili par le corps plus allongé, l'épistome fortement échancré, et par les tarses dont le premier article est aussi long que les deux suivants réunis; ces articles sont aussi plus allongés, moins triangulaires; mais la forme de la tête, des cavités antennaires, des antennes elles-mêmes qui ne sont dentées qu'à l'extrémité, ne permet pas d'éloigner notre espèce actuelle des *Tyndaris*, au moins pour le moment.

2. CHRYSOBOTHRIS CUPREIPES. — Long. 9 mill. — *Oblonga, subdepressa, læte viridi-metallica supra parum nitida, subtus cærulescens, nitidior, pedibus cupreis, femoribus anticis tarsisque exceptis, elytris utrinque maculis tribus atro-violaceis; dense rugulosa, capite inter oculos transversim plicata, prothorace lateribus rotundatis, elytris basi fortiter impressis, apice tenuiter crenulatis et ante apicem breviter trispinosis, lateribus et ad suturam obsolete costulatis; femoribus anticis validis, subtus dentatis.*

Oblong, déprimé en dessus, d'un vert peu brillant, en dessous d'un vert bleuâtre métallique bien plus brillant; pattes d'un rouge cuivreux, avec la base des fémurs intermédiaires et les pattes antérieures, sauf le bord externe des tibias, de la couleur du corps; tarses d'un noir bleuâtre; sur chaque élytre trois taches d'un noir violet, transversales, mais séparées par la suture. Corps couvert en dessus de fines aspérités qui rendent la couleur un peu mate. Tête ayant en avant deux légères impressions oblongues, et au-dessus, entre les yeux, un pli transversal bien marqué; épistome obtusément échancré. Corselet plus étroit que les élytres, deux fois aussi large que long, légèrement rétréci en avant, arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs rentrants, obtus. Elytres fortement angulées et impressionnées à la base, qui est coupée obliquement de manière à laisser un vide entre elle et le corselet; épaules obtusément arrondies; extrémité très finement crénelée et offrant, à l'endroit où le rétrécissement postérieur commence, trois épines fines, courtes, mais bien distinctes: sur

chaque élytre trois ou quatre côtes peu marquées, celles de la suture et l'externe mieux indiquées. Dessous fortement ponctué ; fémurs antérieurs très larges et dilatés inférieurement en un angle saillant.

Voisin du *C. myia.*

3. Stigmodera cribellata. — Long. 13 mill. — *Oblonga, subparallela, depressa, cyaneo-viridi-metallica, nitida, prothorace cyaneo-nigricante, sat nitido, lateribus rubris, elytris rubris, fasciis tribus nigris, per suturam conjunctis, ultima triangulari, prothorace elytris latiore, basi medio et utrinque impresso, parum dense valde punctato, elytris utrinque tricostatis, costis basi crassioribus, interstitiis biseriatim foveolatis, apice integro.*

Oblongue, presque parallèle, très déprimée en dessus ; d'un vert bleuâtre métallique brillant ; corselet d'un noir bleuâtre avec les côtes rouges ; élytres rouges, avec trois fascies transversales noires, réunies par la suture, la dernière triangulaire en arrière. Tête assez finement et densément ponctuée, ayant une très légère impression entre les yeux. Corselet deux fois au moins aussi large que long, un peu plus large que les élytres, côtés fortement arqués en avant ; au milieu, un sillon peu profond, se perdant en arrière dans une fossette bien marquée, nettement rebordée à la base ; angles postérieurs prolongés en arrière, mais émoussés, ayant en dedans une impression fortement marquée ; ponctuation forte, écartée au milieu, mais beaucoup plus serrée en avant et sur les côtés. Ecusson presque pentagonal, ayant un très gros point au milieu de la base. Elytres faiblement sinuées avant le milieu, légèrement élargies ensuite, puis se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'extrémité qui est entière, sans denticulation ; ayant chacune, outre le bord externe qui est relevé, trois côtes saillantes lisses, très relevées à la base, avec les intervalles remplis par deux séries de fossettes ou gros points, ces séries un peu séparées elles-mêmes par une ligne élevée qui, vers l'extrémité, est aussi saillante que les côtés ; l'espace juxta-suturale présente des fossettes plus transversales et moins régulières. Dessous plus brillant, à fine villosité grisâtre ; sternum assez fortement et densément ponctué ; abdomen plus finement et moins densément.

Ce Bupreste rappelle tout à fait en petit la *S. picta* du Chili, qui se trouve du reste aussi sur le versant oriental des Cordilières. Il s'en distingue par les impressions du corselet un peu moins grandes, les angles postérieurs bien plus saillants, l'écusson marqué d'un gros point et les élytres nullement échancrées ni épineuses à l'extrémité. Le corps est beaucoup moins velu en dessous et presque glabre en dessus.

4. S. TRICOLOR. — Long. 9 mill. — *Elongata, subparallela, prothorace convexo, elytris subdepressis, ænea, parum nitida, grisco-pilosa, elytris cæruleis, vittis duabus, externa rubra, interna flava, basi apiceque conjunctis; capite dense punctato, medio impresso, prothorace valde punctato, lateraliter impresso, scutello lato, concavo, elytris costulatis, prima elevata, lævi, aliis punctatis, interstitiis biseriatim punctatis, rugosulis, apice crenulato.*

Allongé, presque parallèle, d'un bronzé peu brillant, à villosité grise assez longue; élytres d'un bleu foncé, faiblement verdâtre, ayant chacune deux bandes, l'interne jaune, l'externe rouge, se réunissant à la base et avant l'extrémité et atteignant le sommet de l'élytre. Tête densément ponctuée, ayant au milieu une impression longitudinale. Corselet rétréci seulement en avant, légèrement sinué sur les côtés avant les angles postérieurs qui débordent et embrassent un peu la base des élytres, ayant à la base une très faible impression transversale, et près des angles une impression plus marquée. Ecusson large, presque en demi-cercle, concave. Elytres finement denticulées tout à fait à l'extrémité, à côtes peu saillantes, sauf la première qui est lisse, très relevée, très droite, et porte la bande jaune; les autres ponctuées, un peu ridées, surtout à la base; intervalles ayant une double rangée de points et au milieu un espace un peu saillant, ponctué et ridé; le long du bord externe une côte plus saillante, séparée du bord lui-même qui est relevé par un sillon ponctué. Sternum fortement ponctué. Abdomen à ponctuation un peu moins forte, moins serrée surtout.

Ce *Stigmodera* est très voisin du *S. bivittata;* mais outre la taille plus petite et la coloration différente, notre nouvelle espèce n'a pas de ligne élevée sur le milieu du corselet et les impressions latérales sont plus distinctes; les côtes latérales des élytres sont moins lisses, et les intervalles sont plus rugueux, quoique plus finement ponctués.

5. PSILOPTERA CORINTHIA. — Long. 19 à 30 mill. — *Oblonga, crassa, sat convexa, postice leviter attenuata, ænea, aut cuprescens, sat nitida, elytris vitta submarginali albido-tomentosis, corpore subtus utrinque albido-pubescente; capite sculpturato, prothorace transverso, antice angustato, postice medio et lateribus leviter impresso, punctis valde grossis, lateribus densius cribrato, elytris punctato-substriatis, interstitiis subconvexis, interruptis basi rugosulis, humeris punctatis, postice attenuatis, apice leviter emarginato; subtus medio sculpturata, lateribus mediocriter punctatis.*

Oblong, épais, assez convexe, atténué en arrière, d'un bronzé obscur

assez brillant, parfois mélangé de cuivreux. Tête grosse, parsemée de poils blanchâtres, à ponctuation grosse et confluente en avant, finement ponctuée au sommet. Corselet transversal, rétréci en avant, avec les côtés un peu rentrants en arrière; surface à ponctuation très grosse, écartée, surtout en arrière, plus serrée et un peu confluente sur les côtés; au milieu de la base une impression peu profonde, une autre de chaque côté, plus petite. Ecusson petit, très court, lisse. Elytres un peu plus larges que la base du corselet, rétrécies en arrière après le milieu; extrémité légèrement échancrée, sans denticulation; stries peu profondes, ponctuées, un peu crénelées; intervalles peu convexes, un peu ridés transversalement, plus fortement à la base, ponctués aux épaules, qui sont très rugueuses, interrompus, surtout chez le ♂, par de petites impressions très ponctuées; une bande submarginale de pubescence blanchâtre, crénelée sur les bords, atténuée en arrière. Dessous du corps à ponctuation très grosse au milieu, beaucoup plus fine et plus serrée sur les côtés qui sont couverts d'une fine villosité blanchâtre.

Le ♂ est bien plus petit et plus étroit que la ♀; chez cette dernière, le corselet est plus large en arrière, plus rétréci en avant; ses côtés sont angulés au tiers postérieur et ensuite un peu sinués jusqu'aux angles postérieurs; chez le ♂, cette sinuosité n'est indiquée que par une légère rentrée des bords; ces impressions sont bien moins marquées chez ce dernier, mais vers le milieu des côtés on distingue une impression mal arrêtée qui est à peine indiquée chez la ♀.

Cette espèce se rapproche, pour la forme et la taille, du *Buprestis Pertyi* C. et G., mais le corselet a des impressions plus marquées et est dépourvu des deux plaques lisses antérieures; la tête paraît plus grosse et ne présente pas une impression triangulaire.

6. Psiloptera cupreofossa. — Long. 23 à 25 mill. — *Oblonga, crassa, apice acuminata, viridi-ænea, nitida; elytris viridioribus, capite prothoraceque valde rugatis, punctatis, hoc transverso, postice impresso, scutello parvo, truncato, lævi, elytris prothoracis basi vix latioribus, sat convexis, post medium attenuatis, apice truncatis, separatim bispinosis, grosse punctato-substriatis, sæpe plagiatim interruptis et impressis, utrinque vitta magna impressa marginati, intus denticulata, his impressionibus cupreis, pube ochracea dense vestitis; subtus æneo-aurosa, pallide sed lateribus dense flavo-tomentosa, pedibus viridi-æneis.*

Epais, convexe, atténué en arrière, d'un vert métallique brillant, un peu doré sur le corselet. Tête assez grosse, ayant en avant de gros points confluents, beaucoup plus fins au sommet; le long des yeux une impres-

sion remplie de poils jaunâtres courts. Epistome sinué en arc. Antennes noires, les deux premiers articles bronzés. Corselet transversal, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, un peu en arrière; rugueux, fortement ponctué; au milieu de la base une forte impression qui se perd en avant, mais nettement rebordé en arrière par un pli lisse. Ecusson très petit, court, lisse, convexe. Elytres à lignes de gros points formant de faibles stries, les intervalles parsemés de quelques points rares, fortement ridés à la base, interrompus par des impressions densément ponctuées, dorées, garnies de pubescence jaune; le long du bord externe, mais un peu en avant, une large bande déprimée, commençant au-dessous de l'épaule, atteignant l'extrémité crénelée sur les bords, densément ponctuée, finement rugueuse, couverte d'une pubescence serrée d'un jaune d'ocre plus ou moins rougeâtre; extrémité fortement échancrée, biépineuse. Dessous d'un bronze doré brillant, rugueusement ponctué; saillie du premier segment abdominal ayant une forte impression allongée; sur les côtes de l'abdomen une pubescence jaunâtre plus ou moins marquée. Pattes d'un vert métallique; tarses d'un bleu violet foncé.

Les mâles sont plus étroits, plus convexes; les stries des élytres sont plus marquées.

Cet insecte ressemble, pour la forme, au précédent, mais il s'en distingue facilement par les fortes impressions des élytres et le corselet plus rugueux, avec une fossette plus profonde au milieu de la base. Quand il est très frais, les dépressions du corselet et des élytres sont remplies d'une poussière farineuse d'un roux d'ocre, serrée; cette poussière se retrouve aussi sur les côtes du dessous du corps.

7. Psiloptera Germainii. — Long. 17 à 21 mill. — *Oblonga, subparallela, apice acuminata, mediocriter convexa, obscure ænea, parum nitida, prothorace elytrisque valde rugosis et impressis, his impressionibus tomento cinereo-fulvescente dense obsitis; prothorace transverso, antice angustato, lateribus postice sinuatis, angulis posticis acutis, divaricatis, postice triimpresso, interstitiis et margine antico grosse punctatis, plaga transversa antica lævi; elytris grosse punctato-substriatis, plagis depressis interruptis his plagis sat irregularibus, pube dense cinereo-subaurea indutis, apice acutis, subspinosis; subtus ænea aut æneo-aurosa, griseo tomentosa, pedibus æneis aut atro-violaceis.*

Oblong, un peu allongé, peu convexe, assez parallèle, acuminé en arrière; d'un bronzé foncé très peu brillant. Tête médiocre, très rugueusement ponctuée, ayant au milieu une petite ligne élevée, garnie d'une tomentosité roussâtre. Corselet transversal, rétréci seulement en avant; côtés fortement arrondis au milieu, puis assez fortement sinués en arrière,

ce qui rend les angles saillants en dehors et formant une dent assez forte, obtuse à l'extrémité; dans la moitié postérieure, trois grandes impressions, la médiane plus forte; rugueuses et pubescentes; couvert de gros points très serrés sur les côtés qu'ils rendent presque crénelés, mais laissant en avant une place lisse. Ecusson petit, convexe, rétréci à la base, arrondi en arrière. Elytres rétrécies dans le tiers postérieur, très faiblement sinuées avant l'extrémité qui est coupée très obliquement et forme presque une épine à l'angle sutural; à lignes de gros points formant des stries peu profondes, plus marquées vers le bord externe; les intervalles peu convexes, ridés, plus fortement à la base, interrompus par de larges dépressions très peu régulières, finement et densément rugueuses, d'un bronzé doré, couverts de pubescence cendrée ou un peu roussâtre; les principales sont: une transversale tout à fait à la base, une oblique ou triangulaire au milieu, et une grande sur le tiers postérieur, finissant en pointe, ayant parfois un espace bronzé isolé au milieu. Dessous rugueusement et grossement ponctué, un peu plus finement et plus densément sur les côtés, qui sont souvent couverts d'une pubescence cendrée ou roussâtre. Pattes d'un bronze plus ou moins bleu ou violacé; tarses de cette dernière couleur.

8. P. DENTICOLLIS. — Long. 17 à 20 mill. — *Præcedenti simillima, sed magis virescens, nitidior, prothorace antice haud polito, impressionibus laterum usque ad angulum anticum prolongatis, elytris magis inæqualibus, magis impressis, postice minus acuminatis.*

Extrêmement voisin du précédent, mais un peu plus large, d'un bronzé plus vert, plus brillant, à pubescence plus jaunâtre, à élytres moins acuminées en arrière, couvertes d'impressions plus nombreuses, et surtout distinct par les impressions latérales du corselet qui se prolongent jusqu'aux angles antérieurs; la partie antérieure du corselet ne présente pas non plus cet espace lisse qu'on remarque chez l'espèce précédente, au moins d'une manière aussi tranchée.

Ces deux espèces ont un faciès qui rapelle beaucoup celui des *Dicerca*.

Fam. CERAMBYCIDÆ.

APTEROCAULUS, n. g. (Pl. 6, fig. 1.)

Caput prothorace angustius, lateribus inerme, nec angulatum. Labrum parvum. Mandibulæ breves, robustæ, crassæ. Palpi elongati, maxillares articulo ultimo valde securiformi, ♂ apice dilatato et rotundato ♀. An-

tenuæ corpore multo breviores simplices. Elytra abdomine ♂ paulo breviora, ♀ dimidio breviora. Pedes magni, validi, tarsis ♂ dilatatis, duobus posticis angustioribus, ♀ elongatis. Prothorax utrinque trispinosus. Corpus ♂ ♀ apterum.

Corps oblong, assez épais, mais déprimé en dessus, aptère dans les deux sexes. Tête notablement plus étroite que le corselet, sans angle ni épine derrière les yeux, sillonnée entre les antennes. Mandibules larges, courtes, épaisses, échancrées à l'extrémité. Palpes allongés, le dernier article des maxillaires fortement sécuriforme chez le ♂, simplement allongé et tronqué chez la ♀. Antennes notablement plus courtes que les élytres, simples, le troisième article plus long que les suivants, le premier assez robuste, en massue. Corselet court, armé de chaque côté de trois épines, la première aiguë, la médiane fortement arquée en arrière, la dernière très petite. Ecusson en demi-cercle. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen chez le ♂, plus courtes de moitié chez la ♀, un peu déhiscentes en arrière, obtuses à l'extrémité, déprimées sur les bords latéraux. Abdomen très grand chez les ♀. Pattes grandes, surtout les postérieures; à peine moins grandes chez les ♀. Tarses larges et assez courts aux quatre pattes antérieures des ♂, les deux postérieurs assez allongés; chez la ♀, allongés, un peu plus aux postérieurs.

Ce genre curieux est voisin des *Psalidognathus* et des *Prionacalus*, mais il en diffère par la tête dépourvue d'angles et d'épines, par les mandibules courtes, par les élytres plus courtes que l'abdomen, par l'énorme dimension de cette dernière partie chez la femelle, par le manque d'ailes dans les deux sexes, par les tibias non dentelés et par les tarses si dilatés du mâle.

9. A. Germainii. — Long. ♂, 34 mill.; ♀, 70 mill. — (Pl. 6, fig. 1.) — ♂. *Glaber, supra depressus, testaceo-ochraceus, opacus, pedibus, antennis palpisque paulo dilutioribus, mandibulis intus nigricantibus, prothorace rugoso, disco leviter biimpresso, medio obsolete sulcatulo, lateribus trispinoso, spina media retroversa acutissima, elytris basi valde rugosis, postice tenuiter punctulatis, vitta submarginali obsoletissime infuscata.* ♀. *Multo major, leviter convexa, picco-brunnea, antennis, ore pedibusque rufo-piceis, tenuiter dense rugosula, elytris abdomine multo brevioribus; abdomine ipso inflato.*

♂. D'un roux clair, mat en dessus, un peu brillant en dessous et sur les pattes; une teinte un peu enfumée sur les bords des élytres et sur l'abdomen; bord interne des mandibules noir; glabre, oblong, assez épais, mais déprimé en dessus. Tête perpendiculaire en avant des yeux, ayant au milieu un fin sillon, un peu impressionnée au-dessous de l'insertion des antennes; sommet de la tête assez finement et très densément ponctué:

de gros points entre les yeux, la partie antérieure presque lisse; mandibules épaisses, courtes, échancrées au bord antérieur. Palpes longs, repliés en dessous, les maxillaires à dernier article fortement élargi, sécuriforme, le troisième article oblong, un peu élargi en dedans (1). Yeux fortement échancrés, finement granulés. Antennes n'atteignant pas l'extrémité des élytres, médiocrement épaisses à la base et diminuant rapidement de grosseur; premier article claviforme; le troisième avec le deuxième deux fois aussi long que le quatrième; les suivants diminuant peu à peu. Corselet plus de deux fois aussi large que long, rebordé à la base, armé de chaque côté de trois épines, les deux antérieures très fortes, l'intermédiaire arquée, aiguë, la dernière située à l'angle postérieur, plus courte que les autres; surface rugueuse, ayant au milieu deux vagues impressions et une trace de sillon médian. Ecusson en demi-cercle, presque lisse. Elytres à bords latéraux tranchants, peu relevés et formant une sorte de gouttière; soudées, un peu déhiscentes à l'extrémité qui est obtusément angulée; très fortement rugueuses à la base, mais très finement après le milieu. Prosternum séparant largement les hanches antérieures. Mésosternum un peu échancré. Abdomen dépassant les élytres, le dernier segment ventral fortement échancré et garni d'une villosité veloutée. Pattes très grandes, surtout les postérieures, inermes. Tarses antérieurs et intermédiaires très larges, les postérieurs notablement plus étroits et plus allongés.

♀. D'un brun de poix, avec les antennes, les pattes et l'abdomen plus roussâtres; mat en dessus, un peu luisant en dessous, glabre; bord interne des mandibules noir. Tête rugueusement ponctuée, seulement entre les yeux, excavée entre les antennes, fortement impressionnée sur l'épistome; mandibules plus grandes, épaisses, échancrées au bord antérieur, carénées au-dessus à la base, rugueuses en dehors, lisses en dedans. Antennes comme celles des mâles, mais un peu plus courtes. Corselet plus large. Elytres plus larges, un peu plus convexes, à rugosité plus uniforme, à épaules moins marquées, ne recouvrant que la moitié de l'abdomen. Hanches postérieures extrêmement écartées. Pattes grandes, presque aussi robustes que celles des ♂, mais à tarses beaucoup plus étroits. Les palpes maxillaires ont le dernier article élargi vers l'extrémité qui est obliquement arrondie; les palpes labiaux sont plus courts, avec le dernier article presque semblable à celui des maxillaires.

Nous représentons de grandeur naturelle le mâle de cette espèce, pl. 6, fig. 1, et la femelle, fig. 1 *a*; des traits gravés de la tête du mâle, fig. 1 *b*, et des palpes maxillaires, fig. 1 *c*.

(1) ♀. Palpes labiaux, à peine plus courts, à dernier article légèrement élargi vers l'extrémité qui est arrondie.

M. Germain a rapporté un individu d'une espèce qui me semble appartenir au même genre ; malheureusement, il est dans un état de mutilation déplorable : la tête manque, ainsi que les tarses et la moitié latérale de l'abdomen. En voici la description diagnostique :

10. A. MARGINIPENNIS. — Long. 25 mill., sans la tête. — *Fusco-brunneus, subopacus, pedibus dilutioribus, prothorace valde rugoso, grosse punctato, sat convexo, basi anticeque anguste marginato, lateribus trispinosis, spinis anticis validis acutis, secunda retroversa, spina postica brevi, conica; scutello semi-circulari, parce punctato, leviter convexo; elytris subdepressis, tenuiter rugosulis, sat grosse sed parum dense et parum profunde punctatis, humeris asperatis, postice rotundato, anguli suturali obtuso, margine externo valde reflexo; prosterno rugose punctato, mesosterno tenuiter rugosulo, metasterno abdomineque lævibus, coxis posticis valde distantibus; abdomine elytris tertia parte longioribus.*

La forme du corselet, des élytres, l'ampleur de l'abdomen et l'écartement des hanches postérieures me paraissent suffisamment caractéristiques pour ranger cet insecte à côté de l'A. *Germainii.*

11. CALOCOMUS CORIACEUS. — Long. 29 à 40 mill. — *Ater, supra opacus, subtus subnitidus, antennis, basi excepta, elytris, palpis, tarsisque ferrugineo-rufis, fere opacis, elytris apice fusco maculatis; capite subrugose punctato, sulcato, prothorace valde rugoso, lateribus antice arcuatis, postice sinuatis, medio spinosis, scutello rugose punctato, elytris valde rugoso-punctatis, apice dehiscentibus, subtruncatis; ♂ antennis flabellatis, ♀ major, antennis simplicibus; elytris abdomine paulo brevioribus.*

Oblong, épais, médiocrement convexe, d'un noir mat en dessus, assez brillant en dessous, avec les palpes, les antennes, sauf les trois premiers articles, les élytres et les tarses d'un roux ferrugineux. Tête à grosse ponctuation serrée, presque rugueuse, surtout en arrière; un peu creusée et sillonnée entre les antennes. Mandibules convexes, brusquement arquées à l'extrémité, grossement ponctuées. Corselet plus étroit que les élytres, plus de deux fois aussi large que long, très peu convexe, déprimé sur les côtés qui sont arqués et crénelés en avant, sinués en arrière et armés d'une épine très courte, mais aiguë à l'intersection de ces deux parties ; surface fortement et densément rugueuse et ponctuée; bord postérieur presque droit, faiblement sinué à chaque extrémité, garni, comme le bord antérieur, d'une bordure épaisse de poils soyeux d'un roux clair. Ecusson rugueusement ponctué, triangulaire, arrondi sur les côtés à la base, rétréci vers l'extrémité qui est obtuse. Elytres médiocrement convexes, plus larges que le corselet, légèrement rétrécies à l'extrémité qui est

presque tronquée, et déhiscentes au cinquième postérieur; grossement et rugueusement ponctuées à la base, moins grossement dans le reste; ayant à l'extrémité une tache noirâtre indécise. Dessous finement pubescent, finement ponctué, l'abdomen à ponctuation plus grosse et moins serrée. — ♂. Corps plus petit, plus court; antennes atteignant les deux tiers du corps, flabellées à partir du quatrième article; abdomen plus court que les élytres. — ♀. Corps plus grand, plus massif; antennes ne dépassant guère la moitié du corps, simples; abdomen dépassant un peu les élytres. — Mendoza, dans les Cordilières; court avec rapidité sur le sable, comme les Carabes.

Les antennes de cet insecte offrent 13 articles, flabellés chez les ♂ à partir du quatrième, le dernier étant profondément bifide; il paraît extrêmement voisin du *C. morosus* A. White; mais ce dernier a des antennes flabellées seulement sur neuf articles; la description ne parle ni de la couleur des palpes et des tarses, ni de la bordure soyeuse et des épines du corselet, et elle indique les élytres comme plus courtes que l'abdomen, ce qui est le contraire dans notre espèce, au moins chez le mâle.

Cette espèce vient porter à six le nombre de celles que renferme le genre *Calocomus* créé par Serville (Annales de la Soc. Ent. de Fr., 1832, 195) pour le *Priomus Desmarestii* Guér., Ic. Règn. An., pl. 42, fig. 8 (*C. hamatiferus* Serv.), découvert dans le Tucuman par M. Lacordaire. Plus tard, deux autres espèces, remarquables par leurs antennes composées d'un bien plus grand nombre d'articles, y ont été adjointes : ce sont les *C. Kreuchelyi* et *Lycius* Buq., Rev. Zool. 1840, 142, tous deux propres à la Colombie. Le *C. morosus* a été depuis décrit par M. White (Proceed. Ent. Linn. Soc. 1850, 111), et vient de Bolivie. Enfin, un *Calocomus* a été décrit sous le nom de *rugosipennis* par notre collègue M. Lucas, dans le Voyage de M. de Castelnau au Brésil (p. 178, p. 10 et 11).

12. Xylocharis hæmaticus. — Long. 9 mill. — *Oblongus, convexus, nigro-fuscus, sat nitidus, antennis medio rubro-annulatis, prothorace antice, lateribus medioque rubro, elytris utrinque costis tribus et lateribus tibiisque rubris; capite anguste carinulato, prothorace lateribus spinoso, dorso utrinque valde et obtuse tuberculato, medio elevato, lævi, scutello sagittario, acutissimo, concavo, rugoso, elytris utrinque valde tricostatis, interstitiis tenuissime punctulatis, apice obtuse truncatis.*

Oblong, convexe, noir, assez brillant, antennes ayant la base des troisième, quatrième, cinquième et sixième articles rouges; corselet ayant les côtés, le bord antérieur et le milieu, sauf la base, rouges; élytres ayant chacune trois côtes et le bord externe rouges; tibias, sauf la base et l'ex-

trémité, rouges, ainsi que le premier article des tarses. Tête finement ponctuée, ayant au milieu une ligne élevée longitudinale, très fine. Antennes ne dépassant guère les trois quarts de la longueur du corps, un peu comprimées à l'extrémité, avec les derniers articles un peu pointus à l'angle externe. Corselet finement velu, ayant de chaque côté, vers le milieu, une dent assez aiguë, et en avant de cette dent un tubercule conique, rétréci en arrière ; sur la partie dorsale, de chaque côté, un gros tubercule oblong, un peu déprimé au milieu, marqué de gros points ; au milieu du corselet, un tubercule oblong, lisse, ayant une strie médiane ; dans la partie antérieure, deux faibles élévations séparées par une courte ligne saillante ; les intervalles un peu ponctués. Ecusson lanciforme, aigu, striolé. Elytres ayant chacune trois côtes lisses, les internes plus saillantes, les deuxième et troisième réunies avant l'extrémité, les intervalles à ponctuation extrêmement fine, un peu réticulée ; extrémité tronquée, arrondie en dehors.

Très voisin du *X. Richardii* Dup., en diffère par les antennes annelées de rouge, par les élytres sans ligne rouge autour de l'écusson, à bordure externe rouge et par les pattes à tibias rouges ; la taille est aussi de moitié plus petite.

13. X. FLAVOCOMUS. — Long. 17 mill. — *Oblongus, crassus, parum convexus, subopacus, nigro-fuscus, prothorace elytrorumque basi dense flavo-villosis, antennis totis rubris, articulis apice nigris, pedibus rubris, genubus nigris, elytris flavo-pubescentibus, utrinque costis tribus et lateribus flavis, capite flavo-villoso ; prothorace lateribus ante medium spinoso, dorso quinque-tuberculato, tuberculis lævigatis, scutello sagittario, acuto, concavo, haud rugoso, elytris utrinque valde tricostatis, interstitiis tenuiter rugosulis, apice sub sinuato-truncatis ; subtus parce flavo villosus.*

Oblong, épais, médiocrement convexe, d'un brun noir mat, avec les antennes et les pattes rouges, chaque article à extrémité noire ainsi que les genoux ; couvert de poils d'un jaune doré soyeux, plus longs et plus épais sur le corselet et la base des élytres, le reste de ces dernières couvert d'une fine pubescence de cette couleur qui cache la couleur brune du fond ; sur chaque élytre, trois côtes saillantes lisses, jaunes, ainsi que le bord externe. Corselet ayant une dent saillante, un peu en arrière du milieu ; sur le disque, quatre tubercules noirs, lisses, assez saillants, disposés en carré transversal ; au milieu, une élévation oblongue noire, lisse. Ecusson en triangle allongé, aigu, lisse. Elytres à intervalles très finement réticulés ; les deuxième et troisième côtes réunies avant l'extrémité qui est un peu obliquement tronquée et arrondie en dehors. Dessous

noir, à villosité dorée plus visible sur les côtés du corps et la base des segments. Tarses rouges comme les pattes.

Ces deux espèces, dont je ne connais que des femelles, ont des antennes de onze articles seulement et ne peuvent être pourtant séparées du genre *Xylocharis* Serv., qui appartient certainement au groupe des Trachydérides.

Ce genre a été crée par Serville (Annales 1834, 48) et a été l'objet d'un travail monographique par M. Dupont (Mag. de Zool., 1838). Il renfermait quatre espèces, deux à élytres lisses : X. *oculatus* Serv., loc. cit., du Brésil méridional et de Buénos-Ayres; X. *elegantulus* Dup., loc. cit., 1838, 31, pl. 205 et fig. 2, et deux à élytres ornées de côtes : X. *Richardii* et *costatus* Dup., loc. cit., 32 et 33, pl. 206, fig. 1 et 2, toutes deux du Brésil méridional. Il paraît être identique avec celui auquel M. Blanchard a donné le nom d'*Eriosoma*, mais sans le caractériser, dans le Voyage de d'Orbigny (p. 207); dans ce cas, la figure serait très inexacte, car elle n'indique aucune dent latérale au corselet. La courte diagnose spécifique de l'*E. lanaris* indique une grande ressemblance avec notre X. *flavocomus*, mais elle donne les antennes et les pattes comme entièrement noires, et se tait sur la bordure jaune des élytres ; elle ne donne aussi que quatre tubercules au corselet.

14. Holopterus sublineatus. — Long. 28 mill. — *Elongatus, postice valde attenuatus, totus pallide fulvus, fulvo-sericans, oculis nigris; capite sulcato, antennis corpore longioribus, compressis, prothorace antice angustiore, lateribus utrinque angulatis, disco medio transversim bituberculato, elytris basi prothorace latioribus, postice attenuatis, dehiscentibus, apice spinosis, abdomine brevioribus, utrinque costulis duabus parum elevatis, interna postice abbreviata, pedibus elongatis, sat gracilibus, femoribus compressis, apice leviter dilatatis.*

Très allongé, notablement plus rétréci en arrière, entièrement d'un fauve pâle, à pubescence soyeuse de même couleur. Tête sillonnée entre les yeux; ces derniers noirs, gros et très saillants. Antennes plus longues que le corps, comprimées à partir du troisième article qui est de moitié plus court que le quatrième, ce dernier est lui-même d'un quart plus court que le cinquième ; les suivants augmentent peu à peu de longueur. Corselet rétréci en avant, formant de chaque côté une saillie conique un peu comprimée ; sur le disque, deux tubercules se reliant aux angles latéraux par une faible saillie transversale. Ecusson triangulaire, à côtés arqués. Elytres plus larges à la base que le corselet, longues, se rétrécissant notablement de la base à l'extrémité qui se termine par une très petite

épine ; déhiscentes, ayant chacune deux lignes élevées, l'externe atteignant seule l'extrémité. Abdomen dépassant les élytres. Pattes grêles, les fémurs comprimés, un peu dilatés vers l'extrémité.

C'est l'espèce la plus petite et la plus étroite du genre qui ne renferme encore, à ma connaissance, que les trois espèces décrites dans notre Révision des Coléoptères du Chili (Voir Annales, 1859, p. 483).

15. IBIDION SPINICORNIS. — Long. 13 mill. — *Elongatus, rufescens, nitidus, capite elytrisque nigro-subplumbeis, elytris post medium vage testaceo maculatis, antennis testaceis, articulo primo nigro, femoribus apice fuscis; antennarum articulis 3° 4°que apice intus unispinosis, prothorace oblongo, capite angustiore, elytris parum dense punctatis, apice oblique truncatis.*

Allongé, assez déprimé, d'un brun noir brillant, faiblement plombé sur les élytres, ces dernières ayant, vers les deux tiers de leur longueur, une tache testacée mal arrêtée ; antennes d'un testacé pâle, avec le premier article d'un brun noir, ainsi que la moitié postérieure des fémurs. Tête finement ridée en long entre les antennes, finement ridée en travers dans la partie postérieure. Antennes plus longues que le corps ; premier article assez gros, grossement ponctué ; troisième et quatrième articles armés chacun à l'extrémité interne d'une épine aiguë ; le troisième un peu plus long que le quatrième, de même longueur que le cinquième. Corselet presque deux fois aussi long que large, à peine plus étroit que la tête, mais notablement plus étroit que les élytres, ayant sur le disque quatre petites élévations arrondies, disposées en carré, finement ridé en travers à la base et au milieu. Ecusson en demi-cercle, d'un roux grisâtre, pubescent. Elytres carrées à la base, se rétrécissant légèrement vers l'extrémité qui est tronquée nettement et obliquement ; à ponctuation médiocre, peu serrée, à villosité grise, assez longue, peu serrée. Tous les fémurs sillonnés à la base.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

ET

NOTES DIVERSES

Par M. Édouard PERRIS.

(Séance du 13 Avril 1864.)

Voici bientôt dix ans que j'exécutai en Espagne, avec mon illustre ami et maître M. Léon Dufour, une excursion scientifique qui ne fut pas tout à fait sans résultats. Bientôt après mon retour, je me mis à classer et à étudier mon butin et je réservai un certain nombre d'insectes qu'il m'était impossible de déterminer. Je les soumis successivement à mes savants amis MM. Mulsant, Aubé, Fairmaire et Jacquelin Duval, et si quelques-uns reçurent ainsi un nom, les autres demeurèrent anonymes. M. Léon Dufour avait bien voulu me laisser le soin de publier ceux qui seraient nouveaux pour la science, mais absorbé par d'autres travaux, peu jaloux de me faire le parrain de quelques espèces de plus, et redoutant par-dessus tout d'ajouter de nouveaux embarras synonymiques à ceux dont l'entomologie est déjà encombrée, j'ajournais toujours, et durant mes hésitations, tantôt une de mes espèces, tantôt une autre était publiée par quelqu'un de mes collègues.

Las enfin de voir ces insectes errer dans mes cartons à la recherche d'un nom, je me suis décidé à leur en assigner un, après une dernière et définitive consulation demandée à MM. Aubé, Reiche et Ch. Brisout, et de nouvelles études très sérieuses de ma part avec tous les auteurs dont je dispose. Après un aussi long délai et après toutes les précautions prises pour éviter les doubles emplois, je me suis cru d'autant plus autorisé à considérer ces insectes comme nouveaux, que presque tous les autres que

j'avais mis à part dès le début, l'étaient également et ont été publiés par divers auteurs. Je me suis donc mis à en faire les descriptions, pour n'avoir plus à y penser, et une fois lancé dans ce travail, je me suis décidé à y comprendre quelques insectes de Corse et d'Algérie et trois de nos contrées qui m'ont paru n'avoir pas encore acquis le droit de figurer dans les catalogues.

Ce sont ces descriptions que j'ai l'honneur d'offrir aujourd'hui à la Société, avec quelques notes sur divers sujets.

DESCRIPTION DES ESPÈCES NOUVELLES.

1. BEMBIDIUM DUFOURII.

Nitidum, supra-æneum, subtus nigro-viride; antennis nigris, basi ferrugineis, cinereo pilosis; capite sparsim punctato, prothorace latitudine paulo longiore, basi punctato, non foveolato; elytrorum striis punctatis, postice subobsoletis; pedibus chalybæis, tibiis subtus rufescentibus. — Long 4 2/3 mill.

D'un bronzé brillant en dessus, d'un noir verdâtre en dessous. Antennes revêtues de petits poils cendrés, noires avec les trois ou quatre premiers articles ferrugineux en dessous. Tête parsemée de points assez serrés le long des yeux, moins au milieu. Prothorax plus large que la tête, presque aussi long que large, cordiforme, marqué de quelques points sur la dépression antérieure et de quelques petites rides en forme de chevron sur le sillon médian qui est très visible; lisse sur le disque et les côtés, densément et fortement ponctué à la base qui est coupée carrément et dépourvue de fossettes. Élytres deux fois larges comme le prothorax, ayant une dépression transversale au quart antérieur; stries entières, ponctuées jusqu'au milieu ou un peu au delà, puis lisses et sensiblement affaiblies, mais visibles pourtant jusqu'à l'extrémité; 8e intervalle convexe, les autres plans; un petit point près de l'extrémité de la 7e strie et deux plus apparents sur la 3e. Dessous du corps d'un vert bronzé, bleuâtre sur l'abdomen; prosternum et côtés du mesosternum marqués de quelques gros points. Pattes d'un bleu d'acier, avec le dessous des tibias ferrugineux.

Cette espèce trouve sa place dans le 3e groupe de J. Duval, très près du *B. punctulatum* dont elle diffère par de nombreux caractères. L'absence

de fossettes à la base du prothorax la sépare à première vue de presque tous ses congénères.

Au Pardo, près Madrid, sur les bords du Mançanarez.

Je le dédie à mon illustre ami, qui a été la cause déterminante de mon voyage et a contribué à me le rendre si agréable.

2. Bembidium (Philochthus) toletanum.

Omnino nigrum, nitidum ; thorace transverso, basi rotundatim foveolato, angulis posticis obtusis ; elytris ovatis, punctato-striatis, striis postice deletis, septima nulla. — Long. 3 1/3 mill.

Forme de l'*obtusum* et du *vicinum*. Entièrement d'un noir brillant, avec un léger reflet bleuâtre. Prothorax une fois et demie aussi large que long, à dépressions antérieure et postérieure bien visibles, à ligne médiane peu profonde ; arrondi sur les côtés et ne se redressant presque pas vers les angles postérieurs qui sont obtus et indiqués par un petit tubercule ; marqué à la base de deux fossettes grandes, profondes et arrondies. Élytres finement striées-ponctuées, stries effacées postérieurement, sauf les deux premières qui sont entières ; 7e nulle, mais une rainure profonde à l'extrémité de chaque élytre dans la direction qu'elle suivrait si elle existait ; 3e intervalle marqué de deux points, le 1er au quart antérieur et ressemblant plutôt à une fossette transversale, le 2e un peu au delà de la moitié.

Aranjuez, aux bords de la Lagune.

3. Hydroporus hyphydroides.

Ellipticus, brevis, crassus, convexus, punctatissimus, nitidulus, brunneo-ferrugineus, aut piceus, capite, palpis, antennis, pedibus corporeque subtus paulo dilutioribus. — Long. 4 1/4 mill.

Elliptique, épais, convexe surtout en dessous, assez luisant, ferrugineux, avec la face dorsale du prothorax et des élytres plus rembrunie. Tête semi-discoïdale, assez densément et finement ponctuée, avec le vertex lisse ; fortement rebordée, à part une petite échancrure vis-à-vis le labre; marquée de deux impressions longitudinales et obliques en regard des yeux. Prothorax court, quatre fois au moins aussi large que long ; angles antérieurs très avancés, très aigus et pointus ; côtés un peu arrondis et rebordés ; angles postérieurs droits et à peine émoussés ; bord postérieur en accolade dont la pointe est sur la suture ; densément et assez fortement ponctué, avec un espace presque lisse près des côtés. Élytres cinq fois aussi longues que le prothorax au milieu, régulièrement arrondies,

non atténuées à l'extrémité, très légèrement déprimées à la base le long de la suture ; très densément ponctuées : points plus forts que ceux du prothorax, sauf vers l'extrémité. Pas la moindre trace de lignes ponctuées ou de côtes. Dessous du corps plus fortement, mais moins densément ponctué.

Cette belle espèce vient se ranger dans le petit nombre de celles qui ont la tête rebordée. Elle est, avec le *Cleopatræ* Peyron, la plus grande des espèces de cette division dont elle se distingue notamment par la petite échancrure médiane du rebord antérieur de la tête et par l'uniformité de sa couleur. Ce dernier caractère, sa ponctuation, sa forme assez ramassée et la convexité de la poitrine et de l'abdomen lui donnent un peu la physionomie d'un *Hyphydrus* et en particulier de l'*H. ovatus*, mais je me suis assuré qu'il appartient bien réellement aux *Hydroporus*.

Corse, M. E. Revelière.

4. Laccobius Revelieri.

Oblongus, ellipticus, nitidulus, infra niger, supra pallidus ; prothoracis disco, scutello capiteque fere impunctatis æneo-violaceis aut cupreis aut viridibus ; clypei lateribus, antennis pedibusque pallidis ; elytris seriatim dense nigro punctatis ; punctis apicis confusis. — Long. 2 mill.

Corps oblong, elliptique, médiocrement convexe. Tête subtriangulaire, un peu plus étroite que le prothorax au sommet ; faiblement convexe sans aucune trace de sillon ou de dépression ; très finement chagrinée, avec quelques points très superficiels et à peine visibles sur le labre et le front ; d'un bronzé violacé, cuivreux ou verdâtre, avec une tache d'un blanc jaunâtre sur les joues en avant des yeux. Antennes et palpes d'un testacé pâle. Prothorax très transversal, deux fois et demi aussi large que long, sinué au sommet avant les angles antérieurs qui sont saillants, aigus et un peu arrondis, très largement et faiblement arrondi à la base et sur les côtés qui sont très légèrement rebordés ; plus finement chagriné que la tête et marqué de quelques points presque imperceptibles même à une forte loupe ; d'un testacé pâle, sauf sur le milieu du disque ou l'on voit une tache de la couleur de la tête, commençant au bord antérieur sur une largeur égale à l'intervalle qui sépare les yeux, et tantôt s'atténuant postérieurement en triangle, tantôt formant un carré vague, sans jamais atteindre d'une manière tranchée le bord postérieur. Écusson triangulaire et bronzé. Élytres quatre fois à peu près aussi longues que le prothorax : côtés régulièrement et médiocrement arrondis et rebordés ; d'un testacé pâle, assez fortement marquées de points confus sur le tiers postérieur

et sur le reste de la surface disposés en séries très rapprochées (j'en ai compté jusqu'à vingt-deux sur chaque élytre) : ces points teints de noirâtre, et cette couleur teignant aussi souvent les intervalles des points, de sorte que les élytres paraissent finement et irrégulièrement linées, excepté le long des côtés. Dessous du corps noir ; poitrine très densément pointillée ; pattes d'un testacé pâle ; cuisses, surtout les postérieures, dilatées en dessous.

Cette petite espèce se distingue principalement par l'absence presque absolue de ponctuation sur la tête et le prothorax. Elle a été prise en Corse par M. E. Revelière, à qui je me fais un plaisir de la dédier, en témoignage de reconnaissance pour l'obligeance sans bornes qu'il met à enrichir surtout ma collection de larves.

5. Myrmedonia cavifrons.

Elongata, depressa, angusta, subopaca, subtilissime punctulata, pube subtili, grisea, adpressa vestita ; fronte concava ; thorace postice obsolete foveolato ; antennis crassis, subcylindraceis, palpis, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis. — Long. 4 mill.

Allongée, déprimée, étroite, peu luisante, revêtue d'une pubescence grise, très fine et couchée. Tête noire, parsemée de points très fins, beaucoup plus denses sur le vertex ; face sensiblement concave ; bouche et palpes d'un roux ferrugineux. Antennes atteignant l'extrémité des élytres, d'un roux ferrugineux, assez épaisses comme dans *M. funesta*, presque cylindriques à partir du 3e article, qui n'est qu'un petit peu plus grand que le 2e et le 4e ; dernier article subconique, presque aussi long que les deux précédents ensemble. Prothorax à peine plus large que long, noir, très finement et densément pointillé, déprimé, plus large que la tête au sommet, de sa largeur à la base ; dilaté en s'arrondissant jusqu'au tiers antérieur, puis se rétrécissant en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus ; bord postérieur arrondi. Écusson pointillé. Élytres noires, ruguleusement et très densément pointillées, plus larges mais pas plus longues que le prothorax, très légèrement arrondies sur les côtés et à peine sinuées près des angles postérieurs. Abdomen aussi long que tout le reste du corps, très finement et densément pointillé ; les trois premiers segments transversalement convexes et les derniers finement lisérés de roussâtre. Trochanters antérieurs et tous les tarses d'un roux ferrugineux ; cuisses noirâtres, tibias d'un brun ferrugineux.

Cette espèce, dont M. Aubé et moi avons dû étudier les caractères pour

la rapporter au genre *Myrmedonia*, ne ressemble à aucune des espèces que je connais; son aspect serait plutôt celui d'une grande *Tachyusa*. Sa forme étroite, la concavité de la face et surtout la dépression du prothorax la feront aisément reconnaître.

Alger, M. E. Revelière.

6. COPROPORUS GALLICUS.

Ovatus, lævissimus, nitidissimus, glaber; capite lato, subconvexo, nigro, ore palpisque testaceis; antennis brevibus, a tertio articulo usque ad apicem paululum clavatis, brunneo-ferrugineis, articulis quatuor primis testaceis; prothorace longitudine duplo latiore, antice angustato et late emarginato, postice recto; lateribus basique partim rubentibus; elytris thorace paulo latioribus, vix perspicue punctulatis, lateribus marginatis, apice parum oblique truncatis, rubris, lateribus late nigricantibus; abdomine brunneo, segmentorum marginibus apiceque testaceis. Corpore subtus nigro, pedibus testaceis. — Long. 1 1/2 mill.

Conformé un peu comme le *Habrocerus*, avec l'abdomen moins prolongé. Ovale, très lisse, très brillant et très glabre. Tête large, mais beaucoup plus étroite cependant que le prothorax, noire avec le pourtour et les organes de la bouche testacés. Antennes ne dépassant pas le prothorax, très faiblement en massue, d'un brun ferrugineux avec les quatre premiers articles testacés; 2e article plus épais et plus long que le 3e. Prothorax deux fois au moins aussi large que long, beaucoup plus large à la base, qui est droite, qu'au sommet et qui est largement échancré; assez fortement convexe, côtés très rabattus et teintés de rougeâtre ainsi que la partie extérieure de la base, le reste noir. Élytres de la largeur du prothorax à leur base, un peu plus larges au-milieu et presque une fois et demie aussi longues que lui; imperceptiblement pointillées, fortement rabattues sur les côtés qui sont assez largement rebordés; coupées un peu obliquement à l'extrémité; d'un brun rouge sur le dos et au bord postérieur, largement teintées de noirâtre sur les côtés. Abdomen court, bordé de quelques soies, brun avec les bords des segments et l'extrémité testacés. Dessous du corps noir, pattes testacées.

C'est sur la foi de mon ami M. Aubé que je place dans le genre *Coproporus* ce Tachyporide dont j'ai trouvé, en juin 1863, un seul individu dans une souche de pin et qui ne ressemble à rien de ce que je possède. Ce genre a été caractérisé par M. Kraatz (Naturg. Ins. Deutsch., 11, p. 33). « Votre sujet, m'écrit M. Aubé, est le premier que je vois d'Europe. J'en

» possède un d'Imériitie qui n'est pas le vôtre et que M. Kraatz a décrit, » je ne sais où, sous le nom de *Colchicus*. »

7. Catops clathratus.

Elongatus, ferrugineus, brevissime pubescens; antennis apice obscurioribus; capite subtilissime et densissime punctulato; prothorace transverso lateribus valde rotundato, subtilissime et densissime reticulato-strigoso basi transversim substrigoso; elytris attenuatis, apice rotundatis, obsolete striatis, sat fortiter et dense transversim strigosis. — Long. 3 1/2 mill.

Forme du *cisteloides* mais beaucoup plus petit et prothorax relativement beaucoup plus large; antennes à peine épaissies vers l'extrémité, 8e article sensiblement plus petit que les trois suivants; les six premiers articles d'un testacé pâle, les quatre suivants brunâtres, le dernier testacé. Prothorax près de deux fois aussi large que long, régulièrement convexe, à peine plus étroit antérieurement qu'à la base, fortement arrondi sur les côtés; angles postérieurs non émoussés; couvert antérieurement d'une sorte de réticulation qui, sur la moitié postérieure, se change en stries transversales et ondulées extrêmement fines. Élytres un peu plus étroites que le prothorax ou à peine aussi larges que lui, près de quatre fois aussi longues, arrondies à l'extrémité; marquées de stries assez visibles jusqu'aux deux tiers de la longueur, couvertes de rides ou de strioles transversales très rapprochées et très apparentes qui forment avec les stries longitudinales une sorte de treillis très serré. Dessous du corps et pattes d'un testacé un peu plus pâle que le dessus. Tarses antérieurs du mâle dilatés.

Sous l'écorce des Pins à Navacerrada et à Peñalara, chaîne du Guadarrama (Espagne).

8. Morychus variolosus.

Ovatus, viridi-aeneus, nitidus, rufo-pubescens, fortiter sparsim punctatus; antennis, corpore subtus pedibusque piceis; tertio tarsorum articulo lobato. — Long. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Forme du *niteus*, ovale, brillant, d'un vert un peu bronzé avec des reflets cuivreux sur la tête, le prothorax et les côtés des élytres. Antennes d'un brun de poix; tête assez densément et fortement ponctuée; front assez largement et peu profondément canaliculé. Prothorax un peu affaissé près des angles antérieurs, à ponctuation aussi forte mais moins serrée

que celle de la tête. Écusson lisse. Élytres formant gouttière à la base de la suture, marquées de points beaucoup plus gros que ceux du prothorax et écartés. Dessous du corps d'un brun de poix, plus clair sur l'abdomen, couvert de poils roux bien plus serrés que sur le dos, densément pointillé sur la poitrine et plus encore sur l'abdomen. Pattes d'un brun de poix, avec les cuisses noirâtres : 3e article des tarses bilobé.

Sous les pierres à l'Escurial.

9. LIMNICHUS LEPRIEURII.

Breviter ovalis, valde convexus, niger, pube aureo-sericea, nebulosa, subintricata densissime vestitus; prothorace subtilissime et densissime punctulato, basi media lobato, lobo subemarginato; angulis anticis acutis, ferrugineis; elytris minus dense sed fortius punctulatis; antennis basi pedibusque ferrugineis. — Long. 1 1/2 mill.

Il a la forme brièvement ovale du *L. pygmæus* et la pubescence du *L. aureo-sericeus*; il leur est intermédiaire pour la taille et la ponctuation des élytres et il est encore plus convexe qu'eux. Il a comme le *sericeus*, dont il diffère par la taille, la convexité et surtout la ponctuation plus forte, les angles antérieurs du prothorax ferrugineux.

J'en ai un individu, peut-être un peu *immature*, qui a le pourtour des élytres largement teint de ferrugineux.

Je dédie cette espèce à mon excellent ami M. Leprieur, qui l'a prise à Bone et m'a autorisé à la publier.

10. CYLINDROMORPHUS CARPETANUS.

Elongatus, subcylindricus, æneus, nitidulus, glaber. Capite et prothorace fortiter et sat dense punctatis, hoc subquadrato, illo magno, prothorace vix latiore, longitudinaliter obsolete sulcato; elytris pone medium ampliatis, postice attenuatis, apice singulatim rotundatis, dorso subseriatim fortiter punctatis, punctis versus apicem evanescentibus. — Long. 4 mill.

Allongé, subcylindrique, glabre, bronzé en dessus, d'un noir bronzé verdâtre en dessous. Tête grosse, épaisse, obliquement déclive quand on la regarde de profil, à peine plus large que le prothorax, fortement et assez densément ponctuée, marquée, depuis le haut du front jusque vis-à-vis le milieu des yeux, d'un sillon un peu large mais très peu apparent. Yeux ovales et noirs. Prothorax carré, cylindrique, visiblement arrondi à

son sommet et bisinué à la base, avec les angles postérieurs prolongés en arrière ; ponctué un peu plus fortement que la tête. Écusson semi-discoïdal. Élytres cinq fois aussi longues que le prothorax, subparallèles jusqu'au tiers de leur longueur où elles s'élargissent insensiblement jusqu'aux deux tiers pour se rétrécir de même jusqu'à l'extrémité; couvertes de points gros et serrés, subsérialement disposés, qui s'affaiblissent visiblement dès le milieu et disparaissent aux trois quarts de la longueur ; série juxta-suturale plus marquée que les autres et très régulière depuis la base ; suture un peu élevée. Poitrine fortement ponctuée ; abdomen marqué de points distants assez larges mais très superficiels et disposés en séries transversalement obliques.

Il diffère du *filum* par sa taille plus grande, sa ponctuation moins forte sur le prothorax et plus forte sur les élytres ; du *parallelus* par sa forme et sa ponctuation ; du *gallicus* par sa taille, sa ponctuation, son prothorax carré et sa couleur ; du *subuliformis* par la structure si différente du prothorax ; de tous par la faiblesse du sillon céphalique.

Pris à l'Escurial, en fauchant.

11. Aphanisticus distinctus.

Nigro-subæneus, capite profunde emarginato, vage punctato; capite thorace fere duplo latiore, vage punctato, lateribus sat late marginato, transversim bisulcato, postice canaliculato, margine basali depressa, fortiter bisinuata; elytris thoracis fere latitudine, striato-punctatis, postice subcoriaceis, fere lævibus; a medio usque fere apicem juxta suturam depressis. — Long. 4 2/3 mill.

Entièrement d'un noir un peu bronzé ; tête largement et très profondement échancrée, parsemée de points assez gros, mais presque superficiels. Prothorax près de deux fois aussi large que la tête et ponctué comme elle ; fortement arrondi sur les côtés jusqu'au delà du milieu, puis droit jusqu'aux angles postérieurs ; à bordure latérale bien prononcée ; marqué antérieurement d'une dépression transversale profonde, dilatée postérieurement au milieu, et d'une autre dépression transversale et sulciforme un peu au delà du milieu ; bord postérieur très déprimé et profondément bisinué ; intervalle entre ce bord et la dépression médiane canaliculé au milieu. Élytres à peu près de la largeur du prothorax à sa base, marquées de petites rides transversales sur leur quart antérieur ; striées ponctuées, postérieurement alutacées, presque lisses ; assez forte-

ment déprimées le long de la suture depuis le milieu jusque près de l'extrémité.

C'est la plus grande espèce que je connaisse. Les caractères que présente son prothorax le distinguent facilement de tous ses congénères.

Pris à l'Escurial (Espagne) en fauchant.

12. TRACHYS MAJOR.

Æneus, fronte inter antennas transversim et usque ad verticem longitudinaliter et profunde sulcata; prothorace æquali, angulis anticis fere acutis; humeris valde prominulis; elytris transversim ante medium subdepressis, levissime juxta suturam, fortius et densius ad latera et præsertim apice punctatis; corpore pilis albis brevibus sparso, in elytris fascias transversas formantibus. — Long. 3 1/2 mill.

Forme du *T. pumila* Ill., mais bien plus grand. Entièrement bronzé; front marqué d'une dépression transversale qui se termine au-dessus de chaque antenne par une fossette, et d'un sillon profond et assez étroit depuis cette dépression jusqu'au vertex; partie supérieure marquée de points entourés de demi-chaînons rapprochés et ouverts en avant. Prothorax conformé comme dans *pumila*, égal, à côtés droits et angles antérieurs très avancés; marqué, principalement sur les côtés et aux bords antérieur et postérieur, de chaînons et demi-chaînons qui produisent une sorte de réticulation à mailles arrondies. Écusson petit et lisse. Élytres très saillantes à l'épaule, transversalement subdéprimées au tiers environ de leur longueur, marquées de gros points très peu profonds et clairsemés le long de la suture, plus serrés et plus visibles sur le reste de leur surface et principalement à l'extrémité qui est subrugueuse. Dessous du corps marqué de chaînons et d'une ponctuation très serrée et extrêmement fine. Tout le corps parsemé de poils blancs, courts et couchés, beaucoup plus serrés tout le long de la déclivité latérale des élytres, formant une tache dans la cavité qui précède les épaules, et sur le dos trois bandes en chevron, une vers le milieu, une aux deux tiers et une aux quatre cinquièmes.

Pris à l'Escurial (Espagne) en fauchant.

13. LIMONIUS MARGINELLUS.

Parallelus, niger, pube subtili molliter subcinerascens; antennis nigris; capite thoraceque fortiter et densissime punctatis, hoc lateribus recto,

angulis posticis oblique carinatis ; scutello elliptico, convexo ; elytris striato-punctatis, interstitiis planis, sat fortiter et distincte punctatis, haud rugatis ; margine laterali testaceo ; femoribus nigro-piceis, tibiis tarsisque piceis. — Long. 9 mill.

Noir, revêtu d'une pubescence grise peu épaisse. Antennes noires, 3e article visiblement plus long que le 2e, beaucoup plus étroit mais presque aussi long que le 4e ; palpes noirs ; mandibules noires avec l'extrémité ferrugineuse ; chaperon rugueux. Tête et prothorax fortement et très densément ponctués ; la première peu convexe, à peine arrondie au bord antérieur ; le second plus long que large, déprimé au sommet, surtout derrière les yeux, arrondi aux angles antérieurs, rebordé sur les côtés qui sont droits et parallèles, avec une sinuosité vers le milieu de la longueur ; canaliculé sur la moitié postérieure ; angles postérieurs à peine divergents, munis d'une carène oblique. Écusson elliptique, convexe, finement rugueux. Élytres à stries peu distinctement ponctuées, si ce n'est les extérieures ; intervalles plans, non ridés, parsemés de points assez forts, surtout à la base ; bord latéral finement testacé sur les deux tiers de la longueur, ainsi que la plus grande partie du bord infléchi. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé ; sutures latérales du prosternum creusées en canal au sommet. Pattes d'un brun de poix, avec les cuisses noirâtres ; ongles munis d'une petite dent à leur base.

Cette espèce a évidemment de grands rapports avec le *L. turdus* Cand. que je ne connais pas ; mais elle en diffère par son apparence peu brillante, la ponctuation beaucoup plus forte de la tête, du prothorax et des élytres, l'obliquité des carènes des angles postérieurs du prothorax, la convexité régulière de l'écusson, enfin par le liséré testacé des élytres.

Casa de Campo près Madrid, en secouant les buissons.

14. Athous uncicollis.

Niger, elongatus, subparallelus, pube brevi adpressa subcinerascens. Capite fortiter et dense punctato, fronte excavata ; antennis piceis, basi obscuriore, apice dilutiore ; ore palpisque testaceis ; prothorace longitudine haud latiore, dense sat fortiter punctato ab apice ad basim regulariter dilatato, lateribus rectis, ad angulos posticos sat profunde emarginatis ; angulis aduncis ; elytris fortiter striato-punctatis ; interstitiis subconvexis, rugoso-punctulatis : pedibus piceis, geniculis, tibiarum apice tarsisque testaceis. — Long. 11 mill.

Noir, assez luisant, revêtu d'une pubescence grise, fine et couchée.

Tête fortement et très densément ponctuée, surtout en avant ; front excavé, avancé antérieurement ; bouche et palpes testacés ; antennes longues, à peine dentées, noirâtres à la base, d'un brun de poix au milieu, testacées au sommet ; 3e article triangulaire, double du 2e, de moitié plus court que le 4e. Prothorax aussi long que large, très légèrement arrondi au milieu du bord antérieur, lequel est assez profondément sinué avant les angles ; ceux-ci arrondis ; graduellement élargi du sommet à la base ; brusquement, profondément et brièvement échancré avant les angles postérieurs qui ont la forme d'une dent triangulaire et relevée, avec un semblant de carène ; ces angles un peu sinueux en arrière et moins avancés que la ligne latérale ; dos du prothorax à ponctuation presque aussi forte que celle de la tête, mais pas aussi serrée, surtout sur le milieu ; sans sillon postérieur, mais avec une trace très vague de strie sur la moitié antérieure. Écusson allongé, pointillé. Élytres un peu plus larges que le prothorax, à peu près parallèles jusqu'au delà des deux tiers, sillonnées de stries assez fortes qui sont marquées de gros points très serrés ; intervalles des stries légèrement convexes et ruguleusement ponctués. Prosternum à ponctuation forte, serrée et en partie ombiliquée ; abdomen finement et très densément pointillé, testacé au bord des segments et à l'anus. Pattes brunâtres avec les genoux, l'extrémité des tibias et les tarses testacés ; articles des tarses diminuant graduellement de longueur du 1er au 4e.

Il a des rapports avec l'*A. castanescens* Muls. et Guill., mais il en diffère par plusieurs caractères, notamment la forme du prothorax et la ponctuation des stries des élytres.

Escurial, en battant les arbres.

15. MALACHIUS HISPANUS.

Obscure viridis, griseo, præsertim subtus, pubescens ; ore flavo-testaceo, palpis apice nigris ; antennis longe flabellatis, articulis quinque basalibus partim flavo-testaceis ; elytris rugosulis, apice obvolutis ; tibiis anticis subtus, tarsisque anticis testaceis. Mas. — Long. 4 1/3 mill.

Corps allongé, parallèle, d'un noir bronzé assez luisant, revêtu d'une pubescence grise plus longue en dessous. Antennes longuement flabellées à partir du 3e article, noires avec l'extrémité du 1er article, la base et toute la face inférieure du 2e, tout le 3e, sauf l'appendice et l'extrémité du 4e et même du 5e d'un testacé jaunâtre ; épistôme, labre, mandibules et palpes de la même couleur ; pointe des mandibules et dernier article

des palpes noirs. Tête lisse, front marqué de deux larges fossettes longitudinales entre lesquelles on voit, au haut du front, un point enfoncé. Prothorax bronzé, lisse, carré, avec le bord antérieur et tous les angles arrondis ; finement rebordé sur les côtés et à la base ; marqué contre celle-ci d'une dépression transversale plus enfoncée aux angles ; un peu plus étroit que les élytres. Celles-ci ruguleuses, avec des rides transversales ; un peu enroulées en dessous à l'extrémité. Pattes d'un noir verdâtre, avec les hanches, les tibias en dessous et les tarses de la première paire testacés. Epimères prothoraciques d'un blanc jaunâtre ; segments de l'abdomen très finement lisérés de la même couleur.

Casa de Campo, près Madrid, en fauchant. Je n'ai pris que le mâle.

16. Malachius tristis.

Nitidus, subparallelus, niger, pube subtilissima subcinerascens ; elytris nigro pilosellis ; epistomate albido ; thoracis angulis anticis testaceis, posticis albidis ; elytrorum apice luteo-testaceo. — Long. 3 mill.

Antennes noires, avec les trois premiers articles testacés tout à fait à l'extrémité inférieure. Tête noire, très finement ponctuée, marquée de deux petites fossettes entre les antennes ; épistôme blanchâtre ; mandibules et palpes noirs. Prothorax de la largeur des élytres à leur base, un peu plus large que long, en ellipse transversal, noir luisant, avec les angles antérieurs testacés et les postérieurs un peu relevés et blanchâtres, ces deux couleurs se fondant ensemble sur les côtés. Élytres presque parallèles, d'un noir verdâtre, avec l'extrémité d'un testacé jaunâtre. Pattes entièrement noires.

Pris à l'Escurial, en fauchant.

17. Malachius tarsalis.

Elongatus, fere glaber, niger aut nigro-viridis, antennarum articulis quatuor primis subtus, labro, genis, prothorace, elytrorum viridium apice, abdominis segmentorum marginibus, trochanteribus anticis tarsisque omnibus testaceo-rubris. — Long. 3 1/2 mill.

Tête noire, très finement pubescente ; bord de l'épistôme, contour du labre et joues d'un testacé rougeâtre. Premier article des antennes de la même couleur en dessous et les trois suivants entièrement, sauf une ligne noire en dessus ; les autres tout à fait noirs. Prothorax luisant, imper-

ceptiblement pointillé, d'un testacé rougeâtre, arrondi antérieurement et à tous ses angles, tronqué postérieurement, à côtés parallèles jusqu'au milieu de la longueur, puis se rétrécissant un peu jusqu'aux angles postérieurs où le limbe est visiblement réfléchi ainsi qu'à la base. Écusson transversal et noir. Élytres vertes avec l'extrémité d'un testacé rougeâtre, postérieurement un peu bleuâtres, très finement ruguleuses, parsemées de quelques poils noirs et raides, un peu plus larges à la base que le corselet, avec les épaules saillantes; parallèles jusqu'au quart de leur longueur, puis s'élargissant pour se rétrécir en s'arrondissant jusqu'à l'extrémité. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé ; segments de l'abdomen très finement lisérés de jaunâtre. Pattes d'un noir verdâtre avec les trochanters antérieurs et tous les tarses d'un testacé rougeâtre. Femelle.

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *M. rubricollis* Marsh. Celui-ci diffère par la couleur des antennes qui sont entièrement testacées en dessous, par la forme du prothorax dont les côtés sont parallèles jusqu'aux angles postérieurs, par la couleur plus foncée des élytres et par la couleur noire des trochanters antérieurs et de tous les tarses.

Je le tiens de M. E. Revelière, qui l'a pris à Alger.

18. MALACHIUS (CYRTOSUS) BICOLOR.

Elongatus, postice dilatatus, griseo brevissime pubescens; viridi cyaneus, thorace elongato rubro, basi viridi-cyaneo; antennis nigris, basi subtus rubris; ore rubro, palpis, nigris; abdominis segmentis rubro tenuiter marginatis. — Long. 2 1/3 mill.

Forme du *cyanipennis*; corps revêtu d'une pubescence très courte, extrêmement fine et peu épaisse. Tête d'un vert bleuâtre, aussi large que le prothorax, presque orbiculaire, plane en dessus, très finement et éparsement pointillée, marquée sur le haut du front d'un sillon qui, à la hauteur des yeux, se bifurque vers chaque antenne ; labre, contour de la bouche et mandibules rougeâtres ; extrémité de celles-ci et palpes noirs. Antennes assez épaisses, le 2e article le plus petit de tous ; noires avec l'extrémité du 1er article et les trois suivants rougeâtres en dessous. Prothorax longitudinalement convexe, plus long que large, finement pointillé, un peu arrondi au sommet, s'élargissant jusque vers le tiers de sa longueur, puis se rétrécissant en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont largement arrondis; rouge avec une bande d'un vert bleuâtre sur la base qui est finement rebordée. Élytres d'un vert bleuâtre, rugueuses et pointillées, convexes, moins larges à leur base que la plus grande

largeur du prothorax, s'élargissant ensuite jusqu'au tiers postérieur, pour se rétrécir jusqu'à l'extrémité qui est arrondie. Côtés de l'abdomen et bord des segments lisérés de rougeâtre. Pattes d'un vert bleuâtre.

Il a été pris en Corse par M. E. Revelière.

19. Attalus apicalis.

Nitidus, subtus ater, supra-æneo-virescens, antennis testaceis apice infuscatis; thorace oblongo, postice coarctato, producto, testaceo; elytris apice testaceis; pedibus quatuor anticis testaceis, supra nigro lineatis, posticis nigris. — Long. 2 3/4 mill.

Forme de l'*A. lobatus*, luisant, parsemé de petits poils grisâtres à peine visibles à une forte loupe. Tête bronzée, aussi large que le prothorax; front marqué d'une fossette peu visible; bord de l'épistôme et du labre roussâtre; palpes roussâtres avec le dernier article brun; les six premiers articles des antennes testacés, avec un petit trait noirâtre en dessus, les autres noirs. Prothorax testacé, plus long que large, très arrondi antérieurement, s'élargissant jusque vers le milieu de sa longueur, puis se rétrécissant assez brusquement jusque près des angles postérieurs qui sont droits; marqué de quelques points imperceptibles; convexe en avant, puis brusquement affaissé près du bord postérieur en une dépression profonde et transversale qui laisse saillant, sous la forme d'un bourrelet, le bord postérieur, lequel est coupé carrément avec une faible sinuosité vis-à-vis l'écusson. Celui-ci très petit, noir, un peu bombé et arrondi postérieurement. Élytres d'un bronzé verdâtre, avec l'extrémité testacée, sans ponctuation apparente; un peu plus larges à leur base que le prothorax, s'élargissant sinueusement depuis les épaules jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis se rétrécissant jusqu'à l'angle sutural qui est droit. Dessous du corps noir, avec les côtés du prosternum testacés. Les quatre pattes antérieures testacées avec une ligne noire sur les cuisses et au moins sur la base des tibias; postérieures noires avec la base des cuisses, l'extrémité des tibias et les tarses testacés. Dernier article de tous les tarses brun. Femelle.

Le mâle diffère par la tête un peu plus large que le prothorax, l'épistôme, le labre et toutes les parties de la bouche blanchâtres, sauf le dernier article des palpes maxillaires qui est noirâtre, et par un appendice conique du 2e article des tarses postérieurs qui, sans être aussi long que dans l'*A. lobatus*, recouvre une bonne partie de l'article suivant.

Pris à Alger par M. E. Revelière.

20. TROGLOPS CORSICUS.

Postice spathulatus, fere glaber, nitidus; capite testaceo-rubro, vertice nebuloso; antennis testaceo-rubris, articulis ultimis apice brunneis; palpis nigris; thorace testaceo-rubro, antice convexo, postice maxime angustato, deplanato. Elytris nigro-cæruleis, antice depressis, in medio gibbosis; pedibus rubro-testaceis, femorum anticorum basi, femoribus posticis, tibiisque posticis, basi excepta, nigris. — Long. 2 3/4 mill.

Corps spatuliforme, luisant, parsemé de petits poils grisâtres presque invisibles. Tête au moins aussi large que le prothorax, saillante, plane, présentant, vue de face, la forme d'un carré dont les yeux occupent deux des angles; marquée, d'un œil à l'autre, d'un sillon arqué peu apparent que surmonte un petit sillon longitudinal; imperceptiblement pointillée; d'un testacé rougeâtre, avec le haut du front et le vertex rembrunis; palpes noirs; antennes testacées avec l'extrémité des six derniers articles brune en dessus. Prothorax d'un testacé rougeâtre, imperceptiblement pointillé, presque en forme de gourde renversée; transversalement convexe sur les deux tiers de sa longueur, puis brusquement et fortement déprimé jusqu'au bord postérieur qui est un peu réfléchi et légèrement sinué au milieu. Écusson noir, petit, arrondi postérieurement. Élytres d'un noir bleuâtre, de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant un peu sinueusement depuis les épaules jusqu'aux trois quarts de leur longueur, puis s'arrondissant jusqu'à la suture où elles restent un peu béantes; sensiblement déprimées à la base entre les deux épaules, ensuite fortement gibbeuses; pointillées plus visiblement que le prothorax, surtout vers la base. Dessous de la tête, sauf le menton, et dessous du prothorax d'un testacé rougeâtre, le reste noir. Pattes d'un testacé rougeâtre, avec la base des quatre cuisses antérieures, la totalité des postérieures et les deux tiers postérieurs des tibias de la même paire de couleur noire. Femelle.

Il a quelques rapports avec le *T. silo*, mais sa forme beaucoup plus spatulée, l'absence de cavité sur le front, la couleur des antennes et des tibias postérieurs et surtout la gibbosité des élytres le font, indépendamment de la taille, facilement reconnaître.

Je dois ce joli insecte à M. E. Revelière, qui l'a pris en Corse.

21. Cis pruinosulus.

Nigricans, longulus, subcylindricus, subopacus, pube brevissima grisea submicante adspersus. Capite dense et subtilissime punctato; ore, palpis antennisque testaceis; prothorace latitudine haud longiore, apice testaceo et fortiter rotundato dense minus subtiliter punctato, angulis obtusis; elytris vix perspicue punctulatis, basi præsertim et lateribus tenuissime rugosiusculis; pedibus læte testaceis. — Long. 1 1/3 à 1 1/2 mill.

Noirâtre, subcylindrique, étroit, très peu luisant, à pubescence très courte et un peu brillante. Tête densément et très finement ponctuée, régulièrement subconvexe dans la femelle, marquée dans le mâle d'une dépression transversale au-dessus de l'épistôme; bouche, palpes et antennes testacés avec la massue parfois un peu rembrunie. Prothorax égal, aussi long que large, testacé au sommet, près d'une fois plus étroit en avant qu'en arrière, rebordé sur les côtés qui sont visiblement arrondis et au bord postérieur qui est droit; les quatre angles émoussés et obtus, mais les antérieurs plus que les postérieurs; moins finement ponctué que la tête; marqué sur le dos d'un semblant de sillon pas toujours visible et qui, dans le mâle, se montre plus particulièrement au bord antérieur. Écusson très petit, arrondi, pointillé. Élytres un peu plus larges que le prothorax vers leur milieu et près de trois fois aussi longues que lui, convexes, très faiblement arrondies et finement rebordées sur les côtés, finement et ruguleusement pointillées, d'une manière moins obsolète à la base et sur les côtés que sur le milieu. Dessous du corps noir, à ponctuation éparse et superficielle sur la poitrine. Pieds testacés.

Il ne se rapproche que du *C. fuscatus*, mais il est plus petit, plus étroit, plus foncé, moins densément pubescent; le prothorax est testacé et relativement plus étroit au sommet, les élytres sont très finement ruguleuses et presque imperceptiblement pointillées; enfin le mâle n'a pas deux tubercules sur la tête.

Je l'ai pris une seule fois, il y a plusieurs années et en assez grand nombre sur les vitres d'une pièce où je dépose de vieux bois pour obtenir des éclosions. Il y avait sans doute sur un de ces bois un champignon dans lequel avaient vécu les larves.

22. Lagria parvula.

Nigra, elytris testaceis; capite dense et grosse punctato; vertice thoraceque rugosis, nigro pilosis; scutello lato, rotundato, rugoso; elytris

dense punctatis, transversim undulato rugulosis, testaceo pubescentibus; corpore subtus vix cinereo pubescente, subtilissime sparsimque punctato. — Long. 6 à 6 1/4 mill.

Noire avec les élytres testacées. Antennes épaisses ; 3e article plus long que le 4e ; dernier article aussi long que les quatre précédents. Tête ayant entre les antennes une fossette transversale profonde et de gros points sur le front ; vertex rugueux ainsi que le prothorax qui est en outre obsolètement canaliculé et marqué de deux dépressions au tiers postérieur ; ces deux parties du corps hérissées de poils noirs. Écusson noir, postérieurement arrondi, rugueux. Élytres subrugueuses, à pubescence courte, couchée, testacée ; chargées de points qui forment des stries transversales ondulées, de sorte qu'elles paraissent transversalement et sinueusement ruguleuses. Dessous du corps luisant, parsemé de très petits points et de petits poils cendrés. Femelle.

Le mâle diffère par la longueur du dernier article des antennes qui égale celle des cinq articles précédents réunis, et par la rugosité un peu moindre du milieu du prothorax.

Pris à l'Escurial sur les herbes de la lisière d'un champ.

23. TETRATOMA BAUDUERI.

Oblongus, nitidus, dense punctatus, subaureo pubescens ; capite nigro, prothorace nigro aut piceo-subæneo ; lateribus piceis, reflexis, evidenter crenulatis ; basi bifoveolato ; scutello rotundato, punctato ; elytris nigris, undulatim testaceo bifasciatis ; punctis duobus ad scutellum testaceis ; antennis pedibusque piceis, illorum apice, tibiis tarsisque pallidioribus. — Long. 3 mill.

Forme du *T. ancora*, luisant, pubescence d'une couleur d'or pâle et couchée. Tête noire ou d'un noir un peu bronzé, presque plane, finement et densément ponctuée ; palpes et antennes d'un brun de poix, avec le dernier article des premiers et la massue des secondes testacés. Prothorax une fois plus large que long, à peine échancré antérieurement, assez fortement arrondi sur les côtés qui sont relevés en gouttière étroite et finement mais très visiblement denticulés ou crénelés ; angles postérieurs très obtus mais non émoussés ; bord postérieur rebordé et légèrement sinué en face de l'écusson ; fortement et densément ponctué, mais moins sur le milieu antérieur que sur les côtés et sur le milieu postérieur où l'on voit un petit espace lisse, brillant et presque en carène ; marqué à la base de deux fossettes oblongues et profondes ; d'un noir un peu bronzé, souvent

nuancé de roussâtre tout autour. Écusson noir, en ellipse transversal et ponctué. Élytres densément ponctuées et un peu plus fortement que le prothorax, noires avec des taches testacées disposées sur chacune d'elles ainsi qu'il suit : une ponctiforme près de l'écusson, une grande et postérieurement anguleuse à l'angle huméral, émettant le long du rebord latéral jusqu'au quart à peu près de la longueur, un rameau qui est souvent détaché ; trois inégales et irrégulières, tantôt réunies en partie, tantôt isolées, en bande transversale et sinuée au tiers de la longueur de l'élytre formant avec les trois taches correspondantes de l'autre élytre, une sorte d'accolade ; au tiers postérieur une tache transversale profondément échancrée antérieurement, trilobée postérieurement, et constituant avec sa correspondante une autre accolade encore moins régulière et largement interrompue au milieu. Dessous du corps noir, très densément ponctué sur l'abdomen, moins sur la poitrine. Pattes d'un brun de poix avec les jambes et les tarses plus clairs. Premier article des tarses postérieurs un peu plus court que le dernier.

J'ai sous les yeux une variété dont l'épistome, les palpes, les antennes, les pattes et l'extrémité de l'abdomen sont testacés ; le corselet est d'un brun de poix un peu bronzé avec le pourtour vaguement testacé et les taches de la première série, sauf les deux plus extérieures, sont réunies entre elles et avec la tache humérale, de manière à former un grand arc dont le bord postérieur du prothorax serait la corde.

J'avais depuis longtemps dans ma collection deux individus de cet insecte, pris à Mont-de-Marsan, mais dont je n'avais pas noté l'habitat. Mon ami M. Bauduer, de Sos (Lot-et-Garonne), entomophile plein de zèle qui a déjà signalé par plusieurs découvertes intéressantes son habileté dans les recherches, en a trouvé dernièrement un grand nombre dans un tronc pourri de Chêne-Liége, tout imprégné de substances fongueuses. J'ai cru devoir le lui dédier en témoignage de mes sympathies.

Genre CERCOMORPHUS.

Corpus oblongo-subquadratum, supra convexiusculum, infra depressum, undique subtiliter griseo pubescens. Caput thoracis fere latitudine, transverso-subquadratum ; rostro brevissimo, lato, capite ipso valde breviore. Oculi rotundati, integri. Antennæ sub frontis margine laterali ante oculos insertæ, graciles, capite breviores, novem articulatæ ; articulis duobus primis crassis, 3-7 sensim distincte brevioribus, ultimis duobus clavam magnam sat abruptam formantibus, quorum primus subtriangularis,

atque secundus ovatus, apice constrictus (1). *Labrum minutissimum: mandibulæ robustiores, prominentes, apice simplices, intus obtuse sinuatæ. Maxillæ minutæ, lobis duobus angustis, apice dense setosis, externo paululum majore et longiore. Palpi maxillares magni, robustiores, quadriarticulati, articulo primo brevissimo, secundo cupuliformi, tertio longiore cylindrico, ultimo adhuc distincte longiore, angustiore, apicem versus sensim attenuato, fere subulato, apice summo vero truncato. Mentum corneum, ligula coriacea, basi angustiore, antice sat profunde incisa, lobo utroque ciliato atque rotundato. Palpi labiales robusti, articulo primo minuto, secundo crasso, subovato, setuloso, apice intus oblique truncato, ultimo minuto anguste sensimque attenuato. Thorax latitudine subbrevior, basi subtruncatus, lateribus æqualiter, antice late, leviter rotundatus, æqualis. Elytra subquadrata, apice late rotundato-truncata. Pygidium liberum, subtriangulare, simplex. Pedes subæquales; femoribus muticis; tibiis spinulis duabus subtilioribus terminatis; tarsis articulis duobus primis æqualibus, tertio breviore, supra apice marginato; unguiculis basi dente obtuso, obsoletiore armatis.*

J'avais dans le temps envoyé à M. Jekel l'insecte qui présente les caractères ci-dessus, en lui disant que je le trouvais voisin des Urodon. Un examen évidemment trop superficiel ne permit à ce savant collègue d'y voir qu'un Nitidulaire. Peu content de cette solution, je m'adressai à Jacquelin Duval qui, désireux de satisfaire ma curiosité un peu excitée par la structure de ce petit animal et guidé par son tact exquis, autant que servi par son habileté à disséquer les parties les plus délicates, y découvrit un genre nouveau parfaitement tranché et m'en envoya la diagnose telle que je viens de la transcrire.

Ce genre, malgré son faciès rappelant presque entièrement celui des *Cercus* (d'où le nom que je lui ai donné), appartient bien à l'un de ces groupes qui faisaient partie de la grande famille des Curculionides avant que M. Lacordaire les en eût séparés. Il s'y rattache par la forme de ses hanches antérieures, qui sont subglobuleuses et un peu saillantes hors de leurs cavités cotyloïdes, son abdomen de cinq segments, son pygidium seul à découvert, ses tarses de quatre articles seulement, la forme de sa tête presque en entier semblable à celle des *Choragus*, etc. Il est très remarquable dans les groupes en question par son corps déprimé en dessous et très peu épais, par ses palpes qui, de même que ses antennes,

(1) *Pars ultima constricta ab articulo decimo, forsan etiam ab articulis decimo et undecimo componitur, sed cum articulo nono arctè confusa, non numeranda.*

rappellent un peu ceux des Clypéastrides, par l'insertion de ses antennes, semblable à celle des antennes des *Choragus*, ce qui forme une deuxième exception, et surtout par le nombre des articles de ces dernières, caractère des plus curieux si l'on tient compte de l'impossibilité où nous avons été, Jacquelin Duval et moi, d'y voir plus de neuf divisions. Quoique la forme de la tête rapproche extrêmement ce genre des *Choragus*, la forme de ses tarses et son faciès lui assignent une place dans les Bruchites, à la suite des *Urodon*.

24. Cercomorphus Duvalii.

Niger aut piceus, pube albida, depressa densissime vestitus. Capite subconvexo, dense et tenuissime punctulato; ore palpisque testaceis, mandibularum apice brunneo; antennis pallide testaceis, clava nigra; prothorace dense minus subtiliter punctulato; elytris thorace vix latioribus, plus duplo longioribus, densissime punctatis; pygidio punctulato; pedibus testaceis, femoribus obscurioribus. — Long. 3/4 à 1 mill.

Noir ou presque noir, entièrement revêtu d'une pubescence blanchâtre et couchée qui, lorsque l'insecte est frais, voile le fond. Tête très légèrement convexe, finement et densément pointillée; bouche et ses organes testacés avec la pointe des mandibules noirâtre. Antennes d'un testacé pâle, sauf la massue qui est noire. Prothorax un peu plus fortement pointillé que la tête. Élytres s'arrondissant très légèrement sur les côtés et devenant ainsi un peu plus larges que la plus grande largeur du prothorax; plus de deux fois aussi longues que lui, finement et très densément ponctuées. Pygidium pointillé, ainsi que le dessous du corps. Pattes testacées, avec les cuisses ferrugineuses.

Commune à Aranjuez (Espagne) sur le *Retama sphærocarpa*, arbrisseau de la famille des Genêts.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je dois à Jacquelin Duval les caractères du genre auquel a donné lieu la découverte de cette espèce. Je la dédie à mon regrettable ami, ce sera un témoignage posthume de mon affectueuse reconnaissance.

25. Cneorhinus argentatus.

Ovatus, niger, opacus, omnino squamis albidis indutus; argenteo vix pilosulus; antennis ferrugineis, clava nigra; rostro tricarinato; fronte et

prothorace profunde canaliculatis; elytris striato-punctatis. — Long. 7 mill.

Fond noir, mais entièrement couvert, même sur les pattes, de squamules arrondies, contiguës et d'un blanc d'argent mat, entremêlées, principalement sur la tête et le prothorax, de petites soies épaisses, argentées et brillantes. Antennes seules ferrugineuses avec la massue noire; revêtues non d'écailles, mais de petites soies blanches; articles 4-8 noueux. Rostre largement bisillonné, ou, si l'on veut, parcouru par trois carènes longitudinales ne dépassant pas l'insertion des antennes; séparé du front par une ligne transversale très marquée et en forme de chevron; front profondément canaliculé. Prothorax plus large que long, sensiblement rétréci au sommet, inégal et peu arrondi sur les côtés; marqué d'un sillon médian profond qui n'atteint pas le bord antérieur, et entre ce sillon et les côtés, d'un autre petit sillon qui commence par une fossette. Élytres régulièrement ovales, marquées de dix stries assez fortement ponctuées surtout à la base; intervalles un peu convexes; suture légèrement élevée sur la moitié postérieure.

Avec tous les caractères des *Cneorhinus*, il a un peu la forme du *Strophosomus faber*.

Pris à l'Escurial en battant des arbres.

26. POLYDROSUS INTERSTITIALIS.

Niger, squamis viridibus, in capite et prothorace submetallicis, in elytris autem opacis, indutus; antennis testaceis, clava fuscescente; capite angustato, convexo, fronte infera rostroque obsolete canaliculatis; inter oculos foveola punctiformi; thorace capite paulo latiore; elytris striato-punctatis; interstitiis striarum planis, pilis brevissimis hispidulis, punctorum nigrorum serie notatis. Pedibus testaceis; femoribus inermibus viridi squamulatis. — Long. 4 1/3 mill.

Il est très voisin du *P. impressifrons*, dont il ne diffère que par les caractères suivants: massue des antennes entièrement brunâtre; tête convexe sur le front et marquée seulement entre les yeux d'une fossette ponctiforme; écailles qui revêtent le corps plus grandes, principalement sur la tête et le prothorax; couleur des antennes et des pattes plus foncée; cuisses couvertes en grande partie d'écailles vertes.

Je l'ai pris aux environs de Madrid.

27. Dichotrachelus Graellsii.

Niger, squamis parvis densissimisque supra nigro et albido variegatus, subtus cinereus; setis spathulatis nigris albidisque seriatim hispidus; elytris striato-punctatis, interstitiis convexis, alternatim paulo magis elevatis; antennis, excepto scapo, tarsisque ferrugineis. — Long. 3 à 4 mill.

Entièrement couvert de petites écailles extrêmement serrées et si intimement collées qu'elles semblent constituer le fond. Elles sont d'un cendré roussâtre en dessous et noirâtre en dessus avec des groupes qui forment sur les élytres des taches d'un gris jaunâtre. Rostre un peu plus court que le prothorax, hérissé à l'extrémité de petits poils jaunâtres et à partir de l'insertion des antennes de soies spatulées de la même couleur. Antennes assez grêles, scape noirâtre, le reste ferrugineux; funicule de sept articles, le 1er double du suivant et en massue, le 2e obconique, les autres globuleux. Prothorax plus long que large, elliptique, étranglé vers le sommet, largement et peu profondément canaliculé, hérissé des deux côtés de ce canal de soies spatulées noires, mélangées sur les côtés de quelques-unes jaunâtres. Élytres ovales, assez ventrues, atténuées à l'extrémité, marquées de stries assez profondes où l'on aperçoit quelques points; intervalles un peu convexes, le sutural plus élevé depuis le tiers antérieur; 3e, 5e et 7e à partir de la base portant une série de soies spatulées, la plupart noires, mais jaunâtres dans les parties où se trouvent des taches grises. Les autres intervalles ont aussi quelques soies sur le tiers postérieur. Pattes noirâtres, hérissées de petits poils et de soies spatulées plus petites; tarses ferrugineux. Femelle.

Le mâle est moins ventru et parfois toutes ses soies spatulées sont noirâtres.

Il a des rapports avec le *D. muscorum* Fairm., mais il est plus grand, plus ventru, le prothorax est plus étranglé près du sommet et les soies spatulées sont plus longues.

J'en ai pris plusieurs individus sous les pierres près du sommet de la haute montagne de Penalara (Guadarrama), dans une excursion que nous y fîmes, M. Dufour et moi, avec notre excellent ami M. Graells à qui je dédie cette espèce en souvenir de sa cordiale hospitalité.

28. PROCAS COTTYI.

Nigro cinereus, pube grisea adpressa, tenui indutus, pilisque nigris decumbentibus, in elytris maculatim aggregatis, breviter hispidus. Rostro elongato, cylindrico, arcuato, capiteque densissime et fortiter punctatis; antennis piceis; prothorace lateribus rotundato, breviter carinulato, fortius et densissime varioloso, punctis umbilicatis; elytris latis, usque ultra medium parallelis, late et sat profunde striato-punctatis; interstitiis planis, densissime asperato-rugosulis; corpore subtus pedibusque densissime et fortiter punctatis; tarsis picco-ferrugineis. — Long. 8 mill.

Il diffère du *P. Steveni* par le corps un peu plus large, par la ponctuation ocellée du prothorax visiblement plus forte, par les aspérités ou rugosités transversales des intervalles des stries moins apparentes, du moins sur le dos, et surmontées, sur tous les côtés, de soies très courtes et spinuliformes; enfin par la présence, sur chaque intervalle, d'une série un peu sinueuse de tubercules bien visibles.

Je le dédie à M. Cotty, qui l'a pris à Lalla-Magrnia, province d'Oran.

29. TYCHIUS LATICOLLIS.

Elongatus, subparallelus, subdepressus, niger, supra pilis paleaceis, subtus squamis densissime vestitus; rostro apice, antennis, excepto clavæ articulo apicali, ferrugineis; tibiis tarsisque obscure ferrugineis; rostro sat elongato, arcuato, basi crassiore; prothorace transverso, longitudine dimidio latiore, lateribus anticis valde rotundato; rufo-ferrugineo, vitta media albida maculaque utrinque cinerea ornato; elytris striatis; sutura alba; interstitiis striarum alternatim rufo-ferrugineis et cinereis; corpore subtus albo; femoribus dentatis. — Long. 3 2/3 mill.

Allongé, subparallèle, visiblement déprimé. Fond noir, mais entièrement couvert en dessus par des soies en paillettes diversement colorées, ainsi qu'il va être dit, et en dessous par des écailles uniformément blanches ou d'un blanc jaunâtre. Rostre de la longueur du prothorax, strié, arqué, linéaire vu de face, et vu de côté se rétrécissant un petit peu de la base à l'extrémité, qui est nue et ferrugineuse; le surplus revêtu de soies d'un roux ferrugineux. Antennes ferrugineuses avec le dernier article de la massue noirâtre. Prothorax transversal, de moitié plus large que long, très étroit au sommet, sans le moindre étranglement; très fortement arrondi sur les côtés antérieurs, se rétrécissant ensuite un peu vers la

base qui est imperceptiblement sinuée ; déprimé, presque en carène sur les côtés ; d'un roux ferrugineux, avec une teinte plus claire sur les côtés et une ligne médiane blanche. Écusson blanc. Élytres à peine plus larges que le prothorax, déprimées, coupées carrément à la base, avec les épaules saillantes ; se rétrécissant insensiblement, mais très faiblement à partir du tiers antérieur ; striées ; intervalle sutural couvert d'écailles blanches sur lesquelles on voit une série de soies de la même couleur ; les autres intervalles alternativement d'un roux ferrugineux et d'un cendré roussâtre, avec des interruptions de la couleur ferrugineuse sur le 6e et le 8e. Pattes couvertes de soies en paillettes d'un blanc jaunâtre ; cuisses dentées ; leur fond noir, celui des jambes et des tarses d'un ferrugineux obscur.

Sa forme le rapproche un peu de l'*hæmatocephalus* Sch. et la nature de son vêtement, ainsi que ses couleurs, de l'*amplicollis* Aubé ; mais la dépression de son corps le sépare nettement de toutes les espèces qui me sont connues.

Je l'ai pris à l'Escurial en battant des buissons.

30. Nanophies aureolus.

Oblongo-ovatus, omnino testaceo-rubidus, clava antennarum, corpore subtus tarsisque paulo obscurioribus ; pube depressa, sat longa, aureo-sericea, excepta in elytris fascia angulata derasa, densissime indutus ; rostro paululum arcuato, apice summo nigro, sparsim sat fortiter punctato, basique supera bisulcato ; femoribus bispinulosis. — Long. (*rostro omisso*) 2 mill.

Il a la physionomie d'un *Anthonomus* comme le *N. transversus* avec lequel il a des rapports de forme. Il en diffère par sa taille beaucoup plus petite, les deux sillons de la base supérieure du rostre, la ponctuation de cet organe moins forte, le bord postérieur du prothorax plus décidément anguleux vis-à-vis la suture, par la couleur générale plus rougeâtre, et non rembrunie sur la poitrine, par la pubescence dorée et brillante qui le recouvre et qui ne devient blanchâtre, comme celle du *transversus*, que sur l'abdomen ; par l'absence sur les élytres de toute fascie de poils blancs en avant de la bande dénudée en forme de chevron ; enfin par ses cuisses armées en dessous non de trois dents, mais de deux seulement, même au microscope : la plus petite plus en arrière que l'autre.

Pris en Corse par M. E. Reveliere.

31. Hylesinus retamæ.

Elongato-ellipticus, niger, parce breviterque griseo-pubescens; ima fronte obsolete canaliculata: prothorace ruguloso; elytris striatulis, transversim rugatis; antennarum scapo ferrugineo; tarsis testaceis. — Long. 1 1/5 mill.

Je le compare, pour la forme, au *Phlæophthorus tarsalis*. Il en diffère par sa taille un peu plus petite; le front n'est pas fovéolé, mais un peu canaliculé; la ponctuation du prothorax est plus serrée et ruguleuse; les élytres sont plus visiblement marquées de petites rides transversales; il est comparativement presque glabre, et sa courte pubescence est d'un gris blanchâtre et non roussâtre; enfin, quoiqu'il ponde ses œufs dans le *Retama sphærocarpa*, arbrisseau voisin du *Sarothamnus scoparius* qui nourrit le *P. tarsalis*, ses galeries de ponte sont longitudinales, tandis que celles de ce dernier sont transversales.

Pris au Pardo, près Madrid, sous l'écorce d'un *Retama* mort.

32. Donacia Lacordairii.

Supra viridi-ænea, nitida, juxta suturam subviolacea; subtus plumbeo-ænea, opaca, argenteo-sericea; capite fortiter, densissime et rugose punctato; antennis nigris, articulis quinque ultimis basi rubris; prothorace subdeplanato, tenuiter, densissime et fere reticulatim ruguloso, canaliculato, basi angustiore et transversim foveolato; angulis anticis prominentibus; elytris sat convexis præsertim postice, apice truncato-rotundatis, fortiter striato-punctatis; interstitiis striarum transversim strigosis; pedibus crassis, brevibus, femoribus inflatis; posticis fortiter et acute unidentatis. — Long. 7 mill.

Antennes noires, leurs cinq derniers articles rouges à la base; 3e article une fois et demie aussi long que le 2e, plus court que le 4e. Tête presque plane, recouverte d'une pubescence soyeuse, argentée; très densément et comme rugueusement ponctuée; front un peu convexe, longitudinalement sillonné. Prothorax plus long que large, plus étroit à la base qu'au sommet, peu convexe, canaliculé au milieu, marqué à la base d'une fossette transversale et triangulaire; dilaté sur les côtés au-dessous des angles antérieurs qui sont saillants en forme de dent obtuse et un peu rejetée en arrière; tout couvert de petites rides ou d'une sorte de réticulation très

confuse et très serrée. Écusson subtriangulaire, très finement soyeux. Élytres à vagues reflets violacés le long de la suture et principalement autour de l'écusson ; marquées d'une dépression transversale au tiers antérieur et d'une autre peu visible un peu au delà du milieu ; assez convexes, surtout postérieurement ; subtronquées à l'extrémité ; fortement striées-ponctuées ; points des stries très rapprochés ; intervalles transversalement ridés. Dessous du corps d'un noirâtre un peu bronzé, revêtu d'une pubescence soyeuse, argentée, très serrée. Pattes de la même couleur, courtes, épaisses, cuisses très renflées, les postérieures munies d'une forte dent triangulaire.

Elle se place dans la même division que la *D. sericea* L. et elle a de grands rapports avec elle. Elle en diffère néanmoins par des caractères bien tranchés. Les tubercules placés derrière les angles antérieurs du prothorax sont moins saillants ; à partir de ces tubercules les côtés sont un peu arqués en dedans dans la *sericea* et la base finit par avoir la même largeur que le sommet ; dans la *Lacordairii* le prothorax se rétrécit au contraire insensiblement jusqu'à la base en s'arrondissant très légèrement ; il est en outre plus court. Les points des stries des élytres sont plus rapprochés, et par-dessous tout les pattes sont plus courtes, plus épaisses et les cuisses sensiblement plus renflées.

J'ai pris cette espèce en Espagne, aux bords d'un ruisseau sur la route de la Granja à San Rafaël. Je la dédie à mon illustre ami M. Lacordaire, comme témoignage d'affectueuse admiration pour son caractère et ses travaux.

33. Cryptocephalus nigridorsum Chevr. Var.

Prothorax noir au milieu sur les trois quarts à peu près de sa longueur en partant de la base, au lieu de l'être à la base seulement. Tache dorsale noire des élytres recouvrant entièrement celles-ci, qui dès lors sont tout à fait noires. Parfois, néanmoins, il reste à l'angle apical un petit point jaune.

J'ai reçu cette variété de M. Jules Revelière ; son frère l'a prise à Alger.

34. Luperus Revelieri.

Oblongus, parallelus, glaber, nitidus, flavo-testaceus ; fronte supera, vertice, oculis, antennis, basi excepta, scutello, pectoreque nigris ; abdomine nigro ♂, testaceo ♀ ; unguibus nigris. — Long. 3 1/2 à 4 mill.

Forme du *flavus*, mais un peu plus petit et surtout plus étroit et plus voisin de la couleur jaune. Tête convexe, très luisante, lisse et d'un beau noir depuis la base jusqu'à l'insertion des antennes, d'un jaune testacé à partir de ce point, avec le labre rembruni; celui-ci tronqué antérieurement avec les angles arrondis. Sur le front, immédiatement au-dessus des antennes, deux tubercules transversaux d'entre lesquels part vers le haut un sillon très court et vers l'épistôme une carene bien marquée. Palpes maxillaires bruns ou noirs; les labiaux, ainsi que tous les autres organes de la bouche testacés, avec la pointe des mandibules brune. Yeux noirs, arrondis et saillants. Antennes de la longueur du corps ♂, d'un quart plus courtes ♀, leurs trois premiers articles testacés, le 4e brun, les autres noirs. Prothorax d'un jaune testacé en dessus et en dessous, très lisse, d'un tiers plus large que long, très peu arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs saillants et portant une sorte de tubercule; presque invisiblement rebordé au sommet, très visiblement sur tout le reste de son pourtour; bord postérieur très largement arrondi, avec une faible sinuosité vis-à-vis de l'écusson: celui-ci noir, luisant et très lisse. Élytres de la couleur du prothorax, sensiblement plus larges que lui, à peu près parallèles; marquées d'une dépression assez profonde en dedans des épaules qui sont saillantes; surface peu inégale, laissant apercevoir quelquefois, et à certain jour, des traces de côtes très peu saillantes et d'inégale longueur; ponctuation éparse, très fine et effacée ou à peine visible vers l'extrémité. Dessous du corps luisant et parsemé de poils fins et grisâtres; poitrine noire, abdomen noir dans le mâle, avec l'extrémité obtuse et le dernier segment creusé d'une grande fossette arrondie; testacé et conique dans la femelle. Pattes testacées avec les tibias un peu plus clairs et les ongles noirs. Dans le mâle les hanches, du moins les antérieures, ainsi que la base des cuisses postérieures sont brunes.

Je dédie cette espèce à mon ami M. E. Revelière, qui l'a prise abondamment en Corse sur l'*Alnus glutinosa*.

35. Crepidodera ventralis. Var. rubicunda.

M. Allard a déjà signalé, sous le nom de *Pisana* (Soc. Ent. 1861, p. 308) une variété d'un beau noir luisant de la *Crepidodera ventralis* Ill. J'en mentionne ici une autre très jolie, dont j'ai reçu plusieurs individus de Corse, pris par M. E. Revelière, et qui ne diffère du type que par sa couleur rouge comme celle des *sphaeroderma*, avec la poitrine et l'abdomen noirs comme à l'ordinaire et les antennes un peu plus longuement brunes à l'extrémité.

36. LYCOPERDINA BREVIS.

Breviter ovata, nitida, parce, subtiliter griseo pubescens, nigra, capite, antennis, elytris apice pedibusque ferrugineis; prothorace vix perspicue sparsim punctulato, crasse marginato, margine punctato, basi fortiter biimpresso; elytris regulariter convexis, minus dense punctatis, juxta suturam postice unistriolatis. — Long. 3 1/3 mill.

Plus courte et plus convexe que les autres espèces du genre. Tête imperceptiblement marquée de petits points écartés; 2e article des antennes beaucoup plus court que le 1er et même un petit peu plus large que long; 3e presque double du 2e, les suivants jusqu'au 8e plus courts, égaux entre eux et aussi longs que larges; les trois derniers formant une massue un peu comprimée, dont le 1er article, un peu plus petit que le 2e, est triangulaire comme lui et dont le dernier est grand et ovoïde. Prothorax imperceptiblement pointillé comme la tête, sauf les rebords latéraux qui sont épais et visiblement ponctués; assez brusquement rétréci en avant, subsinué vers les angles postérieurs qui sont très aigus et dépassent sensiblement le milieu de la base; creusé le long des côtés en gouttière plus tranchée aux angles antérieurs; marqué à la base de deux impressions écartées, profondes et subtriangulaires. Écusson plus que semi-discoïdal, paraissant un peu concave et un peu anguleux vis-à-vis la suture. Élytres régulièrement et fortement convexes, sans dépression à la suture; à peine plus larges que le prothorax à leur base, s'élargissant jusques un peu au-delà du tiers de leur longueur, puis se rétrécissant jusqu'à l'extrémité où elles sont conjointement arrondies; très visiblement marquées de points épars, et obsolètement striées le long de la suture presque sur la moitié postérieure. Couleurs comme il a été dit dans la diagnose ci-dessus.

Je tiens cet insecte de mon ami M. Leprieur, qui l'a pris à Bone.

NOTES DIVERSES

I.

NOTE SUR L'HISTER PUSTULOSUS GENÉ.

Je ne résiste pas au désir de faire connaître à la Société un fait de mœurs de ce joli Histéride ; il présentera de l'intérêt pour tous et il aura son utilité pour les chasseurs d'insectes. J'en extrais les détails d'une lettre que j'ai récemment reçue de M. E. Revelière, qui depuis longtemps se livre en Corse à la recherche des insectes et qui est aussi bon observateur qu'habile dénicheur. Je copie textuellement :

« Puisque je suis sur le chapitre des mœurs des Insectes, je veux vous raconter une autre découverte assez intéressante que j'ai faite pendant mon séjour à Quenza pendant l'été dernier. Jusque-là je n'avais trouvé l'*Hister pustulosus* que par hasard, pas même un individu chaque année. En traversant une de ces pelouses rases et un peu humides des montagnes, j'aperçus un *Hister* et j'eus la bonne idée de ne pas le saisir de suite, mais de voir où il irait. Je le vis assez longtemps chercher dans de petits trous peu profonds d'où il se retirait bien vite pour recommencer ses recherches. Je supposai d'abord qu'il vivait aux dépens de quelque Coprophage, mais ne trouvant rien qui pût me le prouver, je continuai à observer mon *Hister*. Enfin je le vis sortir d'un de ces trous entraînant une malheureuse chenille d'*Agrotis* qui se débattait de toutes ses forces, mais qui n'en fut pas moins mise à mort, bien qu'elle fût quatre fois plus grosse que son adversaire. Il me fut prouvé alors que les trous étaient faits par les chenilles d'*Agrotis* qui sont abondantes dans la localité et que l'*Hister* en faisait sa principale (sinon unique) nourriture. Pendant que mon individu dévorait sa proie, j'en vis surgir plusieurs autres qui vinrent la lui disputer. Dès lors la manière de le chasser me fut indiquée. Je déterrai une douzaine de chenilles que je piquai avec des épingles à deux mètres l'une de l'autre et je n'eus plus qu'à visiter mes piéges de quart d'heure en quart d'heure. La chasse dura tant que le soleil fut dans toute sa force;

vers trois heures je cessai de voir accourir les *Hister*, mais j'en avais une bonne provision, et je pouvais recommencer le lendemain. J'ai examiné bien des pelouses du même genre, mais là où je ne voyais pas les trous où se logent les *Agrotis* pendant le jour, je ne prenais pas un seul *Hister*. »

II.

J'ai quelques corrections et additions à faire à mes *Notes pour servir à l'histoire des mœurs des Apion* (Soc. Ent., 1863, p. 451) (1). Depuis la publication de ces notes, j'ai communiqué à M. Wencker plusieurs espèces de ma collection, et il résulte de ses observations que celle que j'ai signalée sous le nom de *oculare* Sch. est le *candidum* Wenck., et qu'il faut substituer à l'*argentatum* Gerst. le *cretaceum* Ros.

A propos de l'*A. sedi*, j'ai dit que M. Aubé l'a pris sur le *Sedum acre* ; mon excellent ami m'a écrit que le *Sedum* sur lequel se trouvait l'*Apion* en question est le *reflexum*. Je rectifie donc mon indication, mais j'ajoute que M. Wencker l'a rencontré sur le *Sedum sexangulare* qui n'est qu'une variété de l'*acre*.

M. Schaum a répondu (Soc. Ent., 1863, Bull., p. LV) à ma remarque sur la double inscription de l'*A. rugicolle* dans son catalogue. Je le remercie de son explication qui m'a appris ce que j'ignorais et je retire mon observation.

Je tiens de M. Wencker, qui en parle sans doute dans sa monographie, que l'*A. Caullei* se prend sur la *Carlina vulgaris* L. et le *punctigerum* sur le *Cratægus aria*. Je suis néanmoins porté à douter que cette dernière espèce soit parasite de cet arbre. D'après le même savant, l'*A. Hookeri* paraît vivre sur le *Hieracium umbellatum* et le *Leontodon autumnale* et les *A. curvirostre* et *validum* ont pour berceau les *Althæa*, ce que j'admets sans difficulté, car je l'avais prévu du moins pour le *validum*. Enfin il assigne pour habitat à l'*A. elongatum* non le *Thymus serpyllum*, comme le dit Dietrich, mais la *Salvia pratensis*.

(1) Cette note et les suivantes ont été lues à la Société dans la séance du 27 juillet 1864. — Par autorisation spéciale, la Société a décidé qu'elles seraient jointes immédiatement aux descriptions de notre collègue.

Mon ami M. Leprieur m'a appris que l'*A. lancirostre* Chevr. vit sur l'*Echinops spinosus*, plante très abondante sur les dunes des environs de Bone.

Je tiens aussi de M. le docteur Giraud que l'*A. sulcifrons* Herbst se transforme dans des galles qu'il provoque sur les tiges de l'*Artemisia campestris* L.

Il existe une erreur d'impression à la 33e ligne de la page 455. Le mot verticille étant masculin, il faut *un* au lieu d'*une*.

III.

Je viens de lire dans nos Annales (1864, p. 69) le mémoire de mon excellent ami M. Laboulbène, intitulé : *Observations sur les Insectes tubérivores.* Dire que ce mémoire est très bien fait n'est qu'une banalité pour tous ceux qui ont pu apprécier les travaux de notre savant et laborieux collègue.

Je remercie l'auteur d'avoir fait bonne et définitive justice de cette injustifiable utopie qui faisait de la Truffe une galle dont l'auteur était une mouche. Les erreurs de ce genre fourmillent, et il n'est pas d'énormités où ne conduise le désir de tout expliquer lorsqu'il n'a pas pour guide l'esprit d'observation et des connaissances saines et appropriées au sujet. Du temps de Réaumur on croyait, entre autres choses, que les *Microgaster* qui sortent des chenilles des *Pieris*, après y avoir vécu en parasites, étaient les petits de ces chenilles ; je connais ici des gens très convaincus que notre Cigale vient de la chenille du *Bombyx pityocampa*, et tout récemment, sans compter bien d'autres histoires, on attribuait à la fumée d'une cheminée (M. Amyot nous l'apprend, Soc. Ent., 1864, p. 5) les dommages causés sur des Lilas par la chenille de la *Graciltaria syringella*, chenille que, par parenthèse, je connais depuis longtemps et dont M. Amyot a très exactement décrit les mœurs, y compris l'habitude qu'elle a de quitter la feuille pour se transformer en nymphe.

Je remercie aussi M. Laboulbène de sa Monographie des Insectes tubérivores, car, grâce à son talent iconographique que je lui envie, j'ai pu faire la connaissance de la larve qu'il attribue à l'*Anisotoma cinnamomea* avec toute apparence de raison, vu sa taille et la présence fréquente de l'Insecte dans les Truffes. Cette larve, très remarquable par la longueur des antennes et des pattes, les dimensions de la tête et la petitesse rela-

tive du prothorax, diffère considérablement, ainsi que le fait remarquer mon savant ami, de celles des *Agathidium*, et à ce titre elle m'intéresse et m'intrigue.

J'ajoute à cette monographie un fait que je me serais empressé de communiquer à M. Laboulbène si j'avais pu croire qu'il eût pour lui quelque intérêt, c'est l'existence dans les Truffes noires de l'*Agaricophagus cephalotes* que M. Bauduer a trouvé assez abondamment dans ces champignons recueillis près de Sos et que j'ai pris aussi dans ceux que le commerce importe à Mont-de-Marsan. Malheureusement je n'ai pu découvrir la larve qui s'attache sans doute aux Truffes saines qu'on n'ose à tout hasard déchiqueter ou mettre en réserve.

Je dirai aussi que la *Curtonevra stabulans* n'est pas exclusivement mycétophage. J'ai obtenu deux fois ce Diptère de ces productions pseudo-fongueuses qui viennent au printemps sur les bourgeons des Chênes et que Réaumur appelait avec raison galles en pomme, car elles ressemblent quelquefois à un petit api. Ces galles, dont l'auteur est le *Cynips pallidus*, nourrissent aussi, indépendamment de nombreux parasites, l'*Anthomya pluvialis*, le *Berginus tamariscis*, le *Ptinus Aubei* et un très joli Microlépidoptère.

IV.

La larve que M. Henri Brisout de Barneville a observée dans les châtons du Saule-Marceau appartient incontestablement à un *Erirhinus*. Ces larves sont difficiles à élever parce qu'elles séjournent en terre près d'un an. J'ai pourtant obtenu l'*Erirhinus agnathus* de celles qu'avaient nourris des châtons semblables.

V.

Depuis deux ans les chenilles du *Bombyx pityocampa* s'étaient tellement multipliées dans les landes que sur certains points les pineraies étaient dans l'état qu'offrirait une forêt dévastée par le feu. Cette situation, qui s'est présentée à diverses époques et que des circonstances météorologiques ont toujours fait cesser, va se trouver profondément modifiée

par un fait tout nouveau pour moi. Ordinairement ce sont des sécheresses survenues pendant que les chrysalides sont sous terre qui déterminent une mortalité presque générale. Cette fois c'est l'hiver qui est venu à notre secours. Deux nuits de suite le thermomètre est descendu à 12 et même 13 degrés centigrades, et ce froid frappant les chenilles engourdies dans leurs nids, les a fait périr en tel nombre que, selon toutes les prévisions, les pontes seront fort rares cette année. Réaumur avait déjà constaté l'influence mortelle pour cette chenille d'un froid de 10 degrés de son thermomètre.

Ainsi se trouve confirmée de plus en plus l'opinion qu'en mainte occasion j'ai exprimée sur l'action souveraine des agents naturels pour la destruction des insectes, opinion que je vois avec plaisir partagée par M. Amyot (Soc. Ent. 1864, p. 6).

VI.

Vers la fin de l'hiver dernier, en explorant avec la plus minutieuse attention la face inférieure d'une écorce de Pin, je remarquai dans une anfractuosité une coque soyeuse grisâtre, plane du côté de l'écorce sur laquelle elle était collée, convexe en dessus, à contours presque circulaires et de 2 1/2 mill. de diamètre. Je la détachai avec soin et la logeai dans un tube pour éviter une trop rapide dessiccation. Depuis ce moment je l'observais presque tous les jours, poussé par le désir de l'ouvrir pour savoir ce qu'elle contenait et retenu par l'insuccès de mes recherches pour en trouver une seconde et par l'espoir d'en voir sortir quelque chose. Cette espérance pourtant ne se réalisait pas et je me résignais déjà à une déception lorsque, à la fin de mai, je trouvai dans le tube un individu du joli et rare *Xylophilus sanguinolentus* Kies., récemment éclos et la coque percée du trou qui avait livré passage à l'insecte.

Quoique ce fait ne nous apprenne pas grand'chose, je crois devoir le porter à la connaissance de la Société. Il signifie du moins que les larves jusqu'ici inconnues des *Xylophilus* s'enferment pour se transformer dans une coque de soie. Celle des *Scraptia* et des *Anthicides* offrent probablement la même particularité.

VII.

Il n'est pas d'entomologiste quelque peu expérimenté qui ne sache qu'on trouve partout des insectes et qu'il y a des moyens spéciaux de se procurer bien des espèces qu'on n'aurait pas autrement. Les découvertes qui se font tous les jours prouvent que beaucoup de nos collègues sont fixés sur ce point et qu'ils agissent en conséquence. Parmi ces moyens, l'éducation des larves est un de ceux qui présentent le plus d'avantages, et je lui dois cette année en grand nombre *Melanophila cyanea*, *Ptinus Aubei*, *Berginus tamariscis*, *Cis laminatus*, *Eryx Fairmairii*, *Hymenorus Doublieri*, etc., mais je veux signaler deux procédés aussi simples qu'ils sont fructueux, et que je ne suis probablement pas le seul à mettre à profit.

Le premier consiste à couper, à diverses époques, des branches d'arbres quelconques pourvues de leur feuilles et à en former de tout petits tas dans les bois, les champs, partout où l'on veut. La fermentation de la séve y attire de nombreux insectes, et dès le second jour on peut avec succès battre ces petits fagots sur une nappe. J'ai obtenu ainsi en grand nombre, l'année dernière et celle-ci, des insectes que je n'avais jamais rencontrés, tels que *Cænopsis fissirostris* et *Wattoni*, et j'ai recueilli en outre *Euthcia Schaumei*, *Strophosomus tubericollis*, *Styphlus unguicularis*, *Tropideres sepicola*, *Xylophilus pruinosus* et *sanguinolentus*, *Dapsa trimaculata*, sans compter le fretin qui n'est pas encore tiré au clair.

Je pratique le second procédé en recueillant ou faisant recueillir des bois morts de toute sorte que j'entasse dans une pièce vitrée d'un côté et où je recueille ordinairement beaucoup d'insectes, parmi lesquels parfois des raretés; mais j'agis autrement, et en ceci tout le monde peut m'imiter, quand je veux savoir de quel bois naissent les diverses espèces et que je désire obtenir leurs parasites. J'enferme alors ces bois dans des sacs et je les explore quand bon me semble.

Ainsi, l'hiver dernier, dans le cours de mes promenades, je remplissais mes poches tantôt de sarments de vigne vermoulus, tantôt de brindilles mortes d'Orme abattues par le vent, ou de sommités mortes de jeunes Pins, bien convaincu que j'en obtiendrais quelque chose. Je viens de visiter les sacs qui contenaient ce butin, et voici ce que j'ai déjà recueilli :

De la Vigne, des masses de *Synoxylon sexdentatum*, de *Xylopertha sinuata* et d'*Agrilus derasofasciatus*, avec quelques *Denops albofasciatus* et *Tillus unifasciatus*.

De l'Orme, une centaine d'*Exocentrus punctipennis* et deux individus d'une rare espèce que je n'avais jamais prise, l'*Opitus pallidus*, évidemment l'ennemi de l'*Exocentrus*.

Du Pin, beaucoup de *Magdalinus memnonius* avec des *Liozoum* (*Anobium*) *longicorne* Sturm et *consimile* Muls. et Rey et des *Bostrichus ramulorum*.

Sans compter, dans chaque sac, de nombreux parasites de la famille des Braconides et de celle des Chalcidites.

VIII.

Le *Xyletinus thoracicus*, que je croyais exclusivement maritime, vient d'être trouvé par M. Bauduer à Sos (Lot-et-Garonne), englué dans la résine d'un Pin. Notre collègue vient de prendre aussi plus de 250 *Claviger longicornis* dans une fourmilière de *Formica flava*.

IX.

Le *Barynotus auro-nubilus* Fairm. (Soc. ent., 1856), est le *B. umbilicatus* Dufour (Zones entomol., 1851).

Le *Plinthus nivalis* J. Duval (*Genera*, 1854) est le *P. imbricatus* (*loc. cit.*).

L'*Anthonomus juniperi* Chevr. est le *Nanophyes transversus* Aubé, d'après les échantillons qui m'ont été envoyés, comme à M. Chevrolat, par M. Poupillier.

Le *Baridius vestitus* Perris est le *B. scolopaceus* Germ.

Le *Rhyncolus crassirostris* Perr. est l'*elongatus* Gyll.

La *Chrysomela carbonaria* Suffr. est la *Chrysomela* (mal à propos *Timarcha*) *pyrenaica* Duf. (Excurs. entom., 1843).

DESCRIPTION

DE PLUSIEURS

NOUVELLES ESPÈCES DE LA FAMILLE DES LUCANIDES

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séance du 23 Mars 1864.)

Depuis quelque temps déjà, un remarquable travail monographique sur les Lucanides, par le major Parry, est en cours de publication dans les transactions de la Société entomologique de Londres, sous le titre : *A revised Catalogue of the Lucanoid Coleoptera, with descriptions of several new species.* Les immenses matériaux que possède cet auteur, et ceux qu'il a pu consulter dans toutes les grandes collections européennes, lui permettront de mentionner, je crois, environ 330 espèces de cette famille (1).

Cet ouvrage était déjà trop avancé dans son impression pour permettre au major Parry l'intercalation des quelques espèces qui suivent, dont la plupart sont arrivées récemment, et les quelques autres avaient échappé à son examen lorsqu'il consulta la collection de M. le comte de Mniszeck; *c'est donc à la demande de M. le major Parry que je décris ces insectes,* qu'il pourra ainsi mentionner dans son catalogue général.

Si j'expose ici les raisons qui me font agir en décrivant quelques espèces isolées d'une famille pendant qu'une monographie sur cette même famille est en cours de publication, c'est que je tiens beaucoup à ne pas être confondu avec certains brouillons qui, sitôt qu'ils apprennent qu'un ouvrage important est en cours d'exécution, se hâtent de publier tant bien que mal (*très souvent mal*) quelques espèces, afin d'y faire figurer leur nom, s'inquié-

(1) Le travail en question est complétement terminé à l'époque de l'impression de ce mémoire; il contient 332 espèces.

tant peu s'ils embarrassent la marche régulière du travail, s'ils s'emparent d'idées qui ne leur appartiennent pas et s'ils embrouillent la synonymie ; leur but est de voir leur nom imprimé un peu partout, peu leur importe dans quelles conditions et à quelles interprétations ils donnent lieu ; ce qu'il leur faut c'est la célébrité, et à défaut d'autre, celle-là leur suffit.

1. LUCANUS LATICORNIS H. Deyr. — Ararat, Syrie.

Voisin des *L. cervus* Fabr., *pentaphyllus* Reiche et *turcicus* Sturm, plus grêle et plus allongé, entièrement couvert d'une granulation plus forte et plus serrée que chez le *turcicus* (qui est déjà le plus fortement granuleux); tête et prothorax plus étroits ; mandibules longues, analogues comme forme à celles des espèces susnommées, mais beaucoup plus étroites et plus grêles.

Antennes à peu près de même longueur que celles du *turcicus*, composées de même quant au nombre des feuillets qui les terminent ; mais chez le *L. laticornis* ils sont bien plus allongés et dépassent même notablement en dimension ceux du *L. orientalis* Kraatz (*tetraodon* J. du Val) qui jusqu'ici était considéré comme ayant les feuillets les plus développés.

Résumant les caractères précédents, cette espèce se distinguerait donc de ses congénères par sa forme plus svelte, sa granulation plus forte, plus serrée et mate, et surtout par la longueur des feuillets de ses antennes.

J'en connais deux exemplaires ; ils ont fait partie de la collection du comte de Mniszeck, qui en donna un au major Parry.

2. HEXARTHRIUS CHAUDOIRI H. Deyr. — Sumatra.

(Pl. 4, fig. 1.)

Très voisin de H. Rhinoceros *Oliv., mais distinct par sa forme générale plus allongée, ses mandibules plus droites et surtout par sa saillie intermandibulaire.*

La tête est plus creuse au milieu en dessus, en conséquence, les deux gibbosités latérodiscales sont plus saillantes ; les mandibules sont beaucoup plus longues et moins arquées ; la saillie intermandibulaire est au moins du double plus longue et a au moins deux fois et demie plus de hauteur à son extrémité antérieure, sa partie inférieure est plus avancée que la supérieure, ce qui est le contraire chez le *H. Rhinoceros* ; la carène transversale du front est moins élevée, plus arrondie et située plus en arrière que chez son congénère.

La ♀ n'offre rien de particulier qui la distingue, si ce n'est qu'elle est un peu plus étroite et plus allongée que sa congénère.

Je crois cette espèce distincte du *Rhinoceros;* ayant eu entre les mains le plus grand développement connu de ce dernier, pour mes comparaisons, j'ai trouvé des caractères bien tranchés dans la forme des mandibules et dans la saillie qui les sépare; mais la texture est tellement semblable qu'il n'est pas complétement inadmissible que ce soit ou un développement gigantesque de certains organes, ou peut-être une forme locale propre à Sumatra de l'*H. Rhinoceros.*

3. Odontolabis striatus H. Deyr. — Malacca. — (Pl. 4, fig. 3.) — Long. totale, 40 mill., compris mandibules de 10 mill.

D'un marron foncé noirâtre, entièrement couvert d'une pubescence rousse abondante, mais assez clair-semée sur quatre lignes bien limitées parcourant chaque élytre.

Tête échancrée en arc de cercle en avant, arrondie sur les côtés antérieurs, épineuse latéralement en arrière des yeux. *Mandibules* assez aplaties, tranchantes en dedans, leur bord externe supérieur caréné latéralement; munies à leur base interne d'une large dent bifide, et un peu avant leur extrémité d'une autre dent assez longue, large à la base, tronquée au bout; extrémité terminée par deux dents égales; elles sont pubescentes jusqu'au milieu de leur longueur.

Prothorax assez convexe, arrondi légèrement sur les côtés, fortement échancré aux angles postérieurs, l'angle antérieur de l'échancrure un peu proéminent latéralement; un peu plus large que les élytres dans sa plus grande largeur.

Élytres convexes, anguleuses aux épaules, très légèrement élargies à partir de la base, subparallèles, régulièrement arrondies à l'extrémité; elles sont brillantes, couvertes d'une ponctuation assez claire sur les lignes peu villeuses, plus serrée sur le reste de la surface; un poil roux sortant de chaque point partout.

Dessous villeux partout, excepté sur la plus grande partie des mandibules et les tarses.

♀ un peu moins villeuse que le ♂, les poils plus courts, les lignes lisses en ayant à peine, ainsi que la suture; le dessous est aussi moins pubescent.

Je n'ai reçu qu'une seule paire de cette remarquable espèce, quoique depuis deux années je fasse faire d'actives recherches entomologiques dans toute la péninsule de Malacca.

4. ODONTOLABIS NIGRITUS H. Deyr. — Ceylan.

*Entièrement noir; voisin et de la taille de l'*O. cingalensis *Parry, mais plus plan, plus large, plus brillant, la tête plus grosse et surtout plus élargie en avant; élytres sans trace de villosité dans la ponctuation.*

Je n'ai à ma disposition qu'un moyen développement de cette espèce; c'est donc à un développement analogue de l'*O. cingalensis* que je la compare.

Tête large, plane, parallèle, plus finement granuleuse que chez l'*O. cingalensis*, non rétrécie en avant comme chez les moyens développements de cette espèce; canthus oculaires à peine visiblement plus larges que les yeux; la granulation très fine et très régulière; mandibules courbes, fortement carénées supérieurement dans leur moitié basilaire sur les bords internes et externes; elles ont à leur base interne une forte dent obtuse, une autre allongée, située au milieu inférieur, fortement oblique en dessous, et trois ou quatre dents terminales plus ou moins égales.

Prothorax plus court, beaucoup plus large et plus finement granuleux que chez son congénère; le bord antérieur de l'échancrure des angles postérieurs est transversal et non fortement oblique, les deux angles qu'elle forme sont beaucoup plus aigus.

Élytres luisantes, larges et aplaties, régulièrement ponctuées, mais un peu plus finement; les côtés sont seulement un peu moins brillants que le disque, mais nullement mats.

Dessous et pattes semblables, les tibias antérieurs droits.

♀ voisine de l'*O. cingalensis*, plus plane, plus courte; prothorax plus élargi et plus anguleux; espace lisse du disque plus étroit et mieux limité; élytres ayant ce même espace lisse beaucoup plus restreint.

5. ODONTOLABIS INTERMEDIUS H. Deyrolle. — Ceylan.

Entièrement noir; voisin et de la taille des O. cingalensis *et* nigritus, *mais bien distinct de tous deux.*

Je n'ai, malheureusement, comme pour le précédent, qu'un moyen développement à ma disposition ; c'est donc entre trois individus de moyen développement appartenant à chacune des trois espèces que j'établis mes comparaisons.

Tête semblable à l'*O. nigritus* ; mandibules semblables à celles de l'*O. cingalensis.*

Prothorax comme chez *O. nigritus*, finement granuleux, mais un peu moins brillant et n'ayant pas, vu à la loupe, des petits points épars distincts de la granulation générale, ce qui est le cas chez le précédent.

Élytres plus rétrécies en arrière que chez *O. nigritus*, luisantes sur le milieu, complétement mates sur leurs deux cinquièmes externes, plus finement ponctuées que chez ses deux congénères, ayant, en arrière seulement, quelques très petits poils, visibles à la loupe, dans chacun des points ; ces poils occupent toute la ponctuation chez l'*O. cingalensis.*

Dessous à peu près semblable, mais les pattes offrent une grande différence de conformation ; elles sont plus luisantes, plus grêles ; les tibias antérieurs sont courbes, comme chez les *O. bicolor* Oliv. et *Dejeanii* Reiche, tandis que ces mêmes tibias sont droits chez ses deux congénères.

Ces trois espèces ne laissent pas l'ombre d'un doute pour moi sur leur diversité ; leur texture, leur granulation, la forme si différente de leur prothorax, de leur tête, des mandibules, des tibias, etc., fournissent des caractères indiscutables ; j'ai vu, du reste, une grande quantité et tous les passages du plus grand au plus petit de l'*O. cingalensis* ; on le reconnaît toujours à ses caractères propres, lesquels ne se confondent jamais avec ceux des deux espèces qui nous occupent.

6. Cladognathus decipiens H. Deyr.—Malabar.—*Cladognathus decipiens* Parry, Cat., pl. IV, fig. 4. — ♀. Long. 30 mill., larg. 13 mill.

Noir ; élytres entourées d'une bordure jaune orangée, lisérée de noir en dehors ; disque d'un marron rougeâtre, largement bordé de noir.

♀. *Tête* assez plane, criblée de gros points enfoncés, ces points subconfluents dans deux larges dépressions intra-oculaires situées en avant ; lisse au milieu en arrière ; mandibules petites, grêles et fortement rugueuses à la base ; antennes ayant trois feuillets, les deux articles précédents épineux.

Prothorax rétréci en avant, légèrement courbe sur les côtés antérieurs.

largement arrondi en arrière, presque droit un peu onduleux à la base, échancré en avant, l'échancrure arrondie sur les côtés un peu avancée au milieu ; il est finement rebordé sur les côtés et en arrière ; disque marqué de deux petites impressions latérales en forme de croissant à concavité interne ; finement ponctué de points peu serrés, ces points plus gros et plus serrés sur les bords.

Écusson à bords lisses, ayant quelques points enfoncés au milieu.

Élytres à peine plus larges que le prothorax, parallèles, largement arrondies au bout, subtronquées transversalement près de la suture ; finement ponctuées, les points peu écartés sur le disque, plus serrés encore à mesure qu'ils approchent de la bande jaune ; celle-ci ayant une ponctuation un peu plus grosse et moins serrée, elle commence en pointe sous l'épaule, s'élargit en dedans jusqu'au tiers de la largeur, puis se rétrécit un peu et contourne l'élytre sans atteindre la suture en arrière ; le liséré noir marginal, du tiers de la largeur de cette bande, est un peu élargi en arrière et rugueux partout.

Dessous noir, éparsement ponctué.

Le ♂ de cette espèce existe au Muséum de Leyde, mais privé de tête ; elle est du reste bien caractérisée par la forme large et tronquée de l'extrémité des élytres.

7. HOMODERUS MELLYI Parry, Trans. of the ent. Soc., 1863. — Gabon.

(Pl. 4, fig. 2 et 2 *a*.)

Cette espèce, décrite et figurée, ♂ ♀, par M. Parry, l'a été sur des exemplaires ♂ d'une assez petite dimension et ne donnant qu'une idée imparfaite de l'espèce.

Chez les individus décrits et figurés précédemment, la carène frontale n'existe pour ainsi dire pas ; l'on peut voir par le dessin que j'en donne quel énorme développement elle peut acquérir chez les individus de grande taille, ainsi que la largeur à laquelle peut atteindre la tête.

Nous devons à notre collègue M. le docteur Moufflet, l'infatigable chasseur à qui l'entomologie doit de si belles découvertes, d'avoir capturé le grand développement de ce magnifique Coléoptère, pendant un de ses voyages à la côte occidentale d'Afrique.

Cet insecte a été généreusement offert au comte Mniszeck par son possesseur, et s'il me reste un regret en le figurant, c'est de ne pouvoir le

lui dédier, en témoignage de reconnaissance pour le sacrifice qu'il a fait en faveur de la première collection française.

Nous représentons l'insecte colorié, pl. 4, fig. 2, et sa tête grossie, au trait, fig. 2 *a*.

8. Platycerus ebeninus H. Deyr. — Brésil. — (Pl. 4, fig. 4.) — Long. 12 mill., larg. 4 1/2 mill.

Noir brillant, court, robuste, tête large, antennes très grêles.

♂. *Tête* échancrée en arc de cercle en avant, fortement déprimée et enfoncée antérieurement, lisse, couverte d'une ponctuation assez fine et espacée, un peu plus serrée sur les côtés et vers les yeux ; mandibules arrondies, assez courtes, fortement élargies en dedans avec une forte dent au milieu ; antennes aussi allongées que chez les autres espèces, mais beaucoup plus grêles, leurs trois derniers articles seulement en feuillets très serrés comme chez les ♀ de ses congénères.

Prothorax court, large, très peu rétréci d'arrière en avant, largement tronqué aux angles postérieurs, l'angle antérieur de la troncature arrondi, le basilaire subaigu ; la base est droite, le bord antérieur est largement échancré de chaque côté, le milieu formant un lobe aussi avancé que les angles latéraux ; il est finement rebordé, les bords très relevés ; sa ponctuation est régulière, fine et largement éparse, on aperçoit sur le disque quatre points enfoncés, deux un peu écartés en avant et deux très écartés à peu de distance de la base.

Élytres courtes, parallèles, obliquement arrondies à l'extrémité, celle-ci largement marginée vers l'angle sutural ; elles sont brillantes, parcourues par des lignes de points peu serrés et peu régulièrement disposés, quelques-unes des lignes un peu élevées par des côtes arrondies et obsolètes.

Dessous brillant ; prosternum proéminent en arrière des hanches, coupé verticalement ; cuisses un peu renflées passé leur milieu ; tibias étroitement canaliculés dans toute leur longueur sur leur tranche postérieure ; tarses semblables à ceux des autres espèces.

Peut-être les antennes, le prosternum, les cuisses et les tibias fourniraient-ils des caractères pour former un genre distinct ? Dans tous les cas, ils font de cet insecte une division bien tranchée de celle des espèces typiques.

9. SCLEROSTOMUS FASCIATUS Germain, Annales de la Universitad de Chile, année 1855, p. 397. — Parry, Cat., pl. III, fig. 4. — ♀. Long. 14 mill., larg. 6 mill.

Brun terreux ; déprimé sur le disque du prothorax et des élytres, corrodé par de larges points arrondis plus ou moins confluents, et par une ponctuation moins forte et plus serrée remplissant les impressions ; fond de toute la ponctuation rempli de squamules d'un orangé brunâtre ; élytres ayant sur chacune trois plaques noirâtres lisses.

♀. *Tête* largement impressionnée, ayant un tubercule mousse au milieu et deux autres careniformes susantennaires qui limitent en avant l'impression médiane, celle-ci anguleuse en arrière, prolongée sur l'occiput, subrugueuse dans son fond ; reste de la surface finement ponctué.

Prothorax en carré transversal, parallèle, légèrement arrondi aux angles antérieurs, droit à la base, un peu oblique en avant vers les angles ; bords de la dépression discale larges et arrondis, plus finemeut ponctués que les côtés, ceux-ci subanguleux ; dépression largement corrodée avec des plaques lisses dont deux latérales et une basilaire.

Élytres ovalaires anguleuses aux épaules ; leurs plaques lisses situées en dehors de la dépression suturo-discale ; la première commence à la base, descend sur l'élytre et contourne une impression humérale finement rugueuse ; la seconde, située vers le milieu, s'étend de la dépression au bord marginal ; la troisième entre la seconde et l'extrémité, en forme de croissant, à concavité intra-postérieure ; ces plaques, dont l'antérieure est assez ponctuée, sont bordées en avant et en arrière par une ponctuation rugueuse comme celle de l'impression humérale ; le bord latéral est rugueux de même : le reste de la surface, moins le disque, a une ponctuation serrée, mais non confluente : la dépression est corrodée par de larges points qui deviennent confluents vers l'écusson.

Dessous très fortement ponctué ; côtés de la poitrine squameux comme le dessus.

Si je donne ici cette descriprion d'une espèce déjà décrite, c'est que bien peu de personnes en Europe connaissent l'ouvrage dans lequel elle a paru pour la première fois, l'auteur de cette description primitive ne le possédant pas lui-même : M. L. Fairmaire seul a pu me dire dans quelle année elle a été publiée et dans quel ouvrage.

10. Sclerostomus signatipennis H. Deyr. — Brésil. — Parry, Cat., pl. III, fig. 2. — Long. totale, 13 1/2 mill., larg. 4 1/2 mill.

D'un noir velouté, élytres ayant quelques très petits bouquets de poils jaunes soyeux inégalement épars et disposés en éventail.

♂. *Tête* arrondie en avant sur les côtés, largement échancrée en arc de cercle au milieu; les canthus oculaires, qui en forment le devant latéral, sont proéminents, s'arrêtent au milieu de l'œil où ils sont coupés transversalement en arrière; ils forment ainsi une dent légèrement arrondie; en arrière existe, de chaque côté, un petit tubercule subcylindrique presque aussi long que les canthus oculaires, ils touchent le prothorax qu'ils dépassent latéralement; les mandibules sont aussi longues que la tête, forment l'ogive quand elles se réunissent, leur extrémité en tenaille verticale; elles sont munies chacune intérieurement d'une large dent horizontale en lame tranchante située vers le milieu du bord supérieur.

Prothorax en carré transversal, subsinueux sur les côtés, tronqué tout à fait en arrière aux angles postérieurs, droit à la base; le disque a une dépression en forme de fer de lance, celle-ci est luisante sur les bords, subtuberculeuse sur le bord antérieur; il est finement rebordé et étroitement villeux tout autour; sa ponctuation est assez écartée et médiocrement grosse.

Écusson entièrement couvert d'une villosité d'un jaune soyeux.

Élytres parallèles, régulièrement convexes, arrondies conjointement en arrière, les épaules subarrondies avec un très petit tubercule formé par le rebord marginal, celui-ci très étroit partout; elles sont parcourues chacune par environ huit lignes de points peu visibles, quoique assez gros; la base en dedans des épaules et l'extrémité suturale ayant une villosité dorée assez grosse et très clair-semée; le milieu est maculé de petits bouquets de poils semblables, ces petits bouquets en forme d'éventail quand on les examine à la loupe.

Dessous brillant, ayant une grosse ponctuation très écartée; tarses munis de longs poils roux en dessous.

11. Sclerostomus lineatus H. Deyr. — Parry, Cat., pl. III, fig. 3. — Pérou. — Long. 12 mill., larg. 5 1/3 mill.

♀. *Ovalaire, d'un marron rougeâtre mate; élytres parcourues par quel-*

ques côtes luisantes et couvertes d'une villosité dorée clair-semée et disposée dans tous les sens.

Tête en carré transversal, fortement rugueuse, carénée latéralement au-dessus des antennes ; mandibules assez grêles.

Prothorax transversal, très légèrement élargi d'avant en arrière, droit sur les côtés, ceux-ci très arrondis en avant, tronqués très obliquement en arrière avec l'angle postérieur épineux latéralement ; il est criblé de gros points enfoncés confluents sur les bords ; le milieu est parcouru par un large et peu profond sillon villeux dans son fond ainsi que les bords latéraux, les côtés du sillon médian larges, brillants et noirs.

Élytres ovalaires, mates, parcourues par quelques côtes brillantes irrégulières et corrodées par de gros points ; elles ont une villosité soyeuse d'un jaune doré, dispersée irrégulièrement et disposée sans ordre dans toutes les directions.

Dessous noir, à ponctuation grosse et très écartée ; cuisses rouges de corail ; tibias bruns.

Nouveau genre de Cétonide (Cremastochilides),

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séance du 23 Mars 1864.)

PROBLERHINUS H. Deyr. — (Pl. 4, fig. 5.)

Tête verticale; chaperon très avancé horizontalement en une large saillie carrée carénée en dessus ; vertex et front recouverts par une espèce de capuchon à bord antérieur découpé, s'arrêtant au niveau antérieur des yeux.

Menton grand, en triangle un peu évasé en avant, fortement concave ; les bords relevés tout autour et tranchants ; il ferme presque complétement la bouche.

Prothorax très grand, transversal, plus large en avant qu'en arrière, largement arrondi sur les côtés antérieurs, échancré en avant, muni sur le milieu, un peu en arrière du bord antérieur, d'un petit tubercule transversal caréniforme, celui-ci un peu creusé sur sa face supérieure ; la base prothoracique est onduleuse, largement échancrée au-devant de l'écusson.

Écusson grand, en triangle aigu.

Élytres à peine plus larges que la base du prothorax, plus étroites que la partie antérieure de celui-ci, rétrécies des épaules à l'arrière.

Pattes robustes; tibias antérieurs tridentés, les autres fortement tri-épineux et bi-éperonnés à l'extrémité, munis sur leur tranche postérieure d'une carène bi-dentée, entre laquelle carène et l'extrémité ils sont aplatis et bi-carénés longitudinalement.

Saillie sternale légèrement tuberculiforme en avant, dépassant à peine les hanches intermédiaires, celles-ci grosses et robustes, les postérieures assez larges, arrondies à leur angle postéro-externe.

Bords du propygidium vertical; pygidium convexe, surtout inférieurement.

Corps robuste, assez brillant partout.

Problerhinus Mouffleti H. Deyr. — Fernando-Pô. — Long. 19 mill., larg. 9 1/2 mill. — (Pl. 4, fig. 5 et 5 *a*.)

D'un noir profond brillant, chaperon horizontalement saillant, caréné en dessus ; prothorax légèrement plus large que les élytres en avant, ces

dernières marquées chacune sur leur calus postérieur de deux petites taches blanches squameuses fortement déchirées sur leurs bords.

Tête verticale ; chaperon carré, légèrement arrondi en avant, à peine un peu anguleux au milieu où vient aboutir la carene supérieure ; bords du chaperon et surtout les angles relevés ; capuchon mat et rugueux sur les côtés, impressionné au milieu, très brillant au fond et sur les bords de cette impression ; canthus oculaires anguleux et saillants latéralement.

Prothorax anguleusement et largement arrondi sur les côtés en avant, sinué en arrière, arrondi aux angles postérieurs, coupé droit en avant, échancré au milieu de son bord, les angles légèrement saillants latéralement ; étroitement rebordé sur les côtés et à la base, celle-ci échancrée en arc de cercle en face de l'écusson ; il est brillant, couvert d'une ponctuation très écartée sur le disque, devenant plus grosse et plus serrée en approchant les angles antérieurs ; tubercule antérieur lisse du bord à son sommet en avant, rugueux dans sa partie creusée supérieure.

Écusson lisse au milieu, fortement ponctué sur les côtés.

Élytres subanguleuses aux épaules, sinuées en arrière de celles-ci, fortement inclinées en avant sur leur bord antérieur voisin de l'écusson ; suture très largement déprimée, un peu creuse vers la pointe de l'écusson ; elles sont parcourues par deux côtes légèrement élevées, très larges et mal limitées, ou plutôt elles sont déprimées dans toute leur partie ponctuée supérieure ; leur ponctuation consiste généralement en gros points écartés à bords relevés et fond plat ; ils occupent la région suturale, l'extrémité, et sur chaque élytre deux espaces longitudinaux qui n'atteignent pas la base, situés entre chaque côté et le bord latéral ; ce dernier est plus finement ponctué que le disque.

Pygidium à ponctuation assez serrée, plus forte en haut qu'en bas.

Dessous très brillant ; ponctuation assez grosse ; poitrine lisse.

Ce remarquable Coléoptère tient à la fois à plusieurs genres de Crémastochilides, mais son prothorax et sa tête l'éloignent notablement de tous. Les élytres ont un peu l'aspect de l'*Hoplostomus fuliginosus* Mac Leay ; les pattes, le dessous, et même un peu la tête, le rapprochent davantage des *Cyclidius*. Il a été rapporté par notre collègue le docteur Moufflet, qui l'a offert au comte de Mniszeck, dans la collection duquel il complète le nombre de 860 espèces de Cétonides.

Nous donnons l'insecte de grandeur naturelle, pl. 4, fig. 5, et le trait grossi de la tête, fig. 5 *a*.

NOTE SUR LA SYNONYMIE

DE

L'APRISTUS SUBŒNEUS et de l'OMIAS CONCINNUS,

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 27 Avril 1864.)

Permettez-moi, Messieurs, de revenir sur la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire à notre dernière réunion où j'exprimais la pensée que tous les *Apristus* d'Europe décrits jusqu'à ce jour pourraient bien appartenir à une seule et même espèce, offrant certaines variétés selon les pays où ils ont été recueillis.

Aujourd'hui que j'ai pu examiner un plus grand nombre d'exemplaires et surtout les sujets typiques, ma conviction est plus profonde et je n'hésite plus à réunir toutes les espèces européennes qui figurent dans la science. Ces insectes ont été également et très soigneusement étudiés par M. le baron de Chaudoir et M. le docteur Schaum, tous deux si compétents en pareille matière. M. le docteur Schaum s'est franchement rallié à mon opinion ; mais pour rendre hommage à la vérité, il est juste de dire que M. de Chaudoir conserve encore quelque doute à ce sujet.

Les variétés pourraient se classer de la manière suivante, laissant prévaloir le nom de *subæneus* Chaud. comme le premier en date :

Major, *Æneescens.*	— *Subæneus* de Chaudoir.	— Anatolie et Dalmatie.
Minor, *Æneescens.*	*Striatipennis* Lucas.	— Algérie.
	Propheti Reiche.	— Algérie.
Niger, *Vix Æneescens.*	— *Reticulatus* Schaum.	— Grèce, France mérid.

Qu'il me soit encore permis de faire une autre rectification synonymique pour une espèce d'*Omias*, l'*Omias concinnus* Bohm., Sch., qui est également l'*oblongus* du même auteur, le *Raymondi* et *Marqueti* Gautier des Cottes et *mandibularis* Chevrolat. Si M. Boheman a décrit deux fois la même espèce sous deux noms différents, cela tient au mode de travail mis en usage pour le grand ouvrage de Schœnherr. Cet entomologiste n'ayant pas conservé les types qui avaient servi aux descriptions des premiers volumes, il devint impossible, lorsqu'il publia le supplément, de comparer les nouvelles communications aux premières ; et justement à propos de l'*Omias concinnus*, Schönherr fait remarquer lui-même, dans une note insérée au tome VII, page 141, qu'il n'a plus cet insecte sous les yeux (*Spécimen quod iterum examinare non licet*). Sans cette circonstance fâcheuse, l'*Omias concinnus* dont le type est unique dans la collection de M. Chevrolat eût été certainement mis en parallèle avec son congénère *oblongus* décrit à sa suite et dont il est impossible de le séparer.

Les *Omias Raymondi* et *Marqueti*, très répandus dans le midi de la France, Marseille, Béziers, Toulon, Fréjus, Toulouse, etc., dont je possède un très grand nombre d'exemplaires que j'ai pu prendre moi-même et quelques autres reçus de MM. Raymond et Marquet, n'offrent à mes yeux aucun caractère qui puisse les distinguer des *concinnus* et *oblongus* Boh., Sch., auxquels, malheureusement, M. Gautier des Cottes ne les compare même pas.

Enfin M. Chevrolat, en décrivant le *mandibularis*, s'est laissé abuser par la présence de l'appendice mandibulaire qu'on ne rencontre que sur des sujets très nouvellement éclos de certains Charançons, appendice qui est caduque et n'est propre, je crois, qu'à quelques espèces qui subissent leur dernière métamorphose dans la terre et doit leur servir, à défaut de longues mandibules ou de pattes fouisseuses, à faciliter leur sortie du sol. J'ai pu observer cet organe supplémentaire sur les Curculionides suivants qui ont été pris au premier printemps et que je mets sous les yeux de la Société, ce sont : *Otiorhynchus raucus*, *Piritelus griseus*, *Cneorhinus geminatus*, *Metallites ambiguus* et *Phyllobius calcaratus*.

Personne n'ignore combien les espèces du genre *Omias* varient de taille, de couleur et souvent même de forme ; il suffit pour constater ce fait de recueillir un grand nombre de sujets lorsque l'occasion se présente et de les comparer entre eux. J'ai pris quelquefois l'*Omias brunnipes* en quantité considérable avec toutes ses variétés qui sont très nombreuses, et cela dans les carrières dont on extrait le sable fin. L'été dernier encore nous avons été à même, M. Grenier et moi, de récolter à Béziers une

multitude de sujets de l'*Omias concinnus* généralement peu colorés et dont quelques-uns conservaient encore leur appendice mandibulaire, témoignage de leur récente éclosion (c'était le 24 mai). Le 18 juin, au contraire, à Fréjus, la même espèce, très commune au pied des gazons, n'offrait plus que des sujets foncés. Dans l'un et l'autre cas leur taille était très variable.

Le genre *Omias*, plus que tout autre, peut tromper les entomologistes qui n'ont pas pris eux-mêmes les insectes objets de leurs études et les porter à créer en pure perte de nombreuses espèces ; aussi engagerai-je mes collègues à être toujours en méfiance, lorsqu'ils auront affaire à ces petits Curculionides.

DESCRIPTION

DE

Trois nouvelles espèces de NANOPHYES,

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 27 Avril 1864.)

1. NANOPHYES CIRCUMSCRIPTUS.

Ovatus, testaceus; vix pubescens, pectore postice abdomineque nigris. Thorace leviusculo. Elytrorum sutura, margine interstitiisque tertio, quinto et septimo ad basin breviter nigris. Tibiis in medio vage tarsisque infuscatis. Femoribus bidentatis. — Long. 2 1/4 mill.

Ovalaire, testacé, à peine pubescent, noirâtre. Tête marquée d'une tache plus ou moins apparente de chaque côté, en arrière des yeux; rostre assez long, légèrement arqué, noir, strié et réticulé, avec une carène étroite au milieu; la massue des antennes très longue et noirâtre. Corselet presque lisse, sans ponctuation appréciable. Élytres ayant la suture, toute la bordure et trois petites taches linéaires à la base des troisième, cinquième et septième intervalles noires; elles sont striées-ponctuées, les intervalles assez convexes et granuleux. La partie postérieure de la poitrine et l'abdomen noirs. Les pattes avec un anneau au milieu des tibias et l'extrémité des articles des tarses rembrunies; les cuisses armées de deux petites dents inégales, l'externe plus petite, tuberculiforme.

Il est à peu près de la forme de l'*hemisphericus*, dont il diffère certainement par sa taille un peu plus grande, sa coloration, le défaut de ponctuation sur le corselet et aussi par la longueur plus grande de la massue des antennes.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cet insecte, l'un que j'ai pris moi-même ces jours-ci en fauchant dans un pré aux environs de Crépy-en-Valois ; le second fait partie de la riche collection de M. Reiche.

2. NANOPHYES GENICULATUS.

Ovatus, niger, pallido-pubescens, nitidulus, antennis basi, pedibus geniculis exceptis elytrorumque disco testaceis. Femoribus bispinosis. — Long. 1 à 1 3/4 mill.

Il est ovalaire, un peu raccourci, d'un noir assez brillant et couvert d'une pubescence grisâtre très lâche. Tête couverte de points très fins ; rostre assez long, très légèrement arqué, ayant en dessus deux sillons longitudinaux et une carène étroite au milieu ; les antennes testacées à la base. Corselet couvert de points assez forts et écartés. Élytres striées-ponctuées, les intervalles peu relevés, à peine visiblement réticulés, presque lisses ; le disque est testacé dans une étendue plus ou moins grande ; la tache testacée triangulairement échancrée en avant avec quelques petites macules noirâtres disséminées irrégulièrement ; la suture et l'extrémité sont aussi plus ou moins rembrunies. Pattes testacées, avec les genoux noirs et le dernier article des tarses ainsi que les ongles rembrunis ; les cuisses armées de deux petites dents épineuses inégales, l'externe plus courte.

Il a la plus grande analogie avec certaine variété du *Lythri* dont il diffère cependant par une taille un peu plus petite, une forme plus raccourcie la couleur des pattes qui sont testacées avec les genoux noirs et surtout par les cuisses bidenticulées, tandis que ces organes sont mutiques dans le *Lythri*.

Cet insecte, confondu dans quelques collections avec le *Nanophyes Lythri*, doit être assez répandu. J'ai vu des sujets de Paris, du centre de la France, de Lyon, de Savoie et des Pyrénées. J'en possède moi-même quatre exemplaires.

3. NANOPHYES RUBENS.

Breviter ovatus, rufo-sanguineus, nitidulus, pallido-pubescens. Capite, rostro apice, maculis duabus in thorace, abdomine tarsisque plus minus ve nigricantibus. Elytris forte striato-punctatis, vittis duabus vix conspi-

cuis, singulis infuscato-maculatis. Femoribus bidentatis. — Long. 3/4 à 1 mill.

Brièvement ovalaire, d'un rouge assez vif et légèrement brillant ; il est couvert d'une pubescence très légère. Tête un peu rembrunie, couverte de points très fins ; le rostre est brunâtre dans sa moitié antérieure, luisant et couvert de très petits points très écartés et à peine visibles. Corselet couvert de points enfoncés assez forts et assez serrés, orné en dessus et de chaque côté d'une petite tache noirâtre arrondie. Élytres ovalaires, assez courtes, convexes et marquées de stries profondes assez fortement ponctuées ; les intervalles assez convexes et réticulés ; elles offrent de chaque côté, au delà du milieu et un peu en dehors, deux taches linéaires un peu plus foncées et très vaguement indiquées ; la suture est également très légèrement rembrunie. La poitrine en arrière et l'abdomen dans toute sa partie antérieure noirs. Pattes testacées, les tarses légèrement rembrunis et les cuisses armées de deux petites dents inégales, l'externe beaucoup plus petite.

Il a la plus grande analogie avec le *tetrastigma* pour la taille, la forme et la ponctuation du rostre et la maculature du corselet, mais il en diffère par sa couleur rouge ferrugineuse assez vive, l'abdomen, à l'exception du dernier segment noir et les cuisses armées de deux petites dents. La maculature des élytres est extrêmement vague et à peine perceptible.

Je possède deux exemplaires de cet insecte et M. Grenier deux autres, tous quatre provenant des environs de Narbonne.

NOTES POUR SERVIR A LA CLASSIFICATION

DES

COLÉOPTÈRES DU GENRE SITONES

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 23 Mars 1864.)

PRÉLIMINAIRES.

Mon intention n'était pas de faire imprimer aussitôt ce travail, parce qu'il est loin d'être tel que je l'avais conçu. J'aurais voulu prendre le *Sitones ab ovo*, en décrire les transformations et les mœurs, et en donner finalement une description longtemps revue et retouchée avec soin. Mais deux choses m'ont manqué, le temps, car je n'en ai que bien peu de disponible chaque jour, et les matériaux, parce que les circonstances ne m'ont pas permis d'aller passer un certain temps à la campagne pour rechercher des larves et les suivre dans leurs migrations. Les véritables progrès de l'entomologie sont là dans ces études complètes dont M. Perris et M. Mulsant nous ont donné des modèles. Pour mon compte, mon plus vif désir est toujours de les imiter et mon sincère regret de ne pouvoir encore y arriver.

Néanmoins, à la demande de notre cher secrétaire, M. Desmarest, j'ai réuni les notes qui vont suivre et je les lui livre pour être publiées, en appelant toute l'indulgence des entomologistes sur ce qu'elles ont d'incomplet.

Voici comment j'ai procédé pour les faire.

J'ai commencé par demander à M. Boheman les types de la collection de Schœnherr, et avec une bienveillance dont je ne saurais assez le remercier, il a bien voulu me communiquer une nombreuse série d'insectes qui m'ont permis de marcher à coup sûr dans l'interprétation des descriptions de l'illustre auteur du *Genera* des Curculionides.

Après lui, M. Waterhouse, du British Museum, dont l'obligeance est

pour moi proverbiale, m'a envoyé plusieurs exemplaires des espèces anglaises, d'autant plus précieux qu'ils ont été comparés avec les types de Marsham et de Walton.

M. de Heyden, de Francfort-sur-le-Mein, m'a permis d'étudier sa riche collection où se rencontrent en si grand nombre des *Sitones* de tous pays et dont il a noté avec tant de soin l'origine et la provenance. J'ai eu pour chaque insecte non-seulement l'indication de son pays, mais encore le nom qui lui avait été donné par l'entomologiste dont M. de Heyden le tenait, lequel n'était autre souvent que le propre auteur de l'espèce dont il s'agissait.

M. de Motschulsky, qui possède également tant de richesses entomologiques provenant surtout des vastes régions soumises à la Russie, a mis à ma disposition une réunion d'individus d'autant plus intéressants qu'ils ont été recueillis dans des pays avec lesquels nous sommes le moins en relation.

MM. Crotch et Wollaston, d'Angleterre, M. Kraatz, de Berlin, et nombre de nos collègues français en tête desquels il faut placer MM. Aubé, de Bonvouloir, Chevrolat, Fairmaire, Grenier, Javet, Jekel, Lucas, Reiche, etc., ont étendu largement le champ de mes explorations.

Que tous ici recoivent mes remercîments sincères pour l'aide qu'ils m'ont apporté tant par leurs conseils que par leur communications si utiles.

Je dois une mention spéciale à M. le professeur Blanchard qui, contrairement aux usages antérieurs, m'a permis d'étudier les cartons du Muséum, où l'on retrouve, avec leurs étiquettes authentiques, la première nomenclature de nos premiers maîtres en entomologie, Olivier, Fabricius, etc.

C'est avec ces matériaux que j'ai entrepris mon travail du genre *Sitones*. Je puis donc dire, je crois, en toute assurance, qu'il m'est passé devant les yeux la réunion la plus complète qui soit des insectes de ce genre.

En examinant un à un ce nombre considérable d'insectes, j'ai fait des remarques successives pour les rapporter à tel ou tel type de Schœnherr que j'avais sous les yeux, j'ai noté les différences entre les uns et les autres et les motifs qui me déterminaient à adopter tel nom plutôt que tel autre. Ce sont ces observations, ces notes que j'ai résumées et que j'ai l'honneur de donner ci-après. Je n'ai donc point, je le répète, fait une monographie, mais j'ai la modeste prétention de fournir à celui qui voudra étudier les *Sitones*, une somme de renseignements propres à faciliter la reconnaissance des caractères différentiels.

Je dirai maintenant un mot des mœurs des *Sitones* et de leur distribution géographique sur le globe.

Mes propres observations ne m'ont rien appris sur leurs métamorphoses, et les auteurs que j'ai consultés sont tout à fait muets à cet égard. Mais il n'est pas douteux que ces insectes vivent d'une nourriture végétale. M. Wollaston a constaté que le *S. gressorius* habitait dans les Châtaigneraies, que le *S. latipennis* se trouvait sur les feuilles du *Genistræ scopariæ ;* M. E. Mocquerys, dans son intéressant ouvrage sur les Coléoptères de la Seine-Inférieure, précise différents autres végétaux qui nourrissent plusieurs espèces distinctes : le *S. griseus* vit sur les Bruyères, les *S. regensteinensis* et *tibialis* sur les Ajoncs marins en fleurs et sur les Genêts, le *geniculatus*, l'*humeralis* et le *flavescens* sur les Luzernes, le *S. meliloti* sur le *Melilotus officinalis*, le *suturalis* sur les Bruyères. J'ai moi-même pris très fréquemment toutes les variétés du *sulcifrons* en fauchant dans les champs de Trèfle et celles du *S. lineatus* et du *crinitus* dans les champs sur les Chaumes après la moisson faite.

Les *Sitones* ne sont point cosmopolites, bien qu'on en trouve ailleurs qu'en Europe ; ils paraissent ne se rencontrer que dans les régions froides ou tempérées, et, à part une espèce qui vient de Mexico, je n'en ai point vu de contrée plus méridionale que le 30e degré de latitude nord. Elles ne semblent point non plus très localisées.

5 sont spéciales à l'Afrique ;
2 — à l'Amérique ;
2 — à l'Asie ;
2 se trouvent en Amérique, en Asie et en Europe ;
1 — en Amérique, en Afrique et en Europe ;
2 — en Afrique, en Asie et en Europe ;
1 — en Asie et en Europe ;
18 — en Europe et en Algérie ;
23 sont propres exclusivement à l'Europe.

Je crois qu'on peut espérer rencontrer dans le midi de l'Europe toutes les espèces d'Asie et d'Afrique.

Le genre *Sitones* appartient à la 2e division de la famille des Curculionides ou Gonatocères (à antennes coudées au 2e article). Il a le bec court (Brachyrhinques), échancré au sommet, longitudinalement canaliculé

ou sillonné en dessus ; le scrobe est arqué, linéaire, et finit postérieurement au-dessous et plus ou moins près du bord inférieur des yeux. Les antennes sont distinctement coudées, de douze articles, à massue quadri-articulée (Brachydérètes). Elles sont assez courtes ; le scape atteint les yeux ; les deux premiers articles du funicule sont très légèrement allongés, subobconiques, 1er un peu plus long que le 2e, suivants le plus souvent noueux, parfois turbinés, 8e appliqué contre la massue, celle-ci ovalaire. Prothorax tronqué à la base et au sommet, également arrondi sur les côtés, un peu resserré au sommet. Élytres oblongues, épaules obtusément angulées et saillantes.

Le corps est tantôt glabre et tantôt finement hérissé en dessus de petites soies courtes ; les yeux tantôt très convexes, tantôt moins saillants et tantôt enfin subdéprimés, ce qui, pour Schœnherr, constitue trois groupes.

Cette division de Schœnherr, qui jusqu'ici a servi au classement des *Sitones* dans les Catalogues, me paraît devoir être changée, car elle éloigne les unes des autres des espèces qui diffèrent par la plus ou moins grande proéminence des yeux, mais se rapprochent considérablement par la forme du reste du corps. Ainsi, par exemple, la ressemblance entre les *S. griseus* et *variegatus* est frappante, il y a analogie de taille, de conformation du corselet et des élytres, et la première pensée qui vient à leur aspect est de les placer l'un à côté de l'autre. La méthode de Schœnherr a le tort de les classer dans deux groupes différents et de mettre entre eux vingt-cinq espèces qui ne les rappellent nullement. En étudiant les dispositions du corselet et des élytres combinés, j'ai pensé qu'on pourrait s'arrêter à cinq types faciles à distinguer et plus commodes pour la classification, tels qu'ils sont indiqués dans le tableau suivant :

TABLEAU ANALYTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE **SITONES**.

1er *Groupe*. Corselet tronqué en avant et en arrière, médiocrement élargi dans son milieu, et prenant en se dilatant une forme plutôt anguleuse qu'arrondie. Élytres convexes, rétrécies dans leur dernier tiers et terminées un peu en pointe.

1re *Division*. Élytres allongées, plus de deux fois plus longues que larges.

A. Yeux très saillants.

⊙ Intervalles des stries des élytres égaux et plans ; les stries fortement ponctuées.

α Insecte ayant le milieu du corselet marqué longitudinalement d'une ligne étroite blanche, et les élytres très larges, presque ovales . . . . *gressorius* Germ.

β Insecte ayant sur le milieu du corselet une bande claire, et les élytres très étroites et très allongées . . . . . *vestitus* Watl.

⊙ Intervalles 3, 5 et 7 de chaque élytre plus larges et plus élevés que les autres, couverts de squamules veloutées qui forment des taches alternativement noires et blanches . . . . . *subcostatus* All.

B. Yeux peu saillants.

⊙ Élytres non hérissées de petites soies blanches.

α Insecte varié de brun et de gris, à écusson concolore, à élytres assez fortement ponctuées-striées . . . . . *griseus.*

β Insecte plus petit, plus étroit, à angles huméraux plus abattus, ayant l'écusson blanc et une tache jaune humérale, et le 4ᵉ intervalle de cette même couleur . . . . . *conspectus.*

⊙⊙ Élytres hérissées de petites soies blanches droites, très visibles.

\+ Intervalles des stries plans.

α Élytres tachetées de blanc et de brun. . . . . *variegatus.*

β Élytres à lignes longitudinales grises et blanches. *cachecta.*

++ Intervalles des élytres convexes. . . . . *setuliferus*

2ᵉ *Division.* Élytres plus courtes, plus ovales. Insecte de forme plus ramassée ou élytres médiocrement plus longues que la tête et le corselet réunis. Yeux très peu saillants.

A. Élytres non pubescentes.

⊙ Corselet non rétréci avant le bord antérieur qui n'est pas relevé.

\+ Corselet sensiblement plus long que large dans son milieu.

a. Élytres coupées carrément à la base. Rostre aussi large que long.

α Tête et corselet finement et densément ponctués . . . . . *longulus.*

β Tête et corselet fortement et grossièrement ponctués . . . . . *audax.*

b. Élytres échancrées à la base. Rostre plus étroit . . . . . *longicollis.*

++ Corselet aussi long ou moins long que large . *flavescens.*

⊙⊙ Corselet ayant un léger rétrécissement avant le bord antérieur qui, par suite, paraît relevé.

+ Front et rostre plans avec un sillon longitudinal dans le milieu. Élytres avec des bandes tantôt dorées, tantôt vertes . . . . . *suturalis.*

++ Front et rostre creusés en canal . . . . . *anchora.*

B. Élytres à pubescence assez longue. Front creusé en gouttière et faisant saillir les yeux . . . . . *sulcifrons.*

2e *Groupe.* Corselet très faiblement dilaté sur les côtés, qui sont souvent presque droits ; élytres plus planes en dessus que dans le 1er groupe, allongées et plus parallèles sur les côtés ; yeux assez proéminents.

A. Insectes revêtus en dessus d'une pubescence courte, soyeuse, couchée.

⊙ Côtés des élytres parallèles.

+ Front plan, à peine sillonné ainsi que le rostre. Insecte assez finement ponctué sur le corselet et les élytres . . . . . *tibialis.*

++ Front et rostre fortement sillonné. Corselet et élytres grossièrement ponctués . . . . . *languidus.*

+++ Front fortement impressionné, rostre sillonné. Corselet plus étroit que dans les deux précédents . . . . . *arcticollis.*

⊙⊙ Élytres plus étroites à la base que dans leur milieu.

+ Front fortement impressionné, sillonné ainsi que le rostre. Corselet pas plus large à la base qu'au sommet. Élytres ayant un petit calus saillant à l'extrémité du 5e intervalle. *callosus.*

++ Front assez convexe, rostre sillonné. Corselet plus large à la base qu'au sommet. Élytres sans calus apical . . . . . *Lineellus.*

+++ Front plan, à peine sillonné ainsi que le rostre. Corselet court, aussi large dans son milieu que la base des élytres. Élytres ornées de bandes d'un vert clair . . . . . *albovittatus.*

B. Élytres hérissées en arrière de petites soies droites dont plusieurs sont blanches et plantées en séries dans les intervalles des élytres.

⊙ Intervalles des stries des élytres convexes, inégaux. . . . . *Waterhousei.*

⊙⊙ Intervalles des stries des élytres plans.

+ Insecte de couleurs très pâles.

α Tête et corselet assez fortement ponctués . . *crinitus.*

β Les squamules sont tellement serrées qu'on ne distingue ni les points du corselet, ni ceux des stries des élytres. . . . . *fallax.*

++ Insecte couvert de squamules noires et grises, ou brun foncé. . . . . *serie-setosus.*

3e *Groupe.* Corselet très arrondi sur les côtés. Yeux très proéminents.

A. Élytres très larges et plus larges en arrière qu'en avant.

⊙ Élytres sans pubescence.

α Épaules très saillantes, intervalles des stries plans . . . . . *ambulans.*

β Épaules moins saillantes, intervalles un peu convexes . . . . . *mauritanicus.*

⊙⊙ Élytres avec des soies assez longues, surtout postérieurement.

α Pattes entièrement rouges . . . . . *latipennis.*

β Cuisses noires . . . . . *regensteinensis.*

B. Élytres ayant les côtés presque parallèles et l'extrémité régulièrement arrondie.

⊙ Vertex uni.

α Élytres à pubescence écartée, noires, tachetées de gris ou de brun . . . . . *cambricus.*

β Élytres à pubescence cendrée, plus serrée et plus longue, généralement unicolore. . . . . *cinerascens.*

⊙⊙ Vertex orné de deux petites élévations rondes formées de poils jaunes . . . . . *bituberculatus.*

4ᵉ *Groupe.* Corselet médiocrement arrondi sur les côtés. Yeux peu proéminents. Élytres ayant les côtés presque parallèles et l'extrémité régulièrement arrondie.

A. Cuisses noires.

⊙ Élytres ovales.

+ Élytres avec l'extrémité du 5ᵉ intervalle soulevée et formant un petit calus. . . . . *ordinarius.*

++ Élytres avec les intervalles plans, sans calus apical saillant.

α Corselet finement et dru ponctué . . . . . *puncticollis.*

β Corselet rugueux à gros points écartés . . . *gemellatus.*

⊙⊙ Élytres oblongues.

+ Corselet plus long que large.

α Élytres non pubescentes. . . . . *cinnamomeus.*

β Élytres distinctement pubescentes. . . . . *virgatus.*

++ Corselet aussi long ou moins long que large . *lineatus.*

B. Cuisses rouges.

α Corselet plus long que large . . . . . *chlorotoma.*

β Corselet aussi long ou moins long que large . . . *lividipes.*

5ᵉ *Groupe.* Corselet médiocrement arrondi sur les côtés. Élytres terminées plus en pointe, de forme ellipsoïde. Yeux peu saillants ou aplatis.

I. Élytres à côtés parallèles.

A. Corselet rétréci avant le bord antérieur qui par suite paraît relevé.

⊙ Élytres ayant dans les intervalles de petites soies blanches droites.

α Intervalles des stries plans . . . . . *californius.*

β Intervalles des stries convexes. . . . . *fœdus.*

⊙⊙ Élytres non hérissées de soies . . . . . *lateralis.*

B. Corselet non rétréci avant le bord antérieur qui par suite ne paraît pas relevé.

○ Élytres hérissées de petites soies.

* Élytres ayant les 5ᵉ et 6ᵉ intervalles un peu relevés à leur extrémité qui forme un petit calus saillant. . . . . *discoideus.*

** Élytres ayant tous les intervalles plans jusqu'à leur extrémité avec des soies assez rapprochées.

α Les soies placées sur une seule ligne dans chaque intervalle . . . . . *bicolor.*

β Les soies placées sur deux lignes dans chaque intervalle . . . . . *biseriatus.*

γ Les soies confusément plantées, très courtes. Insecte à fond grisâtre tacheté de nombreuses taches brunes. . . . . *Blanchardi.*

*** Élytres ayant tous les intervalles plans jusqu'à l'extrémité, avec des soies longues, blanches, écartées.

α Élytres jaunâtres avec des taches d'un brun foncé . . . . . *hispidulus.*

α Élytres grises . . . . . *tibiellus.*

○○ Élytres non hérissées de petites soies.

\+ Front plan avec une simple ligne creuse qui se continue sur le rostre.

α Corselet aussi long que large . . . . . *cylindricollis.*

β Corselet plus court que long . . . . . *melilotl.*

++ Front creusé en gouttière profonde.

α Avec une tache humérale blanche . . . . *humeralis.*

β Sans tache blanche humérale . . . . . *inops.*

II. Élytres sensiblement plus larges après le milieu que dans le premier tiers. Yeux aplatis.

α Insecte couvert d'une pubescence soyeuse, assez longue et de squamules d'un noir cendré, très denses . . . . . *ellipticus.*

β Insecte à pubescence très courte et très écartée, assez glabre en dessus et portant sur les côtés du corselet et de la poitrine une bande de squamules blanches comme *S. sulcifrons* . . . . . *niger*.

γ Insecte couvert de squamules très denses sans soies allongées . . . . . *erpentarius*.

---

1. SITONES GRESSORIUS Germ., Ins. Spec., I, p. 416, n° 1. — Schœn., Genera, II, p. 97. — Long. 10 mill.

Cette espèce est la plus grande du genre. Tête allongée, droite, assez fortement ponctuée, ayant le front profondément sillonné et le rostre creusé en gouttière jusqu'à l'extrémité du bec. Elle est couverte en dessus de squamules brunes entremêlées de quelques poils bruns, courts. Yeux grands, ovales, saillants, bruns. Antennes assez courtes, couleur de poix à pubescence cendrée.

Prothorax un peu plus long que large, un peu étranglé au sommet, anguleusement dilaté dans son milieu ; offrant d'assez gros points circulaires, vaguement disposés, et dont les intervalles sont eux-mêmes finement pointillés ; densément revêtu de squamules arrondies brunes et entremêlées de quelques poils excessivement courts ; coupé dans son milieu par une ligne longitudinale étroite, formée de squamules blanches très serrées.

Écusson couvert de petits poils blancs.

Élytres trois fois et demie plus longues que le prothorax, deux fois plus larges que lui dans son milieu ; à épaules obliques, peu saillantes et légèrement arrondies ; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, à partir desquels elles se rétrécissent presque jusqu'au sommet ; densément revêtues de squamules arrondies ; entremêlées de quelques poils très courts, grisâtres vers la suture et les bords latéraux, d'un brun clair dans le 4e intervalle et d'un brun ou d'un gris plus foncé, quelquefois à reflet verdâtre, sur le reste du disque ; marquées de stries à peine apparentes ou plutôt de ligne de gros points profonds, assez espacés, dont les intervalles sont plans. Le 5e intervalle de chaque élytre se termine par un petit calus saillant couvert de squamules blanches.

Dessous du corps densément couvert de squamules et de poils blanchâtres plus longs que dans les espèces suivantes.

Pattes noires, garnies de poils gris-clair, très denses ; squamules jaunâtres formant un anneau oblique sur chaque cuisse.

Patrie : France, Italie, Sicile, Grèce, Espagne, Turquie, Iles Canaries, Algérie.

2. Sitones vestitus Waltl., Isis. — Long. 8 mill.

Tête un peu moins allongée et moins droite que dans *S. gressorius*, quoique creusée et ponctuée de même, couverte en dessus de petites squamules arrondies, grises ou dorées. Antennes noires à pubescence cendrée. Yeux ovales, très saillants. Parties de la bouche garnies en dessous de poils blancs.

Prothorax plus long que large, distinctement étranglé au sommet, faiblement dilaté sur les côtés, offrant des points circulaires épars, moins gros que dans *S. gressorius*, très densément revêtu de squamules très petites, noires, creusé longitudinalement dans son milieu d'une gouttière peu profonde et assez large dans laquelle les squamules passent du noir au gris et sont entremêlées de très petits poils blancs.

Écusson couvert de petits poils blancs.

Élytres trois fois et demie plus longues que le prothorax, une fois et demie plus large que lui dans son milieu ; à épaules obliques, peu saillantes et légèrement arrondies ; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, à partir desquels elles se rétrécissent presque jusqu'au sommet ; très nettement striées-ponctuées ; les intervalles sont un peu convexes ; les points au fond des stries sont plus petits et plus serrés que dans *gressorius* ; il sort de chaque point un petit poil blanc très court et couché ; il y a quelques autres poils analogues dans les intervalles surtout en arrière. Les deux intervalles qui bordent la suture sont gris ; les 3e, 5e et 7e sont moins veloutés ; l'extrémité du 5e forme, avant l'extrémité de l'élytre, un petit calus saillant couvert de poils blancs ; les 4e, 6e et 8e intervalles sont gris foncés ; les bords sont d'un gris jaunâtre. Tout le dessous du corps est couvert de squamules serrés d'un blanc d'argent. Pattes noires, garnies de poils blanchâtres très denses.

Cette espèce se distingue par sa forme allongée et étroite, en outre, elle est couverte de squamules très serrées beaucoup plus petites que dans les espèces voisines.

Patrie : Algérie (Lucas, coll. du Muséum) ; Madrid (coll. Chevrolat) ; Hongrie : Marseille (coll. de Heyden) ; Sicile (Museum).

3. SITONES SUBCOSTATUS, Nov. sp. — *S. striata* de Heyd. in litteris. — Long. 6 mill.

Cette espèce, un peu moins grande que les deux précédentes, s'en distingue par la partie antérieure (tête et corselet ensemble) moins allongée proportionellement. La proéminence de ses yeux suffit à elle seule pour empêcher de la confondre avec les autres espèces de ce groupe. Tête moins allongée et moins droite que dans *S. gressorius*, criblée de points médiocres, ainsi que le prothorax, ayant le front aplati et marqué d'une fossette profonde, oblongue. Rostre médiocrement allongé, creusé d'une gouttière profonde qui s'élargit au sommet. Elle est couverte en dessus de squamules noires et a deux petites taches rondes, blanchâtres sur le vertex. Antennes assez courtes, noires. Yeux saillants.

Prothorax aussi long que large, très rétréci au sommet avec le bord relevé, dilaté et arrondi sur les côtés ; densément revêtu de squamules noires ; déprimé longitudinalement dans le milieu et couvert dans cette dépression d'une bande assez large de squamules grises, entremêlée de poils blancs très courts. On distingue plus ou moins à droite et à gauche de cette bande six ou sept petites taches arrondies, claires. Écusson couvert de petits poils blancs et entouré d'une tache claire.

Élytres trois fois et demie plus longues que le prothorax, une fois et deux tiers plus large que lui dans son milieu, à épaules obliques, peu saillantes et légèrement arrondies, subparallèles jusqu'aux deux tiers, à partir desquels elles se rétrécissent jusqu'au sommet ; densément revêtues de squamules noires, grises et brunes, qui empêchent de distinguer la ponctuation des stries ; les intervalles 3, 5 et 7 sont plus larges et plus élevés que les autres, couverts de squamules veloutées formant alternativement des taches noires et blanches irrégulières et portant généralement deux à deux de petites soies blanches très courtes. Il n'y a de ces soies dans les autres intervalles qu'à l'extrémité et particulièrement sur la suture. Le 4e intervalle est souvent brun.

Dessous du corps densément couvert de squamules grises ou jaunes. Pattes noires ayant un anneau blanc à chaque cuisse.

Patrie : Alger (Lucas, coll. du Muséum) ; Hongrie et Andalousie (coll. de Heyden).

4. SITONES GRISEUS Fab., Schn., Synon., t. II, p. 98. — Long. 5 1/2 à 9 mill.

C'est à tort que Schœnherr, t. VI, p. 255, réunit cette espèce à la *gres-*

sorius, elle en est tout à fait distincte : la tête quoique conformée de même est plus inclinée et les yeux sont moins saillants ; le prothorax aussi long que large, est plus large en arrière qu'en avant et a sa plus grande largeur en avant du milieu ; réuni à la tête, il est moins long proportionnellement que dans *S. gressorius* ; il n'a pas comme dans cette dernière une ligne blanche, *étroite*, droite et bien nette dans son milieu, mais sa partie médiane, longitudinalement canaliculée, est couverte de squamules grises qui forment une bande assez *large*, flanquée de chaque côté d'une autre bande et de deux points de même couleur, qui se détachent plus ou moins sur le fond brun du prothorax. La ponctuation est aussi plus faible. Le front est plus fortement excavé que dans toutes les espèces suivantes.

Les élytres sont conformées comme dans *S. gressorius*, mais elles sont couvertes de squamules très serrées qui rendent les stries presque linéaires et font qu'on aperçoit difficilement les points qui sont au fond. Les 3e, 5e et 7e intervalles sont un peu plus larges et un peu plus convexes que les autres. Une large bande commune formée de squamules grises couvre la suture ; elle est limitée par quelques taches noires dans les 4e et 5e intervalles ; le reste de l'élytre est brun ou cendré ; il y a, en outre, des soies blanches très courtes, principalement en arrière. Tout le dessous est couvert de squamules d'un gris métallique qui envahissent le bord latéral des élytres. Les pattes sont noires, couvertes de squamules grises, les cuisses sont tachetées de brun.

Cette espèce est très variable de taille et de couleur ; j'en ai vu des exemplaires presque entièrement gris ou brun-doré en dessus, avec le dessous brun. Elle est très commune dans toute l'Europe tempérée. On la trouve également en Sicile et même en Algérie et au Sénégal.

Je l'ai vu dans différentes collections allemandes sous les noms suivants : *S. hinnulus* Germ., *Curc. hinnulus* Schr., *C. palliatus* Oliv., *C. infossor* Herbst, *C. fuscus* Marsh., *C. sutura-alba* Oliv., *C. suturalis* Herb.

5. Sitones conspectus Sch., Gen., I, VI, p. 268. — Long. 6 1/2 mill.

Cette espèce est identiquement conformée comme *S. variegatus* ; les seules différences sont les suivantes : La taille est un peu plus forte ; le front moins creusé en gouttière ; les yeux sont un peu plus saillants ; la couleur du fond est d'un gris beaucoup plus foncé ; le prothorax n'a qu'une bande longitudinale étroite d'un gris plus pâle dans son milieu ; le reste est d'un gris foncé parsemé de deux ou trois taches jaunes peu

distinctes. Le fond des élytres est également d'un gris foncé ; les taches alternativement blanches et noires des 3e, 5e et 7e intervalles sont souvent obsolètes et n'apparaissent que dans la deuxième moitié de l'élytre ; le 4e intervalle n'est d'un brun jaunâtre que du milieu à son extrémité ; il y a une tache intrahumérale de cette couleur à la naissance du 5e intervalle et une tache blanche autour de l'écusson ; le calus apical des élytres est blanc, mais il est bordé extérieurement de noir ; on ne distingue qu'avec peine quelques petites soies courtes, blanchâtres, à l'extrémité des élytres ; enfin les pattes sont d'un gris foncé et les cuisses ont un double anneau oblique blanc. Tout le dessous est semblable à celui de *S. variegatus*.

Patrie : Sicile et Algérie (Lucas) : Piémont (coll. du Muséum).

6. SITONES VARIEGATUS Dahl. Sch., t. VI, p. 265. — Long. 6 mill.

Cette espèce ressemble beaucoup au *S. griseus* ; elle en diffère par sa taille plus petite, par l'ensemble de ses couleurs plus clair, par son prothorax dilaté dans le milieu, par ses élytres à intervalles plus plans et couvertes de squamules tellement serrées que les stries ne paraissent que des lignes et ne laissent pas apercevoir de points même sur les côtés, enfin et surtout par les yeux plus aplatis.

Tête inclinée, creusée d'un profond sillon qui va du front à l'extrémité du bec, mais ce sillon est au fond d'une dépression bien moins forte que dans les espèces précédentes. Elle est couverte de squamules grises qui prennent un brillant métallique au-dessus de la bouche. Les yeux sont très peu proéminents ; les antennes noires, à pubescence grise.

Prothorax aussi long que large, médiocrement dilaté sur les côtés dans le milieu, un peu canaliculé longitudinalement dans sa moitié postérieure ; couvert de squamules très serrées, blanches en dessous, grises en dessus et limitées de chaque côté par une bande oblique d'un brun jaunâtre ; les squamules sont entremêlées de petites soies blanches très courtes, couchées. Écusson couvert d'une pubescence blanche.

Élytres trois fois plus longues que le prothorax, une fois et demie plus larges que lui dans son milieu, conformées comme dans *S. gressorius*, mais ayant les épaules un peu plus obliques que dans les espèces précédentes ; couvertes de squamules très serrées, grises contre la suture et sur les côtés, jaunâtres dans le 2e et le 4e intervalles, formant des taches blanches et noires alternativement dans le 3e et le 5e et au-delà ; les stries sont bien nettes, mais comme dans *S. griseus*, elles sont presque linéaires et

l'on ne distingue pas les points qui sont au fond ; les intervalles sont plans et *parsemés de soies blanches très courtes disposées sans ordre*; l'extrémité du 5ᵉ intervalle forme un calus couvert de squamules blanches avant l'extrémité de l'élytre.

Tout le dessous est couvert de squamules blanches très serrées, jaunissant un peu sur les côtés de l'abdomen et sous la tête, et en outre, criblé de petites soies blanches couchées excessivement courtes et plantées sans ordre. Les pattes sont d'un blanc pubescent ; les cuisses antérieures plus épaisses que les quatre postérieures.

Cette description est faite sur un type provenant de Dahl lui-même, dont je dois la communication à la bienveillance de M. de Heyden, de Francfort-sur-le-Mein, et qui est originaire de Sardaigne. J'ai vu cette même espèce d'Espagne, d'Algérie et de Cette en France (M. Lethierry). Le Muséum la possède de Tanger.

7. Sitones cachecta Sch., Gen., II, p. 108. — Long. 6 mill.

Cette espèce a tout à fait la physionomie d'un petit exemplaire du *S. variegatus* à couleurs très pâles. Il en diffère par son front et son rostre un peu plus profondément creusés, par son corselet un peu plus court et surtout par ses élytres moins allongées et diversement colorées.

Tête large et courte et à ponctuation plus fine et plus serrée que dans *S. griseus*; front et rostre creusés longitudinalement en gouttière, au fond de laquelle est un sillon profond qui se continue sur le front et dépasse les yeux. Le front est plus convexe que dans les espèces précédentes. Les yeux sont très peu proéminents. Toute la tête est couverte de squamules serrées grises, plus claires près des yeux et sur le milieu du front. Les parties de la bouche sont garnies de poils blancs. Antennes rousses, très pubescentes.

Prothorax sensiblement plus court que large, médiocrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci antérieurement ; couvert de squamules grises très serrées, entremêlées de petites soies blanches très courtes, couchées, qui forment une bande plus claire sur le milieu et de chaque côté. Écusson blanchâtre.

Élytres un peu plus de trois fois plus longues que le prothorax et ayant un peu plus d'une fois et demie sa largeur; couvertes de squamules grises très serrées, qui sont plus claires dans l'intervalle longeant la suture et dans les 3ᵉ, 5ᵉ et 7ᵉ intervalles ; ces mêmes intervalles sont ornés de

petites soies blanches très courtes et couchées ordinairement sur deux rangs. Les élytres se terminent en pointe comme dans *S. variegatus*.

Tout le dessous est conforme à celui de cette dernière espèce avec cette différence que les pattes sont rousses sous la pubescence blanche qui les recouvre.

Patrie : Tanger (Muséum, coll. Jekel, Chevrolat, etc).

8. SITONES SETULIFERUS Schh., Gen. — Long. 6 mill.

Cette espèce a encore identiquement les mêmes formes et la même taille que *S. variegatus* et l'on peut aussi renvoyer à cette dernière pour sa description. Elle en diffère cependant d'une manière très évidente par sa pubescence plus longue, par ses couleurs plus pâles et plus uniformes, enfin et surtout par les intervalles des stries des élytres un peu convexes et ces stries plus larges et plus distinctes.

Tout le dessus est revêtu de squamules serrées d'un gris presque uniforme, plus claires cependant sur le milieu longitudinal du prothorax et près de la suture des élytres ; une tache blanche scutellaire et une autre intra-humérale à la naissance du 5e intervalle ; quelques taches d'un brun jaunâtre, obsolètes dans les 3e, 5e et 7e ; calus apical blanc. Tout le dessus est en outre criblé de petites soies blanches, couchées, très courtes, beaucoup plus nombreuses que dans *S. variegatus* et plantées le plus souvent sur trois lignes dans les intervalles des stries ; ces intervalles étant un peu convexes paraissent moins larges que dans *S. variegatus* et rendent les stries beaucoup plus distinctes. Les pattes sont couvertes de poils gris uniformes. Tout le dessous est couvert de squamules et de petites soies très courtes, blanches, qui envahissent les côtés des élytres.

Patrie : Algérie, Sardaigne, Ténériffe, Sicile (coll. du Muséum), Sardaigne (coll. Jekel).

9. SITONES LONGULUS Schh., Gen., I, II, p. 108. — *S. robustus, megacephalus* Motsch. — Long. 5 à 6 mill.

Cette espèce a tellement de rapprochement avec *S. longicollis*, qu'il suffit je crois d'indiquer par quoi elle en diffère. La longueur est la même ; les têtes sont semblables ; les deux corselets sont à peu près aussi larges, également pointillés et pareillement trilinées, mais celui du *S. longulus* est un peu plus court, plus étroit à la base qu'au sommet, en outre, il est

inégal et paraît légèrement biimpressionné de chaque côté de la ligne grisâtre médiane. C'est dans la conformation des élytres que se trouvent les différences les plus sensibles: elles sont plus longues et très distinctement plus étroites, leur base est tronquée et non échancrée ; elles sont un peu rétrécies aux épaules qui sont arrondies, s'élargissent ensuite faiblement et se rétrécissent de nouveau dans le dernier tiers. Elles sont couvertes de squamules serrées brun-cendré, plus claires sur les côtés et à l'extrémité et quelquefois par place sur le disque.

Patrie : Sibérie (M. Boheman); nord de l'Allemagne, Hongrie, Autriche. M. de Motschulsky m'en a communiqué un d'Autriche, sous le nom de *S. robustus* et un second de Russie méridionale, sous le nom de *S. megacephalus*.

10. Sitones audax All., Tabl. synopt. du genre *Sitones*. — *Elongatus, niger, subtus densè cinereo-albido, supra fusco-squamosus, albido irroratus; prothorace ut in* S. longulo *sed fortiter disperse punctato, obsolete trilineato ; elytris tenuiter punctato-striatis, ovatis, fusco cinereoque squamosis. Antennis piceis, scapo dilutiore; pedes nigri, cinereo-tomentosi.* — Long. 7 mill., lat. 2 1/2 mill.

Cette espèce a une très grande ressemblance avec *S. longulus* ; elle est cependant généralement un peu plus forte ; son rostre est plus allongé, il est plat et creusé dans toute sa longueur d'un sillon plus profond. Ses élytres sont un peu plus longues et un peu plus pointues à l'extrémité, mais la principale différence consiste dans la ponctuation de la tête et du corselet qui est formée de gros points épars entre lesquels il y en a de plus petits. L'insecte entier est couvert en dessus de squamules d'un brun doré, plus claires en dedans du calus huméral et aux trois lignes du corselet et tournant au blanchâtre sur le disque des élytres et en dessous. Les pattes sont noires.

Cet insecte m'a été communiqué sous le nom de *S. audax* Sch., par M. de Motschulsky comme provenant de Mongolie et par M. Jekel comme provenant de Davourie.

11. Sitones longicollis Sch., Gen., t. VI, p. 171, n° 39. — *S. lapidicola* Oeskey. — *S. alpinus* Motsch. — Long. 4 1/2 mill.

Cette espèce a l'apparence d'un petit exemplaire du *S. flavescens*, mais il en diffère à première vue par la taille plus petite, par le sillon de la

tête plus creux, par les yeux un peu plus saillants, par le corselet évidemment plus allongé et plus distinctement ponctué. La couleur est tantôt grise, tantôt jaunâtre comme dans *S. flavescens*, mais il n'y a pas de points blancs sur le corselet ni sur la tête.

La tête, un peu moins inclinée que dans les précédents, a le front déprimé et un sillon creux qui va du front à l'extrémité du bec; les yeux sont d'un brun foncé, médiocrement saillants, mais plus que dans *S. flavescens* ; les antennes sont courtes, testacées, avec la massue brune. Le prothorax est un peu plus long que large, tronqué à ses deux bouts, très peu dilaté dans son milieu, assez distinctement comprimé à l'extrémité ; le bord antérieur est même un peu relevé, il est criblé de petits points rugueux plus visibles que dans *S. flavescens* et porte sur le dos trois petites bandes distinctes, plus claires que le fond. Les élytres sont presque deux fois aussi larges que le prothorax, échancrées à la base, striées-ponctuées plus fortement et plus visiblement que dans *S. flavescens* ; le calus huméral est peu saillant ; les côtés sont subparallèles, un peu rétréci dans leur dernier tiers comme dans *S. flavescens*. Le bord des élytres et le dessous du corps est d'un gris cendré. Les cuisses sont noires, couvertes de squamules grises ou jaunes ; les genoux, les tibias et les tarses sont testacés.

Patrie : Europe tempérée. Le type que m'a envoyé M. Boheman provenait de Crimée. M. de Heyden l'a pris à Francfort et m'en a communiqué un exemplaire de Hongrie sous le nom de *S. lapidicola* Oeskey. M. de Motschulsky me l'a envoyé sous le nom de *S. alpinus* Motsch.. Alp. caucas. J'en ai enfin vu un exemplaire de Paris.

12. SITONES FLAVESCENS Marsh., Ent. brit., p. 311, n° 212. — *S. octopunctatus* Sch., Gen., II, p. 104. — *S. octopunctatus* Germ., Ins.. Spec., I, p. 416, n° 3. — *Curc. caninus* Gyll.. Ins. Suec., III, p. 277. — *Curc. obsoletus* Linn., Gmel., I, IV, p. 1807, n° 594. — *Curc. cupressens* et *muscorum* Ziegler, Coll. — *S. conicus* Motsch., Coll. — *S. axillaris* et *alpinus* Motsch., Coll.

Typus : *Oblongus niger, tomento subtùs grisescente, suprà subochraceo sat densè vestitus.*

Var. β. *Suprà ferè omnino griseus, subtùs cinerascens.*

Var. γ. *Suprà ferrugineo ochraceus.* — *Sit. lepidus* Sch., Gen.. II, p. 104. — Long. 5 à 5 1/2 mill.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec *S. puncticollis* ; elle est aussi large mais un peu plus courte ; ses élytres sont moins allongées et moins régulièrement arrondies à l'extrémité, un peu rétrécies dans leur dernier tiers ; la tête et le corselet sont faits à peu près de même, mais les élytres étant plus courtes, les font paraître relativement plus longs ; les squamules du dessus sont généralement plus soyeuses et plus apparentes ; le prothorax est un peu plus rétréci à la base, il porte trois bandes claires comme dans *S. puncticollis*, mais entre la médiane et les deux latérales, il y a, de chaque côté, trois points blancs disposés en ligne et correspondant à deux points analogues placés sur le vertex. L'ensemble de l'insecte est toujours de couleurs plus pâles que *S. puncticollis*.

La variété β est toute grise en dessus et d'un blanc cendré en dessous.

Patrie : Europe tempérée et méridionale, Algérie.

La variété γ (*Sit. lepidus* Sch.) se distingue par sa taille généralement plus petite et sa couleur presque toujours roussâtre, par son prothorax un peu plus court et moins distinctement rétréci à la base. En outre, les points blanchâtres se réduisent à deux petites taches un peu plus claires que le fond, placées dans le milieu à droite et à gauche de la ligne médiane, et les genoux sont ferrugineux comme les tibias et les tarses. Comme dans le type, le mâle est un peu plus étroit que la femelle et son prothorax paraît un peu plus allongé.

Patrie : Mexique (M. Jekel) ; Amér. sept. (Muséum, M. de Motschulsky. M. Chevrolat).

13. Sitones suturalis Steph., Brit. Ent., IV, p. 138, 15. — *Niger, subtus albo-squamosus, suprà squamulis virescentibus variegatus.* — Long. 3 2/3 mill.

Var. β. *Squamulis suprà metallico-nitidis vel aureis variegatus.* — *Sit. elegans* Sch., Gen., II, p. 117.

Var. γ. *Differt colore squamularum alba.* — *Sit. albarius* Sch., Gen., VI, p. 274.

Cette espèce ressemble à un petit individu du *S. flavescens* ; comme lui, elle a une forme un peu lourde, des yeux peu saillants, une tête large, assez faiblement sillonnée, des élytres un peu carrées à la base, assez courtes, à stries peu fortes, à intervalles plans ; mais la taille et la disposition des couleurs suffisent pour empêcher toute confusion dès la première vue.

Le type de l'espèce est noir avec la tête, trois bandes longitudinales sur le corselet et cinq bandes sur les élytres couvertes de squamules serrées d'un vert clair tranchant sur un fond plus foncé. Les antennes ont le scape et la massue testacés, le funicule brun de poix; les cuisses sont noires, les tibias testacés un peu rembrunis à l'extrémité, les tarses sont rembrunis.

Dans la variété β, les squamules au lieu d'être vertes, sont d'un cuivreux doré et quelquefois d'un rouge pourpre. M. Mocquerys, qui l'a prise abondamment à Rouen, l'a répandue dans beaucoup de collections sous le nom de *S. lateralis*. M. de Motschulsky me l'a communiquée de la Russie méridionale sous le nom de *S. aurarius* Motsch.

La variété γ est le *S. albarius* de Schœnherr. M. Boheman a bien voulu me communiquer le type lui-même qui est originaire de Bucharie et a été donné à Schœnherr par M. Faldermann. Je l'ai comparé avec grand soin avec plusieurs exemplaires du *S. suturalis* et je n'ai remarqué d'autre différence que celle de la couleur, qui est blanche au lieu de verte ou dorée.

Les deux premières variétés se prennent en France, en Angleterre et en Allemagne. Coll. Aubé et Javet, de Paris ; Crotch, d'Angleterre ; de Heyden, de Francfort. M. de Motschulsky m'a communiqué un exemplaire typique provenant de Hongrie, sous le nom de *S. albolineatus* Dahl., et un autre de Russie méridionale, sous le nom de *S. aurarius* Motsch.

14. SITONES ANCHORA Schn., Gen., t. II, p. 118. — Long. 3 mill.

Cette espèce paraît intermédiaire entre le *suturalis* et le *sulcifrons*; plus petite que le premier, elle en diffère encore par son corselet plus court et plus large, par son front moins plan et portant une petite gouttière creuse, terminée avant l'extrémité du bec par un sillon transversal, enfin par sa ponctuation plus forte et ses squamules beaucoup moins densément plantées.

Elle se rapproche du *sulcifrons* par sa ponctuation assez forte, par ses squamules assez écartées, par sa taille, mais elle n'a pas de pubescence sur les élytres, sa tête est autrement creusée, ses yeux moins saillants et son corselet plus court.

Tout l'insecte est d'un noir brillant, revêtu de petites squamules blanches assez écartées, les antennes sont ferrugineuses, les pattes le sont également à l'exception des cuisses qui sont noires et pubescentes.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce. Le type, dont la communication m'a été faite par M. Boheman, et un exemplaire qui appartient à la collection du Muséum. Tous deux sont originaires de Crimée.

15. Sitones sulcifrons Schh., t. II, p. 117, — *Curc. verecundus* Rossi, Faun. Etr., p. 129. — *Curc. campestris* Oliv., Ent., V, 83, p. 380. — *Curc. tibialis* Gyll., Insect. Suec., III, p. 283. — *S. argutulus* Sch., II, p. 119. — *S. medicaginis* Redt., Faun. Austr., p. . — *S. maculata* Waltl. — *Curc. rufipes* Coll. Ziegler. — *S. femorata* Motsch.

Typus : *Niger, subtus tenuissime albido-pubescens; in utroque latere prothoracis subtùs linea lata è squamulis condensatis albo-argenteis quæ etiam per latera pectoris continuatur ; suprà parcè cupreo-squamulosus : tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 2 3/4 à 3 1/2 mill.

Var. β. *Pedibus totis omnino testaceis.*

Var. γ. *Minor, elytris punctis vagis, cinereo-pilosis, adspersus, femoribus aut obscuris aut totis testaceis.* — *Curc. campestris* Herbst. — *Curc. atomarius* Marsh., Ent. Brit., p. 312.

Front profondément creusé entre les yeux qui sont assez saillants, rostre également très évidé. Corselet aussi long que large dans son milieu, rétréci à la base et au sommet et un peu élargi dans le milieu, couvert de petits points rugueux. Élytres comme dans *S. suturalis*, mais le calus huméral est plus saillant, les points des stries plus forts et les intervalles moins plans. Les antennes, les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *S. suturalis ;* elle en a la taille et la forme. Cependant les yeux sont plus saillants, son front plus évidé, son corselet plus étroit, plus fortement ponctué. Les élytres ont aussi une ponctuation plus forte et leur calus huméral est plus en saillie. Le type de de l'espèce (qui est de la taille du *S. suturalis*) est assez densément revêtu de squamules d'un cuivreux doré formant trois lignes sur le corselet et sur les élytres, entremêlées de petites taches blanchâtres. Il y a une large bande de squamules blanches très serrées de chaque côté du corselet ; elle se continue le long des élytres sur les côtés de la poitrine.

Le *S. sulcifrons* se prend en abondance en fauchant dans les champs de luzerne, au mois de septembre. On rencontre souvent des individus plus petits que le type qui sont noirs et très pauvrement revêtus de squamules grisâtres entremêlées de quelques poils. Quelquefois les cuisses, au lieu d'être noires, sont ferrugineuses comme le reste des jambes.

Patrie : France, Angleterre, Suisse, Allemagne, Hongrie, Russie méridionale, Italie, Turquie.

M. Boheman a bien voulu me communiquer le type du *S. argutulus* de Schœnherr (Sch., t. II, p. 119) qui n'est évidemment qu'un *S. sulcifrons* immature.

16. SITONES TIBIALIS Germ., Ins. Spec., I, p. 416, n° 6. — Sch., Gen., II, p. 114.

Je comprends sous ce nom quatre espèces décrites par Schœnherr ; il me paraît donc naturel de reproduire d'abord une description latine qui s'applique à toutes quatre et qui est prise presque entièrement dans l'ouvrage de l'illustre auteur du *Genera des Curculionides* :

Oblongus, niger, parcè albido vel argenteo vel virescenti-squamulosus, fusco-pubescens, antennarum basi, tibiis tarsisque ferrugineis. Caput confertim punctatum, vix sulcatum, rostro breve antice semi-circulariter depressum et metallico-squamulosum ; oculi subovati, modice prominuli. Prothorax subquadratus, ante apicem parum constrictus, margine antico parum elevato, lateribus nonnihil ampliatus, confertim ruguloso-punctatus, indeterminate trivittatus. Elytra basi prothorace latiora, humeris subelevatis, rotundatis, lateribus subparallelis, apice conjunctim subacute rotundata, distinctè punctato-striata, squamulis vel albido-subargenteis, vel metallico nitidis, in suturâ interstitiisque alternis lineatim condensatis vestita, et pubescentiâ tenui, suberectâ, fuscâ adspersa. Corpus subtùs densè albido-squamulosum. Femoribus nigris : tarsis piceis.

Ces caractères spécifiques une fois reconnus, j'ajouterai ce qui suit en me séparant de Schœnherr :

Mas : *Longior et angustior videtur ; prothorace lateribus æqualiter rotundatus* (*S. tibialis* Sch.).

Femina : *Prothorax ut in S.* lineata, *posterius latior, elytra quoque latiora* (*Sit. striatellus* Sch., Gen., II, p. 106). — Long. 4 1/2 mill.

Varietates fere dimidio minores, elytris perparum attenuatis :

a. *Prothorax latitudine longior, fronte profundius sulcato.* — Long. 3 mill. — *Sit. ambiguus* Schh., Gen., II, p. 116.

b. *Prothorax longitudine latior, fronte ut in S.* tibiali. — Long. 3 1/2 mill. — *Sit. brevicollis* Schh., Gen., II, p. 114.

J'ai hésité longtemps à réunir comme simples variétés ces quatre espèces de Schœnherr, mais il y a une telle similitude dans leur ponctuation et dans la forme, la disposition, la couleur des squamules qui les revêtent, que leur parenté est bien manifeste. Du reste, plusieurs de nos plus habiles entomologistes que j'ai consultés ont été unanimes pour l'assimilation.

Toutes quatre semblent pailletées de squamules grises et d'un blanc d'argent entremêlées postérieurement de petits poils droits, bruns, très courts. Ces squamules forment des lignes blanches plus régulières sur les élytres. Quelquefois elles ont un éclat verdâtre ou cuivreux. Les cuisses sont noires, les tibias ferrugineux, les tarses un peu plus foncés. Les antennes sont testacées à la base, rembrunies au sommet.

Les *S. tibialis* proprement dits ont 4 1/2 mill. de longueur.

Les femelles sont plus larges que les mâles, leur corselet s'élargit plutôt en arrière qu'au milieu. Les mâles sont plus étroits, ont une forme plus cylindrique. ♂ et ♀ sont généralement gris avec des lignes longitudinales blanches plus ou moins distinctes sur les élytres.

Ils sont communs sur les Genêts, le long des fossés qui séparent les bois des terres labourées aux environs de Paris. J'en ai également vu d'Allemagne et de Crimée.

La var. *a* (*Sit. ambiguus* Schnh.) n'est bien sensiblement distincte que par sa taille, qui est de moitié plus petite que celle des grands individus typiques, et ses élytres qui se rétrécissent un peu vers la base. Son corselet est un peu plus long que large et son front un peu plus fortement creusé. En outre, les squamules des élytres ne sont point uniformément grises et ne forment point de lignes blanchâtres, mais elles apparaissent dans les intervalles des stries et sur les individus frais comme un semis de petites paillettes d'or ou verdâtres ou cuivreuses.

Cette variété se prend à Paris, dans les Pyrénées (docteur Grenier); M. de Heyden me l'a envoyée d'Allemagne sous le nom de *S. cuprifer* Megerle et de Hongrie, sous le nom de *S. decora* Sturm; M. de Motschulsky la possède de Sibérie occidentale sous le nom de *S. femoralis*.

La var. *b* (*Sit. brevicollis* Schnh.) est petite comme l'*ambiguus* (3 1/2 mill. de long). Elle est ordinairement d'un gris uniforme, excepté le voisinage de l'écusson, les côtés des élytres et le dessous qui sont plus blancs. Ce qui la distingue, c'est son corselet plus court que large et ses élytres moins allongées, un peu dilatées sur les côtés, plus arrondies en arrière et surtout non plus planes en dessus, mais un peu convexes de la base à l'extrémité. Je n'ai vu cette variété que d'Autriche (collection de M. Javet).

17. SITONES LANGUIDUS Schh., II, p. 116. — *Sit. obscuripes* Sch., II, p. 122. — *Oblongus, niger, parce fusco vel grisco-squamulosus, fusco-pubescens. Caput confertim punctatum, profunde sulcatum : rostro brevissimo, antice semi-circulariter depressum et viridi-squamulosum. Oculi semi-globosi, sat prominuli. Prothorax subquadratus, latitudine non brevior, intra apicem obsoletè constrictus et parum angustior quàm basi, lateribus nonnihil ampliatus, fortissimè rugoso-punctatus. Elytra basi prothorace latiora, humeris elevatis rotundatis, lateribus subparallelis, apice conjunctim subacutè rotundata, fortiter punctato-striata, striis profundis usque ad apicem evidentibus, interstitiis planis.* — Long. 3 2/3 mill.

Var. α : (*languidus* Schh.). *Totus fusco-testaceus, parce testaceo-squamulosus, procertò immaturus.*

Var. β : (*obscuripes* Schh.). *Niger, immaculatus, parce grisco-squamulosus : antennis pedibusque nigro-fuscis.*

J'ai comparé avec grand soin les deux espèces que Schœnherr a décrites sous le nom de *S. languidus* et *obscuripes*, grâce à la communication bienveillante que M. Boheman a bien voulu me faire, et je suis convaincu que c'est la même espèce, et que le *languidus* n'est qu'un *obscuripes* immature. A l'appui de cette opinion, j'ajouterai que j'ai entre les mains un 3e individu, tout semblable aux deux premiers comme conformation et ponctuation, et qui n'est ni entièrement testacé, ni entièrement noir : il a le corps brun et les pattes testacées.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'insectes qui paraissent fort rares. Ils sont très voisins de *S. striatellus*, mais ils sont plus étroits ; le corselet, un peu plus large en arrière qu'en avant, est couvert de points plus gros, la tête est sillonnée plus profondément, les élytres sont plus fortement ponctuées-striées, les stries sont plus profondes, plus apparentes jusqu'au bout de l'élytre.

Patrie : Caucase et Crimée (Schœnherr) ; Autriche.

18. SITONES ARCTICOLLIS Schh., Gen., II, p. 121. — *Oblongus, niger, parcius albido-squamulosus et brevissime pubescens. Antennis pedibusque testaceis, femoribus in medio nigris. Caput confertim punctatum. Fronte rostroque profundè impressis, sulcatis. Oculi semiglobosi, prominuli. Prothorax subquadratus, latitudine ferè longior, margine antico parum elevato, lateribus vix ampliatus, fortissimè rugoso-punctatus. Elytra basi thorace dimidio latiora, humeris elevatis ferè rectangulatis, lateribus sub-*

paralletis, apice conjunctim rotundata, fortiter punctato-striata, interstitiis parum convexis. — Long. 3 2/3 mill.

Cette espèce est ornée de squamules d'un blanc grisâtre, très petites et peu denses, qui laissent apercevoir le fond noir de l'insecte, plus brillant sur les élytres. Ces squamules sont entremêlées d'une pubescence de même couleur très courte. Le dessous est comme le dessus. Par sa tête courte, ses yeux très saillants et la forme de ses élytres, cet insecte se rapproche de *S. tibialis*. Par la grosse ponctuation de sa tête, de son corselet et de ses élytres, sa taille plus petite et sa moindre longueur, il rappelle *S. languidus*. Mais il se distingue de tous deux : par son front et son rostre très fortement impressionnés et creusés, par son corselet plus petit ; cet organe presque carré, à peine plus long que large, un peu élargi sur les côtés, noir, presque dénudé et criblé de gros points rugueux, a des proportions sensiblement moindres que dans les deux espèces précitées. Les intervalles des stries ne sont pas plans comme le dit Schœnherr, mais un peu convexes.

J'ai examiné un type de cette espèce que m'a envoyée M. Boheman et qui provenait de Crimée. Je l'ai également vue de Paris.

19. Sitones callosus Schh., Gen., II, p. 105. — *Sit. tenuis* Rosenh., Beitrage zur Insekten fauna Europas, p. 40. — *Oblongus, niger, fusco squamosus et pubescens ; subtus, capitis vittis duabus, prothoracis tribus, scutello, elytrorum humero, lateribus apiceque variegato albido-squamosis. Antennis pedibusque fusco-ferrugineis, femoribus albido-fasciatis. Caput planum, rugoso-punctatum, fronte fortiter impressâ, sulco tenue per rostrum continuato insculptâ ; oculi subhemisphærici, sat prominuli. Prothorax latitudine paulò longior, ante apicem perparum constrictus, lateribus in medio nonnihil ampliatus, confertim profundius punctatus, utrinque vitta lata, subarcuata, albo squamosa, cùm vitta laterali capitis connexa, ornatus et in medio dorsi linea angusta, plus minusve obsoleta, alba notatus. Elytra postice subsetosa, prothorace multo latiora, humeris elevatis, ferè rectangulis, lateribus ultrà medium perparum ampliatus, apice conjunctim subacutè rotundata, mediocriter punctato-striata, interstitiis subconvexis ; paulo ante apicem singuli elytri callus, magis quam in congeneribus elevatus conspicitur.* — Long. 5 1/2 mill.

Cette espèce, qui est deux fois plus grande que *S. Lineellus*, en a tout à fait la conformation ; comme elle, elle est allongée et étroite, un peu plus large en arrière du milieu des élytres, très fortement et rugueusement ponctuée sur la tête et le corselet. Elle est ornée de chaque côté d'une

ligne blanche qui commence au-dessus des yeux, se continue sur le corselet et atteint les élytres où elle forme une tache humérale. Les élytres sont d'un brun grisâtre sur le disque, parsemées de taches plus claires et plus foncées.

J'ai comparé avec grand soin un type de *S. callosus* provenant de Crimée et de la collection de feu Schœnherr avec plusieurs exemplaires très authentiques de *S. tenuis* du docteur Rosenhauer, et je suis convaincu que c'est parfaitement la même espèce.

Patrie : Crimée (d'après Schœnherr) ; Tyrol (M. Rosenhauer) ; Béziers (MM. Pellet et Lethierry).

20. Sitones Lineellus Ghl., Ins. succ., III, p. 281. — Schh., Gen., II, p. 111. — *Oblongus, niger, fusco-squamulosus, albido-lineatus. Antennis, tibiis, tarsisque ferrugineis. Caput breve, confertim punctatum, fronte convexâ sulcatâ, usque ad rostrum antice semi-circulariter depressum et metallico-squamulosum : oculi subhemisphærici, sat prominuli. Prothorax subquadratus, sæpissimè latitudine longior, antè apicem perparum constrictus, margine antice perparum elevato, lateribus plus minusve ampliatus, confertim ruguloso-punctatus, albo-trilineatus, in medio angustè, ad latera latiùs. Elytra posticè subsetosa, prothorace latiora, humeris subelevatis rotundatis, lateribus perparum ampliata, apice conjunctim rotundata, mediocriter punctato-striata, interstitiis subconvexis ; dorso-fusco-squamuloso, margine-vittaque inæquali disci albo-squamosa, aliquando nigro-punctata. Corpus subtus densè albo-squamosum. Pedes pubescentes, femoribus in medio nigro-piceis.* — Long. 4 mill.

Var. β. *Pedibus totis pallidè testaceis.*

Var. γ. *Thorace latitudine longiore, sublineari ; cæterum ut α.*

Var. δ. *Thorace aut ut in α, aut longiore ut in γ : elytrorum sutura lineisque pluribus densiùs albo-squamosis, squamulis argenteo-micantibus.*

Var. ε. *Squamulis vittarum in thorace et elytris albidioribus, ferè nivcis ; cæterum ut var. δ.* — *Curc. scissifrons* et *indifferens* Say. — Amér. bor.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec les petits exemplaires de *S. crinitus* : néanmoins elle s'en distingue facilement par ses yeux un peu moins saillants, par son corselet généralement plus dilaté dans le milieu, et à ponctuation quoique forte, plus fine et plus serrée, par ses élytres très faiblement mais un peu rétrécies vers la base, un peu plus larges au delà du milieu, plus distinctement et plus fortement ponctuées, ayant les stries plus creuses, parce que les intervalles sont un peu convexes. En outre,

dans le *Lineellus*, à part l'écusson qui est blanc, tout le dos est brun; il y a à la naissance des 5e, 6e et 7e intervalles une tache blanche qui se prolonge plus ou moins, et les deux ou trois derniers intervalles sont constamment de cette même couleur, ainsi que le dessous. Enfin et surtout, la setosité de l'insecte ne se manifeste qu'à l'extrémité des élytres et ne consiste qu'en petits poils extrêmement courts, très distincts des soies droites et blanches du *S. crinitus*. J'ajouterai que cette espèce me paraît propre au Nord. Je n'en ai vu que de Sibérie et de Suède, recueillis, les premiers, par M. de Motschulsky, et les seconds, de la collection de Schœnherr.

21. SITONES ALBOVITTATUS Chev., Rev. et Mag. de Zoolog., 1860, p. 448. — *Oblongus, niger, sat densè lætè cinereo-squamosus; antennarum basi, genubus, tibiis tarsisque testaceis; capite convexo, distinctè sulcato, rostro lato antice emarginato; prothorax latitudine brevior, lateribus in medio rotundato-ampliatus, intrà apicem leviter constrictus, densè rugoso-punctulatus, distinctè albido vel lætè-viridi-trilineatus. Scutello albido. Elytra, oblonga, convexa, basi prothorace non latiora, tenuiter punctato-striata, cinereo-squamosa cum quinque lineis vel albidis vel lætè-viridibus. Subtus densè albo-squamosus.* — Long. 3 mill.

Voisin des *S. brevicollis* et *ambiguus*, mais ayant la tête plus convexe, la trompe plus large, les élytres à peine plus larges à la base que le corselet dans son milieu. Les yeux sont noirs, entourés d'un cercle de squamules blanches; le corps est d'un gris tendre, avec trois lignes sur le corselet et cinq lignes sur les élytres blanches ou d'un vert clair. La base des antennes, les genoux et les jambes sont d'un testacé ferrugineux; le dessous est d'un blanc jaunâtre.

Cette jolie espèce est facile à reconnaître à sa petite taille, à sa forme cylindrique, à sa couleur d'un gris tendre avec bandes blanches ou d'un vert clair. Elle est originaire d'Alger, où elle a été prise par MM. Poupillier et Lucas.

22. SITONES WATERHOUSEI Walton, Jard. an. Mag. 1844, 72. — *Sit. setosus* Redt., Faun. Austr., p. 453, 1849. — *Oblongus, niger, cinereo vel fusco-squamosus et albido-setosus. Antennæ basi ferrugineæ, apice piceæ. Caput brevissimum, densè fortiter punctatum, fronte profundè excavata, rostro evidenter canaliculato, oculis semiglobosis maximè prominulis. Prothorax subcylindricus, latitudine brevior, antè apicem parum constrictus, lateribus perparum rotundato-ampliatus, obsoletè trilineatus.*

confertim fortiter punctatum. Elytra prothorace multo latiora, humeris elevatis rotundatis, lateribus subparallelis, apice conjunctim rotundata, fortius et profundius striato-punctata, interstitiis sat rugoso-punctulatis, convexis, cum tertio et quinto magis elevatis. Corpus subtus densè cinereo-squamosum. Pedes pubescentes, femoribus nigris, tibiis tarsisque ferrugineis. — Long. 4 mill.

Cette espèce ressemble, à première vue, aux grands exemplaires de *S. crinitus;* elle a la même taille et la même forme, mais elle s'en distingue par ses yeux plus saillants, par son front marqué d'une fossette d'où part une gouttière qui va jusqu'à l'extrémité du rostre, par son corselet sensiblement plus large, par sa ponctuation plus serrée et plus forte, et surtout par la forme des plus convexes des intervalles des stries. En outre, elle est couverte de squamules bien plus rares et moins denses et d'une pubescence moins longue et moins hérissée. Tantôt elle est d'un cendré foncé avec quelques taches noires sur le disque des élytres; tantôt elle est entièrement brune avec quelques taches plus claires.

Patrie : Angleterre (M. Javet); Autriche (M. Chevrolat); France mérid. (feu Delarouzée, coll. Reiche); Beziers (M. Pellet). M. de Heyden la possède d'Autriche sous le nom de *C. ophthalmicus* Ziegl.

23. SITONES CRINITUS Oliv., Ent., V, p. 382. — Sch., II, p. 124. — Long. 3 à 4 mill.

Typus : *Squamulis suprà densis cervinis albidis vestitus, elytra fusco vel cinerascenti-squamosa, in disco nigro-maculata.*

Var. *β. Elytra pallidè cinereo-squamosa, unicolor.* — *Sit. albescens* Steph.

Tête courte, ayant une ponctuation forte et écartée; front plan, marqué dans son milieu d'un sillon qui se continue sur le rostre; yeux arrondis, très saillants. Antennes testacées à la base, brunes au sommet. Corselet presque cylindrique, presque carré, avec des points forts et écartés. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, ayant les épaules bien marquées quoique arrondies, les côtés presque parallèles et l'extrémité arrondie. Les intervalles sont plans, séparés par des stries finement ponctuées. Les pattes sont pubescentes, les cuisses sont testacées, fortement rembrunies dans le milieu, les tibias et les tarses testacés. Tout le dessous est couvert de squamules serrées tantôt d'un brun très clair, tantôt blanches. Tout le dessus est couvert de squamules très denses et de petites soies raides très

courtes. Les squamules forment trois bandes plus claires sur le corselet ; sur les élytres, elles forment un fond d'un brun jaunâtre clair ou grisâtre parsemé de petites taches d'un brun plus ou moins foncé. Les soies sont en partie de la couleur du fond, en partie blanches. On ne distingue facilement que ces dernières qui apparaissent d'ordinaire plantées en série dans les intervalles des stries sur la seconde moitié des élytres.

Cette espèce a de l'analogie avec *S. tibialis*, mais le corselet est plus petit, plus court, moins large et moins arrondi sur les côtés, les élytres sont plus larges, les stries sont plus fines, mais surtout la sétosité des élytres est caractéristique et ne permet pas de confondre le *S. crinitus* avec aucune autre espèce.

La variété β ne diffère du type que par ses élytres sans tache. Les taches du reste varient beaucoup de nombre et de teinte, et le corps entier varie également de taille. Aussi, comme cet insecte est fort répandu dans toute l'Europe, et même dans une partie de l'Asie et de l'Amérique, il a trompé beaucoup d'entomologistes. J'en ai vu de provenance hongroise sous les noms de *S. trilineata* Voigt., *S. parallelo-lineata* Friwalsky, *S. setulosa* Megerle ; M. de Motschulsky m'en a communiqué d'autres ainsi désignés : *S. setulosus*, Gall. mérid. ; *S. occator*, Lithuanie ; *S. longulus*, Hongrie ; *S. Linecllus*, Germanie ; *S. aurirostris*, Sibérie ; *S. scriptus*, Germanie ; *S. erinaceus*, Gall. mérid. ; *S. seniculus*, Californie ; *S. porcellus*, Conf. Persiæ ; *S. altaicus*, Amur.

24. Sitones fallax Rosenh., Die Thiere andalusiens, p. 248.

Je n'ai point vu le type de cette espèce, mais M. Rosenhauer nous dit qu'elle est de la grosseur d'un petit exemplaire du *S. crinitus*, qu'elle lui ressemble beaucoup et qu'elle en diffère par son front et son rostre plus creusés et par les squamules couvrant tout l'insecte qui sont tellement serrées qu'on distingue à peine la ponctuation du corselet et des stries des élytres. Je me suis basé sur cet avis pour appeler du nom de *S. fallax* un *Sitones* de 3 mill. de long, qui à première vue ne paraît être qu'un exemplaire du *S. crinitus*, mais qui, étudié de très près, en diffère par les caractères cités plus haut. Les yeux sont un peu moins découverts que dans *S. crinitus* ; le front et le rostre sont très fortement creusés en gouttière ; le corselet, aussi large que long, est peut-être un peu plus arrondi sur les côtés, le bord extérieur est un peu relevé, ce qui suppose un léger rétrécissement avant l'extrémité ; il est d'un fond brun clair comme tout le dessus de l'insecte avec trois bandes dont la médiane très étroite, d'un

jaunâtre beaucoup plus pâle ; les élytres sont identiquement conformées comme celles du *S. crinitus*, hérissées comme elles de petites soies, mais couvertes, ainsi que la tête et le corselet, de squamules si rapprochées qu'on n'aperçoit point la ponctuation du fond ; les élytres sont d'un brun clair, et leur couleur devient encore plus pâle près de l'écusson et en dedans des épaules. Le dessous est couvert de squamules d'un blanc grisâtre ainsi que les cuisses ; les genoux, les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Patrie : Chypre (coll. du Muséum) ; Grèce (coll. Kraatz) ; Andalousie (M. Rosenh.).

25. SITONES SERIESETOSUS Sch., Gen., VI, p. 277. — Long. 3 mill.

Il y a la plus grande ressemblance entre cette espèce et le *S. crinitus* pour les contours, la forme générale, la disposition serrée des squamules et celle des petites soies sur tout l'insecte. Cependant la ponctuation de la tête et du corselet est plus serrée que dans *S. crinitus* ; les yeux ne sont point autant en saillie, ils sont en grande partie couverts par les téguments de la tête et en réalité on n'en aperçoit dehors qu'une portion en forme de croissant et non plus hémisphérique comme dans *S. crinitus*. Le corselet est un peu plus allongé et un peu plus arrondi sur les côtés, mais surtout l'ensemble des couleurs est beaucoup plus foncé et le noir y domine. La tête est d'un brun presque noir avec une bande gris-clair au-dessus de chaque œil ; cette bande descend de chaque côté sur le corselet, où elle est assez large, et se continue jusqu'à la naissance du 5e intervalle de chaque élytre, où elle forme une tache près de l'épaule. Le milieu et les côtés du corselet sont bruns, presque noirs. Les élytres sont gris-cendré avec la suture quelquefois brunâtre et des taches alternativement noires et brun-clair ou gris-clair sur le disque. Les cuisses sont plus rembrunies que dans *S. crinitus*, presque noires et ornées d'un anneau de squamules blanches, les tibias sont testacés, les tarses un peu rembrunis.

Patrie : Égypte (M. Reiche) ; Madère (M. Wollaston) ; Fréjus (M. Raymond) ; Basses-Alpes (M. Gariel) ; Aix (M. Grenier) ; Sicile (coll. du Muséum).

26. SITONES AMBULANS Schh., Gen., t. II, p. 99. — *Oblongo-ovatus, niger, cinereo albido-squamulosus. Caput rugoso-punctatum ; fronte anticè canaliculata ; rostro obsoletè canaliculato ; oculi semi-globosi, nigro-*

brunnei ; antennæ ferrugineæ. Prothorax intra apicem latè et profundè transversim impressus, margine elevato, lateribus valde rotundato-ampliatus, confertim ruguloso-punctatus. Elytra thoracis basi multo latiora humeris elevatis fere rectangulatis ; lateribus posterius ampliata, apice conjunctim rotundata, subremote punctato-striata, interstitiis planis. Subtùs dense albido-squamulosum. Pedes nigri ; tibiis apice fascia albida cinctis, ungulis ferrugineis. — Long. 7 1/2 mill.

Cette espèce, par sa taille et son ensemble, rappelle un peu le *Peritelus griseus*, mais elle a les épaules bien plus saillantes et le corselet plus long et rétréci en avant. Elle se distingue des espèces voisines par ses yeux très saillants, son corselet très resserré en avant avec le bord antérieur en bourrelet, et le calus huméral des élytres très marqué, presque rectangulaire. Les élytres sont plus larges après leur milieu et assez convexes, les stries sont médiocrement ponctuées, les intervalles sont plans. Tout l'insecte est recouvert de squamules grisâtres qui prennent une teinte métallique sur l'avant de la tête, sont plus denses et blanchâtres sur le milieu et les côtés du corselet, et sur les élytres sont grisâtres, entremêlées de taches blanches et brunes.

Patrie : France mérid. (M. Javet).

27. Sitones mauritanicus Schh., Gen., t. VI, p. 258. — *Sit. bisphæricus* Reiche. — *Oblongo-ovatus, niger, supra tomento-griseo et fusco variegatus, subtus lateribusque densius flavo-griseo-squamosus. Caput rugoso-punctatum, fronte deplanatâ, in medio canaliculâ ad verticem surgente et ad apicem rostri continuata. Oculi subhemisphærici, nigri. Antennæ fusco-ferrugineæ. Thorax latitudine medii evidenter brevior, antè apicem latè et profundè transversim impressus, marginè elevato, lateribus rotundato ampliatus, rugoso-punctatus. Elytra basi thoracis medio latiora, humeris parum elevatis et rotundatis ; lateribus posteriùs parum ampliata, apice conjunctim acutè rotundata ; punctato-striata, interstitiis parum convexis. Pedes nigri vel picei, griseo-tomentosi.* — Long. 6 1/2 mill.

Cette espèce paraît intermédiaire entre l'*ambulans* et le *regensteinensis*. Sa tête porte dans presque toute sa longueur un sillon bien marqué, mais elle n'est pas creusée en gouttière comme dans *S. ambulans ;* son corselet est très rétréci antérieurement comme dans cette espèce, mais il est beaucoup plus court ; ses élytres ont le calus huméral moins marqué et plus arrondi comme dans *S. regensteinensis*, mais elles sont plus convexes que dans ce dernier, moins longues et plus en pointe. Enfin les intervalles

des stries sont un peu convexes, tandis qu'ils sont plans dans les deux autres.

Patrie : Alger (M. Lucas, M. Chevrolat, M. Jekel) ; Syrie, île de Crète.

28. SITONES LATIPENNIS Schh., Gen., t. II, p. 99. — *Oblongo-ovatus, niger, fusco-pubescens. Caput rugulosum ; fronte rostroque canaliculatis ; oculi semi-globosi, nigro-brunnei ; antennæ ferrugineæ, clavâ piceâ. Thorax latitudine medii vix longior, margine parum elevato, lateribus rotundato-ampliatus, inæqualiter ruguloso-punctatus, aliquando dorso bifoveolato. Elytra thoracis basi latiora, humeris elevatis sed rotundatis ; lateribus posterius ampliata, apice conjunctim obtuse rotundata ; anteriùs distincte subremote punctato-striata, striis posterius evanescentibus, interstitiis planis. Subtùs pube densâ depressa cinerea vestitum. Pedes ferrugineo-picei ; cinereo-pubescentes.* — Long. 6 1/2 mill.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec *S. ambulans*. Elle est couverte de squamules d'un brun jaunâtre métallique et d'une pubescence assez courte mais bien distincte de même couleur. Les yeux sont un peu moins saillants ; le corselet est moins dilaté sur les côtés, moins convexe en dessus, il n'est pas étranglé à sa partie antérieure comme dans *ambulans* et son bord antérieur ne forme pas de bourrelet. La ponctuation des stries n'est distincte que dans les deux premiers tiers, on ne la voit plus en arrière. Les pattes sont ferrugineuses.

Patrie : Lusitanie (d'après Schœnherr) ; Madère (M. Wollaston).

29. SITONES REGENSTEINENSIS Schh., Gen., t. II, p. 101. — *Oblongo-ovatus, niger, cinereo et albido-squamosus et setosus. Caput punctatum ; fronte rostroque evidenter canaliculatis ; oculi subhemispherici, brunnei ; antennæ basi testaceæ, cæterum nigræ. Prothorax latitudine vix brevior, antè apicem profundè constrictus, margine elevato, lateribus rotundato-ampliatus, confertim et sat profundè punctatus, argenteo-cupreoque trilineatus. Scutellum densè albido-squamosum. Elytra thoracis basi multò latiora, humeris elevatis sed rotundatis ; lateribus vix ampliata, apice conjunctim rotundata ; parum profundè punctato-striata, interstitiis planis subpunctatis, nigra squamulis cinereo-albidis densius tecta, pilisque setiformibus, versus apicem longioribus, adspersa ; intra humerum utrinque et in basi suturæ, squamulis plerumque magis condensatæ. Subtus densè squamosum. Pedes nigri, albido-squamosi, tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 3 à 6 mill.

Var. β. *Prothorace subgloboso ; elytra angusta, thoracis medio non*

latiora, humeris rotundatis, apice conjunctim acutè rotundata, minor. — *Sit. globulicollis* Schh., Gen., t. II, p. 102.

Cette espèce est conformée comme les espèces précédentes ; elle diffère du *S. ambulans* par sa tête plus plane, portant sur le front et le rostre un seul et même sillon, mais moins évidé sur le rostre, par ses yeux saillants mais non subglobuleux, par son corselet un peu moins dilaté sur les côtés, aussi long que large, moins comprimé avant l'extrémité, à ponctuation serrée mais non rugueuse. Ses élytres sont moins convexes en dessus, presque parallèles sur les côtés, à stries ponctuées de points plus fins et plus serrés, et hérissées de soies assez longues, plus nombreuses en arrière.

La variété β est plus petite, aptère ; le corselet est presque globuleux, les élytres sont plus ovales et se terminent plus en pointe, les pattes sont souvent plus foncées en couleur.

Les deux variétés se trouvent communément sur le *Spartium*. J'ai vu tous les passages de l'une à l'autre dans une série de plus de cinquante individus recueillis par M. de Heyden à Francfort.

Patrie : Europe tempérée.

30. Sitones cambricus Steph., Brit. Ent., IV, p. 140, 23. — *S. cribricollis* Schh., Gen., II, p. 101. — *Oblongo-ovatus, niger, supra parcius cinereo-fusco-tomentosus, subtùs cinereo-squamosus et pubescens. Caput profundè, subremotè punctatum, fronte rostroque canaliculatis ; oculi semi-globosi-nigri. Antennæ nigræ. Prothorax latitudine brevior, intra basin apicemque constrictus, lateribus rotundato-ampliatus, profundè subremotè punctatus, interjectis in medio abiis minutissimis ; niger, ut caput, parce cinereo-pubescens. Elytra basi leviter emarginata, pone basin oblique ampliata, humeris parum elevatis, rotundatis, apice conjunctim rotundata, evidenter punctato-striata, interstitiis planis, pube tenui, depressâ, cinereâ et fuscâ adspersa et variegata. Pedes nigri, tenuiter cinereo-pubescentes.* — Long. 5 à 6 1/2 mill.

Var. β. *Minor.* — *Sit. constrictus* Schh., VI, p. 257.

Cette espèce a la tête et le corselet de l'*ambulans*, à part la ponctuation qui est plus forte dans *cambricus*, et la pubescence. Les élytres forment un ovale oblong, non élargi en arrière et assez convexe ; les points des stries sont profonds et gros, les intervalles sont plans. Tout l'insecte est couvert de poils soyeux, formant des taches noires et grises sur les élytres, et assez peu denses pour permettre de bien distinguer la grosse ponc-

tuation de la tête, du corselet et des élytres. Les pattes et les antennes sont noires.

M. Boheman a bien voulu me communiquer le type du *S. contrictus* de Schœnherr ; c'est tout simplement un petit exemplaire de *S. cambricus*.

Patrie : France, Bordeaux ; Hongrie (M. Miller) ; Angleterre, Italie, Algérie, Madère.

31. SITONES CINERASCENS Schh., Gen., VI, p. 256. — *Oblongo-ovatus, niger, supra tomento cinereo, subtus squamositate densiore cinereo-albidâ vestitus. Caput subremotè punctatum, fronte rostroque sulcatis ; oculi ferè semiglobosi nigri. Antennæ ferrugineæ, clavâ sæpè obscuriore. Prothorax latitudine brevior, intrà basin apicemque constrictus, lateribus rotundato-ampliatus, remotè punctatus, interjectis in medio aliis minutissimis ; niger, ut caput, densè cinereo-tomentosus. Scutellum albido-pubescens. Elytra basi leviter emarginata, ab humeris subobliquè elevatis, ultrà medium sublinearia, apice conjunctim subrotundata, punctato-striata, interstitiis subconvexis, pube densâ cinereâ adspersa. Pedes nigris, dense cinereo-pubescentes.* — Long. 6 1/2 mill.

Cette espèce est bien voisine de la précédente (*S. cambricus*). Elle a la même conformation et la même taille à très peu de différence près, et ce qui l'en distingue principalement c'est le duvet cendré et soyeux, d'un gris de fer, qui la recouvre en dessus. Le duvet est plus serré et plus long que dans *S. cambricus*, et il empêche souvent d'apercevoir la ponctuation de l'insecte. Cette ponctuation du reste est un peu plus faible que dans *cambricus ;* en outre, la tête est moins creusée et les élytres semblent un peu allongées. Les antennes paraissent plus ferrugineuses et tout l'insecte a une teinte uniforme plus claire.

Patrie : Paris (M. Aubé) ; Alger (M. Poupillier) ; Angleterre (coll. du Muséum.

32. SITONES BITUBERCULATUS Motsch. — *Oblongus, niger, subtus densè flavo-fusco-tomentosus, suprà pube densâ, brunneâ et flavo-fusca tesselatim adspersus. Caput confertim punctatum, fronte rostroque canaliculatis ; oculi subhemisphærici nigri : antennæ ferrugineæ. Prothorax latitudine medii non brevior, intra basin, apicemque fortè constrictus, lateribus evidenter rotundato ampliatus, confertim punctatus ; brunneo-squamosus, ad latera et infra flavo squamosus, cum vittâ rectâ, angusta, in medio, sexque punctis flavis ; breviter pubescens. Elytra antice thoracis basi multò latiora, humeris subelevatis, rotundatis, lateribus non ampliata posterius attenuata, apice conjunctim acutè rotundata, elongata ; densè*

brunneo-squamosus et breviter pubescens ; suturâ margineque flavis ; 3° et 5° interstitiis brunneo-flavoque tessellatis. Pedes densè pubescentes, femoribus nigris, albo maculatis ; tibiis tarsisque ferrugineis. — Long. 6 mill.

Cette espèce a le vertex orné de deux petites élévations rondes, transversalement placées et formées de poils jaunes. La tête et le corselet sont conformés à peu près comme dans *S. cambricus*, mais les élytres sont plus allongées et parallèles sur les côtés. Tout le dessous est couvert de squamules d'un jaune chamois, très serrées, entremêlées de petits poils blancs, qui envahissent les côtés du prothorax et les trois derniers intervalles latéraux des élytres ; des squamules analogues et de même couleur forment une ligne étroite, longitudinale, sur le milieu du corselet, et trois petites taches punctiformes disposées parallèlement de chaque côté ; de même, sur les élytres, elles bordent assez largement la suture et dans les 3e et 5e intervalles forment des taches claires qui alternent avec des taches veloutées noires. Les cuisses sont noires, très pubescentes et parées de deux bandes blanchâtres ; les tibias sont ferrugineux.

Patrie : Espagne (M. Jekel, M. de Heyden, M. de Motschulsky). Cette jolie espèce figurait dans la collection de M. Jekel sous le nom de *S. perniciosus*, mais elle n'avait pas encore été décrite par cet entomologiste. M. de Motschulsky ayant bien voulu me communiquer le type de son *S. bituberculatus* décrit en 1849 dans le Bulletin de Moscou, j'ai pu m'assurer de l'identité des deux insectes.

33. Sitones ordinarius Schh., Gen., t. VI, p. 266. — *Oblongus, niger, caput crassum, tomento subtus albido, supra fusco vestitum ; fronte depressa, subretusa, evidentiùs punctata, medio sulco profundo exarata ; rostro carinato ; oculi subrotundati, parum convexi, nigri ; antennæ fusco-ferrugineæ, clavâ saturatiore. Prothorax latitudine basceos haud brevior, anticè leviter constrictus, medio nonnihil ampliatus, suprà parum convexus, evidenter rugoso-punctulatus ; niger, tomento depresso fusco vestitus, dorso vittis tribus à vertice continuatis albido-pubescentibus. Scutellum albido tomentosum. Elytra subovata, humeris obtusis ; apice conjunctim rotundata, supra parum convexa, evidenter punctato-striata, tomento depresso fusco cinereo-variegato, vestita, ad latera et in interstitio quinto albidiora. Corpus subtus nigrum, punctulatum, cinereo-tomentosum. Pedes nigri, fusco-tomentosi ; femoribus posticis antè apicem obsoletè albido-fasciatis.* Schh. — Long. 8 mill.

Il y a une très grande analogie entre cette espèce et la *S. puncticollis* Steph. L'*ordinarius* est un peu plus allongé, son front et son rostre ont un

sillon plus creux, le corselet est un peu plus dilaté sur les côtés, les élytres ont les stries ponctuées plus profondément creusées, enfin le 5e intervalle se termine avant la fin de l'élytre par un petit calus saillant comme dans *S. callosus*. Il est couvert en dessous de squamules d'un cendré blanc et en dessus de squamules très serrées, brunes, plus claires sur le disque de chaque élytre et presque blanches aux épaules et sur les bords latéraux. Les cuisses sont noires, les tibias et les tarses un peu ferrugineux.

Patrie : Mexique (M. Jekel, M. Chevrolat).

34. SITONES PUNCTICOLLIS Kirby, Steph., Brit. Ent., IV, p. 137, 13. — *Curc. nigricavis* Marsh., Ent. Brit., p. 312, 213. — *Sit. insulsus* Sch., Gen., II, p. 103. — Long. 6 mill.

Cette espèce a la taille d'un *S. griseus* de moyenne grandeur ; la tête est plus inclinée, le rostre et le corselet plus courts, les élytres arrondies et non en pointe à l'extrémité ; les yeux un peu moins saillants.

Tête noire, garnie de squamules d'un cuivreux doré, très serrées qui ne permettent pas de distinguer sa ponctuation : deux points plus clairs sur le vertex ; front et rostre déprimés et ayant au milieu un sillon longitudinal creux ; rostre garni à son extrémité en dessus et en dessous de poils soyeux dorés. Yeux ovales, peu saillants. Antennes d'un roux ferrugineux, ayant la massue noire.

Prothorax un peu plus court que large, à peine étranglé à la base et au sommet, très peu arrondi sur les côtés vers le milieu ; criblé de points rugueux, très serrés, et moins forts que dans *S. griseus* ; quelquefois on distingue sur le disque quatre impressions placées en carré, deux de chaque côté de la ligne médiane ; densément revêtu de squamules d'un brun foncé, divisé en quatre parties par trois lignes étroites longitudinales de squamules dorées, dont une médiane et deux latérales obliques ; chaque partie ainsi divisée porte un petit rond doré dans sa partie antérieure. Écusson couvert de squamules dorées.

Élytres trois fois et demie plus longues que le prothorax, et ayant plus d'une fois et demie sa largeur ; à épaules obliques, non saillantes et arrondies ; subparallèles sur les côtés, arrondies régulièrement à l'extrémité ; densément revêtues de squamules brunes à reflet métallique, souvent plus claires le long de la suture, dans le 5e intervalle et sur les bords latéraux ; marquées de lignes de points fins, mais bien distincts, dont les intervalles sont très plans. Souvent le 3e intervalle est dénudé en partie, ce qui le fait paraître tacheté de noir.

Dessous du corps densément couvert de squamules et de petits poils d'un brun métallique, passant au jaune doré sur les bords du prothorax et de la première partie de l'abdomen. Pattes garnies d'une pubescence d'un brun métallique ; cuisses noires de poix, avec une tache oblique ferrugineuse avant leur extrémité ; tibias et tarses ferrugineux.

Patrie : Europe tempérée. M. de Heyden en possède des individus qui proviennent de Crimée sous le nom de *C. metallescens* Ziegl. Le Muséum en a qui sont originaires de Sicile, de Grèce et d'Algérie.

35. Sitones gemellatus Schh., Gen., II, p. 100. — *Oblongus, ater, opacus, tenuiter cinereo-pubescens, antennis pedibusque nigris, fronte rostroque profundè sulcatis, thorace latitudine paulò breviore, varioloso-punctato, anticè constricto, elytris remote punctato-striatis, striis perparvis subapproximatis.* — Long. 5 mill.

Cette espèce est aussi large que *S. puncticollis*, mais plus courte, ses élytres, moins allongées, sont plus brusquement arrondies ; les yeux sont plus saillants. L'insecte entier est d'un noir peu brillant ; il n'est point recouvert de squamules, mais parsemé d'une pubescence blanchâtre qui est plus dense et forme trois taches blanches, une à l'écusson, les deux autres à la naissance des deuxième et cinquième intervalles.

La tête est assez forte, inclinée, criblée de points rugueux ainsi que le prothorax ; un sillon profond creuse le front et le rostre. Les yeux sont noirs, ovales, assez saillants ; les antennes couleur de poix à la base ; noires au sommet, assez courtes.

Prothorax un peu moins long que large, tronqué à la base et au sommet, assez profondément rétréci au sommet ; très faiblement dilaté sur les côtés, obsolètement caréné dans le milieu. Élytres tronquées à la base, beaucoup plus larges que le prothorax ; le calus huméral est arrondi et assez saillant ; elles se dilatent un peu sur les côtés et s'arrondissent à l'extrémité. Le dessous est noir-pubescent comme le dessus. Les pattes sont noires avec un anneau de poils blancs aux cuisses postérieures.

Patrie : Naples, Alger, France centrale (docteur Senac) ; La Calle (M. Lucas, coll. du Muséum).

36. Sitones cinnamomeus Motsch., in litter. — *Elongatus, niger ; capite punctulato cupreo-aureo ; prothorace latitudine ferè longiore, suprà nigro-brunneo, aureo-trilineato, crebre punctulato ; elytrâ fusco-squamosâ ; punctato-striatâ ; antennis pedibusque nigris.* — Long. 5 1/2 mill.

Cette espèce a la physionomie d'un petit *S. puncticollis* ; il est presque

aussi long, mais d'un quart plus étroit ; la tête est semblable, sauf la dépression du front et du rostre qui est un peu plus creusée. Le prothorax est aussi long que large, c'est-à-dire plus étroit que dans *S. puncticollis* ; les squamules y sont disposées de même : trois lignes longitudinales dorées, quatre points de même couleur, tranchant sur un fond brun foncé.

Les élytres ont la même conformation, parallèles sur les côtes, arrondies à l'extrémité, ponctuées de la même manière ; mais elles sont d'un quart moins larges relativement que dans *S. puncticollis*, et densément revêtues de squamules brunes, plus claires à l'écusson, à la naissance du 5e intervalle et sur les bords latéraux. Le dessous est noir, couvert de squamules dorées ; les pattes et les antennes sont noires, pubescentes.

Patrie : Saint-Raphaël (M. Raymond) ; Madrid (M. Chevrolat).

Var. β. *Ferrugineo-testaceus.* — *Sit. cinnamomeus* Motsch.

M. de Motschulsky m'a communiqué un *Sitones* provenant du Caucase, qu'il a dénommé *S. cinnamomeus* et qui ne diffère de cette espèce que par sa couleur générale d'un testacé ferrugineux (pattes et antennes concolores). Je crois que c'est un insecte immature.

37. Sitones virgatus Schh., Gen., VI, p. 261. — *Sit. interruptus* Chev., Rev. et Mag. de Zoolog., 1861, p. 118. — *Oblongus, niger, pubescens. Caput punctatum, cinereo-pubescens, fronte rostroque sat fortiter sulcatis. Antennæ fusco-ferrugineæ. Oculi subrotundati, sat prominuli, nigri. Prothorax latitudine medii evidenter longior, intra apicem vix constrictus, lateribus posteriùs modicè ampliatus, punctatus ; niger, pube cinereâ, setulis brevibus concoloribus interjectis, adspersus, vittis tribus dorsalibus, exterioribus latioribus subarcuatis, paginaque subteriori dense albido-squamosis. Scutellum albo-squamosum. Elytra thoracis medio dimidio latiora ; humeris obtuse angulatis, lateribus subparallelis, apice conjunctim subrotundata, distinctè punctato-striata, interstitiis planis ; nigra cinereo-pubescentia, breviter setulosa, interstitiis juxta suturam et 5° et 8° dense albido-squamosa, 2°, 3° et 4° aliquando denudatis, nigris. Corpus subtùs cinereo-pubescens. Pedes nigri, pubescentes ; tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 3 à 4 mill.

Cette jolie espèce a de l'analogie avec *S. lineatus*, mais elle a la tête plus fortement sillonnée, les yeux plus saillants, le corselet plus long et moins large ; en outre, sa pubescence grise assez longue et sa coloration toute différente la distingue suffisamment. Elle se rapproche aussi beaucoup de *S. chloroloma*, par ses yeux, son corselet plus long et la forme

de ses élytres, mais outre la différence de couleur, sa pubescence et son corselet élargi plus près de la base l'en font séparer facilement. Elle est ordinairement grise, avec des lignes blanches, mais souvent les parties grises du corselet et du disque des élytres sont dénudées et paraissent noires.

Patrie : Andalousie, Algérie. J'en ai vu dans la collection du Muséum plusieurs exemplaires recueillis par M. Lucas, à Boghar, à Médéah et à Alger.

38. SITONES LINEATUS Sch., Gen., II, p. 109. — Long. 4 à 5 mill.

Typus : *Elytra squamulis fusco-cinereis et ochraceis lineatim dispositis tecta.*

Var. β. *Elytra fusco-cinerea, in basi suturæ lineola abbreviata albidior et alia ejusmodi versus humerum utrinque.*

Var. γ. *Corpus magis cylindricum, prothorace in medio non posterius latiori ; squamulis aliter coloratis ferè semper cinereo-griseis, vel albis, pilis minimis numerosis immixtis.* — *Sit. geniculatus* Schh. — *Sit. pisi* Steph. —*Sit. humilis* Sturm. — *Sit. rotundicollis* Chev.

Var. δ. *Corpus squamositas et pubescentia ut in* var. γ, *at squamulis et pilis albidioribus et lætè viridi rostri apice.* — *Sit. viridifrons* Motsch., Bulletin de Moscou, 1849.

Cette espèce a de l'analogie avec *S. puncticollis*, mais elle est plus petite, plus étroite et plus allongée. Sa tête est plane avec un sillon sur le front qui se continue sur le rostre ; elle est couverte de squamules brunes à reflet métallique. Le corselet est plus large que long, sa plus grande largeur est entre le milieu et la base ; il est brun foncé, coupé par trois lignes jaunâtres dorées, dont celle du milieu est plus étroite. Les élytres, très allongées, parallèles sur les côtés, arrondies du bout, sont distinctement ponctuées-striées, les intervalles sont plans et densément couverts de squamules alternativement brunes dans un intervalle et plus claires dans le suivant. Le dessous est couvert de squamules blanches très denses.

Patrie : Europe tempérée et méridionale, très commune. M. de Heyden m'en a communiqué sous le nom de *C. alternans* Ziegl., Styrie, M. de Motschulsky sous le nom de *S. campestris*, Hambourg.

Dans la variété β, les élytres sont presque unicolores, les bandes plus claires n'apparaissent qu'à la base de la suture et près des épaules (Paris).

La variété *γ* (*S. geniculatus* Schh.) est généralement plus petite, son corps est plus cylindrique, son corselet est moins large, plus régulièrement arrondi sur les côtés ou plutôt ayant les côtés arrondis au milieu et non près de la base. Le dessous est couvert de squamules blanches; en dessus elles sont le plus souvent d'un gris de souris, quelquefois elles forment des bandes longitudinales alternativement grises et blanches. En outre, les squamules en dessus ne sont point aussi serrées et couchées que dans le *S. lineatus* proprement dit, et elles sont entremêlées d'une foule de petites soies extrêmement courtes et visibles seulement à une forte loupe. Les pattes, couvertes d'une pubescence blanche, ont les cuisses noires, les articulations, les tibias et les tarses d'un ferrugineux assez vif.

Cette variété est très répandue. Je l'ai vue dans diverses collections sous les noms de *S. pisi* Steph. et *S. rotundicollis* Chev. M. de Heyden me l'a communiquée sous le nom de *S. humilis* Sturm, Hongrie ; M. de Motschulsky avec les noms suivants : *S. angustata*, Russie bor.; *S. cribricollis*, Pétropolis; *S. viridirostris*, Hisp. mérid.: *S. elongatulus*, Pyrénées.

La variété *δ* se rapproche beaucoup de la variété *γ* (*S. geniculatus* Sc.); elle est plus variable de taille, elle paraît plus blanche en dessus et elle a la partie antérieure du rostre couverte de squamules d'un vert d'émeraude. Elle a la même pubescence que *S. geniculatus*, et, comme dans cette dernière, son corselet est généralement arrondi dans le milieu et non en arrière; je dis généralement, parce que quelquefois il est conforme à celui de *S. lineatus* proprement dit.

La variété *δ* ou *S. viridifrons* Motsch. paraît très commune en Algérie (M. Poupillier), j'en ai également vu d'Espagne (coll. de Motschulsky).

Ce qui m'a déterminé à réunir en une seule espèce ces différentes variétés, c'est qu'en les frottant, c'est-à-dire en enlevant les squamules variables qui les font différer, on retrouve en dessous une ponctuation identique sur le corselet et les élytres.

39. SITONES CHLOROLOMA Schh., Gen., VI, p. 260. — *Oblongus, niger, suprà tenuiter squamulis minutis sericeis fusco-cinereis obsitus, subtùs vitta laterali cæsio-squamosa : antennis pedibusque testaceis ; caput breve, fronte rostroque canaliculatis et profundè sulcatis ; oculi globosi, valdè prominuli. Prothorax latitudine mediâ longior, lateribus æqualiter modice rotundato-ampliatus, confertim punctulatus ; niger, parce fusco-cinereo squamosus, obsolete griseseenti-trivittato. Scutellum albido-squamosum. Elytra thoracis basi fere duplo latiora, elytris obtusè angulatis,*

lateribus parallelis, distincte punctato-striata, interstitiis subconvexis; nigra, nitida, fusco-cinerascenti-squamosa, interstitiis quarto sextoque singulo linea albido-squamulosa obsolete notatis. — Long. 3 1/2 à 5 mill.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec les *S. lineatus* et *lividipes*, mais elle a les yeux plus saillants, le corselet plus long et les élytres plus courtes. Elle rappelle un peu *S. longicollis*. Elle est couverte de petites squamules soyeuses d'un brun cendré, et de squamules un peu plus claires qui forment trois bandes sur le corselet et deux peu apparentes sur le milieu de chaque élytre. Les pattes sont testacées, quelquefois dans les mâles les antérieures sont brunes. Mais ce qui donne à cette espèce un caractère distinctif à ne se jamais tromper, c'est une bande de squamules très denses du plus beau bleu d'azur qui borde les côtés de l'abdomen et tranche sur le dessous et le dessus du corselet.

Patrie : Sardaigne (M. Chevrolat) ; Provence (docteur Grenier) ; Sicile (M. de Heyden) ; Alger (M. Lucas, coll. du Muséum).

40. Sitones lividipes Schh., Gen., VI, p. 259. — *Oblongus, niger, subtus tenuiter cinereo-pubescens, vittâ laterali albido-squamosâ; supra undique squamositate tenui sub-ochracea vestitus. Antennæ et pedes toti pallido-testacei. Caput ut in* S. lineato. *Rostrum apice aureo-squamosum. Prothorax latitudine mediâ vix brevior, lateribus æqualiter modice ampliatus, intrà apicem leviter constrictus, confertim ruguloso-punctatus, niger, tomento fusco-umbrino-vestitus, lineis longitudinalibus dilutius ochraceis, punctisque quatuor in dorso transversim positis obsoletioribus albidis. Scutellum dense albo-squamosum. Elytra thoracis basi multo latiora, humeris obtuse angulatis; lateribus parallelis, tenuiter punctato-striata, interstitiis planis.* — Long. 3 1/2 mill.

Var. *β. Elytris apice testaceis, interstitiis alternis fusco albidoque variegatis.*

Var. *γ. Elytris totis dilute testaceis, flavescenti-testaceis.*

Extrêmement voisine de *S. lineatus*, dont elle diffère par son prothorax pas plus large à la base qu'au sommet, régulièrement dilaté dans le milieu et diversement coloré. En outre, elle est plus petite; le plus souvent elle a l'extrémité des élytres jaunâtre, les squamules qui la couvrent sont beaucoup moins denses, et elle a une bande blanche en dessous, principalement sur les bords de la poitrine. Elle diffère de la *geniculatus* par sa

couleur jaunâtre, par son corselet plus rétréci à la base et au sommet, plus dilaté dans le milieu, par ses épaules plus saillantes et par la couleur de ses pattes.

Patrie : Égypte (coll. Schœnherr); Sardaigne (coll. Jekel). M. de Heyden m'a communiqué cette espèce sous le nom de *S. viridiventris* Dahl., Egypte; et M. de Motschulsky, qui la possède du même pays, l'a appelée *S. rufipes* Motsch.

41. SITONES CALIFORNIUS Schh., t. VI, p. 267. — *Caput exsertum, crassum, crebre punctatum, nigrum, cinereo-tomentosum et setulosum, subtùs albidum, fronte canaliculata; oculi breviter ovales, parum convexi, nigro-brunnei; rostrum dorso longitudinaliter latè impressum, apice medio tenuiter carinatum, utrinque subcostatum. Antennæ ferrugineæ, clavâ fuscâ. Prothorax subquadratus, medio parum ampliatus, intrâ apicem leviter constrictus, antice posticeque subtruncatus, suprà parum convexus, sat crebrè punctatus; niger, tomento subtus albido, suprà fusco, setulis reclinantibus immixtis, vestitus, dorso vittis tribus remotis grisco-albido-pubescentibus ornatus. Scutellum concolor. Elytra oblongo-subovata, thoracis medio dimidio latiora illoque plus triplo longiora, basi conjunctim leviter subemarginata, humeris subrotundatis; lateribus inflexa, apice conjunctim subacutè rotundata, suprâ parum convexa, dorso depressiuscula, punctato-striata : nigra, tomento cinereo obsoletè fusco et albo-variegato, vestita, setulisque fuscis griseisque sat confertim adspersa. Corpus subtus subdepressum, nigrum, cinereo-tomentosum. Pedes nigri, cinereo-tomentosi, tibiis anticis fusco-ferrugineis, femoribus ejusdem paris validè clavatis.* — Long. ferè 7 mill.

Cette espèce rappelle, pour la forme des élytres, le *S. discoideus*, et, pour la forme de la tête et du corselet, le *S. lateralis*. Comme dans ce dernier, le front est plan, marqué dans son milieu d'un sillon creux qui se continue sur le rostre; le rostre est assez fortement impressionné et relevé à son extrémité en une très petite carène. Les yeux sont peu saillants. Le corselet, plus large à la base qu'au sommet, est très peu dilaté sur les côtés; son bord antérieur est relevé en bourrelet; il est couvert de points assez forts et assez espacés et revêtu, ainsi que la tête, de squamules brunes très serrées et de petits poils couchés; en outre, il porte trois lignes longitudinales de squamules plus claires, peu distinctes. L'écusson est blanc. Les élytres sont longues, terminées en pointe, assez convexes; elles ont des stries bien marquées et au fond des points assez forts; les intervalles sutural, 3, 5, 7 et 9 sont couverts de squamules serrées

d'un brun uniforme ; dans les intervalles 2, 4, 6, 8, 10, les squamules forment des taches d'un brun plus foncé et blanches tour à tour ; le bord des élytres et le dessous sont couverts de squamules blanches ; en outre, les élytres sont revêtues de petites soies couchées, blanches et brunes. Les pattes, très pubescentes, ont les cuisses noires, les tibias ferrugineux, les tarses bruns.

Cette description est faite d'après un individu originaire de Californie, qui m'a été communiqué par M. de Motschulsky.

42. SITONES FOEDUS Schh., Gen., t. II, p. 120. — *Oblongus, niger, caput breve, latum, disperse sat fortiter punctatum, albido-squamulosum ; fronte rostroque planis, sulcatis, rostro anticè emarginato ; oculi parum prominuli. Antennæ testaceæ, clavâ fuscâ. Prothorax subquadratus, antè apicem parùm constrictus, lateribus parum ampliatus, sat profundè dispersè punctatus, vittis tribus densè albido-squamosis ornatus, quarum media angustior et aliquando deficiens. Scutellum albido-squamulosum. Elytra prothorace latiora, humeris elevatis rotundatis, lateribus non ampliata, apice conjunctim subacutè rotundata, punctato-striata, interstitiis subconvexis ; nigra, albido-squamosa, maculisque fuscis variegata ; præterea etiam pubescentia suberectâ fusca inducta. Corpus subtus cinereo-squamosum. Pedes pubescentes, tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 5 1/3 mill.

Cette espèce est presque identiquement conformée comme *S. lateralis* ; elle en diffère par sa ponctuation plus forte, par les intervalles des stries un peu convexes, par les taches brunes des élytres et surtout par les petites soies brunes, courtes, qui hérissent ces dernières.

Elle m'a été communiquée par M. de Motschulsky, sous le nom de *S. pictus*, comme provenant de Daourie (Dauria). Le type de Schœnherr était originaire de Crimée. La collection du Muséum en possède un exemplaire recueilli par M. Lucas en Algérie.

43. SITONES LATERALIS Schh., Gen., t. II, p. 105. — *Oblongus, niger ; caput breve, latum, subtiliter rugulosum, albido-squamosum ; fronte rostroque planis, sulcatis, rostro anticè emarginato ; oculi parum prominuli. Antennæ testaceæ, clavâ fuscescente. Prothorax latitudine medii fere longior, intra apicem latè constrictus, margine elevato ; subtilissimè confertim rugulosus, in medio nudus, versus latera utrinque vitta lata niveo-squamosa ornatus. Elytra prothorace latiora, humeris elevatis, rotundatis ; apice conjunctim subacutè rotundata, confertim punctato-striata, intersti-*

tiis planis; in disco parce grisco et ochraceo-squamosa, versus latera et in maculâ obconicâ intra callum humeralem niveo-squamosa; subtus densè albo-squamosum. Femoribus basi rufo-piceis, tibiis tarsisque testaceis. — Long. 5 mill.

Cette espèce a les yeux un peu plus saillants que les autres espèces de ce groupe. Il faut la comparer à *S. lineatus*, dont elle diffère par son corselet arrondi dans le milieu et non postérieurement, par ses élytres un peu plus larges, un peu atténuées en arrière et terminées plus en pointe. Tout le dessous est blanc, ainsi que deux bandes latérales très larges sur le corselet et les bords des élytres; tout le reste est couvert de squamules grises entremêlées de blanches. La tête est presque semblable à celle du *S. lineatus*; le front et le rostre sont plans, sans gouttière, avec une ligne creuse dans le milieu. Le corselet est presque carré, un peu arrondi dans le milieu sur les côtés, distinctement rétréci avant le bord antérieur qui est un peu relevé en bourrelet; sa partie médiane est le plus souvent noire, dénudée, criblée de petits points assez fins. Les élytres sont plus fortement striées-ponctuées que dans *S. lineatus*. Les cuisses sont noires, quelquefois un peu ferrugineuses à la base; les tibias testacés, les tarses un peu plus obscurs.

Patrie : Crimée (Schœnherr); Russie mérid. (Motschulsky).

44. SITONES DISCOIDEUS Schh., Gen., t. II, p. 112. — *Curc. tibialis* Oliv., Ent., V, 83, p. 383. — Long. 4 1/3 mill.

Typus : *Prothorax nigro-fusco-squamosus, vittis tribus albidis notatus, mediâ angustissimâ; elytra in dorso squamulis fuscis, versus apicem et latera dilutioribus tecta, intra humerum vitta, è lineâ thoracis continuata, densius et albidius squamosa, versus callum posticum evanescens.*

Var. β. *Color fuscus dilutior, pedibus totis testaceis.*

Var. γ. *In elytrorum disco pluribus maculis oblongis fuscis.* — *Sit. maculatus* de Motschulsky, Bull. de Moscou, t. 22, 1849, p. 143.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec *S. Lineellus*, mais elle est deux fois plus grande ; les yeux sont moins saillants, la tête plus profondément canaliculée, le corselet et les élytres moins profondément ponctuées, ces dernières terminées plus en pointe. Elle se distingue des autres espèces de ce groupe par son corselet très étroit, plus long que large. La tête est

couverte de squamules grisâtres, principalement au-dessus des yeux ; le corselet est d'un brun foncé coupé par trois lignes blanches, une très étroite au milieu, deux latérales beaucoup plus larges. L'écusson est blanc. Le milieu commun des deux élytres est d'un brun foncé, mais des squamules blanchâtres, qui semblent la continuation des bandes latérales du corselet, à la base des élytres, envahissent les 4e, 5e et 6e intervalles et se réunissent un peu avant l'extrémité des élytres. Le 7e intervalle est brun ; les bords sont plus clairs.

La var. β est de ton plus clair ; les pattes sont presque entièrement testacées.

Dans la var. γ, il y a des taches brunes oblongues dans les 3e, 5e et 7e intervalles.

Cette espèce est très-souvent confondue avec *S. humeralis*, mais elle s'en distingue toujours par sa tête un peu plus étroite, surtout à la base, ce qui fait paraître les yeux un peu plus saillants. Le front et le rostre sont plus profondément creusés en rigole, le calus huméral des élytres est un peu plus saillant, leur extrémité moins brièvement arrondie; dans leur dernier tiers, les intervalles sont moins plans, un peu relevés et forment un petit calus apical saillant, presque comme dans *S. callosus*. Ce petit calus est l'extrémité du 5e intervalle; il est blanc, et cette couleur ressort d'autant mieux que l'extrémité des 4e et 6e intervalles qui enclosent le 5e est d'un brun foncé.

Patrie : Europe tempérée et méridionale; Algérie.

La collection du Muséum renferme deux exemplaires de la variété β, qui proviennent de Perse et qui sont remarquables par leurs élytres qui sont entièrement d'un jaune clair sans aucune tache.

45. Sitones bicolor Schh., Gen., t. VI, p. 275. — *Oblongus, niger, subtus lateribusque densius albido vel viridescenti-squamosus et in elytris pube densâ, curtâ, erectâ, præsertim postice, obductus. Caput rugoso-punctatum, cinereo-pubescens, fronte subplanâ, canaticula in medio profundè impressa et versus apicem rostri producta; oculi perparum prominuti. Antennæ rufo ferruginæ. Prothorax latitudine brevior, lateribus in medio nonnihil ampliatus, rugoso-punctatus; niger, tenuissimè fusco-pubescens, dorso vittis tribus distantibus subrectis albo-squamosis, mediâ obsoletâ. Scutellum albo-squamosum. Elytra prothorace latiora, humeris elevatis fere rectangulatis, lateribus non ampliata, apice conjunctim sub-*

acute rotundata, punctato-striata : nigra, in dorso parce fusco-cinereo-tomentosa, ad latera indeterminate densius albido-squamosa. Corpus subtus albido-squamulosum. Pedes rufo-ferruginei, femoribus in medio infuscatis. — Long. 3 1/2 à 4 2/3 mill.

Cette espèce est presque identiquement faite comme *S. cylindricollis*, c'est la même taille et la même forme ; il n'y a de différence sensible que dans la couleur et dans les petites soies blanches, raides, plantées en ligne dans les intervalles de la deuxième moitié des élytres de *S. bicolor* ; en outre, le front et le bec sont plus échancrés en gouttière. Le milieu du corselet et le dos des élytres est d'un gris bleuâtre. Il y a sur les côtés du corselet deux larges bandes blanches qui se prolongent au-dessous des yeux et sur les côtés des élytres. Quelquefois le blanc tourne au verdâtre.

Dalmatie (M. Chevrolat) ; Andalousie, Turquie (M. de Heyden) ; Syrie (M. de Motschulsky).

46. SITONES BISERIATUS. — Long. 4 1/3 mill.

J'ai séparé comme espèce, sous ce nom, un *Sitones* qui, pour la taille et la conformation des différentes parties du corps, est identiquement semblable au *S. discoideus* ; il a même, sur les élytres, un peu avant leur extrémité, le petit calus apical de cette espèce, mais il me paraît impossible de les assimiler complétement, à cause de la différence des couleurs et surtout de la différence dans les sétosités. Le *biseriatus* est revêtu en dessus de squamules d'un gris très foncé, presque noir, qui deviennent d'un gris presque blanc dans deux larges bandes latérales sur le corselet, qui se continuent ainsi sur les élytres en dedans des épaules ; l'écusson est blanc, ainsi que le dessous de la tête, du corselet et de la poitrine. Tout le dessus est en outre couvert de petites soies d'un gris clair, courtes et inclinées qui, sur la seconde moitié des élytres, forment deux séries distinctes dans chaque intervalle. La ponctuation du corselet est plus forte et plus visible que dans *S. discoideus*. Les pattes sont d'un ferrugineux plus vif, avec le milieu des cuisses en dessus, et non en dessous, très noir. Les antennes sont entièrement ferrugineuses. Le ventre est couvert de petites soies blanches soyeuses.

Cette description est faite sur deux individus de ma collection, dont l'un a été trouvé par moi-même au bois de Vincennes, près Paris.

47. Sitones Blanchardi. — Long. 3 1/2 à 4 2/3 mill.

Insecte brun, couvert en dessous de squamules et de petits poils serrés blanchâtres, orné en dessus de squamules d'un gris jaunâtre peu denses sur la tête, formant trois bandes longitudinales claires sur le corselet, plus abondantes et serrées sur les élytres, pricipalement vers les bords latéraux, les épaules, sur l'écusson et autour de lui ; elles laissent cependant apparaître plusieurs taches brunes dans les 3e, 4e, 5e et 7e intervalles. Les squamules sont entremêlées de petites soies très courtes, blanchâtres en dessous, jaunâtres en dessus, nombreuses sur la tête et autour de la bouche, confusément plantées et tantôt plus, tantôt moins apparentes sur le corselet et les élytres. Le rostre est court, creusé dans son milieu d'un sillon qui remonte jusque sur le front et va en s'élargissant vers l'extrémité ; les yeux sont peu saillants, les antennes courtes et testacées, à massue un peu rembrunie. Le corselet est aussi large que long, également rétréci à la base et au sommet, un peu dilaté dans son milieu, couvert de points assez gros et médiocrement rapprochés. Les élytres sont oblongues, parallèles sur les côtés, rétrécies à l'extrémité qui est un peu en pointe. Les intervalles sont plans et les stries ponctuées. Les pattes sont médiocrement longues, d'un jaune testacé, à pubescence de même couleur.

Il y a une très grande analogie entre cette espèce et le *S. cylindricollis*, et on peut facilement les confondre. Cependant le *Blanchardi* a le rostre plus court et creusé plus largement à son extrémité, le corselet est aussi étroit à la base qu'au sommet, et sa ponctuation est plus éloignée et plus forte ; les élytres ont les épaules bien marquées, mais moins carrément ; elles sont plus nettement tachetées de brun ; enfin il existe sur tout le dessus des petites soies jaunâtres très courtes et confusément plantées.

Cette espèce se rapproche également beaucoup du *S. bicolor* ; le corselet est conformé et ponctué de la même manière, mais le rostre de ce dernier est plus largement creusé et est plus long, les épaules ressortent davantage et les élytres portent des petites soies blanches plantées sur une seule et même ligne droite dans chaque intervalle.

Cette jolie espèce, trouvée en Algérie (Médéah, avril 1850) par M. Lucas, fait partie de la collection du Muséum. J'ai été heureux de la dédier à M. Blanchard, professeur d'entomologie au Museum, en souvenir de la complaisance avec laquelle il a bien voulu me communiquer les cartons du Muséum. J'en possède un exemplaire pris à Tanger, qui m'a gracieusement été donné par notre généreux et excellent collègue, le baron de Bonvouloir.

48. SITONES HISPIDULUS Germar, Schh., Gen., t. II, p. 123. — *S. hæmorrhoidalis* Sch., Gen., t. II, p. 115. — *Oblongus, niger; caput profundè punctatum, densè fusco-squamosum, fronte rostroque planis, sulcatis; oculi subdepressi. Antennæ ferruginæ, clavâ fuscâ. Prothorax latitudine medii vix longior, lateribus in medio nonnihil rotundatus, profundè dispersè punctatus, fusco-squamosus, lineisque tribus e squamulis densioribus flavis, media angusta, sæpè obsoleta, lateralibus latis, subarcuatis. Scutellum flavo-squamosum. Elytra thorace latiora, humeris subangulatis, apice conjunctim subacutè rotundata, convexior, profundè punctato-striata, squamulis densis fuscis et flavis maculatim tecta, cum pilis erectis albidis seriatis. Corpus subtus densè fusco cinereo-squamosum. Femoribus piceis, flavo-squamulosis; tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Cette espèce est remarquable par sa forme elliptique, par ses yeux très aplatis, par sa grosse ponctuation et par les petites soies blanches qui hérissent ses élytres. Elle est couverte de squamules brunes fort serrées, avec trois bandes latérales plus claires sur le corselet; celle du milieu est étroite et souvent obsolète. Les élytres sont maculées de brun foncé et de brun plus clair. Les cuisses sont d'un noir de poix, densément pubescentes, souvent avec un anneau de squamules blanches.

J'ai sous les yeux l'insecte originaire d'Autriche que Schœnherr a décrit sous le nom de *S. hæmorrhoidalis*, et je suis convaincu que ce n'est pas une espèce; c'est un petit exemplaire presque complétement dénudé du *S. hispidulus*; il a, il est vrai, l'extrémité des élytres ferrugineuse, mais j'ai rencontré des individus de *S. hispidulus* qui avaient cette même particularité.

Le *Sit. hispidulus* est très commun dans toute l'Europe; j'en ai reçu de M. de Motschulsky plusieurs, sous les noms suivants : *S. salinus*, Hollande; *S. crassiusculus*, Hongrie; *S. Caucasicus*, Caucase; *S. hispidulus*, Polonia; *S. atomarius*, Russie méridionale; *S. porcicollis*, Sibérie occidentale.

49. SITONES TIBIELLUS Schh., Gen., t. II, p. 121. — *S. trisulcatus* Sch., t. VI, p. 276. — *S. dispersus* Muls. — *Oblongus, niger; caput parcè cinereo-squamulosum, profundè et remotè punctatum; fronte planâ, sulcatâ; rostro suprà impresso; oculi subdepressi. Antennæ testaceæ, clavâ nigricante. Prothorax longitudine ferè latior, lateribus satis rotundato-ampliatus, profundè et remotè punctatus, parcè cinereo-squamulosus. Elytra thorace latiora, humeris subangulatis, apice sabacutè rotundata, suprà convexa, punctato-striata, punctis subremotis, interstitiis planis, subti-*

liter rugulosis; nigra, parcè cinereo-squamulosa et pilis setiformibus, posterius longioribus et densioribus adspersa. Corpus subtus parcè cinereo-squamulosum. Pedes testacei; femoribus in medio piceis. — Long. 3 1/2 mill.

Cette espèce est généralement confondue avec *S. hispidulus*, dont elle se distingue par sa couleur uniforme d'un gris cendré, par son corselet relativement un peu plus large et plus arrondi sur les côtés, par sa taille un peu plus petite. Les pattes sont moins pubescentes et plus rouges; les cuisses sont moins rembrunies et seulement dans le milieu. En outre, les soies assez longues qui ornent les élytres, comme dans *S. hispidulus*, sont plus nombreuses et plus rapprochées que dans ce dernier.

Patrie : Europe tempérée.

Le *Sit. trisulcatus* Sch. n'est qu'un *tibiellus* dénudé et frotté, ce qui lui a fait perdre la plupart de ses squamules et de ses soies.

50. Sitones cylindricollis Schh., Gen., t. VI, p. 269. — *S. nebulosus* et *micellus* Ziegler, coll. — *S. ulicis* Ulrich, coll. Galeazzi. — *Oblongus, niger, tomento supra grisco, fusco albidoque variegato, subtus cinereo-albido, vestitus, antennis, femoribus basi, tibiis tarsisque ferrugineis. Caput rugoso punctatum; fronte planâ lineâ longitudinali impressa, rostro-sulcato. Oculi perparum prominuli. Prothorax longitudine latitudinem vix æquat, rugoso-punctatus, lateribus in medio nonnihil ampliatus, obsoletissimè flavo-grisco trilineatus. Scutellum albido squamosum. Elytra prothorace latiora, humeris callosis, obtusè angulatis, lateribus non ampliata, apice conjunctim subacutè rotundata, tenuiter punctato-striata; interstitiis planis.* — Long. 4 1/2 mill.

Cette espèce peut se comparer à *S. lineatus*, elle a à peu près la même taille, mais les yeux sont moins saillants, le corselet moins dilaté sur les côtés, presque cylindrique, les élytres atténuées à leur extrémité. Elle est d'un gris jaunâtre, mouchetée sur les élytres de taches blanches et brunes.

Patrie : Bois de Boulogne (M. Chevrolat); Hongrie (M. Miller); Italie et Autriche (M. de Heyden).

51. Sitones meliloti Walton, , p. 70.—*Oblongus, niger, prothorax fusco-densè-squamosus, cupreo-trivittatus; elytra squamulis brunneis, cupreis, cinereis vel argentatis variegatis tecta. Femora nigra basi et apice cum tibiis tarsisque ferruginea. Antennæ testaceæ, funiculo et clavâ saepe piceis. Caput et prothorax ut in* S. humerali, *sed tenuiter densè punctulati.*

rostro fronteque planis in medio sulcatis. Oculi perparum prominuli. Elytra ut in S. humerali *sed longior.* — Long. 4 2/3 mill.

Var. *β. S. maculosus. Elytra nigro-brunneo flavoque variegatus.*

Cette espèce est très voisine de *S. humeralis* Steph.; la tête, les yeux et le prothorax ont la même forme, avec cette différence que dans *S. humeralis* le front et le rostre sont profondément et largement creusés en canal, tandis que dans *S. meliloti* le front et le rostre sont plans, marqués seulement dans leur milieu d'un étroit sillon creux; en outre la ponctuation de la tête et du corselet dans *S. meliloti* est fine et serrée, tandis que dans *S. humeralis* les points sont forts et écartés, et dans les intervalles il y en a d'autres plus fins. Les élytres forment un ovale plus allongé; elles sont couvertes de squamules très serrées, généralement brunes et par place soit d'un jaune cuivreux, soit cendrées, soit même argentées; mais le plus souvent ces taches sont peu apparentes, les squamules brunes s'aperçoivent seules et le disque de l'élytre est frotté. Le *S. meliloti* vit sur le Melilot; M. Chevrolat et M. Ch. Brisout de Barneville l'ont pris aux environs de Paris sur cette plante à l'époque de sa floraison. On la trouve aussi nécessairement en Angleterre (Coll. du Muséum).

La var. *β.* (*S. maculosus* mihi) est plus régulièrement et plus distinctement tachetée de brun foncé et de brun jaunâtre clair. Elle m'a été communiquée par M. Chevrolat, auquel M. Kraatz l'a donnée comme une nouvelle espèce d'Andalousie.

52. Sitones humeralis Steph., Brit. Ent., IV, p. 138. — *S. promptus* Sch., Gen., II, p. 113. — Long. 4 1/2 mill.

Typus : *Fusco-vel-cinereo-squamulosus, albido-trivittatus; elytra in dorso squamulis fuscis vel umbrinis tecta, versus latera latè sed indeterminatè et in vittâ intra humerali abbreviatâ albo-squamosa.*

Var. *β. Elytris fere totis densius albido-squamosis.*

Var. *γ. Parcè cinereo-squamulosus, thorace obsolete albido-bivittato, elytris squamulis cinereis et ochraceis mixtis sat densè vestitus.* — *Sit. attritus* Sch., t. II, p. 107.

Cette espèce se distingue de *S. lineatus* par sa coloration, par ses yeux moins saillants, par son corselet moins dilaté sur les côtés, arrondi dans le milieu, plus fortement ponctué, par ses élytres plus en pointe à l'extré-

mité. Elle a également beaucoup d'analogie avec *S. discoideus*, mais elle est généralement plus grande, sa tête moins creusée, son corselet plus large. C'est presque la même forme et la même taille que *S. cylindricollis*, mais les élytres sont plus larges, les épaules plus anguleuses, et la coloration très différente. La tête a un fort sillon sur le front et le bec échancré antérieurement ; elle est d'un brun cendré ; le corselet est de cette même couleur, avec deux larges bandes blanchâtres un peu obliques sur les côtés, qui se prolongent sur les élytres et y forment deux taches intra-humérales de même couleur. Les élytres sont couvertes de squamules brunâtres et cendrées mélangées ; le milieu est plus brun, les côtés plus gris et même blanchâtres.

Le *S. humeralis* paraît très répandu dans toute l'Europe tempérée et méridionale, en France, en Angleterre, en Italie et enfin en Allemagne, où M. de Heyden le prend sur les Saules. Il est tantôt plus foncé, tantôt plus clair, et cette variété de couleur lui a fait donner divers noms : ainsi il figurait dans la collection Ziegler sous les noms de *C. squalcus*, Autriche; *C. interruptus*, Hongrie ; *C. inundatus*, Styrie. Megerle l'avait dénommé *S. sublineata*, Hongrie ; et M. de Motschulsky, *S. amœnus*, Arménie, et *S. axillaris*, Caucase.

J'ai entre les mains un type du *S. attritus* de la collection de Schœnherr que m'a communiqué M. Boheman. Ce type est complétement semblable à *S. humeralis* Steph. pour la forme, la taille et la ponctuation ; il n'y a de différence que dans la coloration des squamules, qui sont d'un cendré mélangé de brun en dessus et d'un blanc vif en dessous du corps et sur les côtés des élytres. Il n'y a pas de tache claire intra-humérale, et les bandes du corselet sont tout à fait obsolètes.

53. Sitones inops Sch., Gen., t. II, p. 110. — *Oblongus, niger, suprà fusco-cinereo, subtus cinereo-argenteo-squamosus, prothorace albido-trilineato, scutello lineâque in elytris intra-humerali fere integrâ albido-squamosis. Antennis tibiis tarsisque rufo ferrugineis. Caput angustum, oculis ferè depressis, fronte rostroque profondè canaliculatis. Prothorax subquadratus vel potiùs subcylindricus, lateribus in medio nonnihil ampliatus, margine antico non elevato, subtiliter confertim punctatus. Elytra prothorace latiora, humeris subangulatis, rotundatis, lateribus non ampliata, apice conjunctim subacutè rotundata, tenuiter punctato-striata, interstitiis planis. Pedes albido-pubescentes.* — Long. 4 mill.

Cette espèce a une grande analogie avec *S. humeralis* pour la forme et

la coloration; cependant elle s'en distingue par son corselet moins large, plus distinctement rétréci en avant et ayant les bandes latérales moins larges et moins distinctes, plus finement ponctué; par ses élytres de forme moins large, par sa taille plus petite, par les squamules couvrant tout l'insecte qui sont moins serrées, moins unies, et ont davantage l'apparence de paillettes, comme dans *S. tibialis*. Le *S. inops* est d'un brun grisâtre en dessus; il a sur le corselet trois bandes de squamules blanches distinctes, mais non serrées et limitées comme dans *S. lateralis*, par exemple. Les élytres sont également couvertes de squamules d'un brun cendré, entremêlées de squamules plus claires. Il y a en dedans du calus huméral une tache blanche assez large qui se continue souvent en forme de bande claire jusqu'au delà des deux tiers de l'élytre.

Patrie : J'ai surtout vu cette espèce d'Autriche. C'est M. Miller, de Vienne, qui paraît avoir été le pourvoyeur de la plupart des collections parisiennes qui la possèdent. Elle vient d'être prise cependant par M. Raymond dans le midi de la France. Ziegler lui avait donné différents noms : *C. Lythrargyreus, brunneus* et *obsoletus*. Enfin, M. de Motschulsky me l'a communiquée sous les dénominations de *S. limbatus*, Transcaucasie, *S. cuprolineata*, Russie mérid.

54. SITONES ELLIPTICUS, nov. sp. — *Oblongus, niger; caput ut in* S. hispidulo, *profundè punctatum, fronte rostroque planis, sulcatis, nigro-cinereo-squamulosum; oculi subdepressi. Antennæ ferrugineæ clavâ fuscâ. Prothorax latitudine evidenter longior, intrà apicem lævissimè constrictus, lateribus in medio perparum rotundato-ampliatus, confertim fortiter et profundè punctatus, nigro-cinereo-squamosus, obsoletè albo-trilineatus, lineâ mediâ angustiore. Scutellum nigrum. Elytra thoracis basi parum latiora, humeris rotundatis, ovalis, lateribus sat rotundato-ampliatus, apice conjunctim rotundato, sat convexa, profundè punctato-striata, interstitiis planis, squâmulis sat densis nigro-cinereis et albidis maculatim tecta, cum pilis erectis albidis posteriùs densioribus. Corpus subtus nigro-cinereo-squamosus. Pedes pubescentes, femoribus nigris, tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 4 3/4 mill.

Cette espèce est facile à distinguer à sa grosse ponctuation, à sa couleur d'un noir cendré entremêlée sur les élytres de taches blanchâtres; elle a la tête conformée comme celle de *S. hispidulus*, aussi fortement ponctuée, avec une ligne creuse qui va du front au bout du rostre, et les yeux aplatis; Le corselet est plus long que large, peu dilaté latéralement, criblé de gros points. Les élytres ont la forme de celles de *S. globulicollis*; elles sont

beaucoup plus étroites à la base qu'au milieu, ovales, fortement ponctuées-striées, avec les points plus rapprochés que dans *S. hispidulus*, et couvertes de squamules d'un cendré foncé, entremêlées de petites soies droites, surtout en arrière ; en outre, des squamules blanchâtres forment alternativement avec les autres des taches blanches et noires sur les 3e, 5e et 7e intervalles.

Patrie : Algérie.

55. Sitones niger, nov. sp. — *Oblongus, nigerrimus præterea antennis, tibiis tarsisque ferrugineis; suprà, rarissimè et breviter pubescens, confertim subtiliter punctulatus; elytra leviter punctato-striata; subtus pectoris lateribus linea albida utrinque; pedes pubescentes. Præcedenti simillimus pro formâ et staturâ, sed aliter coloratus et punctatus.*—Long. 4 mill.

Cette espèce est identiquement conformée comme *S. ellipticus ;* ce sont les mêmes yeux aplatis, le même corselet, les mêmes élytres, mais le front et le rostre ont un sillon plus large et plus creux ; la tête et le corselet sont finement ponctués, ornés d'une pubescence grisâtre, fine, courte et rare. Les élytres sont presque glabres, d'un noir brillant, très légèrement et obsolètement striées-ponctuées ; le dessous est noir, couvert d'une pubescence grise peu serrée ; les côtés de la poitrine et du corselet portent, comme dans *S. sulcifrons*, une bande latérale de squamules blanchâtres qui tranche sur le reste de l'insecte noir et presque lisse. La base des antennes est rousse, la massue couleur de poix. Les pattes sont noires, sauf l'extrémité des tibias et les tarses qui tournent au ferrugineux.

Cette curieuse espèce a été prise en Kabylie par l'abbé Chapelier (coll. Reiche), et à Alger, par M. Lucas (coll. du Muséum).

56. Sitones serpentarius Motsch. in litt. — *Oblongus, niger, densè brunneo et argenteo-squamosus; antennis ferrugineis; pedibus nigris; prothorax satis subquadratus, lateribus perparum ampliatus, rugoso-punctatus; elytra thoracis basi latiora, posticè lateribus ampliata, apice acutè rotundata, convexior, profundè punctato-striata, interstitiis planis; subtus cinereo-squamosus. Statura et summa affinitas* S. callosi Sch., *major autem et convexior.* — Long. 6 3/4 mill.

Cette espèce a les couleurs du *S. callosus* Sch., mais elle en diffère par sa convexité beaucoup plus forte d'avant en arrière, et par une teinte

générale plus grisâtre. Les antennes, les yeux, le front et le rostre sont les mêmes; le vertex est distinctement bombé, tandis qu'il est plat dans *S. callosus*. Le corselet, à peu près aussi long que large, est plus convexe, plus arrondi sur les côtés, couvert de gros points écartés entre lesquels il y en a d'autres plus petits. Les élytres, beaucoup plus larges que la base du corselet, ont les épaules saillantes, presque carrées; elles s'élargissent faiblement dans les deux premiers tiers, et dans le troisième s'arrondissent un peu en pointe; elles sont très convexes, distinctement ponctuées-striées, avec les intervalles plats. Elles sont couvertes de squamules brunes et d'un gris blanchâtre, formant sur le disque des taches peu distinctes. Le dessous est densément couvert de squamules d'un blanc grisâtre. Les pattes sont noires, revêtues de squamules et poils blanchâtres.

Ce *Sitones*, qui fait partie de la collection de M. de Motschulsky, a été pris au bord du fleuve Amour.

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CLYTHRA

ET

Tableau synoptique du sous-genre LACNÆA,

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 14 Septembre 1864.)

CLYTHRA (LACHNÆA Lac.) HIRTIPES.

J'ai reçu de Madrid, sous le nom de *Clythra cylindrica* Lac., plusieurs individus du sous-genre *Lachnæa* de M. Lacordaire qui me paraissent constituer une espèce nouvelle. J'ai été porté tout d'abord à la prendre pour la *L. hirta* Fabr., dont la description lui convient sous beaucoup de rapports, mais outre que ses élytres ne sont pas d'un rouge sanguin comme dans cette espèce, mais bien d'un jaune testacé comme dans *L. tripunctata*, *longipes*, etc.; la ponctuation assez forte et serrée de son corselet m'a décidé à la considérer comme une espèce distincte à placer immédiatement après la *L. hirta*. En voici du reste la description :

Elongata, postice latior, capite et prothorace cyaneo-nigris, infrâ cyaneo-virescens, dense albo hirta, prothorace evidenter sparsim punctulato ; elytris sat crebre punctatis, flavo-luteis, singulo punctis tribus (uno humerali, duobus infra medium transversim digestis), nigris.

De la taille de la *tripunctata*, mais d'un faciès moins robuste que cette espèce, sa forme étant plus allongée et moins cylindrique, par suite d'un rétrécissement très sensible qui existe au-dessous des épaules et qui fait paraître les élytres élargies en arrière. Sa couleur générale est d'un bleu verdâtre en dessous, presque noir sur le corselet et la tête ; elle a une pubescence blanche, longue et plus dense que dans *C. cylindrica*, sur la tête, le corselet, le dessous du corps y compris les cuisses et les tibias ; les tarses sont couverts de petits poils courts et très serrés. Tête médiocre

aussi large que longue ; vertex finement ponctué, séparé du front par un sillon arqué ; front ou plutôt tout l'avant de la tête déprimé, rugueux et ridé ; antennes et yeux comme dans *C. cylindrica*. Prothorax conforme comme dans cette même espèce, c'est-à-dire cylindrico-conique, manifestement plus étroit que la base des élytres et que les corselets des *L. tripunctata*, *vicina*, *longipes*, etc.; il est presque noir et couvert de petits points enfoncés, bien marqués, assez rapprochés et disposés sans ordre. Écusson noir, lisse, en triangle rectiligne tronqué à son sommet. Élytres allongées, moins fortement et surtout moins profondément ponctuées que *C. cylindrica*, d'un fauve jaune assez clair ; elles ont chacune trois points noirs assez gros, l'un huméral, les deux autres disposés sur une ligne transversale immédiatement sous le milieu. Le point noir huméral est placé sur le calus huméral même, tandis que dans *C. cylindrica*, il est placé très visiblement plus bas ; les deux autres sont généralement plus petits que dans la *cylindrica*, surtout l'*externe*. Les pattes sont courtes comme dans la *cylindrica*, mais les tarses ont leurs deux premiers articles d'un tiers plus long que dans cette espèce, le 1er est en carré allongé, le 2e très rétréci à la base, forme un triangle équilatéral renversé, allongé, le 3e en cœur allongé est fendu aux trois quarts de sa longueur.

La *Clytbra hirtipes*, par la longueur de ses tarses et sa taille, doit se placer après la *tripunctata* ; son corselet cylindrico-conique empêche de la confondre avec les autres *Lachnæa* à trois points noirs sur les élytres (*vicina*, *palmata*, *longipes*, etc.), et ne permet de la rapprocher que de *C. cylindrica*, mais comme on a pu le voir par la description qui précède, elle diffère suffisamment de cette espèce, par son vertex non sillonné longitudinalement, par sa ponctuation beaucoup plus forte et plus serrée sur le corselet, beaucoup plus superficielle sur les élytres, par sa pubescence bien plus longue et plus dense, par la disposition des points noirs des élytres, enfin par sa couleur noire, un peu verdâtre en dessous, et non pas bleue, etc., etc.

L'étude des diverses espèces du sous-genre *Lachnæa* que j'ai dû faire pour créer en toute sûreté l'espèce qui précède, m'a amené à dresser un tableau synoptique de ces espèces. Je me décide à le publier dans la pensée qu'il pourra être utile à ceux de nos collègues qui n'ont pas à leur disposition l'admirable ouvrage de M. Lacordaire.

Tableau synoptique des espèces du sous-genre LACHNÆA.

1er *Groupe.*

Élytres couvertes de points enfoncés et serrés.

I. 1er article des tarses antérieurs des mâles, grêle, subcylindrique, nu en dessous.

1. Élytres d'un fauve rougeâtre clair sans taches. *paradoxa.*
2. Élytres d'un fauve rougeâtre avec trois taches noires. . . . . *vicina.*

II. 1er article des tarses antérieurs des mâles, allongé, large, déprimé, pubescent en dessous. Élytres d'un fauve plus ou moins rougeâtre avec trois points noirs, l'un huméral, les deux autres disposés transversalement au-dessous du milieu.

A. Prothorax couvert en dessus de petits points épars et superficiels assez obsolètes.

+ Point noir huméral placé sur le calus huméral même.

⊙ 2e article des tarses des ♂ en carré allongé.

3. 3e article des tarses antérieurs très grand, formant un carré allongé, graduellement rétréci en arrière, fendu dans un peu plus du tiers de sa longueur. Tête, corselet et dessous d'un noir bleuâtre pubescent. Front couvert de rides longitudinales. . . . . *palmata.*
4. 3e article des tarses antérieurs un peu plus court, plus rétréci en arrière et fendu jusqu'à moitié de sa longueur. Pattes antérieures plus allongées que chez *L. palmata.* Tête, corselet et dessous d'un bleu violet foncé, pubescents; front couvert de rugosités assez fines . . . . . *macrodactyla.*
5. 3e article des tarses antérieurs ne formant plus une plaque quadrangulaire rétrécie en

arrière, mais un cœur allongé fendu jusqu'au moins la moitié de sa longueur. Pattes antérieures d'un quart moins long que dans *L. palmata*; tête, corselet et dessous d'un noir bleuâtre, pubescents . . . . . *longipes.*

⊙⊙ 2e article des tarses en triangle renversé, le 3e en cœur allongé fendu aux trois quarts de sa longueur. Tête, corselet et dessous à pubescence plus longue et plus abondante que chez toutes les précédentes espèces.

6. Élytres d'un jaune testacé clair. . . . . *tripunctata.*

7. Élytres d'un rouge sanguin très foncé. . . . *hirta.*

8. Tête, corselet et dessous à pubescence très fine et peu abondante, d'un bleu assez clair, brillant . . . . . *tristigma.*

++ 9. Point noir antérieur placé très sensiblement au-dessous du calus huméral. Corps de forme cylindrique. . . . . *cylindrica.*

B. Prothorax couvert en dessus de petits points enfoncés nombreux et bien marqués.

10. Prothorax, tête et dessous couverts d'une pubescence blanche, longue et serrée. Prothorax cylindrico-conique. Corps élargi en arrière . . . . . *hirtipes.*

11. Prothorax glabre, d'un bleu un peu verdâtre. Antennes noires en entier. Corps subcylindrique. . . . . *puncticollis.*

2e *Groupe.*

12. Élytres d'un rouge sanguin couvertes de cicatrices variolées . . . . . *variolosa.*

Quatre nouvelles espèces du genre ERODIUS,

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 14 Septembre 1864.)

1. Erodius zophosoides Dej., inédit. — Cet *Erodius* est gibbeux comme les *bilineatus* et *bicostatus*, mais généralement plus petit et plus court qu'eux. Il est d'un noir mat. Ses élytres ont des granulations écartées sur les côtés, peu distinctes sur le disque près de la suture, mais très serrées à l'extrémité. Il n'a que quatre côtes comme le *bicostatus*, deux marginales et deux dorsales, mais ces deux dernières sont beaucoup plus écartées de la suture, très fortes et elles se rapprochent triangulairement en se dirigeant vers l'extrémité. Ses antennes sont peu épaisses, à articles allongés. Ses pattes sont comme dans *bicostatus*.

Cette espèce est très commune en Algérie. M. le docteur Desbrochers des Loges le possède également d'Espagne.

2. Erodius rugosus All. — L'*Erodius rugosus* a à peu près la même forme que l'*E. costatus* ; ils sont tous deux assez fortement convexes et gibbeux et plus étroits en avant qu'en arrière. Ils sont très faciles à distinguer à cause de la forme particulière et de la disposition des côtes des élytres. La côte dorsale est très saillante, atteint la base des élytres, et s'y élargit subitement, tandis que la latérale s'oblitère totalement avant la base. Toutes deux sont courtes et dépassent peu la moitié de la longueur. Les antennes et les pattes sont les mêmes dans *E. rugosus* que dans *costatus*. La conformation du dessous est également semblable, avec la différence que dans *E. costatus* les flancs du prothorax ont des stries longitudinales oblitérées, tandis que dans *E. rugosus*, elles sont très marquées ; en outre, le presternum, les meso et metasternum et l'abdomen dans *E. costatus*, sont légèrement granuleux, dans *E. rugosus*, ils le sont fortement.

Mais les principales différences de ces deux espèces résident dans la face supérieure. L'*E. costatus* est très lisse et brillant en dessus; les tubercules y sont très écartés sur le derrière de la tête et sur la majeure partie des élytres, et le corselet très lisse et sans granulation, n'a que quelques points écartés sur les côtés. L'*E. rugosus* est complétement terne, la tête, le corselet et les côtes sont couverts de tubercules assez gros et très serrés

sur toute leur surface. Les élytres ternes ont également des tubercules écartés entre les côtes et serrés à l'extrémité.

Patrie : Algérie.

3. Erodius granulosus All. — Cette espèce vient se placer immédiatement après l'*E. barbarus* Sol., dont elle a identiquement la même forme, la même taille, les mêmes disposition et conformation de côtes sur les élytres, les mêmes antennes à articles allongés. Mais voici les différences : l'*E. granulosus* a le corselet un peu plus court et couvert de granulations fortes et serrées, au lieu de points ; les granulations des élytres sont beaucoup plus écartées et obsolètes entre les côtes et sur les côtes, elles ne sont serrées qu'à l'extrémité. Les épines des tibias antérieurs sont plus écartées que dans *E. barbarus*, et les quatre tibias postérieurs sont un peu courbés en dedans, tandis que dans *E. barbarus*, ils sont droits.

Cette remarquable espèce a été prise à Nodna, en Algérie, par M. Hénon.

4. Erodius Duponchelii Sol., inédit. — Cet *Erodius* a une forme convexe comme l'*E. Maillei*, mais il est plus ovale, moins gibbeux et plus petit. Son corselet est visiblement ponctué sur toute sa surface. Ses élytres ont les côtes latérales courtes, mais bien marquées, les côtes dorsales encore plus raccourcies, et de plus moins saillantes ; entre la côte dorsale et la suture, il y a une bande lisse qui ressemble à une côte oblitérée. Les granulations des élytres sont éparses en avant, serrées en arrière. Tout le dessus est d'un noir mat velouté. Les tibias antérieurs sont assez étroits, avec deux dents fortes ; les postérieurs sont courts et droits. L'abdomen a des granulations fines et serrées qui s'oblitèrent sur les côtés.

Quelquefois les antennes ont les articles un peu plus allongés, ainsi que les tibias postérieurs qui, en outre, sont un peu sinueux ; la côte dorsale est mieux accusée et les granulations des élytres un peu plus effacées antérieurement. Sont-ce des différences sexuelles ?

J'ai enfin rencontré dans diverses collections sous le nom de *E. Klugii* Sol., inéd., des individus dans lesquels les côtes dorsales et juxta-suturales sont encore plus oblitérées, les tibias antérieurs sont un peu plus triangulaires, l'abdomen est lisse sans granulations, avec le dernier segment ponctué. Pour tout le reste : forme, couleur, granulations du dessus, tibias postérieurs, il y a identité.

Cette espèce et ses variétés proviennent de Syrie.

Tableau synoptique des espèces du genre ERODIUS,

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 10 Novembre 1864.)

Solier, dans le grand travail qu'il a fait paraître il y a trente ans, dans les Annales, a partagé les *Erodius* en deux divisions ; il a rangé dans la première ceux qui ont des antennes grêles, avec le dixième article notablement anguleux et le onzième très saillant, aussi grand que le précédent.

Je ne m'occupe pas de cette première division, qui ne contient que trois espèces étrangères à la faune européenne et circa-méditerranéenne.

La deuxième division a le dixième article des antennes tronqué carrément à son extrémité ou pas sensiblement anguleux ; le dernier plus court que lui, peu saillant et presque toujours très court. Cette division ne contient que des Insectes propres au midi de l'Europe et aux pays dont les côtes sont baignées par la mer Méditerranée.

Ce sont ces *Erodius* que l'on rencontre le plus fréquemment dans nos collections, et, il faut l'avouer, qui y sont généralement mal déterminés. Je viens de les étudier avec beaucoup de soin, en cherchant à rapprocher des descriptions de Solier les nombreux types que j'ai trouvés tant au Muséum que dans la collection de notre collègue M. Henri Deyrolle, et j'ai dressé le tableau synoptique suivant, qui, je l'espère, pourra éviter des tâtonnements aux entomologistes qui s'occuperont de ce groupe.

1re *Subdivision.*

Antennes peu épaisses, à articles compris entre le 3e et le 9e étroits, minces, subconiques, notablement plus longs que larges, le 9e conique, allongé, jamais transverse.

A. Côte dorsale des élytres très saillante, côte latérale nulle ou oblitérée.

⊙ Côtes dorsales très rapprochées de la suture et parallèles.

× Corps très gibbeux.

1. Élytres couvertes de tubercules serrés . . . *bilineatus.*

2. Élytres lisses, brillantes, avec des tubercules écartés même à l'extrémité . . . . *bicostatus.*

×× Corps plus allongé, assez déprimé.

3. Élytres avec des tubercules écartés en avant, serrés en arrière . . . . . *Latreillei.*

⊙⊙ Côtes dorsales éloignées de la suture, se rapprochant à leur extrémité.

4. Corps court et gibbeux ; les tubercules des élytres nuls dans le milieu, écartés sur les côtés, serrés à l'extrémité. . . . . *zophosoides.*

B. Côtes dorsale et latérale des élytres très saillantes toutes deux.

⊙ Côte dorsale atteignant la base des élytres et s'y élargissant subitement ; corps gibbeux rétréci antérieurement.

5. Corselet lisse ; élytres brillantes. . . . . *costatus.*

6. Corselet et tête entièrement couverts de très fortes rugosités ; dessus mat. . . . . *rugosus.*

⊙⊙ Côte dorsale non élargie à la base des élytres qu'elle n'atteint pas toujours.

7. Corselet fortement ponctué en dessus . . . *barbarus.*

8. Corselet couvert de forts tubercules . . . . *granulosus.*

Corselet lisse sur la majeure partie de sa surface.

9. Corps parallèle, étroit ; corselet finement ponctué sur les côtés ; tibias postérieurs longs et arqués . . . . . *Servillei.*

10. Corps ovale ; corselet finement ponctué en dessus ; tibias postérieurs droits. . . . . *gibbus.*

11. Corps ovale, moins convexe ; corselet finement ponctué en dessus, un peu granuleux sur les côtés ; côtes dorsales et latérales très longues . . . . . *bicarinatus* Er. *scaber* Sol.?

12. Corps ovale, plus déprimé ; corselet lisse sur le dos ; côtes dorsale et latérale courtes dépassant à peine le milieu . . . . . *Wagneri* Er.

C. Côtes dorsales et latérales des élytres complétement nulles. Corps de forme renflé et presque globuleuse, très lisse et brillant.

13. Antennes très longues ; corselet très court, à bord latéral relevé et arqué, un peu rugueux aux angles postérieurs ; pattes longues, grêles . . . . . *exilipes* Luc.

14. Antennes à articles courts et transversaux à partir du 5e ; corselet plus étroit, plus long, à bord latéral non relevé et un peu sinueux, lisse au milieu, ponctué sur les côtés ; pattes courtes, tibias antérieurs presque triangulaires. . . . . *glabratus.*

2e *Subdivision.*

Antennes épaisses à articles compris entre le 3e et le 10e, pas sensiblement plus longs ou même moins longs que larges.

1er *Groupe.*

Tibias antérieurs étroits, subfiliformes. Tantôt la dent supérieure est brusque et comme implantée sur la jambe, et tantôt elle paraît formée par une échancrure de l'extrémité du tibia, et le côté intérieur est assez sensiblement échancré.

A. Côtes dorsale et latérale bien prononcées, mais peu saillantes et arrondies.

15. Corps oblong, convexe, assez parallèle ; abdomen granuleux ; tibias antérieurs épais, postérieurs longs et sinueux. . . . . *Maillei.*

16. Corps oblong, peu convexe, beaucoup plus petit ; abdomen très légèrement granuleux ou lisse avec les sillons du premier segment bien marqués ; tibias antérieurs étroits, postérieurs courts et droits. . . . *parvus.*

B. Côte dorsale effacée ou peu prononcée, côte latérale bien prononcée, au moins près de la base des élytres.

a. Corps de forme assez déprimée, ensemble des élytres plus ou moins triangulaire.

I. Tibias antérieurs un peu coudés en dedans à leur extrémité, la dent supérieure paraît formée par une échancrure de l'extrémité du tibia ; tibias postérieurs sinueux.

17. Corselet très échancré postérieurement; côtes latérale et marginale longues; abdomen très granuleux avec des sillons longitudinaux très prononcés à la base du premier segment . . . . . *carinatus.*

18. Corselet moins échancré en avant ; côtes latérale et marginale courtes, atteignant à peine le milieu ; abdomen très granuleux mais avec les sillons longitudinaux du 1er segment beaucoup plus fins et plus nombreux . . . . . *brevicostatus.* var. *Boyeri.*

II. Tibias antérieurs étroits, subfiliformes.

19. Forme du précédent ; côtes dorsale et marginale longues ; abdomen lisse, ayant des sillons longitudinaux très courts et très forts au 1er segment et des points enfoncés au dernier; tibias postérieurs droits . . . *Fabricii.*

20. Forme du précédent, mais ayant la côte latérale peu prononcée, et n'étant plutôt qu'indiquée, ainsi que la dorsale, par deux très légers soulèvements des élytres ; abdomen finement granuleux avec le dernier segment fortement ponctué . . . . . *laticollis.*

b. Corps ovale, régulièrement convexe, nullement triangulaire.

21. D'un noir mat veloutéen dessus; corselet finement ponctué; élytres à granulations écartées en avant, serrées postérieurement, ayant, outre la côte latérale courte, mais assez saillante, un vestige de côte dorsale et, plus près de la suture, une bande lisse qui ressemble à une côte oblitérée.

Type. Abdomen granuleux, tibias antérieurs étroits avec deux fortes dents . . . . . *Duponchelii.*

Var. Abdomen lisse sans granulations avec le dernier segment ponctué ; tibias antérieurs un peu plus triangulaires ; toutes les côtes plus oblitérées . . . . . *Klugii.*

C. Côtes dorsale et latérale également peu prononcées ou effacées.

a. Corps d'un noir mat en dessus, un peu rétréci postérieurement ; corselet très lisse au milieu ; deux fossettes bien marquées au bord de l'épistome.

22. Labre rouge ; moitié antérieure des élytres lisse, légèrement granuleuse sur le reste de leur surface, mais un peu plus vers leur extrémité ; tibias antérieurs filiformes, arqués en dedans ; abdomen très granuleux. *Dejeani.*

23. Labre noir ; élytres plus fortement granuleuses ; tibias antérieurs plus épais, moins arqués en dedans, abdomen moins granuleux, souvent brillant . . . . . *europæus.*

Var. D'un noir moins mat et point pulvérulent ; côte latérale, quoique non saillante, assez distincte . . . . . *distinctus* Sol.

Var. D'un noir mat et pulvérulent comme le type ; les quatre tibias postérieurs courbés en dedans à leur extrémité . . . . . *curvipes.*

b. Corps noir, de forme plus déprimée, plus allongée et également rétrécie en arrière.

24. Corselet long, ponctué sur ses bords ; épistôme sans fossette ; abdomen granuleux. . *longus.*

Var. Très petite . . . . . *Goryi.*

c. Corps oblong, convexe, un peu renflé avant le milieu des élytres et nullement rétréci en arrière ; abdomen granuleux.

25. Dos du prothorax fortement ponctué ; tubercules des élytres assez forts, épars antérieurement, rapprochés à l'extrémité . . . *puncticollis.*

26. Dos du prothorax ponctué légèrement et par place ; tubercules des élytres plus petits, presque nuls près de la suture . . . . . *oblongus.*

2e *Groupe.*

Tibias antérieurs épais et larges, sensiblement triangulaires et comme échancrés à l'extrémité, ce qui les fait paraître bidentés. La dent supérieure n'est jamais aussi brusque que dans le premier groupe, ni comme implantée sur le tibia.

A. Côte dorsale entièrement effacée.

a. Côte latérale peu saillante.

I. Tibias antérieurs échancrés au côté interne.

27. Corps ovale, convexe, gibbeux; corselet lisse en dessus, ponctué aux angles; abdomen brillant, à granulations peu serrées; élytres presque sans apparence de côtes. . . . . *orientalis.*

28. Corps ovale, déprimé, brillant; corselet très lisse, à peine ponctué aux angles; abdomen brillant, lisse, excepté le dernier segment à peine granuleux; côte latérale très courte peu saillante . . . . . *nitidiventris.*

II. Tibias antérieurs droits, ou pas sensiblement échancrés au côté interne.

29. Corps convexe, de forme oblongue, subparallèle, presque sans apparence de côtes; abdomen brillant et ponctué, non granuleux. . . . . *lusitanicus.*

× Corps de forme ovale, convexe, ayant l'ensemble des élytres assez fortement rétréci postérieurement, et des tubercules sur toute leur surface, écartés en avant, plus serrés en arrière.

30. Corselet long, très échancré en avant, fortement sinueux à la base; corps gibbeux,

assez brillant en dessus ; abdomen granuleux. . . . . *africanus.*

Var. Corps terne et pulvérulent en dessus.

Var. Corps plus étroit, fossettes de l'épistôme plus marquées, côtés du corselet légèrement granuleux, abdomen lisse, dernier segment granuleux. . . . . *tangerianus.*

31. Corselet plus court, presque droit à la base ; corps moins gibbeux ; abdomen granuleux. *siculus.*

Var. Plus petite, plus courte, plus triangulaire. . . . . *vicinus.*

Var. Plus grande, côte latérale un peu plus indiquée, abdomen moins granuleux, dernier segment ponctué . . . . . *neapolitanus.*

32. Corselet et forme du corps de *E. siculus*, mais les angles du corselet plus allongés en arrière, côtés du corselet plus ponctués, abdomen très brillant, premier segment légèrement ponctué, le dernier fortement. *subnitidus.*

×× Corps convexe, très large, relativement plus court que les précédents, ayant l'ensemble des élytres assez rétréci postérieurement et des tubercules sur toute leur surface, écartées en avant, plus serrées en arrière ; abdomen très lisse, dernier segment ponctué.

33. Corselet sensiblement ponctué . . . . . *Audouini.*

34. Corselet lisse dans son milieu ; insecte plus petit . . . . . *Chauveneti.*

b. Côte latérale saillante.

35. Corps de forme déprimée ; insecte ne différant du *carinatus* que par ses antennes courtes, ses tibias antérieurs triangulaires, ses tibias postérieurs courts et droits, et son abdomen brillant et ponctué. . . . . *latus.*

36. Corps convexe, obtus postérieurement, gibbeux, d'un noir mat en dessus ; corselet lisse sur le dos ; élytres à granulations très écartées, serrées à l'extrémité ; abdomen brillant, dernier segment ponctué . . . . *proximus.*

B. Côte dorsale plus ou moins marquée.

⊙ Élytres couvertes de tubercules sur toute leur surface.

37. Insectes assez larges, ayant la côte dorsale presque nulle, les tubercules gros et serrés jusqu'à la base de l'élytre ; abdomen tantôt granuleux, tantôt lisse et ponctué . . . . *nitidicollis.*

Insectes plus parallèles, un peu déprimés sur le dos, les tubercules des élytres écartés en avant, très rapprochés en arrière ; corselet ponctué sur les côtés ; abdomen granuleux.

38. Côtes dorsale et latérale très peu saillantes. *subparallelus.*

Var. Plus petite . . . . . *subcostatus.*

39. Côtes dorsale et latérale très saillantes, à arête tranchante ; fond des élytres d'un noir mat . . . . . *Emondi.*

40. Insectes ovales, convexes, d'un noir mat pulvérulent, les tubercules des élytres très fins, écartés en avant, plus gros et très rapprochés en arrière, les deux côtes latérale et dorsale courtes, mais saillantes et brillantes ; abdomen brillant mais très granuleux . . . . . *marginicollis.*

41. Insectes ovales, très convexes, gibbeux, non pulvérulents, les tubercules des élytres plus forts que dans le précédent, écartés en avant, rapprochés en arrière, les deux côtes latérale et dorsale plus longues, très saillantes et brillantes ; abdomen brillant, à peine ponctué ou très peu granuleux. . *ambiguus.*

⊙⊙ Élytres presque lisses dans leur partie antérieure, les tubercules écartés sur les côtés et serrés à l'extrémité.

+ Corselet plus long que la tête.

× Corps court, en ovale assez large, très convexe et gibbeux.

42. Corselet lisse ; côtes dorsale et latérale bien marquées, mais peu saillantes ; abdomen obscur, rugueux . . . . . *lævis.*

43. Corselet lisse sur le dos, ponctué sur les côtés ; côtes dorsale et latérale plus marquées ; abdomen plus ou moins granuleux. Insecte plus grand, plus large. . . . . *Peirolerii.*

44. Corselet et abdomen très lisse ; côtes dorsale et latérale étroites et très saillantes ; forme encore plus courte, plus globuleuse que celle des deux précédents. . . . . *affinis.*

× × Corps en ovale allongé, un peu triangulaire postérieurement, convexe et gibbeux.

45. Corselet très long, fortement sinueux à la base. Insecte d'un noir brillant ainsi que l'abdomen qui est plus ou moins granuleux. *mittrei.*

++ Corselet très court, moins long que la tête.

46. Forme de l'*E. barbarus* ; corselet lisse, les côtes des élytres très saillantes et très étroites, abdomen tuberculeux. . . . . *syriacus.*

Notes sur le genre SETINA Schr.,

Par M. GUENÉE.

Séance du 24 Août 1864.

Dans les *Études sur le genre Lithosia* que la Société a insérées dans ses Annales, année 1861, j'ai fait ressortir (p. 41) les différences considérables qui séparent le genre *Setina* du genre *Lithosia* proprement dit. Parmi ces différences que l'étude des espèces exotiques n'a fait que confirmer depuis, j'ai surtout insisté sur la présence, dans le genre *Setina*, d'un organe particulier que personne n'avait encore observé et qui consiste en deux larges vésicules tympaniformes situées dans la région pectorale. J'ai ajouté que je pensais que la nature n'avait pas créé en vain ces curieux appendices, et qu'ils devaient servir à produire un son analogue à celui qui a déjà été signalé chez la *Chelonia pudica*, promettant de vérifier ma conjecture sur l'insecte vivant, et de faire part à mes collègues du résultat de mes recherches.

L'excursion provinciale de la Société dans la vallée de Zermatt, dont je m'applaudis d'avoir fait partie cette année, m'a mis à même de me renseigner complétement à ce sujet, deux espèces de *Setina* y étant fort répandues. J'ai pu m'assurer ainsi que, comme je l'avais supposé, les *Setina* produisent, à l'aide de l'organe que j'ai signalé, des sons très faciles à percevoir, et l'un de nos collègues, M. Constant, qui a vérifié le fait de son côté, m'indiqua même un moyen de faire émettre ces sons à volonté. Il suffit pour cela de presser doucement l'insecte entre le pouce et l'index, comme quand on le saisit pour l'étouffer dans le filet, et de l'approcher de son oreille. On entend alors distinctement une sorte de crépitation, consistant en des coups répétés qui imitent un peu le tic tac

d'une montre ou les pulsations des *Anobium*, plutôt qu'ils ne participent des stridulations des Cigales et des Criquets, avec lesquels l'analogie paraîtrait pourtant plus frappante au premier abord. Nul doute que, quand l'animal produit ces sons en pleine liberté et pendant le vol, ils ne se fassent entendre encore plus distinctement, puisqu'ils ne sont point assourdis par la pression et que la vibration des timbales se produise alors avec toute sa sonorité, surtout dans le silence de la nuit.

Le mâle seul paraît apte à émettre ce bruit, ou si l'on veut ce chant ; non pas que la femelle soit privée de l'organe en question, mais chez elle, la vésicule tympaniforme est beaucoup plus petite, déprimée, et réduite, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire. Je n'oserais pourtant affirmer qu'elle soit complètement privée de la faculté de produire des sons qui peut-être sont perceptibles pour les organes délicats de ces insectes.

Quelle est d'ailleurs l'utilité de ce chant pour nos *Setina* ? Est-ce un appel pour la réunion des sexes ? C'est la première supposition qui se présente à l'esprit et elle semblerait parfaitement justifiée si c'était la femelle qui le possédât, puisqu'elle a, comme on sait, les ailes tellement réduites en proportion de son énorme abdomen, qu'elle est privée à peu près de la faculté de voler. Mais nous venons de voir que c'est le mâle, au contraire, qui est pourvu de ce moyen d'appel, bien que chez lui les organes de la locomotion soient au complet. D'ailleurs, cette supposition resterait sans application à l'autre Lépidoptère pourvu de timbales, la *Chelonia pudica*, dont la femelle a les ailes tout aussi développées que le mâle. Il faut donc chercher une autre explication, et j'avoue que, pour ma part, je n'ai pu rien imaginer de plausible.

Examinons maintenant par quel mécanisme le son est produit ; c'est encore une question qui n'est pas complétement résolue à mes yeux, et je crains bien qu'elle ne reste aussi longtemps controversée que celle qui s'agite encore à propos de l'*Acherontia Atropos*. Ici, aucun organe pourvu d'épines ni de dents à l'aide desquelles l'animal puisse exercer un frottement de quelque puissance sur la vésicule résonnante. La patte est complétement mutique dans toutes ses parties, la trompe à peu près nulle, l'antenne trop molle pour opérer aucune compression ; le front aplati et simplement chagriné n'a point, comme celui de la *Chelonia pudica*, ces fortes dentelures cornées qui d'ailleurs ne pourraient être mises en contact avec l'organe musical. Donc, aucune cause venant du dehors, et c'est évidemment dans l'intérieur de la timbale qu'agirait l'archet, ou plutôt le *battant* qui produit le son, car si l'on en juge par sa nature, ce serait plutôt par percussion que par frottement qu'il aurait lieu. Si l'on ouvre

la vésicule, on voit qu'elle est divisée en deux parties par une cloison membraneuse : la cavité droite est absolument vide ; la gauche, plus profonde il est vrai et plus difficile à explorer, ne me paraît pourtant renfermer aucun organe particulier, et, dans tout les cas, aucun corps qui puisse agir à la manière d'un marteau. Il faut donc encore renoncer à la supposition d'un corps percutant. Reste l'action de l'air, et pour ma part, sans que j'ose rien affirmer, c'est le mécanisme qui me paraît le plus probable. La membrane qui recouvre l'appareil est mince, flexible et en même temps d'une consistance de talc ou de parchemin ; on la fait fléchir à volonté et, aussitôt que la pression qu'on exerce sur elle vient à cesser, elle reprend sa position primitive avec élasticité. C'est donc, je le crois, par *froissement* que le bruit se produit, soit que l'insecte contractant ses organes pectoraux ploie et déploie alternativement la membrane, soit, ce qui me paraît plus probable, qu'il soit doué de la faculté de faire momentanément le vide, au moins partiellement, dans la cavité de l'appareil, en aspirant une partie de l'air qu'il contient, ce qui fait rentrer la membrane, puis de la gonfler de nouveau par une expiration subite. Chacun peut, comme on sait, opérer avec la bouche dans une vessie bien sèche, ces deux mouvements opposés et produire par ce moyen, un bruit sec et éclatant, tout à fait analogue à celui de nos *Setina*. Je livre ces suppositions à la réflexion des entomologistes.

Saisissons cette occasion pour examiner maintenant une autre question, moins curieuse sans doute, mais qui a aussi son intérêt pour les Lépidoptéristes : celle de la validité spécifique des *Setina ramosa* et *Kuhlweini* que beaucoup d'entomologistes considèrent aujourd'hui comme de simples variétés de l'*aurita*. Ici encore je mettrai toutes les pièces du procès sous les yeux de mes collègues. Parlons d'abord des premiers états.

J'ai pris, dans le Valais, une grande quantité de chenilles de l'*aurita* et de la *ramosa*, et j'ai pu les comparer attentivement. J'avoue tout de suite que je ne suis parvenu à saisir entre elles aucune différence essentielle. Mais qu'on ne se hâte pas d'en conclure que ces deux espèces n'en font qu'une, car la chenille de notre *Setina irrorea*, à laquelle personne ne contestera le droit de former une espèce distincte, n'en présente pas davantage. Je vais décrire, au reste, la chenille de l'*aurita*, qui est, je crois, encore inédite, et on verra que cette description peut s'appliquer indistinctement à toutes les chenilles connues du genre *Setina*.

Le fond de sa couleur est noir ou d'un noir brunâtre suivant l'âge et le sexe, avec une large bande vasculaire d'un jaune citron, formant sur

chaque anneau deux taches rhomboïdales plus ou moins interrompues entre les deux trapézoïdaux postérieurs. Les deux antérieurs sont beaucoup plus petits, peu visibles, et placés sur la partie noire, de chaque côté de la pointe postérieure de la première losange. Une bande stigmatale semblable règne au-dessous des stigmates qui sont très difficiles à apercevoir, sauf les deux extrêmes. Entre ces deux bandes maculaires court une ligne sous-dorsale de même couleur, mais beaucoup plus fine et interrompue. Au-dessous de la stigmatale on voit une série de taches larges et isolées, et la base de chaque patte est encore marquée d'une autre tache. Toutes les verrues sont noires et garnies de poils verticillés fins et longs, également noirs, à l'exception de ceux des côtés, qui sont blonds. La tête est petite, noire et luisante. Le ventre et les pattes sont bruns.

Je viens de dire que cette description peut s'appliquer à toutes les *Setina*; maintenant voici les différences très légères et très fugitives qu'on peut observer entre elles, encore disparaissent-elles chez des individus intermédiaires.

L'*irrorea* a les bandes sous-dorsale et stigmatale un peu confondues et ne laissant entre elles que des marbrures noires, isolées.

Chez une belle variété de la même espèce qui se rencontre au Vernet (Pyrénées-Orientales), la bande vasculaire est plus continue, d'un jaune plus foncé, et les deux trapézoïdaux antérieurs se détachent nettement en noir sur la partie jaune. Toutes les autres lignes disparaissent en partie ou se réduisent à des taches éparses, enfin les poils blonds dominent. Cette chenille paraît, au premier abord, très distincte de l'*irrorea*, et c'est la plus tranchée de toutes ; mais le papillon est complétement identique à l'*irrorea* de nos environs.

La chenille de *ramosa* est plus petite, d'un ton plus noir, ce qui fait que toutes les lignes s'y détachent plus nettement en jaune citron bien franc. Tous les poils sont noirs, même les latéraux. Ces différences, si légères d'ailleurs, ne sont pas toujours constantes.

Toutes ces chenilles vivent sous les pierres et sur les rochers, dont elles mangent les *Lichens*, et sont d'une extrême sobriété ; aussi croissent-elles avec une grande lenteur et supportent-elles facilement un jeune qui tuerait promptement les autres larves. Elles se chrysalident dans un léger tissu, entremêlé de longs poils et suffisant tout juste pour les contenir ; elles établissent ces coques tantôt sous les pierres, tantôt contre les rochers dans les parties les moins visitées par le soleil. On les trouve très faci-

lement ainsi dans toute la vallée aux abords de Zermatt et sous les pierres qui entourent l'hôtel du Riffelberg.

Parlons maintenant des papilions, en négligeant cette fois l'*irrorea* sur laquelle il n'y a rien à dire de nouveau, au moins dans le présent mémoire.

L'*aurita* et la *ramosa* sont nettement tranchées dans les deux sexes à l'état parfait, et ma conviction est qu'elles forment bien deux espèces, malgré la ressemblance de leurs chenilles. Jamais on ne rencontre d'individus intermédiaires On sait combien leur coupe d'ailes diffère, ainsi que leurs dessins ; en outre, chez l'*aurita* le collier est toujours entièrement jaune ainsi que les ptérygodes, tandis que ces deux parties sont mêlées de noir chez la *ramosa*. Enfin dans les individus fraîchement éclos, et encore non piqués, le thorax de la première est marqué au milieu d'une petite tache jaune arrondie qui n'existe jamais chez la seconde. Les antennes et les pattes sont également plus teintées de jaune.

L'*aurita* ne varie pas. Il est bien loin d'en être de même de la *ramosa* qui, dans les régions très élevées, présente une foule de modifications dont les deux plus tranchées sont d'abord l'envahissement de la couleur noire, qui réunit les rameaux avec les points subterminaux et qui, chez certains individus, remplit tout le disque des premières ailes. Ce mélanisme est commun à tout le genre *Selina*, et a donné lieu à la création d'une espèce qu'on a voulu faire aux dépens de la *roscida* sous le nom de *melanomos*.

La seconde variété est l'opposée de la précédente, et incline au contraire vers l'albinisme. On rencontre, en effet, des individus qui, au lieu du beau jaune d'or qui est la couleur typique de la *ramosa* comme de l'*aurita*, présentent une nuance ocracée pâle et presque blanche, qui s'étend jusque sur les antennes ; on prend ainsi une assez grande quantité d'individus qui paraissent très frais. Toutefois, il faut faire ici la part de l'influence des rayons solaires, qui ont une puissance décolorante très active dans le voisinage des neiges, ainsi qu'on peut s'en assurer sur plusieurs espèces des sommets. Pour moi, je n'ai obtenu d'éclosion aucun individu de cette nuance, et il est à remarquer aussi que les dessins noirs ne subissent, chez cette douteuse variété, aucune modification.

L'habitat des deux espèces est bien tranché. L'*aurita* vit dans les vallées; elle est fort répandue autour de Viège ; je l'ai prise également à Martigny et à Vernayaz, et je crois qu'elle habite toute la vallée du Rhône. Quant à la *ramosa*, c'est une espèce des montagnes : elle ne commence guère

avant Zermatt et devient plus commune à mesure qu'on s'élève davantage. Sur le Riffelberg, et surtout autour du Gornergrat, elle est si abondante, qu'on trouve la chenille sous les pierres par douzaines, et le papillon mâle y vole en quantité. Quant aux femelles, elles sont, dans les deux espèces, proportionnément aussi rares que celles de l'*irrorea* chez nous. Cette rareté ne tient pas seulement, comme on pourrait le croire, à l'absence du vol, car on trouve au moins vingt chenilles de mâles contre une seule de femelle.

Quant à la *Kuhlweini*, que je n'ai jamais pris moi-même, je n'en dirai que quelques mots. Je suis porté à la croire distincte ; je remarque surtout que le front est jaune, ce qui est un caractère fort important dans toute la famille des Lithosides. La tache thoracique dont j'ai parlé chez l'*aurita* est ici énorme et triangulaire dans les deux sexes. Ces deux caractères sont très utiles, surtout pour faire reconnaître la femelle de la *Kuhlweini*, qui a tout à fait la coupe et les dessins de celle d'*aurita* et dont l'abdomen est souvent tout aussi noir ; quant à sa chenille qui est inconnue, je crois qu'on peut s'attendre à la trouver exactement pareille aux autres.

COLÉOPTÈRES DE L'ILE DE CUBA.

(Suite) (1).

NOTES, SYNONYMIES ET DESCRIPTIONS D'ESPÈCES NOUVELLES.

CINQUIÈME MÉMOIRE.

Famille des **PARNIDES**, **HÉTÉROCÉRIDES**, **PASSALIDES** et **LAMELLICORNES** (Tribus des COPRIDES, APHODIIDES, HYBOSORIDES, GÉOTRUPIDES et TROGIDES).

Par M. AUG. CHEVROLAT.

(Séance du 8 Juin 1864.)

Ce cinquième mémoire contient 29 espèces, dont 11 sont présumées être nouvelles, réparties dans les familles des PARNIDES, HÉTÉROCERIDES, PASSALIDES et enfin dans les tribus des *Coprides*, *Aphodiides*, *Hybosorides* et *Trogides* pour la famille des LAMELLICORNES.

M. le docteur Gundlach, qui possède une collection des plus complètes de Coléoptères de Cuba, veut bien me communiquer tout ce qu'elle renferme. Déjà il m'a envoyé quatre boîtes, malheureusement elles contiennent des

(1) Voir le 1er mémoire, Annales, 1862, pages 245 à 280, et pagination spéciale de 1 à 36; 2e mémoire, loc. cit., 1863, p. 183 à 210, et pagination spéciale de 37 à 64; 3e mémoire, loc. cit., 1863, p. 427 à 446, et pagination spéciale de 65 à 84; et 4e mémoire, loc. cit., 1863, p. 589 à 620, et pagination spéciale de 85 à 116.

espèces s'appliquant à des familles publiées et je n'y ai presque rien trouvé en ce qui concerne celles dont je m'occupe aujourd'hui.

Ce ne sera donc que plus tard que je pourrai faire connaître ces espèces nouvelles dans le supplément que je compte donner.

Toutefois, que M. Gundlach reçoive ici, par avance, mes vifs remerciements pour ces communications, qui compléteront, autant que possible, la faune entomologique de Cuba.

—

PARNIDES.

289. LUTOCHRUS GENICULATUS. — Ovalis, convexus, olivaceus, pube tenui cinerea dense tectus, confertim punctulatus ; capite rotundato, tuberculo frontali ; oculis lividis ; antennarum basi pedibusque luteis, geniculis fuscis tarsis nigris ; prothorace transverso, antice angustato, lateribus modice rotundatis, fere oblique rectis atque marginatis, ad basin bisinuato, postice producto, truncato, foveolis duobus obsoletis ; scutello triangulari ; elytris conjunctim rotundatis in sutura postice elevatis. — Long. 4 mill., lat. 2 1/2 mill.

Cuba.

Je possède plusieurs exemplaires de cette espèce.

290. PELONOMUS GRACILIPES. — *Pel. picipedi* Ol. affinis, sed angustior, oblongus, fuscus, pube tenui cinerea vestitus ; antennis, pedibus (tibiis atque tarsis gracilibus) epipleurisque testaceis ; capite rotundato convexo ; prothorace paululum latiore quam longiore antice angustato, lateribus obliquis paululum reflexis, ad basin bisinuato supra scutellum impresso, supra valde convexo, angulis quatuor acutiusculis ; scutello cordiformi sat amplo ; elytris subcoriaceis, parallelis, regulariter convexis, conjunctim rotundatis in sutura obtuse acuminatis. — Long. 7 mill., lat. 3 2/3 mill.

Cuba.

Unique. Collection de M. le docteur Gundlach.

Cette espèce est plus petite que le *P. picipes* Ol. Elle en diffère par un corps plus convexe, plus étroit et abaissé latéralement ; sa pubescence est courte et obscure (et non blanche et épaisse) ; les élytres sont finement chagrinées et à peine visiblement striées au-dessous de la base sur le disque de chaque étui, ceux-ci se terminent en pointe obtuse.

HÉTÉROCÉRIDES.

291. Heterocerus angustatus. — Fuscus, margine antico tenui prothoracis luteo, femoribus flavis ; prothorace ultra medium angulato, angulis posterioribus marginatis ; elytris obsolete striatis in singulis maculis tribus rubris, aliquoties obsoletis, 1ª et 3ª litteram *v*, et 2ª litteram Z efficientibus. — Long, 4 1/2, 5 mill., lat. 3, 3 1/3 mill.

Cuba.

De la collection de M. le docteur Gundlach et de la mienne.

Voisin de l'*H. undatus* Mels., même forme et même taille, fauve. Prothorax étroitement bordé de jaunâtre en avant, anguleux sur le côté aux deux tiers postérieurs. Élytres à stries peu marquées, offrant chacune trois taches d'un jaune orangé, la 1re et la 3e représentant la lettre *v* et la seconde un Z placé transversalement ; chez un deuxième exemplaire ces taches sont peu apparentes.

292. Heterocerus guttatus. — Subelongatus, fuscus subtiliter parcius pubescens, prothoracis angulis posterioribus marginatis, elytris subtiliter punctulatis, prothoracis margine laterali, elytrorum maculis tribus, media sublunata, et pedibus testaceis. — Long. 3 1/2 mill.

Cuba.

H. guttatus Kiesenw., Lin. Ent., V, 1851, p. 294, 26.

293. Heterocerus 10-maculatus. — Fuscus, setis brevibus rigidis vestitus ; capite limbo antico et laterali prothoracis (cum angulis posterioribus marginatis) atque elytrorum, in singulo elytro (striis quatuor internis rectis) maculis quinque pedibusque flavis. — Long. 3 1/2 mill., lat. 1 1/2 mill.

Cuba.

Unique. Collection de M. le docteur Gundlach.

Cette espèce pourrait peut-être se rapporter à l'*H. guttatus*, en supposant la réunion des deux taches médianes de chaque étui en une seule.

294. Heterocerus bilineatus. — Parvus, flavo-rubidus ; oculis, in prothorace vitta media antice ampliata et rotundata, scutello, in singulo elytro linea obliqua ad medium basin usque versus apicem suturæ ducta rufo-obscuris. — Long. 3 mill., lat. 1 1/2 mill.

Cuba.

Unique. Collection de M. le docteur Gundlach.

D'un flave rougeâtre. *Chaperon* avancé, aigu, bordé d'obscur. *Yeux* noirâtres. *Prothorax* transverse, convexe, coupé droit sur le côté, arrondi obliquement au bord postérieur, signalé par une ligne médiane obscure qui s'élargit et est arrondie en avant. *Écusson* noirâtre. *Élytres* offrant chacune une ligne longitudinale rousse qui part du milieu de la base et se rend obliquement sur la suture un peu avant l'extrémité.

Cette espèce ainsi que la précédente sont les plus tranchées que je connaisse dans ce genre.

PASSALIDES (1).

Antennes composées de trois feuillets.

295. PASSALUS INTERSTITIALIS. — Depressus, nitidus; prothorace limbo infero, humeris tibiisque mediis russo hirtis; clypeo lævi quadridentato, dentibus mediis brevioribus, verticis carina acuta antice ad dentem externam angulum emittente. — Long. 25, 37 mill., lat. 10, 12 mill.

Cuba, Nouvelle-Grenade, Brésil et Pérou.

P. interstitialis Esch., Nouv. Mém. Nat. de Mosc., 1, 13. — Dissert, Coll. Sp., 5. — Mon., 1835, 73, 31, pl. 5, fig. 6. — Perch., Mon. Mag. Zool. de Guér., 1841, 1er sup., p. 23, 37, 1 et 2. — Burm., Handb., V, p. 484, 34. — Erichs., Cons. Ins. Peru arch. Hist. Nat., p. 112. — Jacq. Duv., loc. cit., p. 137. — Smith, Cat. Br. Mus., 1852, p. 10, 31. = *P. acuminatus* Esch., Diss., 6, Var. minor. = *P. barbatus* St-Farg., Serv. Encyc, X, 21, 6. — Schr., Syn. Ins., 1, p. 3, 332, n° 2. = *P. sobrinus* Dej., Cat., 3e éd., p. 194.

Collection de l'auteur.

296. PASSALUS CONVEXUS. — Robustus, convexus, nitidus limbo prothoracis subtus tibiisque mediis hirsutissimis; carinis frontalibus antice evanescentibus, denticulatis dente terminatis, verticis tuberculo obtuso lato, antice vix carinato; prothorace lateribus post caput et extus sulcato, vix fovea punctata impresso. — Long. 33, 44 mill., lat. 11 1/2, 16 mill.

Brésil, Cuba ?

(1) M. J. Thomson (Ann., 1862, p. 390) a fait de la famille des PECTINICORNES de Lacordaire deux familles distinctes. Il s'appuie sur neuf caractères, que je crois inutile de rappeler ici, pour séparer les PASSALIDES des LUCANIDES : le plus tranché, chez les *Passalides*, est d'avoir les hanches intermédiaires presque globuleuses, tandis que chez les *Lucanides* ces hanches sont transverses.

P. convexus Dalm., in Schr., Syn. Ins., 1, 3, 335, 4, app., 142, 196. — Percheron, Mon., 86, 39, pl. 6, fig. 6 ; 1er supp. Mag. Zool., 1841. — Smith, Cat. Br. Mus., 1852, p. 11, 37, 38.

De la collection de l'auteur.

Ce n'est que d'après la collection Dejean que cet insecte est désigné comme propre à l'île de Cuba.

297. Passalus pellicatus. — Convexiusculus, nitidus, prothorace limbo subtus parum hirto, carinis frontalibus integris, clypei marginem attingentibus ; tuberculo frontali antice carinato, postice rotundato, prothorace antice atque lateribus impresso, fovea externa rotundata, punctata. — Long. 39, 42 mill., lat. 13, 45 mill.

Cuba.

P. pellicatus Perch., Mon., 77, 33, 1er supp., Mag. Zool., 1841, p. 29, 47. — Burm., Handb., V, 504, 66. — J. Duv., loc. cit., p. 139. — Smith, Cat. Br. Mus., p. 16, n° 73.

Collection de M. Guérin-Méneville et de celle de l'auteur.

298. Passalus binominatus. — Convexiusculus, nitidus ; clypeo lævi, quadridentato carinis frontalibus argutis, dentatis ; tuberculo verticis subconico, adnato, basi binodoso ; prothoracis lateribus lævibus ; fossula parva, vix punctata, sulcoque marginali angusto ; metasterni lateribus punctatis, elytrorum humeris parum pilosis. — Long. 35 mill., lat. 13 mill.

Cuba.

P. binominatus Perch., Mon., 1er supp. Mag. Zool., 1841, 23, n° 38. — Burm., Handb., V, 500, 59. — J. Duv., loc. cit., p. 138. — Smith, Cat. Brit. Mus., 1852, p. 16, n° 74. = *P. occipitalis* Perch., Mon., p. 80, 35, pl. 6, fig. 6.

De la collection de l'auteur.

299. Passalus affinis. — Convexus, nitidus ; capite lævi, antice crebre punctato, vix emarginato, breviter bidentato, carina fere semicirculari, tuberculo frontali conico elevato, acuto, carinis frontalibus obliquis ; lateribus prothoracis infra, humeris, tibiisque mediis russo hirtis. — Long. 40 à 42 1/2 mill., lat. 14 à 15 mill.

Saint-Domingue, Cuba.

P. affinis Perch., Mon., 72, 30, pl. 5, fig. 5 ; 1er supp. Mag. Zool., 1841, p. 25, 42.

Antennes munies de cinq feuillets.

300. PASSALUS PENTAPHYLLUS. — Depressus, planus nitidus prothoracis limbo infero, humeris, tibiisque mediis parum russo hirtis ; clypeo emarginato, crebre punctato ; capite lævi, carina frontali angustata quadridentata, carinis posterioribus divergentibus inæqualibus, verticis tuberculo parvo, vix carinato ; prothoracis lateribus fortiter punctatis ; prothorace infra, humeris tibiisque mediis modice rufo pilosis. — Long. 26 à 27 mill., lat. 8 à 9 mill.

Saint-Domingue, Cuba.

De la collection de l'auteur.

LAMELLICORNES.

COPRIDES.

301. ONTHOPHAGUS MARGINATUS. — Æneus nitidus, elytris olivaceis lateribus atque apice rufo-testaceo marginatis ; prothorace lateribus mediis dilatato, basi subtiliter marginato, crebre subtiliter punctato ; elytrorum interstitiis alternis punctorum elevatorum serie minutorum.

Var. Femoribus flavis.

♂. Vertice lamina brevi, rotundata, semi-circulari altera media arcuata ; prothorace antice retuso, medio prominente, prominentia apice marginata.

♀. Capite lineis duabus transversis parallelis, posteriori elevatiore erecta, prothorace convexo. — Long. 6 1/3 à 7 3/4 mill., lat. 4 mill.

Cuba. Espèce commune.

Ont. marginatus Lap., de Cast., Hist. nat. Col., 2, p. 87, 37. — J. Duv., loc. cit., p. 115. = *Ont. limbatus* Dej., Cat., 3e éd., p. 158.

302. ONITICELLUS CUBIENSIS. — Fuscus, capite æneo, pygidio puncto medio æneo ; prothorace rugoso, piceo antice lateribusque flavo-variegato ; elytris striis obsoletis, flavo-ænoque maculatis ; pedibus pallidis, anticis supra, tarsisque æneis.

♂. Fronte tuberculo medio conico, clypeo bicarinato, carina posteriore valde trisinuata.

♀. Fronte linea medio elevata recta, clypeo haud carinato. — Long. 6 à 8 mill., lat. 3 1/2 à 4 mill.

Var. Prothoracis disco omnino æneo ; elytris fusco-brunneis, obscuro-luteo-variis.

Cuba. Commune.

Onit. Cubiensis Lap. de Cast., Hist. nat. Col., 2, p. 10. — J. Duv., loc. cit., p. 117. = *Onit. dispar* Dej., 3e éd., p. 15.

APHODIIDES.

303. Aphodius cuniculus. — *Aph. alpino* Scop., similis ; ferrugineus, capite prothoraceque piceo-nigris ; capite ruge punctato, lato, convexo, antice rotundato, paululum emarginato, linea media transversa in medio tuberculum obtusum emittente sed antice conice projectum, atque elevatum, fovea frontali profunda ; prothorace punctulato, punctis majoribus aliquot vagis, transverso antice luteo, tenue marginato, arcuato, basi recto, lateribus et in basi sulcato, angulis anticis rectangulis obtusis, posticis rotundatis ; scutello obscuro ; in elytris singulis, striis decem, internis præsertim infra basin, sulcatis, mediis arcuatis lateralibusque intus punctulatis, stria 7a atque 8a antice abbreviatis, 9a infra humerum decimæ juncta ; tibiis anticis tridentatis, posterioribus abdomineque fulvo pilosis. — Long. 5 mill., lat. 1 3/4 mill.

Cuba.

Unique. Collection de l'auteur.

Coloration de l'*A. alpinus*, ferrugineux. *Tête* convexe, d'un noir de poix, à ponctuation moyenne, espacée, un peu plus serrée et rugueuse en avant, fortement déprimée sur le vertex, offrant une ligne transverse élevée, qui est munie au centre d'un tubercule obtus, de cette ligne jusqu'au bord antérieur apparaît une élévation oblongue qui s'oblitère sur le devant. *Chaperon* largement échancré, arrondi. *Palpes*, *Antennes*, *Élytres* et *Pattes* rouges. *Prothorax* noir, brillant, transversalement convexe, largement échancré en avant et légèrement bordé de jaunâtre, étroitement sillonné au bord latéral et à la base, côtés offrant un léger reflet rougeâtre, angles antérieurs à rectangle obtus, postérieurs très arrondis, surface finement ponctuée, points assez gros, disposés çà et là. *Écusson* obscur, conique, déprimé et striolé au centre. *Élytres* convexes, conjointement arrondies, munies chacune de dix stries, internes et surtout la suturale, assez profondément sillonnées près de la base, les 3e, 4e et

5e arquées en dedans, ces dernières, ainsi que les externes, ponctuées au fond, 7e commençant au-dessous du calus huméral, 8e ne partant que du quart antérieur, 9e se recourbant et se réunissant à la marginale près de la naissance de cette dernière. *Corps* en dessous d'un ferrugineux obscur; cuisses postérieures larges, lisses, jambes antérieures tridentées, postérieures et abdomen recouverts de longs poils flaves.

304. APHODIUS LIVIDUS. — Oblongus, convexus, nitidus, livide testaceus, capitis basi, prothoracis disco, elytrorumque sutura plagaque discoidali fuscis, his crenato-striatis, interstitiis subtilissime punctatis, fronte trituberculata, tuberculo intermedio majusculo. — Long. 2 2/3 à 4 1/2 mill. lat. 1 1/3 mill.

Ap. lividus Creutz., Ent. vers. 44. 12, t. 1, fig. 7. — Gylh., Ins. Sv., 1, 28, 22. — J. Duv., loc. cit., p. 116. = *Sc. lividus* Ol., Ent., 1, 3, 88, 93, 26, fig. 222. = *Ap. anachoreta* F., Sys. El., 1, 74, 28. = *Sc. vespertinus* Panz., Faun. Germ., 67, 3. = *Sc. biliteratus* Marsh., Ent. Br., 15, 19. = *Aph. suturalis* Fab., Sys. El., 1, 74, 25. = *Aph. obsoletus* Fab., Syst. El., 1, 70, 12. = *Aph. limbatus* Wied., Zool. Mag., 2, 1, 28, 38. = *Aph. cincticulus* Hope, Tr. Ent. Soc. Lond., 4, 284, 8.

Var. Prothorace macula parva, elytrorumque sutura fuscis.

Sc. limicola Panz., Fna. Germ., 58, 6.

Cette espèce est répandue dans toutes les parties du globe; on la trouve en Europe, en Afrique, en Asie, dans l'Amérique et l'Australie. On ne peut attribuer cette longue synonymie qu'à l'habitat si étendu et si divers qu'a cet insecte.

305. APHODIUS QUADRIDENTATUS. — Subconvexus, nitidus, rufo-piceus prothoracis lateribus elytrisque flavo-maculatis; capite submutico, clypeo antice 4-dentato, dentibus anterioribus majoribus; prothorace inæqualiter punctato, basi marginato; elytris crenato-striatis, interstitiis valde convexis, angustatis; palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis. — Long. 6 à 7 mill.

Cuba.

A. quadridentatus Harold, Berliner Entom. Zeitung., 1861, p. 107. = *A. pulchellus* Nob., Mss.

Unique. Collection de l'auteur.

306. Auperia stercorator. — Elongatula, nigra, aut picea, nitidula; fronte mutica, clypeo antice emarginato; prothorace confertim disco medio subtilius punctato, basi subtiliter marginato, lateribusque breviter parcius ciliato; elytris basi late emarginatis crenato-sulcatis, interstitiis elevatis, angustis convexis, angulo humerali brevi acuto. — Long. 4 1/2 mill., lat. 2 1/2 mill.

Cuba, Amér. sept.

Aphodius stercorator Fab., Sys. El., 1, 681, 58, = *Euparia stercorator* Er., Deuts., Faun., p. 791. = *Auperia stercorator* Jac. Duval, loc. cit., p. 117.

J'ai reçu sous le même n° d'envoi, un insecte qui n'est peut-être que l'autre sexe de l'*A. stercorator* et qui présente des différences assez notables : taille plus élevée et corps élargi, ponctuation en général plus fine et plus serrée ; prothorax nettement coupé droit sur le côté, offrant près du bord une teinte rougeâtre assez étendue en largeur et en hauteur; élytres à stries légères, sillonnées, étroites, renfermant chacune une ligne mince peu élevée, interrompue par une série de petits points peu profonds et réguliers, interstices relativement larges, peu élevés ; angle huméral aigu, creusé en dedans. Pattes couleur de poix. (*A. denominata* Nob.) — Long. 6 mill., lat. 3 mill.

Cuba.

Deux exemplaires. Coll. de l'auteur.

307. Auperia rhyticephala. — Affinis *A. stercoratori*, elongata, nigra, nitida, antennis limboque tenui antico prothoracis luteis, pedibus ferrugineis; capite lato, antice late emarginato, rugis transversis et minutis tecto, postice punctulato ; prothorace transversim subquadrato, in medio disci laxe sed lateribus densius punctato, ad angulos atque in latera rotundato et sulcato ; elytrorum striis dorsalibus impressis lateralibus intus evidentius punctatis, totis rectis, singulo humero breviter acuto ; in pectore linea longitudinali sulcata. — Long. 4 mill., lat. 2 4/5 mill.

Cuba.

Unique. Collection de l'auteur.

308. Auperia sulcatula. — Elongata, nigra, nitida, antennis limboque antico prothoracis luteis ; capite lato, late emarginato, læve, ad verticem punctulato ; prothorace transversim quadrato, et modice convexo, lateribus paululum rotundato atque postice ad marginem sulcato, supra

minute punctato, angulis anterioribus obtuse rectangulis, posticis fere rotundatis; foveolis duobus antice transversis notato; elytrorum striis impressis, interstitiis convexis æqualibus; pectore medio longitudinis sulcato. — Long. 3 1/2 mill., lat. 1 1/2 mill.

Cuba. D. F. Poëy.

Deux exemplaires. Collection de l'auteur.

Cette espèce ainsi dénommée par M. Reiche est voisine de la précédente et s'en distingue par des stries simples et par les pattes noires; elle n'est probablement qu'une variété très petite de l'*A. stercorator*.

309. Auparia terminalis. — Elongata, modice convexa, brunneo-picea: prothoracis limbo antico luteo, ore antennisque pallidis, elytris ad apicem femoribusque ferrugineis; capite lato, antice depresso atque emarginato, vix distincte punctulato; prothorace transverso, lateribus angulisque rotundato ibique et ad basin anguste sulcato, pilis albidis densis ciliato, supra evidentius atque remotius punctulato; elytrorum striis sulcatis, lateralibus ad apicem intus distincte punctatis, interstitiis elevatis, convexis æqualibus, humeris rectangulis; tibiis (anticis 3-dentatis) tarsisque piceis. — Long. 3 à 5 mill., lat. 2 à 2 1/2 mill.

Cuba. Commune.

Var. (*A. ciliata* Nob., olim). Elytris omnino ferrugineo-castaneis.

Cet insecte n'est sans doute qu'une variété locale de l'*Aphodius marginellus* Fab., qui habite la plupart des Antilles et dont la marge orangée des élytres est assez large et se réunit au 5e apical, tandis que chez l'*A. terminalis* cette marge est généralement brune et que la couleur rouge ne s'étend graduellement qu'à partir de la moitié de chaque étui.

Oxyonus terminalis Dejean. Cat., 3e éd., p. 163.

310. Psammodius gracilis. — Elongatus subcylindricus, nigro-piceus, nitidulus, antennis pedibusque ferrugineis: capite haud granulato-aspero, postice subtiliter punctato-ruguloso; prothorace brevi, crebre punctato, medio leviter canaliculato, utrinque obsoletius oblique transversim biimpresso: elytris fortiter sulcatis, obscure crenatis, longitudinaliter costatis. — Long. 3 mill., lat. 1/2 mill.

Cuba, Porto-Rico, Guadeloupe.

Ps. gracilis J. Duval, loc cit., p. 119. = *Ps. exaratus* Erich., Mss.

Je possède une dizaine d'exemplaires de cette espèce.

311. Psammodius parvulus. — Elongato-oblongus, ferrugineus, capite prothoraceque nigro-piceis ; hoc transversim rugato, antice ferrugineo, clypeo valde emarginato ; illo subquadrato fortiter vage aut confuse punctato antice ad marginem exteriorum constricto, tenue luteo limbato, lateribus usque ultra angulos rotundato, prope basin in medio longitudinis breviter sulcato, fovea transversa sublaterali parva ante medium sita ; elytris ovalibus, antice recte truncatis, conjunctim rotundatis, striato-punctatis ; antennis pedibus luteis. — Long. 1 1/2 mill., lat. 1/3 mill.

Cuba. D. P. Poey.

Unique. Collection de l'auteur.

HYBOSORIDES.

312. Hapalonychus Waterhousei. — Elongatus, vel oblongo-ovatus, rufo-testaceus, nitidus, circum ciliato-marginatus ; capite elongato, antice declivi, punctato, fronte plana ; prothorace trapezoidali, punctato, basi subtilius marginato, lateribus modice rotundato fere obliquo late sulcato et ad marginem reflexo ; elytris crebre punctato-striatis, striis subcontiguis fere geminatis, interstitiis aliquot elevatis. — Long. 5 1/2 à 7 1/2 mill., lat. 3 à 5 mill.

Cuba.

♂. Attenuatus, elongatus.

♀. Ovata, convexa.

Apalonychus Waterhousei Westw., Tr. of the Ent. Sc. Lond., IV, p. 168. (1845-47). = *Trichops testaceus* J. Duv., loc. cit., p. 124, 1857. — Manh., Cat. Dej., 3e éd., p. 182. = *Tr. helvolus* Klug., Mus. Berl.

Collection de l'auteur.

Ma collection renferme une nouvelle espèce de ce genre, qui est originaire de la Guadeloupe.

GÉOTRUPIDES.

313. Athyreus castaneus. — Ferrugineus, vel brunneus, supra breviter, subtus densius fulvo longe pubescens, capite prothoraceque confertim granulatis ; elytris crebre punctatis sutura elevata, antennis pedibusque

rufis, vel testaceis; clypeo linea transversim elevata obtuseque tridentata; prothorace antice declivi, lateribus valde dilatato, basi fortiter coarctato, medio longitudinaliter excavato-sulcato, excavatione antica latiore, tuberculoque parvo acuto ornata, utrinque carina sinuata circumscripta altera carinula postica arcuata ; tibiis anticis 5-dentatis. — Long. 9 à 12 mill., lat. 5 à 7 mill.

Cuba.

Ath. castaneus Guérin-Mén., Ic. Reg. an., texte, 1838, p. 83, pl. 22, fig. 7. — J. Duval, loc. cit., p. 122. = *Ath. angulatus* Klug., Mon. Mém. Ac. de Berl., 1843, p. 28, pl. II, fig. 3.

Deux exemplaires. Collection de l'auteur.

L'*Athyreus tridentatus* Mac-Leay (Horæ Ent., éd. Leq., p. 38) Laporte, de Cast. (Hist. nat., Col., 2, p. 102, 5), que quelques auteurs considèrent comme étant l'espèce ci-dessus étant la plus anciennement connue, ce nom devrait prévaloir ; je la crois distincte d'après son habitat qui est le Brésil.

TROGIDES.

314. Trox crenatus. — Niger, squamulis griseis dense obtectus, antennis rufo-testaceis ; capite tuberculato; prothorace inæquali, punctato medio longitudinaliter sulcato, lateribus fulvo-ciliato ; elytris obsolete striatis, striis fortius punctatis, interstitiis alternis elevatis nigro albidoque maculatis ; tibiis anticis obtuse bidentatis. — Long. 11 à 15 mill., lat. 6 à 8 mill.

Trox crenatus Ol., Ent., t. 1, n° 4, p. 7, 4, pl. 1, fig. 4, type. = *Trox punctatus* Germ., Sp. Ins., p. 113, n° 194. = *Trox muricatus* Dej., Cat. 3e éd.

Cette espèce américaine a un habitat des plus étendus. On la trouve aux États-Unis, aux Antilles (Cuba, Guadeloupe, Saint-Domingue), au Mexique, à la Nouvelle-Grenade, à Venezuela, à Cayenne, au Brésil et jusqu'à la Plata.

315. Trox insularis. — Ovalis, convexus, cinereus ; capite inæquali, antice angulose ad medium producto, fovea frontali rotundata; prothorace undulatim tricostato, foveis quatuor latis : 2 in medio longitudinis extremitatibus, lateralibus longis subquadratis, postice angulose producto, in

margine laterali atque basali setoso, angulis anticis productis, posticis brevibus acutis ; in elytris seriebus plurimis tuberculorum sed duabus dorsalibus costiformibus fere integris ; tibiis anticis extus bidentatis, dente ultimo furcato. — Long. 7 mill., lat. 4 mill.

Cuba. D. F. Poëy.

Trois exemplaires. Collection de l'auteur.

(Sous-tribu. **ACANTHOCÉRIDES.**)

316. Sphæromorphus chalceus. — Æneus, nitidus ; fronte parum convexa, prothoracis linea antica in medio parum interrupta, elytrorum stria laterali integra, suturali antice interrupta tibiis punctato-rugosis. — Long. 5 mill.

Cuba.

Sph. chalceus Germ., Zeitsch., t. 4, 1843, p. 114, 1. — J. Duval, loc. cit., 120.

317. Sphæromorphus semistriatus. — Æneo-niger, globosus, nitidus subtus ferrugineus, fronte prothoracisque lateribus acervatim punctatis ; illo marginibus fere omnino sulcato, elytris antice punctato striatis sed postice profunde striato sulcatis, stria suturali et marginali integris, tibiis planis, strigosis, setosis posticis oblique furcato-striatis. — Long. 3 1/4 à 4 mill., lat. 2 2/3 mill.

Cuba.

Deux exemplaires. Collection de l'auteur.

Sph. semistriatus Germ., Zeits., t. 4, 1843, p. 120, 10. — J. Duv., loc. cit., p. 120.

LISTE, DANS L'ORDRE MÉTHODIQUE, DES GENRES ET DES ESPÈCES

CONTENUS DANS CE 5e MÉMOIRE.

NOTA. *Les espèces nouvelles sont précédées d'une astérisque.*

PARNIDES.

*289. LUTOCHRUS *geniculatus.*
*290. PELONOMUS *gracilipes.*

HÉTÉROCÉRIDES.

*291. HETEROCERUS *angulatus.*
292. — *guttatus.*
*293. — *10-maculatus.*
*294. — *bilineatus.*

PASSALIDES.

295. PASSALUS *interstitialis.*
296. — *convexus.*
297. — *pellicatus.*
298. — *binominatus.*
299. — *affinis.*
300. — *pentaphyllus.*

LAMELLICORNES.

COPRIDES.

301. ONTHOPHAGUS *marginatus.*
302. ONITICELLUS *Cubiensis.*
*303. APHODIUS *cuniculus.*
304. — *lividus.*
305. — *4-dentatus.*
306. AUPERIA *stercorator.*
*307. — *rhyticephala.*
*308. — *sulcatula.*
*309. — *terminalis.*
310. PSAMMODIUS *gracilis.*
*311. — *parvulus.*

HYBOSORIDES.

312. HAPALONYCHUS *Waterhousei.*

GÉOTRUPIDES.

313. ATHYREUS *castaneus.*

TROGIDES.

314. TROX *crenatus.*
*315. — *insularis.*

(Sous-tribu. ACANTHOCÉRIDES.)

316. SPHÆROMORPHUS *chalceus.*
317. — *semistriatus.*

Description d'une nouvelle espèce de NEBRIA,

Par M. le comte P. LE BÈGUE DE GERMINY.

(Séance du 14 Septembre 1864.)

NEBRIA LARIOLLEI de Germiny. — N laticollis *affinis eique concolor; differt antennis tarsisque validioribus; thorace haud breviore, sed multo latiore posterius, minus angustato, minusque cordato, angulis anticis paulo acutioribus; elytris planioribus, brevius ovatis, vix thorace latioribus, antice non angustatis, humeris vix rotundatis; tarsis posterioribus quatuor articulo penultimo in utroque sexu subtus plus minusve in conum supra excavatum producto.* — Long. 8 à 9 mill.

D'un brun noir luisant. Tête lisse avec deux taches rougeâtres entre les yeux ; antennes robustes, d'un brun rougeâtre ainsi que les palpes. Corselet large, légèrement cordiforme, et peu rétréci en arrière, à angles antérieurs très pointus ; surface légèrement ridée sur le milieu, un peu plus fortement sur les bords ; base offrant deux impressions fortement marquées, à angles postérieurs aigus. Élytres à peu près de la largeur du thorax, à épaules peu saillantes, assez planes, courtes et ovalaires, à stries ponctuées avec les intervalles larges et lisses, et trois ou quatre points enfoncés sur la troisième strie.

Je dédie cette espèce à notre infatigable compagnon de chasse Lariolle; puisse-t-il, par la suite, poursuivre avec la même ardeur ses intelligentes recherches !

Trouvée près Bagnères-de-Bigorre, au lac Bleu, en chassant avec mon ami H. de Bonvouloir, sous les mousses, au bord des torrents, et le plus souvent sous les pierres entièrement immergées dans l'eau.

Sur une nouvelle espèce de Scolopendride

(Eucorybas Grandidieri)

Par M. H. LUCAS.

Séance du 28 Septembre 1864.

Je fais passer sous les yeux de la Société une Scolopendride fort curieuse qui se rapproche beaucoup d'une espèce avec laquelle M. Gerstäcker (Entom. Zeitung., 1854, p. 309) a formé une coupe générique nouvelle et qu'il désigne sous le nom d'*Eucorybas*.

Quand on examine cette Scolopendride, qui, par le nombre de ses segments, rappelle les espèces du genre *Scolopendra*, on est frappé de la forme toute particulière des pattes de la dernière paire. En effet, ces organes, dont les premier et deuxième articles sont subcylindriques, ont les articles suivants, c'est-à-dire les troisième, quatrième et cinquième, affectant la forme de lames foliacées.

Cette espèce ressemble beaucoup à celle figurée par M. Gerstäcker (loc. cit., pl. 11, fig. 1); cependant elle en diffère par son corps plus étroit et par le premier segment qui est immaculé ; de plus, les premiers articles des pattes de la dernière paire sont beaucoup plus allongés et le second n'est pas excavé à son côté interne, comme cela se voit dans ces mêmes organes chez l'*Eucorybas crotalus*: le troisième article est plus allongé, plus profondément échancré, et les suivants ou ceux qui sont tout à fait lamelliformes sont sensiblement plus étroits.

Je dois faire figurer cette espèce pour nos Annales, et, en attendant, je propose de la désigner sous le nom d'*Eucorybas Grandidieri*. Elle est longue de 56 millimètres et provient de Zanzibar où cette remarquable Scolopendride a été découverte par M. Grandidier.

DESCRIPTIONS

DES

ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

RECUEILLIES

en Syrie, en Égypte et en Palestine,

PENDANT LES MOIS D'OCTOBRE 1863 A JANVIER 1864,

Par M. DE SAULCY, Sénateur, Membre de l'Institut,

Faites par M. FÉLICIEN DE SAULCY.

—

1re PARTIE.

Séance du 10 Août 1864.

Mon père ayant eu la bonté d'employer les rares instants de repos que lui laissaient ses travaux archéologiques pendant son pénible et fructueux voyage en Terre sainte, l'hiver dernier, en s'occupant d'entomologie pour moi, je viens remplir un devoir filial en le remerciant publiquement, et de tout le dévouement paternel dont il n'a jamais cessé de m'entourer, et du bonheur qu'il m'a procuré en me donnant dès mon enfance le goût de l'entomologie et en me rapportant d'Asie de merveilleux Coléoptères, souvenir précieux dont la science profitera.

Je mets sous les yeux de la Société les descriptions d'une partie des espèces nouvelles, les autres devant être décrites par notre cher maître, collègue et ami, M. Reiche.

Les espèces myrmécophiles et la famille des Staphylinides étant particulièrement bien représentées en nouveautés, je crois devoir rompre en leur faveur l'ordre de classification, de même que pour la famille des Silphides, et commencer par mettre sous les yeux des entomologistes les descriptions de leurs espèces si intéressantes comme faisant partie de la faune méditerranéenne.

F. DE SAULCY.

Genre MEROPHYSIA Lucas.

Ce genre peu nombreux a été enrichi d'une troisième espèce encore inédite et trouvée par M. Peyron en Caramanie. Je la publie sous le nom qu'il lui a imposé, et je crois utile, avant de décrire une quatrième espèce, de donner de brèves diagnoses pour les deux espèces précédemment connues, afin de faciliter la détermination des quatre types.

MEROPHYSIA FORMICARIA Lucas. — Long. 1 1/3 mill. — *Rufo testacea, oblonga, thorace anticè dilatato, lateribus non sinuato, angulis posticis obtusis, antennarum articulis* 4-7 *transversis.*

MEROPHYSIA CARINULATA Rosenhauer. — Long. 1 4/5 mill. — *Rufo testacea, oblonga, thorace anticè dilatato, lateribus non sinuato, angulis posticis obtusis, basi bicarinato, antennarum articulis* 4-7 *quadratis.*

MEROPHYSIA ORIENTALIS Peyron in litteris. — Long, 1 1/2 mill. — *Rufo testacea, elongata, thorace anticè parum dilatato, lateribus sinuatis, angulis posticis acutis, antennarum articulis* 4-7 *elongatis.*

D'un roux testacé, allongée, plus parallèle que ses congénères; antennes longues, à articles 2 et 3 très longs, 4 à 7 longs, le dernier sécuriforme allongé. Tête assez proéminente en avant. Corselet à plus grande largeur située un peu avant le milieu et à peine moindre que celle des élytres; côtés sinués vers la base; angles postérieurs aigus et saillants en arrière; bord postérieur très légèrement bisinué et étroitement déprimé; surface très finement ponctuée. Élytres plus de deux fois aussi longues que le corselet, faiblement dilatées vers le quart antérieur, rétrécies vers l'extrémité qui est arrondie; côtés légèrement arrondis; surface bien plus fortement ponctuée que celle du corselet. Pattes à peu près semblables à celles de la *formicaria.*

Trouvée avec des fourmis à Tarsous (Caramanie) par M. Peyron, et communiquée par lui sous le nom que je me fais un devoir de lui laisser.

La *formicaria* en diffère par sa taille plus courte et plus large, sa tête moins proéminente, son corselet rétréci en arrière, à bords droits, à angles

postérieurs obtus, à surface plus fortement ponctuée et à bord postérieur non bisinué et plus largement déprimé, ses élytres plus dilatées en avant, plus finement ponctuées, et ses antennes à articles 2 long, 3 à 7 transversaux, le dernier sécuriforme court.

La *carinulata*, d'une taille bien plus grande, a le corselet beaucoup plus petit et les élytres beaucoup plus amples à proportion; sa ponctuation est très fine; le corselet, de la forme de celui de la *formicaria*, est beaucoup plus étroit que les élytres, et présente, sur la dépression marginale de la base qui est assez large, une petite et fine carène longitudinale de chaque côté.

Merophysia carmelitana Saulcy. — Long. 1 1/2 mill. — *Rufo testacea, elongata, thorace anticè fortiùs dilatato, lateribus non sinuatis, angulis posticis rectis, antennarum articulis 4-7 quadratis.*

D'un roux testacé, allongée, moins parallèle que la précédente; antennes moins longues; articles 2 très longs, 3 assez longs, 4 à 7 carrés, le dernier sécuriforme allongé. Tête peu proéminente. Corselet très fortement dilaté en avant; plus grande largeur au quart antérieur et égale à celle des élytres. Côtés droits et fortement rétrécis vers la base; angles postérieurs droits; bord postérieur droit et étroitement déprimé. Surface fortement ponctuée; points plus forts et allongés en strioles vers la base. Élytres plus de deux fois aussi longues que le corselet, à plus grande largeur vers le quart antérieur, plus fortement rétrécies vers l'extrémité que chez le précédent; bords moins courbes, extrémité arrondie, surface plus finement ponctuée. Pattes semblables.

Facile à distinguer des autres espèces en consultant la note ci-dessus.

Vit avec la *Myrmica* (*Aphænogaster*) *barbara*, en divers lieux de la Palestine.

—

SILPHIDÆ.

Catopsimorphus Judæus Saulcy. — Long. 3 mill. — *Oblongo ovatus, nitidus, niger, elytris brunneis, ad scutellum et apicem infuscatis, antennis brevibus, fortiter compressis, testaceis, articulis 3-5 quadratis.*

Espèce voisine du *Rougeti*, moins foncée et beaucoup plus brillante. Noir, angles postérieurs du corselet et élytres bruns, ces dernières un peu enfumées vers l'écusson et l'extrémité. Tête très finement ponctuée : antennes testacées, assez semblables, sauf la couleur, à celles du *Rougeti*, mais plus larges et plus comprimées vers l'extrémité, avec les articles 9 et 10 moins transversaux, plus carrés ; articles 3 à 5 carrés, le 3e légèrement allongé ; 11e article deux fois aussi long que le précédent. Corselet finement ponctué ; côtés arrondis ; base légèrement bisinuée, angles postérieurs légèrement saillants. Écusson triangulaire, finement ponctué. Élytres à stries médiocrement visibles, sauf la suturale qui est bien marquée ; ponctuation plus forte que celle du corselet ; la plus grande largeur est vers la base, d'où elles se rétrécissent légèrement en arrière avec les côtés arrondis ainsi que l'extrémité. Pubescence jaune, fine et couchée, couvrant tout le corps. Pattes testacées ; tarses plus courts et beaucoup plus épais que ceux du *Rougeti* ; tibias intermédiaires très légèrement courbés dans les deux sexes, les postérieurs droits.

Mâle : Tarses antérieurs dilatés ; 1er article deux fois aussi long que large, les suivants diminuant de largeur et carrés, le dernier long et étroit.

Cette espèce, qui paraît rare, vit avec la *Myrmica barbara*. Jérusalem, Naplouse, Tibériade et Ammân.

CATOPSIMORPHUS SAMARITANUS Saulcy. — Long. 2 2/3 mill. — *Ovatus, posticè attenuatus, absque nitore, niger, elytris brunneis, ad scutellum, suturam et apicem latè infuscatis, antennis brevioribus, validis, fortiter compressis, brunneo testaceis, articulis 3-6 brevibus, transversis.*

Moins brillant que le *Rougeti*, déprimé, fortement dilaté en avant et rétréci en arrière. Noir, avec les angles postérieurs du corselet et les élytres bruns, ces dernières largement enfumées vers l'écusson, le long de la suture et à l'extrémité. Tête densément et visiblement ponctuée ; antennes d'un brun testacé, plus courtes que chez l'espèce précédente, à articles intermédiaires plus transversaux ; les articles 3 à 6 sont très courts et fortement transversaux ; 11e trois fois aussi long que le précédent. Corselet très fortement rétréci en avant, densément ponctué ; côtés droits, sauf vers la base ou ils s'arrondissent ; base droite, avec les angles postérieurs légèrement saillants. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres à plus grande largeur tout à fait à la base, se rétrécissant fortement vers l'extrémité qui est arrondie ; côtés presque pas arrondis ; surface densé-

ment et plus fortement ponctuée que celle du corselet; strie suturale peu sensible, les autres invisibles. Pubescence jaune, fine et couchée, couvrant tout le corps. Pattes courtes, testacées; tarses épais et peu allongés; tibias intermédiaires très légèrement courbés dans les deux sexes, les postérieurs droits.

Mâle : Tarses antérieurs dilatés; 1er article une fois et demie aussi long que large; 2e de même largeur, en carré transversal; 3e et 4e bien plus étroits, carrés; le dernier assez long, étroit.

Cette espèce, qui doit être fort rare, se reconnaît, du premier coup d'œil, à sa forme bien plus courte, plus large, plus atténuée en arrière, plus déprimée, et à sa couleur bien moins brillante que celles des autres espèces.

Avec le *Myrmica barbara*. Jérusalem, Naplouse.

CATOPSIMORPHUS MICHONIS Saulcy. — Long. 2 2/3 mill. — *Oblongo ovatus, nitidus brunneus; elytris testaceis, ad scutellum et apicem infuscatis; antennis brevissimis, validissimis, fortissimè dilatato compressis, testaceis, articulis* 3-6 *brevissimis, valdè transversis.*

Très voisin du *Marqueti* : même forme, même couleur et même ponctuation. Brun, élytres testacées, un peu enfumées vers l'écusson et l'extrémité. Diffère du *Marqueti* par les points suivants : les antennes, testacées au lieu d'être noires, sont plus comprimées, plus larges, à articles intermédiaires encore plus tranversaux; les articles 3 à 6 sont extrêmement courts et transversaux; le 11e est deux fois aussi long que le précédent; tarses un peu plus épais, comprimés de même; pubescence jaune, fine et couchée, couvrant tout le corps.

Mâle : Tarses antérieurs légèrement dilatés; 1er article deux fois aussi long que large; 2e brusquement plus étroit que le 1er, carré; les suivants carrés, diminuant faiblement de largeur; dernier peu allongé et simple.

Chez le *Marqueti*, les tarses antérieurs du mâle offrent un 1er article moins dilaté que chez le *Michonis*, tandis que les suivants le sont un peu plus, ce qui fait que la largeur diminue graduellement, tandis qu'ici elle diminue brusquement après le 1er article.

Espèce très rare, vivant avec la *Myrmica barbara*. Jérusalem, Ammân. Je la dédie à M. l'abbé Michon, botaniste et archéologue distingué, en mémoire des soins si dévoués et si affectueux dont il n'a cessé de m'entourer lorsque j'étais malade en Syrie, en 1851, et comme témoignage de ma reconnaissance.

CATOPSIMORPHUS INCISIPENNIS Saulcy. — Long. 4 mill. — *Brunneus, subnitidus, pube tenuissimâ grisco flavâ pruinosus; mesosterno tenuissime carinato; capite, pronoto minus fortiter, elytris fortiùs transversim striolatis. Caput latum, anticè rotundatum. Thorax ad basin longitudine bis latior, anticè fortiter attenuatus, lateribus rotundatus, basi utrinque subsinuatus, angulis posticis retrorsùm prominentibus, acutis, summo apice obtusiusculis. Elytra striâ suturali integrâ, apice separatim semicirculariter incisa, à basi ad apicem angustata.*

Espèce ayant quelques affinités avec le *Catops sericeus;* mésosternum beaucoup plus finement caréné; surface supérieure entièrement striolée en travers. Brun, peu brillant, à fine pubescence soyeuse et très serrée d'un gris jaunâtre. Tête large, front arrondi. Antennes comprimées, atteignant la base du corselet : articles 1 long et épais; 2 moins épais et de moitié moins longs; 3 à 6 moins épais, diminuant de longueur, mais cependant allongés; 7 à 11 formant massue; 8 plus étroit et plus court que les contigus. La compression des antennes, très sensible sur la massue, ne l'est pas sur la base. Corselet coupé droit en avant, s'élargissant fortement vers la base où il est deux fois aussi large que long; côtés arrondis; angles postérieurs aigus à sommet émoussé; bord postérieur bisinué. Écusson petit, triangulaire. Élytres se rétrécissant d'avant en arrière; côtés arrondis; strie suturale entière; extrémité de chaque élytre offrant une incision profonde et arrondie, bornée en dedans par la suture prolongée en épine forte et longue, et en dehors par un angle aigu formé par l'extrémité du bord externe. Jambes courtes, tarses longs. Les strioles transversales qui couvrent toute la surface du corps sont plus fortes sur les élytres que sur le corselet.

Mâle : Tarses antérieurs fortement dilatés; 1er article des intermédiaires insensiblement plus large que chez la femelle.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara.*

CHOLEVA DORSIGERA de Marseul (*Catops dorsiger*, Abeille). — Je crois utile d'ajouter les points suivants à la description de notre savant collègue :

Mâle : tarses antérieurs dilatés, trochanters postérieurs simples, abdomen sans fossettes.

Varie pour la ponctuation, qui est plus ou moins marquée, quelquefois presque effacée, et pour la tache dorsale qui est plus ou moins foncée. La taille et la convexité varient aussi quelque peu.

Cette espèce vit, à la façon des *Catopsimorphus*, en société avec la *Myrmica barbara*. Jérusalem.

Choleva cribrata Saulcy. — Long. 4 1/2 mill. — *Elongata, brunnea, depressiuscula, suprà omnium densè ac fortiter punctata. Mas trochanteribus posticis parùm dilatatis, posticè acuminatis, abdomine absque foveolâ, tarsis anticis dilatatis.*

Cette espèce, du groupe des *angustata*, *cisteloides*, etc., est remarquable par sa taille plus petite que celle des espèces du même groupe, et par sa forme un peu plus déprimée. En outre, sa ponctuation est beaucoup plus grosse et plus forte que celle des autres espèces. Tête et antennes semblables à celles de l'*agilis*; ces dernières seulement un peu plus renflées à l'extrémité. Corselet à plus grande largeur aux deux tiers postérieurs, plus large en arrière qu'en avant; côtés fortement arrondis; angles antérieurs et postérieurs obtus et arrondis; une légère impression longitudinale au milieu, et une autre sur chaque angle postérieur. Écusson ponctué. Élytres à stries à peine visibles, sauf la suturale qui est très forte; arrondies sur les côtés, rétrécies à l'extrémité qui est arrondie; trois fois aussi longues que le corselet. Surface du corselet et des élytres couverte d'une ponctuation grosse, rugueuse, forte et serrée, et d'une fine pubescence grise, couchée, pas très dense. Tibias intermédiaires légèrement courbés dans les deux sexes, les postérieurs droits. Comme chez les espèces voisines, le 8e article des antennes est plus petit que les contigus.

Mâle : Tarses antérieurs dilatés; trochanters postérieurs modérément dilatés et arrondis en dedans, et prolongés à l'extrémité en pointe saillante. Segments abdominaux sans fossettes. Femelle à élytres tantôt terminées par une petite pointe, tantôt arrondies, ce qui me fait accorder peu de valeur à ce dernier caractère.

Jérusalem, dans des détritus végétaux, à l'entrée des cavernes royales, en compagnie de la suivante et du *Catops fuscus*.

Choleva conjungens Saulcy. — Long. 3 mill. — *Ovata, rufa, pruinosa, posticè attenuata, antennis testaceis. Mas trochanteribus posticis magnis, apicè intùs in spinam longam acutè curvatis, tarsis anticis fortiter dilatatis.*

Taille de la *velox*. Ovale, un peu atténuée en arrière, en entier d'un roux testacé, couverte d'une pubescence grise pruineuse très fine et très

délicate, s'effaçant au moindre frottement, et d'une ponctuation extrêmement fine et serrée. Tête un peu plus foncée que le reste du corps. Antennes testacées, très peu renflées à l'extrémité; articles intermédiaires allongés, 8 à 10 carrés, 8e plus petit que les contigus. Corselet faiblement rétréci en avant; côtés légèrement arrondis; plus grande largeur un peu avant la base qui est arrondie et bisinuée; angles postérieurs saillants. Écusson triangulaire. Elytres deux fois et demie aussi longues que le corselet, de même largeur; côtés et extrémité arrondis; stries très faibles, la suturale très forte. Plus grande largeur vers la base. Pattes testacées; tibias intermédiaires très légèrement courbés dans les deux sexes, les postérieurs droits.

Mâle : Tarses antérieurs très fortement dilatés; trochanters postérieurs grands, terminés en grande épine courbée en dedans, longue, faisant presque angle droit avec la cuisse.

Cette espèce qui, pour tout le reste, appartient au groupe de la *velox*, se rattache, par ses trochanters postérieurs, à celui de la *cisteloides*. Ceci prouve que MM. Schaum et Kraatz avaient grandement raison contre moi à propos de mes observations sur les *Catops* et les *Choleva*. Je lui donne le nom de *conjungens*, parce qu'elle est le trait d'union réunissant les deux groupes du genre *Choleva*.

Jérusalem, dans des détritus végétaux, aux Cavernes royales.

CHOLEVA MOHAMMEDIS Saulcy. — Long. 2 1/2 mill. — *Ovata, brunneo nigra, thorace lateribus fortiter rotundato, antennis rufis apice nigro brunneis. Mas trochanteribus posticis simplicibus, tarsis anticis fortiter dilatatis.*

Ovale oblongue, peu brillante, densément ponctuée, à fine pubescence grise; antennes peu renflées au sommet, à articles intermédiaires allongés, 8 à 10 carrés, 8e plus petits que les contigus; rousses à la base, noirâtres à l'extrémité, de la longueur de la tête et du corselet; ce dernier, ainsi que la tête, densément et assez fortement ponctués, à plus grande largeur un peu avant les deux tiers postérieurs; côtés fortement arrondis, base légèrement arrondie, angles postérieurs très obtus. Écusson très petit, triangulaire. Élytres de la largeur du corselet, deux fois et demie aussi longues que lui; côtés presque parallèles, extrémité arrondie, strie suturale bien marquée, les autres presque invisibles. Ponctuation un peu plus forte que celle du corselet. Pattes rousses.

Mâle : Tarses antérieurs très fortement dilatés; tibias intermédiaires et

postérieurs très légèrement courbés, ces derniers largement et légèrement échancrés en dedans dans leur moitié postérieure ; trochanters postérieurs simples. Femelle inconnue.

Cette espèce, qui fait partie du groupe des *Wilkini*, *velox*, etc., se reconnaîtra facilement à la dilatation anguleuse des côtés du corselet.

Un seul mâle, pris aux environs de Jérusalem.

Je dédie cet insecte à Mohammed-el-Safédy, chevalier de la Légion d'honneur, descendant du célèbre émir arabe Dâher, en reconnaissance de l'amitié et du dévouement que depuis longtemps il porte à mon père et à moi.

—

STAPHYLINIDÆ.

MYRMECOPORA Saulcy.

N. G. FALAGRIÆ *et* TACHYUSÆ *proximum.*

Maxillæ malâ interiore intùs apice spinulis ciliata.

Palpi maxillares quadriarticulati.

Ligula parùm elongata, bifida, laciniis acuminatis; paraglossæ non prominentes.

Palpi labiales triarticulati, articulo secundo breviore.

Tarsi antici quadri, posteriores quinque articulati, postici longissimi, articulo primo valdè elongato.

Genre voisin des *Falagria* et des *Tachyusa*, ayant surtout des affinités avec les premières, dont il diffère par ses paraglosses non saillantes, sa forme plus parallèle et ses tarses plus longs. Il diffère des *Tachyusa* par ce dernier caractère et par son labre arrondi en avant. Diffère en outre des deux par la forme des palpes labiaux et la proportion respective de leurs articles.

Corps allongé, parallèle, ailé. Tête de la largeur du corselet, rétrécie à la base en un col étroit ; yeux moyens et peu saillants. Labre transverse,

arrondi en demi-cercle. Mandibules simples. Mâchoires à lobe externe corné ; extrémité membraneuse et pubescente fortement recourbée ; lobe interne membraneux et pubescent, à bord extérieur corné, cilié en dedans de fines épines. Palpes maxillaires à 3e article un peu plus long que le 2e ; 4e quatre fois plus mince et deux fois et demie plus court que le précédent. Palpes labiaux à 1er article deux fois aussi long que large ; 2e carré, plus étroit que le premier, de moitié plus court ; 3e de moitié plus mince que le précédent, deux fois aussi long, de même longueur que le 1er. Languette étroite, profondément divisée en deux lobes aigus. Paraglosses invisibles. Antennes longues, à articles plus longs que larges ; les deux premiers à peu près égaux entre eux, le 3e plus court que le 2e. Corselet en carré légèrement transversal, peu convexe ; bord antérieur à peine tronqué, le postérieur arrondi ; côtés légèrement rétrécis en arrière ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus ; une fossette à la base, avec un sillon longitudinal. Élytres à peine plus longues que le corselet, un peu plus larges ; légèrement échancrées vers l'angle apical externe qui est prolongé en pointe aiguë. Abdomen parallèle, un peu plus étroit à la base ; les premiers segments marqués d'une impression basilaire transversale. Pattes très longues ; tarses postérieurs aussi longs que les tibias ; 1er article extrêmement long, un peu plus que les trois suivants réunis, lesquels sont très longs et vont en diminuant de longueur. Caractères sexuels abdominaux invisibles ; le mâle a le sillon du corselet plus long, plus large et plus profond, et une légère impression sur l'occiput.

Ce genre vit en société avec la *Myrmica barbara*, sous les pierres.

MYRMECOPORA PUBLICANA Saulcy. — Long. 3 1/4 mill. — *Brunnea, nitida, capite nigricante, antennarum rufarum articulis elongatis, primo testaceo ; omnium subtiliter crebrè punctata.*

D'un brun de poix, brillante, tête noirâtre ; couverte d'une très fine pubescence grise et d'une fine ponctuation assez serrée, plus dense sur l'abdomen, moins sur la tête. Tête légèrement transversale, à yeux peu proéminents ; marquée chez le mâle d'une légère impression sur l'occiput. Antennes rousses, 1er article testacé, ainsi que les parties de la bouche. Articles allongés ; le 2e à peu près aussi long, mais moins épais que le 1er ; 3e un peu plus court que le 2e ; 4 à 10 légèrement plus courts que le 3e, égaux entre eux, croissant peu à peu en largeur, tous plus longs que larges ; 11e une fois et demie aussi long que le précédent, terminé en pointe obtuse. Corselet un peu plus large que la tête, un peu plus large que long, légèrement arrondi en avant et en arrière ; plus grande largeur

vers le tiers antérieur. De ce point, qui est fortement arrondi, les côtes s'arrondissent en avant sans angles sensibles, et se dirigent en arrière en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus, et en se rétrécissant légèrement. Disque traversé chez le mâle par une large et profonde fossette longitudinale, et marqué chez la femelle d'une fossette basilaire et d'un léger sillon longitudinal raccourci en avant. Écusson triangulaire, construit comme celui des *Falagria*, très densément ponctué et très légèrement impressionné au milieu. Élytres un peu plus larges que le corselet, à peine plus longues; côtés un peu arrondis vers les deux tiers; extrémité tronquée obliquement; angle sutural obtus; bord sinué vers l'angle apical externe qui est très saillant. Abdomen parallèle, fortement rebordé, un peu rétréci à la base; les 2e, 3e et 4e segments marqués d'une impression transversale à leur base; 4e, 5e et 6e un peu plus foncés que les autres. 7e segment arrondi en dessus et en dessous dans les deux sexes. Pattes très longues, rousses; tous les tibias droits; tarses très longs, conformé ainsi qu'il est dit ci-dessus dans la description générique.

Vit avec la *Myrmica barbara*. Trouvée à Jérusalem, à Naplouse, sur le mont Garizim, ainsi qu'à Ammân.

Calligerus (?) Hierosolymitanus Saulcy. — Long. 1 3/4 mill. — *Niger, nitidus, antennarum basi, abdominis basi anoque brunneis, thorace, elytris obscure, pedibusque rufis; abdominis tribus primis segmentis conspicuis transversim fortiter impressis.*

Je classe provisoirement, quoique avec doute, cet insecte d'un faciès tout particulier dans le genre *Calliccrus*, car, n'en possédant qu'un seul individu, il m'a été impossible, vu sa petite taille, de bien apercevoir les parties de la bouche. La languette est large, courte et bilobée, et offre une grande analogie avec celle des *Calliccrus* et *Phlæopora*; palpes labiaux triarticulés, à articles diminuant de longueur, à peu près de même épaisseur; paraglosses non saillantes. Il ressemble à une *Phlæopora* et un peu à une *Oxyusa* et à une *Calodera*; mais ses tarses antérieurs n'ont que quatre articles. Me paraît différer des *Calliccrus* par le premier article des tarses postérieurs plus long, et le troisième article des palpes maxillaires non renflé. A quelques affinités avec les genres *Tomoglossa* et *Leptusa*, mais diffère des premières par la forme de la tête et des antennes, le premier article des tarses postérieurs plus long; et des secondes par la grandeur des élytres, la languette bilobée, la forme des antennes et le premier article des tarses postérieurs plus court.

Tête noire, très brillante, à ponctuation rare et très fine; yeux assez proéminents; labre légèrement échancré en avant. Palpes maxillaires d'un brun foncé. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, épaissies à l'extrémité, noires, les deux premiers articles bruns. 2e article aussi long que le 1er; 3e d'un tiers plus court que le 2e; les suivants transversaux, s'élargissant fortement vers l'extrémité; 11e deux fois et demie aussi long que le 10e, pyriforme, obtus à l'extrémité. La tête est rétrécie à la base et peu engagée dans le corselet. Corselet roux, brillant, en carré à peine transversal, à peine plus large que la tête; plus grande largeur vers le tiers antérieur; très légèrement rétréci en arrière; sommet tronqué; base arrondie; côtés droits en arrière; angles antérieurs obtus, postérieurs obtus et arrondis. Surface assez fortement et peu densément ponctuée; une légère fossette au milieu de la base. Écusson en triangle obtus, marqué de trois ou quatre points. Élytres d'un roux un peu plus foncé que le corselet, brillantes, une fois et demie aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues, parallèles, côtés légèrement arrondis, extrémité sinuée vers l'angle apical externe. Surface à ponctuation très forte et peu serrée. Abdomen brillant, noir, un peu brunâtre à la base et à l'anus, à peu près parallèle, un peu plus étroit que les élytres, à ponctuation serrée, plus forte à la base qu'à l'extrémité. 2e, 3e et 4e segments ayant à la base une forte impression transversale. Pubescence fine, grise, peu épaisse sur tout le corps. Pattes rousses; tarses postérieurs ayant le 1er article une fois et demie aussi long que le suivant, les intermédiaires diminuant insensiblement de longueur.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara*; un seul individu.

MYRMEDONIA ENDORICA Saulcy. — Long. 3 2/3 mill. — *Aptera, nigra, nitidissima, antennis brunneis basi rufis, thorace elytrisque minùs nigris, pedibus testaceis, femoribus ad apicem latè infuscatis; abdomine toto parùm densè fortiter et æqualiter punctato.*

Espèce tenant le milieu entre les *canaliculata* et *memnonia*. D'un noir très brillant, moins intense et bien plus brillant que chez la *memnonia*. Tête très brillante, noire, à ponctuation extrêmement fine. Palpes maxillaires bruns. Antennes brunes, avec les trois premiers articles roux; proportionnées comme celles de la *canaliculata*. Corselet brillant, à ponctuation peu serrée, d'un noir brunâtre ainsi que les élytres et les deux premiers segments abdominaux; proportionné comme chez les deux espèces voisines, mais à côtés n'étant pas sinués comme ceux de la *memnonia*, mais droits comme ceux de la *canaliculata*, toutefois un peu plus arron-

dis. Impression semblable à celle de ces espèces. Écusson ponctué. Élytres brillantes, à ponctuation très forte et peu serrée, faites comme celles des deux espèces voisines. Abdomen fait comme chez ces espèces, couvert partout d'une ponctuation bien marquée, écartée, égale. Pattes testacées; fémurs largement enfumés à l'extrémité.

Mâle : 7e segment abdominal supérieur échancré et granuleux; inférieur arrondi. Corselet à impression plus large, exactement comme chez les deux espèces voisines. Le 7e segment est légèrement échancré au milieu en dessus et en dessous chez la femelle.

Trouvée à El-Foûleh, non loin d'Endor, sur le champ de bataille du Mont-Thabor.

Diffère de la *memnonia* par sa couleur moins foncée; de la *canaliculata* par sa couleur noire, et de toutes deux par la ponctuation qui chez ces espèces est très forte et très serrée sur la tête, le corselet et les élytres, ce qui les rend opaques, et qui chez la *memnonia* est faible et peu marquée sur l'abdomen, de plus en plus éparse en allant vers l'extrémité, et chez la *canaliculata* est assez forte et assez serrée à la base, très fine et très écartée vers l'extrémité.

DINUSA Saulcy.

N. G. OXYSOMATIS *proximum.*

Maxillæ malâ interiore intùs apice spinulis tenuibus ciliata.

Palpi maxillares quinque articulati.

Ligula elongata, bifida, laciniis acuminatis; paraglossæ non prominentes.

Palpi labiales quadriarticulati.

Tarsi omnes quinque articulati, postici articulo primo elongato.

Antennæ compressæ.

Genre voisin des *Oxysoma*, *Dinarda* et *Homæusa*, ayant de l'affinité surtout avec les premières par ses palpes maxillaires de cinq articles, mais séparé par les labiaux visiblement quadriarticulés et par la languette qui est longue et étroite, profondément bifide, à lobes aigus, sans paraglosses.

Corps large, rétréci en arrière, ailé; tête infléchie; yeux médiocres et peu saillants. Labre transverse, légèrement tronqué en avant; mandibules simples. Mâchoires à lobe externe corné, partie apicale membraneuse très pubescente; lobe interne membraneux et pubescent, à bord extérieur corné, cilié en dedans de très fines épines. Palpes maxillaires à 2e article un peu plus court que le 3e; celui-ci de la longueur du lobe externe des mâchoires; 4e article cylindrique, près de quatre fois plus mince et trois fois plus court que le 3e; 5e très petit, un peu plus étroit que le précédent et quatre fois plus court, obtus à l'extrémité. Palpes labiaux à 1er article assez fort, plus de deux fois aussi long que large; 2e plus étroit et près de moitié plus court; 3e de moitié plus étroit que le précédent et d'un quart plus long que lui; 4e petit, obtus, trois fois plus court que le 3e. Languette étroite, allongée, profondément divisée en deux lobes aigus; paraglosses invisibles. Antennes comprimées, rappelant un peu par cette particularité celles des *Catopsimorphus* qui ont le même genre de vie, s'épaississant peu à peu vers l'extrémité, à 3e article beaucoup plus long que le 2e. Corselet peu convexe, à base au moins aussi large que les élytres; bord antérieur légèrement échancré, le postérieur arrondi et très légèrement sinué de chaque côté; côtés arrondis et rétrécis en avant; tous les angles obtus et arrondis. Écusson petit et triangulaire. Élytres à peine plus longues que le corselet, fortement échancrées à l'angle apical externe qui est prolongé en pointe aiguë. Abdomen fortement rétréci vers l'extrémité. Pattes assez longues; tous les tibias droits; 1er article des tarses postérieurs presque aussi long que les trois suivants. Caractères sexuels invisibles.

Ce genre est parasite de la *Myrmica barbara*.

Dinusa Hierosolymata Saulcy. — Long. 4 mill. — *Nigra brunnea, nitida; antennis, ore, thorace, elytris, pedibus abdominisque segmentis duobus ultimis læte rufis; parcè punctata; antennarum articulis elongatis; abdomine hirto.*

Tête noire, brillante, marquée d'une ponctuation extrêmement fine et peu serrée; parties de la bouche et antennes d'un roux clair. Ces dernières plus longues que la tête et le corselet; 2e article plus mince et plus court que le 1e; 3e d'un quart plus long que le 2e; 4e plus court que le 3e, semblable en longueur aux suivants qui vont en s'épaississant graduellement, mais restent toujours plus longs que larges; 11e une fois et demie aussi long que le 10e, obtus à l'extrémité. Corselet d'un roux clair, brillant, deux fois aussi large que long, trois fois aussi large que la tête;

bord antérieur échancré ; base légèrement arrondie, à peine sensiblement subsinuée de chaque côté ; bords latéraux légèrement arrondis, rétrécis en avant ; plus grande largeur aux deux tiers postérieurs ; angles très obtus et arrondis ; surface marquée d'une ponctuation fine et rare. Écusson en triangle obtus, finement ponctué, roux. Élytres d'un roux clair, brillantes, un peu plus longues et plus étroites que le corselet, s'élargissant légèrement vers l'extrémité ; côtés droits ; angle sutural obtus ; bord postérieur fortement échancré vers l'angle apical interne qui est très aigu et très saillant ; surface marquée d'une ponctuation un peu moins fine et moins rare que celle du corselet. Abdomen se rétrécissant fortement de la base à l'extrémité, noir, brillant, les deux derniers segments visibles roux ; fortement rebordé ; surface couverte d'une ponctuation fine et rare, plus fine et plus rare sur les deux derniers segments. Toute la surface du corps couverte d'une pubescence grise couchée, fine et rare. Bords latéraux de l'abdomen, depuis le 3e segment, et extrémité hérissés de grands poils noirs. Pattes rousses.

Vit dans les fourmilières de la *Myrmica barbara*, sous les pierres.

Jérusalem et Naplouse, sur le mont Garizim. Des trois espèces, c'est la moins rare.

Dinusa Davidica Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Nigro brunnea, nitida, antennis, ore, thoracis lateribus, elytris, peditus, abdominisque segmentis duobus ultimis rufis, abdominis basi crebrè, reliquis partibus parùm densè punctata, antennarum articulis penultimis transversis, abdomine apice hirto.*

Tête noire, brillante, marquée d'une ponctuation fine et assez serrée ; parties de la bouche et antennes d'un roux foncé. Ces dernières un peu moins longues que la tête et le corselet ; 2e article un peu plus court que le 1er ; 3e deux fois aussi long que le 2e ; 4e d'un tiers plus court que le 3e ; les suivants plus courts que le 4e, diminuant à peine de longueur entre eux et devenant transversaux ; 11e deux fois aussi long que le 10e, obtus à l'extrémité. Corselet d'un brun noir, brillant, à bords latéraux plus clairs, deux fois aussi large que long, trois fois aussi large que la tête ; bord antérieur échancré ; base légèrement arrondie, très légèrement subsinuée de chaque côté ; bords latéraux arrondis, fortement rétrécis en avant ; plus grande largeur aux deux tiers postérieurs ; angles très obtus ; surface marquée d'une ponctuation très fine et rare. Écusson en triangle obtus, très finement ponctué, brun. Élytres d'un roux foncé, brillantes, un peu

plus longues et plus étroites que le corselet, s'élargissant légèrement vers l'extrémité ; côtés droits ; angle sutural obtus ; bord postérieur fortement échancré vers l'angle apical externe qui est plus aigu et plus saillant encore que chez l'espèce précédente ; surface marquée d'une ponctuation moins fine et plus serrée que celle du corselet. Abdomen se rétrécissant très-fortement de la base à l'extrémité, noir ; les deux derniers segments visibles roux ; fortement rebordé ; surface couverte d'une ponctuation fine et très serrée sur les premiers segments, et peu serrée sur les deux derniers. Toute la surface du corps est couverte d'une pubescence grise couchée, fine et rare. Bords des deux derniers segments et extrémité de l'abdomen hérissés de poils noirs. Pattes rousses.

Avec la précédente, mais beaucoup plus rare. Jérusalem et Naplouse, sur le mont Garizim.

DINUSA JEBUSÆA Saulcy. — Long. 3 1/2 mill. — *Brunnea, parùm nitida; antennis, ore, thoracis lateribus et elytris obscurè, pedibus abdominisque segmentis duobus ultimis rufis; crebrè punctata; antennarum articulis penultimis subtransversis; abdomine non hirto.*

D'un brun foncé, entièrement couverte d'une ponctuation et d'une pubescence grise très fines et très serrées qui la rendent peu brillante. Tête noire, à ponctuation plus fine que celle du reste du corps ; parties de la bouche et antennes rousses. Ces dernières de la longueur de la tête et du corselet ; 2e article un peu plus court que le 1er ; 3e pas tout à fait deux fois aussi long que le 2e ; 4e d'un tiers moins long que le 3e : les suivants plus courts que le 4e, faits comme chez l'espèce précédente, mais devenant un peu moins transversaux ; 11e deux fois aussi long que le 10e, obtus à l'extrémité. Corselet brun, à bords latéraux plus clairs ; deux fois aussi large que long, presque trois fois aussi large que la tête ; bord antérieur échancré ; base légèrement arrondie, très légèrement subsinuée de chaque côté ; bords latéraux arrondis, fortement rétrécis en avant ; plus grande largeur aux deux tiers postérieurs ; angles très obtus et arrondis. Ecusson brun, en triangle obtus. Élytres d'un brun roux, un peu plus longue et plus étroites que le corselet, s'élargissant légèrement vers l'extrémité ; côtés droits ; angle sutural obtus ; échancrure du bord postérieur et angle apical externe comme chez l'espèce précédente. Abdomen se rétrécissant fortement de la base à l'extrémité, d'un brun noir, les deux derniers segments visibles roux ; fortement rebordé. Ponctuation des deux derniers segments un peu moins fortement serrée. Pas de poils noirs

hérissés à l'abdomen. Pattes rousses, un peu plus épaisses que chez l'espèce précédente.

Avec les précédentes, extrêmement rare. Deux individus, de Jérusalem.

Oxypoda Salomonis Saulcy. — Long. 2 mill. — *Nigra, subnitida, parallela, antennarum basi, thorace pedibusque rufo brunneis, omnium crebrè fortiter punctata, thorace mediâ basi foveolato, antennarum articulis penultimis fortiter transversis.*

D'un noir peu brillant, avec le corselet et les élytres roux foncé, entièrement couverte d'une ponctuation forte et serrée, bien plus forte et rugueuse sur les élytres. Tête ronde; palpes maxillaires bruns, 3e article noir; antennes un peu moins longues que la tête et le corselet, d'un brun noir, les deux premiers articles brun roux; 2e article presque aussi long que le 1er, 3e d'un tiers plus court que le 2e; suivants courts et s'élargissant successivement assez fort, devenant fortement transversaux; 11e plus de deux fois aussi long que le 10e, ovalaire, obtus à l'extrémité. Corselet transversal, une fois et demie aussi large que la tête, rétréci en avant; plus grande largeur aux deux tiers postérieurs; bord antérieur échancré; postérieur et latéraux arrondis; angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis; une petite fossette au milieu de la base, et, sous un certain jour, un très fin sillon longitudinal. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres plus longues que le corselet, pas plus larges, parallèles; extrémité légèrement sinuée vers l'angle apical externe. Abdomen entièrement noir, parallèle, fortement rebordé. Pubescence grise, fine, pas très serrée, couvrant tout le corps. Pattes rousses.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara*. Deux individus.

Homalota myrmicaria Saulcy. — Long. 2 2/3 mill. — *Nigra, nitidula, parallela; thorace quadrato, subcordato, antennarum articulis penultimis subtransversim quadratis; elytris, antennarum articulo primo femoribusque brunneis, tibiis tarsisque testaceis.*

Tête noire, brillante, arrondie, marquée d'une ponctuation peu forte et peu serrée, entre laquelle, de même que sur le corselet et les élytres, existe une autre ponctuation beaucoup plus fine et plus serrée. Palpes maxillaires noirs. Antennes noires; 1er article brun; 2e un peu moins long que le 1er; 3e semblable au 2e; les suivants diminuant de longueur, les trois avant-derniers étant en carré légèrement transversal; 11e une fois et demie aussi long que le 10e, obtusément acuminé. Corselet noir,

brillant, aussi long que large, un peu plus large que la tête; plus grande largeur au tiers antérieur; rétréci vers la base; bords antérieur et postérieur très légèrement arrondis; angles très obtus; ponctuation un peu plus forte que celle de la tête, très peu serrée. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres brunes, peu brillantes, presque parallèles, plus larges et une fois et demie aussi longues que le corselet, plus fortement ponctuées que lui; angle sutural obtus; bord postérieur très légèrement subsinué vers l'angle apical externe. Abdomen noir, brillant, parallèle, marqué d'une ponctuation forte et rare qui s'espace de plus en plus vers l'extrémité; intervalles finement et densément pointillés comme sur l'avant-corps; rebords latéraux assez forts. Pubescence grise fine et assez serrée sur l'avant-corps, plus grosse et moins serrée sur l'abdomen. Fémurs bruns; tibias et tarses testacés.

Mâle : Une large dépression longitudinale très peu sensible sur le corselet; 6e segment supérieur de l'abdomen offrant vers le bord postérieur un tubercule longitudinal.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara*. Extrêmement rare.

HOMALOTA JEZABEL Saulcy. — Long. 1 2/3 mill. — *Nigra, parum nitida, parallela; thorace transverso, antennarum articulis penultimis fortiter transversis, elytris brunneo nigris, pedibus testaceis.*

Tête noire, très finement et densément ponctuée, arrondie. Palpes maxillaires noirs. Antennes noires, avec les deux premiers articles brun foncé; 2e article d'un tiers plus court que le 1er; 3e de moitié plus court que le 2e; les suivants courts, fortement transversaux; 11e deux fois aussi long que le 10e, pyriforme. Corselet plus large que la tête, une fois et demie aussi large que long, à ponctuation plus forte et moins serrée que celle de la tête; côtés arrondis et un peu rétrécis en arrière; bord antérieur droit, postérieur arrondi; angles obtus; plus grande largeur au tiers antérieur. Une petite fossette à la base avec un sillon longitudinal peu marqué chez la femelle; un large et profond sillon longitudinal chez le mâle. Écusson triangulaire, ponctué, déprimé au milieu. Élytres presque parallèles, un peu plus larges et une fois et demie aussi longues que le corselet, à ponctuation un peu plus forte; angle sutural obtus; bord postérieur un peu oblique et arrondi, non sinué. Abdomen parallèle, à ponctuation très peu serrée, très rare sur les derniers segments: assez fortement rebordé; 7e segment supérieur échancré et inférieur prolongé et

arrondi chez le mâle. Pubescence fine et grise, un peu moins dense sur l'abdomen. Pattes testacées.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara*. Rare.

Homalota Athalia Saulcy. — Long. 1 1/2 mill. — *Nigra, nitidissima, parallela; pedibus brunneo nigris, thorace quadrato, cordato, antennarum articulis penultimis fortiter transversis, fronte impressâ; omnium fortiter sparsissimè punctata, elytris striâ suturali notatis.*

D'un noir très brillant, avec une ponctuation assez forte extrêmement rare; tête un peu allongée, avec une profonde et large fossette au milieu du front. Palpes maxillaires noirs. Antennes noires; 1er article très renflé; 2e un peu moins, et de moitié plus court; 3e de moitié plus court que le 2e; les suivants courts et fortement transversaux; 10e un peu moins court que le 9e; 11e une fois et demie aussi long que le précédent, pyriforme. Corselet aussi long que large, cordiforme, à plus grande largeur au quart antérieur; côtés rétrécis en ligne droite vers la base; bord antérieur droit; postérieur arrondi; angles arrondis; au milieu un fin sillon longitudinal se prolongeant sur l'occiput; pas plus de huit points dans le sens de la longueur. Écusson triangulaire, lisse. Élytres un peu plus larges et une fois et demie aussi longues que le corselet, se dilatant vers l'extrémité, à côtés droits et à bord apical arrondi séparément; ponctuation très rare et très forte; sur chacune environ une cinquantaine de points, en outre d'une strie suturale fortement marquée et plus densément ponctuée. Abdomen déprimé, parallèle, à ponctuation plus fine et plus serrée que celle de l'avant-corps, excepté sur les deux derniers segments où elle est très rare; 7e segment supérieur échancré. Pubescence grise très rare et très fine. Pattes d'un brun foncé.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara*. Un seul exemplaire, probablement mâle.

Homalota Rebecca Saulcy. — Long. 1 2/3 mill. — *Nigra, nitida; antennis, palpis, elytris pedibusque brunneis; parallela, thorace parùm transverso, antennarum articulis penultimis transversis; omnium fortiter sparsè punctata.*

Tête noire, brillante, avec une ponctuation fine et très peu serrée. Palpes maxillaires bruns, ainsi que les antennes, dont les deux premiers

articles sont un peu renflés; 2e d'un tiers plus court que le 1er; 3e un peu plus court que le 2e; suivants plus courts, d'abord carrés, et devenant transversaux en s'élargissant; 11e deux fois aussi long que le précédent, pyriforme. Corselet légèrement transversal, à peine plus large que la tête, d'un brun foncé, brillant, à ponctuation plus forte et aussi rare que celle de la tête; à peine moins large en arrière qu'en avant; bords et angles arrondis; pas d'impression. Écusson triangulaire, marqué de trois ou quatre points. Élytres d'un brun foncé, un peu plus large et une fois et demie aussi longues que le corselet, presque parallèles, à côtés droits et extrémité obliquement tronquée; surface marquée d'une ponctuation plus forte et aussi rare que celle du corselet, avec une trace de strie suturale. Abdomen noir, parallèle, à ponctuation assez forte et très rare. Pubescence grise, rare et fine. Pattes d'un brun roux.

Mâle : 7e segment abdominal inférieur prolongé ; une impression longitudinale sur le corselet, et une impression sur le front.

Jérusalem, avec la *Myrmica barbara*. Deux exemplaires.

MONOGRAPHIE

DES

Espèces européennes et algériennes du genre ACALLES,

SUIVIE DE LA DESCRIPTION ABRÉGÉE

DES ESPÈCES PROPRES A L'ILE DE MADÈRE,

D'APRÈS M. WOLLASTON,

Par M. Henri BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séances des 23 Mars et 27 Avril 1864.)

AVANT-PROPOS.

Je remercie de nouveau mes collègues, tant de la France que de l'Allemagne, pour l'appui qu'ils m'ont encore prêté dans ce travail ; j'espère qu'il sera accueilli aussi favorablement que les précédents.

CARACTÈRES DU GENRE.

(Schönherr, IV, 1, 334, 325.)

Acalles Stephens. — *Tylodes* Guérin, Dejean. — *Rhynchænus* Fab., Gyllenh. — *Curculio* Fab.

Antennæ *mediocres, minus tenues ; funiculo 7-articulato ; articulis duobus basalibus elongatis, obconicis, reliquis brevibus, subrotundatis, parùm distantibus ; clava subovata.*

Rostrum *longiusculum, validum, subteres, versùs apicem sensim nonnihil deplanatum, modice arcuatum.*

Oculi *laterales, ovati, subdepressi.*

Thorax *aut breviusculus aut suboblongus, basi truncatus, lateribus modice rotundatus, antice in medio nonnihil productus, pone oculos plus minusve distincte lobatus.*

Scutellum *aut nullum, aut minutissimum vix observandum.*

Elytra *subovata, connata, supra convexa.*

Pedes *mediocres, longitudine subæquales, validi, femora nonnihil incrassata.*

Corpus *oblongum, subovatum, convexum, sculpturatum, sæpiùs dense squamosum, apterum ; aut mediæ aut minusculæ magnitudinis.*

A ces caractères on peut ajouter les détails suivants pour les compléter :

Antennes de structure différente, suivant leurs divisions.

Rostre aplani, un peu élargi vers le sommet.

Prothorax offrant des formes différentes, plus ou moins rétréci, plus ou moins resserré au sommet, légèrement échancré de chaque côté, se replie largement en dessous pour former une saillie aiguë ; canal pectoral dépassant les hanches antérieures, creusé très profondément pour recevoir le rostre, un peu prolongé sur le mésosternum qui se creuse en voûte pour former son extrémité.

Quand l'*écusson* existe, on le distingue bien à une forte loupe.

Élytres ovales, ovalaires ou oblongues, déclives postérieurement, resserrées et atténuées au sommet, plus ou moins aiguëment arrondies, quelquefois acuminées ; épaules arrondies ou rectangulaires, quelquefois saillantes.

Dessous du corps ponctué plus ou moins fortement, plus ou moins serré ; mésosternum cordiforme, échancré antérieurement ; métasternum transversal, en losange irrégulier.

Abdomen composé de cinq segments, le premier aussi grand ou presque aussi grand que les trois suivants ensemble, le deuxième aussi grand ou un peu plus grand que les deux suivants, le troisième et le quatrième très courts et très resserrés, un peu moins dans le *Rolleti*, le *Diocletianus* et d'autres espèces du même groupe, à peine dans le *denticollis*, et même presque dénudés.

Hanches antérieures et intermédiaires distantes, les postérieures un peu plus ; cuisses antérieures et postérieures égales en longueur, les intermédiaires un peu plus courtes.

Pieds robustes; tibias armés au sommet d'un crochet distinct, ordinairement droits, quelquefois bisinués intérieurement; ongles simples.

CARACTÈRES DES SEXES.

Le mâle a le rostre plus court, plus fort, et ponctué plus fortement que la femelle. Celle-ci a le rostre plus long, plus mince, ponctué plus finement et moins serré que le mâle; les impressions du métasternum et du premier segment de l'abdomen sont plus fortement marquées chez le mâle que chez la femelle. Les antennes sont insérées aussi assez près de la base, et chez la femelle, vers le milieu du rostre.

MOEURS.

On ne connaît rien des premiers états des *Acalles* : on les trouve dans les forêts sous la mousse, sous les écorces de différents arbres, et surtout des Chênes, dans leurs branches, ou en secouant des fagots sur un drap. Cependant ceux de la seconde division paraissent se rencontrer principalement sous les pierres, et quelques-uns sur les chardons.

A l'état de repos ces insectes font le mort; les cuisses alors restent appliquées au corps et viennent s'arc-bouter les unes contre les autres par leur extrémité, de manière qu'ils paraissent se tenir sur leurs genoux.

Wollaston, *Annals of nat. Hist.*, 1860, 3e *série, vol. V et VI*, a observé que les Acalles indigènes de Madère et de Ténériffe font entendre un bruit très perceptible. L'organe de la stridulation consiste en un pygidium rude, frotté contre une arête, en forme de lime, sous les élytres, là où elles se rétrécissent à l'extrémité.

Je partage les *Acalles* en deux divisions, d'après la structure de leur antennes :

TABLEAU DES ESPÈCES.

1re DIVISION.

Antennes médiocres; les articles du funicule un peu arrondis.

Acalles proprement dits.

Prothorax longitudinalement caréné, échancré en forme d'arc postérieurement, les angles de la base très avancés en arrière. Écusson enfoncé . . . . 1. *denticollis.*

A. Tibias, surtout les antérieurs, un peu dilatés au milieu, infléchis vers le sommet.

Élytres profondément ponctuées-sillonnées, pourvues postérieurement de quatre tubercules transversalement placés ; deuxième article du funicule presque égal au premier . . . . . 2. *Camelus.*

Élytres médiocrement ponctuées-sillonnées, pourvues seulement d'une légère élévation à la base ; deuxième article du funicule un peu plus court que le premier . . . . . 3. *Aubei.*

B. Tibias droits.

A. Deuxième article du funicule plus court que le premier.

a. Écusson visible.

Oblong, assez étroit, sans enduit crétacé . . . . . 4. *Wollastoni.*

Subovale, revêtu d'un enduit crétacé . . . . . 5. *lentisci.*

b. Écusson invisible.

Élytres tricarénées, acuminées au sommet . . . . 6. *Æonii.*

aa. Élytres à la base avec deux élévations en forme de calus allongé.

c. Prothorax canaliculé.

Subovale, prothorax élargi sur les côtés ; taille généralement supérieure . . . . . 7. *pyrenæus.*

Forme plus ovale, prothorax presque droit sur les côtés ; taille généralement inférieure . . . . . 8. *abstersus.*

cc. Prothorax sans canal.

Oblong-ovale, couvert de squamules serrées, d'un jaune pâle ; prothorax oblong . . . . . 9. *pulchellus.*

bb. Élytres à la base, sans élévations.

d. Corps couvert de soies noires dressées, plus ou moins longues.

e. Forme subovale.

f. Élytres coupées obliquement aux épaules.

Squamules des élytres d'un jaune roux, formant une large tache aux épaules, et occupant entièrement l'extrémité ; soies formant des faisceaux . . 10. *humerosus.*

ff. Élytres arrondies aux épaules.

Élytres profondément ponctuées-sillonnées, son tiers postérieur jamais blanchâtre ou jaunâtre ; soies des élytres courtes et nombreuses, formant des faisceaux indistincts . . . . . 11. *Lemur.*

Élytres médiocrement ponctuées-sillonnées, son tiers postérieur jaunâtre ou blanchâtre ; soies des élytres moins courtes et éparses, formant généralement des faisceaux distincts . . . . . 12. *turbatus.*

ee. Forme courtement ovale.

Prothorax profondément ponctué ; élytres hérissées de soies longues et dressées. . . . . 13. *Capiomonti.*

dd. Corps dépourvu de soies noires dressées.

Ovale. Prothorax ponctué-serré et peu profondément, médiocrement arrondi sur les côtés . . . . . 14. *ptinoides.*

Oblong. Prothorax ponctué profondément, les côtés presque droits . . . . . 15. *teter.*

B. Deuxième article du funicule presque égal au premier.

a. Forme subovale.

Prothorax obsolètement canaliculé, ponctué serré ; élytres peu profondément ponctuées-sillonnées . 16. *hypocrita.*

Prothorax distinctement canaliculé, ponctué profondément et épars ; élytres fortement ponctuées-sillonnées . . . . . 17. *Bellieri.*

b. Forme courtement ovale.

Prothorax profondément ponctué ; élytres finement ponctuées-striées . . . . . 18. *variegatus.*

2e Division.

Antennes un peu épaisses; les articles du funicule transversaux.

Corps dépourvu de squamules, fortement et profondément ponctué. . . . . 19. *punctaticollis.*

Corps pourvu de squamules serrées.

A. Écusson visible.

B. Prothorax caréné.

Prothorax sillonné ; élytres peu profondément ponctuées-striées . . . . . 20. *tuberculatus.*

C. Prothorax sans carène.

Prothorax sans sillon ; élytres profondément ponctuées-striées . . . . . 21. *Rolleti.*

AA. Écusson invisible.

Élytres tricarénées. . . . . 22. *argillosus.*

B. Prothorax caréné.

Élytres profondément ponctuées-striées . . . . . 23. *Diocletianus.*

C. Prothorax sans carène.

Prothorax et élytres présentant des élévations fasciculées . . . . . 24. *fasciculatus.*

Prothorax et élytres ne présentant point d'élévations fasciculées ; prothorax couvert presque entièrement de squamules d'un cendré jaunâtre ou blanchâtre . . . . . 25. *barbarus.*

1re Division.

Antennæ mediocres ; articulis funiculi, subrotundatis.

ACALLES proprement dits.

1. A. DENTICOLLIS Germar. — *Oblongo-ovatus, niger, squamulis cervinis adspersus ; rostro validiusculo ; thorace amplo, antice subtruncato, suprà plano, longitudinaliter carinato, basi profunde bisinuato, angulis retrorsùm valde extensis ; scutello demerso ; elytris profunde punctato-sulcatis, interstitiis alternis elevatis.* — Long. 2 1/2 à 5 1/2 mill.

Germar, Ins. sp., 1, 276, 411 (*Cryptorhyncus*). — Schönh., IV, 1, 343, 18. — Rent., 791, 8.

Oblong-ovale. Tête petite, globuleuse, convexe. Rostre assez long, un peu fort, un peu arqué, légèrement caréné, presque jusqu'au milieu, striolé-rugueux à la base, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ordinairement peu ponctué, un peu plus serré dans le ♂ que dans la ♀, souvent lisse au milieu, rouge ou brun ferrugineux. Antennes fines, d'un rouge ferrugineux, les articles peu resserrés, le deuxième article du funicule égal au premier, le troisième et le quatrième allongés, le troisième un peu plus court que le deuxième. Prothorax

presque aussi long que large, presque tronqué au sommet, les lobes latéraux peu saillants, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière, assez fortement resserré derrière le sommet, élargi sur les côtés avant le milieu, échancré en forme d'arc postérieurement, les angles de la base très avancés en arrière, et logés dans une échancrure des élytres, longitudinalement caréné, ponctué assez serré mais peu profondément, couvert de squamules d'un cendré brunâtre, ou légèrement blanchâtres, serrées. Écusson petit, enfoncé, arrondi. Élytres avec les épaules saillantes, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et un peu plus du double plus longues, se développent en s'arrondissant légèrement jusqu'au dela du milieu, puis se rétrécissent jusqu'au sommet, qui est un peu acuminé, rudement et profondément ponctuées-sillonnées, les points en fossette, et séparés les uns des autres, revêtues de squamules d'un rouge brun, plus nombreuses sur la suture et vers l'extrémite, entremêlées d'autres d'un cendré blanchâtre, donnant naissance à une bande transversale indistinctement formée ; intervalles alternes alternativement élevés, le deuxième un peu plus élevé que les autres. Dessous ponctué fortement, le troisième et le quatrième segments de l'abdomen peu resserrés. Pieds noirs ou ferrugineux ; tibias droits.

Obs. Les exemplaires de taille inférieure, provenant généralement de Hongrie ou d'Italie, ont un prothorax un peu moins arrondi, couvert de squamules plus fortes que ceux de taille supérieure.

Europe méridionale ; Hongrie, Illyrie, Autriche, Carinthie, Carniole, Italie, France mérid., Hyères (Delarouzée) ; La-Massane près Collioure (Ch. Brisout de Barneville) ; Fréjus (André) ; Alger (Poupillier) ; Sicile (Ott, Lethierry).

A. Tibias, surtout les antérieurs, un peu dilatés au milieu, infléchis vers le sommet.

2. A. Camelus Fabricius. — *Oblongo-ovatus, niger aut nigro-piceus, squamulis silaceis setisque brevissimis adspersus; thorace subgloboso, antice profunde constricto, crebrè ruguloso-punctato, obsolete transversim quadrituberculato, utrinque densius squamoso; elytris valde convexis, sulcatis, sulcis in fundo profunde punctatis, apice densius silacco-squamosis, dorso postico tuberculis quatuor validioribus fasciculatis instructis, interstitiis convexis; tibiis intus, anterioribus præsertim, medio nonnihil ampliatis, apice inflexis.* — Long. 2 1/4 à 4 mill.

Detritus ; *A. quercûs* Schönh., VIII, 1, 420, 23. — Redt., 791, 10, verisimiliter.

Fab., Ent. Syst., 1, 11, 406, 52 (Curc.). — Id., Syst. El., 11, 447, 48 (*Rhynchænus*). — Herbst, Col., VI, 365, 341, t. 88, fig. 12. — Lat., Hist. nat. des Crus. et des Ins., XI, 130, 15. — Panz., Ent. Germ., 301, 15. — Sch., IV, 1, 347, 22. — Redt., 791, 6. — Suffrian, Stett. Ent. Zeit., 1856, 251.

Assez convexe et étroit. Tête petite, arrondie, convexe. Rostre assez fort, un peu arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, pointillé finement, plus serré dans le ♂ que dans la ♀, brun ou rouge ferrugineux. Antennes assez fines, ferrugineuses ou d'un rouge testacé ; le deuxième article du funicule presque égal au premier. Prothorax plus long que large, assez profondément resserré au sommet, rétréci en avant presque aussi fortement que vers la base, celle-ci légèrement bisinuée, médiocrement arrondi sur les côtés, ponctué serré peu profondément, mais assez rugueusement, convexe, pourvu de quatre tubercules placés transversalement, peu élevés. Écusson nul. Élytres avec les épaules un peu arrondies, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, ovales-allongées, faiblement élargies derrière la base, puis atténuées du milieu vers l'extrémité, celle-ci un peu acuminée, profondément ponctuées-sillonnées, couvertes de squamules éparses d'un cendré jaunâtre, agglomérées aux épaules et vers l'extrémité, pourvues postérieurement de quatre tubercules chargés de soies courtes, obscures, transversalement placés, assez saillants, dont deux près de la suture plus élevés que les autres ; intervalles élevés, convexes, obtusément tuberculés. Dessous ponctué rugueusement, assez serré et assez fortement. Pieds bruns ou rouge ferrugineux ; tibias, surtout les antérieurs, un peu dilatés au milieu, distinctement sinués vers le sommet.

Obs. A en juger d'après la description, l'*A. quercûs* se rapporte évidemment au *Camelus*.

Rare. Autriche (coll. Chevrolat, de Bonvouloir, Reiche, Javet) ; Styrie (Aubé) ; Fribourg (coll. Delarouzée) ; France, Bugey (Cl. Rey).

3. A. Aubei Schönherr. — *Oblongo-ovatus, nigro-piceus, squamulis obscure silaceis aut brunneis, setisque brevissimis nigris obsitus ; thorace oblongiusculo, lateribus rotundato-ampliato ; elytris mediocriter punctato-sulcatis, dorso macula parva albida decoratis, interstitiis convexis, se-*

cundo in ipsa basi parùm elevato, tibiis intùs, anterioribus præsertim, medio nonnihil ampliatis, apice inflexis. — Long. 3 1/4 à 4 3/4 mill.

Schönh., IV. 1, 345, 20. — Redt., 791, 7.

Oblong-ovale. Tête arrondie, convexe, finement canaliculé entre les yeux. Rostre fort, peu arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ponctué finement, plus serré dans le ♂ que dans la ♀, brun ou ferrugineux. Antennes ferrugineuses, le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax un peu plus long que large, assez obsolètement resserré au sommet, un peu retréci en avant plus fortement vers la base, assez fortement arrondi sur les côtés avant le milieu, légèrement bisinué postérieurement, convexe, ponctué assez serré, mais peu profondément, obsolètement canaliculé, couvert de petites soies noires à peine réunies en bouquets. Écusson nul. Élytres avec les épaules arrondies, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et du double plus longues, légèrement élargies derrière la base, rétrécies du milieu vers le sommet, convexes, médiocrement ponctuées-sillonnées, les points un peu écartés, ornées vers le milieu d'une petite tache blanche arrondie et chargées de légers faisceaux de soies noires, épars, disparaissant parfois presque entièrement, intervalles convexes, le second avec une élévation en forme de calus allongé, moins accusé que chez le *pyrenæus*. Dessous ponctué finement. Pieds noir-brun, tibias comme dans le *Camelus*.

Autriche, Hongrie, France, Cauterets, sous les écorces de sapins (Delarouzée) ; montagnes de la Lozère, du Lyonnais et du Jura, Vosges.

B. Tibias droits.

A. Deuxième article du funicule plus court que le premier.

a. Écusson visible.

4. A. Wollastoni Chevrolat. — *Parvus, oblongus, angustior, squamulis cinereis, brunneis plagiatim intermixtis, dense vestitus ; rostro tenue lævigato ; antennis pallide testaceis ; prothorace subcylindrico haud tuberculato et vix setuloso, ad apicem minùs producto ; scutello distincto ; elytris subtiliter punctato-striatis, ad latera vix rotundatis, haud nodulosis, plaga transversa postmedia communi albida ornatis, interstitiis fere planis.* — Long. 1 7/8 mill.

Habitat in graminosis humidis Maderæ per partem sylvaticam æstate rarior; ad lombo dos Pecegueiros et Ribeiro frio, mansibus Julio et Augusto.

Chevrolat, Rev. de Zool. de Guérin, 1852, t. IV, 579. — Wollaston, Ins., Mad., 262, 342.

Très petit, oblong, assez étroit. Tête arrondie, un peu convexe. Rostre plus court que le prothorax, mince, linéaire, peu arqué, lisse; selon Wollaston, les sexes sont difficiles à séparer. Antennes courtes, fines, d'un testacé pâle, le deuxième article du funicule moitié plus court que le premier. Prothorax beaucoup plus long que large, subcylindrique, un peu rétréci en avant, légèrement en arrière, médiocrement resserré au sommet, peu arrondi sur les côtés, sans tubercules et presque dépourvu de soies au sommet, convexe, tronqué à la base, celle-ci marquée de deux taches brunâtres obsolètes, couvert de squamules cendrés. Écusson petit, distinct, arrondi. Élytres presque de la largeur du prothorax à sa base, et une fois et demie plus longues, légèrement élargies derrière la base, peu rétrécies et peu resserrées vers le sommet, finement ponctuées-striées, sans tubercules, couvertes de soies très courtes, très fines et éparses, et ornées de bandes brunes irrégulières, qui paraissent devoir être d'étendue variable, derrière lesquelles paraît ressortir une autre d'un blanc cendré; intervalles presque plans. Cuisses brunâtres, jambes et tarses testacés; tibias droits.

Madère (coll. Chevrolat).

5. A. LENTISCI Chevrolat. — *Subovatus, niger, squamulis silaceis depressis, intermixtis albis, variegatus, spinulisque suberectis nigris brevissimis tectus; rostro mediocri; thorace oblongiusculo, antice leviter angustato, lateribus subrecto, transversim crebre ruguloso-punctato; scutello distincto picco; elytris convexis; leviter punctato-striatis, postice silaceo-squamosis, interstitiis planis.* — Long. 2 à 2 1/3 mill.

Chevrolat, Rev. de Zool. de Guérin, 1861, 124, 79.

Cette espèce a presque la forme du *ptinoïdes*; elle est revêtue d'un enduit crétacé de diverses couleurs qui lui donne une physionomie particulière. Tête arrondie un peu convexe. Rostre à peine de la longueur du prothorax, médiocrement fort, médiocrement arqué, à peine ponctué, d'un ferrugineux obscur. Antennes ferrugineuses. Prothorax à peine plus long que large, un peu rétréci et assez fortement resserré au sommet,

presque droit, à peine élargi sur les côtés, nullement rétréci à la base, celle-ci presque tronquée, convexe, ponctué ruguleusement et serré, les rugosités transversales et assez fortes, marqué de deux bandes longitudinales blanches, les latérales plus distinctes. Écusson distinct, arrondi, brun. Élytres ovales, avec les épaules arrondies, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et à peine du double plus longues, faiblement élargies derrière la base, assez brusquement rétrécies et resserrées vers le sommet, très convexes, légèrement ponctuées-striées, intervalles plans; on remarque à la base une tache commune jaunâtre ; le tiers apical est nettement coupé d'une bande transversale blanche, l'extrémité est jaunâtre. Pieds bruns ; tibias droits.

Cette espèce a été trouvée par M. Poupillier, en juin, aux environs d'Alger, sur le Lentisque ; un exemplaire (coll. Chevrolat).

b. Écusson invisible.

6. A. Æonii Wollaston, inédit. — *Oblongus niger, squamulis cinereis dense tectus ; rostro validiusculo, fortiter punctato ; antennis tenuibus ; thorace oblongiusculo, late constricto, lateribus rotundato-ampliato, dorso bifasciculato ; elytris apice acuminatis, profunde punctato-striatis, carinis tribus parùm elevatis, plaga transversa nigro-fusca ornatis.* — Long. 5 à 7 1/2 mill.

Habitat in Æonio.

Oblong, beaucoup plus étroit que le *Cryptorhynchus Lapathi*. Tête arrondie, convexe, une fossette entre les yeux. Rostre assez fort, un peu arqué, presque de la longueur du prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ponctué plus fortement et plus rugueusement dans le ♂ que dans la ♀, noir. Antennes fines, ferrugineuses, le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax largement et fortement resserré au sommet, un peu moins rétréci en arrière qu'en avant, assez arrondi sur les côtés, légèrement bisinué à la base, un peu convexe, ponctué peu profondément et serré, pourvu sur le disque de deux tubercules, chargés de soies brunes, en faisceaux peu élevés ; le rebord antérieur porte aussi deux bouquets de soies semblables rapprochés. Écusson nul. Élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, légèrement élargies derrière la base, brusquement et fortement resserrées au sommet, profondément ponctuées-striées, les points

rapprochés, marquées sur chacune de trois carènes peu élevées, la première, à côté de la suture plus élevée postérieurement. Dessous ponctué serré. Pieds assez longs, noirs; tibias droits; tarses ferrugineux.

Ténériffe (coll. Chevrolat).

aa. Élytres à la base avec deux élévations en forme de calus allongé.

c. Prothorax canaliculé.

7. A. PYRENÆUS Schönherr. — *Subovatus, niger, cinereo-squamosus; thorace intra apicem late constricto, dorso canaliculato, evidenter setoso quadri-tuberculato, plaga basali obscure umbrino-squamosa decorato; elytris mediocriter punctato-sulcatis, dorso, evidenter setoso-tuberculatis, interstitiis subconvexis, secundo in ipsa basi elevato; tibiis subrectis.* — Long. 2 1/4 à 3 3/4 mill.

Detritus; *A. rufirostris* Schönh., VIII, 1, 421, 25. — Schönh., VIII, 1, 413, 13.

Subovale. Tête arrondie, convexe; front finement canaliculé. Rostre peu arqué, médiocrement fort, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, pointillé finement et serré, rouge ferrugineux. Antennes ferrugineuses; le deuxième article du funicule près de moitié plus court que le premier. Prothorax à peine plus large que long, assez rétréci en avant, assez profondément et assez largement resserré au sommet, distinctement arrondi sur les côtés, légèrement bisinué à la base, un peu convexe, pointillé serré, assez profondément canaliculé, le canal séparant deux élévations longitudinales, chargées de courtes soies noires, en faisceaux; deux bouquets de soies semblables au bord antérieur. Écusson nul. Élytres avec les épaules rectangulaires, guère plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, un peu élargies au milieu sur les côtés, médiocrement ponctuées-sillonnées, les points écartés, intervalles un peu convexes; de chaque côté, deux élévations en forme de calus allongé sur le premier et le quatrième intervalles, dont la première, faisant suite aux élévations du prothorax est la plus forte, chargées de faisceaux de soies noires, courtes; postérieurement, on remarque plusieurs petits bouquets de soies semblables, épars, surtout sur le premier intervalle. Dessous ponctué finement et serré. Pieds noirs, tibias presque droits, tarses ferrugineux.

Saxe (Germar, Aubé); Silésie (Kraatz); France méridionale, Hautes-Pyrénées, sous les écorces de Sapins (Delarouzée); grande Chartreuse (Guillebeau); Vosges.

8. A. ABSTERSUS Schönherr. — *Ovatus niger aut nigro-piceus, squamulis silaceis vel griseis obsitus; thorace amplo, sat late constricto, lateribus recto, dorso tenuiter canaliculato, obsolete setoso quadri-tuberculato; elytris subgibbosis, parùm profunde punctato-sulcatis, dorso, obsolete setoso-tuberculatis, interstitiis convexis, secundo basi obtuse elevato tibiis subrectis.* — Long. 1 1/2 à 3 1/4 mill

Var. *Ferrugineus, dimidio minor.* — *A. Navieresi* Schönh., IV, 1, 351, 26.

Schönh., IV, 1, 350, 25, VIII, 1, 422, 26. — *A. roboris* Curtis, XII, pl. 550. — Steph., Man., 226. — *A, variegatus* Steph., Cat., n° 1599. — Redt., 791, 7. — Jacq. du Val, Gen., Col. Ent. Curc., pl. 25, fig. 118. — Suffrian, Stett. Ent. Zeit., 1856, 251.

Cette espèce est excessivement variable d'aspect et de taille ; elle diffère du *pyrenæus* par sa taille généralement inférieure, sa forme plus ovale, par son prothorax moins profondément canaliculé, presque droit sur les côtés; les élévations du prothorax et des élytres sont aussi moins accusées. Tête arrondie convexe, impressionné entre les yeux. Rostre médiocrement fort, peu arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, pointillé finement, moins serré dans la ♀, rouge ferrugineux. Antennes ferrugineuses; le deuxième article du funicule près de moitié plus court que le premier. Prothorax à peine plus long que large, un peu rétréci et assez largement resserré au sommet, presque droit sur les côtés, tronqué à la base, peu convexe, ponctué assez serré, finement canaliculé, le canal séparant deux élévations, chargées de soies noires en faisceaux, deux bouquets au bord antérieur; ces caractères moins saillants que chez le *pyrenæus*. Écusson nul. Élytres avec les épaules presque rectangulaires, guère plus larges que le prothorax à sa base, et près de deux fois plus longues, faiblement élargies au milieu sur les côtés, moins que chez le *pyrenæus*, un peu gibbeuses, peu profondément ponctuées-sillonnées, couvertes de bandes irrégulières d'un gris cendré ou jaunâtre; deux élévations en forme de calus allongé, à la base, dont la première est la plus forte, chargées de soies noires, courtes, en faisceaux postérieurement, surtout sur le premier intervalle, plusieurs petits bouquets ; tous ces caractères moins accusés que chez le *pyrenæus* et s'oblitérant au point qu'il ne reste plus de sensible que l'élévation du deuxième intervalle. Dessous ponctué assez fortement. Pieds noirs, brun obscur ou ferrugineux; tibias presque droits.

Angleterre, Allemagne, Saxe, Autriche, Corinthie, France, Pyrénées.

mont Pilat, grande Chartreuse ; assez commune aux environs de Paris, surtout à Saint-Germain.

cc. **Prothorax sans canal.**

9. A. PULCHELLUS Mihi, nov. sp. — *Oblongo-ovatus, niger, squamulis obscure ochraceis dense tectus ; rostro mediocri piceo ; thorace oblongo, obsolete, transversim, setoso quadri-tuberculato ; elytris obsolete punctato-sulcatis, vitta lateribus obliqua albo-squamosa, parce obsoleteque setoso-tuberculatis, interstitiis subplanis, secundo quartoque basi leviter elevatis ; pedibus obscure ferrugineis.* — Long. 2 1/4 à 3 1/4 mill.

Cette espèce se distingue facilement du *pyrenæus* et de l'*abstersus* par sa forme oblongue, la coloration de ses squamules et son prothorax dépourvu de canal ; elle est couverte de squamules d'un ochracé brunâtre, serrées. Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre médiocrement fort, peu arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ponctué serré et assez fortement dans le ♂, plus finement dans la ♀, brun ou obscurément ferrugineux. Antennes ferrugineuses ; le deuxième article du funicule près de moitié plus court que le premier. Prothorax un peu plus long que large, un peu rétréci et assez fortement resserré au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, assez distinctement rétréci à la base, celle-ci tronquée, convexe, ponctué serré et peu profondément, bordé plus ou moins de squamules blanchâtres ; au sommet deux tubercules, vers le milieu quatre autres placés transversalement, peu élevés, chargés de soies obscures très courtes, agglomérées. Écusson nul. Élytres ovalaires, avec les épaules arrondies, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et à peine du double plus longues, à peine élargies sur les côtés, obtusément arrondies au sommet, convexes, obsolètement ponctuées-sillonnées, ornées d'une tache latérale dirigée obliquement vers les côtés ; intervalles presque plans ; à la base sur le deuxième et le quatrième, deux légères élévations en forme de calus, quelques autres postérieurement, moins accusées, chargées de faisceaux de soies noires très courtes. Pieds obscurément ferrugineux, cuisses brunâtres, tibias droits.

France mérid., Hautes-Pyrénées, écorces de Chêne (Pandellé, coll. Delarouzée) ; Landes (Perris).

bb. Élytres à la base sans élévations.

d. Corps couvert de soies noires dressées, plus ou moins longues.

e. Forme subovale.

10. A. humerosus Fairmaire. — *Subovatus, niger aut nigro-piceus, squamulis silacco-rufescentibus, humeris elytrorum plagiatim, apiceque, late condensatis, parce obsitus, setisque brevissimis erectis nigris, fasciculatim digestis, dense tectus; rostro validiusculo, lateribus sat crebre punctato; thorace fere latitudine longitudinis, crebre distincteque punctulato, postice evidenter bisinuato; elytris ad humeros oblique truncatis, sat profunde punctato-sulcatis, interstitiis convexis.* — Long. 3 à 4 mill.

Fairm., Ann. Soc. Ent. de France, 1862, 557.

Cette espèce se rapproche du *Lemur*, elle en diffère par la forme de son prothorax plus court, nullement rétréci en arrière, distinctement bisinué à la base, par ses élytres tronquées aux épaules, moins ovales, moins profondément ponctuées-sillonnées, pourvues de deux rangées de soies noires en faisceaux.

Subovale. Tête arrondie, un peu convexe. Rostre assez fort, peu arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, finement caréné, ponctué assez serré dans le ♂, plus finement dans la ♀, sur les côtés, lisse au milieu, brun-noir ou ferrugineux obscur. Antennes ferrugineuses; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax presque aussi long que large, obsolètement resserré au sommet, un peu rétréci antérieurement, nullement en arrière, médiocrement arrondi sur les côtés, distinctement bisinué à la base, convexe, ponctué serré et distinctement, mais peu profondément, couvert sur les côtés de squamules d'un jaune roux, assez serrées, et pourvu vers le milieu de quatre faisceaux de soies noires, courtes et dressées, placés transversalement, et au bord antérieur de deux autres de même couleur. Écusson nul. Élytres ovalaires, obliquement coupées aux épaules, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, élargies derrière la base, rétrécies derrière le milieu et aiguëment arrondies à l'extrémité, assez profondément ponctuées-sillonnées, les intervalles convexes; couvertes de soies noires très courtes et dressées, donnant naissance à deux rangées de quatre faisceaux, placées transversalement, la première antérieure, la seconde derrière le milieu; sur la déclivité on en remarque encore deux autres qui doivent souvent s'oblitérer. Les squamules sont d'un jaune roux, rares sur le disque, agglomérées aux épaules

où elles forment une large tache presque en carré, et vers l'extrémité qu'elles occupent entièrement. Dessous ponctué assez fortement et écarté. Pieds bruns ou obscurément ferrugineux; tibias droits.

Pyrénées-Orientales, sous les mousses des Chênes; le Vernet (Von Brück); Collioure (Delarouzée); Landes (Perris).

11. A. Lemur Germar. — *Subovatus, nigro-piceus, squamulis silaceis parce adspersus, setisque brevibus, erectis, nigris, seriatim tectus; rostro validiusculo; thorace oblongo, obsolete constricto, crebre, distincteque punctulato; elytris ovalibus, macula scutellari fasciaque postica silaceis notatis; interstitiis elevatis, fere carinatis.* — Long. 1 1/2 à 3 1/4 mill.

A. sulcatus Schönh., VIII, 1, 425, 34.

Detritus *vix setulosus*; var. *minor*. — *A. fallax* Schönh., VIII, 1, 426, 35.

Germ., Ins. spec., 278, 414 (*Cryptorhynchus*). — Schönh., VIII, 1, 419, 22. — Redt., 790, 4.

Subovale. Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre assez fort, peu arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, ponctué distinctement et serré dans le ♂, plus finement dans la ♀, d'un brun ou d'un rouge ferrugineux. Antennes ferrugineuses; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax plus long que large, obsolètement resserré au sommet, un peu rétréci en avant, distinctement en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, presque tronqué à la base, convexe, ponctué serré et distinctement, mais peu profondément, couvert de squamules d'un cendré jaunâtre; des soies noires dressées forment deux bouquets, le premier au bord antérieur, le second vers le milieu, les bouquets indistincts. Écusson nul. Élytres ovales, avec les épaules arrondies, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et près de deux fois plus longues, élargies derrière la base, la plus grande largeur vers le milieu, aiguëment arrondies à l'extrémité, convexes, profondément ponctuées-sillonnées, intervalles convexes, également élevés, presque carénés : couvertes de soies noires, courtes, dressées, assez nombreuses et assez serrées, en série, quelquefois agglomérées derrière le milieu, et parsemées ordinairement de squamules d'un cendré jaunâtre, formant plusieurs bandes irrégulières, dont la plus distincte est placée postérieurement; en outre, on remarque près de la base deux traits ayant la même coloration. Dessous ponctué assez fortement et écarté. Pieds bruns ou ferrugineux obscur; tibias droits.

Cette espèce est généralement moins commune que la suivante. Alle-

magne, provinces Rhénanes, Ahrweiler, Silésie, France, Pyrénées, Lyon, Strasbourg (Wencker); environs de Paris, Meudon, Saint-Germain; Rouen.

12. A. turbatus Schönherr. — *Subovatus, niger aut nigro-piceus, squamulis cinereis aut silaceis dense variegatus, spinulisque erectis, nigris, hinc inde condensatis, muricatus; rostro mediocri, subrecto; thorace oblongo, obsolete constricto, sat crebre, parùm profunde punctulato; elytris ovalibus mediocriter punctato-sulcatis, fascia media obscuriori decoratis apice silaceo aut cinereo-squamosis, interstitiis modice convexis.* — Long. 1 7/8 à 3 mill.

Var. *Minor; spinulis elytrorum non condensatis.* — *Cryptorhynchus echinatus* Germ., Ins. Spec., 1, 278, 415. — Schönh., VIII, 1, 423, 31 (*Acalles*).

Idem. *Sed ferrugineus.* — *A. parvulus* Schönh., IV, 1, 349, 24. — Redt., 791, 4.

A. miscellus Schönh., VIII, 1, 424, 32. — Redt., 790 4.

A. nudiusculus Förster, Verh. d. Naturh., ver. Rheinl. Nacht., 35.

Var β. *Elytris posterius dimidiato-ferrugineis.* — *Tylodes ptinoïdes* Guérin, Iconog., V, t. 39, fig. 10, *a*, *b*.

A. ptinoïdes Schönh., IV, 1, 348, 23. — Steph., Brit. Ent., IV, 45. — Var. β ? — Id., Gyll., Ins. Suec., 111, 128, 53 (*Rhynchænus*).

Tylodes ptinoïdes Latr., Règ. anim. de Cuvier, éd. de V. Masson, t. IX, 1, 443, pl. 60, fig. 4.

Schönh., VIII, 1, 423, 30. — Redt., 790, 3 (*turbatus*).

Cette espèce diffère du *Lemur* par son rostre moins fort, son prothorax un peu plus étroit, ses élytres médiocrement ponctuées-sillonnées, ayant souvent le tiers postérieur blanchâtre ou jaunâtre : les soies ou spinules sont moins courtes et éparses, et forment généralement des faisceaux distincts.

Subovale. Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre médiocrement fort, à peine arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, pointillé serré dans le ♂, plus finement et moins serré dans la ♀. Antennes ferrugineuses ou d'un testacé pâle, le deuxième article près de moitié plus court que le premier. Prothorax plus long que large, assez étroit, un peu rétréci et obsolètement resserré au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, visiblement rétréci vers la base, celle-ci presque tronquée, convexe, ponctué assez serré, mais peu profondément, la ponctuation couverte par les squamules ; au bord antérieur deux fais-

ceaux de soies ou spinules noires dressées : vers le milieu quatre faisceaux semblables, dont les deux latéraux sont moins distincts. Écusson nul. Élytres avec les épaules arrondies, guère plus larges que le prothorax à sa base, et à peine du double plus longues, élargies derrière la base, rétrécies du milieu vers le sommet, celui-ci aiguëment arrondi, très convexes, médiocrement ponctuées-sillonnées, les intervalles peu convexes, le deuxième et le quatrième un peu plus élevés que les autres ; couvertes plus ou moins distinctement de squamules d'un cendré blanchâtre ou jaunâtre, toujours plus agglomérées vers l'extrémité. Elles sont couvertes aussi de soies noires, dressées et écartées, donnant naissance à deux rangées de quatre faisceaux, plus ou moins distinctes, placées transversalement, dont quatre faisceaux antérieurs et quatre postérieurs : ceux du disque près de la suture, ordinairement plus saillants; les postérieurs forment comme une bande transversale brune, derrière laquelle se détache quelquefois une bande étroite blanche, ne se confondant pas avec l'extrémité quand elle est jaunâtre ; en outre, on remarque près de l'écusson deux traits de la même couleur que cette extrémité. Dessous ponctué comme dans le *Lemur*. Pieds noirs ou d'un ferrugineux obscur; tibias droits.

Obs. M. le docteur Schaum m'a communiqué l'exemplaire typique de l'*echinatus* ; il est terreux et couvert de petites soies écartées, nullement agglomérées.

Presque toute l'Europe du nord au midi ; Angleterre, Suède, Allemagne, Autriche ; toute la France ; pas rare aux environs de Paris ; écorces de Charme, de Frêne, de Chêne, etc.

ee. Forme courtement ovale.

13. A. Capiomonti Mihi, nov. sp. — *Breviter ovatus, nigro-piceus aut piceus, squamulis silaceis sat dense variegatus, setisque in elytris longioribus, erectis, fuscis, undique tectus ; rostro valido, piceo ; thorace transverso, antice angustato, vix constricto, lateribus paulò rotundato-ampliato, profunde et crebre punctato ; elytris sat profunde punctato-sulcatis, pone medium macula transversa silacco aut cinereo-squamosa ornatis interstitiis subconvexis.* — Long. 2 à 3 1/4 mill.

Cette espèce se distingue de tous les *Acalles* par les soies longues et dressées qui couvrent les élytres.

Courtement ovale. Tête arrondie, un peu convexe. Rostre fort, médiocrement arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, finement caréné, ponctué rugueusement et serré,

brun ou noir-brun. Antennes ferrugineuses; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax plus large que long, assez fortement rétréci et peu resserré au sommet, s'élargissant jusqu'à la base en s'arrondissant un peu, la base tronquée postérieurement, peu convexe, couvert de points serrés, profonds et comme excavés, ainsi que de soies plus courtes que celles des élytres et cachant la ponctuation. Écusson nul. Élytres globuleuses, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, élargies derrière la base, arrondies vers le milieu, peu aiguëment arrondies au sommet, très convexes, assez profondément ponctuées-sillonnées, intervalles convexes, hérissés de longues soies obscures dressées et couvertes de squamules d'un jaune cendré formant des bandes irrégulières, indistinctes et ornées derrière le milieu d'une tache transversale de même couleur. Pieds bruns ou obscurément ferrugineux; tibias droits.

Milan (Capiomont).

dd. Corps dépourvu de soies noires dressées.

14. A. ptinoïdes Marsham, secudum ejus Museum, d'après Waterhouse. —*Ovatus, nigro-piceus, parce silaceo-squamulosus; rostro mediocri; thorace fere latitudine longitudinis, crebre distincteque punctulato; elytris sat profunde punctato-sulcatis, interstitiis convexis, squamulis silaceis aut cinereis in fasciis transversis condensatis.* — Long. 1 1/2 à 2 1/3 mill.

Marsh., Ent. Brit., 1, 258, 59 (*Curculio*). — Schönh., IV, 1, 352, 27 (*Nocturnus*), VIII, 1, 422, 29. — Redt., 791, 792, 10.

Cette espèce diffère du *Lemur* par son rostre un peu moins fort, son prothorax plus court, ses élytres plus complétement arrondies, moins fortement ponctuées-sillonnées, surtout par l'absence de soies dressées.

Ovale. Tête petite, arrondie, médiocrement convexe. Rostre médiocrement fort, peu arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, pointillé finement et serré, brun ou d'un rouge ferrugineux. Antennes d'un rouge ferrugineux; le deuxième article du funicule près de moitié plus court que le premier. Prothorax à peine plus long que large, un peu rétréci et à peine resserré au sommet, médiocrement arrondi sur les côtés, à peine rétréci à la base; celle-ci tronquée postérieurement, convexe, ponctué distinctement et serré, mais peu profondément. Écusson nul. Élytres complétement arrondies, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et à peine du double plus longues, élargies derrière la base, très convexes, assez profondément ponctuées-

sillonnées, tous les intervalles élevés, convexes, couvertes de squamules cendrées ou d'un jaune cendré, formant des bandes irrégulières plus ou moins distinctes. Dessous ponctué assez fortement et écarté. Pieds bruns ou d'un ferrugineux obscur ; tibias droits.

Angleterre, Allemagne, Autriche, France ; Strasbourg (Capiomont) ; environs de Paris, je l'ai pris en battant un fagot d'Aubépine à Saint-Germain.

Obs. Les citations de Schönherr relativement à Stephens et à Latreille sont fautives ; je n'ai pu retrouver cette dernière que dans le Règne animal de Cuvier, encore s'applique-t-elle au *ptinoïdes* de Gyllenhall.

La description de Marsham est très défectueuse ; il faut s'en fier sur ce point aux affirmations de MM. Walton et Waterhouse, Catalog. of british Coléopt., 1858.

15. A. TETER Schönherr. — *Oblongus, niger, squamulis cinereis aut cinereo-flavescentis dense tectus ; rostro obsolete et remote punctato ; thorace profunde rugoso-punctato, antice subito angustato, lateribus recto ; elytris profunde punctato-sulcatis, lateribus non ampliatis, plaga magna basali subtriangulari, alteraque laterali, fere in medio, subdenudatis, interstitiis convexis.* — Long. 3 1/4 à 5 1/4.

Schönh., VIII, 1, 417, 17.

Oblong. Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre assez fort, médiocrement arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, ponctué finement et écarté, principalement dans la ♀, d'un brun obscur. Antennes médiocrement épaisses, ferrugineuses ; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax presque aussi large que long, brusquement rétréci et assez largement resserré au sommet, les côtés presque droits, presque tronqué postérieurement, presque plan, ponctué rugueusement, profondément et assez serré, orné à la base de deux taches brunes, vaguement limitées. Écusson nul. Élytres avec les épaules presque rectangulaires, guère plus larges que le prothorax à sa base, et un peu plus de deux fois plus longues, à peine élargies sur les côtés et aiguëment arrondies au sommet, profondément ponctuées-sillonnées, marquées à la base d'une grande tache commune et d'une autre sur les côtés, s'étendant presque jusqu'au milieu, obscures, ces taches variables de forme et d'étendue ; tous les intervalles convexes. Pieds noirs ; tibias presque droits.

Sicile (coll. Germar, H. de Bonvouloir, Ch. Brisout de Barneville, Kraatz). Rare.

Obs. M. le docteur Schaum m'a communiqué l'exemplaire typique.

B. Deuxième article du funicule presque égal au premier.

a. Forme subovale.

16. A. hypocrita Schönherr. — *Subovatus, niger, squamulis fusco-griseis, setulisque, suberectis, fuscis, brevissimis, sat dense vestitus; rostro validiusculo, crebre punctato; thorace confertim rugoso-punctato, lateribus leviter rotundatis; elytris parùm profunde punctato-sulcatis, interstitiis convexis, granulatis, disco, puncto utrinque, dorsoque postico plaga transversa communi sitaceis, decoratis.* — Long. 3 à 5 mill.

Schönh., IV, 1, 346, 21, VIII, 1, 417, 19. — Redt., 791, 9.

Subovale. Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre médiocrement arqué, assez fort, plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ponctué serré, moins fortement et moins serré dans la ♀ que dans le ♂. Antennes fines, ferrugineuses; le deuxième article du funicule presque égale au premier, paraissant sous un certain jour un peu plus long. Prothorax presque aussi long que large, assez fortement rétréci et resserré au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, à peine rétréci en arrière, presque tronqué à la base, un peu convexe, obsolètement canaliculé, ponctué serré et assez rugueusement, paré latéralement de squamules jaunâtres serrées. Écusson nul. Élytres ovales, avec les épaules arrondies, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, élargies derrière le milieu, aiguëment arrondies à l'extrémité, très convexes, un peu gibbeuses, peu profondément pontuées-sillonnées, intervalles convexes, assez rugueux, couvertes de squamules d'un cendré obscur et de petites soies fines et courtes, plus nombreuses vers le sommet, et ornées en devant de chaque côté d'un point, et postérieurement d'une tache transversale faiblement interrompue, d'un jaune cendré. Dessous ponctué finement et serré. Pieds noir-brun ou brun ferrugineux; tibias droits.

Allemagne, Silésie, Ems (de Bonvouloir); Autriche, Tyrol, Lombardie, France, Bourgogne, France centr. (Aubé); Bugey (Javet); rare aux environs de Paris, Montmorency (Boudier); Saint-Germain (Chevrolat, Gambey). Je l'ai pris, ainsi que mon frère Charles, en secouant de grosses branches de Chêne tombées.

17. A. Bellieri Reiche. — *Subovatus, niger, squamulis fusco-griseis, setulisque suberectis, fuscis, brevissimis, sat dense vestitus; rostro validiusculo profunde punctato; thorace profunde sparsim punctato, lateribus*

vix rotundatis, disco late canaliculato ; elytris profunde et late punctato-sulcatis, interstitiis convexis, granulatis, disco puncto, dorsoque postico plaga transversa communi, silaceis, decoratis. — Long. 5 à 6 mill.

Reiche, Ann. Loc. Ent. de France, 1860, 733.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*hypocrita*, elle en diffère par la ponctuation du rostre plus profonde et plus distincte, par la forme du prothorax encore moins arrondi sur les côtés, plus fortement canaliculé dans son milieu et marqué latéralement d'un grand nombre de points enfoncés et écartés. Les élytres sont un peu plus acuminées postérieurement que dans l'*hypocrita* et plus fortement ponctuées-sillonnées ; la tache transversale d'un jaune cendré paraît moins fréquemment interrompue. Les pieds et les antennes sont comme dans l'*hypocrita*.

Sicile. Rapportée en dernier lieu par notre collègue, M. Bellier de la Chavignerie.

b. Forme courtement ovale.

18. A. VARIEGATUS Schönherr. — *Breviter ovatus, niger aut nigropiceus, squamulis silaceis aut cinereis variegatus, setisque brevibus erectis fuscis undique tectus ; rostro valido nigro aut picco ; thorace transverso, antice angustato, vix constricto, lateribus paulò rotundato-ampliato, crebre profundeque punctato ; elytris sat subtiliter punctato-sulcatis, interstitiis subconvexis aut planis, pone medium macula transversa albido-squamosa ornatis.* — Long. 1 1/2 à 4 mill.

Obscure cinereo-squamosus. — *A. fuscus* Chevrolat, Rev. de Zool. de Guérin, 1861, 205, 89. — Idem, *instertitiis convexis.* — *A. costatus* Ch., Rev. de Zool. de Guérin, 1861, 123, 78.

Var minor, setulis evidentioribus. — *A. globulus* Reiche, inédit.

A. Peragalloi Chevrolat, Matériaux pour la faune Franç. de Grenier, 2e part. du Cat. des Coléopt., 111, 135.

Schönh., IV, 1, 353, 28.

Cette espèce est excessivement variable d'aspect, de taille et de coloration ; elle ressemble au *Capiomonti* dont elle a la forme, mais s'en distingue à première vue par ses soies courtes.

Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre généralement fort, médiocrement arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ponctué assez fortement et rugueusement, souvent légèrement

caréné, noir ou d'un ferrugineux obscur, Antennes assez fines, ferrugineuses; le deuxième article du funicule presque égal au premier, paraissant un peu plus long. Prothorax plus large que long, assez fortement retréci et à peine resserré au sommet, élargi, arrondi et ponctué comme chez le *Capiomonti*, la base tronquée postérieurement. Écusson nul. Élytres globuleuses, avec les épaules presque rectangulaires, un peu plus larges que le prothorax à sa base et deux fois plus longues, élargies et arrondies comme chez le *Capiomonti*, ordinairement peu aiguëment arrondies au sommet, très convexes, assez finement ponctuées-sillonnées, intervalles assez larges, un peu convexes ou presque plans, couvertes de soies courtes obscures, peu serrées et assez nombreuses, presque en série, ainsi que de squamules plus ou moins serrées, d'un jaune cendré ou cendrés, formant des bandes irrégulières, quelquefois indistinctes et ornées d'une tache transversale blanchâtre. Dessous ponctué assez fortement. Pieds noirs, bruns ou d'un ferrugineux obscur; tibias droits.

Obs. Quelques exemplaires que j'ai vus d'Algérie se distinguent par une coloration d'un cendré plus obscur. La variété *globulus* du Maroc est d'une taille assez petite, et a les soies un peu plus longues. L'*A. costatus* Chevr. a les intervalles des élytres assez relevés, et j'ai vu un exemplaire de Dalmatie venant de la collection de Germar, et de grande taille, anormal pour leur convexité.

Sicile (Lethierry); Sardaigne (coll. Chevrolat); France mérid., Nice (Peragallo, Linder); Hyères (Delarouzée, Gapiau); Fréjus, Algérie (Poupillier); Maroc (Gougelet).

2e Division.

Antennæ crassiusculæ; articulis funiculi transversis.

Corps dépourvu de squamules.

19. A. punctaticollis Lucas. — *Oblongo-ovatus, niger, squamulis destitutus setulisque brevissimis cinereo-albidis parce adspersus; rostro valido, thorace nonnihil breviore; thorace subquadrato fortiter profundeque punctato; elytris fortiter profundeque punctato-sulcatis, interstitiis elevatis, subtiliter punctulatis; pedibus piceis.* — Long. 3 à 4 mill.

Lucas, Expl. Scientif. Algér., 453, 454, 1209, pl. 38, fig. 5.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par son absence de squamules et sa forte ponctuation.

Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre fort, médiocrement arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, ponctué assez fortement et serré dans le ♂, plus finement dans la ♀, ferrugineux ou d'un brun ferrugineux. Prothorax presque aussi long que large, un peu rétréci en avant, moins en arrière, obsolètement resserré au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, faiblement bisinué à la base, convexe, ponctué fortement, profondément et serré. Écusson nul. Élytres avec les épaules presque rectangulaires, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, presque droites sur les côtés, un peu atténuées et obtusément arrondies au sommet, fortement et profondément ponctuées-sillonnées, les points assez rapprochés, intervalles élevés, finement pointillés; les soies sont très petites, éparses et couchées. Dessous ponctué fortement et profondément. Pieds d'un brun ferrugineux; tibias droits.

France méridionale; Béziers (Marquet, Pellet); le Vernet (Bigot); Narbonne, Carcassonne (Linder); Basses-Alpes (Alibert); Algérie, Bône (Lethierry).

M. Lucas a trouvé cette espèce en mai sous les pierres, dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de la Calle (Algérie).

Corps pourvu de squamules serrées.

A. Écusson visible.

20. A. TUBERCULATUS Rosenhauer. — *Oblongus, niger, aut nigropiceus, dense subtiliter cinereo-squamosus, setulisque brevibus adspersus; rostro valido; thorace postice sat profunde bisinuato, confertim rugoso-punctato, quinque sulcato, medio carinula antice abbreviata instructo; scutello distincto; elytris parum profunde punctato-striatis, umbrino variegatis, interstitiis granulatis leviter elevatis, distincte fusco-fasciculatis; tarsis ferrugineis.* — Long. 3 à 4 mill.

Var. *Paulo minor, angustior, thorace subquadrato, postice fortius bisinuato, elytris fasciculis destitutis.* — *A. Querilhaci* Mihi.

Rosenh., die Thiere Andal., 288.

Cette espèce se rapproche du *Diocletianus*, elle s'en distingue par la présence d'un écusson, les sillons du prothorax plus profonds, la ponctuation des élytres, etc.

Tête arrondie, médiocrement convexe. Rostre fort, médiocrement arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur ou presque de sa longueur dans la ♀, ponctué rugueusement et serré dans le ♂, plus finement et moins serré dans la ♀, noir. Antennes brunes ou ferrugineuses ; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax plus large que long, assez rétréci, assez fortement et assez largement resserré au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, assez profondément bisinué à la base près des angles postérieurs, ceux-ci un peu avancés, peu convexe, ponctué rugueusement et serré assez fortement, marqué de cinq sillons longitudinaux, dont deux sont latéraux, assez profonds, le sillon médian pourvu d'une petite carène abrégée en avant. Écusson petit, distinct, arrondi. Élytres avec les épaules saillantes et aiguëment angulées, assez fortement échancrées antérieurement, un peu plus larges que le prothorax à sa base et environ deux fois plus longues, faiblement élargies sur les côtés, la plus grande largeur derrière le milieu, resserrées et aiguëment arrondies au sommet, peu profondément ponctuées-striées, les points rapprochés et médiocrement forts, ornées derrière le milieu d'une grande tache transversale ombrée, mal limitée, couvrant souvent la surface en grande partie ; intervalles granulés, légèrement élevés et tuberculés, chargés de plusieurs rangées écartées de faisceaux de soies courtes, obscures ou cendrées. Dessous ponctué rugueusement. Pieds noirs ou bruns : tibias droits ; tarses rouge-ferrugineux.

Obs. J'ai vu deux exemplaires d'Andalousie, qui s'accordent bien avec la description de M. Rosenhauer ; ce dernier avait trouvé un exemplaire dont les côtes du prothorax paraissaient interrompues par suite de l'état de l'insecte : « prothorace, tuberculis in duplici serie locatis, obsito. »

Andalousie (Kraatz) ; Malaga (Rosenhauer) ; Sicile (Ott.) ; France méridionale ; Lesterel (docteur Grenier ; Fréjus (Raymond).

M. Querilhac a pris à Toulouse des variétés généralement inférieures de taille, moins robustes, plus étroites, ayant un prothorax presque carré, plus fortement bisinué vers les angles postérieurs ; les élytres sont plus oblongues et n'offrent pas surtout de petits tubercules fasciculés. Y a-t-il là ou non une espèce distincte ? c'est une question à décider.

21. A. Rolleti Germar. — *Oblongo-ovatus, niger, squamulis griseis aut flavescentis dense tectus ; rostro valido, basi lateribus bisulcato ; tho-*

race inæquali, lateribus ante medium leviter ampliato, crebre et tenuiter rugoso, postice sat profunde bisinuato; scutello distincto; elytris profunde punctato-striatis, ante apicem subconstrictis ibique tuberculo sat valido instructis, interstitiis subconvexis, dorso postico, plaga transversa communi nigro-fusca decoratis. — Long. 4 à 9 mill.

Duplo minor, brunneo-squamosus, plaga postica elytrorum obscura. — Schönh., var. γ.

Germar, Faun. Ins. Eur., XXI, 14. — Schönh., VIII, 1, 409, 1.

Oblong-ovale, varie de taille. Tête arrondie, convexe. Rostre fort, assez épais, médiocrement arqué, légèrement bisillonné à la base sur les côtés, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur ou un peu plus long dans la ♀, ponctué fortement et rugueusement dans le ♂, ponctué plus finement et moins serré dans la ♀, noir. Antennes un peu plus longues et moins épaisses que chez le *Diocletianus*, ferrugineuses ou d'un brun ferrugineux; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax plus large que long, brusquement rétréci et assez fortement resserré au sommet, légèrement arrondi avant le milieu, un peu rétréci sinueusement vers la base, celle-ci assez profondément bisinuée vers les angles postérieurs, qui sont un peu avancés, presque plan, ponctué rugueusement, les rugosités fines et serrées, entremêlées de quelques autres plus fortes et plus rudes, inégal, marqué de chaque côté d'une impression sinueuse, relevant le disque. Écusson petit, distinct, arrondi. Élytres avec les épaules saillantes et aiguëment angulées, assez fortement échancrées antérieurement, à peine plus étroites que le prothorax à sa base et près de trois fois plus longues, un peu élargies derrière le milieu, assez brusquement resserrées et aiguëment arrondies au sommet, convexes, profondément ponctuées-striées, les points plus ou moins rapprochés et formant, comme dans l'espèce précédente, une suite de fossettes, intervalles un peu convexes; couvertes de squamules d'un cendré blanchâtre obscur ou légèrement jaunâtre, et ornées postérieurement d'une bande transversale commune d'un noir obscur, qui rejoint quelquefois une tache allongée de même couleur, près de l'épaule. Dessous ponctué serré. Pieds noirs; tibias droits.

Obs. Le prothorax présente quelquefois une très légère apparence de carène.

Sicile, Algérie (Capiomont); Piémont (coll. Javet). D'après le Catalogue du docteur Grenier, cette espèce se retrouverait dans la France méridionale.

aa. Écusson invisible.

22. A. argillosus Schönherr. — *Oblongus niger, squamulis cinereo-albidis dense tectus; rostro confertim punctato; thorace latitudine nonnihil longiore, utrinque obsolete bifasciculato, crebre punctulato; elytris bifariam punctato-striatis, carinis tribus parùm elevatis notatis.* — Long. 6 à 7 1/2 mill.

Tylodes scaber Brullé, Hist. nat. des Canaries, par Webb et Berthelot, Zool., t. II, 2e partie, pl. 1, fig. 14.

Schönh., IV, 1, 327, 2.

Oblong, couvert d'après Schönherr non-seulement de squamules très serrées, d'un cendré blanchâtre, mais encore d'un crétacé sale ; d'après Brullé, d'un blanc sale et jaunâtre. Tête globuleuse, déprimée entre les yeux. Rostre assez fort, peu arqué, un peu plus court que le prothorax, ponctué rugueusement et serré, brun ou noir. Antennes ayant la même structure que dans le *Rolleti*, ferrugineuses ou d'un brun ferrugineux; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax un peu plus long que large, assez rétréci et assez fortement resserré au sommet, distinctement élargi et arrondi avant le milieu, un peu rétréci vers la base qui est légèrement bisinuée, peu convexe, pointillé serré, pourvu de chaque côté de deux tubercules peu saillants, chargés de légers faisceaux de soies ; son bord antérieur, d'après Brullé, est garni de soies semblables. Écusson nul. Élytres avec les épaules saillantes et obliquement coupées, à peine plus larges que le prothorax à sa base, et deux fois plus longues, linéaires derrière les épaules, rétrécies derrière le milieu et aiguëment arrondies vers le sommet, presque tronquées simultanément, convexes, ponctuées-striées peu profondément, les points rapprochés par paires, pourvues de chaque côté de trois carènes peu élevées : la première à côté de la suture, plus élevée postérieurement, se réunissant en arrière à la deuxième, la troisième raccourcie. Dessous ponctué serré. Pieds allongés, noirs; tibias droits; tarses, d'après Schönherr, obscurément ferrugineux.

Cet insecte, suivant MM. Webb et Berthelot, se trouve dans les branches et les vieux troncs du *Cacalia Kleinia*.

Ténériffe (ex Mus. Gall., coll. Chevrolat).

23. A. DIOCLETIANUS Germar. — *Oblongus, niger, dense cinereo-squamosus, setulisque brevissimis adspersus; rostro brevi crassiusculo; thorace lateribus subrecto, sat confertim rugoso-punctato, leviter quinque sulcato, medio carinula abbreviata instructo; elytris sat profunde punctato-striatis apice fusco-squamosis, macula lunata baseos, dorsoque postico plaga transversa communi nigro-fusca decoratis.* — Long. 2 1/2 à 4 1/2 mill.

Varial nonnunquàm elytris apice albo-squamosis cinereo-squamosus, maculis elytrorum obsoletis vix conspicuis. — Schönh., 415, 16, var. *β*.

Germ., It. Dalmatia et Ragusa, p. 227, 253, tab. 8, fig, 5, 6. — Schön., VIII, 1, 415, 16.

Oblong, couvert de petites soies éparses et très courtes, obscures ou blanchâtres, formant quelquefois de légers faisceaux sur les élytres. Tête arrondie, médiocrement convexe, canaliculé entre les yeux. Rostre fort, assez épais, médiocrement arqué, beaucoup plus court que le prothorax dans le ♂, à peine de sa longueur dans la ♀, impressionné légèrement de chaque côté à la base, ponctué rugueusement et serré dans le ♂, un peu plus finement dans la ♀, noir, quelquefois brun. Antennes courtes, ferrugineuses; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax plus large que long, assez rétreci et assez largement resserré au sommet, les côtés presque droits, légèrement bisinué postérieurement, ponctué rugueusement, peu finement et serré, presque plan, marqué de cinq sillons peu profonds, dont deux sont latéraux, celui du milieu un peu plus profond, pourvu d'une petite carène abrégée en avant et en arrière. Écusson nul. Élytres avec les épaules rectangulaires, guère plus larges que le prothorax à sa base et deux fois plus longues, presque droites sur les côtés, atténuées vers l'extrémité et assez aiguëment arrondies, un peu convexes, profondément ponctuées-striées, les points un peu distants et formant une suite de fossettes ; offrant de chaque côté, à la base, une tache irrégulière, l'extrémité, ainsi qu'une bande transversale commune, échancrée dans son milieu, remontant quelquefois sur les côtés, d'un noir obscur, cette coloration variable de teinte ou d'étendue, quelquefois obsolète ou disparaissant presque entièrement ; les intervalles un peu élevés. Dessous ponctué rugueusement. Pieds noirs ; tibias droits.

Dalmatie, Sicile, France méridionale, Hyères, Nîmes, dans les tiges des Chardons (Ecoffet) ; Béziers, Collioure, Bourgogne (Aubé) ; Vosges (Capiomont) ; Algérie, Alger (Poupillier) ; Oran (Lucas).

24. A. FASCICULATUS Schönherr. — *Oblongus, niger, dense pallide silaceo-aut cinereo-squamosus ; rostro validiusculo ; thorace inæquali*

antice abrupte angustato, late constricto, lateribus recto, dorso tuberculis parum elevatis, albo-aut fusco fasciculatis, obsito; elytris parum profunde punctato-striatis, macula oblonga baseos, apice, dorsoque postico plaga communi brunneis, decoratis, interstitiis alternis elevatioribus, tuberculis parvis, albo-aut fusco-fasciculatis, instructis. — Long. 3 à 4 1/4 mill.

Variat elytris late cervino aut brunneo squamosis, etiam apice albo-squamosis.

A. plagiato-fasciatus Costa, Memorie entomolog., 1847, p. 77.

A. impressicollis Lucas, Expl. scient. Alger, 454, 1210, pl. 38, fig. 6.

Schönh., VIII, 1, 412, 12.

Oblong, couvert de squamules serrées d'un jaune cendré clair ou cendré blanchâtre. Tête arrondie un peu convexe, légèrement fovéolée entre les yeux. Rostre assez fort, médiocrement arqué, un peu plus court que le prothorax dans le ♂, presque de sa longueur dans la ♀, impressionné légèrement de chaque côté à la base, couvert presque entièrement de squamules dans le ♂, glabre, plus mince, ponctué aussi plus finement et moins serré dans la ♀ que dans le ♂, noir. Antennes courtes, ferrugineuses ou d'un brun ferrugineux ; le deuxième article du funicule un peu plus court que le premier. Prothorax plus large que long, largement et profondément resserré au sommet, droit sur les côtés, légèrement bisinué à la base, un peu convexe, inégal, ponctué rugueusement et assez finement, pourvu de deux rangées de tubercules peu élevés, chargés de faisceaux de petites soies, les quatre antérieurs placés transversalement, les deux basilaires un peu oblongs et divergents. Écusson nul. Élytres avec les épaules un peu saillantes, presque rectangulaires, à peine plus larges que le prothorax à sa base et un peu plus de deux fois plus longues, presque droites sur les côtés, atténuées derrière le milieu et assez aiguëment arrondies à l'extrémité, un peu convexes, les intervalles alternes un peu élevés, pourvus de tubercules médiocrement élevés, distants, chargés de soies assez courtes, blanches ou obscures ; elles sont ornées d'une tache irrégulière oblongue à la base et d'une large bande derrière le milieu, commune, un peu flexueuse, rejoignant les bords latéraux, d'un brun roussâtre : derrière cette bande en ressort une autre étroite, d'un cendré blanchâtre. L'extrémité est entièrement roussâtre dans les exemplaires qui me paraissent constituer la forme bien développée et normale, cependant elle est souvent d'un cendré blanchâtre, et alors la bande blanche disparaît. Dessous ponctué assez fortement. Pieds noirs, bruns ou obscurément ferrugineux; tibias droits.

Obs. Ce n'est qu'en apparence que l'exemplaire pris par M. Lucas pré-

sente cinq carènes parce que la terre qui s'y était agglutinée a comblé probablement les intervalles qui séparent les tubercules « thorace quinque carinato. »

Sicile, Naples, Andalousie, France méridionale, Collioure, Cette, sur les Chardons (Ch. Brisout de Barneville) ; Toulon (cap. Martin) ; Algérie ; Oran, dans les interstices des pierres, près du fort Santa-Cruz (Lucas).

25. A. BARBARUS Lucas. — *Oblongo-ovatus, niger, squamulis cinereo-flavescentis variegatus ; rostro valido, crebre punctato; thorace plano toto cinereo-albido squamoso, apice et basi maculis duabus umbrinis utrinque ornato ; elytris profunde punctato-sulcatis, interstitiis latioribus convexis.* — Long. 3 à 5 1/2 mill.

Lucas, Explor. Scientif. Alger, 453, 1208, pl. 38, fig. 4.

Oblong-ovale. Tête arrondie, un peu convexe, canaliculée entre les yeux. Rostre fort, peu arqué, plus court que le prothorax dans le ♂, de sa longueur dans la ♀, ponctué assez serre et fortement dans le ♂, moins serré et plus finement dans la ♀, noir. Antennes brunes ou d'un ferrugineux obscur ; le deuxième article du funicule près de moitié plus court que le premier. Prothorax plus large que long, assez brusquement rétréci et assez largement resserré au sommet, légèrement arrondi sur les côtés, faiblement bisinué postérieurement, plan, ponctué ruguleusement et assez finement, couvert de petites squamules arrondies d'un cendré blanchâtre ou légèrement jaunâtre, qui lui donnent un aspect particulier, et orné au sommet et à la base de deux taches obscures d'étendue variable. Écusson nul. Élytres, avec les épaules un peu rectangulaires, un peu plus larges que le prothorax à sa base, et un peu plus de deux fois plus longues, convexes, presque droites sur les côtés, la plus grande largeur derrière le milieu, légèrement resserrées et peu aiguëment arrondies vers le sommet, assez profondément ponctuées-sillonnées, les points assez rapprochés, intervalles larges, convexes : couvertes de squamules cendrées ou légèrement jaunâtres, serrées, mélangées de brun, formant des taches et des bandes irrégulières d'étendue variable. Dessous ponctué et assez serré. Pieds noirs ou d'un ferrugineux obscur, tibias droits.

Dalmatie (de Kiesenwetter); Andalousie (Tarnier); Algérie, Alger (Poupilier); Oran (Lucas) ; Constantine (Lethierry); Maroc, Tanger (Gougelet).

M. Lucas a rencontré cette espèce en hiver ; elle se tenait cachée sous les pierres, dans leurs interstices, au pied du fort Santa-Crux (Algérie).

Indépendamment de sa physionomie, le genre *Scleropterus* se distingue facilement des *Acalles* par la forme du funicule des antennes, du sillon pectoral, des ongles des tarses bifides et les jambes sans crochet et moins robustes.

Species invisæ :

26. A. Dromedarius (Hoffmansegg) Schönh., VIII, 1, 412, 11.—*Oblongus niger silaceo-squamosus; antennis ferrugineis; rostro confertim punctato, medio obsolete carinato, apice denudato ; thorace antice subito angustato, constricto, dorso impresso, antice carinato, tuberculis plurimis fasciculatis instructo ; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, fascia transversa communi, in medio brunnea decoratis.*

Magnitudo *Erirhini acriduli*. Caput rotundatum, crebre punctulatum nigrum, silaceo-squamosum; vertice vittis duabus brevibus brunneis decorato ; oculi laterales, ovati, subdepressi, nigro-brunnei ; rostrum capite dimidio longius, validum, deplanatum, lineare, modice arcuatum, confertim punctatum, medio obsolete carinatum, nigrum, silaceo-squamosum, apice ipso denudatum. Antennæ subtenues, ferrugineæ, parce pilosæ ; clava ovata, subobtusa. Thorax latitudine postica brevior, apice utrinque leviter emarginatus, suprà in medio rotundato-productus, lobis ocularibus obtusis; anterius subitò angustatus, late constrictus, lateribus nonnihil rotundato-ampliatis, basi leviter bisinuatus, supra modice convexus, inæqualis, confertim punctatus, dorso longitudinaliter late impressus, antice tenuiter carinatus, tuberculis plurimis fasciculatis instructus ; niger dense silaceo-squamosus. Scutellum nullum. Elytra antice trisinuata, thoracis basi vix latiora, humeris subrectangulatis; lateribus parùm ampliata, pone medium apicem versus attenuata, apice ipso conjunctim rotundata, thorace plus duplo longiora, suprà convexa, postice declivia, profunde punctato-striata, interstitiis convexis, secundo postice carinato ; nigra dense silaceo-squamosa, parce setosa, medio fascia transversa, brunnea, ornata. Corpus subtus punctatum, nigrum, silaceo-squamosum, segmentis ultimis subdenudatis. Pedes mediocres, validi, nigri, squamulis silaceis et fuscis variegati setulis albidis adspersi ; femoribus modice clavatis, muticis ; tibiis teretibus rectis ; tarsis angustis ferrugineis, subtus griseo-spongiosis.

Lusitania.

27. A. SUBGLABER Rosenhauer, die Thiere Andal., 286, 287. — *Oblongo-ovatus, subdepressus, niger, opacus, subtùs dense griseo-suprà sordide cinereo-squamosus, capite, rostro pedibusque piceis, antennis tarsisque rufis; rostro modice arcuato, confertim punctulato; prothorace crebre rugoso-punctato, antice angustiore, leviter constricto; lateribus subrecto, elytris punctato-striatis, interstitiis depressis, ante apicem vix constrictis.* — Long. 2 1/2 lin., lat. 1 1/3 lin.

Je ne connais pas d'espèce européenne semblable qui ait une forme aussi surprenante. Très voisin de l'A. *Roletti* Germar et moitié moins grand que celui-ci. Assez lisse en dessus, la squamosité fugace et sale. Comme dans les espèces de *Bagous*, le prothorax sans caractère particulier, seulement fortement ponctué-rugueux, les élytres ponctuées pas très fortement, les intervalles plans, sans tubercules ou élévations costiformes, à peine resserrées et arrondies à l'extrémité. La tête est épaisse, convexe, arrondie, ponctuée finement et excessivement serrée, brun de poix mat, couvert de squamules serrées, couchées, d'un jaune limoneux ; les yeux sont arrondis, très plans, petits, noirs ; le front un peu convexe, de la couleur, de la ponctuation et de la squamosité de la tête : une fossette petite et arrondie entre les yeux. Le rostre est d'un tiers plus court que la tête et le prothorax, peu courbé, fort, plan, brun de poix, mat, ponctué finement et très serré, lisse sur le milieu de sa longueur et seulement à la base, avec des squamules d'un jaune limoneux. Les antennes sont courtes, fortes, ferrugineuses, à pubescence jaune et éparse ; la massue ovale-allongée. Le prothorax est aussi long que large, fortement échancré des deux côtés au sommet, l'arrondissement en dessus peu avancé au milieu ; les lobes oculaires obtus, brusquement rétréci en avant, peu resserré sur les côtés vers le sommet, ensuite presque droites, sans échancrure à la base, plan en dessus, ponctué rugueusement, profondément et très serré, noir, mat, couvert d'une squamosité d'un cendré sale, couchée et serrée. L'écusson manque. Les élytres sont droites en avant, à peine plus larges que le prothorax à sa base, les épaules rectangulaires, très peu élargies sur les côtés, ayant leur plus grande largeur derrière le milieu, ensuite rétrécies et très peu resserrées, simultanément arrondies à l'extrémité, planes en dessus, noires, mates, distinctement ponctuées-striées, les intervalles larges, plans, garnis de points plus grands, isolés et dispersés et couverts d'une squamosité d'un cendré sale et appliqué. Le dessous est noir, mat, ponctué finement et très serré et garni dans l'intervalle de points plus grands, isolés, couvert de squamules très serrées assez grandes, arrondies, cendrées, brillantes, et le dernier segment, de

petites, jaune vif, chatoyantes. Les jambes sont courtes, fortes, brun de poix, mates, ponctuées finement et excessivement serrées, avec des squamules cendrées, serrées ; les cuisses peu épaissies, les tibias droits, les tarses rouge de rouille.

Andalousie : dans la Sierra Nevada ; recueilli en juillet sous les pierres. Rare.

M. Wollaston ayant décrit un grand nombre d'*Acalles* dans son bel ouvrage : Ins. Mader., 1854, p. 330 et suiv., je crois devoir donner ici un résumé de son travail.

L'auteur, après avoir donné les caractères du genre, tels qu'ils résultent des espèces qu'il a observées, donne quelques détails sur leurs habitudes. Ils résident, dit-il, sous les pierres, dans les lieux gazonnés, découverts, ou parmi les gras pâturages, sous les arbres ; lents durant le jour et plus actifs à la nuit. Il les divise en deux groupes ; les représentants de la première division sont attachés à des régions basses, s'élevant à peine au-dessus de la hauteur de 2,000 pieds et se plaisent dans des localités sèches et rocailleuses, à proximité de la côte ; au lieu que ceux de la seconde atteignent leur maximum à une bien plus haute élévation : ils sont plus particulièrement nombreux dans les forêts humides, entre les limites de 4,000 à 5,000 pieds au-dessus de la mer. Les mâles des espèces urpassent légèrement les femelles en grandeur et sont également plus abondants.

§ Ier.

Corpus plerumque magnum, obscure coloratum ; scutello nullo aut saltem haud observando. Habitant in locis aridis, submaritimis, præsertim infrà 2,000 ped. altitudinis.

28. A. saxicola Wollast., Ins. Mader., 332, 253. — *Oblongo-ovatus, squamis cinereis variegatus; prothorace convexo, integro, nec canaliculato, nec tuberculato, sed lineis pallidioribus plus minusve obsoletis longitudinaliter decorato, ad apicem leviter setuloso ; elytris profunde punctato-striatis, ad latera rotundatis, carinis interruptis nodulisve minutis post*

medium instructis, plagâ hastatâ, communi, postmedia, antice, et præsertim postice nigro-terminata, plus minusve obscurâ, ornatis. — Long. 2 à 3 1/8 lig.

Habitat insul. Desertæ Grandis, sub lapidibus, maio exeunte.

Varié densément de squamules d'un blanc cendré. Rostre noir-brun ponctué excessivement, rugueusement dans les mâles, étant plus rugueux qu'aucune des autres espèces de Madère, un peu plus mince, brillant et moins ponctué dans les femelles. Antennes ferrugineuses.

Cette espèce se reconnaît à ses squamules d'un cendré pâle, serrées, au rostre des mâles ponctué extrêmement rugueusement, à son prothorax entier, postérieurement convexe, aux petites nodosités ou côtes interrompues derrière le milieu, et à la tache régulièrement hastée de ses élytres, qui sont latéralement arrondies.

29. A. PULVERULENTUS id., 333, 254. — *Oblongus, squamis fusco-brunneis dense tectus; prothorace breviusculo, latiusculo, transversim vix setuloso; elytris profunde punctato-striatis, punctis maximis, ad latera subrectis, haud nodulosis, sed interstitiis alternis post medium plus minusve elevatis et postice abrupte terminatis, plaga sublunata communi postmedia, antice et postice nigro-terminata, obscurissima ornatis.* — Long. 3 1/2 lig.

Habitat in locis submaritimis Maderæ australis, a meipso sub lapide prope urbem Funchalensem semel tantum lectus.

Revêtu densément de squamules d'un brun de rouille obscur. Rostre brun, opaque et ponctué serré, avec une ligne centrale ou carène, un peu plus distincte que dans les autres espèces. Antennes ferrugineuses. Il se distingue des autres par sa forme oblongue et comparativement parallèle, et par son prothorax assez court et assez large, qui est presque sans tubercules, moins avancé et moins pourvu de soies antérieurement que dans les autres espèces; ajoutez-y la forte ponctuation des élytres et sa surface presque uniformément brune qui, en raison de la condensation et de la régularité des squamules dont il est couvert, lui donne un aspect obscur et un peu poudreux.

30. A. OBLITUS id., 333, 255. — *Elongato-subovatus, squamis fusco-brunneis dense tectus; prothorace subangusto, transversim setoso-subtuberculato, ad apicem parce bifasciculato-setoso; elytris profunde punctato-striatis, latera vix rotundatis, carinis interruptis nodulisque obscuris, subsetosis, præsertim post medium, instructis.* — Long. 2 lig.

Habitat Maderam in locis similibus ac præcedens, semel hactenus repertus.

Rostre et antennes comme dans les espèces précédentes. Il ressemble à l'*A. pulverulentus* par sa surface densément d'un brun de rouille ; néanmoins, sa forme beaucoup plus étroite, son contour plus ovale, son prothorax d'une structure différente, pourvu de soies antérieurement et avancé comme dans les autres espèces, et ayant de plus deux tubercules chargés de soies, passablement distincts, à travers son disque, les nodosités plus distinctes et les points plus petits de ses élytres, ainsi que la privation visible d'une tache postmédiale, serviront à le séparer de cet insecte.

31. A. nodiferus id., 334, 256. — *Oblongo-subovatus, squamis fusco-brunneis parce tectus ; prothorace transversim subsetoso-tuberculato, ad apicem leviter setuloso ; elytris profunde punctato-striatis, ad latera rotundato-ampliatis, carinis interruptis nodulisque majoribus subsetosis, præsertim post medium, instructis, plagâ communi, postmedia, obscurissima, ornatis.* — Long. 3 1/2 lig.

Habitat prope urbem Funchalensem Maderæ, cum præcedentibus, et illis vix frequentior.

Rostre comme dans l'espèce qui précède, quoique peut-être un peu plus long, proportionnellement dans la femelle. Antennes comme dans l'espèce précédente. Relativement au grand développement de ses nodosités, cet *Acalles* se rapproche des premiers de la seconde division ; néanmoins, sa grande taille, sa couleur obscure, le manque d'écusson visible et ses habitudes générales le maintiennent dans la première division.

§ II.

Corpus plerumque minùs, interdum læte variegatum ; scutello sæpius observando.

32. A. vau id., 335, 257. — *Oblongo-ovatus, squamis cinereo-brunneis dense variegatus ; prothorace transversim valde setoso-tuberculato, ad apicem dense bifasciculato-setoso : scutello valde distincto ; elytris punctato-striatis, ad latera rotundato-ampliatis, carinis interruptis nodulisque majoribus setosis, præsertim post medium, instructis, figurâ* V *communi, postmedia, valde distincta, ornatis.* — Long. 2 1/2 à 3 lig.

Habitat ad rupes locorum editiorum Maderæ, inter arbusculas ibidem crescentes, æstate rarior ; ad Cruzinhas et in convalli Ribeiro de João Delgada.

Rostre et antennes comme dans l'autre espèce. La tache postmédiane régulière et bien définie en forme de V de cette espèce, ainsi que ses nodosités et ses soies bien développées, son écusson comparativement visible et les squamules plus ou moins d'un blanc cendré dont il est couvert, le distinguent du reste du genre ici décrit. Il est excessivement rare, et je ne l'ai pris jusqu'à présent qu'en brossant la végétation courte mais dense, qui revêt les faces des rochers perpendiculaires, dans les régions forestières élevées.

33. A. TERMINALIS id., 335, 258. — *Oblongo-ovatus, squamis luteo brunneis dense variegatus ; prothorace transversim setoso-tuberculato, ad apicem dense bifasciculato-setoso ; scutello distincto ; elytris punctato-striatis, ad latera rotundato-ampliatis, carinis interruptis nodulisque majoribus, prosertim post medium, instructis, plagâ plerumque sublunata communi, postmedia, postice suffusa, fere ad apicem continuata et antice solum nigro-terminata, plus minusve distincta, ornatis.*

Var. β. *Elytrorum maculâ posimedia, non solum ad apicem, sed etiam usque ad basin retrorsum ducta, plagam suturalem suffusam, postice ampliatam, efficiente.* — Long. 2 à 3 lig.

Habitat per regionem Maderæ sylvaticam a 3,000 *usque ad* 4,000 *s. m. prædominans ; ad Ribeiro Frio et Lombo dos Pecegueiros, mensibus Julio et Augusto.*

Rostre et antennes comme dans l'autre espèce. Quoique ordinairement beaucoup plus étroit que le *Cryptorhynchus Lapathi*, cet *Acalles* offre une légère ressemblance, *prima facie*, avec cet insecte d'une latitude plus septentrionale ; on peut le distinguer des autres espèces de Madère, non-seulement par les squamules d'un brun jaunâtre dont il est densément varié pour la plus grande partie, mais également par sa tache postmédiale, qui est généralement plus ou moins convexe antérieurement et dilatée en arrière jusqu'au sommet, son bord antérieur étant seulement relié par une partie noire de la surface. De plus, cette partie noire des élytres, étant obscurément pâle à leur base, prend ordinairement la forme d'une bande indistincte, brunâtre, transverse, s'affaiblissant graduellement en devant, mais densément obscurcie dans la direction opposée ; une disposition qui met en opposition directe les teintes les plus obscures et les plus vives d'une manière assez particulière, immédiatement au delà du

milieu. Il paraît, comme l'*A. Vau*, confiné aux régions forestières, quoique à une élévation plus basse, étant plus particulièrement abondant entre les limites de 3,000 à 4,000 pieds au-dessus de la mer.

34. A. ornatus id., 336, 259. — *Oblongo-ovatus, squamus griseo-brunneis dense variegatus; prothorace transversim valde setoso-tuberculato ad apicem dense bifasciculato-setoso; scutello distincto; elytris punctato-striatis, ad latera subrotundatis, carinis interruptis nodulisque majoribus valde setosis, nigrescentibus, præsertim antice et post medium, instructis, plagâ lunulato-hastata, communi, postmedia, antice et postice nigro-terminata, distincta, macula subscutellari suffusa, et fascia antemedia obliqua obscurissima fracta, nivea, ornatis.* — Long. 2 1/2 à 2 2/3 lig.

Habitat in locis editioribus Maderæ sylvaticæ, ad Cruzinhas et per regionem Fanalensem, æstate media.

Rostre et antennes comme dans l'autre espèce. Les nodosités de cette espèce largement développées et chargées de soies un peu obscures, ainsi que le dessin varié de la surface, qui a non-seulement une tache postmédiale sublunée, mais également des indications obscures d'une fascie antémédiale, brisée, oblique, d'un blanc plus ou moins pur, et une ombre répandue autour de la région de l'écusson, d'une couleur pâle, quoique ordinairement brunâtre, serviront à le séparer, prima facie, de ses congénères. Il paraît très rare, et comme l'*A. Vau*, confiné aux régions boisées d'une haute élévation.

35. A. dispar id., 337, 260. — *Oblongo-ovatus, squamis nigro-brunneis dense variegatus, prothorace transversim setoso subtuberculato, ad apicem subbifasciculato-setoso; scutello sat distincto; elytris profunde punctato-striatis, ad latera subrotundatis, carinis interruptis nodulisque minoribus subsetosis, præsertim post medium, instructis, plagâ sublunulata, communi, postmedia, antice et postice nigro-terminata, plus minusve distincta, maculâ scutellari, interdum obsoleta, et fasciculo elongato communi dorsali nigro-velutino ornatis.* — Long. 1 2/3 à 2 2/3 lig.

Habitat sub lapidibus truncisque arborum prolapsis, per partem Maderæ sylvaticam, æstate sat vulgaris.

Rostre et antennes comme dans l'autre espèce. Le plus commun des *Acalles* de Madère et sans contredit le plus variable pour la taille aussi bien que pour l'intensité de la coloration. Ses taches ont de grands rapports avec celles de l'*ornatus*, mais on peut le distinguer tout de suite de cet insecte par sa taille plus petite, ses nodosités et ses soies moins

développées et par son défaut de squamules additionnelles, d'un blanc cendré, quelquefois même neigeux, qui sont là plus ou moins distinctes. Il semble particulier aux régions densément boisées d'élévation intermédiaire ou élevée; se rencontrant généralement sous les pierres et sous les troncs d'arbres, dans les parties les plus épaisses des forêts.

36. A. ALBOLINEATUS id., 338, 261. — *Oblongo-ovatus, squamis cinereis parce variegatus; prothorace convexiusculo, transversim vix setuloso-subtuberculato, ad apicem bifasciculato-setuloso; scutello minutissimo; elytris punctato-striatis, ad latera subrotundatis, carinis interruptis nodulisque obscuris, præsertim post medium instructis, suturâ et plagâ plerumque sublunata, communi, postmedia, postice suffusa, fere ad apicem continuata et antice solum abrupte terminata, ornatis.* — Long. 1 2/3 à 1 3/4 lig.

Habitat in iisdem locis ac præcedens, sed illo multò varior.

Rostre et antennes comme dans l'espèce précédente. Plus petit que les espèces précédentes, il se distingue facilement par sa suture d'un blanc cendré, et la forme de sa tache postmédiale qui offre un peu un des caractères constitutifs de l'*A. terminalis*, ayant une tendance à être convexe en devant au lieu d'être concave et à se dilater plus ou moins en arrière jusqu'au sommet. Il paraît très rare ; dans les mêmes localités que le *dispar* et ensemble.

37. A. GLOBULIPENNIS id., 339, 262. — *Ovatus, squamis nigro-brunneis parce variegatus, prothorace convexo transversim setuloso-subtuberculato, ad apicem subbifasciculato-setuloso; scutello haud observando; elytris punctato-striatis, valde convexis, ad latera rotundatis, fasciculis minutis, setosis, nigris præsertim post medium, fasciam arcuatam nigrescentem efficientibus, instructis, plagâ lunulata, communi, subapicali, interdum ad apicem suffusa, sed antice semper nigro-terminata, et macula subscutellari, plus minusve distinctis, ornatis.* — Long. 1 1/3, vix 1 1/2 lig.

Habitat in graminosis humidis per Maderæ regionem sylvaticam, æstate varior.

Rostre et antennes comme dans l'espèce précédente. C'est un petit *Acalles* excessivement distinct et très intéressant, qui s'écarte sous beaucoup de rapports du type ordinaire de Madère, en même temps se rapprochant des petits représentants d'une latitude plus septentrionale ; il se distingue du reste du genre par sa forme courte et ovale, ses élytres très convexes.

renflées et subglobuleuses, les petites touffes fasciculées de soies noires, dont il est garni, tenant la place des côtes ou nodosités, plus ou moins distinctes des espèces voisines, et formant derrière le milieu une bande étroite, arquée, qui relie le bord antérieur de la tache pâle, subapicale. Ses habitudes générales et son contour le mettent dans cette division, quoiqu'il soit privé d'écusson. Il habite les régions forestières humides d'une élévation intermédiaire ; il paraît extrêmement rare et est répandu sur une grande partie de l'île durant l'été.

38. A. lunulatus id., 340, 263. — *Oblongo subovatus, angustus, squamis nigro-brunneis dense variegatus; prothorace transversim setuloso-subtuberculato, ad apicem subbifasciculato-setuloso ; scutello valde distincto ; elytris punctato-striatis, ad latera vix rotundatis, nodulis minutis setosis, nigrescentibus, præsertim antice, medio, et post medium, instructis, plagâ lunulata, communi, postmedia et fasciâ antemedia, obliqua, fracta plus minusve distinctis, ornatis.* — Long. 1 1/3 à 1 1/2 lig.

Habitat Maderam in convallibus humidisque sylvaticis inter 2,000 *et* 4,000 *ped.*

Rostre du mâle ponctué moins rugueusement que dans les autres espèces, celui de la femelle sculpturé assez serré à la base, de telle sorte qu'on ne sépare pas facilement les sexes à première vue. Antennes et jambes comme dans la précédente espèce, seulement d'une couleur un peu plus ferrugineuse. C'est une espèce bien déterminée, distincte par sa forme étroite, l'écusson comparativement visible, sa tache postmédiale, excessivement lunulée, sa fascie antémédiale plus ou moins évidente et ses nodosités tendant à se disposer en trois rangées transversales. Comme le *globulipennis*, il semblerait particulier aux lieux humides d'une élévation intermédiaire : on le trouve ordinairement parmi la végétation abondante, dans les parties les plus épaisses des régions forestières, spécialement dans le voisinage des chutes d'eau et des rivières ; c'est dans de telles circonstances que je l'ai pris au Lombo das Pecegueiros, en juillet, et dans la région de Ribeiro-Frio en août.

39. A. cylindricollis id., 341, 264. — *Suboblongus, angustus, squamis brunneis dense nebulosus ; prothorace subcylindrico, postice convexo, haud tuberculato, sed setis paucis mediis transversim munito, ad apicem minus acuminato, sed setoso ; scutello distincto ; elytris punctato-striatis, ad latera subrectis, haud nodulosis, sed plagâ transversa, com-*

muni, postmedia, postice, sed præsertim antice fusco-terminata, sat distincta, et fasciâ, antemedia, obliqua, in maculam subscutellarem obscuram antice suffusa, obscurissima, ornatis. — Long. 1 1/3 lig.

Habitat in Maderæ convallibus umbrosis, rarissimus; ab Ribeiro de Santa Luzia, maio exeunte, semel tantum repertus.

Rostre et antennes comme dans l'autre espèce. Il est possible que cet *Acalles* ne soit qu'un exemplaire grandement développé et local du *Wollastoni*, néanmoins certains caractères suffisent pour l'en séparer; il est plus grand et pourvu de plus de soies que le *Wollastoni*; il est plus densément revêtu de squamules brunâtres, et en même temps privé des squamules d'un blanc cendré, plus ou moins perceptibles sur cet insecte; ses élytres sont plus droites sur les côtés, quoique obliques, avec leur plus grande largeur derrière le milieu, avec leur tache postmédiale et l'espace basal beaucoup plus nettement limités; de plus, la première est très visiblement terminée en devant par une partie transversale obscure de la surface.

—

Enfin M. Wollaston joint une note qui contient la description d'une dernière espèce, trouvée dans le voisinage de Madère, et qui appartient à sa première division.

40. A. NEPTUNUS id., 330, 331, note. — Wollast. Journ. of the Ent. descript. and Géogr., octob., 1860. — *Oblongo-ovatus, squamis cinereis dense variegatus; prothorce ante medium latiusculo, angulis posticis subrectis, distincte canaliculato sed transversim vix subtuberculato, ad apicem minùs producto et leviter setuloso; scutello haud observando; elytris profunde punctato-striatis, ad latera subrotundatis, carinis subinterruptis vix noduliformibus obscuris instructis, plagâ hastata communi postmedia, antice et postice atro-variegata, plus minusve obscura, et fasciculo minuto communi dorsali atro ornatis; antennis obscure ferrugineis.* — Long. 3 1/2 à 5 lig.

Habitat in insulis desolatis remotis, Salvages, dictis, super insulam minorem sub nomine, grand Piton, a dom Leacok nuper collectus.

Rostre noir-brun, opaque, ponctué très rugueusement dans le mâle, un peu plus mince, très brillant et légèrement ponctué dans la femelle. Les squamules d'un cendré pâle, le prothorax sans tubercule, la forme régulièrement hastée de la fascie des élytres, et le rostre très rugueusement ponctué de son sexe mâle, le rapprochent, plus que de tout autre, de

l'*A. saxicola*; cependant sa taille comparativement énorme, la structure particulière de son prothorax, qui a les angles postérieurs presque rectangulaires, de manière que les côtés semblent en arrière presque droits, sa partie antérieure étant moins avancée qu'ordinairement dans les espèces de Madère, à l'exception du *pulverulentus*, ainsi que les additions et les modifications de ses taches, le distinguent suffisamment de ses analogues des Désertes.

—

Supplément.

41. A. Chaudoiri Hochhuth. — Kolenati, Melet. Ent. Bull. de Mosc., 1859, 392, 838, t. XXIII. — *Oblongo-ovatus, niger squamulis cervinis dense obsitus, supraque nigro-maculatus; rostro, antennis pedibusque ferrugineis; thorace lateribus parùm rotundato, dorso longitudinaliter canaliculato, quadrituberculato, tuberculis posterioribus altioribus, latioribus transversis; coleopteris ante medium macula parva albida decoratis, punctato-striatis, interstitiis convexis, spinulis brevissimis crassis, nigris, subseriatim obsitis.* — Magnitudo *A. abstersi.*

Transcaucasia.

Monographie du genre COLLYRIS Fabricius,

Par M. de CHAUDOIR.

(Séance du 26 Août 1864.)

Le travail que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Société, est le résultat d'une assez longue étude de ce genre et de divers voyages entrepris pour apprendre à connaître les types mêmes des espèces décrites par les auteurs, travail nécessité par l'insuffisance de la plupart des descriptions faites sans étude préalable des véritables caractères du genre ou sans connaissance de ce qui avait déjà été publié, et rendu plus difficile par la rareté des espèces. En partie par moi-même à mon passage par Berlin, et en partie par l'intermédiaire de notre collègue et ami M. le professeur Schaum, dans les observations duquel on peut mettre pleine confiance, j'ai obtenu des renseignements précis sur les types de Klug et sur quelques-uns de ceux de Schmidt-Gœbel. Pendant le séjour que je fis l'hiver dernier à Paris, j'ai pu à diverses reprises, grâce à l'obligeance bien connue de notre savant collègue M. Lucas, étudier à mon aise dans la belle collection du Jardin des Plantes, les types des espèces décrites par quelques auteurs français, tels que Latreille, Castelnau et Brullé. Au printemps, je me rendis à Londres et à Oxford, et j'y passai près de quinze jours, à étudier et à décrire les trésors que contiennent en ce genre les riches collections du Musée britannique et de l'Université d'Oxford (1), travail pour lequel le docteur Gray et MM. Smith et Westwood mirent avec une extrême complaisance à ma disposition, tous les cadres renfermant des espèces de ce genre et en général tout ce que je demandai à voir, car je tenais aussi à connaître les types des espèces, si peu connues

(1) Qui, comme on sait, se compose principalement des collections réunies de Hope et Westwood.

sur le continent, décrites par Hope et Newman. Le Musée britannique est surtout extrêmement riche en espèces des Indes, de Java et des Moluques, et se compose maintenant outre l'ancienne collection de l'établissement, de celle de Banks, qui a servi aux descriptions de Fabricius et de celles de Bowring et de Tatum, dont le premier de ces deux a récemment fait don au Musée. C'est la plus riche en *Collyris* après la mienne, elle en renferme près de cinquante espèces. A Leyde, à mon retour d'Angleterre, je fis la connaissance de M. Snellen van Vollenhoven, qui s'empressa de me montrer tout ce que le Musée possède. Je n'ai pas moins d'obligations aux propriétaires de collections privées. M. le comte de Mniszech m'a prêté sa belle suite de *Collyris* dont plusieurs sont jusqu'à présent uniques, M. le vicomte de Bonvouloir m'a, avec une rare générosité, laissé prendre dans sa collection tout ce qui me manquait, M. Thomson qui, entre autres, possède la collection Buquet et plusieurs types de M. Guérin, ainsi que MM. Chevrolat et Doüé m'ont communiqué ou laissé examiner leurs collections. A Londres, où il est à regretter qu'il y ait si peu d'entomologistes qui fassent collection d'objets exotiques, M. W.-W. Saunders, qu'entourent les sympathies de tous les amateurs anglais et qui se plaît à faire tous les sacrifices qu'il pense pouvoir profiter à la science, s'est empressé de me confier ses *Collyris*, puis m'a presque forcé d'accepter toutes les espèces que je n'avais pas, même quand elles étaient uniques. Fidèle, autant qu'il a dépendu de moi, à mon principe de décrire aussi rarement que possible des insectes que je ne puis avoir constamment sous les yeux, la grande majorité de mes descriptions a été faite sur des individus de ma collection, et le nombre de celles que j'ai dû rédiger d'après des exemplaires qui ne m'appartenaient pas, est fort peu considérable, mais j'ai beaucoup utilisé les collections des autres pour constater mes espèces sur un nombre plus grand d'individus. Avant d'entreprendre la publication de ce travail, je devais donc chercher à compléter le plus possible ma collection, et je dirai ici quelques mots sur la manière dont elle s'est formée. Pendant longtemps, les *Collyris* ont été d'une extrême rareté, et de même que la plupart des autres, ma collection n'en contenait qu'un très petit nombre, et l'acquisition de la collection Gory ne l'enrichit guère, mais j'obtins quelques espèces en achetant une partie des chasses du capitaine Boys, dans le nord de l'Hindoustan, et quelques-unes me furent envoyées par feu Melly, je citerai entre autres la rare *C. aptera*. On sait que quand la collection Dejean passa entre les mains du marquis de Laferté, elle ne renfermait que cinq espèces de ce genre (Voy. Catal., 3e éd.), mais quand je l'achetai de ce dernier, en 1859, il l'avait déjà augmentée par le produit des chasses du docteur

Bacon dans le nord de l'Inde, et j'y trouvai entre autres, la belle et grande *Collyris* à laquelle j'attachai son nom, mais qui s'est trouvé être la véritable *longicollis* Fabricius, si longtemps méconnue. Il s'y trouvait aussi quelques espèces provenant de la collection d'exotiques de M. Reiche. Vers cette même époque, M. Dohrn me sacrifia son second individu de la grande *Collyris* noire de Ceylan, que je lui ai dédiée, et M. A. Deyrolle me laissa prendre dans sa collection tout ce qui était à ma convenance, ce qui me fit quelques espèces de plus. Mais ce fut surtout dans ces dernières années, par le produit des chasses de Wallace à Singapour, Sumatra, Bornéo (Sarrawack) et dans les Moluques, du docteur Semper dans les îles Philippines, du comte de Castelnau, et après son départ, des chasseurs qu'il avait formés, dans le royaume de Siam et dans la presqu'île de Malacca, ainsi que de ce pauvre Mouhot, dont la fin est si regrettable, dans le Cambodge et le Laos, que nos collections en général et la mienne en particulier s'enrichirent, tant en nombre d'individus qu'en espèces nouvelles. M. S. Stevens, de Londres, m'envoya les insectes de Wallace au fur et à mesure qu'il les recevait, et quand M. Schaum acheta la collection de Carabiques de ce voyageur, il me donna la plupart des espèces que je n'avais pas eues de cette source. J'eus beaucoup d'espèces pour la plupart nouvelles de M. H. Deyrolle, qui les recevait de la presqu'île de Malacca et qui me cédait le second individu de chaque espèce, le premier revenant de droit à M. de Mniszech, qui obtint ainsi le second individu connu de la belle *C. major* Latreille. J'achetai un certain nombre d'espèces pour la plupart uniques à la vente des collections Jeakes et Waterhouse ; j'ai déjà parlé de la libéralité de M. W.-W. Saunders à mon égard, et je dois encore des remercîments à M. de Mniszech pour quelques-unes qu'il m'a données. Je suis parvenu de cette manière à réunir 63 espèces, chiffre dont les autres collections sont restées plus ou moins éloignées. Je ne crois pas inutile d'ajouter qu'en étudiant les diverses collections dont j'ai parlé, j'ai déterminé, d'après la mienne, celles du Musée britannique, de l'Université d'Oxford, du Jardin des Plantes, de M. de Mniszech et de M. Schaum, qui sont les cinq les plus considérables en espèces de ce genre, de sorte qu'on pourra les consulter, aussi bien que ma propre collection, pour déterminer les espèces.

On sait que le genre *Collyris* a été établi par Fabricius sur une espèce très remarquable, unique alors dans la collection Banks, où je l'ai vue, et dont pendant fort longtemps les entomologistes ne pouvaient se rendre compte. Il l'avait nommée *longicollis*, et c'est sous ce même nom spécifique, mais sous celui générique de *Cicindela* que deux entomologistes, ses contemporains à peu près, ont décrit deux autres espèces très diffé-

rentes qui ont reçu depuis d'autres noms. Dejean, induit en erreur par Westermann, donna encore le même nom à une quatrième, erreur que divers entomologistes ont corrigée en lui donnant plusieurs noms nouveaux ; la vraie *longicollis* Fabricius, que je ne connaissais pas encore, a reçu de moi assez récemment le nom de *Lafertei* (1860), celle de Herbst a été nommée *caviceps* par Klug (1834), mais j'ai été le premier à la décrire sous ce nom ; celle d'Olivier est l'*emarginata* Dejean, et celle de Dejean a reçu bientôt après (1825), de Mac-Leay père, dans ses Annal. Javan. : celui de *tuberculata*, puis MM. Laporte et Guérin l'ont renommée bien plus tard *Audouinii* et *Chevrolatii*. Une seconde espèce décrite par Fabricius, l'*aptera*, a été assez bien décrite derechef et figurée sous ce même nom par Lund (Act. Havn.), sous la dénomination générique de *Cicindela*, puis méconnue par Olivier, qui y avait rapporté une *Tricondyla*, erreur répétée par Klug. En 1860, j'en ai donné une description détaillée sous ce nom, mais avec un doute. Depuis je me suis convaincu que c'est bien l'espèce de Fabricius et de Lund. Jusqu'au rétablissement de la paix en 1815, c'est à peu près à cela que se bornait ce qu'on savait sur ce genre, mais alors on vit arriver quelques espèces nouvelles que Latreille, Dejean, Mac-Leay et Vanderlinden décrivirent. Quelques-unes d'entre elles et notamment la *major* Latreille, les *C. lugubris*, *Robynsii* et *elegans* Vanderlinden, sont longtemps restées une énigme pour les entomologistes. On rapportait la première, tantôt à la *longicollis*, tantôt à l'*aptera* de Fabricius, et ce n'est que l'hiver dernier, qu'en examinant le type au Jardin des Plantes, et en y comparant l'exemplaire mieux conservé de la collection Mniszech que je me suis convaincu que c'est une belle et grande espèce bien distincte. Quant aux espèces de Vanderlinden, M. Schaum m'a fait remarquer que l'*elegans* est identique avec l'*Arnoldi*, et quoique quelques difficultés administratives m'aient empêché d'examiner les types au Musée de Tournai, j'ai reconnu la *lugubris* dans un individu des Moluques, que j'ai reçu cette année-ci du Musée de Leyde, la troisième n'est plus revenue, mais, quand on en recevra, elle sera désormais très facile à reconnaître, étant évidemment voisine d'espèces que l'on connaît complétement. Il y a bien eu encore quelque confusion synonymique entre les noms donnés aux mêmes espèces par Dejean et Mac-Leay, mais tout cela est parfaitement éclairci maintenant. De 1830 à 1840, Klug (Jahrb. der Insectenk., 1834), Laporte (Étud. entom., 1834) et Brullé (Arch. du Muséum, 1838) ont fait connaître plusieurs espèces dont quelques-unes ne sont que la reproduction d'espèces déjà connues (*brevicollis* et *rugicollis* Klug), d'autres en sont des variétés (*purpurata* et *tarsata* Klug, *obscura* Laporte, *ruficornis* Brullé), un petit nombre sont nouvelles ; si l'on y ajoute

la *C. ortygia* Buquet, *Bonellii* Guérin, on aura tout ce qui a été publié sur ce genre dans cette période. La première description de *Collyris* que je publiai, parut en 1840 dans le Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou. Erichson publia son *albitarsis* dans le voyage de Meyen, espèce que Westwood a décrite bien plus récemment pour la seconde fois sous le nom de *femorata*. En 1846, Schmidt-Gœbel fit connaître dans sa Faune birmane les *Collyris* trouvées par Helfer dans ses voyages; elles sont au nombre de neuf, mais l'une est une espèce déjà connue de Dejean, deux autres ne sont fondées que sur des différences de sexe, j'ai des doutes sur la validité d'une quatrième (*diffracta*), une seule (*mœsta*) m'est restée inconnue, et je suis parfaitement sûr de posséder les autres, d'autant plus que M. Schaum a eu l'occasion d'en voir deux, la *cruentata* et la *fuscitarsis*, il m'a même donné un individu de celle-ci, comparée au type. M. Redtenbacher, dans le voyage de Hügel au Cachemire, a décrit une espèce qui m'est bien connue, sous le nom d'*attenuata*; en 1848 et 1850, je fis connaître, dans le Bulletin de Moscou, trois espèces nouvelles, et M. Thomson dans ses Archives entomologiques en publia tout autant; les miennes provenaient des chasses de Boys; celles de M. Thomson de celles de Wallace. Enfin dans ces dernières années (depuis 1860), j'ai publié dans le Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou, dans le Journal entomologique de Berlin, dans les Annales et dans la Revue et Magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville, un assez grand nombre d'espèces nouvelles, M. Schaum en a publié deux (Journ. of Entom., VIII) venant des îles Philippines avec une liste synonymique de toutes les espèces connues jusqu'à l'année 1863, liste qui renferme quelques erreurs d'ailleurs inévitables, et les pages qui vont suivre contiennent encore la description d'un nombre assez grand d'espèces inédites.

COLLYRIS Fabricius, Syst. Eleuth., I, p. 226.

Cicindela Herbst, Olivier, Lund, et vet. auct.

Collinris Latreille, Dejean, et auct. franc.

Maxillæ unco apicali mobili.

Palpi modice producti, articulis ultimis plerumque elevatis, ultimo plus minusve securiformi ; *labiales* stipite valde incrassato.

Mentum profunde quadrato emarginatum; inerme lobis acutis.

Labrum formicatum, sat productum, mandibulas tegens, antice septemdentatum.

Mandibulæ validæ, valde arcuatæ, vel potius hamatæ, intus dentibus magnis latiusculis armatæ, apice acutissimæ.

Antennæ articulo primo brevi, inflato, tertio sinuato longissimo, extus aut incrassatæ, aut filiformes, aut setaceæ, thoracis basin haud superantes, in feminis plerumque breviores.

Pedes elongati, *tarsi* subtus dense pilosi, articulo quarto subtus spongioso, antici in mare aut simplices ut in femina, aut subdilatati subtusque dense spongiosi.

Caput sphærico-quadratum vel ovatum, basi plus minusve strangulatum.

Thorax elongatus, cylindricus, ante apicem semper attenuatus.

Corpus cum elytris fere cylindricum, his dorso haud gibbosis, nec connatis.

Mesosternum medio villosum et ascendens, epimeris trigonis.

Metasternum episternis angustissimis, sulcatis.

Les différences sexuelles sont assez nombreuses dans ce genre. Celle qui est la plus facile à saisir consiste dans la conformation de l'anus qui dans le mâle se présente sous la forme d'un triangle légèrement arrondi à l'extrémité qui est garnie d'une frange d'assez gros poils serrés, et d'où sort très souvent l'organe génital en forme de pointe assez arquée, tandis que dans la femelle, il est plus large, presqu'en demi-cercle, entr'ouvert et laissant plus ou moins sortir l'organe femelle, qui est en forme de tube terminé à son bord supérieur par six gros crochets aigus et relevés, dont trois de chaque côté, séparés par une incision, et à son bord inférieur, par deux fortes pointes ou épines assez rapprochées l'une de l'autre ; comme cet organe est plus ou moins rentré, on ne voit souvent que ces deux épines, mais celles-ci sont toujours visibles. Quant aux autres différences, elles ne sont pas constantes dans toutes les espèces et consistent dans l'un ou l'autre des caractères suivants : la tête est ordinairement plus grosse dans la femelle, et la partie derrière les yeux est plus renflée, et plus arrondie sur les côtés ; les yeux sont généralement plus convexes et plus saillants dans le mâle ; le bord antérieur du labre est plus arrondi dans la femelle, ce qui fait paraître les trois dents du milieu un peu plus avancées ; dans quelques espèces, et même dans la plupart de celles des trois premières sections, les antennes du mâle sont plus longues que celles de la femelle, et les articles extérieurs sont un peu plus allongés ; très souvent, le dernier article des palpes labiaux surtout, est assez fortement sécuriforme dans les mâles et tronqué assez carrément ; dans la femelle,

il est moins large et plus arrondi à l'extrémité ; le corselet est ordinairement un peu plus renflé et les élytres plus élargies, surtout au delà du milieu dans quelques espèces ; quant aux tarses antérieurs, ils ne diffèrent pas ordinairement dans les deux sexes ; cependant j'ai remarqué une différence dans les vraies *Collyris*, dans la *rufipalpis* et dans la *speciosa*, où tout le dessous des tarses est spongieux dans le mâle, tandis que les premiers articles ne le sont pas et ne sont que revêtus de poils serrés dans la femelle ; dans ces espèces, ils offrent également un peu plus de largeur.

Un fait assez curieux dans ce genre, et qui lui est propre avec un petit nombre d'autres, c'est que les mâles paraissent être beaucoup plus rares que les femelles ; nombre d'espèces ne me sont encore connues que dans ce sexe, quoique j'en connaisse un certain nombre d'individus. Quand on en a eu quelques centaines d'individus sous les yeux, cette observation ne me semble plus pouvoir être l'effet du hasard, et doit tenir à quelque cause naturelle que nous ignorons encore, et sur laquelle j'appelle l'attention des chasseurs instruits, qui collectionneront de ces insectes sur les lieux-mêmes.

COLLYRIDES (ingenuæ).

Labrum dentibus externis ab intermediis fissura angusta et profundissima sejunctis, acutissimis.

Palpi maxillares articulo tertio in utroque sexu longiusculo, valde clavato, ultimo brevissimo minore subgloboso aut in mare securiformi ; fæminæ angustiore.

Caput fronte inter oculos latissime rotundatim excavata, excavationis margine postico semi-circulari subcarinato, vertice brevissimo.

Dans ce groupe se placent quatre grandes espèces, toutes déjà décrites comme étant des *Collyris*. Leur facies diffère peu de celui des espèces un peu robustes du groupe suivant, mais la conformation des palpes maxillaires, et la large et profonde excavation du front qui occupe presque tout le dessus de la tête, en ne laissant qu'une étroite demi-lune élevée avant l'étranglement basal, les en distingue suffisamment. Les mâles ont tous les articles des tarses antérieurs (hormis le dernier) dilatés et munis d'une

brosse serrée en dessous; mais comme ce caractère se retrouve dans quelques vraies *Collyris*, telles que la *rufipalpis*, et celles qui sont voisines de l'*acrolia*, on ne peut s'en servir pour caractériser ce groupe.

1. C. DOHRNII Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 286.

Long. 26 1/2 mill. — Sequente paulo major, differt colore nigro subopaco, labro, palpis antennisque immaculatis, his extus nigris, articulis primis sex cæruleis, fronte ad oculos striolata postice minus impressa, vertice paulo longiore ; thorace magis elongato, ante basin minus profunde strangulato, parte intermedia exacte conica, postice basi angustiore, anterius haud abrupte attenuata, supra dense evidenterque striata; elytris paulo longioribus, humeris magis obliquatis, apice fortius punctatis, punctorum omnium interstitiis subtilissime reticulatis ; femoribus obscure rufis.

M. Nietner a trouvé cette belle espèce à Colombo, dans l'île de Ceylan. Je dois l'individu que je possède à M. Dohrn qui n'en avait que deux. Ce sont les seuls que j'aie vus, et je ne l'ai rencontré dans aucune autre collection.

2. C. LONGICOLLIS Fabricius, Syst. Eleuth., I, p. 226, 1.

(Pl. 7, fig. 1.)

C. Lafertei Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 284.

Cicindela longicollis Fabricius, Mant. Insect., 1787, I, p. 185, 1 ; Ent. Syst., I, p. 168, 1.

J'ai minutieusement comparé le type qui existe encore dans l'ancienne collection Banks, réunie maintenant au Musée britannique, avec l'individu que j'ai décrit, et j'ai acquis la certitude que tous deux appartiennent à la même espèce.

Long. 26 mill. — Femelles. — Læte cyanea, labro nigro septemdentato utrimque pone fissuram rufomaculato, palpis nigris, articulo singulo apice rufescente, antennis vix medium thoracem superantibus, extus parum crassioribus, basi nigro-cæruleis, articulis quatuor primis apice obsolete rufescentibus. *Caput* rotundatum, basi sat strangulatum, collo crasso subgloboso, fronte late excavata, bisulcata, sulcis sinuatis, interstitio

latiusculo, convexo, posterius transversim subimpresso. *Thorax* elongatus, capite cum labro longior, basi capite cum oculis paulo angustior, margine postico bisinuato, angulis posticis subacutis, ante basin profunde strangulatus, ante strangulationem abrupte inflatus, parte media conica, ante medium subabrupte attenuatus, collo sat brevi, margine antico valde reflexo; utroque apice juxta marginem profunde canaliculato; supra subtiliter transversim striolatus; episternis posterius subpunctatis, parte intermedia postice basin latitudine æquante. *Elytra* thorace duplo latiora, eoque cum capite dimidio longiora, omnino cylindrica, posterius modice ampliata, ante apicem valde gibbosa et declivia, humeris prominulis, rotundato-quadratis, apice latius recte truncato, extus subacute dentato; supra ubique dense excavato-punctata, medio subplicata, punctis ante medium rotundatis, postice usque ad apicem elongatis, interstitiis acutiusculis apicem versus planioribus; subtus sterno lateribus punctulato, ano rufescente, femoribus læte rufis, coxis, tibiis tarsisque subcæruleo-nigris.

L'exemplaire que je possède a été rapporté du nord de l'Hindoustan, par le docteur Bacon.

Outre les deux individus de la collection Banks et de la mienne, qui sont tous deux femelles, j'en ai vu un mâle dans l'ancienne collection du Musée britannique (je la désigne ainsi pour la distinguer des collections Tatum et Bowring qui y ont été dernièrement réunies). Ce mâle est d'une taille un peu moindre, la tête et le corselet sont d'un bleu violet foncé assez brillant, ainsi que les bords latéraux des élytres, le dessous du corps et les *cuisses*, le dessus des élytres est presque noir, le labre d'un blanc jaunâtre sale, comme dans la *caviceps*, avec la base et les dents brunes; je n'ai point vu d'autres différences, sinon que les élytres sont un peu plus étroites; il ne reste que les deux premiers articles des antennes qui sont noirs. Il y a en outre une femelle dans l'ancienne collection Hope qui appartient maintenant à l'Université d'Oxford, qui est aussi d'un bleu noirâtre, comme le mâle du Musée britannique, mais dont les cuisses sont ferrugineuses; la ponctuation de la base et de l'extrémité des élytres est un peu moins serrée et moins forte, tandis que la rugosité du milieu est plus profonde, et les plis sont un peu moins rapprochés, mais ces différences ne sont pas spécifiques.

3. C. CAVICEPS Klug, Jahrbücher der Insectenkunde, I, p. 45, 5.

Collyris longicollis Herbst, Ins., X, p. 215, n° 1, Fab., 173, fig. 9.

Long. 22 mill. — Mâle. — *C. Mniszechii* similis, differt thoracis parte

intermedia angustiore, minus inflata, supra evidenter transversim rugata, elytris basi apiceque, hic usque ad summum apicem fortius punctatis, punctis posticis elongatis, acutis ; labro, eccepta basi, pallide flavo, palpis maxillaribus antice flavis, postice nigricantibus, articulo ultimo toto nigro labialibus articulo penultimo intus fulvo, ultimo antice flavo-maculato, antennis piceis, articulis quatuor primis nigro-cyaneis, basali antice summo apice, tertio pagina anteriore tota flavis. Color pedum ut in *Mniszechii*.

Femelle. — Mare multo major, labro, antennis palpisque nigris, quoad cætera mari similis.

Je connais trois individus mâles de cette espèce ; le plus ancien qui a servi de type à Herbst pour sa description, et qui appartient au Musée de Berlin, le second frais et bien conservé, auquel il ne manque que les neuf derniers articles de l'antenne gauche, qui fait partie de la collection du comte de Mniszech ; le troisième en assez mauvais état, dans l'ancienne collection Hope, au Musée d'Oxford ; celui-ci possède aussi l'individu femelle que j'ai décrit. Ces deux derniers viennent du Mysore. La patrie des deux autres est les Indes orientales sans indication plus précise.

4. C. MNISZECHII Chaudoir, Revue et Magasin de Zoologie, par Guérin-Méneville, 1864, p. 75.

Long. 22 1/2 mill. — Mâle. — Obscure violacea, nitida, labro quinquedentato, dentibus intermediis latiusculis, apice emarginatis, nigro, dente externo ante apicem luteo maculato, antennis nigris, apice obscure piceis, articulo tertio antice obscure rufolineato ; palpis nigro-cyaneis, maxillarium articulo secundo apice, labialium ultimo late securiformi antice rufo-maculatis ; *caput* postice parum rotundatum, fronte impressa, ut in *longicollis* sulcata, vertice minus elevato, basi minus profunde strangulata ; *thorax* basi paulo angustior, margine antico multo minus reflexo, parte intermedie magis inflata, magis ovata, lateribus magis rotundatis, ante basin profundius strangulatus, anterius sensim attenuatus, supra multo convexior, gibbosus basi, versus latera subtusque punctulatus, sat abunde griseo-pilosus ; elytra minus elongata omnino parallela, thorace vix dimidio latiora, humeris magis quadratis, apice similiter truncato, basi profundius transversim impressa medio multo fortius latiusque plicata, antice et apice multo obsoletius rariusque punctata ; sterno toto piloso punctato, ano concolore, femoribus cum coxis rufis, tibiis tarsisque obscure cyaneis, tibiis anticis ante apicem postice rufo-maculatis, intermediis apice brevius posticis longius, tarsorumque posticorum articulis primis tribus rufis.

Long. 26 mill. — Femelle. — Præter magnitudinem, a mare differt thorace anterius abruptius attenuato, supra antice magis pulvinato, elytris latius truncatis, apice subbisinuato, antennarum articulis exterioribus brevioribus ; palporum apex in utroque sexu similis.

Le seul mâle que je connaisse se trouve dans ma collection ; en revanche, j'ai vu deux femelles, dont l'une, appartenant au comte de Mniszech, a été envoyée à M. H. Deyrolle, par le chasseur indou qui lui a fourni les nouvelles espèces de *Mormolyce* ; l'autre se trouvait dans la collection Wallace, achetée par M. Schaum. Toutes deux viennent de la presqu'île de Malacca. Je crois, sans toutefois en être bien certain, qu'un exemplaire appartenant à M. W.-W. Saunders, qui l'avait acquis de feu Mouhot, comme pris au Laos, est encore une femelle de cette espèce. On voit que les sexes ne présentent aucune différence dans le mode de coloration des palpes, des antennes ni même du labre ; au reste cette différence, très marquée dans la *caviceps*, l'est déjà beaucoup moins dans la *longicollis*.

COLLYRIDES (spuriæ).

Labrum dentibus mediis obtusis, externo utrinque remoto, acuto.

Palpi maxillares articulo tertio ultimo paulo breviore, hoc subelongato, ovato ; labiales ultimo securiformi, in mare magis dilatato.

Caput fronte inter oculos anguste impressa bistriata, vertice late pulvinato, antice haud abrupte declivi.

Les espèces de ce groupe, devenues assez nombreuses, varient considérablement entre elles par la forme plus ou moins renflée de la tête, la configuration du front plus ou moins étroit, surtout antérieurement, la forme plus ou moins grêle, plus ou moins conique du corselet qui a un peu la forme d'un verre à pied plus ou moins allongé, dont le haut est tourné vers la base des élytres, par le plus ou moins d'épaisseur des élytres toujours cylindriques, par la longueur quelquefois assez considérable des antennes qui sont quelquefois renflées vers l'extrémité, et quelquefois très fines et presque cétacées, sans qu'il soit cependant possible jusqu'à présent d'établir sur ces différences des divisions bien tranchées, à cause des passages presque insensibles de l'une de ces formes à l'autre. Si j'ai donc admis ici trois groupes, c'est uniquement pour indiquer l'affinité des espèces entre elles, mais plusieurs pourraient aussi bien terminer l'une des séries que commencer la suivante.

I.

Antennæ breves, extrorsum subclavatæ.

5. C. CRASSICORNIS Dejean, Species, I. p. 166, n° 3.

(Pl. 7. fig. 2.)

C. Diardi Mac-Leay, Ann. Jav., I, p. 10, n° 1.

C. Mac-Leayi Brullé, Hist, nat. des Ins., IV, p. 138.

♂. *C. pleuritica* Schmidt-Gœbel, Faun. Birm., p. 13, n° 2.

Var.: *C. purpurata* Klug, Jahrb. d. Insk., I, p. 46, 10.

Var.: Nigro-cyanea aut nigra.

Var.: Major thorace magis inflato.

C. gibbicollis Motschulsky, Etud. entom., 1857, p. 110.

Long. 12 à 15 mill. — Les deux sexes. — Cyanea, variat colore subvirescente, purpureo, vel fere nigro. Antennis basi, palpis, labro, coxis, tibiis tarsisque nigro-cæruleis, antennarum apice nigro, articulis tertio et quarto apice externo rufo-maculatis, femoribus dilute rufis, summo apice interdum nigro. *Caput* crassum læve, vertice quadrato convexo subproducto, oculis in mare magis, in femina minus prominulis, fronte impressa bisulcata, sulcis subparallelis, distantibus, interstitio subconvexo postice transversim impresso ; antennis breviusculis extus crassis. *Thorax* capite paulo longior, eoque angustior, ante basin sat profunde strangulatus, margine antico valde reflexo, parte intermedia ovata, lateribus plus minusve rotundata, ante medium sensim in collum cylindricum breve supra subpulvinatum compresso-attenuatus, supra obsolete transversim subrugatus, modice convexus, fere glaber, subtus subpunctatus, griseo-pilosus. *Elytra* thorace plerumque dimidio latiora, cylindrica, humeris rotundato-quadratis, apice in mare medio subacute dentato vel angulato, in femina late truncato, angulo externo late rotundato ; supra tota punctata, punctis majusculis sat densis, medio grossioribus subintricatis, haud tamen in plicas dispositis, posterius elongatis densioribus, sensim decressentibus, summo apice haud obliteratis.

Var. : *Gibbicollis* differt magnitudine paulo majore, statura robustiora.

thoracis parte media postice crassiore, elytris fortius rugosis. Vix tamen species distincta.

Cette espèce est sujette à d'assez grandes variations de taille, de couleur et même de forme, on en voit des exemplaires entièrement noirs (à l'exception des cuisses), d'autres d'un bleu noirâtre ou violets, c'est un de ceux-ci que Klug avait décrit sous le nom de *purpurata* ; le corselet est plus ou moins renflé postérieurement, et le renflement se rétrécit plus ou moins brusquement vers l'étranglement antérieur ; des individus femelles de grande taille où le renflement est très développé, constituent la *C. gibbicollis* Motschulsky, qui a effectivement l'apparence d'une espèce distincte, quand on n'a pas eu sous les yeux des séries assez nombreuses d'individus offrant tous les passages.

L'habitat en est très étendu, car outre qu'on la rencontre sur une grande partie du continent indien, elle se retrouve dans les îles de la Sonde, les Moluques et jusqu'à Hong-Kong. C'est aussi l'une des moins rares.

6. C. Vollenhovii.

Long. 16 mill. — Femelle. — Un peu plus grande que les grands exemplaires de la *crassicornis*, dont elle diffère par sa couleur d'un bronzé pourpré violacé, son front moins imprimé en travers, son corselet dont le col antérieur est plus gros, la partie renflée plus allongée et plus ovalaire, et l'étranglement basal moins profond, caractères qui le font ressembler à celui de l'*elongata*, et par ses élytres un peu plus allongées, mais semblables d'ailleurs par la forme et la ponctuation ; cependant le milieu est moins plissé, et les intervalles des points sont moins élevés. Pattes et antennes pareilles.

Cette espèce, quoique établie sur un seul individu, me paraît cependant suffisamment distincte. Je ne l'ai vue qu'au Musée de Leyde, au savant conservateur duquel, M. Snellen van Vollenhoven, je me fais un plaisir de la dédier. Elle y est marquée comme venant de Célèbes, mais elle n'en a pas été rapportée par M. Wallace.

7. C. subclavata Chaudoir, Bull. Mos., 1860, II, p. 289.

(Pl. 7, fig. 3.)

Long. 15 1/2 à 17 mill. — *Crassicornis* summa affinitas, differt certe

antennis minus abbreviatis, capite paulo rotundiore, oculis magis prominulis, præcipue autem thorace longiore, basi parum strangulato, parte media evidenter angustiore, lateribus vix rotundatis, fere parallelis, collo antico longiore, cylindrico, supra magis gibboso, elytris paulo longioribus, cæterum simillimis.

Je n'ai aucun doute sur l'authenticité de cette espèce, qui paraît habiter le nord de l'Hindoustan et dont j'ai vu, outre ceux que je possède, des individus des deux sexes dans presque toutes les collections anglaises, au Jardin des Plantes, chez M. Schaum et le comte de Mniszech. Elle est parfaitement distincte par la forme de son thorax, dont la partie amincie est sensiblement plus allongée que dans la *crassicornis*, et la partie renflée l'est beaucoup moins.

8. C. SAUNDERSII.

Long. 17 mill. — Femelle. — *C. subclavatæ* affinis, differt colore omnino nigro, supra subopaco, antennis vix rufo-annulatis, femoribus purpureo-violaceis (coxæ nigræ), tibiis cyaneis, *capite* postice paulo longiore, inter oculos minus excavato, his minus convexis, *thorace* fortius regulariter denseque transversim striato, episternis etiam striatis collo anteriore adhuc longiore (omnino ut in *Horsfieldii*), supra minus convexo, ante medium obsoletius impresso, *elytris* paulo longioribus, apice minus late truncato-rotundatis, punctis profundioribus usque ad summum apicem densioribus, medio paulo grossioribus, vix vero intricato-plicatis.

J'ai dédié cette belle espèce à M. W.-W. Saunders qui m'a généreusement donné l'unique individu qu'il possédait. Elle habite Ceylan et se distingue assez par sa couleur d'un noir mat.

II.

Antennæ subelongatæ, extus paulo crassiores.

9. C. INSIGNIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1864, p. 76.

(Pl. 7, fig. 4; 4 *a* : labre.)

Long. 23 mill. — Femelle. — E majoribus. *Saphyrinæ* certe affinis.

differt magnitudine, *capite* basi minus strangulato, collo crassiore, vertice minus incrassato, thorace ante apicem minus attenuato, supra anterius magis gibboso, elytris longioribus, summa basi apiceque obsoletius punctatis, hic fere lævigatis, plicis mediis fortioribus, spatium majus basin versus occupantibus. *Thorax* subtus fere lævis et glaber, metasterni latera punctulata ; antennæ quam in *saphyrinæ* femina minus abbreviatæ, articulis externis magis elongatis, quoad colorem vix differunt. Color insecti niger nitidus, subviolaceus, abdomine virescente, elytris interdum læte violaceis ; pedes femoribus cum coxis ferrugineis, tibiis tarsisque nigrocyaneis, tibiarum posticarium summo apice, eorumdemque tarsorum articulis tribus primis rufis.

Elle vient de Sylhet, dans le nord de l'Hindoustan. Je n'en ai vu que deux individus ; j'en possède un que j'ai acheté avec un choix d'espèces de la collection Jeakes, à Londres, et l'autre, presque noir, appartient au comte de Mniszech.

10. C. CRASSICOLLIS.

Long. 17 mill. — Femelle. — De la taille des grandes femelles de la *saphyrina*, dont elle se rapproche le plus, mais dont elle diffère surtout par l'épaisseur du corselet. La dépression du front est de même, la partie postérieure de la tête plus large, mais moins bombée, l'étranglement basal moins profond ; le corselet est de la même longueur, mais il est bien plus gros dans sa partie renflée et bien moins aminci antérieurement, moins fortement relevé vers le bord antérieur, l'étranglement basal moins marqué surtout sur les côtés. Les élytres sont semblables pour la forme, seulement elles sont plus larges ; sur le milieu, il n'y a que deux à trois plis, le sommet de l'un d'eux est teint de jaune clair ; la ponctuation assez forte, mais peu serrée près des plis, va en s'affaiblissant beaucoup vers la base et l'extrémité ; les antennes sont rougeâtres, légèrement rembrunies vers l'extrémité, les deux premiers articles bleus, la base des deux suivants obscure ; les pattes colorées comme dans l'*insignis*. Si nous la comparons à celle-ci, nous lui trouverons le front plus déprimé, le corselet plus court, plus épais et moins aminci en avant ; les plis des élytres sont plus faibles, ainsi que la ponctuation aux abords des plis. Les antennes sont moins allongées que dans la femelle de l'*insignis*. Sa couleur est d'un beau bleu.

La description est faite sur un individu des Indes orientales donné à Tatum, par le docteur Horsfield, et qui appartient maintenant au Musée britannique.

14. C. SAPHYRINA Chaudoir, Bull. Mosc., 1850, I, p. 18, 1.

(Pl. 7, fig. 5).

♀. *C. Boysii* Chaudoir, ibid., 1860, II, p. 288.

Long. 15 1/2 à 17 1/2 mill. — Les deux sexes. — Variat ut plerumque in hoc genere colore cyaneo aut virescente. Antennæ maris thoracis basin æquant feminæ breviores, articulis externis abbreviatis et paulo crassioribus, basi nigrocyaneæ, extus rufo-piceæ, articulo tertio apice rufo, sequentibus duobus rufis basi infuscatis ; palpi cyanei, labialium stipite rufo ; pedes femoribus dilute ferrugineis, coxis tibiis tarsisque nigrocyaneis, illis posticis sæpius summo apice, horum etiam posticorum articulis tribus primis interdum albicantibus, aut tibiis concoloribus. *Caput* rotundatum, majusculum, fronte depressa, bisulcata, medio transverso impressa, vertice convexo, basi strangulato, oculis in mare magis, in femina minus prominulis, *thorax* capite paulo longior, basi lævi latiuscula, ante basin substrangulatus, supra profunde transversim sulcatus, parte media subconica, in mare basi multo angustiore, in femina crassiore lateribus plus minusve rotundatis, antice sensim attenuata, margine antico sat reflexo ; supra obsolete striolatus, episternis modice punctulatis, leviter pilosis. *Elytra* thorace duplo latiora, modice elongata, cylindrica, in femina paulo latiora, humeris oblique quadratis, apice singuli medio apud marem subacute angulato, in femina rotundato, supra basi apiceque punctata, medio latius sat dense intricatoplicata, punctis posterioribus haud elongatis, apicem versus decrescentibus, plicis mediis interdum rufo-tinctis ; metasterni lateribus in femina lævibus, in mare plus minusve piloso-punctulatis.

Je possède et j'ai vu dans plusieurs collections, un certain nombre d'individus de cette espèce dont la patrie est le nord de l'Hindoustan, d'où l'ont rapportée le capitaine Boys et le docteur Bacon. Comme la femelle diffère assez du mâle par l'épaisseur du corselet et des élytres, la longueur des antennes et quelques autres caractères, j'avais autrefois été induit à la considérer comme une espèce distincte, que j'avais décrite sous le nom de *Boysii*, mais le docteur Schaum m'a fait observer mon erreur.

12. C. FUSCITARSIS Schmidt-Gœbel, Faun. birm., p. 16, n° 8.

C. cylindrica Schmidt-Gœbel, ibid., p. 15, n° 6.

Long. 16 à 20 mill. — Les deux sexes. — *Saphyrinæ* valde affinis, differt vertice pone oculos minus inflato, oculis utriusque sexus convexioribus, *thorace* ante basin magis strangulato, ante apicem minus attenuato, supra evidentius striolato, *elytris* apice medio in utroque sexu angulato, medio obsoletius plicatis ; antennis semper omnino rufis, articulis duobus tantum baseos nigris, tertio basi infuscato; femoribus coxis tibiisque rufis his sæpius majore ex parte infuscatis, omnium tamen basi semper rufescente, tarsis fuscis, posticis articulis tribus primis dilutis. Antennæ feminæ minus abbreviatæ.

Cette espèce, dont je possède et dont j'ai vu beaucoup d'individus, habite la presqu'île orientale de l'Inde ; ceux de la côte occidentale, auxquels convient surtout la description de Schmidt-Gœbel, ont toujours les jambes en grande partie ferrugineuses, tandis qu'elles deviennent bien plus foncées à l'exception de la base, dans ceux qu'on a reçus de la Malaisie. Il ne saurait y avoir de doute que Schmidt-Gœbel a décrit la même espèce, peut-être les deux sexes, sous deux noms différents. Un de mes individus m'a été envoyé par le docteur Schaum, comme étant bien positivement la *fuscitarsis* de cet auteur.

13. C. DIFFRACTA Schmidt-Gœbel, ibid., p. 17, n° 9.

J'ai peine à croire qu'elle soit distincte de la précédente, car à l'exception du sillon transversal sur le milieu de l'élytre qui peut-être n'est que fortuit, je ne vois rien qui la distingue de la *fuscitarsis*.

» Cyanea, elytris profunde impresso-punctatis, apice rotundatis, emar-
» ginatis, sulco transverso profunde impresso, antennis capite longioribus
» subincrassatis, femoribus, tibiis tarsisque posticis rufis. — Long. 7 lin.

» Du nombre des espèces larges, tête large et courte, ridée près des
» yeux, le front borné par une ligne latérale et derrière par une impres-
» sion arquée. Je ne saurais bien décrire le labre à cause d'une difformité
» qu'il présente, les trois dents du milieu semblent être obtuses, la der-
» nière des cinq du milieu arrondie, un peu aiguë, l'extérieure en arrière
» des autres, en pointe ; les antennes atteignent la base du corselet et

» sont un peu renflées vers l'extrémité ; les trois premiers articles sont » bleus, avec l'extrémité du 3e rouge-jaunâtre, le 4e à sa base rembrunie, » les autres sont d'un rouge jaunâtre. Le corselet est assez court, pas for- » tement rétréci en avant, il s'élargit peu à peu en arrière, il est modé- » rément étranglé derrière, et finement ridé en travers. Les élytres » s'élargissent sensiblement en arrière, elles sont arrrondies et assez » fortement échancrées à l'extrémité, la ponctuation est forte et éparse » antérieurement, serrée sur le milieu, où les points se réunissent souvent » en groupes, comme c'est le cas dans ce genre ; vers les côtés, des points » très enfoncés forment par leur réunion un sillon fortement marqué, qui, » à l'œil nu, fait paraître les élytres comme brisées et un peu déprimées » postérieurement ; en arrière, les points redeviennent moins serrés, plus » petits et allongés, vers l'extrémité, ils sont isolés et minimes. Pattes » comme dans la *fuscitarsis*.

» Un seul mâle, probablement de la Birmanie. » (Schmidt-Gœbel.)

14. C. IMPRESSIFRONS.

Long. 15 1/2 mill. — Les deux sexes. — *Saphyrinæ* affinis, paulo minor, differt *capite* paulo angustiore, *thoracis* parte media lateribus anterius magis rotundata, unde brevius attenuata videtur, *elytris* medio grosse subintricato-punctatis, non vero plicatis, punctis pone medium profondioribus, elongatis, fere in sulcos longitudinales dispositis, interstitiis elevatis, summo apice sublævigato, aut levius punctulato ; tibiarum posticarum summus apex, eorumdemque tarsorum articuli primi tres pallide ferruginei ; antennæ extus in mare dilutiores, in femine subinfuscatæ breviores ; femora supra obscurius rufa ; coxæ posticæ tum obscure, tum dilutius piceæ.

J'ai quatre individus de cette espèce, dont trois mâles et une femelle, qui m'ont été vendus par M. A. Deyrolle comme venant de Cochinchine. Comme ils paraissent avoir longtemps séjourné dans l'esprit-de-vin, la coloration en a souffert et ils sont d'un bleu assez obscur, avec les cuisses en dessus d'un rouge très foncé et presque brun qui ne me semble pas naturel, ce qui est peut-être aussi la cause de la variété de coloration des trochanters postérieurs. La forme de la tête varie un peu dans les trois mâles, dont l'un a les yeux un peu plus saillants que les deux autres ; l'un de ceux-ci a la partie postérieure plus arrondie sur les côtés, ce qui le rapproche davantage de la femelle ; les élytres sont plus étroites que

dans la *fuscitarsis*, et sont remarquables par la conformation des points qui en couvrent la partie postérieure avant qu'elle descende vers l'extrémité, et qui ont l'air d'être distribués en sillons longitudinaux un peu irréguliers ; le reste est très-rugueux, sans former sur le milieu des plis ondulés comme dans la *saphyrina*.

15. C. PROCERA.

Long. 15 à 16 mill. — Femelles. — *Saphyrinæ* æqualis. *Caput* sat latum subelongatum, pone oculos rotundatum, his modice prominulis, fronte sat depressa, sulcis parallelis distantibus, medio transversim impressa, vertice modice convexo, basi minus profunde strangulata, palpis antennisque nigris, his basi cyanea, articulis tertio apice, quarto medio, sequentibus duobus basi rufis. *Thorax* ut in *saphyrina* ♂, sat elongatus, basi parum dilatata, parte intermedia non conice at ovatim inflata, subangusta, lateribus surotundata, basi fortius strangulata, supra punctis nonnullis sparsis minutis, basi rugosa ; subtus punctulatus et pilosus. *Elytra* ut in *saphyrina* ♂, paulo longiora, valde parallela, cylindrica, apice intus emarginata medioque obtuse angulata, multo subtilius punctulata (ut in *ortygia*) punctis ubique fere æqualibus, summo apice tantum minutis, medio minime plicata ; metathoracis lateribus punctulatis. Antennæ longitudine *saphyrinæ* ♀ æquales, extus magis tenues ; pedes graciles elongati femoribus coxisque rufis, illis apice supra infuscatis, tibiis tarsisque nigris.

J'ai vu sept à huit individus, tous femelles, de cette espèce parfaitement distincte, tant au Jardin des Plantes, à Paris, que dans les collections du Musée britannique. J'en possède deux dans la mienne. Il paraît qu'elle se rencontre surtout aux environs de Bombay.

16. C. DISTINCTA Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 290.

Long. 13 1/2 mill. — Les deux sexes. — *C. ortygiæ* affinis, sed angustior et magis elongata, *capite* angustiore, pone oculos magis attenuato, fronte profunde et sat anguste impressa, antennis thoracis basin æquantibus, gracilioribus basi nigro-cyaneis, articulis tertio et quarto rufo terminatis, quinto basi infuscato, extus rufo-testaceis ; *thorace* graciliore, ante apicem magis attenuato, subovato-conico, supre pluripunctato, subtus dense piloso-punctulato, *elytris* angustis cylindricis, apice parum gibbosis leviter declivibus, medio apice suturaque dentatis, punctis supra creber-

rimis, medio densioribus sed vix majoribus, pone medium subelongatis, summo apice paulo minoribus ; pedibus gracilioribus, nigris vix cæruleis, femoribus cum coxis rufis, anticis supra subviolaceo-tinctis.

Reçue de M. S. Stevens comme venant des Indes orientales ; j'en ai vu deux autres mâles et une femelle dans les collections Tatum et Bowring, qui font partie du Musée britannique, la couleur est tantôt bleue, tantôt verdâtre ; dans la femelle, comme d'ordinaire, la partie postérieure est un peu plus renflée, les antennes sont plus courtes et un peu plus obscures vers l'extrémité, le corselet est un peu moins grêle.

17. C. ORTYGIA Buquet, Ann. Soc. Ent. Fr., IV, 1835, p. 604.

(Pl. 7, fig. 6.)

C. cribellata Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 290.

Var. : *C. puncticollis* Chaudoir, ibid., II, p. 291.

Long. 12 1/2 à 14 mill. — Les deux sexes. — Cyanea, aut virescens, aut violacea, interdum fere nigra, *caput* subovatum, vertice in mare minus, in femina magis inflato, oculis subprominulis, fronte sat profunde depressa, modice angustata, transversa haud impressa, nec inter sulcos convexa, antennis thorace brevioribus, in femina brevioribus, extus piceis articulis tertio quartoque rufo-terminatis, quinto medio late rufo, palporum stipite ferrugineo ; *thorax* capite cum labro æqualis, basi capite sine oculis parum latior, antice angustior, ante basin sat strangulatus, margine antico sat reflexo, parte media posterius basi subangustiore, subconico-ovata, anterius breviter et modice attenuata, lateribus in mare minus, in femina magis rotundatis, supra lævis, punctis aliquot sparse impressis, subtus plus minusve pilosulo-punctulatus, *Elytra* thorace fere duplo latiora (in mare paulo angustiora), eodemque cum capite longiora, cylindrica, vix posterius ampliata, humeris prominulis, apice subabrupte declivia, medio apice subdentato-angulato, sutura dentata, tota crebre punctulata, medio subintricata, punctis densioribus, his pone medium subelongatis, summo apice minoribus; subtus ad latera sterni punctata, abdomine lævi; femora cum coxis rufa, tibiis tarsisque nigro-cæruleis, hisce postius rarissime dilutioribus.

L'habitat de cette espèce paraît s'étendre sur la plus grande partie des deux presqu'îles de l'Inde, et même sur les îles de la Sonde.

18. C. Bonelli Guérin, Bellanger, Voy. aux Ind. or., Ins., p. 48, pl. II, fig. 1.

(Pl. 7, fig. 7.)

Var. *C. obscura* Castelnau, Étud. entom., p. 40, Ann. du Muséum, I, p. 140, 3.

Var. ? *C. ruficornis* Brullé, Ann. du Muséum, I, p. 139, 2.

Long. 13 à 13 1/2 mill. — Præcedentis summa similitudo, differre tamen videtur, thorace supra vix, subtus obsoletius punctulato, elytris minus crebre at profundius punctatis, punctis majoribus, medio evidentius intricatis, coxis posticis nigris.

Cette espèce ne paraît se trouver qu'à Java ; elle varie pour la coloration comme la précédente, et sa variété noire est la *C. obscura* Casteln., d'après le type qui existe encore au Jardin des Plantes. La *ruficornis* n'en paraît être qu'un individu fraîchement éclos, à bande rougeâtre sur le milieu des élytres, avec les antennes moins foncées vers l'extrémité, et les trochanters postérieurs rougeâtres. La ponctuation plus grossière et moins serrée des élytres et la couleur noire des trochanters postérieurs dans les individus typiques, me paraissent autoriser à la considérer comme une espèce distincte. J'ai remarqué ces différences sur un assez grand nombre d'individus.

19. C. viridula.

Long. 12 1/2 mill. — Les deux sexes. — *C. ortygiæ* valde affinis, certe differt, *capite* magis quadrato in feminis, *thorace* breviore, ante apicem adhuc minus attenuato, *elytris* minus crebre punctatis, punctis vero ipsis vix majoribus, medio vix intricatis, apice subobliteratis. Color semper viridi-subæneus, antennæ nigræ, articulis tertio, quarto quintoque ante apicem plerumque obsolete rufo-maculatis; femora cum coxis rufa, antica apice supra longius, posteriora brevius infuscatis ; palporum labialium articulus penultimus majore ex parte rufescens.

Cette jolie espèce dont j'ai vu beaucoup d'individus, tous semblables par la coloration, habite exclusivement l'île de Timor, où elle paraît être assez commune. J'en possède cinq individus et j'en ai vu plusieurs au Musée de Leyde. Le mâle ne diffère de la femelle que par la tête un peu moins carrée derrière, le corselet un peu plus étroit.

20. C. RUFIPALPIS.

Long. 12 1/2 mill. — Mâle. — Viridi-cuprea micans, palpis antennisque flavo-rufis, his brevioribus, articulis primis duobus nigris, sequentibus duobus variegatis, pedibus nigris, femoribus coxisque rufis ; *caput* ut in *saphyrina*, labro magis porrecto, oculis convexioribus, fronte profundius impressa, bisulcata, sulcis posterius approximatis postice extus arcuatis, antice striolata ; *thorax* quam in *saphyrina* paulo brevior, transversim striatus, parte media brevius conica, postice sat strangulatus, *elytra* breviora, dense impresso-punctata, punctis fere ubique æqualibus, medio haud intricatis nec majoribus, interstitiis acute elevatis ; metathoracis episterna punctata ; *tarsi* latiusculi planta omnium spongiosa.

D'un vert plus cuivreux et plus brillant que la *viridula*, distincte surtout par la couleur rouge des palpes, par la sinuosité des sillons frontaux, la ponctuation forte, régulière et très serrée des élytres et par la largeur des tarses.

Le seul individu que je connaisse figure dans la collection du comte de Mniszech ; la patrie n'est pas indiquée, mais je crois qu'il vient du nord de l'Hindoustan.

21. C. POSTICA Brullé. Ann. du Muséum, I, p. 138, 1, pl. 9, fig. 8.

Long. 13 1/2 mill. — Femelle. — *C. Boneltii* affinis, paulo major, differt antennarum articulo ultimo oblique truncato, *thorace* parte media longiore, magis ovata, haud conica, lateribus sat rotundata antice modice sed paulo longius attenuata, omnino impunctata, *elytris* humeris magis quadratis, anterius sparsius sed grosse punctatis, medio irregulariter plicatis, punctis posterioribus majusculis, profundis, ovatis, minus densis, apice longius lævi. Caput cum thorace violaceum, corpore cyaneo, elytra cyaneo-virescentia, ad latere violacea, femora cum coxis rufa, tibiæ cum tarsis obscure cyaneæ, hisce posticis articulis tribus primis albicantibus ; antennæ extus piceæ, basi cyaneæ, articulis tertio quertoque apice, quinto sextoque magna parte rufis.

L'individu que je possède, ainsi que celui de M. Schaum, viennent de Sumatra, où ils ont été trouvés par M. Wallace ; j'ignore de quelle partie des Indes orientales provient le type du Jardin des Plantes, avec lequel j'ai comparé les deux individus que j'ai décrits.

22. C. CRUENTATA Schmidt-Gœbel, Faun. Birm., p. 14, n° 5.

Long. 13 1/2 à 15 mill. — Les deux sexes. — *C. Bonellii* affinis, plerumque major, differt fronte profundius impressa, oculis magis elevatis, prominentibus, præsertim in maribus; antennis magis thoracis basi æqualibus (in femina paulo brevioribus), extus gracilioribus, *thorace* longiore, basi lateribus minus strangulato, anterius longius attenuato, lateribus parce rotundato, *elytris* anterius crebrius grosseque, medio dense intricato-punctatis, punctis pone medium, profundis, densis, elongatisque, interstitiis elevatis, apice obsoletioribus. Antennæ basi cyaneæ, medio ferrugineæ, perparum nigro-variegatæ, extus piceæ, apice paulo dilutiores. Pedes nigro-cyanei, femora rufa, coxis nigris, tarsi postici articulis tribus primis rufo-testaceis.

Cette espèce habite Bornéo et la presqu'île orientale des Indes. J'en ai vu plusieurs individus, dont l'un m'a été communiqué par M. Schaum, comme la vraie *cruentata* Schmidt-Gœbel, dont la description lui convient assez, sauf quelques différences peu essentielles. La couleur est plus obscure et plus violette que dans la *Bonellii*, avec des reflets verdâtres sur le disque des élytres.

23. C. MOESTA Schmidt-Gœbel, Faun. Birm., p. 14, n° 4.

» Nigro-cyanea, prothorace elongatulo, punctato; elytris impresso-
» punctatis, apice rotundatis, oblique truncatis, antennis filiformibus
» capite duplo longioribus, linea infra-humerali, elytrorum striga trans-
» versali abbreviata femoribusque rufis, tibiis nigro-cyaneis, tarsis posticis
» testaceis. — Long. 6 1/2 lin.

» Tête étroite, yeux peu proéminents, front peu déprimé surtout en
» arrière, bornée sur les côtés par une ligne imprimée, avec une légère
» impression transversale postérieure. Labre tronqué carrément, des cinq
» dents de devant, celle du milieu est la plus étroite, les deux voisines
» sont arrondies et beaucoup plus larges, les deux autres pointues,
» avancées et séparées par une incision assez large, les deux extérieures
» très en arrière et également pointues. Antennes atteignant presque la
» base du corselet, non renflées vers l'extrémité, les deux premiers articles
» entièrement bleus, les suivants d'un jaune ferrugineux, avec la base du

» 3e et du 4e, et le bord supérieur du 3e bleus. Corselet assez étroit et » long, fortement rétréci antérieurement jusqu'au tiers, puis s'élargissant » peu à peu, légèrement étranglé près de la base, et parsemé de points » sur sa partie renflée. Élytres s'élargissant très peu en arrière, arrondies » et tronquées un peu obliquement en dedans à leur extrémité ; ponc- » tuation éparse en avant, grossière et serrée sur le milieu, plus éparse » derrière le milieu et très fine à l'extrémité ; les points du milieu se » réunissent en groupes de trois à quatre avec des intervalles peu élevés, » formant un pli irrégulier dont le haut est teint en rouge obscur ; plus » en arrière, les points s'allongent et deviennent plus petits, et près de » la suture quelques-uns se confondent dans le sens de la longueur. » Cuisses d'un jaune ferrugineux, l'extrémité de celles de la première » paire noirâtre ; les jambes d'un bleu noirâtre, ainsi que les tarses, sauf » ceux des pattes postérieures qui sont rouges, avec les deux derniers » articles noirs.

» Une seule femelle, sans aucun doute, de Birmanie. »

Je me suis borné à reproduire la description de Schmidt-Gœbel, qui ne convient à aucune des espèces que j'ai eues sous les yeux, et qui peut-être caractérise une espèce qui m'est inconnue.

24. C. EMARGINATA Dejean, Spec., I, p. 165, n° 2.

(Pl. 7, fig. 8).

C. brevicollis Klug, Jahrb. d. Ins. Kund., I, p. 46, 8.

C. longicollis Olivier (*Cicindela*), Ent., II, 33, p. 7, n° 2, t. II, fig. 17.

Long. 11 à 12 mill. — Les deux sexes. — *Filiformi* subsimilis, certe autem differt oculis in utroque sexu multo convexioribus, thorace paulo breviore, lævissimo ante basin fortius strangulato, parte media lateribus multo rotundioribus, elytrisque rugosioribus et latioribus ; coxæ posticæ etiam nigræ. Color magis violaceus, elytris sæpe viridi-cupreis.

Elle habite Java et Bornéo. J'en ai vu un assez grand nombre d'individus où les caractères distinctifs que j'ai indiqués sont constants. On la reconnaît facilement à la saillie des yeux et au renflement très lisse du corselet. M. Schaum s'est convaincu que c'est bien l'espèce que Klug a décrite sous le nom de *brevicollis*.

25. C. FILIFORMIS Chaudoir, Bull. Mosc., 1843, p. 697.

(Pl. 8, fig. 9.)

Long. 10 1/2 mill. — E minoribus. Cyanea subvirescens, angustula, parallela. *Caput* subelongato-quadratum, lateribus pone oculos sat rotundato, fortius strangulato, vertice convexo, lævi, fronte brevius profunde depressa, bisulcata, sulcis distantibus parallelis ; oculi ovati extus parum prominuli ; antennæ thoracis basin æquantes, validiusculæ, basi cyaneæ, extus nigræ, articulis tertio apice, sequentibus duobus majore ex parte rufis, basi infuscata. *Thorax* basi capite angustior eoque, paulo longior, ante basin modice strangulatus, parte media posterius basi paulo angustiore, lateribus longius subparallela, ante medium sensim rotundato-attenuata, collo breviusculo, tenui, haud cylindrico, apice sat reflexo; supra sublævis, ante medium obsolete transverse impressus, subtus leviter piloso-punctulatus. *Elytra* thorace vix duplo latiora, capite cum thorace fere dimidio longiora, valde parallela et cylindrica, humeris obliquis, apice medio angulato, intus ad suturam oblique truncato-subemarginato ; sat crebre grossius punctata, punctis medio subintricatis, apice subobsoletis, pone medium haud elongatis. Pedes mediocres, nigro-cyanei, coxis concoloribus, femoribus dilute rufis.

Cette espèce, qui habite principalement Java, a été confondue en général avec l'*emarginata* Dejean ; elle se distingue de la suivante surtout par la couleur noire des trochanters postérieurs.

26. C. CRIBROSA.

C. melanopoda ? Schmidt-Gœbel, Faun. Birm., p. 13, n° 3.
Var. *C. rufitarsis* Klug, Jahrb. d. Ins. K., 1, p. 45, 6.
C. flavitarsis Brullé, Ann. d. Mus., 1, p. 141, 4.

Long. 10 à 12 mill. — Les deux sexes. — Præcedentis maxima similitudo, ita ut ægre distinguatur, differt oculis paulo magis prominulis, thoracis parte media paulo magis ovata, nec parallela, elytrorum punctis subtilioribus, coxis posticis semper rufis, antennis medio longius rufo-variegatis.

La principale différence entre celle-ci et la précédente consistant dans

la coloration des trochanters postérieurs, caractère d'ailleurs assez constant dans ce genre, je laisse à chacun le soin de décider si c'est une espèce distincte. Je suis assez disposé à le penser, mais je ne chercherai point à imposer mon opinion aux autres. Je ne sais trop si c'est à celle-ci ou à la *filiformis* qu'il faut rapporter la *melanopoda* Schmidt-Gœbel, dont la description convient assez à toutes deux, mais comme elle est indiquée comme venant de Birmanie, je présume qu'elle est plutôt identique avec la *cribosa*.

J'ai comparé les types de Klug et de Brullé avec les individus que je possède moi-même, ayant les tarses postérieurs et le bout des jambes ferrugineux, et je me suis convaincu qu'aucun n'est spécifiquement distinct de la *cribrosa* et que la coloration des pattes est le seul caractère qui les distingue. Je les y ai donc réunis comme simples variétés; mais comme les individus typiques ont les pattes postérieures noires, je n'ai pu conserver à l'espèce ni le nom de Klug, ni celui de Brullé, qui ne conviennent qu'à la variété à pattes postérieures en partie rouges (1).

(1) » C. MELANOPODA. — Violacea; elytris violaceis vel cyaneo-viridibus, » impresso-punctatis, apice emarginatis, antennis capite longioribus, apice » subincrassatis, pedibus nigro-cyaneis, femoribus rufis. — Long. 5 lin.

» Elle appartient aux espèces plus petites et plus élancées. La tête est » assez étroite, à peine plus large que la base des élytres ; le front très » déprimé est peu convexe, et seulement limité sur les côtés par une » ligne enfoncée, avec une légère impression transversale en arrière. Le » labre est arrondi en demi-cercle ; les cinq dents médianes d'égale lon- » gueur, un peu arrondies, les incisions plus profondes et plus larges » que dans la *crassicornis*, la dent externe très reculée, séparée par une » incision plus profonde, pointue. Les antennes dépassent la moitié du » corselet (dans la femelle), elles sont un peu épaissies vers l'extrémité, » les quatre premiers articles d'un bleu foncé, le troisième et le quatrième » avec l'extrémité d'un jaune ferrugineux, les cinquième et sixième de » cette couleur, les suivants d'un brun noirâtre et, vu leur faible pubes- » cence, un peu luisants. Le corselet de moyenne longueur s'élargit de » suite insensiblement après le rétrécissement modique antérieur; il est » également faiblement étranglé près de sa base, et lisse en dessus. Les » élytres sont très peu élargies en arrière, arrondies et faiblement échan- » crées à l'extrémité ; la ponctuation, plus éparse antérieurement et pos- » térieurement, est plus grosse et plus serrée sur le milieu ; les points » s'allongent postérieurement, les plis et le sillon transversaux ne sont » qu'indiqués. Les cuisses sont d'un jaune ferrugineux, avec une tache » d'un noir bleuâtre à l'extrémité, les jambes et les pattes entièrement » d'un noir bleu.

» Une femelle bleue, et une autre à élytres verdâtres, probablement » de Birma. » (Schmidt-Gœbel.)

27. C. TERMINALIS.

Long. 10 mill. — Femelle. — *Cribrosæ* simillima, differt, *capite* breviore latiore, oculis parum prominulis, fronte minus impressa, *elytris* minus elongatis, tibiisque posticis a medio ad apicem ferrugineis, tarsis usdem articulis tribus primis rufis.

De la presqu'île de Malacca (Tringano). Il serait possible que ce ne fût qu'une variété de la *cribrosa*, mais la conformation de la tête et du front est fort différente.

28. C. CRIBRIPENNIS Thomson, Arch. Entom., I, p. 133, 10.

Long. 12 1/2 mill. — Femelles. — *Modestæ* affinis, sed differt, *capite* minore, fronte angustius impressa, *thorace* parte media lateribus minus rotundata, subconica, *elytris* angustioribus, humeris obsoletioribus, punctis medio magis intricatis, pone medium subelongatis, apice longe lævi ; antennæ extus rufo-piceæ, coxæ posticæ ferrugineæ, pedes postici omnino ut in *modesta*. Color supra obscure cyaneo-violaceus, elytris latioribus.

J'ai soigneusement comparé les deux individus que je connais, dont l'un appartient à M. Schaum et l'autre est à moi, avec le type décrit par M. Thomson et qui fait partie de sa collection. Je les considère comme suffisamment distincts de la *modesta*, par la forme de la tête et par les élytres plus étroites, à épaules bien moins marquées. Ils viennent tous de Sarawak (Bornéo), et ont été trouvés par M. Wallace.

29. C. ELONGATA.

Long. 15 à 16 mill. — Femelle. — *Modestæ* valde affinis, sed multo major, et magis elongata. *Caput* paulo longius, fronte magis excavata, leviter transverse biimpressa, oculis convexioribus ; *thorax* magis elongatus, dorso hinc inde punctatus, cæterum simillimus ; *elytra* longiora, apice ad suturam magis emarginato, medio evidentius angulato, punctis ad basin non densioribus sed profundioribus, medio intricato-impressis plicam singulam indistinctam fere similantibus, pone medium magnis

elongatis, interstitiis angustis elevatis, apice multo minoribus. Metasterni latera punctulata, pilosula. Cyanea, capite thoraceque violaceis, elytris olivaceo-virentibus, certo situ violaceo-micantibus ; antennis medio rufis, basi cyaneis, extus piceis, articulis tertio quartoque apice latius rufo-annulatis, palpis nigris, fulcro rufo signato ; pedes nigro-cyanei, coxæ piceæ, femora saturate rufa, antica apice supra longius, intermedia brevius cyaneo-tincta, tibiarum posticarum apex tarsorumque posticorum articuli tres primi dilute rufescentes.

J'ai vu trois individus de cette espèce, dont l'un fait partie de ma collection, le second, qui est le mieux caractérisé, appartient à M. Schaum, le troisième est au comte de Mniszech. Ils viennent tous trois de la péninsule de Malacca, et ont été pris par M. Wallace (in coll. Schaum) et le chasseur malais de M. H. Deyrolle.

30. C. DOLENS Chaudoir.

Long. 12 1/2 mill. — Femelles. — *Modestæ* iterum simillima, differt *capite* (feminæ) angustiore, pone oculos convexiores magis attenuato, fronte minus excavata, *thoracis* parte intermedia posterius minus incrassata, unde magis elongata videtur et magis conica, elytris grossius punctatis, medio plicatulis, punctis pone medium elongatis sat profundis, apice summo evanescentibus. Nigro-cyanea, elytris interdum lætioribus. Tibiæ posticæ apice vix rufescentes, tarsi postici basin versus plus minusve rufo variegati.

Cette espèce que M. Wallace a prise à Sarawak et dont j'ai vu plusieurs exemplaires, me semble suffisamment distincte de la *modesta*, par le mode de ponctuation des élytres et quelques autres caractères mentionnés dans la description.

31. C. MODESTA Dejean, Species, V, p. 275, 4, Icon. des Col. d'Eur., I, pl. 6, fig. 8.

C. Diardi Latreille, Iconog. des Col. d'Eur., I, p. 66 (1re éd.).

C. tarsata Klug, Jahrb. d. Ins. k., I, p. 45, 7.

Long. 13 à 14 1/2 mill. — Nigro-cyanea, elytris sæpius olivaceis. *Ortygiæ* formam refert, differt *thorace* paulo longiore, basi fortius constricto, subtus læviore, *elytris* magis humeratis, apice medio obtusius angulatis, multo minus dense punctatis, punctis anterius grossioribus.

medio paulo densioribus subintricatis, pone medium rarioribus, apice quarta parte omnino lævigata. Antennæ ut in *ortygia*, articulo septimo præcedenti concolore ; coxæ ferrugineæ, tibiæ posticæ apice longius, tarsique postici articulis tribus primis rufo-testaceis.

La synonymie citée est constatée par le docteur Schaum et par moi ; cette espèce dont je connais et possède un certain nombre d'individus, est facile à reconnaître à la ponctuation assez éparse, quoique grossière de ses élytres, dont presque le quart postérieur est tout à fait lisse. Sa patrie est surtout Java, mais on la trouve aussi dans la presqu'île de Malacca.

32. C. ALBITARSIS Erichson, Nov. Act. nat. Cur. (Mayen's-Reise). XVI, p. 220.

C. femorata Westwood, Proc. Zool. Soc., 1837, p. 127.

Long. 12 1/2 à 14 1/2 mill. — Les deux sexes. — *C. ortygiæ* affinis, differt *capite* paulo angustiore, pone oculos sensim attenuato, lateribus parum rotundato, *thorace* paulo longiore, posterius minus inflato, sat strangulato, subtus obsoletius punctulato, *elytris* in femina angustioribus minus crebre, sed profundius punctatis, medio sat intricatis, punctis pone medium subelongatis, apicem versus evanescentibus, metasterni lateribus omnino lævibus ; antennæ feminæ longiores. *Color* obscurius cyaneus ; antennarum articuli quintus sextusque plus minusve rufo-maculati, femora obscurius rufa, tarsi postici aut nigri, aut basi plus minusve rufo-testacei; coxæ plerumque piceæ, in uno specimine tamen dilutæ.

Commune aux îles Philippines ; les individus venant de Mindanao sont généralement plus grands que ceux qu'on trouve à Luçon.

33. C. CELEBENSIS Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 291.

(Pl. 8, fig. 10.)

Long. 11 1/2 à 14 1/2 mill. — Les deux sexes. — *Præcedenti* affinis, certe differt *capite* ad huc angustiore, fronte anterius magis angustata, sulcis obsoletioribus, *thorace* longiore, basi minus strangulato, ante apicem magis attenuato, parte media omnino elongato-conica, lateribus haud rotundata, *elytris* angustioribus longioribusque, apice maris medio acutius angulatis, apicem versus parum declivibus, punctis apicis

fere obsoletis; metasterni latera etiam lævigata et glabra, femora dilutiora: antica apice supra nigro-tincta : tarsi postici et interdum tibiarum posticarum apex aut rufo-testacei, aut tibiis concolores; coxæ semper testaceæ.

M. Wallace a pris un certain nombre d'individus de cette espèce à Menado, dans l'île de Célèbes. La forme conique et allongée du corselet, sa tête et ses élytres étroites la distinguent aisément de celles qui appartiennent au groupe dont l'*ortygia* est le type.

34. C. PALPALIS.

Long. 11 1/2 à 13 mill. — Les deux sexes. — *Celebensi* valde affinis, differt palporum labialium articulo penultimo semper rufo, maxillarium secundo plus minusve infuscato. *Caput* postice magis rotundatum, abruptius strangulatum. *thorax* omnino conicus, *elytra* angusta, paulo breviora supra rugosiore femora supra longius nigro-tincta, coxæ posticæ rufæ, tibiæ tarsique omnino nigra. Color aut læte-viridis, aut cyaneus.

J'ai vu un assez grand nombre d'individus de cette espèce qui habite l'île de Sula dans les Moluques, et Tondano sur l'île de Célèbes, où elle a été prise par M. Wallace. La couleur de ses palpes labiaux la fait aisément reconnaître.

35. C. FLAVICORNIS Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 292.

(Pl. 8, fig. 11.)

Long. 14 à 16 mill. — Les deux sexes. — Obscure cyanea aut violaceo thorace cum capite interdum fere nigris ; labrum nigrum aut cyaneum, rotundatum, dentibus exterioribus acutis, intermediis tribus acute rotundatis, ore palpisque nigro-piceis, antennæ graciles, thoracis basi paulo breviores (in femina ad huc paulo breviores), extus non incrassatæ, apice oblique truncatæ, ferrugineæ, articulis primis duobus nigro-piceis, sequentibus tribus supra infuscatis; *caput* mediocre, ovatum, pone oculos parum inflatum, lateribus modice rotundatum, fronte modice impressa, spatio inter sulculos latiusculo plano, oculis majusculis, modice convexis; *thorax* elongatus, capite cum labro longior, basi perparum strangulatus, supra autem profunde transverse impressus, parte media postice parum inflata, lateribusque vix rotundata, subparallela, a medio anterius sensim attenuata, collo longiusculo tenui, margine antico sat reflexo ; dorso subru-

gatus, sparse punctatus; subtus punctulatus, griseo pilosulus; *elytra* capite cum thorace tertia fere parte longiora, sat angusta, cylindrica, humeris obliquato-rotundatis, apice maris singulatim rotundata, feminæ subtruncata, medio nec angulata, nec dentata, supra basi posticeque minus dense punctata, punctis anticis majoribus, rotundis, posticis ovatis, sensim decrescentibus, apice minutis, medio grossioribus intricatis; sternum totum et abdomen medium piloso-punctata; femora cum trochanteris rufa, interdum obscuriora, genubus anticis supra infuscatis, tibiæ nigro-cæruleæ, omnes summo apice, posticæ paulo evidentius rufescentes, tarsi postici articulis tribus primis rufo-testaceis.

La longueur du corselet, la forme arrondie et plus ou moins tronquée (selon les sexes) des élytres distinguent facilement cette espèce de celles voisines de la *Bonellii*. L'habitat en serait assez étendu, si les indications qu'on m'a données sont exactes. La plupart des individus (que j'ai déterminés dans quelques collections sous le nom de *porrecta*) proviennent de la Malaisie, et ont été trouvés par MM. Wallace et de Castelnau, ainsi que par les collecteurs de M. H. Deyrolle, mais j'ai reçu du frère de ce dernier, M. A. Deyrolle, deux femelles comme provenant l'une du nord de l'Hindoustan, l'autre de la Cochinchine.

36. C. FASCIATA Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1864, p. 107.

(Pl. 8, fig. 12.)

Long. 17 1/2 mill. — Mâle. — Primo intuitu *cylindripennem* refert, differt vero 1° *capite* breviore, rotundato, basi magis strangulato, fronte latius longiusque excavata, a vertice linea distincta arcuata utrinque sinuata sejuncta, vertice supra brevissime valde convexo, oculis magnis et valde convexis (ut in *Waterhousei*); 2° *thorace* basi vix strangulata supra tantum profunde transversim sulcato, parte intermedia angustiore, magis parallela, antice minus abrupte coarctata, margine antico magis reflexo, dorso lateribusque magis punctatis pilosisque; 3° *elytris* singulo apice mere rotundato, sutura subdentata, dorso basi minus profunde punctatis; pone rugositatem mediam punctata, profunda, densa, elongata interstitia vero minus elevata, apex minus lævis et magis punctatus, series pilorum erectorum desunt. Sternum totum punctulatum, plus minusve pubescens, abdominis segmentorum margine postico punctulato-pilosulo, ultimis duobus lævibus. Obscure violaceo-cyanea, elytris anterius virescentibus, ut in *cylindripenni* testaceo-fasciatis, fascia utrinque abbre-

viata ; antennarum articulis intermediis minus rufo-variegatis, tibiis posticis longius testaceis ; anterioribus quatuor apice, tarsorumque mediorum basi ferrugineis.

Siam et Cambodge. L'individu que je possède provient de la collection Jeakes ; j'en ai vu une femelle au Musée britannique, dans la collection que lui a donnée M. Bowring ; elle ne diffère du mâle que par sa taille un peu plus grande, sa forme un peu plus épaisse, sa tête plus renflée derrière les yeux et son corselet un peu plus brusquement renflé vers le milieu.

37. C. CYLINDRIPENNIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1864, p. 106.

(Pl. 8, fig. 13.)

Long. 18 mill. — Femelle. — *Capitis* forma fere ut in *variitarsi*, elongata ovata, oculis subprominulis, fronte parum excavata, bilineata, lineis posticis abbreviatis, parallelis sat distantibus, interstitio plano ; vertice sat convexo, basi modice strangulata. *Thorax* capite paulo longior fere ut in *tuberculata* sed paulo angustior, medio minus abrupte coarctatus, angulo laterali rotundiore, collo anteriore longiore, magis attenuato ; margine antico minus reflexo, punctis paucis piliferis hinc inde supra et lateribus sparsis. *Elytra* thoracis medio dimidio latiora, eodemque cum capite dimidio fere longiora, valde cylindrica, humeris prominulis, subobtusis, apice ad suturam dentatam late emarginato, extus rotundato ; dorso apicem versus sat declivi, toto fere crebre fortiterque punctato, punctis medio intricatis in plicas dispositis, pone medium elongatis, sulcos fere simulantibus, interjectis lineis elevatis angustis undulatis, apice ipso fere lævi ; in singulo pilis erectis triseriatim dispositis. Medium mesosternum, coxarumque posticarum fulcrum punctulato-pubescentia, cæterum corpus læve glabrum. Nigro-cyanea, elytrorum dimidia parte anteriore subvirescente, cum macula testacea paulo ante medium sita, marginem attingente, intus longe abbreviata ; antennæ tenues, thoracis basi breviores, articulis mediis rufo-annulatis ; pedes graciles ; femoribus læte ferrugineis, tibiis tarsisque nigro-cyaneis, griseo-pubescentibus ; posticis illis apice, his fere totis albido-testaceis, articulis ultimis duobus nigricantibus.

Le seul individu que j'aie vu fait partie de ma collection et provient de celle de Jeakes, où elle était marquée comme venant de Siam.

38. C. Mouhotii.

Long. 22 1/2 mill. — Femelle. — Inter majores ; *fasciatæ* affinis, sed abunde differt magnitudine, statura latiore, *capite* multo majore, pone oculos longiore, crassiore, sulculis frontalibus magis distantibus, collo crassiore ; *thorace* etiam crassiore, basi evidentius strangulato, collo anteriore minus attenuato ; *elytris* latioribus, humeris acutius angulatis, singulo apice subacute bidentato, inter dentes emarginato ; supra antice obsoletius punctulatis, medio acutius rugoso-punctatis, apicem versus lævioribus, fascia magis ante medium sita ; tibiis tarsisque anterioribus nigris, illis posticis brevius ferrugineis.

L'unique individu de cette belle espèce que l'on connaisse jusqu'à présent, m'a été généreusement donné par M. W.-W. Saunders ; il a été découvert dans le Laos, par feu Mouhot, à la mémoire duquel je le dédie.

39. C. rugosa.

Long. 14 1/2 mill. — Femelle. — Cyanea, capite cum thorace obscure-violaceis. *C. tuberculata* aliquantum affinis, multis vero notis differt. Labrum semicirculare, dentibus tribus mediis truncatis latiusculis, exterioribus duobus utrinque angustioribus acutis, extremo sat remoto. Palpi nigri, mediocres, labialum fulcro rufo. Antennæ dimidium thoracis vix æquantes, extus leviter incrassatæ, articulis exterioribus breviter ovatis (femina) basi nigro-cyaneæ, extus piceæ, articulis tertio et quarto vix apice rufo-annulatis, quinto rufo, basi apiceque infuscatis, sexto basi dilutiore. *Caput* fere *tuberculatæ*, paulo minus amplum, vertice antice convexiore, fronte similiter excavata lineataque. *Thorax* paulo brevior, basi lateribus profundius strangulatus, parte intermedia lateribus sat rotundata, ante medium minus abrupte nec angulatim attenuata, collo multo breviore, strangulationem fere fingente, totus lævis, punctis minutis vix hinc inde impressis, infraque parce pilosulus. *Elytra* paulo breviora, apiceque minus ampliata, punctis basi et pone medium ad huc grossioribus, his elongatis, interstitiis magis elevatis, medio vero vix plicato, et potius elevato intricato. Metasterni latera angustius punctulata, anus niger. Femora cum coxis rufa, anticis apice supra paulo longius, intermediis brevius cyaneo-tinctis ; tibiæ nigro-cyaneæ, posticæ apice longius ferrugineæ ; tarsi

anteriores nigro-cyanei, albo-pilosi, postici tibiarum apici concolores, articulis duobus ultimis nigris.

Je ne connais pas au juste la patrie de cet insecte dont je ne possède qu'un individu, que j'ai acheté de la collection Jeakes. Elle n'est bien voisine d'aucune autre espèce de ce genre.

40. C. TUBERCULATA Mac-Leay, Ann. Jav., I, p. 10, n° 3.

(Pl. 8, fig. 14.)

C. longicollis Dejean, Spec., I, p. 163, 1. — Iconogr. des Col. d'Eur., I, p. 67, n° 2, Tab., II, fig. 3.

C. Audouinii Castelnau, Hist. nat. des Coléopt., I, p. 24.

Var. *C. Chevrolatii* Guérin, Mag. de Zool. (1838), pl. 225.

Long. 15 à 18 mill. — Les deux sexes. — Obscure cærulea, aut nigro violacea. Labrum cyaneum truncatum, subemarginatum, dentibus mediis quinque subæqualibus, acute rotundatis, externo remoto, angusto, acuto; palpi nigri, articulo ultimo in mare haud securiformi sed magis inflato. Antennæ thoracis basin æquantes, in femina paulo breviores, extus subincrassatæ, apice oblique truncatæ, basi nigro-cyaneæ, extus nigræ, articulis tertio et quarto apice rufo-maculatis. *Caput* feminæ crassiusculum, vertice convexo, pone oculos sat inflato; maris postice magis attenuato; fronte profunde lateque impressa, spatio inter sulculos plano, obsolete transverse impresso; oculis convexis majusculis. *Thorax* longus, capite cum labro longior, basi vix strangulatus, sed supra profunde sulcatus, parte intermedia postice basi paulo angustiore, subelongato-quadrata, lateribus parallelis, minime rotundatis, submarginatis, ante medium abrupte attenuata, obtuse angulata, collo sat brevi tenuique, margine antico sat reflexo, dorso lævigato, antice abrupte declivi, episternis obsolete punctulatis. *Elytra* thorace fere duplo latiora, eodemque cum capite dimidio fere longiora, posterius subampliata, basi supra transverse depressa, humeris subobliquato-angulatis, apice rotundatis, sutura subdentata, dorso grosse minus dense impresso-punctata, punctis medio latius intricato-plicatis majoribus, pone medium elongatis, apicem versus decrescentibus. Corpus subtus fere læve, metasterni summo latere punctulato. Pedes nigri, femoribus ferrugineis, coxis piceis, tibiarum posticarum apice in individuis typicis tarsisque posticis flavis, in varietate concoloribus.

Cette espèce, l'une des plus anciennement et des mieux connues, paraît propre à Java, et je ne sais si on l'a trouvée ailleurs; elle est très reconnaissable à la forme carrée de la partie postérieure du corselet. La *Chevrolatii* ne diffère absolument que par la couleur entièrement noire des jambes et des tarses postérieurs.

41. C. MAJOR Latreille et Dejean, Icon. des Col. d'Eur., I, p. 66, n° 1, pl. II, fig. 4 et 5. — Brullé, Hist. nat. des Ins., IV, pl. 3, fig. 1.

Long. 23 mill. — Femelles. — Nigra valde nitida, femoribus dilute rufis ; pedes, genubus tibiis tarsisque corpori concoloribus. Habita *tuberculatæ* simillima ; *caput* crassius pone oculos magis inflatum, magis quadratum, vertice tumidiore postice abruptius declivi ; *thorax* fere omnino *tuberculatæ*, paulo ante medium similiter abrupte coarctatus, angulo laterali paulo rotundiore. *Elytrorum* forma vix differt, sed basis et apex multo minus dense et subtilius punctata, plicæ mediæ rariores, minus approximatæ, sed magis elevatæ et acutiores.

Elle a beaucoup de rapports avec la *tuberculata*, dont elle a le corselet et les élytres, mais sa grande taille, le brillant de sa surface, sa couleur noire et quelques autres caractères, en font une espèce bien distincte et très remarquable. Cette description a été faite sur un bel individu appartenant au comte de Mniszech, qui l'avait reçu par M. H. Deyrolle, de la presqu'île de Malacca, je l'ai comparé au type, d'ailleurs en mauvais état, qui fait partie de la collection du Jardin des Plantes, à Paris.

42. C. APICALIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1864, p. 105.

Long. 16 à 17 mill. — Les deux sexes. — C'est, ainsi que la précédente, une espèce un peu voisine de la *tuberculata*.

Nigra-nitida, capite thorace abdomineque subviolaceis, elytris antice subvirescentibus, pone medium rufis violaceo indutis. Labrum palpi antennæque omnino ut in *tuberculata*. *Caput* vix differt. *Thorax* paulo longior, ante medium haud abrupte constrictus, nec angulatus, lateribus ibidem rotundatis ; medio in femina paulo latior. *Elytra* maris paulo latiora, feminæ vix differunt, medio plicis tribus vel quatuor valde elevatis irregularibus; inter plicas grosse punctata, antice punctis raris minutis rotundatis, pone medium elongatis angustisque notata, apice longius omnino lævi. Pedes cum coxis nigri subcyanei, femoribus saturate rufis, tibiis

posticis summo apice, tarsisque posticis basi rufo-maculatis, interdum concoloribus.

Je l'ai achetée de M. H. Deyrolle, qui en a reçu plusieurs individus de la péninsule de Malacca.

43. C. SMITHII.

Long. 23 mill. — Trois femelles. — Nigra nitida, elytris brunneis medio obscurioribus, plica media luteo tincta, abdomine plus minusve ferrugineo, femoribus obscure rufis, coxis, tibiis tarsisque nigro-cyaneis, posticis illis apice, his articulis tribus dilute ferrugineis ; labro obscure piceo, dentibus dilutioribus ; antennis rufo brunneis, articulis quatuor primis nigro-cyaneis, tertio quartoque ante apicem rufo annulatis. *Apicali* affinis, major, caput thoraxque similia, illius vertice latiore et magis inflato, hujus latere obtusius angulato, parte media minus incrassata, lateribus postice magis parallelis ; elytrorum forma eadem, nec plicæ differunt, sed spatium majus occupant, præsertim basin versus, puncta baseos et apicis ut in *aptera* attamen rariora et magis distantia.

Les individus que j'ai décrits se trouvent tous trois au Musée britannique, et faisaient partie des collections Tatum et Bowring et de l'ancienne collection de cet établissement ; la partie des Indes orientales d'où ils sont originaires n'est pas exactement indiquée. J'ai dédié cette belle espèce au savant conservateur des collections entomologiques de ce Musée, M. Smith, bien connu surtout comme hyménoptérologiste.

44. C. APTERA Fabricius, Syst. El., I, p. 226, 2. — Ent. syst., I, p. 169, 2 (*Cicindela*). — Chaudoir, Bull. Mosc., 1860. II. p. 286.

(Pl. 8, fig. 15.)

Cicindela aptera Lund, Act. Soc. Hist. nat. Hafn. (1790), I. p. 65, t. 6, fig. 1.

Long. 22 mill. — Femelle. — Nigra subnitida, labro semicirculari, dentibus exterioribus utrinque duobus acutissimis, extremo remoto, intermediis obtusis, medio paulo minore, *capite* mediocri, subrotundato-quadrato, lateribus pone oculos rotundatis, vertice valde convexo, gibboso, basi supra profunde, ad latera minus constricta, oculis magnis, sat prominulis, fronte sat excavata, bilineata, lineis postice approximatis, interstitio postice plano, anterius modice convexo, juxta substriolata, antennis (feminæ) thoracis medio paulo longioribus (in mare certe magis

elongatis) tenuis jus vix extus crassioribus, summo apice oblique truncatis angulo superiore acuto, inferiore valde rotundato, articulis tertio quartoque ante apicem anguste rufo-annulatis ; *thorace* capite cum labro paulo longiore eoque basi multo angustiore, summa basi dilatata, elevata juxta marginem posticum sulcata, hoc bisinuato ; ante basin evidenter strangulato, parte intermedia postice basi paulo angustiore, subconica, anterius sensim compresso-angustata, lateribus permodice rotundatis, margine antico sensim sat reflexo ; dorso striolato, collo haud gibboso ; prosterno medio subtus punctato-piloso, episternis lævibus ; *elytris* thorace duplo latioribus, eoque cum capite tertia parte longioribus, cylindricis humeris prominulis, pone medium subampliatis, ante apicem gibbosis et sat abrupte declivibus, apice singulatim rotundatis, angulo suturali obtuso, nec rotundato, medio fascia sat lata profunde punctato-plicata, plicis subacutis, supra cum elytrorum parte posteriora rufescentibus ; basin versus parcius minus profunde punctatis, punctis pone plicas crebrioribus, profundioribus elongatis, apicem versus sensim minoribus ; metasterni lateribus, coxarum posticarum fulcro, abdomineque medio piloso-punctatis ; pedibus gracilibus, elongatis subcyaneis, femoribus subrufescente-violaceis, tarsis posticis basi obsolete rufis (in specimine Lundiano femora testaceo-sanguinea).

Cette espèce, des plus rares dans les collections, m'a été envoyée, il y a assez longtemps, par feu Melly, comme venant du nord de l'Hindoustan. Il n'y a aucun doute que ce ne soit la *C. aptera* de Lund, car la figure qu'il en donne convient tout à fait à mon insecte. C'est certainement aussi l'*aptera* de Fabricius, quoiqu'il dise par erreur « elytris connatis » mais comme en décrivant l'*Agra attelaboïdes* (Entom. Syst., 4, 443), il dit « affinis videtur *C. apteræ* » il est évident que ce ne saurait être une *Tricondyla*, comme l'ont cru Olivier et Klug (Jahrb. d. Insectenk., p. 44). M. Schaum l'affirme d'ailleurs (Stett. Ent. Zeit., 1847, p. 50), d'après le type de Lund.

45. C. SPECIOSA Schaum, Journ. of Entom., 1863, VIII, p. 62, n° 11.

(Pl. 8, fig. 16.)

Long. 22 à 23 mill. — Femelle. — *C. apteræ* valde affinis, specimina mea aut nigra, aut nigro-cyanea, modice nitentia. Ab illa differt *capite* paulo latiore, oculis convexioribus, fronte posterius magis excavata, lineis extus subarcuatis postice non convergentibus, interstitio ibidem paulo latiore, vertice paulo minus gibboso, *thorace* parte intermedia paulo cras-

siore, ante basin fortius strangulato, collo antico supra gibbosulo ; *elytris* apice subtruncatis, angulo suturali recto, humeris magis obliquis, fascia media paulo latiore, multo obsoletius plicata, potius rugosa, rugis plus minusve distinctis, punctis versus basin apicemque minoribus sed magis numerosis, posticis non elegatis, apice longius plus minusve evanescentibus. Pedes cum coxis cyanei, femora rufa plus minusve violaceo-tincta, genubus cyaneis ; *labrum dentibus quinque mediis obtusis*, externo subremoto, acutiore.

Dans le mâle que j'ai vu à Londres, et qui d'ailleurs ne diffère presque pas de la femelle, tous les articles des tarses antérieurs sont spongieux en dessous, comme dans la *C. longicollis* Fabricius.

Cette belle espèce habite l'île de Luçon et en a été rapportée par le voyageur Cuming, et plus récemment par le docteur Semper.

46. C. ACROLIA Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 288.

(Pl. 8, fig. 17.)

Long. 22 mill. — Præcedenti valde affinis, certe differt colore nitidiore, elytris virescentibus ; labrum ut in *speciosa*, *caput* quam in aptera magis rotundatum, pone oculos magis attenuatum, his magis prominulis, fronte quam in *speciosa* postice brevius excavata ; *thorax* ante basin lateribus minime strangulatus, parte intermedia lateribus postice parallelis, minime rotundatis ; *elytra* omnino quoad formam ut in *speciosa*, sed fascia quam in *aptera* adhuc fortius plicata, basis et apex fere omnia lævigata, nitida, punctis paucis subtilissimis. Pedes omnino ut in *speciosa*.

Quoiqu'elle vienne des mêmes localités que la *speciosa*, je suis d'avis, avec M. Schaum, de les considérer comme deux espèces distinctes, car j'ai eu l'occasion de voir un certain nombre d'individus de chacune ; elle a éte prise en assez grand nombre par MM. Lorquin et le docteur Semper.

47. C. PLICATA Schaum, Journ. of Entom., 1863, VIII, p. 61, n° 10.

Long. 18 à 19 mill. — Femelle. — *Speciosæ* iterum affinis, sed minor, et abunde differt *capite* multo angustiore, ovato, fronte modice breviterque excavata, antice angustata, lineis brevibus parallelis, vertice elongato modice convexo, oculis multo minus convexis, *thorace* graciliore, ante basin etiam strangulato, parte intermedia postice angustiore, lateribus levissime rotundatis, dorso convexiore, minime striolato ; *elytris* fere ut

in *speciosa* punctulatis, sed medio ad suturam plica simplici elevata, extus bivel trifida ornatis. Color cyaneo-violaceus, elytris subvirescentibus, plica subrufescente, femoribus obscure rufis, violaceo-indutis.

J'ai examiné le type de la description de M. Schaum qui se trouve dans sa collection, et j'en ai vu plusieurs individus où les plis du milieu des élytres varient un peu, mais ils sont toujours moins nombreux que dans l'*acrotia*, quoique tout aussi élevés, d'ailleurs la conformation de la tête ne laisse aucun doute sur la validité de l'espèce.

Trouvée à Luçon par MM. Semper et Lorquin. L'individu que je possède m'a été généreusement donné par M. de Mniszech.

48. C. Waterhousei Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1864, p. 104.

Long. 20 mill. (élytres 11 mill.). — Femelle. — *C. speciosæ* subsimilis, minor, differt labro antice minus rotundato, cæterum similiter dentato, dentibus tamen obtusioribus, palpis totis cyaneis; *capite* inter oculos præsertim postice profundius latiusque excavato, anterius fortius bisulcato, sulcis magis approximatis, juxta oculos posterius substriolato, his convexioribus; *thorace* lateribus magis parallelo, postice minus profunde strangulato, supra evidentius transverse striolato, lateribus magis pilosulo; *elytris* multo brevioribus, apice subgibbis, abruptius declivibus, extusque subcallosis, singulatim rotundatis, obsoletissimeque truncatis, medio latius grossiusque intricato-plicatis, plicis juxta suturam, præter unam, fere evanescentibus, basi punctis rarissimis parvis impressis, apice longius lævi. Color nigro-cyaneus, elytris basi violaceis, apice rufescentibus, violaceo-indutis, coxis piceis, femoribus dilute rufis, tibiis cyaneis, fulvo pilosis, posterioribus quatuor versus apicem subrufescentibus, tarsis cyaneis, fulvo pilosis, antennis basi cyaneis, extus piceis, articulis tertio quartoque apice rufis, abdomine rufescente, pectore ad latera albo piloso-punctulato.

Patrie incertaine, peut-être de Manille. Je l'ai achetée avec d'autres Coléopteres exotiques venant surtout de cette localité et qui appartenaient à M. Waterhouse.

49. C. dimidiata.

(Pl. 9, fig. 18.)

Long. 12 1/2 mill. — Les deux sexes. — Cylindrica, linearis, valde elongata et angusta, obscure cyanea, elytris anterius virescentibus, palpis aut flavis aut obscuris vix rufo-variegatis, antennis tenuissimis extus vix

incrassatis, fere setaceis, thoraci basi æqualibus, articulo primo nigro-cyaneo, secundo supra piceo, cæteris luteis apicem versus obscurioribus, tertio quartoque supra nigro-lineatis, femoribus cum coxis rufis, supra obscuratis, tibiis cum tarsis piceis, anterioribus quatuor basi dilutioribus, posticis dimidia parte inferiore cum tarsis posticis albidis, his apice nigris; elytris linea infra humerali antice incurva, fasciaque media intus abbreviata flavis distinctis. *Caput* ut in *Arnoldi*, fronte antice magis angustata, sulcis magis approximatis, *thorax* ejusdem longitudinis, anterius sensim angustatus, nec in collum cylindricum attenuatus ; *elytra* angustiora, grosse minus dense punctata, medio latius intricato-plicata, apice omnino lævigata, hic angulatim emarginata, angulo externo rotundato, feminæ elytra paulo latiora, antennæ paulo breviores.

Le mâle provient de la presqu'île de Malacca et appartient au comte de Mniszech, la femelle vient des chasses de feu Mouhot dans le Laos, et m'a été généreusement donnée par M. W.-W. Saunders, quoique unique dans sa collection.

50. C. CHLOROPTERA Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 294.

Long. 9 1/2 à 13 mill. — Cyanea, elytris interdum concoloribus, plerumque virescentibus, palpis piceis, fulcro postice rufo-maculato, antennis basi cyaneis, extus fulvis, medio rufo variegatis, articulis tertio et quarto apice rufo annulatis, femoribus cum coxis rufis, interdum obscurioribus, tibiis tarsisque nigro-cyaneis, tibiis posticis apicem versus pallide rufis, tarsis iisdem tibiarum apice concoloribus, articulis duobus ultimis nigris. *Caput* quoad latitudinem ut in *Celebensi*, lateribus pone oculos paulo magis rotundatis; labrum semicirculare, dentibus tribus mediis late truncatis, medio paulo angustiore, externis utrinque duobus acutioribus, extremo valde remoto ; *thorax* quam in *Celebensi* brevior, capite vix longior, basi magis constrictus, anterius brevius attenuatus, lateribus magis rotundatis, ubique fere lævis, subtus hinc inde pilosus ; *elytra* ejusdem latitudinis, sed paulo breviora, medio apice minus acute angulato, supra basi et pone medium minus crebre sed fortius punctatis, punctis medio in series tres transversas dispositis, interstitiis sinuatis subpliciformibus, apice omnino lævi. Mesosterni latere punctulata : antennæ thoracis basi breviores, extus vix crassiores, in femina minus elongatæ.

M. Wallace en a trouvé un certain nombre d'individus à Singapour et à Sumatra ; elle varie par la taille et la coloration; et forme le passage entre les espèces voisines de la *Bonellii* et celles qui se groupent autour de l'*attenuata*.

51. C. ATTENUATA Redtenbacher, Hügel, Voyage au Cachemire (Hügel's Reise nach Kaschm.), IV, p. 498.

(Pl. 9, fig. 19 ; 19 a : labre et palpes.)

Long. 12 mill. — Les deux sexes. — Inter angustiores. Læte viridi-cyanea, elytris subcupreis, palpis in mare testaceis, in femina piceis, fulvo variegatis, labialibus fulvis, articulo ultimo infuscato ; antennis feminæ piceis, basi subcyanescentibus, articulis tertio quartoque longius apice, sequentibus tribus fere totis fulvo testaceis, ultimo rufescente, in mare dilutioribus, pedibus cum coxis rufo testaceis, tibiis anterioribus quatuor summo apice tarsisque piceis, his posticis articulis primis duobus majore ex parte testaceis. Labrum modice porrectum, brevius semi-circulare, dentibus mediis tribus latis, obtusis, externis utrinque duobus angustis acutiusculis ; *caput* latitudine longius, in mare ovatum, oculis sat convexis in femina subquadratum, angulis posticis valde rotundatis, oculis modice prominulis, fronte breviter et modice excavata, lineis parallelis, parum approximatis, interstitio plano, basi sat constricta ; *thorax* capite evidenter angustior, eodemque cum labro haud longior, in mare paulo magis elongatus, anteriusque gracilior, ante basin sat constrictus, parce intermedia basi angustior, subconica, lateribus subrotundatis, margine antico sat reflexo, dorso striolato, subtus medio punctulato-fulvo-pilosus ; *elytra* thoracis basi dimidio latiora, eodemque cum capite fere dimidio longiora, angusta, parallela, humeris obliquatis rotundatis, apice ad suturam acute dentatum oblique subexciso, medio in mare acutius, in femina minus acute angulato, ante apicem supra modice declivia, tota regulariter grossius denseque punctata, punctis medio vix intricatis, nec majoribus summo apice paulo minoribus. Corpus metasterno abdomineque lævibus, glabris, illo juxta episterna margine subpunctato. Antennæ pedesque graciles, illæ extus levissime incrassatæ, thoracis basin æquantes, in femina breviores.

52. C. VARITARSIS Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 295.

Long. 12 mill. — Femelle. — Præcedenti affinis, differt statura adhuc angustiore elytrisque subtilius crebriusque punctulatis. *Caput* angustius, pone oculos longius minusque inflatum, fronte postice adhuc brevius excavata, lineis magis impressis, interstitio subconvexo, basi minus abrupte constricta. *Thorax* magis elongatus, summis basi apiceque angustioribus,

parte intermedia lateribus paulo magis rotundatis, anterius longius magisque attenuata, dorso haud striolato, sed hinc inde piloso-punctato, margine antico parum reflexo, subtus subtiliter sat crebre albo-pilosulo punctulatus. *Elytra* angustiora et magis elongata, humeris obtusioribus, apice intus minus oblique truncato, ibique minus declivia, supra multo subtilius crebriusque æqualiter (ut in *maculicorni*) punctulata, punctis apicalibus minoribus. Mesosternum ad latera subtiliter pilosulo-punctulatum. Antennæ pedesque gracillima, illæ (in femina) thorace paulo breviores, rufo-ferrugineæ, articulis duobus primis subcyanescente-piceis, tertio supra subtusque nigro lineato; his rufo-testaceis, femoribus anticis supra obscuratis, tarsis anterioribus piceis, intermediis paulo dilutioribus, posticis testaceis, articulis singulis apice ultimisque duobus totis piceis; caput et thorax obscurius, elytra cum corpore lætius cyanea; labrum palpique ut in *attenuata*.

Je n'en connais qu'un seul individu, rapporté par le docteur Bacon du nord de l'Hindoustan.

53. C. MACULICORNIS Chaudoir, Bull. Mosc., 1850, 1, p. 19, 2.

Long. 12 1/2 à 13 mill. — *Attenuatæ* certe affinis, differt imprimis labro, elytrisque aliter punctatis. Labrum antice recte truncatum, dentibus quinque intermediis validis, obtusis, externo acuto perparum remoto. *Caput* paulo longius, lateribus pone oculos minus rotundatis, frontis lineis magis impressis, arcuatis, interstitio convexiusculo, utroque apice attenuato. *Thorax* potius brevior, pone marginem anticum minus attenuatus, unde hic minus reflexus videtur, cæterum vix differt. *Elytra* magis elongata, humeris obsoletioribus, angulo apicali medio apice rotundato, dorso ad apicem minus declivia, tota multo subtilius crebriusque punctulata, punctis medio densioribus, non vero majoribus. Cyanea, elytris lætioribus aut subcupreo-virescentibus; palpi ferruginei, articulo ultimo apice piceo; antennæ basi obscuriores, articulis tertio quartoque interdum dilutioribus, sequentibus ferrugineis; extus sæpe obscurioribus, singulo plerumque apice fuscescente; pedes rufo-testacei, geniculis tarsisque piceis, his articulis singulis basalibus plerumque rufo variegatis.

Cette espèce, rapportée par le capitaine Boys et le docteur Bacon du nord de l'Hindoustan, diffère aussi suffisamment de la *variitarsis*, par sa tête plus large en arrière, son corselet bien moins allongé et moins grêle, et ses élytres moins étroites, ainsi que par quelques autres caractères.

54. C. PUNCTATELLA.

Long. 12 mill. — Femelle. — *Maculicorni* affinis ; *caput* angustum, sed pone oculos brevius, his magis prominulis, sulcis frontalibus multo minus impressis, et minus arcuatis ; *thorax* posterius minus ampliatus, supra evidentius rugatus ; *elytra* quoad formam et puncturam ut in *parvula*, fascia media luteo subdistincta. Caput, labrum, palpi, antennæ immaculatæ, tibiæ cum tarsis obscure cyanea, thorax elytraque obscure olivacea, illo obscuriore, his ad latera cyanescentibus.

Le seul individu que j'aie vu appartient au Musée britannique et y est indiqué comme venant de Ceylan.

55. C. SUBTILIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1863, p. 111.

Long. 10 mill. — Femelle. — Præter magnitudinem multo minorem, coloremque a *maculicorni* cui affinis, differt *capite* angustiore, magis elongato, pone oculos planiores magis attenuato, basi obsolete constricta, fronte multo minus excavata, lineis rectis, minus impressis interstitio planiore, *thorace* graciliore, longiore, ante basin obsoletius constricto, ipsa basi angustiore, parte intermedia subovata, antice modice angustata, margine antico parum reflexo, dorso haud striato, punctis parvis hinc inde impressis, subtus parce piloso, punctis raris subtilissime impressis, *elytris* angustioribus, humeris obsoletioribus, cæterum simili modo punctulatis, mesosterni lateribus omnino lævibus. Labrum parum productum, obtusius semi-circulare, dentibus quinque mediis obtusis, externo acuto valde remoto. Color obscure cyaneo-subviolaceus, labrum viride ; palpi nigri, labialum fulcro rufescente ; antennæ basi nigro-cyaneæ, extus rufo piceæ, articulis tertio quartoque rufescentibus, pedes nigro-subcyanei, femoribus rufis, apice supra cyaneo-tinctis, coxis posticis piceis.

Le mode de ponctuation des élytres la rapproche de la *maculicornis*, mais sa taille, sa coloration, la forme plus étroite de toutes ses parties, et plus allongée de la tête et du corselet l'en distinguent de suite ; ce dernier est surtout très différent. Elle a été découverte par le comte de Castelnau aux environs de Siam, et retrouvée par ses chasseurs malais qui en ont envoyé à M. H. Deyrolle.

56. C. TENUICORNIS.

Long. 12 mill. — Femelle. — *Subtili* etsi affinis, attamen magnitudine, colore multisque notis abunde differt. Labrum albidum, basi lateribusque nigro-piceum, dentibus apice infuscatis, mediis tribus obtusis, externis utrinque binis acutis, extremo valde remoto; *caput* angustius, pone oculos longius, lateribus minus rotundatum, fronte profundius sed multo angustius excavata, oculis antice approximatis, lineis sat impressis, interstitio angusto convexiusculo, anterius angustiore. *Thorax* summam præbet similitudinem, longior vero est, anteriusque longius attenuatus, collo supra tumidulo, margine antico minus reflexo, dorso minime punctatus. *Elytra* multo longiora, apice rectius truncato, rotundato-subangulato, punctis dorsi fortioribus, medio subintricatis, unde superficies magis rugosa videtur, summus apex sublævigatus. Mesosternum omnino læve. Subobscure cyanea, elytris subvirentibus, ad latera violaceis, medio indistincte fulvo-fasciatis. Palpi graciles, testacei, articulo omnium ultimo, maxillarium penultimo basi piceis; antennæ tenues, thoracis basi breviores, testaceæ, articulis primis duobus piceis, extus vix crassiores, subinfuscatæ, articulo ultimo dilutiore, pedes graciles, valde elongati, femora picea, antica breviter, posteriora longius basi cum coxis albido-testacea, tibiæ cum tarsis anteriores minus obscure piceæ, illis medio fulvescentibus, posticis albido-testaceis, basi longius infuscatis, tarsis iisdem tibiis concoloribus, apice piceis.

Quelques individus trouvés par M. Wallace à Singapour; je dois le mien à M. Schaum.

57. C. XANTHOSCELIS.

Long. 12 mill. — *Parvulæ* valde affinis; *caput* quam in *subtili* brevius latiusque, oculis subprominulis; *thorax* omnino *subtilis*, nec non quoad formam *elytra*, medio autem ut in *tenuicorni* late intricato-punctata; antennæ tenuissimæ; thoracis basi breviores, flavæ, articulis tribus primis supra nigro-lineatis; palpi flavi, omnium articulo ultimo infuscato, labrum viride, ante apicem late flavo-maculatum, pedes flavi, femoribus quatuor anterioribus supra nigro lineatis, tibiis tarsisque omnibus albidis, his articuli quarti apice ultimoque infuscatis. Color læte viridi-cyaneus, abdomen obscurum, elytrorum linea infra humerali et fascia media subluteis.

J'en possède un individu, et j'en ai vu deux à trois autres qui ont été trouvés par Wallace à Singapour.

58. C. PARVULA Chaudoir, Bull. Mosc., 1848, I, p. 17.

Long. 9 à 10 1/2 mill. — Les deux sexes. — In hoc genere hucusque minima. *E. gracilioribus.* Cyanea, elytris latioribus, labrum concolor, dentibus mediis tribus subobtusis, exterioribus secundo et sexto angustis, acutis, medios æquantibus, extus subreflexis, externis duobus acutis, brevibus, valde remotis; *caput* anguste ovatum, postice in mare sensim attenuatum, in femina lateribus magis rotundatis, basi haud abrupte constrictum; oculis antice valde approximatis, in mare anterius convexioribus, fronte anguste sat excavata, bilineata lineis impressis rectis, interstitio subconvexo, anterius sensim angustiore; *thorax* capite longior et angustior, tenuis, ante basin modice constrictus, parte intermedia parum inflata, lateribus posterius subrotundata, anterius mox ante medium in collum cylindricum subelongatum attenuata, margine antico permodice reflexo, dorso obsolete striolato, punctis vix ullis impressis, subtus hinc inde fulvo-piloso-punctatus; *elytra* capite cum thorace vix tertia parte longiora, angustula, cylindrica, humeris obsoletis rotundatis, apice intus obliquato, medio subangulatim rotundato, in femina obtusiore, tota æqualiter sat crebre subtiliterque punctulata, medio haud intricata, apice modice declivi læviore; metasternum totum lævigatum. Palpi colore variant, tum testacei, tum picei, basi plus minusve dilutiores; antennæ testaceæ, extus obscuriores, articulo primo cyaneo, secundo piceo. Pedes graciles, testacei, femoribus quatuor anterioribus supra medio longius, posticis apice modice cyaneo-tinctis; tibiis apice subcyaneo-nigris, tarsis omnibus nigris.

Cette espèce paraît propre aux environs de Bombay. On la reconnaît facilement dans ce groupe à son corselet rétréci en col assez allongé dans sa partie antérieure.

59. C. AMÆNA Chaudoir, ibid., 1860, II, p. 295.

Long. 10 1/2 mill. — Ce n'est probablement qu'une variété de la précédente, dont elle diffère par son corselet lisse en dessus, par sa couleur olivâtre surtout sur les élytres, et par la teinte entièrement bleu foncé des jambes de derrière.

M. A. Deyrolle m'en a cédé un individu comme venant des Indes orientales.

60. C. LINEARIS Schmidt-Gœbel, Faun. Birm., p. 15, n° 7.

Long. 10 mill. — *Parvulæ* simillima, differt antennis (in eodem sexu) articulis externis magis tenuibus et longioribus, articulis primis duobus testaceis supra infuscatis, labro antice late testaceo maculato, pedibus totis rufo-testaceis, tibiis tarsisque posticis albicantibus, tarsorum omnium summo apice infuscato. Palpi in speciei meo (femineo) toti testacei.

La description de Schmidt-Gœbel convient si parfaitement à l'insecte que j'ai sous les yeux et qui provient de Siam, que je n'hésite pas à le rapporter à cette espèce. J'ai acheté l'individu que je possède à la vente de la collection Jeakes. Les formes sont tout à fait les mêmes que dans la *parvula*, mais la coloration du labre et surtout des pattes, est très différente.

III.

Antennæ longæ, setaceæ.

61. C. ARNOLDI Mac-Leay, Annal. Javan., I, p. 10, n° 4.

(Pl. 9, fig. 20.)

C. elegans Vanderlinden, Essai sur les Cicind. de Java, p. 23, n° 5.

Long. 13 mill. — Les deux sexes. — E gracillimis. Lætius cyanea. *Caput* angustum, fronte antice valde angustata, sat profunde impressa, bilineata, spatio inter lineas plano, angusto, intra oculos tripunctata, et posterius birugata ; vertice parum elevato, subelongato conico, basi tenui, strangulata, oculis majusculis, posterius modice convexis ; labro antice recte truncato, dentibus mediis quinque longiusculis, acutioribus, fulvescentibus, externo remoto acuto (il n'y a point huit dents comme le prétend Vanderlinden, et ce nombre n'existe pas dans ce genre); antennæ setaceæ, thoracis basin paulo superantes, extus fuscæ, articulo primo piceo-cyanes-

cente, sequentibus tribus luteis supra nigro-lineatis, quinto basi dilutiore; mandibulæ, maxillarumque lobo externo piceis, maxillis ipsis palpisque dilute luteis. *Thorax* capite dimidio longior, elongatus tenuis, basi latiore, ante basin distincte strangulatus, parte intermedia leviter conica, antice lateribus compressa, angustata, et supra convexa, margine antico sensim modiceque reflexo, dorso præsertim posterius transversim striolato, subtus medio minus dense punctulatus, sed longius albo pilosulus. *Elytra* thorace fere duplo latiora, eodemque cum capite tertia fere parte longiora, angusta, cylindrica, valde parallela, humeris sat prominulis, apice rotundato, intus ad suturam subdentatam leviter emarginato, ibidem modice declivia, dorso tota crebre sat grosse impresso-punctata, punctis mediis paulo majoribus subintricatis, nec in plicas dispositis, posticis vix elongatis, summo apice minoribus; linea longiore infra-humerali, fascia ante medium intus abbreviata apiceque summo luteis, hoc dilutiore. Corpus lævigatum, sterno lateribus subtilissime punctulato piloso; pedes dilute lutei, femoribus supra interdum cyaneo-tinctis, posticorum parte exteriore sæpius, tibiarum quatuor anteriorum apice, posticarumque dimidia parte superiore, tarsorumque omnium summo apice infuscatis; tibiis posticis infra tarsisque albicantibus.

Comme il ne saurait y avoir de doute sur l'identité de l'*elegans* avec l'*Arnoldi*, je me dispense de reproduire la description de Vanderlinden, qui est, à peu de chose près, assez exacte. Cette espèce, une des plus gracieuses du genre, se trouve assez fréquemment à Java.

62. C. Ceylonica.

Long. 12 1/2 mill. — Femelle. — Læte olivacea nitida, palpis piceis, labialum articulo penultimo pallido; antennis ut in *Arnoldi*, luteis, articulis primis duobus obscuris, tertio supra nigro-lineato, pedibus anterioribus quatuor pallide testaceis, tarsis piceis (postici omnino desunt), coxis concoloribus, abdomine nigro. *Arnoldi* affinis, caput angustius, lateribus pone oculos paulo rotundioribus; thorax vix differt, posterius attamen minus ampliatus, obsoletius basi strangulatus, supra vix rugatus, elytra nitidiora, minora, breviora angustioraque, apice obtusius rotundata, humeris magis obsoletis, leviter punctata, punctis minus densis, ipso medio subintricatis, apice lævigato, linea infra humerali, fascia media distincta intus abbreviata, apiceque latius flavis.

L'unique individu que je connaisse appartient à M. de Mniszech.

63. C. VARIICORNIS.

Long. 12 mill. — Les deux sexes. — *Caput* fere ut in *Casnonia pensylvanica*, pone oculos valde elongatum triangulare, lateribus apud marem minime, in femina leviter rotundatis, fronte antice impressa, fortius bisulcata, spatio angusto, elevato anterius coarctato, vertice parum convexo, basi modice strangulata, oculis magnis, ovatis parum convexis, labro rotundato, dentibus mediis quinque longiusculis minus acutis, externisque duobus remotis, minoribus, acutissimis, albido testaceo, basi lateribusque piceis ; antennis tenuibus, setaceis, thoracis basi paulo brevioribus, testaceis, articulo primo supra basi, septimo octavo nonoque brunneis; palpis omnino rufo-ferrugineis. *Thorax* insignis (quoad formam fere ut in *cylindripenni*) elongatus, parte intermedia capite cum oculis paulo angustiore, basi haud strangulata, sed sulco profundo transverse notata, lateribus parallelis, paulo ante medium subabrupte coarctata, collo tenui cylindrico, supra subgibbo, apicem versus leviter incrassato, margine antico vix reflexo, dorso punctis minutis posterius hinc inde notato, cæterum lævi, subtus punctulatus et pilosulus. *Elytra* sat angusta cylindrica, parallela apice ad suturam subdentatam leviter emarginata, humeris parum prominulis, obliquatis, quam in *maculicornis* paulo fortius et minus dense punctulata. Læte cyanea, elytris viridibus, fascia interdum media tenui, intus abbreviata, vittaque humerali sat elongata testaceis notatis. Pedes dilute ferruginei, tibiis posticis basi longius infuscatis, tarsorumque omnium articulis ultimis duobus piceis. Statura et forma capitis *C. Arnoldi* haud absimilis.

Les deux individus que j'ai vus et décrits appartiennent au Musée britannique; l'un est indiqué comme venant de Sylhet (nord de l'Hindoustan).

64. C. LEUCODACTYLA Chaudoir, Bull. Mosc., 1860, II, p. 297.

(Pl. 9, fig. 21.)

C. albitarsis Thomson, Arch. entom., I, p. 132, n° 8.

C. leucopus Schaum, Journ. of Entom., 1863. VIII, p. 74.

Long. 13 à 15 mill. — Les deux sexes. — *C. Arnoldi* forma valde similis, color omnino alius. Labrum antice in femina magis semicirculare. *Caput* paulo latius, fronte minus angustata, lineis magis impressis ; oculis convexioribus. *Thorax* parte intermedia posterius paulo crassiore. *Elytra* minus angustata et paulo breviora ante apicem extus haud calloso angu-

lata, in mare acutius, in femina obtuse angulato-rotundata, antice minus dense punctata, quarta parte postica omnino lævi, medio late transverse subirregulariter plicata, plicis parum elevatis, inter plicas seriatim pone plicas breviter punctata. Subtus cyanea, capite thoraceque cyaneo-violaceis ; elytris obscure fuscis cyaneo vel violaceo indutis ; labro violaceo, palpis nigro-piceis apicibus fulvis, antennis basi subcyaneis, medio piceis, apicem versus dilutioribus, articulis tertio quartoque rufo annulatis, femoribus cum coxis rufis, tibiis quatuor anterioribus piceis, posticis albidis, basi tertia parte piceis ; tarsis posticis albidis, anterioribus quatuor aut albidis aut fulvis, basi obscuriore, omnium summo apice nigro. Antennæ minus elongatæ.

M. Wallace en a trouvé un grand nombre d'individus à Sarawak (Bornéo), et elle est assez répandue dans les collections.

65. C. DISCOLOR.

Long. 12 1/2 mill. — Præcedenti valde affinis, ejusdemque forsan varietas. Color obscure cyaneus, palpis dilute piceis, antennis articulis duobus primis piceo-cyaneis, sequentibus testaceis, apicem versus obscurioribus, tertio quartoque supra subtusque nigro-lineatis ; femoribus supra piceis, infra dilutioribus basi cum coxis testaceo-albidis ; linearum frontalium interstitio convexiore, elytrorum apice in mare intus haud oblique truncato, obtuse rotundato.

J'ai vu deux individus de cet insecte, trouvés tous deux à Sumatra, par M. Wallace, et dont l'un appartient à M. Schaum, et l'autre m'a été donné par lui. Comme il ne me paraît différer guère que par les couleurs, si ce n'était la grande différence d'habitat, je serais porté à le considérer comme une variété de la *leucodactyla*.

66. C. SARAWAKENSIS Thomson, Arch. Entom., I, p. 133, 9.

(Pl. 9, fig. 22.)

Long. 16 à 17 mill. — Les deux sexes. — Color fere omnino ut in *leucodactyla*, multo vero major, robustiorque, præterea differt *capite* paulo crassiore, fronte juxta oculos posterius leviter bisulcata, *thorace* longiore posterius basique paulo latiore, dorso evidentius striato, *elytris* paulo latioribus, intra humeros basi sat impressis, antice obsolete punctatis, basi apiceque pone plicas omnino lævigatis, his magis elevatis. Antennæ obscuriores nigræ, basi subcyaneæ, articulis tertio et quarto apice rufo-

annulatis, femora obscure rufa, tarsi anteriores picei, tibiæ posticæ basi usque ad dimidium nigræ subcyaneæ. Elytra nitidiora, basi subvirescentia apice violaceo-tincta.

Prise également en nombre par M. Wallace, à Sarawak (Bornéo).

67. C. LISSODERA.

Long. 14 1/2 mill. — Mâle. — Præcedentibus iterum valde affinis, differt a *leucodactyla capite* latiore, lineis frontalibus posterius approximatis, *thorace* paulo breviore, parte intermedia postice ampliore ovata, lateribus magis rotundatis, dorso lævissimo, *elytris* evidenter latioribus, minusque elongatis, plicis mediis magis elevatis, valde intricatis, basi parce minus profunde punctata, punctis pone plicas vix ullis, apice longe omnino lævi. Color nigro-piceus nitidus, capite thoraceque leviter violaceo-indutis, antennæ, palpi pedesque fere ut in *Sarawakensi*, tibiæ posticæ brevius nigræ, antennarum articulis tertio quartoque latius fulvescentibus.

Je possède un individu de cet insecte qui vient des mêmes localités et de la même source que les précédents, j'en ai vu un second au Musée britannique, et je ne doute point que ce ne soit une espèce distincte, que sa plus grande largeur, le mode de sculpture des élytres, la forme du corselet qui n'est nullement plissé en travers caractérisent suffisamment.

68. C. HORSFIELDII Mac-Leay, Ann. Jav., p. 11, n° 5; Vanderlinden, Essai, p. 25, n° 7.

(Pl. 9, fig. 23 et 23 *a* : labres et palpes ; 23 *b* : patte antérieure.)

C. rugicollis Klug., Jahrb. des Ins., I, p. 46, 9.

Long. 20 mill. — La description que Vanderlinden en a faite étant très bonne, je me contenterai de la reproduire, en y ajoutant seulement quelques mots. « Cette espèce est d'un bleu assez foncé. La tête est lisse, » avec quelques rides longitudinales entre les yeux qui sont bruns. » — La tête est assez globuleuse, le front assez enfoncé et rétréci en avant; les deux sillons sont profonds et l'espace qui les sépare assez étroit et passablement relevé ; entre le sillon et l'œil on observe deux sillons plus courts placés un peu en arrière, et contre le bord interne de l'œil trois gros points. Les yeux très gros et saillants. — « Le labre est arrondi au bord » antérieur et muni de sept dentelures dont les deux latérales sont un » peu plus petites que les autres. Les mandibules sont d'un bleu très

» foncé. Les antennes sont filiformes, presque de la longueur de la tête » et du corselet réunis; les cinq ou six premiers articles sont d'un bleu » brillant, et le troisième et le quatrième ont une tache rousse à leur » extrémité; les suivants sont d'un brun mat avec la base roussâtre; le » troisième est fort long et courbé presque en S. La longueur du corselet » égale près de quatre fois la largeur de sa base ; il est arrondi en arrière, » assez fortement comprimé à sa partie antérieure et strié transversale- » ment en dessus. » — Il n'est point étranglé à sa base sur les côtés, mais traversé en dessus par un sillon profond; la partie postérieure est cylindrique et la partie antérieure comprimée sur les côtés et bombée sur le haut; le bord antérieur est assez rebordé; le dessous est lisse et faiblement velu sur le milieu. — « Les élytres sont presque linéaires, » environ du double plus larges que la partie cylindrique du corselet, « et seule- » ment un peu élargies vers leur extrémité qui se rétrécit assez brusque- » ment et offre une légère échancrure; toute leur surface est couverte de » points enfoncés très serrés et souvent confluents, surtout vers le bout; » vers le milieu il y a ordinairement une petite bande transversale rous- » sâtre, quelquefois à peine distincte. » — Les épaules sont descendantes, mais assez marquées. La poitrine est légèrement velue; le ventre est lisse et glabre. — « Les pattes sont assez allongées; toutes les cuisses sont » rousses, avec l'extrémité bleue en dessus; aux quatre antérieures, les » jambes et les tarses sont d'un bleu noirâtre; aux deux postérieures, les » jambes sont de la même couleur, mais leur extrémité est blanche, de » même que les tarses qui ont seulement le dernier article et le bout du » quatrième noirs. » — Longueur totale, 20 mill.; des élytres, 11 mill.; du corselet, près de 5 mill. Largeur du corselet à sa base, 1 2/5 mill.; des élytres, près de 3 mill.

Cette jolie espèce est propre à Java, où elle ne paraît pas être fort rare. La seule collection cependant où elle est représentée par un certain nombre d'individus, est celle de M. Bowring, au Musée britannique.

69. C. LUGUBRIS Vanderlinden, Essai, p. 22, n° 4.

Long. 17 1/2 mill. (7 3/4 lin.) — Femelle. — Præcedenti certe affinis, minor et angustior, differt *capite* minore, fronte magis angustata, oculis postice minus convexis, *thorace* paulo breviore, basi evidenter strangulato, postice magis conico; subtus magis pilosulo, *elytris* magis elongatis et angustioribus, apice modice declivibus, anterius minus confertim profundeque punctatis; colore supra obscurius cæruleo, femoribus coxisque

ventro concoloribus. Tibiæ posticæ, tarsisque nec non antennæ palpique ut in *Horsfieldii*.

Je ne crois pas me tromper en rapportant l'individu que je décris à la *lugubris* Vanderlinden; je l'ai reçu de M. Snellen van Vollenhoven, et il en existe un autre au Musée de Leyde, qui vient aussi des Moluques (Ceram ?). Pour que chacun puisse s'en convaincre, je reproduis ici la description de l'auteur de l'espèce :

« C. cæruleo-nigra, antennis tenuibus, filiformibus, labro septem-
» dentato; thorace antice compresso, pedem posticorum tibiis apice, et
» tarsis totis (?) albidis.

» La tête avec les mandibules et les palpes, le thorax et les élytres sont
» d'un bleu très foncé; le ventre est d'un bleu un peu plus clair; les
» pattes sont également d'un bleu foncé, mais les deux postérieures ont
» l'extrémité des jambes et les tarses blancs. La poitrine est couverte
» d'un duvet blanc. Les antennes ont les premiers articles bleus, avec
» une tache jaunâtre à l'extrémité du troisième et du quatrième; le cin-
» quième et les suivants sont d'un noir mat avec la base pâle. Ces organes
» sont filiformes, de la longueur de la tête et du corselet réunis. La tête
» est subglobuleuse et le vertex (?) égale en longueur un peu plus de la
» moitié du prothorax. Les yeux sont brunâtres, assez rapprochés en
» avant; l'espace qui les sépare offre deux sillons longitudinaux au milieu
» et quelques rides près du bord interne des yeux. Le labre est arrondi
» en avant avec sept dentelures dont les latérales sont les plus petites.
» Le corselet égale en longueur presque la moitié des élytres (?); il est
» rétréci et un peu comprimé près de son extrémité antérieure et strié
» en travers en dessus, à l'exception de la base en arrière du sillon trans-
» versal. Les élytres sont fortement ponctuées, à points arrondis jusqu'aux
» deux tiers de leur longueur, et à points allongés sur le tiers postérieur;
» ceux du milieu sont les plus grands, ils sont nuls à l'extrémité pos-
» térieure dont le bord est tronqué et légèrement sinué. — Longueur
» totale, 6 1/2 lignes; longueur des élytres, près de quatre lignes; plus
» grande largeur des élytres réunies, un peu plus d'une ligne. » (Pour ces mesures, voyez ma note à la *C. Robynsii*. Les proportions indiquées me semblent d'ailleurs inexactes.)

» Des Moluques. Collection de M. Payen, qui n'en a rapporté qu'un seul
» individu. »

70. C. PLICATICOLLIS.

Long. 19 1/2 mill. — Mâle. — *C. Horsfieldii* vicina, abunde differt fronte simpliciter bilineata, spatio interjecto haud elevato; *thorace* ante

basin minus profunde transverse sulcato, supra fortius transverse plicata (uti in *Saundersii*), parte intermedia conica nec abrupte antice compressa, margine antico magis elevato, *elytris* adhuc crebrius punctatis, posticis haud elongatis, plicis mediis minus elevatis, fascia lutea media nulla. Colore magis viridi et fere olivaceo, antennarum articulo basali rufo; pedibus, exceptis femoribus rufis, omnino nigris; tibiis tarsis evidenter albovillosis.

L'unique individu connu de cette espèce remarquable fait partie de l'ancienne collection du Musée britannique et y est marqué comme venant de Ceylan.

71. C. Robynsii Vanderlinden, Essai, p. 24, n° 6.

« C. labro octodentato (?) antennis filiformibus, obscure violaceo-cerulea, » femorum quatuor anticorum medio subtus, posticorum subtus et supra, » rubro; tibiis posticis apice et tarsis basi albis.

» Tout le corps est d'un bleu foncé tirant sur le violet, de même que le » labre, les mandibules et les palpes; les pattes sont presque entière- » ment de cette même couleur, seulement la partie intermédiaire des » cuisses est rouge aux quatre pattes de devant; les deux postérieures » ont le milieu des cuisses rouge en dessus et en dessous, et l'extrémité » des jambes ainsi que les tarses blancs, mais ceux-ci ont les deux der- » niers articles noirs. Les antennes sont très grêles, filiformes, un peu » plus longues que la tête et le corselet réunis; les quatre premiers » articles sont d'un bleu violet; le troisième et le quatrième ont une tache » roussâtre à l'extrémité et du côté interne; les suivants sont d'un noir » mat, avec la base roussâtre. Le labre, arrondi en avant, y offre huit (?) » dentelures, dont les deux externes sont fort petites; les deux intermé- » diaires sont plus fortes que celle qui suit de chaque côté, et la troisième » est plus pointue que les autres. Les yeux sont assez rapprochés antérieu- » rement; l'espace interoculaire offre deux sillons longitudinaux, et on » observe quelques rides le long du bord interne des yeux. Le corselet, » de longueur médiocre, est comprimé en avant jusque près de l'extrémité » qui offre un rebord saillant; il est strié transversalement en dessus, » lisse sur les côtés et en dessous, et dans ces dernières régions, garni » de poils blancs assez longs. Il est beaucoup plus grêle que celui du *lon-* » *gicollis* Dejean (*tuberculata* M. L.). Les élytres sont coupées carrément » au bout vers la suture; leur surface est ponctuée; au milieu les points » sont plus gros et souvent confluents; vers l'extrémité ils sont plus » petits et allongés et disparaissent presque entièrement près du bord

» terminal. Le ventre est lisse. — Longueur totale, 6 1/2 lignes (1); des » élytres, 3 3/4 lignes; du corselet, 1 1/2 ligne. Largeur des élytres réu- » nies, 1 1/4 ligne. — De Java. Collection de M. Robyns. »

72. C. MACRODERA Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool., 1864, p. 105.

Long. 18 mill.— Femelle.—*C. Horsfieldii*, affinis; *caput* ut in hac specie, vertice magis inflato, convexiore, fronte impressa, angusta, acute bisulcata, juxta oculos posterius breviter biplicata, sulcis antice valde approximatis, postice divergentibus, interstitio anterius elevato, subcarinato; oculi magni; *thorax* valde elongatus, summa basi latiore, ante basin substrangulatus, parte intermedia longius conica, antice longius attenuata, lateribus vix rotundatis, margine antico valde reflexo, minus acuto, subglaber, rugis subobsoletis transversim striatus; *elytra* thorace cum capite quarta parte longiora, cylindrica, pone medium subampliata, apice conjunctim obtuse rotundata, supra versus apicem modice declivia, humeris prominulis, basi evidenter minus dense punctata, medio latius crebre intricato-plicata, pone plicas punctis nonnullis elongatis parvis impressis, apice longius lævissimo. Nigro-viridis, nitida, capite obscuriore, elytris posterius longius violaceis, apicem versus subrufescentibus, abdomine ferrugineo, violaceo-induto; antennæ tenues elongatæ, thoracis basin æquantes, nigræ, basi cyaneæ, articulo primo rufo, nigro-terminato, tertio quartoque ante apicem ferrugineo-notatis; pedes graciles elongati, femoribus læte rufis, summa basi apiceque nigricantibus, tibiis tarsisque violaceis fulvo-pubescentibus, tibiis posticis apice fere ad medium cum tarsis albidis, his articulo ultimo, præcedentisque lobo nigris.

Cette espèce est aussi assez voisine de la *Sarawakensis*, mais elle est plus robuste; elle se trouve dans la presqu'île de Malacca, et je la tiens de M. H. Deyrolle qui l'a aussi fournie au comte de Mniszech.

(1) Vanderlinden a employé une mesure bien plus grande que l'ancien pouce français, ce dont on peut se convaincre par la mesure qu'il donne de la *Horsfieldii*, qui n'a jamais moins de 9 lignes (20 mill.), tandis qu'il ne lui attribue que 7 1/4 lignes. La longueur ordinaire de l'*Arnoldi* est de 6 lignes (13 mill.), tandis qu'il n'en indique que 5 pour son *elegans*, qui est la même espèce; ce qui me fait penser que la *Robynsii* n'a guère moins de 7 1/2 lignes (16 1/2 mill.).

RECHERCHES

SUR LA

CLASSIFICATION NATURELLE DES CURCULIONIDES

Par M. H. JEKEL.

1re PARTIE.

(Séance du 22 Juin 1864.)

Au moment où je revois mes *Phytonomus* pour les communiquer à M. Capiomont qui entreprend en ce moment une révision monographique de ce genre artificiel de Schönherr, je me sens de nouveau entraîné à livrer au public entomologique quelques-uns des résultats de mes longues et laborieuses investigations sur les *Rhynchophores*, et plus particulièrement sur la question de savoir si, au point de vue de la *Méthode naturelle*, aussi bien que de la constitution intime, absolue de chacune des grandes divisions des *Curculio* de Linné, il existe réellement des *Brachyrhynches* ou *Brevirostres*, distincts et tranchés de ces *Mecorhynches* à rostre parfois si court, qu'ils semblent faire le passage des uns aux autres, et se refuser tout d'abord à une délimitation absolue du vrai type Brachyrhynche.

Ce travail, préparé depuis plusieurs années, et dont les résultats avaient été depuis longtemps communiqués à plusieurs de nos collègues compétents, avait été relégué dans le *carton aux manuscrits*, attendant surtout, avant de se produire, la publication si impatiemment désirée de notre savant maître et professeur Lacordaire sur cette famille, et qui eût pu jeter quelque lumière sur cette question.

L'éminent classificateur ayant abandonné entièrement cette base, qui ne lui semblait pas offrir de caractères appréciables séparant d'une manière fixe et invariable les vrais *Brachyrhynches*, je profite de cette circonstance, d'autant plus que les *Phytonomus* de Schönherr sont justement, ainsi que les *Listroderes* (1), un de ces genres hétérogènes qui m'ont

(1) Les *Cleonus* offrent aussi de vrais et de faux Brachyrhynches, mais réunis aux *Lixus*, *Larinus*, etc., ainsi que l'a fait Lacordaire à l'exemple d'Olivier, qui

démontré d'une manière concluante l'existence dans l'ordre naturel de *vrais Brachyrhynches* parmi eux, au même degré que chez les *Brachyderides* et *Otiorhynchides* de Lacordaire.

Je prends donc la liberté de soumettre ici la partie de mes observations manuscrites qui a plus particulièrement trait à cette question, puisque notre savant professeur a, comme ses prédécesseurs, méconnu les éléments constitutifs qui divisent les *Curculio* de Linné en grands groupes naturels (selon mon humble opinion) basés sur la ressemblance ou la dissemblance des sexes dans leur forme, volume ou contour relatif, et les lois qui président à la construction de leurs *rostre*, *scrobe* et *antenne*.

Je le fais avec d'autant moins de répugnance, que ma méthode s'adaptera volontiers aux grandes divisions qu'il a établies, et qui seront seulement subordonnées à mes types principaux.

Du reste, à l'issue du remarquable travail de l'illustre systématiste, qui a opéré un si grand nombre d'heureuses réunions, et développé par l'application à sa méthode l'usage de caractères précieux jusqu'ici à peine entrevus, un temps de repos sera nécessaire pour prendre haleine pour ainsi dire, pendant lequel il sera possible d'étudier, éprouver et juger sa classification, sans aucun doute supérieure à celle de Schönherr sous tous les rapports ; et mon travail, pour entrer dans les détails d'un groupe aussi immense — dont l'étude s'élèvera peut-être un jour à la hauteur d'une science spéciale (1) — ne pourra se résumer qu'à l'issue de l'investigation complète de tous ses éléments constitutifs.

---

les réunissait presque tous sous l'appellation commune de *Lixus* (*Lixides* pour le groupe serait préférable à *Cleonides*, le nom de *Lixus* étant de beaucoup antérieur), ils se caractérisent facilement par la structure de leurs antennes, et si on les joint à d'autres groupes, qui, comme eux, ont l'arrière-corps conforme, de volume égal et de même proportion chez les deux sexes, avec lesquels ils forment ma grande division des *Isogynes*, on obtient pour eux un caractère distinctif plus appréciable pour les séparer de mes *Platygynes brevirostres*. Mais les *Rhytideres* doivent en être exclus : ce sont de vrais *Curculiones* Phanerognathes Oxyophthalmes, car leurs sexes sont dissemblables en volume de l'arrière-corps, avec les ♂ plus petits ; leurs antennes sont normales, franchement coudées, leurs élytres larges à la base à humérus développé, etc., etc. ; leur analogie avec le groupe américain des *Hypsonotides* est manifeste, et ils sont les seuls en Europe rappelant ce type assez exactement.

(1) J'ai dit, dans l'Introduction des « *Fabricia Entomologica*, t. 1, p. 2, février 1856 », qu'on pouvait, sans exagération, évaluer le nombre des *Rhynchophores* (*Curculionides* Sch.) existant dans les collections à 20 ou 25,000 espèces ; les nombreuses recrues survenues depuis, et auxquelles on ne cesse d'ajouter tous les jours, peuvent faire raisonnablement supposer que ce groupe ne tardera pas à atteindre le chiffre (fabuleux !) de 30.000 espèces !

Les *Curculio* de Linné présentent tout d'abord à l'œil du scrutateur des différences si notables dans la longueur du rostre, que tous les anciens auteurs, frappés de ces différences, les ont, soit distingués dans leurs diagnoses, soit séparés par divisions dans leur nomenclature, sous les deux appellations opposées — mais vagues — de *Longirostres* et *Brevirostres*, jusqu'au moment ou Fabricius les distribua en plusieurs genres, parmi lesquels celui caractérisé par la plus grande brièveté de cet organe retint le nom de *Curculio* proprement dit.

Sans entrer dans le détail des divisions subséquentes proposées par Clairville, Olivier, Herbst, Latreille, Illiger, Dalman, Germar et autres, j'arrive à Schönherr qui les résume toutes dans son travail sur cet ancien genre linnéen, représenté par ses *Gonatoceres*.

Mais Schönherr, ainsi que ses devanciers, a-t-il réellement fixé une délimitation précise, rigoureuse, entre ses *Brachyrhynchi* et ses *Mecorhynchi ?* — Non ! — son groupe des Molytides, pour ne citer qu'un seul exemple, le plus frappant du reste, est en partie composé des uns et des autres. Des genres eux-mêmes : *Phytonomus* (1), *Listroderes*, etc., sont dans ce cas.

Personne n'a donc pu, jusqu'ici, que je sache, séparer d'une manière précise ces espèces en apparence ambiguës, parce que les auteurs, frappés plutôt par la brièveté relative du rostre que par sa constitution intime par rapport aux sexes, ont cru devoir ranger parmi les premiers des espèces à rostre assez court, il est vrai, mais d'une constitution tout *Erirhinienne*, si je puis m'exprimer ainsi.

Ils ont bien dit des *Brevirostres* ou *Brachyrhynches*, que l'antenne était placée près de l'extrémité du rostre « *prope apicem rostri* », c'est ce qui a continué l'erreur, car là n'est pas le caractère vrai, constitutif.

J'ai essayé, dans « *Insecta Saundersiana*, p. 2 (1860), p. 155 sqq. » à l'article *Attelabidæ*, de démontrer que le sous-ordre ou section des *Sub-*

(1) Germar avait déjà pressenti ces difficultés, et dans son Magasin, t. IV, p. 337, à l'article ***Hypera*** (genre des plus disparates et des moins compréhensibles), il indiquait l'analogie des espèces de son genre — correspondant en partie aux *Phytonomus* de Sch. — avec les ***Rhynchœni***, et le regardait comme un genre intermédiaire, ainsi qu'Olivier avait fait précédemment pour ses ***Liparus***. — V. Lacor., Genera, VI, p. 101 et notes.

pentamères Rhynchophores (*Curculionides* Sch.), devait d'abord se partager en huit types primordiaux qui (selon les idées de beaucoup d'entomologistes contemporains de procéder à la succession continue des familles sans lien commun par grandes divisions) ont le même droit à ce titre (réduit !) de familles, décerné à tant d'autres petits groupes des anciens Pentamères et Hétéromères. Ceci, sans préjudice de leur réunion en un sous-ordre, section ou grande famille, que je réserve, étant de l'opinion de ceux qui soutiennent qu'on devrait maintenir ces grandes divisions (1) dont Duméril et Latreille sont les initiateurs, sans pour cela recourir à la division artificielle basée sur le nombre des articles des tarses. Je répète donc que je reconnais à chacun de ces huit types autant de valeur hiérarchique qu'à telle ou telle petite famille nouvellement établie parmi les Coléoptères, souvent même pour un seul genre. Ce sont :

I. Bruchides, composés comme dans Schönherr (moins *Carpophagus* et *Diaphanops* ? Je les crois cependant plus *Bruchides* que *Sagrides*).

II. Anthribides, comme dans Schönherr (les *Urodon* sont peut-être plus analogues à ceux-ci qu'aux *Bruchides*).

III. Attelabides (voyez pour leur composition proposée : *Insecta Saunders.*, p. 155 sqq. (1860).

IV. Curculionides, comprenant tous les *Gonatoceres* de Schönherr, moins les *Rhynchophorides*, *Cossonides* et *Dryophthorides* Sch., plus quelques-uns de ses *Orthoceres* : *Camarotus*, *Ithycerus*, *Rhamphus*, *Tachygonus* et *Episus*. — V. Jekel, loc. cit.

V. Calandrides (Rhynchophorides Sch.), comprenant aussi les *Dryophthorides* et le genre *Oxyrhynchus* Sch.

VI. Cossonides, selon Schönherr.

VII. Scolytides (*Bostrichides*, *Tomicides* ou *Xylophages* Auctor.), selon Erichson et tous les auteurs subséquents.

VIII. Brenthides, selon Schönherr : plus *Ulocerus* Dalm. (Jekel, loc. cit.)

Selon cette classification, les Curculionides occuperaient le centre de ces familles, et la réduction successive du type curculionique (si je puis

1) Stephens, Westwood, Waterhouse, Wollaston, Imhoff, Reiche, Amyot, C.-G. Thomson, de Marseul, etc., etc.

m'exprimer ainsi) nous conduirait insensiblement d'un côté aux *Chrysomelines* par les *Bruchides*, et de l'autre aux *Baculicornes* de Imhoff par les *Brenthides*.

Cependant les *Curculionides*, tels que je les limite ici, nous offrent d'abord plusieurs types d'aberrations si remarquables et si constantes dans certains organes dont la constitution normale persiste chez l'immense majorité, et dans ces types aberrants, d'autres caractères qui leur sont propres, auxquels se joignent, non-seulement un faciès, mais des habitudes particulières, me paraissent si importants, que je ne puis admettre, ni avec Schönherr, ni avec Lacordaire, leur immixtion parmi ceux que je propose de retenir comme Curculionides vrais. C'est même pour ne pas heurter les idées généralement admises relativement au nombre des familles dans la grande section des *Rhynchophores*, que je les retiens comme sous-familles aberrantes parmi les Curculionides. Je veux parler des *Brachycerides*, *Byrsopsides* (1) de Schönh. et des *Amycterides* Lacord.

---

1. BRACHYCERIDES.

Les *antennes* sont courtes, épaisses, droites ou courbes, mais non coudées ; le scape est très court, la clave courte, souvent en apparence subsécuriforme, son premier article le plus long, le plus souvent obliquement tronqué, et dans ce cas (*Brachycerus*), les autres articles sont excessivement courts, souvent enclavés dans celui-ci, et ne laissant voir — dépassant le niveau de sa troncature — que le dernier article, simulant un très petit cône implanté au centre. Le premier article étant d'apparence plus cornée que chez les autres Curculionides, et les articles apicaux qu'il emboîte étant spongieux et compressibles (rétractiles ?), il n'est pas rare de les voir refoulés au niveau — au-dessous du niveau même — de cette troncature ; ce qui donne à cette massue beaucoup

(1) Il y a quinze ans au moins que, dans ma collection, les *Byrsopsides* suivent immédiatement les *Brachycerides*. — En 1855 (Ann. Soc. Entom. de France, Bull. p. 28), j'exposai mon opinion à cet égard, qui est aussi celle du docteur Gerstæcker qui, s'étant beaucoup occupé de Curculionides, est d'une compétence reconnue (Gerst., Bericht. in Archiv. f. Naturg., 1856, II, p. 195).

d'analogie de forme (sinon de constitution) avec celle des *Calandrides*. — Chez les *Episides* et *Microcerides* de Lacord. qu'on peut leur adjoindre comme sous-types (pour ne pas multiplier les divisions), à cause des différences marquées (surtout chez les premiers) dans la forme du rostre, la situation et la forme du scrobs et de l'antenne, etc., la clave de cette dernière a ses articles ultimes, quoique très courts, saillants en cône très obtus au dela de la troncature du premier article, dont la consistance est d'une nature moins cornée que chez les *Brachycerus*, et plus analogue aux Curculionides (1). — Les *tarses* sont linéaires, à articles prismatiques très convexes en dessus, concaves et canaliculés en dessous, ciliés, sans aucune apparence de spongiosité — que cette forme du reste, exclut (2). — Tous sont *Homorhines* (à rostre entièrement semblable chez les deux sexes, y compris le scrobs et l'antenne), *Symmerides*, *Platygynes* (à ♀ ayant l'arrière-corps plus ample : élytres plus larges, d'un ovale différent, etc.), *Adelognathes* soit *Cyclophthalmes* (*Episides*, *Microcerides* Lac.), soit *Oxyophthalmes* (*Brachycerides* Lac.). Ce groupe conduit assez naturellement aux *Orthoceres* de Schönherr (par les *Episus*) qui néanmoins — après avoir distrait les *Ithycerus* qui sont *Homorhines* — sont tous *Heterorhines* (à rostre dissemblable chez les deux sexes), ce que je regarde comme d'une grande importance chez les Rhynchophores.

---

2. BYRSOPSIDES.

Déjà plus analogues aux Curculionides par leurs antennes normalement géniculées et allongées dans toutes leurs parties, ils s'en distinguent par leurs tarses étroits, ciliés — non spongieux — en dessous, mais autrement construits que chez les *Brachycerus*, étant plans en dessous et non canaliculés (3). — Ils ont tous une particularité très rare chez des *Brachy-*

(1) Lacord., Genera, VI, p. 21, note.

(2) En principe, car chez les *Amycterides*, il y a quelques exceptions, mais alors les tarses ne sont ni aussi linéaires, ni si profondément canaliculés en dessous.

(3) Chez les *Hoplitotrachelus*, genre remarquable par son analogie de forme avec les *Brachycerus* (le *Spiniger* avait même été déterminé par M. Blanchard dans les cadres du Muséum de Paris : *Brachycerus Piger* Sch., espèce que je ne connais pas, mais dont la description ne peut pas être appliquée à cette espèce), la ciliation des tarses en dessous affecte une forme insolite : deux fascicules ou palettes parallèles, inclinées, aplaties, connexes à leur insertion à la base de l'article, s'amincissant vers leur extrémité, et simulant ensemble une lamelle profondément bilobée.

rhynches Homorhines (1) — car ils sont tels, — c'est d'avoir le thorax canaliculé en dessous, comme chez les Conotrachelides, de l'échancrure sous-gulaire aux hanches antérieures, mais celles-ci sont connexes. Tous sont *Homorhines*, *Symmerides* et *Platygynes* au second degré, c'est-à-dire à ♀ seulement un peu plus larges d'élytres que les ♂ ; *Adelognathes cyclophthalmes*.

---

3. AMYCTERIDES Lacord.

Insectes extraordinaires sur lesquels M. Lacordaire s'est étendu avec le plus grand soin (loc. cit., p. 308, 319) ; également analogues aux *Curculionides* pr. d. par leurs antennes coudées — quelquefois très courtes, ainsi que leur scape. — Ils diffèrent si essentiellement des précédents et des Curculionides par l'organisation buccale, que je n'hésite pas à proposer leur extraction de ces derniers, dont ils me paraissent nuire à l'homogénéité. — Les tarses sont concaves et canaliculés en dessous (2), soit linéaires et simplement ciliés, soit à articles plus élargis (surtout ceux des tarses antérieurs) et garnis en dessous de chaque côté d'une étroite brosse spongieuse. Dans un groupe même, que j'ai nommé *Gagatophorus*, dont le type est le *Schœnherri* Hope (3), le ♂ seul a les deux premiers articles de ses tarses antérieurs plus larges que le 3e et garnis des brosses en question, qui manquent au 3e article, aux tarses postérieurs, ainsi qu'à tous les tarses de la ♀, seul sexe vu par M. Lacordaire (4).

(1) En effet, dans l'immense série des *Curculionides* pr. d. dont le rostre est court et semblable dans les deux sexes, je ne connais que les *Eurylobus* présentant ce caractère.

(2) Le genre *Amorphorinus* Lac. ferait exception, mais je le regarde comme un *Byrsopside*, à cause de ses tarses plans en dessous, son prothorax canaliculé intérieurement, etc., sans parler de son faciès.

(3) M. Lacordaire prend cette espèce pour type de son genre *Amycterus*, mais Schönherr avait établi son genre sur le *Mirabilis* Kirby (Curc. Disp. Meth., p. 203, 1826) ; le nom de *Psalidura* Mac-Leay (rectifié), King's Surv., etc., p. 444, 1827, préféré par M. Lacordaire pour cette dernière espèce et ses analogues est postérieur et non caractérisé par Mac-Leay.

(4) L'*Amycterus Boisduvalii* (Dupont) Boisd., ayant tous ses tarses spongieux à la manière des *Acanthotophus*, bien qu'analogue au *Schœnherri* par sa forme, sa sculpture et les tubercules de jais de ses élytres, me paraît former une coupe distincte, que j'ai nommée *Gagatonotus*.

Les nombreuses modifications du rostre, des scrobes, de l'antenne, des tarses, de l'abdomen des ♂, dans ce groupe, d'ailleurs si naturel et si tranché, prouvent qu'on a affaire ici à un type distinct, de premier ordre parmi les *Curculionides*, dont les vrais sont si différents, surtout dans la constitution des tarses. Si on ajoute que chez beaucoup d'entre eux, le scrobs est droit, évanescent en arrière, on reconnaîtra qu'ils peuvent naturellement faire le passage aux *Curculionides* pr. d. par les *Otiorhynchus* qui doivent être placés à la tête de ces derniers, à cause de la construction extrême du scrobs antennaire, la station de l'antenne, etc.

Phanerognathes modifiés que j'appellerais plus volontiers *Cryptognathes*, les *Amycterides* sont *Symmerides*, soit *Cyclophthalmes*, soit *Oxyophthalmes*: *Homorhines* soit *Obliquiscrobes*, soit *Lateriscrobes*.

Que l'on réunisse ces trois groupes en un seul, caractérisé par l'anomalie des tarses, conséquence d'une manière de vivre toute différente — pour les opposer aux vrais *Curculionides* qui sont *Scopitarses* (1) (Spinola), en les maintenant au simple titre de tribus, ou qu'on les regarde comme sous-familles, le certain est que, dans la méthode naturelle, ils ne peuvent être intercalés parmi eux, ainsi que l'ont fait les deux auteurs cités.

---

4. CURCULIONIDES proprement dits.

Lorsque Spinola, en établissant sa grande division des *Coléoptères scopitarses* (Mem. d. R. Accad. d. Torino, ser. II, vol. V, 1843, tableau), y

(1) Les quelques exceptions que l'on rencontre chez les *Curculionides isogynes* (certains *Cleonus* etc.) se présentant dans de grands groupes naturels essentiellement *Scopitarses* (*Lixides : Cléonides* Lacord.), doivent nécessairement être mises hors de cause. De plus, ces exceptions portent si rarement sur tous les tarses à la fois (la spongiosité persistant presque toujours aux tarses antérieurs, et se distinguant même encore assez souvent, bien que réduite, à travers les cils aux postérieurs), et la forme des articles s'éloigne, dans ce cas, si peu de la normale — à savoir les 1er et 2e élargis, triangulaires ou coniques, le 3e bilobé, plus larges que les précédents, et le plus souvent en cœur — que l'observateur ne peut rester dans le doute relativement à la majorité de ces espèces aberrantes. Aussi n'hésiterais-je pas à extraire les *Minyops* des *Byrsopsides*, malgré l'analogie de leurs tarses, car ils sont *Isogynes* comme les *Cleonus*, dont ils ont l'antenne, et manquent comme eux du canal marginé des *Byrsopsides*.

introduisait les *Curculionides*, il avait nécessairement en vue l'immense légion que je circonscris ainsi, en conséquence de ce caractère essentiel à des insectes si éminemment *Phytophages Epiphytes*, et dont si peu sont — même exceptionellement ou incidemment — épigés.

Sans entrer dans de plus grands détails généraux sur l'ensemble des *Rhynchophores* de Latreille, j'arrive au but principal de cette première étude, à savoir : jeter un coup d'œil rapide sur les différences constitutives des grandes divisions naturelles du groupe actuel ainsi limité, afin de séparer nettement les vrais *Brachyrhynches Homorhines* de ceux qui ont été confondus avec eux par Schönherr et les auteurs subséquents.

Ils ont d'abord entre eux un lien constitutif commun qui m'a toujours paru être d'une grande valeur, et me semble devoir jouer, dans la Méthode naturelle, un rôle de premier ordre.

Je veux parler de ce caractère remarquable qu'on ne retrouve plus dans le reste de la famille, qui consiste dans la forme plus étroite de l'arrière-corps des ♂ (1), plus petits que les ♀ dans toutes leurs parties, le thorax seul faisant parfois exception par son ampleur exagérée sur les côtés, mais justement alors combiné avec un arrière-corps encore plus élancé que de coutume (*Naupactides*, *Hadromerides*, etc.). Les ♀ sont plus grandes, plus trapues dans toutes leurs parties, plus larges des élytres, plus ventrues, plus volumineuses enfin. Dans quelques groupes mêmes, le volume des élytres est presque double de celui des ♂ (beaucoup d'espèces d'*Otiorhynchus*, etc.) (2).

Leur contour enfin, est en même temps différent, surtout chez les vrais *Brevirostres* ou *Homorhines*. Pour cette raison, j'ai réuni cette première division sous le nom de PLATYGYNES. Ils sont tous *Cryptopyges* et *Synmerides*, contiennent l'immense majorité des *Brachyrhynchi* et *Erirhi-*

(1) L'observation de M. Lacordaire (Genera, t. VI, p. 13) porte donc à faux, pour la majorité des espèces de sa famille des Curculionides.

(2) Dans le genre hétérogène des *Otiorhynchus*, quelques espèces (*Ragusensis*, *Siculus*, *Ilœrzensis*, etc.) font exception apparente à cette règle, les ♂ ayant les élytres très aplaties en dessus, ont ces organes en apparence plus larges, mais leur volume est moindre néanmoins que chez les ♀. Elles forment un groupe distinct, auquel on pourrait appliquer l'ancien nom de « *Loborhynchus* », les ptérygies rostrales atteignant leur maximum de développement chez ces espèces.

nides de Schönherr, tous les *Adelognathes* de Lacordaire (moins ceux que j'en ai distraits sous le nom de *Brachycerides*) et une partie de ses *Phanerognathes synmerides*.

Dans le reste de mes *Curculionides*, au contraire, les ♂ ne sont jamais plus étroits ni plus élancés que les ♀.

Chez les uns, le ♂ sera parfois quelque peu plus petit que la ♀, mais cette différence est relativement à la division précédente, insignifiante ; ensuite, les proportions sont exactement les mêmes, le contour, la largeur des élytres tout à fait semblables chez les deux sexes. Enfin, le thorax n'offre pas de différence sensible dans le contour, ni les proportions de largeur des côtés, relativement à la longueur. La dépression abdominale, qui paraît persister plus ou moins dans toute la famille chez le ♂, est ici déjà bien moins marquée que chez les *Platygynes*, et l'abdomen de la ♀ n'est que légèrement plus convexe. Quelques rares modifications de l'extrémité des élytres, lorsqu'elles ne sont pas conjointement arrondies en cet endroit, sont les seules différences sexuelles que nous offre l'arrière-corps. — Tous sont *Cryptopyges*, pour la plupart *Synmerides*, ou par exception légèrement *Apostasimerides* sans canal sous-thoracique pour loger le rostre, et dans ce dernier cas, le prosternum est un peu déprimé chez les espèces dont le rostre assez court et robuste (quoique *Heterorhine*) est fortement récliné à l'état de repos. Je les réunis sous la dénomination opposée de ISOGYNES.

Cette division contient, comme les *Platygynes*, des *Brevirostres* et des *Longirostres*, et est composée en grande partie des *Brachyrhynchi* et *Erirhinides* de Schönherr non compris dans la division précédente. Les *Lixides* (*Gleonides* Lac.) en forment la base principale, et me paraissent devoir en occuper le centre. Je leur adjoins un certain nombre de types disséminés dans Schönherr, et dont les analogies, en partie entrevues par M. Lacordaire — tout en les éloignant sensiblement les uns des autres — me semblent démontrées.

Les uns, plus ou moins cylindriques ou oblongs (*Lophotides*, *Alerpides*, *Rhinarides*, etc.), sont *Brevirostres Homorhines* (c'est-à-dire, à rostre exactement semblable en longueur et épaisseur, ayant le scrobs et l'an-

tenne placés à la même distance de la commissure de la bouche chez les deux sexes), mais nullement à la manière des *Platygynes Brachyrhynches* — qui sont le sujet spécial de cette première partie de mon travail — ce que je démontrerai en son temps. Leur rostre est de plus très fortement récliné, caractère qui ne se rencontre jamais chez les *Platygynes*. La constitution du scrobs, des antennes, des pièces thoraciques et abdominales, et diverses autres modifications s'ajouteront à ces principaux caractères différentiels.

D'autres (*Paramecops*, *Paipalesomus*, *Peribleptus*, *Strongylorhinus*, *Alcides*, etc., etc.), ont des rapports plus intimes avec les *Lixides*, sont *Heterorhines*, et quelques-uns d'entre eux ont ce caractère exagéré partagé par beaucoup d'espèces de *Lixus*, d'avoir l'élytre fortement arrondie au milieu de la base en un lobe épaissement marginé, souvent transversalement impressionné au niveau de la base suturale, empiétant sur le thorax qui est déprimé en cet endroit pour recevoir ce lobe remarquable. Ce caractère est à son maximum chez les *Alcidides* et se retrouve très souvent, à un degré moindre chez les *Lixides*, les *Gonipterides*, etc.

D'autres (*Oxyops*, *Gonipterus*, *Sternechus*, *Tylomus*, *Haplonyx* et tous leurs analogues), insectes plus ou moins raccourcis et trapus, parfois voûtés, ont un caractère commun : l'élévation tuberculeuse sur la partie réfléchie de l'élytre au-dessous de l'épaule — caractère qui se retrouve à un plus faible degré chez quelques-uns des séries précédentes (les *Alcipus* par exemple). — Les premiers (*Gonipterides*) sont *Brevirostres* vrais ou *Homorhines*, les autres sont *Heterorhines* à rostre assez court et épais, récliné sur le sternum à l'état de repos.

D'autres enfin, ayant ce tubercule plus ou moins oblitéré (exemple : *Rachiodes*) (1), ont, ainsi que les précédents, une élévation tuberculeuse de chaque côté du métathorax en dessous, placée au-dessus de l'insertion des pattes postérieures, élargie transversalement, souvent tranchante et coupée à pic en regard de la hanche postérieure. Réduite chez les *Platygynes* à un très faible renflement, elle est assez souvent bien marquée chez certains *Metriogynes* ; mais c'est chez les *Isogynes*, et plus particulièrement chez les espèces trapues ci-dessus citées, qu'elle atteint son maximum d'ampleur et d'élévation.

Tous ces groupes, à mon avis, artificiellement intercalés par Schönherr

(1) Genre qui ne me paraît pas être heureusement placé par M. Lacordaire près des *Anoplus*, *Tanysphyrus* et *Smicronyx* (loc. cit., p. 496), qui sont des *Platygynes Heterorhines*, formant avec mes *Pachytychius* (extraits des *Tychius*, qui sont *Metriogynes Gymnopyges*), un groupe avoisinant les *Liparides* (*Molytides* Lacord.), reliant ces derniers aux *Erirhinides* Lacord.

et Lacordaire (1), ont, indépendamment de l'égalité des sexes en volume et contour de l'arrière-corps, et des caractères qui leur sont communs et que je viens de signaler, d'autres points d'analogie qui seront le sujet de mes études ultérieures.

D'autres *Curculionides*, enfin, nous présentent les ♂, non seulement jamais inférieurs, mais au contraire souvent supérieurs aux ♀, en taille et en ampleur du thorax, souvent aussi des élytres, surtout à leur base (*Orthorhinides, Cholides, Cryptorhynchides*, etc.); et dans le cas d'égalité complète dans la taille et les contours, soit la constitution et la vestiture du derme — squamulation épaisse, solide, jamais efflorescente ni pollinifère, comme on la rencontre si fréquemment chez les *Isogynes* — soit la conformation des tibias, des pièces sous-thoraciques ; l'avancement, souvent exagéré du mésothorax en dessous aux dépens du prothorax refoulé en haut, combiné avec le développement remarquable de la poitrine (à son maximum chez certains *Ceutorhynchides*) en ampleur et convexité; soit enfin le Pygidium découvert, ne pourront laisser l'observateur dans le doute. — Ce sont mes METRIOGYNES.

Ils se composent de la plus grande partie des *Apostasimerides* de Sch., et de quelques-uns de ses *Erirhinides*, Je les diviserai en CRYPTOPYGES (*Orthorinides* (2), *Cholides*, *Centrinides* (pars, avec *Diorymerides*), *Conotrachelides*, *Cryptorhynchides* et autres analogues), subdivisibles selon l'absence ou la présence à deux degrés du canal sous-thoracique ; et en GYMNOPYGES, qui semblent d'abord pouvoir se subdiviser de la même manière, en conséquence des mêmes modifications ; mais je réserve pour mes études ultérieures la question de savoir si les *Phytobides* et tous les *Gymnopyges Ceutorhynchiformes* placés par Schönherr parmi les *Erirhi-*

(1) La série linéaire n'existant pas dans la nature, et, étant reconnue l'impossibilité d'exprimer dans un livre aux pages nécessairement continues, les nombreux rayonnements de chaque grand type constitutif dans une famille aussi nombreuse, le meilleur à mon avis, est de procéder par grands groupes parallèles, se reliant le mieux possible entre eux par les extrêmes de chacun.

(2) Les *Orthorhinus* sont *Apostasimerides*, quoiqu'à un faible degré ; la dépression de la partie antérieure du thorax en dessous, la conformation du rostre, des antennes, des pattes, des pièces thoraciques, etc., en font des *Cryptorhynchides* aberrants. — Les *Eurhamphus*, quoique parfaitement *Synmerides*, ne peuvent en être éloignés, à cause de leurs pattes conformées de même. — Je démontrerai en son temps l'importance de cette forme de pattes pour le rapprochement de ces *Synmerides* des *Cryptorhynchides*.

nides, ne devront pas être encore plus intimement rapprochés des *Ceutorhynchus*, à l'aide de caractères communs moins artificiels que la présence ou l'absence d'un léger canal sous-thoracique, et qui les sépareraient plus nettement des *Magdalinides* (avec *Læmosaccus*, qui ne peut en être éloigné (1), *Tychides*, *Baridides* et *Cionides*, dont quelques-uns offrent aussi de semblables modifications sternales. Dans le cas d'insuccès, un grand pas serait déjà fait ici pour leur rapprochement.

Mais je ne désespère pas de pouvoir caractériser et distinguer parmi eux les grands types suivants : *Magdalinides*, *Balaninides*, *Tychiides*, *Cionides*, *Ceutorhynchides* et *Baridides* (avec ceux des *Centrinus* de Sch. qui sont *Gymnopyges* et essentiellement *Baridiformes*) ; — ces derniers, arbitrairement intercalés au milieu d'eux, conduisent beaucoup plus naturellement aux *Calandrides Gymnopyges* par les *Physomerus*, etc., que ne le font les *Ceutorhynchides* et les *Cionides*, mais naturellement après les avoir débarrassés des éléments schönherriens qui ne peuvent y être maintenus : les *Centrinus Cryptopyges*, *Diorymerides*, *Sphadasmus*, etc., etc., qui sont *Cryptorhynchides* au même degré que certains *Conotrachelides*.

C'est dans cette division seulement que se rencontrent certaines modifications des plus extraordinaires dans l'organisation. Les principales sont les suivantes :

1° Le développement remarquable de la poitrine en ampleur et convexité, entraînant celui des pièces méso et métathoraciques, le plus souvent aux dépens du prothorax, refoulé en haut, dont le sternum se trouve alors excessivement raccourci, d'autant plus que très souvent, la troncature antérieure du thorax descend obliquement vers le sternum. Dans ce cas, il n'est pas rare de voir le thorax trois et quatre fois plus court en dessous qu'en dessus, et le sternum limité en longueur, pour ainsi dire à l'épaisseur des hanches. Le sternum est aussi quelquefois très réduit en longueur chez quelques *Isogynes*, mais seulement par la troncature très oblique du sommet du prothorax pour l'inclinaison exagérée du rostre appliquant, comme chez une partie des *Metriorhynches Gymnopyges*, contre les hanches antérieures au repos. Il n'existe rien de semblable à ces deux extrêmes chez les *Platygynes*.

2° Le développement inusité des épisternums métathoraciques en largeur, et comme corollaire — ainsi que l'a fait observer M. Lacordaire

(1) Je connais des *Synmérides* australiens qui sont *Læmosaccoïdes* à un plus haut degré que le *Magdalinus Melanocephalus* Sch., revêtus de squamulation et dessins tout à fait anologues aux *Læmosaccus* ; on ne peut songer à aucun autre genre en les voyant.

pour les *Calandrides* (loc. cit., p. 13), — l'agrandissement remarquable des épimères mésothoraciques. Lorsque ce développement atteint son maximum, ces dernières s'étendent en dessous à la base, jusqu'au delà de la moitié de la distance des hanches au bord inférieur de l'élytre, et refoulent les épisternums jusque près des hanches par le bas. Dans ces cas extrêmes, les deux pièces sont intimement soudées (*Centrinus*, *Eurhinus*, etc.), et ne se distinguent l'une de l'autre que par une faible ligne oblique ; quelquefois même (quelques *Diorymerus*) toute trace de suture a disparu, en conséquence de la forte ponctuation des épisternums dont les points extrêmes longent cette faible suture, etc., etc.

3° La présence d'un canal sous-thoracique s'étendant très souvent jusqu'à l'extrémité du mésosternum, parfois jusqu'au métasternum, exceptionnellement même jusqu'à l'extrémité de l'abdomen (*Panoteus* Gerst.), dans les espèces dont le rostre est destiné à être complétement enchassé dans cette rainure à l'état de repos ; en conséquence de cette nécessité d'organisation chez ces insectes (les vrais *Cryptorhynchides* Sch.), ce canal est toujours en rapport de longueur avec celle du rostre, ainsi que l'a fait observer le docteur Gerstaëcker (1). — Chez un grand nombre, néanmoins (*Conotrachelides* (2), ce canal ne s'étend pas au delà des hanches antérieures, qui sont alors peu distantes, et le rostre, plus ou moins courbe, d'abord logé dans ce court canal, appuie sur lesdites hanches, et repose simplement, dans le reste de son parcours, sur la poitrine. Ce qui constitue ce canal chez ces derniers (ainsi que chez les *Cryptorhynchides* à canal complet), c'est sa délimitation sur ses côtés par une marge élevée, aiguë, careniforme ; ce caractère est des plus importants dans la classification, pour les distinguer d'un grand nombre d'autres *Apostasimérides* qui offrent une dépression plus ou moins profonde du prosternum, sans élévation marginale tranchante qui la circonscrive. Aussi, pour moi, les *Diorymerus*, quelques *Centrinus*, sont-ils des *Cryptorhynchides* au même degré que les *Conotrachelides* sous ce rapport.

4° L'exagération d'allongement soit du rostre (3), soit de l'antenne et du scrobs, soit de tous à la fois, chez le ♂, relativement à la ♀ (quelques *Orthorhinides*, *Madarides*, *Mecopus*, etc., etc.), avec toutes sortes de modifications dans la situation de l'antenne et les proportions de ses diverses parties : scape, funicule, massue.

(1) Stett., Entom. Zeit., 1860 (Jahrg., 21), p. 377.

(2) Schönh., Cryptorhynchides, cohors II (les Cryptopyges seulement).

(3) L'observation de M. Lacordaire (Genera, t. VI, p. 14) relativement aux différences sexuelles dans la longueur du rostre est en partie controuvée, ainsi que la nature et ma méthode le prouvent.

5° L'exagération d'allongement des pattes antérieures chez les ♂ (1) de quelques *Cryptorhynchides*, *Ceutorhynchides*, *Orthorhinides*, etc. — Dans ce cas, souvent aussi les tarses de ce sexe sont très élargis et garnis de cils très grands et très denses, etc.

Mais j'ai déjà trop anticipé sur mes futures démonstrations, dans mon désir d'aider l'observateur à circonscrire les deux groupes sujets de cette note, sous le nom commun de *Platygynes*, et j'y reviens.

1re Division : CURCULIONIDES PLATYGYNES.

Ils peuvent se diagnoser ainsi :

♂. Minor, in elytris angustior, abdomine evidenter depresso, basi medio longitudinaliter impresso.

♀. Major, latior, præsertim in elytris, abdomine omnino convexo, sæpe ventroso.

(Antennis utroque sexu similibus, h. e. in ♀ solummodo paululum brevioribus et crassioribus).

Ajoutons que chez les espèces dont les scrobes antennaires sont allongées et linéaires, soit obliques, soit courbes, soit coudées, ce canal est imperceptiblement plus court chez la ♀ que chez le ♂.

Ce groupe naturel, celui vraiment qui a causé la difficulté encore existante entre les *Brachyrhynches* vrais et les *Mecorhynches à rostre court* (sic !), se subdivise ainsi d'une manière tranchée, en deux types secondaires :

(1) Les ♂ de quelques *Curculiones Homorhines* (*Platygynes*) : *Naupactides*, *Siderodactylides*, *Hadromerides*, etc., ont les cuisses très grandes et très renflées, avec les tibias en même temps plus allongés que chez les ♀ : mais ce caractère n'a rien de commun avec celui des longues cuisses minces à peine claviformes de nos *Metriogynes* (*Macromerus*, *Orthorhinus*, etc.).

1. CURCULIONES seu BRACHYRHINI (*Homorhines* : à rostre semblable chez les deux sexes).

Scrobs utroque sexu ad apicem rostri juxta os continuata. Rostrum utroque sexu similiter constructum, ♂ pro ratione magnitudinis paululum longius et tenuius, in ♀ paululum brevius et crassius.

(Thorax ♂ pro ratione longior, lateribus magis ampliatus quam in ♀. — Elytra ♂ multo angustiora — ♀ multo ampliora. — Abdomen ♂ valde depressum et basi medio evidenter longitudinaliter canaliculato-impressum — ♀ multo convexior, sæpe subventrosum.

2. RHYNCHÆNES seu MECORHINI (*Heterorhines* : à rostre dissemblable chez les deux sexes, celui de la ♀ plus étroit, moins épais, plus allongé à partir du sommet des scrobes jusqu'à la bouche).

Scrobs in ♂ ad summum prope (sæpius procul) — in ♀ semper remotius — apicem rostri desinens. Rostrum ♂ crassius et pro ratiore magnitudinis evidenter brevius — ♀ longius et tenuius (plenisque multo longius).

(Thorax ♂ haud longior et lateribus paululum magis ampliatus. Elytra ♂ evidenter angustiora — ♀ ampliora. — Abdomen ♂ modice depressum et basi medio longitudinaliter impressum — ♀ convexius).

Remarquons tout d'abord que les deux diagnoses ci-dessus opposées l'une à l'autre, sont établies ici pour obtenir immédiatement le résultat que je me propose, à savoir, la délimitation rigoureuse, la distinction positive qui sépare mes *Curculiones* de ceux de mes *Rhynchænes* dont le rostre est court, et les scrobes très rapprochées de la commissure de la bouche chez les ♂. Ceci est le cas pour les *Liparus* d'Olivier (*Molytides* Sch.); car pour la plupart de mes autres *Rhynchænes* (*Erirhinides* Sch., max. part.), la distance des scrobes à la commissure de la bouche chez les ♂ est des plus sensibles, et ne laisserait guère de doute que pour

quelques ♂ du genre *Heilipus*, si ces insectes n'avaient pas un faciès à eux propre. Aussi mon expression « *ad summum* » (tout au plus) indique le maximum de rapprochement de la bouche auquel peuvent atteindre les scrobes chez les ♂.

Avec de l'habitude et de l'expérience, on parviendra le plus souvent à distinguer ces ♂ extrêmes de mes *Curculiones* sans le secours de leurs ♀; mais dans le doute, celles-ci — si brevirostres qu'elles soient — trancheront toujours la question avec la plus grande facilité. Il ne manquait donc que la découverte des *caractères réels et opposés* que la nature a imprimés à chacun de ces deux groupes pour les distinguer *désormais* l'un de l'autre.

Essayons de mettre l'observateur sur la trace de ces différences :

Chez les ♂ de *Rhynchænes* (*Heterorhines*) où le rapprochement des scrobes de la bouche est à son maximum, il y a toujours un intervalle entre elles — si faible qu'il soit — qui est plus poli, plus luisant, plus cylindriforme, qui est accompagné d'une atténuation supérieure du rostre qui, elle aussi, est toujours plus lisse et plus luisante que le reste de cet organe — caractères qui sont ceux des *Erirhinus*, *Heilipus*, etc.

Chez les vrais *Curculiones* (*Homorhini*), les scrobes s'étendent jusqu'à la commissure de la bouche *chez les deux sexes*, et leurs arêtes supérieure et inférieure se continuant jusqu'à l'ouverture buccale (et cela aussi complétement chez la ♀ que chez le ♂!), contribuent à rendre cette extrémité latérale du rostre plus ou moins anguleuse, jamais ni plus lisse ni plus brillante, ni plus régulièrement cylindriforme que le reste de l'organe (1). Enfin, chez les espèces où le rostre est le plus allongé (à thorax lobé et yeux coniques subperpendiculaires : *Oxyophthalmes* Lac.), la légère atténuation apicale (toujours égale chez les deux sexes — point important !) en dessus, n'est également ni plus lisse ni plus brillante, et est aussi fortement ponctuée ou rugueuse, selon le degré de sculpture du rostre chez les deux sexes.

Mais en admettant l'incertitude de l'observateur non exercé relativement à ces ♂ extrêmes, toujours plus étroits que leurs ♀, surtout des élytres, il ne pourra plus entretenir le moindre doute en examinant la ♀, qui lui présentera plus qu'évidemment l'espace latéro-apical du rostre entre le

(1) Ajoutons que le rostre est de lui-même plus ou moins anguleux — souvent même élargi et épaissi à son extrémité et au même degré chez les deux sexes — dans l'immense majorité des *Curculiones* (*Homorhines*), caractère qui ne se retrouve pas même chez les ♂ de *Rhynchænides* (*Heterorhines*).

sommet des scrobes et la commissure plus allongé, plus ténu, à atténuation plus sensible, et cet espace ou distance des scrobes à la bouche sera au moins de cinq à six fois la largeur des scrobes (chez ces ♂ extrêmes au minimum trois fois), c'est-à-dire environ le double de distance au minimum. Dans le cas de carènes, canaux ou sculpture quelconque, il y a un affaiblissement marqué chez la ♀, affaiblissement qui augmente de plus en plus vers l'extrémité. Ce caractère remarquable et précieux persiste chez tous les Curculionides restants, dont les scrobes de la ♀ sont plus distants de la bouche, quelles que soient les autres proportions de ce rostre. Il doit donc, à cause de sa ténacité et de son invariabilité, être d'une grande valeur, et doit être l'indication, chez ces ♀, d'habitudes différentes de celles des *Homorhines*, soit *Platygynes*, soit *Isogynes*, dont le rostre est relativement court, épais, et en tout semblable à celui du ♂.

Ajoutons comme corollaire aux caractères déjà énoncés pour distinguer mes deux divisions des *Platygynes* :

I. CURCULIONES OU BRACHYRHINES. — *Homorhines* : à rostre semblable chez les deux sexes, *en proportion* avec l'arrière-corps de chacun, c. a. d. un peu plus ténu chez le sexe élancé (♂), un peu plus trapu chez le sexe volumineux (♀). Antennes insérées à la même distance du bord apical chez les deux sexes.

II. RHYNCHÆNES OU MECORHINES. — *Heterorhines* : à rostre dissemblable chez les deux sexes, *en disproportion* avec l'arrière-corps de chacun, c'est-à-dire plus court et plus robuste chez le sexe élancé (♂), plus allongé et plus grêle chez le sexe volumineux (♀). Antennes de la ♀ insérées à une distance plus grande du bord apical du rostre que chez le ♂.

C'est seulement dans la première division (*Homorhines*) que l'on rencontre ces curieuses modifications dans la forme des scrobes :

Tantôt semi-supérieures, ou même supérieures, courtes, caverneuses, immédiatement évanescentes en arrière (*Otiorhynchides* : la plus grande partie des *Phyllobides* et *Cyclomides* Sch.).

Tantôt latérales, droites, parallèles aux côtés du rostre, peu profondes et s'évanouissant en s'élargissant le plus souvent vers le haut et le bas dans la direction de l'œil (partie des *Cyclomides* Sch., etc.).

Tantôt enfin, linéaires, profondes, réellement canaliculées, à marge

élevée, circonscrite au moins sur la moitié de leur parcours, mais le plus souvent jusqu'à leur extrémité, soit obliques, soit courbes, soit même coudées, se dirigeant toujours vers la partie inférieure de la tête, et dans le cas d'obliquité droite, atteignant le plus souvent la partie inférieure de l'œil, ce qui est le cas plus particulier aux *Oxyophthalmes*, tandis que la forme coudée ou géniculée, se rapprochant moins de l'œil, est plus exceptionnellement celle des *Cyclophthalmes* (1).

C'est cette première forme, plus particulière aux *Oxyophthalmes* parmi mes *Homorhines*, qui, *seule*, se reproduit chez mes *Heterorhines* ou *Rhynchænes*, et qui se continue presque sans exception chez les *Isogynes Heterorhines* et chez les *Metriogynes*, c'est-à-dire qu'elle a en partage l'immense majorité des espèces. Ses diverses modifications — non dans sa direction — mais seulement dans le but qu'elle atteint chez des espèces à rostre excessivement allongé, seront l'objet de mes études ultérieures.

Celle qui est particulière aux *Homorhines Cyclophthalmes* (la forme courbe ou coudée) se retrouve chez quelques-uns de mes *Isogynes Homorhines*.

Dans mes *Rhynchænes* ou *Heterorhines*, l'excès d'allongement du rostre ainsi que je l'ai déjà fait pressentir, ne part guère que de l'extrémité des scrobes antennaires, c'est-à-dire de l'insertion de l'antenne à la bouche. — Ainsi de l'œil à l'extrémité antérieure des scrobes, ou, ce qui est équivalent : de l'œil à l'insertion de l'antenne (2), la longueur est la même chez les deux sexes, ou à peu près, quel que puisse être l'allongement du rostre de la ♀ au delà de ce point ; il en résulte que l'antenne de ce dernier sexe n'est, comme celle des *Homorhines*, qu'un peu plus courte et plus épaisse que chez le ♂.

Ce double caractère se retrouve chez presque tous mes *Isogynes*, et indique, chez ces deux groupes parallèles, un autre point d'analogie. Il est d'une importance d'autant plus grande, qu'il ne se retrouvera plus (en partie) chez les *Metriogynes* que dans des groupes si tranchés (un très grand nombre de *Gymnopyges* et de *Cryptorhynchides*), qu'il peut servir *à priori* à exclure des *Rhynchænes*, toute espèce offrant une dis-

(1) Voyez mes observations sur ces modifications des scrobes : Annal. Soc. Ent. de France, 1855, Bullet., p. 26 à 30.

(2) Il est digne de remarque que c'est seulement chez les *Homorhines* que cet organe est souvent inséré à une notable distance de l'extrémité des scrobes, et plus particulièrement quand ces scrobes sont canaliculaires, courbes ou coudées (V. Lacor. pour une partie de ces modifications : Genera, VI, p. 6 et note), ce qui s'explique naturellement, car le scape ne pourrait se loger dans ce canal, s'il n'était inséré à l'endroit du coude.

semblance frappante soit dans l'un, soit dans l'autre de ces caractères, et qui, par la connexion des hanches ou le défaut de canal prothoracique en dessous, pourrait laisser des doutes sur sa place dans la Méthode.

C'est donc seulement chez les *Metriogynes* — la plupart *Apostasimerides* de Sch. — que l'on rencontrera ces différences remarquables dans le grand allongement, parfois insolite — souvent aussi l'épaississement remarquable du rostre chez les ♂. — L'antenne aussi atteint parfois des dimensions extraordinaires (1).

Il y a donc là une nouvelle modification dont les variations nombreuses seront l'objet de mes études ultérieures, et trouveront mieux leur place, soit lorsque je traiterai de ces groupes, soit lorsque j'essayerai d'ériger en principes ce que je crois être les lois que la nature a semblé poser dans l'organisation simultanée du rostre, des antennes et des scrobes dans certains groupes. Ces principes sont beaucoup plus fixes et sérieux — malgré les apparentes aberrations — qu'on ne le pense généralement, et le docteur Kraatz (2) a entrevu une partie de cette valeur ; mais les modifications sont relativement si peu nombreuses chez les espèces d'Europe, que l'observation, limitée à ce champ restreint, laisserait trop de lacunes, et ne donnerait qu'une idée imparfaite, ne pourrait même pas aider à fixer les principes que la nature a semblé établir dans cette organisation, surtout si, comme le savant docteur l'a fait, on voulait faire jouer un rôle primordial à la longueur du scape, sans étudier ses combinaisons multiples avec l'espèce du rostre, du scrobe, etc.

C'est ainsi que dans un groupe tout entier de mes *Curculiones* (*Homorhines*), ceux à scrobes caverneuses (*Superiscrobes* ou *Hyperobothraires*), le scape dépassant les yeux, voire même la tête, est la règle, tandis que chez ceux à scrobes linéaires obliques ou courbes (*Obliquiscrobes*) et dans tout le reste des *Platygynes*, *Isogynes* et *Metriogynes*, il est l'exception.

Que dans les *Obliquiscrobes normaux* (3) il atteigne seulement l'œil ou empiète plus ou moins sur son diamètre, il se loge aussi complétement dans un cas que dans l'autre, parce qu'il rencontre l'œil dans la partie abaissée de la tête, et ainsi placé, il ne dépasse guère le niveau supérieur de cet organe ; il ne peut donc, à l'état de repos, avoir la moindre influence appréciable sur les faits et gestes de l'insecte.

(1) M. Lacordaire a vu un genre inédit de Cryptorhynchides, chez qui le scape du ♂ dépasse de beaucoup la longueur du corps, celui de la ♀ atteignant l'extrémité des élytres.

(2) Berl., Entom. Zeitschr., 1864, p. 154, 599.

(3) Dans les *Obliquiscrobes brusquement courbes* ou *geniculés*, il est court, et se dirige nécessairement en bas à une distance notable de l'œil.

Chez les *Lateriscrobes* le cas est peu différent, puisqu'il pourra, au gré de l'animal (1), reposer sur, au-dessus ou au-dessous de l'œil.

Mais chez les *Superiscrobes* (*Otiorhynchus*, par exemple), le scape, dans sa longueur et son épaisseur exagérées, et sans canal qui la reçoive, ne peut se loger nulle part, et reste toujours, à l'état de repos, à découvert sur toute son étendue, et le mouvement de haut en bas en arrière étant très limité, il lui faut passer plus ou moins en dessus des yeux. Ici s'indique, en effet, une modification remarquable, mais combinée, du scape et des scrobes, qui a peut-être sa raison d'être, relativement aux habitudes de ces insectes, qui ont sans doute dans tous les temps besoin d'être sur le qui-vive au moyen de ces longs organes du toucher, lesquels, après de longues fatigues d'explorations en avant, peuvent se placer au repos, sans perdre entièrement la faculté qui leur est sans doute si nécessaire.

Aussi ce groupe, dans une classification naturelle, doit-il être placé en tête, comme l'extrême modification (dans une direction dont il est la limite) d'une constitution combinée du rostre, des scrobes et des antennes mais pas seulement à cause du scape seul, comme le propose le docteur Kraatz (loc. cit., p. 168). Et cela est si vrai, que chez les *Brachyderes*, *Naupactus*, etc., dont le scape est également très allongé, en conséquence de la forme canaliculaire et descendante des scrobs, cet organe va reposer contre la base du thorax au-dessous de l'œil, et est beaucoup moins exposé.

C'est aussi chez les *Otiorhynchides* que l'exagération d'ampleur de l'arrière-corps des ♀ et la dépression de l'abdomen des ♂ sont à leur maximum : corollaire de la proposition relative à leur place dans la Méthode.

Passons maintenant à l'application de mon principe sur les genres hetérogènes de Schönherr ci-dessus cités : *Phytonomus* et *Listroderes*.

1. **Phytonomus** Sch. (2).

Prenons par exemple les deux sexes, soit du *Phytonomus punctatus* F., type des espèces ailées ou à épaules saillantes, soit ceux du *Philanthus*

(1) Jekel. Annal. Soc. Entom. France. 1855, Bull., p. 27 à 28.

(2) *Hypera* Germ. (pars). Ce genre dans Germar était si disparate et contenait

Oliv., type des especes aptères ou à épaules abaissées, comme illustrations de mes *Homorhines*.

Examinons le rostre chez ces deux sexes : nous verrons que celui de la ♀ est quelque plus court et plus épais que celui du ♂, mais exactement semblable dans toutes ses parties. Les scrobes antennaires s'étendent chez les deux sexes exactement aussi près de la commissure de la bouche, en conséquence, l'antenne est insérée à la même distance chez tous deux.

Examinons d'autre part les deux sexes d'espèces chez lesquelles les scrobes sont à leur maximum de rapprochement de la bouche chez les ♂, mais qui, en raison du principe que je propose, sont des *Rhynchænes* (*Heterorhines*) et qui tous, sont réputés ailés, ayant l'épaule saillante : *Suspiciosus*, *Viciæ*, *Rumicis*, *Plantaginis*, *Polygoni*, *Murinus*. *Variabilis*. et tous leurs analogues.

Sans doute, chez les ♂ de ces espèces extrêmes, les scrobes atteignent si près de la commissure, que l'on est tout d'abord dans l'embarras sur la place qu'ils doivent prendre dans la Méthode. Cependant, avec une attention soutenue, à l'aide d'un pouvoir grossissant convenable, et en comparant un de ces ♂ avec un *Punctatus* quelconque, on s'apercevra que, chez ce dernier, il ne reste exactement qu'une marge étroite (1), (guère supérieure en épaisseur à la largeur des scrobes) qui sépare

tant d'éléments distincts (ses espèces sont actuellement distribuées dans quatre genres), que Schönherr. — à défaut de type cité, la première espèce étant le *Tamarisci* (*Coniatus*) et le nom étant féminin — ne sachant auquel de ses genres l'appliquer, a préféré l'abandonner. Cependant la majorité des espèces de Germar sont des *Phytonomus* Sch. — Voyez ce que dit M. Lacordaire (loc. cit., p. 401) sur ce groupe hétérogène, et qui vient à l'appui de mes assertions.

(1) Le caractère de *Curculionide homorhine* ne réside pas justement dans cette approximation extrême des scrobes de la bouche — bien qu'il soit le cas chez mes *Platygynes curculiones*; il est, je le répète, dans *leur distance égale dans les deux sexes*, combinée avec égalité complète dans les proportions du rostre, et l'égale distance d'insertion de l'antenne. — Beaucoup de mes *Isogynes homorhines* présentent des scrobes assez distantes (*Aterpides*, *Lophotides*, quelques *Cleonus*, etc.) — quelquefois même très distantes (*Rhinarides*) de la bouche. — C'est justement cette organisation différente, combinée avec l'inclinaison exagérée du rostre (pour des *Brachyrhynches* sans canal sous thoracique), la presque perpendicularité des scrobes, la brièveté du scape, le contour semblable des élytres chez les deux sexes, qui prouvent qu'on à affaire à un type spécial, de valeur égale, qui ne peut s'intercaler parmi mes *Platygynes* (dont l'homogénéité est tellement démontrée, que leurs deux éléments différents ont été confondus), et s'asocie bien mieux au *Lixides*.

celles-ci du bord du rostre, tandis que chez celui-là cette distance est égale à environ trois fois la largeur de ce canal. Elle est accompagnée d'une atténuation assez brusque de l'extrémité du rostre en dessus.

Si on prend une des ♀ de ces *Heterorhines*, la distance des scrobes sera beaucoup plus grande (4 ou 5 fois au minimum la largeur des scrobes), et l'atténuation plus prolongée, et la plus grande longueur et ténuité du rostre de ces ♀ confirmera suffisamment ma théorie. Ce rostre de ♀ sera, en effet, entièrement conforme à ma diagnose des *Heterorhines*, plus étroit, plus long et aussi plus mince en épaisseur vu de profil que celui du ♂.

Chez toutes ces espèces d'*Heterorhines*, le rostre est presque plan, droit jusqu'à l'insertion de l'antenne, et en conséquence du rapprochement de cet organe de la commissure de la bouche chez les ♂, l'atténuation apicale est courte. Chez les ♀, elle est au moins du double, plus fortement abaissée, et nous indique déjà cette organisation Erirhinienne si particulière aux *Heterorhines* dont le rostre est plus allongé.

Dans une autre série d'espèces, dont le *Meles* et le *Nigrirostris* sont les types, le rostre est visiblement arqué, plus long et plus mince, plus cylindrique, les scrobes du ♂ sont déjà plus évidemment distantes de la commissure de la bouche, et par la seconde de ces espèces, on est naturellement conduit aux *Coniatus*, qui sont *Heterorhines* au même degré que certains *Erirhinus*, le *Validirostris*, par exemple.

Parmi les *Phytonomes* exotiques de Schönherr, les deux premiers : *Nigro-punctatus* et *Rubro-vittatus* Gory, de Madagascar, doivent en être distraits, non seulement comme genre distinct, pour lequel Dejean avait proposé le nom de *Chloropholus*, mais aussi comme appartenant à une autre grande division, celle des *Isogynes*. La note placée par M. Lacordaire (loc. cit., p. 399) à la suite du genre *Cepurus* — qui est *Isogyne Homorhine* — relativement à ces deux remarquables espèces, vient à l'appui de mon assertion.

Les autres *Phytonomus* exotiques de Schönherr (nos 3 à 5 et 13-14),

tous américains (1), ne peuvent également rester associés à aucun des types européens. Je les ai depuis longtemps distingués dans la collection Bowring et dans la mienne sous le nom de *Phelypera*, mais il est possible qu'une partie des espèces que je n'ai plus sous les yeux appartienne aux *Isogynes*, me rappelant de mémoire leur forme large, voûtée, à tête et rostre fortement réclinés en avant, l'égalité d'arrière-corps chez les deux sexes, etc. Quant à l'espèce dont j'ai fait le type du genre : *Distigma* Sch. et toutes celles qui lui sont analogues, par la troncature normale du thorax au sommet, la légère (normale) inclinaison de la tête et du rostre, les différences de largeur et d'ampleur de l'arrière-corps dans les deux sexes, etc., ce sont des *Platygynes Heterorhines*, de ma tribu des *Hyperides*, comme je vais le proposer tout à l'heure. — Sauf l'espèce typique ci-dessus, du Mexique, et son analogue de Colombie qui n'en est probablement qu'une variété, tous sont rares dans les collections. — Il y en a beaucoup d'inédites.

Les *Phytonomus* européens de Schönherr nous présentent en premier lieu deux types bien tranchés d'*Homorhines* :

L'un, ainsi que je l'ai dit déjà, a pour type le *Punctatus* Fabr. et est plus particulièrement caractérisé par l'humérus développé, les élytres parallèles sur les côtés, caractère des espèces ailées. Dans ce groupe, le rostre est plus court et plus trapu, les 3e et 4e segments de l'abdomen très courts, ensemble pas plus longs que le deuxième.

Dans l'autre, dont les types sont : *Philanthus* Ol. et *Palumbarius* Ger., l'humérus est abaissé, l'élytre s'élargit soit vers, soit un peu après le milieu, où elle atteint le maximum de largeur ; caractère des espèces aptères. Dans ce groupe, la longueur des 3e et 4e segments abdominaux est variable ; tantôt ils sont assez courts (mais jamais autant que chez le *punctatus*), étant ensemble néanmoins évidemment plus longs que le 2e : chez quelques espèces plus aplaties et plus élargies du thorax, celles chez lesquelles le plus grand élargissement des élytres est au delà du milieu, ces deux segments sont plus longs que chez tous les autres, et atteignent ensemble au moins une fois et demie la longueur du 2e. Mais tous les passages entre ces deux extrêmes me paraissant exister dans la nombreuse série de ces espèces aptères, je ne pense pas qu'on puisse — par ce

(1) Je ne regarde pas comme exotiques les espèces de l'Asie occidentale et septentrionale, de l'Afrique septentrionale, citées par Schönherr ; elles appartiennent à nos types européens.

caractère du moins — séparer ces quelques espèces d'un faciès tout différent des autres. M. Capiomont, qui les connaît très bien, et qui a de nombreux matériaux, entre autres tous les types de Schönherr, pourra seul décider sur la validité de ce caractère sectionnel, selon Gerstaëcker (Stett. Entom. Zeit., p. 391), d'une importance plus grande, selon Lacordaire (Genera, VI, p. 12, note).

Ceux des *Phytonomus* de Schönherr qui sont *Heterorhines*, appartiennent à sa division des *Oblongi* (Curcul. Disp. Meth., 176, et Gen. et Sp. Curcul., II, pars I, p. 369 à 395) (1), et portent sur la majorité des especes de *Hypera* Germ. — Il faut y joindre l'*Anceps* Sch. qui est un géant dans ce groupe, qui, chose digne de remarque, est composé des plus petites de ce genre schönherrien, car les deux groupes ci-dessus revus, contiennent seuls les grandes especes, surtout celui des Aptères. — Celui composé des *Heterorhines* me paraît très homogène, et pur d'éléments étrangers ; mais M. Capiomont, dont les judicieuses observations sur ce groupe difficile garantissent d'avance l'excellence des résultats qu'il en tirera, en sera le meilleur juge.

Nous voici donc en présence de trois types bien tranchés dans leur organisation, le dernier surtout, devant faire partie de la seconde subdivision des *Platygynes*.

D'un autre côté, nous avons deux noms disponibles : *Hypera* et *Phytonomus*. L'application de chacun de ces noms à tel ou tel type, sera nécessairement plus ou moins arbitraire, mais je crois ce moyen préférable à la création de nouveaux noms. De plus, comme il nous faudra un *troisième nom*, pourquoi ne pas nous emparer d'un nom tout fait, celui des anciens noms manuscrits de Dahl qui a été le plus répandu par les catalogues et correspondances des Dejean, Dahl et Villa ? à savoir, celui de *Donus* ?

Il ne reste plus que la question d'application spéciale de chacun d'eux. Or, le genre *Hypera* de Germar contenait en majorité des *Heterorhines*, et comme cet auteur n'a pas cité de type, et que sa première espèce est actuellement un *Coniatus*, il me semble le plus rationnel d'appliquer à nos petites espèces *Heterorhines* ce nom féminin, que je ne vois pas la nécessité de masculiniser.

(1) Division qu'il a abandonnée dans son t. VI, tout en cherchant à les grouper de la même manière — mais dans le sens inverse — en commençant par les grandes espèces.

Le nom de *Donus* Megerle, était particulièrement donné à l'époque à des espèces *Homorhines* aptères, il pourrait donc être appliqué à ce type.

Le nom de *Phytonomus* nous reste pour le *punctatus* et ses analogues ailés, et si nous considérons que Schönherr dans son tome VI, a commencé la série de ses européens par les espèces de ce type, je crois avoir donné à cette question la meilleure solution possible.

En conséquence, je propose d'établir ainsi qu'il suit l'ordre de relation de ces divers types, y compris les exotiques qui me sont connus :

COLEOPTERA RHYNCHOPHORA.

Familia : CURCULIONIDÆ.

Subfam. : Curculionidi pr. d. seu Scopitarsi.

sectio : PLATYGYNI.

Divisio : PLATYGINI HOMORHINI (*Curculionini* seu *Brachyrhini*).

Tribus : Phytonomides.

Gen. I. ALOPHUS Sch., Lacord.

Gen. II. DONUS (Megerle). — *Hypera* Germ. (pars). — *Phytonomus* Sch. (pars).

Stirps I. Elytris lateribus regulariter rotundatis, seu medio latioribus ; meso-metathoraceque normalibus ; abdominis segmentis 3-4 abbreviatis, simul secundo parum longioribus (*Donus* pr. d.).

Typus : *Philanthus* Oliv.

Congen. : *Palumbarius* Germ., *Oxalis* Hbst., *Circumvagus* et *Fuscatus* Sch., puis les espèces de Schönherr, n°s 16, 24 à 38, probablement aussi 20 à 23 ; *Monticola* Bach, *Globosus* Fairm., *Cypris* Reiche, *Pictus* Redtb., etc.

Stirps II. Elytris subplanatis, mox pone medium latioribus ; meso metathoraceque brevibus ; segmentis 3-4 abdominis majoribus, simul secundo sesqui longioribus (*Glanis* Meg.).

Typus : *Velutinus* Sch.

Congen. : *Intermedius* Sch., *Cyrtus* Germ., etc.

Gen. III. PHYTONOMUS Sch. (pars). — *Hypera* Germ. (pars).

Stirps I. Rostrum breve, crassum.

Typus : *Punctatus* Fabr.

Congen. : *Isabellinus* Sch., *Nigrovelutinus* Fairm., *Rufus* Sch., et plusieurs autres espèces, soit décrites, qui me sont inconnues, soit nouvelles dans nos collections.

Stirps II. Rostrum longiusculum, angustulum.

Typus : *Fasciculatus* Hbst.

Congen. : *Lunatus* Woll. qui n'est peut être qu'une variété constante du *Fasciculatus*, etc.

Gen. IV. LEPIDOPHORUS Kirby, Sch., Lacord.

Gen. V. EURYCHIRUS Waterh., Lacord.

Divisio : **PLATYGYNI HETERORHINI** (*Rhynchæni* seu *Mecorhini*).

Tribus : **Hyperides.**

Gen. I. PHELYPERA (Jekel), coll. Bowring et Jekel. — *Phytonomus* (pars) Sch. — America.

(Segmento ultimo abdominis penultimo haud longiore).

Typus : *Distigma* Sch.

Congen. : *Schüppelii*, *Melanocephalus*, *Germari*, *Confusus* Sch., et beaucoup d'autres espèces inédites (1).

(1) Les *Cephalalges* Sch. appartiennent à ma section des *Isogynes Heterorhines* la conformation identique de l'arrière-corps chez les deux sexes, la forte inclinaison de la tête et du rostre, la troncature très oblique du thorax, etc., les placent dans un même groupe d'*Isogynes* avec les *Phytonomus* madagascariens (*Chloropholus* Dej.) et quelques-uns des *Phytonomus* américains, soit de Schönherr, soit inédits.

Gen. II. HYPERA Germ. (pars).

(Segmento ultimo abdominis penultimo subduplo longiore).

Typus : *Rumicis* Linn.

Congen. : Les espèces citées ci-derrière et tous leurs analogues, c'est-à-dire les espèces schönherriennes n°s 42 à 86, moins *Dissimilis* et *Mixtus*, qui sont des *Limobius*, et peut être aussi quelques autres qui me sont inconnues : plus *Balteatus* Chevr., *Aurifluus* Waltl, *Maculipennis* Fairm., *Plagiatus* Redtb., etc. Le *Phyton. armillatus* F., Sch., pourrait bien être un *Procas*, c'est certainement un *Heterorhinc*.

Gen. III. LIMOBIUS Sch.

Typus : *Dissimilis* Herbst.

Congen. : *Mixtus* Sch., *Globicollis* Reiche, etc.

Gen. IV. HYPERODES Jekel. — *Listroderes* Sch. (pars). (Voyez plus bas, à l'art. *Listroderes*).

Typus : *Listroderes humilis* Sch., et plusieurs autres petites espèces de cet auteur.

Gen. V. CONIATUS Germ., tel qu'il se compose dans Schönherr, les catalogues de Schaum et de Marseul.

---

2. Listroderes Sch.

Ce genre schönherrien est dans le même cas que ses *Phytonomus*.

Ses espèces de l'Amérique méridionale sont *Homorhines*, c'est-à-dire à rostre exactement semblable dans les deux sexes, en proportion avec l'ampleur de l'arrière-corps de chacun. Par leurs scrobes peu profondes, peu obliques et évanescentes bien en avant des yeux, elles s'associent admirablement aux *Cylindrorhinides*, un des groupes les plus naturels de la méthode Lacordaire. Elles ont, en outre, entre autres caractères accessoires (et ils sont nombreux) qui les distinguent de ceux de l'Amérique septentrionale, ceux immédiatement saisissables d'avoir le scape de l'antenne empiétant plus ou moins sur l'œil — atteignant même quelquefois la partie supérieure de sa circonférence — et le premier article

du funicule pour le moins aussi long — très souvent même plus long — que le deuxième. Leur rostre est sensiblement plus étroit que la tête à la base, parallèle jusque près de son extrémité qui est élargie et épaissie, avec la largeur du front et du rostre régnant parallèlement. Le thorax est chez tous fortement élargi antérieurement, aplani, et justifie entièrement le nom qui leur a été appliqué. Ce sont ces espèces qui devront retenir le nom de *Listroderes*, Schönherr ayant pris pour type le *Gostirostris* (Curcul. Dispos. Method., p. 159).

Ses espèces de l'Amérique septentrionale, au contraire, sont *Heterorhines*, c'est-à-dire à rostre plus ténu, plus allongé et plus atténué en avant chez le sexe le plus volumineux (♂). Les scrobes atteignent très près de l'extrémité chez les ♂ ; chez les ♀, elles sont visiblement plus distantes de l'ouverture buccale, ce qui amène comme conséquence — en raison des principes ci-dessus établis — le plus grand éloignement de l'insertion de l'antenne chez ce sexe. Ces scrobes sont profondes et linéaires sur toute leur étendue, complètes jusqu'aux yeux. Le deuxième article de leurs antennes est beaucoup plus long que le premier.

Les unes, la plupart de grande taille (*Caudatus, Squamiger, Inæqualipennis*) ont, ainsi que l'observe M. Lacordaire (loc. cit., p. 344 note 2), quelques rapports avec les *Plinthus* pr. d. (Lacord.), et me paraissent pouvoir en être rapprochées, ainsi que le genre *Eudocimus*, auquel elles ressemblent davantage qu'à tout autre groupe, et qui ne devra pas rester près des *Heilipus*. Elles se distinguent de quelques autres espèces de l'Amérique du nord, relativement très petites (ex.: *Humilis* Sch.), par leurs élytres plus planes en dessus, conjointement émarginées à leur base, à côté de cette base, remontant assez anguleusement en dehors et au delà des côtés de la base du thorax, avec les épaules assez obliquement et brusquement abaissées, puis les côtés parallèles jusque près des trois quarts de la longueur ; elles sont ensuite étranglées dans leur partie postérieure rétrécie, et leur sommet est prolongé aiguëment, formant parfois une sorte de queue quelque peu recourbée inférieurement chez certains ♂. L'antenne a son scape atteignant seulement l'œil, sans empiéter sur lui, et le deuxième article du funicule est beaucoup plus long que le premier. Le rostre, long, contigu à la tête qui est très courte et enfoncée presque jusqu'aux yeux, affecte conjointement avec elle une forme subconique, est pour ainsi dire aussi large qu'elle à sa base, et se rétrécit insensi-

blement jusque vers l'extrémité qui est un peu élargie ; de plus, les yeux étant latéraux, le front se trouve avoir une bien plus grande largeur que chez les vrais *Listroderes*, et sert de base au cône supposé que forment la tête et le rostre pris ensemble. Le thorax est à peine élargi antérieurement, convexiuscule, et ne justifie déjà plus le nom imposé au genre. Je nomme cette coupe *Listronotus*, car il n'y a en effet que le dos de l'élytre qui soit aplani.

Les quelques espèces de l'Amérique du nord qui sont petites, relativement à la majorité des précédentes, ont le rostre plus trapu, moins allongé, presque parallèle, à base visiblement plus étroite que la tête qui est moins courte, plus convexe, et dont les yeux montrent une plus grande partie de leur surface en dessus (à peu près comme dans les *Listroderes* pr. d.), sans cependant mordre sur le front qui est aussi large que le rostre, ce qui les distingue des *Hypera*, dont l'œil plus développé en dessus, rend le front sensiblement plus étroit que le rostre, qui est aussi plus arrondi sur ses côtés, plus cylindriforme, et dont le premier article du funicule n'est pas plus court, souvent plutôt plus long que le deuxième, comme chez les *Listroderes* pr. d. Et comme sous beaucoup d'autres rapports c'est avec les *Hyperides* que ces petites espèces cadrent le mieux, c'est dans ce groupe que je propose de les placer. Leur thorax est à peine élargi antérieurement, convexiuscule, rugueux ou fortement ponctué, et justifie encore moins que chez les précédents le nom de *Listroderes*. — Leurs élytres sont (comme chez les *Hypera*) plus convexes, moins allongées et moins parallèles, plus ovalaires enfin, simplement tronquées ou très légèrement émarginées à leur base, avec l'humérus développé et arrondi, leur extrémité est aussi conjointement arrondie. Le *Listroderes humilis* Sch. une des plus répandues dans nos collections, peut être regardée comme le type de cette coupe. Je la distingue sous le nom de *Hyperodes*.

Dans une prochaine étude, je me propose d'entrer dans de plus grands détails sur les divers sous-types contenus dans chacun de ces trois groupes principaux, dont le premier, appartient à mes *Platygynes Homorhines*, tribu des *Cylindrorhinides* Lacord., le second, à mes *Platygynes Heterorhines*, tribu des *Plinthides* Lacord., et le troisième, même division, tribu des *Hyperides* Jekel. Cet ancien genre schönherrien contient au moins une centaine d'espèces, tant décrites qu'inédites. Les vrais *Listroderes* en contiennent à eux seuls la plus grande moitié.

DE LA DIRECTION A DONNER AUX ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES

Par M. LÉON DUFOUR,

Président honoraire de la Société entomologique de France.

(Séance du 22 Juin 1864.)

I.

GÉNÉRALITÉS.

Mes bien chers Collègues.

Avant d'avoir usé tout l'acier d'une vie depuis si longtemps aiguisée, j'ai voulu venir me retremper au milieu de vous, j'ai voulu inaugurer ce fauteuil présidentiel décerné par votre généreuse indulgence au vétéran de l'entomologie, j'ai voulu, enfin, vous consacrer mes ultimes pensées sur l'aimable science qui charme nos loisirs.

Quand on a vieilli dans l'étude et dans l'observation; quand, pour suppléer à l'infidélité de la mémoire, on a eu la précaution de consigner par écrit et les faits et les idées à mesure qu'ils se déroulaient dans la pratique de l'observation, on peut, en coordonnant ces matériaux, servir encore sa propre instruction ainsi que celle de ses contemporains et de ses successeurs.

Dans les soixante et quelques années d'une vie constamment laborieuse, consacrée, en dehors des devoirs professionnels, à l'étude des sciences naturelles, ce n'est pas un grand mérite de savoir un peu plus que ceux qui, poursuivant la même carrière, n'ont pas mis à s'instruire l'activité incessante d'une organisation privilégiée sous le rapport de la santé et du libre exercice de ses facultés.

En m'asseyant sur l'honorable fauteuil qu'avait si dignement occupé mon illustre ami Duméril, je tenais à vous témoigner par ma présence

combien j'étais heureux de l'héritage que vous m'avez légué. J'en comprends et la valeur et les difficultés.

Je viens donc m'entretenir avec vous, mes chers collègues, de la direction à donner à l'étude de l'entomologie. J'avais déjà eu l'honneur de vous adresser quelques lignes à ce sujet, mais elles ne se sentaient que trop de ma précipitation à les tracer et de mon émotion à la nouvelle d'un poste si éminent et si inespéré. Il y a plus d'un grand demi-siècle que notre Latreille disait : « On ne travaille plus d'après la méthode réaumurienne, et l'entomologie ne se réduit aujourd'hui qu'à une ennuyeuse et inextricable nomenclature. » (*Hist. des Fourmis*, p. 327.)

Depuis que le législateur de l'entomologie a porté ce grave pronostic, nous avons fait, on ne saurait le contester, de grands pas dans la voie ouverte par Réaumur, De Géer, Swammerdam et autres célèbres scrutateurs des mœurs et des métamorphoses des insectes. La tendance des esprits vers ce genre d'études se prononce de jour en jour davantage, et, sans se faire trop d'illusion, il est permis de croire que les observateurs dont je viens d'articuler les vénérables noms renaissent déjà de leurs cendres.

Comme toutes les sciences, comme toutes les institutions humaines, l'entomologie a ses phases d'incertitude, de station, de tourmente, mais elle a aussi ses progrès réels, et le temps n'est pas éloigné où l'on traitera avec la dignité méritée cette histoire de mœurs des insectes, si féconde en merveilles, en sublimes contemplations et en idées philosophiques sur le rôle de pondération que la Providence leur a assigné dans la hiérarchie des êtres.

L'entomologie n'a acquis le droit de science exacte que par la bienheureuse révolution opérée par le fondateur de la nomenclature binaire. Le divin Linné proclamait une grande, une immuable vérité lorsqu'il disait : *Nomina si nescis perit et cognitio rerum.* Avant l'ère ouverte par cet Aristote du Nord, voyez quels embarras, quelles fluctuations nous légua Réaumur pour l'appréciation des espèces dont ce phare des observateurs nous a déroulé la vie privée avec des détails si saisissants.

Tous, tant que nous sommes, nous avons procédé, dans ces attrayantes études, par la méthode technologique devenue aujourd'hui universelle. Puis chacun, suivant la trempe de son esprit, ses inspirations, sa vocation pour tel ou tel ordre de cette classe sans limites, s'y est livré avec plus ou moins de passion. L'imagination voit de toutes parts, dans l'immense atelier de la science, d'habiles manœuvres empressés à l'envi à exploiter,

tailler, polir, repolir leurs matériaux pour l'érection du temple monumental. Mais où est-il l'architecte qui, opulent de son propre fonds et embrassant avec ce tact exquis, dont la nature est si avare, l'ensemble de ces matériaux, peut leur assigner leur place respective ? Hélas ! la science en demeure toujours veuve. Latreille n'est point encore remplacé, malgré le grand nombre d'illustrations qui lui ont succédé. Toutefois, sous l'égide de la tradition et de son immortel *Genera*, qui a enfanté tant d'écrits, l'entomologie marche et progresse.

Je le répète avec une conviction mûrie par une longue expérience : Comme vous tous, mes chers collègues, j'ai activement chassé par monts et par vaux les insectes, j'en ai admiré les formes, le brillant des couleurs, j'ai scruté, la loupe à l'œil, la composition des pattes, des antennes, des pièces de la bouche, afin d'arriver à la famille, au genre, à l'espèce. Je m'enivrais de mon sujet, j'étais fier d'une modeste collection, d'abord toute nationale, mais où plus tard sont venus s'inscrire les noms de généreux amis.

Avouons le, ce n'était là que la stérile contemplation d'un vaste ossuaire qui ne parlait qu'aux yeux et nullement à l'esprit et à l'âme. Le vrai culte de la science a d'autres exigences.

Ces squelettes pénétrés de vie ont des organes intérieurs qui provoquent et régissent les actes du dehors. Pour faire servir ceux-ci à l'histoire bien entendue de notre science, il faut épier sur la terre, sous le sol, dans les eaux, dans les airs, sous les écorces, dans la profondeur du tissu ligneux, sur les divers végétaux, dans les sables du désert, même sur et dans le corps des animaux ; il faut épier, dis-je, la vie ou privée ou sociale, l'intelligence, l'industrie, les amours, les luttes, les combats, les dévastations, enfin ces fabuleuses métamorphoses qui semblent le roman de la science.

J'aurais bien mauvaise grâce à m'élever contre les soins à donner aux collections entomologiques, moi qui, dans l'intérêt de mon instruction, m'occupe et me préoccupe constamment des moyens de les conserver. Mais on peut en convenir ici en famille, quelques collègues font de leurs opulentes vitrines des expositions de luxe et d'ostentation où le but scientifique est parfois perdu de vue et où la dépense de la plus précieuse denrée de la vie, le temps, dégénère en une affligeante prodigalité.

Abordons un instant, avec les amis sensés de la bonne entomologie, cette surencombrante multiplicité des genres, infligée très souvent par la soif d'une futile célébrité. Les amis fervents de notre science aimée sont alarmés, effrayés de cette technorrhée progressive qui devient une conspi-

ration flagrante contre la mémoire et qui va nous entraîner forcément à la désolante mononymie, à la confusion des langues, au chaos.

Et puisque le but principal de la classification est d'amener à la détermination de l'espèce par la voie la plus sûre et surtout la plus facile, pourquoi ne pas se contenter, pour le soulagement de la mémoire, d'établir dans les groupes populeux des divisions bien formulées, comme l'avait pratiqué Latreille dans son *Genera* modèle ?

Et sans sortir de l'entomologie de notre vieille Europe, le zèle par trop électrisé de novateurs n'a-t-il pas manqué et au respect dû à nos maîtres et à la justice envers la science en oubliant sans pitié des noms dès longtemps consacrés pour les chefs de certaines familles naturelles ?

Certes, je suis loin de repousser la formation de nouveaux genres quand on découvre des types inconnus fortement accusés ; mais dans l'intérêt de la science comme dans celui de notre cerveau, je réclamerais plus de réserve, plus de sobriété dans cette fabrication technologique.

Au train dont marchent aujourd'hui les scrutateurs passionnés des insectes des deux hémisphères, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir un entomologiste dans l'acception de ce nom. Nous n'avons plus que des spécialistes, tels que : arachnistes, coléoptéristes, hémiptéristes, hyménoptéristes, lépidoptéristes, etc. Chacun dans ses études limitées sonde toutes les profondeurs du sujet, et les plus empressés voulant sauvegarder l'initiative du baptême générique, nous inondent de dénominations souvent fondées sur des traits peu conformes aux préceptes de la science.

Permettez au vieux praticien des études de mœurs, au scalpel non encore rouillé, qui depuis un demi-siècle cherche à établir les corrélations mutuelles entre les actes extérieurs de la vie et l'organisation intérieure, d'esquisser à grands traits le genre de vie, les habitudes, l'intelligence, l'industrie, les métamorphoses de ces petits animaux qui surpassent en phénomènes organiques les magnates de la zoologie. Et que le spirituel évêque d'Hippone avait raison lorsque, pour célébrer la toute-puissance créatrice de Dieu, il prononçait avec les degrés d'une seule épithète ces admirables mots : *Magnus in magnis, maximus in minimis !* Cette grande idée, si pittoresquement rendue, n'a-t-elle pas pris sa source dans la sérieuse contemplation des insectes industriels, tels que l'Abeille, la Fourmi, l'Araignée ? Certainement le prélat, en se reposant de ses graves méditations religieuses sur la sèche pelouse d'Hippone, avait dû suivre d'un œil curieux cette population d'infiniment petits se livrant à tous les actes d'une vie agitée au milieu de ces frêles herbes que l'imagination convertit

en forêts. Je suis tenté de croire que, sans le savoir, le pieux observateur était entomologiste.

Dans la galerie restreinte des faits et gestes des insectes, ce n'est point un faible mérite que de se tenir en deçà des limites d'un sujet si élastique, si entraînant, si passionnant. Toutefois, je ne fais pas uniquement appel à mes longs souvenirs, à mes observations publiées; nourri des immortels ouvrages de Réaumur, De Géer, Swammerdam, Lyonet, Latreille, sources fécondes en importants documents, j'ai aussi puisé une riche moisson, pour les métamorphoses surtout, dans les immenses répertoires de Westwood, Bouché, Chapuis et Candèze, dans les exquises recherches de Perris, dans les intéressantes observations de Goureau, Laboulbène, Mulsant, Pérez et de plusieurs autres bons esprits.

Dans cette revue cursive de tous les ordres d'insectes, mon but principal est de stimuler le zèle de mes collègues vers ce genre d'investigations si propre à illustrer la véritable, la pure histoire de ces peuples d'animaux.

Avant d'aborder l'étude de mœurs de ces petits mais gracieux organismes dont le régulateur des suprêmes harmonies a bien amplement compensé l'exiguïté de la taille par la prodigalité des types et les dons de l'intelligence, disons-le, pour n'avoir plus à le redire, que les talents et l'industrie sont l'apanage exclusif du sexe femelle ou de ce qu'on appelle les neutres qui ne sont, dans le fait, que des femelles incomplètes ou *avortées*. La nature, en conférant à ce sexe seul les devoirs de la maternité et les soins de la progéniture, lui devait, comme conséquence de rigueur, les moyens de sauvegarder la famille; et son génie créateur a multiplié à l'infini les conditions nécessaires à atteindre ce double but.

Je sais qu'une lecture prolongée entraîne la lassitude des auditeurs et parfois plus encore. Je me bornerai donc, si votre indulgence s'y prête, à vous parler dans la première séance, Arachnides et Coléoptères ; dans la seconde, Labidoures, Orthoptères, Névroptères et peut-être Hyménoptères; enfin, dans la troisième, Hémiptères, Lépidoptères, Diptères.

II.

ARACHNIDES.

En donnant à la classe des insectes toute l'extension linnéenne, les Arachnides se présentent au premier rang, tant pour le poste classique que pour l'intelligence et l'industrie. C'est l'Institut de l'entomologie.

La nature, mère si bonne, si équitable, a voulu les dédommager de l'aversion et du dédain qu'elles inspirent à ceux qui les connaissent à peine, en les dotant d'un talent artistique porté au plus haut degré. « En tout sens, l'Araignée est un être supérieur, » a dit le spirituel auteur du livre intitulé l'*Insecte*, et Sénèque, en parlant des rets de l'Araignée, dit : « *Nascitur ars ista, non discitur.* »

Depuis plus d'un demi-siècle, les préjugés, la superstition sur ces habiles manufacturières sont tombés devant les travaux remarquables de Savigny, Walckenaër, Latreille, Sundeval, Lucas et quelques autres observateurs, parmi lesquels j'ose me ranger, épris que je suis pour les filles d'Arachne d'un amour, d'une passion que l'âge n'a point encore affaiblis. Enfin, tout récemment, un savant collègue des régions équatoriales, le docteur Vinson, de l'île de la Réunion, vient d'illustrer de la plume et du pinceau ces filandières exotiques.

Dans la galerie de l'industrie arachnidienne, qu'à peine je puis effleurer, je suis obligé de perdre de vue la classification.

Laissons dans son coin obscur l'*Araignée domestique*, à laquelle il serait de toute justice de conserver le nom générique d'*Aranea*. Sa nappe grossière et résistante témoigne encore de la prévision du fabricant, puisqu'elle était destinée à supporter le poids de la grosse poussière et des déblais de la maison.

Allons admirer dans les champs un artiste plus ingénieux, plus recherché pour la finesse et l'étonnante régularité de son tissu; arrêtez un instant vos regards sur l'*Epeira diadema*, parée de sa robe de noces damasquinée d'arabesques symétriques. Voyez son crible vertical dont les fils échappent à l'œil quand ils ne sont point, à l'aurore, émaillés par les diamants fugaces de la rosée. Au déclin du jour, contemplez l'artiste à l'œuvre : ses filières, qui sont aussi ses navettes, s'épanouissent et fonctionnent avec une étonnante activité sans un moment de relâche. Les

peignes de ses ongles saisissent l'insaisissable fil qui ne se rompt jamais malgré les mille tours qu'il subit. Le plan est aussi vite conçu que promptement exécuté. Son ret vertical se fixe aux angles du support par de solides cordons. L'aire de ce ret a des rayons également distancés qui se portent de la circonférence au centre, et entre eux se voient des fils horizontaux parallèles attachés chacun par un invisible nœud inconnu sans doute à nos tisserands. A un des angles de cet ouvrage féerique, la patiente et prévoyante Arachné s'est ménagé une tente, une guérite habilement dissimulée, où elle se tient en sentinelle vigilante. Tous les fils de son vaste et fragile réseau, ébranlés par une proie tombée dans le piége, viennent retentir à la porte de sa tente et l'avertir qu'il faut fondre sur sa victime.

Deux grandes et belles notabilités arachnidiennes du même genre *Epeira*, l'*E. fasciata*, avec son abdomen zébré, et l'*E. sericea*, avec son ventre festonné, méritent les honneurs de la mention artistique. Il faut voir leur prestesse, leur habileté à emmaillotter leurs victimes, fussent-elles des *Acridium*, malgré le puissant ressort de leurs pattes postérieures. En un clin d'œil ces intrépides fileuses enroulent, pelotonnent de cent tours d'un fil invisible ces récalcitrants Orthoptères. Elles enchaînent, paralysent leurs brusques mouvements, et, sans les mettre à mort, les condamnent à un supplice, à une question inouïs. Mais notez bien que ces Épeires, ainsi que beaucoup d'autres Araignées, ne sont point poussées à cette cruelle momification par l'aiguillon de la faim : c'est simplement dans un esprit d'approvisionnement et de réserves pour les besoins à venir. Ces deux grandes manufacturières fabriquent pour leur progéniture un fort cocon en forme de ballon, d'une étoffe qui a la consistance du satin.

Mais il est un phénomène de locomotion aérienne qui a été le sujet de plusieurs explications et controverses. Comment une Araignée, avec son ventre gros et lourd, peut-elle s'élancer d'une rive à l'autre d'un ruisseau sans passer dans l'eau ? Comment peut-elle franchir dans les airs de longs espaces ?

Il faut ici des observations pratiques et des expérimentations délicates. Tout cela rentre dans l'histoire bien comprise de notre chère science entomologique.

Voici comment notre agile funambule s'y prend pour traverser, sans se mouiller, un ruisseau où elle veut établir et suspendre son filet de chasse, son iragnon. Admirez son génie. Après avoir fait l'étude des lieux et calculé sans doute toutes les chances du succès, elle prend position sur une plante de sa rive et met aussitôt en exercice actif son appareil de filature.

Elle fixe d'abord un ou plusieurs brins de soie au point de son prochain départ. Les filières lâchent une fusée de fils qui flottent au gré du zéphir et dont quelques-uns vont s'accrocher aux plantes de la rive opposée. L'attentive Araignée constate par la résistance et la tension du fil que la traille provisoire d'un bord à l'autre est établie. La hardie danseuse de corde ne balance pas à se confier à l'imperceptible fil qu'elle double et redouble dans diverses traversées. Voilà le pont volant où doit être suspendu le filet de chasse.

Le second mode de locomotion aérienne dans un grand espace atmosphérique tient encore du merveilleux, mais s'opère par les mêmes manœuvres que le précédent. Il y a vingt ans, alors que s'agitait cette question aérostatique, je mis au bout de mon doigt une jeune *Epeira* dans le but d'épier sa tactique d'évasion. Après de vaines expériences, le hasard me servit enfin à souhait, et l'Araignée me donna un spectacle ravissant. Sans la perdre un instant de vue, je vis ses filières se mettre en jeu, et tout aussitôt Arachné émit des fils qui éludèrent mes regards. Quelle fut ma surprise de la voir s'élancer et courir dans les airs pour aller prendre pied sur le parapet d'un pont distant de trois mètres du lieu de ma station.

Peu de semaines après, je renouvelais cette expérience dans un jardin, en présence de plusieurs témoins. Pour le coup, la traversée aérienne fut des plus complètes, des plus concluantes. Le brin de soie, fixé d'abord à mon doigt, alla se coller au fait d'un toit, à dix mètres au moins de distance. La funambule, à la surprise, à l'ébahissement de tous, vola, sans perdre l'équilibre, sur cette corde inaperçue.

Mais une autre industrie arachnéenne, toute différente de celle des fabricantes de réseaux, va nous révéler un génie artistique bien supérieur : c'est celle de la *Mygale maçonne* de nos contrées méridionales. Ce n'est point dans les airs, dans les buissons, au grand jour, que la Mygale étale son savoir faire ; c'est dans les profondeurs du sol, parfois même à deux pieds de sa surface, que la modeste et habile ouvrière vient fonder sa tanière. Tout son organisme est adapté à cette immuable destinée et elle ne pouvait point se récuser sans risquer son existence. Son corps est trapu, avec des membres courts, robustes, pouvant se ployer étroitement sur lui. Elle est armée jusqu'aux dents.

A l'aide des rateaux mobiles de ses mandibules et avec ses griffes, la Mygale creuse son clapier dans une exposition calculée. Personne ne lui a vu tracer son plan, sa ligne circulaire et donner le premier coup de pioche, car c'est dans la nuit, à la faveur de ses huit yeux de chat, qu'elle procède à son enfouissement en expulsant au loin les déblais. Ce conduit

est fléchi de distance en distance, afin de s'assurer, elle et sa famille, contre les accidents et les ennemis.

Ce travail de mine achevé, il fallait dérober aux yeux jusqu'à l'existence de sa retraite ténébreuse et pourtant se ménager la faculté d'en sortir afin de vaquer à sa subsistance et à ses amours. Et je le redis avec quelque complaisance, c'est au sexe féminin seul qu'incombent et le talent artistique et les soins, le sentiment de la famille. C'est ici surtout qu'éclatent le génie et la prévision.

La poterne de la tanière est une porte orbiculaire avec une charnière qui lui permet de se lever et de s'abaisser, absolument comme la trape de nos caves ou de nos galetas. Légèrement bombée en dessous à la façon d'un coussin et taillée en bizeau dans son pourtour, elle est uniformément tapissée de soie, tandis que extérieurement elle est terreuse et en tout semblable au sol environnant. Étonnante précaution ! La trappe s'adapte à ce dernier par une rainure dont la finesse surpasse celle d'un cheveu. Quand la Mygale part pour la chasse, elle soulève sa poterne dont la charnière, en même temps souple et solide, est faite de brins de soie enchevetrés en un cordon plat dissimulé. O sublime intelligence ! Quel mortel sera jamais appelé à assister à cette ingénieuse fabrication qui peut défier toute l'habileté humaine ?

Aussitôt après la sortie de la Mygale, l'opercule retombe sur l'orifice, et au retour de la chasse elle s'accroche avec ses griffes pectinées aux aspérités de sa porte pour la soulever et entrer dans son réduit.

Un jour, étant au côteau de Castelnau, près Montpellier, où ces Mygales ne sont point rares, je tenais à les étudier sur place. C'était, hélas ! en 1814, et j'avais bon pied, bon œil !... Il fallut se mettre ventre à terre pour découvrir ces poternes si convoitées. Lorsque la rainure se trouvait tant soit peu entrebaillante, c'était l'indice de la présence, derrière la porte, de la Mygale qui, sans oreilles, ni tympan visibles, avait pu entendre mes pas, et se tenait là aux écoutes pour sauvegarder sa demeure et peut-être ses enfants. En essayant de soulever légèrement l'opercule avec une épingle introduite dans la rainure, on sentait que la vigilante Mygale s'accrochait *unguibus et rostro* à la tapisserie de sa poterne, et ses efforts de traction se révélaient par de petits mouvements saccadés. Alors, en enfonçant une forte lame de couteau à quelques centimètres au-dessous de la trappe, on barrait cruellement la retraite à la courageuse Arachnide. Par un mouvement de bascule on lançait au loin avec la terre la Mygale qui, confuse et stupéfaite de la trahison, se laissait saisir sans résistance.

Mon amour pour les ingénieuses Araignées m'entraînerait trop loin si je n'opposais pas une sévère réserve à cette inclination. Mais comment

résister trop absolument au souvenir de tant de célébrités artistiques qui me presse de toutes parts ?

C'est la petite et agile *Lycosa* de nos jardins, avec son sac ovigère sous le ventre ou avec ses nombreux enfants sur le dos. C'est la fameuse *Tarentule*, le colosse des *Lycosa*, tantôt retirée dans son réduit souterrain, à orifice, à fleur du sol, d'où l'on peut la faire sortir en agitant à cet orifice un épillet de Graminée qu'elle prend pour une mouche, tantôt élevant au seuil de sa tanière une tourelle, un bastion, un observatoire pour amorcer une proie volante qui devient sa victime. C'est la jolie *Clotho*, ourdissant sur le rocher à nu une tente en forme de calotte, à plusieurs échancrures, où elle élève sa famille et où, après l'émancipation de celle-ci, elle vient mourir sous un pavillon devenu son berceau et son tombeau. C'est le grand, le beau, le grave *Sparassus Dargelas*, ou qui se cache sous un bloc calcaire, ou qui, habitant au grand jour le rocher, s'y livre à des glissades plutôt qu'à des courses rapides, toutes les pattes latéralement étendues ; sa tente, d'un fin taffetas, ressemble à la coquille appelée Patelle ; il s'y tient à l'abri du mauvais temps et de ses ennemis, et il y file un cocon particulier, réceptacle de ses œufs. C'est son émule exotique de l'extrême Orient, le *Sparassus anamita*, cohabitant à Saïgon le hangard de nos conquérants cochinchinois. Un tendre souvenir se rattache à cette grande Arachnide, publiée dans nos Annales, et que je dois à mon fils, revenu de cette lointaine expédition avec ce butin que personne ne lui envia.

C'est le singulier et rarissime *Selenops*, plat et latérograde comme l'Hippobosque, que jadis je découvris sur la roche à nu de l'Espagne, et qui se dérobe comme un éclair au doigt qui veut le saisir. J'en ai donné l'histoire. Le savant docteur Vinson nous a transmis dans son beau livre deux espèces de ce même genre, l'une de Madagascar, l'autre de l'île Bourbon.

C'est ce petit, curieux et bossu *Palpimanus* qui me tomba sous la main dans le royaume de Valence, il n'y a pas moins de cinquante ans ; j'en ai donné la description et la figure, et M. Lucas a retrouvé, ainsi que d'autres entomologistes, ce même type en Algérie. Il a la démarche lente et placide, et ses tarses antérieurs frangés lui servent de tentacules ou d'organe de palpation.

Voyez ces Macrocéphales d'*Eresus*, au corps trapu, aux pattes courtes et robustes, formant par leurs habitudes deux castes distinctes ; les uns de grande taille, terricoles et lucifuges, *E. imperialis* et *Guerinii*, le premier se cachant sous les pierres, en Espagne et à Montpellier, le second pénétrant dans les réduits des huttes des Arabes du désert, tous les deux maraudant sans doute dans la nuit ; les autres, chasseurs au grand jour,

guettent leur proie sur des plantes épineuses où ils se fabriquent des retraites tubuleuses, *E. acanthophilus* d'Espagne et d'Algérie.

Et quel tour de force de l'omnipotente nature d'avoir créé exceptionnellement une Araignée aquatique, *Argyroneta*, tissant dans l'eau même un cocon imperméable qui renferme sa progéniture ! Il faut l'avoir vu pour y croire, et je l'ai vu.

Admirez sur les vitres de votre fenêtre la prestesse du *Salticus* ou *Attus* se tenant en arrêt, à la façon du chien de chasse, devant une Mouche et ayant ses palpes velus en vibration ; il s'élance comme un trait sur sa victime, et si parfois il manque son coup, il reste suspendu à son fil de sauvetage, collé au point du départ, pour se remettre au guet.

Quel arachnophile tant soit peu passionné sera assez favorisé pour suivre de l'œil ces *Galeodes* du désert algérien que j'ai cherché à illustrer par le scalpel et le pinceau ? Par leurs formes comme par leur genre de vie, on peut y établir deux phalanges, les uns au corps svelte, aux longues pattes velues, hardis et véloces coursiers, poursuivent leur proie jusqu'aux sommets des arbustes. Qui nous dira les péripéties de leurs chasses, leurs amours, leurs combats ? Les autres Galéodes, au corps ramassé, aux pattes courtes, guettant, blottis sous un abri dissimulé, une proie qui éternise souvent leur jeûne. Quel observateur, à la patience éprouvée, au pur crystallin, nous donnera sur eux un tableau de mœurs ?

Cette galerie abrégée, où j'ai dû laisser innommées tant de célébrités artistiques, je la termine par un vœu de mon scalpel, que mon âge lègue à mes successeurs, celui de consulter les entrailles de ces Arachnides exotiques, à physionomie et à structure si étranges, les antiques *Phrynus* et *Thelyphonus*, et le moderne et bien singulier *Arachnoura* de notre savant collègue M. Vinson.

III.

COLÉOPTÈRES.

Les Coléoptères ne sont certes ni industriels ni industrieux. S'ils ont acquis dans les collections une si immense préférence sur les autres ordres d'insectes, ils la doivent à la dureté presqu'inaltérable de leur cuirasse tégumentaire, au jeu si varié de leurs formes, aux mille couleurs d'or, de cuivre, d'airain, d'émeraude, de pourpre, d'ivoire qui les émaillent et qui saisissent, passionnent les regards. Toutefois il ne faut pas leur dénier, du moins au sexe féminin, quelque intelligence, un grand tact botanique qui leur donne la faculté de discerner les espèces végétales et leurs parties, comme racines, tiges, feuilles, sommités, fruits, bois mort, dans le but de leur confier les germes de leur progéniture qui doit y trouver sa subsistance.

Quoique, dès l'origine de la classification, les Coléoptères soient à la tête des insectes hexapodes broyeurs et que, par habitude, on les y ait maintenus, le scalpel, qui est la pierre de touche de la méthode naturelle, leur refuse ce poste et les relègue en seconde ligne après les Orthoptères.

Dans sa justice distributive, la nature a réservé à l'historien des Coléoptères une large compensation dans le spectacle magique de leurs métamorphoses, qui rivalisent avec celles des Lépidoptères, Hyménoptères, Diptères, etc. Les habiles scrutateurs du siècle dernier, qui ne se laissaient point halluciner par les formes extérieures, nous ont initiés à ces phénomènes, à ces miracles, à ces évolutions d'une triple vie, et leurs émules de notre époque, marchant sur leurs traces, ont payé un honorable tribut à cet esprit d'observation.

Dans cette revue des divers âges des Coléoptères, je ne saurais qu'effleurer le sujet après les savants historiens des métamorphoses dont j'ai parlé dans les prolégomènes. Je suivrai l'ordre classique des familles naturelles.

La *Cicindela* au pied léger, ce cerf de l'entomologie, se présente dans la première phase de son existence sous la forme d'une larve allongée, molle, contrefaite, bossue. Mais cette bosse n'est point un écart de l'organisme. Couronnée de fines spinules, armée d'un double crochet, elle a

pour attribution de donner à la larve la faculté de grimper dans sa longue cheminée souterraine, afin d'arriver à sa fenêtre pour y guetter sa proie, car elle est carnassière. Blisson nous a fait connaître la nymphe.

La prodigieuse tribu des Carabiques, devenue dans ces derniers temps une immense nation, comptait à peine, à l'époque de Fabricius, trois ou quatre cents espèces ; elle en a aujourd'hui plus de trois mille. Leurs larves, carnassières comme eux, s'abritent dans la terre où elles subissent leur transformation en nymphe emmaillotée. La plupart de ces larves ont sur le dos des plaques coriacées brunâtres et sont armées de fortes mandibules. Leur abdomen se termine par deux appendices cornés de configuration variée suivant les espèces.

Depuis Rœsel et Swammerdam, tous les pêcheurs des grands *Dytiscus* connaissent leurs larves effrayantes par leurs longues mandibules en forme de pinces arquées. Elles sortent de l'eau pour subir sous le sable humide de la rive leur double métamorphose.

Les archives de la science renferment aussi l'histoire des transformations de l'*Acilius*. Mais qui nous révèlera celles de ces petits *Haliplus* au corps bombé tant en dessus qu'en dessous, avec un bouclier ventral qui abrite les pattes et dont la raison d'être demeure encore inconnue ?

Voyez donc quelle prodigieuse dissemblance entre ce brillant *Gyrinus*, qui décrit avec une incessante activité une gymnastique tournoyante sur l'eau claire, et sa larve grêle comme un fil, munie d'appendices latéraux et velus qui lui donnent l'aspect d'une petite Scolopendre.

Le grand *Hydrophilus*, à la cuirasse polie et luisante, présente dans ses habitudes un fait d'industrie qui honore la famille en même temps qu'il illustre tout le corps coléoptérique. Ordinairement ce sont les larves qui filent les cocons où elles s'enferment quand sonne l'heure de la métamorphose. Le grand Hydrophile femelle procède autrement : il file lui-même un cocon dans lequel il dépose ses œufs. Le prolongement corniforme qui surmonte cette curieuse nacelle est en même temps un mât qui maintient son équilibre sur l'eau et un siphon respiratoire lors de la naissance des larves. Sa pointe est constamment émergée. Le scalpel m'aurait révélé cette industrie par l'existence de glandes sérifiques, si la science n'en avait point déjà été dotée par l'observation directe.

La création suit constamment dans ses œuvres sa marche graduelle. La plupart des petits Hydrophiliens femelles se font, comme certaines Araignées, une coque ou une agglutination d'œufs qu'ils fixent sous leur ventre et transportent dans leurs évolutions natatoires jusqu'à leur éclosion.

Poursuivons nos élucubrations de mœurs. Une race infecte et dévoreuse

de cadavres se présente, ayant à sa tête le *Necrophorus*, à dénomination significative, et les *Silpha*. La prévoyance de la nature les a mis au monde pour consommer, détruire les morts et diminuer ainsi, dans l'intérêt de notre respiration, ces exhalaisons putrides qui viennent vicier l'air. Leurs larves partagent avec eux cette mission hygiénique.

Et cette plèbe des *Staphylinus*, aussi désespérante par la multiplication des espèces que par cette insatiable création des genres où le plus patient se perd ; elle partage avec les *Silpha* la mission innée de salubrité atmosphérique, en détruisant, pour s'en nourrir eux et leurs larves, les substances organiques en décomposition. Hommage à Bouché, Westwood, Laboulbène, Perris, qui ont projeté un vif rayon de lumière sur les métamorphoses parfois originales de ces obscurs animaux.

Les *Hister*, ces Coléoptères carrés, noirs, luisants, durs, réfractaires à l'épingle, et qui ont exercé pour leur classification l'habile sagacité de notre collègue M. de Marseul, ont aussi des droits à notre gratitude. Eux et leurs larves sont chargés de changer en éléments de nutrition et de vie la matière morte et corrompue des substances animales.

Ici je m'écarte de la voie classique pour parler de ces milliers de petits Coléoptères retirés sous les écorces ou nichés dans les entrailles du bois, les uns simplement lignicoles, les autres essentiellement lignivores. Il faudrait la savante sagacité d'un Ratzeburg, d'un Bouché, d'un Erichson, d'un Westwood et surtout d'un Perris, pour nous dévoiler les mystères de leurs transformations et de leur piquant parasitisme. Les veillards ont, comme les poëtes, leur licence, et je me laisse aller à retracer des impressions qui ne remontent pas à moins d'une décade d'années.

J'étais avec mes amis Aubé, Laboulbène et Perris, lorsque celui-ci, sous le majestueux portique de la forêt de Biscarosse, dans ce qu'on appelle la grande lande, improvisa, sous la forme d'une causerie, une sublime leçon de mœurs de ces myriades d'insectes. Il fallait voir notre attention, notre surprise, notre ébahissement lorsque ce camarade, devenu professeur à son insu, placé en face d'un vieux cadavre ligneux transformé en une chaire entomologique, nous déroulait, avec une admirable lucidité, des faits de son observation pratique alors inconnus à la science. Savait-on avant Perris que l'*Hypophlæus linearis* violant le domicile du *Tomicus bidens*, y déposait un germe de destruction ; que l'*Hylurgus piniperda* a pour ennemi juré le *Rhizophagus depressus* ; que l'*Aulonium bicolor* fait, par ses larves, un carnage de celles du *Tomicus laricis* ; que l'*Aulonium sulcatum* met un frein à la trop grande propagation du *Scolytus multistriatus* ; que les larves du *Tomicus stenographus* sont décimées par celles du *Platysoma oblongum* et de l'*Hypophlæus pini* ; que

l'*Ips ferruginea* vit aux dépens de l'*Hylesinus ligniperda ;* que les larves du *Læmophlæus Dufourii* ont pour mission de dévorer celles du *Cryptorgus pusillus ;* que le *Tillus unifasciatus* fait une guerre à mort aux *Xylopertha sinuata ;* que le *Colydium elongatum* poursuit à outrance le *Platypus cylindrus ;* que la *Temnochila cærulea* est le meurtrier de l'*Œdilis grisea ;* le *Tarsostenus univittatus* celui du *Lyctus canaliculatus*, etc.; je m'arrête pour ne point trop empiéter sur les droits de propriété scientifique de notre collègue.

Et que dire de la personnalité des *Bostrichus*, *Hylurgus*, *Scolytus* et de leurs larves rongeuses, apodes, incurvées ? Ces larves gravent, sculptent sur le bois frappé de mort ou de maladie ces singulières galeries rameuses qui ont exercé l'habileté du pinceau de Ratzeburg et dont le dessin varie suivant les espèces. C'est injustement qu'on a accusé ces petits Coléoptères de tuer les arbres, lorsque, par le fait et par une mission providentielle, ils ne font que changer les cadavres de ces arbres en éléments nutritifs de leur propre vie.

Dans ma déviation de la voie classique, mes souvenirs des petites espèces viennent me retracer un groupe d'habitants de nos fleuves ou de la boue de nos rivages. Je veux parler des *Parnus*, *Heterocerus*, *Elmis*, *Macronychus*, *Potamophilus*, *Georissus*. N'est-il pas bien curieux de voir s'exhumer du milieu de la fange les *Parnus*, les *Heterocerus* avec un vêtement si propre, si soyeux, si imperméable ? Ces gentils *Elmis* passant leur vie placide sous les galets du turbulent ruisseau, souvent en compagnie de leurs larves. Ce dégingandé *Macronychus* bravant la tourmente du torrent et les naufrages à la faveur de ses longues pattes, terminées par de robustes ancres de sauvetage, qui l'accrochent sur la vieille souche immergée dont le détritus lui sert de nourriture. J'avais signalé sa larve, et les jeunes yeux de M. Pérez ont déjà doté la science de l'histoire de ses phases métamorphosiques. Ce *Georissus* presque atomique, enterré dans le sable humide, il faut le forcer à paraître au grand jour en comprimant par un fort piétinement ses galeries souterraines.

Enfin, le *Potamophilus*, le géant de ce groupe de Pygmées, demeure collé immobile sur le poteau que tourmente la cascade. J'ai fait connaître sa larve coriacée et j'appelle de mes vœux sa nymphe.

Insaisissables *Trichopteryx*, *Latridius*, *Orthoperus*, *Clambus*, *Berginus*, le cristallin seul de Perris a pu illustrer vos métamorphoses !

Les *Buprestides*, surnommés à bon droit les *richards*, semblent n'avoir été répandus à profusion dans les régions équatoriales que pour en refléter les rutilantes couleurs. Resplendissants de tous les éclats métalliques, ils forment le luxe des collections. Je ne leur connais qu'un tact botannique

très développé, sans aucune sorte d'industrie. Leurs larves ont seules reçu une mission qui leur est commune avec celle de bien d'autres insectes, c'est de se nourrir du bois mort dans lequel elles passent leur vie. La configuration, la structure de ces larves forment le trait le plus éminemment caractéristique de ce brillant groupe. Elles sont apodes, avec un abdomen grêle, filiforme, mou, qui ne semble qu'un appendice attaché à une espèce de tête, large et plate, singulièrement disproportionnée avec le reste du corps. Ce bouclier est presque exclusivement formé par le développement insolite du prothorax ; son relief est assez saillant pour protéger le tendre abdomen lors de la reptation de la larve dans les galeries du bois. La transformation en nymphe est tout à fait phénoménale et nous en verrons plus tard de semblables. Il se passe là un mode fort singulier de nutrition, qui fond pour ainsi dire ce large bouclier et ce frêle abdomen en une masse qui prend tout aussitôt la forme ovalaire de la nymphe emmaillotée et hexapode du futur Bupreste.

La larve du plus petit des Buprestides, le *Trachys*, est mineuse des feuilles de la Mauve, et c'est Réaumur qui, le premier, l'a fait connaître. D'après notre collègue Perris, celle du fluet *Aphanisticus* vivrait dans les tiges du Jonc ordinaire.

Les *Elatérides* ont été renommés de tout temps par la faculté, dans le décubitus dorsal, de faire le saut périlleux, c'est-à-dire d'imprimer à leur corps, par la détente d'un ressort sous-thoracique fort singulier, un mouvement brusque qui le retourne en l'air pour le faire retomber sur ses pieds.

Ces Coléoptères, placés dans le cadre classique à la suite des Buprestides, en diffèrent totalement par la forme et la structure de leurs larves. Celles-ci sont hexapodes, allongées, d'une même venue, terminées en arrière par des crochets dont la configuration varie suivant les espèces. Quelques-unes de ces larves vivent, ainsi que celles des Buprestes, dans le bois mort, mais elles ne sont point lignivores et elles ont des appétits carnassiers. D'autres, celles des *Ludius*, habitent sous terre, et les larves des *Agriotes* dévorent même les racines du blé en herbe.

Quelle irrésistible destinée pousse le *Cebrio*, habitant de l'air et du feuillage, à s'abattre, à se prosterner sur le sol, pour s'unir à sa laide femelle aptère et vivant dans son terrier on ne sait trop de quoi? Elle ne s'exhume à l'embrasure de sa galerie que l'instant nécessaire pour satisfaire au vœu de la nature. N'est-ce pas là un singulier instinct, un étonnant parfum d'amour, qui attire un sexe vers l'autre dans des conditions de formes et d'habitat si différentes? Voilà une scène d'intérieur à confondre toutes nos explications.

Sans doute le *Lampyris*, dans la série naturelle, a pareillement une épouse aptère ; mais celle-ci, loin de se tenir dans les ténèbres souterraines, illumine de son phosphore le buisson du rendez-vous, et l'on s'explique comment le mâle se précipite vers le phare pour l'accomplissement de la conservation du type.

Et sans sortir de ce groupe, quelle disparité choquante dans les deux sexes du *Drilus!* C'est dans un Escargot vivant ou mourant que la femelle aptère et monstrueuse, tout en dévorant son hôte, établit son boudoir et couve ses amours. Le croirait-on, si l'observation directe ne l'avait point constaté, que ce svelte et élégant *Drilus*, avec ses deux jolis panaches sur le front, avec son habitude d'éplucher les fleurs, a reçu de la sévère nature la mission officielle de consommer l'acte du maintien de sa race dans le gîte gluant et infect de sa hideuse moitié ? Il existe si peu de rapports de forme, de grandeur, de structure et de genre de vie entre ces deux sexes, que l'habitant du Colimaçon fut jadis pris pour un genre nouveau avec l'appellation de *Cochleoctonus*, et c'est cette erreur qui a mis sur la voie de la vérité.

Ces populeux *Lamellicornes*, où la création semble avoir épuisé tous les degrés de la taille depuis les colossaux *Hercules*, *Atlas*, *Goliath*, jusqu'aux plus minimes *Aphodius*, toutes les bizarreries, les excentricités de formes, et tous les tons des couleurs, n'ont-ils pas été mis au monde, les uns pour déblayer le sol des immondices qui le souillent, les autres pour hanter les fleurs ou dévorer les feuilles ? Leurs larves en hameçon vivent, les unes dans la bouse que les femelles roulent en pilules, réceptacles de leurs œufs, les autres de bois pourri ou de racines de végétaux. Partout le scrutateur des causes verra les soins vigilants de la nature s'occuper sans relâche du soin d'atteindre un but d'utilité si souvent incompris.

Vieux disciple de la vieille école de Latreille, j'ai encore foi dans la légitimité de la grande division des Coléoptères Hétéromères, que quelques novateurs avides de célébrité ont tenté de débaptiser ou d'annuler, parce qu'ils y ont aperçu quelques exceptions, comme si on n'en voit pas dans presque toutes les règles.

Ces Mélasomes à la lourde cuirasse et à l'intelligence plus lourde encore n'offrent dans leur triple vie, tantôt ténébreuse, tantôt passée au grand jour du désert, qu'un seul fait digne de remarque. Ces animaux si gros, si tardigrades, naissent de larves fort grêles et parfois filiformes. Comment cette ficelle animée se ramasse-t-elle dans son tégument coriacé, comment s'opère cette étonnante réformation, cette refonte organique, pour arriver à une *Pimelia*, un *Blaps*, un *Misolampus*, un *Akis*, un *Erodius*, une *Ten-*

tyria, un *Tenebrio* et vingt autres encore ? C'est là un miracle de transfiguration auquel nous avaient préparés les larves des Buprestides. A chaque pas, il faut payer un tribut d'admiration à cette marche graduelle des créations.

Ce pesant *Meloe*, dont certaines espèces, par la longueur de leur corps et leur lente reptation, ont l'air de noires limaces, aurait-on cru, si l'observation répétée ne l'avait point démontré, qu'il naissait d'une petite larve hexapode, blanchâtre, passant une partie de sa vie parasite dans un Hyménoptère, qui devient sa locomotive ? Jadis, j'ai partagé avec Kirby l'erreur que cette mince larve était une espèce de Pou, et la science est redevable à M. Fabre, d'Avignon, de l'histoire aussi piquante par les faits que brillante de style des métamorphoses hors ligne du *Meloe* et du *Sitaris*.

Vous admirerez avec moi l'instinct botanique de ces stridents Longicornes, dont les antennes ont parfois un luxe désespérant de longueur. On dirait qu'ils n'ont été créés que pour l'ornement des fastueuses vitrines. Néanmoins, ils jouent un rôle sérieux dans le système des harmonies générales. Leurs larves, grosses, droites et affamées, hâtent la destruction des troncs morts ou des branches sèches qui déshonorent nos forêts, nos vergers ; elles convertissent par l'acte de la digestion cette vermoulure en un véritable terreau. Nous les dispenserions, il est vrai, de réduire en poussière les solives de nos charpentes et les meubles de nos appartements.

Abordons l'indomptable peuplade des *Charançonites* ; à défaut d'industrie, dont ils ne sont pourtant pas totalement dépourvus, ils se font remarquer et par leurs aptitudes botaniques et par la variété de leur polymorphie. Ils pullulent dans toutes les conditions climatériques. Ce singulier bec, continuation de la tête et terminé par la bouche, varie à l'infini pour sa longueur, depuis son existence rudimentaire dans le *Bruchus* jusqu'à celle du *Balaninus*, qui a la finesse d'un crin.

La création, tout en ne popularisant point l'industrie chez les Coléoptères, n'est pourtant pas une dure et injuste marâtre, et ne fût-ce que pour prouver son intelligent caprice, elle renonce de temps en temps à ses rigueurs négatives. J'en ai déjà fourni quelques exemples, et les Curculionites vont aussi nous en offrir.

Le *Rhynchites betuleti* enroule méthodiquement une feuille de la Vigne à la façon d'une cigarette et l'*Apoderus coryli* celle du Noisetier, après y avoir préalablement déposé un ou plusieurs œufs. Les larves qui en éclosent dévorent les cloisons foliacées de leur prison.

Les larves de *Bruchus* et de bon nombre d'*Apion* vivent spécialement

avec les graines des légumineuses ; celles des *Lixus* affectionnent les tiges de certaines Ombellifères ; les *Larinus*, les réceptacles des Synanthérées ; les *Anthonomus*, plus friands, attaquent les boutons à fleurs des arbres fruitiers; quelques *Ceutorhynchus* passent leur enfance dans le collet hypertrophié et tuberculeux du Chou et autres Crucifères. Les pilulaires *Cionus* donnent la préférence au *Verbascum*, à la *Scrophularia*, aux capsules des *Iris*; le *Nanophyes hemisphæricus* produit des excroissances galliformes sur le *Lythrum hyssopifolium*, et un autre *Nanophyes*, que Perris doit baptiser, détermine de semblables excroissances sur le *Cotyledon umbilicus* des montagnes de la Castille. Les larves de plusieurs *Phytonomus* fabriquent de jolies bourses réticulées pour le berceau de la nymphe.

Enfin un Curculionite de la plus petite taille justifie la cruelle maxime : que le crime immortalise comme la vertu. Le *Sitophilus* ou le trop fameux *Charançon* devient, par sa larve, le fléau de nos greniers, le dévoreur des céréales, la cause possible de la famine.

Quelles sont les illustrations intellectuelles des *Chrysomela* à leur dernière métamorphose? J'avoue mon ignorance à ce point de vue. Leur dénomination de vieille date est pour plusieurs d'entre elles un brevet de richesse de costume, et voilà tout. Elles vivent, ainsi que leurs larves, du feuillage des végétaux, et justifient ainsi le nom de *Phytophages* que leur donnait Latreille.

On trouve partout des compensations quand on sait les chercher, et combien n'en découvrira-t-on pas après moi si l'on suit la bonne voie!

Les *Donacia* forment évidemment une famille distincte et des légitimes Chrysomélines et des *Crioceris* où elles avaient été rangées à tort par Latreille. Je ne connais pas de groupe de Coléoptères dont la physionomie, la structure et les habitudes soient aussi uniformes, aussi homogènes que celui-là. Admirons avec quelle ingénieuse prévoyance la nature a doublé le dessous du corps et les pattes des *Donacia* d'un satin lustré et imperméable, en même temps qu'elle les a armées de griffes qui deviennent au besoin des ancres de sauvetage. Comme toutes ces précautions sont adaptées à un animal qui doit passer sa vie sur des plantes aquatiques exposées à l'agitation des flots et des vents ! Leurs larves vivent sur les mêmes plantes, et s'abritent près du collet immergé des racines pour y accomplir leurs métamorphoses.

La nature a parfois de bizarres moyens de sauvegarder la conservation des types. C'est ainsi qu'elle a prescrit aux larves de *Crioceris* et de *Cassida* de dissimuler la mollesse, la tendreté de leur corps par l'amoncellement de leurs excréments. Quelle singulière imagination ! sous ce grotes-

que fardeau qu'elles transportent comme l'Escargot sa coquille, elles se mettent à l'abri de leurs ennemis.

Et contemplez avec moi cette marche pas à pas, cette sagesse infinie de la création, lorsqu'on est assez heureux pour saisir les anneaux de la chaîne organique. Nous venons de signaler ce sale manteau d'ordures des larves de *Crioceris* et de *Cassida*. Eh bien! quand on y regarde de près et que l'on sait apprécier les gradations zoologiques, on trouve dans les *Clythra* et les *Cryptocephalus*, qui dans la série suivent les *merdigera*, pour me servir de l'expression de Linné, une intéressante modification dans l'apprêt et l'usage de ces matériaux excrémentitiels. Leurs larves s'incarcèrent dans un fourreau qu'elles traînent avec elles à la façon des Phryganes et de quelques Microlépidoptères. Ces fourreaux, qui n'ont rien de déplaisant à l'œil, sont cependant formés par des excréments, mais ceux-ci sont pétris, malaxés, étendus en une étoffe qui perd en se desséchant toute apparence de ses éléments constitutifs. Comme la science entomologique acquiert du relief par ces études de mœurs!

Et toi, famille des *Coccinella* qui termines, par une espèce de décadence graduelle, la prodigieuse série coléoptérique, tu n'as pas échappé, malgré la conformité des espèces de ton genre primitif, à l'épidémie des démembrements. Tu as même les honneurs de la sagacité classificatrice du savant, du spirituel Mulsant, qui bat la générale dans les deux hémisphères pour te constituer une nationalité.

Mais quelle industrie, quel trait de vie privée peux-tu fournir à notre statistique intellectuelle des insectes? Tu n'es recommandable dans les harmonies universelles que par tes larves, que Réaumur appelait *vers mangeurs de Pucerons*, et ce même trait de mœurs avait fait jadis donner à ton clan par Latreille l'épithète d'*Aphidiphages*. La nature, jalouse de prescrire à ses plus infimes créatures un rôle de pondération, t'a réservé celui de modérateur de la trop grande multiplication des Pucerons, et ce rôle ne t'est pas exclusif.

IV.

LABIDOURES.

Aujourd'hui, comme dans mon travail anatomique sur les Forficules, publié en 1828, je maintiens que ces insectes n'appartiennent point à l'ordre des Orthoptères et doivent en constituer un propre, sous la dénomination de Labidoures, que leur avait donnée Duméril.

Leur forme, leur structure extérieure, l'existence constante de tenailles au bout de leur abdomen, leurs ailes, leurs habitudes, enfin leur organisation intérieure, révélée par le scalpel, justifient pleinement l'établissement de cet ordre.

J'ai eu beau étudier, poursuivre les Labidoures dans leurs divers gîtes, depuis les bords de la mer jusqu'aux zones alpines des monts, je n'ai jamais su leur découvrir la moindre industrie, le moindre trait original qui leur méritassent de figurer dans une statistique de mœurs. Je ne leur connais qu'une certaine tendance à la sociabilité. Il n'est pas rare de trouver associés et rassemblés, sous les écorces, des *Forficula auricularia* pour y passer en communauté la mauvaise saison. Dans les hautes montagnes des Pyrénées, j'ai souvent rencontré sous les pierres des troupeaux considérables de *F. bigultata* vivant en bonne intelligence avec les individus des deux sexes et les enfants de tous les âges.

Les Labidoures sont-ils insectivores, herbivores ou omnivores ? Je ne le sais pas trop ; mais on les voit souvent gaspiller l'intérieur des fleurs de nos jardins.

V.

ORTHOPTÈRES.

Il y a déjà un quart de siècle que le scalpel m'a mis à même de proclamer la prééminence organique des Orthoptères sur les Coléoptères. Dans une classification fondée sur l'anatomie, ils seraient, dans le cadre des insectes hexapodes, à la tête de la classe de ceux-ci, et en formeraient le premier ordre. Mais je suis fort loin de penser, dans l'état actuel de la science, qu'une semblable classification puisse être mise en pratique. C'est une simple remarque que j'émets.

Au point de vue de l'étude des mœurs, les Orthoptères sont peu avancés en intelligence et en industrie. Comme ils n'ont point de métamorphoses complètes, ils sont à cause de cela très inférieurs, quant aux qualités morales que je viens d'énoncer, aux insectes qui jouissent d'une triple transformation. Par une singularité encore mystérieuse pour nous, les insectes que la création a condamnés à ne jamais envisager leurs enfants sont précisément ceux dont les inspirations maternelles et les soins apportés à la progéniture sont le plus empreints de génie.

Je me bornerai donc, quant à la statistique intellectuelle des Orthoptères, à la brève exposition de quelques traits de configuration extérieure et de genre de vie. Ils comptent dans leurs rangs des espèces d'une taille prodigieuse, car il y en a qui atteignent jusqu'à un demi-pied de longueur. Ils sont répandus dans les diverses zones du globe; mais c'est surtout dans les contrées chaudes qu'ils prospèrent souvent d'une manière effrayante. Latreille avait déjà fait la remarque que les Orthoptères n'ont point d'espèces aquatiques. Toutefois, l'insaisissable *Tridactylus* vit sur les bords humides des fleuves méridionaux, et quelques *Tetrix* sont spécialement riveraines.

Parmi les Orthoptères, les uns produisent une stridulation à divers diapasons et à instruments variés, tandis que les *Blatta* sont muets. Qui

nous révèlera les raisons physiologiques sur lesquelles la nature s'est fondée pour accorder aux uns ce mode de transmission des volontés ou des désirs, tandis qu'elle l'a refusé aux autres ?

Les *Acrydium* sont une race maudite dès la plus haute antiquité, comme un fléau dévastateur, une des sept plaies d'Égypte. Ils ont une puissance musculaire des plus énergiques et sont essentiellement herbivores. Leurs hordes émigrantes sont souvent si populeuses, si serrées, si compactes, qu'elles obscurcissent le soleil, et quand elles s'abattent sur un pays, c'est pour en détruire en un instant toute végétation.

La conquête de l'Algérie a confirmé un fait consigné dans l'histoire des premiers chrétiens et longtemps contesté ou mal interprété, c'est que les *Acrydium* servent de nourriture ou peut-être de condiment aux habitants du désert. J'ai moi-même obtenu, des contrées méridionales de l'Algérie, de la farine de ces Orthoptères, qui servait d'alimentation aux Arabes. L'*Acryd. elephas*, espèce aptère et gigantesque qui habite ces contrées, doit être pour ces Arabes un gibier d'élite. J'en ai disséqué qui avaient dans l'estomac une grosse botte de foin.

La famille des *Acrydium* se termine par le petit et élégant *Tridactylus*, si illustré par Savigny dans son *Iconographie des Insectes de l'Égypte*, et dont j'ai aussi fait l'objet de mes recherches anatomiques. Dans la méthode naturelle, c'est un insecte de transition qui forme le chaînon d'alliance entre les *Acrydium* et les *Gryllus*. Dans la série continue, il touche au *Gryllotalpa*, qui inaugure le groupe des *Gryllus*. Habituellement enfoui dans les sables humides des fleuves du Midi, à la façon des *Heterocerus*, *Parnus*, etc., il est d'une capture très difficile par la prestesse du saut. D'après mon scalpel, les femelles adultes sont aptères, et sur plus de cent *Tridactylus* qui ont passé dans mes mains, je n'en ai trouvé qu'un seul muni de ses ailes et de ses élytres ; c'était un mâle.

Comme je viens de l'insinuer, la famille des *Gryllus* offre en tête un Orthoptère aussi curieux par sa configuration, sa structure et ses habitudes, que célèbre par ses méfaits : c'est la *Courtilière* ou *Gryllotalpa*. Vous connaissez tous son histoire, vulgarisée dans les traités d'agriculture. Mais je ne me lasse point de redire les inépuisables ressources de la nature, soit dans ses créations, soit dans la diversité des moyens pour le maintien de l'existence. Pour cette vie ténébreuse et fouissante, elle a donné au Grillon-Taupe une tête en museau de porc, un thorax convexe et déclive sur ses côtés, solide, dur et renforcé intérieurement par des arcs-boutants presque osseux. Ces formes s'accommodent à la progression souterraine dans un sol labouré, canalisé par de robustes bras armés de

puissants rateaux inclinés de manière à l'assujettir sur les côtés au fur et à mesure que le tunnel se prolonge.

La stridulation du *Grillon-Taupe*, au lieu d'être intermittente comme celle de ses congénères, est un cri-cri continu, un frôlement qui dure un certain temps et qui décèle sa présence. Cet animal, par ses habitudes radicivores, cause les plus grands dégâts dans les jardins et surtout dans les champs de Maïs.

Parmi les *Locusta*, l'*Ephippigera* se fait remarquer par l'existence de la stridulation dans les deux sexes et par un mode d'accouplement en sens inverse de celui des autres animaux ; c'est la femelle qui est dessus et le mâle dessous.

Si les *Acrydium* et les *Gryllus* sont herbivores ou radicivores, la famille des *Mantis*, qui les suit dans le cadre entomologique, est insectivore, et celle des *Blatta*, qui termine l'ordre, est omnivore.

Je me complais, dans mon culte pour la science, à redire les ressources infinies de la nature dans la polymorphie des insectes ; son génie créateur est inépuisable. Voyez cette *Mantis*, au cou long et dégagé, à la tête mobile comme sur un pivot, aux pattes de devant éminemment ravisseuses, armées de meurtrières épines, la tournure grotesque de son avant-train redressé dans une attitude suppliante qui lui a valu le surnom de *Prie-Dieu*. Voyez ses ailes en robe flottante et ses quatre pattes minces inhabiles à la saltation ! Eh bien, la nature lui a réservé une industrie privilégiée, exceptionnelle dans l'ordre des Orthoptères. La femelle des *Mantis* fait à ses œufs une enveloppe qu'elle fixe sur la tige d'une plante. Cette enveloppe est le résultat d'une excrétion, par le bout de l'abdomen, d'une mucosité qui se fixe, se concrète à l'air pour former un cocon bien circonscrit, intérieurement pluriloculaire. Mon scalpel a fait connaître la glande compliquée qui secrète cette mucosité.

Je vous fais grâce de ces baguettes ambulantes désignées sous les noms de *Bacillus*, de *Bacteria*, dont quelques espèces exotiques acquièrent jusqu'à dix pouces de longueur. La science est muette sur leur genre de vie, leurs mœurs, etc.

La famille des *Blatta*, race lucifuge, omnivore et trop facile à l'acclimatation, termine l'ordre des Orthopteres. Elle n'a, ni pour les formes, ni pour les habitudes, ni pour le genre de vie, aucun trait de parenté ou de consanguinité avec ses ascendants dans le cadre ; mais elle va nous offrir, dans son mode de gestation et d'accouchement, un phénomène organique des plus curieux, des plus dignes de notre admiration. Les *Mantis* et les

Blatta renferment leurs œufs dans une coque, et vous allez voir quelle énorme différence existe entre les deux insectes dans le mode de fabrication de cette coque.

La Mante, aux approches de la ponte, sent le besoin de choisir un support convenable pour l'abri et la sûreté de sa progéniture. A mesure qu'elle pond, elle fabrique de ses mains un cocon ; elle enduit ses œufs d'une couche de mucilage qui se concrète au contact de l'air et elle les dispose en séries avec une certaine symétrie, de manière à rendre le cocon pluriloculaire. Chaque œuf étant séparé de son voisin par un diaphragme peut éclore individuellement. C'est là de l'industrie.

La Blatte a sans doute aussi le sentiment instinctif d'une gestation à terme, d'une prochaine parturition, mais elle ne se livre à aucune manœuvre extérieure pour accueillir et sauvegarder les germes de sa postérité. Admirez encore ici le génie créateur de la nature dans la diversité des moyens pour atteindre un même but. Ce qui se passe dans ce moment suprême est tout à fait du ressort de ce que les physiologistes appellent la vie organique. La formation de la coque ovigère est en dehors de la volonté et de la participation de l'animal. On ne saurait par conséquent l'attribuer à une industrie. La ponte des œufs s'opère dans l'intérieur du corps, dans une des dépendances de l'utérus. La glande mucifique entre en fonctions, à l'insu de la Blatte, pour la fabrication d'une coque, le berceau de sa famille. Cette coque, aussi grande que l'abdomen de la mère, est lisse, coriacée, ovalaire. Quand l'heure de la parturition a sonné, la mère entre en travail et le conceptacle ovigère se présente entre les lèvres de la vulve avec une couleur blanc d'ivoire, et après une délivrance pénible et graduelle, il prend une teinte d'un marron vif. On y distingue une ligne médiane à petites dents engrenées, destinée à s'ouvrir à la naissance des petits ; les premiers naturalistes l'avaient pris pour un œuf gigantesque.

VI.

NÉVROPTÈRES.

Dans mes études de mœurs et de métamorphoses, je n'aborde qu'avec hésitation l'ordre si hétéromorphe des *Névroptères*, et en ouvrant le livre que leur a consacré notre collègue Rambur, si éminent observateur, je recule devant cette ménagerie sans caractères et sans limites. Il faut pourtant que, bon gré mal gré, je m'exécute.

Dans la méthode naturelle, ils ont sans doute leur place marquée, comme insectes mandibulaires, à la suite des Orthoptères; mais les derniers genres, par la composition buccale, viennent se fondre dans les insectes suceurs, et témoigner ainsi soit des difficultés du classement, soit des créations graduelles de la nature.

Vous comprendrez que, dans cette revue cursive, je ne saurais m'astreindre à suivre la série générique à cause des nombreuses lacunes qui s'offrent à chaque pas dans ces investigations de mœurs.

Quelle singulière et pittoresque dissemblance entre la vie aérienne de la *Libellule*, aux ailes de gaze si largement étalées, et sa hideuse larve vautrée dans la fange de l'étang! Mais ne vous pressez point de prodiguer le blâme à ce premier âge de la *Libellule*, et cherchez les compensations dont la nature n'est jamais avare. Le scalpel vous dévoilera dans ces êtres couverts de boue de curieux organes de respiration aquatique, de miraculeuses branchies qui ont fait ma joie et qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer d'élégantes complications.

Les entomophiles qui habitent les silencieuses petites villes de province, comme votre collègue de Saint-Sever, peuvent jouir à la fin de l'été du spectacle peu connu de la chasse de ces grandes Demoiselles (*Æschna grandis*) qui entrent hardiment dans les rues et rasent le sol, à la façon des Hirondelles, pour saisir à la volée, soit à l'aller, soit au retour, de tendres moucherons. J'ai souvent admiré et la familiarité, et l'habileté, de cette chasseresse qui s'empare d'un invisible gibier.

Et croiriez-vous, si vous ne l'aviez pas vu de vos propres yeux, que

cette laide larve du Fourmilion, dont l'intelligence et l'industrie ont une célébrité aussi ancienne que la science, se change, par le miracle de la transformation, en ce *Myrmeleo* au corps grêle, aux ailes si finement aréolées, aux habitudes crépusculaires? Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, c'est par la larve que l'insecte parfait reçoit son illustration.

Ce gracieux *Ascalaphus* aux ailes d'or brodées ou tachetées de noir provient aussi, d'après les auteurs, d'une larve très analogue à celle du *Myrmeleon*, que je ne connais point personnellement; mais mon scalpel a offert à la science l'anatomie du Névroptère ailé.

Que sait-on sur les mœurs et les métamorphoses de ce singulier et élégantissime *Nemoptera* dont les ailes postérieures, par un caprice encore incompris de la création, sont réduites en une longue et étroite lanière, qui ne semble qu'un balancier pour diriger la locomotion aérienne? Hélas! rien. Je dirai seulement que j'ai pris en abondance, aux portes de Madrid, ce délicieux Névroptère dont j'ai esquissé l'anatomie.

Quoi de plus hétéroclite que ce *Panorpa* avec sa tête prolongée en museau ou en rostre déprimé, avec son abdomen muni d'une queue, articulée et mobile comme celle du Scorpion et terminée par un forceps ou pince didactyle? On ne connaît point encore sa larve, mais Macquart a décrit sa nymphe, et je pense avec lui que, vu la structure de celle-ci, la larve n'est point enfouie sous terre et qu'elle doit vivre libre à sa surface.

Après la monographie des *Friganes* par Pictet, de Genève, que reste-t-il à dire sur ces insectes riverains, réfractaires à nos collections, qui n'ait été développé par cet habile et profond observateur? Leurs larves, disgracieuses à la vue, ont néanmoins leur compensation. Douées d'une industrie architecturale, elles se construisent des domiciles ou fourreaux qu'elles peuvent quitter pour y rentrer encore, et qui deviennent le berceau de leur transformation. Ces fourreaux, fixés sur des supports en butte aux irrigations tumultueuses d'une eau claire et courante, sont habilement incrustés ou de petits cailloux ou de coquilles fluviatiles rangées avec ordre, ou de débris de bois, d'herbes, de mousses, etc. Quant aux myriades d'insectes ailés qui, dans les soirées de la canicule, assaillent les rives des fleuves et des lacs, ils sont à mes yeux une plèbe fort insipide et cruellement rebelle aux diagnoses spécifiques, une race dont je cherche encore le rôle dans les suprêmes harmonies.

Je vous en dirai autant de ces molles et dissolubles *Ephemera*, dont le nom est le symbole d'une fugace existence et dont l'abondance est telle dans quelques contrées du Nord qu'on en fait du fumier.

Voici venir un insecte dont le siége classique est encore mal assuré, le *Mantispa*, qui prend sa dénomination de ses pattes de devant, ravisseuses

et spinuleuses comme celles des *Mantis*. Certes, Schranck et Stoll étaient peu éloignés de la méthode naturelle lorsqu'ils comprenaient ce curieux et incertain Névroptère dans le groupe des *Mantis*, dont il a toutes les allures. Westwood, pour couper court aux tourments de l'embarras classique, a créé la famille des *Mantispides*. Mais que savons-nous sur les mœurs et les métamorphoses du *Mantispa?* Rien, ou presque rien. Le scalpel pourrait peut-être apprendre quelque chose.

La structure du *Raphidia*, avec sa tête emmanchée d'un long cou et l'existence d'un oviscapte exserte et grêle, n'est pas moins originale comme Névroptère. Ses métamorphoses ont été observées par Latreille, Percheron, Waterhouse. La larve est longue, vermiforme, agile, pubescente, et s'abrite dans les crevasses des arbres. La nymphe a, suivant Percheron, la faculté de sauter.

Permettez-moi de vous faire grâce des *Sialis*, *Perla*, *Hemerobius*, *Osmylus*, qui ont subi mon scalpel, et souffrez que je passe outre pour cette terrible monarchie ou communauté des *Termites*, tant indigènes qu'exotiques, dont la néfaste histoire se trouve partout et auxquels Burmeister donne avec raison l'épithète de *corrodants*.

VII.

HYMÉNOPTÈRES.

De tous les ordres des légitimes insectes, c'est-à-dire de ceux qui n'ont d'autre appareil de circulation qu'un système de trachées aérifères, l'ordre des Hyménoptères est, sans contestation, celui que la nature a le plus largement doté d'intelligence et d'industrie, celui qui, dans ses mœurs, ses habitudes, ses métamorphoses, son parasitisme, est appelé à nous dérouler des épisodes du plus émouvant intérêt.

Pour ne le dire que par anticipation, voyez où nous ont conduit les investigations dirigées vers les habitudes et le genre de vie de ces actifs insectes. Lorsque Fabricius fonda les genres *Elis* et *Myzine*, il était loin de se douter que toutes les prétendues espèces de ces deux genres n'étaient que le sexe mâle de certaines *Scolia*, et Latreille n'apprit que vers la fin

de sa carrière que le *Methoca ichneumonoides* n'était que la femelle de son *Tengyra sanvitali.*

Nous trouverons dans certains Hyménoptères une curieuse et remarquable tendance à la *sociabilité*, à l'organisation du travail en commun, tantôt sous la forme d'un gouvernement monarchique, tantôt sous celle d'une république. Et ne croyez point que ce soient là de vains mots, des métaphores de roman ; nous donnerons bientôt les preuves de cette assertion.

Mais cette tendance sociale, ce besoin de la réunion d'un grand nombre d'individus d'un même type est souvent telle que, malgré l'absence de société organisée, des essaims d'espèces solitaires se supportent réciproquement, pratiquent une mutuelle confraternité dans une enceinte restreinte où toutes établissent leurs clapiers. Dans leurs rencontres fréquentes, le respect à la propriété et à la personne est rigoureusement observé. Quel bel exemple de concorde à imiter! Plusieurs *Anthophora*, *Andrena*, *Odynerus*, etc., nous offrent de ces paisibles assemblées d'individus. Pendant mon séjour septennal en Espagne, j'ai surtout constaté ce beau fait social dans la grande *Anthophora nigrocincta*, dont cent individus minaient le même tertre. Chaque mère, dans sa fervente activité, reconnaissait dans les cent portes ouvertes celle de son propre logis. Pendant deux heures que je demeurai contre un tronc d'arbre immobile comme une cariatide, je ne constatai jamais dans ce troupeau bourdonnant le moindre signe de mésintelligence. Que de philosophiques réflexions suggère cette admirable concorde!

La notabilité industrielle et artistique de tout l'ordre est sans contredit l'*Abeille à miel.* Je vous respecte trop pour oser aborder un sujet si célébré, si chanté, si poétisé depuis un temps immémorial. Toutefois je citerai un double fait qui ne me paraît pas avoir été assez explicitement signalé.

Il est un temps, ou peut-être des circonstances mal comprises, où l'infatigable Abeille ouvrière ne fait que *sucer* les nectaires des fleurs; il en est d'autres où elle néglige cette succion pour ne s'occuper que de la *récolte* du pollen des anthères dont elle surcharge les brosses de ses jambes postérieures.

Dans le premier cas, l'Abeille avale et ingère dans son estomac l'élément sucré puisé dans les nectaires, et après une élaboration digestive, un acte de chimie organique encore inaccessible au physiologiste, elle régurgite, dans les cellules hexagonales de la ruche, un liquide qui n'est pas autre que le *miel.*

Dans le second cas, le pollen des anthères, entassé sur les brosses ré-

coltantes, est manié, remanié, malaxé, pétri, imbibé pour former, par des manœuvres inaperçues ou mal interprétées, une matière plastique qui, étendue, appliquée entre les segments ventraux de l'abdomen, prend la forme de plaques vitrées ou de très minces briques au moyen desquelles l'industrieuse Abeille bâtit ses cellules, et qui en définitive constituent la *cire*.

A cette régulière et curieuse monarchie de l'Abeille succède, dans la série classique, la république des vigoureux *Bombus*. C'est dans les profondeurs du sol que, pourvus d'une mission instinctive qui, sans chefs ni ordres, ne blesse aucune susceptibilité et respecte le principe d'une égalité ni méconnue ni outrepassée, ils exécutent d'un commun accord les travaux d'art destinés à sauvegarder les enfants de la communauté.

Mais voyez un peu comme la nature semble se complaire à dérouter nos plans, nos systèmes. Par une création qu'on serait tenté de taxer de capricieuse, elle a jeté au milieu de la république des *Bombus* d'aventuriers Hyménoptères, les *Psithyrus*, qui leur ressemblent tellement par la taille, la physionomie, la livrée, le bourdonnement, les habitudes apparentes, qu'on les croirait, ainsi que le dit Lepeletier, *enfants de la maison*. Ces Ménechmes, en étant leurs parasites, en deviennent les ennemis personnels. Ainsi l'astuce, la fraude, l'usurpation, le vol se sont insinués dans cette république souterraine, dont les membres trop débonnaires, quoiqu'ils soient de braves soldats bien armés, s'en sont laissé imposer par cet air insidieux de famille. Mais gardez-vous de croire que cette violation de domicile, ce vol de subsistances puissent être imputés à la nature comme une tolérance d'un flagrant délit. Il y a là une mission plus relevée. Dans les harmonies générales, les *Psithyrus* sont les modérateurs de la multiplication exubérante des *Bombus*. Hommage à la mémoire de Lepeletier, qui nous a mis à cet égard sur la bonne voie.

Et ce populeux groupe des *Anthophora* au vol preste et saccadé, au bourdonnement dont le diapason va jusqu'aux sifflement aigu, voyez-les aussi s'ensevelir dans le tertre le plus compacte, comme dans le sol perméable de l'arène, pour y établir le berceau de leur famille.

Quelle énorme dissemblance sexuelle entre les *Eucera*! Les mâles à la molle villosité, aux très longues antennes, les femelles au corps trapu, à la fourrure couchée, aux courtes antennes ; il y a moins d'un siècle qu'on les prenait pour des types distincts. Comme les Anthophores, leurs parents, c'est dans le sein de la terre que les femelles viennent creuser le gîte de la progéniture.

La resplendissante et bruyante *Xylocopa* est assez familière pour venir dans nos habitations justifier l'étymologie de son nom, en corrodant le

vieux bois de la charpente pour y loger sa postérité. Elle est aussi une Apiaire solitaire.

Ferai-je défiler devant vous ces immenses peuplades de *Megachile*, *Osmia*, *Anthidium*, *Colletes*, *Andrena*, *Halictus* jouissant de l'indépendance individuelle, et enfouissant soit dans les entrailles du sol, soit dans des abris variés, les berceaux de leurs enfants approvisionnés du pollen des fleurs ? Toutes ces Apiaires, ainsi que les précédentes, consomment dans les airs leur accouplement, les mâles accrochant, enlevant leurs femelles, qui se prêtent à ce rapt. C'est surtout à Lepeletier que la science est redevable de ce curieux trait de mœurs.

Cet observateur a vu plusieurs femelles d'une même espèce de *Panurgus* approvisionner un même clapier souterrain n'ayant qu'une seule ouverture extérieure. Et, remarquez bien ceci, il n'entrait jamais au fond du clapier qu'une seule femelle, et une autre n'y pénétrait qu'après la sortie de celle-ci. Souvent plusieurs étaient en sentinelle à l'entour de l'orifice, attendant, sans s'inquiéter, sans se choquer, leur tour d'entrée.

Contre l'opinion de cet illustre hyménoptérologiste et en confirmation de celle de Spinola, la *Ceratina* n'est point parasite. La *C. albilabris* niche solitaire dans les branches sèches de la ronce, comme nous l'avons positivement constaté M. Perris et moi. J'ai plusieurs fois obtenu en Espagne la plus grande espèce de Cératine, *C. Spinolæ*, des tiges mortes de l'*Onopordum illyricum* où elle avait son nid isolé.

Je parlerai ailleurs des Apiaires parasites.

En abordant la redoutable tribu des Guêpes et des Frelons, nous rentrons dans la catégorie des Hyménoptères sociaux et industriels. Par le fait d'un instinct providentiel immuable, elles constituent une communauté d'individus d'un même type qui se livrent ensemble, et avec la plus franche fraternité, à des travaux qui ont tous pour but principal le maintien, la conservation de l'espèce. Cette association, où personne ne commande et où tout le monde travaille dans la mesure de sa mission instinctive, est une véritable république, mais sans président, et telle qu'elle ne saurait exister dans les assemblées pratiques de l'*Homo sapiens*.

Ainsi que dans le clan des *Bombus*, les Guêpes ont trois sexes, ou, si vous voulez, trois genres : le masculin, le féminin et le neutre. Ceux de cette dernière classe sont essentiellement ouvriers, et en même temps les défenseurs nés, les soldats de la population agglomérée.

L'origine, la source de la matière première pour la fabrication des vastes nids de Frelons et de ceux des Guêpes ont exercé l'esprit investigateur

des savants du premier ordre. Ils se sont livrés à toutes sortes de conjectures pour deviner d'où provenaient ces matériaux. Ils pensaient qu'ils étaient fournis directement par le tissu de divers arbres. Ils ont cherché loin ce qu'ils avaient tout près. Il y a plus de vingt ans que mon scalpel a tranché la question, et le fait est demeuré inaperçu.

Dans le Frelon, comme dans plusieurs Apiaires, il existe dans l'intérieur du corps des glandes *sérifiques* ou *gummifiques*, dont les conduits excréteurs s'ouvrent tantôt dans la bouche et tantôt dans le voisinage de l'anus. La matière de cette sécrétion est d'abord simplement liquide ; mais au contact de l'air elle prend de la consistance, se concrète comme le fait une solution de gomme, et elle peut, suivant l'espèce d'insecte, prendre ou la forme d'un fil, ou celle d'une membrane foliacée, ou enfin celle d'un carton solide et dur.

Je laisse un moment, pour la reprendre bientôt, l'industrie des Guêpes, et je me permets nn épisode qui aurait dû trouver sa place à l'article des Apiaires, mais qui néanmoins se rattache au sujet que je traite en ce moment.

Dans mon anatomie des Hyménoptères, j'ai fait remarquer que Réaumur se demandait quels étaient les matériaux dont certaine Abeille (*Colletes succincta*) des environs de Paris se servait pour construire son nid membraneux. Ce sagace observateur était loin de penser que, dans le siècle qui a suivi, le scalpel et le microscope devaient donner la solution du problème. L'anatomie du *Colletes*, des Andrènes et autres genres voisins a révélé à la région postérieure de la cavité abdominale une glande spéciale, dont le conduit excréteur s'ouvre près de l'anus et est très distinct de celui de la glande vénénifique. C'est donc non pas du dehors, mais de ses propres entrailles que l'Abeille qui intriguait tant Réaumur a tiré la matière plastique dont elle fait une membrane pour le nid de ses œufs d'abord, puis de ses petits. Il nous reste à connaître ses manœuvres.

Revenons à nos Guêpes, et avant tout veuillez remarquer qu'elles n'ont ni aux pattes ni au ventre aucune brosse récoltante, aucune palette.

Dans le Frelon, ce n'est pas au bout de la cavité de l'abdomen que se trouvent les glandes gummifiques, mais bien à l'issue de la tête. La matière textile n'est pas uniquement fournie par ces glandes. L'animal ronge, avale des parcelles végétales qui, régurgitées dans la bouche, s'y combinent avec le liquide sécrété pour former une bouillie tantôt grossière destinée à l'enveloppe extérieure du guêpier, et peut-être aussi aux plateaux qui supportent les cellules, tantôt plus fine, plus homogène pour la construction de celles-ci.

A cette occasion, je citerai une observation qui pourra être complétée

plus tard. Pendant l'automne de 1863, j'aperçus dans mon jardin un *Polistes gallica* fixé contre un vieil échalas de Châtaignier à tissu pourri et ramolli. Il était occupé à le ronger avec ses mandibules. Je constatai positivement qu'il avalait les parcelles ligneuses détachées, et qu'il en prenait d'autres pour les avaler pareillement. L'insecte s'envola, et je m'assurai qu'il n'emportait rien ni entre ses mandibules ni dans ses pattes. Je demeurai à mon poste en sentinelle immobile, et au bout de dix minutes le Poliste, à ma grande satisfaction, vint faire une autre station sur l'échalas, et il se livra absolument à la même manœuvre pour décamper ensuite.

Pour lever tous les doutes sur l'ingestion du détritus ligneux, j'aurais dû saisir le Poliste et en faire aussitôt la nécropsie; mais je n'étais point en mesure de remplir cette indication. A d'autres plus avisés que moi.

Mais toutes les espèces de *Vespa* et de *Polistes* n'ont pas le même genre d'industrie, malgré l'analogie de la composition textile de leurs travaux. Ainsi le terrible Frelon (*V. crabro*) a dans son vaste nid plusieurs étages de plateaux cellulifères séparés seulement les uns des autres par de courts et solides piliers. Pour le garantir des outrages du temps et des ennemis, il ne se contente point de le colloquer dans le creux d'un vieux arbre ou sous la corniche d'un édifice; mais il protége le berceau de ses enfants par une enveloppe, un manteau, un pardessus, si j'osais le dire, à plusieurs doubles, d'une étoffe papyracée, en s'y ménageant une entrée pour l'accomplissement des soins maternels. Malheur à l'imprudent qui attaquerait de front ce foyer domestique !

Une Guêpe plus petite (*V. germanica*) s'enfonce, aux approches de la ponte, dans les profondeurs de la terre où, à force de patience et d'habileté, elle creuse une voûte, un tunnel pour y établir un conceptable papyracé de sa postérité fabriqué sur le même plan que celui du Frelon et à plusieurs plateaux de cellules.

J'ai trouvé en plein air et fixé à une branche d'arbrisseau un nid de *Vespa* dont l'espèce m'est inconnue, globuleuse et de la grosseur d'une petite pomme avec une ouverture au centre. Sa fabrication est celle du Frelon, avec une enveloppe de plusieurs couches d'étoffe papyracée, mais à un seul étage de cellules. Je possède un autre nid de semblable texture, et fixé aussi à une branche. Il est pyriforme, atténué en un col ouvert au bout. Je n'en connais pas le fabricant.

Les *Polistes*, plus audacieux, affrontent le grand jour et placent en évidence, à nu, c'est-à-dire sans enveloppe extérieure, leur nid à un seul tablier de cellules. Ces nids ont des dimensions fort différentes, suivant les espèces. Ils sont plus grands dans *Geoffroyi* que dans *gallica*. On les

trouve ou sur les toits, ou sur les chaumes, ou sur les branches, ou sur les rochers.

Sous le rapport des mœurs et de l'industrie, les *Eumenes* et les *Odynerus*, jadis incorporés dans la famllle des Vespides, en ont été séparés par Lepeletier, et cette séparation est rationnelle. Ils présentent effectivement une grande différence avec les Guêpes comme artistes ou fabricants. Et d'abord ils sont *solitaires* et non *sociaux*, puis ils sont *potiers de terre* et non *papetiers*.

Les *Eumenes*, à la taille si étranglée, construisent avec de l'argile pétrie et malaxée des nids sessiles sur leur support, bois ou pierre, ayant parfois la forme, en miniature, d'une bombe d'artillerie avec son goulot saillant rebordé. La larve y est isolée et approvisionnée de chenilles asphyxiées.

Les *Odynerus*, à la tribu si populeuse et si difficile à dénommer, malgré le beau travail de M. de Saussure, sont pareillement solitaires, quoique des essaims d'individus de la même espèce nichent ensemble sur un tertre commun. Il nous reste à connaître les différences industrielles de beaucoup d'espèces.

Celles qui creusent la pente verticale du tertre exposé au midi pour y colloquer leur progéniture placent à l'orifice de chaque clapier une cheminée d'argile guillochée, formant en dehors un long tube courbé de manière à ce que l'ouverture regarde en bas. Ce sont *Reaumurii* et *spinipes*.

D'autres espèces, d'un goût artistique plus recherché, nichent dans les tiges à moelle des plantes ou des arbrisseaux. Elles y établissent avec de l'argile des tubes uniloculaires empilés en colonne et approvisionnés de petites chenilles d'une même espèce. Ce sont *rubicola*, *cognatus* et autres.

Voici venir les *Cerceris*, ces illustres ravisseurs de proie vivante pour alimenter la famille. Les contractures des segments abdominaux et la dilatation apicale des fémurs postérieurs sont des traits exclusivement propres aux nombreuses espèces de ce genre. Mes vieilles entrailles paternelles se laissent émouvoir au souvenir d'un *Cerceris* dont jadis j'ai essayé l'illustration. Je ne résiste pas à la démangeaison de redire la suprême intelligence, le tact exquis, le savoir entomologique de ce *Cerceris*. Il est des faits, des vérités dont la reproduction n'est pas sans profit pour les amis de notre divine science. Le *Cerceris* auquel le choix relevé de ses victimes a valu l'épithète de *buprestícida*, parce qu'il chasse son noble gibier uniquement dans les espèces du vieux genre *Buprestis* de Fabricius, m'a, dans une seule campagne où j'ai exhumé une trentaine de nids

souterrains, offert dix espèces bien tranchées de ces brillants Coléoptères, et quatre cents individus destinés à l'approvisionnement de la postérité. C'était à ne pas en croire ses yeux, et parmi ces victimes si nombreuses pas une faute générique, pas un quiproquo de la part du *Cerceris*, pas un insecte étranger aux *Buprestis*. Or, parmi ceux-ci les uns étaient courts et gros, les autres longs, parfois plus lourds que le ravisseur lui-même ; il y en avait de resplendissants d'or, de cuivre, d'émeraude et de noirs ou de teinte obscure. A quels signes, au milieu de formes et de couleurs si différentes, le savant *Cerceris* reconnaissait-il ses victimes, car il ne se trompait jamais, il demeurait fidèle à la capture des seuls Buprestes ? S'exhalait-il donc de ceux-ci quelque parfum insaisissable à nos sens, mais perceptible à l'olfaction du *Cerceris*, ou faut-il tout accorder à l'instinct ? Remarquez encore que tous ces Buprestes, quand ils n'avaient pas été déchiquetés par les larves du ravisseur, avaient une livrée des plus fraîches, et sans nul doute l'habile prédateur, plus pratique que nous des gîtes de son gibier princier, devait guetter celui-ci au moment de sa dernière métamorphose ou à sa sortie de son réduit ligneux. Il faut s'incliner devant cette science innée.

Quelle est donc cette modification d'organisme, cette trempe particulière d'intelligence ou d'esprit qui poussent irrésistiblement cette mère vivant, elle, du pollen des fleurs, à obéir à la mission irrévocable de servir à ses enfants, à ses friandes larves qu'elle est condamnée à ne jamais connaître, un gibier d'élite, de somptueuses victimes, non pas des cadavres, mais de la chair fraîche incorruptible, une proie vivante ? C'est ici qu'il faut admirer et se taire. Comment faire pour offrir à une larve immobile, puisqu'elle est apode, une proie pleine de vie qui ne tarderait pas à s'évader du ténébreux terrier ? Il fallait paralyser la victime sans la tuer, l'asphyxier pendant le temps nécessaire au parfait accroissement de la larve. Vous allez voir qu'une anesthésie aussi ancienne que le monde a été inspirée au *Cerceris* qui, sans le secours de l'éther, du chloroforme et de la benzine, est parvenu à dompter la motilité et la sensibilité sans éteindre la vie. Quel résultat miraculeux offert à notre admiration par un chétif insecte !

Lorsque je fus témoin des saisissantes manœuvres de notre Hyménoptère prédateur, je crus que la souplesse des articulations du Bupreste, la fraîche conservation de ses chairs et même de ses viscères constatées par l'autopsie étaient l'effet d'une intoxication stupéfiante inoculée par le dard de la glande vénénifique du *Cerceris*, et cette explication me semblait rationnelle. Le professeur Fabre, d'Avignon, a donné plus tard une autre

solution de ce curieux assassinat, tant par des faits directs que par d'ingénieuses expérimentations.

Cet éminent observateur a conclu que c'est la lésion par le dard à venin des ganglions thoraciques, soudés en une seule masse dans les Buprestes, qui a amené l'anéantissement subit du mouvement en conservant la vie organique.

Toutefois je n'abandonne point encore mon idée d'intoxication, et une simple lésion traumatique, une imperceptible piqûre sont contestables comme cause unique de cette anesthésie. Ce n'est point ici le lieu de soumettre à un sérieux contrôle la théorie de M. Fabre.

L'histoire des victimes immolées par les diverses espèces de *Cerceris* nous apprendra sans doute des faits nouveaux et intéressants.

M. Fabre a décrit, avec tous les charmes du style, les piquantes péripéties des déprédations du plus grand *Cerceris* d'Europe, le *C. tuberculata,* qui approvisionne ses terriers avec les individus d'un robuste Charançonite le *Leucosomus ophthalmicus.* Le *Cerceris ornata* fournit à sa couvée des *Andrena*, le *C. aurita* des *Phytonomus*, et le *C. tricincta* des *Clythra.*

Le *Philanthus apivorus* ne dévore point les Abeilles à miel, ainsi que semble l'indiquer son épithète spécifique, mais il approvisionne sa couvée de cette précieuse proie.

Les *Crabro*, au chaperon d'argent nacré, tantôt sont fouisseurs de la terre pour y déposer le germe de la postérité, ou bien ils nichent dans les tiges creuses des végétaux, ou dans les nids délaissés par d'autres Hyménoptères. C'est dans les Diptères, les Pucerons, les Araignées, les Hémiptères qu'ils font leurs razzias. Le *Solenius rubicola* destine à ses enfants un mets de choix, le *Lauxania ænea.* La larve file pour le berceau de la nymphe un cocon cylindrique à étoffe parcheminée. Plusieurs de ces cocons se surmontent bout à bout dans la même tige de ronce, et ne sont séparés que par un petit tas d'excréments concrétés.

Le *Palarus flavipes*, au joli bariolage du corps, est un fouisseur du terrain sableux, et un gaspilleur effronté d'Hyménoptères de vingt espèces ou genres différents.

Quel hyménoptérophile tant soit peu passionné n'a pas bravé les ardeurs de la canicule pour étudier, contempler les faits et gestes de ces élégants *Bombex* au vol rapide et sibilant, tantôt saccadé, tantôt immobile, saisissant avec une étonnante prestesse les Diptères des genres *Syrphus, Bombilius*, etc., destinés à sa nichée ? Avec beaucoup de patience et de bons

yeux, vous pourrez constater qu'après de tendres provocations le mâle se saisit de la femelle, et le couple envolé consomme dans les airs l'acte conjugal.

Mais tenez-vous encore en faction, faites votre quart silencieux, et vous assisterez aux manœuvres de la femelle en voie de gestation. Vous la verrez creuser avec ses griffes et les râteaux de ses mains un terrier dans le sol aréneux absolument comme le lapin. M. Fabre, dans sa saisissante histoire des *Cerceris* et des *Bembex*, où l'excellent esprit d'observation n'est égalé que par la puissance de son cristallin et les grâces de sa plume, s'est assuré, en violant l'asile souterrain du *Bembex*, que la famille de celui-ci a pour parasites le beau *Parnopes carnea*, ainsi que l'avait déjà avancé Lepeletier, et le rare *Toxophora fasciata*. Mon ami M. Perris, toujours heureux et sagace observateur, a constaté ces deux mêmes parasites en sentinelle tout près de la tanière du *Bembex*.

Les *Sphex*, les *Pompilus*, aussi redoutables par leurs cruelles piqûres que curieux par leur vivacité vibratile, sont aussi des déprédateurs et des fouisseurs dans les sables les plus chauds. Qu'on me permette d'ajouter à l'histoire des *Sphex* de M. Fabre, si riche d'instruction et du charme de la narration, un fait confirmatif. J'ai vu dans le midi de l'Espagne le terrible *Sphex afra* s'emparer de grands *Acrydium*, préalablement asphyxiés, et les entraîner dans son repaire souterrain.

Le *Sphex atra* de M. Fabre fait la chasse aux Grillons et l'*afra* aux *Acrydium;* ils sont conséquents l'un et l'autre avec leurs goûts congénériques et leur instinct pour les Orthoptères.

Le svelte *Pelopæus*, au long pétiole abdominal, est un curieux potier de terre. Il n'est pas rare qu'il fixe sous l'entablement d'un mur le berceau de ses enfants, fait d'une terre bien pétrie qui finit par prendre la dureté de la pierre. On y voit côte à côte sept à huit loges allongées, séparées par des cloisons. Les larves sont approvisionnées d'Araignées, surtout de *Thomisus citreus*.

Les archives de la science sont d'une grande pauvreté sur les mœurs et les métamorphoses des *Mutilla*. On sait que ces Hyménoptères d'un facies original fréquentent les contrées ou les expositions chaudes, que les femelles sont aptères et sédentaires, tandis que les mâles, de bien meilleure tournure, ont des ailes et butinent sur les fleurs. Mais voilà à peu près tout. On ignore jusqu'à l'espèce de nourriture des femelles. On ne nous a rien appris sur leur premier âge, et les mariages assortis sont fort difficiles à légaliser.

Au dire de Fabricius, Christ aurait avancé que les nids des *Mutilla* se

rencontrent en nombre au voisinage des repaires souterrains du *Bombus terrestris*. Il y a sûrement là erreur ou méprise ; les *Bombus*, pour creuser et dissimuler leurs terriers, s'enfoncent dans les buissons, les vieux fourrés, tandis que je n'ai jamais rencontré les Mutilles femelles que dans les sols découverts, arides et chauds. Je provoque les recherches sur les us et coutumes des Mutilles. Seraient-elles parasites ?

Depuis Aristote et Salomon jusqu'à Huber et Latreille qui n'a pas étudié l'histoire des Fourmis, leur industrie, leur haute intelligence, leurs constructions souterraines, leur vie sociale subrépublicaine, leurs castes d'individus ouvriers ? Je n'aborderai point cette étude qui est connue de tous.

Je fais ici une infraction à la série classique de ma revue de mœurs pour aborder les *Tenthredo* et *Urocerus*, laissant exprès de côté les Ichneumonides et autres genres parasites comme eux, les réservant pour un article spécial sur le parasitisme qui terminera ma revue.

L'exubérante famille des *Tenthredo* et des *Urocerus* se compose d'Hyménoptères solitaires ou indépendants bien peu remarquables par leur industrie ou leur intelligence. L'existence dans les *Tenthredo* femelles d'un oviscapte à dents de scie les a fait désigner par Réaumur sous le nom de *Mouches à scie*, et par les modernes sous celui de *serrifères* ; c'est là l'instrument de leur industrie. Leurs larves ont six pattes antérieures, ce qui est rare chez les Hyménoptères. Elles vivent tantôt en plein air sur les plantes dont elles font leur nourriture, tantôt elles sont en réclusion dans des espèces de galles ou d'intumescences. Elles se filent un cocon pour le berceau de la nymphe.

Dans les grands et beaux *Urocerus* femelles, l'oviscapte est une longue tarière, droite et raide, qui leur sert à insérer leurs œufs dans les profondeurs du tissu ligneux des conifères. Leurs larves, pourvues de pattes, se creusent dans le bois des galeries dont elles dévorent les déblais. On avait cru jadis qu'elles étaient parasites, mais on sait aujourd'hui qu'elles sont positivement lignivores. Ratzeburg (Forstins. 3, tab. 4) a donné une bonne histoire de leurs métamorphoses, et j'ai cherché à la compléter par l'anatomie de l'*U. juvencus*.

Du parasitisme chez les Hyménoptères.

Dans mes études de mœurs sur ces industrieux insectes, j'ai réservé pour le complément de ces études une revue sommaire du parasitisme de cet ordre. Dans un sujet si entraînant pour l'imagination, il faut avoir une grande force de volonté pour contenir sa plume dans les limites de la tempérance et pour se borner à la simple exposition des faits principaux.

Il y a longtemps que j'ai dit que le parasitisme, considéré de haut, était une loi d'équilibration, de pondération, qui avait pour but de mettre un frein à la trop grande multiplication des individus du même type. Le parasitisme se partage le monde; mais je n'entends parler ici que de celui des insectes, et je laisse au moraliste la tâche délicate de nous dévoiler le parasitisme humanitaire, sujet fécond où l'esprit de classification pourrait entreprendre une curieuse et piquante monographie. *Non nobis tantas componere lites...*

Dans cette revue succincte du parasitisme hyménoptérique, j'ai dû me restreindre à celui d'animal à animal, et non d'animal à végétal, qui concerne les galles ou autres intumescences des plantes. Mais tout en me renfermant dans ce cadre limité, l'histoire des usurpations personnelles ainsi que celle des vivres et du domicile d'autrui est encore bien complexe. Ainsi le parasite d'un légitime nid peut, à son tour, sans quitter le poste, devenir dévoré de dévoreur qu'il était d'abord, et cette stratification d'existences qui s'usurpent mutuellement est loin de se borner à l'existence de deux ou trois espèces destinées à s'entre-détruire sur place ; les conditions de ces organismes imbriqués provoquent le concours, dans une même enceinte, d'une prodigieuse quantité de types différents. Je me bornerai, pour l'intelligence de ces lignes, à un seul exemple. J'ai publié, il y a quelque temps, l'histoire d'un capitule de Jacée, à peine de la grosseur d'une aveline et primitivement habité par les larves d'un Diptère du genre *Tephritis*, devenu successivement le domicile de dix-sept espèces d'insectes.

Et voyez comme la nature est conséquente dans ses créations. Les Hyménoptères, voués par destination originelle à être parasites d'espèces essentiellement récoltantes, sont privés d'instruments propres à la récolte, et leurs enfants mourraient inévitablement peu après leur naissance si la sage Providence n'avait pas donné à la mère de ces enfants l'instinct d'un indispensable parasitisme. Cette prédestination défie toute explication, et il faut s'humilier devant ce phénomène tout mystérieux dont le Créateur a seul le secret. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il faut se réfugier derrière la grande idée si élastique du maintien des harmonies universelles. Le grand Physiologiste du globe, ou des globes, a mis de justes bornes à nos prétentions à pénétrer la cause et le but de ses créations. Il a prévu que si nous devinions tout, notre esprit finirait par tomber dans la torpeur. Il nous faut donc de l'inconnu pour stimuler l'imagination et le besoin du travail, et cet inconnu doit souvent vivre autant que nous.

Pour l'exposition des Hyménoptères parasites et de leurs victimes je diviserai, d'après Lepeletier, ces larves en *mellivores* et en *insectivores* :

1° Parmi les parasites mellivores, j'ai déjà dit que les *Psithyrus*, les ménechmes des *Bombus*, étaient les parasites de ceux-ci.

On dit les larves de *Stelis* parasites de celles des *Heriades*. Je ne conteste point, mais j'ai obtenu le *St. minuta* des nids de l'*Osmia tridentata* logés dans les tiges de la ronce.

Celles du *Cœlioxys* vivent de la pâtée des *Megachile* et *Anthidium*.

Les *Melecta*, *Crocisa*, *Epeolus* usurpent les vivres des *Anthophora*, *Megachile*, *Osmia*.

Lepeletier pense que les *Nomada* sont parasites des *Bombus*. Il n'existe encore dans la science aucune histoire authentique de ce genre de vie. Ce même auteur avance que les *Prosopis* consomment les vivres des *Colletes*. Le *P. signata* est né chez moi des nids de l'*Osmia parvula*.

Le *Trigonalis Hanhii*, découvert par notre collègue Dours aux environs d'Amiens, provient des nids de Guêpes. La science réclame l'histoire des métamorphoses de ce rare Hyménoptère.

Le *Chalicodoma muraria* aurait, suivant Latreille, pour parasite le *Leucopsis dorsigera*, tandis que les nids de Guêpes (on ne nous dit pas de quelle espèce) seraient usurpés par le *L. gigas*. Cette observation peut être contrôlée, car mon ami M. Pérez a trouvé dans les nids du *Chalicodoma* précité les larves du *L. gigas*, dont il a obtenu des transformations.

2° Parasites insectivores. — La phalange indomptable et désespérante des *Ichneumonides* est toute, sans exception, parasite des larves ou des chrysalides des insectes de tous les ordres. Malgré les trois volumes compactes de Gravenhorst, les travaux remarquables de Westmaël et les observations isolées répandues dans beaucoup d'ouvrages, la science réclame un livre spécial sur ce parasitisme et sur les espèces des victimes.

Ces usurpateurs ont la mission imprescriptible de fonder leur vie sur la mort d'autrui.

Parmi ces parasites, il n'en existe pas de plus étonnants que les Ichneumons à très longues tarières. Quelle finesse de vue, de toucher, d'ouïe, d'odorat et d'inspirations maternelles pour deviner dans le cœur d'un vieux morceau de bois l'existence d'une larve lignivore fatalement prédestinée à la mort ! Avant d'enfoncer son fin et flexible oviscapte, il faut qu'il ait mesuré la distance comparative de la victime et de la longueur de l'instrument térébrant ; il faut avoir acquis la certitude de pouvoir implanter, inoculer l'œuf sur ou dans le corps de la malheureuse larve. Que de phénomènes qui défient toute la sagacité humaine !

J'ai obtenu d'un nid de *Polistes Geoffroyi* de curieuses coques, allongées

et elliptiques, qui m'ont donné plusieurs individus d'un *Xorides* dont je ne connais point l'espèce.

Parmi les parasites insecticides prime le beau et redoutable genre *Scolia*. La science est redevable à Passerini, de Florence, de la découverte du parasitisme du *Scolia flavifrons*. Sa larve vit aux dépens de celle de l'*Oryctes nasicornis*. Notre savant collègue M. Coquerel, qui joint à un esprit exquis d'observation l'habileté du pinceau, a confirmé le fait de Passerini par l'histoire du *Scolia oryctophaga* de Madagascar, dont la larve dévore celle de l'*Oryctes simiar*.

Le rapprochement de ces deux faits si intéressants devient un précieux enseignement pour l'historien des mœurs, ainsi que pour le physiologiste adonné à la recherche des corrélations entre les formes extérieures et les fonctions organiques. Quoi de plus satisfaisant, de plus encourageant pour le savant sérieusement studieux que de constater cette similitude, cette conformité d'habitudes dans deux grandes Scolies originaires l'une du climat tempéré de notre Europe, l'autre de la région brûlante de l'équateur? Toutes les deux, obéissant à la même loi irréfragable de l'instinct conservateur, ont choisi pour victimes à sacrifier à leur progéniture deux espèces du même genre *Oryctes!*

N'est-il pas présumable que les larves de toutes les Scolies et genres voisins sont parasites de celles des Coléoptères Lamellicornes ?

Les *Chrysis*, à la cuirasse dure, dorée ou cuivreuse, sont parasites des larves insectivores d'Hyménoptères de genres très variés. Le véritable *Chrysis* et les *Hedychrum* dévorent, par leurs larves, les chenilles approvisionnées par les *Odynerus*. Pendant mon séjour en Espagne, j'ai vu naître chez moi le somptueux *Stilbum splendidum* des nids terreux du *Pelopæus spirifex*.

Contre l'assertion de Lepeletier, qui dit que les *Chrysis* ne font pas de coques, j'ai très positivement constaté celles des *C. indigotea* et *obtusidens*. Ce sont des cocons oblongs d'un brun foncé à bouts arrondis, formés d'un taffetas d'une grande ténacité qui porte à croire qu'il s'y mêle une matière gommeuse ou agglutinative sécrétée par des glandes spéciales de la larve.

VIII.

HÉMIPTÈRES.

Que dire sur ces obscurs insectes qui encourent le dédain, le mépris des gens du monde, qui les confondent tous sous le nom mal famé de *Punaises*, nom qui exprime une odeur infecte? Mais des hommes de science, affranchis de préjugés, les ont vengés en consacrant leurs droits d'égalité aux sérieuses études. Ainsi Fabricius, Latreille, Stoll, Wolff, Spinola, de Laporte, Fallen, Amyot, Signoret, Fieber, Stål, et autres, les ont illustrés et placés presque au niveau des autres ordres. Enfin, dans un travail académique dont la publication a déjà plus de trente ans de date, j'ai fait connaître leur histoire anatomique tant externe qu'interne.

Sans doute les Hémiptères se recommandent peu par leur intelligence, surtout par leur industrie, et ils ne se prêtent qu'à une étude de mœurs fort restreinte ; mais, il faut en convenir, on les a négligés sous ce point de vue. N'oublions point que la création se complaît souvent dans les contrastes, et qu'elle témoigne partout de l'omnipotence de ses moyens pour assigner à chaque groupe d'animaux le rôle qu'il doit remplir dans le maintien des harmonies d'ensemble.

La bouche des Hémiptères consiste en un rostre de longueur variable qui les rend suceurs des végétaux ou des animaux.

En leur refusant le merveilleux d'une triple existence, la nature n'a pas laissé que de leur donner quelque compensation. Elle leur a accordé le privilége de voir, de connaître, peut-être d'élever leurs enfants et de les suivre jusqu'à leur émancipation, tandis qu'elle a refusé ce même privilége aux insectes à métamorphose complète qui sont à jamais privés de connaître leur postérité.

Si les Hémiptères de notre Europe n'ont pas été dotés de ces couleurs éclatantes que la nature prodigue à tant d'insectes des deux hémisphères,

elle semble s'être réservé la faculté d'épuiser pour eux son répertoire des configurations extérieures.

La division des Hémiptères en *Hétéroptères* et en *Homoptères* me paraît naturelle, et je l'adopte pour le travail actuel.

I. *Hétéroptères.*

De tous les temps ils se sont fait remarquer par la faculté de sécréter et d'exhaler à volonté une vapeur subtile d'une odeur plus ou moins repoussante. La nature, qui attache le même intérêt, les mêmes soins à la production et à la conservation des espèces, n'a pas voulu que le faible devînt, dans toutes les circonstances, l'inévitable victime du fort. Dans la distribution des moyens d'attaque, de défense et d'évasion, elle a mis une variété qui témoigne et de sa vigilance et de ses inépuisables ressources.

La puante odeur des Punaises est donc leur seule arme défensive. Cela est si vrai, que si vous suivez de l'œil l'ambulation de la Punaise des bois et même de celle des lits sans les inquiéter et que vous flairiez doucement leur corps, vous vous convaincrez qu'il ne s'en exhale aucune odeur appréciable ; mais si vous les touchez ou si vous les contrariez, à l'instant votre nez est frappé de l'odeur caractéristique.

Le chasseur au grand jour, qui a le sens olfactif développé et dont l'alambic des narines sait analyser les odeurs avec leurs nuances, peut se convaincre que celles-ci varient suivant les espèces qu'il manie vivantes, et le scalpel constate souvent ces variations dans la glande odorifique. Ainsi la puanteur des *Coreus* diffère de celle des *Pentatoma*, sans qu'on puisse exprimer cette différence par une diagnose écrite. Celle des *Alydus* tourne à l'acescence. Le beau *Lygæus militaris* a une odeur peu désagréable où un nez pratique démêle l'éther acétique, tandis qu'elle est nulle ou du moins insaisissable dans le *L. apterus*. Le *Miris Carcelii*, dont les couleurs sont si variables, émet une essence qui rappelle celle de l'*Hyacinthus racemosus*. Quand on saisit le *Capsus tricolor*, il imprègne vos doigts de l'odeur du *Cassis* ou Groseillier noir. Dans le petit nombre de *Phymata* que j'ai pris vivants, je n'ai saisi aucune exhalaison. Le *Reduvius stridulus*, inquiété, émet l'odeur du *Chlænius velutinus*. L'essence des *Gerris* a quelque chose d'alcalescent ; elle est encore plus âcre dans la *Naucoris*, tandis que dans les *Notonecta* elle rappelle un peu celle du *Chenopodium vulvaria*. Je me borne à ces spécimens.

Puisque les études de mœurs se réduisent à presque rien, je vais me rabattre sur la physionomie, les formes et les habitudes des espèces pu-

rement compatriotiques qui ont passé sous mes yeux. Au premier rang apparaissent les antiques *Pentatoma* et *Scutellera*, impitoyablement taillés en pièces, dans des accès de généromanie, malgré la dureté coléoptérique de leur tégument. Le plus souvent inermes, on voit pourtant dans les uns un stylet sternal à destination inconnue, dans les autres les angles du prothorax prolongés en pointes ou aiguës ou obtuses. L'écusson des *Scutellera* devient le bouclier de l'abdomen, qui renferme les plus importants viscères. Généralement ces Scutellaires sont glabres et lisses ; mais la nature, qui a ses idées ou ses caprices, a créé un *S. hirta* avec une villosité touffue, et le joli *verrucata* avec deux rangées de tubercules, ce qui a suffi pour l'affubler du nom générique de *Tarifa*. Le *S. tuberculata* n'a qu'une petite gibbosité à l'écusson. Les *Cydnus* noirs et coriacés sont des promeneurs fantassins ; les nombreuses spinules de leurs jambes de devant indiquent qu'ils doivent vivre de rapine. Le *Cephalocteus*, pareillement terricole ou plutôt arénicole, a toute la structure d'un fouisseur. Contemplez ces *Coreus* aux flancs redressés, ailés, à lobes tantôt entiers (*quadratus*), tantôt rongés (*scapha*), tantôt profondément déchiquetés, laciniés (*hystrix*) ; ces *Lygæus* au corps élégamment tacheté de noir sur un fond rouge mat ; ces indomptables *Phytocoris*, *Capsus*, *Rhyparochromus* et consorts, qui sont nés pour faire pâlir le nomenclateur ; ces *Miris* aux jambes caduques ; ces *Neides* et *Ploiaria* à la taille maigre et svelte ; ces piquants *Reduvius* au rostre court et vulnérant ; ce *Phymata* aux robustes bras ravisseurs ; ce *Micropus* social rassemblé en troupes dans les touffes du *Psamma arenaria*, et pourquoi? ces petits *Cymus* habitants des plantes arénicoles ; ce curieux *Anomalopterus* à hémélytres sans membrane ; ces insaisissables *Hebrus* se promenant paisiblement sur l'eau des lagunes ombragées ; ces jolis *Tingis* aux sculptures ou linéaires ou réticulées, à la singulière bosse thoracique ; ces *Aradus* au corps plat et papyracé si bien adapté à leur gîte sous-cortical ; cet *Acanthia* aptère, par destination impitoyable suceur nocturne du sang humain ; ces *Salda* paludéens si prestes à s'éclipser à votre approche ; ce *Pelogonus*; ces *Leptopus* aux pieds si déliés, au vol si brusque, s'abritant au crépuscule sous les galets du fleuve ; ces *Ophthalmicus* au corps en carré oblong, si difficiles à dénicher de leurs abris littoraux ; ces *Gerris*, *Velia*, *Hydrometra*, revêtus au-dessous d'un taffetas imperméable qui leur permet de marcher, de courir sur la surface de l'eau comme sur un plan solide ; cette plate et bourbeuse *Nepa* venant humer l'air à la surface de l'eau au moyen d'un siphon caudal ; ces *Notonecta*, que la bizarrerie ou le caprice calculé de la nature a destinées à toujours nager sur le dos, ce qui leur a valu la dénomination générique ; ces curieux hiéroglyphes des *Corixa* : ces lourds *Naucoris*

vivant dans la fange aquatique où ils sucent des larves ; ces gigantesques *Belostoma*, qu'on croyait jadis tous équatoriaux et dont on a depuis peu découvert une espèce de forte taille dans le midi de l'Europe.

Il est temps d'en finir sur ces misères de la statistique d'habitudes des Hétéroptères ; je m'arrête.

II. *Homoptères.*

Aussi pauvres en faits et gestes que les précédents, la vaste légion des Homoptères, insectes inodores, sauteurs ou musiciens de leur métier, n'offre guère que des insignifiances à l'historien des mœurs. Seulement, de loin en loin la bonne mère nature, touchée de commisération pour ces obscures bestioles, vient nous révéler sur un petit nombre d'entre elles des traits de vie privée faits pour provoquer l'étonnement et même l'admiration. Malgré la conformité des formes extérieures, la création a aussi voulu, dans son système des contrastes, fournir à nos exigences quelques physionomies, quelques structures qui rompent cette monotonie.

Connaissez-vous de tournure plus baroque, plus hétéroclite que celle de l'*Issus grylloides ?* Ne dirait-on pas une difformité faite à plaisir, le plus grotesque des estropiés ? Son voisin classique, le *Dyctiophora* des genêts de la Castille, vous surprendra aussi par son front prolongé et ses longues jambes postérieures épineuses. Braquez la loupe sur ces *Cixius* à la robe traînante, au front relevé de sculptures linéaires ; et comment se reconnaître dans cette nuée de *Cicadelles* acrobates, si désespérantes pour la détermination des espèces et si insaisissables par la brusquerie de leur saltation ? Admirez ce *Dorydium* qui, par son front effilé en alène, contraste avec la grosse tête du *Centrotus*, enfoncée dans un thorax bicorne prolongé en une longue carène ; jetez un coup d'œil sur les singulières antennes prismatiques de l'*Asiraca*. Mais fuyez, au temps de la canicule, ces étourdissantes *Cigales*, qui chantent d'autant plus rudement que la chaleur du soleil est plus intense.

Personne, que je sache, n'a encore explicitement parlé du premier âge des Cigales, que je n'ose point désigner sous le nom de *larves*. J'ai peine à croire que dans cette enfance l'insecte vive, comme on l'a avancé, dans l'intérieur du bois. Je pense que cette première existence se passe dans la profondeur de la terre, où l'animal se nourrit de je ne sais quoi. Tout le monde aura trouvé à la base du tronc du pin maritime la dépouille de la nymphe du *Cicada orni*, mais cette nymphe s'était sûrement exhumée du sol environnant. En 1854, je rencontrai aux portes de Madrid un fort grand nombre de dépouilles des nymphes de *Cicada plebeia*. Elles étaient à fleur du sol sur l'orifice d'un clapier souterrain.

Pour en finir avec cet aperçu statistique si peu intéressant, il me reste à vous dire quelques mots sur une race qu'on a comprise, à tort ou à raison, dans les Hémiptères, celle des *Pucerons*, des *Kermès*, des *Coccus*. Et qui ne connaît point l'histoire généalogique des Pucerons, de ces troupeaux presque immobiles qui tètent à l'envi la séve végétale, et qui produisent, après une seule union conjugale, seize générations successives sans nécessité de renouveler le rapprochement des sexes ?

Que n'avons-nous pas à apprendre encore sur les Kermès, dont les uns déterminent sur les végétaux un eczéma pustuleux nuisible, dont les autres deviennent la source d'une prodigieuse richesse sur l'*Opuntia* d'Amérique ?

Quoi de plus singulier et en même temps de plus élégant que le *Dorthesia* avec sa *crinoline* blanc de neige et ses cannelures régulières !

IX.

LEPIDOPTÈRES.

Si la nature s'est montrée avare d'intelligence et d'industrie à l'égard des individus ailés du brillant ordre des Lépidoptères, elle a été pour la première phase de leur existence, les *Chenilles*, généreuse de plusieurs de ces traits de mœurs, et surtout beaucoup trop prodigue de méfaits. Quel etonnant contraste entre ces deux formes d'une seule et même vie ! Le Papillon, cet emblème de la légèreté, ce type d'une existence volage et aérienne, semble n'avoir été créé et mis au monde que pour le luxe, l'ostentation d'une parure et l'élégance des formes avec tous les tons du coloris. Et par un contraste auquel se complaît la création et qui touche au pittoresque, la rampante et hideuse Chenille subit sa mission de ravager, de désoler nos champs, nos jardins, nos vergers, nos forêts ; elle ronge et frappe de mort bourgeons, feuilles, fleurs, fruits, racines, troncs d'arbres. Et quand arrive le terme de cette vie, désastreuse par nécessité, car ces déprédations deviennent la condition de sa seconde vie, elle s'endort Chrysalide pour se réveiller Papillon. Cette triple existence constitue le phénomène sans contredit le plus merveilleux de la création, les métamorphoses.

Et qui peut pénétrer le rôle que les voraces Chenilles sont appelées à remplir dans les universelles harmonies? Sont-elles les régulatrices d'une trop grande exubérance végétale, et, par une destination contraire, prennent-elles quelque part à la formation du terreau et par leurs excréments et par leurs triples dépouilles?

Mais admirez ce tour de force de la Providence d'avoir fait surgir de ce monde de calamiteuses Chenilles une illustration en même temps entomologique et sociale, ce *Ver à soie* qui a reçu la mission spéciale de sécréter et d'excréter une matière de premier ordre. Des milliers de mains industrielles façonnent, grâce aux fils dont le Ver s'est entouré, ces resplendissantes étoffes qui s'étalent sur le trône comme sur l'autel, mais qui portent à tous les étages sociaux ce luxe effréné qui dévore et corrode notre époque.

Je me borne, pour votre compte et pour le mien, à ces quelques généralités sur les Lépidoptères, insectes qui, de temps immémorial, ont attiré, surtout par leurs métamorphoses, l'attention des philosophes et des savants. Si j'avais à me justifier de ma sobriété sur ce point, je vous dirais que mon bagage entomologique actuel renferme l'anatomie de cent trente espèces de Lépidoptères, dont je viens faire hommage à la Science pour le complément des neuf ordres d'insectes qui ont passé sous mon scalpel. Ce dernier labeur, vu mon grand âge, devient mon testament scientifique.

Je dois à notre collègue et à mon ami M. Lafaury, de Dax, la généreuse communication des nombreux Lépidoptères fournis à mes recherches anatomiques. Je le remercie de cette précieuse collaboration.

X.

DIPTÈRES.

Je viens porter à votre patience acoustique, déjà si rudement éprouvée, un dernier coup, le coup de grâce, la statistique morale des Diptères.

Je disais dans l'anatomie de ces frêles insectes, et je le redis encore avec la même conviction : Dans ce siècle d'argent et d'esprit, qui est loin d'être l'âge d'or, quel heureux de l'époque laissera tomber un regard, même de simple curiosité, sur le cerveau d'une Mouche, sur les organes de la reproduction d'un chétif Cousin, sur les entrailles du Ver de la viande ? A cette idée, il se contente de hausser les épaules et de sourire de pitié. Mais l'homme de science écoute, se recueille et comprend que, dans cette échelle zoologique où tous les organismes, quelle que soit leur taille, s'enchaînent, s'anastomosent, la Mouche, le Cousin ont un rang assigné, et que le scrutateur passionné qui consacre ses veilles à mettre en évidence les analogies, les dissemblances qui existent entre eux et les autres animaux, l'homme lui-même a quelque droit à une sérieuse attention.

Le Créateur n'a point refusé aux Diptères leur part d'importance dans la hiérarchie zoologique, puisqu'il les a répandus avec profusion dans toutes les zones du globe. Il n'est pas d'ordre d'insectes qui compte autant d'espèces que celui qui porte leur nom.

Dans mes investigations entomologiques, dont l'origine se perd dans les années terminales du siècle passé, j'ai toujours eu une prédilection marquée pour ces frêles insectes, et je ne crains pas de m'en constituer présentement l'avocat et l'apologiste.

Latreille, Meigen, Macquart, Robineau-Desvoidy, M. Bigot, ainsi que plusieurs auteurs de Suède et d'outre-Rhin, ont puissamment éclairé la classification et les signalements spécifiques des Diptères ; mais ils ont peu abordé leurs mœurs, leurs métamorphoses. Il faut encore

remonter à Swammerdam, à Réaumur, à De Géer, à Lyonet pour trouver des observations dignes d'une histoire bien comprise de ces insectes.

La plupart des larves de Diptères, destinées à passer leur vie dans des foyers de décomposition animale ou végétale, impriment à ces éléments putrides qui leur servent de nourriture une existence vitale en les faisant passer par les filières de l'organisme. Cette sorte de métempsycose, passez-moi le mot, épure l'atmosphère des atomes délétères qui la rendaient impropre à la respiration. C'est là, au point de vue philosophique, le service inaperçu rendu à l'humanité par les larves immondes qui grouillent dans l'ordure et la corruption. Telle est la mission d'hygiène publique dont la coopération est positive pour le maintien des lois qui régissent la nature organique.

D'autres larves vivent dans le corps vivant des animaux ou dans les tissus des végétaux, ou sont parasites d'une infinité d'insectes dans leur première morphose. Je signalerai tous ces faits dans la revue de mœurs que je vais entreprendre. Je suivrai dans cette exposition, autant que possible, la série classique.

Que reste-t-il à dire sur les *Cousins*, tant pour leurs transformations que pour leur genre de vie, après les immortels travaux de Réaumur? Admirer et se taire. Est-il besoin de rappeler que les femelles seules sont avides du sang humain, tandis que les mâles empanachés, étalons placides, se retirent dans quelque coin obscur pour y vivre de rien et y mourir d'amour et de faim ?

Quel monde à défricher encore, malgré tout ce que renferment d'espèces les riches répertoires de Meigen et de Macquart, que ces grandes *Tipula* dégingandées, ces élégants *Ctenophora* au corps largement bariolé de jaune et de noir, aux antennes emplumées ; ces impalpables *Chironomus* et *Ceratopogon* qui, rassemblés en joyeuses troupes, inaugurent au premier printemps leurs amours par des bals aériens ; ces *Rhyphus* se promenant placidement sur les vitres de nos fenêtres ; ces *Limonia* et consorts provenant de larves qui vivent dans le terreau, le bois corrompu, la boue des flaques d'eau ; ces frêles *Lasioptera* et *Cecidomyia*, qui insèrent leurs œufs dans certains végétaux où ils produisent des galles, berceau de leur famille et de divers parasites ; ces *Macrocera*, *Mycetophila*, *Sciara*, *Cordyla*, *Ceroplatus* dévoreurs, dans leur enfance, des Champignons ; ces *Bibio*, ces *Scathopse* qui, par leur tournure de Mouche et leurs antennes perfoliées, semblent protester de leur annexion aux Tipulaires !

Les robustes *Tabanus* et leurs complices inaugurent, dans la série, la

nation populeuse des Diptères à courtes antennes ; leurs femelles sont des sangsues ailées dont le bourdonnement effraye l'homme et les plus grands animaux. Leurs lancettes buccales déchirent douloureusement le derme le plus renforcé, tandis que leurs débonnaires mâles vivent paisiblement du pollen des fleurs. Les larves de ces sanguinaires espèces habitent la boue et le fumier. Elles sont apodes, hémicéphalées, cylindriques, glabres, n'ayant qu'une seule paire de stigmates dans la caverne apicale de l'abdomen.

Le *Pangonia*, malgré sa longue trompe et son allure et son bourdonnement tabaniens, est inoffensif. Habitant de la zone méridionale, on le voit, à l'instar du *Bombylius*, ou suspendu ou immobile en l'air, ou rompant brusquement son vol pour reprendre sa première attitude. Dans les matinées de la canicule, j'ai souvent contemplé sa gymnastique aérostatique, ses ébats amoureux pour s'abattre, tant l'un comme l'autre sexe, sur les fleurs dont ils sucent le pollen. On ne sait rien sur leurs larves ; mais comme j'ai souvent vu ces Diptères voltiger non loin des mares ou des cours d'eau, il est présumable qu'à l'exemple de celles du *Tabanus* elles vivent dans la vase riveraine.

Van Roser et Wesmaël ont publié l'histoire des métamorphoses du *Subula*, et j'ai moi-même fait connaître celles du *S. citripes*, qui se sont développées sous mes yeux dans la marmelade de l'ulcère de l'Orme. Sa larve est oblongue, subcoriacée, chagrinée, à deux paires de stigmates, et elle se transforme en pupe comme dans les Muscides.

Que sait-on sur l'histoire métamorphosique du singulier genre *Beris?* Rien, que je sache.

Swammerdam, Lyonet et Réaumur ont illustré la triple vie du vieux genre *Stratiomys* à l'écusson armé de piquants. Les larves vivent, les unes dans l'eau, d'où elles sortent pour se transformer, les autres dans la pourriture du bois ou dans la fiente des animaux.

Les *Sargus*, si brillants d'or ou d'émeraude, si compassés dans leur promenade sur le feuillage, ont été aussi mis en honneur, pour leurs habitudes et leurs changements de formes, par Réaumur, Lyonet et Bouché.

Quant au *Pachygaster*, tout étonné de sa cohabitation classique avec les *Stratiomys*, j'ai été mieux favorisé que Macquart, qui a donné une simple description de la larve de l'*ater* ; j'ai pu élever dans mon laboratoire celles du *P. meromelas*, qui se nourrissent du bois décomposé du tronc de Peuplier, et j'ai pu donner l'histoire et l'iconographie de leurs transformations.

Apparais, race chasseresse et insectivore des *Asilus*. Voyez-les, au fort de l'été, se tenir en embuscade, en arrêt comme un chien couchant pour guetter et ravir leur proie. Il y a là toute une étude de mœurs à poursuivre dans les genres si diversifiés de ce groupe.

Pendant longtemps la science ne possédait sur les métamorphoses des Asiles que les quelques mots vagues de Frisch et l'histoire incomplète de De Géer. Harris, cité dans le savant compendium de Westwood, et Ratzeburg ont contribué à combler cette lacune. J'ai été assez heureux pour ajouter à ces documents les histoires de quelques espèces.

Leurs larves sont hémicéphalées, allongées, aveugles, glabres, à deux paires de stigmates. Elles vivent dans le terreau du bois décomposé. Ce qu'il y a de plus merveilleux dans les évolutions de ces larves à tégument lisse, c'est de voir s'improviser, dans la mutation en chrysalide, une armure d'épines et de cornes incurvées en même temps que la nymphe ou chrysalide se raccourcit en changeant complétement de forme générale. Un autre fait bien remarquable et qui a échappé à mes prédécesseurs, c'est l'existence dans cette chrysalide des stigmates, tant thoraciques qu'abdominaux, qui révèlent ceux du futur Diptère.

D'après une généreuse communication de M. Perris, les larves des Asiliens, dans leur gîte ou ligneux ou terreux, sont carnassières. La larve du *Laphria meridionalis* dévore celle du *Lampra decipiens*; celles du *L. atra* et du *gilva* sont parasites des larves du *Spondylis* et du *Criocephalus rusticus;* celles du *L. fulva* attaquent les larves des *Callidium* et des *Clytus*.

Quel entomologiste praticien placé en faction, dans un beau jour de printemps, devant une terrasse sableuse, n'a point contemplé l'animation des voltiges du *Bombylius* à la fourrure moelleuse, à la fine trompe tendue, au vol sibilant, ou continu, ou saccadé, visant les orifices des clapiers des *Andrena* pour leur confier à la dérobée leurs œufs ?

J'ai exhumé des profondeurs de ces clapiers la larve du *B. major*. Elle est allongée, blanche, demi-cylindrique, glabre, inerme, tandis que la chrysalide, semblable à celle de l'Asile, est armée d'épines, de crocs, de lamelles cornées. Cette larve dévore non pas les provisions mielleuses de l'Andrène, mais les larves ou les nymphes de celle-ci.

Que de traits de mœurs restent encore à connaître dans les genres alliés aux Bombyliers !

Malgré leur filiation avec les Bombyles, les *Anthrax* forment, par leur physionomie et leur allure, une famille très distincte. Leurs longues et larges ailes font, dans la locomotion aérienne, l'office de voiles propres à planer

silencieusement. Ils partagent avec le Bombyle le parasitisme des nids des Hyménoptères mellivores. Au sortir du berceau, ou dans ce qu'on appelle la toilette de noce, les *Anthrax* ont un duvet moelleux avec des mouchetures blanches sur un fond noir ou bruni; ce sont d'élégantes Mouches.

Notre érudit collègue Laboulbène a publié un intéressant Mémoire sur les métamorphoses des *Anthrax*, où il a exposé le tableau fidèle de tout ce qui a été écrit sur ce sujet. D'après Schæffer, le seul auteur qui ait parlé de la larve, celle-ci aurait les plus grands rapports avec celle du Bombyle. En analysant la figure de Schæffer copiée dans Westwood, j'y vois un trait capital qui a lieu de m'étonner et qui éveille sérieusement mes doutes sur la légitimité de cette larve, c'est l'existence d'une série de stigmates latéraux que je n'ai jamais rencontrés dans les larves des Diptères de tout ce groupe. J'appelle les investigations de mes collègues sur ce point.

Quant à la nymphe de l'*Anthrax* elle ressemble, par ses épines et ses crocs, à celle du Bombyle.

Au premier aspect, les *Empis* rappellent les petites espèces d'Asiles, dont ils ne partagent nullement le genre de vie. Ils fréquentent au printemps les chatons de Saule, ainsi que les fleurs des crucifères, et il est probable qu'ils y capturent, pour les sucer, de petits Moucherons. Ils sont donc carnassiers, et c'est aussi le sentiment de M. Perris.

On a peu de documents positifs sur leurs métamorphoses; toutefois Bouché a fait connaître celles du *Ramphomyia spinipes*. La larve est allongée, glabre, à segments fortement contractés, à deux stigmates antérieurs. Elle vit dans le terreau des jardins. La nymphe serait ovale-oblongue avec la tête armée de chaque côté de pointes, et les segments garnis de longues soies.

La famille des *Thereva*, fort restreinte, ne ressemble pas plus au physique qu'au moral ni aux Bombyles ni aux *Anthrax*, quoique ceux-ci la précèdent dans le livre de Macquart. Latreille avait mieux compris sa généalogie en la colloquant avant les Asiliques.

Resplendissants d'un duvet soyeux argenté, surtout dans les mâles, les Thérèves ont dans le repos les ailes croisées sur le dos, et se plaisent dans les lieux déserts et chauds. On les voit souvent tapis sur le sol à la façon des Asiles, et cette attitude m'a fait souvent penser qu'ils étaient à l'affût et qu'ils vivaient de rapines, contre l'opinion des entomologistes, qui les disent suceurs de fleurs. Si parfois on les rencontre sur celles-ci, peut-être y attendent-ils ou y poursuivent-ils une proie. *Judicent periiores.*

Frisch d'abord, et plus récemment Bouché, ont fait connaître les métamorphoses du *T. plebeia*. La larve que j'ai aussi observée est d'une gracilité à nulle autre pareille. Très longue et du diamètre d'un fil, elle est glabre, sauf aux segments thoraciques et au pénultième abdominal qui ont de rares poils isolés. La composition segmentaire offre un trait singulier, qui n'est point exclusif à ce Diptère et qui n'a point échappé à Bouché. Quand cette larve marche, ou mieux quand elle serpente, les anneaux du corps, à l'exception de ceux du thorax, ont chacun un pli transversal qui en impose pour un double segment. Elle vit dans le terreau de jardin.

En voyant la configuration de la nymphe, c'est à ne pas croire à la transformation de ce fil animé en une chrysalide dont le thorax est une grosse bosse sphérique armée de piquants latéraux, tandis que l'abdomen est hérissé de poils. Des miracles de cette espèce se rencontrent dans bien d'autres insectes.

Quel diptériste un peu attentif n'aura pas remarqué la démarche grave et lente du *Scenopinus* des vitres de nos fenêtres ? Ce genre, créé par Latreille, est demeuré longtemps à parti prendre pour son poste classique. Avant d'avoir eu connaissance du précieux livre de Bouché sur les métamorphoses, j'avais, soit par mes études anatomiques, soit par la rencontre dans mon laboratoire d'une nymphe du *Scenopinus fenestralis* (Voyez nos Annales de 1850), placé ce genre de Diptères immédiatement après les *Thereva*, et j'ai la satisfaction de voir que Bouché avait déjà fait ce rapprochement. La larve du *S. senilis*, représentée par ce dernier auteur, est d'une parfaite ressemblance, tant pour la forme que pour la composition segmentaire, avec celle du *Thereva*. Les mêmes merveilles pour la mutation en nymphe existent aussi avec les modifications de l'espèce.

Le praticien en plein air de notre science chérie n'aura pas manqué de suivre de l'œil cette tournure originale des *Dolichopus* au pied léger, au corps glacé de teintes métalliques, au buste élevé sur de fines jambes qui dans la vélocité de la course effleurent à peine le support. Qui n'a pas été surpris, en explorant le bout incurvé de l'abdomen du mâle, d'y voir ces singulières raquettes ciliées, ces cueillerons, ces pièces si diversifiées qui constituent l'armure copulatrice ?

D'après De Géer, la larve du *D. ungulatus* vit et se transforme dans la terre. Cylindrique et glabre, elle se termine en arrière par deux crochets et deux stigmates saillants. La nymphe est armée à la tête et au thorax d'épines ou droites ou courbes, et il y a des rangées de soies à l'abdomen. D'après M. Perris, ces larves sont probablement carnassières.

Je renvoie aux mémoires de De Géer pour l'histoire curieuse des métamorphoses du *Leptis vermileo*, dont la larve arénicole et chasseresse s'établit comme celle du Myrméléon au fond d'un entonnoir pour y attendre sa proie.

La famille inépuisable des *Syrphus* est l'ornement, la gloire et le clan d'élite de toute la classe des Diptères. Habitants passagers des corolles dont ils sucent le nectar, ils se livrent sous les feux de la canicule à une gymnastique aérienne, soit amoureuse, soit militante, qui défie souvent les pupilles les plus ardues, mais qui se révèle par une sibilation sur tous les diapasons.

Eh bien, ces Syrphes, malgré la propreté et le luxe de leur toilette, malgré leurs habitudes anthophiles, sont, par un de ces contrastes dont la nature seule s'est réservé et le but et la raison d'être, condamnés à déposer les germes de leur postérité dans les milieux les plus infects, les plus repoussants, dans les latrines, les égouts, les excréments, les ulcères des arbres, les eaux croupissantes, les ordures de toutes sortes.

Vous allez voir comment ces larves, destinées à passer leur vie transitionnelle dans des liquides corrompus, offrent à l'investigateur affranchi de préjugés des faits dignes de la plus haute admiration ; il fallait que ces larves apodes, plongées dans l'horrible bouillie, pussent, sous peine de suffocation, respirer l'air atmosphérique. La nature, dans ses sollicitudes maternelles, a tout prévu, tout prévenu en vue de la conservation de l'espèce.

La sordide larve de l'*Eristalis tenax* a son abdomen terminé par un tube grêle et souple, un siphon respiratoire qui s'émerge à la surface du liquide pour humer l'air. Cet appendice caudal a fait donner à cette larve, par Réaumur, le nom de *Ver à queue de rat*. Cette queue n'est que l'étui de deux trachées qui s'ouvrent à son extrémité par un double stigmate. Quel merveilleux engin de sauvetage !

La larve de l'élégant *Ceria conopsoides*, que j'ai décrite et dessinée, vit embourbée dans l'ulcère de l'Orme. Son tube caudal est bien plus court que le précédent, mais organisé de même. Ce tube respiratoire a encore plus de brièveté dans la larve de l'*Eumerus æneus* qui se nourrit de la pourriture de l'Oignon de nos jardins, ainsi que dans celle du *Cheilosia scutellata* qui se vautre dans le putrilage du *Boletus bovinus*, et dans la larve du *Rhynchomya columbina* qui habite le détritus pourri du *Pin maritime*.

Mais que d'espèces de l'immense groupe des Syrphes qui réclament l'étude de leur premier âge ! On dit les larves des grandes *Volucella* para-

sites des nids des *Bombus*. Elles n'ont pas de tube caudal apparent, non plus que celles du *Merodon* que Réaumur a trouvées dans les Oignons de *Narcisse*.

Quant aux nymphes des Syrphides, ce sont de véritables *pupes* qui varient à l'infini.

Je pense, avec Latreille, que les *Conops* et les *Myopa* sont membres d'une seule et même famille. On sait de plusieurs sources que les larves des *Conops* vivent dans la cavité abdominale des *Bombus* et autres Hyménoptères mellifères, mais une histoire de leurs métamorphoses manque encore à la science.

Au nom de *Musca* pris dans sa plus large acception, je vois un monde sans limites de Diptères cosmopolites ; mais grâce aux travaux de Latreille, de Meigen, de Macquart, il ne faut point s'effrayer de cette plèbe en apparence insubordonnée, et pour nous sauver de beaucoup d'embarras, il faut la scinder, d'après Robineau Desvoidy, en deux vastes nations, suivant qu'elles ont ou qu'elles n'ont point de cueillerons aux balanciers. La première division comprend les Muscides *calyptérées*, et la seconde les Muscides *acalyptérées*.

Essayons *currente calamo* un tableau de mœurs des Calyptérées. Leur organisation est évidemment plus parfaite que celle des Acalyptérées, tant par la taille, la force, l'activité, que par l'intelligence. Ainsi, c'est à l'existence des cueillerons, soit qu'on les considère comme rudiments de secondes ailes, soit qu'ils ne forment qu'un instrument de musique, des cymbales, qu'elles doivent cette supériorité organique.

En première ligne, voyez apparaître la phalange vive, alerte, hérissée, sauvage et indomptable des *Tachinaires*. Dans la belle saison, elles se posent partout, sur les fleurs, le feuillage, les troncs d'arbres ; mais comme elles sont prestes à déjouer l'habileté de vos doigts et le coup de filet ! Combien les scrutateurs ont encore à faire pour nous dévoiler tant de métamorphoses et de genres de vie ! Les larves sont parasites ou d'autres insectes, des Lépidoptères surtout, ou des grands animaux, ou des matières putrescibles. C'est un travail herculéen que d'en déterminer les espèces.

On savait dès longtemps que les *Sarcophaga* étaient vivipares; mais mon scalpel a prouvé que les *Echinomyia*, *Gonia*, *Dexia*, *Siphona*, étaient pareillement vivipares, c'est-à-dire que les œufs éclosent dans la matrice pour paraître au grand jour larves dévorantes.

J'ai vu sortir du corps du *Cassida viridis* une Mouche dont Robineau-

Desvoidy a constitué, à tort ou à raison, le genre *Cassidæmyia*. Les entrailles du *Brachyderes lusitanicus* nourrissent l'*Hyalomyia dispar*. Le puant *Pentatoma punctipennis*, dans une gestation extra-utérine, a accouché sous mes yeux, tantôt de l'*Ocyptera bicolor*, tantôt du *Phasia crassipennis* vivants. Des Tachinaires naissent aussi de Criquets. Le cadavre corrompu de notre Escargot, *Helix adspersa*, alimente le *Sarcophaga hæmatodes*. J'ai obtenu des nids de l'Hirondelle les trois morphoses du *Lucilia dispar*.

Diptérophile passionné, vous est-il arrivé de pouvoir contempler les manœuvres ambulatoires du *Sericocera compressa* ? Dans ses stations sur les feuilles, ses pattes antérieures, projetées en avant et étendues, lui servent en même temps et de balanciers et d'organe de palpation qu'il manie avec grâce. Rossi a parlé d'une semblable manœuvre à l'article de son *Musca præceps*, qui pourrait bien n'être que notre *Sericocera*.

Et qui nous révèlera les mœurs de ces véloces *Metopia*, au front d'argent nacré ?

Faisons appel à la philosophie, et permettez-moi de faire poser devant vous la triviale *Musca domestica*. Bravant les préjugés, étudiez, la loupe à l'œil, la structure de son squelette dermique ; voyez sa moustache ombrageant deux traits d'argent resplendissant, les brosses, les éponges, les griffes de ses pieds. Vous êtes-vous demandé le *cui bono* de cette destination anatomique ? Et quand elle vous donne des impatiences par sa ténacité à se poser sur vos mains, votre visage, votre table, avez-vous réfléchi aux actes de cette vie agitée que vous qualifiez, non sans raison, d'importune ? Savez-vous qu'elle ne mord ni ne pique et qu'elle se borne à lécher sur votre peau les atomes matériels de l'insensible transpiration ?

Vous êtes-vous douté qu'à l'instar de nos panspermistes, et sans le secours du microscope, elle sait, de science innée et par la finesse de ses sens, que l'atmosphère est le véhicule d'une foule de riens comestibles qu'elle ramasse sur toutes les surfaces ? Avez-vous assisté à sa toilette sous un beau soleil, à la manière légère dont elle frotte la vitre de ses ailes, le réseau de ses yeux, à la grâce du brossage de sa moustache et de ses antennes, au soin qu'elle prend à nettoyer ses brosses en les peignant l'une sur l'autre ? Avez-vous fait sur elle une étude de mœurs, l'avez-vous suivie dans ses voltiges aérostatiques où il y a tant à traduire ? Enfin, avez-vous porté un œil médical sur une maladie singulière, une sorte d'obésité morbide qui distend outre mesure son ventre et à laquelle elle succombe ?

Et si maintenant vous vouliez remonter, dans sa triple vie, à cet âge

qui précède son adolescence, vous y verriez le triste revers de la médaille, mais toujours des merveilles. Ne vous laissez point aller aux préjugés devant ce Ver rampant dans l'ordure du fumier. Il s'en nourrit pour diminuer en faveur de notre respiration les éléments putrescibles qu'il transforme en éléments de vie. Et si vous avez la courageuse patience d'exhumer du foyer infect cette tendre larve pour l'étudier, après lui avoir fait prendre un bain de propreté, elle vous forcera à l'admiration en vous étalant dans la troncature postérieure de son corps deux bouches respiratoires abritées dans une caverne, tandis qu'au bout opposé qui est atténué vous verrez de chaque côté un élégant éventail dont chaque rayon aboutit à un stigmate.

Que sera-ce donc si une instructive curiosité vous entraîne à assister au miracle de la transformation de cette blanche larve en une pupe marron et immobile, résultat de la rétraction, du ratatinement de sa peau elle-même qui devient le berceau de la Mouche ?

Tous ces phénomènes organiques de la métamorphose sont communs à la grande nation des Muscides.

Les larves des *Curtonevra*, *Pollenia*, *Anthomyia* fourmillent dans les Champignons gâtés et bien d'autres substances.

En abaissant vos regards attentifs sur les bords humides des étangs et des rivières, vous apercevrez un Muscide ayant l'allure, la taille et la couleur de la Mouche domestique ; mais analysez-la à la loupe et vous reconnaîtrez la *Lispa tentaculata*, vivant d'une pêche inconnue. Nous ne savons rien sur ses métamorphoses ; seulement le scalpel a pu constater des œufs assez grands, longuement ciliés d'un côté. On a fait du sexe mâle une espèce sous le nom de *L. tarsalis*, à cause de l'irrégularité de ses tarses antérieurs.

Combien de fois me suis-je tenu en faction devant un tertre criblé des terriers des Andrènes, pour épier les manœuvres d'une Mouche qui guettait avec une remarquable ténacité l'entrée des Andrènes dans leurs tanières ! J'eus enfin la satisfaction de voir la Muscide pondre un œuf à l'orifice du terrier et avoir le soin de le couvrir avec ses pattes d'un peu de sable. Je m'emparai de la pondeuse : c'était le *Chortophila floralis*. Cette attention d'ensabler légèrement l'œuf a sans doute pour but d'en masquer la présence, afin qu'il pût être entraîné sans danger dans le clapier par l'Andrène qui balaie tout à son passage. Qui nous dira si les larves écloses vivent de la victuaille de l'Andrène ou si elles dévorent la progéniture de celle-ci ?

Abordons, non sans quelque réserve, les études de mœurs des paisibles

et silencieuses peuplades des Muscides *acalyptérées* répandues avec une profusion illimitée. La privation de cueillerons entraîne celle des trachées vésiculaires ou aérostats, et ces deux traits négatifs ont pour conséquence physiologique, dans l'ensemble de l'organisme, ces habitudes placides et sédentaires, cette abnégation du grand jour, cette grave et lente ambulation, ce sautillement hébété, ce vol muet et à courte portée, ces teintes sombres, ce tempérament mélancolique qui caractérisent cette innumérable phalange des Muscides acalyptérées.

Cependant, malgré ces tristes vérités, ces Diptères n'ont pas été mis au monde par le suprême Régulateur des créations sans quelque mission dans les harmonies universelles. Leur humble taille, leur gîte obscur qui les dérobent aux vulgaires regards, deviennent pour le scrutateur philosophe un puissant aiguillon pour traduire au grand jour les mœurs et la triple morphose de ces pauvres hypocondriaques.

C'est sur les plantes aquatiques ou marécageuses ou sur le limon humide des rives ombreuses que beaucoup de ces Diptères établissent leur modeste demeure. Il est fort présumable qu'ils se nourrissent, ainsi que leurs larves, des détritus organiques, car ils n'ont point une structure qui les rende aptes à la chasse des insectes, et on ne les voit guère sur les fleurs. Ne les méprisez point. C'est en diminuant la quantité de la matière putrescible, qu'ils convertissent en chyle, que ces Diptères inaperçus tendent à maintenir l'air atmosphérique dans des conditions respirables pour l'homme et les animaux.

Les *Sepedon*, les *Tetanocera*, l'élite des Muscides paludéennes, par leur taille et leur tournure qui ne manque pas d'élégance, ne figurent dans les archives de la science que comme genres et comme espèces. Il n'existe, à ma connaissance, qu'une histoire du *Tetanocera ferruginea* que j'ai insérée dans les Annales de notre Société.

Les *Loxocera*, à la longue palette antennaire et au corps svelte, ne sont connus que de leur nom personnel, ainsi que *Dryomyza*, etc., etc. Les riches répertoires de Bouché, de Westwood se taisent sur leurs métamorphoses. M. Perris a fait connaître l'histoire du *Sapromyza 4-punctata*, dont la larve se trouve dans les vieilles toitures en chaume.

L'inimitable Réaumur a parlé des transformations des Mouches tubérivores dont les larves vivent dans les truffes gâtées, et j'ai fait connaître celles de trois espèces du genre *Helomyza* qui ont le même gîte. J'ai aussi publié les métamorphoses du *Blephariptera serrata* dont la larve dévore le Champignon *Fistulina*. La jolie *Lucina fasciata* a, d'après M. Perris, sa larve, qui vit aux dépens de quelques Escargots.

Et cet hétéroclite *Platystoma*, avec son obésité qui forme un contraste choquant dans la série des genres voisins, où je le crois déplacé, avez-vous remarqué son tégument ventral presque coriacé et dépourvu de segments, ce qui semble l'acheminer vers les Pupipares ? L'avez-vous observé dans sa vie privée, dans sa marche lente et incertaine comme celle de l'idiot; l'avez-vous surpris sur le tronc des arbres, stationnant, méditant peut-être durant des heures entières sans bouger et ne se mouvant que pour éviter le soleil qui l'offusque ? C'est encore à M. Perris, l'infatigable dénicheur de métamorphoses, que la science est redevable de celle de cette originale Muscide dont la larve vit dans la terre.

Les *Tephritis*, aux ailes mouchetées ou zébrées, tant illustrées par le pinceau de Meigen et de M. Lœw, se trouvent plus spécialement sur les plantes de la classe des Composées où, à l'époque de la ponte, elles produisent des excroissances galliformes.

La larve du *T. jaceæ*, dont j'ai publié les métamorphoses, vit dans les capitules du *Centaurea nigra*, où elle se nourrit des paillettes et des tubes floraux. Ce même capitule donne asile aux larves de l'*Urophora quadrifasciata* et de l'*Acinia cluta*. La plus parfaite confraternité règne dans cette colonie de trois genres différents, et j'ai obtenu les insectes ailés de tous les trois.

J'ai aussi fait connaître l'histoire du *Tephritis Jasoniæ*, dont la larve se nourrit dans le capitule hypertrophié en boule et multiloculaire du *Jasonia glutinosa* de la Catalogne.

Le groupe des *Sepsidées* offre dans sa structure extérieure, comme dans ses mœurs, des traits du plus piquant intérêt. Dans un lieu exposé au nord et ombragé d'*Hortensia*, j'ai été à même de suivre les manœuvres et les ébats de ces luisantes et sémillantes petites Muscides, aux ailes vibratiles, à l'allure fort agile. Quand on les saisit, elles exhalent un parfum suave où on démêle celui de l'éther. Les balanciers ont un pédicelle biarticulé favorable à la prestesse du vol. Le mâle du *Cheligaster putris* a sur les côtés du troisième segment dorsal de l'abdomen un pinceau de longues soies incurvées qui lui servent sans doute à retenir, à embrasser sa femelle ; ses pattes antérieures ont des échancrures, des saillies, des spinules qui les rendent préhensives. Cette structure, mais modifiée, s'observe dans le *Sepsis punctum*, tandis que le *S. hilaris* est privé de ces soies. La *Nemopoda cylindrica* a une brosse de courtes soies à la place des longs pinceaux du *Cheligaster*. Bouché a donné l'histoire métamorphosique du *Nemopoda* cité. La larve, d'une ligne de long, est allongée,

presque glabre, et la pupe, tout en conservant la segmentation de la larve, est hérissée de courtes aspérités.

Suivez avec moi le singulier exercice du petit *Ulidia demandata;* voyez sa démarche lente et compassée. Ses pattes antérieures sont, comme celles du *Sericocera*, à la fois des balanciers et un organe de tâtonnement, de palpation. Il se nourrit du suc, des glandules, des tendres sommités de certaines plantes. Combien de fois il m'a amusé en le voyant sur le Pavot oriental faire une cour assidue aux Pucerons ! Ses grosses lèvres léchaient avec avidité les subtiles plaies pratiquées par ces débonnaires Aphidiens.

Et ces *Calobata*, juchés sur de longues pattes comme des échassiers, dont la tête a une singulière mobilité pivotante et que leur tournure originale avait fait désigner par Robineau-Desvoidy sous le nom de *Phantasma*, ils méritent bien une petite halte contemplative. C'est sur le feuillage ombragé ou sur les plantes riveraines qu'ils fixent leur séjour. J'ai souvent surpris le *cothurnata*, la tête tout à fait abaissée, sur la feuille qu'il rase en marchant, tandis que la trompe est déployée et portée en avant. Dans quel but cette manœuvre ? Je l'ignore.

Qui nous révèlera l'histoire du rare *Cephalia nigripes*, si ce n'est pas mon savant ami Perris qui l'a découvert dans nos Landes ?

Nous réclamons à grands cris l'illustration des larves et pupes du *Thyreophora cynophila*, et surtout du *T. anthropophaga* de Robineau.

J'ai jadis trouvé, sous la vieille écorce du Chêne, de petites pupes oblongues d'un fauve vif qui, dans mes bocaux, ont donné le jour au *Lonchæa nigra*, et, sous l'écorce du Peuplier, des pupes un peu plus grandes, fauves aussi, mais à abdomen terminé par deux crochets ; il en est éclos le *L. populina*.

M. Perris, dont la sagacité ne faillit jamais dans les investigations les plus difficultueuses, a publié dans nos Annales l'histoire du *Lonchæa parvicornis*, dont la larve vit dans une sorte de galle du Chiendent.

Au milieu de la placide légion des Mouches acalyptérées, on voit de loin en loin apparaître des types qui viennent rompre la chaîne des analogues. Dans cette hétéromorphie se présente l'*Ochtera mantis*. Son corps ramassé et robuste, son allure preste semblent protester contre le rang que la classification lui assigne. Ses gros fémurs antérieurs, garnis en dessous d'une brosse courte et serrée où s'adapte un tibia arqué terminé par un ergot, dénotent un Diptère chasseur, ravisseur d'une proie vivante. Ses palpes uniarticulées, en palette suborbiculaire, justifient encore de cette vie déprédatrice. Loin d'être apathique comme ses voisins du cadre

classique, l'*Ochtera* court avec une incroyable vélocité, non-seulement sur la rive humide, mais même sur la surface de l'eau, et ce dernier fait que j'ai constaté se confirme par la garniture spongieuse des tarses. Quel habile et heureux scrutateur des petits organismes nous fixera et sur le poste classique de l'*Ochtera* et sur ses morphoses ignorées ?

Vous êtes-vous promené, comme moi, sur les bords humides d'une lagune ombragée qui sont vivants d'êtres impalpables ? Vous êtes-vous incliné pour envisager de près et pour saisir d'un coup de filet bien ajusté ces myriades de Diptères qui grouillent dans leur obscure résidence, les *Limosina*, *Hydrellia*, *Cænia*, *Notiphila*, *Ephydra*, etc.? Leur étude semble d'abord décourageante, mais avec de la patience on finit par les rattacher à leur poste classique. Que sera-ce donc si l'on a la louable ambition de fureter le limon pour découvrir leurs larves respectives ? La science doit à mon ami le professeur Joly, de Toulouse, l'histoire et l'iconographie d'un *Ephydra*, insérée en 1840 dans son beau travail sur l'*Artemia salina*.

Le *Ver du fromage*, tant illustré par Swammerdam, produit une petite Mouche, *Piophila casei*, et, de mon côté, j'ai publié les métamorphoses du *P. petasionis*, dont la larve vit dans le lard gâté des jambons de nos cuisines.

Peu de diptéristes connaissent le genre *Autacigaster* de Macquart. J'ai décrit et figuré les trois morphoses de cette petite Muscide. Sa larve, qui vit dans l'ulcère de l'Orme, est allongée, déprimée comme une petite Sangsue et se termine par un tube caudal qui rappelle celui de l'*Ephydra*. La pupe perd la queue et la forme allongée; elle est ovalaire, et dans le mystère de sa transformation, deux longues soies ciliées se sont improvisées à sa tête. Voilà de ces créations qui confondent toute la science humaine.

Quel diptérophile n'a pas admiré sur les vitres de sa chambre ou sur le feuillage du jardin ces petites *Phora*, si vives à la course, si rebelles au doigt ! Leur ambulation, ou sinueuse, ou saccadée, est entrecoupée d'un vol brusque et court. Voyez-les baisser de temps en temps la tête sur un support pour y sucer on ne sait quelle imperceptibilité : c'est du *P. pallipes* que j'entends parler. Projetez un coup de loupe sur sa tête, et vous y reconnaîtrez la physionomie originale de tout le clan, un occiput hérissé, ébouriffé, des antennes globuleuses à longue soie simple, etc. J'ai fait connaître les phases de sa triple vie, ainsi que celles du *P. helicivora*, qui est un géant dans ce genre, et dont la larve vit dans le cadavre de l'Escargot.

Les *Œstrides* forment dans le cadre diptérologique une famille encore

sans alliance naturelle, un groupe isolé et à prendre. Westwood a prudemment agi en lui assignant un poste provisoire. Dans mon Anatomie des Diptères, j'ai traité de l'organisation tant extérieure qu'intérieure de ces insectes et de leurs larves. Notre studieux et sagace collègue M. Coquerel a illustré ce groupe par l'histoire saisissante d'un *Œstre de l'homme* dans les régions équatoriales.

La famille des *Pupipares*, quoique reléguée par la classification à la fin de la prodigieuse nation des Diptères, est loin d'être une race dégénérée. Le scalpel, ainsi que l'étude de la composition du squelette dermique, lui revendiquent à bon droit un poste bien plus élevé dans la série, et elle est peut-être plus avancée en organisation que les principaux groupes de l'ordre. Son parasitisme, qui la rend exclusivement *sanguisuge*, et son trait caractéristique d'accoucher d'une pupe complètement formée, ainsi que l'existence d'un véritable utérus, viennent à l'appui de mon idée. On peut en voir le développement dans l'histoire que j'ai publiée, il y a vingt ans, sur les *Hippobosca*, *Melophagus*, *Ornithomyia* et *Nycteribia*.

DESCRIPTIONS

DES

ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

RECUEILLIES

en Syrie, en Égypte et en Palestine,

PENDANT LES MOIS D'OCTOBRE 1863 A JANVIER 1864.

Par M. DE SAULCY, Sénateur, Membre de l'Institut.

Faites par M. FÉLICIEN DE SAULCY.

—

2e PARTIE (1).

(Séance du 28 Septembre 1864.)

STAPHYLINIDES, NON MYRMÉCOPHILES.

FALAGRIA LATA Saulcy. — Long. 3 mlll. — *Nigro picea, parum nitida, omnium crebrè punctulata, antennarum basi oreque testaceis, pedibus rufo brunneis. Caput et scutellum medio impressa : thorax sulcatus subtransversus.*

D'une taille supérieure à celle de ses congénères européo-méditerranéennes. D'un brun foncé peu brillant, à ponctuation fine et serrée, un peu rugueuse, plus fine sur l'abdomen. Tête transversale, noire, avec une impression au milieu du front; antennes brunes, avec les deux premiers articles testacés ainsi que les parties de la bouche ; 3e article plus court que le 2e ; les suivants diminuant peu à peu, devenant transversaux ; 11e de la longueur des deux précédents, pyriforme. Corselet de la largeur de la tête, à peine moins long que large ; plus grande largeur au tiers antérieur, d'où il s'arrondit en se rétrécissant en avant; côtés rétrécis et très légèrement arrondis vers la base ; angles postérieurs obtus, base légèrement arrondie.

(1) Voyez, pour la 1re partie, page 421 de ce volume.

Sur le disque, une fossette à la base et un sillon longitudinal. Écusson ponctué, ayant au milieu une petite impression longitudinale. Élytres d'un tiers plus larges et plus longues que le corselet, échancrées vers l'angle apical externe, d'une couleur à peine moins foncée que le reste du corps, à pubescence grise. Abdomen noir, ayant une impression transversale à la base des premiers segments ; pubescence grise plus fine et plus courte que sur les élytres. Pattes d'un roux brun.

Rappelle, par sa forme et sa taille, la *Tachyusa uvida*, mais à antennes beaucoup plus courtes et à corps moins déprimé.

Jérusalem ; un seul individu.

CHILOPORA SYRIACA Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Rufo picea, confertim subtiliter punctata, palpis, antennarum basi pedibusque testaceis, capite abdominisque segmentis quinto sextoque nigris.*

D'un roux brunâtre, avec la tête noire et les 5e et 6e segments abdominaux noirâtres, ce dernier avec le bord postérieur roux ; entièrement couverte d'une ponctuation fine et serrée et d'une pubescence grise, fine et courte. Tête ronde, avec une légère impression longitudinale sur le front ; palpes testacés ; antennes testacées à la base, d'un roux foncé à l'extrémité ; articles allongés ; 1er un peu plus long que le 2e ; 3e semblable à celui-ci ; 4e de moitié plus court que le précédent ; les suivants égaux au 4e en longueur, et s'élargissant sensiblement ; 11e deux fois aussi long que le 10e, obtus à l'extrémité. Corselet à peine sensiblement plus long que large, d'un quart plus large que la tête, se rétrécissant vers la base ; plus grande largeur au tiers antérieur ; bords antérieur coupé droit ; postérieur arrondi ; côtés arrondis, devenant droits vers la base ; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus. Une fossette au milieu de la base, se prolongeant sur le disque en un sillon longitudinal peu profond. Écusson en demi-cercle, ponctué. Élytres d'un tiers plus larges et plus longues que le corselet, échancrées vers l'angle apical externe qui est saillant ; offrant une teinte un peu plus claire sur une large bande oblique très peu sensible allant de l'épaule à l'angle sutural, et étroitement sur le bord apical. Abdomen parallèle, fortement rebordé, un peu plus étroit que les élytres ; segments 2e, 3e et 4e ayant à leur base une impression transversale. Pattes assez longues, testacées

D'une taille intermédiaire entre les *Ch. colorata* et *rubicunda* ; d'une couleur plus foncée ; corselet plus dilaté vers le tiers antérieur ; antennes à articles plus longs que ceux de la *rubicunda*, mais plus courts que ceux de la *colorata* ; plus grande et plus foncée que la *cingulata*, à forme un peu plus large et à articles antennaires plus longs.

Deux individus, l'un pris à Naplouse, au bord de l'eau, l'autre à Beïroût, dans les détritus de l'inondation de Nahr-Beïroût, rivière qui descend du Liban.

Homalota Rachel Saulcy. — Long. 2 mill. — *Nigra, nitidissima, parallela, ore, antennarum basi pedibusque brunneis, tarsis testaceis, thorace quadrato, antennarum articulis penultimis quadratis, subelongatis, omnium densè ac subtiliter punctata.*

Espèce offrant un peu l'aspect d'une *Tachyusa*; d'un noir très brillant, finement et densément ponctuée, couverte d'une pubescence grise assez serrée et assez longue. Tête ronde, avec une impression au milieu du front; palpes maxillaires bruns, ainsi que la base des antennes, dont les 2e et 3e articles, égaux entre eux, sont un peu plus courts que le 1er; 4e un peu moins long que le 3e; les suivants à peine moins longs, conservant une longueur égale et grossissant peu à peu, néanmoins demeurant un peu plus longs que larges; 11e une fois et demie aussi long que le précédent, obtusément acuminé. Corselet carré, un peu plus large que la tête, à peine rétréci vers la base; plus grande largeur au quart antérieur; bords antérieur et postérieur arrondis, ce dernier plus fortement; côtés droits; angles antérieurs arrondis, postérieurs très obtus; une petite fossette transversale au milieu de la base. Écusson triangulaire, ponctué comme le reste du corps. Élytres d'un tiers plus larges et plus longues que le corselet, fortement déprimées sur la suture vers l'écusson; angle apical externe droit; bord postérieur coupé presque droit, à peine rentrant vers l'angle sutural. Abdomen fortement rebordé, avec une impression transversale à la base des 2e, 3e et 4e segments. Pattes brunes, tibias un peu plus clairs que les fémurs; tarses testacés.

Mâle : Articles antennaires très légèrement plus longs; 7e segment abdominal inférieur prolongé et arrondi à l'extrémité. Femelle : ce même segment légèrement échancré.

Jérusalem, au bord des eaux.

Homalota Judith Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Nigra, nitida, thorace transverso, basi foveolato, nigro piceo, ore anoque rufis, antennarum basi, pedibus elytrisque testaceis, his ad scutellum et apicem externum infuscatis, abdominis paralleli segmentis anterioribus parcissimè punctulatis, posterioribus lævigatis.*

Espèce très voisine de la *merdaria* et des *validicornis* et *parisiensis*, différant au premier coup d'œil de ces deux dernières par la couleur tes-

tacée de la base des antennes et leur longueur. Tête noire, plus finement et rarement pointillée que chez la *merdaria*. Palpes roux. Antennes brunes, à base testacée ; articles 2e, 3e et 4e moins épais et plus longs que chez cette espèce ; le 3e un peu plus long que le 2e. Les autres articles également un peu plus longs, sauf le 11e qui est un peu plus court à proportion, concolore. Corselet semblable à celui de la *merdaria ;* impression semblable, mais ponctuation bien plus fine et plus rare. Écusson ponctué. Élytres semblables, pour la forme et la coloration, à celles de la *merdaria*, mais à ponctuation bien plus fine et plus rare. Abdomen très brillant, noir, brun foncé à la base ; moitié postérieur du 6e segment et 7e en entier roux. Ponctuation des 2e, 3e et 4e segments bien plus fine et plus écartée que chez la *merdaria*, les 5e et 6e lisses. Pattes testacées. Pubescence beaucoup plus fine et plus rare que chez la *merdaria*.

Mâle : 7e segment abdominal supérieur tronqué et crénelé de huit à dix dents ; 7e inférieur arrondi, plus étroit et plus prolongé que chez la *merdaria*. Femelle : 7e segment supérieur et inférieur légèrement échancré.

Jérusalem, assez commune, dans les détritus végétaux ; Aïoûn-Mouça, Jéricho.

OXYPODA FALLACIOSA Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Attenuata, nigra, crebrè fortiter punctata, elytris thorace vix longioribus, maculâ apicali magnâ pedibusque rufis, abdomine creberrimè punctulato.*

Espèce voisine des *Ox. vittata* et *opaca*, mais à élytres plus courtes, autrement colorées, à antennes plus courtes et plus minces et à ponctuation plus grosse et plus rugueuse. Tête noire, arrondie ; palpes d'un brun foncé ; antennes noires, à articles carrés ; les deux premiers d'un brun foncé ; le 3e égale au 2e ; ces organes sont beaucoup plus minces, surtout à la base, que chez les espèces voisines. Corselet noir, de la même forme que celui de ces deux espèces ; sous un certain jour, une légère trace de fossette à la base et de sillon longitudinal. Écusson ponctué. Élytres à peine plus larges et plus longues que le corselet, échancrées vers l'angle apical externe ; noires, avec une grande tache apicale testacée, dans le genre de celle de l'*Aleochara tristis*, laissant la base, un grand espace triangulaire sutural et une étroite bande latérale noirs. Abdomen se rétrécissant fortement vers l'extrémité, entièrement noir, très finement et densément pointillé et pruineux. Pattes rousses, fémurs rembrunis ; tarses postérieurs plus longs que chez les espèces voisines.

Caractères sexuels comme chez l'*opaca :* 7e segment abdominal inférieur triangulairement prolongé chez le mâle, et arrondi chez la femelle.

Jérusalem, rare, sous les détritus végétaux.

Oxypoda collaris Saulcy. — Long. 4 mill. — *Attenuata, nigra, ore, pedibus, elytrorum vittâ obliquâ anoque rufis, omnium crebrè parum fortiter punctata, thorace quadrato, antennis longioribus.*

Espèce de la taille et de la couleur de la *vittata*, ayant aussi quelques analogies avec la *lividipennis*, mais extrêmement facile à reconnaître du premier coup d'œil à son corselet carré, plus rétréci vers la base qu'en avant, contrairement à ce qui existe chez ces deux espèces. Tête noire, densément ponctuée ; palpes roux ; antennes noires, à articles allongés ; les trois premiers égaux entre eux ; 11e presque trois fois aussi long que le précédent. Corselet d'un quart plus large que la tête, aussi long que large, carré, à plus grande largeur au tiers antérieur ; côtés légèrement sinués en arrière ; base ronde, très légèrement sinuée au milieu ; angles obtus ; ponctuation fine, assez serrée ; une fossette ronde au milieu de la base, et une légère trace de sillon longitudinal. Écusson obtus, ponctué. Élytres d'un brun noir, ayant chacune une large bande oblique jaune, allant de l'épaule à l'angle sutural, comme chez la *vittata* ; plus larges et plus longues que le corselet, échancrées vers l'angle apical externe, densément et bien plus fortement ponctuées que chez la *vittata* et la *lividipennis*. Abdomen se rétrécissant vers l'extrémité noirâtre, avec le liséré apical des segments, la moitié postérieure du 6e et le 7e en entier roux ; un peu moins finement et densément pointillé et pruineux que chez les deux espèces voisines. Pattes rousses, tarses longs.

Jérusalem ; un seul individu.

Oxypoda Gaillardoti Saulcy. — Long. 3 2/3 mill. — *Parallela, nitidissima, capite piceo, abdomine nigro, antennis, ore, thorace, elytris, pedibus anoque rufo testaceis, omnium parùm densè subtiliter punctata.*

Espèce fort belle, ayant quelques rapports avec les *Ox. togata* et *rugatipennis*, mais extrêmement facile à distinguer par sa taille plus grande, ses couleurs plus vives, son reflet brillant, sa ponctuation très fine et très peu serrée, et surtout par son abdomen très brillant, presque lisse, à ponctuation fine et très éparse. Tête ronde, d'un brun de poix, finement et peu densément ponctuée ; bouche et antennes testacées ; ces dernières à articles carrés ; 3e égal au 2e. Corselet roux foncé, une fois et demie aussi large que la tête et que sa propre longueur ; plus grande largeur aux deux tiers postérieurs ; arrondi fortement sur les côtés ; rétréci en avant, coupé droit au bord antérieur, avec les angles antérieurs obtus ; base arrondie avec les angles postérieurs et les côtés. Ponctuation très fine et

éparse ; au milieu de la base, une légère trace de fossette. Écusson ponctué. Élytres d'un beau roux vif, de la largeur du corselet, un peu plus longues, échancrées vers l'angle apical externe, à ponctuation un peu plus forte et serrée que sur le corselet. Abdomen noir, très brillant, à ponctuation fine et très éparse ; bord postérieur du 6e segment et 7e en entier roux. Pattes testacées. Pubescence très fine et très rare.

Un seul individu, trouvé à Aïoun Mouça (sources de Moïse), au pied du Djebel Nébâ (mont Nébo).

Je dédie cette belle *Oxypoda* à M. le docteur Gaillardot, de Lunéville, en souvenir de reconnaissance et d'amitié, et en mémoire des recherches infatigables d'histoire naturelle qu'il poursuit en Syrie depuis environ trente ans.

OXYPODA JUDÆA Saulcy. — Long. 2 mill. — *Nigra, parallela, omnium creberrimè fortiter punctato rugosa, elytris nigro piceis, thorace paulo longioribus, pedibus brunneis.*

Taille un peu plus grande que celle de l'*hæmorrhoa*. Couleur entièrement noire, sauf les élytres qui sont d'un brun noir très foncé, et les pattes qui sont brunes. Entièrement couverte d'une ponctuation forte, très serrée et rugueuse, plus forte et plus rugueuse sur les élytres. Tête arrondie ; antennes à articles transversaux, entièrement noires, ainsi que la bouche ; 3e article plus court que le 2e ; 11e une fois et demie aussi long que le précédent, obtus. Corselet beaucoup plus large que la tête, presque deux fois aussi large que long, rétréci en avant, à angles obtus, coupé droit au bord antérieur ; côtés arrondis ainsi que la base, au milieu de laquelle on voit une légère trace de fossette. Écusson ponctué. Élytres un peu plus larges et plus longues que le corselet, échancrées vers l'angle apical externe, à pubescence grise, fine. Abdomen parallèle, à pubescence extrêmement fine. Anus concolore. Pattes brunes.

Facile à reconnaître à sa couleur foncée et à la forte ponctuation de tout le corps.

Jérusalem ; trois exemplaires.

ALEOCHARA CARINATA Saulcy. — Long. 2 1/2 mill. — *Picea, nitida, capite et thorace æquali nigricantibus parùm densè minùs subtiliter punctatis, antennarum nigrarum basi, ore, pedibus elytrisque rufis, his parùm densè fortiter punctatis, abdomine minùs crebrè fortiùs punctato.*

D'un brun de poix, avec la tête et le corselet plus foncés, et les élytres rousses à peine sensiblement rembrunies vers l'angle apical externe. Tête

ronde ; antennes noires, à articles très fortement transversaux ; les trois premiers allongés ; 2e et 3e égaux entre eux, un peu plus petits que le 1er, roux, ainsi que le 4e qui est très petit. Corselet presque deux fois aussi large que la tête et que sa propre longueur, rétréci en avant, arrondi sur les côtes et à la base qui offre de chaque côté des traces à peine sensibles de sinus ; angles obtus et arrondis. Écusson en triangle obtus, ponctué. Élytres un peu plus longues et plus larges que le corselet, arrondies et non échancrées au bord apical, à ponctuation peu serrée comme celle de la tête et du corselet, mais plus forte, un peu en râpe. Abdomen rétréci vers l'extrémité, à ponctuation très forte et peu serrée, en forme de râpe. Pattes rousses. Pubescence assez forte, médiocrement serrée, sur tout le corps.

Mâle : 6e segment superieur de l'abdomen muni à l'extrémité d'une petite carène longitudinale courte, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur. 7e segment supérieur un peu plus fortement échancré que chez la femelle, et crénelé.

Jérusalem ; très rare.

Aleochara tuberculata Saulcy. — Long. 3 mill. — *Picea, nitida, capite et thorace, basi foveolato, nigricantibus, parùm densè minùs subtiliter punctatis, pedibus elytrisque rufis, his parùm densè fortiter punctatis, antennarum nigrarum basi oreque testaceis, abdomine minùs crebrè fortiùs punctato.*

Extrêmement voisine de la *carinata* ; je crois, vu leur grande ressemblance, ne devoir donner ici que les différences, afin de ne pas me répéter. Taille plus grande. Les antennes ont leur base plus épaisse et plus pâle, ainsi que les palpes ; le 3e article est un peu plus court que le 2e ; le corselet a une petite fossette ronde au milieu de la base, et les élytres ne sont pas rembrunies à l'angle apical externe.

Mâle : 7e segment abdominal comme chez la *carinata* ; 6e présentant à l'extrémité, près du bord postérieur, un tubercule rond assez gros.

Jérusalem ; un seul mâle. Ces deux espèces vivent dans les détritus végétaux.

Tachyporus Abner Saulcy. — Long. 2 mill. — *Niger, nitidissimus, antennarum basi, pedibus, thoracis margine laterali basalique, abdominis segmentorum apice elytrisque testaceis, his maculâ magnâ dorsali communi, margineque laterali nigris.*

Charmante espèce, d'un noir très brillant, de la forme générale de ses

congénères ; aussi est-il inutile de parler des diverses parties du corps autrement que pour leur couleur et la proportion des élytres qui sont d'une fois et demie aussi longues que le corselet. Le bord latéral et postérieur du corselet est étroitement testacé, ainsi que le bord postérieur des segments abdominaux et la base des antennes ; les palpes sont bruns. Les élytres, qui sont testacées, offrent une grande tache noire dorsale commune, arrondie, se prolongeant vers la base, qu'elle atteint autour de l'écusson, mais ne dépassant pas en arrière les trois quarts postérieurs de la suture. Outre cette tache, une assez large bande noire borde latéralement chaque élytre depuis l'épaule jusqu'aux deux tiers postérieurs.

Un exemplaire de Jérusalem et un autre d'Ammân.

BOLITOBIUS CEDRONIS Saulcy. — Long. 7 mill. — *Rufo testaceus, nitidus, capite, pectore abdomineque nigris, hoc apice piceo, elytris crebre punctatis, abdomine sparsissimè punctulato, palpis pedibusque testaceis, antennis piceis, basi articuloque ultimo testaceis.*

Très voisin de l'*inclinans* ; même taille et même coloration ; en diffère par la forme plus large, les élytres un peu plus longues, la ponctuation plus régulière sur ces dernières, et beaucoup plus fine, beaucoup plus espacée sur l'abdomen, qui présente en outre à l'extrémité latérale des segments et à l'anus de grands poils noirs droits. Tête noire ; bouche d'un testacé pâle. Antennes semblables à celles de l'*inclinans*, mais d'une autre couleur : 1er et 2e articles testacés, 3e roux, les suivants d'un brun noir, le 11e testacé. Corselet roux, plus large et plus rétréci en avant que chez l'*inclinans* ; côtés plus fortement arrondis et dilatés en arrière ; angles antérieurs plus aigus, postérieurs plus obtus ; base légèrement subsinuée au-dessus de l'écusson. Mêmes points que chez l'*inclinans*. Écusson lisse. Élytres rousses, plus larges et plus longues que celles de l'*inclinans*, à peine plus larges que le corselet, assez fortement déprimées sur la suture vers la base ; ponctuation bien plus régulière que chez l'*inclinans*. Abdomen noir, avec l'extrémité des segments et l'anus d'un brun roux ; ponctuation beaucoup plus fine et plus écartée que chez l'*inclinans*. Pattes testacées. Pubescence des élytres jaune, comme chez l'*inclinans* ; sur l'abdomen, elle est noire à la base, jaune à l'extrémité, tandis que chez l'*inclinans* elle est jaune partout. En outre, l'abdomen est hérissé de grands poils noirs sur les côtés et à l'extrémité, ce qui n'est pas chez l'autre espèce.

Jérusalem ; une seule femelle, au bord du torrent de Cédron.

QUEDIUS JOSUE Saulcy. — Long. 7 1/2 mill. — *Niger, nitidus, anten-*

narum picearum basi, ore, pedibus, ano elytrisque testaceis, his maculâ scutellari triangulari magnâ, apicem ferè attingente, nigrâ, notatis, suturâ angustissimè rufâ. Thoracis margine laterali posterioreque, nec non abdominis versicoloris segmentorum apice angustè piceis. Scutellum lævigatum. Lamellæ prothoracicæ membranaceæ.

D'un noir brillant ; tête ronde, plus étroite que le corselet, avec un seul gros point au bord intérieur des yeux qui sont grands, deux points assez gros à leur bord postérieur, et quelques points fins entre cet organe et le cou. Palpes et bouches testacés. Antennes testacées à la base, d'un roux foncé à l'extremité ; 3e article plus long que le 2e ; les suivants diminuant peu à peu de longueur, mais restant cependant plus longs que larges ; 11e plus d'une fois et demie aussi long que le précédent, obliquement échancré. Corselet convexe, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et à la base ; bord latéral et postérieur étroitement d'un roux foncé ; deux séries obliques de trois points, et deux points sur les côtés ; lamelles des stigmates membraneuses. Écusson noir, lisse. Élytres de la largeur du corselet, à peine plus longues, testacées, à pubescence grise peu serrée, avec une grande tache triangulaire commune d'un brun noir entourant l'écusson, s'étendant depuis la base, où elle naît à distance égale entre l'écusson et l'épaule, jusqu'auprès de l'extrémité de la suture, et laissant néanmoins celle-ci très étroirement roussâtre. Ponctuation égale, forte, peu serrée, intervalles presque plans. Abdomen parallèle, irisé, finement et peu densément ponctué, avec une pubescence peu serrée, noire, entremêlée de poils gris. Bord postérieur des segments étroitement roux ; quart postérieur du 6e et 7e en entier testacés. Pattes testacées, ainsi que les hanches antérieures.

Femelles : tarses antérieurs assez fortement dilatés.

Cette espèce, par sa taille et sa couleur, ne peut être confondue avec aucune autre.

Arag-el-Emir ; une seule femelle.

Quedius Macchabeus Saulcy. — Long. 6 mill. — *Niger, nitidus, ore, antennis, pedibus elytrisque testaceis, his maculâ juxtà-suturali elongatâ, apicem ferè attingente, nigrâ, notatis, suturâ angustè testaceâ ; abdominis versicoloris segmentorum apice rufo piceo. Scutellum lævigatum. Lamellæ prothoracicæ membranaceæ.*

D'un noir brillant ; tête ronde, plus étroite que le corselet, avec un seul gros point au bord intérieur des yeux qui sont grands, deux points assez gros à leur bord postérieur, et quelques points fins entre cet organe et le

cou. Palpes, bouche et antennes testacés. A ces dernières, 3e article égal au 2e; les suivants se raccourcissant successivement et devenant carrés; 11e plus d'une fois et demie aussi long que le précédent, obliquement échancré. Corselet convexe, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et à la base, entièrement noir; deux séries obliques de trois points, et deux points sur les côtés; lamelles des stigmates membraneuses. Écusson noir, lisse. Élytres plus larges et une fois et demie aussi longues que le corselet, testacées, à pubescence grise peu serrée, ayant chacune une longue tache noire juxta-suturale commençant dès la base, atteignant presque l'extrémité, parallèle, bien tranchée, n'occupant pas tout à fait la moitié de chaque élytre, et laissant la suture étroitement testacée. Ponctuation égale, peu forte et peu serrée, intervalles plans. Abdomen légèrement rétréci vers l'extrémité, irisé, finement et densément ponctué, avec une pubescence grise assez serrée; bord postérieur étroit des segments, tiers postérieur du 6e et 7e en entier d'un roux foncé. Pattes testacées; hanches antérieures d'un roux brun.

Femelle : tarses antérieurs faiblement dilatés.

Espèce voisine de la précédente, mais différant, outre la taille et la ponctuation, par la couleur et la proportion différentes des antennes et des élytres.

Jérusalem ; deux femelles.

QUEDUIS ISLAMITA Saulcy. — Long. 5 mill. — *Niger, subæneus, nitidus, ore antennarumque basi piceis, elytris æneo piceis, pedibus nigro piceis, genubus latè tarsisque rufis, abdomine vix iridescente, densè ac longè, lateribus densiùs ac longiùs rufo pubescente, ano picco. Scutellum lævigatum. Lamellæ prothoracicæ membranaceæ.*

Espèce voisine des *Q. riparius* et *scintillans*, facile à distinguer du premier par ses antennes bien plus courtes, et du second par la couleur plus foncée des pattes et des antennes, les hanches antérieures noires, et la pubescence de l'abdomen plus forte. D'un noir brillant, un peu bronzé; tête ronde, plus étroite que le corselet, avec quatre points entre les yeux qui sont grands, et trois autres derrière chacun d'eux; bouche et palpes d'un brun foncé; antennes noires; les trois premiers articles d'un brun foncé, avec la base de chacun d'eux testacée; 3e égal au 2e; les suivants diminuant successivement de longueur, d'abord allongés, enfin transversaux; 11e deux fois aussi long que le précédent, obtusément échancré. Corselet convexe, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et à la base; deux séries obliques de trois points, et quatre autres sur les côtés, placés, comme chez le *scintillans*; lamelles des stigmates membraneuses. Écusson

lisse. Élytres un peu plus larges et plus longues que le corselet, d'un brun foncé un peu bronzé, à ponctuation forte et pas très serrée, à pubescence grise, clairsemée. Abdomen rétréci vers l'extrémité, presque pas irisé, finement ponctué, peu densément sur le milieu, très densément sur les côtés, avec une pubescence rousse épaisse, bien plus forte et plus serrée sur les côtés. Anus d'un brun foncé. Hanches, fémurs et tibias noirs; extrémité des fémurs et base des tibias largement, extrémité de ces derniers étroitement roux; tarses roux, les antérieurs fortement dilatés dans les deux sexes.

Mâle : 7e segment abdominal inférieur triangulairement échancré.

Trouvé à Beïroût, Djenîn, Jérusalem, Hébron, Arag-el-Emir.

Philonthus Libanicus Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Niger, nitidus, antennarum basi, pedibus elytrisque flavo-testaceis, his ad basin infuscatis, abdominis segmentorum apice piceo. Thorax scriebus dorsalibus quinque punctatis.*

Très jolie espèce, voisine du *Thermarum*, dont elle diffère au premier coup d'œil par la taille plus grande et la couleur d'un noir très foncé de la tête, du corselet, des palpes et des antennes, ces dernières ayant les deux premiers articles testacés ainsi que les mandibules. Tête en carré allongé, lisse, avec deux très gros points entre les yeux, et quatre autres plus petits plus en arrière. Antennes ayant les 2e et 3e articles égaux; les suivants carrés, le dernier à peine plus long que le précédent, très obtusément échancré. Corselet un peu plus large que la tête, rétréci en avant; angles antérieurs obtus; côtés droits; base arrondie avec les angles postérieurs. Sur le disque, deux séries de cinq points; deux ou trois autres de chaque côté. Écusson noir, ponctué. Élytres un peu plus larges et plus longues que le corselet, d'un jaune gai, rembrunies à la base et très étroitement sur la suture; assez fortement et peu densément ponctuées. Abdomen d'un brun foncé; bord postérieur des segments roussâtre; finement et densément ponctué, mais devenant presque lisse à l'extrémité. Pubescence grise, écartée sur les élytres, très serrée sur l'abdomen. Pattes testacées.

Mâle : 7e segment abdominal inférieur échancré; tarses antérieurs fortement dilatés. Femelle : Tarses antérieurs moins fortement dilatés que chez le mâle.

Beïroût, dans les détritus de l'inondation du Nahr-Beïroût.

Philonthus Pharao Saulcy. — Long. 9 mill. — *Niger, nitidus, ore, pedibus antennisque rufis, his medio infuscatis, abdomine versicolore.*

Thorace seriebus dorsalibus octo, lateribusque irregulariter sex punctatus.

Espèce voisine du *puella*, mais s'en distinguant très facilement par la couleur noire foncée des élytres, les antennes plus longues, les points des côtés du corselet moins nombreux, et la couleur rousse des antennes, de la bouche et des pattes. Tête carrée, un peu moins large que le corselet dans les deux sexes, marquée de quatre gros points entre les yeux, et d'autres points plus nombreux placés au-dessus de ces organes et derrière eux, et disposés presque en lignes courbes et obliques se dirigeant vers le milieu de l'occiput qu'elles n'atteignent pas. Palpes roux. Antennes d'un roux foncé, rembrunies au milieu; 3e article plus long que le 2e, les suivants diminuant un peu de longueur successivement, mais toujours plus longs que larges dans les deux sexes; 11e ovale, échancré. Yeux grands. Corselet plus long que large, rétréci en avant; base arrondie; sommet coupé droit; côtés un peu arrondis: angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis. Sur le disque, deux séries de huit points, et, de chaque côté, environ six points placés irrégulièrement. En outre, la strie marginale de la base est ponctuée, mais plus finement. Écusson finement et densément ponctué. Élytres un peu plus larges et plus longues que le corselet, à ponctuation forte et serrée, et pubescence grise. Abdomen irisé, à pubescence grise, et ponctuation assez fine et assez serrée; bord apical du 5e segment, moitié postérieur du 6e et 7e en entier lisses. Pattes grandes, d'un roux testacé.

Mâle : Tête un peu élargie d'arrière en avant vers les yeux; 7e segment abdominal inférieur échancré ; tarses antérieurs fortement dilatés. Femelle : Tarses antérieurs très légèrement dilatés.

Le Caire ; un mâle et une femelle pris ensemble dans le jardin d'une mosquée.

PHILONTHUS PUTIPHAR Saulcy. — Long. 2 3/4 mill. — *Niger, nitidus, antennis nigris, basi rufis, pedibus oreque piceis, thorace angustiore, basin versus attenuato, utrinque densè punctato.*

Espèce très voisine du *Ph. orbus*, et dont je me bornerai à décrire les différences spécifiques. En entier d'un noir brillant, à pubescence grise. Bouche brune. Diffère de l'*orbus* par la taille plus petite, la forme moins parallèle, la tête plus ronde, moins élargie vers les yeux, les antennes noires aux deux premiers articles roux, le corselet plus petit et plus étroit à proportion, faisant paraître les élytres plus grandes, rétréci vers la base, tandis qu'il est parallèle chez l'*orbus*. Les deux premières paires de pattes

d'un brun très foncé, la dernière noire ; tous les tarses testacés. Ponctuation un peu moins serrée, un peu moins forte sur la tête et le corselet, et visiblement plus fine sur les élytres et l'abdomen.

Mâle : Tarses antérieurs à peine dilatés ; 7e segment abdominal inférieur triangulairement échancré.

Kafr-Zaïât, au bord du Nil; un seul mâle.

Xantholinus Græcus Kraatz. — Long. 7 mill. — Un *Xantholinus* peu rare à Jérusalem, et répondant assez bien à la description du *Græcus*, me paraît devoir lui être rapporté. J'ajouterai seulement que la taille de mes exemplaires me paraît un peu plus grande que celle donnée par M. Kraatz, et que la ponctuation me paraît bien plus grosse sur l'avant-corps que chez le *linearis*, et surtout beaucoup plus espacée sur la tête et les élytres. Quelquefois les séries latérales du corselet deviennent irrégulières. L'abdomen me paraît plus fortement pointillé que chez le *linearis*. Les caractères sexuels abdominaux sont très faciles à observer.

Mâle : 7e segment inférieur largement échancré en demi-cercle. Femelle : Même segment arrondi.

Outre Jérusalem, cet insecte a encore été pris à Beïroût.

Le *Xanth. relucens*, var. *Hebraïcus* Reiche, a été également rapporté de divers points de la Syrie, ainsi que le *fulgidus* et deux exemplaires du *sanguinipennis*, trouvés près de Saint-Jean-d'Acre. Je citerai aussi, en passant, un mâle et une femelle du *Platyprosopus hierichonticus* trouvés ensemble près de Djenin. Le mâle a le 7e segment abdominal inférieur assez profondément échancré, le fond de l'échancrure arrondi.

Xantholinus rufipennis Erichson. — Long. 8 mill. — Cette espèce, qui paraît rare, m'a donné quelque peine dans sa détermination. D'abord, l'expression *Ziemlich gestreckt*, appliquée aux antennes par mon savant ami et collègue M. le docteur Kraatz, ne me paraît pas très juste ; Erichson ne dit rien de semblable, et, quant à moi, il me semble que les antennes sont assez ordinaires pour le genre. Ensuite, Erichson et M. le docteur Kraatz indiquent les derniers segments abdominaux inférieurs comme étant souvent roux ; or, chez les cinq individus rapportés par mon père, l'abdomen est entièrement noir. Enfin, M. Peyron (Ann. Ent. Fr., 1858, page 421) indique des caractères sexuels abdominaux passés sous silence par les deux auteurs précités, caractères que je n'ai pu découvrir sur aucun de mes cinq individus. Seraient-ils tous femelles ? Je ferai encore

observer que les séries dorsales du corselet ne contiennent quelquefois que neuf points, et que les latérales deviennent parfois très irrégulières.

Une espèce voisine, qui a pu être souvent confondue avec celle-ci, et qui offre aussi quelque analogie avec le *distans*, a été également rapportée par mon père. Je la décris ici, après avoir fait observer que le *rufipennis* a été pris à Jérusalem, Arag-el-Emir et Tibériade.

XANTHOLINUS TITUS Saulcy. — Long. 7 mill. — *Niger, nitidus, antennis thoraceque piceis, elytris, pedibus anoque rufis, capite magno, utrinque parcissimè sat fortiter punctato, thorace seriebus dorsalibus circiter decem punctatis, lateralibus lituis* 11-12 *punctatis.*

Espèce assez voisine du *rufipennis*, dont il se distingue facilement par la couleur brune du corselet et de l'écusson, ainsi que par l'anus roux, et surtout par la tête beaucoup plus grande, le corselet plus long et bien plus rétréci à la base, les élytres plus courtes et la ponctuation beaucoup plus écartée sur la tête. A quelques affinités avec le *distans*, mais s'en distingue très facilement par la tête plus grande, le corselet plus long et plus rétréci en arrière, les élytres plus longues et la ponctuation de la tête toute différente. Tête de la longueur du corselet, plus large que lui, légèrement rétrécie en avant, à angles postérieurs arrondis, noire, d'un brun de poix à la partie anterieure. Mandibules noires, parties de la bouche rousses. Antennes brunes, plus longues que celles du *distans ;* 2e et 3e articles subégaux, allongés ; les suivants légèrement transversaux. Ponctuation très rare et assez forte ; de trente à trente-cinq points seulement de chaque côté de la tête ; front lisse ; sillons frontaux assez marqués. Corselet brun, long, fortement rétréci à la base, à côtés légèrement sinués ; séries dorsales de points assez forts, généralement au nombre de dix, quelquefois neuf ; séries latérales en crosse de onze à douze points, quelques points plus fins entre les séries dorsales et les latérales. Écusson brun, marqué de deux ou trois points. Élytres rousses, un peu plus courtes et plus larges que le corselet, à ponctuation forte et très peu serrée. Abdomen noir, avec le bord postérieur du 6e segment et le 7e en entier bruns ; ponctuation peu serrée et fine, mais cependant un peu plus forte que chez le *rufipennis*. Pattes, y compris les hanches antérieures, rousses. Même pubescence que chez le *rufipennis*, dont on le distinguera facilement, je le répète, par fa tête presque deux fois aussi volumineuse et le corselet bien plus long, brun, beaucoup plus rétréci à la base, et la ponctuation bien plus écartée.

Trois exemplaires, trouvés à Jérusalem, en compagnie du *Græcus* et du *rufipennis*, dans les détritus végétaux.

Leptacinus Jebusæus Saulcy. — Long. 4 2/3 mill. — *Niger, nitidus, elytris nigris, angulo apicali pallidis, capite utrinque fortiter parùm densè punctato, thoracis seriebus dorsalibus decem punctatis.*

De la taille des grands exemplaires du *Batychrus*, mais plus large. Diffère en outre de cette espèce par la ponctuation beaucoup plus forte et bien moins serrée sur la tête, les antennes plus longues, les sillons frontaux plus courts et plus nets, la tête bien plus large en arrière et plus rétrécie en avant, les séries dorsales du corselet de dix points seulement, mais ces points plus forts, les élytres plus fortement ponctuées, noires dans leur première moitié ainsi que sur la suture, avec l'angle apical externe d'un testacé pâle, et l'abdomen moins densément et plus finement ponctué, noir à l'extrémité. Dans les antennes, ce sont les articles 2 à 5 qui sont plus longs que chez le *Batychrus*. Une plus longue description me paraît inutile, les espèces du genre *Leptacinus* ayant entre elles une très grande affinité.

Jérusalem ; un seul individu.

Leptacinus triangulum Saulcy. — Long. 4 mill. — *Niger, nitidus, elytris nigris, angulo apicali magno, pallidis, capite utrinque parùm fortiter et parùm densè punctato, thoracis seriebus dorsalibus novem punctatis.*

De la taille des petits exemplaires du *Batychrus*. En diffère par les antennes un peu plus courtes et moins épaisses, les sillons frontaux moins forts et moins longs, la tête moins densément et plus finement ponctuée, le corselet à séries dorsales de neuf points seulement et à points latéraux moins nombreux, les élytres noires avec une grande tache apicale externe d'un testacé pâle bien tranché, ce qui dispose la couleur noire en triangle, à ponctuation moins serrée, et l'abdomen plus finement ponctué. La forme est moins parallèle, le corselet est plus étroit, plus rétréci à la base. Par les motifs exposés ci-dessus, je ne prolonge pas cette description.

Un exemplaire de Tibériade et un autre du Sahel.

Leptacinus Berytensis Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Angustus, niger, nitidus, elytris picco testaceis, angulo apicali magno, pallidis, capite utrinque sat fortiter parùm densè punctato, thoracis seriebus dorsalibus decem punctatis.*

Taille à peine supérieure aux plus grands individus du *formicetorum*; se reconnaît très facilement au premier coup d'œil par sa tête bien plus grande et plus longue, à ponctuation plus forte mais à peine plus serrée, ses sillons frontaux plus courts à proportion, les antennes beaucoup plus longues, brunes, à 2e article seulement roux, le corselet bien plus dilaté en avant, bien plus rétréci en arrière, à ponctuation plus forte, les séries étant de dix points, les élytres plus longues, plus ponctuées, d'un brun testacé avec l'angle apical externe largement d'un testacé pâle, ce qui dispose en triangle la couleur foncée; l'abdomen noir en entier, et les pattes d'un testacé moins clair ainsi que les parties de la bouche.

Beïroût; trois exemplaires.

DOLICAON SYRIACUS Saulcy. — Long. 8 mill. — *Niger, nitidissimus, omnium sparsissimè punctatus, palpis, antennis longioribus, pectore, elytris thorace paulo brevioribus, abdominisque segmentis duobus ultimis rufis, pedibus testaceis.*

Voisin de l'*Illyricus*, mais plus grand et à ponctuation quatre fois moins serrée, beaucoup plus brillant; couleurs semblables, disposées de même. Très brillant sur tout le corps. Tête ovale, noire, lisse, avec quelques points assez gros disséminés çà et là. Palpes et antennes roux; ces dernières bien plus longues que chez l'*Illyricus*, à articles beaucoup plus longs, le 3e presque double du 2e; 4e 5e et 6e semblables au 2e; 7e à 10e plus longs que larges, mais plus courts que les précédents; dernier une fois et demie de la longueur du 10e. Corselet noir, aussi long et à peine plus étroit que la tête, très légèrement rétréci vers la base; côtés droits; angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis; plus allongé que chez l'*Illyricus*; ponctuation de la surface assez forte, très espacée, disposée presque en lignes, avec un espace lisse assez large au milieu. Écusson lisse, marqué tout à fait à sa base de deux ou trois petits points très fins. Élytres un peu plus étroites à leur base que le corselet, légèrement élargies en arrière, obliquement tronquées en dedans à l'extrémité, rouges, à ponctuation assez forte et peu serrée, d'un quart plus courtes que le corselet, à strie suturale bien marquée. Chez l'*Illyricus*, les élytres sont plus courtes, beaucoup plus densément ponctuées ainsi que le reste du corps, et à strie suturale à peine marquée. Poitrine rouge. Abdomen moins parallèle et bien plus fortement rebordé que chez cette dernière espèce, élargi aux deux tiers postérieurs, brillant, noir; 6e et 7e segments rouges; segments noirs avec une ponctuation assez forte mais peu serrée à leur base, devenant plus fine vers leur milieu, et laissant l'extrémité de chacun assez largement lisse; les segments rouges (6e et 7e) sont presque

lisses, avec quelques points fins et très épars. Pubescence grise très fine et très peu serrée. Quelques grands poils noirs à l'extrémité de l'abdomen. Pattes testacées, plus longues que chez l'*Illyricus*.

Une seule femelle, trouvée près de Jérusalem.

Dolicaon venustus Baudi. — Long. 6 1/2 mill. — *Testaceus, abdominis segmentis 2-5 brunneo nigris, elytris thorace dimidio brevioribus, omnium rarò punctatus.*

Cette espèce a été confondue, par M. Peyron, dans ses *Coléoptères de Caramanie*, ainsi que par feu M. Truqui (Ann. Ent. Fr., 1858, page 428), avec une autre espèce de l'Asie Mineure que ces entomologistes ont prise pour le *venustus*, et qui n'a aucun rapport avec lui. J'avais d'abord, en conséquence, cru qu'ils étaient dans le vrai, et décrit le *venustus* véritable sous un nom nouveau, lorsqu'une note de M. Kraatz (Berl. Ent. Zeits., 1858, page 66) est venue me mettre sur la voie de la vérité. Je me borne donc à donner une nouvelle et très succincte description du *venustus* dont je possède les deux sexes, et à décrire à nouveau l'espèce de M. Peyron sous le nom de *D. Truquii*.

Entièrement testacé, avec l'abdomen d'un brun noir, sauf les derniers segments, depuis et y compris le 6e, qui sont testacés. Tête ovale, à ponctuation rare, très faible chez certains individus, forte chez d'autres, par conséquent variable. Corselet de la largeur de la tête, un peu plus long, un peu rétréci vers la base; ponctuation très peu serrée et peu forte; une ligne lisse au milieu. Élytres de moitié plus courtes que ce dernier, à ponctuation forte et rare. Écusson avec quelques points fins. Abdomen très peu densément et peu finement ponctué.

Mâle : 7e segment abdominal inférieur très profondément incisé.

Plusieurs individus, mâles et femelles, de Jérusalem, de Tibériade et d'Ammân.

Dolicaon Truquii Saulcy. — Long. 5 1/2 mill. — *Niger, ore, antennis pedibusque testaceis, elytris maculâ apicali flavâ separatim notatis, thorace parùm brevioribus; capite, thorace elytrisque parùm densè minùs fortiter, abdomine crebrè subtiliter punctatis.*

Très voisin du *biguttulus* dont il diffère par la taille plus petite, la forme plus déprimée, le corselet plus petit à proportion, les élytres beaucoup plus petites, à tache apicale moins grande, et par la ponctuation un peu moins forte. Les élytres, qui chez le *biguttulus* sont plus longues que le corselet, sont ici plus courtes.

Cette brève description comparative me semble suffire, et je me borne à ajouter que très probablement feu M. Truqui n'aura jamais eu sous les yeux le vrai *venustus*, mais bien des variétés immatures du *Truquii*, ce qui l'aura induit en erreur, quoique ces espèces soient extrêmement différentes de taille, de forme, de couleur et de ponctuation. Je dois à la générosité de M. Peyron un exemplaire de ce *Dolicaon*, provenant de Tarsous, en Caramanie. M. Reiche en possède un second, de même provenance, parfaitement identique.

ACHENIUM SENNACHERIB Saulcy. — Long. 7 2/3 mill. — *Nigrum, nitidum, ore, antennis, pedibus, elytris abdominisque segmentis duobus ultimis rubris, capite crebrè fortiter punctato, thorace densè ac subtiliter punctato, lineâ longitudinali mediâ angustâ et utrinque plagâ minutâ lævigatis, punctis majoribus biseriatim in disco circiter undecim, et in lateribus irregulariter circiter duodecim notato.*

Voisin pour la disposition des couleurs du *striatum*, plus large et un peu plus grand que lui, et tout différemment ponctué. Pattes, partie de la bouche et antennes comme chez le *striatum*, seulement les articles de ces dernières un peu plus longs. Tête noire ayant les côtés et les angles postérieurs bien plus arrondis que celle du *striatum*; surface densément couverte de gros points qui deviennent plus fins et moins serrés vers le centre. Corselet noir, de la largeur de la tête, rétréci vers la base; angles antérieurs droits, postérieurs très arrondis, beaucoup plus largement que chez le *striatum*; côtés moins droits et offrant également un léger sinus. Disque marqué de deux séries d'environ onze gros points, et d'environ douze autres gros points placés irrégulièrement sur les côtés, et en outre d'une ponctuation plus fine et serrée dépassant vers le milieu les séries dorsales, et ne laissant de lisse qu'une ligne médiane très étroite, et, de chaque côté du disque, un fort petit espace. Écusson rouge, légèrement ponctué. Élytres rouges, très légèrement rembrunies vers l'écusson et les angles apicaux externes, d'un quart plus longues et plus larges que le corselet, marquées d'une ponctuation assez forte et un peu rugueuse, disposée presque en lignes vers la base, et d'une ponctuation plus fine et éparse dans les intervalles. Abdomen noir, 6ᵉ et 7ᵉ segments rouges; ponctuation très régulière, plus forte et moins serrée que chez le *striatum*. Pubescence comme chez cette espèce.

Mâle : 7ᵉ segment inférieur échancré triangulairement.

Des environs de Jérusalem et de Djenîn.

Lathrobium Sisara Saulcy. — Long. 7 mill. — *Alatum, nigrum, nitidum, elytris thoracis longitudine abdominisque segmentis duobus ultimis rubris, illis basi nigris; ore, antennis pedibusque testaceis. Caput parcissimè fortiter punctatum; thorax lineis duabus circiter undecim punctatis notatus, et utrinque parcissimè punctatus; elytra octo striata, striis fortiter parcè punctatis, integerrimis.*

Espèce voisine du *Lusitanicum*, dont elle diffère au premier coup d'œil par ses élytres plus courtes et sa ponctuation plus forte et plus régulière. Tête un peu plus petite, d'un noir très brillant, à ponctuation plus rare et très forte; parties de la bouche et antennes testacées, ainsi que les pattes. La base de la tête offre une fine ponctuation rugueuse bien moins forte et serrée que chez le *Lusitanicum*; les derniers articles des antennes sont aussi bien plus courts. Corselet à peine plus large que la tête, une fois et demie aussi long que large, d'un noir très brillant; côtés droits, légèrement rétrécis vers la base; bords antérieur et postérieur droits; angles antérieurs droits, postérieurs arrondis. Sur le disque, deux lignes d'environ onze points, séparées par un espace lisse; en dehors, de chaque côté, environ vingt-cinq points disposés irrégulièrement; tous ces points très forts. Chez le *Lusitanicum*, les séries dorsales ont environ dix-sept points moins forts; ceux des côtés sont aussi plus nombreux et moins forts, et le corselet est aussi large à la base qu'en avant. Écusson marqué, comme chez le *Lusitanicum*, de quelques points extrêmement fins. Élytres de la longueur du corselet, d'un beau rouge, avec la base étroitement noire; sur chacune, huit lignes entières et régulières, d'environ douze à quinze gros points, y compris la strie suturale qui est enfoncée et la série marginale. Chez le *Lusitanicum*, les élytres sont d'un tiers plus longues que le corselet, à base noire plus large; les lignes de points se confondent vers le sommet où la ponctuation devient irrégulière; elle est en outre plus serrée, et il y a de dix-sept à vingt points en longueur. Abdomen noir, 6e et 7e segments roux; très finement et densément ponctué, sauf sur la seconde moitié du 6e segment et sur le 7e où la ponctuation est rare. Pattes comme chez le *Lusitanicum*.

Une seule femelle, trouvée au bord du torrent de Cison, près de Djenîn.

Lathrobium Galilæum Saulcy. — Long. 5 1/2 mill. — *Alatum, nigrum, nitidulum, ore, antennis, elytris obscurè, pedibus anoque rufis, omnium creberrimè punctatum, thoracis lineâ longitudinali angustiore lævigatâ, elytris thorace sesqui longioribus.*

Espèce voisine du *stilicinum*, que j'avais d'abord prise pour une grande

Lithocharis dont elle a tout à fait le faciès ; mais le labre bilobé, non denticulé, la sépare nettement de ce genre, ainsi que les tibias antérieurs. Forme assez déprimée. D'un noir assez brillant ; tête carrée, un peu élargie vers la base ; côtés et base légèrement arrondis ; angles postérieurs ronds ; couverte d'une ponctuation rugueuse, forte et très serrée. Bouche et antennes rousses ; 3e article de ces dernières plus d'une fois et demie aussi long que le 2e ; les suivants diminuant insensiblement de longueur ; 11e à peine une fois et quart aussi long que le précédent. Corselet plus étroit que la tête, légèrement rétréci vers la base ; plus grande largeur au tiers antérieur ; côtés droits ; angles arrondis ; surface ponctuée tout à fait comme la tête, avec une étroite ligne longitudinale lisse, un peu élevée vers la base. Écusson ponctué. Élytres une fois et demie aussi larges et longues que le corselet, d'un brun roux, un peu rembrunies vers l'écusson, impressionnées le long de la suture, à ponctuation plus grosse et plus rugueuse. Abdomen couvert d'une ponctuation très fine et très serrée ; extrémité du 6e segment et le 7e en entier d'un brun roux. Pattes rousses. Diffère du *stilicinum* par la ligne lisse du corselet, le 3e article des antennes beaucoup plus long, et les élytres plus rousses.

Mâle : 6e segment inférieur impressionné longitudinalement vers l'extrémité et très légèrement échancré ; 7e triangulairement incisé.

Tibériade ; deux mâles, trouvés au bord du lac.

LATHROBIUM ARABICUM Saulcy. — Long. 5 mill. — *Alatum, nigrum, nitidulum, ore, antennis, pedibus unoque rufis, omnium creberrimè punctatum, elytris thorace plus sesqui longioribus.*

Espèce de la section du *stilicinum*; comme la précédente, je l'avais d'abord prise pour une *Lithocharis*. Elle a également le faciès d'un énorme *scopæus*. D'un noir assez brillant. Tête en carré presque arrondi, un peu élargie vers les yeux ; côtés et base arrondis, angles postérieurs très arrondis ; couverte d'une ponctuation rugueuse, forte et très serrée. Bouche et antennes rousses ; 3e article de ces dernières un peu plus long que le 2e ; les suivants diminuant successivement et très faiblement de longueur ; 11e une fois et demie de la longueur du précédent. Corselet un peu plus étroit que la tête, rétréci vers la base ; plus grande largeur au quart antérieur ; côtés droits, angles arrondis ; surface ponctuée tout à fait comme la tête ; à la base, une très courte et très fine ligne longitudinale lisse. Écusson ponctué. Élytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, plus larges que lui, noires, brillantes, impressionnées le long de la suture, à ponctuation plus grosse et plus rugueuse. Abdomen couvert d'une ponctuation très fine et très serrée ; extrémité des 6e et 7e

segments rousse. Pattes rousses, les intermédiaiaires et postérieures assez grêles et longues; femurs postérieurs bruns; tarses postérieurs à 1er article aussi long que le suivant.

Diffère du *stilicinum* par les élytres plus longues et noires, la taille plus petite et le 3e article des antennes plus long.

Une seule femelle, trouvée à Ammân.

Lithocharis auranitica Saulcy. — Long. 4 1/2 mill. — *Ferruginea, capite nigro, ore, antennis, elytris, ano pedibusque rufis, capite thoraceque creberrimè fortiter rugato-punctatis, hoc lineâ longitudinali lævi subelevatâ, elytris crebrè minus fortiter punctatis, thorace sesqui latioribus et longioribus.*

Tête noire, corps brun, élytres d'un brun roux, antennes, bouche et pattes rousses. Voisine de la *maritima*, aussi grande, mais bien plus étroite et en différant au premier coup d'œil par la ponctuation extrêmement serrée, très forte et rugueuse de la tête et du corselet, et la couleur moins foncée. Les antennes sont aussi un peu plus longues; le 4e article est égal au 3e. Tête carrée, coupée droit à la base; angles postérieurs presque pas arrondis. Corselet carré, plus étroit que la tête, à peine rétréci vers la base, proportionnellement plus petit que chez la *maritima*; angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis; ligne longitudinale lisse élevée vers la base. Écusson rugueux. Élytres de moitié plus larges et plus longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, non rugueuses, légèrement arrondies sur les côtés. Abdomen ponctué comme chez la *maritima*; pubescence comme chez cette espèce.

Mâle : 5e segment addominal inférieur très largement et très profondément échancré en carré; fond de l'échancrure légèrement trisinué, les sinus lateraux munis de poils noirs assez longs; bords latéraux de l'échancrure munis d'une brosse de poils noirs courts; 6e segment échancré profondément en demi-cercle; fond de l'échancrure muni d'une brosse de poils noirs courts; au milieu de chaque bord de l'échancrure, un angle droit saillant, muni postérieurement d'une brosse de poils noirs courts; côtés de ce segment prolongés en arrière en pointe aiguë; 7e segment profondément et assez étroitement incisé en triangle.

Ces caractères très remarquables séparent nettement cette espèce de ses congénères.

Arag-el-Emir; un mâle et une femelle.

Lithocharis Pythonissa Saulcy. — Long. 4 1/4 mill. — *Nigra, nitida,*

ore, antennis, pedibus, ano elytrisque castaneis, his apice obscurioribus; capite thoraceque parùm densè punctatis, hoc lineâ longitudinali sublævi, æquali; elytris densiùs parùm fortiter punctatis, thorace parùm latioribus et dimidio longioribus.

Espèce de grande taille, ne pouvant être comparée qu'aux *L. oppidana* et *maritima;* la ponctuation assez rare de la tête et du corselet la sépare au premier coup d'œil de la première; elle se distingue très facilement de la seconde par les points suivants: taille plus petite; couleur plus foncée, brillante sur l'avant-corps, entièrement noire, sauf la bouche, les antennes, les élytres, les pattes et l'extrémité de l'abdomen qui sont bruns. Ponctuation assez fine et écartée sur la tête et le corselet, tandis qu'elle est peu serrée et très grosse chez la *maritima*; celle des élytres est fine et serrée, tandis que chez la *maritima* elle est moins fine et peu serrée. Tête carrée, non élargie légèrement en arrière comme chez la *maritima*: côtés droits; base échancrée et non coupée droit comme chez la *maritima;* milieu du front presque lisse. 1er article des antennes noir, sauf à l'extrémité. Corselet carré, de la largeur de la tête, à peine rétréci en arrière; côtés droits; angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis; une ligne longitudinale lisse non élevée. Chez la *maritima*, le corselet est plus étroit que la tête, plus fortement rétréci en arrière, à côtés légèrement arrondis, et à ligne lisse élevée. Écusson ponctué. Élytres plus larges et plus de moitié plus longues que le corselet, d'un brun foncé, noirâtres à l'extrémité, moins parallèles et plus longues que celles de la *maritima*. Abdomen couvert d'une ponctuation très fine et très serrée. Pubescence comme chez la *maritima*.

Jérusalem; une seule femelle.

LITHOCHARIS MARONITA Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Ferruginea, capite nigro, ore, antennis pedibusque rufis, omnium creberrimè subtiliter, thorace nitido, subtiliùs punctata, hoc lineâ longitudinali sublævi, æquali; elytris thorace sesqui latioribus et longioribus.*

Voisine de la *ripicola*, mais plus petite, à ponctuation plus fine, surtout sur le corselet, à élytres proportionnellement plus larges, et à antennes plus courtes. Tête noire, parfaitement carrée, à côtés droits et angles postérieurs à peine arrondis, tandis que chez la *ripicola* la tête est un peu élargie en arrière, à côtés légèrement, et à angles postérieurs assez fortement arrondis; ponctuation serrée et fine. Bouche et antennes rousses, ces dernières plus courtes à proportion que chez la *ripicola*, à articles moins allongés. Corselet carré, de la largeur de la tête, un peu rétréci vers la base, à côtés droits et angles antérieurs obtus, postérieurs arron-

dis; surface brillante, à ponctuation serrée et très fine, avec une ligne longitudinale presque lisse, non élevée. Écusson ponctué. Élytres de moitié plus larges et plus longues que le corselet, un peu rugueuses, assez fortement impressionnées le long de la suture, Abdomen comme chez la *ripicola*. Pattes d'un roux clair.

Une seule femelle, prise près de Saïda (Sidon), dans les détritus de l'inondation du Damoûr, ancien Tamyras, rivière qui descend du Liban.

Lithocharis Dido Saulcy. — Long. 3 2/3 mill. — *Tota testacea, omnium subtilissimè confertissimèque punctata, antennis longioribus, thorace subelongato, æquali.*

Voisine de l'*obsoleta*, mais un peu plus grande, entièrement testacée, à antennes beaucoup plus longues, à corselet plus long et à élytres plus grandes. Entièrement couverte d'une ponctuation très fine et très serrée. Tête presque carrée, un peu dilatée en arrière; antennes grandes; 3e article de moitié plus long que le 2e; chaque article pris séparément de moitié plus long que chez l'*obsoleta*. Corselet en carré long, de même largeur que la tête, à peine rétréci en arrière; côtés droits, angles arrondis; surface unie, sans ligne lisse élevée. Écusson arrondi, ponctué. Élytres plus larges et plus longues que le corselet, couvertes, ainsi que l'abdomen, d'une pubescence pruineuse. Abdomen comme chez l'*obsoleta*, un peu plus long. Pattes plus pâles que le reste du corps, un peu plus longues que celles de l'*obsoleta*.

Une seule femelle, trouvée dans le Sahel syrien, près de Soûr (Tyr).

Stilicus Arabs Saulcy. — Long. 6 mill. — *Niger, nitidus, pedibus antennisque brunneis, his articulis ultimis tarsisque rufescentibus; thorax lineâ elevatâ latâ, lævissimâ instructus; elytra thorace sesqui latiora et longiora, apice concolore.*

Espèce très belle, un peu plus grande que le *rufipes* et le *subtilis*, avec lesquels elle a certaines affinités, mais dont elle diffère énormément au premier coup d'œil par son reflet plus brillant, la ligne médiane du corselet plus large, plus lisse et plus élevée, les élytres beaucoup plus larges et plus longues, et les pattes d'un brun noir. Tête large, de la forme de celle du *rufipes*, rugueusement ponctuée, avec un petit espace étroit lisse au milieu du front; palpes et bouche bruns; labre quadridenté; antennes d'un brun foncé, un peu plus claires à l'extrémité. Corselet de la forme de celui du *rufipes*, un peu plus large, rugueusement ponctué; ligne médiane large, très lisse, raccourcie à chaque extrémité, plus fortement élevée en arrière qu'en avant. Écusson ponctué. Élytres

entièrement d'un noir bronzé, brillantes, une fois et demie aussi larges et aussi longues que le corselet, à ponctuation beaucoup plus forte que chez les espèces voisines. La grandeur des élytres est caractéristique au premier coup d'œil. Abdomen semblable à celui du *rufipes*. Pattes d'un brun noir ; tarses roux.

Mâle : 6e segment abdominal inférieur avançant au milieu sur le 7e en pointe aiguë ; 7e profondément échancré, fond de l'échancrure arrondi. Ces caractères sexuels sont très différents de ceux des *rufipes* et *subtilis*, chez lesquels l'incision du 7e segment est triangulaire, et le 6e segment simple.

Jérusalem, sous les détritus végétaux.

J'ajouterai que dans les espèces du genre *Stilicus* que j'ai pu observer, le labre est tantôt à deux, tantôt à quatre dents. Il est bidenté chez les *S. similis*, *affinis*, *orbiculatus*, *fragilis*, *festivus*, et quadridenté chez les *S. subtilis*, *rufipes*, *Arabs*. Quant aux autres espèces européo-méditerranéennes, je n'ai pas encore pu examiner leurs labres.

SUNIUS FALLAX Saulcy. — Long. 5 1/2 mill. — *Elongatus, gracilis, nigro piceus, ore, antennis longioribus, thorace elytrisque rufis, pedibus testaceis, omnium crebrè fortiter punctatus.*

Plus grand que l'*anguinus*, aux variétés pâles duquel il ressemble beaucoup, mais dont il diffère au premier coup d'œil par son reflet brillant et sa ponctuation, surtout celle de l'abdomen. D'un brun noir ; bouche, antennes, corselet et élytres roux ; pattes testacées. Tête semblable à celle de l'*anguinus*, mais un peu rétrécie vers la base et à angles postérieurs plus arrondis, couverte, ainsi que le corselet, d'une ponctuation bien plus grosse que chez cette espèce. Antennes à articles sensiblement plus longs que chez l'*anguinus*, et paraissant plus grêles. Corselet plus allongé, bien plus fortement rétréci aux extrémités, à côtés très légèrement subsinués et non arrondis comme chez l'*anguinus*. Élytres plus longues que le corselet, de même largeur que lui, un peu plus longues que celles de l'*anguinus*, à ponctuation bien plus grosse ; côtés légèrement arrondis, et extrémité obliquement tronquée en dedans. Abdomen plus étroit que les élytres à sa base, à peine plus large vers l'extrémité, couvert d'une ponctuation plus grosse et bien plus espacée que chez l'*anguinus* ; extrémité du 6e segment lisse. Extrémité de l'abdomen garnie de grands poils noirs plus nombreux et plus longs que chez l'*anguinus*.

Mâles : 7e segment abdominal inférieur triangulairement échancré.

Environs de Djenîn, dans le Merdj-Beni-Amer (plaine d'Esdrelon); un seul mâle.

Je profite de l'occasion pour dire que les deux mandibules des insectes du genre *Sunius* offrent chacune trois dents en dedans.

SUNIUS THABORIS Saulcy. — Long. 3 1/3 à 3 2/3 mill. — *Minor, gracilis, piceus, abdomine nigro, ore, antennis pedibusque testaceis, omnium fortiter crebrè punctatus, antennis breviusculis.*

Jolie petite espèce d'un brun plus foncé sur la tête, avec l'abdomen noir, la bouche, les antennes et les pattes testacées. Tête de la forme de celle de l'*intermedius*; antennes assez courtes, grêles, à articles peu allongés. Corselet plus étroit que la tête, à plus grande largeur vers le quart antérieur, fortement rétréci en avant et en arrrière, couvert, ainsi que la tête, d'une ponctuation très forte et très serrée. Écusson ponctué. Élytres de la largeur et de la longueur du corselet, tronquées obliquement en dedans à l'extrémité; côtés légèrement arrondis; ponctuation plus grosse, plus forte et plus profonde que chez aucune autre espèce. Abdomen un peu plus étroit que les élytres à sa base, mais plus large qu'elles vers l'extrémité; anus brun; ponctuation assez serrée, bien plus forte que chez aucune autre espèce. Pubescence grise, longue et forte, et assez serrée sur les élytres et l'abdomen.

Mâle : 7e segment abdominal inférieur triangulairement échancré; taille un peu plus petite que chez la femelle.

Environs de Djenîn; un mâle et une femelle.

SUNIUS PLATYNOTUS Saulcy. — Long. 4 mill. — *Latus, niger, thorace quadrato, elytris thoracis latitudine et longitudine concoloribus, ore, antennis brevibus pedibusque rufis, his geniculis parùm infuscatis.*

Espèce voisine des *S. latus* et *curtulus*, à tête et corselet très larges; on la distinguera sans peine de ces deux espèces à la forme du corselet qui n'est nullement transversal, et à sa couleur uniformément noire, sauf la bouche, les antennes et les pattes qui sont rousses. Entièrement d'un noir brillant, couvert d'une ponctuation très grosse et très serrée sur l'avant-corps, peu profonde sur la tête et le corselet, très profonde au contraire sur les élytres. Tête courte, aussi large que longue, à angles postérieurs arrondis et à base légèrement échancrée. Antennes courtes, épaisses, à articles légèrement allongés. Corselet carré, à peu près de la largeur de la tête, rétréci vers la base, tronqué obliquement en avant et en arrière; côtés droits; surface unie et régulière; angles obtus : de chacun d'eux part un

fort poil noir. Écusson extrêmement petit. Élytres de la largeur et de la longueur du corselet, plus brillantes, tronquées obliquement en dedans à l'extrémité; côtés légèrement arrondis. Abdomen parallèle, de la largeur des élytres, à ponctuation moins forte et moins serrée que celle de l'avant-corps. Sur tout le corps, une pubescence jaune, courte et pas serrée. Pattes rousses, à genoux un peu rembrunis.

Mâles : 7e segment abdominal inférieur échancré triangulairement.

Un seul mâle, trouvé à Naplouse.

MECOGNATHUS AMMONITA Saulcy. — Long. 4 1/3 mill. — *Testaceus, nitidus, pedibus dilutissimus, angustior, capite, thorace basin versùs angustato, elytrisque grossè punctatis, his thorace brevioribus; abdomine minùs grossè punctato, segmentis sexto septimoque lævibus.*

Espèce plus petite et plus étroite que le *pulcher*, et entièrement testacée. Comme il ne reste au seul individu que je possède que les deux premiers articles des antennes, lesquels sont semblables à ceux du *pulcher*, je ne puis parler de ces organes. Tête ovale, un peu plus allongée et plus arrondie aux angles que celle du *pulcher*, marquée d'une ponctuation plus grosse et moins serrée que chez cette espèce; corselet plus étroit que la tête, de même forme générale que celui du *pulcher*, mais plus rétréci vers la base et à côtés plus droits; ponctuation un peu plus grosse et moins serrée; au milieu, une étroite ligne lisse un peu élevée, limitée de chaque côté par un court sillon. Écusson ponctué. Élytres d'un tiers plus courtes que le corselet, légèrement dilatées vers l'extrémité, échancrées ensemble en dedans, marquées d'une ponctuation plus grosse et moins serrée que chez le *pulcher* : abdomen à ponctuation beaucoup moins grosse que celle de l'avant-corps; bord postérieur des segments lisse vers le milieu; 6e et 7e segments à peu près lisses. Pattes d'un testacé très pâle. Pubescence très fine et beaucoup plus rare que chez le *pulcher*. Reflet plus brillant.

Mâle : 7e segment inférieur échancré triangulairement.

Un seul mâle, trouvé à Arag-el-Emir, en Ammonitide.

J'ajouterai que le labre des *M. pulcher* et *Ammonita*, les seules espèces du genre à moi connues, est quadridenté et non bidenté, et que leurs yeux sont de grosseur ordinaire. Serait-ce, par hasard qu'elles ne se rapporteraient pas génériquement à l'espèce typique décrite par M. Wollaston, le *M. Chimæra?*

POEDERUS MOSES Saulcy. — Long. 8 mill. — *Niger, thorace subcordato, abdominis segmentis quinque primis, palpis, antennis pedibusque rufis, elytris cyaneis, parùm densè fortiter punctatis, thorace longioribus.*

Espèce voisine du *geniculatus*, mais beaucoup plus grande, de la taille du *littoralis*. Palpes, antennes et pattes d'une couleur rousse uniforme. Tête noire, ronde, très brillante, marquée sur les côtés de quelques points plus gros que ceux du *geniculatus*. Mandibules noires. Antennes à articles, notamment le 3e, bien plus longs que chez cette espèce. Corselet rouge, moins globuleux, quoique très convexe, cordiforme, fortement rétréci vers la base, marqué sur le disque de deux lignes de points, et, sur les côtés, de points irréguliers un peu plus nombreux que chez le *geniculatus*. Écusson ponctué, noir, avec une petite tache rouge au milieu. Élytres d'un beau bleu, un peu plus longues et plus larges que le corselet; plus arrondies aux épaules et marquées d'une ponctuation plus grosse, moins serrée, presque disposée en lignes, et plus régulière que chez le *geniculatus*. Abdomen rouge; 6e, 7e et 8e segments noirs; moins densément ponctué que celui du *geniculatus*, à pubescence grise, avec quelques poils noirs; bord relevé de chacun des segments rouges noir dans sa moitié postérieure, tandis qu'il est entièrement rouge chez le *geniculatus*. Fémurs non rembrunis vers les genoux.

Aïoûn-Mouça (sources de Moïse), au pied du Djebel Nébà (mont Nébo); un seul individu.

C'est le seul *Pœderus* pris par mon père en Syrie. Il m'a rapporté d'Égypte plusieurs exemplaires du *P. memnonius*, pris à Kafr-Zaïât, au bord du Nil.

Stenus piscator Saulcy. — Long. 3 1/3 mill. — *Niger, nitidus, palporum articulo primo rufo, elytris thorace ferè duplo longioribus, fortiter sat densè punctatus. Abdomen marginatum; tarsi simplices.*

Espèce voisine des *St. morio* et *nitidus*, mais très facile à distinguer du premier par sa ponctuation beaucoup plus grosse et moins serrée, du second par sa ponctuation un peu plus serrée, et de tous deux par les élytres beaucoup plus longues. En entier d'un noir brillant. Tête d'un quart plus large que le corselet, à sillons assez profonds, à intervalle médian assez saillant; fortement et peu densément ponctué; intervalles non rugueux. Palpes noirs, 1er article seul roux. Antennes noires, assez courtes. Corselet plus long que large, à plus grande largeur au milieu, aussi large à la base qu'au sommet; côtés sinués vers la base; une trace de sillon longitudinal au milieu du disque; ponctuation semblable à celle de la tête. Élytres presque deux fois aussi longues et aussi larges que le corselet, déprimées sur la suture à la base, à ponctuation plus forte que celle du corselet, et un peu moins serrée. Abdomen rebordé, large, légèrement rétréci vers l'extrémité, brillant, à ponctuation bien moins grosse

que celle de l'avant-corps, mais cependant plus grosse que chez le *nitidus*. Pubescence grise extrêmement fine. Jambes noires, courtes; 4e article des tarses simple.

Tibériade ; un seul individu pris au bord du lac.

STENUS SPLENDENS Saulcy. — Long. 4 1/3 mill. — *Æneus, nitidissimus, palpis antennisque testaceis, his apice fuscis, pedibus testaceis, femoribus intermediis apice latè infuscatis, posticis apice latè nigris, parùm densè fortiter punctatus. Elytra planiuscula. Abdomen marginatum, sparsissimè punctatum. Tarsi simplices.*

Taille de l'*impressus*, mais sans aucun rapport avec lui. Bronzé, très brillant, à ponctuation très grosse et peu serrée sur la tête, le corselet et les élytres, avec les intervalles plans ; grosse et distante à la base des segments abdominaux, devenant plus fine vers l'extrémité qui est lisse ; 5e et 6e segments à ponctuation fine et très distante ; 7e lisse. Tête presque deux fois aussi large que le corselet, sillons larges et profonds, intervalle presque caréné. Palpes longs, testacés. Antennes longues, testacées ; massue brune. Corselet une fois et demie aussi long que large, à plus grande largeur au tiers antérieur, un peu sinué sur les côtés vers la base, avec un sillon longitudinal bien marqué n'atteignant pas les extrémités. Élytres presque deux fois aussi larges et aussi longues que le corselet, déprimées à la base sur la suture, avec une autre dépression humérale très légère. Abdomen très brillant, étroit, allongé, rebordé. Pubescence blanche clairsemée. Pattes testacées, longues ; extrémité des fémurs intermédiaires largement brunâtre, et des postérieurs largement noire ; 4e article des tarses simple.

Mâle : 6e segment inférieur garni de poils jaunes à l'extrémité ; 7e échancré en demi-cercle.

Plusieurs exemplaires des deux sexes, pris à Ammân.

STENUS RUTILANS Saulcy. — Long. 5 1/2 mill. — *Æneus nitidissimus, palpis antennisque testaceis, his apice fuscis, pedibus testaceis, femoribus intermediis apice latè infuscatis, posticis apice latè nigris, minùs densè fortiter punctatus. Elytra inæqualia. Abdomen marginatum, sparsissimè punctatum. Tarsi simplices.*

Extrêmement voisin du précédent, dont il diffère par la taille double, les élytres plus larges et un peu plus courtes à proportion, à impressions humérale et suturale fortes, ce qui relève fortement l'intervalle ; le sillon du corselet plus profond, accompagné de chaque côté vers la base d'une

courte et légère impression oblique ; l'abdomen bien plus large, les antennes et surtout les palpes un peu plus longs.

Une description plus longue me paraît superflue.

Deux femelles, l'une de Jérusalem, l'autre d'Ammân.

Ces deux espèces ne peuvent être comparées à aucune espèce européenne, à cause de leur reflet bronzé très brillant sur tout le corps, et de leur ponctuation grosse et écartée, non rugueuse.

STENUS LONGICORNIS Saulcy. — Long. 5 1/2 mill. — *Niger, nitidus, palpis rufis articulo tertio picco, antennis longissimis, piceis, femoribus basi testaceis, apice latè nigris, tibiarum ruforum basi piceâ, tarsis rufis; densè fortiter punctatus. Elytra inæqualia. Abdomen marginatum parùm densè punctatum. Tarsi simplices, articulo quarto fisso.*

Voisin du précédent, mais à ponctuation plus grosse et serrée, rugueuse, à antennes et élytres plus longues, et à pattes autrement colorées. Noir, brillant, non bronzé. Tête plus étroite, d'un quart plus large que le corselet, très fortement et rugueusement ponctuée ; sillons profonds ; intervalle fortement relevé. Palpes bien moins longs, roux ; 3e article brun. Antennes brunes, extrêmement longues ; les trois derniers articles égaux entre eux, pas beaucoup plus épais que les précédents, plus de deux fois aussi longs que larges. Corselet un peu plus long que large, à plus grande largeur au tiers antérieur, sinué sur les côtés vers la base ; rugueusement, densément et fortement ponctué ; un sillon longitudinal bien marqué, n'atteignant pas tout à fait les extrémités, accompagné de chaque côté vers la base d'une courte impression longitudinale. Élytres presque deux fois aussi larges et longues que le corselet, à ponctuation aussi forte et serrée, mais à intervalles moins rugueux ; déprimées fortement sur la suture, étroitement et longitudinalement vers l'épaule, et plus largement vers l'angle apical externe le long du bord extérieur. Abdomen brillant, long, rebordé, à ponctuation grosse et pas très serrée sur les premiers segments, fine et éparse sur les derniers. Pubescence grise, fine et rare. Toutes les pattes ayant la moitié basilaire des cuisses testacée, l'apicale noire ; les tibias et tarses roux, avec la base des premiers brune ; 4e article des tarses disposé comme chez les *St. unicolor* et *opticus*, faisant la transition entre les tarses tout à fait simples et les tarses bilobés proprement dits.

Une seule femelle, prise à Ammân.

STENUS ARABICUS Saulcy. — Long. 5 1/2 mill. — *Nigro-plumbeus.*

albido pubescens, antennis piceis, basi testaceis, articulo primo nigro; palporum piceorum articulo primo toto, secundo basi apiceque, tertioque basi rufis; elytris thorace sesqui longioribus et latioribus; parùm fortiter crebrè punctatus. Abdomen marginatum. Tarsi bilobi.

Espèce très voisine du *salinus*, mais bien plus grande, plus large, à élytres un peu plus courtes et plus larges, moins planes, et à corselet plus court, moins rétréci vers la base, et à impressions latérales plus profondes. Beaucoup plus large que le *subimpressus*, à corselet et élytres bien plus élargis. Les intervalles de la ponctuation sont un peu plus larges et plus plans que chez ces deux espèce, La pubescence est disposée de même; les tarses et antennes sont semblables.

Après avoir donné les caractères auxquels on peut distinguer cette espèce du *salinus* avec lequel elle a de très grandes affinités, je crois inutile d'en donner une description plus longue, car pour le reste il faudrait copier la description du *salinus*.

Femelle : 7e segment inférieur ogival, comme chez le *salinus*.

Ammàn ; deux femelles.

BLEDIUS ATOMUS Saulcy. — Long. 1 2/3 mill. — *Niger, ore, antennarum basi, thorace, elytris pedibusque rufis, elytris thorace sesqui longioribus, antennarum articulis penultimis transversis.*

Le plus petit du genre. Tête noire, mate, arrondie, finement et densément ponctué, avec quelques gros points; yeux gros; antennes noires, à base d'un roux foncé; 2e article de moitié plus petit que le 1er et deux fois aussi grand que le 3e; 4e carré, moitié moins grand que le 3e; suivants grossissant, de même longueur, devenant transversaux; 11e deux fois aussi long que le 10e, pyriforme. Corselet cordiforme, rétréci d'avant en arrière, à peine plus étroit que la tête, roux, densément et finement ponctué; bord antérieur droit, postérieur légèrement arrondi; côtés arrondis en avant; angles antérieurs droits, postérieurs obtus. Élytres rousses, plus larges et une fois et demie aussi longues que le corselet, un peu moins densément et plus fortement ponctuées, un peu échancrées à l'angle sutural. Abdomen noir, brillant, extrêmement finement et peu densément ponctué; chaque segment légèrement déprimé à la base. Pubescence fine et grise, moins serrée sur les élytres que sur le reste du corps. Pattes rousses.

Un seul exemplaire, probablement mâle, trouvé à Alexandrie, près du canal Mahmoudieh.

OMALIUM SALZMANNI Saulcy. — Long. 2 2/3 mill. — *Piceum, nitidum,*

densè ac fortiter punctatum, capite nigro, ore, antennarum basi, thoracis profundè bifoveolati margine angusto, elytrorum humeris et margine laterali, abdominis margine et apice, pedibusque rufis.

Forme du *fossulatum*. Tête noire, peu brillante, marquée en avant de deux sillons longitudinaux parallèles, et, en arrière de ceux-ci, de deux autres plus courts, dans la même ligne, complètement séparés des premiers. Ponctuation assez forte et très profonde, peu serrée; intervalles plans. Cou ponctué de même. Antennes rousses à la base, brunes à l'extrémité; 3e article plus long que le 2e; les avant-derniers légèrement transversaux. Bouche rousse. Corselet brillant, d'un brun de poix, avec les bords latéraux et postérieur étroitement roux; d'un tiers plus large que la tête, à plus grande largeur un peu avant le milieu, plus fortement rétréci en arrière qu'en avant; angles antérieurs obtus, postérieurs droits; surface fortement et assez densément ponctuée; sur le disque, deux profondes fossettes longitudinales pyriformes, aiguës en avant et très rapprochées en arrière; une très forte impression sur les angles postérieurs se prolongeant en avant sur les côtés. Écusson paraissant lisse à la loupe, mais finement et densément pointillé à un grossissement plus puissant. Élytres brillantes, brunes, avec l'épaule et le bord latéral plus étroitement roux; de plus, une tache rousse ronde près de la suture, vers le tiers antérieur; d'un quart plus larges et deux fois et demie aussi longues que le corselet; angles postérieurs externes arrondis; extrémité coupée droit; ponctuation forte et assez serrée. Abdomen brun, peu brillant et finement pointillé; bords latéraux et extrémité largement roux. Pattes rousses.

Un seul individu, trouvé à Jérusalem, dans des détritus végétaux.

Je le dédie à M. Salzmann, archéologue distingué, en reconnaissance de l'amitié et du zèle avec lesquels il veut bien me recueillir des Coléoptères en Orient.

Omalium Escayraci Saulcy. — Long. 2 1/2 mill. — *Piceum, nitidissimum, parùm densè fortiter punctatum, capite nigro, antennis apice nigris, basi rufis, ore, thoracis leviter bifoveolati angulis posticis, elytrorum humeris margineque apicali angusto, abdominis margine et apice, pedibusque rufis.*

Un peu plus court que le précédent. Ponctuation plus écartée et plus forte, à intervalles plans. Couleur bien plus brillante. Tête noire, brillante, marquée en avant de deux légères fossettes, et, en arrière de celles-ci, de deux courts sillons qui en sont séparés. Ponctuation forte et peu serrée;

intervalles plans. Ponctuation du cou plus fine et plus rare. Antennes rousses ; extrémité noire ; 2e article globuleux ; 3e plus d'une fois et demie aussi long que celui-ci ; les suivants devenant peu à peu plus courts et plus épais, les avant-derniers transversaux. Bouche rousse. Corselet d'un tiers plus large que la tête, cordiforme, à plus grande largeur au tiers antérieur, à angles obtus, brun, brillant ; angles postérieurs roux ; surface fortement et peu densément ponctuée ; sur le disque, deux fossettes oblongues peu profondes ; une impression plus forte sur les angles postérieurs, se prolongeant en avant sur les côtés. Écusson parfaitement lisse. Élytres brunes, brillantes, avec les épaules et un étroit liséré apical roux ; d'un tiers plus larges et deux fois aussi longues que le corselet ; angles postérieurs externes fortement arrondis ; extrémité à peine sensiblement arrondie ; ponctuation très forte et peu serrée. Abdomen brun, moins brillant, finement pointillé ; bords latéraux et extrémité d'un roux foncé. Pattes rousses.

Jérusalem, détritus végétaux; trois exemplaires.

Je le dédie à M. le comte d'Escayrac de Lauture, le savant et intrépide voyageur, en souvenir d'amitié et en reconnaissance des soins tout paternels qu'il m'a prodigués lorsqu'en son aimable compagnie je revenais malade de Syrie, en 1851.

La saison d'hiver, pendant laquelle chassait mon père, explique le petit nombre d'individus de presque toutes les espèces. Je suis certain que si ses recherches avaient eu lieu entre les mois de janvier à avril, le nombre d'espèces et d'individus, dans cette intéressante famille des Staphylinides, aurait été bien autrement imposant. La Syrie est en effet un pays extrêmement propice à ces insectes, tant par ses montagnes, ses forêts et ses nombreux cours d'eau, que par son climat et sa latitude.

Quelques figures placées dans la planche 10e appartiennent à deux espèces décrites dans la première partie de ce travail. Ce sont, pl. 10, fig. 14 et 15 : des détails relatifs à sa *Dinusa hierosolymitana*, et non *hierosolymata* (page 434) : fig. 14 : Lèvre, palpe labial et languette, et fig. 15 : Mâchoire et palpe maxillaire ; et, pl. 10, fig. 16 et 17 : des détails se rapportant à sa *Myrmecopora publicana* (page 430) : fig. 16 : Lèvres, palpes labial et languette, et fig. 17 : Mâchoire et palpe maxillaire.

NOTE

SUR LES

Carabus latus, complanatus, brevis et helluo de Dejean,

Par M. L. REICHE.

(Séance du 28 Septembre 1864.)

Dans le *Berliner entomologische Zeitschrift* de 1860, p. 54, notre savant collègue M. Kraatz ayant publié une dissertation sur les *Carabus latus*, *complanatus, brevis* et *helluo* de Dejean, et ayant conclu à la réunion de ces quatre espèces en une seule : le *Carabus latus*, il m'a paru utile de profiter du séjour à Paris de notre honorable confrère, M. le baron de Chaudoir, possesseur de la collection des Carabiques de Dejean, dans laquelle figurent les types des espèces en question, pour vérifier les assertions de l'entomologiste de Berlin. Cette vérification était d'autant plus nécessaire que M. Kraatz n'avait pu alors avoir connaissance des nombreux individus de ces espèces, arrivés depuis et répandus dans les collections, par MM. Gougelet et Schaufuss, ni de quelques types de Dejean restés entre les mains de M. le marquis de Laferté.

Grâce à l'extrême obligeance de MM. de Chaudoir et de Laferté, j'ai pu avoir leurs types à ma disposition, savoir :

Carabus latus 2 individus, ♂ et ♀.
» *complanatus*, 1 individu, ♂ (1).
» *brevis*, 2 individus, ♂ et ♀.
» *helluo*, 1 individu, ♀.

Comparés aux nombreux individus que renferment la collection de M. de Bonvouloir et la mienne, j'ai remarqué en premier lieu que le système de granulation et de stries des élytres, était le même pour les quatre

(1) Dejean n'avait vu qu'un seul individu de chacune des espèces *complanatus* et *helluo*.

espèces, savoir : quatre séries de cinq ou six lignes de points et de tubercules, séparées l'une de l'autre par trois rangées de gros points enfoncés, espacés, ou de tubercules oblongs plus ou moins allongés et nombreux. Le corselet diffère à peine d'une espèce à l'autre, par son plus ou moins de convexité et par ses angles postérieurs plus ou moins avancés ; les autres organes ne présentent aucune différence.

En présence de nombreux individus faisant passage d'une espèce aux autres, on ne peut s'empêcher d'adopter la manière de voir de M. Kraatz pour trois des espèces : *C. complanatus*, *brevis* et *helluo* ; seulement le type de l'*helluo* de Dejean est une femelle beaucoup plus grosse que toutes celles que j'ai vues, et le type du *complanatus* est un mâle très petit. Mais tous les individus ont le corselet ponctué, à ponctuation distincte entre les rugosités, et les séries striales des élytres offrent une grande quantité de points enfoncés, distincts entre leurs tubercules obtus.

A première vue donc, on est tenté de réunir ces espèces et d'en séparer la quatrième : le *C. latus*. Ce dernier a un aspect plus terne, sa forme est moins renflée, son corselet, bien plus fortement rugueux, offre à peine quelques points enfoncés, distincts, et ses angles postérieurs sont plus arrondis ; les séries striales de ses élytres n'offrent aucun point enfoncé et se composent de tubercules aigus, inclinés en arrière, beaucoup plus petits et par conséquent plus nombreux que dans l'espèce précédente.

J'ai vu un assez bon nombre d'individus de cette espèce, tous identiques.

Il faut rapporter à cette espèce le *Carabus Gougeleti* décrit par moi dans les Annales, 1863, page 472, avant d'avoir vu le type de Dejean.

L'espèce formée par la réunion des *C. complanatus*, *brevis* et *helluo* doit, à mon avis, prendre le nom de *C. helluo* (1), les deux autres ne nous signalant que des variétés de forme.

(1) Dejean cite Bonelli comme l'auteur du nom d'*helluo*, mais ce savant n'ayant pas décrit cet insecte, la propriété de ce nom appartient à Dejean.

Métamorphoses de la SERICA HOLOSERICEA Scopoli,

Par M. Charles PROCHARD DE LA BRULERIE.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

DESCRIPTION DE LA LARVE.

Long. 20 mill.

Tête arrondie, un peu moins large que le corps, testacée. Le crâne, très rugueux sur le front, l'est de moins en moins sur le reste de sa surface à mesure qu'on approche des bords latéraux et postérieur qui ne le sont plus que très faiblement.

Epistome à peine trapézoïde, presque absolument rectangulaire, trois fois aussi large que long, avec son bord antérieur coupé droit, ses latéraux très légèrement sinués en dedans, notablement bombés et couverts de rugosités plus fortes que celles du front.

Labre très bombé, curviligne. Sa plus grande largeur est un peu avant les angles postérieurs ; à cela près, il est demi-circulaire. Plus rugueux que l'épistome, il présente, vers son bord antérieur, quelques poils raides, dirigés en avant et formant presque une frange.

Mandibules fortes, assez longues, peu recourbées, à corps testacé, teinté de ferrugineux sur les parties saillantes, avec les dents tout à fait noires. Elles sont marquées en dessus d'un fort sillon rugueux, qui naît à leur articulation et va en s'infléchissant graduellement de dedans en dehors, et se rétrécissant peu à peu, expirer à la base de leur portion dentaire antérieure. La mandibule gauche, qui dans le croisement passe sous la droite, est un peu plus volumineuse qu'elle. Son extrémité représente une forte dent incisive taillée en biseau, au-dessous de laquelle on en voit deux autres qui consistent chacune en un très petit tubercule arrondi. Sa base, sous le labre, se dilate en une très forte molaire dont la couronne est formée de cinq éminences disposées à peu près suivant un demi-cercle et circonscrivant un espace concave assez profond. La mandibule droite est terminée comme la gauche par une portion dentaire

en biseau ; mais, au lieu de deux tubercules, elle n'en a plus qu'un seul très peu développé, qui s'engage pendant la mastication entre ceux de la mandibule gauche. Sa molaire est comprimée sur les côtés, convexe en dessus, et possède cinq éminences principales, disposées pour s'engrener avec celles de la gauche et remplir sa concavité.

Mâchoires robustes, à lobe bien développé, nullement arqué, muni antérieurement, à son bord interne, de trois fortes épines de couleur brune, au-dessus desquelles on remarque une rangée de poils spiniformes très acérés. On voit quelques autres poils moins rigides sur le reste du lobe et sur la partie basilaire de la mâchoire.

Palpes maxillaires un peu infléchis en dedans, de quatre articles : le premier très court, réduit à un petit module, difficile à distinguer du deuxième article auquel il paraît soudé ; celui-ci deux fois aussi long que large ; le troisième moitié plus court ; le quatrième bien développé, subfusiforme.

Languette assez petite, en forme de trapèze, à angles antérieurs émoussés, épaisse et paraissant charnue, portant quelques poils raides couchés en avant.

Palpes labiaux petits, de deux articles, dont le premier est peu visible, le second mieux développé, en forme de cône à pointe émoussée.

Antennes grêles, de quatre articles. Le premier est très court ; le second relativement assez allongé, cylindrique comme le précédent ; le troisième comprimé sur les côtés et dilaté antérieurement en dessous, de manière à former une expansion un peu crochue, qui s'avance au delà de l'articulation du quatrième article ; ce dernier aplati de même latéralement, un peu pointu et ventru en dessous.

Pattes assez longues et robustes, composées d'une hanche bien développée, d'une cuisse, d'une jambe et d'un tarse d'un seul article terminé par un crochet unique très pointu, et munies de poils épars, assez raides, qui, vers l'extrémité de l'article tarsal, deviennent presque spiniformes.

Corps de treize segments ; les trois premiers abdominaux et les huitième et neuvième de la même région un peu plus larges que les autres. On remarque sur le dos de tous ces segments quelques poils fauves, soyeux, plus serrés sur les six premiers et surtout sur le sec. Le dos des six premiers segments est en outre armé d'un autre genre de poils visibles seulement à la loupe, très courts et très durs, pareils à de petites épines, disposés en séries régulières et assez serrés. La partie ventrale du dernier segment est aussi garnie de petites épines semblables, dont l'usage est sans doute d'assurer à la larve un point d'appui ferme pour l'acte de la locomotion dans le milieu souterrain qu'elle habite.

Stigmates au nombre de neuf paires ; une prothoracique et huit abdominales, toutes en fer à cheval, ou plus exactement encore en cercle incomplet, de couleur orangée.

Fente anale transversale.

Il est curieux d'observer les changements produits par l'âge chez cette larve. Ces changements portent sur la sculpture de la tête et même sur la forme des organes qui la composent, des mandibules en particulier. En effet, chez de très jeunes individus, on trouve la tête tout à fait lisse, l'épistome et le labre à peine rugueux à un fort grossissement. Mais la particularité la plus remarquable, c'est que l'extrémité des mandibules des jeunes larves est divisée en trois dents mousses presque égales entre elles ; à peine l'antérieure, qui, dans la suite, deviendra la puissante incisive taillée en biseau que j'ai décrite chez l'adulte, est-elle un peu plus volumineuse que les autres. Chez les jeunes, le sillon qu'on voit sur la face supérieure du corps de la mandibule est moins profond que chez les individus qui ont atteint le terme de leur développement, et cela s'explique facilement si l'on considère que ce sillon extérieur résulte de l'existence d'une apophyse interne destinée à l'insertion des muscles moteurs des mandibules, muscles qui, en devenant avec l'âge relativement plus puissants, demandent une surface d'insertion plus large et entraînent, par conséquent, le développement de l'apophyse où ils prennent attache et du sillon qui en est corrélatif.

DESCRIPTION DE LA NYMPHE.

Les formes de la nymphe rappellent exactement celles de l'insecte parfait. Sa couleur est le blanc, qui devient de plus en plus jaunâtre à mesure que le moment de la dernière métamorphose approche. On remarque sur le dos des cinq segments qui forment la partie moyenne de son abdomen, et qui sont plus développés et mieux distincts que les autres, une carène transversale, qui sert à la protéger du contact immédiat du lit peu moelleux sur lequel elle repose. Son abdomen est terminé par deux épines de couleur brune, très aiguës, divergentes à leur naissance, mais légèrement recourbées en dedans vers leur extrémité. Lorsqu'on la tourmente, ses derniers segements exécutent des mouvements de rotation assez vifs.

Elle est contenue dans une petite cavité creusée en terre par la larve

qui en a consolidé les parois plutôt par la pression de son corps qu'en employant une substance agglutinante quelconque, autant du moins que l'extrême fragilité de l'espèce de niche ainsi formée permet de le supposer.

La larve que je viens de faire connaître est très commune sur une colline sablonneuse des environs de Saint-Florentin (Yonne), où elle vit sous les pierres. Je l'y prends très abondamment tous les ans à l'époque des vacances, pendant les mois d'août et de septembre. On en trouve en même temps et sous le même abri, des individus à différents états de croissance, une fois même j'en ai pris sous une pièce de bois pourrie plusieurs jeunes, un paraissant adulte, une nymphe et un insecte parfait venant d'éclore. Ce fait me semble prouver manifestement que la larve de la *Serica holosericea* met plusieurs années à se développer, car comment expliquer autrement l'existence simultanée de plusieurs de ses générations, l'insecte parfait, comme toutes les autres espèces indigènes du groupe des Melolonthites, ne donnant qu'une ponte par an ?

Il me reste à parler du régime de ma larve. J'ai pu constater qu'elle se nourrit pendant toute sa vie principalement de débris de feuilles pourries qu'on trouve mélangées au sol dans l'endroit qu'elle habite. Pour se procurer cette nourriture, elle creuse dans le sable fin et facile à remuer des galeries sinueuses, dont la paroi supérieure est souvent formée par le dessous d'une pierre ou d'un morceau de bois. Si parfois elle coupe les racines de plantes basses qui peuvent se trouver sur son chemin, je ne crois pas qu'elle s'en nourrisse, pas même lorsqu'elle est adulte ; j'ai trouvé au contraire les plus gros individus en train de ronger d'une façon non équivoque des débris de feuilles pourries. On sait que les larves de *Melolontha*, après avoir vécu dans leur jeune âge des restes décomposés des végétaux qu'elles rencontrent dans la terre, attaquent lorsqu'elles sont devenues grosses les racines des plantes, sans respecter même les souches ligneuses ; il paraît que celle de la *Serica holosericea* ne fait pas de même, et se contente pour toute sa vie du régime saprophage.

Quant à l'insecte parfait, il éclôt à la fin d'août ou pendant le mois de septembre ; on le trouve jusqu'aux derniers beaux jours blotti sous les pierres ou enfoncé dans le sable à une petite profondeur. Aux premiers froids, il descend plus avant pour ne reparaître qu'avec la chaleur, ordi-

nairement dans le courant d'avril. C'est alors que commence sa vie active. On le voit le soir grimper sur les tiges de graminées ; c'est là qu'a lieu le rapprochement des sexes. Pendant le jour, il se cache dans les touffes d'herbe et sous les pierres où bientôt la femelle fécondée retourne mourir après avoir déposé ses œufs.

Je termine en réclamant toute l'indulgence de mes savants collègues pour ce petit travail, qui pourra bien leur paraître l'œuvre d'un novice trop téméraire. Tel qu'il est, j'ose pourtant le présenter, car j'ai fait de mon mieux, et la bonne volonté, fût-elle malheureuse, a toujours quelque droit à la bienveillance.

Explication des figures 7 à 13 de la planche 10.

Fig. 7. Mandibules de la larve de la *Serica holosericea*.
8. Lobe de la mâchoire et palpe maxillaire.
9. Epistome et labre.
10. Languette avec l'extrémité des palpes labiaux visibles en avant.
11. Antenne.
12. Patte antérieure.
13. Dernier stigmate abdominal.

Note sur la larve de la PSILLIODES NAPI,

Par M. le colonel GOUREAU.

Séance du 14 Décembre 1864.

Les larves des Altises sont, en général, peu connues, et si l'on excepte celles du genre *Graptodera*, qui vivent à découvert sur les feuilles des végétaux et qui ressemblent à celles des Chrysomèles par la forme et les habitudes, on n'en connaît presque aucune. Voici quelques renseignements sur l'une d'elles appartenant au genre *Psilliodes*, la *Psilliodes napi*, qui pourront peut-être en faire découvrir d'autres. Cette larve vit dans les tiges du Cresson de fontaine qu'elle mine longitudinalement, mais sans laisser de trace sensible de son chemin : on dirait que sa galerie se referme derrière elle. On l'y trouve pendant tout le mois de juin et il y en a plusieurs dans la même tige, placées l'une au-dessus de l'autre ou voyageant l'une à côté de l'autre, séparées par une cloison. Cette larve est filiforme, cylindrique, longue de 6 millimètres sur 2/3 ou 3/4 de millim. de diamètre lorsqu'elle a pris toute sa croissance. Sa tête est noire, luisante, ayant la face déprimée et un peu enfoncée au milieu ; elle est armée de deux mandibules noires et pourvue de deux petites antennes coniques de 3 articles. Le 1er segment du corps porte un écusson noirâtre presque effacé, et le dernier, plus long que les précédents, est terminé par deux crochets écailleux courbés en dessus ; en dessous on y voit un mamelon rétractile faisant l'office de patte. Les six pattes thoraciques sont blanches, avec une teinte noirâtre à l'extrémité. Cette larve ayant terminé sa croissance dans les premiers jours de juillet, sort des tiges de Cresson et cherche à gagner la terre pour s'y enfoncer et se changer en chrysalide, ce qu'elle fait en passant d'une plante à une autre par sa marche ordinaire ; mais si une plante est séparée de sa voisine par un petit espace d'eau, elle a recours à une manœuvre pour le franchir. Elle se dresse sur son derrière, se posant sur son mamelon anal et ses crochets, puis, raidissant son corps, elle s'élance pour tomber sur la plante voisine. Les larves qu'on élève en captivité dans un bocal grimpent contre les parois et se tiennent étendues horizontalement fixées par leur derrière contre le verre, ce qui me fait conjecturer que le mamelon anal remplit l'office de ventouse pour les maintenir dans cette position. Je conjecture aussi que les crochets du dernier segment servent à exécuter le saut. Les larves étant entrées dans la terre s'y changent en chrysalides, et les insectes parfaits commencent à éclore vers le 9 juillet.

Considérations générales sur le genre RAPHIDIA

(NÉVROPTÈRES, RAPHIDIENS)

ET

NOTE SUR LES

ESPÈCES DE CE GENRE QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS DE PARIS,

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 26 Octobre 1864.)

Il existe en entomologie certains groupes d'insectes qui n'ont jamais attiré l'attention de la majorité des observateurs. Ils doivent pour cela réunir plusieurs conditions : être d'une distinction spécifique difficile, ne pas offrir d'intérêt par l'éclat des couleurs, la richesse des dessins, ne se rencontrer qu'accidentellement, un peu partout, sans localisation certaine. Un certain nombre de familles de Névroptères se trouvent dans ce cas, aucune à un degré plus prononcé que celle des Raphidies.

Il est d'abord digne de remarque, qu'en vertu de lois inconnues, ce type, ainsi qu'il arrive pour d'autres dans tous les ordres des Insectes, ne présente qu'un nombre restreint d'espèces, et de plus les individus de celles-ci sont toujours isolés, en quantité minime, tandis que d'autres groupes, pauvres aussi en espèces, semblent pulluler en individus, par exemple dans les Orthoptères. Ce sont des particularités de mœurs et de nourriture encore ignorées, qui rendront compte un jour de ces inexplicables dissemblances. En outre, les Raphidies partagent avec les Phryganes, les Hémérobes, les Fourmilions la difficulté la plus grande pour les caractères spécifiques distinctifs, et l'emportent même sous ce rapport. Rien ne saurait mieux décourager l'entomologiste disposé à l'étude de ce sujet dédaigné que les aveux de M. Rambur sur le genre *Raphidia*.

Il dit que les auteurs confondent sous le nom d'*ophiopsis* plusieurs espèces de *Raphidia*, que ce genre renferme les Insectes les plus difficiles à distinguer parmi les Névroptères, que la tête semble varier pour

la forme dans la même espèce, et que le prothorax qui doit sa forme cylindrique à ses bords roulés pourrait bien aussi différer d'épaisseur.

Il a notamment appliqué les noms d'*ophiopsis* et de *notata* à deux de ses espèces, sans qu'on puisse être certain, dit-il, que ce soient les véritables espèces des premiers auteurs.

Le genre *Raphidia* a été créé par Linnæus, et les auteurs suivants l'ont copié, sauf trois exceptions. De Géer a décrit une *Raphidia*, mais n'a pas connu la larve, et s'est trompé sur les tarses. Sa figure est peu reconnaissable, et se rapporte plutôt à *notata*, comme inclinent à le croire Serville, Lepelletier Saint-Fargeau et M. Percheron, qu'à l'espèce désignée par Schummel sous le nom d'*ophiopsis* et autre, selon l'auteur allemand, que l'*ophiopsis* de Linnæus. Latreille fit connaître une espèce en larve et adulte avec palpes maxillaires de cinq articles et palpes labiaux de trois. Son mémoire ne renferme rien sur la nymphe; il dit seulement, d'après Linnæus, qu'elle ne diffère de l'adulte que par des moignons d'ailes et qu'elle est agile. Duméril ne cite que l'espèce *ophiopsis* et dit avoir observé la larve, très vive et carnivore, habitant les crevasses des écorces de l'orme et aussi la nymphe, à fourreaux alaires, pareillement agile, comme Linnæus l'avait affirmé.

Serville et Lepelletier Saint-Fargeau ont aussi rencontré cette larve aux environs de Paris, et M. Percheron l'a trouvée en Dauphiné sous l'écorce d'un pin. Linnæus, dit-il, indique dans sa description la même localité.

Les auteurs arrivèrent ensuite à distinguer deux espèces de *Raphidia*, la *Raphidia ophiopsis* de Linnæus et Fabricius, la *Raphidia notata* de taille fortement plus grande, indiquée par Fabricius. Les différences spécifiques sont décrites avec soin par Serville et Lepelletier Saint-Fargeau. Ils signalèrent dans les *Raphidia* des tarses de cinq articles et non de quatre, selon l'erreur de De Géer. Ces auteurs ont connu *Raphidia ophiopsis*, mâle et femelle, des bois des environs de Paris, et seulement la femelle de *notata* des mêmes localités.

Un pas important pour l'étude de ce petit groupe fut fait par Schummel, qui porta de deux à quatre le nombre des espèces connues en décrivant les espèces de Silésie. Il tira un excellent parti distinctif du nombre de nervules et d'aréoles du ptérostigma de ces insectes appelés, dit-il, en Allemagne *mouches à tête de chameau*. Malheureusement Schummel crut devoir changer en *xanthostigma* le nom d'*ophiopsis* de l'espèce linnéenne, et donna celui d'*ophiopsis* à une autre espèce voisine, mais un peu plus petite, dont on lui doit la découverte. M. Percheron, dans un travail postérieur, eut soin d'éviter cette confusion et signale *ophiopsis* de Linnæus, *notata*, *ophiopsis de Schummel* et *crassicornis*, éga-

lement de Silésie, selon Schummel. M. Percheron s'est surtout attaché à l'étude des larves de *Raphidia ophiopsis* et de *Raphidia notata*. Il cite cette dernière espèce de Versailles, de Saint-Cloud, et la larve qu'il éleva provenait d'une allée du parc de Saint-Cloud, sous une écorce d'arbre, en avril. Les larves des *Raphidia* vivent sous les écorces et sont réputées carnassières, se nourrissant probablement d'Arachnides et de Cloportes. Elles marchent en imprimant à leur corps des mouvements violents et ondulés qui leur donnent l'apparence d'un serpent, d'où les noms d'*ophiopsis*, de *serpentine*. D'après M. Percheron la larve de *R. notata* se transforme en nymphe par le durcissement de la peau, et cette nymphe, analogue à celle des Coléoptères, aurait toutes les parties du corps distinctes, mais recouvertes d'une membrane qui en empêche l'action. Elle est, selon lui, immobile, bien qu'elle jouisse de la même faculté de contorsion du corps et de sauts, que la larve possède à un si haut degré, et Linnæus et Latreille auraient commis une erreur en indiquant les nymphes des *Raphidia* comme agiles. M. Percheron, bien qu'ayant élevé la larve et la nymphe de *R. ophiopsis*, n'a pu se rappeler suffisamment ce qui les concerne.

Or, ce qui montre combien le genre qui nous occupe mérite d'être étudié avec plus de soin, c'est que M. Waterhouse, peu après M. Percheron, décrivit une larve et une nymphe de Raphidie qu'il rapporte, mais avec doute, à *ophiopsis de Schummel* et signale de notables différences. Il est très probable, bien qu'il ne cite pas de localité, que ses insectes ont été trouvés en Angleterre. Selon l'auteur anglais, qui a observé plusieurs sujets, ces larves ne seraient peut-être pas carnassières, et les nymphes, comme le disent Linnæus et Latreille, seraient agiles et non immobiles; il serait, dès lors, arrivé quelque accident au sujet unique de M. Percheron. Au reste, le *facies* de la larve de M. Waterhouse diffère beaucoup de celle de M. Percheron (*notata*). Comme distinction principale, nous dirons seulement que l'abdomen de la larve de *R. notata* est cylindroïde et de la largeur du prothorax et de la tête sensiblement, tandis que dans l'espèce de M. Waterhouse, l'abdomen, très renflé au milieu, égale en largeur près de quatre fois le prothorax, de manière à offrir une forme générale sub-ovoïde.

Cette larve appartient ou à *ophiopsis* de Linnæus ou à *ophiopsis de Schummel*, espèces voisines au reste. Le même aspect frappe les yeux dans les figures de la larve et de la nymphe de *Raphidia crassicornis* données quelques années après par Fr. Stein, et qui se rapprochent beaucoup de l'espèce de M. Waterhouse. Outre les différences spécifiques, des

influences de sexe modifient peut-être les formes dès la larve; toujours est-il que ces détails méritent de nouveaux travaux.

M. Guérin-Méneville éleva une larve de *Raphidia*, dont il ne signale pas l'espèce, et la nymphe courait rapidement comme les larves et les nymphes des Orthoptères. Il suppose que, peut-être, il y a deux périodes chez cette nymphe, l'une d'agilité, comme il l'étudia, ainsi que Linnæus et Latreille, l'autre d'inertie, comme les nymphes des Névroptères, et ce serait dans cet état que M. Percheron aurait fait son observation. Peut-être les *Raphidia* tiendraient-elles à la fois des Orthoptères et des Névroptères (1).

M. Stephens, dans son Catalogue et dans ses Illustrations entomologiques des Insectes de la Grande-Bretagne, décrit plusieurs *Raphidia*. Il figure seulement une espèce sous le nom d'*ophiopsis* Linn., et donne en même temps comme synonyme *R. notata* de Fabricius. Or, incontestablement par la taille et par la couleur brune du ptérostigma, cette espèce est la *R. notata* des auteurs français et allemand. La *R. ophiopsis* de Linnæus se distingue essentiellement, comme le disent MM. Percheron et Burmeister, par son ptérostigma clair, c'est-à-dire d'un jaune brunâtre, peu apparent au premier aspect. Les autres espèces anglaises de M. Stephens sont nommées *megacephala*, *londinensis*, *affinis*, *maculicollis* (Leach, Curtis) et *confinis* (Stephens). Comme l'auteur, ignorant probablement la monographie de Schummel, ne donne aucune indication des nervules du ptérostigma, aucune figure comme synonymie étrangère et de fort courtes diagnoses, son travail, pour des insectes aussi difficiles à spécifier que les *Raphidia*, ne me semble guère utilisable, et bien de ces espèces doivent faire double emploi avec celles de France et d'Allemagne.

M. Burmeister, adoptant les idées de Schummel et ses noms, donne les diagnoses des *Raphidia xanthostigma* (*ophiopsis* de Linnæus) et *ophiopsis* (de Schummel), à ptérostigma des ailes supérieures traversé par une seule nervule, des *R. media*, *major* et *notata*, à ptérostigma traversé par deux nervules, enfin de *R. crassicornis*, Hartlick, à ptérostigma sans nervule.

Toutes ces espèces sont indiquées d'Allemagne, surtout de Berlin, de Halle, de Silésie. M. Rambur a reçu *R. crassicornis* de Sardaigne par M. Géné. Il signale, en outre, la *R. notata*, la *R. ophiopsis*, de Schummel et de De Géer, suivant le même auteur, ce qui est fort douteux, et

(1) Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tome III, 1845, Bull. page XXXIV.

omet complétement de s'expliquer sur *ophiopsis* de Linnæus et de Fabricius, si bien caractérisée dans l'Encyclopédie méthodique par Serville et Lepelletier Saint-Fargeau. Il donne comme nouvelles des espèces trouvées par lui en Espagne *R. bœtica* et *R. hispanica*, et de même *R. cognata* sans indication de localité.

Je crois pouvoir proposer, pour mettre fin à de continuelles confusions, de supprimer le nom de *R. xanthostigma* de Schummel et de Burmeister en faveur de *R. ophiopsis* de Linnæus et de Fabricius, qu'ils indiquent comme synonyme et qui a la priorité, et de nommer *Raphidia Schummeli* l'espèce voisine, un peu plus petite, qui a été découverte en Silésie par Schummel et que les auteurs allemands appellent *ophiopsis*.

On rencontre aux environs même de Paris au moins trois espèces de *Raphidia* dont je puis parler *de visu*. Ce sont, d'abord, *R. ophiopsis*, dont je possède un sujet femelle, trouvé par M. Künckel à Saint-Germain, offrant le ptérostigma pâle et peu apparent, d'un brun clair, qui avait amené l'épithète de *xanthostigma;* puis la *R. notata*, de plus grande taille, dont trois individus provenant de Fontainebleau m'ont été remis par M. Fallou, et qui offre le ptérostigma d'un brun foncé, de sorte que l'aile, au premier aspect, ne paraît pas entièrement transparente. Cette grande espèce est très répandue, existe en Angleterre, en Allemagne, en France, et je viens de la recevoir de Zermatt, Haut-Valais, trouvée par M. Künckel.

A ces deux espèces parisiennes, indiquées par les auteur français, il faut en joindre une troisième, de taille plus petite et plus grêle surtout que la *R. ophiopsis*. Cette petite espèce, dont je possède les deux sexes, provient de Maisons-Laffitte, et a été trouvée par M. Fallou au printemps entre les écorces. Elle me semble de la manière la plus probable appartenir à la *R. Schummeli* (*ophiopsis de Schummel*, Percheron) que M. Percheron ne connaissait que par le mémoire allemand et qu'il dit ne pas avoir été trouvée par lui en France, en exprimant l'espérance de sa future découverte. Mon espèce offre bien la taille un peu plus petite que *R. ophiopsis* de Linnæus, comme l'indiquent Schummel et Burmeister, la tête par sa forme se rapporte tout à fait à la figure de Schummel reproduite par M. Percheron. En effet, les côtés de la tête, qui surmonte un prothorax plus effilé que dans *ophiopsis*, sont moins courbes, ne se renflent pas aussi vite que dans *ophiopsis*, ce qui donne à cette tête une apparence triangulaire et non sub-ovoïde inférieurement. Le ptérostigma, à une seule nervule comme *ophiopsis* (les deux espèces sont voisines), a tout à fait la forme donnée dans la figure de Schummel et de M. Percheron

Je dois seulement dire que Schummel et Burmeister indiquent ce ptérostigma brun, et qu'il n'est que brun clair dans mon espèce comme dans *ophiopsis* de Linnæus; mais une si légère différence, sans doute locale, ne me permet nullement de faire de cette troisième espèce parisienne une espèce nouvelle. Souvent la force des nervures varie aussi dans les *Raphidia* comme *R. notata* m'en a offert des exemples.

Cette troisième espèce, nouvellement indiquée pour la faune parisienne, n'est sans doute pas la seule; probablement les espèces allemandes *media* et *major* de Burmeister s'y trouvent aussi, et sans doute également *R. crassicornis*, sans nervules au ptérostigma, qui formera peut-être un genre à part. Comme ces insectes sont toujours rares, ce n'est qu'à la suite de nombreuses recherches et en me recommandant, pour ce groupe si dédaigné, à la complaisance de mes collègues, que j'arriverai peut-être à étendre encore le nombre de nos espèces des environs de Paris.

Je crois utile de joindre à cette note une table indicative des principaux travaux publiés sur le genre *Raphidia* :

Linnæus, Syst. Nat., édit. de 1767, t. I, 2e part., p. 916.

Id. Fauna Suesica, 1517.

Fabricius, Spec. Ins., t. I, p. 402, n° 2.

Id. Mantissa, t. I, p. 251, n° 2.

Id. Entom. Syst., t. 2, p. 99.

Geoffroy, la Raphidie, Hist. des Ins. des env. de Paris, t. II, p. 233, pl. 13, fig. 3, *e*, *f*, *g*.

De Géer, Mem. Ins., t. II, p. 92, tab. 25, fig. 4 à 9.

Sulzers, Caractères des Insectes, pl. 17., fig. 102.

Rœsel, t. V, p. 130, pl. suppl. 21, fig. 6, 7.

Fourcroy, Entom. Parisiana, t. II, p. 350.

Latreille, Bull. Soc. Philom., n° 20.

Id. Hist. Crust. et Ins., t. 13, p. 45.

Serville et Lepelletier Saint-Fargeau, Encycl. Méth., t. 10, 1825, p. 268.

Duméril, Entom. Analyt., t. II, p. 767, 1860.

Schummel, Versuch einer genauen beschreib der in Schlesien einheim. art. d. gatt *Raphidia* Linn. Breslau, 1832.

Percheron, Mémoire sur les Raphidies, Magas. de Zool. de Guérin-Méneville, 1833, t. V, 3e année, vol. 2 de cette année, classe IX, pl. 66.

Stephens, A Systematic Catalogue of British Insects. London, 1829, p. 314.

Id. Illustrations of Entomology. London, 1835, p. 130.

Waterhouse, Transact. of the Entom. Soc. of London, t. I, p. 26, pl. 3., 1836, 1re série.

Guérin-Méneville, Iconogr. du Règne animal, texte, p. 392.

Friedrich Stein, Arch. für Naturg. Wiegmann. Sur les *Raphidia* et autres Névroptères. Berlin, 1838, p. 316, pl. VII.

Burmeister, Handbuch der Entomologie, t. II, p. 960. Berlin.

Rambur, Hist. Natur. des Ins. Névroptères. Roret. Suites à Buffon. Paris, 1842, p. 435.

E. Blanchard, Histoire naturelle des Insectes. Paris, Duménil, 1840, t. III, p. 72.

Id. Histoire des Insectes. Paris, Firmin Didot, 1845, t. II, p. 310.

NOTE

SUR LA

Chaleur considérable de larves de la GALLERIA CERELLA

(LÉPIDOPTÈRES CHALINOPTÈRES, CRAMBIDES),

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 12 Octobre 1864.)

Les entomologistes connaissent, par les observations de Réaumur, Huber, Newport, la chaleur considérable qui se dégage de l'accumulation de certains insectes, comme les Abeilles, les Bourdons, les Guêpes, les Fourmis, au moment de leur activité. Ces animaux sont alors, en grande partie au moins, à l'état adulte, c'est-à-dire avec l'appareil respiratoire dans toute sa perfection, et sous l'influence de cette énergique combustion musculaire qui accompagne la fonction du vol.

Il ne faudrait cependant pas croire que les larves soient dépourvues de cette même faculté de produire de la chaleur. J'ai déjà mentionné (*Cosmos*, septembre 1862, p. 301, t. 21) l'élévation notable de température des larves de Diptères dites *asticots*; mais le fait de même ordre que je signale aujourd'hui paraîtra véritablement remarquable par la grandeur du phénomène thermique. Des gâteaux d'Abeilles contenant des œufs de la *Galleria cerella* n'ont pas tardé à se remplir de larves, dont l'accroissement est très rapide et la voracité extrême. Voici les résultats observés en centigrades, avec augmentation très forte à mesure que les larves grossissaient :

7 octobre 1864.

Température extérieure	. . . . .	12°,0
Id.	dans les gâteaux remplis de larves . . .	24°,0

Différence, 12°0.

8 octobre.

Température extérieure.	11°,4
Id. intérieure.	35°,6

Différence, 24°,2.

9 octobre.

Température extérieure.	11°,8
Id. des gâteaux.	39°,2

Différence, 27°,4.

11 octobre.

Température extérieure	13°,0
Id. des gâteaux.	36°,9

Différence, 23°,9

12 octobre.

Température extérieure.	14°,0
Id. des gâteaux	38°,4

Différence, 24°,4.

Les larves sont nourries avec d'abondantes doses de cire fragmentée Il me paraît probable que le frottement actif et réitéré de ces petits animaux contribue pour une certaine part à ces excès si considérables de température et très sensibles à la main. La nature chimique de la cire, substance sans azote, la parfaite vitalité des larves, l'absence de toute odeur ammoniacale, font voir que des phénomènes de fermentation putride ne peuvent pas être invoqués ici. Si, d'autre part, on considère la grande combustibilité de l'aliment, on est frappé de la preuve manifeste que cette observation apporte à la théorie de Lavoisier, que la chaleur animale résulte seulement de la combustion respiratoire, disséminée dans tous les tissus, théorie, au reste, généralement admise aujourd'hui, et pouvant rendre compte de tous les faits de chaleur animale. C'est l'opinion soutenue par un des membres les plus éminents de notre Société, M. Milne-Edwards (Leçons de physiol. et d'anat., t. VIII, 1863, p. 84 et 90).

NOTE

SUR UN

HELMINTHE PARASITE DU GENRE MERMIS

SORTI DU CORPS D'UN ORTHOPTÈRE A LA NOUVELLE-CALÉDONIE,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 22 Janvier 1862.)

Notre savant archiviste et obligeant collègue, M. Doüé, m'ayant remis le Ver parasite signalé à la Société par le R. père Montrouzier (voy. *Annales* de 1862, Bull., IV et V), j'ai examiné cet Helminthe après l'avoir fait préalablement tremper dans de l'eau pure pendant plusieurs jours.

Ce parasite est long d'au moins vingt-trois centimètres; sa grosseur est d'environ trois quarts de millimètre, dans le milieu du corps. L'une des extrémités est prolongée en ligne droite, épaisse de un demi-millimètre et taillée en biseau sur un angle de 30 degrés; je suis porté à croire que cette disposition est accidentelle. L'autre extrémité est arrondie, contournée et épaisse d'un tiers de millimètre seulement.

La couleur est noirâtre, ou d'un brun noirâtre et rougeâtre par places. Ce Ver était replié plusieurs fois et retenu par des épingles; les endroits où le corps était contourné ne sont pas revenus à la dimension du reste du corps, ils sont restés repliés et aplatis, malgré une macération assez prolongée.

Le père Montrouzier nous apprend que cet Helminthe, qui paraît appartenir au genre *Mermis* ou au genre *Gordius*, a été trouvé dans une *Mantis*, remarquable par sa forme raccourcie et deux taches d'un violet sombre au côté interne des hanches antérieures. Le Ver parasite est si commun dans les Orthoptères précités que les indigènes de l'île des Pins disent, avec la meilleure foi du monde, que ce sont les Mantes qui produisent les anguilles dont abondent les lacs situés sur les montagnes.

Il résulte pour nous de ces données que le parasite dont il s'agit est très abondant à la Nouvelle-Calédonie, et que son parasitisme est analogue à celui des espèces européennes, dont il diffère toutefois au premier abord. Je pense que l'individu que j'ai examiné est une femelle, et M. Davaine, si compétent en pareille matière, partage mon opinion (voyez nos *Annales* de 1862, p. 576 et suiv.).

Notice sur les CHELONIA CERVINI et QUENSELII,

Par MM. FALLOU, GUENÉE et SICHEL (1).

(Séance du 9 Novembre 1864.)

I.

Par M. J. FALLOU.

Au mois d'octobre 1863, en terminant ma notice sur la chenille de la *Nemeophila Cervini*, je disais que si j'obtenais l'insecte parfait, je m'empresserais d'en faire l'objet d'une communication à mes collègues ; mais ma dernière chenille étant morte quelques jours après, il ne me restait d'autre moyen pour m'en procurer de nouvelles que de retourner à la localité où je l'avais découverte.

Ayant obtenu cette année un résultat des plus complets sur cette espèce, c'est de ce sujet que je viens aujourd'hui vous entretenir.

Lors de la discussion qui eut lieu dans la séance du 11 mai dernier au sujet du choix de la localité pour l'excursion provinciale de 1864, plusieurs de mes amis m'engagèrent à retourner à Zermatt, en témoignant le désir de m'y accompagner. Sur ma proposition, appuyée par mes collègues, la Société décida que cette excursion aurait lieu aux environs du Mont-Blanc et du Mont-Rose.

Nous partîmes donc fin juin, et le 5 juillet j'eus le plaisir d'être réuni, à Zermatt, à d'excellents compagnons disposés à visiter cette vallée et les sommets qui l'entourent ; mais un de nos collègues n'avait que très peu de temps à donner pour toutes ces courses, et nous fûmes obligés de

(1) Voir les Annales de la Société entomologique de France, 4e série, tome IV, 1er trimestre 1864, page 21.

nous hâter et de commencer par la plus intéressante, qui est celle des plateaux du Riffel et du Gornergrat. Connaissant le chemin, j'eus l'avantage de conduire mes collègues à l'endroit où je découvris, au mois d'août 1863, la *N. Cervini*.

Arrivés à la localité, nous la trouvâmes encore couverte de neige, ce qui ne nous empêcha pas de retourner les pierres, aux environs desquelles croissent le *Geum montanum*, la *Primula farinosa*, *Silene acaulis*, *Saxifraga oppositifolia*, *Androsæa obtusifolia*, *Lychnis alpina*, etc. La première chenille que j'aperçus me donna l'espoir que c'était celle que nous cherchions ; nous en avons trouvé plusieurs le même jour, ainsi que quelques chrysalides, mais ce ne fut qu'à notre deuxième excursion que des débris de ce Lépidoptère furent recueillis par nos collègues MM. G. Allard, Constant et Oberthür, qui nous indiquèrent que nous avions bien l'espèce nouvelle. Un certain nombre de chenilles et de chrysalides furent découvertes dans les environs, et quelques jours après nous avions la satisfaction de voir éclore le premier mâle de cette charmante Chélonide.

Nous avons aussi obtenu de nos chenilles de *Cervini* trois parasites, dont deux Hyménoptères et un Diptère :

Ce sont, d'après les déterminations de notre savant collègue, M. le docteur Sichel, le *Pteromalus puparum* et le *Pimpla examinator*, variété dont notre collègue donne ici la description ; le Diptère est la *Thryptocera infantula*, nom que je dois à l'obligeance de notre collègue, M. Bigot.

Encouragés par nos succès, nous nous mîmes à chercher avec ardeur, et nous fûmes assez heureux pour découvrir plusieurs chenilles non connues, que notre collègue, M. Guenée, a décrites sur place avec toute l'exactitude et le soin que ce savant met dans ses descriptions.

Nous donnons ici la figure de la chenille adulte de la *N. Cervini*, ainsi que celle de sa chrysalide, vue à peu près comme elle est placée sous les débris de rochers.

Quant à l'insecte parfait, il est impossible d'en donner une figure bien exacte en n'en représentant qu'un seul exemplaire, car les taches ou lignes des ailes supérieures qui, chez certains individus, sont d'un jaune testacé clair, sont, au contraire, chez d'autres, d'un ton beaucoup plus foncé. Nous avons choisi pour notre figure le mâle qui nous a paru le plus ordinaire. Nous avons aussi obtenu d'éclosion des femelles qui sont plus foncées, et mieux écrites que celle que nous avons déjà fait représenter dans les Annales.

Quant aux descriptions de ces espèces nouvelles à leurs différents états,

je ne crois pouvoir mieux faire que d'en laisser le soin à M. Guenée, qui a bien voulu s'en charger, étant assuré qu'elles seront infiniment mieux rendues que par un amateur plein de zèle et de dévouement pour notre charmante science, mais qui s'incline devant la supériorité de notre savant collègue.

Nous représentons, planche 10, figure 1re, deux chenilles de cette espèce; fig. 2, la chrysalide, et fig. 3, l'insecte parfait (sexe mâle).

II.

Par M. GUENÉE.

§ Ier. Chelonia Cervini Fall.

Premiers états.

La figure que M. Fallou a donnée dans nos Annales (1863) ayant été faite d'après un individu très jeune, donnerait une très fausse idée de cette chenille, une des mieux caractérisées des Chélonides; on sait, en effet, que, dans le premier âge, toutes les larves de cette famille sont, pour ainsi dire, semblables et qu'elles ne prennent leur livrée définitive qu'après les dernières mues.

Celle-ci, arrivée à l'âge adulte, est d'un noir de velours, avec les verrues trapézoïdales luisantes, et paraissant bleuâtres quand elles sont vivement éclairées, quoique, par le fait, elles soient simplement noires; les poils qui y sont implantés sont bien fournis, mais médiocrement longs, sauf toutefois ceux des derniers anneaux; ils sont noirs, à l'exception de ceux que portent les deux trapézoïdaux antérieurs, et qui sont d'un beau jaune citron, ce qui simule une large bande dorsale de cette couleur. Les latéraux sont mêlés de blanc sale; la tête et les pattes écail-

leuses sont d'un noir luisant; les pattes membraneuses sont d'un rouge ferrugineux avec une tache noire externe.

Cette jolie chenille reste cachée pendant le jour sous les pierres ou les éclats de rochers, et mange principalement le matin. Elle vit sur une foule de petites plantes basses, et consomme si peu à la fois, qu'il est très difficile de trouver dans la nature des traces de ses dégâts. J'en ai vu manger du *Geum montanum* dont elle attaque principalement les fleurs; mais, en captivité, on la nourrit très bien avec des *Rumex*, des *Alsine*, des *Plantago*, etc. Elle n'a, pour ainsi dire, point d'époque fixe, et se rencontre pendant toute la belle saison; ainsi, en ce moment (octobre 1864), j'en ai encore de toutes les tailles, et deux ou trois viennent de subir leur dernière mue. Seulement, plus la saison avance et plus elles mettent de temps à croître, en sorte qu'il n'y a toujours qu'une époque assez restreinte pour l'éclosion du papillon, comme je le dirai à l'article de ce dernier, et que toutes les chenilles qu'on trouve passé ce temps, quelque taille qu'elles aient atteint, paraissent destinées à passer l'hiver : aussi est-ce à peine si elles effleurent la nourriture qu'on leur fournit, et elles ne mangent d'une manière suivie que dans les jours qui suivent leurs changements de peau.

La chrysalide que produit cette chenille est d'abord d'un jaune clair, puis elle passe au rouge-tuile, et enfin au rouge-brun recouvert d'une efflorescence bleuâtre, comme les *Catocala*. L'enveloppe des ailes est très courte, comme chez toutes les Chélonides, et les anneaux de l'abdomen, vus à la loupe, sont marqués de points enfoncés peu sensibles. Le dernier seul devient subitement conique, et se termine en pointe obtuse, surmontée d'un faisceau de crochets grossiers.

Cette chrysalide est invariablement fixée sous les pierres où les quartiers de roche et retenue par un tissu de soie fort léger n'ayant point l'apparence d'une coque régulière.

État parfait.

La *Chelonia Cervini* est petite pour ce genre, et ne dépasse guère 35 millimètres. Le mâle, toujours plus petit, a les premières ailes d'un noir un peu transparent, avec des taches ou lignes d'un jaune testacé pâle. Dans les individus bien écrits, ce jaune occupe la côte, colore les trois principales nervures et figure les trois lignes transversales ordinaires, dont la subterminale est brisée en deux angles très prononcés, et enfin deux taches dans la cellule. Mais il arrive bien plus souvent que tous ces des-

sins se confondent, et que la couleur testacée forme des ruisseaux confluents irréguliers. La frange est, dans tous les cas, testacée, et souvent coupée de noir à l'apex et au milieu. Les secondes ailes sont entièrement d'un noir encore plus transparent que les premières, avec la frange entièrement testacée. Le corps est noir avec les incisions abdominales, l'extrémité anale et le tour des ptérygodes, testacés.

La femelle, plus grande et plus grosse que le mâle, en diffère en outre en ce que la teinte jaune occupe toujours plus d'espace sur les premières ailes, en sorte qu'elle forme la couleur du fond, sur laquelle se détachent des places irrégulières, plus ou moins nombreuses et plus ou moins larges suivant les individus. Les secondes ailes, outre la frange, ont une traînée de taches testacées irrégulières, subterminales à partir de la côte jusqu'à la cellule et terminales depuis la 3e jusqu'à la sous-médiane. L'abdomen a, en-dessous, une large bande jaune, et les parties noires qui la limitent, isolées par les incisions, forment deux séries de larges taches.

Tous ces dessins varient tellement, qu'il est difficile de trouver deux individus bien semblables, à quelque sexe qu'ils appartiennent. Mais ces variétés consistent uniquement dans les proportions relatives du noir et du jaune qui dominent alternativement.

Les antennes sont jaunes à la base et noirâtres au sommet; je parlerai ci-après de leur forme en discutant la place naturelle de l'insecte dans les Chélonides.

La *Cervini* se trouve exclusivement sur les sommets des montagnes, dans le voisinage des neiges. A Zermatt, elle habite depuis la mi-chemin de l'hôtel du Riffel jusqu'au sommet du Gornergrat, et peut-être sur d'autres sommets encore plus élevés, et ne descend jamais dans une zone inférieure. Nous ne l'avons point vue voler le jour, et le petit nombre d'exemplaires que nous avons pris à l'état parfait ont été trouvés appliqués contre les rochers. L'éclosion des nombreux individus que nous avons obtenus de la chrysalide a eu lieu du 25 juillet au 10 août environ, après quoi elle s'est complétement arrêtée; on voit donc qu'il faut la chasser depuis la fonte des neiges jusqu'à la première de ces dates, sous peine de ne recueillir que des chenilles destinées à passer l'hiver et à périr en grande partie dans notre climat.

§ II. Chelonia Quenselii.

L'espèce dont je vais maintenant entretenir la Société n'est point nou-

velle comme la *Cervini*, mais elle n'a été trouvée jusqu'ici que si rarement et dans un si petit nombre de localités qu'elle a gardé presque tout l'intérêt d'une nouveauté. En tous cas, je parlerai à peu près exclusivement ici des premiers états qui, eux, sont incontestablement inédits.

La chenille changeant de livrée avec l'âge, il est nécessaire de la décrire dans deux âges différents, car je ne parlerai point de la jeunesse où, comme toutes les *Chelonia*, elle est d'un gris sale avec les trapézoïdaux plus noirs. Il m'a paru inutile aussi d'en donner un dessin, dont l'exécution, toujours très difficile et dégradée encore par le coloriage, n'apprendrait rien à mes lecteurs. Je me contenterai de renvoyer au dessin de *Cervini*, donné par M. Fallou dans nos Annales, et qui représente presque notre *Quenselii* adulte.

Au tiers de sa taille, elle est d'un noir un peu sale ou grisâtre, velouté, avec une ligne vasculaire blanche nette et bien continue, et une sous-dorsale bien moins arrêtée, d'un gris roussâtre, au-dessous de laquelle la couleur du fond s'éclaircit. Les poils sont d'un noir sale, sauf celui qui part du centre de chaque verrue, lequel est plus gros, plus long et blanc. Ceux qui garnissent les verrues sous-stigmatales sont d'un blond roussâtre.

De cet âge à son avant-dernière mue, la chenille qui a atteint alors presque toute sa taille et qu'on peut désormais prendre pour type, puisqu'on la verra bien plus longtemps ainsi, est d'un noir profond, veloutée, avec les verrues trapézoïdales d'un noir plus luisant, et paraissant brillantes au soleil ; les poils qui les garnissent sont également d'un beau noir, à l'exception de ceux des verrues sous-stigmatales et de la moitié de ceux du rang immédiatement supérieur, qui sont d'un roux ferrugineux. La vasculaire blanche a persisté et est même devenue plus distincte, vu l'intensité du fond. La tête et les pattes écailleuses sont d'un noir luisant. Les pattes membraneuses, remarquablement grêles chez cette espèce, sont brunes, avec la couronne d'un gris sale.

Elle conserve quelquefois cette livrée jusqu'à sa transformation ; mais d'autres fois les poils redeviennent d'un blond terne, à l'exception de ceux des derniers anneaux, et la vasculaire blanche se ternit, devient maculaire et disparaît même parfois complétement.

Cette chenille habite la zone immédiatement inférieure à celle de la *Cervini*. Au Riffel, on ne la rencontre guère que dans les environs de l'hôtel, et, si l'on s'élève un peu, elle disparaît pour faire place à sa congénère. Elle se trouve, comme elle, sous les pierres, et se nourrit des mêmes plantes, tant dans la nature qu'en captivité. Sa croissance est tout aussi lente, mais l'époque de son éclosion n'est pas aussi limitée.

Ainsi, le premier insecte parfait, déjà défloré, a été trouvé le 13 juillet, et il m'est éclos encore un mâle tout dernièrement, le 25 septembre. D'autres ont été pris ou sont éclos çà et là, entre ces deux époques. J'ajoute que j'ai encore (20 octobre) des chenilles pleines de vie et arrivées évidemment à toute leur taille depuis plus de deux mois, et qui ne paraissent disposées ni à se métamorphoser, ni à s'engourdir pour passer l'hiver.

La chrysalide de la *Quenselii*, quoique à peu près de même forme que celle de la *Cervini*, se reconnaît de suite à sa couleur plus noire, mais également recouverte d'une efflorescence bleuâtre. En outre, la pointe qui termine son abdomen est beaucoup plus longue, au moins chez le mâle, aplatie et surmontée de quelques crochets montés, au contraire, sur des pédicules beaucoup moins longs. On la reconnaît plus facilement encore à la dépouille qui lui reste attachée, et qui est toute noire et mêlée seulement de quelques poils ferrugineux, tandis que dans la *Cervini*, les poils jaune-citron frappent d'abord la vue. Mais elle est plus facile à confondre avec celle de la *Plantaginis* qui habite les mêmes régions et qui est noire comme elle.

Le papillon, quoique toujours fort rare, est trop bien connu pour que j'allonge encore cette notice par sa description. Je me bornerai à dire qu'il varie à peu près autant que son congénère, et que les figures de Hubner et Duponchel ne représentent pas la variété la plus ordinaire. Il est loin d'être aussi localisé que *Cervini*, puisqu'il a déjà été rencontré en Suède, en Norwége, en Laponie, dans les montagnes du Tyrol et de la haute Engadine. Il est présumable qu'il habite encore d'autres localités analogues.

§ III. *De la place de ces deux espèces et du genre* NEMEOPHILA.

Je pense toujours que la nouvelle espèce, *Cervini*, appartient au genre *Nemeophila* de Stephens, et je crois que la *Quenselii* ne peut être placée loin d'elle. Toutefois, il faut s'entendre : ce genre *Nemeophila*, si l'on persiste à le séparer du grand genre *Chelonia*, ne peut rester composé comme il l'a été jusqu'ici et doit être scindé en deux; savoir : *Russula* qui forme une race bien distincte par ses palpes très apparents, isolés et peu velus, sa trompe assez longue, ses antennes longues et franchement pectinées, ses ailes concolores, larges, presque sans dessins, à franges longues, les deux sexes très différents, etc. Ce serait là, suivant

moi, le vrai genre *Nemcophila*. L'autre genre, qu'on pourrait désigner sous le nom de *Chionophila*, est caractérisé par des antennes courtes, peu ou point pectinées, des palpes incombants, très velus et confondus en partie avec le toupet frontal, la trompe rudimentaire, les lobes du collier bien distincts et assez développés, les ailes discolores, à franges très courtes, les deux sexes semblables pour la taille et la coupe d'ailes, etc. Ce genre ou sous-genre habite exclusivement les montagnes et même les sommets élevés. Les chenilles vivent toutes de la même manière, et se chrysalident dans les mêmes conditions.

Toutefois, malgré tous ces caractères communs, il ne faut pas exagérer cette parenté, et le nouveau genre, si on l'adoptait, devrait encore se diviser en trois groupes, qu'il faut passer rapidement en revue, ne fût-ce que pour achever l'étude de leurs caractères distinctifs.

Le premier, composé de la seule *Plantaginis*, a les antennes garnies de lames très distinctes, grêles et subspatulées, les palpes incombants-obliques, garnis de poils discolores. Les ailes inférieures sont opaques, teintées de couleurs tranchées, et différentes suivant le sexe. Son vol est très rapide et simule tout à fait celui des Noctuelles qui volent en plein jour. S'il fallait lui chercher des analogues dans les autres *Chelonia*, c'est le groupe de *Caja* qui paraîtrait le plus rapproché.

Le second groupe contiendrait trois espèces : *Quenselii* Payk., *Glaphyra* Eversm. et *Virguncula* Kirb. Les antennes des mâles paraissent crénelées à la vue simple et sont, en réalité, garnies de lames courtes, robustes, raboteuses, spatulées. Les palpes, perdus dans le toupet frontal, tombent tout à fait verticalement, et sont garnis de poils abondants. Les lobes du collier sont peu velus, très allongés, et isolent fortement la tête du thorax ; les ptérygodes sont amygdaliformes et aussi longues que le corselet qui est rayé de clair. Toutes ces dernières parties rappellent un peu celles des *Callimorpha*. Les premières ailes sont aussi amygdaliformes avec les nervures claires, les secondes sont peu développées. Ces espèces volent rarement au soleil et courent simplement parmi les gazons. Le groupe a des analogies éloignées avec celui des *Chel. Pudica*, *Argo*, *Virgo*, etc. La *Quenselii* paraît extrêmement voisine de la *Virguncula*, que je ne connais, du reste, que par des figures et qui pourrait bien n'en être qu'une variété américaine. Quant à la *Glaphira*, que je ne connais pas non plus en nature et qui habite, comme on sait, l'Altaï, M. Staudinger me paraît forcer ses rapports avec notre *Quenselii* en demandant si elle n'en est pas une simple variété. Son collier rouge, ses ailes inférieures jaunes à taches très accentuées, ne me paraissent pas permettre cette supposition.

Enfin le troisième groupe, composé de la seule *Cervini*, n'est pas le moins tranché. Les antennes du mâle sont à peine crénelées, à lames courtes en cône grossier, surmonté d'un poil raide. Les palpes sont distincts quoique concolores, écartés, dépassant les poils du toupet frontal qui sont hérissés en tous sens. Le collier a les lobes petits, arrondis et cotonneux. Les ptérygodes sont remarquablement courtes, presque rondes et relevées. L'abdomen n'a que les incisions discolores en-dessus. Les secondes ailes sont demi-transparentes, et presque unies chez le ♂. L'insecte reste immobile pendant le jour. S'il fallait absolument lui chercher des analogues, on les trouverait dans le groupe des *Maculosa* et *Simplonica*; mais je répète que cette *Cervini* est une créature tout à fait à part, et sa validité spécifique, déjà très évidente pour moi, quand notre collègue me communiqua sa capture, et devenue irrécusable par la découverte du mâle et de la chenille, serait encore surabondamment prouvée par ces caractères si différents de ceux des autres *Chionophila*.

III.

Par le Dr SICHEL.

—

Un examen très attentif de la *Pimpla* parasite de *N. Cervini* prouve que ce n'est qu'une variété d'une espèce très commune chez nous, variété qui se distingue de l'espèce typique par les caractères suivants :

PIMPLA EXAMINATOR Fabr.

Gravenhorst, III, 207, 99.

♀, Varietas : thorace toto nigro, non albido-maculato; femorum anticorum basi infra late, intermediorum minus late, nigra; tibiarum posticarum basi rufa.

Rectification sur la BRYOPHILA GUENEI [1],

Par M. J. FALLOU.

(Séance du 14 Décembre 1864.)

Lorsque, le 9 décembre 1863, je communiquai à la Société la description d'une nouvelle Noctuelle que je n'avais pu rapporter à aucune des espèces connues, et que je nommai *Bryophila Guenei*, j'engageai mes collègues de la localité à continuer les recherches, afin d'obtenir un résultat plus complet qu'avec mes deux exemplaires. Mon attente ne fut pas de longue durée, et je reçus, le 9 novembre 1864, de notre excellent collègue M. Lafaury, des communications qui m'ont convaincu que cette espèce n'est qu'une variété méridionale très remarquable de l'*Erastria fuscula*. Douze individus de cette dernière, pris à Dax par notre collègue, marquent le passage du type de la *fuscula* à ma *Guenei*, tant pour la coupe d'ailes que par les dessins. Je m'empresse donc de rectifier en ce sens la note publiée dans nos Annales, afin de ne pas laisser plus longtemps subsister cette erreur. Toutefois, comme cette variété est curieuse et paraît constante, je crois qu'elle doit continuer à figurer dans les catalogues, sous le nom de *Erastria fuscula*, variété *Guenei*.

(1) Voir les Annales de la Société entomologique de France, t. IV, 1er trimestre 1864, p. 27.

SUR L'ORGANE MUSICAL DE LA CHELONIA PUDICA,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 23 Novembre 1864.)

C'est dans le premier volume de nos *Annales* que fut signalé pour la première fois le bruit musical produit par un charmant Lépidoptère du midi oriental de la France, la *Chelonia pudica* Esper. L'indication doit nous être précieuse, puisqu'elle se rattache étroitement au berceau de notre Société et qu'elle nous rappelle le nom de de Villiers. Depuis cette époque déjà reculée et glorieuse pour l'entomologie, les auteurs ont parlé du travail primitif, mais sans rien y ajouter de nouveau. M. Guenée, étudiant en 1861 le genre *Setina*, découvrait un organe spécial situé de chaque côté du thorax, et, assistant l'année dernière à l'Excursion qui a eu lieu à Zermatt, dans le Valais, il constatait un bruit musical chez plusieurs espèces de ce genre. Notre savant collègue nous a donné un excellent mémoire à ce sujet, mais il s'est borné à rappeler le bruit indiqué pour la *Chelonia pudica*.

Je chercherai d'abord à établir l'état de la science sur le sujet qui va m'occuper, puis j'essayerai d'y joindre le résultat de mes recherches.

De Villiers s'exprimait ainsi : J'ose me flatter d'avoir découvert le premier un fait extraordinaire, et je présente le fruit de mon observation aux entomologistes qui, plus instruits que moi, peuvent la faire tourner au profit de la science, en les invitant à en vérifier l'exactitude que je garantis.

En chassant aux Lépidoptères dans le midi de la France, je m'étais aperçu que dans les belles soirées d'été, si communes aux environs de Montpellier, l'*Écaille pudique* faisait, en volant autour de moi, entendre un petit bruit que je ne peux mieux comparer qu'à celui d'un métier de fabricant de bas. Ce bruit était même si fort que, guidé par lui, j'ai souvent pris cette belle Écaille au vol et sans l'apercevoir. Étonné de cette

singularité, unique peut-être dans le mécanisme du vol des Lépidoptères, j'ai cherché à découvrir quelle pouvait en être la cause, et je l'ai enfin trouvée.

L'*Écaille pudique* a de chaque côté de la poitrine, à la naissance des ailes inférieures, un espace profondément sillonné et creux, tapissé par une pellicule blanche et très dure et recouvert hermétiquement par une autre petite peau épaisse, luisante, bombée et bordée de poils, dont la partie la plus large est située vers l'endroit où le corps se joint à l'abdomen. Cette peau, qui m'a paru pareille à celle qui compose les timbales des Cigales, ne tient au corps qu'à la naissance de l'aile inférieure ; et lorsque l'insecte vole, étant mise en jeu par les muscles qui font agir cette aile, elle presse fortement l'air renfermé dans la cavité et produit le bruit dont j'ai parlé. Cette singulière propriété est commune aux deux sexes; seulement, comme dans cette espèce, ainsi que dans toutes ses congénères, le mâle vole beaucoup plus que la femelle, j'ai été plus à portée d'observer celui-ci que l'autre, mais tous les individus femelles que j'ai disséqués m'ont offert le même appareil, seulement plus petit (1).

Solier, à la fin d'un mémoire sur la stridulation des insectes, observe qu'il a été souvent intrigué, dans les soirées d'été, par un bruit très fort et très remarquable produit par un insecte qu'il ne pouvait saisir. Je ne savais, dit-il, si je devais l'attribuer à un Orthoptère, et je penchais pour cette opinion ; mais j'ai su depuis que l'insecte que je cherchais à connaître n'était qu'un assez faible papillon, la *Chelonia pudica*.

Ignorant si ce fait avait été observé, j'en fis part à M. Duponchel, et ce savant me marque, dans une lettre, que déjà M. de Villiers en avait parlé dans le premier volume des *Annales de la Société entomologique de France*. J'ai vu alors que M. de Villiers attribuait ce bruit à deux creux situés de chaque côté de la poitrine, à la naissance des ailes inférieures, ces creux étant tapissés d'une pellicule blanche et recouverte hermétiquement par une autre petite peau épaisse.

J'ai vainement cherché ces organes dans la poitrine de l'insecte, dit Solier, mais j'ai découvert à chaque hanche postérieure une grande vessie qui la déborde. Les deux hanches précitées étant appliquées contre le corps, ces deux vessies paraissent, au premier aspect, appartenir à la poitrine, et c'est peut-être ce qui a trompé l'observateur que j'ai cité. On

(1) DE VILLIERS, *Observations sur l'Écaille pudique de Godart*, genre *Eyprepria d'Ochsenheimer* (Annales de la Société entomologique de France, 1re série, t. I, page 203, pl. VI, fig. 9, *a*, *b*, 1832).

peut se convaincre que ce n'est qu'une illusion : car en détachant une des pattes postérieures, l'on verra que la vessie correspondante appartient réellement à la hanche. Ce corps vésiculeux est déprimé et d'une forme subtriangulaire. Il présente à la surface inférieure du côté interne, des côtes élevées, courtes et transverses, subparallèles, dont quelques-unes plus grosses et plus longues. La face verticale interne a deux sillons longitudinaux laissant entre eux un gros pli dans le même sens. La partie de cette vessie où sont situées ces côtes s'engage sous les hanches intermédiaires. Ces dernières m'ont paru réunies et fixes (ce que je n'oserai cependant assurer, n'ayant étudié que sur le sec), et elles sont ciliées de brosses de poils au côté extérieur, correspondant aux petites côtes de la vessie. Il me paraît donc très probable que lorsque l'insecte veut produire sa stridulation, il fait mouvoir les hanches postérieures contre les brosses des intermédiaires, qui, passant sur les côtes élevées de la vessie, font vibrer cette dernière et produisent le son remarquable que ce papillon fait entendre en volant. Ces vessies seraient donc deux espèces de violons dont les hanches intermédiaires seraient les archets. Ce que l'on peut assurer, c'est que la stridulation n'a lieu que par la volonté de l'insecte, et qu'elle n'est point le résultat forcé du vol, puisque je l'ai vu souvent agiter avec une très grande vitesse ses ailes sans produire d'autre son que le bourdonnement naturel dû à l'agitation de l'air que ces ailes mettent en mouvement (1).

M. le colonel Goureau, après avoir expliqué la stridulation de l'*Acherontia Atropos*, se contente d'ajouter : On cite encore comme Lépidoptère bruyant la *Chelonia pudica* mâle. Je n'ai jamais possédé cet insecte vivant et je ne l'ai jamais entendu ; en conséquence, je ne puis rien dire sur ses organes vocaux (2).

MM. Westwood (3) et Siebold (4) rappellent les travaux de de Villiers et de Solier, mais sans commentaires.

(1) Solier, *Observations sur quelques particularités de la stridulation des Insectes* (Ann. de la Société entom. de France, 1re série, t. VI, p. 215, 1837).

(2) Goureau, *Essai sur la stridulation des Insectes* (Ann. Soc. ent. France, 1re série, t. VI, p. 69, 1837).

(3) Westwood, *An Introduction to the modern Classification of Insects*, t. II, p. 383, 1840).

(4) Siebold et Stannius, *Anatomie comparée*, éd. Encyclopédie Roret, in-18, t. I, p. 551, note 3, 1850.

I. *Examen anatomique et physiologique de l'organe musical de la* Chelonia pudica.

Vers la fin du mois d'octobre dernier, mon ami et collègue M. Emmanuel Martin m'apporta deux individus de la *Chelonia pudica*, nouvellement éclos chez lui, à Paris, de chrysalides rapportées du midi de la France. Malheureusement les ailes de ces deux Lépidoptères étaient avortées. M. Martin m'engagea à examiner l'organe musical, et, en pressant faiblement l'insecte entre l'extrémité du pouce et de l'index, de chaque côté du thorax, il me fit entendre un bruit particulier. Répétant moi-même cette petite manœuvre et approchant l'insecte de l'oreille, j'entendis également un son, comparable à celui d'un papier sec et mince froissé rapidement entre les doigts. Les insectes, placés sur une table, ont agité leurs moignons d'ailes et produit un bourdonnement léger, mais sans que le bruit spécial ou particulier fût perceptible pour nous. Les mêmes insectes, posés sur le dos, essayaient de se redresser en donnant de petits coups de pattes, ou plutôt en rapprochant vivement et en écartant les pattes du corps, contre lequel battaient leurs genoux. Placés au bout du doigt, ils faisaient frémir leurs ailes et essayaient de voler. Je les ai souvent examinés, et de toutes les manières, de jour comme de nuit, pendant une semaine environ, mais je n'ai jamais pu saisir de bruit particulier rendu par l'insecte et semblable à celui que produisait la pression des doigts sur le thorax.

Les deux insectes remis par M. Martin étaient deux femelles, ainsi que l'indiquaient les antennes filiformes, les taches des ailes inférieures en miniature et la disposition de l'extrémité de l'abdomen. J'ai fait des expériences sur l'*organe spécial thoracique* pendant la vie de ces deux femelles, puis j'ai étudié cet organe sur un grand nombre d'individus, tant mâles que femelles, de la belle collection de notre collègue M. Fallou, auquel je me plais ici à témoigner ma reconnaissance pour sa complaisance inépuisable.

1. *Étude anatomique.* L'organe musical de la *Chelonia pudica* diffère, pour la grandeur, suivant le sexe. Il est plus volumineux chez le mâle, ainsi que de Villiers en avait fait la remarque.

En examinant l'insecte placé de profil (planche 10ᵉ, fig. 4), on trouve que l'organe vésiculiforme est situé sur le thorax, à la partie postérieure,

et qu'il fait partie du métathorax. La forme est chez le mâle celle d'une large saillie vésiculaire et triangulaire, plane en dehors avec les bords un peu convexes et réfléchis et les sommets largement arrondis (fig. 4, *a*). La partie supérieure, ou base du triangle, est presque horizontale; le côté antérieur est très oblique d'avant en arrière et de haut en bas; le côté postérieur est presque vertical et son bord arrondi est très épais. Chez la femelle, le triangle est plus petit, et de même le côté supérieur ou base est presque horizontal, mais plus étroit que chez le ♂, le côté antérieur oblique et le côté postérieur presque vertical au point où il confine à l'abdomen. La face extérieure, plane ou un peu bombée sur le vivant, offre sur la partie antérieure, c'est-à-dire vers la tête, un pli irrégulier parallèle au côté ou bord antérieur. Ce pli résulte de la convergence de petites lignes transversales élevées, très légèrement arquées et interceptant de petits sillons. Ces lignes sont au nombre de 16 à 20 chez le ♂, les unes plus fortes que les autres. Ce nombre est seulement de 8 à 10 chez le femelle. Ces plis et ces rides transversales exprimés par la figure 4, *a* sont bien plus marqués chez le mâle que chez la femelle.

Les côtés de la vésicule sont épais, surtout chez le ♂, en arrière, et sur le pourtour, et vont s'attacher au thorax en formant un rebord, ou si l'on veut une sorte de cadre sur lequel la membrane extérieure est tendue. Ce rebord est généralement lisse et dépourvu de saillies ou de rugosités. Sur le côté antérieur, on trouve à peine une gouttière et une ligne élevée qui la borde. Solier avait évidemment exagéré la disposition de cette ligne élevée et en avait même admis deux. De Villiers l'a mal représentée. Du reste, en comparant les figures que j'ai dessinées avec celles de la planche 6e du Ier volume de nos *Annales*, on verra que les figures *a* et *b* de cette planche 6e ont plutôt l'air d'être théoriques ou schématiques que faites d'après nature, et l'aspect de la membrane tendue au-dessus du cadre extérieur n'est point rendu exactement.

La couleur de l'organe vésiculiforme est d'un blanc grisâtre et transparent. Chez les insectes très frais, on trouve à la partie supérieure des touffes de poils rouges ou rosés; vers la partie postérieure, ou juxta-abdominale du bord, d'autres poils longs; enfin sur le disque lui-même, surtout en arrière, des écailles d'un gris satiné et rosé. Sur les insectes très frais, ces écailles ou squamules sont assez abondantes, et l'endroit où se reploie la patte postérieure contre le corps est seul légèrement dépouillé. Chez les insectes qui paraissent avoir volé, les poils écailleux ou les squamules ont disparu, la membrane est lisse et glabre. J'avais d'abord cru que l'organe vésiculeux était ordinairement lisse, mais l'examen des insectes très frais m'a prouvé le contraire, et les poils élargis, les squa-

mules qui le recouvrent m'ont rappelé le fait, encore trop peu connu, des écailles si rapidement enlevées, ou si caduques, des *Macroglossa fusciformis* et *bombyliformis*. Chez ces Sphingides venant d'éclore, la surface médiane des ailes est garnie d'écailles brunâtres, mais si promptes à se détacher, que l'on n'en trouve presque point ou pas du tout chez les insectes qui ont volé depuis quelque temps.

L'organe vésiculiforme examiné en dedans, c'est-à-dire en détachant la surface extérieure de la vésicule avec une lancette bien coupante ou de fins ciseaux, offre une cavité triangulaire avec un relief oblique et à peu près médian séparant la cavité en deux parties. Ce relief, bien plus prononcé sur les insectes desséchés, n'atteint pas la membrane externe et il en est assez éloigné. La cavité est tapissée par une membrane blanchâtre et lisse.

La partie interne de la vésicule n'offre point de prolongement ou d'arrière-cavité ; elle ne présente pas de pore ou d'ouverture allant dans l'intérieur du corps. D'autre part, il n'existe point de saillie interne autre que celle que j'ai indiquée précédemment ; il n'y a pas, je le répète, d'adhérence entre le fond de la cavité et la face postérieure de la membrane tendue, rien, en un mot, qui rappelle un muscle ou un tendon pouvant tirer la membrane, rien qui ressemble à un battant, à un marteau, ou à un corps percutant situé à l'intérieur.

J'ai placé sous l'eau l'organe vésiculiforme de l'insecte frais, et en pressant le corps entre les mors d'une pince, je n'ai vu aucune bulle d'air se dégager des parois.

Les rapports des pattes avec l'organe vésiculeux sont les suivants : le genou des pattes intermédiaires du mâle atteint et dépasse même le côté supérieur ou base du triangle vésiculeux ; mais la patte postérieure est adaptée d'une façon admirable avec la vésicule ; le bord antérieur de la dernière cuisse se loge contre la ligne où aboutissent les reliefs élevés transversaux ; le genou de cette patte postérieure arrive presque au bord supérieur du triangle, mais ne l'atteint pas ; la cuisse et la jambe, repliées et en place, occupent la partie moyenne de l'organe musical et y déterminent une dépression pareille à celle que j'ai vue sur plusieurs insectes à l'état sec. Cette adaptation si parfaite de la cuisse postérieure avec l'organe musical de la *Chelonia pudica* ♂ se retrouve sur les *Setina*. La soudure des hanches intermédiaires admise par Solier n'a aucun rapport avec l'organe vésiculiforme.

Une particularité intéressante et dont je dois parler ici est la suivante. Dans les femelles vivantes que j'ai observées, grâce à M. Martin, les cuisses

et les jambes des pattes, surtout des postérieures, étaient arquées. J'avais cru d'abord à la possibilité d'un rapport de cette courbure avec la fonction de l'organe musical. Je me suis convaincu plus tard qu'il n'en était rien. Les pattes des *Chelonia pudica* ♂ ou ♀, à l'état normal, ne sont pas courbées. Cette dernière disposition est morbide ou maladive, elle se lie à l'avortement des ailes ; l'insecte a des pattes rachitiques, il est mal conformé. J'ai retrouvé sur plusieurs espèces écloses en captivité avec les ailes avortées (*N. Cervini*) cette curieuse disposition. Je l'ai vue aussi sur des *Setina* à ailes à demi avortées (*S. aurita*) et dont les jambes étaient devenues arquées à un degré fort prononcé.

Après avoir examiné cet organe sur deux insectes femelles, à l'état frais, et sur un grand nombre d'insectes des deux sexes conservés en collection, j'ai reconnu que par l'inspection seule de l'organe musical, on pouvait dire le sexe, et, répétant plusieurs fois l'épreuve avec MM. Fallou, je ne me suis jamais trompé. De plus, j'ai tenu à voir si, dans un certain nombre d'espèces voisines de la *Chelonia pudica*, je ne trouverais point un organe analogue à celui qu'offre cette espèce. MM. Fallou père et fils m'ont aidé pour cela de leurs yeux et de leur collection.

J'ai examiné dans ce but les espèces suivantes appartenant à divers genres :

Genre *Chelonia* LATREILLE.

Chelonia Quenselii PAYK. . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.
— *civica* HUBN. . . ♂, ♀. Id.
— *matronula* LINN. ♂, ♀. La ♀ a un espace un peu dénudé au métathorax, mais il n'est point recouvert d'une membrane perforable, il n'est point vide en dessous.
— *villica* LINN. . . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.
— *Latreillei* GOD. . ♂, ♀. Id.
— *fasciata* ESPER . ♂, ♀. Id.
— *flavia* ESPER . . ♂. Le ♂ a un espace un peu dénudé au métathorax, fléchissant un peu sous la pointe mousse d'une aiguille, mais sans cavité remarquable.
— *caja* LINN. . . . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.
— *Hebe* LINN. . . . ♂, ♀. Id.

Genre *Nemeophila* STEPHENS.

Nemeophila russula LINN. . . . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.
— *plantaginis* LINN. . ♂, ♀. Id.
— *Cervini* FALLOU . . ♂, ♀. Id.
— *Metelkana* LEDER. . ♂, ♀. Id.

Genre *Callimorpha* LATREILLE.

Callimorpha dominula LINN. Rien d'appréciable, comme organe vésiculiforme, au thorax.
— *hera* LINN. . . Id.

Genre *Nactia* BOISDUVAL.

Nactia ancilla LINN. . . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.
— *punctata* FAB. . ♂, ♀. Id.

Genre *Nudaria* STEPHENS.

Nudaria mundana LINN. . . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.

Genre *Trichosoma* RAMBUR.

Trichosoma hemigenum GRASLIN . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.

Genre *Arctia* LATREILLE.

Arctia luctifera FAB. . . . ♂, ♀. Point d'organe vésiculiforme.
— *menthastri* FAB. . . ♂, ♀. Id.
— *intercisa* TREITS. . . ♂, ♀. Id.

Il nous reste enfin à préciser quelle est la signification, au point de vue de la philosophie anatomique, de l'organe vésiculiforme de la *Chelonia*

pudica. De Villiers le rapportait à l'attache des ailes inférieures, et Solier le croyait une dilatation de la hanche. Nous allons démontrer qu'il est indépendant de l'une et de l'autre.

En observant une *Chelonia pudica* mâle, on ne se rend pas un compte exact de la partie thoracique d'où provient la vésicule énorme qu'on a sous les yeux. L'insecte femelle est plus favorable, car l'organe, par cela même qu'il est moins développé, a refoulé à un degré moindre les parties environnantes. Il convient toutefois d'enlever soigneusement les poils et les écailles qui recouvrent les parties contiguës et qui enveloppent l'organe vésiculiforme. Après avoir nettoyé les flancs de l'insecte, on s'assure que la hanche du métathorax fait suite à la vésicule et qu'elle la prolonge vers le bas. Derrière la vésicule est une partie allongée qui de même va s'unir avec le pourtour de la hanche. Or, on sait que dans les Lépidoptères la hanche est très allongée et que l'articulation de la cuisse est beaucoup plus bas que le point où commence la hanche proprement dite.

La vésicule bordant le mésothorax et ayant derrière elle l'épimère ne peut être autre chose que l'*épisternum* du *métathorax*. Une autre considération vient prêter son appui à cette manière de voir : c'est que, sur les *Callimorpha hera* et *dominula*, on trouve, après avoir enlevé les poils et les écailles des flancs du métathorax, les épisternum du métapectus striés en travers et à la partie antérieure comme le sont les énormes vésicules de la *Chelonia pudica*. Ces Callimorphes nous donnent donc la preuve que nous cherchions, et fixent la détermination anatomique de l'organe musical de la *Chelonia pudica*.

Les conclusions suivantes résument l'étude anatomique à laquelle je me suis livré :

Il existe de chaque côté du métathorax, chez la *Chelonia pudica*, un organe spécial, vésiculiforme ou tympaniforme, constitué par une cavité à bords élevés et arrondis, cavité recouverte d'une membrane tendue, mince, sèche, et pouvant vibrer.

Cet organe a une forme triangulaire; il est beaucoup plus considérable chez le mâle; il offre à la partie antérieure une série de seize à vingt lignes élevées, transversales et parallèles chez le mâle, et seulement de huit à dix chez la femelle.

L'organe vésiculiforme est formé, au point de vue des modifications anatomiques, par le développement considérable de l'épisternum du dessous du métathorax, ou métapectus.

2. *Étude physiologique.* J'ai déjà dit qu'en pressant doucement entre les doigts le corselet de la *Chelonia* vivante, et en rapprochant l'insecte

de l'oreille, nous crûmes entendre, M. E. Martin et moi, un bruit comparable au froissement d'un papier sec. Je dois ajouter qu'en faisant fléchir la surface externe de la membrane tympaniforme sous la pointe mousse d'une aiguille, je suis arrivé au même résultat. Le grattement de la partie striolée et antérieure de la membrane tendue donne aussi un bruit, mais de râclement et d'un timbre différent.

Je n'ai pu, sur les deux insectes vivants, entendre que ce que j'ai noté ; j'ai examiné deux femelles, et elles ne pouvaient voler à cause de l'avortement des ailes.

Je n'ai rien perçu qui rappelât le bruit d'un métier à fabriquer les bas (de Villiers), ni un bruit très fort (Solier) indiqué pour la *Chelonia pudica* volant en liberté dans les belles soirées d'été, par un temps calme.

Quand j'ai percé d'un trou assez fort la membrane externe des vésicules tympaniformes chez l'un des insectes vivants, le bruit n'a plus eu lieu ; il a cessé pareillement par la section simple et un peu étendue de la membrane pratiquée sur l'autre insecte.

Après avoir fait ramollir des *Chelonia pudica* ♂ et ♀, j'ai essayé de presser leur thorax entre les doigts, et j'ai très distinctement entendu un bruit qui me rappelait celui des insectes vivants. Le son rendu par les mâles était plus fort. Les dernières pattes s'étaient placées d'elles-mêmes comme je l'ai dit en parlant de leurs rapports avec la face extérieure de l'organe musical. J'ai essayé de presser sur la partie antérieure de la vésicule, et je n'ai pas produit de bruit. En comprimant l'insecte, à la fois sur la tête et sur l'abdomen, d'avant en arrière pour faire agir la partie antérieure du thorax sur la postérieure ou, en un mot, en pressant la vésicule entre la tête et l'abdomen, l'insecte est resté muet.

Telles sont les expériences que j'ai tentées. D'après elles et d'après les faits anatomiques, qu'est-il permis d'admettre sur la physiologie de la vésicule tympaniforme de la *Chelonia pudica ?* Plusieurs opinions ont été émises tant sur cet insecte que sur les *Setina.* Passons-les tour à tour en revue en les discutant.

Je ne crois pas au bruit produit par les hanches des cuisses intermédiaires frottant contre le bord antérieur ou bien aux pattes qui passeraient sur les rugosités à la manière d'un archet. L'explication de de Villiers ne me paraît plus soutenable aujourd'hui. Les cuisses et les jambes que j'ai examinées sur le ♂ et la ♀ sont mutiques, les poils sont très fins et ne sauraient racler la face antérieure ou le côté externe à la manière d'un archet. D'ailleurs, l'organe musical des *Setina* est parfaitement lisse. Ce n'est point par le mécanisme de la stridulation des *Criquets* ou des *Grillons* que le bruit peut se manifester chez nos Lépidoptères.

Il n'est pas possible de s'arrêter un instant à la formation du son par un muscle interne tirant sur la membrane, comme cela a lieu pour les *Cigales*.

Je ne pense pas que le vide puisse être produit dans la vésicule tympaniforme suivant la manière indiquée par M. Guenée (*loc. cit.* 1864, p. 401), et que l'insecte soit doué de la faculté d'aspirer une partie de l'air contenu, ce qui ferait rentrer la membrane, puis de la gonfler de nouveau par une expiration subite. Il n'y a point de communication appréciable avec un système de trachées ou un récipient capable d'amener ce résultat. Cette hypothèse ingénieuse me semble devoir être rejetée.

Il y aurait la stridulation par *piaulement*, si bien étudiée par M. Goureau (1), et alors l'insecte, à la manière des Diptères *Syrphides*, ferait vibrer rapidement les ailes et le corps, et la vésicule tympaniforme renforcerait le son, comme cela a lieu chez la *Syritta pipiens* et le *Chrysotoxum arcuatum*. Mais rappelons-nous les intermittences, soit du bruit naturel observé par de Villiers et comparé à celui d'un métier à fabriquer les bas, soit du bruit provoqué produit dans mon cabinet entre mes doigts. Rappelons-nous encore la stridulation des *Setina* imitant un peu, suivant M. Guenée, le tic-tac d'une montre ou les pulsations des *Anobium*. Un tel bruit ne peut être assimilé au piaulement de certains Diptères; il ne peut être produit par les mêmes causes.

Rapportons une opinion de M. Guenée. La membrane qui recouvre l'organe est mince et flexible, on la fait fléchir à volonté, et dès que la pression cesse elle reprend par son élasticité propre la position primitive. L'insecte, en contractant les organes pectoraux, en pressant avec les cuisses intermédiaires sur la partie antérieure du rebord, ploierait et déploierait alternativement la membrane. Cela n'est point impossible.

Il reste enfin un dernier mode de production du bruit musical, et c'est lui qui me paraît rendre compte du phénomène. Je crois que l'insecte stridule par suite de petits coups donnés au moyen des pattes sur la membrane tendue, ou par des pressions latérales rapides au moyen des genoux. La *Chelonia pudica* et les *Setina* auraient, de la sorte, le même mode de stridulation, ce seraient des insectes timbaliers. La percussion interne ne peut être possible, puisque je n'ai vu aucun corps pouvant percuter de dedans en dehors la membrane tendue; c'est du dehors que vient le coup sec qui fait vibrer la membrane sèche et parcheminée, tendue sur la vésicule remplie d'air.

(1) Goureau, *Notes sur la stridulation des Insectes*. Ann. de la Soc. ent. de France, 1837, p. 398.

La femelle de la *Chelonia pudica* produit-elle un bruit identique à celui de l'insecte mâle ? C'est ce que je ne puis dire, et de Villiers et Solier ne sont pas explicites à cet égard ; ils pensent que la femelle stridule, mais ils ne le disent point *de auditu*.

L'opinion que j'ai émise me paraît la plus probable ; toutefois j'y renoncerais sans peine s'il m'était démontré qu'elle n'est point la vraie. Mon amour de la science et de la vérité prime toute considération personnelle, et j'adjure mes collègues des départements méridionaux de faire de nouvelles recherches sur l'organe musical de la *Chelonia pudica*, tant mâle que femelle.

II. *Comparaison de l'organe musical de la* Chelonia pudica *avec celui des espèces du genre* Setina.

La stridulation spéciale des *Setina* a été signalée pour la première fois, à ma connaissance, par Haldeman. Il s'agit d'une espèce de Lithoside américaine qui doit certainement être rapportée au genre précité. L'auteur donne une brève mention du bruit et du nouvel organe du son (1), mais il ne décrit point cet organe. Il ajoute que l'*Acherontia Atropos* peut produire le bruit qui lui est propre par un mécanisme analogue, ce qui est une erreur.

M. Guenée, dans la monographie des *Lithosia* publiée dans nos *Annales* de 1861 (2), a fait connaître un caractère différentiel excellent du genre *Setina*, caractère établi sur un organe particulier. Cet organe consiste en deux larges vésicules tympaniformes situées dans la région pectorale de ces derniers insectes.

J'ai déjà dit que notre savant collègue avait constaté, pendant l'Excursion provinciale de la Société dans la province de Zermatt, que les *Setina* produisent des sons faciles à percevoir. En pressant doucement l'insecte entre le pouce et l'index, suivant la manière dont on le saisit dans le filet

(1) Je dois à notre collègue M. Guérin-Méneville la communication de la note suivante :

A new Organ of Sound in Lepidoptera, by S. S. HALDEMAN. — The *Lithosia minuta* KIRBY (Fauna Bor. Am., p. 305), or an allied species, produces an audible stridulation by vibrating the pleura beneath the wings, this part being marked in recent specimens by parallel lines, apparently indicating the position of the muscles. It is possible that the european *Acherontia Atropos* may produce its peculiar sound in a similar manner (*The american Journal of Science and Arts*, by Selliman. 2e series, n° 15, page 435, mai 1848).

(2) GUENÉE, *Études sur le genre* Lithosia (Ann. Soc. ent. France, 1861, p. 41).

de chasse, et en l'approchant de l'oreille, on entend une sorte de crépitation (1). Le mâle seul paraît apte à produire ce bruit, d'après M. Guenée, au travail duquel je renvoie pour de plus amples détails. Je dois toutefois dire que M. Fallou, qui a très attentivement écouté de près les *Setina ramosa* volant en liberté sur les hauts sommets alpestres, n'a pu parvenir à leur entendre produire une crépitation. Ce bruit doit être tout à fait dépendant de la volonté de l'insecte. C'est un chant d'appel amoureux et probablement aussi un cri plaintif.

Aucune figure n'ayant encore été donnée de l'organe musical des *Setina*, je l'ai représenté sur la planche 10e. On voit la *S. aurita* ♂ de profil (fig. 5) et auprès d'elle la vésicule tympaniforme très grossie (5, *a*). L'aspect est celui d'un triangle irrégulier, à sommets très largement arrondis. La surface ne présente pas de rides transversales ou de rugosités ; la loupe n'y découvre aucune saillie ; elle est parfaitement lisse. A peine sur l'insecte desséché voit-on une dépression anguleuse à sommet supérieur et répondant exactement à l'empreinte des pattes postérieures, le genou reposant sur la dépression. Chez les femelles, cet organe est réduit extrêmement, au moins dans la plupart des espèces.

Dans aucune des *Setina* que j'ai examinées, je n'ai trouvé de poils squameux ni d'écailles à la surface des vésicules tympaniformes ; au plus ai-je pu noter deux faibles rangées de poils jaunâtres fort espacés, et seulement sur des insectes très frais.

L'intérieur de cet organe est creux ; une légère cloison le divise en deux parties, suivant la juste description de M. Guenée (*loc. cit.*, p. 401); nulle part on ne trouve de point d'attache entre le fond et la membrane extérieure. Il n'existe pas de corps interne qui puisse agir à la manière d'un marteau.

D'après mes observations réitérées faites dans la collection de M. Fallou sur un grand nombre d'individus, voici le degré de développement de l'organe musical chez plusieurs espèces de *Setina* :

Genre *Setina* SCHRANCK, BOISDUVAL.

Setina roscida FAB. (Suisse). ♂, organe musical très développé ;
♀, organe presque aussi développé que chez le ♂ (j'ai vu deux femelles de cette espèce).

(1) GUENÉE, *Notes sur le genre* Setina (Ann. Soc. ent. France, 1864, p. 399 et suiv.).

S. irrorea HUBN. (Paris). ♂, organe très développé, mais moins que chez le ♂ de la *S. aurita*;
♀, organe très peu développé.

S. flavicans BOISD. (Alpes). ♂, organe comme dans la *S. irrorea*.

S. aurita ESPER (vallées du Rhône et des Alpes). ♂, organe extrêmement développé;
♀, organe très peu développé.

S. ramosa FAB. (Hauts sommets des Alpes). ♂, organe très développé, mais moins que dans la *S. aurita*;
♀, organe très peu développé.

S. Anderegii HERR.-SCH. (Hauts sommets des Alpes). ♂ et ♀, comme dans l'espèce précédente.

Toutes ces diverses espèces du genre *Setina* m'ont offert l'organe musical lisse et non strié, ou rayé en travers, comme dans la *Chelonia pudica*; cet organe est bien plus volumineux dans les *Setina*, par rapport au corps de l'insecte. La surface lisse de la membrane extérieure et l'absence de tout marteau intérieur, pour me servir de l'expression de M. Guenée, me sont très précieuses à constater, car chez les *Setina*, bien moins encore que chez la *C. pudica*, il n'est pas possible d'invoquer une place rugueuse sur laquelle frotterait un archet. J'ai établi que la *Chelonia pudica* était un insecte timbalier frappant à l'aide de ses pattes sur une peau tendue et vibrante, et les *Setina* confirment entièrement, ce me semble, ma manière de voir. Leur appareil musical comparé à celui de la *C. pudica* fait encore mieux comprendre la physiologie de ce dernier; leur étude se complète l'une par l'autre.

M. Guenée, dans ses études sur le genre *Lithosia*, publiées dans nos *Annales*, indique des vésicules recouvertes d'écailles et situées à la base de l'abdomen chez un grand nombre de Callimorphides (*Annales* de 1861, p. 41). Notre savant collègue a bien voulu me donner de précieux détails sur ces vésicules abdominales; elles existent non seulement dans nos *Callimorpha hera* et *dominula* indigènes, mais aussi chez les *Setina* elles-mêmes; elles sont tout à fait indépendantes de l'organe musical qui fait le sujet de mon travail, puisqu'elles se rencontrent au plus haut degré de développement chez des espèces dépourvues des timbales thoraciques, et elles ont probablement une destination toute spéciale.

Le Lépidoptère qui les possède au maximum de développement est la *Pericopis Catilina* CR. (*Catilinaria* FAB. — *perspicua* WALK.), de Cayenne; une autre Callimorphide du Brésil, l'*Ephestris melaxantha* HUBN., jaune

et noire, a les vésicules abdominales fort développées, quoique moins saillantes que chez les *Pericopis*. M. Guenée a observé que l'insecte femelle a des vésicules comme le mâle ; mais il est bien curieux de voir ces organes, arrivés au plus haut point de développement chez certaines Callimorphides (*Pericopis Catilina*, *Isse*, *Bicolora*, *Pylotis* ; *Composia Sybaris* ; *Eucyane glauca*, etc.), se supprimer chez une espèce nouvelle très voisine de la *P. Isse*, et que M. Guenée a nommée *Heliconia* dans sa collection.

L'anatomie et la physiologie des vésicules abdominales des Callimorphides sont encore à étudier. Espérons que M. Guenée nous les fera connaître. On voit combien elles diffèrent de l'organe musical de la *Chelonia pudica*.

III. *Quelle doit être la place de la* Chelonia pudica *dans le groupe des Chélonides ?*

A mon avis, basé sur les considérations qui précèdent, la *Chelonia pudica* représente un type particulier dans le groupe des *Eyprepia* d'Ochsenheimer, ou des Chélonides de M. Boisduval.

Cette espèce est remarquable, non seulement à l'état parfait, mais encore à l'état de chenille. Le papillon, mâle et femelle, est pourvu de l'organe curieux et spécial que j'ai étudié ; la coupe des ailes le distingue des vraies *Chelonia*, et dans toutes les collections il se sépare au premier coup d'œil des autres espèces et surtout des *Arctia* où le placent MM. Staudinger et Wocke. J'ai la conviction qu'on trouvera de bons caractères différentiels dans d'autres parties du corps de cet insecte qui fait le passage des *Chélonides* aux *Lithosides* ; c'est pour moi un type de transition, qui est aux *Chelonia* ce que les *Setina* représentent par rapport aux *Lithosia*.

La chenille de la *Chelonia pudica* s'éloigne beaucoup des autres chenilles de *Chelonia*. Il suffit de regarder la figure donnée par Duponchel (*Icon. et Hist. nat. des Chenilles*, t. II, Chélonides, pl. I, fig. 1, *a*, *b*) et de la comparer à celle des chenilles si connues des *Chelonia Caja*, *villica*, *Hebe* ou *fasciata* (*loc. cit.*, pl. I et II) pour être frappé de leurs différences. Pour la chenille de la *C. pudica*, des bouquets de poils courts et raides ; pour celle des *Chelonia caja*, *Hebe*, *villica*, des fascicules de poils allongés et soyeux.

Je conseille à l'auteur du *Species des Lépidoptères*, dont nous attendons si impatiemment la continuation, de séparer la *Chelonia pudica* des autres

Chélonides, au même titre que les *Setina* des *vraies Lithosies*, quand il traitera ce groupe intéressant de Lépidoptères Hétérocères. Je propose de former, avec la *C. pudica*, une coupe générique sous le nom de TYMPANOPHORA (τυμπανον, timbale, tambour, et φερειν, porter), qui exprimera parfaitement le caractère organique le plus saillant de cet insecte remarquable.

EXPLICATION DES FIGURES 4 ET 5 DE LA PLANCHE 10e.

Fig. 4. *Chelonia pudica* ♂, vue de profil, pour montrer l'organe musical; les ailes gauches sont enlevées.

4, *a*. Organe musical, détaché, vu de face et très grossi, de cet insecte.

5. *Setina aurita* ♂, vue de profil; les ailes gauches ont été arrachées.

5, *a*. Organe musical, vu de face et très grossi, de cette espèce de *Setina*.

Recherches sur l'ANURIDA MARITIMA,

Insecte Thysanoure de la famille des Podurides,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 28 Septembre 1864.)

Dans l'explication des planches annexée à l'*Iconographie du Règne animal de Cuvier*, on trouve la première mention de l'insecte qui fait le sujet de ce travail. M. Guérin-Méneville, après avoir parlé du sous-genre *Achorutes*, formé aux dépens du vieux genre *Podura*, s'exprime de la manière suivante : Nous avons trouvé au Tréport, en Normandie, près de l'embouchure d'une petite rivière, dans la partie couverte par les eaux de la mer à chaque marée, une innombrable quantité de petites Podures de ce sous-genre *Achorutes*, qui ne sautent pas et qui couvraient la vase dès que la mer était retirée. Comment ces petits animaux vivent-ils quand il y a cinq ou six pieds d'eau de mer au-dessus des lieux où ils se tiennent? Peut-être retiennent-ils l'air nécessaire à leur respiration au moyen des poils qui couvrent leur corps. Cette petite espèce est noire, et longue de près d'une ligne; nous la nommerons *Achorutes maritimus* (1).

M. Paul Gervais, en rédigeant la suite des insectes Aptères de M. le baron Walckenaer, décrit ainsi l'*Achorutes maritimus* : Noir; long de près d'une ligne. Puis il ajoute : c'est une espèce incomplétement connue. Cette espèce ne saute pas. Est-ce bien un Achorute? C'est ce que le peu qu'en a dit M. Guérin ne nous permet pas de décider (2).

Enfin, M. Nicolet, qui n'avait point connu cet insecte quand il publia ses belles *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Podurelles*, l'a

(1) *Iconographie du Règne animal de G. Cuvier*, texte explicatif, t. III, p. 11, 1829-1844. (La figure 2e à laquelle le texte se rapporte porte la date de décembre 1836.)

(2) *Histoire naturelle des Insectes Aptères*, tome III, p. 439 (Suites à Buffon, Roret, 1844).

indiqué plus tard dans son *Essai sur une classification des insectes Aptères de l'ordre des Thysanures*. M. Nicolet le place dans le genre *Anoura* sous le nom d'*Anoura maritima*, sans aucune description et en l'indiquant du Tréport (1).

Avant de remonter aux sources bibliographiques, je pensais que l'insecte maritime qui va m'occuper était parfaitement connu; je croyais que les caractères spécifiques en étaient tracés, et qu'il avait été facile de le rapporter à un genre rigoureusement défini. Mes collègues ont pu voir qu'il n'en était point ainsi, et la suite leur prouvera que tout ou presque tout restait encore à faire à cet égard.

Il y a déjà longtemps que je me suis attaché à l'étude des insectes sous-marins, en décrivant tout à tour l'*Acpus* (*Trechus*) *Robinii* (2); les *Gamasus salinus, maritimus, halophilus* (3), et les mœurs et l'anatomie de la *Micralymma brevipenne* (4), sous les divers états de larve, de nymphe et d'insecte parfait. L'étude de ce dernier insecte n'a pu être complétée qu'après divers séjours faits au Havre pendant trois années consécutives. Pendant que je recherchais la *Micralymma*, j'avais trouvé constamment l'*Achorutes maritimus*, signalé par M. Guérin; cet insecte était devenu pour moi une connaissance personnelle très facile à rencontrer, je l'avais recueilli en grand nombre, je l'avais dessiné de profil et de face, en dessus et en dessous, j'avais entrepris l'étude de ses viscères intérieurs, et j'avais été surpris de l'extrême difficulté de cette étude.

Quand j'ai voulu revoir mes notes et mes dessins, j'ai été effrayé des *desiderata* que je constatais. Les insectes conservés dans l'esprit-de-vin ne m'étaient que d'un secours médiocre, je demandais de nouveaux *Achorutes* vivants à tous les collègues qui allaient au bord de la mer. M. Jules Migneaux entendit mon appel et, dans le mois d'août 1863, il m'envoya une petite provision d'insectes vivants, blottis sous les débris de roches et entourés de plantes marines. Que ce cher collègue reçoive ici mes remercîments pour son dévouement que j'ai bien souvent mis à l'épreuve, et qui jamais ne m'a fait défaut.

Il me restait encore certains points d'anatomie à élucider, ou plutôt quelques doutes à éclaircir; aussi pendant l'automne de 1864, j'ai, avec mon ami le docteur Titon, exploré la côte du Calvados et dans un séjour

(1) *Annales de la Société entomologique de France*, 1847, page 388.
(2) Voyez nos *Annales* de 1849, p. 23-37, pl. 2, n° 1.
(3) *Annales* de 1851, p. 295-299, pl. 9.
(4) *Annales* de 1858, p. 73-110, pl. 2 et 3.

à Arromanches, localité déjà explorée par MM. Aubé et Signoret (1), j'ai recueilli en quantité considérable l'*Achorutes maritimus*, de tous les âges, vieux et jeunes, œufs et dépouilles laissées pendant la mue.

Soit au Havre, soit à Arromanches, cet insecte est excessivement commun. Il est très facile à trouver à la marée basse, dans les conditions suivantes :

1° En cherchant dans les fentes des rochers que la mer laisse à découvert, au pied des falaises, et en faisant éclater la pierre au moyen d'un ciseau à froid, ou d'une lame de fer, introduit dans les fissures, on voit les Achorutes maritimes rassemblées en grand nombre. Elles sont les compagnes habituelles des *Micralymma*, mais elles sont bien plus répandues partout.

En même temps qu'on trouve les *Achorutes* adultes et d'un beau bleu ardoisé, on en voit aussi de très petites, qu'on doit considérer comme les larves des premières, et dont le tégument est blanchâtre ou jaunâtre. On remarque encore les œufs, gros et jaunes, disposés en plaques, ou en petits monceaux, et enfin des traînées blanches ayant l'aspect d'un mycelium, et qui ne sont autre chose que les enveloppes cutanées, ou les dépouilles formées par la peau ratatinée et déposée à chaque mue par ces insectes.

Les Achorutes mangent évidemment des petits Mollusques, si abondants sur les rochers submergés à la marée haute, car lorsque j'écrasais un de ces Mollusques pendant mes chasses, je voyais, au bout de cinq ou six minutes, un bon nombre d'Achorutes qui se réunissaient sur cette proie, et, par ce moyen, je pouvais en prendre jusqu'à une douzaine à la fois.

2° Auprès des fissures ou des fentes des roches, on trouve ordinairement des *Achorutes*, marchant lentement, en appuyant alternativement leurs antennes pour palper le sol sur lequel elles s'avancent. Toutes celles qui sortent de leurs retraites sont des individus ardoisés ou d'une teinte foncée.

3° En fouillant et en cherchant dans les plantes marines déposées sur le rivage où le flot les a rejetées, on trouve encore des *Achorutes*, mais en moindre quantité qu'au bord des fissures des roches, et surtout que dans les fissures ou fentes profondes et argileuses, leur gîte habituel.

L'humidité est absolument nécessaire à ces insectes pour l'entretien de

(1) *Annales* de 1863, Bull., p. XXXVI.

la vie; placés dans un air sec, ils succombent rapidement. L'air chargé de vapeur d'eau et l'atmosphère saline, voilà les conditions de leur existence. J'ai pu conserver, pendant plusieurs semaines, un grand nombre de ces animaux placés dans des tubes de verre avec des plantes marines; je les ai gardés ainsi à Paris pendant 22 jours au maximum. Les *Achorutes* se rassemblaient en grand nombre contre le bouchon ou sur un point de la paroi des tubes de verre. Quand j'avais jeté ces insectes dans l'eau de mer ou l'eau douce, ils n'étaient nullement mouillés, ils surnageaient aussitôt et marchaient assez vite à la surface du liquide. Loin de s'éviter les uns les autres, ils ne tardaient pas à se joindre, à s'agglomérer et à former un petit rassemblement très pressé.

La *Poduride* que j'ai observée au Havre et sur les côtes du Calvados appartient-elle à la même espèce que celle découverte par M. Guérin-Méneville au Tréport? Je n'ai point exploré cette dernière localité; mais, pour éviter la création d'un nom spécifique nouveau, j'ai conservé la désignation si caractéristique de *maritima* à l'insecte que j'ai pris au Havre et qui est identique avec celui des côtes du Calvados.

I. *Description de l'*ANURIDA MARITIMA.

Plumbea, velutine cœrulescens, albido pilosa; stemmatibus quinque, nigris; tarsis albicantibus.

Longitudo *bis tertiam lineæ partem usque ad lineam æquat, aut paullulo excedit* (1 3/4 à 2 millimètres ♂; 2 à 2 1/4 et 2 1/2 millim. ♀).

Habitat *in saxosis Oceani littoribus, æstu decedente ambulans* (Havre, Calvados, etc.). — *Vulgarissima.*

Corps d'une teinte ardoisée, avec des reflets bleuâtres et d'un aspect velouté (planche 11, fig. 1). Le dessous parfois d'une teinte plus claire, avec un fond un peu rougeâtre ou jaunâtre.

Tête triangulaire avec une partie élevée, irrégulièrement polygonale, située en avant et donnant attache aux antennes sur les côtés; un pli transversal en arrière, et sur lequel se rendent deux sillons perpendiculaires (fig. 2 et 4); *Antennes* épaisses, courtes et enchâssées à leur base dans un repli du tégument; composées de quatre articles à peu près d'égale longueur, le premier le plus épais; le quatrième, petit, arrondi à l'extrémité, mais n'étant pas très petit (fig. 5 et 10). *Yeux* formés de chaque

côté par cinq stemmates ou cornées lisses, distantes et disposées suivant la figure 6 qui les représente pour le côté droit. En avant des yeux un *organe anté-oculaire* ou *pro-stemmatique*, composé chez l'adulte de sept espaces ovoïdes, arrondis, très noirs, entourés chacun d'une fine ligne claire, et laissant à leur centre commun une partie claire ; à leur sommet interne, après avoir enlevé la teinte pigmentaire noire, on remarque un petit cercle clair et arrondi (fig. 7 et 8).

Bouche fortement armée, constituée par un labre arrondi, des mandibules, des mâchoires, et une lèvre inférieure (fig. 12). Ouverture buccale n'offrant point de saillies particulières. *Mandibules* paraissant agir latéralement, mais profondément cachées dans la bouche, ayant une base en forme d'anneau allongé, et un sommet large et fortement denté (fig. 11).

Mâchoires pouvant sortir séparément de la cavité buccale, à mouvements dirigés d'arrière en avant, formées d'une base composée de trois articles, dont l'interne s'appuie sur la lèvre, dont l'externe s'articule avec une pièce falciforme et denticulée (fig. 10). *Lèvre inférieure* difficile à voir, membraneuse, composée de deux lobes, entre lesquels on aperçoit une languette en forme de V irrégulier (fig. 13). Menton charnu fermant la bouche en dessous, à la manière du labre, en dessus.

Thorax constitué par trois segments ; prothorax très étroit (fig. 2, 3 et 4) ; métathorax le plus grand des segments thoraciques. Chaque segment porte en dessous une paire de *pattes* ; chacune de celles-ci, formée par cinq parties : une hanche courte, grosse, charnue, appliquée contre le corps ; une cuisse ou fémur ; une jambe ou tibia ; et un tarse d'un seul article, constitué par un crochet recourbé, pointu, lisse sur les bords (fig. 14 et 15).

Abdomen paraissant composé de six segments tant en dessus qu'en dessous ; le quatrième demi-segment le plus grand en dessus et plus grand encore en dessous. En dessus, les segments offrent tous des plis latéraux, et d'autres transversaux en avant et en arrière de chaque segment (fig. 1, 2 et 4) ; on trouve aussi des poils variables de longueur et irréguliers, sur les côtés, en dessus et en dessous du corps ; cependant quatre séries, deux de chaque côté, de poils égaux et plus grands existent sur le dessus des segments. En dessous, le premier segment présente sur la ligne médiane une *fente longitudinale* disposée en boutonnière, et bordée par deux lèvres latérales, accolées et fort épaisses (fig. 3 et 4). Le cinquième segment est profondément échancré en arrière. On ne trouve aucun vestige d'appareil saltatoire, de fourche ou de repli articulé, sur aucun segment (fig. 3).

L'*Œuf* est arrondi, très gros par rapport au volume de l'insecte adulte.

à peu près régulièrement arrondi, non ovoïde avec une extrémité plus petite. Couleur d'un beau jaune de soufre (fig. 19).

L'insecte très jeune est blanchâtre, très petit ; les jeunes sont jaunâtres ou orangés ; les dépouilles des mues d'un blanc mat et ratatinées ou plissées sur elles-mêmes.

La grandeur des individus les plus petits est de trois quarts de millimètre au plus ; les jeunes colorés en jaune ont de trois quarts de millimètre à un millimètre entier ; ceux qui ont la couleur ardoisée bleuâtre, mais encore privés d'organes génitaux internes, atteignent un millimètre et demi. Les adultes, que je regarde comme des mâles, ont un millimètre trois quarts à deux millimètres ; enfin les femelles atteignent de deux millimètres jusqu'à deux millimètres et demi.

Examinons présentement les caractères spéciaux que nous offre cet insecte dans les diverses parties du corps, comparons-les à ceux des espèces voisines ; nous serons alors en mesure de les apprécier à leur valeur, et de placer cette *Podurida* dans le genre qui lui convient le mieux.

Le corps, avons-nous dit, offre un aspect velouté et d'une teinte ardoisée à reflets bleus. Le tégument est par lui-même incolore, et la coloration est due à un pigment déposé dans l'intérieur du corps sur la face interne de la peau. Ce pigment est granuleux, un peu moins abondant en dessous qu'en dessus ; c'est à son absence qu'est due la teinte blanchâtre ou jaunâtre des plis inter-segmentaires, et à sa quantité moindre que les tarses doivent leur coloration moins foncée.

Les très jeunes insectes n'ont pas de pigment, et les viscères blanchâtres sont aperçus librement à travers la peau ; les individus plus âgés sont jaunâtres ou d'un jaune orangé. Cette couleur provient de nombreuses gouttelettes de matière grasse, ayant une belle teinte jaune ou orangée, gouttelettes répandues dans tout l'intérieur du corps, et formant le tissu adipeux splanchnique.

Le tégument est très finement grenu à la surface extérieure ; la figure 8 représente cette disposition. Pour bien voir ce détail de structure, il est indispensable d'enlever le pigment interne. On y parvient en écrasant l'insecte, et en pressant le corps pour chasser les viscères, puis en lavant la dépouille à grande eau. Les dépouilles des mues sont très favorables pour étudier ces fines élévations arrondies ou ces granulations du tégument.

On peut voir les ocelles à la lumière réfléchie et avec une forte loupe, mais on les reconnaît bien mieux avec le microscope, après avoir vidé la

tête aplatie entre deux lames de verre, et on apprécie seulement alors la disposition du singulier organe que j'appelle pro-stemmatique ou antéoculaire. Cet organe est formé par des espaces colorés tels que les représente la figure 7; leur couleur est très noire. Le nombre des cercles rapprochés varie de 7 à 8, le plus ordinairement il y en a 7, mais je dois noter que j'en ai trouvé parfois 8 d'un côté et 7 de l'autre. Sur les jeunes individus, la disposition est très curieuse, la figure 9 en donne une idée; il existe alors 22 à 24 espaces comprimés et serrés les uns contre les autres, avec un espace central libre; le tout rappelle la forme du fruit chez les plantes malvacées indigènes, entre autres les *Malva* et les *Althæa*. Quelque soin que j'aie mis à chercher si du point central il naissait un poil allongé ou toute autre production dermique, je dois dire que je n'en ai point trouvé. On ne peut se dissimuler, toutefois, que cet organe antéoculaire ressemble beaucoup à ceux que M. Nicolet a décrits, et figurés dans ses belles Recherches sur les Podurelles (1), et qui, placés sous la peau, servent de base aux gros poils qui se trouvent sur l'*Anoura tuberculata* (*Achorutes tuberculatus* Nicolet, olim). M. Nicolet ignore complétement, dit-il, l'usage de ces organes; je me borne à faire remarquer que je n'ai pas trouvé de poil qui en partît; de plus, que le nombre des cercles est variable avec l'âge; enfin, que l'organe que je fais connaître n'est point sous-cutané. La comparaison des dessins de M. Nicolet avec les miens fera comprendre toutes ces différences.

Le résultat le plus facile à obtenir dans l'étude de l'*A. maritima* est la mise en évidence d'organes buccaux. Dès mes premières recherches, j'avais vu les insectes de différents âges émettre par l'orifice buccal, tantôt une, tantôt deux pointes, qu'ils faisaient mouvoir avec rapidité. De ces pointes aiguës à la bouche tout à fait inerme, ou formée seulement par une ouverture située à l'extrémité d'une trompe conique, bouche qui caractérise ce genre *Anoura*, il y avait bien loin (2). Mais si l'existence de ces parties saillantes est très facile à constater, il n'en est point ainsi du reste de l'appareil buccal. Il faut employer la dissection et surtout prendre des individus adultes et d'autres jeunes, leur écraser rapidement la tête, vider celle-ci du pigment interne, faire agir un liquide alcalin, l'eau distillée chargée de soude ou de potasse; et alors, après avoir sacrifié un grand nombre d'individus, on acquiert la certitude que

(1) H. Nicolet, *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des Podurelles*, p. 24, pl. 2, fig. 14 et 15 (in Neuen Denkschriften der allgem. Sweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften, Neufchatel, Band VI, 1842. — Le tirage à part est daté de 1841).

(2) *Annales de la Société entomologique de France*, 1847, p. 386.

non seulement la bouche de l'*A. maritima* n'est pas inerme, mais qu'elle est très compliquée.

En définitive, on trouve des mandibules (fig. 11), des mâchoires que je regarde comme telles à cause de leurs connexions (fig. 10), une lèvre pourvue d'une languette (fig. 13). Cette dernière ne devient nettement visible qu'après avoir fait sortir au dehors les organes internes buccaux dans une préparation heureuse et après les avoir fait baigner dans une solution alcaline, en faisant pénétrer le liquide entre les deux lames de verre. Les espèces voisines du genre *Anoura* ont-elles la bouche constituée de même? je l'ignore; des recherches ultérieures décideront; j'appelle l'attention sur les différences que j'observe entre la bouche des Podurelles, représentée par M. Nicolet (*loc. cit.*, pl. 4, fig. 5, 8), et celle de mon insecte.

Le premier segment abdominal présente chez tous les individus en dessous une ouverture longitudinale. En plaçant l'insecte de côté et en l'imprégnant d'une solution alcaline de potasse, on voit les bords de la fente médiane se gonfler et prendre une teinte rosée. On s'assure ainsi qu'il y a en cet endroit un pertuis à deux lèvres. Je n'en ai point vu sortir d'organe allongé pareil à celui des *Smynthurus*, ni même le cylindre blanchâtre signalé par M. Waga chez l'*Achorutes bielanensis* (1). Notre insecte est dépourvu par conséquent du tube gastrique (Bourlet) décrit par M. Nicolet, et dont les fonctions sont encore fort obscures.

Le dessous du troisième segment est privé de tout vestige d'appareil saltatoire. Il n'y a plus rien qui rappelle les organes si remarquables des *Orchesella*, *Degeeria*, et ceux des *Podura*, des véritables *Achorutes*, ni enfin ceux à l'état vertigiaire des *Anurophorus* (2).

Les poils qui revêtent le corps de notre insecte sont blanchâtres et peu allongés. Les uns, plus courts, sont placés sans ordre; mais deux séries de poils plus grands sont disposées sur les segments thoraciques et abdominaux (fig. 2). Il y aurait à la fois chez l'*A. maritima* la disposition des poils épars, réunie à celle des poils sériaux, si bien figurées toutes deux par M. Nicolet (*loc. cit.*, pl. 1re, fig. 8 et 9) dans les *Achorutes murorum* (*Podura similata* NICOLET, olim), et l'*Anurophorus ambulans* (*A. fimetarius* NICOLET, olim). (Voyez pour la synonymie nos *Annales* de 1847, p. 377 et 384.)

Il m'a été impossible de distinguer sûrement, et à l'aide de caractères

(1) WAGA, *Description d'un Insecte aptère qui se trouve en quantité aux environs de Varsovie* (Ann. Soc. ent. France, 1847, p. 267).

(2) NICOLET, *loc. cit.*, pl. 3, fig. 10-18, 1841.

extérieurs précis, les mâles des femelles. J'ai compris et longtemps partagé les hésitations que M. Nicolet a exprimées à ce sujet (*loc. cit.*, p. 42 et 44). Je me contente de dire ici que les individus les moins grands sont presque toujours des mâles, mais on ne peut avoir de certitude qu'en ouvrant leur abdomen.

Avant d'aborder la constitution anatomique de notre insecte, nous devons maintenant à l'aide des caractères fournis par l'extérieur du corps décider à quel genre il appartient. La tâche n'est point exempte de difficultés.

En prenant pour guide le dernier travail de M. Nicolet sur la classification des Thysanures (*Annales* de 1847, p. 383), nous devons nécessairement nous restreindre au groupe des *Lipurelles*. La vraie *Podura aquatica* et les vrais *Achorutes* de Templeton auxquels il ressemble ont un appareil saltatoire très reconnaissable et du reste sautent fort bien.

Les Lipurelles comprennent les deux genres *Anurophorus* et *Anoura*. Les premiers ont un organe saltatoire rudimentaire et impropre au saut, leur bouche est armée, l'organe rétractile du ventre existe, mais il est court. Tous ces caractères, à part la complication buccale, manquent chez notre insecte. Je ne m'arrête ni au nombre des ocelles, ni à la forme des antennes qui sont variables d'espèce à espèce, et par conséquent n'ont pas de valeur générique. Les *Anoura* indiquées seulement par M. Gervais (1), mais caractérisées par M. Nicolet, auraient quatre ocelles de chaque côté de la tête et la bouche inerme. Notre insecte a cinq stemmates et surtout la bouche fortement armée. De plus, les *Anoures* sont solitaires, les femelles pondent des œufs isolés sur plusieurs points différents, et ne les réunissent jamais comme les *Achorutes*. Or notre Poduride est éminemment sociale et pond ses œufs en les réunissant en grand nombre.

On voit donc que nous sommes obligés de faire une coupe générique pour notre insecte qui ne peut rentrer dans aucun des groupes établis. Je propose de former pour lui le genre *Anurida*, qui rappelle sa ressemblance avec les *Anoura*.

(1) *Annales de la Société entomologique de France*, 1842, Bull., p. XLVII, et *Histoire naturelle des Insectes Aptères*, t. III, p. 442, 1844.

Genre ANURIDA.

(*Anoura* de α privatif, ουρα, queue, appareil du saut, et ειδος, forme, aspect.)

Corps allongé, un peu dilaté en arrière, peu velu et non pourvu de gros mamelons. Antennes de quatre articles à peu près égaux, plus courtes que la tête. Stemmates visibles, au nombre de cinq. Bouche pourvue de mandibules et de mâchoires. Pas d'organe rétractile abdominal. Pas d'organe saltatoire ni de rainure ventrale. Pattes courtes, terminées par un seul ongle.

Tels sont les caractères du genre qui me paraît devoir être établi pour l'espèce remarquable qui la première vient y prendre place, et dont l'anatomie viscérale va nous offrir des particularités aussi curieuses qu'inattendues.

II. *Anatomie de l'*ANURIDA MARITIMA.

Il est très difficile d'étudier les viscères internes ou la splanchnologie de l'*Anurida*; la peau, revêtue de pigment à l'intérieur, ne permet pas de reconnaître les appareils renfermés dans les cavités du corps; les très jeunes individus seuls, dépourvus de pigment, laissent apercevoir par transparence l'aspect du tube digestif; mais comme ils n'ont point encore d'organes génitaux développés, ces derniers organes ne peuvent être appréciés que sur les adultes et seulement quand les téguments ont été divisés, excisés ou déchirés.

Après avoir fixé la tête de l'*Anurida* au moyen d'une fine épingle piquée sur une plaque de liége, et avoir de même immobilisé le train postérieur du corps, il convient de pratiquer une section latérale des téguments soit avec de fins ciseaux, ou avec une lancette bien coupante, ou une aiguille à cataracte. J'ai pu aussi, en tenant l'insecte avec les doigts, enlever d'un coup de ciseaux un lambeau tantôt dorsal, tantôt ventral. D'autres fois, il convient mieux d'arracher la tête pour avoir le tube digestif qui reste attaché dans une assez grande étendue. Au contraire, en arrachant l'extrémité abdominale, on amène les organes génitaux. Mais je dois noter que c'est à travers des difficultés persistantes qu'on

parvient à saisir la configuration des organes internes; l'insecte par la mollesse des parties du corps, la facilité avec laquelle il se rétracte et change de forme, soumet la patience de l'investigateur à de rudes épreuves. Enfin l'immersion des organes dans de l'eau pure ou dans d'autres liquides est indispensable pour aider à l'examen microscopique.

Je vais exposer successivement le résultat de mes recherches sur les appareils de la digestion, de la reproduction, de la respiration, et enfin sur le système nerveux de l'*Anurida maritima*.

1. *Appareil digestif*. J'ai déjà insisté longuement sur la forme des organes buccaux. A la cavité buccale succède un *œsophage* grêle, dilaté postérieurement en un *jabot* (fig. 16). Le *ventricule chylifique* est très long, la surface en est lisse, non mamelonnée. L'*intestin grêle* est très court; puis on trouve le *gros intestin* dont la partie supérieure, ou cœcum, est dilatée, et l'inférieure ou rectum très courte (fig. 16). Je n'ai point vu de *vaisseaux de Malpighi*; à mon avis, ils manquent totalement, je n'en ai aperçu aucun vestige dans les très nombreux insectes que j'ai ouverts, ni sur les jeunes individus que j'ai examinés par transparence.

M. Waga (1) avait indiqué la manière dont l'*Achorutes birlanensis* fait sortir de temps en temps, et avec une grande vitesse, les parties intérieures de la bouche. Je me suis assuré que ce sont les mâchoires qui ont ce mouvement d'avant en arrière. J'ai représenté les pièces que je regarde comme mandibulaires (fig. 11 et 12) telles que les préparations les montrent. Toutefois, je crois que leur position est dérangée, elles sont renversées très probablement dans cet état. Je m'explique difficilement le jeu de ces organes, mais leur existence est incontestable, et ils s'éloignent des mandibules courtes et très fortement dentées, représentées par M. Nicolet sur une Podurelle qu'il ne fait pas connaître (2).

On comprend que l'*Anurida* recherche les petits animaux écrasés, les Mollusques morts; la conformation de sa bouche lui permet de se nourrir de ces animaux, et rend compte de ses instincts carnassiers. De nouvelles investigations, que j'appelle de tous mes vœux, nous apprendront si les vraies *Anoura* ont une bouche inerme, et consistant seulement en un siphon aspirateur ou si, comme notre insecte, elles sont pourvues d'organes compliqués, mais cachés dans la profondeur d'une cavité buccale.

Le tube digestif presque droit, peu contourné, dépassant à peine la

(1) Waga, *loc. cit.* (Ann. Soc. ent. France, 1842, p. 266).

(2) Nicolet, *Recherches pour servir à l'histoire des Podurelles*, p. 34 et suiv., pl. 4, fig. 6, 7 et 8.

longueur du corps, indique un insecte carnassier. L'absence des *vaisseaux de Malpighi* montre une dégradation organique remarquable. On trouve peu d'exemples de cette absence dans la série entomologique ; les Hémiptères des genres *Coccus, Chermes* et les *Aphidiens* ont seuls été trouvés dans le même cas par M. Léon Dufour ; M. de Siebold a constaté le manque de ces vaisseaux chez les Strésiptères (1); M. Nicolet a représenté six vaisseaux de Malpighi chez l'*Achorutes murorum*, qui est sa *Podura similata* olim (2). Je ne puis m'expliquer, chez des insectes aussi voisins que l'*Ach. murorum* et l'*Anurida maritima*, la présence des vaisseaux chez l'un et leur absence chez l'autre ; je me borne à la constater.

2. *Appareil de la génération.* S'il m'a été impossible de distinguer extérieurement les mâles des femelles des *Anurida*, je n'ai pu, par la dissection, que difficilement reconnaître la forme des organes génitaux internes. J'ai examiné ces insectes à la fin de l'été ou pendant l'automne : aurais-je eu plus de facilité au printemps ? Je signale cette lacune du temps d'observation, en rappelant que M. Nicolet n'a jamais pu parvenir à se rendre compte des organes génitaux des *Poduvelles*.

4. Les insectes les plus grands, ayant l'abdomen fort développé et qui après l'incision des téguments offrent des œufs dans la cavité abdominale, sont de toute évidence des femelles. Les œufs se détachent avec une extrême facilité. Jamais ils ne sont très nombreux, 3, 4 ou 5 au plus de chaque côté. Je suis parvenu à voir que chaque œuf est placé dans une très fine membrane d'enveloppe (fig. 18). Il y a donc là une *gaine ovigère* à 3, 4 ou 5 loges au plus et terminée par un filament suspenseur réuni à celui du côté opposé. Plusieurs fois j'ai trouvé, au lieu de l'aspect moniliforme des gaînes dû aux œufs superposés, une gaîne à loges sessiles et où le jaune de l'œuf, ou vitellus, occupait une place centrale dans chaque loge (voyez la gaîne ovigère gauche sur la figure 18).

Les deux gaînes ovigères convergent vers le bas et se réunissent pour former un oviducte ; il m'a été impossible de trouver sur celui-ci la moindre trace de poche copulatrice ou de glandes annexées à ce conduit.

L'orifice vulvaire s'ouvre après le 6e segment ; il y a entre l'orifice générateur et l'ouverture anale une petite pièce segmentaire ou urite. Point de trace apercevable d'armure génitale. Notre *Poduride* est bien loin de présenter la complication de l'armure génitale des *Thysanoures* placées en tête de l'ordre, armure décrite et figurée avec soin par

(1) TH. DE SIEBOLD et H. STANNIUS, *Anatomie comparée*, Encyclopédie Roret. t. Ier, 2e partie, p. 605, note 2, 1850.

(2) NICOLET, *loc. cit.*, pl. 4, fig. 2.

M. Lacaze-Duthiers, dans les Annales des sciences naturelles (Zoologie, 3e série, t. XIX, p. 37, planche 2, fig. 13 et 14, 1853).

L'*œuf* de l'*Anurida maritima* est gros, d'un beau jaune, tant dans les ovaires que lorsqu'il a été pondu. Aussi cette couleur jaune, jointe à celle du tissu adipeux splanchnique (fig. 20), plus particulièrement jaune chez les femelles, fait-elle penser que les insectes dont les plis intersegmentaires présentent cette coloration sont des femelles.

En écrasant les œufs, on les trouve remplis de globules vitellins de nature graisseuse; ceux qui sont les plus avancés depuis la ponte renferment de jeunes *Anurida* dont les parties principales du corps sont reconnaissables ainsi que les pattes. Ces embryons, après être sortis de l'œuf ouvert, exécutent quelques mouvements très lents.

B. Les insectes les plus petits, vivement colorés d'une belle teinte ardoisée bleuâtre, sont presque toujours des mâles. A l'ouverture du corps on voit deux cœcums blanchâtres, de volume variable remplissant la cavité abdominale. Ces deux cœcums convergent vers l'extrémité du corps; je les regarde comme les *testicules* (fig. 17).

La réunion des deux testicules, dont la surface est un peu aréolaire et comme marbrée, constitue immédiatement un canal déférent sans aucune vésicule séminale annexée; je n'ai pu voir ni verge, ni aucun organe copulateur. L'ouverture sexuelle mâle est placée exactement comme l'ouverture génitale de la femelle que j'ai décrite. Enfin, je me suis assuré que les organes de la génération, tant mâles que femelles, n'ont aucune connexion avec l'ouverture située sous le premier segment abdominal et dont j'ai parlé en décrivant l'insecte (voyez pages 709 et 712).

Dans les testicules, je crois avoir vu, mais à deux reprises seulement, des spermatozoïdes; j'ai regret de ne pas les avoir dessinés. J'ignore comment a lieu l'accouplement de l'*Anurida maritima*.

3. *Appareil respiratoire.* Jusqu'à présent j'ai pu, quoiqu'avec difficulté, reconnaître et décrire les divers organes internes des deux grands appareils qui précèdent; mais j'arrive à une conclusion inattendue et extraordinaire au sujet de l'appareil respiratoire.

*L'*Anurida maritima *ne présente aucune trachée, ni aucune ouverture stigmatique.*

Je supplie mes collègues de ne pas penser que j'agis à la légère en leur affirmant un fait aussi insolite. J'ai examiné un bien grand nombre d'insectes de toutes les tailles; je suis toujours arrivé au même résultat négatif. J'ai envoyé à mon savant maître et ami, le professeur Charles Robin.

des *Anurida* vivantes, en le priant de me dire comment étaient faites et disposées les trachées, et cet anatomiste hors ligne, après un examen prolongé, m'écrivait en 1863 : « Je n'ai pas vu de trachées, je n'en trouve pas de traces ; vous pouvez affirmer qu'elles n'existent point chez cet insecte. » J'ai prié mon collègue le docteur Grenier, fort incrédule au sujet de l'absence des trachées et surtout des stigmates chez l'*Anurida*, de regarder de près l'insecte vivant et puis de l'examiner *intus et extra*. Il s'est retiré, après une longue séance d'étude, convaincu qu'on ne pouvait les reconnaître.

Ainsi, pendant plusieurs années j'ai vainement cherché un tube trachéen dans le corps de l'*Anurida*, et cela sur plusieurs centaines de ces insectes. La difficulté de l'observation est grande sans doute, mais elle n'empêcherait pas de mettre les trachées en évidence. M. Nicolet est parvenu à les voir dans l'*Achorutes murorum* (*Podura similata*, olim) (1).

J'adjure les anatomistes qui observent au bord de la mer de rechercher les organes respiratoires de l'*Anurida maritima*, sans oublier les vaisseaux de Malpighi.

4. *Appareil de l'innervation.* Il ne m'a point été difficile de reconnaître les ganglions nerveux qui composent avec le cerveau l'appareil de l'innervation de notre insecte. Les ganglions sont au nombre de trois, deux thoraciques, l'autre abdominal, et ce dernier, fort gros, est en rapport avec les fonctions de la reproduction (2).

Il me reste, avant de terminer ces recherches sur le curieux insecte que j'ai étudié avec insistance, à parler de l'action que divers liquides exercent sur ses téguments ; le plus souvent cette action est négative : l'*Anurida maritima* est certainement l'insecte le plus difficile à mouiller que j'aie vu jusqu'à présent.

L'*eau* douce ou salée n'adhère en aucun point du corps ; l'insecte qu'on cherche à y plonger est entouré d'une grosse bulle d'air, et cela aussi bien sur les pattes ou sur les antennes que sur le dos ou le ventre. La *glycérine* ne mouille pas ou mouille très peu l'*Anurida* ; la *térébenthine* est dans le même cas, ainsi que les *vernis* à l'essence. L'*acide acétique* agit peu à peu ; l'*alcool* très rectifié mouille assez bien le corps ; la solution alcaline de *potasse* ou de *soude* n'adhère pas de suite, mais l'action

(1) NICOLET, *loc. cit.*, p. 47, pl. 3, fig. 3 et 4.

(2) Au moment de la correction des épreuves, j'ai connaissance par le dernier *Bericht über die Entomologie*, publié par M. Gerstaecker, de deux travaux anatomiques sur les *Poduridæ*, l'un de M. J. Lubbock, l'autre de M. E. von Olfers. Je regrette de n'avoir pu en profiter pendant la rédaction de ce travail. — A. L.

ne tarde pas à se manifester. L'*éther* est de tous les liquides celui qui mouille le mieux le corps de l'insecte. Je ne fais que mentionner la teinture d'iode qui m'a été utile pour reconnaître les parties très pâles de la bouche, mais qui agit trop fortement sur les autres endroits du corps, après un contact assez prolongé.

Il me paraît résulter de l'étude qui précède que l'*Anurida maritima* est un insecte des plus curieux par son organisation ; c'est le représentant le moins compliqué dans ses organes de la famille des *Thysanoures*. A côté d'une armure buccale inaperçue, il manque de vaisseaux de Malpighi ; ses trachées et ses stigmates sont invisibles ; il est doué d'un tégument imperméable à la plupart des liquides qui s'attachent si rapidement au corps des autres insectes. J'ai expliqué jadis (*Annales* de 1849, p. 28) le mode de respiration des insectes sous-marins, et M. Coquerel a vérifié l'exactitude de mes prévisions ; mais en présence de l'*Anurida* sans trachées et sans stigmates, je suis très embarrassé et réduit à admettre la respiration par la peau, ou par l'enveloppe cutanée. Il y aurait encore bien des suppositions à faire et toute une théorie à établir sur le curieux animal dont j'ai essayé de faire connaître l'organisme ; mais je crois devoir m'arrêter ici, car j'aurais peur de me faire dire : assez d'hypothèses ; contentez-vous de nous exposer ce que vous avez observé.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 11.

Fig. 1. *Anurida maritima* fort grossie, et, à côté d'elle, mesure de sa longueur naturelle.

2. Le même insecte, encore plus grossi et vu en dessus.

3. Le même, vu en dessous.

4. Le même, vu de profil.

5. Antenne très grossie, ainsi que toutes les figures suivantes.

6. Ocelles du côté droit ; on voit tout à fait en avant l'organe prostemmatique.

7. Organe prostemmatique ou antéoculaire dessiné sur l'insecte adulte, ayant le pigment sous-cutané.

8. Le même organe après l'enlèvement du pigment ; on trouve en dessous, à droite, la cornée d'un stemmate.

Fig. 9. Organe prostemmatique d'une *Anurida maritima* très jeune.

10. Tête de l'insecte adulte, pour montrer la disposition des deux mâchoires et la manière dont elles peuvent se mouvoir isolément, d'arrière en avant.

11. Mandibule détachée et isolée.

12. Ensemble de l'appareil buccal extrêmement grossi ; on aperçoit en dehors les mâchoires, puis les deux mandibules, et au milieu la lèvre inférieure.

13. Lèvre avec sa languette ayant la forme d'un V irrégulier.

14. Une des pattes de l'*Anurida maritima*.

15. Extrémité terminale de la jambe, et crochet unique représentant le tarse, extrêmement grossis.

16. Appareil digestif de l'*Anurida maritima*. Œsophage court, dilaté en un jabot à la partie postérieure. Ventricule chylifique lisse, suivi d'un intestin grêle très court, puis d'un cœcum assez volumineux, enfin du rectum.

17. Appareil générateur ♂ du même insecte, vu en dessus. Il consiste en deux gros cœcums blanchâtres.

18. Appareil générateur ♀, représenté en dessous. On voit dans l'une des gaînes ovigères quatre œufs de volume différent et arrondis, enveloppés d'une fine membrane terminée elle-même par un filament suspenseur. L'autre gaîne renferme des loges sessiles et des vitellus espacés.

19. Œuf de l'*Anurida maritima*.

20. Granulations composant le corps graisseux splanchnique, vues à un fort grossissement.

QUELQUES REMARQUES

SUR

LES MUES DE DIVERSES ARANÉIDES

et particulièrement sur celles

de la MYGALE BICOLOR et de la SEGESTRIA FLORENTINA,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 11 Mai 1864.)

M. A. Deyrolle ayant bien voulu me communiquer la dépouille d'une *Mygale bicolor* qui venait de muer, et qu'il a montrée à la Société dans la séance du 27 avril, voici les remarques auxquelles j'ai été conduit en étudiant cette enveloppe abandonnée.

Je dois dire que depuis longtemps j'avais déjà observé les mues de quelques Aranéides, particulièrement celle de la *Segestria florentina* que j'ai élevée en captivité pendant plusieurs années, celles du *Pholcus phalangioides* et de la *Tegenaria domestica* qui fréquentent et se plaisent dans nos habitations ; mais comme les dépouilles laissées par ces diverses espèces étaient souvent très incomplètes ou mutilées, j'avais remis à une autre époque cette étude qui, je l'avoue, avait toujours fixé mon attention d'une manière toute particulière.

J'ai eu à diverses reprises à ma disposition des Mygales vivantes, particulièrement celle que j'ai décrite sous le nom de *Mygale bicolor* Luc., Ann. de la Société Entom., 3e série, Bullet., p. CVIII, mâle (1859) (1), et que j'ai nourries et conservées pendant un certain laps de temps. J'ai même encore en ma possession un individu femelle (2), remarquable par

(1) Ann. de la Soc. Ent. de Fr., 4e série, t. IV, p. 667, femelle (1864).

(2) Désirant que cette *Mygale* fût placée dans des conditions hygiéniques voulues, c'est-à-dire dans une température saturée d'humidité, élevée et toujours égale, je la confiai à la ménagerie des Reptiles. Dernièrement (10 mai) une dépouille de cette espèce m'a été apportée, et, en l'examinant, j'ai été porté à penser, à cause de l'état de dessiccation dans lequel elle se trouvait, qu'il y avait bien une quinzaine de jours

sa grande taille et dans un état de santé qui ne laisse rien à désirer, si j'en juge par ses mouvements brusques et saccadés, et la promptitude avec laquelle elle s'empare actuellement des divers insectes qui lui sont donnés pour nourriture. Mais je n'ai pas encore eu, jusqu'à présent, la bonne fortune de voir muer cette belle et grande espèce qui provient de Bahia, et que je dois à l'extrême obligeance de M. Williams.

La communication faite à la Société par M. Deyrolle d'une *Mygale* d'un âge moins avancé appartenant à cette espèce qui vient de muer, et le don qu'il m'a fait de sa dépouille, m'ayant fourni tous les matériaux nécessaires pour compléter ce que j'avais préalablement observé, je n'ai pas hésité à reprendre mon étude sur les mues des Aranéides, que j'avais interrompue faute d'exemples complets, mais non abandonnée.

Quand on jette les yeux sur la dépouille laissée par cette grande Aranéide, et qui n'est autre chose que son enveloppe épidermique, ce qui frappe à la première vue c'est la régularité, et je pourrais même dire la netteté avec laquelle les régions céphalothoracique et abdominale sont détachées.

Lorsqu'on observe une *Segestria florentina* sur le point de muer, on voit que les premières pièces qui se rompent, ou plutôt qui cèdent aux efforts de l'Aranéide, sont celles que je viens de signaler. En effet, lorsqu'on suit une Aranéide en train de muer, on voit sur les parties qui sont en forme de crête que le tissu flexible membraneux plus ou moins extensible qui lie le bouclier céphalothoracique à la cage du même nom, ainsi que celle qui réunit la partie supérieure abdominale à la partie inférieure, se distend et finit ensuite par céder aux efforts de l'Aranéide. Une fois ces deux grandes pièces rendues indépendantes de celles auxquelles elles étaient fixées, l'enveloppe abdominale inférieure se détache aussi peu à peu, la membrane fine et transparente qui revêt les organes respiratoires finit également par céder; puis, on voit les filières abandonner leur ancienne enveloppe, et en sortir molles et sans consistance aucune comme d'un fourreau. Cette période de la mue, toujours extrêmement laborieuse, demande un temps assez grand à l'Aranéide soumise à une épreuve si

que cette *Mygale* avait subi sa mue. Je l'ai observée immédiatement, et je me suis aperçu qu'elle avait sensiblement grossi; je dirai aussi, qu'en poussant plus loin mes investigations, j'ai remarqué que la couleur noire de velours de la partie inférieure de son corps et de ses organes lomocoteurs était très foncée, et que les poils présentés par les pattes-mâchoires, les pattes-ambulatoires, tout l'abdomen en dessus et les côtés latéraux étaient beaucoup plus allongés et d'une teinte rougeâtre bien plus fortement accusée. Enfin il était facile de voir par ses couleurs vives et nettement tranchées, sa taille manifestement augmentée et surtout par la fraîcheur de sa robe, qu'elle avait subi une mue toute récente.

difficile ; mais ce travail une fois achevé, on voit successivement sortir de leurs enveloppes la région buccale, les antennes-pinces ou les mandibules, les palpes ou pattes-mâchoires, puis les organes locomoteurs, et pendant l'extraction de ces divers organes qui se fait toujours plus ou moins lentement, l'ancienne enveloppe sternale se détache. L'Aranéide alors libre abandonne son ancienne enveloppe épidermique, et très affaiblie par ce changement de peau, molle au toucher, et ne pouvant opposer dans cet état la moindre résistance, elle se traîne lentement et péniblement, et ce n'est qu'après un certain nombre de jours (6 à 8), qu'elle reprend sa vigueur et sa vivacité.

Quand une Aranéide sent l'approche de la mue, elle devient inquiète et moins agile, elle se prépare à passer ce moment toujours critique par un jeûne plus ou moins prolongé ; et si elle ne se trouve pas placée dans les conditions voulues pour effectuer sa mue, elle ne tarde pas à périr. Aussi, pour être libres dans tous leurs mouvements, c'est toujours en dehors de leurs habitations que les Aranéides que j'ai observées opérèrent leurs mues ; aussi est-ce toujours dans le voisinage de leurs toiles ou de leurs tubes que l'on rencontre les anciennes dépouilles de la *Segestria florentina*, de la *Tegenaria domestica* et du *Pholcus phalangioides*.

Si maintenant on étudie l'enveloppe abandonnée, je puis dire que l'on a sous les yeux une image exacte de ce que doit être le système tégumentaire, car on distingue parfaitement toutes les pièces qui constituent la cage thoracique. Ces pièces sont de consistance cornée, tandis que l'enveloppe de l'abdomen, presque molle, ne donne qu'une image imparfaite de cet organe, à cause de l'état recoquillé dans lequel se trouve la partie épidermique de l'abdomen, lorsque l'Aranéide vient de muer.

Quand on cherche à connaître la constitution de la membrane céphalothoracique, on remarque que toute la paroi supérieure du corps jusqu'à l'origine de l'abdomen est formée d'une seule pièce désignée sous le nom de bouclier thoracique. Les yeux placés sur l'éminence antérieure de ce bouclier sont très constatables par la présence d'une membrane fine, transparente, qui représente la position que ces organes occupent sur le bouclier. Les chélicères, mandibules ou antennes-pinces ont, comme on le sait, dans ce genre un développement très considérable. Si on recherche ces appendices dans l'ancienne enveloppe, on distingue très nettement les antennes-pinces qui n'ont point changé de couleur (1), ainsi que le cro-

(1) On peut dire que de toutes les parties épidermiques abandonnées par la *Mygale bicolor*, l'enveloppe des antennes-pinces ou mandibules et des crochets, est celle qui présente le plus d'épaisseur et qui résiste aussi le plus au toucher. Il est certain

chet et la gouttière dans laquelle cet organe vulnérant est reçu. On aperçoit aussi les épines fortes et aiguës ainsi que les poils raides qui limitent cette gouttière de chaque côté. Si, à l'aide de la loupe, on étudie l'extrémité du crochet, on distingue parfaitement la fente presque imperceptible destinée à livrer passage à la liqueur vénéneuse, dont la fonction principale est d'engourdir ou de chloroformer les animaux dont cette grande espèce fait sa nourriture.

Les appendices de la bouche sont parfaitement distincts ainsi que les pièces sternales au nombre de deux, et les hanches ou coxopodites qui contribuent, pour une part très notable, à former la paroi de la cage céphalo-thoracique. On sait que les appendices thoraciques, au nombre de cinq paires, se distinguent toujours en pattes-mâchoires et en pattes-ambulatoires. Les premières, moins volumineuses, ont la même situation avancée sur les côtés de la bouche : ce sont ces organes auxquels les entomologistes ont donné le nom de palpe. Leurs divisions, restées intactes dans la dépouille, sont la hanche ou coxopodite, le trochanter ou basipodite, la cuisse ou méropodite et la jambe, sont semblables à celles des pattes-ambulatoires; il n'y a guère que le tarse qui diffère, car cet organe n'est composé que d'un seul article dans les pattes-mâchoires ou palpes. L'enveloppe des pattes-ambulatoires étant aussi restée intacte, ce que je viens de dire au sujet des pattes-mâchoires peut parfaitement s'appliquer aux pattes-ambulatoires, qui ne diffèrent des premières que parce qu'elles sont plus développées, et que la griffe ou le tarse est au contraire composé de deux articles. En considérant la partie interne de la cage thoracique sur cette dépouille, on voit que, malgré le développement du sternum, les hanches ou coxopodites des quatre paires de pattes-ambulatoires forment encore une grande partie de la région inférieure de la cage thoracique.

Pour peu qu'on examine la formation interne de la cage thoracique chez cette grande Aranéide, on remarque qu'elle est extrêmement simple; en effet, on n'aperçoit à l'intérieur aucune trace de ces lames solides désignées par M. E. Blanchard sous le nom d'endosternaux; les surfaces

aussi que la couleur présentée par les mandibules ou antennes-pinces est due non pas au derme ou enveloppe sous-jacente, mais bien à l'épiderme. C'est en étudiant des dépouilles épidermiques de ces Aranéides, particulièrement celles de la *Segestria florentina*, que nous avons été conduits, M. Blanchard et moi, à constater ce fait curieux. En effet, on sait que les antennes-pinces, dans la *Segestria florentina*, sont d'un beau vert métallique brillant. Or, si on observe la dépouille de ces organes, on remarque que cette couleur métallique a persisté, tandis qu'ils sont d'un blanc testacé sur l'Aranéide venant de muer, et ce n'est que cinq ou six jours après que la couleur métallique verte commence à se montrer.

pour les attaches des muscles doivent être fournies principalement par les parois latérales des articles basilaires des pattes-mâchoires ou palpes et des pattes-ambulatoires, qui s'élèvent verticalement et avec une régularité parfaite, sans former de ces lames apodémiques plus ou moins détachées, comme cela a été parfaitement constaté par M. E. Blanchard dans les Scorpionides de la famille des Pédipalpes. J'ai retrouvé aussi dans les pattes-mâchoires ou palpes et les pattes-ambulatoires les poils fins et serrés, et les poils longs et assez raides, épars ou disposés en séries longitudinales. A la face inférieure du dernier article du tarse seulement, j'ai encore retrouvé les poils ciliés comme des plumules, et tellement serrés qu'ils constituent un véritable feutrage, une espèce de velours. On sait que c'est parmi ces poils densément placés que les ongles rétractiles, chez ces grandes Aranéides, viennent se retirer et se cacher complétement; il m'a été facile de reconnaître la membrane du pédicule qui fixe l'abdomen au céphalothorax, et que j'ai trouvée rompue seulement sur la partie supérieure. J'ai pu étudier l'enveloppe abdominale, qui doit être d'un tissu homogène dans toute son étendue ; sur les parties latérales, cet épiderme est beaucoup plus mince que sur ses faces dorsale et ventrale, et d'après cela l'enveloppe doit ressembler aux parties molles du dermo-squelette qui unissent les différentes pièces solides du céphalothorax et des appendices. J'ai pu constater parfaitement aussi la présence de deux paires de fentes transversales, garnies d'un mince rebord et revêtues d'une membrane fine et transparente ; on sait que ces ouvertures sont les organes de la respiration ou stigmates. Il m'a été également possible de voir, entre celles de la première paire, c'est-à-dire sur la ligne médiane du corps, une petite ouverture qui est l'orifice des organes de la génération.

Les filières, dont celles de la seconde paire font saillie à l'extrémité du corps sous l'apparence de deux longs tuyaux, sont restées intactes, et j'ai pu distinguer celles de la première paire désignées sous le nom de tubes-filières et qui sont d'une brièveté extrême; en effet, quand on observe l'enveloppe épidermique de ces organes, on voit qu'ils ressemblent à des tubes, et qu'ils sont ordinairement cachés par les poils dont ils sont entourés. Enfin, je terminerai ces quelques observations en faisant remarquer que si on étudie par transparence l'enveloppe épidermique du squelette tégumentaire sur cette dépouille, on s'aperçoit que toutes les pièces solides de ce système sont unies entre elles par un tissu flexible qui permet aux parois du corps de se distendre, et donne aux différents articles des appendices la faculté de se dresser ou de se plier les uns sur les autres.

C'est au moyen de ce tissu, plus ou moins extensible en forme de bandelette, que le bouclier céphalo-thoracique est maintenu aux parties inférieures du céphalothorax ; on voit également dans l'ancienne dépouille par transparence que l'articulation de chaque pièce du système appendiculaire est occupée par ce même tissu sur un espace plus ou moins considérable suivant l'intervalle plus ou moins grand qui sépare les pièces solides.

Dans l'énumération que je viens de faire des diverses pièces qui constituent la cage thoracique, les pattes-mâchoires et les pattes-ambulatoires, j'ai suivi la nomenclature adoptée par M. E. Blanchard, qui déjà bien avant moi avait fait connaître le système tégumentaire du squelette des Aranéides, particulièrement chez le *Mygale Blondii* et la *Segestria florentina*.

Les entomologistes qui voudront connaître ce système tégumentaire d'une manière plus complète et plus approfondie peuvent consulter le travail de M. E. Blanchard ayant pour titre : l'Organisation du Règne animal (Arachnides).

QUELQUES MOTS

SUR

le Cocon, les Œufs et le Mâle de la SATURNIA BAUHINIÆ,

LÉPIDOPTÈRE DE LA SECTION DES CHALINOPTÈRES

ET DE LA TRIBU DES BOMBYCIENS,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Octobre 1864.)

Ayant eu l'avantage de pouvoir étudier d'éclosion un Chalinoptère mâle et femelle du genre *Saturnia*, je viens apporter à la Société le fruit de cette petite observation. En même temps, je profiterai de cette circonstance pour lui faire connaître les cocons, les œufs et le mâle de ce Chalinoptère qui est encore conservé parmi les *Attacus* de Linné ou les *Saturnia* de Schrank, malgré les genres nombreux qui encombrent aujourd'hui la tribu des Bombyciens. Cette espèce, qui provient du Sénégal et qui est la *Saturnia Bauhiniæ* Boisd., Guér., Iconogr. du Règn. anim. de Cuvier, Ins., pl. 86, fig. 1 (1844), ou l'*Attacus Baumhiria* du British Mus., Lep. Heter., part 5, p. 1217, n° 15 (1855), a été obtenue au Muséum de Paris de cocons donnés à cet établissement scientifique par le directeur et conservateur du Musée des colonies, M. Aubry-Lecomte. C'est en juillet que ces cocons, qui déjà avaient commencé à éclore, ont été remis au laboratoire d'Entomologie, et les éclosions continuèrent jusqu'en août inclusivement. Tous, cependant, n'ont pu opérer leur éclosion, car j'en possède quelques-uns dans lesquels j'entends, et sens très distinctement, les mouvements des chrysalides à travers l'enveloppe assez épaisse et dense qui les protége.

J'ai essayé de faire accoupler cette espèce, mais j'avoue que mes tentatives ont été vaines, ainsi que celles de M. Aubry-Lecomte; j'attribue cet insuccès aux conditions de non-liberté dans lesquelles ont été placés

ces Lépidoptères. Du reste, je n'avais sur cette *Saturnia* aucune idée de domestication, nom qu'il ne faut pas confondre avec ceux d'introduction et d'acclimatation. En effet, une espèce introduite n'est pas pour cela domestiquée, et une espèce introduite et domestiquée n'est pas non plus pour cela acclimatée. L'acclimatation, au premier abord, est un nom qui séduit; mais, en réfléchissant sérieusement à toute la valeur de ce mot, je crois que l'acclimatation est plutôt réalisable en théorie qu'en pratique. Je ferai aussi observer, au sujet de cette espèce, que la soie fournie par son cocon est très peu abondante, et que les frais qui seraient faits pour l'éducation de ce Bombycien, dans le cas où il serait insensible aux influences de notre climat, ne pourraient être couverts à cause de sa pauvreté en matière soyeuse.

Du Cocon. (Pl. 10, fig. 6.)

Le cocon que j'ai examiné égale en longueur 48 millimètres et affecte tout à fait la forme d'un ovale allongé, à extrémité antérieure sensiblement acuminée avec l'ouverture préalable très peu apparente et garnie de soies plus ou moins entre-croisées; il offre un prolongement, une sorte de pédoncule qui varie pour la longueur; ce pédoncule est déprimé, flexible et vient se placer aux pétales des feuilles du *Bauhinia*, ou entourer une fois, quelquefois même deux fois, par son extrémité, les rameaux de cette plante, auxquels il reste suspendu comme un fruit. A son extrémité, il ne présente pas de boucle parfaitement développée, comme cela se voit dans le cocon de la *Saturnia* (*Antheræa*) *mylitta*; mais il se termine par un ou deux bourrelets en forme d'anneau qui embrassent le pétiole ou le rameau sur lequel le cocon (1) est solidement attaché; il est d'un blanc grisâtre, revêtu extérieurement d'une soie serrée à laquelle est mélangée une sorte de matière gommeuse, ce qui le rend dur, résistant au toucher, et lui donne aussi un aspect brillant. Quand on ouvre cette enveloppe externe, qui est très solide, on aperçoit le cocon proprement dit formé d'une soie plus lâche, et d'une couleur tirant un peu sur le roussâtre; il est peu épais, pauvre en matière soyeuse et revêtu intérieurement d'une couche glutineuse, tenace, lisse, roussâtre et d'un aspect vernissé.

Ce cocon à ouverture préalable très peu accusée n'appartient pas à la

(1) Plusieurs de ces cocons présentaient des ouvertures à leur partie postérieure; mais ces ouvertures, plus ou moins grandes, irrégulièrement arrondies, étaient sans aucun doute accidentelles.

catégorie des espèces qui ont à leur partie-antérieure un réservoir de liqueur dissolvante pour ramollir la soie du cocon, et permettre ainsi au papillon de se frayer un passage pour en sortir, mais bien à la catégorie de celles qui se réservent une ouverture en repliant la soie sur elle-même pour former le goulot des cocons ouverts.

Cette observation de la présence ou de l'absence d'un réservoir est due à M. Guérin-Méneville, qui a consigné cette remarque curieuse dans la Revue et Magasin de Zoologie, p. 444 (1861).

Ce cocon rappelle un peu par sa forme et surtout par l'appendice qu'il présente celui de la *Saturnia* (*Antheræa*) *mylitta* Drury figurée par M. E. Blanchard, Voyage dans l'Inde de V. Jacquemont, Zool., p. 25, pl. 3, fig. 2 (1844), par M. A. Laboulbène, Ann. de la Société Ent. de France, 2e série, t. 10, p. 535, pl. 15, n° 4 (1852), et par M. Guérin-Méneville, Revue et Mag. de Zool., 2e série, t. 7, pl. 6, fig. 2 (1855).

Quand on étudie comparativement le cocon de la *Saturnia Bauhiniæ* avec celui de la *Saturnia* (*Antheræa*) *mylitta*, on voit qu'il en diffère par sa taille qui est plus petite, par sa forme qui est moins régulièrement ovalaire, et par son extrémité antérieure ouverte qui n'est pas arrondie mais acuminée. Chez la *Saturnia* (*Antheræa*) *mylitta*, les cocons sont entiers et attachés aux rameaux des arbres au moyen d'un pédoncule long, corné, épais, cylindrique, dur comme du bois ou de la corne, et formant une sorte de boucle qui embrasse solidement le rameau auquel ce cocon pend comme un fruit.

Il ressemble un peu aussi au cocon de la *Saturnia Pernyi*; mais il est moins gros, lisse extérieurement, et sans enveloppe de bourre vague. Par son mode d'attache, il rappelle un peu celui de cette espèce figuré par M. Guérin-Méneville, Rev. et Mag. de Zool, t. 7, p. 298, pl. 6, fig. 10 (1855); mais chez ce Bombycien, le tissu extérieur du cocon est lâche, vague, et forme une espèce d'enveloppe ou de bourre, au moyen de laquelle il est fixé entre plusieurs feuilles. Un pédoncule plat, mince, est, en outre, collé contre la nervure principale d'une feuille, ou quelquefois en partie à un rameau ou à un pétiole. En un mot, ces cocons, dit M. Guérin-Méneville, sont attachés par toute leur surface aux feuilles entre lesquelles ils sont placés, absolument comme ceux de notre ver à soie ordinaire.

Quand on étudie comparativement le cocon de la *Saturnia Bauhiniæ* avec celui de la *Saturnia Pernyi*, on remarque que non seulement il est lisse, mais que le pédoncule qu'il présente n'est fixé aux pétioles ou aux rameaux du *Bauhinia* que par son extrémité. Ce mode d'attache dé-

montre que ce cocon doit être indépendant des feuilles du *Bauhinia*, et qu'il doit rester suspendu comme en fruit aux rameaux ou aux pétioles de cette plante (1).

Je ne parle pas du cocon de la *Saturnia Yama-Maï* Guér., Rev. et Mag. de Zool., p. 402, pl. 11, 12, 13 (1861), qui est entier, d'un jaune verdâtre et entouré d'une bourre lâche d'un blanc jaunâtre. Il ne présente pas de pédoncule comme les cocons des *S. mylitta*, *Pernyi* et *Bauhiniæ* et ce pédoncule est remplacé par un simple cordon aplati résultant de la soie, au moyen de laquelle la chenille le fixe au rameau et aux feuilles entre lesquelles elle le construit. Ce cordon rappelle un peu celui de la *Saturnia Bauhiniæ*; mais chez cette espèce, cet appendice est beaucoup plus allongé.

Ayant observé la *Saturnia Bauhiniæ* au moment de l'éclosion, j'ai remarqué que l'insecte parfait sortait de son habitation soyeuse par l'extrémité supérieure, c'est-à-dire par l'insertion du pédoncule. Cette observation vient confirmer celle qui a été faite par M. E. Blanchard sur la *Saturnia* (*Antheræa*) *mylitta* de Drury, Voy. dans l'Inde par V. Jacquemont, Zool., p. 25 (1844).

M. Guérin-Méneville, dans sa Note sur le Ver à soie du Chêne et son introduction en Europe, Revue et Mag. de Zool., t. 7, p. 292 (1855), et dont les métamorphoses de cette espèce ont été observées par ce séricophile, ne dit pas si l'insecte parfait sort de son enveloppe soyeuse par l'extrémité supérieure, c'est-à-dire par l'insertion du pédoncule. Il est à supposer que l'éclosion de cette espèce doit avoir lieu comme chez les *Saturnia mylitta* et *Bauhiniæ*, c'est-à-dire par l'extrémité supérieure ou l'insertion du pédoncule.

De l'Œuf.

J'ai obtenu un très grand nombre d'œufs, mais non fécondés; ils égalent en longueur 1 millimètre 1/2; ils sont blancs, ovalaires, lisses et immaculés. Ils restent fixés sur les lieux où ils ont été pondus au moyen d'un liquide gluant, et dont ils sont entièrement couverts une fois expulsés de l'oviducte.

(1) Cependant je dois dire que, parmi les cocons que j'ai examinés, j'en ai trouvé plusieurs qui présentaient encore des empreintes de feuilles, et, en observant ces empreintes, j'en ai vu quelques-unes sur lesquelles la nervure médiane des feuilles était encore nettement accusée.

Du mâle de la SATURNIA BAUHINIÆ.

M. Guérin-Méneville, dans son Iconographie du Règne animal de Cuvier, a décrit (texte, p. 506) et figuré cette espèce, Ins., pl. 86, fig. 1, et cet entomologiste lui a conservé le nom que M. le docteur Boisduval lui avait imposé dans sa collection. Je pense que la description donnée par M. Guérin-Méneville de cette belle *Saturnia* a été faite sur une femelle, et comme ce sericophile ne parle pas du mâle, il est à supposer qu'à cette époque ce sexe lui était resté inconnu.

SATURNIA BAUHINIÆ Boisd., Guér., Iconogr. du Règne anim. de Cuv., Ins., pl. 86, fig. 1, et texte, p. 506 (1844). — Ejusd. (1), Rev. et Mag. de Zool., 2e série, t. 7, p. 543 (1855).

Attacus Baumhiria Walcker, List of the Spec. of Lepidot. Ins. in the coll. of the British Mus., part V, Lepidopt. Heter., p. 1217, n° 15 (1855).

Envergure : 9 centimètres.

Mâle. Il est plus petit que la femelle, qui a en moyenne une envergure de 10 centimètres. Les premières ailes sont plus falquées et d'un rougeâtre vineux plus foncé : la bande transverse blanche qui est au delà du milieu, et qui vient se réunir à un grand espace blanc occupant plus que toute la partie inférieure de l'aile, est bien plus étroite que chez la femelle ; la tache ovalaire en partie jaune, en partie transparente située au milieu et dans l'angle formé par le blanc est plus petite, et ordinairement plus étroite ; l'œil noir, bordé d'atomes blancs et bleus en dedans et qui se voit à l'extrémité de l'aile est aussi bien moins grand ; il en est

(1) Dans cette note, M. Guérin-Méneville ne décrit pas le mâle de la *Saturnia Bauhiniæ ;* seulement il dit que l'étude de ces individus vivants lui a démontré que cette espèce diffère suffisamment de celle que M. Westwood a décrite dans les Proceedings of the Zoological Society, 1849, p. 40, pl. 8, fig. 3, sous le nom de *Saturnia Mythimnia*, et qu'il avait d'abord cru devoir lui réunir comme synonymie. Entre le mâle de la *S. Mythimnia* figuré par M. Westwood et la femelle de la *S. Bauhiniæ*, qu'il a représentée dans l'Iconographie du Règne animal (Ins., pl. 86, fig. 1), il n'y a que des différences que l'on pouvait attribuer à celles qui existent souvent entre un mâle et une femelle ; mais lorsque l'on compare la figure du mâle de la *S. Mythimnia* aux mâles de la *S. Bauhiniæ*, l'on reconnaît que ce sont bien deux espèces distinctes, quoique très voisines.

de même du zigzag blanc qui est au-dessus, et qui, dans le mâle, est plus petit et plus faiblement accusé. Les secondes ailes ont la même forme que celles de la femelle, mais sont plus petites ; la couleur vineuse paraît plus foncée ainsi que les atomes blancs ; quant à la bordure orangée dentelée, dans laquelle il y a une rangée de taches noirâtres et une ligne noire plus extérieure, tous ces dessins sont plus petits et moins nettement accusés que chez la femelle. La tache transparente au delà du milieu et qui est bordée de bleu, de jaune et de noir, est plus fortement ovalaire que dans la femelle. Le dessous des quatre ailes est semblable au-dessus ; cependant il est à remarquer que les atomes blancs qui se voient dans la couleur vineuse sont plus nombreux, plus grands et plus fortement accusés qu'en dessus. Les antennes sont plus fortement plumeuses ; quant à l'abdomen, il est plus court et sensiblement plus petit.

Si les renseignements que j'ai obtenus sur la manière de vivre de cette Saturnie dans ses premiers états sont exacts, il paraîtrait que la chenille de cette belle espèce mange les feuilles d'un *Zizyphus* (*Z. orthacantha*), et qu'elle ne se nourrit pas de celles du *Bauhinia*. Lorsque cette chenille sent l'approche de la métamorphose, elle abandonne la plante qui, préalablement, l'avait nourrie depuis son jeune âge, et vient établir ensuite son cocon sur les pétioles et les rameaux du *Bauhinia*. Cependant c'est sous toute réserve que je rapporte cette observation, et comme je possède un cocon encore attaché au rameau d'un *Zizyphus*, et que j'ai fait représenter, je serais plutôt porté à croire que la chenille de cette *Saturnia* se nourrit, non seulement de feuilles de cette plante, mais que c'est aussi sur les rameaux de cette même plante qu'elle établit son cocon.

SUR UN HABITAT REMARQUABLE

DE LA

Chenille de l'EPHESTIA ELUTELLA,

Par M. le docteur ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Décembre 1864.)

La manière de vivre de l'*Ephestia elutella* sous sa première forme de chenille a été signalée par plusieurs entomologistes. Bruand d'Uzelle, dont la science déplore la perte, avait noté, dans sa Monographie des Lépidoptères nuisibles (1), que la chenille de la *Phycide effacée* est polyphage et vit dans une foule de provisions de bouche, comme aussi de fruits verts et même de substances animales. Il l'avait trouvée tour à tour dans du chocolat, du pain d'épice, des rayons de miel, des amandes sèches, des raisins de caisse, des noix vertes, et même dans une boîte de Lépidoptères, où elle se nourrissait du corps d'une *Hepialus humuli* morte et conservée en collection depuis dix ans. Cette chenille, dit-il encore, attaque le cuir et les matières grasses, à défaut d'autre aliment.

M. le colonel Goureau a vu éclore l'*Ephestia elutella* de chenilles qui mangeaient les dattes conservées (*Annales* de 1859, Bull., p. VII). Enfin, M. Stainton a constaté que cette même chenille se nourrit de fruits desséchés, de café, de figues, de raisins, de noisettes, de baies de lierre, etc.

Je puis ajouter un nouvel habitat à cette liste déjà étendue. Un de nos collègues, M. Léveillé, m'a remis un petit Lépidoptère dont la chenille rongeait l'*écorce sèche de racine de Grenadier*, conservée dans les officines comme anthelmintique. Ce Lépidoptère n'est autre que l'*Ephestia elutella*. Cette espèce est du reste commune en France, malgré l'assertion de Duponchel, que Bruand avait rectifiée (2).

(1) *Monographie des Lépidoptères nuisibles*, 6e livraison, p. 56 et 57, pl. 6, fig. 3, *a-e*.

(2) *Ephestia* (*Tinea*) *elutella* HUBNER; *Phycis elutella* DUPONCHEL, Hist. nat. des Lépid. de France, t. X, p. 204, pl. 279, fig. 8, 1836. — BRUAND, loc. cit., p. 58, 1855.

Notice nécrologique sur GABRIEL DE BARAN,

Par M. E. ALLARD.

(Séance du 28 Décembre 1864.)

Messieurs,

Vous avez bien voulu me charger de rédiger une courte notice pour fixer dans les *Annales de la Société entomologique de France* la mémoire de notre collègue de Baran, décédé il y a quelques mois. Je vous remercie de cette mission qui, si elle est triste à remplir en rappelant la perte douloureuse d'un des meilleurs d'entre nous, me donne au moins la douce satisfaction de signaler au public entomologique une pure et noble existence que la pratique de nos chères études a largement contribué à rendre digne de nos souvenirs.

Gabriel de Baran est né à Paris, le 5 août 1830. Je sais peu de chose de sa jeunesse. D'une grande modestie, il parlait très rarement de lui-même; mais pour qui l'a vu aux prises, dans son petit appartement de la rue de Vaugirard, avec les problèmes que soulevait fréquemment son esprit sérieux, il est facile d'établir qu'il avait fait de bonnes études.

Membre des Sociétés de Botanique, d'Horticulture, d'Acclimatation, indépendamment de la nôtre, ses goûts le portaient vers les sciences naturelles, et il avait une aptitude particulière pour améliorer les procédés qu'elles mettent en œuvre. Aussi a-t-il créé plusieurs appareils ingénieux, soit pour la chimie, soit pour la physique, soit même à l'usage des entomologistes, et on cite de lui un nouveau modèle de machine pneumatique qu'il a imaginé et fait exécuter alors qu'il n'avait que dix-sept ans.

Mais ce n'est pas tout, sa riche organisation lui permettait d'autres jouissances : il se délassait des travaux sérieux par la culture des deux arts qui, peut-être, parlent le plus à l'imagination, la peinture et la musique. Quelques heures avant de se mettre au lit, étant déjà souffrant, il improvisait à son piano une de ces mélodies touchantes comme les mou-

rants seuls savent en trouver. Son heureuse mère l'écoutait comme d'habitude avec ivresse, et cependant, tout en se laissant bercer aux doux accords qui la charmaient : « Pourvu que ce ne soit pas le *chant du cygne !* » pensait-elle. C'était le *chant du cygne*, en effet : le lendemain il était dans son lit, et huit jours après nous pleurions sur sa mort et nos cœurs étaient désolés du désespoir maternel.

De Baran a laissé peu d'écrits dans nos *Annales;* mais sa correspondance accuse des notions élevées, un jugement très sain, très droit, et des idées précises et exactes sur la vie et les choses. J'ai été initié par sa digne et excellente mère à quelques traits intimes et charmants qui indiquent quelle douce morale lui avait été de bonne heure inculquée et qui expliquent la piété filiale vraiment digne d'éloges dont il a fait preuve jusqu'à la fin de sa vie. On comprend dès lors facilement qu'il soit arrivé à l'âge de la jeunesse muni d'une instruction solide et cuirassé par des sentiments d'une haute moralité contre les tentations folles et dissipatrices qui nous captivent si souvent à cet âge. Dans ces dispositions, notre aimable science devait l'attirer plus que toute autre. Aussi le voyons-nous dès 1848, c'est-à-dire à dix-huit ans, solliciter son admission dans notre Société et devenir de suite un de nos plus habiles et plus infatigables collectionneurs. Il aimait dépenser ses forces à courir les bois dans nos environs, inventant des engins nouveaux pour la capture des nombreuses espèces qui cachent leur retraite au fond des fourmilières et sous la mousse des arbres. Grâce à ses combinaisons ingénieuses, à sa patience sans limite, il est un de ceux qui ont fait les chasses les plus fructueuses et ont le plus enrichi notre faune française. Empressons-nous d'ajouter que son cœur généreux le rendait aussi libéral que bienveillant et qu'il distribuait avec largesse ses captures aux nombreux collègues que ses qualités charmantes avaient faits ses amis.

De Baran ne se contentait pas de chasser les insectes avec toute l'ardeur que lui permettait sa jeunesse ; son esprit attentif ne laissait inaperçues ni la feuille roulée, ni l'écorce rongée, ni la plus obscure larve. Il recueillait tout avec soin, rapportant tout chez lui, suivant les transformations, les éclosions, et il est plus que présumable que, sans sa fin prématurée, il nous eût donné plus tard le résultat de tant d'études, résultat dont l'intérêt aurait été bien précieux pour nous.

Sa collection était arrangée avec un ordre admirable, et les familles qu'il a classées complétement, non seulement sont disposées avec une merveilleuse symétrie et dans les meilleures conditions pour permettre d'étudier les diverses parties de l'insecte, mais en regard des espèces se trouve un tableau synoptique qui en indique les caractères distinctifs.

Ce procédé mérite assurément d'être signalé, et il serait désirable qu'il fût adopté dans bien des collections. Mais, à un autre point de vue, ne donne-t-il pas à penser que de Baran amassait de nombreux matériaux scientifiques, et que, s'il eût vécu, il eût plus tard été amené à vaincre son extrême modestie et à marquer son nom à côté de ceux de plusieurs d'entre vous, Messieurs, qui cherchez chaque jour à étendre le champ de nos connaissances entomologiques ?

Hélas ! la Providence a des décrets impénétrables, et de Baran, malgré la tendresse maternelle qui a si bien protégé son enfance, malgré sa jeunesse si bien préservée par l'entomologie des écueils de la vie parisienne, de Baran, qui promettait tant à l'avenir, a été enlevé en quelques jours, le 23 juillet dernier, par une fièvre typhoïde que rien ne pouvait faire prévoir.

Cette mort si subite, à un âge où elle devait être si peu attendue, a profondément attristé ceux qui, comme moi, avaient pu apprécier le caractère franc, généreux et sympathique de Gabriel de Baran, et notre cœur brisé s'est vivement ému à cette nouvelle preuve de la fragilité de notre existence.

Toutefois, Messieurs, grâce à vous, une pensée consolante surgit au milieu de notre douleur. Les nobles sentiments qui vous animent prouvent que l'amour de la science n'est pas le seul lien qui nous unit. Nous sommes comme les membres d'une même famille qui ne peuvent voir indifféremment un des leurs les quitter, et cette notice, que vous avez voulu inscrire dans vos *Annales*, consacrera le souvenir de la vie sans tache de notre collègue et ami et les regrets universels qu'il laisse après lui.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1864

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

MEMBRES DU BUREAU :

Président honoraire	MM. Léon DUFOUR.
Président	le docteur Charles AUBÉ.
1er *Vice-président*	le docteur GRENIER.
2e *Vice-président*	PARIS.
Secrétaire	Eugène DESMAREST.
Secrétaire-adjoint	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint	Léon FAIRMAIRE.
Archiviste	Achille DOÜÉ.
Archiviste-adjoint	Henri de BONVOULOIR.

(Séance du 13 Janvier 1864.)

Présidence de M. le docteur CH. AUBÉ.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 23 décembre dernier, lu par le Secrétaire, M. Louis Reiche, président pour l'année 1863, prend la parole pour offrir ses remercîments à ses collègues pour le concours qu'ils lui ont constamment prêté dans l'exercice des fonctions qu'ils lui avaient fait l'honneur de lui confier, et il cède le fauteuil au Président de 1864.

M. le docteur Charles Aubé, avant de prendre place à ce fauteuil, prononce les paroles suivantes, dont l'impression dans le Bulletin est décidée :

En me nommant, Messieurs, président pour l'année 1864, vous avez, je le crains, plutôt écouté votre bienveillance à mon égard que consulté les véritables intérêts de la Société, puisque, vous ne l'ignorez pas, je suis absent une grande partie de l'année; aussi suis-je très sensible à cette marque de confiance. De mon côté, en acceptant cette fonction, je sais que j'ai des devoirs à remplir, et vous pouvez être assurés que je ferai tous mes efforts pour manquer le moins souvent possible à nos chères réunions.

Notre Société entre dans la trente-troisième année de son existence dans un état de prospérité qui a toujours été croissant, comme il est facile de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur nos publications, avec lesquelles celles d'aucune Société analogue à la nôtre, j'ose l'affirmer, ne peuvent entrer en comparaison. A quoi devons-nous cette prospérité ? au dévouement de notre administration, à notre cordiale confraternité et surtout au libéralisme de notre règlement qui accorde à chacun de nous le droit d'aspirer aux honneurs et ne veut pas que le plus grand de ces honneurs, la présidence, soit accordé deux années de suite au même membre. Cette sage mesure a l'avantage d'empêcher qu'aucun de nous, dans une idée d'ambition personnelle, ne considère le fauteuil de la présidence comme un piédestal et ne fasse de notre Société sa chose propre.

Nos séances n'ont peut-être pas toute la dignité que pourraient souhaiter certains esprits; mais ce léger abandon ne tourne-t-il pas tout entier au profit de la science dont nous nous occupons ? il éloigne toute idée d'intimidation et permet à tous nos membres, même à ceux qui n'en sont encore qu'aux éléments de l'entomologie, de communiquer en séance les observations qu'ils peuvent avoir faites. Conservons donc nos anciens errements, ne modifions jamais notre règlement dans ces points fondamentaux, maintenons toujours l'accord parfait qui jusqu'à ce jour a régné parmi nous, et évitons très soigneusement toute cause de désunion, même la plus légère. L'union, vous le savez, fait la force ; la division amène tôt ou tard la destruction.

Communications. M. Jules Künckel montre à la Société la *Phytæcia Julii* Mulsant, qu'il a trouvée à Asnières, près Paris, sur des fleurs de Tanaisie (*Tanacetum vulgare* Linné).

Au sujet de cette espèce, MM. Grenier et Reiche font observer que cette soi-disant espèce leur semble purement nominale; car l'insecte décrit sous ce nom par M. Mulsant leur paraît être la véritable *Phytæcia nigricornis* Fabricius.

Du reste, tout récemment, dans le 13e cahier des Opuscules entomologiques publiées en mars 1864, M. Mulsant avoue lui-même que c'est par erreur qu'il a indiqué sous le nom de *Phytæcia Julii* le Coléoptère connu depuis longtemps sous la dénomination spécifique de *nigricornis*.

— M. Guérin-Méneville entretient ses collègues d'un fait curieux des mœurs des Guêpes communes. Il a observé, à son laboratoire de sériciculture de la ferme impériale de Vincennes, que les Guêpes femelles qui hivernent se tiennent cachées dans des lieux abrités, et que, dans cet état d'engourdissement, leurs ailes, au lieu d'être placées sur le dos et étendues en arrière, sont repliées sous le corps et entre les pattes, comme lorsque l'insecte était à l'état de nymphe. Il demande à ses confrères s'ils ont observé des faits analogues dans l'état d'hivernation d'autres insectes, et dit qu'il n'a rien trouvé, jusqu'à présent, à ce sujet, dans les auteurs.

M. le docteur Laboulbène, à la suite de cette communication, se demande si ces Guêpes étaient bien complétement développées, si elles avaient déjà déployé leurs ailes ou si le froid n'avait pas arrêté en partie leurs dernières évolutions en les laissant encore un peu à l'état nymphal.

M. Guérin-Méneville répond que ces insectes lui paraissent bien être parvenus à leur état parfait, car ayant voulu saisir l'un d'entre eux, il en a été assez fortement piqué.

Dans la séance du 10 février, M. Guérin-Méneville annonce que les Guêpes dont il vient d'être parlé et qu'il voulait étudier ayant été placées dans un cabinet à une température assez élevée, n'ont pas tardé à développer leurs ailes, à redresser leurs antennes et à présenter l'aspect complet de l'insecte parfait. Dès lors, l'expérience n'a pu être faite complétement et est à recommencer l'année prochaine.

— M. Bellier de la Chavignerie montre de belles *Agrotis Endogæa* Boisd., qu'il a élevées en Corse pendant sa dernière excursion dans ce pays. Il fait voir aussi des chenilles de cette espèce encore peu connue, et donne d'intéressants détails sur leurs mœurs, qui présentent une particularité remarquable : c'est que la chenille de l'*Agr. Endogæa* peut séjourner un certain temps, sans en être incommodée, sous des sables baignés quelquefois par la mer pendant les fortes marées.

Lectures. L. Buquet : Description d'une nouvelle espèce de *Casnonia*, découverte auprès de Bone, en Algérie, par M. Olivier Delamarche.

— Piochard de la Brûlerie : Note sur la larve de la *Serica* (*Omaloplia* Mulsant) *holosericea*.

— Charles Stål : *Hemiptera nonnulla nova vel minus cognita.*

— Félix Vuillefroy-Cassini : Descriptions de nouvelles espèces d'Hémiptères, et monographie du genre *Ectatops.*

— Guenée : Notice sur la famille des *Ænochromides*, Lépidoptères propres à la Nouvelle-Hollande.

(Séance du 27 Janvier 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

Communications. M. le docteur Grenier montre une nouvelle et grande espèce du genre Anophthalme, qui a été découverte par M. Aubert, aux environs de Toulon, et dont il donne la description pour les Annales sous la dénomination d'*Anophthalmus Auberti.* Notre collègue ajoute qu'en étudiant cet insecte il a reconnu qu'il avait des yeux très développés, mais lisses et non colorés, et qu'ayant recherché dans les autres espèces du même genre si la même particularité se reproduisait, il a pu constater sur les espèces de sa collection, au nombre d'une dixaine, l'existence d'yeux plus ou moins apparents, de grandeur et de force variables.

M. H. Lucas, au sujet de la seconde partie de cette communication, fait remarquer que l'on a déjà observé plusieurs animaux articulés qui, quoique vivant dans des lieux tout à fait obscurs, n'en sont pas moins pourvus d'yeux, et il dit qu'il a été à même d'indiquer quelques faits de ce genre dans nos Annales. Il rappelle que, parmi les Crustacées, l'*Astacus pellucidus*, et, parmi les Arachnides, les *Scotolemon Lespesii, Lepricuri* et *Querithaci*, quoique vivant dans des grottes souterraines, n'en sont pas moins pourvus d'yeux.

— M. le docteur Grenier dit que M. Fallou fils a fait, cet été, dans la forêt de Fontainebleau, auprès de la station du chemin de fer, une capture des plus intéressantes sous le point de vue géographique. Il a pris au vol le *Nomius græcus*, insecte qui, comme l'indique son nom spécifique, a été jadis découvert en Grèce.

— M. Tappes rapporte que M. Varin a capturé au bois de Boulogne un mâle et une femelle du *Meloe rugosus*, et que cet insecte, rare pour notre

faune, contrairement à ce qui a lieu chez la plupart de ses congénères, court sur le sol avec une grande rapidité.

M. H. Brisout de Barneville dit que son frère Charles a aussi trouvé une fois ce Coléoptère dans les plaines de Charenton.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Le *Saga* que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société est un Orthoptère de la section des Sauteurs et de la grande famille des Locustaires. Il appartient à la deuxième division de M. Serville, c'est-à-dire aux espèces chez lesquelles les élytres sont peu développées et où les ailes sont nulles. Quand on compare cette espèce à celles qui sont connues, on ne tarde pas à remarquer qu'elle est plus grande que toutes celles décrites et figurées par les auteurs. En effet, sa longueur égale 9 centimètres, l'oviscapte non compris ; quant à sa largeur, elle est environ de 25 millimètres. Cette espèce, actuellement jaune avec les bords du thorax et des segments bordés de roux foncé, a dû probablement être d'un beau vert pendant sa vie. Ses antennes, quoique très allongées, sont cependant plus courtes que le corps. Les fémurs sont très robustes, surtout ceux des deux premières paires de pattes ; quant aux fémurs de celles de la troisième paire, ils sont légèrement courbés, moins épineux que ceux des première et deuxième paires et dépassent à peine le dernier segment abdominal. L'oviscapte est court, comparé à ceux des espèces qui sont connues, car il atteint à peine 25 millimètres. Cette belle espèce, que je propose de désigner sous le nom de *Saga Syriaca*, a pour patrie la Syrie, comme son nom spécifique l'indique. Elle a été rencontrée aux environs d'Alep. Elle fait partie des riches collections entomologiques du muséum de Paris, où elle a été généreusement donnée par M. Delaire, rédacteur du *Cosmos*. Ce *Saga*, dont je ne connais que la femelle, doit venir se placer dans le voisinage du *Saga Natoliæ* de M. Serville.

— Le même membre lit également la note suivante :

Le Papillon *Machaon* des auteurs, connu dans toute l'Europe, n'avait encore été signalé en dehors de ce continent que comme se trouvant en Sibérie, en Egypte et en Syrie ; il habite aussi la côte de Barbarie, depuis Tunis jusqu'à Tanger inclusivement, où je l'ai souvent rencontré. Cette espèce, dont l'*Hospiton* n'est peut-être qu'une variété climatérique, plus cosmopolite que son congénère le Papillon *Podalirius*, a été prise aussi au Népaul, et particulièrement dans les environs de Cachemire, par feu Jacquemont. Ce Papillon, dont le *Sphyrus* n'est encore qu'une variété, a été rencontré dans les environs de Pékin par le R. P. Armand David, et c'est la première fois que cette espèce est signalée commme habitant cette partie de l'extrême Orient. Quand on compare ces individus à ceux

de l'Europe et des autres parties de l'ancien continent où ce Papillon a été rencontré, on remarque qu'ils n'en diffèrent en rien et qu'ils rappellent au contraire beaucoup ceux qui se trouvent auprès de Paris.

— M. Girard communique l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée par notre collègue M. Emmanuel Martin, actuellement à Hyères; cette lettre porte la date du 18 janvier 1864 :

La nature se repose aussi bien dans l'extrême Midi de notre France que dans le Nord. Cette saison de repos est moins longue à Hyères qu'aux environs de Paris par exemple, mais elle existe de même. Je vois bien voler à Hyères, dans les belles journées et quand la température s'élève un peu, les Vanesses communes, des Diptères, certains Orthoptères, mais il en serait ainsi à Paris et dans toutes les zones froides, s'il y avait des journées un peu chaudes, puisque ces espèces ne meurent point en hiver et restent engourdies. Ce fait ne prouve donc nullement un printemps perpétuel ni un essor incessant de la nature. Je trouve même que les régions septentrionales de la France sont plus favorisées sous ce point, car déjà en janvier commencent à paraître auprès de Paris certaines espèces de Géomètres et de Microlépidoptères, tandis qu'ici je n'ai pas encore vu une seule éclosion de ce genre, même parmi ces derniers.

Mais si les Insectes parfaits ne se montrent pas encore, les chenilles mettent à profit une végétation toujours verte pour se nourrir et prospérer tout l'hiver, et j'ai déjà pu recueillir des chenilles de Géomètres et de plusieurs Microlépidoptères. Les chenilles de Noctuelles sont encore trop petites pour qu'on puisse les prendre avec profit. Les plantes qui me fournissent les espèces trouvées jusqu'à présent sont les Cistes, les *Juniperus phenicæa* et *oxycedrus*, les Romarins, les Lentisques, etc.

Nous avons eu, dans les premiers jours de janvier, un hiver assez rigoureux, mais qui heureusement n'a duré que quelques jours. Il est tombé de la neige en grande quantité. Il était triste de voir notre belle plaine, si bien cultivée, et nos verdoyantes collines couvertes par un pied de neige au moins. Cette neige, qui est restée quatre jours sur la terre, a fait un grand tort aux Orangers et aux végétaux qui produisent les *primeurs*.

Aussitôt qu'il a été possible de mettre le pied dehors, je suis allé voir les dégâts que le froid et la neige avaient pu causer à l'entomologie. Je les ai trouvés peu sensibles pour les espèces dont les chenilles savent se procurer des abris; mais il n'en a pas été de même pour celles du *Charaxes Jasius* qui, comme on sait, file sur la feuille de l'Arbousier, qui lui sert de demeure, une grande quantité de soie très fine, presque imperceptible pour un œil non exercé, sur laquelle elle demeure cramponnée et immobile pendant des mois entiers, ne la quittant que pour manger les feuilles voisines de celle qu'elle habite. La neige venant à tomber, elle n'a pu l'éviter et s'est trouvée ainsi gelée. Il m'a été pénible de voir cette

belle chenille, d'un vert vif, attachée encore à ses fils, mais morte et noircie sous son manteau de glace. Par suite de ce désastre, ce beau *Charaxes* deviendra excessivement rare cette année à Hyères. Cependant toutes les chenilles n'ont pas subi le même sort, car il y a quelques jours, après une recherche très active, je suis parvenu à en trouver deux vivantes à côté de nombreuses victimes.

Lectures. Baër : Traduction du tableau analytique des groupes et des espèces de la Monographie des *Otiorhynchus* d'Europe de M. le docteur Stierlin.

— Docteur Doumerc : Notice sur deux nouvelles espèces d'Aranéides propres au Sénégal : les *Thomisus Volosus* et *Epeira armillipes.*

Membres reçus. MM. Gustave Gouré de Villemontée, de Sens (Yonne), présenté par M. le docteur Grenier ; Lallemant, pharmacien à Alger, présenté par M. Léon Fairmaire ; et Seidlitz, de Berlin, présenté par M. Javet.

(Séance du 10 Février 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

Rapport et Décisions. Il est donné lecture du Rapport de la Commission composée de MM. de Bonvouloir, Delamarche et Grenier, rapporteur, chargée de la vérification des Comptes du Trésorier pour l'année 1863. Il résulte de ce travail, qu'ainsi que l'a exposé M. Lucien Buquet dans la séance du 13 janvier précédent, la situation financière de la Société s'est encore améliorée, en ce sens :

1° Que pendant l'exercice précité il a été prélevé sur ses économies une somme de . . . . . pour l'achat d'obligations 3 0/0 des chemins de fer de l'Ouest ;	1,052 fr. 50 c.
2° Que notre bibliothèque s'est enrichie d'ouvrages importants ayant occasionné une dépense de.	504 fr. 90 c.
Total.	1,557 fr. 40 c.

De sorte que, sans les dépenses mentionnées ci-dessus, la réserve de

l'année 1863 (5,056 fr. 18 c.) (1), comparée à celle de 1862 (5,346 fr. 27 c.), serait augmentée de 1,267 fr. 31 c.

Dans cette situation, la Commission propose de consacrer une partie de son encaisse à l'accroissement de son capital immobilisé, et de décider l'acquisition de deux nouvelles obligations 3 0/0 des chemins de fer de l'Ouest.

« En résumé, la Commission constate avec bonheur les progrès tou-
» jours croissants de notre Société. Ces progrès ne sont pas dus seule-
» ment aux travaux scientifiques importants publiés dans nos Annales, ils
» sont dus surtout à votre bonne administration ; c'est-à-dire à votre
» Trésorier, dont les soins intelligents, l'économie et l'activité se révèlent
» si manifestement dans les comptes que nous venons d'examiner et que
» nous soumettons à votre approbation.

» La Commission vous propose, en conséquence, de voter des remercî-
» ments aux Membres actifs du Bureau, savoir : à M. L. Buquet, pour sa
» gestion si parfaite, et puisse-t-il ne l'abandonner jamais ! à M. E. Des-
» marest, notre secrétaire, pour le zèle avec lequel il fait plus que son
» devoir ; à M. Doüé, notre archiviste-bibliothécaire, qui garde avec tant
» d'amour nos richesses bibliographiques, et qui est si complaisant quand
» il s'agit de renseignements ou de communications ; enfin, à M. H. Lucas,
» notre secrétaire adjoint, qui chaque année fait à nos Annales une table
» si utile à tous ceux qui travaillent. »

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, la Société, consultée, en adopte à l'unanimité les conclusions ; approuve les comptes qui lui ont été présentés pour l'année 1863 par son Trésorier, lui en donne décharge ; décide l'acquisition de deux nouvelles obligations 3 0/0 des chemins de fer de l'Ouest (2), et offre ses remercîments aux divers Membres du Bureau de 1863.

Communications. M. Reiche donne lecture de la note suivante :

Quelques-uns de mes collègues ayant comme moi conservé des doutes sur la validité de la réunion en une seule espèce opérée, par M. Schaum, des *Anchomenus ruficollis* Gautier des Cottes et *collaris* Menetriés, j'ai pris le parti d'envoyer à Saint-Pétersbourg quelques exem-

(1) Sur cette somme de 5,056 fr. 18 c. il y aura à prélever environ 2,000 fr. pour les frais d'impression et de gravure du 4e numéro des Annales de 1863. — La Société possède, en outre, 1,605 francs provenant de la souscription aux Tables générales des Annales.

(2) Depuis (séance du 24 février 1864), M. le Trésorier annonce qu'il a acheté ces deux obligations qui portent les numéros 127,278 et 172,647.

plaires du *ruficollis* du midi de la France, avec prière à M. Solsky de les comparer au type de Menetriés, déposé au musée de cette ville.

M. Solsky a eu la bonté de faire cette comparaison, avec M. Moravitz, directeur du musée, et il est résulté de cet examen que M. Schaum a eu parfaitement raison de réunir ces deux espèces en une seule : l'*Anch. collaris* Menetriés.

— M. Olivier-Delamarche adresse, par l'intermédiaire de M. L. Buquet, les détails qui suivent sur le résultat de chasses entomologiques qu'il a faites aux environs de Bone, en Algérie :

A la fin de novembre et au commencement de décembre derniers, il a plu abondamment sur les plateaux de la haute Seybouse, et une crue rapide en a balayé les rives. Au même moment, la mer, violemment agitée, rejetait sur les sables amassés à l'embouchure du fleuve les branches et les herbes que charriaient les eaux. En moins de vingt-quatre heures toute la plage a été couverte de débris végétaux formant une couche de 20 à 25 centimètres d'épaisseur sur plus de 200 mètres de longueur.

Je m'y rendis immédiatement pour faire des recherches entomologiques. Du côté de la terre, les premiers insectes qui se présentèrent furent des *Rhizotrogus* en notable quantité et de six à sept espèces différentes, les uns morts, les autres vivants et déjà à demi cachés dans le sable. Evidemment ils avaient été les premiers emportés par l'eau montante ou par les ruisselets formés par la pluie. Les derniers venus, du côté de la mer, étaient des myriades d'*Hybalus* et d'*Amblystomus*.

En fouillant dans l'amas des débris, je découvris de nombreux représentants des genres *Ditomus*, *Harpalus*, *Feronia* et *Meloe*. Le premier jour je trouvai aussi trois *Polystichus vittatus* et cinq ou six *Platytarus Bufo*, encore engourdis.

Le lendemain, la mer était plus calme et la plage plus sèche : la chasse aux petites espèces était devenue possible. En visitant attentivement les herbes sèches et les bois morts, je fis une ample récolte de *Bembidium*, de Brachélytres, d'Élatérides, de Curculionides, de quelques Hémiptères, etc.

Après quatre à cinq jours de chasse, je ne trouvais presque plus rien.

— M. H. Lucas communique la note qui suit :

En examinant des Lépidoptères recueillis en Chine et envoyés dernièrement au Muséum d'Histoire naturelle, j'ai remarqué plusieurs espèces fort communes aux environs de Paris, et qui, jusqu'à présent, n'avaient encore été signalées que comme habitant l'Europe, l'Abyssinie, la côte de Barbarie et de l'Asie Mineure jusqu'au Cachemire : ce sont les *Pieris rapæ* et *Daplidice* des auteurs. C'est aux environs de Pékin que ces espèces

curieuses au point de vue de la géographie entomologique ont été rencontrées, et, suivant le R. P. Armand David, qui a recueilli ces Piérides, ces espèces seraient très abondamment répandues dans les champs, prairies et jardins situés autour de cette grande ville de l'extrême Orient. Je dirai aussi que ces deux Piérides avaient été rencontrées sur les rives de l'Amour, par MM. Schrenck et Maak, et signalées par feu Menetriés dans le Reisen und forschungen in Amur-Laude, tome II, p. 16 (1859).

— M. Guérin-Méneville annonce que M. Simon vient de revenir de la province de Se-Tchuen, dans le nord de la Chine, et qu'il en rapporte un grand nombre de cocons vivants du *Bombyx Pernyi*, et, en même temps, ce qui est très remarquable, des œufs en parfait état de santé du même Lépidoptère. Ce fait, de la coexistence simultanée de cocons et d'œufs, ne peut s'expliquer qu'en admettant que le *Bombyx Pernyi* produit deux générations chaque année, contrairement à ce qui a lieu pour une autre espèce du même genre et à peu près du même pays, le *Bombyx Yama-Maï*, qui, à l'état parfait, ressemble considérablement au *Pernyi*, mais dont les chenilles et les cocons sont assez notablement différents de ceux de l'autre espèce. Comme le *Bombyx Pernyi* vit sur le Chêne dans des provinces très froides de la Chine et dans lesquelles il neige tous les hivers, on peut espérer que l'on parviendra à l'acclimater en Europe, même dans les régions septentrionales. Des expériences à ce sujet seront simultanément tentées à la Ferme impériale de Vincennes par M. Guérin-Méneville, et au Jardin zoologique d'Acclimatation du bois de Boulogne.

Lectures. Westwood : Rectifications de la nomenclature de plusieurs espèces de *Phasmides* récemment décrites. — Ce travail était en anglais ; notre collègue M. de Vuillefroy-Cassini a bien voulu se charger de nous le traduire en français.

— H. Lucas : Note sur le *Belostoma algeriense*.

— Guenée : Note sur quelques espèces du genre *Colias*, et description d'une espèce nouvelle, la *Colias Rossii*.

Membre démissionnaire. M. Chambovet, de Saint-Etienne (Loire).

Membre reçu. M. Crochard, de Paris, présenté par M. Goossens.

(Séance du 21 Février 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

M. Edouards Janson, de Londres, assiste à la séance.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie montre plusieurs *Zygæna* qu'il a reçues d'Alger, qu'il ne connaît pas, dit-il, et sur lesquelles il appelle l'attention de ses collègues. Il désirerait savoir si M. H. Lucas, à qui la faune algérienne doit de si nombreuses et si intéressantes découvertes, a rencontré ce Lépidoptère pendant ses explorations en Algérie.

M. H. Lucas répond qu'il n'a point vu cette Zygène en Algérie, et que M. le docteur Boisduval, qui l'a examinée chez lui, pense qu'elle doit être rapportée à la *Zygæna meliloti* d'Esper.

M. Bellier de la Chavignerie fait observer que la *Zygæna* algérienne, voisine sans doute de *meliloti* par le nombre et la disposition des taches, s'en distingue par la coupe des ailes supérieures, beaucoup plus étroites, par l'abdomen proportionnellement plus long, etc. Notre collègue croit que l'espèce est nouvelle.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai déjà signalé dans les eaux douces de l'Algérie la présence de l'*Apus concriformis* des auteurs (2e série, Bull. p. IX, 1849), espèce abondamment répandue dans une grande partie de l'Europe. Le Phyllopode que je fais passer sous les yeux de la Société appartient aussi au genre *Apus* et n'avait encore été signalé que comme habitant l'Europe, particulièrement la France et la Suède ; ce Phyllopode est l'*Apus productus* de Bosc et des carcinologistes actuels. Cette espèce rappelle par sa forme l'*Apus concriformis* des auteurs; mais lorsqu'on l'étudie comparativement on ne tarde pas à remarquer que les filets terminaux des pattes rameuses sont beaucoup plus courts que dans l'*Apus concriformis;* de plus, la lame terminale de l'abdomen est beaucoup plus allongée, élargie vers le bout, et carénée en dessus. C'est dans des flaques, aux environs d'Hippône, en compagnie de l'*Estheria cycladoides*, que cette espèce, curieuse au point de vue de la géographie carcinologique, a été rencontrée par M. le conseiller impérial A. Letourneux. Au sujet de l'*Apus concriformis*, je dirai que cette espèce se plaît aussi sur les hauts plateaux, car je possède plusieurs individus de ce Phyllopode qui ont été recueillis dans les environs de Constantine par notre collègue M. Hénon.

Enfin, les mares et flaques des environs de Pékin nourrissent un *Apus* qui se rapproche beaucoup du *cancriformis*, mais qui en diffère cependant par des caractères bien tranchés. La carapace, au lieu d'être lisse et brillante comme chez les *Apus cancriformis* et *productus*, est, au contraire, finement chagrinée ; de plus, les denticules spiniformes, dont sont armés les bords de l'échancrure postérieure de la carapace, sont plus nombreux, plus serrés et plus fins que dans l'*Apus cancriformis* ; quant à la lame terminale de l'abdomen, elle est très courte, plus large que longue, et parcourue en dessus, dans son milieu, par une petite crête épineuse. Cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'*Apus cancriformis*, et que je propose de désigner sous le nom d'*Apus granarius*, a été découverte dans cette partie de l'extrême Orient, par le R. P. Armand David. Je dirai aussi que cette espèce a été rencontrée en compagnie d'un autre Phyllopode appartenant au genre *Limnadia* ou *Estheria*.

Lectures. Reiche : Coléoptères nouveaux propres à l'Algérie.

— Léon Dufour : Note au sujet de quelques Bélostomides.

— Victor Signoret : Note en réponse aux observations présentées par M. H. Lucas, relativement au *Belostoma algeriense*, et à quelques autres Hémiptères du groupe des *Bélostomides*, etc.

Membre reçu. M. Ducoudré, professeur d'humanité au lycée impérial de Rouen (Seine-Inférieure), présenté par M. Aubé.

(Séance du 9 Mars 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

MM. Josselin Costa de Beauregard, de Chambéry, et Oberthür, de Rennes, assistent à la séance.

Communications. M. Arias Teijeiro fait savoir, par l'entremise du président, qu'il a pu terminer complétement, avant sa rentrée en Espagne, le manuscrit des Tables générales des Annales, de 1832 à 1861, et qu'il va faire recopier ce grand travail, qu'il adressera immédiatement à la Société.

— M. le docteur Grenier entretient la Société d'un nouveau travail ento-

mologique de M. Mulsant, son treizième Opuscule qui, sauf la description d'un seul Hémiptère, est entièrement consacré aux Coléoptères. Son intention, en appelant l'attention de la Société sur ce nouvel ouvrage, est de lui faire remarquer que tous les matériaux qu'il renferme et qui viennent seulement de voir le jour, sont datés de 1863, quoique nous soyons en 1864. Or, comme au mois d'août 1863, M. le docteur Grenier a publié un Catalogue de Coléoptères de France, suivi d'un assez grand nombre de descriptions d'espèces nouvelles, il importe de constater dès à présent, que si quelques espèces se trouvent décrites dans les Opuscules, la priorité doit légitimement appartenir aux auteurs dont notre collègue a publié les travaux.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je ferai passer sous les yeux de la Société, un mâle et une femelle de l'*Anthocharis cardamines* des auteurs, espèce, comme on le sait, abondamment répandue dans toute l'Europe. Ces individus sont remarquables par leur petite taille, car leur envergure dépasse à peine 30 millimètres; on peut dire que ce sont des Lilliputiens, si on les compare aux individus normaux, dont l'envergure atteint ordinairement 45 à 50 millimètres. Chez ces individus de très petite taille, la tache aurore est moins grande et ne dépasse pas la petite lunule noire, située à l'extrémité de la cellule discoïdale ; de plus, il est à remarquer aussi que cette petite lunule est sensiblement plus grande que dans les individus d'une taille plus développée. La base des premières ailes en dessous est à peine soufrée, et la bande verdâtre marbrée de blanc qui borde la partie aurore est à peine accusée. Quant au dessous des secondes ailes, les marbrures verdâtres mêlées d'un peu de jaune sont beaucoup plus petites, moins accusées et moins nombreuses que dans les individus de grande taille. Chez la femelle, la bande noire est, au contraire, plus petite que dans les individus d'une taille plus développée. C'est en Sicile, à la Torre delle Isola, pendant le mois d'avril, que cette variété, remarquable par sa petite taille, a été rencontrée par M. E. Blanchard.

Lectures. Oberthür : Rapport sur l'excursion entomologique dans la Lozère, faite en 1863, par quelques membres de la Société.

— H. Lucas : Quelques remarques relatives aux notes de MM. L. Dufour et V. Signoret, sur les Bélostomides.

Membre reçu. M. Charles Marcilly, de Paris, présenté par M. Des Murs.

(Séance du 23 Mars 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

M. le docteur Schaum, de Berlin, assiste à la séance.

Décision. La Société décide qu'elle fera l'acquisition, sur le revenu des fonds Pierret, des dessins originaux d'Insectes du voyage de M. Alcide d'Orbigny dans l'Amérique méridionale, et que ces dessins seront joints aux planches de l'ouvrage du savant voyageur qu'elle possède dans sa bibliothèque.

Communications. M. le docteur Boisduval annonce que M. Lorquin lui a écrit récemment de Ternate, à son arrivée d'un voyage scientifique dans les îles de Rodengas, de Salma et d'Almeira. L'infatigable entomologiste, qui a dû se rendre depuis à la Nouvelle-Guinée, avait fait à notre collègue un envoi considérable d'Insectes, qui n'est malheureusement pas parvenu en France, et qui est perdu selon toute probabilité. M. Lorquin signale dans cet envoi plusieurs Insectes remarquables, et principalement un Lucane, de forme extraordinaire, qui présenterait au corselet des épines aussi longues que les élytres.

— M. Henri Brisout de Barneville dit qu'en faisant, il y a quelques jours, des recherches entomologiques dans le bois du Vésinet, il déchira un chaton de Saule-marceau, et qu'il en trouva l'intérieur dévoré longitudinalement par une larve qui lui parut être celle d'un Curculionite et appartenir au genre *Erirhinus*. Cette larve n'est pas tout à fait parvenue à sa grosseur complète ; elle est transparente, ramassée et d'un blanc jaunâtre. Notre collègue soumet à la Société cette larve, ainsi que les chatons de Saule-marceau qu'elle commence à attaquer ; il espère pouvoir donner plus de détails en continuant ses observations.

— M. Guérin-Méneville expose quelques faits relatifs aux éducations tentées en ce moment de plusieurs Vers à soie dont l'acclimatation serait utile pour l'industrie :

Des œufs du *Bombyx* (*Antheræa*) *Yama-Maï*, qu'on n'avait pas conservés avec les précautions convenables, éclosent depuis quelques jours à Paris, et notamment à la Société d'acclimatation, qui devait les distribuer à ceux de ses membres qui lui avaient confié leurs cocons, et ces éclosions sont d'autant plus fâcheuses en ce moment qu'il n'y a pas encore de feuilles, ni même de bourgeons sur les Chênes pour nourrir les jeunes chenilles. Faire venir du midi de la France des feuilles de cet arbre,

outre la difficulté qu'on pourrait y trouver, étant un moyen trop dispendieux, notre collègue a cherché si on ne pourrait pas, jusqu'au développement des *Quercus*, nourrir les jeunes chenilles avec des feuilles de quelques autres végétaux : il a d'abord essayé le Coignassier (*Cydonia vulgaris* Pers.), que M. Chavannes, de Lausanne, a proposé, puis, après avoir expérimenté diverses plantes, il a reconnu que les feuilles de l'Alisier glabre (*Cratægus* (*Photinia*) *glabra*) qui croît dans nos jardins, doivent être préférées pour cet usage. Les petites chenilles, quoique beaucoup d'entre elles meurent peu de temps après leur éclosion, ce qui arrive toujours lorsqu'on tente de changer leur alimentation, s'en accommodent assez facilement et grossissent rapidement. Il serait donc nécessaire dans notre climat, et ainsi que M. Guérin-Méneville et quelques autres expérimentateurs sont parvenus à le faire pour les œufs de leur récolte, de retarder l'éclosion de cet *Antheræa*, afin de laisser aux Chênes le temps de produire des feuilles. On sait, en effet, que la chose est possible ; car on peut, dans les éducations de notre *Bombyx mori*, avancer à peu près de deux mois, et retarder d'autant le développement des œufs en les soumettant à l'action de la chaleur dans le premier cas, et à celle du froid dans le second ; aussi, au Japon même, il paraît que les œufs de l'*Yama-Maï* sont retardés dans leur développement en les enfouissant dans la terre ; ce retard permet aux Chênes de se couvrir de bourgeons, pour l'époque de l'éclosion des chenilles, ce qui n'aurait pas lieu sans cette précaution.

Des cocons du *Bombyx* (*Antheræa*) *Pernyi*, rapportés récemment de Chine par M. Simon, ont malheureusement donné, en partie, leurs papillons pendant le voyage, et M. Simon a pu avoir, en route, quelques pontes qui semblent fécondées. Plusieurs de ces cocons toutefois, arrivés vivants à Paris, ont été confiés à notre collègue par ordre du ministre de l'Agriculture. Des éclosions ont eu lieu ; mais pendant quelque temps, les sexes ne se montrant que les uns après les autres à de longs intervalles, il n'a pu y avoir de fécondation. Ce n'est que ces jours-ci que deux accouplements ont pu s'effectuer. Les femelles fécondées ont donné plus de deux cents œufs qui sont conservés avec soin.

Seize cocons du *Bombyx Atlas* et vingt cocons du *Bombyx* (*Antheræa*) *Roilei*, quatrième et nouvelle espèce du Ver à soie du Chêne, viennent d'être envoyés vivants de l'Himalaya à notre collègue, qui les montre à la Société, en faisant remarquer qu'ils sont bien vivants et dans un état parfait de conservation. Il ajoute que c'est la première fois qu'on verra ces magnifiques espèces en Europe.

En terminant sa communication, M. Guérin-Méneville présente plusieurs individus des *Bombyx* (*Antheræa*) *Yama-Maï* et *Pernyi*. Il fait remarquer combien la première espèce varie pour la coloration à son état parfait, quoique constamment chaque variété offre un empâtement noir au côté externe de l'ocelle de l'aile inférieure ; il montre aussi que par leurs

teintes, quelques individus se rapprochent beaucoup du *B. Pernyi*, qui est beaucoup moins variable. Cependant, des caractères différentiels bien tranchés se trouvent dans les œufs, dans les chenilles surtout, et même dans les cocons, ainsi qu'il a déjà eu l'occasion de le dire à la Société, et il pense que ces caractères, surtout ceux de l'état de chenille, suffisent pour constituer ce que les zoologistes sont convenus d'appeler des espèces.

M. le docteur Boisduval, après cette communication, dit qu'il pourrait bien se faire, au contraire, que les *Bombyx* (*Antheræa*) *Yama-Maï* et *Pernyi* ne fussent que de simples variétés climatériques du *Mylitta* : la différence de coloration et quelques autres légères modifications ne lui paraissent pas des caractères spécifiques, et, à l'état parfait, les trois soi-disant espèces varient tellement par leur coloration, qu'elles passent très aisément de l'une à l'autre. Notre collègue se demande aussi comment il se fait que l'*Yama-Maï* doive être, au Japon, retardé dans son éclosion afin de pouvoir attendre la végétation nouvelle des Chênes, car si ce pays est la véritable patrie de ce Lépidoptère, que deviendrait l'espèce à l'état de nature, alors qu'on n'aurait pas la précaution de retarder l'éclosion de ses œufs en les enterrant ? Faut-il en conclure que c'est un insecte acclimaté jadis au Japon, et qui, par cela même, a pu éprouver des modifications dues à un pays nouveau pour lui ?

M. Guérin-Méneville répond qu'il ne peut admettre la réunion en une seule espèce des Bombyx indiens cités plus haut, car tout indique des différences dans leurs divers états métamorphosiques, et si l'on pensait que des influences de climat pussent produire de telles particularités, il n'y aurait plus guère de moyen d'indiquer de véritables espèces. Quant à l'*Yama-Maï*, il est bien originaire du Japon, mais l'habitude qu'ont les indigènes de ce pays d'en retarder l'éclosion peut s'expliquer en admettant qu'il ne se trouve à l'état de nature que dans une zone plus chaude que celle où on l'utilise pour l'industrie.

Lectures. Allard (Ernest) : Notes pour servir à la classification des Coléoptères du genre *Sitones*.

— Brisout de Barneville (Henri) : Monographie des espèces tant européennes qu'algériennes du genre *Acalles*.

— Deyrolle (Henri) : Description de nouvelles espèces de Lucanides, ainsi que d'une Cétonide, faisant partie de la collection de M. de Mniszech.

— Fairmaire (Léon) : Note sur quelques Coléoptères nouveaux, recueillis par M. Ph. Germain, à Mendoza, dans les Cordillères.

— H. Lucas : Note sur une chenille de Microlépidoptère (*Parasia lappella* Hubn.).

(Séance du 13 Avril 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

M. le docteur Schaum, de Berlin, assiste à la séance.

Communications. M. Gougelet annonce à la Société la mort de notre collègue M. Fernando Amor, décédé à Santo-Domingo en Californie.

— M. le docteur Aubé dit qu'il pense que la larve de l'*Erirhinus* qui se trouve dans les chatons du Saule-Marceau (voir *Bulletin*, page XIV) est probablement celle de l'*Erirhinus* (*Notaris*) *bimaculatus* Fabricius.

M. le colonel Goureau, à ce sujet, fait remarquer qu'il a observé, dans les chatons de cette même plante, une larve qui a la singulière habitude de se contracter en manchon bien déterminé. Notre collègue n'a pu étudier jusqu'à présent la vie évolutive de cette larve qu'il croit être celle d'un Diptère.

— M. Chevrolat lit la note suivante :

Dans le 13e cahier des *Opuscules entomologiques*, 1863, M. Mulsant donne un *Essai sur la famille des Anobides proprement dits*; je crois à ce sujet devoir présenter quelques observations.

Dans nos Annales de 1861, page 391, j'avais imposé aux espèces d'*Anobium*, qui vivent exclusivement sur les Conifères et en y ajoutant quelques caractères, le nom de CONOPHERIBIUM ; M. Mulsant vient d'appliquer à ces mêmes espèces, celui de LIOZOUM.

Quant aux *Prinobius scutellaris* Germar et *Atropos* Nobis (*Histoire naturelle des Longicornes*, 2e édition, 1862, 1863, p. 47), l'un de Dalmatie et l'autre de Syrie, dont je possédais ♂ et ♀, je ne puis admettre leur réunion au *P. Myardi* Muls.; leur forme étroite et allongée et les impressions du prothorax, les éloignent de ce dernier; mais il se peut que notre *Prinobius Gaubilii* d'Alger ne soit qu'une variété locale de ce dernier insecte.

— M. Peragallo écrit de Nice, en date du 7 avril :

Pendant que la neige nous domine de tous côtés, nous jouissons à Nice d'une chaleur de 24 degrés au soleil.

Le 5 avril, sur cette merveilleuse route de la Corniche qui longe et domine la mer, j'ai pris une femelle de *Vesperus strepens* vivante et d'une

très grande taille. Son ventre, volumineux, aux anneaux bruns largement bordés de jaune, est terminé par une tarière de deux centimètres. Cette tarière était engagée jusqu'à l'abdomen dans une fissure de rocher si étroite qu'il ne m'a pas été possible de reconnaître si des œufs avaient été déposés.

— M. le docteur Schaum montre à la Société une série de *Carabus* qui ont été trouvés à Hildeshem, en Hanovre, sur le versant oriental des montagnes de la Hartzwald et qui offrent, suivant lui, tous les passages entre le *Carabus violaceus* type et le *Carabus purpurascens* type. La plupart de ces individus se rapportent à l'espèce décrite par Dejean sous le nom de *Carabus exasperatus.*

— M. Künckel fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs Pimélies vivantes qui ont été rencontrées au pied du Vésuve.

Lectures. Léon Dufour : 1° Description du *Siphonura gallæ quercûs*, nouvelle espèce de Chalcidite ; 2° Note sur une nouvelle espèce de Fourmi, *Formica Vinsonella* ; 3° Notice et figure du *Cryptostemma alienum* ; 4° Note sur une nouvelle espèce de Gallinsecte, l'*Aspidiotus luzulæ.*

— Edouard Perris : Description de nouvelles espèces de Coléoptères européens, suivi de remarques sur la manière de vivre de l'*Hister pustulatus.*

— Pierre Millière : Notice sur l'*Hæmerosia renalis* et description de sa chenille.

(Séance du 27 Avril 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

MM. Guenée, de Châteaudun, et Steinheil, de Munich, assistent à la séance.

Communications. M. Capiomont annonce que, s'occupant de la révision du genre *Phytonomus*, il prie ceux de ses collègues qui voudraient bien lui confier leurs collections de ces Curculionites, de les lui faire parvenir à son nouveau domicile, rue de Rennes, n° 20, et d'y joindre les rensei-

gnements qui leur paraîtraient de nature à rendre son travail aussi complet que possible.

— M. Henri Brisout de Barneville lit la note qui suit :

J'ai annoncé dans la séance du 23 mars (Bulletin, p. XIV) que j'avais trouvé dans les chatons du Saule-Marceau (*Salix caprea*) une larve d'*Erirhinus*. Je puis ajouter aujourd'hui que, d'après l'assurance de MM. Chevrolat et Goureau, cette larve se rapporte à l'*Erirhinus maculatus* Marsh., *capreæ* Chev. Je donne, en outre, quelques nouvelles observations.

La larve, de la taille de 1 millim. ou un peu plus, est ramassée, blanc-jaunâtre, et couverte de petits poils très écartés, visibles seulement à une forte loupe. La tête est obscure ; les anneaux sont nombreux et difficiles à compter. Elle s'établit à l'insertion des étamines, au-dessous de l'écaille et dévore longitudinalement tout l'intérieur du chaton ; celui-ci se flétrit alors, se durcit et tombe avec la larve sur le point de se transformer. J'ai commencé à observer les ravages de cette larve le 20 mars ; le 3 avril elle était arrivée à sa grosseur et le 20 avril j'ai vu apparaître l'insecte parfait.

— M. le docteur Schaum adresse une note relativement à un passage des extraits de ses notices synonymiques insérées dans le 4e numéro des Annales de 1863 ; sur la demande de l'auteur, la Société en décide l'impression *in extenso* dans le Bulletin :

Dans les extraits de mes notes publiées dans les Annales, 1863, n° IV, on m'a fait dire, p. 678, n° 5, que je reconnaissais que tout auteur qui a publié les caractères d'un genre est *propriétaire* du nom de ce genre et que personne n'a le droit de l'en *déposséder*. Comme ce n'est pas là ce que je voulais dire, je viens demander ici quelques lignes pour une note rectificative.

Dans mon opinion, ce n'est que par une application erronnée du mot propriété que l'on dit de l'auteur d'un genre ou d'une espèce qu'il est le propriétaire du nom. Le nom appartient à l'espèce qui le porte et au domaine public, mais nullement à l'auteur, aussi peu que le nom d'une personne appartient aux parents qui l'ont donné. Il ne peut donc pas être question d'une propriété en ce qui regarde le nom ; ce n'est que la description de l'insecte qui constitue une espèce de propriété littéraire. On ajoute le nom d'auteur au nom de l'espèce et du genre, non pas pour constater une propriété qui n'existe pas, mais pour préciser davantage l'espèce dont on parle et pour la distinguer d'une autre qui pourrait porter le même nom ; ainsi par exemple, pour distinguer l'*Homalota fluviatilis* de Kraatz, de l'*Homalota fluviatilis* de Rey, qui sont deux espèces différentes. En outre, le nom de l'auteur sert de renseignement littéraire, c'est une citation abrégée. C'est pour cela que j'ai remplacé quelquefois le nom

d'un auteur antérieur par celui d'un auteur postérieur, parce qu'on trouve dans le dernier des données précises sur l'espèce qu'on ne trouve pas chez le premier. Dans mon opinion, il vaudrait peut-être mieux dire par exemple : *Hydroporus planus* GYLL., au lieu de *planus* FABR., parce que par la description de Gyllenhall l'espèce est réellement définie et qu'elle ne l'est pas suffisamment par celle de Fabricius, qui confond sous ce nom plusieurs espèces voisines.

La preuve évidente que le nom n'est pas une propriété de l'auteur et que conséquemment l'on ne peut pas appeler déposséder de remplacer le nom d'un premier auteur par celui d'un auteur postérieur, c'est que dans toutes les autres branches de l'histoire naturelle, à l'exception de l'entomologie, on donne comme auteur du nom celui qui se sert du *même nom générique et spécifique*, tout en conservant le nom spécifique le plus anciennement donné. Ce principe est introduit par M. Leconte en entomologie. Il donne par exemple comme auteur de la *Lebia vittata*, Dejean et non pas Fabricius, parce qu'une *Lebia vittata* ne se trouve nulle part dans les ouvrages de Fabricius, qui a décrit l'insecte comme *Carabus vittatus*. Certainement cette méthode est plus rationnelle que celle qui est encore en usage en entomologie, car le nom générique et spécifique ne constituent qu'un seul nom, qu'on ne peut pas séparer et qu'on ne peut pas attribuer à une personne qui a décrit l'insecte sous un tout autre nom générique. Il résulte de ce que je viens de dire que l'adoption du nom le plus ancien ne repose pas sur un droit de propriété acquis par l'auteur, mais uniquement sur un usage plus ou moins établi chez les naturalistes, c'est une règle mais pas une loi. Aussi il y a bien des cas, où la plupart des entomologistes n'admettent pas le nom le plus ancien, par exemple, quand l'insecte n'est pas clairement défini par la description, et que la preuve de son identité repose entièrement sur un type ou sur la tradition, qui en science n'est pas admise comme autorité, ou lorsqu'un autre nom est en usage général. Les noms n'ont d'autre but que de désigner l'espèce et de donner aux naturalistes les moyens de s'entendre. Or, l'on est mieux compris de tout le monde lorsqu'on se sert pour désigner l'espèce commune du genre *Anchomenus* du nom d'*angusticollis* au lieu de celui de *junceus* ou d'*assimilis* qui est antérieur. Il en est de même pour l'*Amara aulica* (*bicolor*) et pour bien d'autres.

Si j'ai été un peu long dans ces discussions qui, pour beaucoup de personnes, ne contiendront rien de nouveau, c'est pour prouver que les auteurs de descriptions isolées d'espèces *prétendues* nouvelles, n'acquièrent par de pareilles publications aucune espèce de propriété quant au nom, et n'acquièrent par une description mal faite qui ne définit pas clairement l'espèce et la *distingue de ses voisines*, aucun titre à la priorité.

Je sais bien que ces opinions ne seront pas partagées par tout le monde, aussi je ne veux contester à personne la liberté de se servir des noms qui lui semblent convenables, je réclame seulement la même liberté pour moi

et pour ceux qui sont d'accord avec moi et je ne vois pas de mal bien grand si, de même qu'il existe des langues différentes dans le monde, différents entomologistes se servent de différents noms pour le même insecte.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société un chevelu de *Quercus robur* sur lequel on remarque plus de vingt galles provenant de la piqûre de *Cynips aptera* Fabr., Entom. Syst., t. II, p. 104, n° 22 (1793) ou de l'*Apophyllus apterus* de M. Hartig, Zeitschr. für die Entom., p. 193 (1840) et p. 409 (1843). Ces galles, assez grosses, de formes diverses, affectant cependant la figure d'un rond plus ou moins ovalaire, sont toutes groupées les unes à côtés des autres et forment par leur agglomération une masse plus longue que large. Lorsqu'on examine ces galles, qui sont rougeâtres, on remarque qu'elles sont tellement pressées les unes contre les autres qu'elles doivent ou semblent se gêner entre elles. Elles proviennent du bois de Vincennes et diffèrent de celles que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à la Société, Ann. Soc. Ent., 3e série, Bull., p. CIV (1861), par leur agglomération et surtout par la manière dont elles sont groupées.

— M. A. Deyrolle montre à la Société une *Mygale bicolor*, vivant actuellement, qui vient de muer, et il remet la peau abandonnée par cette Arachnide à M. H. Lucas, afin qu'il puisse l'étudier.

Lectures. Henri Brisout de Barneville : Description des espèces d'*Acalles* propres à l'île de Madère, d'après M. Wollaston ; travail faisant suite à la Monographie des espèces européennes et algériennes du genre *Acalles*.

— Aubé : 1° Note sur la synonymie de l'*Apristus subæneus* et de l'*Omias concinnus* ; et 2° Descriptions de trois nouvelles espèces françaises de *Nanophyes*.

— H. Lucas : 1° Quelques remarques sur les Aranéides Orbitèles de la Nouvelle-Grenade, de Nossi-Bé, de Malacca, etc., de M. Keyserling ; 2° Observations sur le *Lophyrus pini* Linné et sur son parasite, le *Torymus obsoletus* Fabricius.

Membre reçu. M. le docteur Lœw, à Meseritz (grand duché de Posen), présenté par M. le docteur Laboulbène.

(Séance du 11 mai 1861.)

Présidence de M. PARIS, 2e Vice-Président.

Décision. La Société décide, sur la demande de plusieurs de nos membres : 1° que l'excursion entomologique provinciale aura lieu cette année dans les Alpes, principalement dans les chaînes des monts Blanc et Rose, et que le rendez-vous général est fixé à Genève pour le 1er juillet; 2° que l'excursion aux environs de Paris se fera dans la forêt de Fontainebleau, le dimanche 5 juin.

Communications. M. L. Buquet soumet à la Société quelques Coléoptères trouvés aux environs de Colmar par M. Leprieur. Il fait surtout remarquer une belle variété de l'*Elater sanguineus*, l'*Adimonia capreæ* et le *Ceutorhynchus cyanopterus;* cette dernière espèce non signalée dans le Catalogue des Coléoptères de France par M. le docteur Grenier.

— M. Gougelet fait remarquer que le Catalogue de Marseul donne comme auteur du *Danacæa hispania* Gory, Fr., 59 et à la page 151, le même Gory comme auteur du *Telephorus gallicianus.* C'est une double erreur. Il faut lire Gougelet et Barneville, en regard de ces deux espèces.

Lecture. H. Lucas : Remarques sur les mues de diverses Aranéides, et particulièrement de la *Mygale bicolor* et de la *Segestria florentina.*

(Séance du 25 Mai 1861.)

Présidence de M. PARIS, 2e Vice-Président.

Communications. M. Charles Martin montre une larve qu'il a trouvée auprès de Paris et qu'il croit être celle du *Quedius truncicola.*

— M. Fauvel adresse la note synonymique suivante :

On se plaint du dédale parfois inextricable de la synonymie entomologique et l'on à raison. Est-ce à dire que le mal soit sans remède? Si,

suivant l'exemple de quelques auteurs, chacun s'empressait de soumettre ses types au contrôle des grandes collections, de la libre discussion, combien d'erreurs seraient relevées qui subsistent dans nos ouvrages. Dejean a justement appelé l'entomologie une « science de tradition. » Que ceux-là donc à qui incombe la charge de cette tradition, spécialement ceux qui décrivent, ne négligent rien pour s'éclairer sur la valeur de leurs espèces ; que chacun établisse et signale lui-même, sans arrière-pensée, leur synonymie générique ou spécifique ; ce sera encore un service rendu à la science.

Ces idées sont celles de tous les entomologistes sérieux et ne peuvent manquer d'être mises en pratique.

J'en borne aujourd'hui l'application aux espèces suivantes :

1° Mon *Notiophilus Germinyi* n'est qu'une forme alpine plus petite, plus parallèle, à stries plus profondes et rapprochées du *N. palustris* Duft., et non de l'*aquaticus* Linn., comme on l'a dit à tort. — Comparé sur la collection de M. de Chaudoir.

2° *Carabus Brisouti*. D'après M. Grenier, à qui j'ai communiqué le type pour le soumettre à la Société, M. le baron de Chaudoir posséderait *plusieurs individus identiques* de ce *Carabus* et les considérerait comme de *simples variations* du *catenulatus* (Annal., Bull., 1863, XLII).

Je puis d'autant moins me ranger à cette opinion qu'elle n'est point absolument celle de M. de Chaudoir. Ce savant entomologiste, avec son obligeance ordinaire, a bien voulu étudier mon insecte et l'a reconnu identique à un *Carabus* de la Lozère séparé par Dejean du *catenulatus*. M. de Chaudoir distingue également dans sa collection mon *Brisouti* de cette dernière espèce, et le considère comme étant au moins *une variété très remarquable* (et non une *simple variation*). Je m'en tiens à son appréciation.

3° *Ophonus Fauvelii* Math. = *O. cribricollis* Dej. — Comparé par MM. de Chaudoir et Schaum.

4° *Leptusa nigra* Bris. = *L. rupestris* Fauv. — D'après les types.

5° *Geodromicus anthracinus* Bris. = *G. nigritus* Müll. — Insecte variable de taille et de ponctuation.

— Le même membre signale comme trouvé par lui et M. de Mathan, à Honfleur (Calvados), le *Bembidium lunatum* Duft., espèce regardée jusqu'ici comme propre aux régions montagneuses de l'est de la France. C'est au bord de la mer, sous les pierres, dans les prés salés, que nos collègues ont recueilli en grand nombre ce Carabique, le 15 mai dernier, en compagnie du *Pogonus luridipennis*. Ce fait prouve une fois de plus que la zone maritime, par sa température élevée et ses terrains sablonneux, favorise la progression vers le Nord des espèces méridionales.

— M. Doué donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre de notre collègue M. Bar, adressée de Cayenne en date du 15 avril 1864 :

Nous sommes dans la plus mauvaise saison pour les insectes, quinze jours dans les bois (forêts à demi noyées) ne m'ont pas procuré vingt Coléoptères. Les Lépidoptères n'étaient pas plus riches. Cependant ce dernier ordre a donné lieu à une découverte singulière et tout à fait inattendue. Mes travailleurs ayant réussi à tuer un Paresseux (*Ai*) me l'apportèrent pour me le montrer : je voulus m'assurer s'il ne nourrissait pas quelques *Acarus* ; à l'inspection, je ne fus pas peu étonné d'apercevoir dans le pelage des insectes, ayant l'apparence de *Cimex*, se mouvoir avec une extrême rapidité et courir dans les poils longs et fournis du Mammifère. Je pus en saisir quelques-uns, et mon étonnement fut à son comble en reconnaissant qu'il s'agissait d'un Lépidoptère ! il y en avait peut-être plus de quatre cents, et de nombreux individus accouplés n'en paraissaient pas plus embarrassés pour se mouvoir dans ce milieu si nouveau pour des Lépidoptères. Je crois le fait absolument nouveau.

Ceci me rappelle une découverte plus ancienne, mais non moins intéressante ; il s'agit d'une chenille de Bombycide tout à fait aquatique et vivant dans la profondeur des eaux sur les racines fibreuses d'une plante abondante dans nos canaux de navigation. Cette chenille, qui est très velue, a quatre à cinq centimètres de longueur et donne un papillon ressemblant au *Bombyx Phædima* de Cramer.

J'arrive à vous parler d'une capture faite au Maroni par mon frère. Il s'agit d'un genre de Longicornes des plus singuliers. L'individu capturé, et qui doit être fort rare, ressemble tellement à un Hyménoptère du genre *Melipona*, qu'il faut un œil exercé pour l'en distinguer. Ses élytres, tout à fait rudimentaires, atteignent à peine le quart de la longueur du corps et les ailes, un peu ouvertes à la manière de certains Hyménoptères, sont enfumées avec l'extrémité largement blanche. Ce genre, que je crois nouveau, doit se placer dans le voisinage des *Odontocera* dont il a une partie des caractères sans en avoir l'aspect.

— M. Girard signale les ravages produits cette année dans beaucoup de bois des environs de Paris par les chenilles ; ainsi dans les bois de diverses dénominations qui forment la forêt d'Armainvilliers, dont les essences principales sont le Chêne et le Bouleau, puis le Charme et le Peuplier, certaines futaies sont dépouillées de leurs feuilles par d'innombrables chenilles de Phalénides, de Pyralides et de Tortricides qui pendent de tous côtés à leurs fils. Le Bouleau est encore plus attaqué que le Chêne. On entend continuellement, quand on pénètre dans les massifs, comme une pluie des excréments de ces chenilles qui noircissent le sol des allées voisines. Beaucoup d'arbres périront par cette cause. Les coupes nom-

breuses faites dans les bois ont rendu encore plus sensibles les ravages des chenilles dans les parties respectées.

Dans le même pays (plateau de la Brie), la récolte de pommes et de poires sera bien moindre qu'on ne le pensait d'après la première apparence. La plupart des jeunes fruits sont piqués par des insectes qui y déposent leurs œufs et tombent. C'est ce fait que les paysans attribuent d'habitude à de *mauvais vents*, à du *hâle*, etc.

Plusieurs membres confirment par leurs propres observations les remarques de M. Girard : c'est ainsi que M. Guérin-Méneville a vu les énormes ravages des chenilles dans le bois de Vincennes ; M. Berce dans la forêt de Fontainebleau ; M. L. Buquet dans le bois de Meudon ; M. J. Künckel dans celui de Verrières, etc. ; M. H. Lucas ajoute que la *Gracillaria syringella* recommence ses dégâts sur les Lilas à Paris même ; enfin M. Gougelet (*séance du 8 juin*) dit que, contrairement aux remarques précédentes, les arbres fruitiers des environs d'Argenteuil ne semblent nullement attaqués par les chenilles.

— M. J. Künckel montre des espèces de nids ou cocons qu'il a trouvés attachés au troncs de Chênes et d'un Pin, mais dont, malgré tous ses soins, il n'a pu obtenir les habitants à l'état parfait.

M. H. Lucas rapporte à ce sujet qu'il a déjà vu auprès de Paris, et que M. Waga de son côté a observé aux environs de Varsovie, des nids semblables, et que tous deux n'ont pas été plus heureux que M. J. Künckel dans l'étude qu'ils en ont faite.

M. le docteur Laboulbène ajoute qu'il a remarqué des cocons blanchâtres, assez analogues à ceux montrés par notre collègue ; il suppose que ces derniers cocons sont ceux de quelque espèce de Névroptère.

— M. Girard présente, de la part de M. Arthur Eloffe, un modèle assez commode de boîte de carton avec coulisse et fenêtres de gaze pour l'éducation des chenilles. Ces boîtes prismatiques ont été imaginées en Allemagne.

Lecture. H. Lucas : Remarques sur une Arachnide appartenant peut-être au genre *Rhyncolophus* de Dugès et qu'il désigne sous le nom de *plumipes* ; cette jolie espèce a été rencontrée aux environs de Boghar (Algérie).

Membres reçus. MM. Eugène Félix, négociant, à Leipsig, présenté par M. Achille Deyrolle ; et Lachlan, de Londres, présenté par M. le docteur Laboulbène.

Membre démissionnaire. M. Léon Becker, à Bruxelles.

(Séance du 8 Juin 1864.)

Présidence de M. L. REICHE, Président de 1863.

M. Goubert, d'Hagueneau, assiste à la séance.

Communications. M. le docteur Laboulbène, à l'occasion d'une note de M. H. Lucas insérée dans le 1er trimestre des Annales de 1864 (p. 34), note relative à la *Parasia Lappella*, dont les chenilles, vivant dans les capitules de la Bardane, ressemblent beaucoup, pendant leur jeune âge, à celles d'un Curculionite, rappelle à la Société que M. le colonel Goureau et lui ont été à même d'observer qu'il en était absolument de même en ce qui concerne la chenille de la *Parasia Carlinella* Douglas, qui vit dans les capitules de la Carline vulgaire. Notre collègue ajoute qu'il a publié, conjointement avec M. le colonel Goureau, un mémoire à ce sujet dans les Annales de 1858, p. 263 à 278 et pl. 7e, n° I.

— M. Chevrolat fait connaître la note qui suit :

En réponse aux observations de M. le docteur Schaum (*Annales de* 1863, p. 688, *omise*) sur l'*Anobium* (*Priobium*) *tricolor* d'Olivier, j'avais dit (Ann., 1861, p. 390) que l'*An. castaneum* Fab., Gyll., = *excavatum* Kug., Illig., devait être synonyme du premier ; on pouvait alors les considérer comme identiques. M. Mulsant fait ici deux espèces distinctes dont il signale les différences :

Le premier (*Priobium tricolor*) se rencontre depuis Paris jusqu'au nord de la France et on le retrouve en Angleterre ;

Le second (*Priobium castaneum*) habite les parties montagneuses du Midi et de l'Allemagne ; ces espèces sont rares partout.

J'avais communiqué ces deux types à M. le docteur Schaum afin d'élucider la question, il n'avait pu la résoudre, ne possédant pas ces espèces dans sa collection.

Pour ce qui est de l'*Anobium castaneum* d'Olivier, qui n'a aucun rapport avec le Coléoptère mentionné ci-dessus sous ce nom, cet insecte se rapporte à l'*Anobium* (*Neobium*) *tomentosum* Dejean, nom sous lequel M. Mulsant l'a décrit dernièrement.

Quant à l'Anobide cosmopolite et destructeur des feuilles de tabac desséchées, et particulièrement des cigares, je l'avais désigné, à tort, sous le nom de *Catorama pallida* ; cet insecte reste inédit. M. Mulsant vient de me renvoyer les exemplaires que je lui avais communiqués, avec les

noms générique et spécifique de *Pseudochina serricornis* = *Xyletinus serricornis* Schr., in Dejean, Cat., 3e éd., p. 127, nom sous lequel il paraîtra probablement bientôt. Ce Coléoptère pourra alors prendre place dans nos Catalogues de Coléoptères européens, aux mêmes titres que les *Necrobia ruficollis*, *rufipes* et de tant d'autres espèces exotiques qui se sont acclimatées chez nous et dans d'autres parties du monde.

— M. L. Buquet adresse l'*errata* suivant relatif à sa notice intitulée : Description d'une nouvelle espèce de *Casnonia*, publiée dans le 1er trimestre de 1864 des Annales :

Page 115, *ligne* 21, *au lieu de* : lat. 2 mill. (3 lignes), *lisez* : (1 ligne).

Planche 1, *fig.* 4, on a omis :

1° L'échelle de proportion en regard de l'insecte (7 mill.).

2° D'indiquer suffisamment la troncature des élytres à leur extrémité.

3° La bande suturale brune n'est pas exactement représentée, attendu qu'elle devrait, par suite de son brusque rétrécissement en arrière, dans le type, former deux angles saillants non loin de la base des élytres.

4° Enfin, au lieu de *C. Olivieri*, lisez : *C. Oliverii*.

Lecture. Chevrolat : Cinquième mémoire sur les Coléoptères propres à l'île de Cuba, comprenant les familles des *Parnides*, *Hétérocérides*, *Passalides* et *Coprides*.

(Séance du 22 Juin 1864.)

Présidence de M. LÉON DUFOUR, Président honoraire,

Assisté de M. le docteur CH. AUBÉ, Président annuel.

MM. Goubert, d'Hagueneau ; le docteur Lafaury, de Dax ; Lethierry, de Lille, et Linder, d'Arras, assistent à la séance.

Lectures. Léon Dufour : Discours sur la direction à donner aux études entomologiques : 1° *Arachnides*, 2° *Coléoptères*, 3° *Labidoures*, 4° *Orthoptères*, 5° *Névroptères*, 6° *Hyménoptères*, 7° *Hémiptères*, 8° *Lépidoptères* et 9° *Diptères*.

— Jekel : Mémoire sur la classification naturelle des Curculionites ; 1re partie.

— Félicien de Saulcy : Remarques et descriptions de Coléoptères nouveaux de la faune européenne et française.

— Linder : Description de trois Coléoptères européens nouveaux.

— Reiche : Trois nouvelles espèces de Coléoptères européens.

Membre démissionnaire. M. Georges Guyon, de l'île de Wight.

(Séance du 13 Juillet 1864.)

Présidence de M. LEON DUFOUR, Président honoraire,

Assisté de M. le docteur Ch. AUBE, président annuel.

M. le docteur Lafaury, de Dax, assiste à la séance.

Communications. M. Reiche parle de nuées de Criquets qui ont assailli notre armée pendant sa dernière campagne dans le sud de l'Algérie. Ces Orthoptères en quantité innombrable formaient un obstacle véritable pour la marche de nos soldats et se présentaient en nuages épais obscurcissant la lumière du jour : leur passage durait continuellement pendant plus d'une heure.

M. H. Lucas pense, autant qu'on peut le dire sans avoir sous les yeux quelques-uns de ces insectes, que ces nuées devaient être formées par l'*Acridium peregrinum.* En effet, cette espèce est commune en Algérie, et elle est beaucoup plus voyageuse que l'espèce à laquelle on a néanmoins appliqué la dénomination de *migratorium.*

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues plusieurs Aranéides du genre *Eresus* que je n'ai pas trouvé décrites dans les auteurs, ce qui me porte à penser qu'elles sont nouvelles pour la science.

La première, qui est remarquable par sa grande taille, a pour patrie la Sicile, où elle a été découverte par notre zélé collègue M. Bellier de la Chavignerie. Elle est noire avec toute la partie antérieure de l'abdomen et une portion des parties latérales de cet organe d'un ferrugineux foncé. Je propose de désigner cette remarquable espèce sous le nom d'*Eresus siculus.* Longueur 22 mill. (Femelle).

La seconde, beaucoup plus petite, se distingue des espèces connues par la raie longitudinale jaunâtre qui parcourt son abdomen en dessus dans toute sa longueur. Je donne à cette espèce le nom d'*Eresus pulchellus*; elle habite la Nubie et c'est à M. P.-E. Botta que l'on en doit la découverte. Longueur 10 mill. (Femelle).

Enfin la troisième espèce, un peu plus grande que la précédente, est remarquable par son céphalothorax qui est légèrement bordé de blanc et par les pattes des deuxième, troisième et quatrième paires qui sont rougeâtres. C'est sous le nom d'*Eresus albo-marginatus* que je dois décrire cette espèce qui se trouve au Sénégal, où elle a été découverte par M. Heudelot. Longueur 11 mill. (Mâle).

Je dois faire figurer ces trois espèces dont je donnerai les descriptions pour nos Annales.

Membre reçu. M. Madon, à Toulon (Var), présenté par M. Grenier.

(Séance du 27 Juillet 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

Communications. On annonce à la Société la mort de deux de nos collègues, MM. Ferdinand-Gabriel Migeot de Baran, décédé à Saint-Germain-en-Laye, le 22 juillet dernier, à l'âge de trente-quatre ans, et Racine, décédé récemment à Dieppe. — M. E. Allard est désigné par la Société pour faire une notice nécrologique sur M. de Baran, et M. Javet pour nous donner un travail analogue sur M. Racine.

— M. Oberthür adresse la lettre suivante relativement à l'excursion entomologique dans les Alpes :

Zermatt (Valais) a été choisi pour le point central de l'excursion. Quelques-uns de nos collègues sont partis de Genève pour rendre visite à Chamounix, mais tous sont arrivés au point du rendez-vous général et nous avons eu ici : MM. Jourdheuil, de Bar-sur-Aube ; Cartereau, de Bar-sur-Seine ; Simon, de Paris ; Künckel, de Paris ; Constant, d'Autun ; Gaston Allard, d'Angers; Guenée, de Châteaudun; Fallou, de Paris, et Oberthür, de Rennes.

Nous avons chassé tout autour de Zermatt, dont la faune excessivement alpine nous a offert une assez grande quantité de Lépidoptères intéres-

sants. Nous avons été aussi nous établir à trois reprises différentes, à l'hôtel du Riffel (2,600 mètres environ) d'où nous nous sommes élevés plusieurs fois jusqu'au Gornergrat, plateau neigeux dont l'altitude dépasse 3,000 mètres. Nous avons fait dans cette haute région de fort intéressantes captures, celle entre autres de la *Nemcophila Cervini*, découverte l'an dernier aux environs du petit Gorner et dont la femelle seule était connue. Sous la direction de notre bon collègue M. Fallou, qui nous a conduits sur les lieux où il avait rencontré la *N. Cervini*, nous avons pu trouver la chenille, la chrysalide et enfin un exemplaire mâle de cette curieuse espèce. Nous espérons avoir encore quelques individus parfaits, car nous avons une certaine quantité de chrysalides qui écloront, pensons-nous, dans les derniers jours de ce mois ou les premiers du prochain. Cette localité nous a aussi offert une autre Chélonide du plus grand intérêt, la *Chelonia Quenselii*, dont nous avons recueilli six exemplaires.

Le temps n'a cessé de nous favoriser et toutes les meilleures conditions ont toujours été réunies pour nous faciliter l'exploration d'une des plus riches localités entomologiques où la Société se soit encore dirigée. Nous allons y séjourner quelques temps encore, car il y a bien à faire dans un aussi curieux pays.

— M. L. Buquet communique à la Société les mâle et femelle *vivants* du *Prinobius lethifer* Fairmaire, qu'il a reçu de notre collègue M. Lallemant, qui a réussi à les élever à Alger.

Cet envoi était accompagné de remarques très intéressantes que M. L. Buquet croit devoir porter à la connaissance des entomologistes, puisqu'elles indiquent les moyens de propager une espèce encore rare dans les collections.

Suivant M. Lallemant, il convient de mettre ensemble les deux sexes (qui avaient voyagé isolément), de laisser l'accouplement se faire et qui dure de 20 à 30 minutes au plus. Au bout de trois à quatre jours, la femelle pondra, et il suffira de déposer ses œufs réunis par des mucosités, dans des trous pratiqués avec une vrille dans un rondin de Frêne. Au bout de trois ans environ, si les circonstances sont favorables, on peut obtenir des *Prinobius*.

Cet entomologiste ajoute que les mâles sont moins rares que les femelles, la proportion serait 8 à 10 ♂ pour une ♀. Les premiers éclosent avant les femelles, ils se livrent des combats à outrance, et souvent une patte est coupée d'un seul coup de mandibule. Dans ces luttes qui sont très singulières, ces insectes, placés côte à côte, se présentent la tête et cherchent à s'attraper les antennes; si l'un des combattans atteint celle de son adversaire il la lui coupe. Le combat dès lors est engagé, ils luttent corps à corps avec acharnement et les pattes en grand nombre restent sur le champ de bataille.

M. Lallemant pense que si ces animaux se livrent à de pareils combats, c'est pour diminuer le nombre des mâles valides qui se disputeront plus tard les femelles. Le rondin de Frêne que je possède, dit-il, renferme encore une douzaine au moins de larves. J'y ai déposé les œufs provenant de la ponte de deux femelles (150 environ), j'en attends l'éclosion sous une huitaine de jours, et j'espère suivre pas à pas le développement de cette magnifique espèce.

Les *Prinobius* habitent les Frênes entre Dellys, Bondoneau et la Kabylie. Ils éclosent en juin et en juillet.

En terminant cette communication, M. Buquet annonce qu'il va tenter de faire aussi à Paris des élèves, et qu'il tiendra la Société au courant des résultats qu'il aura obtenus.

— M. Leprieur, dans une lettre à M. L. Buquet, annonce qu'il a pris en grand nombre auprès de Colmar, un Coléoptère rare pour la faune française, la *Crepidodera nitidula*.

— M. Perris écrit que M. Revelière a trouvé en Corse, il y a déjà plusieurs années, la larve et l'insecte parfait de la *Chrysomela graminis*. Par conséquent, l'annonce faite dans notre Bulletin (1863, p. XLII et XLIII) que ce Coléoptère, à l'état parfait, n'avait pas encore été rencontré en Corse, doit être rectifiée.

— M. Reiche dit que notre savant collègue, M. l'abbé de Marseul a décrit, dans son recueil intitulé l'*Abeille*, 1er cahier, Monographie des *Téléphorides*, p. 22, n° 8, une nouvelle espèce de *Telephorus*, sous le nom de *T. bilunatus*, provenant de Syrie.

Il y a très probablement erreur dans la localité indiquée, car cette espèce appartient à la faune française. Notre collègue M. Lavergne l'a rencontrée dans le département de l'Isère, près d'Allevard, à une assez grande altitude, dans une clairière humide, voltigeant sur de jeunes Pins, au mois de juillet 1863. — Notre collègue fait voir à la Société deux des trois exemplaires capturés par M. Lavergne.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société, une coque d'un Lamellicorne laparostictique appartenant à la tribu des Coprides et qui mesure en grosseur 28 millimètres environ ; quant à l'épaisseur de cette coque, elle est de 5 millimètres. On sait que les espèces qui composent la tribu des Coprides sont en général d'une taille assez grande et répandues dans les régions chaudes des deux hémisphères. Elles vivent, comme tous les insectes appartenant à cette tribu, de matières excrémentitielles, et elles se creusent

dans la terre des trous profonds et plus ou moins obliques. Lorsqu'on examine cette coque, qui affecte la forme d'une boule plus ou moins parfaite, on voit qu'elle est composée de matières excrémentitielles auxquelles est agglomérée une assez grande quantité de terre. Lorsque les larves de ces Lamellicornes sentent l'approche de leur transformation en nymphe, elles se construisent avec le reste de ces matières excrémentitielles une coque composée par conséquent de bouse et de terre et qui par la suite finit par acquérir une très grande dureté. On connaît les coques du *Copris paniscus* que M. E. Blanchard a décrites et figurées dans le tome I de son Histoire naturelle des Insectes, p. 259, pl. 7, fig. 11 (1845), mais je ne sache pas que celle de ce Lamellicorne, qui peut-être appartient au *Copris molossus* de Fabricius, ait été jusqu'à présent signalée par les auteurs. On remarquera qu'une ouverture a été pratiquée à cette habitation sphérique et on aperçoit dans l'intérieur et l'architecte et l'habitant presque développé. Si ensuite on jette un coup d'œil dans l'intérieur de ce réduit, on ne tarde pas à remarquer que les parois en sont lisses et polies et qu'elles présentent une plus grande dureté que l'enveloppe extérieure. Cette observation étant faite, il est facile de voir que le constructeur de cette boule a mis tous ses soins à en solidifier la partie interne et quand à la dureté plus grande que présente cette même partie, elle ne peut-être due aux déjections du propriétaire de cette retraite sphérique.

Cette coque provient des environs de Bankok, dans le royaume de Siam, où elle a été rencontrée par le R. P. Larnaudie et rapportée ensuite en France par ce zélé missionnaire qui en a fait don aux collections entomologiques du Muséum de Paris.

M. Reiche, au sujet des observations de M. H. Lucas, fait remarquer qu'un fait à peu près analogue est indiqué dans les Mémoires de la Société entomologique de Londres. Dans ce cas il s'agit d'une coque formée par le *Copris Midas*, et d'où l'insecte parfait est sorti.

— M. H. Lucas dit que, M. Signoret ayant ajouté sur épreuve (p. 225) quelques mots au sujet du nombre des articles qui composent le bec des Bélostomides, il reviendra sur ce sujet dès qu'il aura pu faire de nouvelles études sur ces insectes.

Lecture. Edouard Perris : Notes sur divers Coléoptères. La Société décide que ce mémoire sera immédiatement imprimé à la suite d'un autre travail du même auteur (Voyez page 274).

Membre démissionnaire. M. le docteur Marco-A. Rojas, à Cienfuegos (Cuba).

(Séance du 10 Août 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

M. Lachlan, de Londres, assiste à la séance.

Communications. M. Berce annonce qu'il a trouvé au mois de juillet dernier, dans les Vosges, deux Longicornes rares pour la faune française : les *Callidium insubricum* Germar et *dilatatum* Paykuhl, et qu'il a pris dans la même localité la *Plusia interrogationis*, non encore signalée sur les Catalogues de France (1), ainsi que les *Erebia Cassiope* et *Ligea* qui y étaient assez communes.

Notre collègue fait voir en même temps une série d'une douzaine d'individus de la *Nemeophila plantaginis* offrant des variations des plus considérables dans la coloration des ailes et dont quelques-uns surtout s'éloignent beaucoup, sous ce rapport, du type ordinaire ; ces insectes proviennent cependant d'une même ponte qui a été recueillie dans les Vosges.

M. Berce fait également observer qu'il a été assez surpris de prendre cette année, à la fin de mai, l'*Erebia Medusa*, à Bar-sur-Seine (Aube). Cette espèce y était abondante ; et ce fait doit être noté, car ce Lépidoptère paraissait jusqu'ici exclusivement propre aux pays de hautes montagnes.

Enfin, notre collègue dit qu'il a rencontré dans la forêt de Fontainebleau, en juin dernier, une Malachite rare : l'*Orthopleura sanguinicollis*.

— M. Pâris, au sujet d'une communication présentée au mois de janvier 1864 (Bulletin, p. III) par M. Guérin-Méneville, fait remarquer qu'au printemps dernier il a trouvé sous une écorce d'arbre une Guêpe femelle absolument dans la position indiquée par notre collègue, c'est-à-dire les ailes appliquées contre le corps et les pattes repliées. Ayant emporté cette Guêpe, il la força, en la touchant, de déployer ses ailes ; mais, laissée en repos, elle reprit bientôt sa position première d'hivernation.

(1) Depuis cette communication (*Séance du 14 septembre* 1864), M. Berce fait remarquer que, dans le 4e volume du Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1863, qui vient seulement de parvenir à Paris, M. Peyerimhoff signale la *Plusia interrogationis* comme ayant été rencontrée dans une excursion auprès de Colmar.

M. Piochard de la Brûlerie confirme le fait rapporté par MM. Guérin-Méneville et Pâris. Il a vu sur une vitre de fenêtre, en hiver, une Guêpe les ailes recourbées en dessus le corps et les pattes à peu près dans la position nymphale.

— M. de Germiny fait passer sous les yeux de la Société trois Coléoptères remarquables : deux d'entre eux, trouvés dans les Basses-Alpes, sont de curieuses variétés des *Carabus vagans* et *Solieri*; le troisième, pris dans les Pyrénées, est une espèce nouvelle de *Nebria*.

— M. Grenier dit quelques mots relativement à trois Coléoptères pyrénéens. Ayant étudié dernièrement un *Athous Titanus* Mulsant, il a observé qu'il présentait à l'angle postérieur du corselet une carène assez marginée, et, comme ce caractère n'est pas signalé par les entomologistes, notre collègue crut un instant qu'il avait entre les mains le mâle de cet Élatéride, dont on ne connaît que des femelles; mais il s'assura bientôt que c'était aussi une femelle, et il put constater ensuite sur plusieurs autres individus de la même espèce un caractère semblable. On n'a donc pas encore trouvé le mâle de l'*Athous Titanus*: il ne paraît pas que ce mâle soit le *canus* L. Dufour, comme le suppose M. de Germiny, mais peut-être plutôt le *mandibularis* L. Dufour. L'on sait, en effet, qu'on ne connaît pas les femelles des *Athous canus* et *mandibularis*. M. Pandellé, ajoute M. Grenier, regarde ces espèces comme de simples variétés d'un même type; M. Ch. Brisout de Barneville, comme M. Léon Dufour, croit qu'il faut les séparer.

— M. Gaston Allard montre à la Société un fourreau de Psychide des plus remarquables par sa construction, fourreau qu'il a trouvé en Algérie aux environs d'El Aghouat.

M. Laboulbène fait observer (*séance du 24 août*) que M. H. Lucas a décrit avec soin (Bulletin, 1863, p. xv) un fourreau semblable qui avait été recueilli à Sidi-Maklouf sur un Tamarisc par M. le docteur Guyon, et que M. Guérin-Méneville a annoncé que M. de Valdan avait observé un fourreau analogue aux environs de Biskara.

M. Lachlan dit que ce fourreau ressemble beaucoup à ceux que produisent les espèces du genre *Oiketicus*, groupe propre à la Nouvelle-Hollande.

— M. Fallou donne quelques nouveaux détails sur l'excursion que la Société vient de faire à Zermatt en Suisse. Il montre une boîte contenant les Coléoptères qu'il a recueillis pendant ce voyage; il fait voir la chenille, la chrysalide et l'insecte parfait encore vivants de la *Nemophila Cervini*, ainsi que plusieurs individus d'un parasite de ce Lépidoptère et une Arai-

guée que l'on trouve souvent auprès d'elle, et enfin, parmi les Lépidoptères rares, il fait remarquer la *Chelonia Quenselii*, indiquée jusqu'ici comme provenant de Laponie, qui vient d'éclore à Paris même et qui est encore vivante; et la *Plusia divergens* dont il a aussi trouvé la chenille restée inconnue jusqu'ici.

Depuis (*séance du 24 août*), le même membre montre la chenille vivante de la *Chelonia Quenselii*, dont on ne connaissait pas encore les métamorphoses. D'après une lettre que M. Guenée vient d'adresser à notre confrère, cette chenille, qu'il a parfaitemennt étudiée, lui a donné, à Châteaudun, l'insecte parfait. — MM. Fallou et Guenée offriront à la Société les descriptions et les figures des divers états des *Nemcophila Cervini* et *Chelonia Quenselii*.

— M. Pâris donne lecture d'un article publié par un journal du département de l'Aisne, rapportant la mort d'une femme occasionnée, assure-t-on, par la piqûre d'une Mouche. Notre collègue croit qu'il serait utile de prendre des informations relativement à ce fait : et il ajoute qu'il serait surtout très important de rechercher si la mort a été réellement produite par la piqûre d'une Mouche, à quelle espèce cette dernière se rapporte.

La Société, après avoir entendu de plusieurs membres des remarques du plus haut intérêt sur les accidents que peuvent produire sur l'homme et les animaux les piqûres de plusieurs Diptères, prie M. Pâris de vouloir bien s'informer du fait spécial signalé par le *Journal de l'Aisne*, ainsi que de ceux qui pourraient encore venir à sa connaissance.

— M. Girard présente à la Société la rectification suivante :

Dans une note publiée dans le premier trimestre de 1864, page 158, il est dit que les parasites qui avaient permis le développement de l'adulte de la *Chelonia caja* étaient des Hyménoptères. Un renseignement ultérieur donné par M. Künckel établit au contraire que le cocon de la chenille contenait des coques de pupes de Diptères. Le point important de la note ne se trouve au reste pas modifié, c'est-à-dire le fait exceptionnel du développement d'un insecte à l'état adulte malgré la présence de parasites dans la larve.

— Le même membre met sous les yeux de la Société de curieux Orthoptères récoltés aux environs d'Hyères par notre collègue M. E. Martin. Ce sont l'*Empusa pauperata*, mâle, femelle et larves; une série très complète des divers états du *Bacillus Rossii* qui permettra d'étudier le développement progressif des armures génitales sur cet insecte toujours aptère ; enfin, une très rare Mantide, de petite taille, du genre *Harpax* ou d'un genre très voisin.

Lectures. De Chaudoir : Monographie du genre *Collyris* ; travail accompagné de trois planches. — L'auteur, avec sa générosité ordinaire, offre à la Société de faire la moitié des dépenses qu'occasionnera l'impression de ce mémoire.

— Félicien de Saulcy : Description des espèces nouvelles de Coléoptères recueillies en Syrie, en Palestine et en Egypte, pendant les mois d'octobre 1863 à janvier 1864, par M. de Saulcy, membre de l'Institut : 1re partie renfermant des espèces nouvelles des genres *Merophysia, Catopsimorphus, Choleva, Myrmecopore* (G. n.), *Callicerus?, Myrmedonia, Dinusa* (G. n.) et *Homalota.*

(Séance du 24 Août 1864.)

Présidence de M. PARIS, 2e vice-président.

Communications. M. Laboulbène dit qu'en parcourant nos Annales, et surtout la partie du Bulletin, il a remarqué qu'un grand nombre d'auteurs, en parlant de certains genres peu connus, ou qui ont des synonymes en entomologie ou dans d'autres branches de la zoologie, négligent d'indiquer les divisions primaires (ordre ou famille) auxquelles ces genres se rapportent. Cette manière d'agir met toujours du doute dans l'esprit des lecteurs des Annales et nécessite des recherches ; aussi notre collègue croit-il qu'il est utile d'appeler sur ce sujet l'attention spéciale de la Société.

— M. Pâris, revenant sur la communication qu'il a faite à la précédente séance, à l'occasion d'une piqûre de Mouche qui aurait causé la mort d'une femme dans les environs de Laon, ainsi que le rapporte le *Journal de l'Aisne*, fait connaître qu'un accident absolument identique se trouvait consigné, quelques jours après, dans le *Phare de la Loire*, journal de Nantes.

Conformément au désir qu'en avait manifesté la Société, notre collègue s'est mis en rapport avec les rédacteurs en chef de ces deux journaux, et il communique à la Société les lettres qu'il leur a écrites et les réponses qu'il en a obtenues. Ces réponses, écrites par les médecins qui ont soigné les deux femmes mortes, dit-on, à la suite de piqûres de Mouches, sont très bien rédigées sous le point de vue médical, mais elles sont loin de

prouver d'une manière évidente que la mort ait été réellement causée par des piqûres d'insectes (1).

Après cette lecture, MM. Laboulbène et Reiche expriment le désir que ces documents soient néanmoins déposés aux archives de la Société, et que, lorsqu'on aura pu en réunir plusieurs autres sur cet intéressant sujet, il soit institué une Commission chargée de les coordonner et d'en tirer les déductions propres à éclairer les questions qui s'y rattachent.

Cette proposition étant accueillie par la Société, M. Pâris remet à M. l'archiviste toutes les pièces qu'il vient de lire.

M. Berce, au sujet de cette communication, signale un fait qui est également relatif à une piqûre d'insecte, et qui est très intéressant sous ce point de vue qu'il a donné lieu à l'application heureuse d'un nouveau moyen curatif. Un pharmacien de Fontainebleau ayant, dans la forêt, été piqué au doigt par une Guêpe, presque instantanément il en résulta une vive douleur, et le doigt enfla considérablement. Rentré chez lui immédiatement, le pharmacien appliqua sur la blessure de l'acide phénique pur: les douleurs cessèrent tout de suite et l'enflure du doigt disparut.

— M. le docteur John L. Le Conte adresse, par l'intermédiaire de M. Sallé, les remarques synonymiques suivantes sur divers Coléoptères :

1° *Stereocerus similis* Kirby, Fauna Bor. Am., IV, p. 34, fut préalablement décrit par Dejean comme *Feronia hæmatopus* (Sp. Gen., t. V, p. 769). Il me paraît appartenir plutôt aux *Amara* qu'aux *Pterostichus*, constituant un groupe de même valeur que *Lirus*, *Bradytus*, etc.

(1) A la séance du 23 novembre, M. Pâris a communiqué à la Société deux lettres que lui avait écrites le mari de la dame Bergevin : la femme décédée à Laon et dont il vient d'être parlé.

Il résulte de ces lettres : 1° que cette dame, pendant sa courte maladie, ne s'est jamais plainte d'avoir été piquée par une Mouche ou insecte quelconque ; 2° qu'elle avait toujours répondu négativement aux questions qui lui avaient été adressées sur ce sujet ; 3° et que, d'un autre côté, elle était sujette aux petits boutons qui s'étaient manifestés à sa lèvre peu de jours avant son décès.

Cette correspondance, qui paraît devoir écarter l'idée d'une piqûre d'insecte, comme cause de la mort de cette dame, donne lieu à diverses observations intéressantes de la part de MM. Aubé, Goureau, Laboulbène et Ch. Martin, qui tous s'accordent à considérer comme peu admissible l'idée assez généralement répandue d'attribuer à une piqûre d'insecte quelconque de graves accidents souvent signalés à l'attention publique. Aucun de ces petits animaux ne paraît sécréter de virus ou liqueur capable de les occasionner ; et l'on ne peut guère admettre, quant à présent, la possibilité de la transmission par eux de ces principes vénéneux que dans le cas où un insecte qui se serait posé sur quelque matière infectée en emporterait quelque parcelle, à l'aide de ses pattes ou d'autres parties de son corps, et viendrait ensuite la déposer sur une chair vivante et dépourvue d'épiderme.

Les deux lettres de M. Bergevin sont également déposées aux archives de la Société.

2° Un nouvel examen d'*Amphicyllis picipennis* Le C. (New species of N. American Coleopt., Smithsonian Inst., 1863, p. 26) me prouve qu'il appartient au genre *Cyrtusa* Er. Je suis redevable d'un exemplaire de cette intéressante espèce à M. Ulke.

3° *Hoplandria ochracea* Kraatz (Linn., Ent., XI, p. 6) fut primitivement décrit comme *Gyrophæna lateralis* Mels. (Proc. Acad. Nat. Sc. Phila, II, p. 32) et placé dans les *Homalota* (Mels., Cat., 154). Le nom alors doit être *Hoplandria lateralis*.

4° *Gyrophæna geniculata* Mäklin (Bull. Mosc., 1853) de l'Amérique russe appartient au genre *Agaricochara* Kraatz (Insectin Deutsch, II, 361).

5° *Colydium bipunctatum* Say appartient aux *Rhizophagus*, comme il est bien rapporté par Melsheimer (Cat., p. 42), et non pas à *Pityophagus*, dans lequel je l'ai placé par erreur (List of Coleoptera of N. America, Smiths. Inst., 1863, p. 30), non plus aux *Ips* (Le Conte, Entom. writing of Say, II, 183).

6° *Scleroderes Harrisii* Westwood (Mag. et Rev. Zool., 1862) est connu depuis longtemps : c'est l'*Ochina nigra* Mels. (Proc. Acad. Nat. Sc. Phila., II, 309), et il constitue le genre *Eurypogon* Motsch. (Bull. Mosc., 1869, II, p. 363). Motschulsky le rapporte aux Elatérides, et Westwood aux Cébrionides ; mais il ne me semble avoir de rapport ni avec les uns, ni avec les autres. — Dans la Classification of Coleoptera of North America (Smiths. Inst., 1861, p. 178) je l'ai placé avec le genre voisin *Macropogon* Mostch., dans une tribu séparée de Dascyllides différents des vrais Dascyllides par le prosternum prolongé en arrière et dont le bout est reçu dans le bord du mésosternum.

Lecture. Guenée : Notes sur le genre *Setina*.

(Séance du 14 Septembre 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

M. de Lansberge, de Bruxelles, assiste à la séance.

Communications. M. Lucien Buquet, trésorier, annonce que M. le Ministre de l'Instruction publique vient de lui donner avis qu'une allocation de 500 fr. est accordée à titre d'encouragement à la Société sur l'exercice 1864.

— M. Léon Fairmaire dit que notre collègue M. A. de Manuel a trouvé.

cette année, en Savoie, l'*Osphya æneipennis* Kiesh., Coléoptère fort rare et qui constitue une acquisition extrêmement intéressante pour notre faune.

Lectures. Ernest Allard : Description d'une nouvelle espèce de *Clythra* du sous-genre *Lachnæa*, et tableau synoptique des espèces qui entrent dans ce dernier groupe.

— Le même : Quatre nouvelles espèces d'*Erodius*.

— De Germiny : Description d'une nouvelle Nébrie (*Nebria Larriolei*), découverte auprès du lac Bleu, dans les Pyrénées.

Membre démissionnaire. M. de Léséleuc, à Brest (Finistère).

(Séance du 28 Septembre 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

M. Paul Mabille, de Bastia (Corse), assiste à la séance.

Décisions. La Société décide qu'elle achètera, sur les fonds provenant des dons Pierret, pour être déposés dans sa bibliothèque, le Panzer complet, contenant 1,450 planches, la faune d'Allemagne d'Erichson, et un manuscrit d'un anonyme contenant la description de 416 insectes et de 55 chenilles de l'Ile de France.

Communications. M. Javet lit la notice nécrologique suivante sur M. Racine, que la Société vient de perdre récemment :

En me chargeant de faire une note nécrologique pour nos Annales sur M. Racine, je remercie la Société de m'avoir donné l'occasion d'exprimer ma pensée sur le généreux collègue qu'elle vient de perdre le 13 juin dernier.

Quoique âgé de près de 73 ans, M. N. Auger dit Racine, était toujours infatigable pour enrichir encore davantage sa belle collection et pour obliger ses amis. La science lui doit plusieurs découvertes et la faune française un bon nombre d'espèces nouvelles ; parmi celles-ci je peux citer les *Polydrosus salsicola* Fairm., *Otiorhynchus ambiguus* Schh., *Lymnæum nigropiceum* Mrshm., *Psylliodes nigricollis* Mrshm., etc.

M. Racine était un horticulteur distingué : son établissement, qu'il a cédé à son neveu il y a quelques années, était classé parmi les curiosités de la ville de Dieppe et visité par les étrangers.

Sa collection est bien tenue et compte à peu près quinze mille espèces de Coléoptères européens et exotiques.

— M. L. Buquet annonce que l'éducation qu'il avait tenté de faire à Paris du *Prinobius lethifer* provenant d'Algérie (*Bulletin*, pages XXX et XXXI) n'a pu réussir, et qu'il doit remettre l'expérience à l'année prochaine. Le mâle et la femelle du Prinobie qu'il avait reçus, isolés chacun dans une boîte, se sont bien accouplés lorsqu'il les a réunis, mais ces deux Longicornes, retenus séparément pendant trois semaines environ, étaient à bout de force, aussi sont-ils morts peu de temps après et avant que la femelle ait pondu.

— M. Laboulbène dit qu'il vient de reprendre en grande quantité sur les bords de l'Océan, principalement auprès d'Arromanche (Calvados), la *Micralymma brevipenne* et l'*Achorutes maritimus*. Ce dernier insecte, de la famille des Podurelles, étudié depuis plusieurs années par notre collègue, lui a présenté des particularités anatomiques des plus importantes et des plus inattendues qu'il se propose de faire connaître à la Société dans un mémoire spécial.

— M. Gaston Allard, de la Maulevrie près Angers, écrit au Secrétaire que, devant entreprendre vers l'automne de 1865 un voyage scientifique dans les possessions françaises du Sénégal, il désirerait trouver un compagnon de voyage pour explorer avec lui ces riches contrées; il prie ses collègues de lui faire connaître quelque personne s'occupant d'histoire naturelle qui soit dans les mêmes intentions.

— M. Sturm prie la Société d'annoncer qu'il désire vendre en détail les insectes de sa belle collection.

Lectures. Reiche : Note sur la synonymie des *Carabus latus*, *complanatus*, *brevis* et *helluo*.

— Félicien de Saulcy : Description des espèces nouvelles de Coléoptères recueillies en Syrie, en Palestine et en Égypte, pendant les mois d'octobre 1863 à janvier 1864, par M. de Saulcy, membre de l'Institut, 2e partie, *Staphilinides* non Myrmécophiles.

— H. Lucas : Note sur une nouvelle espèce de Scolopendre (*Eucorybas Grandidieri*).

(Séance du 12 Octobre 1861.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

Communications. M. Lucien Buquet signale, au nom de M. Leprieur, quelques Coléoptères rares ou nouveaux pour la faune française qui ont été trouvés aux environs de Colmar, entre autres : l'*Agrilus Guerinii*, le *Ptilinus Mulsanti* Mars. (*aspericollis* Muls.), le *Psammodius plicicollis* Er. (*accentifer* Muls.), pris dans les débris rejetés sur les rives par l'inondation de l'Ill, et les *Liozoum parvicolle* et *pruinosum* Muls., rencontrés dans la montagne.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

On sait que les *Saturnia arrindia* et *cynthia* ainsi que les métis de ces deux espèces donnent en moyenne trois pontes par année ou trois éducations, puisque les œufs éclosent très peu de temps après la ponte. Cependant je ferai observer que la nature ne suit pas toujours régulièrement la même marche, et que quelquefois il y a des cocons qui sont très en retard pour leur éclosion. A ce sujet, je fais passer sous les yeux de la Société plusieurs cocons métis provenant de l'accouplement de l'*arrindia* avec le *cynthia* et *vice versa* et dont les chenilles ont achevé leurs cocons le 28 septembre 1862. Ces cocons sont donc déjà en retard pour leur éclosion de plus de deux années, et je ne pense pas que cette observation ait été jusqu'à présent signalée pour ce Bombycien que l'on peut considérer actuellement comme étant introduit et peut-être domestiqué.

Lecture. Maurice Girard : Note sur la chaleur considérable de larves de la *Galleria cerella* (Lépidoptères Chalinoptères, Crambides).

(Séance du 26 Octobre 1861.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

M. Vesco assiste à la séance.

Communications. M. Mors écrit que le *Carabus chlathratus* lui paraît être un insecte presque amphibie ; en effet, ayant aperçu plusieurs indi-

vidus de ce Coléoptère au bord de marais, il les a vus, à plusieurs reprises, lorsqu'il voulait les saisir, entrer dans l'eau et aller s'enfouir dans la vase ou se cacher sous les pierres.

M. E. Desmarest dit à ce sujet que c'est à peu près la manière de vivre du *Chlænius holosericeus*, ainsi qu'il a été à même de l'observer jadis dans les prés de la Glacière.

M. de Bonvouloir rappelle que la *Nebria Lariollei*, ainsi que d'autres espèces du même genre, a une vie analogue à celle signalée pour le *Carabus chlathratus*. On la trouve sous les pierres placées dans l'eau même ; elle marche au fond des eaux et peut remonter le courant dans les endroits où il est très rapide.

M. Laboulbène fait remarquer qu'il en est de même pour le *Trechus areolatus* et pour la plupart des espèces du genre *Peryphus*.

— MM. Ch. Brisout de Barneville et de Bonvouloir indiquent quelques-uns des Coléoptères les plus remarquables qu'ils ont trouvés pendant l'excursion entomologique qu'ils viennent de faire dans les Pyrénées. Ils citent spécialement : le *Barynotus umbilicatus*; une *Leptusa* et un *Byrrhus* d'espèces nouvelles, ce dernier rencontré sous les Mauves aux environs de Bagnères; un *Anisotoma* non encore décrit ; l'*Anophtahlmus Discontignyi* pris de nouveau dans la grotte de Castel-Mouly et qui se distingue facilement de ces congénères par ses épaules légèrement crénelées, etc.

— M. L. Fairmaire dit que c'est à tort que M. Ed. Perris (Annales 1864. p. 310) a réuni les *Barynotus auro-nubilus* Fairm., et *umbilicatus* L. Duf.; car ces Curculionites forment bien deux espèces distinctes, ainsi, au reste, que l'a reconnu M. Ed. Perris lui-même depuis la publication de sa note.

— M. Grenier dit que M. Putzeis s'occupe en ce moment d'une révision générale des Coléoptères du genre *Dyschirius*, et qu'il désirerait pouvoir avoir en communication ceux que possèdent nos collègues. — S'adresser à M. Mors, par l'entremise de M. A. Deyrolle.

— M. Guenée adresse la note suivante :

Je reçois à l'instant le deuxième trimestre de nos Annales et j'y lis, dans le rapport de M. Oberthür sur l'excursion de la Lozère, que la *Nemotois albicilicellus* Stdgr., n'a encore été prise que dans les environs de Grenade et dans les Pyrénées orientales.

Quand notre collègue M. Fallou m'envoya à déterminer quelques espèces prises dans l'excursion de la Lozère afin de pouvoir en transmettre

les noms à M. Oberthür, je lui écrivis que Mme Lesage avait pris en grande quantité en Vendée, il y a plus de vingt ans, cette charmante Adélide, à laquelle je donnai alors le nom de *carbunculella*, qui est resté inédit et que, par conséquent, je ne revendique en aucune manière.

Mais M. Fallou me promit qu'il serait fait mention dans le rapport de cette provenance, et je sais qu'en effet cette mention fut faite, lue à la Société, et même imprimée, puis supprimée par le rapporteur, qui trouva le fait *trop extraordinaire* (ce sont ses propres paroles) pour être publié.

Force m'est donc de venir rappeler que ce fait, si exorbitant qu'il ait paru à notre jeune collègue, auquel l'avenir réserve bien d'autres étonnements de la même nature, existe pourtant, ainsi qu'on pourra s'en assurer par les huit exemplaires des deux sexes qui sont dans ma collection depuis l'époque précitée. J'ai pensé qu'il y avait d'ailleurs quelque intérêt à faire savoir que cette splendide Tinéite se trouve dans nos départements de l'Ouest, si mal explorés jusqu'ici, et dont notre excellent collègue, M. de Graslin, a visité un petit espace avec tant de succès.

Lectures. Maurice Girard : Considérations générales sur le genre *Raphidia*, Névroptères de la tribu des Raphidiens; et note sur les espèces de ce genre qui se trouvent aux environs de Paris.

— H. Lucas : Quelques mots sur le cocon, les œufs et le mâle de la *Saturnia Bauhiniæ*, Lépidoptère de la section des Chalinoptères et de la tribu des Bombyciens.

Membre démissionnaire. M. le docteur Aug. Titon, de Châlons-sur-Marne (Marne).

(Séance du 9 Novembre 1864.)

Présidence de M. le docteur GRENIER, 1er vice-président.

M. René de Mathan, de Caen, assiste à la séance.

Communications. M. Bauduer fait savoir qu'il vient de trouver en grande quantité, auprès de Sos (Lot-et-Garonne), deux Coléopères rares pour la faune française : le *Farsus unicolor* et le *Claviger longicornis;* ce dernier a été pris par lui au nombre de plus de cinq cents individus dans une fourmilière de la *Formica nigra.*

— M. Laboulbène annonce que M. Linder à découvert récemment, dans une grotte du département de l'Ardèche, sur les bords du Rhône, une nouvelle espèce d'*Adelops*, dont il a aussi trouvé la larve. Cette dernière, adressée à M. Laboulbène, doit être étudiée par notre collègue, qui nous donnera les résultats de ses observations.

— M. Bellier de la Chavignerie parle des chasses entomologiques qu'il a faites en Corse pendant la saison dernière. Les Lépidoptères ne lui ont offert presque rien de nouveau, dit-il, mais il a pu reprendre la plupart des espèces rares du pays, telles que la *Polia asphodeli*; la *Cucullia scrophulariphaga*; l'*Hemithea corsicaria*, etc. Il montre plusieurs individus de la *Liodes benesignata*, Géomètre qu'il avait décrite d'après un exemplaire unique, et il fait voir aussi une jolie aberration de *Argynnis Cyrene* ♀ à taches noires réunies.

Notre collègue dit que les Coléoptères qu'il a recueillis lui ont fourni, au contraire, beaucoup d'espèces qu'il n'avait pas encore observées dans l'île de Corse, et dont quelques-unes sont inédites. Parmi les insectes qu'il fait passer sous les yeux de la Société, il fait surtout remarquer les suivants :

Nebria Larcynii Fairm.
Lesteva nigra Kraatz.
Dermestes fuliginosus Rossi.
Cetonia angustata Germ.
Triodonta cribrellata Fairm.
Lucanus tetraodon Thunb.
Melanophila appendiculata Fab.
Anthaxia juniperi Baudi.
Agrilus hastulifer Ratz.
Cebrio dubius Rossi.
Lixus sanguineus Rossi.
Callidium anale Redt.

— Le même membre montre quelques beaux exemplaires de la *Plusia Daubei*, et dit que la chenille de cette rare Noctuelle a été trouvée cette année en Espagne assez abondamment.

— M. Emm. Martin fait passer sous les yeux de la Société quelques-uns des Lépidoptères qu'il a rencontrés pendant son séjour à Hyères (Var) l'hiver et le printemps derniers :

Il fait remarquer parmi eux une jolie variété obscure de l'*Arge psyche*; et la variété *Ixora*, qui ne serait, selon lui, qu'une abberration très rare chez cette espèce.

Il fait voir aussi une série d'*Arctia Menthastri*, qu'il a élevées *ab ovo*, dont quelques individus sont presque dépourvus de points, ce qui les rend semblables à l'*Arctia urticæ* puis la *Zygæna ; transalpina*, qu'il a trouvée le plus ordinairement avec six taches aux ailes supérieures, mais quelquefois aussi avec cinq seulement.

Il montre, en outre, la *Melitea* var. *provincialis*, le *Polyommatus ballus*,

le *Lycæna melanops*, le *Syrictus sidæ*, la *Lithosia mesogona*, la *Naclia servula* (Ber.), l'*Orgya trigotephras*, l'*Amphipyra effusa*, l'*Hadena Solieri*, les *Polia pumicosa* et *argillaceago*, la *Xylina Merkii*, la *Cleophana Dejeanii*, une série de nombreuses variétés de l'*Ephyra papillaria*, de l'*Eubolia malvaria* et de la *Rhoptria asperaria*, toutes trois élevées en grande quantité.

La *Chemerina caliginearia*, les *Calamodes occitanaria*, *Tephrina pellaria*, les *Acidalia ostrinaria*, *degeneraria*, dont une variété sans bandes brunes aux ailes supérieures, comme chez le type de l'*Acidalia aversata*.

La *Thera cupressata*, *Camptogramma riguata*, *Larentia multistrigaria*, les *Eupithecia oxycedrata*, *phœniceta*, *globulariata* Mill.

Plus, un bon nombre de Microlépidoptères appartenant presque tous à la faune méridionale.

M. Emm. Martin fait observer, en outre, qu'ayant élevé à Hyères un grand nombre de chenilles, il a remarqué que les Noctuelles et Géomètres dont il avait récolté les chenilles en hiver et au premier printemps n'ont donné leurs papillons qu'en septembre, octobre et même dans les premiers jours de novembre, c'est-à-dire de huit à dix mois après leur transformation en chrysalides.

Ce fait s'explique par la longue sécheresse de l'été dans ce pays, qui non seulement durcit considérablement le sol, mais encore brûle toute la végétation. Comme les chenilles de ces deux grandes familles entrent toutes dans la terre pour se métamorphoser, les chrysalides sont obligées d'attendre pour éclore que les pluies de l'automne soient venues amollir la terre et faire renaître les plantes qui doivent nourrir leur postérité.

M. Bellier de la Chavignerie confirme l'observation que vient de présenter M. Em. Martin. Il dit que les choses se passent de même en Corse et en Sicile qu'aux environs d'Hyères, en ce qui concerne l'apparition des Lépidoptères Nocturnes à leur état parfait, et que, là aussi, l'éclosion des espèces ne suit pas une règle en quelque sorte fixée par le calendrier, comme cela a lieu dans nos contrées, mais qu'elle concorde bien plutôt avec l'apparition des pluies.

— M. L. Fairmaire montre une *Plusia aurifera*, qui a été prise dans les îles Açores; par conséquent, cette espèce, que l'on ne regardait que comme propre au nord de l'Afrique, appartient réellement à la faune européenne.

Lectures. Ernest Allard : Tableau synoptique des espèces du genre *Erodius*.

— Fallou, Guenee et Sichel : Notice sur les *Chelonia Cervini* et *Quenselii* et sur leurs parasites.

— Laboulbène : Note sur l'organe musical de certains Lépidoptères des genre *Chelonia* et *Setina*.

Membre démissionnaire. M. Victor-Lopez Seoane, au Ferrol (Espagne).

(Séance du 23 Novembre 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

M. Grandin de l'Eprevier, de Béziers, assiste à la séance.

Communications. On annonce la mort de M. Mauss, de Compiègne (Oise) : et M. le docteur Charles Martin lit la note qui suit sur notre regretté collègue :

Né à Ebengauben, en Bavière, d'une famille riche et honorable, Fritz Mauss, proscrit par la Prusse à la suite d'événements politiques, fut obligé, il y a vingt ans, de se réfugier en France. Dépouillé de ses biens, il parvint, grâce à son intelligence et à son courage, à se créer une position honorable, d'abord à Remiremont, comme professeur de mathématiques, puis à Compiègne, comme professeur de musique.

C'est dans cette dernière ville qu'il put enfin se livrer à son goût prononcé pour l'entomologie. Il avait réuni en peu d'années une collection déjà remarquable de Coléoptères, lorsque la mort est venue l'enlever subitement à la science et à ses nombreux amis.

Nous ne pouvons enregistrer ici toutes les espèces que lui avait fournies la belle forêt de Compiègne. Qu'il nous soit permis pourtant d'en citer quelques-unes :

Gasterocercus depressicornis.	*Tillus ambulans.*
Phlœotrya Vaudoueri.	*Tillus elongatulus.*
Conopalpus testaceus.	*Clytus arvicola.*
Osmoderma Heremita.	*Buprestis austriaca.*

Buprestis alni.
Tous les *Mycetophagus*, excepté le *populi*.
Lebia crux-minor.
Saperda phoca.
Carabus glabratus.
Cychrus rostratus.
Cychrus attenuatus.
Opilus mollis.
Oxyporus maxillosus.
Quedius truncicola, etc.

Ces rares espèces, et bien d'autres encore, avaient été répandues par lui dans les collections de Paris, et nul doute que l'entomologie ne lui eût dû la découverte d'autres espèces intéressantes pour la faune parisienne, si la mort n'eût terminé trop vite une carrière si dignement remplie.

— M. Guérin-Méneville entretient la Société de larves des Hannetons vulgaires qui renferment des *Mermis* de grande taille. Selon un des correspondants de notre collègue, ce serait principalement les larves, dérangées à cette saison par des labours, qui présenteraient ces Vers, de préférence à celles restées dans leur milieu normal; car, sur cent larves qui ont été étudiées, il ne s'en est rencontré que dix à douze attaquées par l'Entozoaire. On pourrait peut être se demander si c'est le trouble apporté par le changement de milieu qui prédisposerait les larves à être attaquées plus facilement par les *Mermis*; mais cela est peu probable, car on trouve souvent des *Mermis* semblables à ceux que renferment les larves dans l'intérieur du sol, et il est à présumer qu'ils y ont été laissés naturellement par les larves qui, dans les conditions ordinaires, se rapprochent de la surface du sol pour se metamorphoser.

— Le même membre montre des *Rhizotrogus æstivus* trouvés, il y a quelques jours, à l'état parfait, et dans l'intérieur du sol, et conséquemment sept à huit mois avant l'époque habituelle de leur apparition. En même temps, il fait voir plusieurs larves de la même espèce.

Ces larves, que M. Signoret, de son côté, rencontre en grand nombre dans la terre à Clamart, n'étant pas encore décrites, sont remises à M. Laboulbène, qui se propose de les étudier, et qui rendra compte à la Société du résultat de ses recherches.

— M. Doüé montre une boîte contenant un assez grand nombre de Coléoptères recueillis aux Moluques, et principalement aux îles Arrow, par M. Lorquin ; bien que peu de ces espèces soient nouvelles, car on sait avec quel soin l'infatigable M. Wallace a exploré ces localités avant M. Lorquin, bon nombre d'entre elles sont remarquables par leur beauté.

Les insectes dont il est question faisaient partie d'un envoi assez con-

sidérable reçu par notre collègue M. Depuiset et qu'il est chargé de négocier pour le compte du voyageur entomologiste.

— M. Ancey fait savoir à la Société qu'il a trouvé le *Paussus Favieri* dans le centre du Sahel algérien, au mois d'octobre dernier. Il a rencontré également dans la même localité le *Mesocœlopus collaris* Chevr., en compagnie du *Boromorphus tagenoïdes* et de la *Tagenia pachycera*.

— M. Laboulbène annonce à la Société que notre collègue M. Jules Linder vient de lui envoyer encore un nouvel *Adelops*, voisin de l'*Aubei*, et sa larve. Cette espèce, bien qu'hypogée, n'est point cavernicole; elle a été trouvée sous les pierres, dans les localités humides, au milieu des bois d'Olivier aux environs de Nice.

Notre collègue ajoute que, depuis l'arrivée des pluies d'automne, M. Linder a fait des captures très intéressantes à Nice; il a pris les *Anillus frater*, *Scotodipnus Aubei*, *Carabus vagans*, *Stenolophus marginatus*, *Amaurops gallicus*, *Faronus Lafertei*, *Vulda gracilipes*, *Leptomastax Raymondi*, *Lyreus subterraneus*, *Vesperus strepens*, *Chrysomela obscurella*, etc.

— M. Ch. Brisout de Barneville communique la note suivante :

Dernièrement, il était question ici d'une magnifique espèce française d'Élatéride, l'*Athous titanus*, dont le mâle est inconnu. Cette espèce, décrite par M. Mulsant, est indiquée de France méridionale, ce qui est un peu vague. Or, jusqu'à présent l'*Athous titanus* n'a été rencontré qu'aux environs de Bagnères-de-Bigorre et près des Eaux-Bonnes, deux localités assez éloignées l'une de l'autre; mais, dans ces deux localités, on trouve deux autres espèces d'*Athous* présentant cette particularité, qu'on ne connaît point leur femelle : c'est *Athous mandibularis* à Bagnères et *Athous canus* aux Eaux-Bonnes.

En rapprochant ces deux circonstances, M. de Bonvouloir eut l'heureuse idée que le *titanus* de Bagnères pourrait bien être la femelle du *mandibularis*, et celui des Eaux-Bonnes la femelle du *canus*.

Dans cette hypothèse, les *titanus* de ces deux provenances, doivent présenter entre eux quelques différences. C'est ce que nous avons pu constater, grâce à l'obligeance de notre ami et collègue, M. Schlumberger, qui nous a communiqué deux *titanus* pris par lui aux Eaux-Bonnes.

Voici les caractères qui peuvent servir à distinguer ces femelles de celles qui viennent de Bagnères : Forme plus étroite, moins convexe; corselet plus faiblement arrondi sur les côtés; élytres à stries plus fines beaucoup moins profondes et à intervalles plus faiblement relevés.

En conséquence, pour nous, il n'y a plus d'*Athous titanus*, mais nous avons les femelles des *Athous mandibularis* et *canus*.

— M. Künckel montre un exemple d'accouplement, non pas entre individus d'espèces voisines, mais entre individus appartenant à des genres différents, fait relaté d'ailleurs pour certains Lépidoptères et que M. Peragallo a cité pour des *Luciola* et des *Ragonycha*, toutefois avec des caractères monstrueux (Ann. 1863, page 664). Il s'agit ici de deux Longicornes, d'une *Strangalia melanura* Linné mâle, trouvée à Zermatt, accouplé avec une *Leptura livida* Fabricius femelle. Ce fait ne mérite d'être signalé que parce qu'il y avait entre ces espèces coït complet.

— Le même membre met sous les yeux de la Société quelques Lépidoptères anormaux provenant de Zermatt : *Procris statices*, *Polyommatus Eurydice* et *Lycæna Arion* (coll. Fallou). Il est utile de remarquer que souvent l'on rencontre des individus, parmi les Lépidoptères, beaucoup plus petits que les types, et que l'on attribue cette anomalie à ce que les chenilles n'ont pas eu de nourriture suffisante. Les sujets que M. Künckel présente aujourd'hui montrent qu'il y a une autre cause à cet arrêt de développement, puisque d'un même côté chaque aile est bien conformée, tout en étant plus petite que son homologue.

M. Guérin-Méneville ajoute à cette communication qu'il a été à même d'observer plusieurs faits d'anomalies semblables sur des *Bombyx cynthia* élevés pour en tenter l'acclimatation en liberté sur des arbres de nos parcs.

Membre reçu. M. Louis Frère, négociant à Collioure (Pyrénées-Orientales), présenté par M. Reiche au nom de M. Félicien de Saulcy.

(Séance du 11 Décembre 1864.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

M. Philippe Lauzun, actuellement fixé à Paris, assiste à la séance.

Communications. M. Gougelet montre à la Société des Coléoptères rares ou nouveaux provenant des îles Baléares. Ce sont les espèces suivantes : *Pimelia cribra* Solier, *Tentyria*, sp. nov., *Asida Mahonis* Boieldieu, *Asida depressa* et *brevicosta* Solier (ces deux derniers ne constituant

qu'une seule espèce dont la *depressa* est le mâle et la *brevicosta* la femelle); *Microsilus semicostatus* Mulsant, *Timarcha balearica* Gory et *Argopus*, sp. nov.

— M. de Vuillefroy présente quelques observations sur la planche 1re du tome IV de nos Annales, 4e série (1864) :

Ces observations, dit notre collègue, reposent sur la figure 5 de son *Belostoma Deyrolli*. Plusieurs fautes de gravure se sont glissées probablement malgré lui, et ces fautes sont très graves, car elles dénaturent les caractères du genre. Ainsi : 1° entre les cuisses et les tibias, il y a un trait figurant une pièce distincte au lieu d'une nuance, d'une ombre indiquant une sinuosité ; 2° aux cuisses intermédiaires, il y a des dents représentés au lieu de poils; 3° aux tibias postérieurs, il y a à la base, près de l'articulation, une forte dent au lieu d'un faisceau de poils.

— M. Stål adresse l'*errata* suivant relatif à son mémoire intitulé : *Hemiptera nonnulla nova vel minus cognita :*

Page 47, Annales de 1864, dans la description du genre *Coptochilus*, il faut lire : cujus sterna *destructa* sunt, au lieu de : *distincta* sunt.

Page 50, lisez : *A. dromedarius*, au lieu de : *A. dromaderius*.

Page 62, *P. perspicillata*, il faut lire : *Hæc species*, au lieu de : *Hæc spinis*.

— M. Maurice Girard fait passer sous les yeux de ses collègues des œufs de l'*Orgya antiqua* pondus en plaque sur des feuilles sèches, et provenant d'une femelle vivante dans les premiers jours de décembre. Elle fut remise avec ses œufs à notre collègue M. le docteur Boisduval à la Société d'Agriculture. On sait que l'éclosion habituelle de cette espèce est à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. Il y a sans doute là un de ces faits d'éclosion prématurée, comme les présentent de temps à autre les Lépidoptères, et qui s'explique par la température exceptionnellement douce et par l'humidité atmosphérique de la première quinzaine de décembre 1864.

M. E. Desmarest, après cette communication, demande si, dans le cas présenté par M. Girard, il n'y aurait pas une éclosion tardive de l'*Orgya antiqua*, bien plutôt qu'une éclosion prématurée.

— M. Guérin-Méneville entretient la Société d'une observation intéressante faite aux environs de Boston, par notre compatriote M. Trouvelot, relativement à la *Danaïs Berenice*. La chenille de ce Lépidoptère vit sur une espèce d'*Asclepias* propre à l'Amérique du Nord ; elle hiverne dans un tuyau qu'elle forme avec un fragment de feuille roulée et entourée de

soie, en sort l'année suivante et grossit alors considérablement avant de se transformer.

M. Aubé rappelle à ce sujet les associations de chenilles qui, dans nos climats, se réunissent pour hiverner, mais qui se placent sous des écorces et ne produisent pas de fourreaux spéciaux.

— M. Guérin-Méneville dit aussi que M. Trouvelot lui a appris que le *Bombyx Polyphemus*, que l'on trouve naturellement dans une grande partie de l'Amérique septentrionale, et qui produit une soie employée dans l'industrie, donne lieu à des éducations en grand auprès de Boston. Dans ces localités, on dispose des Chênes de manière à y élever facilement les chenilles ainsi qu'à recueillir les cocons.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai déjà signalé dans le Bulletin de nos Annales les points divers où a été rencontré l'*Atypus piceus* de Sulzer. Comme cette Aranéide est le seul représentant de la tribu des Théraphoses que nous ayons aux environs de Paris, je me fais un plaisir de signaler aujourd'hui une nouvelle localité où cette espèce, toujours rare, a été rencontrée. L'individu que je communique est un mâle et il a été capturé, pendant le mois d'août, dans la forêt de Fontainebleau. C'est notre zélé collègue M. Fallou qui a découvert, dans cette localité nouvelle pour elle, cette curieuse Aranéide, et je le prie d'agréer ici mes sincères remerciements pour l'abandon qu'il a bien voulu me faire de cette Théraphose.

Lectures. A. Boieldieu : Quelques Coléoptères nouveaux des îles d'Eubée et Baléares : *Acmæodera Mimonti* et *Reichei*, *Pimelia cuboica*, *Asida Fairmairei* et *Mahonis*, et *Eubæus* (g. n., établissant le passage des *Helops* aux *Cistela*) *Mimonti*.

— De Lansberge : Trois espèces nouvelles du genre *Agra* (*surinamensis*, *puncticeps* et *quadriseriata*), et originaires de l'intérieur de la Guyane hollandaise.

— Colonel Goureau : Note sur la larve de la *Psilliodes napi*.

— J. Fallou : Rectification au sujet de la *Bryophila Guenei*.

— Laboulbène : Note sur un habitat remarquable de la chenille de l'*Ephestia elutella*.

— Maurice Girard : Note sur les femelles aptères du genre *Hibernia* (Lépidoptères Chalinoptères, Phalénides).

Cette notice donne lieu à une discussion intéressante, à laquelle

prennent part MM. Al. Laboulbène, M. Girard, Amyot, Bellier de la Chavignerie et Aubé ; discussion qui sera résumée à la suite du mémoire de M. Girard.

Membre reçu. M. Elzear Abeille de Perrin, à Marseille (Bouches-du-Rhône), présenté par M. le docteur Grenier au nom de M. Ancey.

Membres démissionnaires. MM. Lesecq, à Châlons-sur-Marne (Marne), et Raymond, à Fréjus (Var).

(Séance du 28 Décembre 1861.)

Présidence de M. le docteur Ch. AUBÉ.

Décision. La Société décide qu'elle achètera pour sa bibliothèque, sur les fonds Pierret, les deux ouvrages suivants : 1° Dejean : *Species général des Carabiques* ; 2° et Gyllenhal : *Insecta suecica.*

Communications. On annonce à la Société la mort de notre collègue M. Lefebure de Cerisy, décédé à Toulon (Var). — M. Guérin-Méneville est chargé de donner pour les Annales une notice sur ce savant entomologiste.

— M. Guérin-Méneville présente un cocon de l'*Attacus Bauhiniæ* constituant son sous-genre *Faidherbia*, du Sénégal, dans lequel, à côté de l'insecte parfait, mort sans avoir pu sortir du cocon, se trouve un Hyménoptère parasite, également adulte et mort, probablement nouveau et à décrire.

C'est peut-être là le seul exemple bien constaté d'un Hyménoptère parasite ayant permis le développement de l'adulte attaqué, toutefois trop faible pour éclore.

M. Millière a bien cité dans nos Annales (2e série, t. X, 1852, Bull., p. XVII) un *Deilephila vespertilio*, femelle, duquel sortirent des larves apodes qu'il suppose appartenir à des Hyménoptères; mais comme ces larves trop jeunes moururent sans se transformer et que la chenille ne présentait aucune trace de piqûre, ce qui est le cas des chenilles atta-

quées par les Diptères, il est possible que ces larves appartenaient au contraire à des Diptères. On connait en effet des exemples où les Diptères Entomobies ont permis l'éclosion des adultes; ainsi Carcel, mentionné par Robineau-Desvoidy, vit des Diptères sortir d'un *Sphinx ligustri*; M. Girard a fait connaître, d'après M. Künckel, une *Chelonia caja*, vivante, à ailes avortées, dont le cocon contenait, non pas des Hyménoptères, mais, ainsi qu'une rectification le constate (Ann., 4e série, 1864, t. IV, p. 158, et Bull., p. XXXV), des pupes de Diptères. Enfin on sait que les *Conops* sortent du corps des Bourdons adultes.

— Le même membre fait la communication suivante :

Dans le courant de 1844, je décrivais, dans le texte explicatif de mon *Iconographie du Règne animal de Cuvier* (Insectes, p. 506, pl. 86, fig. 1), une espèce nouvelle de *Bombyx*, figurée dans cet ouvrage en 1838, d'après un sujet appartenant à la collection de M. le docteur Boisduval, et je lui donnais le nom de *Saturnia Bauhiniæ*, nom inédit, que j'adoptais parce que M. Boisduval l'avait employé pour désigner cette nouvelle espèce dans sa collection.

J'ai cité cette espèce, en 1847, dans mon article BOMBYX de l'*Encyclopédie moderne* (à la page 557), et je l'ai encore mentionnée, en 1855, dans les Bulletins de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (page 629), en parlant de mes essais infructueux de multiplication de ce beau Ver à soie, faits dans la ménagerie des Reptiles du Muséum, avec quelques cocons provenant du Sénégal et qui avaient été donnés à la Société par M. Barthélemy. A cette époque, j'avais observé que ce papillon exhale une forte odeur de musc.

Dans ces derniers temps, les journaux ont signalé les tentatives faites de nouveau par ordre de M. le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal, pour essayer l'élevage de ce magnifique *Bombyx*, d'abord dans son pays natal, notre colonie du Sénégal, et pour tenter encore de l'introduire en Europe ou en Algérie.

Le 21 décembre dernier, j'ai reçu de M. le docteur Bancal, chef du bureau de l'intérieur à Saint-Louis (Sénégal), douze cocons vivants de cette belle espèce (il y en a trois atteints par des Ichneumons). Ces cocons me sont arrivés en très bon état, et je me suis empressé de les placer dans une pièce fraîche, mais à l'abri de la gelée, afin d'essayer de retarder l'éclosion des papillons jusqu'au printemps.

Je n'entrerai pas dans le détail des caractères de cette espèce, car je l'ai décrite suffisamment il y a déjà longtemps, et M. H. Lucas s'en est également occupé tout récemment. Je me borne donc à indiquer la formation d'un sous-genre avec ce *Bombyx*, à signaler un nouvel Ichneu-

mon qui est son ennemi et à donner quelques observations toutes pratiques, résultat d'études que je viens de faire pour apprécier la valeur soyeuse des cocons.

En raison de quelques caractères propres à sa chenille et à l'insecte parfait, et dont le plus saillant est, dans le papillon, d'avoir les antennes également plumeuses et larges dans les deux sexes, tandis que celles des femelles sont très différentes et beaucoup plus étroites chez les vraies *Saturnia* (dont le grand Paon d'Europe est le type), il y a lieu de créer pour cette espèce et celles qui offriront les mêmes caractères un sous-genre, que je propose de désigner par le nom de *Faidherbia*.

Comme toutes les espèces de Lépidoptères, celle-ci est attaquée par un assez grand Ichneumonide inédit, que je vais figurer et décrire sous le nom de *Cryptus leucopygus*.

Pour déterminer approximativement la richesse en soie de ces cocons, j'ai fait quelques pesées qui m'ont donné les résultats suivants : Les neuf cocons restés vivants (sur les douze reçus) pesant 27 grammes, le poids moyen de chacun est de 3 grammes, tandis que celui des cocons du Mûrier est de 2 grammes. Ayant ouvert trois de ces cocons pour peser séparément la soie et les chrysalides, j'ai trouvé que, sur un poids total de 9 gr. 10 centigr., il y avait 1 gr. 90 centig. de soie, ou 19,30 pour cent, tandis qu'il n'y a que 11 à 14 pour cent de soie dans les cocons du Mûrier. Ces mêmes pesées montrent qu'il y a, en moyenne, dans chaque cocon, 633 milligrammes de soie, quand il n'y en a que 290 dans un cocon du Mûrier, 255 dans celui de l'Ailante et 175 dans celui du Ricin, ainsi qu'on peut le voir à la page 18 de mon traité intitulé : *Éducation des Vers à soie de l'Ailante et du Ricin*, etc., 1 vol. in-12, 1860.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Les feuilles de *Camellia* que je fais passer sous les yeux de la Société proviennent de Marseille, où cette plante est cultivée en grand. Quand on examine la partie inférieure de ces feuilles, on remarque qu'elle est maculée de taches blanches, les unes allongées, les autres ovalaires, et affectant toutes des figures irrégulières. J'ai examiné ces taches, qui, par leur couleur, rappellent beaucoup celles formées par certains insectes de la famille des Gallinsectes, et, en les soulevant, je comptais rencontrer dessous ces abris ces Hémiptères généralement nuisibles. Mais mon attente a été trompée, car ce sont des Arachnides de la famille des Acariens que j'ai trouvés, et je me demande si ce sont à ces derniers que l'on doit attribuer la formation de ces taches blanches sous lesquelles ces Acariens se tiennent abrités. Cette espèce, longue d'un millimètre environ, est ovale, allongée, d'un bleu rosé et très agile. Suivant M. Houlet,

qui m'a communiqué ces feuilles, cette espèce serait très nuisible au *Camellia japonica*, plante qui est cultivée en grand à Marseille par M. Rougier Sarate.

— M. le Trésorier montre à la Société le deuxième album de portraits photographiés de nos membres; il fait observer que nous ne possédons pas encore les portraits de la moitié de nos collègues, et qu'il serait très intéressant de compléter autant que possible cette importante collection (1).

Lectures. Ernest Allard : Notice nécrologique sur de Baran; travail demandé par la Société.

— Félicien de Saulcy : Description d'un genre nouveau et d'une espèce nouvelle de Coléoptères Scydménides propre à la faune française (*Scotodytes paradoxus*).

— Guérin-Méneville : Note sur un Chalcidite sorti des pépins de Pommes.

(1) Les portraits parvenus à la Société jusqu'au 30 mars 1865 sont au nombre de cent soixante-six; ce sont, outre les cent vingt-sept dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII et L et LI du Bulletin de 1864, ceux de MM. :

128. Le Maout (le docteur).
129. Depuiset.
130. Strauch.
131. Solsky.
132. B. Rosales.
133. Mauss (décédé).
134. Giraud (le docteur).
135. Manuel (le comte de).
136. Raymond.
137. Démoulin.
138. Dor.
139. Lespès.
140. Burle.
141. Thibésard.
142. Saint-Martin (de) (décédé).
143. Goubert.
144. Lallemant.
145. Latreille (décédé).
146. A. Lefebvre
147. Duverger.
148. Boisgiraud.
149. Ch. Brisout de Barneville.
150. Léon Dufour.
151. Gandolphe.
152. Leschenault du Villard.
153. Saussure (de)
154. H. Brisout de Barneville.
155. H. Tournier.
156. Abeille de Perrin.
157. Hewitson.
158. Ch. Oberthür.
159. Perez Arcas.
160. Henri Deyrolle.
161. Édouard Perris.
162. Gaston Allard.
163. Hartog Heys van de Lier.
164. H. Dupont.
165. Constant Duméril (décédé).
166. Dumont d'Urville (décédé).

Nominations annuelles. Aux termes des articles 13, 15 et 16 de son Règlement, et pour la trente-quatrième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement des *Membres du bureau.*

Ont été nommés pour 1865 :

Président	MM. le docteur GRENIER.
1er *Vice-président*.	PARIS.
2e *Vice-président*.	Maurice GIRARD.
Secrétaire.	Eugène DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte LUCAS.
Trésorier	Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint	Léon FAIRMAIRE.
Archiviste.	Achille DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	Henri de BONVOULOIR.

— Selon la teneur des articles 34 et 35 du Règlement, sont ensuite nommés les cinq membres qui, conjointement avec les fonctionnaires du Bureau, feront partie de la *Commission de publication* pour 1865 :

Ce sont : MM. le docteur Charles AUBÉ.
DELAMARCHE.
FALLOU.
le docteur Al. LABOULBÈNE.
A. LÉVEILLÉ.

— Enfin, d'après le contenu de l'article 39 *bis* du Règlement, il y a lieu au renouvellement des trois membres qui, conjointement avec les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, feront partie de la *Commission de la bibliothèque* pour 1865 :

Sont réélus : MM. Léon FAIRMAIRE.
Maurice GIRARD.
Louis REICHE.

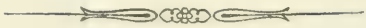

DEUXIÈME PARTIE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ EN 1864

ET PENDANT LE 1er TRIMESTRE DE 1865

ET

INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES

QUI Y SONT COMPRIS.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. Séance publique annuelle du 5 août 1864. Br. in-4o.

Académie de Stanislas de Nancy. Mémoires pour l'année 1863. 1 vol. in-8o. Nancy, 1863.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. Séance publique de 1864. Br. in-8o. Aix, 1864.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. 1o Journal pour 1863, nouvelle série, tome V, partie 4, nos 7, 8, 9 et 10 (*Journal of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*). 1 volume in-4o, avec pl. col., 1864. — 2o Procès-verbaux des séances de la même Académie pour l'année 1863, nos 1 à 7

(Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia). Br. in-8°. — Offerts par l'Institution Smithsonienne.

Wood (Horace C.). Sur les Pédipalpes de l'Amérique du Nord, comprenant la description et les figures de nouvelles espèces de Scorpions.

Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. Mémoires, 2e série, tome II, année 1863. 1 vol. in-8°. Dijon, 1864.

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes rendus hebdomadaires des séances par MM. les Secrétaires perpétuels. Tables du tome LVII (2e semestre 1863); tome LVIII (1er semestre 1864), nos 1 à 26 et tables; et tome LIX (2e semestre 1864), nos 1 à 26. Br. in-4°, échangées contre les Annales.

Tome LVIII. — 4 janvier. Brouzet. Sulfate de cuivre employé pour prévenir les maladies des Vers à soie. — 25 avril. Guérin-Méneville. Introduction d'une quatrième espèce de Vers à soie du Chêne, le *Bombyx* (*Antheræa*) *Roylei* Moore, des hauts plateaux de l'Himalaya, sur la frontière du Cachemire. — 9 mai. Guérin-Méneville. Sur le *Bombyx Roylei*. — 23 mai. Pinson. Du *Bombyx Yama-Maï* attaqué par la pébrine — 20 juin. Ramon de la Sagra. Produits de l'Abeille Mélipone de Cuba (*cire* et *propolis*).—Baudelot. De l'influence du système nerveux sur la respiration des Insectes (*Dytiscides*). — 27 juin. Cauvy. Mouches envahis par un Cryptogame parasite.

Tome LIX. — 4 juillet. Guérin-Méneville. Exposé de quelques faits tendant à prouver la possibilité d'obtenir en France de la graine saine du *Ver à soie*. — 11 juillet. Léon Dufour. Recherches anatomiques et physiologiques sur les insectes Lépidoptères. — 25 juillet. De Quatrefages. Note sur la distribution géographique des Annélides. — 29 août. Guérin-Méneville. Sur le VER A SOIE URUGUAYO, *Bombyx Fauvetyi* : nouvelle espèce de l'Amérique méridionale découverte par MM. Juan-José de Herrera et A. Fauvety. — 19 septembre. Moigno (l'abbé). *Pyrophorus* portant deux corps phosphorescents qui répandent un éclat extraordinaire. — Blanchard. Remarques sur le même sujet. — 26 septembre. Guyon. Du danger pour l'homme de la piqûre du grand Scorpion du nord de l'Afrique, *Androctonus funestus* Hempr. et Ehrenb. — 10 octobre. Carus. Expériences sur la

matière phosphorescente du *Lampyris italica*; action de l'eau pour rendre à la matière desséchée cette phosphorescence. — 7 novembre. Guyon. Sur un nouveau cas de Filaire sous-conjonctival, ou *Filaria oculi*, observé au Gabon. — 21 novembre. Rouget. Sur la terminaison des nerfs moteurs chez les Crustacés et les Insectes. — 28 novembre. Faivre. Sur l'influence de quelques plantes aromatiques sur les Vers à soie. — 26 décembre. Mme de la Peyrouse. Éducations des Vers à soie faites avec des feuilles de Mûriers greffés et non greffés. — Gerbe. Embryogénie des Crustacés.

Académie impériale des Sciences physiques, naturelles et mathématiques de Saint-Pétersbourg. 1° Mémoires des membres : années 1862 et 1863, VIIe série, tome V, n°s 2 à 9, et tome VI, n°s 1 à 12. 2 vol. in-4°. — 2° Bulletins, années 1862 et 1863, tome V, n°s 3 à 8, tome VI, n°s 1 à 5, et tome VII, n°s 1 et 2. Br. in-4°.

VI. — N° 3. Morawitz. *Cicindelidæ* et *Carabici* de la faune de Jesso ; description d'un grand nombre d'espèces nouvelles.

Académie royale des Sciences de Stockholm. 1° Mémoires des membres, 1862 (*Kongliga swenka Vetenskaps-Academiens Handlingar. Ny följd*, 1862). 1 vol. in-4°. Stockholm, 1863. — 2° Bulletins de la même Académie pour 1863 (*Ofversigt af Köngl Vetenskaps-Akademiens. Förhandlingar* 1863). 1 vol. in-8°. Stockholm, 1864.

BULLETINS. — Wallengren. Névroptères d'Allemagne; familles des *Scialidæ*, *Hemerobidæ* et *Myrmeleonidæ* (15 à 26). — Carl.-H. Boheman. Insectes de l'Europe septentrionale; observations et descriptions d'espèces nouvelles des G. *Exochus* (Hym.), *Sphærophora*, *Tachina*, *Ariria*, *Antomyza*, *Sciomyza*, *Tephritis* et *Oscinis*. (Dipt.) (57 à 85). — Goës. Crustacés décapodes podophthalmes des mers de Suède (g. n. *Caridion*) (161 à 180). — Andersen. Acarides du nord de l'Europe (181 à 193.) — C.-G. Thomson. G. *Eucinetus* (Col.) (477 à 479.)

Brauer (Frédéric). Monographie des Œstrides (*Monographie der Œstriden*). 1 vol in-8°.

Candèze. Élatérides nouveaux. Br. in-8° extraite des Mémoires de la Société royale d'Histoire naturelle de Liége, 1864.

Dans ce cahier supplémentaire de 64 pages, l'auteur décrit un assez grand nombre d'espèces et crée quelques genres nouveaux qui viennent se joindre à ceux qu'il a fait connaître dans les quatre volumes de son grand ouvrage.

Cederhielm. Description de divers Insectes Coléoptères propres aux environs de Saint-Pétersbourg (*Descriptio Insectorum agri Petropolensis*). 1 vol in-8° avec pl. col. — Offert par M. H. de Bonvouloir.

Chaudoir (baron de). 1° Note sur les genres *Dromica*, *Tricondyla* et *Collyris*. Br. in-8°, extraite de la Revue et Magasin de Zoologie. Paris, 1864. — 2° Catalogue des Cicindélètes de la collection de l'auteur. 1 vol. gr. in-8°. Bruxelles, mars 1865.

Le premier de ces mémoires est analysé plus loin à l'article *Revue zoologique*; le second comprend des descriptions de nouvelles espèces, ainsi que la création de quelques divisions.

Coquerel (Charles). Voyage à Madagascar par le docteur Auguste Vinson. Listes des Coléoptères, Hémiptères et Diptères. Br. in-8°. Saint-Denis (île de la Réunion), 1864.

Ces listes sont aussi complètes que possible; celle des Coléoptères a été dressée entièrement par M. Ch. Coquerel; et les deux autres avec le concours que lui ont donné MM. Signoret et Bigot.

Crotch. Catalogue des Coléoptères britanniques (*A Catalogue of British Coleoptera*). Br. in-12. Cambridge, 1863.

Cette liste sera d'une grande utilité pour tous ceux qui s'occupent de la recherche et de l'étude des Coléoptères européens; elle présente des remarques géographiques toutes nouvelles.

Dana (James D.). 1° Classification des animaux basée sur les caractères tirés de la forme de la tête (*The classification of Animals based on the principle of cephalization*). Br. in-8°. — 2° Classification des Herbivores (*Classification of Herbivores*). Br. in-8°. — 3° Note sur la place des Amphibiens dans la classe des Vertébrés (*Note on the position of Amphibians among the classes of Vertebrates*). Br. in-8°.

Desmartis (Télèphe). L'Oïdium est inoculable à l'espèce humaine.

par MM. T. Desmartis et Bouché de Vitray. Br. in-8° extraite des Actes de l'Académie de Bordeaux.

Frauenfeld (G. Ritter von). Notes sur divers points de la Zoologie. 8 br. in-8° extraites des Mémoires de la Société zoologique et et botanique de Vienne pour 1863.

Goëdart (Joann). Métamorphoses et histoire naturelle des Insectes (*Metamorphosis et Historia naturalis Insectorum*). 1 gr. vol. in-18 relié. — Offert par M. H. de Bonvouloir.

Guérin-Méneville. Avis essentiel aux amis de l'Acclimatation. Br. in-8° extraite du troisième numéro de 1864 de la Revue de sériciculture.

Dans cet avis, l'auteur propose à toutes les personnes qui recevraient de nouvelles ou rares espèces de *Vers à soie* utiles à introduire en Europe de les lui confier, afin qu'il tente de les élever à la magnanerie de Vincennes.

Hewitson. Descriptions et Illustrations de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques, d'après les types des collections de MM. Saunders et Hewitson. Parties 50, 51, 52 et 53 (*Exotic Butterflies being Illustrations of new species selected chiefly from the collections of Saunders and Hewitson*). Br. in-4° avec pl. col.

Institution Smithsonienne. 1° Rapport annuel du conseil des régents de l'Institution Smithsonienne pour 1862 (*Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution for* 1862). 1 vol. in-8°. Washington, 1863. — 2° Liste des correspondants de l'Institution Smithsonienne pour 1863 (*List of Foreing Correspondents of the Institution corrected to january* 1862). Br. in-8°. — 3° Table systématique (*Systematic Index, etc.*). Br. in-8°. — 4° Adresse à la législature du Massachussetts, janvier 1864 (*Adress of his excellency John A. Andrew to the legislature of Massachussetts*). Br. in-8°, 1864.

Iséry (Charles). Mémoire sur le Pou à poche blanche de l'île de France. Br. in-8° avec pl.

M. Guérin-Méneville, en offrant ce travail à la Société de la part de

M. Ancey et au nom de M. Iséry, fait remarquer que l'auteur lui-même a reconnu depuis la publication de sa brochure que l'insecte ailé qu'il y décrit et figure comme étant le mâle de sa *Cochenille* ou *Pou à poche blanche*, n'est réellement qu'un Hyménoptère *Chalcidite* parasite de cette espèce.

Isis. Journal des Naturalistes de Dresde (*Sitzungs-Berichte der Naturwissenchaftlichen Gesellschaft Isis in Dresden; redigirt von Dr A. Dreschler)*, année 1863, nos 4 à 12 (avril à décembre). Br. gr. in-8o avec pl.

Keyserling (Eugen). Mémoire sur les Aranéides de la division des Epéirides, et description d'espèces nouvelles des genres : *Gasteracantha*, *Acrosoma*, *Cyrtogaster* (g. n.), *Hapalochrota* (g. n.), *Poltys*, *Epeira*, *Nephila*, *Tetragnatha*. — Schaufuss. Observations sur plusieurs espèces de Coléoptères et description de quelques nouvelles espèces.

Journal entomologique de Vienne : 1859, no 12, 1860, nos 1, 2 et 3, et 1864, nos 1 à 6 (*Wiener Entomologische Monatschrift*; *Verantwortlighe redacteure : Julius Lederer und Ludwig Miller*). Br. in-8o avec pl. Vienne, 1859, 1860 et 1864. — Offert par M. Lederer.

1864. — N° 1 (janvier). Nickerl. Nouvelles espèces de Microlépidoptères des genres *Depressaria*, *Cleodora*, *Ornix*, *Œcophora*, *Stagmatophora*. — Loew. Nouvelles espèces européennes d'*Ortalidæ* des genres *Dorycera* et *Ortalis*. — Le même. Nouvelles espèces de *Cordylura*. — Hofmann. Lépidoptères nouveaux des genres *Lobophora*, *Eupithecia* et *Grapholita*. — Gartner. Sur l'*Euplemis striatella* et la *Parasia paucipunctella*.

N° 2 (février) Kutschera. Halticides d'Europe. Genre : *Longitarsus*. — Rössler. Sur le *Platyptilus ochrodactylus*. — Schaum. Remarques entomologiques. — Miller. *Homalota glacialis* (sp. nov.). — Rössler. Sur le *Pterophorus serotinus* Zeller.

N° 3 (mars). F.-X. Fieber. Genres nouveaux d'Hémiptères européens : G. *Scoloposcelis*, *Eugistus*. *Notochilus*, *Diomphalus*, *Chilacis*, *Microsynamma*, *Bothynotus*, *Stethocomus*, *Exanetus*, *Tytthus* et *Dasyscytus*. — Kraatz. Sur le *Machærites subterraneus*.

N° 4 (avril). Gartner. Sur la *Sesia braconiformis* et la *Dinorampha Gruneriana*. — Loew. Trois espèces nouvelles de *Tipula* d'Europe.

— Rössler. Mélanges lépidoptérologiques et espèces nouvelles d'*Eupithecia* et de *Tortrix*.

N° 5 (mai). Kutschera. Suite des Halticides d'Europe : G. *Longitarsis*. — Lederer. Lépidoptères américains nouveaux.

N° 6 (juin). Mana. Sur divers Lépidoptères propres à la faune brusse. — Hampe. Coléoptères nouveaux, g. n. : *Typhloporus*. — Moschler. Lépidoptères nouveaux du Labrador.

Les numéros de 1859 et de 1860 complètent notre collection.

Journal le Naturaliste (*The Naturalist, Journal of West-riding consolidated Naturalist's Society, etc.*), n° 1, mai 1864. Br. in-8°. Londres, 1864.

Le Conte (J.-L.). 1° Liste des Coléoptères de l'Amérique du Nord, 1re partie (*List of the Coleoptera of North America*). Br. in-8°, 1863, publiée par l'Institution Smithsonienne. — 2° Nouvelles espèces de Coléoptères de l'Amérique du Nord, 1re partie (*New species of North American Coleoptera*). Br. in-8°, 1864, publiée par l'Institution Smithsonienne. — 3° Révision des Élatérides des États-Unis d'Amérique (*Revision of the Elateridæ of the United States*). Br. in-4°, offerte par M. de Bonvouloir.

On trouve dans ces ouvrages de bonnes descriptions de nouvelles espèces et la création de quelques genres.

Loew et Osten-Sacken. Monographie des Diptères de l'Amérique du Nord, 1re partie (*Monographs of the Diptera of North America, by H. Loew edited, with additions by R. Osten Sacken*). 1 vol. in-8°. Washington, 1862. Publié par l'Institution Smithsonienne.

Ouvrage de la plus grande utilité pour tous ceux qui s'occupent des insectes de l'ordre des Diptères; car il renferme, outre la description d'un grand nombre d'espèces et de quelques genres nouveaux, un tableau général des diverses familles de Diptères propres à l'Amérique septentrionale.

Marshall. Énumération des espèces de *Corynodina* de la famille des Eumolpides (*Corynodinorum recensio; fam. Eumolpidæ*). Br. in-8° extraite du Journal de la Société Linnéenne de Londres, vol. VIII, 1863.

Mocquerys. Histoire naturelle des Coléoptères anormaux, 7e et 8e livraison. Br. in-8o avec fig. sur bois. 1864.

La septième livraison comprend les titres du tome premier et des tables dans lesquelles sont indiquées anatomiquement les diverses anomalies décrites; la huitième livraison renferme la description d'une nouvelle série de huit Coléoptères anormaux.

Mulsant et Rey. Histoire naturelle des Coléoptères de France, familles des Angusticolles et des Diversipalpes. 1 vol. in-8o. Lyon, 1864.

Ouvrage trop connu des entomologistes pour que nous l'analysions. Nous regrettons vivement que notre bibliothèque soit très loin de posséder tout ce qui a paru de la savante histoire naturelle des Coléoptères de France; nous faisons un nouvel appel à M. Mulsant pour qu'il nous complète cette importante collection.

Muséum de Zoologie comparée de Boston. Rapport annuel pour 1863 (*Annual report of the trustees of the Museum of Comparative-Zoology of Boston*, 1863). Br. in-8o. Boston, 1863. Offert par l'Institution Smithsonienne.

Muséum de Zoologie comparée de Cambridge dans le Massachussetts, par M. Agassiz. Bulletin, nouvelle série, 1863 (*Bulletin of the Museum Comparative-Zoology of Cambridge, Massachussetts*). 1 vol. in-8o. Cambridge, 1863. Offert par l'Institution Smithsonienne.

Packard (A.-S.). Notes sur les Zygénides de l'Amérique du Nord (*Not's of the family Zygenidæ*). Br. in-8o avec pl. Publiée par l'Institution Smithsonienne.

Panzer. Coléoptères européens (*Beitrage zur Geschichte der Insecken*). 1 cahier in-4o broché avec pl. col.; offert par M. de Bonvouloir.

Pâris. Accidents prétendus ou réels causés par des piqûres de Mouches. 1 dossier composé de lettres, journaux, etc.

Radoschkovski (Octave). Notices sur quelques Hyménoptères nouveaux ou peu connus et remarques sur les espèces russes des genres *Vespa* et *mutila*. Br. in-8o avec pl. (deux exemplaires).

Revue et Magasin de Zoologie pure et appliquée, sous la direction de M. Guérin-Méneville, année 1864. 1 vol. in-8° en 12 cahiers avec pl. — Offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 1. Coinde. Note pour servir à l'histoire des Oiseaux insectivores, et indication de divers Insectes mangés par certains d'entre eux. — De Chaudoir. Sur le genre *Dromica* : espèce nouvelle *D. bis-bicarinata*, du territoire des Zoulous. — N° 2. De Chaudoir. *Dromica sculpturata*, de Cafrerie, *quadricollis* du pays des Zoulous, *octocostata* de la baie de Lagoa, *tuberculata* du cap de Bonne-Espérance et de Natal, *carinulata* et *acuminata* de Natal, *citreoguttata* (*Cosmena*), du pays des Zoulous, et *sexmaculata* (*Cosmena*) d'Afrique centrale. — N° 3. Nietner. Sur les ennemis du Caféier à Ceylan. *Agrotis segetum*; *Galleriomorpha lichenoïdes*; *Boarmia leucostigmaria*; *Tortrix coffearia*; *Gracilaria coffeifoliella*. — Duchesne-Thoureau. Domestication des Araignées — Siebold. Sur la parthénogénésie des Abeilles. — N° 3. De Chaudoir. Sur diverses espèces de *Dromica* déjà décrites; *Tricondyla stricticeps*, de Malacca, (esp. nouv.); *Collyris Mniszechii*, de Siam, et *insignis*, du Sylhet (esp. nouv.). — N° 3. Nietner. Ennemis du Caféier à Ceylan. *Anthomyza coffeæ*, *Phymatea punctata*, *Ancylomycha* (sp. n.). — Guérin-Méneville. Sur les ravages des Termites. — N° 4. De Chaudoir. *Tricondyla Waterhousei* de Malacca, *macrodera* de Malacca, *cylindripennis* de Siam, *fasciata* de Siam (sp. nov.). — Nietner. Ennemis du Caféier à Ceylan. *Arrhines destructor*, *Acarus coffeæ*. — N° 5. Guérin-Méneville. Sur l'introduction du *Bombyx* (*Antheræa*) *Roylei*, des hauts plateaux de l'Himalaya. — N° 6. Chevrolat. Coléoptères nouveaux de l'île de Cuba : G. *Dendroblaptus* (g. n. de Cérambycides) *barbiflavus*, *Cryptocephalus bardus* et *distensus*, *Mastacanthus arcustriatus* et *Blepharida irrorata*. — Guérin-Méneville. De la variabilité du *Bombyx Yama-Maï*. — N° 7. Le même. De la possibilité d'obtenir en France de la graine saine de Ver à soie. — Léon Dufour. Recherches anatomiques et physiologiques sur les insectes Lépidoptères. — Nietner. Sur les ennemis du Caféier : divers Insectes (Coléoptères, Orthoptères, etc.). — N° 8. Fairmaire et Germain. Buprestides nouveaux du Chili. *Psiloptera fastidiosa*, *Hypoprasis* (g. n. voisin des *Latipalpis* et *Capnodis*) *Harpagon*, *Anthaxia subæqualis* et *verecunda* Er. — Parry (Sidney). Catalogue des Lucanides (extrait). — Collonge. Sur la destruction des Fourmis. — N° 9. Fairmaire et Germain. Buprestides nouveaux du Chili. *Stigmodera cyanicollis* et *consobrina*. *Chrysobothris bothri-*

deres, *Callisphyris testaceipes*. — Guérin-Méneville. Sur le VER A SOIE URUGUAYO. *Bombyx Fauvetyi* : nouvelle espèce de l'Amérique méridionale, découverte par MM. Herrera et Fauvety. — Spinola (Maximilien). 26 Coléoptères nouveaux, y compris le genre *Baoscelis*, et 34 Hyménoptères placés dans le texte du voyage d'OEsculati dans les régions équatoriales de l'Amérique méridionale, aux bords du Napo et de l'Amazone (rappel et analyse). — N° 10. *Blattarum novarum species aliquot, conscripsit*. H. de Saussure. G. *Polyzostera* (7 espèces), *Paratropes* (3 espèces), *Blatta* (7 espèces), *Ellipsidion* Sauss. (*Mélang. Orthopt.*, I, 18, 11). Espèces : *australe*, *reticulatum*, *aurantium* de la Nouvelle-Hollande, et *Heydenianum* du Brésil, *Ischnoptera* (5 espèces), *Nyctobora* (2 espèces), *Euryzosteria* (g. n. voisin des *Periplaneta*, p. 316), espèce unique, *Delalandi* de l'Afrique méridionale, *Periplaneta* (8 espèces), *Epilampra* (9 espèces), *Hypercompsa* (g. n., voisin des *Holocampsa*, p. 323), espèce unique, *fenestrina*, du Brésil, *Prosoplecta* (g. n. voisin des *Anaplecta*, p. 326) ; § 1 : *Prosoplecta proprie dicta*, espèce unique, *coccinella* du Mexique ; § 2 : *Diploptera* (p. 325), *silpha* du Mexique, et *Aptera* (g. n., p. 326), espèce unique, *lenticularis* du cap de Bonne-Espérance. — N° 11. Fairmaire. *Cyamophthalmus nitidus*, Longicorne nouveau de Grèce et d'Algérie. — De Saussure. *Blattarum novarum species aliquot, conscripsit* H. de Saussure (suite). Genres : *Melestora* Stål (1 espèce), *Panchlora* (5 espèces), *Nauphæta* (1 espèce), *Zetobora* (2 espèces), *Planetica* Sauss. (1 espèce) (*phalangium* des Indes orientales), *Brachycolla* (3 espèces), *Polyphaga* (1 espèce), *Panesthia* (2 espèces), *Blabera* (5 espèces), et *Monachoda* (3 espèces). — Faivre. Sur l'influence de quelques plantes aromatiques sur les Vers à soie. — Lukomski. Action curative du venin des Abeilles ou des autres Hyménoptères. — N° 12. Fairmaire et Germain. Longicornes nouveaux du Chili. *Callisphyris dyneroides*, *Necydalopsis iridipennis*, *Ibidion pallidicorne*, *Drascalia* (g. n. placé auprès des *Stenidea*) *prælonga*, *Callideriphus transversalis*, *Emphytæcia nivcopicta*, *Phantazoderus* (g. n. voisin des *Pteroplatus*) *frenatus* et *Pterostenus pseudocupes*. — De Saussure. Mélanges orthoptérologiques et hyménoptérologiques (analyse). — Scudder. Remarques sur quelques caractères de la faune entomologique des montagnes blanches du New-Hampshire (États-Unis) (analyse).

Robin (Dr Ch.). Mémoire anatomique et zoologique sur diverses espèces d'Acariens de la famille des Sarcoptides. Br. in-8°.

extraite des Mémoires de la Société impériale des Naturalistes de Moscou. 1864.

Saussure et Sichel. Catalogue des espèces du genre *Scolia* (*Catalogus specierum generis Scolia, continens specierum diagnoses, descriptiones, etc.*). 1 vol. in-8°.

Dans ce travail véritablement classifique sur l'ancien genre *Scolia*, les auteurs décrivent un grand nombre d'espèces jusqu'alors inédites, et pour pouvoir arriver plus aisément à leur détermination ils créent et caractérisent avec soin les nouveaux sous-genres des : *Cosila*, *Liacas*, *Triliacas*, *Diliacas*, *Triscolia*, *Discolia*, *Trielis* et *Dielis*.

Schrader. Sur divers Insectes observés en Australie (*Ueber gallenbildende Insecten der Umgebung von Pest-Osen*, 1861). Br. in-8° extraites des Mémoires de la Société zoologique et botanique de Vienne, 1863.

Société d'Acclimatation et d'Histoire naturelle de l'île de la Réunion, fondée le 18 septembre 1862. Bulletins, tome II, n° 1 (janvier, 1864), Br. in-8° avec pl. col. Saint-Denis-de-la-Réunion, 1864. — Offert par M. le docteur Ch. Coquerel.

Société d'Agriculture de l'Ohio. 1° Mémoires, IVe série, année 1862 (*Ohio Ackerban Beritcht*). 1 vol. in-8° (en allemand), offert par l'Institution Smithsonienne. — 2° Rapport annuel pour 1862. Br. in-8° en allemand, offerte par l'Institution Smithsonienne.

Société d'Agriculture de Vienne. Gazette générale d'Agriculture et de Sylviculture, rédigée par M. Arrenstein, année 1863, nos 1 à 36 (*Allgemeine Land-und forstwirthschfliche zeitund, etc., in Wien*). Br. gr. in-8°. Vienne, 1863.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires, tome XVII, 1re et 2e partie, année 1863-1864. 2 vol. in-8°. Genève, 1863-1864.

Claparède. (Édouard). Études sur la circulation du sang chez les Aranées du genre *Lycosa* (p. 1). — Saussure. Mélanges orthoptérologiques. Descriptions d'espèces nouvelles de Blattides des genres

Polyzosteria (s.-g. n. *Chalcolampra*; type *cuprea* de la Nouvelle-Hollande), *Perisphæria*, *Corydia*, *Phoraspis*, *Epilampra*, *Tyrsocera*, *Blatta*, *Ischnoptera*, *Panchlora* (g. n., type *æstuans* du Sénégal), *Proscratea*, *Zetobora*, *Hormetica*, *Planetica* (g. n., type *aranea* de Palo-Penang) et *Panesthia* (p. 129). — De Saussure. Mélanges hyménoptérologiques, Vespides : 1° révision du genre *Synagris* (*Synagris*, *Antagris*, *Paragris*, *Hypagris*, *Pseudagris* et *Micragris*); 2° description de divers Euméniens nouveaux ou incomplétement connus; 3° espèces nouvelles des genres *Icaria*, *Polistes*, *Polybia* (p. 171). — Claparède. Glanures zootomiques parmi les Annélides de Port-Vendres.

Société d'Histoire naturelle de Boston. 1° Journal pour l'année 1863. VIIe volume, n° 4 (*Boston Journal of Natural History*). 1 vol. in-8°. — 2° Procès-verbaux des séances de la Société, vol. IX, p. 177 à 320, 1863 (*Proceedings of the Boston Society of Natural History taken of the Society's records*). Br. in-8°. — Offerts par l'Institution Smithsonienne.

Société d'Histoire naturelle de Colmar. Bulletins. 4e année, 1863. Br. in-8°. Colmar, 1864.

Société d'Histoire naturelle de Nuremberg, année 1863, 3e volume, 1re partie (*Abhandlungen der Naturhistorishen Gesellschaft zu Nuremberg*). 1 vol. in-8°.

Société des Naturalistes de Brünn en Moravie. Mémoires, vol. II, année 1863 (*Verhandlungen der Naturforschenden Vereine in Brünn*). 1 vol. in-8° avec pl. Brünn, 1864.

Société des Sciences naturelles de la Haute-Hesse. Dixième rapport, 1863 (*Zehnter Bericht der Oberhesischen Gesellschaft fur Natur-Naheilkunde*). 1 vol. in-8°. Giefsen, 1863.

Société des Sciences physiques et naturelles du département d'Ille-et-Vilaine. Mémoires, tome Ier, 1re partie. Br. in-8°, Rennes, 1863.

André. Les Sauterelles, étude d'entomologie biblique; travail dans lequel l'auteur montre une grande érudition et indique des conclusions du plus haut intérêt. — Charles Oberthür. Notes pour servir à dresser la faune lépidoptérologique du département des Pyrénées-

Orientales; dans ce mémoire, notre collègue revenant sur l'excursion provinciale fait en 1862 par quelques-uns de nos membres, donne la liste de tous les Lépidoptères qui y ont été trouvés et fait connaître plusieurs espèces qui n'avaient pas encore été signalées comme propres aux Pyrénées-Orientales.

Société entomologique belge. Annales pour 1863, tome VII. Br. in-8° avec pl. Bruxelles, 1864.

Breyer. Descriptions et figures des *Thyris fenestrella*, *Eupithecia tenuiata*, *debiliata*, *valerianata*, *denotata*, *dodoneata*, *Scodina belgaria*, *Phasiane petraria*, *Olindia ulmana*, *Anisopteryx aceraria* (p. 17 à 46.) — Sélys-Longchamps. Note sur une excursion entomologique dans l'entre Sambre-et-Meuse (p. 47.). — Sauveur et Colbeau. Des variations normales de l'aile dans l'espèce chez quelques Lépidoptères (p. 53). — Sauveur. Notes entomologiques sur des Lépidoptères de la faune belge (p. 75). — Fologne. Addenda au catalogue des Lépidoptères de Belgique (p. 87.). — Sauveur et Fologne. Liste des Tinéides de la Belgique (p. 95 à 117). — Sauveur. Description et figure du *Lycæna Alexis* (p. 119). — Breyer. Description et figure du *Bombyx quercûs* (p. 121). — Capronnier. Note sur une aberration d'une *Argynnis Euphrosyne* mâle (p. 123). — Fologne. Variétés d'un *Bombyx*, d'une *Ennychia* et d'une *Lithosia* (p. 125). — Fologne. Premiers états de la *Galechia rufescens* (p. 127). — Mors. Notes sur quelques variétés de Coléoptères : *Carabus auronitens*, *Putzeysii*, *Clytus arcuatus* (p. 129). — Le même. Addenda au catalogue des Coléoptères de la Belgique (p. 135). — Miedel. Liste de Coléoptères nouveaux pour la faune belge (p. 137). — Seghers. Note sur la variété *Ioides* du *Vanessa Io* (p. 141).

Société entomologique de Berlin. Journal publié sous la direction de M. le docteur Kraatz, année 1864, tome VIII, nos I, II, III et IV (*Berliner entomologische Zeitschrift; herausgegeben von dem Entomologischen Vereine in Berlin. Achter-Jahrgang* 1864). Br. in-8° avec pl. Berlin, 1864.

Nos I et II. — Kraatz. Sur les espèces européennes du genre *Melolontha* Fabr. (p. 1 à 16). — Eichhoff. Sur les Xylophages d'Europe; genres *Hylastes*, *Hylurgus*, *Blastophagus* (nov. gen.), *Dendroctonus*, *Carphoborus* (nov. gen.), *Phlœophthorus*, *Phlœotribus*, *Hylesinus*, *Scolytus*, *Polygraphus*, *Crypturgus*, *Hypothenemus*, *Cryphalus*, *Hypoborus*, *Xyloterus*. *Xyleborus* (nov. gen.), *Dryocœtes* (gen. nov.),

Pityophtorus (nov. gen.), *Thammurgus* (nov. gen.), *Bostrichus* et *Platypus* (p. 17 à 46). — Kraatz. Synonymies de diverses espèces allemandes de Coléoptères (p. 47 et 48). — Loew (H.). Centurie spécifique de Diptères propres à l'Amérique septentrionale, se rapportant aux genres *Chasmatonotus*, *Bibio*, *Scatopse*, *Tipula*, *Pachyrrhina*, *Spilomyia*, *Temnostoma*, *Lepidomyia*, *Xylota*, *Chrysotoxum*, *Microdon*, *Ceria*, *Empis*, *Rhamphomyia*, *Hilara*, *Hormopeza*, *Gloma*, *Cyrtoma*, *Tachypeza*, *Platypalpus*, *Dolichopus*, *Gymnopternus*, *Pelastoneurus*, *Porphyrops*, *Cordylura*, *Tetanocera*, *Sapromyza*, *Heteroneura*, *Opomyza*, *Ephydra* et *Cænia* (p. 49 à 104). — Schaum. Dytiscites d'Égypte : espèces nouvelles : *Haliplus maculipennis*, *Laccophilus luridus*, *Hydroporus cribrosus* et *pentagrammus* (p. 105 à 108). — Le même. Six *Hydroporus* d'Europe et d'Asie nouveaux (p. 109 à 113). — Schaum (H.). Sur divers Carabiques : 1° larves des *Procerus scabrosus*, *Eurygnathus Latreillei* et *Acanthogenius piceus*; 2° descriptions des *Physea latipes* du Mexique, *Carabus* (*Plectes*) *protensus* du Caucase, *Disphæricus gambianus*, de Gambie et *Phymatocephalus* (nov. gen. d'Harpalides), *Richlii*, du Mexique (p. 114 à 126). — Kraatz. Sur quelques Staphyliniens trouvés en Allemagne par M. Scriba (p. 127 à 129). — Le même. *Oxypoda investigatorum*; nouvelle espèce européenne (p. 130). — Le même. Remarques sur 50 Coléoptères européens (p. 131 à 142). — Schaum (H.). Sur 24 Coléoptères d'Europe (p. 142 à 144). — Stierlin. Sur divers Coléoptères propres à la Sicile; espèces nouvelles : *Ocypus siculus*, *Silvanus siculus*, *Rhizotrogus* (*Amphimallus*) *Javeti*, *Microrhagus Chevrolatii*, *Athous robustus*, *Melanotus Candezi*, *Metallites modestus*, *Cathormiocerus Pfisteri*, *Larinus longirostris*, *Tychius bicolor*, *Hammaticherus Pfisteri*, *Callidium siculum* et *Clytus Heydeni* (p. 145 à 153). — Kraatz. Remarques critiques sur un grand nombre de Coléoptères (p. 154 à 170). — Schaum. Note au sujet du Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée, en Afrique et en Asie, par M. S.-A. de Marseul (p. I à IV).

N° III et IV. — Schaum. Révision des *Zabroïdes* (G. *Eutroctes*, *Zabrus*, *Pelor*, *Polysitus* et *Acorius*), et descriptions d'espèces nouvelles (p. 171 à 194). — Baudi de Selve. Coléoptères recueillis dans l'île de Chypre et dans l'Asie mineure par M. Eugène Truqui (famille des *Cicindélètes*, *Carabiques*, *Dytiscides*, *Gyrinides*, *Palpicornes*, *Silphales*, *Trichoptérygiens*, *Scaphidides*, *Histérides*), et descriptions d'espèces nouvelles (p. 195 à 233). — Burmeister. Sur les *Mantes*

des environs de Buénos-Ayres (p. 234 à 238). — Kiesenwetter. Sur les Curculionides de la faune du sud de l'Europe et d'Afrique. Description de nombreuses espèces nouvelles et création des genres *Achradidius*, *Axyræus* et *Hygolyptus* (p. 239 à 294). — Le même. Sur une excursion entomologique faite à 1863 (p. 295 à 304). — Kraatz et Kiesenwetter. Monographie du genre *Anthodytes* (g. n.) parmi les Malachides (p. 305 à 312). — Wahnschaffe. Sur la *Tortrix viridana* Linné (p. 313 à 317). — Heyden (L.). Synonymies de divers Coléoptères européens (p. 318 à 328). — Le même. Sur les *Motorchus abbreviatus* Panz. et *salicis* Muls. (p. 329 à 333). — Loew. Sur le genre *Heteroneura* (p. 334 à 346). — Le même. Sur le genre *Batioptera* (p. 447 à 356). — Le même. Sur le genre *Diastata* (p. 357 à 368). — Wilken. Faune d'Oberharzes (Coléoptères) (p. 369 à 373). — Solsky. Sur le genre *Homorocerus* de la famille des Staphyliniens (p. 374 à 376). — Scriba. Sur les *Necrophorus fossor*, *gallicus* et *microcephalus* (p. 377 et 378). — Le même. *Philonthus varipennis* et *Stenus calcaratus* (esp. nouv.) (p. 379 et 380). — Eichhoff. *Xyloterus quercûs*, nouvelle espèce de Xylophages (p. 381 et 382). — Stein. Sur le Catalogue des Hémiptères d'Europe de M. Bärensprung (p. 383 et 384). — Le même. Sur la *Glomeris dalmatina* (p. 385 et 386). — Kiesenwetter. Nouvelles espèces d'*Antidipnis* et de *Dasytes* (p. 387 à 389). — Kraatz. *Clytus Bruckii* (esp. nouv.), et *Clytus Heydeni* Stierlin (p. 389 à 391). — Mélange entomologique et sur divers livres d'entomologie (p. 392 à 406 et v à XVIII). — Ruthe (J.-F.) et Puls (J.-Ch.). Catalogue de Diptères (14 pages; à la fin du volume).

Société entomologique de la Nouvelle-Galle du Sud (Nouvelle-Hollande), tome Ier, 2e partie (*The Transactions of the Entomological Society of New South Wales*). Br. in-8° avec pl. Sydney, 1864.

W. Mac-Leay. Deux espèces nouvelles du genre *Anoplognathus* et une espèce du genre *Calloades* de Port-Denison (nord de la Nouvelle-Hollande). — Le même. *Glaphyrides* nouveaux de la Nouvelle-Hollande des genres *Phyllotocus* Fisch., *Cheiragra* (g. n.) et *Macrothops* (n. g.) — King. *Scydménides* australiens; espèces nouvelles des genres *Phagonophana* (n. g.), *Scydmænilla* (n. g.), *Psephacobius* (n. g.). *Scydmænus*, *Megaladerus* et *Heterognathus* (n. g.). — Le même. *Psélaphides* australiens, espèces nouvelles des genres *Tmesi-*

phorus, Tyrus, Tychus, Batrisus et *Bryaxis.* — W. Mac-Leay. Descriptions de nouvelles espèces de Port-Denison (nord de la Nouvelle-Hollande) propres aux genres *Cicindela, Odacantha, Helluo, Acrogenys* (n. g. voisin des *Helluo*), *Trigonothrops* (n. g. voisin des *Calleida*). *Sarathrocrepis, Cymindis, Scopodes, Silphomorpha, Adelotopus, Craspedophorus, Chlænius, Stomatocœlus* (n. g. voisin des *Licinus*), *Pachauchenius* (n. g. voisin des *Acinopus*), *Harpalus, Saprinus, Scaphidium, Bothrideres, Onthophagus, Silphodes, Cœlodes, Bolboceras, Trox* et *Liparethrus.* — Scott. *Ornithoptera Cassandra* femelle. — W. Mac-Leay. Deuxième mémoire sur les espèces de *Scaritides* de la Nouvelle-Hollande : genres : *Carenum, Scaraphites* et *Gnathoxys.*

Société entomologique de Londres. Mémoires (*The Transactions of the Entomological Society of London*) : 3e série, volume I. partie 9e, et volume II, parties 1re et 2e. Br. in-8o avec pl. Londres, 1863-1864.

I. 9e partie. — Stainton. Espèces européennes du G. *Cosmopteryx* (p. 637 à 655). — Mac-Lachlan. Types des *Phryganidæ* décrites par Fabricius dans la collection de Banks (p. 656 à 659). — Résumé des séances, etc.

II. 1re partie. — Sidney Parry. Catalogue des Lucanides, figures et descriptions des espèces nouvelles (p. 1 à 113).

II. 2e partie. — Waterhouse. Formation des cellules des Guêpes et des Abeilles (p. 115 à 129). — Smith (Fr.). Sur le même sujet (p. 131 à 142). — Thomas Hutton. Sur l'acclimation du SILKWORM espèce indienne d'*Attacus* (p. 143 à 173). — Rolland Trimen. Lépidoptères nouveaux du sud de l'Afrique (p. 175 à 180. — Bulletin des séances (1 à 32).

Société entomologique de Stettin. 1o Journal pour les années 1860, 1861, 1863 et 1864 (*Entomogische Zeitung; herangegeben vom dem Entomologischen Vereine zu Stettin*). 4 vol. in-8o avec pl. Stettin. — 2o Linnea entomologica pour 1863 (*Linnea entomologica : Zeitschrift herausgegeben von dem Entomologischen Vereine zu Stettin. Fanfzehnter band*). 1 vol. in-8o. Leipzig, 1863.

JOURNAL, 1863. — Dohrn. Monographie des Dermaptères (p. 35 à 66). G. *Apachya* Serv., *Tagalina* (n. g.), *Pygidicrana* Serv., *Cylindro-*

gaster Stal, *Nannopygia* (g. n.), *Thermastis* (g. n.) et *Echinosoma* Serv. — Schleich. *Teras Lorquiniana* (p. 67). — Muhligh. *Penthina digitalina* (p. 72). — Gartner. *Semasia Metzneriana*, Kulwein (p. 73). — Gerstaecker. Sur les *Belonopteryx arteriosa*, espèce nouvelle du Brésil., *Dichthodia glaberrima*, de Java (g. et espèce nouveaux) et *Scepastus pachyrrhynchoides* de l'île de Luçon (p. 76 à 93). — Speyer. Remarques sur le Catalogue des Lépidoptères d'Europe de MM. Staudinger et Wocke (p. 94). — Stål et Dohrn. Remarque sur le Catalogue des Hémiptères Homoptères du British Museum de M. Walker (p. 97). — Heyden. Sur quelques espèces de Lépidoptères nocturnes des genres *Cochylis*, *Melasia*, *Tinea*, *Swammerdania*, *Œcophora*, *Acrolepia*, *Caverna* (*Phragmitella* Stainton) et *Baccutatrix* (p. 104). — Cornelius. Nouvelles espèces de Coléoptères européens des genres *Brachypterus*, *Meligethes*, *Gymnetron*, *Chrysomela*, *Helodes*, *Phædon* et *Coccinella* (p. 113). — Cornelius. *Quedius tomentosus*, esp. nouv. (p. 130). — Fairmaire. *Licinus Dohrnii*, espèce nouvelle d'Albanie (p. 131). — Philippi. Coléoptères du Chili. *Upinella cruentata*, *Dentipalpus* (g. nov. de *Mélandryides*) *pictus* (p. 132). — Dohrn. *Eucymon* (n. g. d'*Endomychides*). *Gerstæckeri* (p. 135). — Zeller. Tinéides américaines. Genres : *Archicaris*, *Chloëphora*, *Grapholitha*, *Tinea*, *Coptotelia* (n. g.), *Cnissostages* (g. n.), *Oleagina*, *Psecadia*, *Trichostibus* (n. g.), *Pammeces* (n. g.) et *Stenoptycha* (g. n.) (p. 136 à 155). — Speyer. Observations sur des Lépidoptères des genres *Acidalia* (*rusticata* et *corrivalaria*) et *Lycæna* (*palona*) (p. 156). — Keferstein. Notice lépidoptérologique (p. 164). — Gerstaecker. *Belonopteryx*, nouveau genre de Névroptère, intermédiaire entre les Hémérobiens et les Panorpiens : type *arteriosa*, du Brésil ; *Acanthadisis dasymalla* (3 espèces nouvelles), *Palpares* (2 espèces). *Panorpa* (1 espèce) (p. 168). — Hagen. Anomalie entomologique (p. 189). — Schilager. Sur les *Tortrix oporana*, *hæstiana*, *gnomana* (p. 195). — Wilde. Sur la *Tapinostola elymi* T. (p. 207). — Philippi. Insectes du Chili (p. 208). — Muhlig. Nouvelles espèces de *Lithocolletis* et *Platyptilus* (p. 112). — Kronheim. Aberrations des *Thecla quercus*, *Chelonia* et *Caja* ; Remarques sur les *Callimorpha matronula*, *macrossa* et *œnotheræ* (p. 245). — Suffrian. Mélanges synonymiques sur divers Coléoptères (p. 225). — Stål. Genres et espèces nouvelles de Fulgoriens. *Cynthila* (g. n., voisin de celui des *Ulasia*, espèce unique : *ferocata*, de Malacca (p. 230), *Limois* (g. n., voisin des *Aphana*) : type *Lystra punctata* Sig. (p. 231) *Aphana* Guér., Stål, *Belbina* (type *Falleni*, de Madagascar) (p. 232)

Lycorma, type *Aphana imperialis* White; *Ecephria*, type *A. aurantia* Hope; *Scamandra*, type *A. rosea* Guér., *Phoronis*, types *A. sanguinalis* Westw. et *nigro-maculata* Guér. (p. 233); *Ulasia*, type *A. fuscata* Guér.; *Melanira* (g. n., voisin des *Birdantus*), type *Thisbe*, de Moreton-Bay (p. 237); *Chilobia* (g. n., voisin des *Phenacus*); 2 espèces *cinxia*, de Vénézuéla, et *silena*, de Quito, *Rhonichia* (g. n., voisin des *Ulabra*), type *nebulosa*, de Cayenne; *Pœocera* (1 espèce), *Œagra* (g. n., voisin du précédent), type *Poiocera lugubris* Perty et *mystica* St., de Bolivie, *Learcha* (g. n., voisin des précédents); espèce unique : *sponsa*, de Cayenne, *Saralis* (également voisin des précédents), type *P. picta* Gert.; esp. nov. *maculosa*, *nigro-notata* et *puella*, de l'Amérique méridionale, *Alphina* (g. n. intermédiaire entre les *Pœocera* et *Dilobura*), type *nigro-signata*, de Cayenne; *Japetas* (g. n., voisin des *Catyproctus*), type *Dilobura testa* Stål, olim., *Amyra* Wh. (1 espèce), *Eurybrachys* Guérin (1 espèce), *Messena* (g. n., voisin du précédent), type *nebulosa*, de Malacca; *Thessita* (g. n.), ayant pour type l'*Eurybrachys insignis* Hope, et deux espèces, l'une (*mortuifolia*) du Cambodje, et l'autre (*nigro-notata*) de Malacca; *Nesis* (g. n., voisin des *Eurybrachys*, espèce : *tricolor*, des Indes orientales; *Lyncilia* (g. n., voisin des *Platybrachys*), type *nobilis*, d'Islande; *Platybrachys* (5 espèces), *Olonia* (*viridiventris*, de Moreton-Bay), *Mycterodes* Spin. (1 espèce), *Ommatidiotus* Spin. (2 espèces), et *Calosoelis* Burm. (1 espèce) (p. 230 à 251). — Hagen. Nomenclature entomologique (p. 252). — Staudinger. Nouvelles espèces européennes de Lépidoptères des genres *Acidalia*, *Calophasia*, *Asaria*, *Atychia*, *Sophronia* et *Lithocolletis* (p. 264). — Pritwitz. Remarques synonymiques et géographiques sur divers Lépidoptères, d'après le Catalogue de M. Morris (p. 271 à 297). — Hagen. Sur l'ouvrage de M. Candèze sur les larves des Coléoptères (p. 298). — Dohrn. Monographie des Dermaptères (suite). G. *Labidura* (5 espèces nouvelles) (p. 309). — Dohrn. Sur la synonymie du *Rhabdopholis albostriata* Burm.; sur les *Dima dalmatina* Küster, et *Chrysomela corsgria* Suffr. (p. 331). — Philippi. Métamorphoses des *Castnia* (p. 339). — Heyden. Remarques sur divers Lépidoptères nocturnes des genres *Botys*, *Teras*, *Tinea*, *Enicostoma*, *Gelechia*, *Anchinia*, *Ornix*, *Colcophora*, *Chrysoclista* et *Comisestoma* (p. 341). — Dohrn. Espèces nouvelles d'Hémiptères Hétéroptères des genres *Scutellera*, *Tetrarthria*, *Catacanthus*, *Tessaratoma*, *Pygoplatys*, *Eusthenes*, *Carpona* et *Pycanum* (p. 347). — Pritwitz. Remarques synonymiques et géographiques sur le Catalogue des Lépi-

doptères de M. Morris (p. 353). — Eiditt. Sur la *Myrmicophila acervorum* Panz. (p. 366). — Hagen. Sur le travail de M. Abbot sur les Névroptères de Géorgie du Musée britannique (p. 369). — Prittwitz. Remarques synonymiques sur divers Lépidoptères (p. 387 à 394). — Dohrn. Mélanges hémiptérologiques (p. 394). — Assmuss. Sur la biologie des Insectes (2 Coléoptères et 26 Lépidoptères) (p. 396 à 407). — Gerstaecker. Sur les genres *Scepustus* et *Phyllotocyrtus* (p. 408 à 436). — Wahnschaffe. Répertoire par noms d'auteurs et par noms scientifiques des divers sujets traités dans les 23 premiers volumes (1840-1862) de la Gazette entomologique de Stettin : travall de 172 pages placé à la fin de ce volume.

1864. — Gerstaecker. Sur les genres *Dolichopus* Latr., *Gymnopternus* Loew, *Tachytrechus* Stann., *Hypophyllus* Loew, *Argyra* Macq., *Leucostola* Loew, *Nematoproctus* Loew, *Porphyrops* Meig., *Rhaphium* Meig., *Xiphandrium* Loew, *Synarthrus* Loew, *Syntormon* Loew, *Sympycnus* Loew, *Campsicnemus* Hal., *Hydrophorus* Wahlberg, *Diaphorus* Meig., *Chrysotus* Meig., *Chrysotimus* Loew, *Thrypticus* (g. n., voisin des *Chrysotus*) : type *smaragdinus*, d'Allemagne (p. 44). *Xanthochlorus* Loew, *Saucropus* Loew, *Psilopus* Meig. ; remarques sur diverses espèces et descriptions de types nouveaux (p. 20 à 48). — Stâl. Genres nouveaux d'Hémiptères du Mexique et énumération des espèces de ce pays. Genres : *Amantia* (type *Paxocera combusta* Westw.), *Tomintus* (g. n., voisin des *Cyrpoptus* ; type *Calyptoproctus pudicus*) *Thionia* (*variegata* et *maculipes*), *Picumna* (g. n., voisin des *Tionia*; type *varians* et *mexicana*), *Gætulia* (g. n., voisin des *Nogodina*; type *pudibunda*), *Proarna* (g. n., voisin des *Tympanoterpus*; type *Sallei*), *Philænus* (g. n., formé avec plusieurs espèces de *Ptyelus*), *Phacusa* (g. n., voisin des *Acutalis* ; type *flavo-marginata*), et *Phera* (g. n., formé aux dépens des *Proconia* Am. et Serv.) (p. 49 à 86). — Suffrian. Mélanges synonymiques sur le genre *Donacia* (p. 86). — Philippi. Sur l'*Eudelia rufescens* et autres Coléoptères du Chili (p. 91). — Schleich. Sur des espèces de *Pterophorus* (p. 96). — Cornelius. Sur l'*Haltica oleracea* (p. 98). — Mühlig. Nouvelles espèces de *Galechia* et de *Coleophora* (p. 101). — Keferstein. Remarques sur plusieurs Lépidoptères (p. 103). — Hagen. Sur les Phryganiens, larves ou insectes parfaits : indication et description des genres et espèces (p. 113 à 144). — Heyden. *Acidalia Beckeraria* (p. 144). — Gerstaecker. Espèces nouvelles de Dolichopodiens des genres *Argyra*, *Xiphandrium*, *Sympycnus* et *Gymnopternus* (p. 145). — Gartner. Sur l'*Atychia*

appendiculata Esp., et l'*Anacampsis tenebrella* Hub. (p. 155). — Muhlig. *Coleophora* nouveaux (p. 160). — Wocke. Lépidoptères de Norwége (p. 166 à 192). — Wullschlegel. Divers Lépidoptères trouvés en Allemagne (p. 193). — Dohrn. Sur la synonymie de divers Cryptocéphaliens (p. 195). — Wocke. Lépidoptères de Norwège (p. 201 à 220). — Hagen. Suite de son travail sur les Phryganides; indications et descriptions des genres et espèces (p. 221 à 263). — Suffrian. Synonymies de divers *Cryptocephalus* (p. 263). — Philippi. Coléoptères nouveaux du Chili : genres *Thanasinus*, *Coryncles*, *Arthrobrachus*, *Dasytes*, *Thelophorus*, *Mastigocerus*, *Pleolobus* (n. g. de Théphorides), *Ptinus*, *Anobium*, *Calymmaderus*, *Dorcatoma*, *Ocelliger* (n. g. d'Anobides), et *Epistomentis* (p. 266 à 284). — Dohrn. Monographie des Dermaptères (suite) : genres *Forcinella* (n. g. formé aux dépens des *Forficecila* (12 espèces, type *Jancirensis*) et *Brachylabis* (g. n., 5 espèces, type *Forficecila mauritanica* Lucas) (p. 285). — Gerstaecker. Remarques relatives à la géographie entomologique (p. 297). — Schlaeger. Sur la faune des Lépidoptères allemands de M. Heinemann (p. 299). — Wullschley. Sur divers Lépidoptères d'Allemagne (p. 304). — Philippi. Sur le *Coleopterodes Philippi*, des Cordillières (g. n. de Coléoptères) (p. 306). — B.-A. et Fried. Philippi. Nouvelles espèces de Coléoptères du Chili des genres *Stigmodera*, *Zemina*, *Mastogenius*, *Streptocerus*, *Aphodius*, *Brachysternus*, *Tribostethus*, *Aulacopalpus*, *Liogenys*, *Diaphytla*, *Maypa*, *Listronyx*, *Sericoides*, *Cratoscelis*, *Thinobatis*; *Nyctopetus*, *Geoborus*, *Psectrascelis*, *Callyntra*, *Gonogenius*, *Scotobius*, *Praocis*, *Nycterinus*, *Gyriosomus*, *Heliofugus*, *Trachyderes* (n. g. de Bolitophagides), *Cyphaleus*, *Dictopsis*, *Rhinosimus*, *Formicomus*, *Heterolobus* (g. n. de Mordellides), *Mordella*, *Meloe*, *Cycloderus*, *Bruchus*, *Stenorrhynchus*, *Stenocerus*, *Rhynchites*, *Apion*, *Oxycorynus*, *Anthonomus*, *Psilorrhinus*, *Læmosaccus*, *Baridius*, *Centrinus*, *Lophocephala*, *Cnemecœlus*, *Rhyssomotus*, *Cossonus*, *Calandra*, *Bostrichus*, *Hylesinus*, *Mycetophagus*, *Callichroma*, *Hephæstion*, *Callisphyris*, *Platynocera*, *Callidoryphus*, *Brachychilus*, *Psathyrocerus*, *Orsodacna*, *Chlamys*, *Eumolpus*, *Myochrous*, *Noda*, *Phædon*, *Lina*, *Chrysomela*, *Cœlomera*, *Haltica*, *Triplax*, *Coccinella*, *Clypeaster*, *Coxelus* (p. 313 à 406). — Bethe. Sur le genre *Silis* (p. 407). — Osten-Sacken. Cynipsides du genre *Dimorphismus* (p. 409). — Cohn. Sur le genre *Chlorops* (p. 413). — Dohrn. Monographie des Dermaptères (suite) : genres *Psalidophora* Serv. (8 espèces), et *Labia* Leach (10 espèces) (p. 417).

Linnæa entomologica. — Frey. Descriptions de 18 espèces peu connues du genre *Ornix*, dans la famille des Tinéides (p. 1 à 41). — Dohrn. Monographie des Emésides, parmi les Hémiptères Hétéroptères, suite et supplément à ce travail (p. 42 à 76), genres : *Orthunga* (g. n., ayant pour type l'*Emesa Wahlbergi* Stål, de Cafrerie); *Westermannia* (g. n., 3 espèces de l'Amérique méridionale : *difficilis*, *annulata* et *tenerrima*), *Stenolemus* Sig. (2 espèces), *Malacopus* Stål, Bidr., Rio-Janeiro, Hem., Fauna, 80 (*cellularis*, du Brésil), *Ploiaria* Scopoli (7 espèces, dont 1 nouvelle), *Gardena* (g. n., 2 espèces *Semperi*, île de Luçon, et *melinarthrum*, îles Philippines), *Emesa* Fabr. (2 espèces), *Ghilianella* Spin. (2 espèces, *Bethei* et *tenera*), *Emesella* (g. n., 2 espèces, *nebulosa* et *robusta*, de Sammlung), *Luteva* (g. n., *concolor* et *longiventris*, des îles de la Sonde), *Palacus* (g. n., type *cubensis*, de l'île de Cuba), *Deliastes* (g. n., espèce unique, *reticulatus*, de l'île de Cuba). — Suffrian. Monographie des *Cryptocephalides* de l'Amérique méridionale. Genres : *Monachus* (62 espèces, presque toutes nouvelles), *Cryptocephalus* (95 espèces, presque toutes nouvelles) (p. 77 à 344).

La Société possède aujourd'hui la collection complète de la *Gazette entomologique de Stettin*; mais il lui manque encore plusieurs volumes des *Linnæa entomologica*. Adressons de nouveau la prière instante à la Société entomologique de Stettin de compléter le don de ses savantes publications.

Société entomologique des Pays-Bas. Mémoires, volume VII, parties I, II, III, IV et V, années 1863 et 1864 (*Tijdschrift voor Entomologie. Uitgegeven door de Nederlandsche Entomologische Vereeniging, onder redactie van prof. J. van der Hoeven, Snellen van Vollenhoven en Dr J.-A. Herklots. Zevende deel.*). Vol. in-8° avec planches. Harlem. 1864.

Graaf. Résumé des travaux de la Société : remarques sur divers Insectes trouvés en Hollande, etc. — Snellen Van Vollenhoven. Descriptions des *Cimbex connata* et *Nematus betulæ*, avec deux planches coloriées. — Roo Van Westmass. Première éducation du *Bombyx* (*Antheræa*) *Yama-Maï* Guérin, en Néerlande, avec pl. col. (mémoire en français). — Claas Mulder. Observations anatomiques sur des Insectes de divers ordres, avec 1 pl. — Van der Wulp. Sur plusieurs espèces de *Sepsis* (*cynipsea*, *flavimona*) et de *Themira* (*putris*, *minor*, *dentimona* (sp. nov.), *annulipes*, *curvipes* (sp. nov.), trouvées en Hol-

lande, avec 1 pl. col. — Snellen Van Vollenhoven. Description de quelques espèces nouvelles de Coléoptères propres à Bornéo, Sumatra, aux îles Célèbes, au Japon, etc., et se rapportant aux genres *Hectarthrum*, *Onthophagus*, *Parastasia*, *Trichogomphus*, *Heterorhina*, *Clinteria*, *Macronota*, *Schizorhina*, *Euryomia*, *Macroma*, *Trichius*, *Catoxantha*, *Chrysochroa*, *Chalcophora*, *Chrysobothris*, *Rhinoscapha*, *Danae* (g. n., intermédiaire entre les Pachyrhynchides et les Géonomides ; type *lunulata*, de Morotaï, p. 166), *Eupholus*, *Pachyrhynchus*, *Episomus* ; mémoire en français, avec 4 pl. col. — Mulder. Remarques anatomiques. — Snellen (P.-C.-T.). Quelques remarques sur le Catalogue des Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes par MM. Staudinger et Wocke, mémoire en français indiquant de nombreuses rectifications à faire et beaucoup d'espèces à ajouter.

Société entomologique suisse. Année 1864, nos 6, 7 et 8 *(Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft)*. Br. in-12.

N° 6. (Février 1864.) — Stierlin. Coléoptères recueillis dans le Tessin et dans l'Engadine par M. Meyer-Dürr (p. 165). — J. de la Harpe. Remarques sur les Lépidoptères, principalement sur les Phalénites et les Microlépidotères recueillis par M. Meyer-Dürr dans un voyage (1883) au Tessin et en Engadine, avec description des espèces nouvelles (p. 172). — Heyden. *Exapate duratella* (sp. nov.) (p. 190). — Stierlin. Sur le genre *Simonius* (p. 192). — Heyden. Coléoptères suisses (p. 193). — Frey-Gessner. Hémiptères de la Suisse (p. 195).

N° 7. (Mai 1864.) — Kraatz. Sur le genre *Orcina* (p. 205). — Stierlin. Tableau synoptique des *Cardiophorus* d'Europe (p. 214). — Meyer-Dürr. Sur les Névroptères recueillis dans le Tessin et l'Engadine (p. 219). — Frey-Gessner. Hémiptères suisses (p. 225).

N° 8. (Novembre 1864.) — Stierlin. Excursion entomologique (p. 255). — Custos Dietrich. Sur l'*Heliothis armigera* (p. 258). — Frey-Gessner. Hémiptères nouveaux (p. 259). — Trapp. Sur les *Melitæa Artemis* et *Merope* (p. 263). — Tournier. Coléoptères européens nouveaux : *Brachinus elongatus*, *Agonum curvipes*, *Hybalus Benoitii*, *Euchlora pedemontana*, *Periielus Kraatzii* et *Stomodes punctiicollis* (p. 265). — Dietrich. Sur diverses espèces de *Bruchus*, *Rhynchites* et *Ceutorhynchus* (p. 269). — Frey-Gessner. Sur des Hémiptères (p. 274). — Werneburg. Sur divers Hespérides (p. 277). — Trapp. Sur plusieurs Lépidoptères (p. 279).

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletins, année 1863, nos III et IV, et année 1864, no I. Br. in-8o avec pl. Moscou, 1863-1864.

1863. — N° III. Victor de Motschulsky. Essai d'un Catalogue des Insectes de l'île de Ceylan : espèces et genres nouveaux (p. 1). — Gernet. Sur le *Coccus Lacca* (p. 154). — N° IV. Stierlin. Coléoptères nouveaux de Sarepta (p. 489).

1864. — N° I. Kavall. Sur les Hyménoptères propres à la faune de la Russie. Indication des espèces, dont quelques-unes sont nouvelles (p. 293).

Société impériale des Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie de Lyon. Annales, 3e série, tome VI, 1862, et tome VII, 1863. 2 gr. vol. in-8o. Lyon, 1862 et 1863.

VI. Duseigneur. Maladie des Vers à soie en 1861 (p. 57). — Mulsant. Longicornes de France (p. 307).

VII. Duseigneur. Maladie des Vers à soie en 1862 (p. 1). — Mulsant. Suite de son travail sur les Longicornes de France (p. 97).

Société Linnéenne de Londres. 1o Mémoires pour 1863, vol. XXIV, 2e partie *(The Transactions of the Linnean Society of London)*. Vol. in-4o avec pl. — 2o Journal de la même Société, 1863-1864, Zoologie, tome VII, nos 27 et 28, et tome VIII, no 29, et Botanique, tome VII, nos 27, 28, 29 et 30 *(Journal of the proceedings of the Linnean Society : Zoology-Botany)*. Br. in-8o. — 3o Discours de M. Bentham, président pour 1863-1864 (*Adress of Georges Bentham, the president. May* 1863 *and May* 1864). Br. in 8o. — 4o Liste des membres de la Société pour 1863 *(List of the Linnean Society of London)*. Br. in-8o. Londres, 1864.

Mémoires. — Hancock. Genre de Crustacé nouveau (*Splanchantrophus*), parasite des Mollusques Nudibranches (p. 49). — Lubrock. Métamorphoses du *Chloëa* (*Ephemera*) *dimidiatum* (p. 61). — Lubbock. Sur des Hyménoptères aquatiques : *Polyneura natans* et *Prestwichia* (n. g.) *aquatiqua* (p. 135). — Lubbock. Sur diverses espèces d'*Entomostraca* (p. 197).

Journal. — N° 27. Smith (Fr.). Notes sur la distribution géographique des Hyménoptères de la division des *Aculeata* (p. 109 à 145).

— Walker (Fr.). Catalogue des Lépidoptères Hétéroceres recueillis à Sarawak et Bornéo par M. Wallace et description des espèces nouvelles : genres *Artigisa* (type *nigrosignata*), *Vria* (type *homopteroides*); fam. des HYPOGRAMMIDÆ, *Briarda*, *Gadirtha*, *Phumana* (g. n., espèce unique : *canescens*), *Chuduca* (g. n. *pyraloides*), *Giasa* (g. n., type *pustulifera*), *Corsa*, *Cursia* (g. n., espèce *nonagrica*), *Cropia*, *Asiuduma* (g. n. *exscripta*), *Carissa* (g. n., espèce unique *cossoides*), *Maxilua* (g. n. *frontalis*, sp. n.), *Thacona* (g. n., espèce *costivitta*), *Badausa* (g. n., espèce *hypenoides*), *Asta* (g. n., *quadrilinea*, sp. nov.); fam. des CATEPHIIDÆ. Genres : *Anophia*, *Idicara* (g. n., type *olivacea*), *Remusia*, *Steiria*, *Spersara* (g. n., type *glaucopoides*), *Minica*, *Maceda* ; fam. des OPHIDERIDÆ. Genres : *Ophideres*, *Phyllodes*, *Potamophora* ; fam. des OMMATOPHORIDÆ. Genres : *Ommatophora*, *Nyctipao Hypopyra* ; fam. des BENDIDÆ. Genres : *Hulodes*, *Culicula* (g. n., type *bimarginata*); fam. des OPHIUSIDÆ. Genres : *Lagoptera*, *Cerbia*, *Ophisma*. — N° 28. Genres : *Achæa*, *Ophiusa*, *Grammodes*, *Crithote* (g. n., type *horridipes*); fam. des REMIGIIDÆ. Genre : *Remigia* ; fam. des AMPHIGONIDÆ. Genre : *Amphigonia* ; fam. des THERMESIDÆ. Genres : *Sympis*, *Thermesia*, *Capnodes*, *Selenis*, *Talariga*, *Ginæa*, *Daona* (g. n., espèce *mansuria*), *Vescina* (g. n., espèce *commoda*), *Ausinca* (g. n., type *æqua*), *Aspigisa* (g. n., type *lacentiata*), *Margisa* (g. n., type *orygoides*), *Detounda* (g. n., type *spureata*), *Bagistana* (g. n., type *rudis*), *Dumatha* (g., n., type *herbida*), *Badiza* (g. n., type *creboides*); fam. des LITHOSIIDÆ. Genre : *Mirobriga* (g. n., type *pulchripicta*); fam. des NOTODONTIDÆ. Genres : *Stauropus* et *Fella* (g. n., type *intermixta*) (p. 160 à 198). — Walker (Fr.). Catalogue des Diptères recueillis à Waigiou, à Mysol et dans le nord de Céram par M. Wallace. Genres nouveaux, fam. STRATYOMIDÆ. Genres : *Aulana* (*confirmata*), *Musama* (*paupera*); fam. SYRPHIDÆ. Genre : *Axona* (*volucelloides*); fam. MUSCIDÆ (p. 202 à 288). — N° 29. Baird. *Heteromereis signata*, espèce nouvelle d'Annélides errantes (p. 8). — Baird. Nouvelles espèces d'Annélides des genres *Eupomatus*, *Placostegus*, *Cymospira*, *Pomatostergus* et *Serpula* (p. 10). — Marshall. Indication des espèces de la division des *Corynodina* parmi les Eumolpides (p. 24).

Société Linnéenne de Lyon. Annales pour l'année 1862, nouvelle série, tome IX. 1 gr. vol. in-8° avec pl. Lyon, 1868.

Millière. Iconographie et description de chenilles et Lépidoptères inédits. Genres : *Eupithecia*, *Pieris*, *Catocala*, *Anophia*, *Timia*, *La-*

siocampa, Heliophobus, Xylina, Cirrhœdia, Psyche, Pædisca, Selidosema, Polia, Ellopia et *Gnophos* (p. 1 à 56). — Mulsant et Rey. Coléoptères Mollipennes (p. 57 à 496). — Les mêmes. Note sur les habitudes de la *Luciola lusitanica* Charpentier (p. 593 à 595. — Les mêmes. Tableau méthodique des Coléoptères Mollipennes de France (p. 596 à 598).

Ce volume nous est arrivé malheureusement incomplet; il y manque 100 pages. Prière à la Société Linnéenne de Lyon de nous le compléter.

Société médicale du Panthéon de Paris. Extrait des travaux de cette Société pour l'année 1863, précédé d'un historique de cette association par M. le docteur Domerc. Br. in-8°. Paris, 1864.

Société physico-économique de Kœnigsberg. Année 1863 (*Schriten der Königlichen physicalich ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg*, 1863). 2 br. in-4° avec pl. Kœnigsberg, 1863-1864.

Société zoologique de Londres. 1° Mémoires, tome V, 3e partie (*Transactions of the Zoological Society of London*). Vol. in-4° avec pl. — 2° Bulletins de la même association, 1863, parties I, II et III (de janvier à décembre) (*Proceedings of the Zoological Society of London*). Br. in-8°. — 3° Procès-verbal du meetings de 1863 (*Proceedings of the scientific meetings of the Zoological Society of London, for the year* 1863). Br. in-8°.

Proceedings. — Hewitson. Lépidoptères Diurnes de Madagascar : espèces nouvelles des genres *Papilio, Acræa* et *Diadema* (p. 64). — Bates. Lépidoptères de Panama : espèces nouvelles des genres *Papilio, Callidryas, Tithorea, Dircenna, Ithomia, Mechanitis, Heliconius* et *Pavonia* (p. 239). — Le mêmee. Insectes de Madagascar, recueillis par M. Caldwell et se rapportant aux ordres des Lépidoptères, Homoptères, Coléoptères et Orthoptères (p. 472). — Spense Bate. Crustacés australiens des genres *Angasia, Caradina, Anchistia, Crangon* et *Crabyzos* (g. n., type *longicaudatus*), avec pl. col. (p. 498).

Société zoologique et botanique de Vienne. 1° Mémoires pour 1863, tome XIII (*Verhandlangen der Kaiserlich-Königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien. Jahrgang* 1863). 1 fort vol. in-8° avec pl. Vienne. 1863.

Mémoires. — Giraud. Hyménoptères recueillis aux environs de

Suse, en Piémont et dans le département des Hautes-Alpes, en France : espèces nouvelles des genres *Ichneumon*, *Heydenia*, *Chrysis*, *Tachytes*, *Odynerus*, *Vespa*, *Andrena*, *Halictus*, *Osmia*, *Megachile*, *Anthidium*, *Tetralonia*, *Anthophora* et g. n. *Epeoloides* d'Autriche (11 à 46). — Toth. Sur l'anatomie de divers *Cypris* (p. 47 à 52). — Brauer. Larve de l'Œstride (*Gastrus*) (p. 133 à 136). — Schrader. *Aphis* et *Coccus* d'Australie (p. 189 à 192). — Bauer. Larves des *Panorpa*, et remarques sur les genres *Bittacus* et *Borrus* (p. 307 à 324). — Le même. Sur une larve d'Œstride (p. 325-326). — Mayr. Études sur les Bélostomides, et espèces nouvelles : G. *Stenoscytus* (g. n.), *Pedinocoris* (g. n.), *Zaitha*, *Belostoma*, *Benacus*, *Hydrocyrius*, *Limnogeton* (g. n.), *Appasus*, *Sphæredoma*, *Diphlonychus* et *Leptoceras* (g. n.) (p. 339 à 364). — Keysserling. Aranéides nouvelles des genres *Lycosa*, *Salticus*, *Cinifla* (g. n.), *Agelena*, *Theridium*, *Ero* et *Epeira* (p. 369 à 382). — Steindachner. *Gerres mexicanus* (sp. nov.) (p. 383 et 384). — Mayr. Index synonymique des Hyménoptères de la division des Formicides (p. 385 à 460). — Winnetz. Monographie des Diptères Myrmécobides : G. *Diadocidia*, *Mycetobia*, *Ditomyia* (g. n.), *Plesiastina* (g. n.), *Bolitophila*, *Macrocera*, *Ceroplatus*, *Platyura*, *Asindulum*, *Sciophila*, *Empheria* (g. n.), *Polylepta* (g. n.), *Lasiosoma* (g. n.), *Empalia* (g. n.), *Tetragoneura* (g. n.), *Symtemna* (g. n.), *Leptomorphus* (g. n.), *Anaclinis* (g. n.), *Boletina*, *Gnorista*, *Phthinia* (g. n.), *Glaphyroptera* (g. n.), *Leia*, *Cœlosia* (g. n.), *Acnemia* (g. n.), *Azana*, *Docosia* (g. n.), *Brachypeza* (g. n.), *Rymosia* (g. n.), *Allodia* (g. n.), *Brachycampta* (g. n.), *Trichonta* (g. n.), *Anatella* (g. n.), *Phronia* (g. n.), *Exechia* (g. n.), *Zygomyia* (g. n.), *Sceptonia* (g. n.), *Epicypta* (g. n.), *Mycothera* (g. n.), *Mycetophila*, *Dynatosoma* (g. n.), et *Cordyla* (page 636 à 964). — Gerstaecker. *Aulacocephala badia* (sp. nov.) (page 1033 à 1036). — Schiner. Sur le genre *Blasoxipha* (page 1037 et 1038). — Egger. Mélange diptérologique ; espèces nouvelles des genres *Tipula*, *Amalopsis*, *Dasyptera*, *Trichosticha*, *Erioptera*, *Gonomyia*, *Ephelia*, *Dactylobasis*, *Limnophila*, *Elliptera*, *Limnobia*, *Ceratopogon*, *Chironomus* et *Tanypus*, (p. 1101 à 1110.). — Schaufuss. Coléoptères nouveaux cavernicoles ; G. *Sphodrus* (*modestus* et *Erberii*), *Anophthalmus* (*amabilis*), *Adelops* (*Erberii et pruinosus*) (p. 1219 à 1222). — Frauenfeld. Métamorphoses des *Phytonomus palumbarius* et *viennensis*, *Orchestes quercûs* et *ulmi*, *Gymnetron noctis*, *linariæ* et *campanulæ*, *Larinus jaceæ*, *carlinæ* et *turbinator*, *Lixus pollinosus*, *Mordella pusilla* et *Cecidomyia Giraudi* (p. 1223 à 1236). — Mik. *Porphyrops*

Schineri et *Pachystylum rugosum* (Dipt. nouv.) (p. 1237 à 1240). — Schaufuss. Monographie du genre *Machærites* et espèces nouvelles, savoir : n° 1. *Machærites plicatulus*, et n° 2, *Linderia armatus* et *Claræ* (p. 1241 à 1250). — Giraud. Insectes qui vivent sur le Roseau commun et plus spécialement sur ceux de l'ordre des Hyménoptères ; Diptères des *G. Lipara, Cecidomyia, Lasioptera, Chlorops, Oscinis, Leptomyza* ; Hyménoptères parasites des G. *Pimpla, Hemiteles, Polemon* (g. n.), *Eupelmus, Callimone, Pachyneuron, Pteromalus, Pleurotropis, Tetrastichus, Platygaster, Agonioneurus* ; autres Hyménoptères du Roseau : G. *Trypoxylon, Cemonus, Osmia, Cephus, Mesoleius, Omalus* et *Macronychia*, esp. nouv. (p. 1251 à 1288). — Le même. Déformations gallicoles du *Triticum repens* et Insectes qui les habitent : G. *Pimpla, Isosoma* (3 esp. nouv.) (p. 1289 à 1296). — Le même. Tenthrédine nouvelle du genre *Selandria* (p. 1297 à 1300). — Le même. Description et biologie de trois espèces nouvelles du genre *Cecidomyia* (p. 1301 à 1306). — Le même. Quelques Hyménoptères très rares trouvés en Autriche (G. *Ampulex, Polochrum, Mutilla, Dirrhinus* (sp. nov.), *Palmon, Dryinus* (p. 1306 à 1312). — Rogenhofer. Sur le *Cephus compressus* (p. 1335 et 1336).

Solsky. Description de quelques nouvelles espèces de Staphylinides. Br. in-8°. Moscou, 1864.

Souverbie. Descriptions d'espèces nouvelles de Coquilles de l'archipel calédonien, recueillies par le révérend père Montrouzier. Br. in-8°, extraite du Journal de Conchyliologie, tome XII, année 1863.

Stainton. 1° Histoire naturelle des Tinéides, tome VIII, 1re et 2e parties *(The natural History of the Tineina)*. 1 vol. in-8° avec pl. col. Londres, 1864. — 2° Annuaire entomologique pour 1865 *(The Entomologist's Annual for* MDCCCLXV). 1 vol. in-12 cartonné avec pl. Londres, 1865.

Tinéides. — La première partie contient la description des espèces du genre *Gracilaria* et la deuxième celles du genre *Ornix*.

Annuaire. — Stainton. Voyage entomologique dans le comté de Devonshire. — Wocke et Frauenfeld. Voyages entomologiques en Norwége. — Kirby (W.-F.). Notes et observations sur les papillons d'Europe. — Mac-Lachlan. Liste synonymique des Trichoptères de l'Angleterre. — Rye. Nouvelles espèces de Coléoptères britanniques, cor-

rections de nomenclature, etc. — Smith. Notes sur les Hyménoptères britanniques. — Knaggs. Notes sur les Lépidoptères britanniques, excepté les *Tinéides*. — Crewe. Sur les *Eupithecia* anglais. — Stainton. Nouvelles espèces de Tinéides d'Angleterre. — Observation sur le tome VI du *Genera des Coléoptères* de M. Lacordaire.

La jolie planche gravée qui accompagne cet Annuaire représente les espèces suivantes, dont plusieurs sont nouvelles et les autres peu connues : *Gelechia lathyri* St. ; *Formica exsecta* Nyl. : *Nonagria brevilinea* Fean. ; *Bembidion Fockii* Hummel. ; *Hydroporus halentis* Fabr. ; *Eupithecia campanulata* H.-S. ; *Athous nudulatus* De Géer ; et *Acylophorus glabricollis* Lac.

Sturm (Jacob). Catalogue des Coléoptères faisant partie de la collection de Jacob Sturm (*Catalog der käfer sammlung von Jacob Sturm*). 1 vol. in-8°. Nuremberg. 1843. — Offert par M. Sallé au nom de M. Sturm.

Wiedemeyer. Catalogue des Lépidoptères de l'Amérique du Nord (*Catalog of North American Butterflies*). Br. in-8°. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Zaddach. Sur le genre *Hylotoma* (extrait du Journal de Kœnigsberg). Br. in-8°. en suédois.

II.

OUVRAGES ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ SUR LE REVENU DES FONDS PIERRET.

Anonyme. Notes et descriptions des Insectes recueillis à l'île de France en 1805 et 1806. 1 vol. manuscrit, petit in-4°.

Dejean. Species général des Coléoptères Carabiques de la collection de M. le comte Dejean. 5 vol. in-8° reliés.

D'Orbigny (Alcide). Voyage dans l'Amérique meridionale. Dessins originaux de la partie consacrée à l'histoire spéciale des Insectes.

Emmons. Agriculture de New-York : partie relative à l'histoire des Insectes nuisibles (*Agriculture of New-York*, vol. V). 1 vol. in-8° avec pl.

Erichson. Histoire naturelle des Insectes allemands. Coléoptères (*Naturgeschichte der Insecten Deutschlands. Coleoptera*). 1 vol. in-8°.

Gronovius. Énumération des Insectes de sa collection qu'il a observé (*Enumeratio Insectorumque in museo suo observat*). Fascicules I, II et III des *Zoophylasii*. 1 vol. in-folio avec planches. Lugduni-Batavorum, 1774-1773.

Gyllenhal. Insectes de Suède (*Insecta suecica descripta a Leonardo Gyllenhal*). 4 vol. in-8° reliés.

Heer. Faune des Coléoptères de la Suisse, 1re partie (*Fauna Coleopterorum Helvetica, auctore Oswaldo Heer*). 1 vol. in-12 relié. Turin, 1841.

Panzer. Faune des Insectes d'Allemagne (*Deutschland Insecten*). Cahiers in-12 avec planches. Regensburg. (Ouvrage entièrement complet.)

III.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, tome IV. 1864. 1 volume in-8o de 54 feuilles 1/2 avec 11 planches (6 coloriées et 5 noires). Paris, 1864-1865 (deux exemplaires).

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 164 ; Bulletin, pages I à XVI (11 feuilles 1/4), et planches 1, 2 et 3. Paru le 8 juin 1864.

2e trimestre : texte, pages 165 à 356 ; Bulletin, pages XVII à XXXII (13 feuilles), et planches 4, 5 et 6. Paru le 12 octobre 1864.

3e trimestre : texte, pages 357 à 580 ; Bulletin, pages XXXIII à XL (14 feuilles 1/2), et planches 7 et 8. Paru le 25 janvier 1865.

4e trimestre : texte, pages 581 à 736 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1863 et Tables des matières et des auteurs, pages XLI à CXXXIII (15 feuilles 3/4), et planches 9, 10 et 11. Paru le 24 mai 1865.

E. DESMAREST.

Paris, 30 avril 1865.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1864. — Trente-troisième de sa fondation.

Nota. L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1864. ABEILLE DE PERRIN (Elzear), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. ALLARD (Gaston), à la Maulevrie, route des Ponts-de-Cé, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale, rue des Prouvaires, 3. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1861. ANCEY (Félix), rue Montgrand, 20, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. ANDRÉ (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*

1847. ARIAS TEIJEIRO, ancien magistrat, à la Ramallosa par Vigo Gallicia (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

* AUBÉ (Charles), docteur en médecine, rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. BAER (Gustave-Adolphe), chaussée des Martyrs, 37, à Montmartre-Paris. — *Coléoptères.*

1860. BAKEWELL (Robert), 96, Circus road, Saint-John's Wood terrace (N. W), à Londres. — *Insectes d'Australie. Hétéromères.*

1860. BALY (Joseph-S.), docteur en médecine, 4, Francis terrace Kentish Town, Highathe road (N. W.), à Londres. — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*

1854. BAR (Constant), propriétaire, à Cayenne. — *Entomologie générale.*

1859. BATES (H.-W.), esq., 15, Whitehall place, S. W., à Londres. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1846. BAUDI DE SELVE (le chevalier), à Turin. — *Coléoptères.*

1863. BAUDUER (Paul), à Sos (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. BAVAY (Arthur), pharmacien à l'hôpital de la Marine, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1851. BAZIN (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1857. BELLEVOYE, graveur, rue Fournirue, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères d'Europe.*

1835. BERCE, rue Damesme, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères d'Europe.*

1844. BIGOT (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1863. BIGOT (Just), rue des Bourdonnais, 17. — *Coléoptères de France.*

1859. BISCHOFF-EHINGER (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. BLANCHARD (Émile), ✻, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1858. BOGDANOW (Anatole), professeur à la Faculté des sciences de Moscou. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1832-1856. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie des sciences de Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1851. Boieldieu (Anatole), attaché à la Chancellerie de la Légion d'honneur, boulevard Contrescarpe, 30. — *Coléoptères d'Europe.*

* Boisduval, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Gemozac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1860. Bonnaire (Achille), rue Jacob, 40. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1863. Bouchaud de Bussy (Paul), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteillier (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége de Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1855. Boyer (le baron), ✻, chef du cabinet du maréchal Bazaine commandant l'expédition française au Mexique. — *Coléoptères.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), place du Château, 14, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Bruck (Émile vom), négociant, à Crefeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

1858. Brun aîné (Pierre-Marie), avocat, ancien avoué, quai de l'Hôpital, 14, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 50. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. Bureau (Édouard), docteur en médecine, quai de Béthune, 24. — *Entomologie générale.*

1862. Burle (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Cabarrus (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général. Lépidoptères d'Europe.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Lamellicornes. Larves de Coléoptères.*

1855. Capiomont, ✻, pharmacien-major, attaché au Ministère de la Guerre, rue de Rennes, 20. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. Carreras y Ferrer, professeur suppléant à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1858. Cartereau, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1855. Chabrillac (Fr.), naturaliste-voyageur, au Brésil. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, boulevard de Waterloo, 59, à Bruxelles. — *Coléoptères (Carabiques).*

1860. Chéron, docteur en médecine, au Bouscat, banlieue de Bordeaux (Gironde). — *Anatomie des Insectes.*

* Chevrolat, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1857. Clark (le révérend Hamelet), 16, Brondesbury road, Kilburn, à Londres. — *Coléoptères d'Europe, de l'Amérique du Sud et Chrysomélines.*

1860. Colbeau (Jules), chaussée d'Etterberck-lès-Bruxelles, 51. — *Entomologie générale.*

1839. Colin, président de la section des sciences du Musée d'Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. Constant fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1842. Coquerel (Ch.), ✻, chirurgien de marine de 1re classe, à Saint-Denis (île de la Réunion). — *Entomologie générale.*

1841-1863. Costa (Achille), directeur du Musée zoologique de Naples, via Santa Antonia alla Vicaria, 5. — *Entomologie générale.*

1861. Costa de Beauregard (le comte Josselin), à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1859. Cotty, officier comptable des subsistances militaires, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1861. Coye, capitaine au 5e régiment d'infanterie de ligne, à Lyon (Rhône), — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1864. Crochard, rue Fontaine-Molière, 37. — *Entomologie générale.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Dat (Charles), directeur intérimaire et professeur à l'École spéciale d'irrigation et de drainage de Lézardeau près Quimperlé (Finistère). — *Coléoptères.*

1832. Daube, naturaliste, faubourg de Nimes, chemin des Aubes, 15, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Dawson (J.-F.), Sainte-Catherine terrace, Niton, île de Wight (Angleterre). — *Hyménoptères.*

1859. Delacour, juge d'instruction, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. Delamain (Henri), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. Delamarche (Charles), chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Visconti, 18. — *Lépidoptères.*

1845. Demoulin, membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle de Mons (Belgique). — *Coléoptères. Hyménoptères. Diptères.*

1856. Depuiset, entomologiste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères.*

1853. Dert, rue de la Taupe, 55, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Desbrochers des Loges, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1838. Desmarest (Eugène), du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue d'Alembert, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale.*

1859. Desmartis (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes. Applications.*

1863. Des Murs (A.-H.-Edme), rue Saint-Louis au Marais, 17. — *Coléoptères.*

1842. Deyrolle (Achille), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale. Coléoptères. Bibliographie entomologique.*

1856. Deyrolle (Henri), naturaliste, rue du Colysée, 27. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*

1851. Dohrn (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1861. Dollé (Maurice), officier d'infanterie attaché à la mission de Valachie, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1858. Dor (Henri), docteur en médecine, à Vevey (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Doria (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1845. Doubleday (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1860. Douchet (Paul), docteur en médecine, rue Neuve-des-Capucines, à Amiens (Somme). — *Coléoptères en général. Chrysomélines.*

1833. Doüé, O ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

* Doumerc, ✻, docteur en médecine, rue de Madame, 45. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1852. Dours (Antoine), docteur en médecine, rue du Camp-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. Drewsen, négociant à Strandmollen, près Copenhague.—*Coléoptères. Hyménoptères.*

1832-1833. DUFOUR (Léon), O ✻, président honoraire (1860), correspondant de l'Académie des sciences, à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1864. Ducoudré, professeur d'humanité au Lycée impérial de Rouen, 39, rue Bouquet, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères européens.*

1863. Duparc (Georges), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4. — *Coléoptères.*

1850. Dutreux (Aug.), ✠, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères européens. Diurnes exotiques.*

1858. Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1833. Ecoffet, ✻, directeur des contributions, à Nîmes (Gard). — *Coléoptères.*

1858. Fabre, professeur d'histoire naturelle au Lycée impérial d'Avignon (Vaucluse). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1842. Fairmaire (Léon), s.-chef de bureau à l'administration de l'Assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1858. Fallou (J.), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. Farhæus, chef du département de l'Intérieur en Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1861. Fauvel (C.-A.), licencié en droit, rue Écuyère, 48, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie. Coléoptères et Lépidoptères de France. Staphyliniens exotiques.*

1857. Felder (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères.*

1864. Félix (Eugène), négociant à Leipzig (Saxe). — *Coléoptères.*

1862. Fettig (l'abbé), curé à la Vaucelle, près Schelestadt (Bas-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. Fitch (Asa), docteur en médecine, à Salem (Massachusetts). — *Entomologie générale.*

1856. Foerster (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1863. Follias, place Saint-Pierre, 4, à Abbeville (Somme). — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Forte (Francesco), docteur en médecine, à Naples. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*

1860. Fournier (Pierre), major d'infanterie, à Mâcon (Saône-et-Loire.) — *Lépidoptères.*

1862. Frauenfeld (de), conservateur-adjoint du Musée d'histoire naturelle de Vienne (Autriche). — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères. Diptères.*

1864. Frère (Louis), clerc de notaire, rue de l'Ange, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Fridrici (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838-1861. FRIVALDZSKY, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1855. GANDOLFE (Étienne), rue du Dragon, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1857. GANDOLPHE (Paul), comptable du service des lits militaires, à Bone (Algérie). — *Coléoptères.*

1850. GARDEN, conservateur du Musée, rue de la Loire, 53, à Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1851. GAUTARD (Victor de), à Vevey (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. GAUTIER DES COTTES (le baron), rue Saffroy, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1842. GÉHIN, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits.*

1858. GERBER (Armand), fabricant de couleurs, au Bysang, rue Horburg, à Bâle (Suisse). — *Lépidoptères d'Europe.*

1863. GERMAIN (Philibert), à Saint-Genis-Laval (Rhône). — *Coléoptères, spécialement ceux du Chili.*

1861. GERMINY (le comte Paul le Bègue de), rue de l'Impératrice, 74, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. GERVAIS D'ALDIN, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1857. GIRARD (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, rue de Fleurus, 23. — *Entomologie générale. Physiologie.*

1852. GIRAUD (Joseph-Jules), docteur en médecine, place Sainte-Claire, 1, à Grenoble (Isère). — *Hyménoptères.*

1860. GODELINAIS (l'abbé de la), vicaire à la paroisse de Toussaints, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. GOOSSENS, peintre de fleurs, rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères d'Europe.*

1844. GOUBERT (Léon), entreposeur des tabacs, à Haguenau (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général.*

* GOUGELET, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue de l'École-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. GOULEY (Albert), rue Saint-Nicolas, 90, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Gouré de Villemontée (Gustave), rue du Tambour-d'Argent, 15, à Sens (Yonne). — *Coléoptères de France.*

1835. Goureau, O ✻, colonel du génie en retraite, place du Marché-Saint-Honoré, 26, et à Santigny, par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*

1833. Graells, professeur de zoologie au Musée d'Alcala, à Madrid. — *Coléoptères.*

1853. Grandin de l'Eprevier, major au 4e régiment de hussards, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères.*

1832. Graslin (de), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe ; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1851. Gratiolet (Pierre-Louis), ✻, professeur d'anatomie comparée et de zoologie à la Faculté des sciences de Paris, rue Cuvier, 14. — *Entomologie générale. Anatomie. Annélides.*

1857. Gray (John), Wheatfield House new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. Grenier, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 63. — *Coléoptères de France.*

1860. Grube (Édouard), professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université de Breslau (Prusse). — *Arachnides. Annélides.*

1836. Guéneau d'Aumont (Philibert), O ✻, s.-intendant militaire, à Auxonne (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. Guenée (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères.*

* Guérin-Méneville, ✻, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture, rue Bonaparte, 30. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. Guernisac (le comte de), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1863. Guichard-Choisity, cours Lieutaud, 51, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1856. Guyon (Georges), à l'île de Wight (Angleterre). — *Coléoptères.*

1858. Haag-Rutenberg (G.), docteur en médecine, à Mühlenhof-Isenburg près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. Haliday (Alexandre-Henri), Linnean Society, Burlington house, à Londres. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. Hampe (Clemens), docteur en médecine, Barenmarkl, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Harold (le baron Edgard de), ✠, officier de la garde du roi de Bavière, Cadetencorps, 7, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*

1862. Hartog Heys van de Lier, à Delft (Hollande). — *Bibliographie entomologique.*

1861. Hémard (Hippolyte), employé à l'administration des Postes, rue Montmartre, 27. — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✠, interprète du bureau arabe, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1835. Herrich-Schoeffer, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. Hewitson, Oatlands cottage Weybridge Surrey, à Londres. — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*

1847. Heyden (von), ✠, sénateur, à Francfort-sur-le-Mein. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1857. Himmighoffen (Jacob), calle del Putchet, 25, Putchet cerca, de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères. Diptères.*

1863. Hoffmansegg (le comte Conradin-Centurius de), Wiesenthrostrasse, 6, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1854. Janson (Edward), 2, Alma road, Highgate Hill (N.), à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. Javet, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. Jekel (Henri), naturaliste, rue des Portes-Blanches, 16, à Montmartre-Paris (les mardis et vendredis). — *Coléoptères en général, principalement Curculionites.*

1858. Jourdheuil, juge, à Bar-sur-Aube (Aube). — *Lépidoptères d'Europe.*

1850. Keferstein, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Koechlin (Oscar), à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1858. KOHLMANN (l'abbé), professeur de sciences au séminaire-collége de la Basse-Terre, à la Guadeloupe. — *Coléoptères.*

1855. KRAATZ (G.), docteur en philosophie, Oberwasserstrasse, 11, à Berlin. — *Coléoptères.*

1863. KÜNCKEL (Jules), ancien élève de l'École des mines, rue de l'Est, 27. — *Entomologie générale, spécialement Coléoptères d'Europe.*

1846. LABOULBÈNE (Alexandre), ✻, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. LACERDA (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832-1858. LACORDAIRE (Th.), ✠, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1858. LAFAURY (Clément), place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. LAFONT, négociant, rue de l'Arbalète, 27. — *Coléoptères.*

1864. LALLEMANT, pharmacien, rue d'Isly, 5, à Alger. — *Coléoptères du nord de l'Afrique.*

1848. LAMBERT (Paul), docteur en médecine, à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. LAMOTTE (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, barrière d'Issoire, maison Riveros (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1861. LANSBERGE (J.-G. de), conseiller de légation de S. M. le roi des Pays-Bas, rue de la Croix-du-Roule, 7 *bis.* — *Coléoptères.*

1855. LARRALDE (Martin), précepteur des contributions directes, à Labastide-Clairence, arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1862. LAUZUN (Philippe), rue Jacob, 29. — *Lépidoptères.*

1860. LAVERGNE DE LA BARRIÈRE, directeur particulier de la compagnie d'assurances l'ancienne Mutuelle, rue Sainte-Anne, 51 *bis.* — *Coléoptères d'Europe.*

1856. LEBOUTELLIER, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. Le Conte (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

1858. Le Correur, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1851. Lederer (Julius), Wipplinger Strasse, 394, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

* 1856. LEFEBVRE (Alexandre), ✻, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères, Lépidoptères.*

1858. Lefranc, pharmacien en chef à l'hôpital militaire, à Mostaganem (Algérie). — *Coléoptères.*

1856. Legrand (Gustave), agent-voyer en chef du département de l'Indre, à Châteauroux. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Lejeune (L.-P.-D.), officier comptable, chef des subsistances militaires, à Oran (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1858. Le Maout, docteur en médecine, rue de Poissy, 2. — *Entomologie générale.*

1863. Lemoro, rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1837. Leprieur (C.-E.), ✻, pharmacien-major à l'hôpital militaire de Colmar (Haut-Rhin). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1862. Le Prieur (Edmond), boulevard Saint-Michel, 2. — *Entomologie générale.*

1857. Leschenault du Villard (Louis), juge de paix, à Mauvezin (Gers). — *Lépidoptères.*

1853. Lespès, professeur à la Faculté des sciences de Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1857. Lethierry (Lucien), rue Blanche, à Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères. Hémiptères.*

1860. Le Vasseur (Benoist), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

1861. Léveillé (A.), rue d'Abbeville, 4. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Linder (Jules), conseiller de préfecture, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. Loew, recteur et professeur de l'école de Meseritz (duché de Posen). — *Diptères.*

1832. Lucas (Hippolyte), ✻, aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale.*

1861. Mabille (Paul), professeur au lycée impérial de Bastia (Corse). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1864. Mac-Lachlan, 1, Park road terrace Forest Hill, à Londres. — *Névroptères.*

1864. Madon, avocat, rue Lafayette, 111, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Malingié (A.), rue Meslay, 19. — *Coléoptères d'Europe.*

1846. Manderstjerna, ✠, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1863. Manès (Adolphe), ✻, capitaine de grenadiers au 91e régiment d'infanterie de ligne, chemin de Tivoli, 8, au Bouscat (Gironde). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1853. Manuel (le comte Alfred de), à Albertville (Haute-Savoie). — *Coléoptères.*

1857. Manuel, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collége, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1864. Marcilly (Charles), rue de l'Ouest, 48. — *Coléoptères.*

1858. Marmottan, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. Marseul (l'abbé de), rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères d'Europe. Histérides exotiques.*

1857. Martigné, juge à la Flèche (Sarthe). — *Coléoptères.*

1855. Martin (Emmanuel), rue de Sèvres, 111. — *Lépidoptères.*

1859. Martin, ✻, capitaine d'artillerie en retraite, gare du chemin de fer, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères.*

1861. Martin (Henri-Charles), docteur en médecine, rue du Marché, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1863. Martin, docteur en médecine, à Laon (Aisne). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1860. Martinez y Saez (don Francesco de Paulo), professeur à l'Université de Madrid, calle Relatores, 10. — *Coléoptères.*

1860. Mathan (René de), licencié en droit, rue Guilbert, 12, à Caen (Calvados). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Mayet (Valery), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Migneaux (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue des Artistes, 19, à Montrouge-Paris. — *Iconographie entomologique.*

1858. Milhau, directeur du pensionnat des frères des écoles chrétiennes, à Orléans (Loiret). — *Coléoptères. Entomologie agricole.*

1851. Millière (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères.*

* Milne-Edwards (Henri), C ✻, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Anatomie. Crustacés.*

1862. Milne-Edwards (Alphonse), aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés.*

1861. Mimont (de), au château de la Houssaye par Dourdan (Seine-et-Oise). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1851. Mniszech (le comte G. de), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. Mocquerys (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée.*

1858. Monceaux (H.), pharmacien, à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères.*

1854. Montagné fils (J.-B.), rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères.*

1858. Montrouzier (le révérend père), missionnaire apostolique, à Lyon (Rhône). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1835. Morisse, rue de la Batterie, 90, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1853. Moritz, naturaliste-préparateur, rue de l'Arbre-Sec, 48. — *Entomologie générale.*

1859. Mors (Louis), ingénieur civil, rue de Brabant, 157, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Moufflet, médecin en chef de la marine, rue Saint-Pierre, 109, à Rochefort (Charente). — *Coléoptères.*

1859. Müller (T.-A.-Clément), mécanicien, Kl. Planeschegasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1850. MURRAY (Andrew), 67, Bedford garden, Kinsington (S. W.), à Londres. — *Coléoptères.*

1852. NARCILLAC (le comte de), sous-préfet, à Cognac (Charente). — *Entomologie générale et anatomique.*

1857. NICKERL, professeur de zoologie à l'Académie de Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1860. NIETO (José-Apolinario), à Cordova. — *Entomologie générale.*

1858. NIVILLER (Charles), dessinateur, quai de Jemmapes, 134. — *Lépidoptères.*

1860. NORGUET (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. OBERTHÜR fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1859. ODIER (James), banquier, rue de la Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. OGIER DE BAULNY (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères, surtout Vésicants.*

1863. OLIVIER-DELAMARCHE (G.), avocat, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1860. ORZA (Paul de l'), naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1850. PANDELLÉ (Louis), à Tarbes (Hautes-Pyrénées. — *Coléoptères.*

1834. PARIS, ancien notaire, rue Castellane, 9. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1862. PASCOE (Frans.-P.), palace Garden Villas, 7, Kinsington, à Londres. — *Coléoptères* (*Longicornes*).

1857. PELLET (P.), grande rue de la Monnaie, 1, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères du département des Pyrénées-Orientales.*

1860. PENGUILLY L'HARIDON, ✻, conservateur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1862. Peragallo (Al.), inspecteur des Contributions indirectes, place Cassini, 11, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Perez, licencié ès sciences, à Saint-Sever (Landes). — *Mœurs des Insectes. Coléoptères.*

1850. Perez Arcas (don Laureano), professeur titulaire de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de la Huerta, 14, à Madrid. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1838. Perris (Édouard), ✻, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. Perroud (Benoist-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1861. Personnat (Eugène), à la gare du chemin de fer de Feignies, près Maubeuge (Nord). — *Coléoptères d'Europe.*

1854. Peyron (Edmond), négociant, rue de Lodi, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), sous-inspecteur du Musée royal d'histoire naturelle de Florence, via Romana, 19. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1863. Piochard de la Brulerie (Charles), rue du Dragon, 27. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Pissot, s.-inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, à la Havane. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1854. Poupillier, rue de Rovigo, 16, à Alger. — *Coléoptères.*

1857. Pradier (Ernest), ✻, colonel au 32e régiment d'infanterie de ligne, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1860. Quétin (Eugène), rue Consolat, 168, à Marseille (Bouches-du-Rhône. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Radoschkovski (Octave), colonel d'artillerie à cheval de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

* Rambur, docteur en médecine, rue Nicolas-Simon, 33, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue des Prouvaires, 10. — *Lépidoptères.*

* Reiche, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1858. Remquet (Albert), rue de la Mairie, 19, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1860. Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1856. Révérend, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1862. Ricchiero (Jean-Baptiste), horticulteur, à Sarrira, près Barcelone. — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1863. Riom (Ludovic), rue des Saints-Pères, 49. — *Coléoptères de France.*

1849. Robin (Charles), ✻, professeur à l'École de Médecine de Paris, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides.*

1858. Roger, docteur en médecine, à Rauden (Silésie). — *Coléoptères. Hyménoptères; principalement Formicides.*

1862. Romans (Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1840. Rondani (Camillo), professeur au Musée, à Parme (Italie). — *Diptères.*

1861. Rosales (Bernardo), perito agricola, calle de la Comedia, 8, à Cordoba (Espagne). — *Entomologie générale. Insectes nuisibles.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1844. Roser (de), conseiller intime de la Légation, à Stuttgard (Wurtemberg). — *Entomologie appliquée. Lépidoptères.*

1841. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout européens. Mœurs des Insectes.*

1852. SALLÉ (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique.*

1855. SAND (Maurice), ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France.*

1851. SAULCY (Félicien-Henry CAIGNART de), rue Pont-Moreau, 6, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. SAULCY (Félix CAIGNART de), O ✻, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale.*

1835. SAUNDERS (Sydney-Smith), attaché au consulat d'Angleterre à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1842. SAUNDERS (Williams-Wilson), 13, Capthall court Throgmorton, à Londres. — *Entomologie générale.*

1851. SAUSSURE (de), licencié ès sciences, rue de la Cité, 23, à Genève, et à La Charnea, près Bonne (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1861. SCHAUFFUSS (L.-W.), naturaliste, Stifsstrasse, 8, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1843. SCHAUM (Herman), professeur de zoologie à l'Université de Berlin, Oberwallstrasse, 3, à Berlin. — *Entomologie générale, Coléoptères spécialement.*

1862. SCHLUMBERGER (Gustave), rue de Fleurus, 35. — *Coléoptères d'Europe.*

1853. SCHINER (le docteur J. RUD.), secrétaire de la Société Zoologique et Botanique, Burgerspital, n° 1100, à Vienne (Autriche). — *Diptères. Hyménoptères.*

1858. SCHUSTER (Maurice), à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères.*

1864. SEIDLITZ, Mittlerestrasse, 34, à Berlin. — *Coléoptères.*

1834. SELYS-LONGCHAMPS (Ed. de), ✠, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauremière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1860. SENAC (Hippolyte), docteur en médecine, à Ussel par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*

1860. SENNEVILLE (Gaston de), avocat, rue Jacob, 3. — *Coléoptères de France.*

1851. Sichel, O ✻, docteur en médecine, rue de la Chaussée-d'Antin, 50. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères.*

1863. Simon (Eugène), étudiant en médecine, rue Cassette, 24. — *Entomologie générale. Arachnides.*

1863. Solsky (Simon de), Wassiliewsky Ostraw, 2 ligne, 19, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1834. Sommer, négociant, à Altona près Hambourg (Holstein). — *Coléoptères.*

1860. Stableau, ancien employé de l'Octroi, rue Guilleminot, 29, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. Stainton, Mountsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. Stål (Charles), de l'Académie royale des Sciences de Suède, à Stockholm. — *Hémiptères.*

1858. Staudinger (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1862. Stierlin, docteur en médecine, à Schauffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1860. Strauch, docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1856. Tappes (Gabriel), rue Blanche, 25. — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Tarnier (Frédéric), rue Vauban, 21, à Dijon (Côte-d'Or). — *Entomologie générale. Coléoptères et Lépidoptères du Globe.*

1846. Thibésard, ancien fondé de pouvoirs du receveur général du département de l'Aisne, rue Saint Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Thomsom (James), rue de l'Université, 23, à Paris, et rue Quinault, villa Elderslie, à Saint-Germain-en-Laye. — *Coléoptères.*

1860. Tillier (E.), quai Lepelletier, 4. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Tournier (H.), à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Trimoulet (Henry), petite rue Saint-Remy, 4, à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères.*

1856. VALDAN (de), C ✻, colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1855. VESCO, ✻, chirurgien de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1863. VINSON (Auguste), docteur en médecine, à Saint-Denis (île de la Réunion). — *Entomologie générale appliquée. Arachnides.*

1862. VUILLEFROY-CASSINI (Félix de), rue d'Amsterdam, 47. — *Hémiptères.*

1836. WAGA, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1854. WAILES (Georges), zoologiste, à Newcastle (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1857. WENCKER, rue du Coq, 2, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1834. WESTERMANN, négociant, à Copenhague (Danemarck). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. WESTRING, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1849. WOLLASTON (T. Vernon), Barnepark terrace, Teignmouth, à Devon (Angleterre). — *Coléoptères.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM.

Amor (Fernando), à Santo-Domingo (Californie),
Baran (Gabriel Migeot de), à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise).
Lefébure de Cérisy, à Toulon (Var).
Mauss, à Compiègne (Oise).
Racine, à Dieppe (Seine-Inférieure).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1864.

MM.

Becker (Léon), à Ixelles-lès-Bruxelles.
Benvenuti (Henri), à Florence.
Chambovet, à Saint-Étienne (Loire).
Lesecq (René), à Châlons-sur-Marne (Marne).
Léséleuc (de), à Brest (Finistère).
Raymond (E.), à Fréjus (Var).
Rojas (Marco-Aurelio), à Cienfuegos (île de Cuba).
Seoane (Victor-Lopez), au Ferrol (Espagne).
Titon (Auguste), à Châlons-sur-Marne.

MEMBRES RAYÉS

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS

MM.

(*Décision du* 13 *Janvier* 1864.)

LAWSON (le révérend), à Londres.

(*Décision du* 24 *Février* 1864.)

MILLOT, à Paris.

(*Décision du* 9 *Mars* 1864.)

NOURRIGAT (Émile), à Lunel (Hérault).

QUATRIÈME PARTIE.

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

Abascantus (gen. nov.) 51, *lobatus*, Stål. 52
Ablaptus (gen. nov.) 49, *amazonus* Stål 49
Acalles (genus) 441, *abstersus*, 454, *Æonii* 452, *albolineatus* 479, *argillosus* 468, *Aubei* 449, *barbarus* 471, *Bellieri* 462, *camelus* 448, *Capiomonti* 459, *Chaudoiri* 482, *cylindricollis* 480, *denticollis* 447, *Diocletianus* 469, *dispar* 478, *dromedarius* 472, *globulipennis* 479, *humerosus* 456, *hypocrita* 462, *Lemur*, 457, *lentisci* 451, *lunulatus* 480, *neptunus* 481, *nodiferus* 476, *oblitus* 475, *ornatus* 478, *ptinoides* 460, *pulchellus* 455, *pulverulentus* 475, *puncticollis* 464, *pyrenæus* 453, *Rolleti* 466, *saxicola* 474, *subglaber* 473, *terminalis* 477, *teter* 461, *turbatus* 458, *tuberculatus* 465, *variegatus* 463, *Vau* 476, *Wollastoni*, H. Brisout. 450
Acariens nuisant au *Camellia japonica* (Note sur des), H. Lucas. LIV
Achenium Sennacherib (sp. nov.), F. de Saulcy. 646

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

Achorutes maritimus (Note sur l'), Laboulbène. XL
Acocopus (gen. nov.) 55, *verrucifer*, Stål. 56
Acridium peregrinum observé en Algérie (Note sur des), H. Lucas et Reiche. XXVIII
Acucephalus carinatus, Stål 64
Adelops (sp. nov.) et leurs larves (Note sur deux), A. Laboulbène et Linder. . . . . XLIV et XLVIII
Ædemera cuprata (sp. nov.), L. Reiche. 245
Agaetitus (gen. nov.) 50, *dromedarius* 50, *Fallenii*, Stål. . . . 51
Agaricochara de Kraatz. A ce genre doit être rapportée la *Gyrophæna geniculata* de Mäklin, J. Le Conte XXXVIII
Agrotis Endogæa Boisd. (Note sur la manière de vivre de la chenille de l'), Bellier de la Chavignerie. III
Aleochara atra 121, *bipustulata* 120, *elongata*, A. Fauvel . . . 121
Aleochara carinata 634, *tuberculata*, E. de Saulcy. 633
Allæorhynchus vinulus. Stål. 59
Amblystomus Solskyi (sp. nov.), L. Reiche. 235
Amyctérides H. Jekel 543
Anchomenus ruficollis Ménétr. A cette espèce doit être rapporté l'*A. ruficollis*, Gautier des Cottes, L. Reiche. VIII
Ancyrophorus luteipennis, *obscurus*, A. Fauvel. 128
Anillus convexus (sp. nov.), F. de Saulcy 255
Anisotoma cinnamomea 90, *ferruginea*, *picea*, A. Laboulbène. . 93
Anisotoma cinnamomea (Note sur la larve de l'), E. Perris. . . 306
Agaricophagus cephalotes (Note sur l'), E. Perris. 307
Anobium (*Neobium*) *tomentosum* Dej. Muls. A cette espèce doit être rapporté l'*Anobium castaneum* d'Olivier, Chevrolat . . . XXVI
Anophthalmus Æacus (sp. nov.), F. de Saulcy. 254
Anophthalmus Auberti (sp. nov.), Grenier. 135
Anophthalmus Auberti (sp. nov.) (Observations sur les organes de la vue de l'), Grenier. IV
Anthocharis cardamines trouvée en Sicile (Note sur une variété de l'), H. Lucas XIII
Anthocomus fenestratus (sp. nov.), J. Linder. 251
Anthomyia blephariptéroides, 87, *canicularis* 85, A. Laboulbène. 87
Anurida maritima, insecte Thysanoure de la famille des Podurides (Recherches sur l') 705, 714, *maritima*, A. Laboulbène. 708
Aphana astræa, Stål. 61
Aphanisticus disitinctus (sp. nov.), E. Perris. 283
Aphodius cuniculus 411, *lividus*, *quadridentatus*, A. Chevrolat. . 412

Apion (Note sur les), *Gaultei* 305, *loncirostre* 306, *oculare*, *rugicolle*, *sedi* 303, *sulcifrons*, E. Perris. 306
Aphænops cryptícola (L') doit être considéré comme étant l'*Anophtalmus Æacus*, de Saulcy. 253
Aphelocheira meridionalis (sp. nov.), Hagen. 44
Appasus japonicus, E. de Vuillefroy. 141
Apristus subæneus 323 et de l'*Omias concinnus* (Note sur la synonymie de l'), Aubé. 324
Apterocaulus (gen. nov.) 267, *Germainii* 268, *marginipennis*, L. Fairmaire. 270
Apus cancriformis, *productus* et *granarius* (Note sur les), H. Lucas. XI
Arachnides, L. Dufour 572
Arachnide trouvée aux environs de Boghar (Algérie) (Remarque sur une), H. Lucas. 205
Aranéides de la Nouvelle-Grenade, de Nossi-Bé de Malacca, de M. Keyserling (Quelques observations sur les), H. Lucas. . . 217
Aspidiotus? luzulæ (sp. nov.), L. Dufour. . . . . 207 et 208
Astacus pellucidus, *Scotolemon Lespesii*, *Leprieurii* et *Querilhaci* (Quelques remarques relatives au sujet des yeux observés chez les), H. Lucas IV
Athous canus et *mandibularis* (Note sur les), C. Brisout. . . . XLVIII
Athous canus, *mandibularis* et *titanus* (Note sur les), Grenier. XXXIV
Athous Peragalloi (sp. nov.), L. Reiche. 247
Athous uncicollis (sp. nov.), E. Perris. 285
Athyreus castaneus (sp. nov.), A. Chevrolat 415
Attacus Bauhiniæ (sous-genre *Faidherbia*) et son parasite le *Cryptus leucopygus* (Note sur l'), Guérin-Méneville. LII
Attalus apicalis (sp. nov.), E. Perris 289
Atya (genus) 146, *armata* 149, *margaritacea* 148, *occidentalis* 147, *pilipes* 150, *robusta* 148, *scabra* 146, *spinipes* 149, *sulcatipes*, A. Milne-Edwards. 147
Atyoidea (genus) 151, *bisulcata* 151, *tahitensis*, A. Milne-Edwards. 152
Atypus piceus de Sulzer rencontré aux environs de Fontainebleau (Note sur un), H. Lucas LI
Auperia rhyticephala, *stercorator*, *sulcata* 413, *terminalis*, A. Chevrolat 414
Axiagastus marmoratus, Stål. 52

B.

Bætis fluminum 38 et 46, *venosa*, *zebrata* 38 (sp. nov.), Hagen . 38
Barynotus auro-nubilus Fairm. et *umbilicatus* Duf. (Note sur les), L. Fairmaire XLII
Baridius scolopaceus Germ. A cette espèce doit être rapporté le *B. vestitus* Perr., E. Perris 310
Barynotus umbilicatus. A cette espèce doit être rapporté le *B. auro-nubilus* de Fairm., E. Perris 310
Basicryptus marginatus, Stâl 55
Belostoma algeriense (Observations à l'occasion d'une note sur le), V. Signoret 222
Belostoma algeriense (Note relative au), H. Lucas. 219
Belostoma Deyrolli (sp. nov), F. de Vuillefroy. 141
Bélostomides (Quelques remarques relatives aux notes de MM. L. Dufour et V. Signoret sur les), H. Lucas. 226
Bélostomides (Rectification sur les), L. Dufour. 221
Bembidium Dufourii 276, *toletanum*, E. Perris. 277
Bembidium lunatum et *Pogonus luridipennis* (Note sur les), Fauvel XXIII
Bledius atomus (sp. nov.) F. de Saulcy 658
Bledius irroratus, A. Fauvel. 127
Blepharhymenus sulcicollis, A. Fauvel 119
Bolitobius cedronis, F. de Saulcy. 636
Bombyx Mylitta. A cette espèce doivent être rapportés les *B. Yama-Maï* et *Pernyi* qui n'en seraient que des variétés, Boisduval. XVI
Note au sujet de cette communication, Guérin-Méneville. . XVI
Bombyx Pernyi et ses œufs (Note sur le), Guérin-Méneville . . X
Bombyx Polyphemus donnant lieu à des éducations en grand auprès de Boston (Note sur le), Guérin-Méneville. LI
Bombyx pyliocampa (Note sur le), E. Perris. . . . . 306 et 307
Bombyx Yama-Maï, *Pernyi* et *Roilei* (Note sur l'acclimation des) Guérin-Méneville XV
Brachycérides, H. Jekel. 541
Bryophila Guenei (sp. nov.), Fallou. 27

Briophila Guenei (Rectifications sur la), Fallou 688
Byrsopsides, H. Jekel 542
Bythinus Massanæ (sp. nov.), F. de Saulcy 260

C.

Callicerus Hierosolymitanus (sp. nov.), de Saulcy 431
Callidea coxalis (sp. nov.), Stål 47
Callidium dilatatum et *insubricum* (Note sur les), Berce XXXIII
Calocomus coriaceus (sp. nov.), L. Fairmaire 270
Carabus Brisouti (Note sur le), Fauvel XXIII
Carabus clathratus (Note sur la manière de vivre du), Mors . . XLI
Carabus latus, complanatus, brevis et *helluo* de Dejean (Note sur les), Reiche 661
Carabus purpurascens, violaceus et *exasperatus* (Note sur les), Schaum XVIII
Carabus Solieri et *vagans* (Variétés des), de Germiny XXXIV
Casnonia Oliverii (sp. nov.), L. Buquet 115
Catops clathratus (sp. nov.), E. Perris, ... 281
Catops Erro (sp. nov.), L. Reiche 236
Catopsimorphus incisipennis 426, *Judæus* 429, *Michonis* 425, *samaritanus*, de Saulcy 424
Centrotoma rubra (sp. nov.), F. de Saulcy 258
Centrotus longicornis (sp. nov.), F. de Vuillefroy 142
Cercomorphus (gen. nov.) 293, *Duvalii*, E. Perris 295
Cheilosia (genus), A. Laboulbène 88
Chelonia caja (Note sur un fait de parasitisme relatif à la), M. Girard 158
Chelonia caja parvenue à l'état adulte malgré la présence de parasites dans la larve (Note sur une), M. Girard XXXV
Chelonia Cervini et *Quenselii* (Notice sur les), Fallou 679, Guenée 681, Sichel 687
Chelonia pudica (Sur l'organe musical de la), A. Laboulbène . . 689
Chelonia Quenselii (Note sur la chenille de la), Fallou XXXV
Chenilles (Note sur les ravages faits aux environs de Paris par les), Berce, Buquet, Girard, Guérin-Méneville, Künckel et H. Lucas . . . . . XXIV et XXV

Chilophora syriaca (sp. nov.), F. de Saulcy 630
Chlænius holosericeus (Note sur la manière de vivre du), E. Desmarest. XLII
Choleva conjungens 427, *cribrata* 427, *dorsigera* 426, *Mohammedis*, de Saulcy. 428
Choleva subcostata (sp. nov.), L. Reiche. 236
Chrysobothris cupreipes (sp. nov.), L. Fairmaire. 262
Chrysomela graminis (Rectification géographique relative à la), E. Perris XXXI
Chrysomela numida (sp. nov.), L. Reiche 245
Chrysomela pyrenaica, Duf., A cette espèce doit être rapportée la *C. carbonaria* Suffr., E. Perris 310
Chrysopa corsica (sp. nov.), A. Hagen. 40
Cionus telonensis (sp. nov.), Grenier 133
Cis pruinosulus (sp. nov.), E. Perris. 291
Cistela amplicollis (sp. nov.), J. Linder. 251
Cladognathus decipiens, H. Deyrolle. 315
Claviger longicornis et *Farsus unicolor* rencontrés auprès de Sos (Note sur des), Bauduer XLIII
Clythra hirtipes (sp. nov.), E. Allard 383
Cneorhinus argentatus (sp. nov.), E. Perris 295
Cocons observés aux environs de Paris et de Varsovie (Note sur des), Künckel, Laboulbène et H. Lucas XXV
Coléoptères, L. Dufour 578
Coléoptères d'Algérie (espèces nouvelles de), L. Reiche 233
Coléoptères de diverses espèces, A. Laboulbène. 93
Coléoptères de l'île de Cuba, A. Chevrolat 405
Coléoptères et Lépidoptères de Cayenne (Extrait d'une lettre relative à des), Bar XXIV
Coléoptères et notes diverses (Description de quelques espèces nouvelles de), E. Perris. 275
Coléoptères européens nouveaux (Description de trois), J. Linder. 250
Coléoptères français (Descriptions de trois espèces nouvelles de), L. Reiche 247
Coléoptères les plus remarquables qu'ils ont trouvés pendant une excursion dans les Pyrénées (Note sur des), C. Brisout et H. de Bonvouloir XLII
Coléoptères rares ou nouveaux pour la faune française (Note sur quelques), Leprieur XLI

Coléoptères rares ou nouveaux provenant des îles Baléares (Note sur des), Gougelet. XLIX
Coléoptères recueillis aux Moluques (Note sur les), C. Doüé. . . XLVII
Coléoptères recueillis en Syrie, en Égypte et en Palestine par M. de Saulcy (Descriptions des), F. de Saulcy. 629
Coléoptères recueillis par M. Germain à Mendoza, dans les Cordillières (Note sur quelques), L. Fairmaire. 261
Coléoptères trouvés à Nice (Note sur les), Linder XLVIII
Coléoptères trouvés dans le centre du Sahel algérien (Note sur les), Ancey XLVIII
Colias (Note sur quelques espèces du genre) 197, *Boothii*, *Hecla* 198, *Rossii*, Guenée 199
Collyrides (*ingenuæ*), de Chaudoir 489
Collyrides (*spuriæ*), de Chaudoir. 493
Collyris Fabr. (Monographie du genre) 483 et 487; *acrolia* 520, *albitarsis* 511, *amæna* 527, *apicalis* 517, *aptera* 518, *Arnoldi* 528, *attenuata* 523, *Bonelli* 503, *caviceps* 491, *celebensis* 511, *ceylonica* 529, *chloroptera* 522, *crassicollis* 497, *crassicornis* 494, *cribripennis* 509, *cribrosa* 507, *cruentata* 505, *cylindripennis* 514, *diffracta* 499, *dimidiata* 521, *discolor* 531 *distincta* 501, *Dohrnii* 490, *dolens* 510, *elongata* 509, *emarginata* 506, *fasciata* 513, *flavicornis*, 512 *filiformis* 507, *fuscitarsis* 499, *Horsfieldii* 532, *impressifrons* 500, *insignis* 496, *leucodactyla* 530, *linearis* 528, *lissodera* 532, *longicollis* 490, *lugubris* 533, *macrodera* 536, *maculicornis* 524, *major* 517, *melanopoda* 508, *Mniszechii* 492, *modesta* 510, *mæsta* 505, *Moulhotii* 515, *ortygia* 502, *palpalis* 512, *parvula* 327, *plicata* 520, *plicaticollis* 524, *procera* 501, *punctatella* 525, *Robynsii* 535, *rufipalpis* 504, *rugosa* 515, *saphyrina* 498, *Sarawakensis* 531, *Saundersii* 496, *Smithii* 518, *speciosa* 519, *subclavata* 495, *subtilis* 525, *tenuicornis* 526, *terminalis* 509, *tuberculata* 516, *varriicornis* 530, *variitarsis* 523, *Waterhousei* 521, *viridula* 504, *Vollenhovii* 495, *xanthoscelis*, de Chaudoir. . . 526
Copris molossus (Note sur la coque du), H. Lucas XXXI
Coproporus gallicus (sp. nov.), E. Perris 280
Coptochilus (genus), Stål 47
Corriplatus reticulatus (sp. nov.), Stål. 48
Crepidodera nitidula rare pour la faune française (Note sur la), Leprieur XXXI
Crepidodera ventralis (var.), E. Perris 302

Crustacés macroures de la famille des Atyoidées (Révision des), A. Milne-Edwards. 145
Cryptocephalus nigridorsum (var.), E. Perris. 301
Cryptostemma alienum (sp. nov.), L. Dufour. . . . . 211 et 212
Ctenistes Godarti (sp. nov.), F. de Saulcy. 258
Curculionides (Recherches sur la classification naturelle des), H. Jekel 537
Curculionides platygynes, H. Jekel 551
Curculionides proprement dits, H. Jekel. 544
Curtonevra stabulans, A. Laboulbène. . . . . 83 et 84
Curtonevra stabulans (Note sur la), E. Perris. 307
Cybocephalus æneus (sp. nov.), Reiche 237
Cylindromorphus carpetanus (sp. nov.), E. Perris. 282
Cyphocrana puncticeps, J. Westwood 205
Cynips aptera (Note sur des galles produites par la piqûre du), H. Lucas XXI
Cyrtusa. A ce genre doit être rapporté l'*Amphycyllis picipennis*, J. Le Conte. XXXVIII

D.

Dalsira affinis, Stâl. 55
Danacæa hispania et *Telephorus gallicianus* (Remarques sur les auteurs légitimes des). Gougelet XXII
Danais Berenice (Note sur la chenille de la), Guérin-Méneville. . L
Note relative à cette communication, Aubé. L
Dasytoma togatum (sp. nov.), Hagen. 44
Dichotrachelus Graellsii (sp. nov.), E. Perris. 297
Dinusa (gen. nov.) 433, *Davidica* 435, *hierosolymitana* (1) 434, *Jebusæa*, de Saulcy. 436
Diplolepis geniculata (sp. nov.), L. Dufour 214
Diptères, L. Dufour. 614
Dolicaon syriacus 644, *Truquii* 645, *venustus*, F. de Saulcy . . 645
Donacia Lacordairii (sp. nov.), E. Perris. 300
Dracela (genus), Stâl. 64
Dundubia quadrituberculata, Stâl. 60

(1) Et non *hierosolymata*, imprimé par erreur.

E.

Echiaster depressus, A. Fauvel. 126
Ectatops Am. et Serv. (Revue du genre) 142, *distinctus*, *lateralis*, *limbatus*, *obscurus* 144, *ophthalmicus* 143, *rubiaceus*, F. de Vuillefroy. 144
Empusa pauperata mâle, femelle et larves (Remarques sur l'), M. Girard. XXXV
Entomologique à Zermatt (Une semaine), Fallou. 17
Entomologique dans les Alpes (Lettre relative à l'excursion), Oberthür XXIX
Entomologique (Note sur la propriété), Schaum XIX
Entomologique provinciale faite dans les montagnes de la Lozère en juillet 1863 (Rapport sur l'excursion), C. Oberthür. . . . 181
Entomologiques (De la direction à donner aux études), L. Dufour. 567
Entomologiques qu'il a faites aux environs de Bône, en Algérie (Note sur le résultat de chasses), Olivier Delamarche. . . . IX
Entomologiques qu'il a faites en Corse (Note sur les chasses), Bellier de la Chavignerie. XLIV
Epeira armillipes (sp. nov.), Dourmerc 231
Ephestia elutella (Sur un habitat remarquable de la chenille de l'), A. Laboulbène. 733
Erebia Cassiope, *ligea* et *Medusa* (Note sur les), Berce. . . . XXXIII
Eresus albo-marginatus, *pulchellus* et *siculus* (Note sur des espèces d'Aranéides décrites sous les noms d'), H. Lucas. XXVIII et XXIX
Erirhinus agnathus (Note sur la larve de l'), E. Perris 307
Erirhinus (*Notaris*) *bimaculatus* de Fabricius (Note sur la larve de l'), Aubé. XVII
Erirhinus maculatus (Note sur la larve de l'), H. Brisout, Chevrolat et Goureau XIX
Erirhinus trouvée dans un chaton du Saule-Marceau (Note sur une larve d'), H. Brisout XIV
Erodius (Tableau synoptique du genre) 389, *affinis* 398, *africanus* 396, *ambiguus* 397, *Audouini* 396, *barbarus*, *bicarinatus* 391, *bicostatus*, *bilineatus* 390, *brevicostatus*, *carinatus* 393, *Chauveneti* 396, *costatus* 390, *curvipes* 394, *Dejeani*, *distinctus* 394, *Duponchelii* 393, *Emondi* 397, *europæus* 394, *exilipes*

391, *Fabricii* 393, *gibbus, glabratus* 391, *Goryi* 394, *granulosus* 391, *Klugii* 393, *lævis* 398, *laticollis* 393, *Latreillei* 390, *latus* 396, *longus* 394, *lusitanicus* 395, *Maillei* 392, *marginicollis* 397, *Mittrei* 398, *neapolitanus* 396, *nitidicollis* 397, *nitidiventris* 395, *oblongus* 394, *orientalis* 395, *parvus* 393, *Peiroleri* 398, *proximus* 397, *puncticollis* 394, *rugosus* 390, *Servillii* 391, *siculus* 396, *subcostatus* 397, *subnitidus* 396, *subparallelus* 397, *syriacus* 398, *tangerianus* 396, *vicinus* 396, *Wagneri* 391, *zophosoides*, E. Allard 390

Erodius (Quatre nouvelles espèces d') 387, *Duponchelii, granulosus* 388, *rugosus, zophosoides*, E. Allard 387

Esarcus (gen. nov.) 238, *Leprieurii*, L. Reiche. 239

Eucorybas Grandidieri (sp. nov.), H. Lucas 420

Euthorax ruficornis, A. Fauvel 420

F.

Falagria Chilensis (sp. nov.), A. Fauvel 118

Falagria lata (sp. nov.), F. de Saulcy. 629

Feronia hæmatopus Dej. A cette espèce doit être rapporté le *Sterrocerus similis* de Kirby, J. Le Conte XXXVII

Formica Vinsonella (sp. nov.), L. Dufour. 210

G.

Galleria cerella (Note sur la chaleur considérable de larves de la), M. Girard. 676

Gastropalus elegans et *niger*, A. Fauvel. 119

Geodites (gen. nov.) *chrysocomus*, F. de Saulcy. 256

Geodromicus nigritus. A cette espèce doit être rapporté le *G. anthracinus*, Fauvel. XXIII

Géomètres et des Noctuelles récoltées à Hyères (Note sur les chenilles des), E. Martin. XLV

Note confirmant cette observation, Bellier de la Chavignerie. XLV

Gnathymenus apterus, A. Fauvel. 127

Gracillaria syringella (Note sur les), E. Perris. 306
Guêpes communes (Sur un fait curieux des mœurs des), Guérin-Méneville, Pâris et Piochard de la Brûlerie. . . . III, XXXIII et XXXIV
Remarques relatives à cette communication, A. Laboulbène. III

H.

Habrocerus marginicollis, A. Fauvel. 124
Hæmerosia renalis (Note sur l'), P. Millière. 195
Hapalonychus Waterhousei (sp. nov.), A. Chevrolat 415
Harpagocoris obscuricrus, Stål. 57
Harpalus Raycl (sp. nov.), J. Linder. 250
Hecalus pallescens, *Paykulli*, Stål. 65
Helomyza lineata 70, 71, *penicillata* 72, *pallida* 82, 83, *tuberivora* 72, 79, *ustulata* 82, A. Laboulbène. 83
Hémiptères, L. Dufour. 608
Heterocerus angustatus, *bilineatus*, *decem-maculatus*, *guttatus*, A. Chevrolat. 407
Hexarthrius Chaudoiri (sp. nov.), H. Deyrolle. 312
Hister pustulosus (Note sur l'), E. Perris. 304
Holopterus sublineatus (sp. nov.), L. Fairmaire 273
Homalota angustata 123, *obscura* 123, *obscuripennis*, A. Fauvel. 124
Homalota Athalia 439, *Jezabel* 438, *myrmicaria* 437, *Rebecca*, de Saulcy 439
Homalota Judith, *Rachel* (sp. nov.), F. de Saulcy. 631
Homalotrichus impressicollis, *striatus*, A. Fauvel. 129
Homoderus Mellyi, H. Deyrolle. 316
Hoplandria lateralis. A cette espèce doit être rapportée l'*Hoplandria ochracea* de Kraatz, J. Le Conte XXXVIII
Hoplandria luteiventris, A. Fauvel 121
Hydroporus basinotatus 234, *Lepricurii*, L. Reiche. 235
Hydroporus hyphydroides (sp. nov.), E. Perris. 277
Hylesinus retamæ (sp. nov.), E. Perris 300
Hyménoptères, L. Dufour 594
Hypérides, H. Jekel. 563
Hypographia serpentaria. Guenée 16

I.

Ibidion spinicornis (sp. nov.), L. Fairmaire 274
Hyobates pectoralis, A. Fauvel. 120
Insecte (Réfutation de l'erreur qui a fait attribuer les Truffes à la piqûre d'un), A Laboulbène 95
Insectes mellivores (Note sur une adhérence curieuse de masses polliniques d'Orchidées aux pièces céphaliques de divers), M. Girard 153
Insectes (Note sur les moyens de se procurer des), E. Perris. . 309
Insectes qui vivent dans les Truffes sont-ils gallicoles et peuvent-il provoquer le dévoloppement d'une Truffe comme celui d'une galle végétale? (Les), A. Laboulbène. 99
Insectes tubérivores, A. Laboulbène. 69

L.

Labidoures, L. Dufour. 587
Laccobius Revelieri (sp. nov.), E. Perris 278
Lachnæa (Tableau synoptique du sous-genre) 385, *cylindrica*, *hirta*, *hirtipes*, *longipes* 386, *macrodactyla*, *palmata*, *paradoxa* 385, *tripunctata*, *tristigma*, *variolosa* 386, *vicina*, E. Allard. 385
Lagria parvula (sp. nov.), E. Perris. 291
Lagria Poupillieri (sp. nov.), L. Reiche. 242
Lappida (genus), Stål. 64
Lathrobium arabicum 648, *Galilæum*, F. de Saulcy. 647
Ledromorpha (gen. nov.) 68, *planirostris*, *vaginata*, Stål. 68
Lépidoptères, L. Dufour. 612
Lépidoptères anormaux provenant de Zermatt (Note sur des), Künckel XLIX
Note sur le même sujet, Guérin-Méneville. XLIX
Lépidoptères du genre des Teignes, A. Laboulbène 94
Lépidoptères observés pendant la saison d'hiver à Hyères (Note sur des), E. Martin. VI

Lépidoptères qu'il a rencontrés pendant son séjour à Hyères (Note sur quelques), E. Martin. XLIV
Leptacinus Berytensis, *Jebusæus*, 643, *syriacus* 644, *triangulum*, F. de Saulcy 643
Leptomastax Raymondi (sp. nov.), F. de Saulcy 257
Leptusa rupestris. A cette espèce doit être rapportée la *L. nigra* Fauvel XXIII
Limnychus Leprieurii (sp. nov.), E. Perris 282
Limonius marginellus (sp. nov.), E. Perris. 284
Listrodères, H. Jekel 564
Lithocaris auranitica 649, *Dido* 651, *Maronita* 650, *Pythonissa*, F. de Saulcy. 649
Lithocaris fusciventris 127, *vittatipennis*, A. Fauvel 126
Lophyrus pini et sur son parasite le *Torymus obsoletus* (Note sur le), H. Lucas 215
Lucanides (Description de plusieurs nouvelles espèces de la famille des), H. Deyrolle 311
Lucanus laticornis (sp. nov.), H. Deyrolle. 312
Luperus Revelieri (sp. nov.), E. Perris. 301
Lutochrus geniculatus (sp. nov.), A. Chevrolat. 406
Lycoperdina brevis (sp. nov.), E. Perris 303

M.

Macratria Leprieurii (sp. nov.), L. Reiche. 243
Malachius bicolor 288, *hispanus* 286, *tarsalis* 287, *tristis*, E. Perris 287
Mecognathus Ammonita (sp. nov.), F. de Saulcy 654
Meloe rugosus (Quelques remarques sur le), Tappes. IV
Observation relative à cette espèce, H. Brisout. V
Mermis rencontrés dans des larves du *Melolontha vulgaris* (Note sur des), Guérin-Méneville XLVII
Mermis sorti du corps d'un Orthoptère de la Nouvelle-Calédonie (Note sur un Helminthe parasite du genre), A. Laboulbène. . 678
Merophysia carinulata 422, *carmelitana* 429, *formicaria*, *orientalis*, de Saulcy 422
Mezium hirtipenne (sp. nov), L. Reiche 241
Micralymma brevipenne (Note sur la) Laboulbène. XL

Microgaster qui sortent des chenilles des *Pieris* (Note sur les). E. Perris 306
Michrotyphlus. A ce genre doit être rapporté le *Scotodipnus Aubei*, F. de Saulcy 253
Monoctenia Digglesaria 15, *hypotæniaria*, Guenée 15
Monandroptera inuncans, J. Westwood. 201
Morphos de la Guyane (Sur les), C. Bar. 29
Morychus variolosus (sp. nov.), E. Perris. 281
Mouche (Mort d'une femme occasionnée par la piqûre d'une). Remarques à ce sujet, Aubé, Goureau, Laboulbène, Martin, Pâris . . . . . XXXV, XXXVI et XXXVII
Mygale bicolor et de la *Segestria florentina* (Quelques remarques sur les mues de diverses Aranéides et particulièrement sur celles de la), H. Lucas 721
Myllæna parvicollis, A. Fauvel. 124
Myriapodes, A. Laboulbène 94
Myrmecopora (genus nov.) 429, *publicana*, de Saulcy. 430
Myrmedonia cavifrons (sp. nov.), E. Perris 279
Myrmedonia endorica (sp. nov.), de Saulcy 432

N.

Nanophyes aureolus (sp. nov.), E. Perris 299
Nanophyes circumscriptus 326, *geniculatus*, *rubens*, Aubé. . . 327
Nanophyes (Description de trois nouvelles espèces de), Aubé. . 326
Nanophyes transversus Aubé. A cette espèce doit être rapporté l'*Anthonomus juniperi* de Chev., E. Perris. 310
Nebria (Description d'une nouvelle espèce de) *Lariottei*, de Germiny 419
Nebria Lariottei (Note sur la manière de vivre de la) H. de Bonvouloir XLII
Nécrologie . . . . . XXXIX, XLVI, LII, 734
Nematopus nervosus, Stål 56
Nemeophila Cervini, Fallou . . . . . 25 et 26
Nemeophila Cervini (Note sur la chenille et la chrysalide de la). Fallou XXXIV
Nemeophila Cervini (Note sur la Chenille et la chrysalide de la). Oberthür XXX
Nemeophila plantaginis (Note sur les variations de la). Berce. . XXXIII

Nemothois albicilielius Stdgr (Note sur la), Guenée XLII
Névroptères, L. Dufour. 592
Névroptères non Odonates de la Corse (Sur les), A. Hagen. . . 38
Névroptères Odonates de la Corse (Sur les) Ed. de Sélys-Longchamps. 35
Nomius græcus rencontré dans la forêt de Fontainebleau (Note géographique sur le), Grenier IV
Notiophilus palutsris. A cette espèce doit être rapporté le *N. Germinyi*, Fauvel XXIII
Notoxus longicornis (sp. nov.), L. Reiche 244

O.

Ochina nigra Mels. A cette espèce doit être rapporté le *Scleroderes Harrisii* West., J. Le Conte XXXVIII
Odontolabis intermedius, *nigritus* 314, *striatus*, H. Deyrolle. . . 313
Œnochromides (Notice sur la famille des), Guenée 13
Œnocroma vinaria, Guenée. 14
Oligota pygmæa, A. Fauvel 124
Omalium Escayraci 659, *Salzmanni* (sp. nov.), F. de Saulcy. . 658
Oniticellus cubiensis (sp. nov), A. Chevrolat. 410
Onthophagus marginatus (sp. nov.), A. Chevrolat. 410
Onthophagus nebulosus (sp. nov.), L. Reiche. 239
Ophonus cribricollis. A cette espèce doit être rapporté l'*O. Fauvelii*, Fauvel. XXIII
Orchestes albopilosus (sp. nov.), L. Reiche. 248
Orgya antiqua pondue dans les premiers jours de décembre (Note sur des œufs de l'), M. Girard. L
Observations relatives à cette note, E. Desmarest. L
Orthopleura sanguinicollis (Note sur l'), Berce XXXIII
Orthoptères, L. Dufour 588
Osphya æneipennis (Note sur l'), L. Fairmaire XXXVIII
Othius angustatus, A. Fauvel 126
Otiorhynchus d'Europe de M. le docteur Stierlin (Monographie des), traduction du tableau analytique des groupes, A. Baer. . . . . 159 et 165
Oxipoda collaris 633, *fallaciosa* 632, *Gaillardoti* 633, *Judæa*. F. de Saulcy 634
Oxypoda melanocephala 122, *semiflava*. A. Fauvel 121

Oxypoda Salomonis (sp. nov.), de Saulcy 437
Oxytelus sulcatus, A. Fauvel 128

P.

Papilio Machaon (Note géographique sur le), H. Lucas v
Parasia carlinella et *lappella* (Note sur les chenilles des), A. Laboulbène et H. Lucas. XXVI
Parasia lappella (Note sur la chenille de la), H. Lucas 34
Passaleutes (genus) 57, *geniculatus*, Stål 57
Passalus affinis, *binominatus* 409, *convexus*, *interstitialis* 408, *pellicatus* 409, *pentaphyllus*, A. Chevrolat. 410
Pelonus gracilipes (sp. nova), A. Chevrolat 406
Petalocheirus apetalus, *australis* (sp. nov.), F. de Vuillefroy. . 142
Phædon ignitum (sp. nov.), L. Reiche 246
Pharypia (gen. nov.) 53, *generosa*, *gracilirostris*, Stål. 53
Phasmides récemment décrites (Rectification de la nomenclature de plusieurs espèces de), J. Westwood 201
Philonthus bisulcatus 126, *chilensis*, *impressifrons*, *punctipennis*, *pyropterus*, A. Fauvel 125
Philonthus Libanicus, *Pharao* 639, *Putiphar*, F. de Saulcy. . . 640
Philopotamus flavidus (sp. nov.), Hagen 44
Phora pallipes, A. Laboulbène. 88
Phyllopertha algirica (sp. nov.), L. Reiche 241
Physognathus obscurus, A. Fauvel 129
Phytæcia Julii trouvée à Asnières, près Paris (Note sur la), Künckel. II
Remarques de MM. Grenier et Reiche au sujet de cette espèce, qui la considèrent comme étant la véritable *Phytæcia nigricornis* de Fabricius. II
Phytonomides, H. Jekel. 562
Phytonomus, H. Jekel 557
Pieris Daplidice et *rapæ* (Note géographique sur les), H. Lucas. IX
Plæogaster mammosus, Stål 57
Platycerus ebeninus, H. Deyrolle. 317
Platymeris rubropicta, Stål 58
Plinthus imbricatus Duf. A cette espèce doit être rapporté le *P. nivalis* de J. Duv., E. Perris. 310

Plusia aurifera (Note géographique sur la), L. Fairmaire . . . XLV
Plusia Daubei (Note sur la), Bellier de la Chavignerie. XLIV
Plusia divergens (Note sur la chenille de la), Fallou. XXXV
Plusia interrogationis (Note sur la), Berce. XXXIII
Pœcera perspicillata 62, *turca*, Stål 63
Pœderus Moses (sp. nov.), F. de Saulcy 654
Polylobus biimpressus, *læviventris*, *maculipennis*, A. Fauvel . . 122
Polydrosus interstitialis (sp. nov.), E. Perris. 296
Polydrosus niveopictus (sp. nov.), L. Reiche. 248
Potamanthus modestus (sp. nov.), Hagen . . . . . 39 et 46
Pothea æneo-nitens, *dichroa*, Stål. 59
Prinobium tricolor et *castaneum* (Note sur les), Chevrolat . . . XXVI
Prinobius lethifer (Moyens de propager dans les collections le), Buquet. . . . . XXX et XL
Prinobius Myardi. A cette espèces doivent être rapportés les *P. Atropos*, suivant M. Mulsant, et *Gaubilii*, suivant M. Chevrolat XVII
Problerhinus (gen. nov.) *Mouffleti*, H. Deyrolle. 321
Procas Cottyi (sp. nov.), E. Perris 298
Psammodius gracilis 414, *parvulus*, A. Chevrolat. 415
Pseudochina serricornis (Note sur le), Chevrolat XVII
Psilliodes napi (Note sur la larve du), Goureau. 668
Psiloptera corintha 264, *cupræofossa* 265, *denticollis* 267, *Germainii*, L. Fairmaire 266
Psychide (Note sur un fourreau de), G. Allard XXXIV
Remarques sur le même sujet, Laboulbène XXXIV

Q.

Quedius leiocephalus 124, *pyrostoma*, A. Fauvel 125
Quedius macchabæus 637, *islamita*, F. de Saulcy. 638

R.

Raphiderus scabrosus, J. Westwood 204
Raymondia Perrisii, Grenier. 134

Reduvius obsoletus, Stål. 59
Rhaphidia et note sur les espèces de ce genre qui se trouvent aux environs de Paris (Considérations générales sur le genre), M. Girard. 669
Rhizophagus. A ce genre doit être rapporté le *Colydium bipunctatum* de Say., J. Le Conte XXXVIII
Rhizotrogus æstivus (Note sur l'apparition du), Guérin-Méneville. XLVII
Rhizotrogus obscurus (sp. nov.), L. Reiche. 240
Rhyncholophus ? plumipes (sp. nov.), H. Lucas. 206
Rhyncolus elongatus Gyll. A cette espèce doit être rapporté le *R. crassirostris* Perr., E. Perris. 310

S.

Saga syriaca (Note sur le), H. Lucas. V
Saica acanthophora, Stål. 59
Sartena (genus nov.) 41, *amæna*, Hagen. 41
Sastragala (genus), Stäl. 54
Saturnia arrindia et *cynthia* (Note sur les cocons des), H. Lucas. XLI
Saturnia Bauhiniæ (Quelques mots sur le cocon, 728, les œufs, 730, et le mâle, 731, de la), H. Lucas 727
Scamandra Hermione, Stål 62
Scaphisoma Poupillieri (sp. nov.), L. Reiche. 238
Scaurus angustus (sp. nov.), L. Reiche. 242
Sciara ingenua, A. Laboulbène 89
Sclerostomus fasciatus 318, *lineatus*, *signatipennis*, H. Deyrolle. 319
Selenocephalus egregius 66, *Florii* 67, *obsoletus*, Stål. 66
Serica holosericea de Scopoli (Métamorphoses de la), P. de La Brûlerie. 663
Sericaria mori (Note sur les Diptères parasites du), M. Girard. 155
Sericostoma clypeatum (sp. nov.). Hagen. 43
Setina Sch. (Note sur le genre), Guenée. 339
Silo auratus (sp. nov.), Hagen 43
Siphonura Gallæ Quercus (sp. nov.), L. Dufour 214
Sitones (Notes pour servir à la classification des Coléoptères du genre), E. Allard. 329

Sitones albovittatus 355, *ambulans* 358, *anchora* 348, *articollis* 352, *audax* 345, *bicolor* 373, *biseriatus* 374 *bituberculatus* 362, *Blanchardi* 375, *cachecta* 343, *chloroloma* 368, *californius* 370, *callosus* 353, *cambricus* 361, *cinnamomeus* 365, *cinerascens* 362, *conspectus* 341, *crinitus* 356, *cylindricollis* 377, *discoideus* 372, *ellipticus* 380, *fallax* 357, *flavescens* 346, *fœdus* 371, *gemellatus* 365, *gressorius* 338, *griseus* 340, *hispidulus* 376, *humeralis* 378, *inops* 379, *languidus* 352, *lateralis* 371, *latipennis* 360, *lineatus* 367, *linecllus* 354, *lividipes* 369, *longicollis* 345, *longulus* 344, *mauritanicus* 359, *meliloti* 377, *niger* 381, *ordinarius* 363, *puncticollis* 364, *regensteinensis* 360, *sericetosus* 358, *serpentarius* 381, *setuliferus* 344, *subscostatus* 340, *sulcifrons* 349, *suturalis* 347, *tibialis* 350, *tibiellus* 376, *variegatus* 342, *vestitus* 339, *virgatus* 366, *Waterhousei*, E. Allard. 355
Siva costalis, Stål. 66
Sphærius acaroides (Observations sur quelques caractères génériques du), A. Fauvel 130
Sphæromorphus chalceus, *semistriatus*, A. Chevrolat. 417
Staphylinides décrits par Solier dans l'Historia de Chile de Gay (Remarques critiques sur les), A Fauvel. 117
Stenus Gayi, A. Fauvel. 127
Stenus arabicus 657, *piscator* 655, *rutilans* 656, *splendens*, F. de Saulcy 656
Stigmodera cribrillata 263, *tricolor*, L. Fairmaire. 264
Stilicus Arabs (sp. nov.), F. de Saulcy. 651
Stilicus chilensis, A. Fauvel. 127
Strangalia melanura ♂ accouplée avec la *Leptura livida* ♀ (Note sur la), Künckel. XLIX
Sunius fallax 652, *platynotus* 653, *Thaboris*, F. de Saulcy. . . 653
Sycanus generosus, *pyrrholomus*, Stål. 58

T.

Tachyporus Abner, F. de Saulcy. 635
Tachyusa fissicollis, A. Fauvel 120
Telephorus bilunatus (Rectification géographique relative au), Reiche XXXI
Teropalpus suturalis, A. Fauvel 128

Tetratoma Bauduері (sp. nov.), E. Perris 292
Thaumastus (gen. nov.), Stål 67
Thomisus Yolophus (sp. nov.), Doumerc 230
Tinea syringella, Amyot. 5
Trachys major (sp. nov.), E. Perris 284
Trichopteryx Lethierii (sp. nov.), L. Reiche 237
Troglops corsicus (sp. nov.), E. Perris. 290
Trogophlæus sobrinus, A. Fauvel. 128
Trox crenatus, insularis. A. Chevrolat. 416
Tychius laticollis (sp. nov.), E. Perris. 298
Tychus Fournieri (sp. nov.), F. de Saulcy. 259
Tyndarus attenuatus (sp. nov.), L. Fairmaire. 261

V.

Vesperus strepens (Note sur le), Peragallo XVII

X.

Xantholinus græcus 641, *rufipennis* 641, *Titus*, F. de Saulcy . . 642
Xylethinus thoracicus (Note sur l'habitat du), E. Perris 310
Xylocharis hæmaticus 271, *flavocomus*, L. Fairmaire. 272
Xylophilus sanguinolentus (Note sur la manière de vivre du), E. Perris. 308

Z.

Zabrus maroccanus (sp. nov.), L. Reiche. 234
Zygæna meliloti provenant d'Algérie (Note sur une), Bellier de la Chavignerie et H. Lucas. XI

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1)

ALLARD (E.). Notes pour servir à la classification des Coléoptères du genre *Sitones*. 329

— Description d'une nouvelle espèce de *Clytbra* et tableau synoptique du sous-genre *Lachnæa*. 383

— Tableau synoptique des espèces du genre *Erodius*. 389

— Notice nécrologique sur Gabriel de Baran. 734

AMYOT. Histoire de la Teigne syringelle (*Tinea syringella* Fabr.). . 5

AUBÉ (C.). Note sur la synonymie de l'*Apristus subæneus* et de l'*Omias concinnus*. 323

— Description de trois nouvelles espèces de *Nanophyes* 326

BAER (G.-A.). Monographie des *Otiorhynchus* d'Europe (Revision der europaischen *Otiorhynchus* arten) de M. le docteur Stierlin; traduction du tableau analytique des groupes. . . 159

BAR (Constant). Quelques mots sur les *Morphos* de la Guyanne, Lépidoptères de la tribu des Morphides. 29

BRISOUT DE BARNEVILLE (H.). Monographie des espèces européennes et algériennes du genre *Acalles*, suivie de la description abrégée des espèces propres à l'île de Madère, d'après M. Wollaston 441

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.

BUQUET (L.). Description d'une nouvelle espèce de Carabique appartenant au genre *Casnonia* Latreille. 115

CHAUDOIR (de). Monographie du genre *Cotlyris* Fabricius. 483

CHEVROLAT (Aug.). Coléoptères de l'île de Cuba. Notes, synonymies et descriptions d'espèces nouvelles (cinquième mémoire). . 405

DEYROLLE (Henri). Description de plusieurs nouvelles espèces de la famille des Lucanides 311

— Nouveau genre de Cétonide (Crémastochilides). 321

DOUMERC. Description de deux Aranéides des genres Thomise et Epeire du Sénégal. 229

DUFOUR (L.). Notice sur une nouvelle espèce de Gallinsecte (*Aspidiotus? tuzulæ*) 207

— Note sur une nouvelle espèce de Fourmi (*Formica Vinsonnella*). 210

— Description et figure du *Cryptostemma alienum*. 211

— Description du *Siphonura Gallæ quercus*, nouvelle espèce de Chalcidite 213

— Rectification sur les Bélostomides. 221

— De la direction à donner aux études entomologiques. 567

FAIRMAIRE (L.). Note sur quelques Coléoptères recueillis par M. Ph. Germain à Mendoza dans les Cordillières. 261

FALLOU (J.). Une semaine à Zermatt (Valais). 17

— Description d'un nouveau Lépidoptère Hétérocère du genre *Nemeophila* Steph 23

— Description d'une nouvelle espèce de Noctuelle du genre *Bryophila* Treits 27

— Rectification sur la *Bryophila Guenei* 688

FAUVEL (A.). Remarques critiques sur les Staphylinides décrits par Solier dans l'Historia de Chile de Gay. 117

— Observations sur quelques caractères génériques du *Sphærius acaroides* Walt. 130

GERMINY (Le Bègue de). Description d'une nouvelle espèce de *Nebria* 419

GIRARD (M.). Note sur une curieuse adhérence de masses polliniques d'Orchidées aux pièces céphaliques de divers insectes mellivores. 153

GIRARD (M.) Note sur des Diptères parasites du *Sericaria mori*. . 155

— Note sur un fait de parasitisme relatif à la *Chelonia caja* (Lépidoptères Chalinoptères) 158

— Considérations générales sur le genre *Raphidia* et note sur les espèces de ce genre qui se trouvent aux environs de Paris 669

— Note sur la chaleur considérable de larves de la *Galleria cerella*. 676

GOUREAU. Note sur la larve du *Psilliodes napi*. 668

GRENIER. Description de trois nouvelles espèces de Coléoptères français des genres *Cionus*, *Raymondia* et *Anophthalmus* et quelques réflexions sur les yeux de certaines espèces réputées aveugles 133

GUENÉE. Notice sur la famille des Œnochromides. 13

— Note sur quelques espèces du genre *Colias*. 197

— Note sur le genre *Setina* Schr. 399

HAGEN (Herm.-A.). Névroptères (non Odonates) de la Corse recueillis par M. Bellier de la Chavignerie en 1860 et 1861. 46

— Addition aux Névroptères (non Odonates) de la Corse d'après l'examen des chasses faites en 1863 par M. Bellier de la Chavignerie 46

JEKEL (H.). Recherches sur la classification naturelle des Curculionides 537

LABOULBÈNE (Al.). Observations sur les insectes tubérivores, avec réfutation de l'erreur qui, attribuant les truffes à la piqûre d'un insecte, les a fait assimiler aux galles végétales.. . . . 69

— Note sur une Helminthe parasite du genre *Mermis* sorti du corps d'un Coléoptère de la Nouvelle-Calédonie. 678

— Sur l'organe musical de la *Chelonia pudica* 689

— Recherches sur l'*Anurida maritima*, insecte Thysanoure de la famille des Podurides. 705

— Sur un habitat remarquable de la chenille de l'*Ephestia elutella* 733

LINDER (Jules). Description de trois Coléoptères européens nouveaux 250

LONGCHAMPS (Ed. de Selys-) Catalogue de Névroptères Odonates de la Corse, établi d'après un examen des chasses de M. Bellier de la Chavignerie faites en 1860 et en 1861. 35

LUCAS (H.). Note sur une chenille de Microlépidoptère (*Parasia lappella*) 34

— Remarques sur une Arachnide trouvée aux environs de Boghar (Algérie) (*Rhyncolophus? plumipes*). 206

— Note sur le *Lophyrus pini* et sur son parasite le *Torymus obsoletus* Fabr. 215

— Quelques remarques sur les Aranéides orbitèles de la Nouvelle-Grenade, de Nossi-Bé, de Malacca, etc., de M. E. Keyserling 217

— Note relative au *Belostoma algeriense*. 219

— Quelques remarques relatives aux notes de MM. L. Dufour et V. Signoret sur les Bélostomides. 226

— Sur une nouvelle espèce de Scolopendride (*Eucorybas Grandidieri*). 420

— Quelques remarques sur les mues de diverses Aranéides et particulièrement sur celles de la *Mygale bicolor* et de la *Segestria florentina*. 721

— Quelques mots sur le cocon, les œufs et le mâle de la *Saturnia Bauhiniæ*, Lépidoptère de la section des Chalinoptères et de la tribu des Bombyciens. 727

MILLIÈRE (P.). Note sur l'*Hæmerosia renalis*. 195

MILNE-EDWARDS (A.). Révision des Crustacés Macroures de la familles des Atyoidées 145

OBERTHUR (C.). Rapport sur l'excursion entomologique provinciale faite dans les montagnes de la Lozère en juillet 1863. . . . 181

PERRIS (Édouard). Description de quelques espèces nouvelles de Coléoptères et notes diverses 275

PIOCHARD DE LA BRULERIE (C.). Métamorphoses de la *Serica holosericea* Scopoli. 663

REICHE (L.). Espèces nouvelles de Coléoptères d'Algérie. 233

— Description de trois espèces nouvelles de Coléoptères français. 247

— Note sur les *Carabus latus, complanatus, brevis* et *Helluo* de de Dejean. 661

SAULCY (F. de). Faune française et européenne. Descriptions et remarques. 253

— Description des espèces nouvelles de Coléoptères recueillis en Syrie, en Égypte et en Palestine pendant les mois d'octobre 1863 à janvier 1864 par M. de Saulcy, sénateur, membre de l'Institut; 1re partie, 421, 2e partie. 629

SIGNORET (V.). Observation à l'occasion d'une note sur le *Belostoma algeriense*, lue par M. H. Lucas dans la séance du 10 février 1864. 222

STÅL (C.). Hemiptera nonnulla nova vel minus cognita. 47

VUILLEFROY (F. de). Hémiptères nouveaux. 141

— Revue du genre *Ectatops* Amyot et Serville (*Pyrrochoris* Burmeister) 143

WESTWOOD (J.-O.). Rectification de la nomenclature de plusieurs espèces de Phasmides récemment décrites. 201

ANNONCES D'OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES.

M. le Trésorier informe MM. les Membres de la Société qu'il peut disposer encore de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1839 à 1842 inclus, au prix réduit de 12 fr. chaque volume ; 2e, 3e et 4e séries, années 1843 à 1863 (1853, 1854 et 1855 exceptées), au prix de 24 fr.

2° *Essai monographique sur les Clérites*, par M. le marquis Max. Spinola ; 2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées. Prix : 60 fr.

3° *Essai monographique sur la famille des Histérides*, par M. de Marseul (extrait des Annales de la Société entomologique de France); un fort volume, avec 25 planches noires. Prix : 60 fr. — *Supplément* au même ouvrage : 1 vol. in-8°, avec 13 planches noires. Prix : 26 fr.

4° *Catalogue des Coléoptères d'Europe*, par M. de Marseul. Prix : 3 fr. 30.

5° *Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie*, par M. de Marseul ; nouvelle édition, 1863, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

6° *Catalogue des Coléoptères de France*, par M. le Dr A. Grenier, et *matériaux pour servir à la faune des Coléoptères français* ; 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr.

7° *Monographie de la famille des Cicindélides*, par M. J. Thomson ; 1 vol. in-4° avec 11 planches. Avec planches coloriées, prix : 30 fr ; avec planches noires, prix : 24 fr.

8° *Archives entomologiques*, par M. J. Thomson ; 2 vol. in-8°, avec planches coloriées. prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

9° *Arcana Naturæ*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-folio, avec planches coloriées, prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

10° *Musée scientifique* ou *Recueil d'Histoire naturelle*, par M. J. Thomson ; avec planches coloriées ou noires. Les livraisons 1 à 3 ont paru. Prix des trois livraisons avec planches coloriées : 12 fr. 25 ; avec planches noires : 11 fr.

11° *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, par M. J. Thomson ; 1 vol. grand in-8°, avec 3 planches noires. Prix : 30 fr.

12° *Revue iconographique des Tettigonides*, par M. V. Signoret ; avec planches coloriées. Prix : 15 fr.

13° *Catalogue des Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes*, par MM. O. Staudinger et M. Wocke. Prix : 5 fr.

14° *Histoire des Insectes du Pin maritime*, par M. ÉDOUARD PERRIS (Extrait des Annales de la Société entomologique de France); 1 vol. in-8°, avec 12 planches noires. Prix : 25 fr.

15° *Monographie des Otiorhynchus*, par M. STIERLIN. Prix : 6 fr. 50.

16° *Traduction en français*, par M. STIERLIN, du travail de M. HERRICH-SCHÆFFER sur le genre *Timarcha* (extrait de la Fauna Insectorum Germanica); une feuille in-4° autographiée, avec planche noire. Prix : 1 fr.

17° *Mémoires sur les Carabiques* (extrait du Bulletin de Moscou, 1842-1846), par M. le baron DE CHAUDOIR; 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr. 50.

18° *Revision der Tenebrioniden der alten Welt* (avec des tableaux synoptiques et des diagnoses en latin), von Dr G. KRAATZ; 1 vol. in-8°, Berlin, 1864. Prix : 9 fr.

19° *De Bembidiis europæis*, auctore JAQUELIN DUVAL (extrait des Annales de la Société entomologique de France); 1 vol. in-8°. Prix : 8 fr.

20° *Monographie des Guêpes solitaires de la tribu des Euménides*, par M. H.-F. DE SAUSSURE; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 36 fr.

21° *Monographie des Guêpes sociales ou de la tribu des Vespides*, par M. H.-F. DE SAUSSURE; in-8°, avec planches coloriées. 11 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 66 fr.

22° *Études sur la famille des Vespides*, par M. H.-F. DE SAUSSURE; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix 36 fr.

23° *Genera des Coléoptères d'Europe*, par MM. JACQUELIN DU VAL, FAIRMAIRE et MIGNEAUX. Grand in-8° avec planches coloriées. Prix de la livraison : 1 fr. 75. La 120e livraison a paru.

24° *Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe*, pouvant être employé comme étiquette pour le classement des collections. Prix : 1 fr. 50.

25° *Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase*, par MM. le baron DE CHAUDOIR et HOCHHUTH; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.

26° *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages*, par M. TH. LACORDAIRE; tome 2. Au lieu de 12 fr., prix : 10 fr.

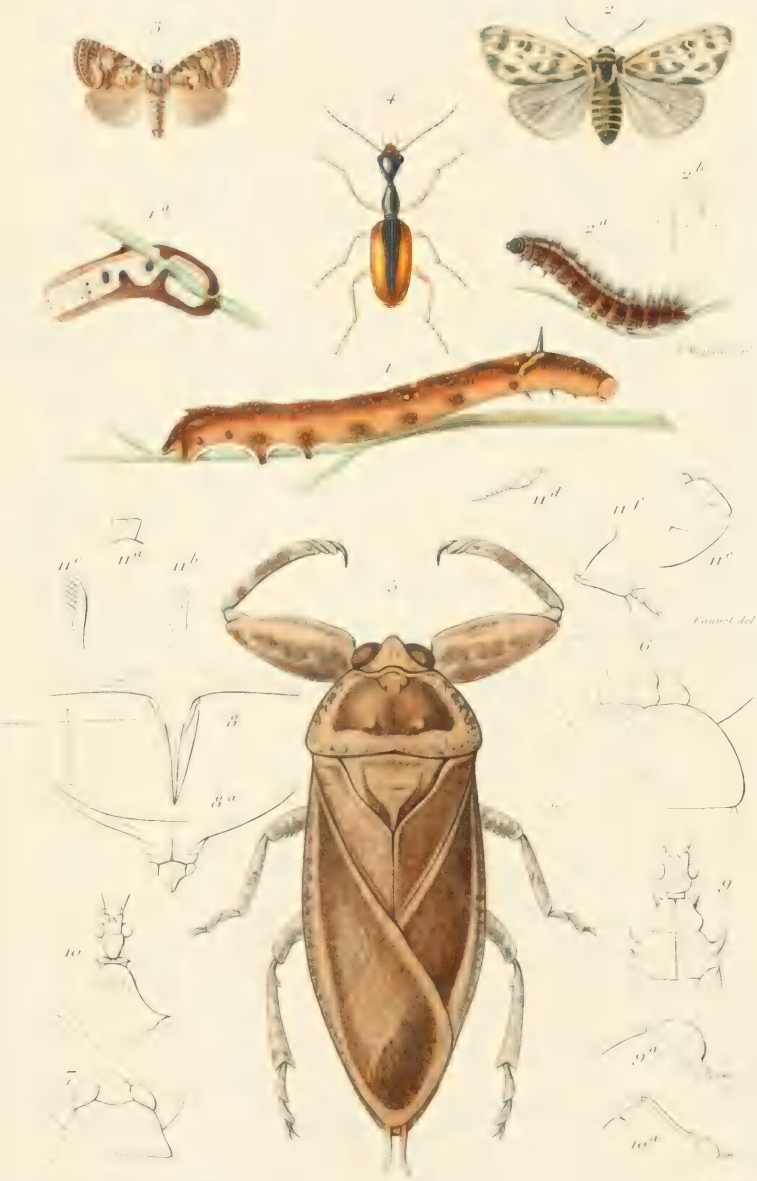

1. *Enochroma vinaria*, Guenée.
2. *Nemeophila Cervini*, Fallou.
3. *Bryophila Guenei*, Fallou.
4. *Casnonia Olivierii*, Buquet.
5. *Belostoma Deyrolli*, Vuillefroy.
6. *Belostoma colossicum*, Stal.
7. *Appasus Japonicus*, Vuillefroy.
8. *Centrotus longicornis*, Vuill.
9. *Petalocheirus australis*, Vuill.
10. " *apetalus*, Vuill.
11. *Sphærius acaroides*.

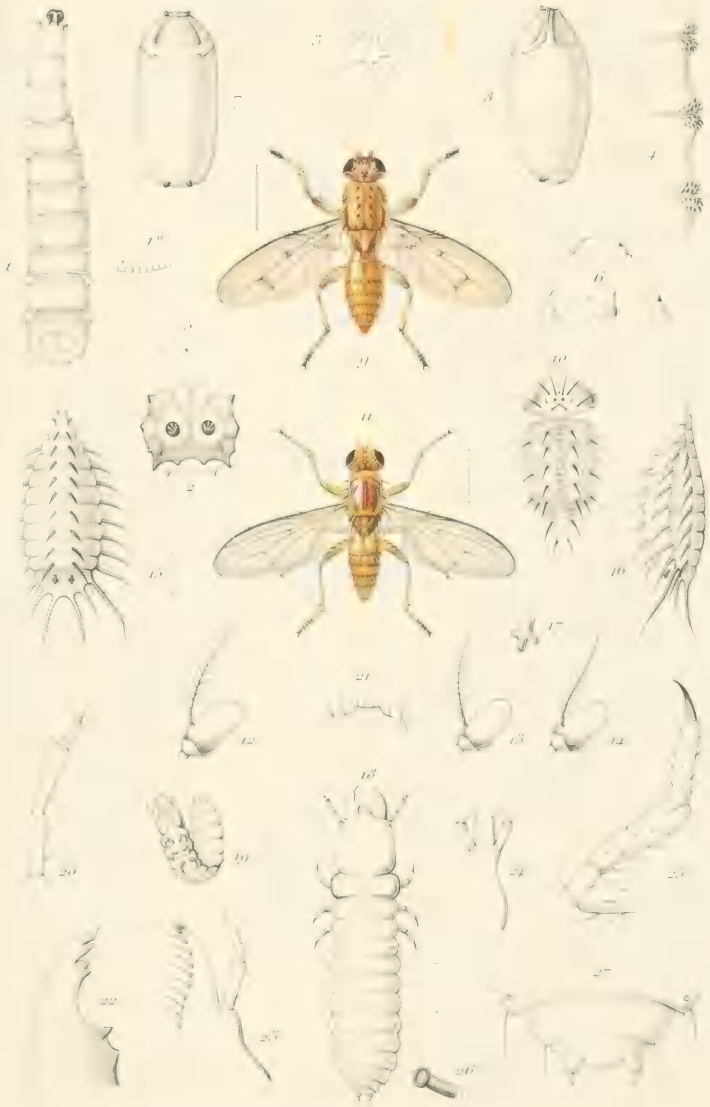

Dr Laboulbène et Mégneaux pinx. Picart sculp.

Insectes tuberivores.

1 – 10. *Helomyza tuberivora.*
11 *lineata*
15 – 17. *Anthomyia canicularis.*
18 – 27. *Anisotoma cinnamomea.*

Imp. Hausser et Magnon. Paris

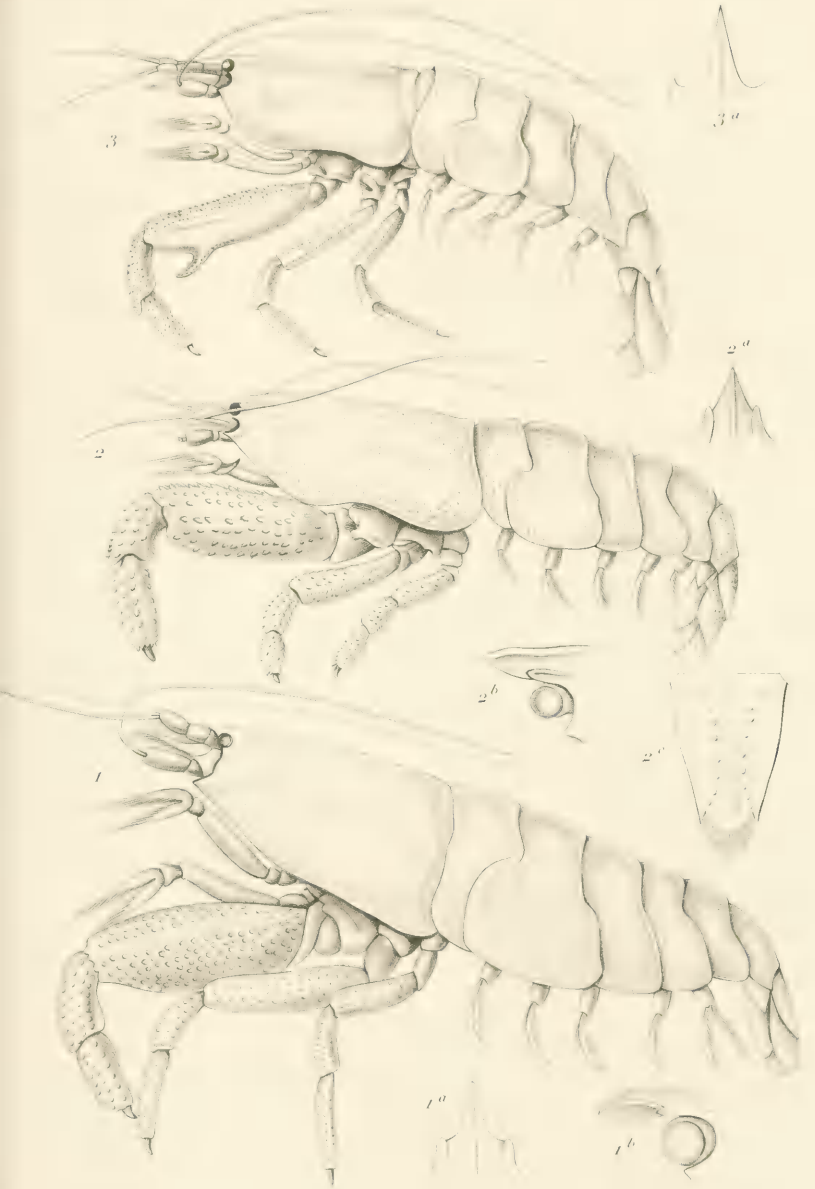

A. Edwards del. Debray sculp.

1. *Atya robusta*.
2. " *margaritacea*.
3. " *armata*.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon. Paris

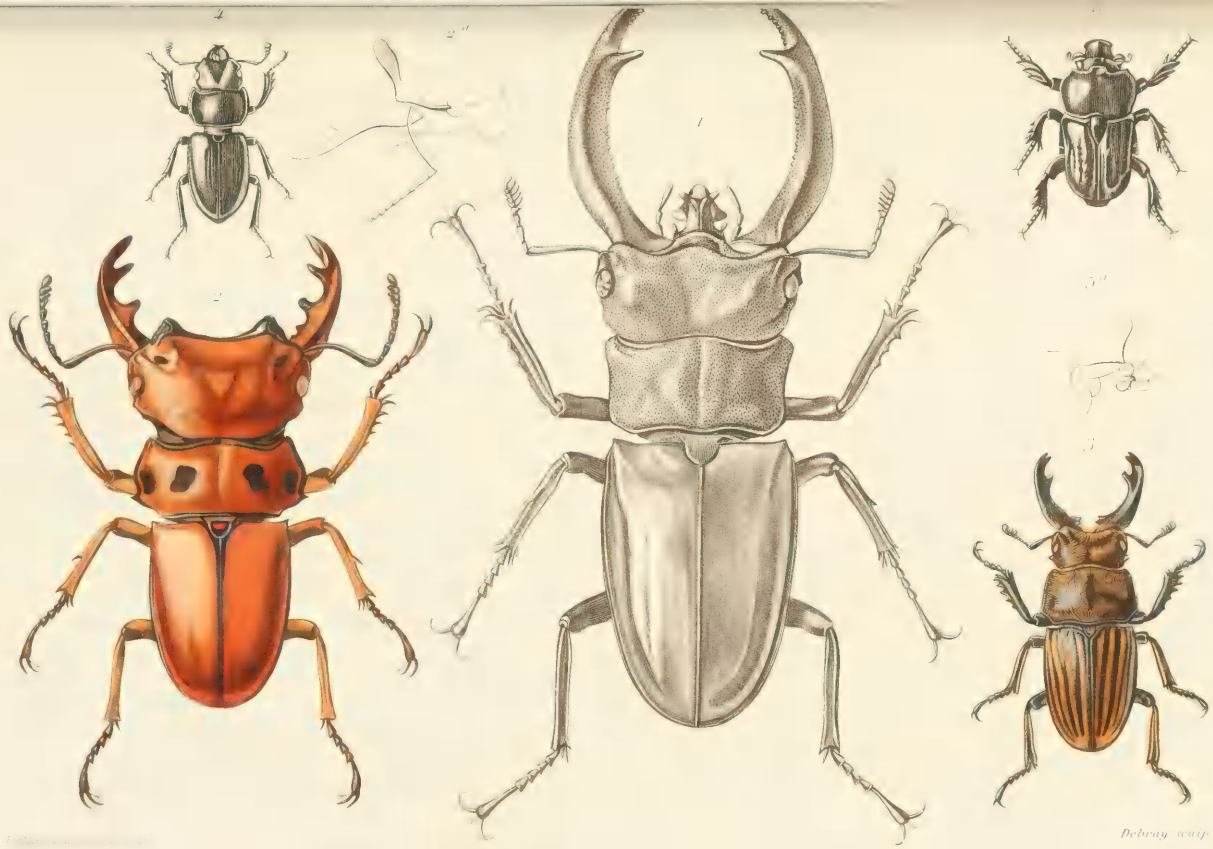
Debray sculp.

1 *Epeira armillipes* Doumerc
2 *Themisus golophus* Doumerc
3. *Cryptostemma alienum*, A. Schaff.
4 *Aspidiotus Luxulæ*, L. Duf.
5. *Hæmerosia Renalis*, Hübn.

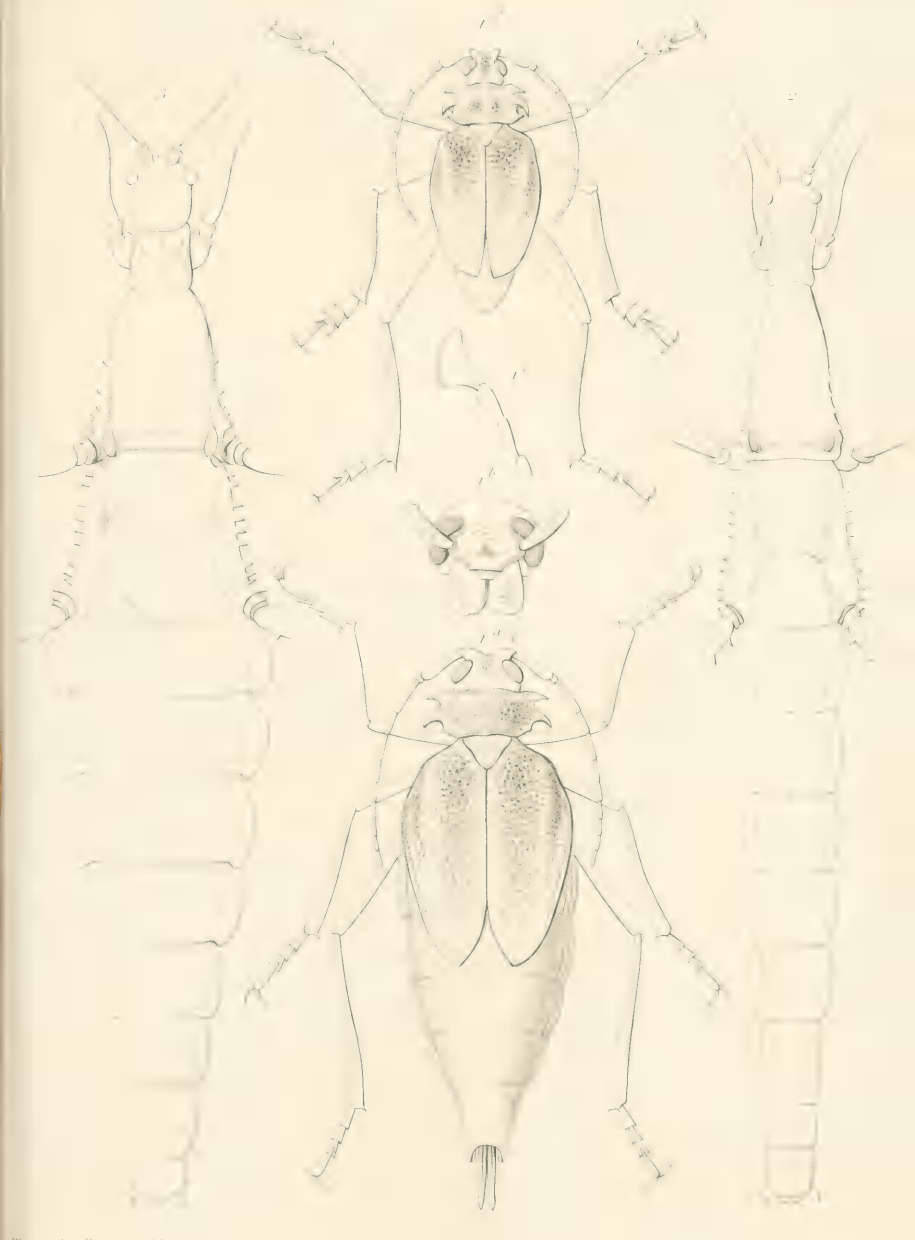

Westwood et Fairmaire del. Debray sculp.

1. *Apterocaulus Germainii*. L. Fairm.

2. *Monandroptera inuncans*. Serv. ♀ 3. *Monandroptera undulata*. Westw. ♀

Imp. Renaste 8 r. Mignon Paris

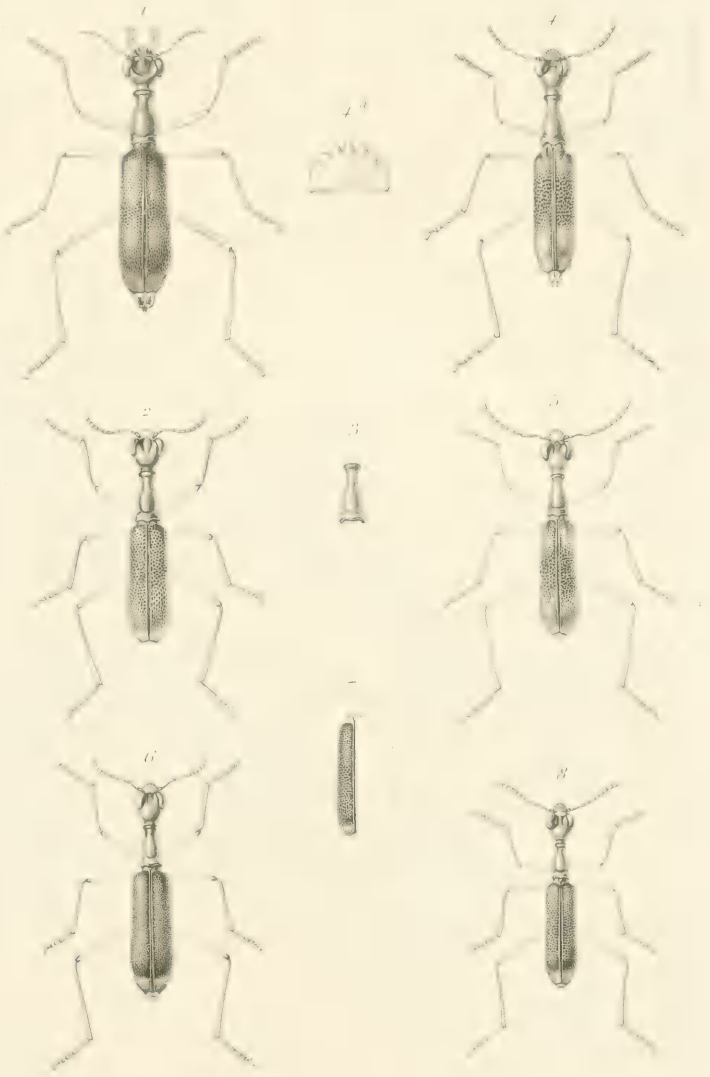

J. Mignoux pinx. Picart sculp.

1. Collyris longicollis. Fab.
2. " crassicornis. Dej.
3. " subclavata. Chaud.
4. " insignis. Chaud.
5. Collyris saphyrina. Chaud.
6. " ortygia. Buquet
7. " Bonellii. Guérin
8. " emarginata. Dej.

J. Magneaux pinx. *Picart sculp.*

9. *Collyris filiformis. Chaud.*
10. " *Celebensis. Chaud.*
11. " *flavicornis. Chaud.*
12. " *fasciata. Chaud.*
13. *Collyris cylindripennis. Chaud.*
14. " *tuberculata. Mac-Leay.*
15. " *aptera. Fab.*
16. " *speciosa. Schaum.*
17. *Collyris acrolia. Chaud.*

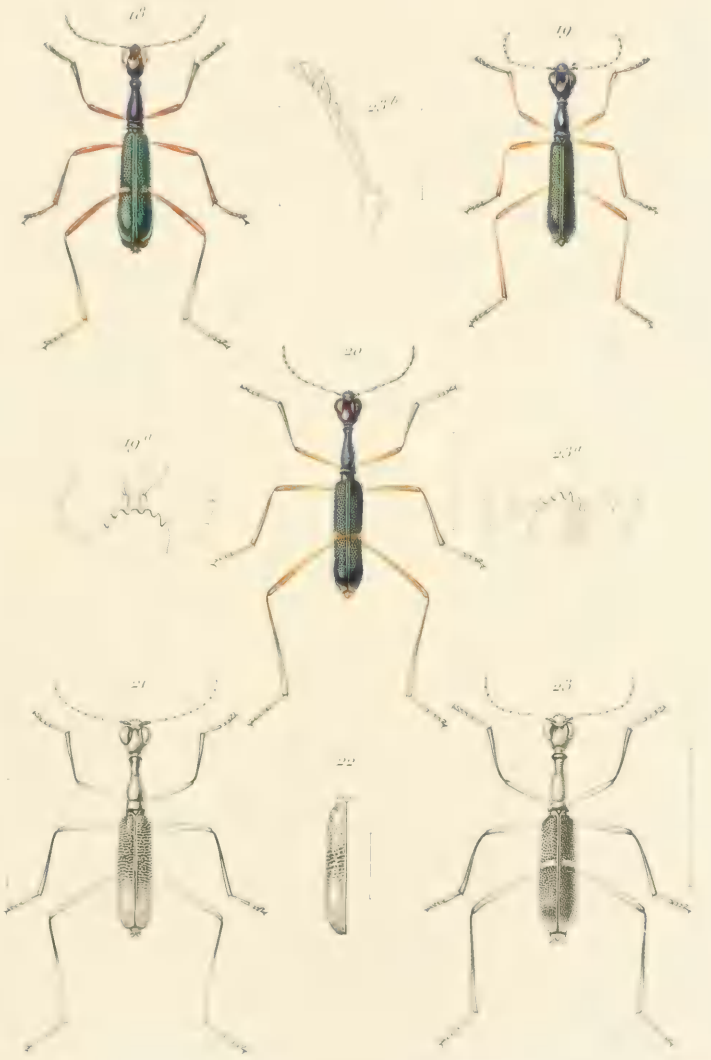

Vigneau pinx. Picart sculp.

18. Collyris dimidiata. Chaud.
19. " attenuata. Redtenb.
20. " Arnoldi. Mac-Leay
21. Collyris leucodactyla. Chaud.
22. " Saramakensis. Chaud.
23. " Horsfieldii. Mac-Leay

Imp. Houssée 5 r. Vignon Paris

J. Mogneaux pinx. Picart sculp.

1-3. Nemeophila Cervini.
4-4a Chelonia pudica, ♂.
5-5a Setina aurita, ♂.
6. Saturnia Bauhinia. Guer.
7-13. Serica holosericea.
14-15. Dinusa hierosolymitana.
16-17. Myrmecopora publicana.

Dr A. Laboulbène del.

Pisani sculp.

Anavida maritima.

Imp. Hauiste 5 r. Mignon Paris

, v.4, 1864.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4375